MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bibliothèque diplomatique numérique
BDN : un site des Archives diplomatiques

Documents diplomatiques français. 1940, Tome I, 1er janvier-10 juillet / Ministère des affaires étrangères, Commission [...]

Source bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr / Ministère des Affaires étrangères

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bibliothèque diplomatique numérique
BDN : un site des Archives diplomatiques

> France. Commission de publication des documents diplomatiques français. Auteur du texte. Documents diplomatiques français. 1940, Tome I, 1er janvier-10 juillet / Ministère des affaires étrangères, Commission de publication des documents diplomatiques français ; [réd. par Françoise Berger, Anne Grynberg, Claire Mouradian, et al.] ; [sous la dir. de André Kaspi]. 2004.

La Bibliothèque diplomatique numérique (BDN), bibliothèque numérique des Archives diplomatiques au MEAE, a été réalisée à partir des outils développés par la Bibliothèque nationale de France (BnF) pour sa bibliothèque numérique Gallica. Hébergée par la BnF, elle donne accès à :

• des articles originaux de médiation culturelle et des reproductions numériques d'œuvres provenant des collections des Archives diplomatiques. Ces contenus sont considérés, en vertu du code des relations entre le public et l'administration, comme étant des informations publiques et leur réutilisation s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 321-1 à L. 327-1 de ce code. Dès lors :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et du maintien de la mention de source (pour les articles : « Archives diplomatiques, Bibliothèque diplomatique numérique » ; pour les œuvres : « Source : Ministère des Affaires étrangères »)
- la réutilisation commerciale de ces contenus est payante, conformément aux textes en vigueur. L'utilisateur est invité à s'informer auprès des Archives diplomatiques des conditions de leur réutilisation

• des reproductions numériques d'œuvres provenant des collections de la BnF. Celles-ci sont signalées par la mention « Source : Bibliothèque nationale de France ». Ces contenus sont considérés, en vertu du code des relations entre le public et l'administration, comme étant des informations publiques et leur réutilisation s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 321-1 à L. 327-1 de ce code. Dès lors :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et du maintien de la mention de source
- la réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence, conformément aux textes en vigueur (en savoir plus).

• des reproductions numériques d'œuvres provenant des collections d'autresbibliothèques ou institutions partenaires de la BnF. Celles-ci sont signalées par la mention « Source : [Intitulé du partenaire] ». L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces établissements des conditions de leur réutilisation.

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANÇAIS

1940

TOME I

(1er JANVIER – 10 JUILLET)

Source bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr / Ministère des Affaires étrangères

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

COMMISSION DE PUBLICATION
DES
DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANÇAIS

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANÇAIS

1940

TOME I

(1er JANVIER – 10 JUILLET)

P.I.E.-Peter Lang

Bruxelles • Bern • Berlin • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien

2004

Tous droits réservés pour tous pays. Toute reproduction, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des documents publiés dans le présent ouvrage est interdite, sauf avec l'autorisation du ministère des Affaires étrangères. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

© Ministère des Affaires étrangères. Paris, 2004

Éditeur : P.I.E.-Peter Lang S.A.
Presses Interuniversitaires Européennes
Bruxelles, 2004
1 avenue Maurice, 1050 Bruxelles, Belgique
info@peterlang.com ; www.peterlang.net

ISSN 1377-8773
ISBN 90-5201-205-9
D/2004/5678/30

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

COMMISSION POUR LA PUBLICATION DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANÇAIS

Président :

M. ROBIN, ambassadeur de France

Membres de droit :

Mme MUSSO, ministre plénipotentiaire, directeur des Archives du ministère des Affaires étrangères

M. BARIÉTY, professeur émérite de l'université de Paris-IV, conseiller historique du ministère des Affaires étrangères

Mlle CONSTANT, conservateur général, adjoint au directeur des Archives du ministère des Affaires étrangères

Mme DE BOISDEFFRE, directrice des Archives de France

M. JEANNENEY, président de la Bibliothèque nationale de France

Général LE BOURDONNEC, chef du Service historique de l'armée de l'Air

Colonel SENANT, chef du Service historique de l'armée de Terre

Contre-amiral BELLOT, chef du Service historique de la Marine

Mme DREYFUS, directeur de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

Membres à titre personnel :

M. AGERON, professeur émérite de l'université de Paris-XII

M. D'AUMALE, ambassadeur de France

M. DEJEAN DE LA BÂTIE, ministre plénipotentiaire

M. FRANK, professeur à l'université de Paris-I

Mme FRITSCH-BOURNAZEL, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques

M. GUILLEN, professeur émérite de l'université de Grenoble-II

M. HUSSON, ministre plénipotentiaire, ancien directeur des Archives et de la Documentation du ministère des Affaires étrangères

M. JOYAUX, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales

M. KASPI, professeur à l'université de Paris-I
M. LAFRANCE, ambassadeur de France
M. MAILLARD, ambassadeur de France
M. MÉLANDRI, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris
M. MICHEL, professeur émérite de l'université d'Aix-en-Provence
M. MILZA, professeur émérite de l'Institut d'études politiques de Paris
M. MONTANT, professeur à l'université d'Arras
M. DE MONTBRIAL, membre de l'Institut, directeur de l'IFRI
M. NOIVILLE, ministre plénipotentiaire
M. NOUAILHAT, professeur émérite de l'université de Nantes
M. PAGNIEZ, ministre plénipotentiaire
M. RAIMOND, ambassadeur de France, ancien ministre des Affaires étrangères
Mme DU RÉAU, professeur à l'université de Paris-III
M. RICHER, ministre plénipotentiaire, conseiller d'État
M. SOUTOU, professeur à l'université de Paris-IV
M. THOBIE, professeur émérite de l'université de Paris-VIII
M. TINÉ, ambassadeur de France
M. VAÏSSE, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris
M. VERGÈS, professeur à l'université d'Aix-en-Provence
M. VERNET, journaliste
M. ZORGBIBE, professeur à l'université de Paris-I

Secrétaire :

Mme VEYSSIERE, conservateur aux Archives du ministère des Affaires étrangères

Ont collaboré à la préparation de ce volume
établi sous la direction de
M. André KASPI :

Mme Françoise BERGER, professeur agrégé d'histoire

Mme Anne GRYNBERG, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales

Mme Claire MOURADIAN, directeur de Recherche au CNRS

Mme Catherine NICAULT, professeur à l'université de Reims

AVERTISSEMENT

Le deuxième volume de la série 1939–1944 porte sur la période qui s'étend du 1er janvier au 10 juillet 1940. La « drôle de guerre » continue jusqu'au moment où les Allemands déclenchent leur offensive sur le front occidental. La date du 10 mai correspond à une césure capitale, dont il est aisé de mesurer les effets sur les activités et les réflexions du ministère des Affaires étrangères.

Dans les premiers mois de l'année 1940, le principal théâtre d'opérations est en Scandinavie. La guerre russo-finlandaise se poursuit. La France ne cesse d'insister auprès de son alliée britannique pour qu'une aide en matériel et en personnel soit apportée à la Finlande. Le danger serait que le concours des Alliés à la Finlande déclenche l'entrée en guerre de l'Union soviétique contre eux. Des précautions sont nécessaires. Peut-être même faudrait-il envisager, dans ce cas, une action militaire au Caucase qui compléterait le dispositif militaire et inciterait les Soviétiques à la prudence. Pour acheminer une aide matérielle à la Finlande, la Norvège et la Suède pourraient offrir des voies de transit. Mais, par crainte des réactions allemandes, elles préfèrent conserver une neutralité absolue. En conséquence, les Finlandais ne peuvent pas éviter de signer un cessez-le feu en mars.

La Scandinavie reste, malgré tout, au premier plan de l'actualité. Le 9 avril, les Allemands envahissent le Danemark et la Norvège. Paul Reynaud plaide auprès de Neville Chamberlain pour qu'une action militaire soit rapidement menée sur Trondheim. L'expédition alliée sur les côtes norvégiennes n'obtient pas le succès espéré. Est-elle venue trop tard ? Les Alliés ont-ils insuffisamment coordonné leurs efforts ? Sans doute, mais en dépit des richesses de son sous-sol et de sa position stratégique, la Scandinavie n'est, semble-t-il, qu'un théâtre d'opérations secondaire. Et puis, la France connaît alors un changement de gouvernement.

Les diplomates français n'ont jamais cessé d'être particulièrement inquiets de l'attitude de l'Italie. Ils s'interrogent sur les intentions du *Duce*. Leur objectif est de maintenir les Italiens dans leur neutralité. Plus que tout, ils redoutent un rapprochement, voire une entrée de la guerre de Mussolini aux côtés de l'Allemagne. L'Italie serait très déçue par la connivence entre Berlin et Moscou. Mais les Soviétiques ont intérêt, pour des raisons différentes, à ne pas violer leur pacte de non agression. De Rome viennent des signaux contradictoires, des propos ambigus, des rumeurs qu'alimente la rencontre entre les deux dictateurs au col du Brenner (18 mars). Le *Duce* continue, malgré tout, d'afficher sa fidélité à l'Axe.

Restent deux autres sujets de préoccupation. Les Balkans demeurent une région dans laquelle les problèmes sont compliqués, embrouillés, quasi insolubles. Les visées italiennes et hongroises suscitent d'interminables spéculations. L'Allemagne et l'Union soviétique ne manquent pas d'y intriguer. Le sort de la Bessarabie roumaine semble de plus en plus incertain. Tandis que certains pays balkaniques, la Roumanie en particulier, cherchent confusément leur salut dans un rapprochement, au moins économique, avec le Reich, les Alliés tentent de renforcer leur dispositif, et notamment l'Entente balkanique. Le deuxième sujet d'inquiétude vient des États-Unis. Certes, le concours matériel des Américains aux Alliés, géré en commun par Londres et Paris, tient une place primordiale. Les négociations sur les fournitures de matériel aéronautique sont néanmoins laborieuses. Quant à la mission en février et mars de Sumner Welles, l'ambitieux sous-secrétaire d'État, prépare-t-elle une médiation des États-Unis dans le conflit ou bien ne repose-t-elle que sur des considérations de politique intérieure ? Quoi qu'il en soit, ses résultats sont très limités.

Le 10 mai ouvre une période nouvelle et dramatique. La Belgique s'effondre. La bataille décisive se livre sur le sol français. Dans ces circonstances, que peuvent faire les diplomates ? Retenir l'Italie, l'empêcher de donner « le coup de poignard dans le dos », solliciter dans ce but l'appui du président Franklin Roosevelt qui le leur accorde volontiers. Ces efforts sont méritoires, mais débouchent sur un échec. Ne conviendrait-il pas aussi d'envisager le concours de l'Union soviétique, sans doute inquiète des victoires trop éclatantes du Reich à l'ouest ? Une hypothèse hasardeuse, tout compte fait irréaliste. Entraîner les États-Unis dans le conflit et obtenir en juin 1940 ce que les Alliés ont obtenu en avril 1917 ? Les Américains ne sont pas prêts à prendre les armes. Ils sont divisés, en cette année d'élections présidentielles, sur la nature et l'importance de l'aide qu'ils peuvent ou qu'ils doivent donner aux Alliés. Ils croient que l'armée française est la meilleure du monde et résistera aux assauts de la Wehrmacht, que la flotte britannique conservera sa suprématie sur les mers et les océans. Quant aux Britanniques, ils paraissent décidés à poursuivre le combat, coûte que coûte.

Pétain remplace Reynaud à la tête du gouvernement. Vient alors le temps de négocier les armistices (cf. le volume sur les armistices de juin 1940). L'isolement de la France est évident. La rupture avec l'allié britannique accentue encore les dimensions de la tragédie. L'affaire de Mers el-Kébir marque profondément les esprits. Les États-Unis prennent le parti de la Grande-Bretagne, sans rompre, toutefois, avec le gouvernement du Maréchal. Les interrogations sur le sort de la flotte française et de l'Empire sont incessantes. Les ambitions espagnoles sur le Maroc se précisent. Madrid fait entrer ses troupes à Tanger et émet des prétentions sur l'Oranie. Sondée sur son intention d'honorer l'accord tripartite d'octobre 1939 au cas où l'Italie entrerait en guerre, la Turquie prend figure

d'allié incertain, et la confusion règne de plus en plus dans les Balkans. L'URSS profite que la Wehrmacht soit retenue sur le front français pour s'emparer sans coup férir de la Bessarabie. Quelles directions prendra le Japon ? Comment évoluera la situation en Extrême-Orient ? Que faut-il penser des velléités de résistance qui parviennent d'Afrique du Nord ? Dans la débâcle, l'espoir de ceux qui ne renoncent pas vient de Londres. Une voix, bien faible encore, devient peu à peu la voix de la France.

Tout au long de ces six mois et demi, les diplomates sont contraints de limiter leurs activités. Ils suivent les événements plus qu'ils ne les précèdent. Les opérations militaires occupent le devant de la scène. Donnent-elles un avantage à la France ? La diplomatie dispose alors d'une relative liberté d'action. Tournent-elles au désastre ? Les idées les plus originales, les initiatives les plus hardies, comme le projet d'union franco-britannique, ne servent à rien. Dans la période qu'illustrent les documents du présent volume, la défaite est partout présente, sur les champs de bataille comme dans les chancelleries. Il faut beaucoup d'optimisme, la vision d'un avenir lointain, une confiance inébranlable dans le destin du pays pour imaginer qu'un jour, le France se relèvera.

André Kaspi

TABLE MÉTHODIQUE

NOTE. Le principe adopté pour l'établissement de cette liste est le suivant[1] :

– tous les documents concernant les questions dont l'importance est particulièrement dominante sont classés sous les rubriques de ces diverses questions ;

– les autres documents sont classés sous de grandes rubriques géographiques, reproduisant les subdivisions administratives du Quai d'Orsay.

I. – LA GUERRE SOVIÉTO-FINLANDAISE ET SES CONSÉQUENCES

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
		A. UN TEST DE LA PUISSANCE RUSSE ?		
1940				
7 janvier	Moscou à Paris	Les Japonais ont eu trop de déboires avec l'Armée rouge en Extrême-Orient pour porter un jugement définitif sur la puissance militaire de l'URSS au vu de ses difficultés en Finlande. Il importe d'autant plus de soutenir ce petit pays.	T.	13
8	Moscou à Paris	Selon É. Naggiar, la mission militaire allemande arrivée à Moscou vise à élaborer un plan de collaboration d'ordre général, et non à aider les Russes en Finlande.	T.	14
3 février	Moscou à Paris	Informations de source américaine sur les pertes et l'usure considérable, que le faible niveau de la production ne saurait compenser, subies par l'aviation soviétique sur le front de Finlande.	T.	65
5 mars	Moscou à Paris	Réfutation par l'état-major de Leningrad des accusations portées par les Finlandais devant la SDN contre les méthodes de guerre pratiquées par l'Armée rouge.	T.	119

[1] Les lettres A.M., C.A., C.R., D., L., M., M.TÉL., MEMO, N., N.V., PRO., P.V., RÉS., T. désignent respectivement un aide-mémoire, une convention d'armistice, un compte-rendu, une dépêche, une lettre, un message, un message téléphoné, un memorandum, une note, une note verbale, un protocole, un procès-verbal, une résolution, un télégramme.

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
B. LES OBSTACLES À L'AIDE A LA FINLANDE : LA NEUTRALITÉ SCANDINAVE ET LES DIVERGENCES ENTRE LES ALLIÉS				
1940				
2 janvier	Paris à Genève (SDN)	Suite au vote de la résolution sur la Finlande par l'Assemblée de la SDN, la France assurera son devoir d'assistance envers la Finlande attaquée.	T.	4
3	Stockholm à Paris	Neutre et décidée à le demeurer, la Suède est prête à aider la Finlande en se prêtant au transit de matériels français et anglais, moyennant diverses précautions.	T.	6
6	Oslo à Paris	La Norvège craint, en autorisant le passage des secours à la Finlande, de mettre en péril sa neutralité et de provoquer une intervention du Reich.	T.	12
8	Copenhague à Paris	De crainte d'une agression allemande, le Danemark se montre partisan d'une aide matérielle la plus discrète possible à la Finlande, mais affirme sa fidélité à la SDN.	T.	15
10	Helsinski à Paris	Plaidoyer du Ministre de France en faveur de l'envoi rapide d'une aide en matériel et en personnel à la résistance finlandaise.	T.	18
12	Londres à Paris	Le Cabinet de guerre hésite sur l'attitude à adopter vis-à-vis des récentes prises de position scandinaves relatives à l'aide à la Finlande.	T.	22
17	Paris à Londres	Estimant l'attitude présente d'abstention et d'atermoiement en Scandinavie propre à compromettre la résistance finlandaise et la cause générale des Alliés, Daladier juge le moment venu de presser Londres d'adopter une politique plus énergique dans cette région.	T.	36
25	Paris (ss-dir. Europe)	Analyse de l'intérêt qu'auraient les Alliés à étendre leur politique d'assistance à la Finlande comme du risque, dans cette éventualité, d'une entrée en guerre de la Russie contre eux. Ce risque exige au préalable la mise sur pied d'un dispositif militaire capable d'entrer en action simultanément en Finlande et au Caucase, et une exploration diplomatique auprès de la Turquie.	N.	46

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
3 février	Moscou à Paris	Si remarquable que soit la résistance de la petite Finlande face au colosse soviétique, les Alliés se doivent de fournir une aide décisive et d'ailleurs promise, à Helsinki, plaide É. Naggiar, car une défaite finlandaise pourrait porter l'opinion publique alliée à exiger une rupture avec Moscou au moment le plus défavorable.	T.	66
9	Oslo à Paris	Des pressions s'exercent sur le gouvernement travailliste d'Oslo afin qu'il substitue à sa politique de neutralité absolue dans le conflit finlandais une politique de règlement de ce conflit par des moyens purement scandinaves, ce qui éviterait une intervention alliée et, en réaction, une intervention allemande.	T.	68
17	Paris à Londres	La Finlande, repoussée par la Suède, s'apprêterait à se tourner plus tôt que prévu vers les Alliés. Il s'agit donc d'accélérer les préparatifs britanniques et de les synchroniser avec les préparatifs français, plus avancés, pour la mise en place d'un dispositif militaire susceptible de convaincre la Suède et la Norvège.	T.	83
21	Paris à Londres	Annonce par É. Daladier de l'envoi d'une note importante à soumettre au gouvernement britannique tendant, à la suite de l'incident de l'*Altmark*, à préciser et à faciliter les modalités de l'intervention alliée prévue en Finlande.	T.	87
21	Paris à Londres	Note française en dix points sur l'intervention alliée en Finlande. Elle souligne l'importance à accorder au besoin de sécurité ressenti par la Suède, dont l'attitude est déterminante pour la réussite de l'initiative alliée, et la nécessité, dans cette perspective, d'occuper les principaux ports norvégiens en exploitant la récente affaire de l'*Altmark*.	T.	88
21	Paris (ambassade de Pologne à Aff. étr.)	Communication d'une note du gouvernement polonais en exil sur la participation polonaise à l'intervention alliée en Finlande.	L.	89

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
26 février	Helsinki à Paris	Selon le ministre de France à Helsinki, la position finlandaise n'est pas claire : tout en jugeant inacceptables les dernières conditions russes en vue de l'ouverture de négociations de paix, les Finlandais tendent à s'informer de l'attitude des États scandinaves, préalable indispensable à toute demande d'assistance aux Alliés. Par ailleurs, ils se sont assurés que l'Allemagne ne désirait pas intervenir comme médiateur dans le conflit qui les oppose à Moscou.	T.	96
26	Paris à Londres	Le gouvernement français a décidé d'émettre un emprunt pour financer l'achat de matériel de guerre pour la Finlande. Il serait souhaitable que l'opération fût franco-britannique.	T.	97
27	Londres à Paris	Alors que la France, soucieuse d'agir en faveur de la Finlande, souhaiterait une position ferme de l'Angleterre sur la question de l'utilisation des eaux territoriales norvégiennes, Londres tergiverse, craignant notamment d'affaiblir sa position navale.	T.	99
27	Paris à Londres	Représentations à faire au cabinet britannique sur le caractère extrêmement urgent de l'assistance à apporter à la Finlande, sous peine de voir céder sous peu sa volonté de résistance.	T.	100
28	Paris à Londres	Daladier se félicite du refus opposé par le cabinet britannique à la proposition du gouvernement soviétique de s'associer à son offensive de paix auprès de la Finlande. Les Alliés doivent y trouver un encouragement à persévérer dans leur intention de prêter assistance à Helsinki.	T.	103
29	Paris à Helsinki	Helsinki ayant présenté la veille une demande officielle d'aide aux Alliés, lui répondre qu'un corps expéditionnaire de 50 000 hommes lui sera acheminé dans les plus brefs délais. Daladier compte sur le représentant de la France pour affermir la résolution du gouvernement finlandais. Sa capitulation représenterait un succès capital pour les Germano-Soviétiques.	T.	105

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
29 février	Paris à Londres	L'ambassadeur C. Corbin doit presser le cabinet britannique de faire droit, le plus vite possible, à la demande d'assistance finlandaise, en hâtant l'acheminement du contingent prévu. De plus, l'envoi immédiat de nouvelles formations de bombardiers et la dissipation du malentendu qui semble exister à Helsinki sur la taille du corps expéditionnaire allié seraient de nature à soutenir le moral défaillant des autorités finlandaises.	T.	106
29	Paris à Londres	Le malentendu existant à Helsinki sur l'ampleur de l'assistance à attendre des Alliés se confirme. Il convient donc que Londres et Paris, via leurs représentants à Helsinki, effectuent une démarche parallèle auprès du gouvernement finlandais pour dissiper le malentendu avant qu'il ne prenne des décisions définitives.	T.	107
1er mars	Paris	Important échange téléphonique entre l'ambassadeur C. Corbin et É. Daladier au sujet de l'attitude britannique envers la Finlande. Tout en se déclarant prêt à venir au secours de la Finlande quitte à forcer la main de la Norvège et de la Suède pour en obtenir le droit de passage, lord Halifax ne se montre pas convaincu de la détermination finlandaise à demander cette aide. Si rien n'est fait, conclut É. Daladier, il donnera sa démission.	M.	110
1er	Paris (dir. pol.)	Les autorités finlandaises devront donner leur réponse au gouvernement russe le 2 mars à 10 heures. Le délai doit leur permettre de recevoir de Paris la réponse aux conditions posées par le maréchal Mannerheim pour qu'il poursuive la lutte.	N.	111
3	Stockholm à Paris	Refus du gouvernement suédois d'autoriser le passage du corps expéditionnaire allié vers la Finlande.	T.	115
3	Paris	Nervosité des autorités finlandaises, qui se sont abstenues jusqu'ici de donner leur réponse aux Soviétiques, devant les divergences qui se manifestent entre Londres et Paris à propos de l'aide à lui apporter.	N.	116

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
4 mars	Oslo à Paris	Après la Suède, et aux motifs analogues de sa neutralité et de son refus de devenir un champ de bataille entre les grandes puissances, la Norvège exclut d'autoriser le passage du corps expéditionnaire allié sur son territoire.	T.	117
4	Paris à Londres	Malgré le refus suédois et norvégien d'accorder le libre passage aux troupes alliées, le gouvernement français continue de tenir pour indispensable l'action conjointe prévue en Scandinavie et estime qu'il faut passer outre au veto de Stockholm et d'Oslo, tout en faisant le maximum pour les ménager. C. Corbin est chargé d'obtenir l'assentiment de Londres à une action dont dépend l'issue de la guerre.	T.	118
7	Londres à Paris	Fléchissement de la volonté des dirigeants finlandais à poursuivre la lutte, d'autant que les Suédois s'emploieraient à miner leur confiance dans une aide effective des Alliés.	T.	124
7	Washington à Paris	Tour d'horizon entre R. de Saint-Quentin, ambassadeur de France, et le secrétaire d'État américain, Cordell Hull, sur les affaires franco-américaines, l'Extrême-Orient et les négociations finlando-soviétiques en cours. Si le gouvernement finlandais choisit la résistance, déclare l'Ambassadeur, le concours allié lui sera acquis.	T.	125
9	Paris à Londres	Contrairement à E. Halifax, É. Daladier estime qu'une résistance passive des gouvernements suédois et norvégien au passage des contingents alliés vers la Finlande ne doit pas remettre en cause l'opération. En cas d'appel finlandais, les Alliés ont le devoir moral d'honorer leurs engagements. Il va également de leur intérêt d'occuper les ports norvégiens, même s'ils s'y trouvent provisoirement enfermés, puisqu'ils y gagneraient la maîtrise de la mer du Nord.	T.	130
9	Paris à Londres	É. Daladier presse l'ambassadeur C. Corbin de représenter aux autorités britanniques combien leurs dernières communications à Helsinki – sur l'impossibilité d'intervenir en cas de résistance passive des Suédois et des Norvégiens, les délais supplémentaires pour l'envoi d'équipages pour les avions – étaient de nature à pousser les Finlandais à la capitulation. Il insiste pour qu'elles soient rectifiées, voire annulées.	T.	131

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
11 mars	Paris à Helsinki	Décision du gouvernement français de répondre immédiatement à l'appel finlandais sans subordonner son action à l'attitude de Stockholm et d'Oslo.	T.	133
12	Paris à Londres	Ferme mise en garde de Paris à Londres contre la démarche prescrite par le Foreign Office à Stockholm et Oslo dont le refus renouvelé d'accepter le passage des contingents alliés par leurs territoires ne peut qu'encourager les éléments finlandais favorables à la capitulation.	T.	135
12	Helsinki à Paris	Au Grand Quartier général finlandais le moral est au plus bas. Peu confiant dans l'aide alliée, découragé par le récent allongement du front et l'absence de réserves, le haut commandement est prêt à poser les armes si les conditions russes se révèlent acceptables.	T.	137
13	Paris (dir. pol.)	Le cessez-le-feu conclu entre la Finlande et l'URSS offrirait à Helsinki, selon la légation de Finlande à Paris, un simple répit qui lui permettrait de réorganiser sa défense. Dans cette perspective, le haut commandement finlandais souhaiterait conserver le matériel déjà livré par les Alliés et continuer de recevoir les livraisons prévues.	N.	141
21	Paris (dir. pol.)	En dépit de la fin de la guerre entre l'URSS et la Finlande, les autorités militaires finlandaises escomptent une reprise des hostilités et demandent, en conséquence, aux Alliés de leur maintenir leur aide militaire. Non seulement la France a accepté, mais elle presse l'Angleterre de faire de même et encourage la SDN à continuer d'assurer la coordination de l'aide internationale vers la Finlande.	N.	158

C. LES TENSIONS ENTRE LES ALLIÉS ET MOSCOU

1940				
1er janvier	Moscou à Paris	L'ambassadeur Naggiar rend compte d'un échange acerbe entre Molotov et l'ambassadeur de Grande-Bretagne sur la SDN, la Finlande et la Turquie.	T.	1
2	Moscou à Paris	L'ambassadeur Naggiar tire de l'exemple finlandais la conviction qu'une politique de fermeté pourrait tenir l'URSS à l'écart de la Bessarabie.	T.	2

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
2 janvier	Paris à Rome	Mise au point de É. Daladier sur l'attitude de la France et de la Grande-Bretagne à l'égard de l'URSS, alliée virtuelle de l'Allemagne ; s'il n'est pas question de la ménager, il n'y a pas d'intérêt non plus à prendre l'initiative d'une rupture.	T.	3
10	Moscou à Paris	Depuis le 25 août 1939, un fossé de plus en plus profond sépare les autorités soviétiques des représentants de l'Angleterre et de la France à Moscou, isolés et paralysés dans leur action.	T.	19
12	Moscou à Paris	Les déboires soviétiques en Finlande se soldent par une série de destitutions et une campagne anti-britannique en URSS.	T.	21
15	Moscou à Paris	L'ambassadeur Naggiar, tout en se réjouissant de voir les Alliés considérer désormais l'URSS comme l'alliée virtuelle du Reich, estime qu'il serait de leur intérêt bien compris de ne pas abandonner à l'URSS le choix du moment de la rupture et de l'anticiper par certaines mesures pratiques.	T.	32
21	Moscou à Paris	Les Alliés ne doivent pas entretenir l'illusion de pouvoir obtenir d'une URSS affaiblie par ses difficultés en Finlande le retournement qu'ils escomptaient en 1939 d'une Russie qui se croyait encore forte.	T.	41
26	Moscou à Paris	É. Naggiar met à nouveau Paris en garde contre une éventuelle campagne soviétique faisant miroiter la possibilité d'un renversement d'alliance : affaibli par la campagne de Finlande, Moscou est passé vis-à-vis de Berlin d'une position d'arbitre à celle d'un subordonné, ce qui exclut toute rupture avec le Reich.	T.	49
29	Paris à Moscou	Le gouvernement français ne nourrit aucune illusion au chapitre de l'URSS ; les Alliés jugent néanmoins toujours de leur intérêt de s'abstenir de prendre l'initiative d'une rupture, tout en aidant la Finlande de leur mieux.	T.	52
30	Moscou à Paris	Les mentions de *L'Humanité* clandestine dans la presse soviétique attestent des liens étroits entre l'URSS et le communisme français qui sert les intérêts communs de Moscou et de Berlin. Il serait bon de connaître la manière dont transitent les fonds russes qui alimentent la campagne communiste en France.	T.	55

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
1er février	Moscou à Paris	Soulignant le danger d'un renforcement de l'espionnage soviétique en France, l'ambassadeur Naggiar recommande de refuser l'admission de deux représentants supplémentaires de l'agence Tass à Paris.	T.	57
2	Rome à Paris	De source sûre, il est revenu à A. François-Poncet que le temps ne travaille pas pour les Alliés étant donné l'étroitesse des rapports germano-soviétiques et la politique de constitution de stocks d'approvisionnements menée par le Reich en provenance de Roumanie, et bientôt d'URSS, dont il aurait entrepris d'exploiter méthodiquement les ressources.	T.	61
2	Moscou à Paris	É. Naggiar reste d'avis qu'il ne convient pas que les Alliés laissent à l'URSS le choix du moment de la rupture, car le Reich ne désire plus cette rupture, de crainte de voir affaiblis par contrecoup son potentiel de guerre et le moral de sa population. Par ailleurs cette rupture permettrait de juguler l'action subversive de la Russie dans les pays démocratiques, et de mettre un terme aux facilités faites par l'URSS au Reich pour contourner le blocus.	T.	63
2 mars	Paris (présidence du Conseil à Défense et Guerre)	Selon des informations de Moscou, les Soviétiques développent rapidement leurs moyens de communication et de transport pour faciliter le ravitaillement de l'Allemagne.	D.	113
16	Paris à Moscou	Le gouvernement français demande le rappel de J. Souritz, ambassadeur de l'URSS à Paris.	T.	148
20	Paris (ss-dir. Europe)	État des relations entre Paris et Moscou. Poussée par diverses considérations, dont le souci de temporisation marqué par Londres et Ankara, la France n'a pas rompu ses relations avec l'URSS, mais pratique une politique de fermeté qui a trouvé un nouvelle illustration dans la récente demande de rappel de l'ambassadeur de l'URSS à Paris.	N.	154
26	Paris (ss-dir. Europe)	Comment doit se comporter la France à l'égard de l'URSS ? Pour l'heure, il importe surtout aux Alliés d'empêcher l'URSS de former une brèche dans le blocus de l'Allemagne. L'armée présente en Orient et la menace qu'elle fait peser sur le Caucase sont des atouts susceptibles de neutraliser Moscou.	N.	172

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
D. LES LEÇONS DE LA DÉFAITE FINLANDAISE				
1940				
14 mars	Paris à Londres	Après la capitulation finlandaise, É. Daladier estime plus que jamais nécessaire une action alliée. Stratégiquement, il est toujours indispensable de prendre le contrôle des eaux territoriales norvégiennes, voire d'occuper des points d'appui terrestres. Moralement, cette opération rétablirait la position de Paris et de Londres, affaiblie devant les opinions française, anglaise et mondiale.	T.	142
17	Paris à Berne	Éléments de la mise au point d'É. Daladier que les agents en poste en Suisse sont invités à répandre autour d'eux pour combattre l'exploitation faite par la propagande de Berlin et de Moscou du dénouement de l'affaire finlandaise.	T.	149
18	Paris	L'échec subi par les Alliés en Finlande conduit à envisager des réformes dans les méthodes de conduite de la guerre pour imposer à l'action alliée les principes indispensables de rapidité, de surprise et de secret.	N.	151
21	Ottawa à Paris	Commentaires raisonnables de la presse canadienne sur la fin du conflit russo-finlandais : sympathie et admiration pour la résistance du peuple finlandais, peu de critiques à l'égard des Alliés, compassion pour la Suède et la Norvège, appelées sans doute à devoir bientôt lutter pour leur propre existence.	D.	156
25	Paris (dir. pol. adj[t])	Élaboration d'une déclaration commune par laquelle la France et l'Angleterre s'engageraient à ne pas conclure de paix séparée.	N.	168
25	Paris (dir. pol. à ambassade d'Angleterre	Après le dénouement finlandais, les Alliés doivent reprendre l'initiative, réformer leurs méthodes de collaboration, réexaminer leurs obligations à l'égard de certains pays neutres et prendre des initiatives stratégiques hardies en Norvège, dans le Caucase et en mer Noire, au risque d'une rupture avec l'URSS.	N.	169
30	Moscou à Paris	Selon J. Payart, les derniers propos de Molotov laissent entrevoir que l'URSS, satisfaite après la guerre de Finlande, désire s'installer à l'égard de l'Allemagne dans une position de repli politique, tout en maintenant avec elle sa solidarité économique.	T.	179

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
1er avril	Moscou à Paris	Constitution, à but de propagande en direction de l'opinion finlandaise, de l'ancienne République autonome de Carélie, augmentée des territoires cédés par la Finlande, en République soviétique socialiste fédérée carélo-finnoise.	D.	183
8	Bucarest à Paris	Sentiment de l'ambassadeur des États-Unis à Moscou, de passage à Bucarest, sur la situation de l'URSS : le régime est solide et son désir arrêté est de demeurer en dehors du conflit actuel.	D.	189
9	Paris (Aff. étr. à Comité secret)	Exposé de politique extérieure destiné au Comité secret, au lendemain du conflit russo-finlandais. D'accord pour ne pas activer le front occidental, Paris et Londres sont résolus à couper le ravitaillement du Reich en fer et en pétrole par des opérations militaires qui mettent néanmoins en cause les relations avec la Turquie, les pays balkaniques, l'URSS et l'Italie.	N.	194
12	Moscou (Att. militaire) à Paris (Défense et Guerre)	Après le discours du 29 mars de Molotov devant le Soviet suprême, le général Palasse, l'attaché militaire à Moscou, analyse la politique soviétique comme surtout dominée par le sentiment de la faiblesse de l'URSS et sa crainte d'être attaquée. La menace de l'Allemagne, plus présente que jamais depuis ses succès en Scandinavie, la présence de troupes alliées au Moyen-Orient la poussent en fait à ménager les Alliés, tant que l'Allemagne ne lui fera pas miroiter de nouvelles acquisitions territoriales.	D.	205
4 mai	Helsinki à Paris	L'entente règne, semble-t-il, entre l'Allemagne et la Russie pour laisser la Suède, devenue incapable de résister aux pressions économiques du Reich, se maintenir dans la neutralité : de même, la Finlande ne ferait plus obstacle à une action allemande sur les îles d'Aland.	T.	254

Voir aussi à la rubrique II. – L'affrontement entre les Alliés et le Reich en Scandinavie.

II. – L'AFFRONTEMENT ENTRE LES ALLIÉS ET LE REICH EN SCANDINAVIE

A. LA NORVÈGE ET LA SUÈDE CONTRE UNE INTERVENTION PRÉVENTIVE ALLIÉE

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
3 janvier	Londres à Paris	Communication par C. Corbin de l'aide-mémoire britannique destiné à Oslo relatif à des opérations britanniques éventuelles contre des bâtiments allemands se trouvant dans les eaux territoriales norvégiennes.	T.	7
11	Londres à Paris	Marcus Wallenberg, envoyé de Stockholm auprès du Cabinet de guerre britannique, estime que le blocus de Narvik provoquerait la rupture entre la Suède et l'Allemagne, ce qui n'empêcherait pas cette dernière de poursuivre la guerre et faciliterait la tâche de la Russie face à la Finlande.	T.	20
16	Paris (Grand QG à Défense et Guerre)	Notes de l'Amirauté et de l'État-Major général examinant l'hypothèse du déclenchement d'une intervention interalliée en Scandinavie.	N.	33
1er février	Oslo à Paris	Indignation de la presse norvégienne devant l'impéritie du gouvernement d'Oslo qui n'a pas constitué les stocks nécessaires de combustibles, ni veillé à faire progresser l'organisation de la défense passive, l'établissement d'un plan d'évacuation pour la capitale et l'instruction militaire volontaire de la jeunesse.	D.	58
14	Stockholm à Paris	Les Scandinaves font les plus grandes réserves sur les projets alliés d'opérations navales dans les eaux norvégiennes et de débarquement à Petsamo ou à Narvik.	D.	80
16 mars	Oslo à Paris	En dépit de sa neutralité, Oslo envisage, étant donné les circonstances, de nouer une alliance défensive avec Stockholm et Helsinki. De toutes façons, H. Koht, ministre des Affaires étrangères de Norvège, estime que Berlin ne sera pas disposé à laisser libre cours à l'ingérence de Moscou en Finlande et en Scandinavie.	T.	147

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
26 mars	Paris (dir. pol.)	Avantages et inconvénients comparés des deux formes que pourrait prendre une opération armée en Norvège : intervention seulement maritime et aérienne dans les eaux territoriales ; intervention maritime et aérienne dans les eaux territoriales assortie de l'installation d'une base terrestre.	N.	171
5 avril	Stockholm (ambassade de France à gouvernement suédois)	Communication par la France à Stockholm de ce qu'elle considère désormais comme ses besoins et ses intérêts vitaux, qu'elle défendra quels que soient les impératifs de la neutralité de la Suède.	N.	186
6	Oslo à Paris	H. Koht, ministre des Affaires étrangères de Norvège, a réagi à la démarche des Alliés en réaffirmant la volonté de son pays d'observer une neutralité absolue et en récusant leurs accusations sur son incapacité à défendre son espace maritime et aérien.	T.	187
8	Paris à tous les postes	Décision alliée d'interdire aux navires ennemis les eaux territoriales norvégiennes. Puisque les Allemands n'hésitent pas à violer les droits des Neutres pour mieux les atteindre, Paris et Londres sont en droit de réagir.	T.	188
B. LE FER SUÉDOIS, LA RUÉE ALLEMANDE EN NORVÈGE ET AU DANEMARK ET L'ÉCHEC DE LA RÉPLIQUE DES ALLIÉS				
1940				
27 mars	Londres à Paris	Réponse anglaise à l'aide-mémoire français du 25 mars : certes il importe de réaffirmer l'autorité des Alliés et de mettre un terme à la pusillanimité des Neutres par une action d'éclat. Mais Londres voit de sérieuses objections aux opérations suggérées par la France et souhaite que soit examinée plutôt la question de la pose de mines fluviales en Allemagne. En outre, le gouvernement britannique est partisan d'adresser une notification ferme à la Norvège et à la Suède sur ce que les Alliés tiennent pour être leurs intérêts et leurs besoins vitaux.	A.M.	175
9 avril	Paris	Résumé des événements s'étant déroulés en Scandinavie entre le 28 mars et le 8 avril, en particulier l'invasion allemande au Danemark et en Norvège.	N.	192

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940 9 avril	Paris (présidence du Conseil)	Projet de déclaration de Paul Reynaud à la Chambre pour expliquer l'intervention des Alliés dans les eaux territoriales norvégiennes : la sauvegarde de leurs intérêts vitaux leur impose de mettre un terme à l'abus systématique fait par l'Allemagne de la neutralité scandinave.	N.	192bis
10	Paris à Stockholm	Paul Reynaud souligne auprès du gouvernement suédois la promptitude de l'assistance consentie par les Alliés à la Norvège agressée par le Reich, et le presse de prendre ses dispositions, en liaison avec Paris et Londres, pour parer à la menace qui, à coup sûr, pèse aussi sur la Suède.	T.	195
10	Londres à Paris	Selon le secrétaire général des Affaires étrangères suédois, son gouvernement s'attend à une offensive allemande imminente et a dû commencer à mobiliser. Il pourrait consentir, le cas échéant, à appuyer les opérations alliées sur la côte occidentale de la Norvège.	T.	196
10	Stockholm à Paris	Évacuation de la légation de France à Oslo devant l'approche des troupes allemandes vers la frontière suédoise.	T.	198
10	Paris	Instructions délivrées à R. Coulondre, chargé d'arrêter avec le gouvernement suédois les mesures à prendre de concert avec les Alliés pour protéger ses mines de fer.	N.	199
11	Paris à tous les postes	Argumentaire pour contrer la propagande de l'Allemagne qui présente son agression contre le Danemark et la Norvège comme une réplique à la pose par les Alliés de mines dans les eaux norvégiennes et une mesure visant à prévenir une prochaine occupation de ces deux pays par les Alliés.	T.	200
11	Londres à Paris	Concertation à Londres entre l'ambassadeur C. Corbin, R. Coulondre, le général Mittelhauser et les autorités britanniques pour préparer la prochaine mission franco-britannique en Suède.	T.	201
13	Paris (ss-dir. Europe)	Portrait de Vidkun Quisling, l'homme des Allemands en Norvège.	N.	207

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
17 avril	Paris (Cabinet du ministre)	Compte rendu par R. Coulondre des résultats de la mission franco-anglaise en Suède : établissement de contacts positifs avec C. Gunther, ministre des Affaires étrangères, et le roi Gustave V ; nécessité d'occuper Trondheim au plus vite pour en faire le centre nerveux d'une résistance norvégienne en perdition, cette initiative ayant au surplus des chances de pousser la Suède à se ranger aux côtés des Alliés.	N.	213
18	Paris à Londres	Prenant appui sur le rapport de R. Coulondre sur la mission franco-anglaise en Suède, Paul Reynaud plaide auprès de N. Chamberlain pour une action alliée rapide sur Trondheim en Norvège.	T.	215
18	Paris à Londres	Paul Reynaud, soulignant l'importance cardinale de la bataille du fer qui se livre en Scandinavie et, dans ce cadre, celle d'un débarquement allié à Trondheim dans les plus brefs délais, requiert auprès de N. Chamberlain des troupes et des capacités de transport. Mesures qui pourraient être mises à l'ordre du jour d'une prochaine réunion franco-britannique.	L.	216
27	Molde à Paris	Revers alliés dans les opérations menées en Norvège. Il serait urgent de reprendre l'initiative en s'emparant de Trondheim.	D.	237
30	Paris (dir. pol.)	Représentations du président du Storting norvégien, réfugié à Stockholm, au gouvernement britannique. Lui reprochant son engagement insuffisant en Norvège, il le rend responsable d'un éventuel effondrement définitif de la résistance norvégienne.	N.	243
1er mai	Paris à Londres	Paul Reynaud adjure les autorités britanniques de bien vouloir reconsidérer l'ordre de retraite britannique des régions de Trondheim et Namsos en Norvège.	T.	246
1er	Norvège à Paris	Rapport du ministre de France à Oslo sur l'évacuation des troupes britanniques du « front Sud », imposée par la supériorité aérienne allemande, et le désarroi des autorités norvégiennes.	D.	248
6	Tromsö à Paris	Réfugié dans la région de Tromsö, le ministre de France à Oslo plaide pour que soit tenue à tout prix une parcelle du sol norvégien, sous peine de perdre totalement la considération des Neutres.	D.	258

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940 10 mai	Paris (Amirauté à présidence du Conseil)	Ensemble de notes établies par l'amiral Darlan à la demande de Paul Reynaud sur les opérations de Scandinavie, et suggestion pour une meilleure conduite de la guerre par les Alliés.	L.	272

Voir aussi à la rubrique I. – La guerre soviéto-finlandaise et ses conséquences.

III. – LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE JUSQU'AU 10 MAI 1940

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
A. L'ITALIE				
1. Inquiétudes à propos des intentions italiennes				
1940 2 janvier	Rome à Paris	Empli de griefs contre le Reich, mais toujours plein d'antipathie pour la France et la Grande-Bretagne, le *Duce* demeure pour l'avenir un « élément problématique ».	T.	5
6	Rome à Paris	Échanges de vues entre Rome et Berlin au sujet d'une éventuelle extension du conflit – nullement souhaitée par Rome – aux États scandinaves si ceux-ci consentaient à l'établissement d'un contrôle franco-britannique sur leurs ports. Rassuré sur la volonté allemande de rester en dehors de l'affaire finlandaise, Rome aurait assuré Berlin que le maintien de la paix dans les Balkans était le seul objectif des entretiens italo-hongrois.	T.	11
12	Rome à Paris	L'Allemagne chercherait à convaincre Mussolini d'entrer en guerre à ses côtés au printemps.	T.	26
18	Rome à Paris	La réaffirmation solennelle des grands principes du fascisme par E. Muti, secrétaire général du Parti, ne semble pas annoncer un changement de cap prochain de l'Italie.	T.	38

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940 19 janvier	Rome à Paris	Après que les relations italo-allemandes ont traversé des moments difficiles, Rome semble rentrer dans le rang, adressant aux Alliés, par l'intermédiaire de la déclaration de E. Muti, une fin de non recevoir publique à leur tentative pour l'attirer dans leur camp.	T.	39
22	Rome à Paris	Même si, à l'instar de R. Massigli, A. François-Poncet juge suspecte l'attitude du *Duce*, il estime que les choix politiques de ce dernier ne sont pas encore arrêtés. Ce serait donc commettre une grave erreur que de le traiter d'ores et déjà comme un adversaire déclaré et de débarquer à Salonique sans la justification des événements ou d'une provocation.	T.	42
26	Rome à Paris	Les sentiments de l'opinion publique et des dirigeants italiens tant à l'égard de la France que de l'Allemagne enferment l'Italie dans une situation fausse.	T.	50
29	Rome à Paris	Les propos échangés le 28 janvier entre le comte Ciano et l'ambassadeur de France, inquiet du déchaînement de la presse italienne contre les Alliés, n'ont pas rassuré ce dernier sur les sentiments du *Duce*.	T.	53
2 février	Rome à Paris	Les attaques constantes contre les démocraties, comme la recrudescence de germanophilie dans la presse italienne, sont le reflet des humeurs actuelles de B. Mussolini : hargne contre les Alliés et sentiment d'avoir à ménager l'Allemagne, mais sans intention d'en revenir à une action plus étroitement concertée avec elle.	T.	62
9	Rome à Paris	L'attitude officielle de plus en plus nettement germanophile de l'Italie s'expliquerait, selon l'ambassadeur François-Poncet, par l'obtention par Mussolini de satisfactions notables sur la question du Haut-Adige et l'assurance que l'Allemagne ne se porterait pas au secours de Moscou en Finlande ni ne pénétrerait en Roumanie. Peut-être même caresse-t-il l'espoir d'un changement en Russie qui modifierait la nature de l'alliance entre Berlin et Moscou.	T.	70
9	Rome à Paris	Une certaine fermentation se manifeste dans les milieux dirigeants italiens, du fait qu'à l'approche du printemps, chacun voit venir le moment où l'Italie devra choisir son camp.	T.	71

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
16 février	Londres à Paris	Sans faire fond davantage que par le passé sur Mussolini, le Foreign Office ne partage pas les vues d'A. François-Poncet sur un changement d'attitude de l'Italie à l'égard des Alliés. Pour Rome, l'issue la plus favorable de la guerre demeure la conclusion d'une paix de compromis.	T.	81
16	Rome à Paris	Le refus indigné opposé par Mussolini aux Anglais qui lui proposaient de lui fournir le charbon qui lui est nécessaire est un nouveau signe du revirement manifeste imprimé par le *Duce* à la politique italienne vers un rapprochement avec le Reich.	T.	82
23	Rome à Paris	De nouveaux renseignements tendent à montrer que le *Duce*, de plus en plus exaspéré par la position de non-belligérance de l'Italie, cherche le moyen de provoquer une paix brusquée. À cet égard, l'époque de Pâques s'annonce critique.	T.	91
23	Rome à Paris	L'ambassadeur François-Poncet constate, à quelques nuances près, l'identité de ses vues avec celles du Foreign Office : profondément hostile aux Alliés, Mussolini est toujours susceptible de leur jouer un mauvais tour pour peu que l'occasion se présente.	T.	92
26	Paris (ss-dir. Europe)	Une nette dégradation est intervenue depuis six semaines dans les rapports entre l'Italie et les Alliés. Néanmoins offrir au *Duce*, comme le voudrait A. François-Poncet, l'ouverture d'une conversation sur les revendications italiennes en Tunisie, à Djibouti et en Somalie française, serait un aveu de faiblesse contre-productif.	N.	98
8 mars	Rome à Paris	Le comte Ciano, qui soutient toujours que l'Italie n'a pas changé d'attitude, cherche-t-il à tromper Paris et Londres ? L'ambassadeur A. François-Poncet mise plutôt sur sa sincérité et sur ses efforts pour retenir Mussolini sur la pente d'un engagement entier aux côtés de l'Allemagne, perspective qui continue de créer le désarroi dans la majorité de la nation italienne.	T.	128

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940 11 mars	Rome à Paris	Spéculations autour de la visite de J. von Ribbentrop à Rome et au Vatican. Son but probable est de pousser B. Mussolini à se ranger résolument aux côtés du Reich et d'engager une démarche de réconciliation avec le Saint-Siège pour complaire au *Duce*. J. von Ribbentrop aurait fait ressortir par ailleurs combien la conclusion de la paix russo-finlandaise serait souhaitable : elle épargnerait à la Finlande d'être écrasée, à la Scandinavie d'être entraînée dans la guerre, et elle favoriserait l'entente entre Rome et Berlin.	T.	132
12	Rome à Paris	Le séjour de J. von Ribbentrop à Rome n'aurait pas eu, du point de vue allemand, le succès escompté. Mussolini lui aurait seulement renouvelé son appui moral mais dans le cadre existant. La presse française doit cependant se garder de crier victoire. La logique voulait du reste que Mussolini, fidèle à sa politique de bascule, esquisse un geste en direction des Alliés.	T.	136
13	Rome à Paris	Indications fournies par le comte Ciano sur la récente visite de J. von Ribbentrop à Rome. Von Ribbentrop n'aurait exercé aucune pression pour que l'Italie prenne part à la guerre, annoncée comme prochaine, aux côtés du Reich ; il se serait réjoui de la prochaine conclusion de la paix entre la Finlande et la Russie et aurait annoncé des livraisons régulières de charbon à l'Italie. Le comte Ciano a répété que le *Duce* restait fidèle à la politique suivie jusqu'ici.	T.	139
13	Rome à Paris	A. François-Poncet est en mesure de dresser le bilan de la visite de J. von Ribbentrop à Rome. Celui-ci a promis du charbon, souligné que la paix russo-finlandaise ferait disparaître sous peu un obstacle au rapprochement auquel l'Italie aurait intérêt à souscrire dans la perspective annoncée d'un triomphe militaire de l'Allemagne. Là-dessus l'Italie ne s'en serait pas laissé compter.	T.	140
15	Rome à Paris	Retour d'André François-Poncet sur la récente visite du ministre des Affaires étrangères du Reich, Joachim von Ribbentrop, à Rome, à la lumière du règlement russo-finlandais. Sa conviction est que, sauf ruse machiavélique, cette visite n'a pas fondamentalement modifié l'attitude italienne, toute d'expectative.	T.	145

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
15 mars	Rome Saint-Siège à Paris	Contrairement à son collègue américain, Myron Taylor, et au Pape lui-même, l'ambassadeur Charles-Roux pense, comme A. François-Poncet, que le gouvernement italien n'est pas d'ores et déjà décidé à faire cause commune avec le Reich et à mettre fin à son état de non-belligérance.	T.	146
29 avril	Tunis à Paris	Renforcement des sentiments anti-italiens, des mesures de défense militaire et navale, et de surveillance de la communauté italienne en Tunisie.	T.	238

2. La rencontre du Brenner (18 mars 1940) : un tournant dans la non belligérance ?

1940				
19 mars	Rome à Paris	Premières informations sur la rencontre de Hitler et de Mussolini au col du Brenner : la conversation, très cordiale, aurait porté sur la mission de Sumner Welles, les Balkans et les rapports avec la Russie. Quant à la participation de l'Italie à la guerre, elle ne serait toujours pas à l'ordre du jour.	T.	152
20	Rome à Paris	À en croire le comte Ciano, la rencontre du Brenner, toute naturelle entre deux chefs de gouvernement alliés qui ne s'étaient pas rencontrés depuis 18 mois, n'aurait rien changé entre les deux pays : maintien de l'Axe, mais aussi de la non-belligérance italienne.	T.	153
22	Rome à Paris	Spéculations de François-Poncet sur la rencontre de Hitler et Mussolini au Brenner. Loin, selon lui, d'avoir été le cadre de préparation d'une initiative de paix concertée, elle a permis de retremper le pacte d'Acier et d'instruire le *Duce* des plans allemands, sans qu'il lui ait été demandé de sortir de sa non-belligérance. Si l'événement démontre la persistance du problème italien, il faut éviter de traiter Mussolini en ennemi, et montrer souplesse et sang-froid à son égard.	T.	160

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940 25 mars	Rome à Paris	Dans le contexte d'une solidarité germano-italienne réaffirmée, comment se comporter à l'égard de l'Italie ? André François-Poncet préconise de ménager les bonnes dispositions de l'opinion italienne en lui laissant entendre que les Alliés sont toujours désireux d'établir un règlement méditerranéen en accord avec Rome ; il suggère surtout de présenter des propositions concrètes au *Duce*.	T.	166
25	Rome à Paris	Une inquiétante perspective de rapprochement entre l'URSS et l'Italie semble se préciser depuis la rencontre du Brenner. Épaulé par Moscou, Rome serait alors en meilleure position le jour où il lui faudrait sortir de la non-belligérance.	T.	167
27	Rome à Paris	Retour d'A. François-Poncet sur la signification à attacher à la rencontre Hitler-Mussolini au Brenner. Seul le sort des armes sur le front occidental lui semble de nature à décider de l'attitude de Mussolini. Il importe, en attendant, de faire savoir publiquement que les Alliés sont prêts à négocier un règlement méditerranéen qui rende raisonnablement justice aux revendications italiennes.	T.	174
29	Rome à Paris	L'orientation de plus en plus allemande de la politique de Mussolini se confirme. Selon de nombreux avis, le moment serait mal choisi pour engager une négociation franco-italienne, et il ne faut pas écarter l'hypothèse d'un piège tendu par Rome à Paris pour l'amener à se découvrir. Il n'est pas sûr non plus qu'une rupture entre les Alliés et l'URSS empêcherait le rapprochement entre Moscou et Rome.	T.	176
4 avril	Londres à Paris	Le sentiment du Foreign Office concernant la position actuelle de l'Italie rejoint celui d'A. François-Poncet : Mussolini a définitivement choisi le camp de l'Allemagne, et quand il sera décidé à agir, nulle force en Italie ne pourra le retenir. Pour autant, les Alliés devraient, selon lui, conserver leur attitude passée envers l'Italie, et en particulier ne pas chercher à éclaircir le chapitre des revendications italiennes.	T.	184

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
8 avril	Paris (ss-dir. Europe)	Note de synthèse sur l'attitude de l'Italie et celle que les Alliés devraient adopter en retour. Puisque toute offre à Mussolini serait interprétée comme un signe de faiblesse, ils doivent conserver leur position d'attente tout en se concertant sur la conduite à tenir au cas où le *Duce* semblerait prêt à passer à l'action.	N.	190
12	Rome à Paris	Nervosité extrême à Rome après le succès de l'offensive allemande en Scandinavie. Face à un *Duce* qui brûle de jeter l'Italie dans la bataille, que pèsent la prudence de ses collaborateurs et le pacifisme des Italiens ? D'autant qu'il lui est toujours possible d'exploiter les prétextes créés par les Anglais dans les Balkans ou en Adriatique.	T.	203
15	Rome à Paris	Le *Duce* rencontrerait des oppositions à la Cour et dans le haut commandement.	T.	209
16	Berne à Paris	Communication par l'ambassade de Berne d'une étude du professeur Forster sur une prochaine et probable offensive diplomatique germano-italienne de grande envergure dans les Balkans, préalable possible d'une activation par Berlin du front ouest.	D.	212
19	Rome à Paris	Les ardeurs guerrières de Mussolini semblent calmées, mais l'atmosphère en Italie reste lourde et le danger de son entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne est loin d'être écarté.	T.	218
29	Rome à Paris	La fièvre est tombée provisoirement à Rome, mais Mussolini poursuit activement la préparation morale et matérielle du pays à une entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne.	T.	239
2 mai	Rome à Paris	À l'égard de l'Italie, A. François-Poncet préconise de continuer d'adopter une attitude ferme en s'abstenant de fournir à Mussolini le moindre prétexte lui permettant de convaincre les Italiens du bien-fondé d'une entrée en guerre.	T.	251
6	Rome à Paris	Les succès allemands en Norvège n'ont pas suffi à décider Mussolini à jeter l'Italie dans la guerre, mais l'opinion italienne est ébranlée. Raison de plus pour mettre un terme aux commentaires provocateurs de la presse alliée.	T.	256

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
7 mai	Budapest à Paris	Plus que jamais attentives à l'évolution de la politique italienne, les autorités hongroises ne croient pas que l'Italie envisage d'abandonner la non-belligérance. Mais elles ne comptent plus sur son aide en cas de menace allemande ou soviétique, ce qui affermit la position à Budapest des partisans d'une politique plus complaisante à l'égard du Reich.	T.	263

3. TENTATIVES POUR ÉVITER UN REVIREMENT ITALIEN

1940				
20 avril	Rome Saint-Siège à Paris	Projet de démarche pacifique conjointe auprès de Mussolini de la part du Pape et du président Roosevelt.	T.	222
22	Rome Saint-Siège à Paris	Détails fournis par Myron Taylor, représentant de F. Roosevelt près le Saint-Siège, sur la démarche concertée décidée par le Pape et le président des États-Unis auprès des autorités italiennes afin de les maintenir dans la non-belligérance. Cette initiative est tout à l'honneur du Saint Père.	T.	225
22	Paris (P. Reynaud) à Rome (Mussolini)	Appel de Paul Reynaud à Mussolini pour qu'une rencontre soit organisée entre eux, qui permettrait, peut-être, de combler le fossé séparant leurs deux pays.	L.	226
27	Rome à Paris	Lettre de l'ambassadeur A. François-Poncet à Paul Reynaud commentant le refus, signifié par Mussolini au président du Conseil, de le rencontrer.	L.	236
29	Rome Saint-Siège à Paris	N'ayant connu qu'une exécution partielle, le projet de démarche pacifique concertée entre le Pape et le président Roosevelt n'a pas eu l'impact qui aurait pu être le sien. C'était pourtant une idée judicieuse qui mériterait d'être reprise.	T.	240
2 mai	Washington à Paris	Réponse encourageante de B. Mussolini au président Roosevelt, qui aurait proposé de lui accorder certains avantages économiques si l'Italie restait pacifique.	T.	250
3	Rome à Paris	Alarmante entre le 14 et le 20 avril, l'attitude italienne est entrée dans une phase plus calme. Les récents avertissements américain et britannique n'ont pas été inutiles.	T.	252

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
10 mai	Rome Saint-Siège à Paris	Nouvelles lumières, fournies par Myron Taylor, sur les récentes démarches effectuées par les États-Unis et le Vatican auprès de Mussolini.	T.	271
		B. L'ESPAGNE		
		1. PRÉSERVER LA NEUTRALITÉ ESPAGNOLE		
1940				
26 février	Rabat à Paris	D'un entretien entre le général Noguès et le consul général d'Espagne à Rabat, il ressort que la France devrait accentuer son effort de propagande en Espagne.	T.	95
28	Rabat à Paris	Rencontre entre le général Ascensio, haut-commissaire d'Espagne à Tétouan, et le général Noguès. Il a été surtout question de la guerre : tout en précisant que l'Espagne avait besoin de quelques années de paix, le général espagnol se déclare convaincu que la situation actuelle sur le front occidental ne pourra se prolonger au-delà de deux ou trois mois.	T.	102
21 mars	Paris à Paris	Nécessité urgente de régler les différends franco-espagnols. Il faut, explique l'ambassadeur de France, provoquer une explication franche avec le gouvernement espagnol, confronter une fois pour toutes ses griefs – la question des réfugiés politiques en France – et ceux de la France, et les résoudre dans l'esprit des accords de bon voisinage de février 1939.	N.	157
18 avril	Paris (Cabinet du ministre)	Note de synthèse sur les relations entre la France et l'Espagne franquiste, les difficultés subsistant entre les deux pays et leurs retombées sur l'attitude de l'Espagne dans la guerre.	N.	217
19	Madrid à Paris	Les rumeurs qui circulent de façon insistante en Espagne concernant des préparatifs militaires semblent, pour l'essentiel, avoir été suscitées par l'Allemagne. Ce qui souligne l'activité des Allemands et des Italiens en Espagne et la nécessité pour les Alliés de rester vigilants.	T.	219

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
23 avril	Madrid à Paris	Le colonel Beigbeder, ministre espagnol des Relations extérieures, manifestement sensible à la propagande allemande et à ses insinuations relatives aux mauvaises intentions que les Alliés nourriraient contre l'Espagne, justifie ainsi les mesures militaires récemment prises par son gouvernement. L'ambassade s'emploie à lutter contre ces menées.	T.	229
24	Madrid à Paris	Si la France envisageait de satisfaire les besoins de l'Espagne en céréales, l'ambassadeur est d'avis de soumettre ces livraisons à des conditions susceptibles d'améliorer notablement les relations politiques entre Paris et Madrid.	T.	232
11 mai	Londres à Paris	L'ambassadeur d'Espagne à Londres assure les autorités anglaises du maintien de la neutralité espagnole.	T.	273
		2. LA QUESTION MAROCAINE		
1940				
15 avril	Paris (dir. pol.)	Afin de fixer l'Espagne dans son attitude de neutralité, le maréchal Pétain, ambassadeur de France à Madrid, préconise de liquider rapidement les questions politiques et économiques qui enveniment les rapports bilatéraux. Mais cette démarche pourrait offrir l'occasion au gouvernement espagnol de rouvrir la question marocaine.	N.	210
19	Paris (ss-dir. Afrique-Levant)	Étant donné les différends existant entre l'Espagne et la France au Maroc, il serait imprudent d'engager avec Madrid un examen complet des problèmes en suspens entre les deux pays.	N.	221

Voir aussi aux rubriques IV. – La sécurité des Balkans, V. – L'Amérique et la guerre en Europe et VIII. – Le Saint-Siège, observateur impuissant.

IV. – LA SÉCURITÉ DES BALKANS

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
		A. SPÉCULATIONS SUR LES VISÉES ITALIENNES ET HONGROISES		
1940				
5 janvier	Rome à Paris	Marques d'intérêt suspectes de l'Italie pour la situation intérieure yougoslave, indiquant le réveil de ses appétits pour les rivages de l'Adriatique.	T.	9
9	Rome à Paris	Les conversations italo-hongroises de Venise ont souligné le souci commun de maintenir les Balkans hors de la guerre. La Hongrie accepte d'ajourner ses revendications à l'égard de la Roumanie et de la Yougoslavie, tandis que l'Italie réagirait en cas d'agression soviétique contre la Bessarabie.	T.	16
12	Rome à Paris	André François-Poncet tire le bilan des entretiens italo-hongrois de Venise : Rome cherche à conforter sa non-belligérance par le maintien de la paix dans les Balkans, mais entend aussi affirmer son leadership sur les États de la région, assuré de servir, en l'espèce, les intérêts du Reich.	T.	25
14	Ankara à Paris	Examen de la politique italienne dans les Balkans par l'ambassadeur Massigli et le ministre des Affaires étrangères turc : moins ouvertement révisionniste, l'Italie semble développer une activité subversive en Yougoslavie. Sous des dehors pacifiques, Rome contribue à créer dans la région une situation avantageuse pour le Reich et l'URSS. En resserrant ses contacts dans les Balkans, Paris pourrait sans doute pousser l'Italie à dévoiler son jeu.	T.	30
23	Rome à Paris	On craindrait à Rome que, poussée par son opinion publique, la Hongrie ne soit tentée, avec la connivence de l'Allemagne, de s'allier à la Russie pour s'emparer de la Transylvanie roumaine. Auquel cas, l'Italie serait contrainte d'intervenir, alors même que ses chefs militaires estiment l'Italie incapable de mener une guerre ni avec l'Allemagne, ni contre elle.	T.	44

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
5 février	Rome à Paris	Satisfaction, sincère semble-t-il, des dirigeants italiens devant les résultats de la conférence balkanique, conformes à leurs intérêts dans la zone : maintien de la neutralité des États balkaniques et ajournement du programme révisionniste, mais sans la formation d'un « Bloc » susceptible de représenter une menace.	T.	67
12	Ankara à Paris	Mise au point de R. Massigli sur les opinions que lui prête à tort son collègue A. François-Poncet sur le débarquement allié à Salonique et le jeu concerté entre Italiens et Allemands dans les Balkans.	T.	77
30 mars	Rome à Paris	À Rome, on voit dans les derniers propos de Molotov un refus russe de garantir les frontières roumaines, alors que Mussolini, au Brenner, aurait fait de cette garantie la condition d'un rapprochement entre Rome et Moscou. Reste que le *Duce* ne veut pas davantage d'une intervention alliée dans les Balkans.	T.	178
10 avril	Rome à Paris	La rumeur court, à Rome et au Vatican, d'une prise de gage de l'Italie à Corfou.	T.	197
12	Rome à Paris	L'ambassadeur de France A. François-Poncet, redoute, si le succès allemand en Scandinavie venait à se confirmer, un coup de force italien en Méditerranée à brève échéance, notamment la fermeture de l'Adriatique et l'occupation de Corfou. Il préconise un débarquement armé allié symbolique à Salonique.	T.	204
22	Alger à Paris	De source vaticane, l'Italie s'apprêterait à attaquer la Yougoslavie.	T	224
25	Bucarest à Paris	Inquiétudes de G. Gafenco devant l'envoi par Budapest aux États membres de la Commission internationale du Danube d'une note proposant que tous les États riverains, l'Allemagne comprise, participent à la police du fleuve dans le secteur des Portes de Fer. Bucarest s'apprête à lui opposer « un refus catégorique » et attend, dans cette affaire, un ferme soutien des Alliés.	T.	233
26	Paris à Budapest, Sofia, Belgrade, Bucarest, Ankara	Ferme soutien de la France au refus opposé par Bucarest à la demande de Budapest relative à une réforme du régime international du Danube.	T.	235

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
1er mai	Londres à Paris	Le cabinet britannique hésite sur l'attitude à adopter à l'égard de l'Italie au cas où elle attaquerait la Yougoslavie. Faut-il lui déclarer la guerre ou non ? Quel est l'avis du gouvernement français ?	T.	247
8	Rome à Paris	Bien qu'une action italienne contre la Yougoslavie ne semble pas encore tout à fait à l'ordre du jour, on observe un surcroît d'activisme chez les réfugiés croates en Italie et auprès des musulmans de Bosnie et d'Herzégovine.	T.	264
9	Rome à Paris	Entretien entre sir Percy Lorraine et le comte Ciano qui nie tout fondement aux rumeurs d'agression italienne prochaine dans les Balkans et de mésentente entre lui et le *Duce*. Mussolini est absolument décidé à respecter le pacte d'Acier mais n'entrera pas en guerre sans avertissement. En attendant il faudrait aplanir les difficultés nées du blocus entre Rome et Londres.	T.	266

B. LES MENÉES ALLEMANDES ET SOVIÉTIQUES

1940				
9 janvier	Moscou à Paris	Dans le récent accord commercial signé avec la Bulgarie, l'URSS s'est montrée généreuse en raison des revers subis en Finlande ; mais elle ne renonce pas à l'idée d'en tirer les dividendes politiques, le moment venu.	T.	17
12	Paris (Guerre à Aff. étr.)	Transmission par l'Ambassadeur d'une information selon laquelle une opération germano-soviétique contre la Roumanie serait en cours de préparation.	T.	24
17	Moscou à Paris	Affaiblie par la guerre de Finlande, l'URSS doit composer avec les visées du Reich et de l'Italie dans la zone danubienne et balkanique.	T.	37
20	Bucarest à Paris	La décision, annoncée par Hitler le 6 octobre, de rapatrier tous les Allemands de l'étranger a semé la confusion parmi les Allemands de Roumanie, généralement dévoués au Reich mais attachés à leurs terres. Ces derniers semblent avoir obtenu du *Führer* l'ajournement de leur transfert.	D.	40

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940 26 janvier	Bucarest à Paris	Des renseignements concordants permettent d'affirmer la présence de détachements allemands restreints dans la Galicie occupée par les Soviétiques, à proximité de la frontière roumaine. Cette présence ne pourra manquer de peser sur la politique roumaine, mais le Reich semble seulement désireux de préserver ainsi ses intérêts économiques.	T.	48
11 février	Bucarest à Paris	Les moyens mis en œuvre par les Alliés pour réduire les livraisons de pétrole roumain vers le Reich, efficaces jusque-là, pourraient être très vite remis en cause par des pressions politiques et militaires allemandes sur Bucarest. Il importe donc d'aider la Roumanie à leur résister.	T.	76
7 mars	Belgrade à Paris	Regain d'activité de la politique allemande en Yougoslavie, motivée sans doute par le développement d'un sentiment de plus en plus favorable aux Alliés dans l'opinion publique, surtout serbe, et par le souci d'empêcher la constitution à Salonique d'une base susceptible de menacer l'Italie en Albanie.	T.	126
9	Bucarest à Paris	Pleinement conscient de la menace allemande, le gouvernement roumain doit éviter toute parole ou geste susceptible de passer pour favorable aux Alliés. Cet impératif, selon G. Gafenco, explique la prudence des propos prononcés par le Roi à l'ouverture du Parlement.	T.	129
15	Bucarest à Paris	Les mesures d'apaisement décidées par le gouvernement Tataresco à l'égard des membres emprisonnés de la Garde de Fer représentent bien, en politique intérieure, un revirement. Mais, selon G. Gafenco, elles n'annonceraient en rien une volte-face de son pays sur la question de la guerre. Reste que la Garde de Fer retrouve sa capacité de propagande.	T.	144
31	Bucarest à Paris	Vives inquiétudes en Roumanie après le discours de Molotov : la question de la Bessarabie est en effet posée.	T.	180
Après le 17 avril	Bucarest à Paris	Situation périlleuse de la Roumanie placée sous les menaces, éventuellement conjuguées, de l'Allemagne et de la Russie. S'il s'avère que l'armée de Syrie ne dispose pas des moyens suffisants pour l'aider, les Alliés devraient sans doute admettre une « politique de prudence » de Bucarest à l'égard du Reich.	N.	244

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
C. RENFORCER LE DISPOSITIF ALLIÉ ET L'ENTENTE BALKANIQUE				
1940				
17 janvier	Ankara à Paris	Satisfaction de N. Menemendjoglu de retour d'un voyage de deux mois à Paris et à Sofia où il a obtenu des assurances de non-agression contre ses voisins balkaniques, de résistance en cas d'attaque allemande, soviétique ou italienne, et l'engagement alors de consulter Ankara.	T.	35
23	Londres à Paris	Soucieux de la neutralité des Balkans, le Foreign Office se montre satisfait des dernières conversations turco-bulgares, première étape peut-être d'un rapprochement entre Sofia et Ankara et début, peut-on espérer, d'une détente entre la Bulgarie et ses voisins, à commencer par la Roumanie. D'où le désir de Londres de ne pas pousser trop loin les conversations d'états-majors prévues au Conseil suprême interallié.	T.	43
25	Ankara à Paris	Ankara redoute que, sous prétexte d'une éventuelle action de l'URSS pour s'emparer de la Bessarabie, Bucarest ne se prête à de dangereuses combinaisons germano-italiennes. R. Massigli en profite pour recommander aux Turcs, à la faveur de la prochaine conférence de l'Entente balkanique, de renforcer la solidarité balkanique face à tout danger extérieur.	T.	45
28	Bucarest à Paris	Les efforts menés par la Roumanie et la Hongrie pour détendre leurs rapports pourraient souffrir des exigences de la minorité hongroise de Transylvanie à propos de la future loi des minorités en Roumanie.	D.	51
30	Ankara à Paris	Impressions favorables de R. Massigli au terme d'un séjour du général Weygand à Ankara, au cours duquel il a rencontré les chefs de l'armée et le président Inönü.	T.	54
Janvier	Beyrouth (Cdt en chef du TOMO) à Paris	Sûr du bien-fondé sur les plans moral et stratégique d'une intervention alliée dans les Balkans, le général Weygand souligne la nécessité de la préparer diplomatiquement, de la lancer à temps et avec des forces suffisantes.	N.	56
2 février	Belgrade à Paris	Entretien entre le ministre Brugère et C. Saradjoglu à Belgrade avant l'ouverture de la conférence de l'Entente balkanique. L'attitude de la Turquie s'annonce conforme aux vœux de la France.	T.	60

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940 3 février	Belgrade à Paris	Sceptique devant la bonne volonté manifestée par la Bulgarie, J. Metaxas témoigne de l'esprit de collaboration qui anime les quatre pays de l'Entente balkanique réunis à la conférence de Belgrade. Le président du Conseil grec souhaiterait obtenir de la France une livraison de cuivre à prélever sur son contingent en provenance de Yougoslavie.	T.	64
10	Ankara à Paris	Compléments d'informations, notamment sur les intentions pacifiques de la Bulgarie à l'égard de ses voisins balkaniques, obtenus par R. Massigli auprès de C. Saradjoglu, de retour de la conférence balkanique de Belgrade.	T.	72
10	Ankara à Paris	Fin du compte rendu de la conversation entre Massigli et Saradjoglu, après la conférence balkanique de Belgrade. Communication d'informations secrètes sur la reprise prochaine des contacts entre les états-majors des pays de la région et le renforcement de la défense balkanique.	T.	73
14	Belgrade à Paris	Précisions apportées par le ministre-adjoint des Affaires étrangères de Yougoslavie au lendemain de la conférence balkanique de Belgrade sur l'état des relations entre les pays balkaniques, la Hongrie et la Bulgarie.	T.	78
18	Bucarest à Paris	Interrogé par le ministre de France, G. Gafenco, qui est en butte à une campagne nationaliste en Roumanie, manifeste envers la Bulgarie des dispositions très en retrait par rapport à celles qui lui prête C. Saradjoglu.	T.	85
20 mars	Paris (ss-dir. Europe)	Situation dans les Balkans. Étant donné les obligations contractées par la France, une armée a été constituée en Orient, mais sans base à Salonique, du fait de l'opposition britannique. Depuis février cependant, la région est plus stable, l'Allemagne et l'Italie n'ayant pas intérêt à donner motif à une intervention alliée. Néanmoins l'Allemagne a obtenu de la Roumanie d'importants avantages économiques, l'Italie intrigue en Croatie et la Bulgarie reste un point d'appui disponible pour le Reich ou la Russie. Les Alliés peuvent compter, eux, sur la neutralité bienveillante de la Grèce et sur la Turquie avec laquelle est envisagée une action éventuelle au Caucase.	N.	155

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
13 avril	Londres à Paris	Résumé des échanges de vues qui viennent de se dérouler à Londres entre les agents britanniques dans les Balkans, les représentants du Foreign Office et du ministère de la Guerre économique. Il y a surtout été question de la Bulgarie.	T.	206
22	Paris (Grand QG à Aff. étr.)	Réponses du général Gamelin aux questions posées par une éventuelle action alliée dans les Balkans, dans l'hypothèse d'une agression italienne contre la Yougoslavie.	N.	227
23	Ankara à Paris	Depuis le 9 avril, l'Italie est plus que jamais une inconnue qui pèse sur les possibilités d'action alliées en Méditerranée orientale. Les pays de la région pourraient bien s'en targuer pour se dérober à leurs engagements en cas de guerre avec l'Italie. Un seul remède : augmenter les forces du général Weygand en Syrie et prévoir les capacités de transport indispensables.	T.	230
24	Ankara à Paris	Réponse prudente du gouvernement turc à Londres concernant une éventuelle entrée en guerre de la Turquie contre l'Italie si celle-ci venait à porter atteinte à l'intégrité territoriale de la Yougoslavie.	T.	231
2e moitié d'avril (après le 17)	Bucarest à Paris	Bilan de la politique économique menée par les Alliés en Roumanie et visant à contrecarrer l'emprise économique allemande en limitant par tous les moyens les livraisons de pétrole, de céréales, de graines oléagineuses, de bétail et de produits animaux, ainsi que de bois à l'Allemagne.	N.	245
3 mai	Sofia à Paris	Entretien entre le roi Boris et le nouveau ministre de France en Bulgarie, Jules Blondel, à l'occasion de la remise de ses lettres de créances : adepte d'une attitude de réserve et de prudence, le souverain se déclare opposé à l'édification d'un bloc balkanique.	D.	253

Voir aussi à la rubrique III. – La Méditerranée occidentale jusqu'au 10 mai 1940.

V. – L'AMÉRIQUE ET LA GUERRE EN EUROPE

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
A. L'AIDE ÉCONOMIQUE DES ÉTATS-UNIS AUX ALLIÉS				
1940				
25 janvier	Paris (présidence du Conseil à Air)	Compte rendu circonstancié, par René Pleven et le lieutenant-colonel Jacquin, des investigations menées auprès de l'administration et des firmes américaines par la mission franco-anglaise chargée d'obtenir « un supplément massif de matériel d'aviation ».	C.R.	47
22 mars	Paris	Mission économique de C. Rist et F. Ashton-Gwatkin à Washington, à la suggestion des États-Unis, désireux de renforcer par une politique commune l'efficacité du blocus contre l'Allemagne tout en contrôlant étroitement l'approvisionnement du Japon en diverses ressources que les États-Unis ne lui fournissent plus.	N.	163
11 avril	Washington à Paris	Entretien entre Charles Rist, chargé de mission économique aux États-Unis, et le président Roosevelt. Celui-ci, très conscient du danger allemand, se montre soucieux d'aider, autant que possible, les Alliés, notamment sur le plan financier.	T.	202
B. LA TOURNÉE EUROPÉENNE DE SUMNER WELLES				
1940				
9 février	Washington à Paris	Annonce de l'envoi en Europe par le président Roosevelt de Sumner Welles pour une tournée d'information à Paris, Londres, Rome et Berlin. Selon l'ambassadeur De Saint-Quentin, il s'agirait d'affirmer ainsi que les États-Unis restent au service de la paix, façon pour le président de détacher le peuple américain de l'isolationnisme pour une politique pacifique constructive.	T.	69
10	Washington à Paris	Selon W. Bullitt, ambassadeur des États-Unis à Paris, la mission Sumner Welles en Europe tirerait son origine des ambitions personnelles du sous-secrétaire d'État et, de la part du président, de considérations de politique intérieure. Il n'est pas question de recommander aux démocraties de conclure une paix de compromis avec les dictatures.	T.	75

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
14 février	Washington à Paris	Lettre personnelle d'introduction remise à Sumner Welles par le président Roosevelt à l'intention d'É. Daladier.	L.	79
17	Paris à Berne	Mise au point d'É. Daladier sur les objectifs de la mission de S. Welles en Europe : organisée pour recueillir des informations, elle ne cherche pas à faire accepter une « paix blanche ». De même les consultations menées par C. Hull sur les bases éventuelles d'une paix juste et durable se situent sur un plan très général.	T.	84
19	Washington à Paris	Tour d'horizon entre le représentant de la France à Washington et le Secrétaire d'État à propos de la prochaine tournée européenne de S. Welles, des questions économiques bilatérales et des contraintes du blocus, de la consultation enfin des Neutres par Cordell Hull sur le monde d'après-guerre.	T.	86
24	Paris à Paris	L'origine du voyage de Sumner Welles en Europe, un projet gros de dangers pour les démocraties, réside dans son ambition personnelle et son désir d'évincer Cordell Hull, le secrétaire d'État.	N.	94
2 mars	Paris	L'étape italienne de la tournée de Sumner Welles en Europe (25-27 février) : l'envoyé du président Roosevelt est certes chargé de sonder les chances de rétablir la paix, mais il s'occupe aussi d'aider à la réélection de son Président en obtenant des marchés pour les charbonnages américains.	N.	114
5	Paris (ss-dir. Europe)	Langage à tenir à Sumner Welles, lors de son prochain séjour à Paris sur les buts de guerre français : la France, instruite par Munich, est résolue à aller jusqu'au bout et à obtenir une paix de justice et de sécurité ; elle récuse toute idée de « paix blanche » ; elle souhaite enfin, comme les États-Unis, un rétablissement de la prospérité mondiale par un retour à la liberté des échanges.	N.	121
6	Paris à Paris	Points à aborder avec Sumner Welles lors de son prochain séjour à Paris.	N.	122

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
11 mars	Paris (Commissariat g[al] à l'Information) à Washington	Échanges de vues entre André de Laboulaye, chef de la section de l'Amérique du Nord au commissariat général à l'Information, et Sumner Welles sur la situation de la France dans l'opinion américaine. Entre autres suggestions, le Sous-Secrétaire d'État serait partisan d'accentuer l'action sur les milieux catholiques américains.	N.	134
18	Rome Saint-Siège à Paris	Entretien entre le Pape et Sumner Welles. Le Saint Père qui s'est montré favorable à toute action diplomatique américaine susceptible de retenir l'Italie d'entrer en guerre, est d'avis que les Alliés ménagent Rome et lui fassent des ouvertures concrètes. Il estime en effet qu'une offensive allemande sur le front occidental pourrait se déclencher dans un délai d'un mois.	T.	150
31	Guatemala à Paris	Après avoir soulevé beaucoup d'espoirs, le voyage de Sumner Welles en Europe a déçu l'opinion centre-américaine, amère également devant le dénouement de l'affaire finlandaise.	D.	181
1er avril	Washington à Paris	Entretien entre R. de Saint-Quentin et Sumner Welles de retour d'Europe : le sous-secrétaire d'État américain semble regretter que la France ne se soit pas montrée assez conciliante avec Rome et souhaite un rapprochement américano-italien.	T.	182
C. LE CONTINENT AMÉRICAIN				
1940				
28 février	Guatemala à Paris	À l'occasion d'un voyage d'inspection dans la zone, le président Roosevelt a lancé un appel aux trois Amériques pour rendre le canal de Panama inexpugnable par mer, air et terre.	D.	104
7 mars	Paris (Colonies)	Danger de la mainmise américaine pour les intérêts allemands en Amérique du Sud. Celle-ci, à la faveur de la guerre, s'y déploie plus que jamais, la traditionnelle « diplomatie du dollar » venant en appui de la politique du « bon voisinage » et de la « sécurité continentale » prônée par le président Roosevelt.	N.	127

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940 29 mars	Guatemala à Paris	Divers indices montrent que le Japon cherche à compenser les effets de la crise de ses relations commerciales avec les États-Unis en menant une politique économique plus active en Amérique du Centre et du Sud.	D.	177
19 avril	Guatemala à Paris	Préoccupation des États américains devant les répercussions possibles de l'état de guerre en Europe sur le sort des colonies européennes sur le continent américain. Tout changement de souveraineté sur ces possessions mettant en cause la neutralité donnerait lieu à une consultation interaméricaine immédiate.	D.	220
20	Buenos Aires à Paris	Les conditions d'internement faites par l'État argentin aux membres de l'équipage du *Graf Spee*.	D.	223
5 mai	Paris à Londres	Le Mexique préférerait vendre son pétrole à la France plutôt qu'au Japon, vers lequel il serait contraint de se tourner si Paris choisissait de rester fidèle à sa politique de collaboration pétrolière avec Londres. Paul Reynaud demande à son allié de reconsidérer sa position dans l'intérêt de la guerre économique.	T.	255
7	Londres à Paris	Les Anglais jugent préférable que les Alliés s'abstiennent de se fournir en pétrole au Mexique tant que ne sera pas réglé le contentieux relatif à l'expropriation des compagnies pétrolières par l'État mexicain.	T.	262

Voir aussi aux rubriques III. – La Méditerranée occidentale jusqu'au 10 mai 1940, et VIII. – Le Saint-Siège, un observateur impuissant.

VI. – L'ÉCLATEMENT DES HOSTILITÉS SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
A. LES DÉCEPTIONS DE LA STRATÉGIE DE BLOCUS CONTRE LE REICH				
1940				
22 mars	Paris (ss-dir. Europe)	Sombre bilan de la guerre menée par les Alliés contre l'Allemagne : il est vain d'attendre une décision militaire dans un avenir proche, étant donné l'équilibre des forces régnant sur le front occidental et l'état de la question de l'ouverture de nouveaux fronts ; quant au blocus, il n'a pas atteint le moral de la population allemande ni affecté son industrie de guerre.	N.	162
24	Paris (Marine marchande à Aff. étr.)	Le blocus allié contre l'Allemagne comporte d'importantes failles dues à la liberté d'importation laissée aux Neutres. Il importerait de restreindre sévèrement celle-ci.	L.	165
26	Paris (présidence du Conseil)	Établissement et premiers bilans des programmes d'importations françaises, destinés à être intégrés dans les programmes communs franco-britanniques, et d'utilisation rationnelle du tonnage.	N.	170
B. LA MONTÉE DES ALARMES BELGES ET HOLLANDAISES JUSQU'À L'ATTAQUE ALLEMANDE				
1940				
12 janvier	Berne à Paris	Rumeurs en Suisse sur une prochaine offensive allemande contre la Hollande.	T.	23
14	Londres à Paris	Redoutant une attaque allemande contre les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, la Belgique a demandé à la Grande-Bretagne si elle était prête à la secourir. Londres s'apprête à répondre positivement, non sans souligner l'urgence pour la Belgique d'engager des conversations d'état-major avec les Alliés.	T.	27
14	Londres à Paris	Londres consulte Paris sur la proposition du roi des Belges de donner aux armées alliées le droit de prendre position sur le territoire belge en échange de garanties politiques, territoriales, financières et économiques.	T.	28

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
14 janvier	Rome Saint-Siège à Paris	L'Ambassadeur s'interroge sur les informations contradictoires recueillies au Vatican au sujet d'une éventuelle offensive allemande à l'Ouest.	T.	29
14	Paris	Répondant à une invite britannique, Paris se déclare prêt à accepter la proposition du roi des Belges, soit l'autorisation donnée aux Alliés de prendre position en territoire belge moyennant diverses garanties pour l'après-guerre.	N.	31
16	Paris	Retour sur les contacts pris depuis le 12 janvier entre les Alliés et les autorités belges, redoutant une invasion allemande. Finalement, Bruxelles a décidé de s'abstenir de lancer l'appel immédiat à assistance que souhaitaient les Alliés.	N.	34
23 février	Bruxelles à Paris	P.-H. Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique, regrette le refroidissement intervenu dans les relations franco-belges depuis la réponse faite par Bruxelles le 17 janvier à l'offre d'assistance française. À quoi l'ambassadeur de France répond que ces relations seraient plus confiantes si la Belgique communiquait aux Alliés les renseignements détenus par elle.	D.	93
22 mars	Paris (ambassade d'Angleterre à Aff. étr.)	Les Belges se sont inquiétés auprès de Londres d'une possible attaque allemande contre leur pays ou contre les seuls Pays-Bas. Leur attitude dans cette dernière hypothèse sera fonction de l'attitude des Alliés. Dans l'attente de consulter Paris, Londres leur a fait une réponse prudente.	A.M.	161
9 avril	Paris à Bruxelles	Une agression allemande contre la Belgique et les Pays-Bas paraissant imminente, Paris et Londres demandent instamment au gouvernement belge d'autoriser leurs troupes à avancer en Belgique et d'y occuper sans retard les lignes de défense appropriées.	T.	191
6 mai	Rome Saint-Siège à Paris	Informations de source vaticane sur l'imminence de l'offensive allemande contre la Belgique, les Pays-Bas et la France. Quant à l'Italie, elle n'entrerait pas en guerre dans l'immédiat.	T.	257
7	Rome Saint-Siège à Paris	Confirmation des renseignements d'origine vaticane déjà transmis, relatifs à une prochaine offensive allemande sur le front occidental. Mais ne pourrait-il pas s'agir d'une manœuvre allemande destinée à égarer les Alliés ?	T.	259

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
7 mai	Rome Saint-Siège à Paris	Les renseignements sur une offensive allemande imminente sont suspects, du fait de la personnalité de l'informateur.	T.	260
7	Rome Saint-Siège à Paris	Identité d'au moins une des sources vaticanes sur l'imminence de l'offensive allemande et raisons d'entretenir certains doutes sur sa fiabilité.	T.	261
10	Bruxelles à Paris	De source sûre, l'attaque allemande à l'Ouest est pour le jour-même, à l'aube.	T.	267

C. LA BATAILLE DE FRANCE

1. L'effondrement de la Belgique

1940				
10 mai	Bruxelles à Paris	Note belge portant information de l'invasion allemande et proclamant la volonté de résistance du gouvernement, doublée d'un appel à la France et à la Grande-Bretagne, invitées à respecter leurs engagements antérieurs.	T.	268
23	Paris (dir. pol. adj^{t})	La France n'a pas encore répondu à la note belge du 10 mai, estimant inopportun d'accorder au gouvernement belge certaines des garanties demandées. Il serait important pourtant d'obtenir, pour la conduite générale de la guerre, son engagement à ne pas ouvrir de négociations de paix séparées.	N.	314
29	Paris (ss-dir. Europe)	Position satisfaisante du gouvernement belge face à la question royale après la capitulation belge.	N.	339
19 juin	Bordeaux (dir. pol.)	En prévision d'une entrée des forces allemandes à Bordeaux, P.-H. Spaak est venu demander au Département de prendre certaines dispositions en faveur du gouvernement belge.	N.	409

2. L'Alliance franco-britannique à l'épreuve des revers militaires

1940				
14 mai	Paris à Londres	Au vu de la situation sur le front français, P. Reynaud conjure Londres d'appuyer les forces françaises en éléments aériens.	T.	282
2 juin	Paris (P. Reynaud) à Londres (W. Churchill)	P. Reynaud demande à son homologue britannique, W. Churchill, d'accroître de toute urgence le concours de l'armée et de l'aviation britanniques dans la bataille de France.	M.	355

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
5 juin	Londres à Paris	Analyse, à partir des témoignages d'officiers évacués de Dunkerque, du manque d'unité sur le théâtre du Nord entre les commandements français et britannique, responsable de la situation créée à Dunkerque. Si l'on peut compter sur l'envoi prochain d'un nouveau corps expéditionnaire britannique en France, le concours de l'aviation de chasse britannique est beaucoup plus douteux.	N.	365
6	Paris à Londres	Télégramme, finalement non acheminé, demandant instamment de la part de Paul Reynaud à W. Churchill d'envoyer d'urgence en France 500 avions de chasse et tous ses avions de bombardement.	T.	368
8	Paris à Londres	Message, signé par P. Reynaud et le général Weygand, pressant W. Churchill d'accélérer l'envoi sur le continent du corps expéditionnaire britannique.	M.	376
9	Paris	Compte rendu de l'entretien à Londres entre W. Churchill et le général de Gaulle, sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre : le Premier ministre britannique maintient ses positions : l'Angleterre donnera toute l'aide terrestre possible à la France, mais se refuse à jeter dans la bataille son aviation de chasse.	N.	380
13	Tours à Berne	L'ambassadeur de France à Berne doit s'employer à dénoncer les mensonges de la propagande ennemie : la résistance française n'est pas brisée et le repli du gouvernement en province est une mesure tactique parfaitement maîtrisée. Le gouvernement italien assume enfin l'entière responsabilité morale de l'entrée en guerre de l'Italie.	T.	393
15	Londres à Bordeaux	Selon W. Churchill, la réponse du président Roosevelt au second message de P. Reynaud laisse présager l'entrée prochaine des États-Unis dans la guerre. En attendant, l'ambassadeur C. Corbin plaide pour un engagement total de l'Angleterre aux côtés de son allié français.	T.	399

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
18 juin	Libourne (g[al] Sikorski) à Bordeaux	Message du général Sikorski, chef du gouvernement polonais en exil, au maréchal Pétain, pour lui demander son aide pour le transfert des forces polonaises de France en Angleterre ; il compte aussi sur les autorités françaises pour assister les réfugiés polonais, venant du nord de la France et de Belgique et massés dans le sud-ouest de la France.	L.	408

3. Le « coup de poignard dans le dos » de l'Italie

1940				
11 mai	Rome à Paris	La distribution par Rome à la presse étrangère d'un mémoire sur les torts causés à l'Italie par le blocus constitue un « signe préoccupant ».	T.	274
12	Rome Saint-Siège à Paris	Il conviendrait de demander au président Roosevelt de reprendre son dialogue avec Mussolini.	T.	276
12	Rome à Paris	L'usage fait du réquisitoire italien contre le blocus prouve que Mussolini cherche à convaincre les Italiens qu'en entrant en guerre, ils défendraient leurs propres intérêts, et non ceux de l'Allemagne.	T.	277
13	Londres à Paris	Au ministre d'Angleterre Osborne, le Saint Père a assuré ne rien négliger pour retenir Mussolini d'entrer en guerre. Le danger, peu réel pour le moment, reste cependant entier pour l'avenir.	T.	279
13	Rome à Paris	Aux reproches d'A. François-Poncet sur l'essor de la propagande anti-alliée en Italie et les protestations officielles sur les effets du blocus, le comte Ciano rétorque que, si la situation s'aggrave effectivement, il n'est pas encore sûr que Mussolini ait pris la décision d'entrer en guerre contre les Alliés.	T.	280
14 (?)	Paris	Depuis le 10 mai, les rapports entre Rome et les Alliés sont devenus critiques. Réflexion sur l'attitude à adopter à l'égard de l'Italie, selon qu'elle choisisse d'entrer en guerre immédiatement contre les Alliés – contre l'Angleterre surtout –, ou de porter l'attaque, au moins dans un premier temps, dans les Balkans.	N.	283
15	Madrid à Paris	Information donnant comme prochaine l'occupation de la Dalmatie par l'Italie.	T.	286

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
17 mai	Londres à Paris	Appel solennel de Winston Churchill, Premier ministre d'Angleterre, à Mussolini, pour que celui-ci reste en dehors du conflit européen.	T.	293
19	Londres à Paris	Fin de non-recevoir de Mussolini au message du Premier ministre britannique, Winston Churchill.	T.	297
20	Rome à Paris	À É. Daladier et P. Reynaud, A. François-Poncet indique qu'à son avis, on ne peut guère encore empêcher l'Italie d'entrer dans la guerre qu'en lui présentant, par l'entremise d'un tiers, des propositions territoriales concrètes.	L.	302
21	Rome à Paris	Rumeurs à Rome sur une éventuelle médiation italienne visant à instaurer une paix de compromis, cependant que se multiplient les signes d'activité militaire.	T.	303
22	Paris (ss-dir. Europe)	Le point par H. Hoppenot, sous-directeur d'Europe, sur l'attitude menaçante de l'Italie.	N.	311
23	Rome à Paris	Divers renseignements laissent penser que l'intervention italienne, militaire ou diplomatique, se produirait vers le 10 juin.	T.	312
23	Paris (présidence du Conseil à Aff. étr.)	Examen, par É. Daladier, F. Charles-Roux et P. Reynaud réunis, des dernières suggestions d'A. François-Poncet pour dissuader l'Italie d'entrer en guerre : certaines concessions territoriales sont envisagées, sauf en Tunisie, le président Roosevelt étant le meilleur intermédiaire possible pour sonder Rome.	N.	315
24	Londres (Foreign Office) à Paris (ambassade d'Angleterre)	Le Foreign Office approuve l'idée d'approcher Mussolini par l'entremise du président Roosevelt à certaines conditions – promesse seulement d'examiner ses « revendications raisonnables » en Méditerranée après la guerre, garantie de l'offre par les États-Unis – sur lesquelles Paris doit se prononcer.	T.	316
24	Paris (dir. pol. adj[t])	Selon W. Bullitt, ambassadeur des États-Unis à Paris, les revendications italiennes porteraient à coup sûr sur Gibraltar et la Tunisie, ce qui rendrait « scabreuse » toute tentative de médiation américaine entre l'Italie et les Alliés.	N.	318

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
25 mai	Paris à Washington et Londres	Paris et Londres vont demander au président Roosevelt de s'entremettre auprès de Mussolini pour lui proposer la conclusion d'un accord sur l'instauration d'un ordre nouveau en Méditerranée venant satisfaire les justes revendications italiennes, engagement dont Roosevelt prendra acte ainsi que de la promesse des Alliés de l'exécuter à la fin de la guerre.	T.	319
25	Naples à Paris	Excitation de l'opinion italienne depuis le 10 mai, surtout de la jeunesse étudiante dûment encadrée. La guerre étant certaine, seules restent posées les questions du moment et du lieu.	D.	321
27	Rome à Paris	Continuation, dans l'ensemble, du processus qui entraîne l'Italie vers la guerre : excitation de l'opinion publique, surtout de la jeunesse, et accélération des préparatifs militaires.	T.	327
28	Paris à Londres et Rome	La situation militaire s'aggravant avec la défection de l'armée belge, le gouvernement français est partisan d'assortir l'offre à l'Italie de propositions plus concrètes et d'utiliser le truchement du Saint-Siège pour les communiquer.	T.	330
28	Londres (W. Churchill) à Paris (P. Reynaud)	Le cabinet britannique, après mûre réflexion, juge le moment des plus mal venu, avec la capitulation belge, pour présenter à Mussolini les offres de concessions concrètes proposées par la France.	L.	334
29	Washington à Paris	Le président Roosevelt se déclare certain de l'entrée en guerre très prochaine de l'Italie.	T.	336
29	Paris (secrét. g^{al})	De l'avis du secrétaire général, F. Charles-Roux, les « offres concrètes » que le gouvernement français envisage de faire à Rome ne peuvent qu'encourager Mussolini à l'intransigeance.	N.	338
30	Rome à Paris	Entre autres bruits, court à Rome celui d'une opération sur Marseille.	T.	341
30	Paris (Aff. étr. à ambassade d'Italie)	Message solennel d'É. Daladier à Mussolini : pour éviter, si possible le pire, la France est prête à discuter avec lui l'ensemble des questions méditerranéennes intéressant l'Italie.	N.	342

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
31 mai	Rome à Paris	Effets de la nouvelle de la capitulation belge sur l'opinion italienne. Si beaucoup pensent à Rome que la semaine à venir sera celle de l'entrée en guerre de l'Italie, l'ambassadeur François-Poncet n'exclut pas que le *Duce* puisse tenter d'organiser un nouveau Munich pour son plus grand profit.	T.	344
3 juin	Rome à Paris	L'entrée en guerre de l'Italie, décidée peut-être à la suite de la capitulation belge – est manifestement imminente. Le moment dépendra du sort de la bataille engagée sur la Somme et dans l'Aisne.	T.	357
3	Paris (dir. pol.)	Récapitulatif du cours suivi par les relations entre l'Italie, la France et l'Angleterre depuis l'arrivée de P. Reynaud à la tête du gouvernement (21 mars 1940).	N.	358
3	Paris (ss-dir. Europe)	Puisque l'Italie a signifié aux Alliés une déclaration de guerre à terme, ces derniers doivent la mettre dans la situation morale la plus défavorable en révélant que le blocus avait été aménagé en sa faveur, et qu'elle a toujours opposé un refus formel aux tentatives de paix américaines et françaises.	N.	359
7	Rome à Paris	À la surprise générale, le Conseil des ministres du 4 juin à Rome n'a pas mis fin à la non-belligérance italienne. Spéculations sur le sens à donner à cette temporisation.	T.	374
8	Paris (ss-secrét. d'État aux Aff. étr.)	Selon l'ambassadeur d'Italie en France, l'intention de Mussolini serait d'attaquer l'Angleterre, la France étant contrainte de ce fait à déclarer la guerre à l'Italie, ce qui n'établirait qu'un « climat de guerre modéré » entre les deux pays.	N.	377
9	Rome Saint-Siège à Paris	Pour le Saint Père, l'entrée en guerre imminente de l'Italie ne fait plus aucun doute.	T.	379
10	Londres à Paris	Le Foreign Office estime que l'entrée en guerre de l'Italie peut permettre d'obtenir quelques succès sur mer et de simplifier l'application du blocus.	T.	382
		4. L'Appel aux Américains		
1940				
15 mai	New York à Paris	Analyse de l'état de l'opinion américaine après l'offensive allemande du 10 mai sur le front occidental.	T.	284

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
15 mai	Washington à Paris	Nouveau message de Roosevelt à Mussolini. En attendant la réponse du *Duce*, Sumner Welles souligne certains « symptômes rassurants » concernant l'attitude italienne.	T.	287
17	New York à Paris	L'inquiétude croit aux États-Unis où l'on ne donne plus aux Alliés qu'une chance sur deux de remporter la victoire. Mais seule une résistance sérieuse opposée au Reich pourrait donner à l'évolution des idées le temps de se transformer en actes.	T.	292
19	Paris (Guerre à Aff. étr.)	Étant donné la gravité de la situation militaire, Paul Reynaud s'enquiert auprès de l'ambassadeur des États-Unis à Paris si le président Roosevelt souhaiterait se voir adresser un aide-mémoire français sur l'imminence du péril.	N.	299
21	Washington à Paris	Le président Roosevelt juge inopportune la démarche collective fondée sur son appel à Mussolini qu'a suggérée É. Daladier.	T.	304
22	Paris (présidence du Conseil à Aff. étr.)	À l'ambassadeur des États-Unis, W. Bullitt, Paul Reynaud, dans l'attente d'une réponse de son dernier message au président Roosevelt, précise ses attentes à l'égard des États-Unis en matière d'aide militaire ou diplomatique.	N.	310
26	Londres (Comité coordination franco-anglais) à Paris	Envoi à P. Reynaud par Jean Monnet d'une note de Laurent-Eynac, ministre de l'Air, sur les possibilités d'une aide accrue des États-Unis dans le domaine aéronautique, devant servir au Président du Conseil à argumenter une intervention auprès de l'ambassadeur des États-Unis à Paris.	L.	324
27	Paris à Rome	É. Daladier informe A. François-Poncet des termes de la démarche, arrêtée avec Londres et effectuée par l'entremise du président Roosevelt, auprès de Mussolini. Aussitôt l'accueil connu, des instructions lui seront communiquées.	T.	325
27	Paris à Londres, Washington et tous les postes américains	Il serait souhaitable que les Républiques sud-américaines assortissent la manifestation de leur réprobation morale devant l'agression allemande en Europe de l'Ouest, de sanctions d'ordre politique et culturel.	T.	326

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
28 mai	Paris à Londres et Washington	Pour contrebalancer la défection belge, É. Daladier, d'accord avec W. Bullitt, ambassadeur des États-Unis à Paris, envisage de lancer un appel au président Roosevelt lui demandant d'envoyer la flotte américaine en Méditerranée. Il requiert l'avis de Londres.	T.	331
28	New York à Paris	L'opinion américaine, en proie à un pessimisme accru, est de plus en plus profondément divisée face à la guerre européenne.	T.	332
28	Washington à Paris	Mussolini a refusé de préciser au président Roosevelt les ambitions italiennes en Méditerranée : la démarche tentée par les Alliés est un nouvel échec.	T.	333
29	Paris à Londres	Au milieu des périls qui entourent la France et l'Angleterre, soumission à Londres d'un message destiné au président Roosevelt lui représentant l'ampleur de la menace qui pèse sur toutes les démocraties.	T.	335
29	Paris à Londres	Copie d'un message pressant de P. Reynaud au président Roosevelt.	T.	335 bis
29	Washington à Paris	Observations de l'ambassadeur de France à Washington sur la question de la fourniture de matériel aéronautique par les États-Unis.	T.	337
31	Washington à Paris	Le président Roosevelt vient de faire remettre un message à Mussolini par le comte Ciano, qui n'a laissé aucun espoir de succès.	T.	343
31	Paris (secrét. g^{al})	Le président Roosevelt n'enverra pas la flotte américaine en Méditerranée. Il étudie une nouvelle proposition soumise par l'ambassadeur d'Angleterre à Washington : faire savoir à l'Italie que son entrée en guerre, lésant les droits américains en Méditerranée, entraînerait des représailles financières et économiques.	N.	346
1er juin	Washington à Paris	Mussolini a déclaré au président Roosevelt que l'Italie avait pris sa décision d'entrer en guerre, laissant entendre toutefois qu'elle réserverait son attaque à la France et à l'Angleterre.	T.	348
1er	New York à Paris	Tandis qu'aux nouvelles reçues d'Europe, le défaitisme va croissant dans les milieux gouvernementaux américains, l'opinion publique en général éprouve un sentiment d'urgence, un désir d'aider les Alliés, qu'il serait bon de cristalliser sur les besoins en aviation, en les rendant publics.	T.	350

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
1er juin	Washington à Paris	Le gouvernement américain s'abstiendra de tout geste permettant de voir aboutir le projet d'une protestation officielle et collective des Républiques américaines auprès du Saint-Siège.	T.	351
1er	Washington à Paris	Aux États-Unis, des voix s'élèvent pour réclamer que Washington s'assure des possessions françaises et britanniques sur le continent américain, notamment les Antilles, et que les flottes alliées se réfugient dans les ports américains. Mais le président Roosevelt est sourd à ces suggestions.	T.	352
2	Paris à Washington	É. Daladier veut que soient portés à la connaissance du président Roosevelt et son offre de paix et de négociation du 30 mai, et le refus de Rome d'y répondre. Il doit prendre conscience que la France est en présence d'une déclaration de guerre à terme.	T.	354
3	Londres à Paris	Mémorandum d'A. Purvis, président du Comité d'achats franco-anglais à New York, et de J. Monnet, président du Comité franco-anglais de coordination à Londres, en faveur d'une réorganisation des procédures pour les achats alliés aux États-Unis.	MEMO	360
4	Paris à Washington	Sans interférer dans l'action des missions d'achats, l'ambassadeur de France à Washington doit rechercher directement l'oreille du président Roosevelt sur la question des fournitures d'armements.	T.	361
5	Paris (P. Reynaud) à Washington (F. D. Roosevelt)	Message pressant de P. Reynaud au président Roosevelt pour que les États-Unis procurent à la France tous leurs avions disponibles.	M. TÉL.	364
6	Washington à Paris	L'intervention de P. Reynaud auprès du président Roosevelt a précipité l'évolution favorable dans le domaine de la fourniture d'avions.	T.	369
7	Washington à Paris	Action de l'ambassadeur auprès des autorités américaines pour obtenir des livraisons immédiates d'avions et tractations avec la Mission aéronautique suédoise aux États-Unis pour que celle-ci renonce d'elle-même à un contrat en faveur de la France.	T.	372
7	Washington à Paris	Les États-Unis viennent de consentir à diverses cessions de matériel de guerre aux Alliés.	T.	373

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
9 juin	Washington à Paris	Expressions de sympathie pour la cause alliée aux États-Unis.	T.	378
10	Washington à Paris	Le sentiment public continue de monter aux États-Unis en faveur des Alliés au point que les isolationnistes semblent avoir perdu pied.	T.	384
10	Washington à Paris	Le discours prononcé par le président Roosevelt à l'université de Charlottesville, le jour de l'entrée en guerre de l'Italie, constitue « une véritable déclaration de guerre morale » des États-Unis aux côtés des Alliés.	T.	385
12	Paris à Washington	Reconnaissance de la France, exprimée par Paul Baudoin, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, au président Roosevelt pour les paroles prononcées à Charlottesville.	T.	390
		5. UNE AIDE RUSSE EST-ELLE ENVISAGEABLE ?		
1940				
22 mai	Moscou à Paris	Les succès de la Wehrmacht sur le front occidental inquiètent le Kremlin qui avait misé sur une guerre longue.	T.	308
26	Paris (dir. pol.)	Renseignements concordants relatifs à l'inquiétude croissante que suscitent à Moscou les succès militaires du Reich. Raison de plus pour nommer un ambassadeur de France en URSS. Eirik Labonne, actuellement résident général en Tunisie, serait un candidat parfait.	N.	323
5 juin	Paris (ss-dir. Europe) à Moscou	Instructions envoyées à E. Labonne, le nouvel ambassadeur de France à Moscou, chargé d'informer le Kremlin que la France entérine tous les gains territoriaux réalisés à l'Ouest depuis septembre 1939.	D.	367
13	Moscou à Tours *via* Ankara	Malgré les risques d'une telle démarche et son peu d'espoir de convaincre le Kremlin, E. Labonne, l'ambassadeur de France à Moscou, s'apprête à presser M. Molotov d'engager des échanges de vues politiques et militaires avec les Alliés.	T.	392

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
15 juin	Moscou à Bordeaux	Entretien à Moscou entre Molotov et E. Labonne. Le commissaire du peuple aux Affaires étrangères n'a pas décliné l'offre de discuter avec les Alliés des moyens de conserver l'équilibre des forces en Europe, sur la base d'une reconnaissance par la France, après celle de l'Angleterre, des acquisitions territoriales réalisées par la Russie depuis septembre 1939. Il a soulevé cependant la question de la Bessarabie.	T.	400

VII. – UNE NOUVELLE DONNE EN EUROPE APRÈS LA DÉFAITE FRANÇAISE

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
A. CHANGEMENT DE PERSONNEL DIRIGEANT EN FRANCE ET DÉBUT DE LA DISSIDENCE				
1940				
16 mai	Paris à Madrid	Paul Reynaud rappelle le maréchal Pétain à Paris.	T.	288
19	Paris (Guerre à Aff. étr.)	Félicitations de W. Churchill à P. Reynaud pour son arrivée au ministère de la Guerre. Ce dernier saisit l'occasion pour consulter l'ambassadeur Campbell sur le remplacement du général Gamelin par le général Weygand.	N.	300
22 juin	Bordeaux à Washington	Remplacement de R. de Saint-Quentin par P. Reynaud au poste d'ambassadeur de France à Washington.	T.	411
23	Bordeaux à Washington	Ajournement de la nomination de P. Reynaud à Washington.	T.	415
27	Londres à Bordeaux	Échange entre les autorités de Bordeaux et de Londres à propos du général de Gaulle et du départ de France de l'Ambassadeur, sir R. Campbell.	T.	422
27	Alger à Bordeaux	Mise en résidence surveillée de G. Mandel.	T.	424
28	Bordeaux à Londres	Renvoi du général Charles de Gaulle devant le tribunal militaire.	T.	426

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
28 juin	Rabat à Bordeaux	Relégué à Ifrane, dans le Sud-marocain, G. Mandel demande que soit acheminé au président de la République et aux présidents des Chambres, un message les informant de sa situation et leur demandant assistance.	T.	427
29	Londres à Bordeaux	Protestations françaises contre le statut accordé par Londres au général de Gaulle.	T.	428
30	Lisbonne à Bordeaux	Avertis de leur suspension administrative, les fonctionnaires Leca et Devaux, désignés pour suivre P. Reynaud à Washington où il devait exercer les fonctions d'ambassadeur, et chargés de convoyer vers Lisbonne divers documents officiels, fonds et valeurs publics, plaident leur cause en faisant le récit circonstancié de leurs mésaventures espagnoles.	N.	432
7 juillet	Vichy (P. Reynaud à P. Baudoin)	P. Reynaud nie avoir jamais voulu couvrir une exportation illégale de capitaux, comme le prétendent Leca et Devaux.	N.	465

B. LA FRANCE ET SES VAINQUEURS

1940				
22 juin	Rethondes	Texte de la convention d'armistice franco-allemande.	C.A.	414
24	Rome	Texte de la convention d'armistice franco-italien.	C.A.	417
25	Bordeaux à Tunis, Rabat, Beyrouth, Alger, Alger (g^{al} Noguès)	Justification de la décision prise par le gouvernement de Bordeaux de conclure les armistices avec l'Allemagne et l'Italie.	T.	419
3 juillet	Vichy à Madrid	Le souhait du gouvernement de Vichy est que l'Espagne exerce, en faveur de la France, une influence modératrice sur Rome et Berlin pour une application conciliante des deux armistices.	T.	440
4	Berne à Vichy	Face à la défaite française et aux conditions d'armistice, consternation de l'opinion suisse très consciente de l'avenir incertain de la Confédération.	D.	449

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
5 juillet	Vichy	L'agression de Mers-el-Kébir libère entièrement la politique française de ses attaches avec la politique britannique. Il y aurait lieu d'exploiter ces circonstances pour obtenir un aménagement des conditions d'armistice, et d'abord du côté italien.	N.	455
6	Vichy	Dans ses premiers travaux, la commission italienne d'armistice manifeste dans l'ensemble des dispositions conciliantes, mais se trouve tributaire sur beaucoup de questions de l'avis du Reich.	N.	459
8	Vichy (Aff. étr. à présidence du Conseil)	À l'ambassadeur d'Espagne De Lequerica, le ministre P. Baudoin déclare que, sans vouloir déclarer la guerre à l'Angleterre, la France est déterminée à déclencher une riposte localisée après toute agression anglaise. Ces dispositions françaises, ainsi que sa volonté d'appliquer scrupuleusement les clauses d'armistice, mériteraient un geste de bonne volonté de la part de l'Allemagne.	N.	468

C. LA RUPTURE FRANCO-BRITANNIQUE ET LES RÉSERVES AMÉRICAINES

1940				
25 juin	Bordeaux à Londres	En vertu de la convention d'armistice franco-allemande, le gouvernement français doit rappeler son escadre d'Alexandrie dans un port français, ordre auquel s'oppose l'amiral Cunningham, le commandant de la flotte britannique en Méditerranée.	T.	418
26	Rabat à Bordeaux	Menées anglaises en Afrique du Nord. Les représentants britanniques demandent en particulier l'autorisation pour les parlementaires du *Massilia* de passer en Angleterre, ce que le général Noguès a refusé.	T.	420
27	Bordeaux à Londres	Pour ménager une amitié franco-anglaise que l'on veut voir survivre à la fin de la coopération militaire, Roger Cambon est prié de rappeler à lord Halifax un certain nombre de faits préalables à la conclusion de l'armistice.	T.	423
30	La Bourboule à Washington	Précisions sur les articles 8 (relatif à la flotte) et 19 (livraison des ressortissants allemands au Reich), pour atténuer la portée qu'on leur prête aux États-Unis.	T.	429

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
30 juin	Washington à Bordeaux	L'ambassadeur de France, R. de Saint-Quentin, s'est efforcé de rassurer le secrétaire d'État américain sur la volonté d'indépendance nationale du gouvernement de Bordeaux, et de l'amener à exercer une influence modératrice sur Londres.	T.	431
1er juillet	La Bourboule à Londres	Heureux d'apprendre que le gouvernement britannique désire conserver des relations régulières avec le gouvernement français, ce dernier souhaite l'envoi d'un chargé d'Affaires britannique auprès de lui.	T.	434
2	Vichy à Washington	À la grande satisfaction des autorités françaises, l'ambassadeur américain W. Bullitt vient de rejoindre le gouvernement français en zone non occupée, prélude sans doute à une aide active, indispensable à la France vaincue.	T.	436
3	Vichy à Londres	Après ultimatum, les forces navales anglaises viennent d'attaquer la flotte française devant Oran. Protestations françaises devant cette agression « injustifiée ».	T.	439
3	Vichy à Washington, Ottawa, Pretoria et Sydney	Informations à diffuser sur la « lâche agression » dont la flotte française a été l'objet de la part de la flotte britannique en rade de Mers-el-Kébir.	T.	441
3	Vichy (Aff. étr. à Défense nationale)	Informations fournies au général Weygand, ministre de la Défense nationale, sur le sort fait par les autorités britanniques à la demande française de libérer la flotte française d'Alexandrie.	T.	442
3	Londres à Vichy	La menace d'une invasion prochaine de leur territoire domine et explique actuellement toutes les initiatives anglaises à l'égard de la France. Il n'est pas impossible que, le péril écarté, Londres retrouve bon sens et sang-froid.	T.	443
4	Vichy à Londres	Après « l'attaque inqualifiable » de Mers-el-Kébir, le gouvernement de Vichy se doit de rompre les rapports diplomatiques, d'ailleurs devenus unilatéraux, avec Londres.	T.	445
4	Vichy à Washington	Message du maréchal Pétain au président Roosevelt, pris à témoin de « l'odieuse agression » commise par la Marine britannique contre l'escadre française d'Oran et du caractère inéluctable de la rupture des relations diplomatiques entre la France et la Grande-Bretagne.	T.	446

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
4 juillet	Londres à Vichy	Explications officielles britanniques sur les affaires de Mers-el-Kébir et d'Alexandrie. Les besoins de la sécurité de l'Angleterre et les chances de remporter la victoire, bénéfique à la France aussi, imposaient de prendre des « mesures de force » contre les escadres françaises.	T.	447
4	Londres à Vichy	Lettre de Roger Cambon à lord Halifax, renouvelant, après le drame de Mers-el-Kébir, les protestations déjà présentées la veille à propos de la prise de contrôle par Londres des navires français stationnés dans ses ports.	T.	448
4	Alexandrie à Vichy	Grâce à la compréhension de l'amiral Cunningham, une issue honorable a été trouvée pour l'escadre française d'Alexandrie qui, mise dans l'incapacité d'appareiller ou de combattre, n'a pas été désarmée et reste sous le contrôle du vice-amiral Godfroy.	D.	450
4	Vichy	Atteinte dans ses droits souverains par l'attaque de ses navires à Mers-el-Kébir, la France a légitimement rompu ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, mais n'est pas entrée pour autant en état de guerre avec elle.	N.	451
5	Londres à Vichy	Selon toute probabilité, le gouvernement des États-Unis a été sondé par Londres avant l'attaque de la flotte française.	T.	452
6	Washington à Vichy	Entretien entre l'ambassadeur de France à Washington, De Saint-Quentin, et Sumner Welles, au sujet de la flotte française des Antilles et du blocus décrété par la Grande-Bretagne ; soumission d'une proposition de solution par le Sous-Secrétaire d'État.	T.	456
6	Rio de Janeiro à Vichy	De source brésilienne, M. Bullitt, l'ambassadeur des États-Unis à Vichy, transmettrait à son gouvernement des informations très défavorables sur la France et son gouvernement.	T.	457
6	Vichy	De source vaticane, il se pourrait qu'une paix de compromis soit en discussion entre l'Allemagne et l'Italie d'une part, et l'Angleterre d'autre part, une éventualité qui serait désastreuse pour la France.	N.	460
7	Vichy à tous les postes	Consignes et renseignements sur les récents malheurs de la France destinés à permettre aux agents français à l'étranger de contrecarrer les effets des propagandes étrangères sur les opinions publiques comme dans les milieux officiels.	T.	461

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
7 juillet	Vichy à tous les postes	Transmission d'informations sur la saisie des navires de guerre français réfugiés dans les ports anglais par l'amirauté britannique.	T.	462
7	Vichy à Rio de Janeiro	Jules Henry, ambassadeur de France au Brésil, est chargé de rétablir la vérité sur la situation et les intentions du gouvernement français auprès de l'opinion et des milieux officiels brésiliens.	T.	463
7	Le Caire à Vichy *via* Beyrouth	Informations sur le sort réservé à l'escadre française d'Alexandrie après la crise des 3 et 4 juillet, et sur la réquisition de pétroliers français dans le canal de Suez.	T.	464
8	Vichy	Contrairement aux prévisions, l'Angleterre pourrait bien résister face à l'Allemagne ; il conviendrait donc que la France réduise au minimum les heurts avec la Grande-Bretagne, tout en tirant argument des agressions anglaises pour obtenir des pays de l'Axe des atténuations aux clauses des armistices.	N.	467
9	Washington à Vichy	Au cours d'une audience accordée à l'ambassadeur de France, le président Roosevelt s'est refusé à désavouer l'agression britannique contre la marine française. Cette attitude serait inspirée par les membres jeunes, démocrates de gauche, de son cabinet politique.	T.	469
9	Marine (amiral Gensoul à amiral Darlan)	Rapport circonstancié du vice-amiral Gensoul à l'amiral Darlan, ministre de la Marine et de la marine marchande, sur les événements survenus le 3 juillet à Mers-el-Kébir.	N.	472
9	Clermont-Ferrand (J. Chastenet) à Vichy (P. Baudoin)	Informations sur l'état d'esprit britannique et suggestions pour y faire remonter la cote de la France par J. Chastenet, chargé par le gouvernement d'une mission en Angleterre, et qui revient de Lisbonne sans avoir pu la mener à bien.	C.R.	473
10	Vichy à tous les postes	L'opération navale anglaise ratée sur Dakar est une nouvelle «agression injustifiée» de la Grande-Bretagne contre la France.	T.	474
10	Vichy	Tour d'horizon des réactions suscitées par les événements de Mers-el-Kébir dans le monde : indignation dans les pays de l'Axe, assortie de l'avertissement qu'ils ne rabattraient rien de leurs revendications vis-à-vis de la France ; réserve ou approbation de l'action britannique ailleurs.	N.	475

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
D. LES AMBITIONS ESPAGNOLES DÉVOILÉES				
1940				
19 mai	Paris à Lisbonne	Suite à une démarche du Portugal, É. Daladier rappelle toutes les mesures prises par la France pour donner satisfaction à l'Espagne, notamment au chapitre des réfugiés politiques et des avoirs espagnols en France.	T.	298
20	Madrid à Paris	A. Lamarle, chargé de conduire les négociations avec le gouvernement espagnol, suggère d'exiger en contrepartie des livraisons de blé : la publicité pour ces envois et l'assurance que l'Espagne resterait neutre ; une surveillance spéciale des Allemands en Espagne et surtout l'exécution des contrats de fournitures d'armes déjà conclus avec la France ou à venir.	T.	301
11 juin	Madrid à Paris	Le colonel Beigbeder, ministre des Affaires étrangères d'Espagne, donne l'assurance que l'Espagne maintiendra sa neutralité.	T.	386
14	Tanger à Bordeaux	Prétendument en accord avec le gouvernement français, l'Espagne va occuper Tanger.	T.	395
15	Madrid à Bordeaux	Position des différents groupes sociaux en Espagne vis-à-vis de la France et de la guerre.	D.	401
15	Tanger à Bordeaux	Tout en jetant le trouble dans la ville, l'occupation de Tanger par l'Espagne porte un coup sévère à l'influence et au prestige de la France.	D.	403
16	Rabat à Bordeaux	Le sultan du Maroc reste confiant et fidèle à la France. Certains voient cependant dans l'occupation de Tanger le prélude d'une entrée en guerre de l'Espagne.	T.	405
18	Madrid à Bordeaux	L'Angleterre a reçu de l'Espagne l'assurance qu'elle ne livrerait pas ses bases navales ni ses bases aériennes, respectivement à l'Allemagne et à l'Italie, si ces pays lui en faisaient la demande.	T.	407
21	Madrid à Bordeaux	L'Espagne émet des revendications sur certains territoires marocains, faisant observer à la France qu'elle aurait tout intérêt à les céder de bon gré à l'Espagne, plutôt que d'être obligée de les donner à l'Allemagne et à l'Italie.	T.	410

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
22 juin	Madrid à Bordeaux	Serrano Suner demande instamment au maréchal Pétain de mettre hors d'état de nuire certains responsables républicains réfugiés en France.	T.	412
27	Madrid à Bordeaux	Ses malheurs récents attirent un fort courant de sympathie en Espagne vers la France et le maréchal Pétain, ex-ambassadeur de France à Madrid. Mais certaines aspirations concrètes, vers l'Oranie par exemple, ne s'en expriment pas moins avec de plus en plus de netteté.	T.	425
30	Alger à Bordeaux	De l'avis du général Noguès, céder aux nouvelles revendications prévisibles de l'Espagne au Maroc risquerait de provoquer la guerre dans le pays.	T.	430
1er juillet	La Bourboule à Madrid et Rabat	Le gouvernement français incline à conclure avec l'Espagne un arrangement territorial au Maroc, accordant à Madrid la rectification souhaitée dans le secteur des Beni-Zeroual, mais pas celle demandée dans le secteur des Beni-Snassen.	T.	433
5	Vichy	Historique des revendications de l'Espagne sur la zone des Beni-Zeroual et des Beni-Snassen. Entre le refus global préconisé par le général Noguès, et l'acceptation totale conseillée par l'ambassadeur de France à Madrid, mieux vaudrait acquiescer pour la seule zone des Beni-Zeroual, et à certaines conditions.	N.	454
6	Alger à Vichy	Mise en garde du général Noguès contre l'idée de négocier avec Madrid : céder les Beni-Zeroual déchaînerait la guerre au Maroc.	L.	458
8	Vichy à Rabat et Madrid	Pour ne pas s'aliéner l'Espagne sans compromettre l'ordre au Maroc, la France est prête à accepter, sous certaines conditions, la seule incorporation du massif des Beni-Zeroual à la zone espagnole.	T.	466
9	Madrid à Vichy	L'Espagne se montre désireuse d'appuyer la France, car elle craint les effets d'une victoire allemande, surtout dans l'ordre économique. Aussi De La Baume, l'ambassadeur de France à Madrid, se montre-t-il toujours partisan de concessions territoriales immédiates au Maroc.	T.	470

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
E. LA TURQUIE, UN ALLIÉ ÉVASIF				
1940				
14 mai	Paris à Ankara	Une rupture diplomatique, partielle ou totale, de la Turquie avec l'Allemagne serait bienvenue. R. Massigli doit y encourager Ankara.	T.	281
22	Ankara à Paris	Réflexions de l'ambassadeur Massigli sur les répercussions possibles d'un échec allemand à l'Ouest auquel il veut croire. Risque en particulier d'une action du Reich contre des États balkaniques, mal préparés à lui résister. La prudence s'impose donc et mieux vaudrait, pour l'instant, ne pas pousser la Turquie à rompre avec Berlin.	T.	309
23	Ankara à Paris	R. Massigli s'enquiert des mesures qu'il devra demander à la Turquie de prendre en cas d'entrée en guerre de l'Italie.	T.	313
26	Paris à Ankara	Transmission à R. Massigli des instructions, arrêtées de concert entre Paris et Londres, des démarches que l'ambassadeur devra effectuer auprès du gouvernement turc en cas d'intervention italienne, selon que cette dernière vise la Yougoslavie, la Grèce ou les Alliés directement.	T.	322
27	Ankara à Paris	Porté à croire ses interlocuteurs turcs lorsqu'ils nient l'existence d'un accord formel russo-turc, l'ambassadeur de France penche pour croire en revanche à la tenue récente de conversations russo-turques qui auraient laissé Ankara assuré de n'avoir rien à craindre de l'URSS au cas d'une intervention de l'Italie et de conflit en Méditerranée.	T.	328
30	Paris à Ankara et Londres	L'intervention de l'Italie dans la guerre est proche, vraisemblablement contre l'Angleterre, contre la France ou contre les deux. Les États balkaniques sont directement concernés par le développement, et la Turquie doit s'employer à renforcer la solidarité des pays de l'Entente balkanique.	T.	340
2 juin	Ankara à Paris	Aux représentants de la France et de l'Angleterre, le gouvernement turc assure que, dès la nouvelle de l'attaque italienne, il décrétera la mobilisation générale et rompra les relations avec Rome. Mais, sauf pour la Grèce, il est très sceptique sur une éventuelle réaction solidaire des pays de l'Entente balkanique.	T.	353

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
4 juin	Paris à Londres et Ankara	É. Daladier voudrait que le Foreign Office concourre aux efforts d'Ankara et de Paris pour obtenir que la Grèce et la Yougoslavie mobilisent simultanément avec la Turquie aussitôt l'Italie entrée en guerre, de manière à ôter à cette dernière un peu de sa liberté d'action.	T.	362
6	Ankara à Paris	Réflexions de R. Massigli, ambassadeur de France en Turquie, sur les diverses menaces qui pèsent sur le théâtre balkanique et l'action que les Alliés peuvent raisonnablement y mener dans le contexte de l'heure.	T.	371
13	Ankara à Tours, Beyrouth, Moscou, Belgrade, Athènes, Bucarest, Sofia	R. Massigli a été informé, au cours d'un entretien pénible avec le ministre des Affaires étrangères de Turquie, que la Turquie n'entrera pas en guerre contre l'Italie de crainte de provoquer un conflit avec l'URSS.	T.	391
14	Ankara à Bordeaux et Moscou	La dérobade turque n'est pas motivée par une pression exercée par la Russie mais par les revers militaires des Alliés.	T.	396
14	Ankara à Bordeaux, Beyrouth, Moscou, Belgrade, Bucarest, Athènes et Sofia	Pour justifier la dérobade turque, inspirée semble-t-il par le haut commandement, le président Inönü invoque le danger russe. Il a néanmoins promis de réfléchir sérieusement aux suggestions de l'ambassadeur de France.	T.	397
		F. CONFUSION DANS LES BALKANS		
1940				
16 mai	Bucarest à Paris	Impression du roi Carol sur l'offensive allemande en cours et la situation générale créée par elle. Il en tire une fois de plus argument pour justifier la politique de concessions pratiquée par la Roumanie à l'égard du Reich.	T.	290
18	Athènes à Paris	En réponse à un questionnement yougoslave, la Grèce s'est déclarée prête à donner assistance, sous certaines conditions, à la Yougoslavie au cas où cette dernière serait attaquée par l'Italie, aidée ou non de l'Allemagne.	T.	294

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
18 mai	Belgrade à Paris	De retour d'URSS, une personnalité yougoslave a rapporté l'impression que Moscou considère dès maintenant l'Allemagne comme l'ennemi de demain. La Russie aurait en effet contribué à sauver la Suède, fortifierait en hâte les pays baltes et n'exclurait pas de réagir à une éventuelle action de l'Axe dans les Balkans.	T.	295
22	Bucarest à Paris	Les concentrations russes au voisinage de la Bessarabie ont déterminé la Roumanie à rappeler de nombreux réservistes, affirmant ainsi sa volonté de résister.	T.	307
25	Bucarest à Paris	Les succès militaires du Reich à l'Ouest suscitent en Roumanie appréhensions et inquiétudes. Ils affaiblissent incontestablement la capacité de résistance de Bucarest aux pressions économiques exercées par Berlin.	T.	320
27	Paris (Nac)	Ensemble d'avis et de renseignements sur l'URSS – ses relations difficiles avec l'Allemagne, ses intentions dans les Balkans, sa position à l'égard des Alliés – recueillis par l'informateur Nac auprès d'une source lituanienne.	N.	329
1er juin	Bucarest à Paris	La Roumanie, menacée à la fois par la Russie, la Hongrie, la Bulgarie et l'URSS, exclut de réagir à une quelconque agression italienne en Méditerranée : elle estime d'ailleurs qu'un renforcement de l'Entente balkanique dans ces circonstances ne ferait que cristalliser contre elle l'hostilité du bloc germano-russo-italien.	T.	347
6	Paris à Londres, Ankara, Belgrade et Athènes	Divergence de vue entre Londres et Paris sur ce que devrait être l'attitude de la Yougoslavie en cas d'attaque italienne contre les Alliés. Il convient d'insister auprès des autorités de Belgrade pour qu'elle prêtent toute leur assistance à la Grèce en cas d'agression italienne contre Salonique.	T.	370
10	Belgrade à Paris	Émotion yougoslave à l'annonce de l'entrée en guerre de l'Italie. Il ne faut pas donner à la Yougoslavie l'impression que la France admettrait une proclamation de neutralité de la part des États de l'Entente balkanique.	T.	381
14	Sofia à Bordeaux *via* Ankara	Les Alliés n'ont plus intérêt au maintien de la paix dans les Balkans, mais il ne faut pas trop compter sur la Bulgarie pour mettre le feu aux poudres.	T.	394

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
16 juin	Bucarest à Bordeaux	Attentive à l'évolution de la situation militaire, la Roumanie cherche de plus en plus à ménager les puissances de l'Axe.	T.	406
26	Bucarest à Bordeaux	Recrudescence d'inquiétude à Bucarest pour la Bessarabie, menacée par des concentrations de troupes russes.	T.	421
2 juillet	Bucarest à Vichy	L'annexion de la Bessarabie et de la Bukovine par l'URSS ne devait pas atteindre gravement l'équilibre économique de la Roumanie. Elle porte en revanche un coup sensible aux intérêts allemands, importants dans ces deux régions.	T.	437
3	Vichy à Belgrade, Ankara, Athènes et Bucarest	Le malheur de la France devrait inciter les pays de l'Entente balkanique à un examen de conscience propre à restaurer les liens traditionnels et à préparer le retour de la France sur la scène internationale.	T.	438

Voir aussi à la rubrique VIII. – Le Saint-Siège, observateur impuissant.

VIII. – LE SAINT-SIÈGE, OBSERVATEUR IMPUISSANT

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
13 mars	Rome Saint-Siège à Paris	Confidences de Mgr Martini après la visite de Von Ribbentrop au Pape. Selon lui, l'Allemagne prépare une offensive et la demande d'audience au Vatican vise à produire un effet moral sur les catholiques du Reich et du monde.	T.	138
27	Rome Saint Siège à Paris	Selon Mgr Tardini et Pie XII, l'entrevue du Brenner n'aurait pas modifié la position de l'Italie, contrairement à ce que colportent des rumeurs exagérées.	T.	173
17 avril	Paris à Rome Saint-Siège	Instructions à l'ambassadeur de France près le Saint-Siège relatives à l'attitude que la France attendrait du Vatican en cas de conflit entre la France et l'Italie.	D.	214
29	Rome Saint-Siège à Paris	Contrairement aux appréciations de Sumner Welles, Mussolini peut se montrer sensible aux arguments du Vatican, tandis que Pie XII et son Secrétaire d'État ont toujours gardé leur sang-froid.	T.	241

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
2 mai	Paris à Washington	Il ne faudrait pas qu'on sous-estime, à Washington, l'influence du Saint-Siège sur le gouvernement italien.	T.	249
10	Paris à Rome Saint-Siège	Le Saint Père se doit de condamner solennellement l'agression allemande contre les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg.	T.	269
10	Rome Saint-Siège à Paris	Sollicité de condamner formellement la violation de la neutralité belge, hollandaise et luxembourgeoise, le Pape s'est borné à déclarer qu'il réfléchirait à la question.	T.	270
13	Rome Saint-Siège à Paris	Considérations sur l'exactitude des renseignements récents et passés à propos des préparations de l'attaque allemande à l'ouest transmis par le Pape, qui doit donc être crédité d'un constant effort d'information en faveur des Alliés.	T.	278
16	Rome Saint-Siège à Paris	Impressionné par une campagne d'intimidation, le personnel du Vatican redoute que la sécurité du Saint-Siège et du Pape soit compromise au cas d'une entrée en guerre de l'Italie.	T.	289
16	Rome Saint-Siège à Paris	Détails sur la réponse faite par Mussolini au message du Pape, reçu au début de mai, et tentative d'exégèse.	T.	291
18	Rome Saint-Siège à Paris	À l'occasion de la démarche dont le Pape a chargé le cardinal Maglione auprès de B. Attolico, le nouvel ambassadeur d'Italie auprès du Saint-Siège, le Secrétaire d'État semble bien avoir plaidé non pas seulement la cause de la continuation de la non-belligérance mais celle d'une médiation italienne pour rétablir la paix en Europe.	T.	296
24	Rome Saint-Siège à Paris	M. Taylor, l'ambassadeur personnel du président Roosevelt auprès du Saint-Siège, qui se montre très sympathique à la cause des Alliés, jouit de la « confiante estime » du Pape.	T.	317
31	Rome Saint-Siège à Paris	Nouvel ambassadeur de France près le Saint-Siège, Wladimir d'Ormesson a reçu bon accueil de Mgr Maglione, très pessimiste par ailleurs sur les intentions de l'Italie.	D.	345
5 juin	Paris (ss-dir. Europe)	Objections de principe et d'opportunité à l'arrangement suggéré par l'ambassadeur de France près le Saint-Siège, consistant à ce que les Alliés s'engagent, par respect pour la papauté, à épargner la ville de Rome.	N.	366

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
11 juin	Rome Saint-Siège à Paris	À l'occasion de la remise de ses lettres de créance au Saint-Siège, W. d'Ormesson a trouvé le Pape chaleureux, compatissant, mais résigné à demeurer passif devant le drame qui ravage l'Europe.	D.	388
11	Rome Saint-Siège à Paris	W. d'Ormesson, ambassadeur de France près le Saint-Siège, va quitter sa résidence pour la Cité du Vatican.	D.	389
23	Cité du Vatican à Bordeaux	Au Vatican, on est atterré par l'ampleur de la défaite française, mais son attitude de réserve ne s'en trouve pas moins renforcée par la crainte de représailles italiennes.	T.	416
5 juillet	Cité du Vatican à Vichy	Il conviendrait d'assurer la plus large diffusion, par la presse et la radio au message que le Pape vient d'adresser à l'épiscopat français, message peu vigoureux, mais qui laisse percer une émotion dont le Saint Père n'est pas coutumier.	T.	453
9	Cité du Vatican à Vichy	Le Saint Père a adopté une attitude effacée qui s'explique à la fois par le pouvoir d'intimidation du gouvernement fasciste, et par la conviction de son impuissance à exercer une influence quelconque sur les régimes autoritaires. Il conviendrait de combattre cette résignation.	T.	471

Voir aussi aux rubriques III. – La Méditerranée occidentale jusqu'au 10 mai 1940 et V. – L'Amérique et la guerre en Europe et VII. – Une nouvelle donne en Europe après la défaite française.

IX. – LES INCERTITUDES DE LA POLITIQUE JAPONAISE

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
A. LES RELATIONS AVEC LES DÉMOCRATIES				
1. L'ESPOIR FUGITIF D'UN RAPPROCHEMENT ENTE PARIS ET TOKYO				
1940				
22 février	Tokyo à Paris	Le gouvernement japonais, par l'entremise de M. Tani, vice-ministre des Affaires étrangères, manifeste les dispositions les plus conciliantes, offrant dans l'immédiat des compensations pour les victimes françaises et annamites du bombardement du chemin de fer du Yunnan, et à l'avenir, l'ouverture de négociations plus générales entre la France et le Japon.	T.	90
29	Londres à Paris	Le chef du département d'Extrême-Orient au Foreign Office juge intéressante la suggestion japonaise d'ouvrir des négociations entre Tokyo et Paris, car la collaboration du Japon renforcerait l'efficacité du blocus. Reste qu'il semble difficile d'en discuter avec le Japon sans soulever la question chinoise, ce qui impose de sonder Washington au préalable.	T.	108
29	Paris (ss-dir. Asie-Océanie)	Les efforts de Tokyo pour se rapprocher de diverses puissances achoppent sur le préalable que le Japon exige de ses interlocuteurs : renoncer à aider la Chine nationaliste. Il serait bon de lui faire comprendre qu'il serait maladroit d'exiger de la France de choisir entre Tokyo et Washington, car, dans ce cas, son choix est tout fait.	N.	109
1er mars	Paris (ss-dir. Asie-Océanie)	L'aide-mémoire remis le 29 février par l'ambassadeur du Japon au secrétaire général A. Léger, présente, à quelques détails près, des propositions déjà jugées inacceptables le 16 février car elles équivaudraient à une déclaration de guerre à la Chine et à opposer la France aux États-Unis sur les affaires d'Extrême-Orient. Il convient toutefois de poursuivre les entretiens.	N.	112
5	Paris à Tokyo et Shanghaï	Déception à Paris devant les premières ouvertures japonaises : contre la collaboration de la France à sa lutte contre la Chine, Tokyo offre seulement de respecter les droits français en Chine, en somme ce qu'il est de toute façon tenu d'assurer !	T.	120

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
5 juin	Paris à Londres	Soucieuse de maintenir des relations normales avec le Japon, la France souhaite reprendre les envois de nickel de Nouvelle Calédonie vers le Japon, interrompus à la suite d'un embargo souhaité par Londres.	T.	363
1er juillet	La Bourboule à Shanghaï, Tokyo et Bangkok	L'action de la France en Asie doit tendre à maintenir ses positions jusqu'à la conclusion de la paix, en liaison avec l'Angleterre, malgré les divergences de vues entre Londres et Paris en Europe, et en tenant les États-Unis étroitement informés, quitte à nuire momentanément aux intérêts de la Chine nationaliste.	T.	435
		2. Les rapports entre Tokyo et Washington		
1940				
27 février	Tokyo à Paris	Déploiement de grands efforts par le Japon pour développer ses liens culturels et surtout économiques avec l'Amérique du Centre et du Sud. Le traité de commerce nippo-américain risquant de ne pas être renouvelé, Tokyo est à la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement en matières premières tandis que le blocus a fermé le débouché allemand aux pays américains.	D.	101
6 mars	Paris (ss-dir. Asie-Océanie)	Difficultés du Japon sur tous les plans. Les milieux compétents de Washington se partagent en trois écoles : pour les uns, ces difficultés vont amener Tokyo à plier devant les États-Unis ; pour d'autres, elles pousseront les éléments modérés à conclure un compromis dans lequel le Japon se contenterait en Chine de la Mandchourie et réorienterait ses ambitions contre l'URSS ; d'autres encore croient le conflit inévitable. Du point de vue français, il n'est pas certain que les modérés se maintiennent au pouvoir : il convient donc de conserver à l'égard du Japon une position ouverte et compréhensive mais ferme, qui suppose de maintenir la solidarité avec Londres et Washington.	N.	123

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
21 mars	Paris (ss-dir. Asie-Océanie)	Changement dans l'attitude de l'administration américaine, naguère si réticente à marquer sa solidarité avec les Britanniques et les Français dans les affaires d'Extrême-Orient. Le vote de la nouvelle loi de neutralité l'a encore encouragée dans sa nouvelle attitude de fermeté et de solidarité avec les puissances occidentales.	N.	159
30 avril	Tokyo à Paris	H. Arita, ministre des Affaires étrangères du Japon et partisan déclaré depuis son accession au pouvoir de la création d'un bloc économique asiatique dominé par Tokyo, n'est pas prêt à se rallier à l'idée d'un retour du Japon à une politique économique libérale.	D.	242
11 juin	Tokyo à Paris	Entretien cordial entre l'ambassadeur des États-Unis à Tokyo et le chef du gouvernement japonais en vue de cerner les divergences entre leurs pays et de rechercher un terrain d'entente.	T.	387

B. LES AMBITIONS TERRITORIALES JAPONAISES EN CHINE ET DANS LE PACIFIQUE

1940				
14 mars	Paris (Asie-Océanie)	Conséquences du conflit avec la Chine sur la politique intérieure du Japon.	N.	143
23	Tokyo à Paris	La question de Sakhaline, pierre d'achoppement des relations entre l'URSS et le Japon.	D.	164
15 avril	Tokyo à Paris	La presse japonaise juge que le Japon ne saurait se désintéresser des Indes néerlandaises si l'Allemagne envahissait les Pays-Bas.	T.	208
16	Washington à Paris	Le Département d'État ne se montre guère ému des récentes déclarations japonaises relatives aux Indes néerlandaises.	T.	211
23	Londres à Paris	Le Foreign Office s'inquiète d'un éventuel putsch des nazis hollandais dans les îles de la Sonde.	T.	228
25	Paris à Washington et Londres	L'abstention américaine étant certaine, le Département préfère renoncer aux démarches concertées envisagées avec Londres à Tokyo et La Haye au sujet du statut des Indes néerlandaises.	T.	234

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
8 mai	Tokyo à Paris	Tokyo manifeste un intérêt de plus en plus marqué, soi-disant purement économique, pour les archipels du Pacifique, en particulier les Philippines et les Indes néerlandaises. De ce fait, l'opinion japonaise est encouragée à marquer son hostilité aux États-Unis, aux Pays-Bas et indirectement aux Alliés.	D.	265
12	Paris à Tokyo	Déférant au désir du gouvernement hollandais, le France a débarqué des troupes à Aruba pour y compléter les forces hollandaises. Il n'y a pas là argument pour que le gouvernement japonais intervienne dans les Indes néerlandaises.	T.	275
15	Tokyo à Paris	Le gouvernement japonais ne paraît pas décidé, pour le moment, à attaquer les Indes néerlandaises malgré les pressions des extrémistes. Une démarche des Alliés déclarant qu'ils ne demanderont pas à la Hollande de modifier les termes de son commerce avec le Japon pourrait s'avérer utile.	T.	285
21	Londres à Paris	Par le ministre des Colonies néerlandais réfugié à Londres, le Foreign Office a appris que le 11 mai, Tokyo avait formulé diverses exigences à La Haye touchant aux Indes néerlandaises.	T.	305
21	Pékin à Shanghaï	Extension de la zone d'influence communiste en Chine du Nord sous couvert d'un gouvernement local autonome anti-japonais établi en accord avec le Kouomintang.	D.	306
3 juin	Londres à Paris	D'accord pour s'abstenir de tout geste pouvant fournir au Japon prétexte à un geste hostile, le Foreign Office n'entend pas aller au-delà. Car, sans satisfaire les extrémistes japonais, de « menus présents » mécontenteraient les États-Unis.	T.	356
8	Paris à Washington	En répondant au Japon que la question des Indes néerlandaises n'intéressait pas le Reich, Berlin donne à Tokyo la liberté d'agir non seulement dans les Indes néerlandaises, mais dans toute l'Asie.	T.	375
10	Moscou à Paris	Des pourparlers menés dans le plus grand secret entre Togo, pour le Japon, et Molotov pour l'URSS, ont abouti à un accord frontalier très avantageux pour le Mandchoukouo.	T.	383

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
14 juin	Londres à Paris	L'entrée en guerre de l'Italie créant, selon lui, une situation dangereuse dans les concessions, le Japon exerce des pressions « amicales » sur les puissances belligérantes pour qu'elles retirent leurs troupes stationnées en Chine, spécialement à Shanghaï.	T.	398
15	Shanghaï à Bordeaux	Importance capitale des Indes néerlandaises dans le Pacifique, pour plusieurs puissances, mais en particulier pour les Alliés, les États-Unis et le Japon. Avant comme après la défaite de leur pays, les représentants des Pays-Bas en Extrême-Orient ont eu la sagesse de souligner tout l'intérêt de maintenir la liberté de commercer de l'archipel avec le Japon.	D.	402
3 juillet	Moscou à Vichy	Impressions produites par le programme Arita sur les Russes et les Anglais.	T.	444

X. – DIVERS

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
3 janvier	Paris	Réflexion sur les objectifs et les méthodes à déployer par la propagande française en direction de l'Allemagne.	N.	8
5	Ottawa à Paris	Positions de la presse canadienne concernant la participation du Dominion à l'effort de guerre britannique.	D.	10
2 février	Londres à Paris	Le Foreign Office serait d'avis d'authentifier par une déclaration alliée les informations parvenues sur les atrocités systématiques commises par les Allemands à l'encontre de la population polonaise.	T.	59
10	Paris à Londres	Désireuse de réduire ses sorties de dollars et d'or et anticipant des difficultés grandissantes dans les transports maritimes, la France désire augmenter ses achats de pétrole en Irak et diminuer ceux en provenance d'Amérique. Elle compte sur le soutien britannique lors du conseil de l'Irak Petroleum Company du 15 février.	T.	74

Date	Provenance et destination	Objet	Nature du document	Numéro du document
1940				
4 avril	Paris (ss-dir. Afrique-Levant)	Mise en perspective historique de la politique de la Turquie, de l'Iran et de l'Afghanistan, pays placés au carrefour des ambitions anglaises et russes et liés, depuis 1937, par le pacte de Saadabad, dont les Alliés auraient intérêt à renforcer le rôle défensif.	N.	185
9	Paris (dir. des Aff. pol. et comm.)	Étude de M. Dayet, dans la perspective des futurs négociations de paix, sur les courants d'idées relatifs aux buts de guerre ou de paix en Allemagne, Grande-Bretagne, et parmi les dirigeants polonais et tchécoslovaques en exil.	N.	193
1er juin	Le Caire à Paris	Pressions sur les autorités égyptiennes pour les inciter à rester en dehors d'un éventuel conflit avec l'Italie. Néanmoins la prépondérance anglaise semble devoir demeurer le facteur déterminant dans la vallée du Nil.	T.	349
15	Berne (bureau d'Allemagne, attaché financier) à Bordeaux	Ensemble de renseignements sur les exactions commises par le Reich dans le Gouvernement général et la situation épouvantable qui y règne. À en croire certains indices, le Reich s'apprêterait à céder le territoire à l'URSS.	N.	404
22	Madrid (ambassade de France) à Pau (Finances)	Difficultés financières des consulats et services français en Espagne.	T.	413

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANÇAIS
1940

TOME I

(1er JANVIER – 10 JUILLET)

1

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 5 à 8.
Réservé.

Moscou, 1er janvier 1940, 22 h. 04.

(*Reçu* : le 1er, 22 h. 20)

Mon collègue anglais a été reçu par M. Molotov en audience de congé, le 31 décembre. Il ne l'avait pas revu depuis le 25 août (mon télégramme n° 1659)[1].

Leur entretien a reproduit dans son ensemble celui de la veille avec M. Potemkine. Seuls méritent une mention particulière les points suivants : l'Ambassadeur ayant parlé à nouveau de l'initiative de l'Argentine dans les résolutions du 14 décembre à Genève[2], le Commissaire du Peuple

[1] Télégramme en date du 15 décembre 1939. De retour à Moscou depuis le 15 novembre, après son rappel par ordre à Paris (27 août 1939) à la suite de la signature du pacte germano-soviétique, l'ambassadeur Naggiar y indique que, conformément à « l'attitude d'abstention » recommandée par le Quai d'Orsay, il n'a pas demandé audience à M. Molotov, se contentant de prendre contact avec son adjoint, M. Potemkine. Son collègue britannique qui, lui, n'avait pas été rappelé à Londres, n'a cependant pas revu M. Molotov depuis le 25 août, et ne s'est rendu qu'à une convocation de M. Potemkine « chargé de lui notifier la protestation de l'URSS contre le blocus britannique ». Ainsi, « les rapports entre les ambassadeurs des Alliés et le commissariat des Affaires étrangères, maintenus par ailleurs par les Services des ambassades pour des questions administratives, sont donc en fait inexistants au point de vue politique depuis les derniers jours du mois d'août. Les événements de Finlande, dès leur déclenchement fin novembre, et l'émotion qu'ils ont produite en France et en Angleterre venant s'ajouter à celle causée par l'entrée à la mi-septembre des troupes russes en Pologne, n'ont bien évidemment pu qu'accentuer cet état de choses [...] ». (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83, document non reproduit).

[2] À la suite de l'appel du gouvernement finlandais à la SDN pour la condamnation de l'agression soviétique (3 décembre 1939), l'Argentine, appuyée par l'Uruguay, la Colombie et le Venezuela, prend l'initiative de demander l'exclusion de l'URSS de la SDN (10 décembre),

a répliqué : « Et pourquoi pas l'Uruguay et autres petits pays esclaves des grandes puissances capitalistes ? »

À quoi mon collègue a répondu qu'il n'était point question de capitalisme, mais d'un sentiment de réprobation générale.

Abordant plus directement que ne l'avait fait le Commissaire-adjoint la question de l'assistance à la Finlande, M. Molotov a déclaré que jamais le gouvernement d'Helsingfors n'eût opposé une résistance aussi sérieuse à l'URSS s'il n'avait été encouragé par l'Angleterre. Sir W. Seeds ayant répondu que le reproche de pousser un peuple de trois millions d'habitants à lutter par les armes contre un empire de près de 200 millions, était trop absurde pour être discuté, le Commissaire du Peuple a dit alors que l'Angleterre n'en aidait pas moins la Finlande. Sans accepter ces discussions à ce sujet, l'Ambassadeur a répliqué que l'URSS ravitaillait largement l'Allemagne. La réponse de M. Molotov sur ce point est typique ; il s'est borné à dire en balbutiant que dans ce cas, c'était conformément à un accord.

Parlant de la Turquie, le Commissaire s'est plaint de ce que, depuis la signature du Pacte tripartite[1], les relations entre Moscou et Ankara se seraient tendues. Mon collègue a répondu qu'il ne comprenait pas ce reproche fait à un traité qui comporte des stipulations en tous points favorables à l'URSS[2].

Mon collègue part le 2 janvier.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

2

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 13 à 14. *Moscou, le 2 janvier 1940, 20 h.*
Réservé.

(*Reçu* : le 2, 19 h. 12)

L'accord Hitler-Staline comporte un renversement total des valeurs spirituelles dont se targuait l'URSS, tant à l'intérieur que dans les relations internationales. Maintenant qu'il va jusqu'à faire mener par la Russie,

une « sanction morale » que la France avait décidé de soutenir dès le 7 décembre, y compris au cas où l'URSS se retirerait d'elle-même pour tenter de s'y soustraire. La Grande-Bretagne en revanche pensait alors que, dans cette éventualité, la procédure tomberait. L'URSS est expulsée le 14 décembre. Sur les débats de la SDN à propos de la guerre soviéto-finlandaise, on peut se reporter entre autres à la série SDN, vol. n° 430. Voir aussi la note 1 du document n° 403, dans la série sur la Deuxième Guerre (1939-1944) des *Documents diplomatiques français*, tome I (3 septembre-31 décembre 1939), Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2002 (ci-après référencé *DDF* (1939-44), I).

[1] Le 19 octobre 1939. Pour le texte du traité, cf. *DDF* (1939-44), I, document n° 252.

[2] Sur les concessions des Alliés concernant l'URSS pour le traité tripartite franco-anglo-turc, cf. *DDF* (1939-44), I, notamment les documents nos 109, 210 et 236.

avec tant de peine, une guerre avec un voisin si petit et si faible, l'assimilation par la masse de ce profond bouleversement devient encore plus pénible.

En tout autre pays que la Russie, cela créerait dès à présent, une situation révolutionnaire. Mais il y a ici un appétit si dévorant pour la servitude que l'avenir immédiat reste encore incertain à cet égard. Quelles que soient les intentions prochaines ou les possibilités militaires de M. Staline à l'égard de la Bessarabie[1], il n'est pas douteux qu'une détermination ferme et prompte de la Roumanie et de ses garants inclinerait le Kremlin à la prudence.

Sur ce terrain comme sur les autres, il convient de le répéter : on ne respecte ici que la force. Le cas de la Finlande démontre qu'il n'est pas indispensable d'en disposer de beaucoup pour tenir tête à l'Armée rouge.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

3

M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome.

T. n°s 2 à 4. *Paris, 2 janvier 1940, 23 h. 45.*
Réservé.

Je me réfère à votre télégramme 5817[2].

Je note dans l'intéressant compte rendu que M. René Besnard vous a remis de sa conversation avec le comte Ciano, qu'à un certain moment, le ministre des Affaires étrangères italien ayant déclaré que ce serait, à son avis, une erreur de notre part de rompre les relations diplomatiques avec l'URSS, notre compatriote a cru devoir « combattre ce point de vue ».

Je crois devoir vous rappeler à ce sujet, afin d'éviter tout malentendu, que la position adoptée par la France et la Grande-Bretagne à l'égard de la Russie s'inspire, sur ce point particulier, du maintien ou de la rupture des relations diplomatiques, de considérations qui rejoignent celles que le comte Ciano a évoquées.

Le gouvernement français n'a aucune illusion sur la solidité des liens que leur complicité commune a liés entre l'Allemagne et la Russie ; il a montré par son action à Genève[3] et par l'assistance effective qu'il prête à la

[1] Sur l'inquiétude de la Roumanie et des Alliés à propos des visées soviétiques sur la Bessarabie, cf. *DDF* (1939-44), I, documents n°s 200, 286, 399, 428, 436 et 438.

[2] Document non retrouvé.

[3] Il s'agit de l'appui de la France, plus ferme que la Grande-Bretagne sur ce point, à la proposition de l'expulsion de l'URSS de la SDN après l'agression contre la Finlande. Voir document n° 1, note 2, p. 1.

Finlande, qu'il ne pratique pas à l'égard de l'URSS une politique de ménagement. Cette attitude ne s'inspire pas seulement des considérations d'ordre moral qui suffiraient à la justifier, elle découle pour nous de la solidarité que l'Allemagne a laissé s'établir, sur le plan général de la guerre, entre la Russie et elle, solidarité qui fait de l'URSS l'alliée virtuelle de l'Allemagne et qui affaiblit cette dernière de tous les coups portés à la puissance et au prestige soviétiques.

Cette position nettement prise, nous n'avons aucun intérêt à assumer l'initiative d'une rupture qui, sans accroître nos moyens d'action, dégagerait la Russie des restrictions que, pour des raisons d'ordre divers, elle impose encore à sa collaboration avec l'Allemagne. Vous connaissez au surplus les ménagements que réclame la position de notre partenaire turc au regard de son voisin russe.

Le Foreign Office nous a d'autre part fait connaître (voyez le télégramme de M. Corbin, n° 4513-15[1]) les raisons pour lesquelles on estimait à Londres qu'une rupture avec l'URSS présenterait actuellement plus d'inconvénients que d'avantages. Nous partageons ce point de vue et, aussi longtemps que des raisons plus impérieuses ne prévaudront pas, nous laisserons la Russie prendre la responsabilité de découvrir plus complètement son jeu et de lier ouvertement son sort à celui de l'Allemagne[2].

Vous pourrez, si vous le jugez opportun, vous inspirer des considérations qui précèdent pour éclairer à l'occasion le comte Ciano sur notre position.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

[1] Document non retrouvé.

[2] Dans son journal, à la date du 3 janvier 1940, R. Boyer de Sainte-Suzanne note à propos de l'attitude de Daladier (souvent mentionné sous le pseudonyme d'« Auguste ») à l'égard de l'URSS et ses divergences éventuelles avec Alexis Léger : « Toujours hésitant sur la question russe, très attiré par la rupture avec Moscou mais n'osant la faire. Léger très ferme sur ce point. Pratiquer l'intervention en Finlande comme les Russes l'ont pratiquée en Espagne. Pas de rupture diplomatique qui ne nous apporte rien, mais rend les Soviets moins libres encore dans leur politique à venir. De plus il y a les Turcs. La discussion a été âpre, dangereuse pour Léger dit-on. Elle n'est pas finie. L'instinct coléreux d'Auguste le pousse à rompre, ses soucis de politique intérieure aussi. En rompant, on échappe à la critique de l'immobilité, et on satisfait l'anticommunisme. En dehors des arguments techniques, Léger craint une manœuvre intérieure : celle qui consiste à faire passer les Soviets pour l'ennemi n° 1 et à oublier l'Allemagne. Ce que Flandin essaye de faire à la commission des Affaires étrangères en demandant le blocus de Mourmansk. La vieille idée : lâcher l'Allemagne contre les Russes. » Cf. R. Boyer de Sainte-Suzanne, *Une politique étrangère. Le Quai d'Orsay et Saint-John Perse à l'épreuve d'un regard, novembre 1938-juin 1940*, présentation de H. et P. Levillain, Paris, Viviane Hamy, 2000, pp. 188-189.

4

M. DALADIER[1], PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

à M. AVENOL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS À GENÈVE.

T. s. n° [2]. *Paris, 2 janvier 1940.*

Par un télégramme en date du 18 décembre 1939[3], vous avez bien voulu attirer mon attention sur la résolution adoptée par l'Assemblée de la Société des Nations du 14 décembre, à la suite de l'appel finlandais[4].

Aux termes de cette résolution, le secrétaire général de la Société des Nations est autorisé à prêter le concours de ses services techniques pour l'organisation de l'assistance à la Finlande ; il est également autorisé, en vertu de la résolution de l'Assemblée du 4 octobre 1937, à consulter les États non membres en vertu d'une éventuelle coopération. Vous me demandez de vous faire connaître les dispositions du gouvernement français à cet égard.

En réponse à cette communication, j'ai l'honneur de vous rappeler que la France s'est pleinement associée à la résolution votée par l'Assemblée le 14 décembre dernier, ainsi qu'à la résolution du Conseil en date du même jour. Elle entend donc assumer, dans le cadre des dispositions du pacte et suivant les formes prévues par lesdites résolutions, son devoir d'assistance envers la Finlande attaquée. Le gouvernement français accomplit ce devoir dans toute la mesure du possible. Il est prêt, en outre, à agir en coopération avec les autres puissances, membres ou non membres de la Société des Nations, qui voudront se conformer aux recommandations de la Société des Nations.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 430

[1] Télégramme signé « p.o. Léger ».

[2] En clair.

[3] Document non retrouvé.

[4] On peut trouver un texte de la résolution in Papiers 1940, Papiers Bonnet, 3, à la date du 15 décembre 1939.

5

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
à M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 20[1].
Réservé.

Rome, 2 janvier 1940.

(*Reçu*[2] : le 4, 13 h. 15)

Depuis le 1er septembre 1939, et même en présence de l'évolution favorable à notre cause de l'esprit public italien et de nombreux éléments appartenant aux milieux dirigeants du gouvernement et du parti fascistes, je n'ai cessé de formuler, en ce qui concerne les dispositions personnelles de M. Mussolini, les plus expresses réserves.

Les renseignements les plus récents que j'ai recueillis et qui émanent d'informateurs ayant eu un contact direct et des conversations confiantes avec le *Duce*, nous avertissent que le moment de laisser tomber ces réserves n'est pas encore venu ; car les idées du dictateur, ses sympathies et ses antipathies ne se seraient pas sensiblement modifiées.

Certes, il a des griefs contre l'Allemagne ; il est plein d'amertume à son endroit, il estime qu'elle l'a trompé en le plaçant, sans l'avoir consulté, devant le fait accompli[3] ; il considère qu'elle a commis faute sur faute, erreur sur erreur ; il blâme sa conduite, à la fois maladroite et brutale.

Mais il n'en est pas, pour autant, devenu indulgent à l'égard de la France et de l'Angleterre. Il n'est pas moins sévère envers celles-ci qu'envers le Reich. Il les regarde comme plus habiles, plus hypocrites surtout, mais non moins avides de domination, ni moins violentes, au fond, que leur adversaire. Il continue à parler avec une ironie méprisante des « grandes démocraties » et ce terme, qu'il emploie volontiers, a toujours le don de l'irriter de l'impatienter.

Il demeure persuadé, en réalité, que ces « grandes démocraties » ne seront pas capables de « faire la guerre », c'est-à-dire de battre le Reich ni de « faire la paix », c'est-à-dire de donner à l'Europe et à l'Italie, au sein de cette Europe, un nouveau statut raisonnable, acceptable et durable.

Il ne souhaite pas, d'ailleurs, la victoire totale de l'Allemagne, dont il comprend bien qu'elle exposerait l'Italie à verser dans une entière dépendance. Mais il ne souhaite pas non plus sa défaite. Il s'imagine

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Allusion au rapprochement germano-soviétique et à la récente agression soviétique contre la Finlande. Cf. télégramme n° 5812 de Rome à Paris, en date du 1er janvier 1940 : « La lutte contre la contagion bolchevique demeure la clef de voûte de la politique italienne, et celle-ci se trouve grandement embarrassée par le fait qu'entre l'« allié » allemand et la Russie soviétique, la collusion s'avère chaque jour plus étroite. », in Papiers 1940, Papiers Rochat, 21, document non publié.

que l'Allemagne vaincue serait la proie d'un bolchevisme anarchique et contagieux. Aussi préfèrerait-il que subsistât une Allemagne nationale-socialiste, rendue plus sage par l'expérience et tenue en bride par des États capables de lui faire contrepoids.

Quant à la France et à l'Angleterre, il redoute également, tout en la jugeant improbable, leur victoire complète. Il croit, en effet, que cette victoire serait sanctionnée par un traité de Versailles aggravé, morcelant le Reich et l'appelant, par conséquent, à se révolter par la suite, ressuscitant des formations non viables, telles que la Tchécoslovaquie ou la grande Pologne, ramenant au pouvoir des hommes périmés et néfastes, tels que Benès, restaurant au profit de la ploutocratie triomphante un libéralisme économique dépassé et condamné, négligeant, enfin, de satisfaire les « aspirations naturelles » de l'Italie.

La solution qui répondrait à son vœu intime serait celle d'une guerre sans résultat, se terminant, tôt ou tard, par une paix de compromis. On aperçoit, du reste, aisément, qu'une pareille solution ménagerait à l'Italie, appuyée sur une armée, une marine et une aviation intactes, le maximum de chances de faire entendre sa voix et de jouer avec bénéfice le rôle d'intermédiaire et d'arbitre. En outre, elle devrait, dans l'esprit du *Duce*, s'accompagner d'un rapprochement entre les États proprement méditerranéens, c'est-à-dire la France, l'Espagne et l'Italie, ce qui écarterait à la fois le danger d'une hégémonie allemande, et celui d'une hégémonie anglaise sur le continent.

On peut donc penser que M. Mussolini est, en principe, favorable à toute tentative ayant pour but d'amener une paix négociée, et que la seule considération des probabilités de succès d'une semblable entreprise le poussera à s'y intéresser, ou, au contraire, le déterminera à s'en abstenir.

Envisagée sous cet aspect, la situation présente, que domine, au surplus, l'incertitude des chances militaires respectives des adversaires en conflit, amène le *Duce* à s'efforcer de s'assurer une voie ouverte dans les deux directions. Il a pris son parti d'une « non-belligérance », à l'origine acceptée par lui à contrecœur, et il y persévérera. À moins d'une débâcle irrémédiable des Franco-Britanniques, il n'est pas vraisemblable qu'il entre en guerre, aux côtés du Reich. Mais il n'est pas davantage vraisemblable, même si l'hypothèse inverse se réalisait, qu'il se décide à intervenir contre le Reich. Il a trop conscience de la solidarité des deux régimes pour collaborer à l'écroulement de l'hitlérisme ; et l'idée qu'il pourrait être accusé d'avoir trahi ou exécuté un « tour de valse » lui inspire une répugnance toujours vivace. Il demeure foncièrement hostile, et son parti plus encore que lui-même, au bolchevisme. L'union de l'Allemagne avec l'URSS est sans doute le fait le plus propre à l'éloigner définitivement de Berlin. Mais jusqu'au bout, il essaiera de retenir l'Allemagne sur cette pente et d'empêcher que cette union ne devienne trop étroite ; et même s'il prenait, un jour, les armes contre une Russie qui, dans les Balkans, menacerait la Hongrie ou la Roumanie – hypothèse qu'il n'exclut pas et à laquelle il est possible qu'il se prépare –, il s'arrangerait pour agir parallèlement à la France et à l'Angleterre, plutôt que d'accord avec ces dernières.

En attendant, il veille jalousement à se réserver le maximum de liberté, tout en essayant de faire gagner, sur les deux tableaux, de l'argent à son pays.

Dans ces conditions, on s'explique pourquoi il laisse le comte Ciano, dont l'évolution intérieure est certainement plus avancée que la sienne, cultiver l'amitié de la France et de l'Angleterre, tandis que lui-même continue à se réclamer ostensiblement de l'axe Rome-Berlin. On s'explique pourquoi, dès qu'une presse malencontreuse, à Londres ou à Paris, cherche à se l'annexer, ses journaux ripostent par une fin de non-recevoir brutale et des articles pleins d'aigreur et de fiel. On s'explique pourquoi il accepte le contrôle naval des Alliés, non sans des accès de fureur et des velléités de révolte, pourquoi il semble détester l'Angleterre plus que la France, pourquoi tant d'Italiens, qui aimeraient nous manifester leur sympathie, restent vis-à-vis de nous réticents et gênés. On comprend, enfin, pourquoi il a pu lui paraître souhaitable de rechercher un contact plus étroit avec ceux qu'il suppose disposés à l'aider à faire prévaloir une paix qui ne serait ni allemande, ni anglaise, mais italienne, avec le Saint-Siège et avec le président Roosevelt, pour lequel hier, le fascisme n'avait qu'ironie et dédain.

Le jeu que poursuit Mussolini aboutira-t-il ? Les événements, dont la logique est plus massive que ses calculs, ratifieront-ils le machiavélisme du *Duce* ? En tout cas, et jusqu'à nouvel ordre, la prudence nous commande de considérer que la personne du chef du gouvernement italien n'a pas cessé d'être, pour l'avenir, un élément problématique.

A l'entrée de l'année 1940, « l'énigme Mussolini » ne saurait être encore tenue pour éclaircie.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 21

6

M. MAUGRAS, AMBASSADEUR DE FRANCE À STOCKHOLM,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 4 à 7. *Stockholm, 3 janvier 1940, 22 h. 25.*
Réservé. Secret.
(*Reçu* : le 3, 24 h.)

Je me réfère à votre télégramme n°s 584 et 585[1].

Le ministre des Affaires étrangères m'a remis aujourd'hui la réponse du gouvernement suédois aux propositions que Votre Excellence m'avait chargé de lui transmettre. Cette réponse se compose d'une partie écrite et d'une partie que le Ministre m'a exposée oralement.

Dans une assez longue note dont j'envoie le texte (...)[2], le gouvernement suédois déclare partager entièrement l'opinion des gouverne-

[1] Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 425.

[2] Lacune de déchiffrement.

ments français et anglais sur le point que le sort de la Finlande ne saurait laisser la Suède indifférente. Aussi cette dernière s'efforce-t-elle d'aider la Finlande par tous les moyens, à l'exception d'une intervention militaire qui n'est pas jugée compatible avec la situation délicate du royaume. La note énumère ensuite tout ce que la Suède a fait pour le pays voisin et continue en accueillant avec la plus vive satisfaction l'annonce d'une aide que la Finlande recevrait d'autres sources. La Suède est donc prête à faciliter toute assistance sous forme de livraisons de matériel que la France et l'Angleterre pourraient fournir à la Finlande. Le gouvernement suédois désire toutefois souligner les considérations suivantes :

Si les mesures d'assistance étaient effectuées sous des formes ou (...)[1] telles qu'elles pussent faire supposer une participation de la Suède à une action imminente contre l'URSS, il pourrait en résulter une coopération entre l'Allemagne et la Russie qui empêcherait la continuation de l'aide à la Finlande et aurait sans doute comme conséquence son écrasement rapide. Aussi le gouvernement suédois recommande-t-il avec insistance que cette aide soit fournie de manière à éviter toute apparence d'une telle participation.

Dans ce but, le gouvernement suédois souhaite que les livraisons de matériel revêtent la forme d'achats effectués à l'étranger par la Finlande (de façon à ce que le matériel soit déjà propriété finlandaise lorsqu'il passera en Suède et que le personnel technique se compose de volontaires se rendant en Finlande à titre privé). Dans ce cas, le gouvernement fera de son mieux pour faciliter le transit et organisera le transport sur la demande qui lui en sera faite dans chaque cas particulier. Le gouvernement insiste toutefois sur la nécessité de garder secrètes les mesures qui seront prises. Le gouvernement suédois croit (...)[2] la cause de la Finlande aussi bien que l'intérêt général de l'Europe ; le Roi maintient fermement sa politique de neutralité. Il tient enfin à exprimer sa haute appréciation non seulement pour la précieuse assistance promise à la Finlande par la communication franco-britannique, mais aussi pour la compréhension dont cette communication fait preuve en ce qui concerne la Suède. La note se termine sur ces mots.

Le Ministre m'a dit ensuite de vive voix toute sa reconnaissance pour l'aide franco-anglaise qui était éventuellement offerte à la Suède, mais a ajouté qu'elle se rapportait à des hypothèses qu'il espérait bien ne pas voir se réaliser et que, dans ces conditions, il ne lui paraissait pas qu'il y eût lieu actuellement d'engager des conversations à ce sujet.

La même communication a été faite aujourd'hui au gouvernement britannique par le ministre suédois à Londres.

Communiqué Oslo.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Lacune de déchiffrement.

7

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
à M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 30 à 35. *Londres, 3 janvier 1940, 22 h. 30.*
Réservé. Secret.

(*Reçu* : le 4, 0 h. 10)

Je me réfère à mon télégramme 11-13[1].

Le Cabinet de guerre a approuvé ce matin le principe d'une démarche à Oslo concernant des opérations éventuelles dans les eaux territoriales norvégiennes. V.E. voudra bien trouver, sous les numéros suivants, la traduction d'un aide-mémoire destiné à être remis au gouvernement norvégien. Lord Halifax désirerait être informé d'urgence des observations que le gouvernement aurait éventuellement à présenter à propos de cette communication[2].

Sur ma demande, le Secrétaire d'État a précisé que la démarche à Oslo serait faite au nom du gouvernement britannique seul et qu'il ne demandait pas au gouvernement français de s'y joindre.

Une copie de l'aide-mémoire sera communiquée, à titre de courtoisie, au gouvernement suédois, les marchandises transportées des ports norvégiens vers l'Allemagne étant en grande partie d'origine suédoise.

Voici la traduction du projet d'aide-mémoire.

[1] Document non retrouvé.

[2] Dans sa réponse en date du 4 janvier à 22 h. (in Z Europe 1918-1940, Norvège, 61, document non reproduit), É. Daladier demande à Corbin de marquer à lord Halifax le « complet accord » du gouvernement français sur la démarche britannique, mais d'attirer « toutefois l'attention du Secrétaire d'État sur l'intérêt qui s'attacherait à ne pas évoquer l'idée de représailles. » Rappelant le précédent de la décision du Conseil des Prises français du 29 novembre 1917 [...] aux termes de laquelle « la succession d'actes d'hostilité accomplis par les ennemis dans les eaux et sur le territoire de la Grèce a transformé ceux-ci en un théâtre de la guerre et leur a enlevé *de facto* le bénéfice d'une neutralité que les navires ennemis prétendraient vainement invoquer aujourd'hui », il suggère, d'une part, de remplacer le paragraphe 3 de l'aide-mémoire par les paragraphes 3 et 4 suivants :

« (3) Par les actes d'hostilité ainsi accomplis par elles, les forces navales allemandes ont fait des eaux norvégiennes un théâtre de la guerre et leur ont enlevé de fait le bénéfice de la neutralité.

(4) Le gouvernement de Sa Majesté se trouve mis dans l'obligation de tenir compte de cette situation de fait et d'étendre le théâtre de ses opérations navales dans des eaux qui sont devenues le théâtre des opérations des forces navales ennemies. »

D'autre part, de rédiger l'ancien paragraphe 5 devenu le 6, comme suit :

« (6) Le gouvernement de Sa Majesté regrette vivement d'être contraint d'entrer dans cette voie par les agissements des forces navales ennemies. »

Une note en ce sens est emportée par Corbin au Foreign Office le 5 janvier et dans son T. n° 68 du 6 janvier, l'ambassadeur de France indique à É. Daladier que lord Halifax avait tenu compte de ses suggestions pour la note qu'il devait remettre le même jour au ministre de Norvège, avec une copie à celui de Suède. Le T. n° 82 à 85 de Corbin du 8 janvier signale que la démarche a été accueillie avec « beaucoup de mauvaise humeur et d'inquiétude » par le ministre de Norvège, et une extrême contrariété par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères suédois (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 53, documents non reproduits).

1. Le gouvernement de Sa Majesté a suivi avec une sérieuse préoccupation l'action récente de forces navales allemandes, qui ont à plusieurs reprises procédé à une violation flagrante des eaux territoriales norvégiennes.

2. Par exemple :

A. Le 8 décembre le navire britannique *Thomas Walton* (4 460 tonnes), affrété par le gouvernement de Sa Majesté, se rendant sur lest de Port Talbot à Narblik, a été torpillé dans le Westfjord à l'entrée de Narblik. Un homme a été tué, le reste de l'équipage a été sauvé.

Le capitaine déclare être certain que le navire se trouvait, à ce moment, à l'intérieur des eaux territoriales.

B. Le 11 décembre, le navire grec *Garoufalia* (4 708 tonnes) a été torpillé sans avertissement à proximité de la côte norvégienne, à trois milles au nord de Villa. Il se rendait à Kirkenes afin d'y charger du minerai de fer à destination de la Hollande. La position du navire telle qu'elle a été donnée par son capitaine diffère légèrement de celle indiquée par le capitaine de Port Aalesund, mais tous deux sont d'accord pour reconnaître qu'il se trouvait largement dans les eaux territoriales.

Sur l'équipage de 35 hommes, 4 ont été (tués) et 4 blessés.

C. Le 13 décembre, le *Thomas Bedford* (4 030 tonnes), affrété par le gouvernement de Sa Majesté, a été torpillé sans avertissement à un mille de Honningsvaagsundstadt. Le navire coula immédiatement. Seuls 5 des 30 membres de l'équipage furent sauvés et les deux pilotes norvégiens ont été portés disparus. Un tribunal d'enquête, réuni en Norvège, a déclaré que ce navire se trouvait à un quart de mille de la côte.

3. Alors que les forces navales allemandes violent ainsi les eaux territoriales norvégiennes, on ne peut raisonnablement s'attendre à ce que l'Allemagne continue à bénéficier de la protection accordée dans ces eaux à la navigation qui les emprunte pour transporter des marchandises en Allemagne.

4. En conséquence, le gouvernement de Sa Majesté prend les mesures appropriées pour empêcher le transport de marchandises vers l'Allemagne le long des côtes norvégiennes. Afin d'atteindre ce résultat, il serait nécessaire que les forces navales de Sa Majesté pénètrent et opèrent parfois dans les eaux territoriales norvégiennes.

Le gouvernement de Sa Majesté regrette vivement d'être contraint d'entrer dans cette voie, mais il ne voit pas d'autre moyen d'appliquer des représailles directes et efficaces contre l'action précitée du gouvernement allemand, laquelle est entièrement contraire aux règles reconnues de la guerre maritime.

Papiers 1940, Papiers Paul Reynaud, 2

8

NOTE

Sur la guerre politique
(remise le 3 janvier par le Président à M. Giraudoux[1] : propagande en Allemagne)

N. *Paris, 3 janvier 1940.*

I. La conception de la guerre politique anti-allemande

1. Notre propagande actuelle à l'étranger est menée sur un plan de vérité et de dignité en dehors duquel les Alliés pourraient difficilement continuer à prétendre qu'ils luttent pour la justice et la liberté.

2. *Mais ce plan n'est pas celui de l'Allemagne*[2]. Elle est encore en état d'hypnose. Elle ne sera pas réveillée par des raisonnements et des appels au sens moral, mais par des chocs : chocs militaires ou chocs psychologiques. Ce sont ces derniers que doit chercher à provoquer notre offensive à l'intérieur du Reich.

Aucun raisonnement, par exemple, ne peut convaincre l'Allemagne qu'elle ne peut pas remporter la victoire. Avec sa foi mystique restée vivante, la population persiste à penser : « Le *Führer* arrivera bien à arranger ça ». La phrase est devenue classique aujourd'hui en Allemagne.

Au reste, si notre propagande parvenait, malgré tout, à insuffler aux Allemands la certitude de la défaite, ils se trouveraient brusquement placés devant une question qui les a toujours effrayés : « Que faire ? ». C'est pour échapper à cette question que depuis six ans ils prient : « *Führer*, commande. Nous t'obéissons. »

Enfin, si malgré tous ces obstacles, nous parvenions à briser la confiance des Allemands, *leur volonté d'agir serait paralysée par la terreur*[3] du régime et le manque de coordination entre les éléments prêts à la révolte.

3. Il faut donc que l'échec psychologique soit assez fort non seulement pour briser le nimbe de Hitler, mais pour surmonter l'effet de terreur du régime.

Seules les méthodes d'intimidation[4] qui étaient jusqu'à présent le monopole du régime hitlérien et de la Gestapo peuvent donner ces résultats. Ces méthodes ne peuvent être employées que par les Allemands.

[1] L'écrivain Jean Giraudoux a été nommé le 30 juillet 1939 à la tête du commissariat général à l'Information créé la veille par un décret-loi. Cette création avait été décidée par la loi sur la Nation en temps de guerre du 11 juillet 1938.

[2] Souligné dans le texte.

[3] Souligné dans le texte.

[4] Souligné dans le texte.

Goebbels a bien compris le parti à tirer de la déficience psychologique de ses compatriotes. Un des thèmes favoris de la propagande à l'intérieur est : « Nous sommes embarqués tous sur le même navire. S'il sombre, nous périssons avec lui ». Le côté constructif de notre propagande doit consister à convaincre au contraire le peuple allemand que sa seule chance de salut serait de quitter le bateau avant qu'il ne sombre, comme l'a fait, déjà, Thyssen[1].

Comment procéder ? Là encore il est nécessaire que de vrais Allemands indiquent la voie à leurs compatriotes. Ces Allemands ne devront être *ni des juifs ni des représentants de la république de Weimar*[2], dont le nom n'évoque dans le Reich d'aujourd'hui que des souvenirs de misère, d'inflation, de chômage…

II. Organisation de tables d'écoute

4. Pour entreprendre sur le front intérieur allemand une action utile, il faut être en mesure d'en contrôler incessamment les effets.

5. Le meilleur procédé consisterait, à cet égard, à établir dans les pays frontières de l'Allemagne un réseau de postes d'observation qui, par les renseignements qu'ils fourniront, nous permettront de rectifier notre tir.

Il serait par exemple extrêmement facile de recruter en Suisse des agents allemands désireux de collaborer à la lutte contre le régime nazi.

Nous pourrions nous assurer leur concours moyennant des rétributions relativement peu élevées, 300 francs suisses par mois, car ils ont par ailleurs des moyens d'existence. Ces gens ont conservé des relations en Allemagne, des parents, des amis qui viennent parfois en Suisse. Non seulement ils pourront nous renseigner sur les résultats que nous aurions obtenus dans le Reich, mais ils nous présenteraient des suggestions.

Enfin, ils nous donneraient des renseignements, des détails qui nous permettraient, à nous et à un éventuel « comité d'action allemand », d'appliquer avec efficacité les mêmes procédés de terreur et d'intimidation qui ont si bien réussi aux nazis.

Un semblable système devrait être établi en Hollande, où la Légation et l'agence Havas disposent d'excellents éléments, en Belgique (Bruxelles et Liège), à Copenhague et à Budapest.

6. Ce service de renseignements politique, véritable « section de repérage et d'invention de notre propagande », requiert un personnel politique dont les autorités militaires ne disposent généralement pas. Il va de soi qu'il collaborerait étroitement avec le S.R. militaire.

[1] Fritz Thyssen, industriel allemand, a choisi la voie de l'émigration. Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 414.

[2] Souligné dans le texte.

III. L'action de propagande

Trois éléments d'action sont à notre disposition : radio, tracts, propagande chuchotée.

A. Radio

7. L'action de la radio ne sera efficace que si nous réussissons à persuader les Allemands que nos postes servent seulement de hauts parleurs aux membres d'une organisation secrète établie en Allemagne, et travaillant à la chute du régime. Cet organisme enverrait en pays neutre des émissaires chargés de faire enregistrer sur disques, pour qu'ils soient transmis par les radios française et anglaise, des appels aux Allemands et des instructions à ses partisans.

Cette hypothèse serait du reste presque exacte, puisque les appels seraient rédigés en pays neutre par des Allemands restés en contact constant avec leurs compatriotes.

8. Les émissions seront cent pour cent *vraies*[1]. Le texte devra donc être rédigé par des individus appartenant exactement aux mêmes catégories sociales et politiques que le public d'opposition qu'il s'agit de toucher.

On peut diviser les Allemands en trois catégories, dans chacune desquelles se trouvent des partisans et des ennemis du régime.

9. a – *Les esclavagistes*, fonctionnaires du Parti et profiteurs du régime. L'opposition s'y recrute surtout parmi les officiers, les fonctionnaires supérieurs, les propriétaires fonciers et les industriels. Chez eux notre travail est à moitié fait. Ils ne craignent que trop le sort qui leur est réservé si un changement radical n'intervient pas à bref délai.

10. b – *Les surveillants d'esclaves*, SA, SS et membres des organisations politiques. L'opposition s'y recrute surtout, dans le Nord, chez les radicaux partisans d'une nouvelle révolution, et dont l'idéologie diffère peu du bolchevisme. Dans le Sud et dans l'Est les opposants, au contraire, cherchent un rapprochement avec les bourgeois et les anciens modérés. Il faut leur insuffler la peur de laisser passer le moment d'un retournement que beaucoup de leurs camarades ont déjà opéré en secret.

11. c – *Enfin les esclaves*, ouvriers et bourgeois. Une large fraction de cette catégorie, dans le Sud et dans l'Est du moins, est, parfois inconsciemment, ennemie du régime. Elle devra apprendre à redouter plus encore le règlement de compte que le camp de concentration.

Les canevas de trois appels destinés à ces diverses catégories sont annexés à cette note[2]. Il va de soi que ces émissions peuvent être variées à l'infini.

[1] Souligné dans le texte.

[2] Documents annexes non retrouvés.

12. Les disques pourraient être enregistrés à Paris, mais par des orateurs de talent, complètement dépourvus de tout accent israélite. Les émissions ne pourraient être régulières sans que leur vraisemblance parût suspecte. Mais on peut répéter les mêmes disques à des heures et sur des longueurs d'onde différentes.

13. Au second stade, la propagande radiophonique devrait entrer dans le détail, notamment en donnant des instructions aux ouvriers et aux paysans sur la manière d'effectuer des sabotages incontrôlables.

14. Il faudrait également passer alors à des mesures individuelles de terrorisme, notamment en dénonçant des cas précis d'exaction et en prononçant contre les coupables, au nom d'un tribunal secret, des condamnations à mort exécutables le troisième jour après la proclamation de l'armistice. La liste des condamnations à mort serait répétée systématiquement à des jours et à des heures fixes.

B. Tracts

15. Les tracts devraient, au point de départ, contenir des citations des disques, citations entre guillemets, puisque nous servirions simplement de boîte aux lettres. Ils pourraient être introduits en Allemagne soit par avion, soit, comme durant la dernière guerre, par des employés de chemins de fer ressortissants neutres.

C. Propagande chuchotée

16. C'est un procédé encore peu employé, mais d'une portée considérable. Toutes les fois que des neutres, des étudiants par exemple, arrivent en Allemagne, ils sont assaillis de questions. Il nous appartient de les approcher avant leur départ et de les suggestionner, afin que consciemment ou inconsciemment ils répètent nos mots d'ordre.

17. Peut-être cette action rencontrera-t-elle au début un succès relatif. Il s'agit de ballons d'essai, non de certitude. La propagande sera infléchie d'après ses résultats. L'essentiel est que les Allemands résidant en Allemagne en soient seuls juges, et non les émigrés établis à Paris.

Papiers 1940, Papiers Daladier, 6

9

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
à M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 76[1].

Rome, 5 janvier 1940.

Réservé.

(*Reçu*[2] : le 7, 13 h.)

Bien que les milieux officiels se montrent singulièrement réservés, et même réticents, lorsqu'on fait allusion aux desseins que poursuit, à plus ou moins longue échéance, la politique italienne dans les Balkans, on a l'impression que l'on suit ici, depuis quelque temps, avec une attention croissante, l'évolution de la situation intérieure yougoslave. Sans doute le gouvernement italien est-il, du moins en apparence, désireux de consolider l'unité du royaume des Serbes-croates et Slovènes. Mais, s'il faut en croire certaines informations, la propagande fasciste redeviendrait très active, notamment en Croatie, en Slovénie et en Dalmatie. Le développement des relations italo-hongroises, qui s'affirmera encore ces jours-ci, au cours des entretiens du comte Ciano et du comte Csaky[3], ne restera peut-être pas sans répercussion dans la Banovine de Croatie. Il court des bruits d'après lesquels le Vatican et le gouvernement fasciste se trouveraient à peu près d'accord pour tenter en commun de constituer dans quelque temps, avec des éléments détachés de la Yougoslavie, une sorte de fédération catholique représentant un trait d'union entre l'Italie et le royaume de Saint-Étienne[4]. Que valent ces bruits ? L'hypothèse qu'ils évoquent n'est probablement pas exclue des calculs du gouvernement fasciste.

Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que l'intérêt de l'Italie ne se porte à nouveau vers les bords de l'Adriatique et que ses anciennes prétentions sur la côte dalmate ne soient en train de se réveiller, en prévision d'on ne sait quels bouleversements et quelles dislocations.

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Le comte Csaky, ministre hongrois des Affaires étrangères, et le comte Ciano, son homologue italien, se rencontrent les 6 et 7 janvier suivants à Venise. Le 3 janvier, l'ambassadeur François-Poncet avait annoncé ces conversations à Paris, estimant « probable que l'entrevue [...] servira à mettre au point l'alliance militaire en préparation entre les deux pays et à examiner les différentes hypothèses qui pourraient nécessiter une action commune de l'Italie et de la Hongrie » (télégramme n° 47 de Rome à Paris, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 7, document non publié) ; le 5 janvier, le ministre de France à Budapest, Pierre Guerlet, croyait savoir que : « Désireux de parer au danger soviétique dans les Balkans, [Mussolini] demanderait au gouvernement hongrois de s'abstenir de tout acte hostile à l'égard de la Roumanie au cas où elle serait attaquée par les Soviets [...] » (télégramme n° 15 de Budapest à Paris, *ibid.*, document non publié).

[4] L'Ambassadeur a déjà évoqué la rumeur de la formation d'une sorte d'union entre l'Italie et la Hongrie par l'attribution de la couronne de Saint-Étienne à un prince italien dans son télégramme n° 5686 au Département du 22 décembre 1939 (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 7, document non publié). Pierre Guerlet, ministre de France à Budapest, dément dans son télégramme n°s 25 à 27 au Département en date du 10 janvier (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 26, document non publié).

D'autre part, les dirigeants fascistes intriguent toujours à Belgrade et ils se montrent préoccupés de la situation du gouvernement actuel. On m'assure qu'ils auraient gardé des contacts fort étroits avec M. Stoyadinovitch[1] et qu'ils continueraient à soutenir celui-ci de toutes manières. On n'aurait pas perdu, à Rome, l'espoir de voir, à un moment donné, l'ancien président du Conseil reprendre le pouvoir et pratiquer une politique étrangère étroitement concertée avec celle de l'Italie.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 7

10

M. DE DAMPIERRE, MINISTRE DE FRANCE À OTTAWA,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 6[2]. *Ottawa, 5 janvier 1940*[3].

Ainsi que l'a noté ma lettre n° 268 du 21 décembre 1939[4], c'est avec satisfaction et fierté que les Canadiens ont appris l'arrivée en Angleterre de leur première division destinée à participer aux opérations du front français. Certains pensent cependant que, dans un conflit qui met en jeu toute la civilisation chrétienne et occidentale, l'effort du Dominion devrait être plus proportionné à celui qui est demandé au Royaume-Uni par le gouvernement de Londres (voir ma lettre n° 273 du 30 décembre[5]). La nouvelle de la dernière levée de recrues en Angleterre, évaluée à deux millions d'hommes, a fourni un prétexte aux milieux les plus agissants pour comparer l'importance respective des contributions consenties dans ce domaine par chacun des deux pays britanniques : 3 500 000 hommes seront appelés en Grande-Bretagne, écrit en substance l'*Ottawa Journal* ; le Canada devrait donc envoyer, pour se tenir au même niveau, 800 000 hommes. Il faut, ajoute le même quotidien, prévoir une guerre longue, et par conséquent, songer dès à présent à l'entraînement d'autres unités canadiennes. Le gouvernement n'est pas suffisamment explicite à ce sujet, et les Canadiens, selon l'expression de ce même journal, « ne tiennent pas à jouer le rôle d'une sorte de "Commissariat aux Cuisines" pour les combattants alliés ! Cela n'est pas dans leur tradition ».

[1] Milan Stoyadinovitch avait dû quitter la présidence du Conseil de Yougoslavie en février 1939. Il avait accompli une visite officielle en Italie en décembre 1937 et eu des conversations, en janvier 1939 à Rome, avec le comte Ciano, lesquelles avaient réaffirmé la valeur du traité italo-yougoslave de mars 1937.

[2] Copie à Europe, Presse, Ministère Guerre, Londres, Rome, Bruxelles, Ankara, Belgrade, Washington, Buenos Aires, Rio (23 janvier 1940).

[3] Par avion.

[4] In B Amérique 1918-1940, Canada, 35 (document non reproduit).

[5] Document non retrouvé.

S'il était besoin d'un encouragement, les Canadiens le trouveraient, d'après le *Montreal Daily Star*, dans l'unanimité des peuples de l'Empire : Australiens, Sud-Africains, Hindous viennent à l'envi, en participant efficacement à la guerre, donner un démenti au maréchal Göring qui prétendait entrevoir les symptômes d'un effritement de la communauté britannique. La campagne du printemps prochain devant être décisive quant au sort du monde, il n'est pas de sacrifice qui ne doive être consenti par le Canada, ajoute le *Daily Star* qui donne pour titre à son article le vieux cri de ralliement à la Couronne : *Aye, Aye, ready.*

Naturellement, les milieux très loyalistes et ultra-conservateurs, que représente à Toronto le *Globe and Mail*, ne peuvent qu'appuyer le mouvement qui se dessine au Canada dans le sens d'une participation plus large aux opérations militaires. Ce quotidien reproduisant l'argumentation de l'*Ottawa Journal*, il est inutile d'analyser les deux éditoriaux qu'il consacre à cette question. Je note simplement qu'il précise la forme d'action qu'il désire voir adopter par le gouvernement : le système d'« enregistrement national » des capacités et des bonnes volontés.

Ces courants d'opinion ne sont naturellement pas sans provoquer quelques contre-courants dans la presse « neutraliste » d'avant-guerre, devenue la presse « anticonscriptioniste » du temps de guerre. Mais la convergence des opinions mentionnées plus haut n'est pas l'effet du hasard. Il est seulement difficile de savoir si la campagne ainsi déclenchée est de nature à gêner l'action du gouvernement ou si elle répond au contraire aux désirs secrets du Premier ministre.

Ce qui me ferait pencher vers cette dernière opinion, c'est que, réunissant hier, pour la deuxième fois depuis le début de la guerre, les journalistes canadiens et étrangers, M. Mackenzie King a insisté devant eux sur la tendance qu'avait le conflit à se généraliser : il leur a laissé entrevoir que les prochains mois forceraient peut-être les États du nord de l'Europe et des Balkans à entrer dans le conflit et que, dans ces conditions, les pays alliés devaient envisager de plus grands et de plus longs efforts. Sans doute, répondant à la question posée par un journaliste, a-t-il déclaré que rien pour l'instant ne portait le gouvernement à modifier sa manière de voir en ce qui concernait la conscription et que cette grave question était du ressort du parlement, il n'en est pas moins vrai qu'en plaçant l'opinion comme on semble le faire de plus en plus du côté anglais – le discours prononcé à Chicago par lord Lothian en est une nouvelle preuve – devant la perspective d'une guerre longue et difficile, il a suggéré par cela même aux Canadiens quel pourrait être leur devoir de demain.

B Amérique 1918-1940, Canada, 35

11

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 112 à 114.
Réservé.

Rome, 6 janvier 1940, 14 h. 30.

(*Reçu* : le 6, 14 h. 55)

D'assez bonne source, on me rapporte que des échanges de vue auraient eu lieu, ces jours derniers, entre Rome et Berlin.

Berlin aurait fait savoir que l'Allemagne ne pouvait tolérer l'établissement plus ou moins direct d'un contrôle franco-anglais sur les ports norvégiens et suédois permettant d'arrêter l'envoi de minerai de fer au Reich.

C'était, pour elle, plus important que d'empêcher les passages d'armes et de volontaires à destination de la Finlande. Elle en ferait, au besoin, un *casus belli* avec les États scandinaves.

À Rome, on souhaiterait qu'il fût possible d'éviter l'extension du conflit aux pays du Nord et l'on agirait dans ce sens.

Du côté italien, on aurait demandé à Berlin s'il était exact que M. Molotov dût se rendre bientôt dans la capitale du Reich et que l'Allemagne eût l'intention de resserrer encore son alliance avec l'URSS. Berlin aurait répondu par un démenti, qui a, d'ailleurs, été publié hier soir dans la presse. L'Allemagne aurait ajouté qu'elle resterait neutre et n'interviendrait pas dans la guerre russo-finlandaise.

En ce qui concerne les entretiens d'aujourd'hui à Venise[1], Berlin aurait également posé des questions. L'Italie aurait répondu que l'Allemagne serait laissée complètement en dehors de la conversation vénitienne. Il ne serait touché en rien à l'état actuel des relations germano-magyares, notamment des accords économiques en vertu desquels le Reich s'approvisionne en Hongrie. Les entretiens de Venise porteraient essentiellement sur les précautions à prendre, le cas échéant, contre la Russie des Soviets et sur les moyens d'ajuster les prétentions révisionnistes de la Bulgarie aux nécessités d'une entente avec la Roumanie et la Yougoslavie, de telle sorte que la paix ne fût pas troublée dans les Balkans.

Tels sont bien, en effet, selon moi, les principaux sujets qui seront abordés à Venise.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 431

[1] Les 6 et 7 janvier se tiennent à Venise des entretiens entre le comte Csaky, ministre hongrois des Affaires étrangères, et le comte Ciano. Depuis le 3 janvier, la diplomatie française s'inquiète de cette rencontre (voir document n° 9), se demandant quelles pourraient en être les répercussions sur la paix dans les Balkans.

12

M. BRUÈRE, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE À OSLO,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 19 à 21. *Oslo, 6 janvier 1940, 23 h. 10.*

Réservé

(*Reçu* : le 7, 2 h.)

Je me réfère à mes télégrammes nos 516-517[1] et 525-526[2].

Malgré les trois jours écoulés depuis que la réponse du gouvernement suédois a été remise à notre ministre à Stockholm[3], je ne m'étonne pas outre mesure que le gouvernement norvégien ne m'ait pas encore donné signe de vie. Il n'y a eu, depuis les fêtes, de Conseil des ministres qu'hier, et le ministre des Affaires étrangères devait se rendre aujourd'hui à la commission des Affaires étrangères du Storting. À une demande d'audience du ministre d'Angleterre, M. Koht a fait répondre qu'il ne pourrait le recevoir avant deux ou trois jours. Je lui ai fait dire néanmoins que je souhaiterais le voir lundi.

Dès l'entretien qu'il a eu avec le ministre d'Angleterre après les démarches alliées, M. Koht accentuait déjà les réserves qu'il avait dès l'abord formulées dans notre conversation du 28 décembre sur les conditions auxquelles le passage des secours à la Finlande aurait été soumis. Ces réserves devront être, dans la réponse écrite, au moins égales à celles que comporte la note suédoise.

La campagne d'intimidation allemande porte ses fruits. Elle remplit ici les colonnes des journaux en utilisant habilement les publications des agences et de la presse de Paris ou de Londres. Le public y est sensible et ignore quelle est exactement la position prise par les gouvernements alliés et la politique qu'ils poursuivent et l'attitude des milieux officiels qui gardent de leur côté le silence sur les craintes qu'inspire la pression du Reich.

Dans l'état où sont les esprits à l'heure actuelle, les meilleurs observateurs estiment qu'en dehors des cas bien limités d'aide à la Finlande, toute intervention des Alliés pouvant mettre en cause la neutralité norvégienne et qui n'apparaîtrait pas avec évidence justifiée par une violation de cette même neutralité par le Reich, aurait toutes chances de provoquer dans le

[1] Télégramme en date du 28 décembre 1939 dans lequel M. Bruère rend compte de la démarche prescrite par É. Daladier auprès de la Norvège sur l'assistance à la Finlande. Oslo assure que « toutes facilités seraient données, dans la mesure où la Norvège pouvait le faire sans contrevenir aux règles genevoises de neutralité : 1°) au transit de matériel ; 2°) au passage de toute mission de techniciens étant entendu que ce passage garderait entièrement le caractère officieux indiqué. » M. Koht a indiqué qu'il était « en complet accord de vue avec son collègue suédois. » (Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit).

[2] Document non retrouvé.

[3] Voir document n° 6.

pays un retour d'opinion contre lequel le gouvernement ne saurait aller même s'il s'y trouvait entraîné.

C'est le danger que prévoit d'ailleurs très justement votre télégramme n° 9[1] au sujet d'un arrêt possible des envois de fer par Narvik. Il faudrait, pour l'éviter, sauf le cas indiqué d'invasion allemande, que les opérations de saisie eussent lieu non dans les eaux norvégiennes, mais au point où les navires doivent passer en haute mer.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

13

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 37[2].

Moscou, 7 janvier 1940.

Réservé.

(*Reçu* : le 14, 20 h.)

L'Ambassade du Japon suit avec l'intérêt que l'on peut deviner le développement de l'agression contre la Finlande et les déboires que rencontre l'URSS au cours de la présente campagne d'hiver, malgré l'énorme disproportion des forces jouant en sa faveur. Ayant pris en août-septembre 1938, au lac Khansan (*alias* Chang-Kou-Feng), et de juin à septembre 1939 au lac Bouir-Nour, avec les troupes soviétiques d'Extrême-Orient[3] un contact sanglant qui a coûté cher aux armées impériales, les Japonais se montrent, à Moscou tout au moins, beaucoup plus réservés que la plupart des autres étrangers dans leur appréciation des faiblesses de l'Armée Rouge.

Encore qu'ils considèrent, comme le plus grand nombre de ceux qui ont eu à examiner ce problème, que l'efficacité offensive de cette armée est médiocre contre un adversaire résolu bien commandé et disposant d'effectifs et de matériel suffisants, ils estiment qu'il est encore trop tôt pour porter, à la lumière des événements de Finlande, un jugement définitif sur la puissance militaire de l'URSS. Ils considèrent que la partie n'est pas encore jouée et que, faute d'une aide massive en matériel et en hommes, les Finlandais risqueront d'être submergés par le nombre. C'est l'opinion que j'ai souvent exprimée à Votre Excellence, non sans indiquer que, leur position ayant été prise le 14 décembre sur le plan de la politique générale, les gouvernements alliés ne sauraient maintenant abandonner la Finlande à son sort sans subir, par son écrasement, une défaite dont le retentissement serait des plus graves.

[1] Document non retrouvé.

[2] En clair par courrier.

[3] Référence aux violents incidents (combats, bombardements) de juillet-août 1938 le long de la frontière entre l'URSS, la Corée et le Mandchoukouo et de juin-septembre 1939 le long de la frontière entre la Mongolie extérieure et le Mandchoukouo.

La réserve avec laquelle les Japonais suivent le développement de cette affaire apporte une preuve nouvelle des conséquences que pourrait avoir pour nous, même en Extrême-Orient, une victoire de l'URSS sur le petit pays à qui deux des plus grandes puissances du monde ont publiquement promis aide et assistance dans la lutte qu'il mène pour son indépendance.

Communiqué à Ankara, à Bucarest et au général Weygand.

Y Internationale, 1981-1940, SDN, 431

14

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 38 à 41. *Moscou, 8 janvier 1940, 20 h. 10.*

Réservé.

(*Reçu* : le 8, 19 h. 50)

L'arrivée de la mission militaire allemande à laquelle se réfère mon télégramme n° 30[1] est confirmée par la légation de Danemark qui tient le renseignement de l'ambassade d'Allemagne. D'autre part, l'ambassade d'Italie à Berlin ferait état auprès de son gouvernement d'informations recueillies sur place à ce sujet.

Il ne me semble pas que cette mission ait pour objet principal d'aider les Russes à se tirer de leur scabreuse affaire de Finlande. Les difficultés qu'ils rencontrent les rendent trop accommodants vis-à-vis des Allemands pour que ces derniers puissent être sincèrement désireux de les voir sortir du guêpier. Les nazis ont au contraire intérêt à les y tenir assez longtemps pour que l'affaiblissement de la Russie, qui serait la suite de cette aventure, leur permette, comme je l'ai télégraphié, d'essayer de mettre encore davantage les Russes dans leur jeu et si possible sous leur dépendance aux fins anciennes de la politique allemande de guerre contre l'Angleterre et la France.

D'après ce que je crois savoir la Mission militaire aurait à collaborer avec les Russes sur un plan général à propos de questions et de secteurs considérés d'importance vitale aussi bien pour l'Allemagne que pour la Russie.

Je ne serais pas surpris si l'un des problèmes dont les officiers d'état-major allemands auront à s'occuper devait concerner la défense des régions de la mer Noire et même par priorité celle des pétroles de Bakou également indispensable au Reich et à l'URSS.

Le Département n'ignore pas que de nombreux journaux français, dont *Le Temps* du 27 décembre, parlent de plans stratégiques des Alliés dans

[1] Document non retrouvé.

cette direction[1]. Les articles à ce sujet ont éveillé d'autant plus l'attention qu'ils ont été publiés avec le visa de notre censure. C'est le cas pourtant où le silence est d'or ; car si nos projets existent, pourquoi les divulguer et s'ils n'existent pas, pourquoi alerter l'ennemi ?

Prière de communiquer d'urgence au ministère de la Guerre.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 431

15

M. BONNEFOY-SIBOUR, MINISTRE DE FRANCE À COPENHAGUE,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 14 à 16. *Copenhague, 8 janvier 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[2] : le 11, 13 h.)

Cet après-midi au moment où j'entrais chez M. Munch, mes collègues nordiques vraisemblablement convoqués par lui en sortaient. J'ai les meilleurs raisons de penser que l'entretien a essentiellement porté sur l'aide à la Finlande et que le ministre des Affaires étrangères danois a insisté pour l'adoption d'une règle commune d'assistance matérielle la plus discrète possible excluant, au moins officiellement, l'envoi de volontaires et à plus forte raison de troupes. Cette aide ne paraissant pas s'inspirer au surplus des directives de la Société des Nations[3].

Aussi bien M. Munch m'a-t-il, au cours de l'entretien, développé ce point de vue qui, une fois de plus, interprète ses craintes de l'Allemagne. Ses préoccupations sont visibles, il ne tente pas de les dissimuler. Le ministre des Affaires étrangères étant resté muet sur les motifs du voyage à Copenhague de son représentant à Berlin, il ne m'a pas paru convenable de le questionner pour n'obtenir que des réponses sans intérêt.

Par contre, faisant allusion aux récents articles de presse mentionnés par mes soins au Département, je lui ai demandé s'il entrerait dans les intentions du Danemark de modifier son attitude au regard de la Société des Nations. Voici sa réponse : j'ai maintes fois indiqué qu'à notre sentiment la raison d'exister de cet organisme est de se démontrer invariablement aussi

[1] Sur les projets de bombardement par les Alliés des puits de pétrole de Bakou, voir notamment *DDF* (1939-44), I, document n° 430.

[2] Par avion.

[3] Condamnant « solennellement » l'action de l'URSS contre l'État finlandais, et décidant de l'exclure de la Société des Nations pour cela, la résolution adoptée par cette organisation le 14 décembre « adresse un pressant appel à chaque membre de la SDN pour qu'il fournisse l'assistance matérielle et humanitaire qu'il est en situation de lui apporter et pour qu'il s'abstienne de toute action de nature à affaiblir le pouvoir de résistance de la Finlande. » (pour le texte complet du projet, cf. T. n° 105 de Genève en date du 13 décembre, Y Internationale, 1918-1940, SDN, 430, document non reproduit).

bien international que neutre et au-dessus des contingences politiques ; nous lui resterons donc fidèle jusqu'au moment où il nous sera démontré que, sorti de ses attributions matérielles, il est devenu un instrument aux mains d'un groupe de nations contre d'autres nations.

Je lui ai parlé enfin des inquiétudes grandissantes de l'opinion publique danoise concernant une intervention allemande plus ou moins étendue dans ce pays. Du fait de l'Allemagne, m'a répondu M. Munch, cet événement n'est pas à envisager, il ne se produirait que si les puissances occidentales le provoquaient et nous avons le ferme espoir pour ne pas dire la certitude qu'elles ne voudront pas le provoquer.

Communiqué Légation Stockholm.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 486

16

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 167 à 180. *Rome, 9 janvier 1940, 13 h. 20.*

Réservé.

(*Reçu* : le 9, 14 h. 10)

J'ai pu interroger à la fin de la soirée le comte Ciano sur les entretiens de Venise.

Les indications qu'il m'a données permettront de rectifier le « bilan provisoire » que j'avais tracé de ces entretiens dans mon télégramme n° 147[1], confié au courrier, qui arrivera demain après-midi (...)[2] janvier à Paris.

Les sujets traités par les deux ministres, l'esprit dans lequel ils les ont abordés, les préoccupations, les tendances qui les ont animés, les directions dans lesquelles ils sont convenus d'exercer leurs efforts, sont bien conformes, du reste, à ce que j'ai dit.

En revanche, certains détails sont inexacts.

Le comte Ciano confirme que la rencontre de Venise n'a été provoquée par aucun fait nouveau, aucune raison d'inquiétude soudainement apparue. Il persiste, au contraire, à penser qu'aucun danger immédiat ne menace les Balkans, ni du côté allemand, ni du côté russe. L'entrevue de Venise s'explique, selon lui, simplement par le désir et l'habitude qu'ont les deux ministres de se réunir périodiquement pour confronter et échanger leurs idées. Le comte Ciano avait été invité par le régent Horthy à aller chasser en Hongrie. Il a estimé que le temps n'était pas aux plaisirs de la chasse et qu'il valait mieux ne pas s'éloigner en ce moment. On est

[1] Document non retrouvé.

[2] Lacune de déchiffrement.

alors tombé d'accord pour une rencontre à Venise. Il n'est pas exact qu'à l'issue de cette rencontre, le comte Csaky soit retourné précipitamment à Budapest, afin d'y rendre compte à son gouvernement et d'y faire arrêter sans délai les décisions nécessaires[1]. Le comte Csaky n'a quitté Venise que dans l'après-midi d'hier, après avoir visité la ville, il n'a pas eu à renoncer à un séjour à San Remo, qui n'avait jamais existé que dans l'imagination des journaux et à titre de « bobard » ; enfin, les conversations des deux ministres n'ont prévu aucun geste à accomplir, aucune initiative à prendre sans délai. Il n'est pas exact non plus que l'Italie et la Hongrie soient sur le point d'élever leurs légations respectives au rang d'ambassades. Le ministre d'Italie à Budapest va être effectivement nommé ambassadeur, mais à Buenos-Aires. Enfin, il n'est pas exact que l'Italie et la Hongrie songent à contracter, à très brève échéance, une alliance militaire formelle.

Le souci principal des deux gouvernements, qui s'est marqué clairement dans les entretiens de Venise, est de sauvegarder la paix dans les Balkans, d'empêcher que la guerre ne s'y étende. Pour cela, il est hautement souhaitable que les différends qui séparent les États balkaniques soient, sinon réglés dès maintenant, du moins suspendus et relégués au second plan. En particulier, il est souhaitable que les rapports entre la Hongrie et la Roumanie s'améliorent. À cet égard, le comte Csaky s'est montré très compréhensif et très raisonnable, il a dissipé les craintes qu'avait suscitées le ton assez rude de son dernier discours. La Roumanie peut être tranquille. Si elle avait à faire face à une agression russe, elle n'aurait pas à redouter que la Hongrie ne la prît à revers et ne lui tombât dans le dos. Ce n'est pas que le gouvernement de Budapest renonce à ses revendications. Mais il accepte de les ajourner. Il ne demande pas non plus, comme on l'avait dit, une concession de forme, une satisfaction symbolique. Il admet que, dans les circonstances présentes, il existe un intérêt balkanique commun, qui doit passer avant les querelles particulières.

C'est évidemment là que réside, aux yeux du comte Ciano, le gain positif des entretiens de Venise ; c'est le résultat essentiel auquel ils ont abouti et dont lui-même se félicite. Il n'a pas été question, au surplus, d'un prochain voyage de M. Gafenco à Rome. Ce voyage, après la récente visite de M. Antonesco, ne semble pas indispensable, mais le comte Ciano n'en a pas absolument écarté l'hypothèse. De toute façon, il verra le ministre de Roumanie à Rome et, en l'instruisant des conversations de Venise, il s'efforcera de développer chez lui et chez son gouvernement des dispositions qui concordent avec celles de Budapest.

« La Roumanie n'a pas à se préoccuper d'autre chose que de se défendre énergiquement si la Russie l'attaque ! », m'a déclaré mon interlocuteur. Comme je lui demandais si, en pareil cas, l'Italie irait au secours de la Roumanie, le comte Ciano m'a répondu affirmativement sans pouvoir

[1] Renseignement délivré par l'Ambassadeur dans son télégramme n° 158 de Rome à Paris, en date du 8 janvier (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 7, document non publié).

d'ailleurs (...)[1] la forme que revêtirait ce secours, mais en rappelant que l'Italie avait lutté contre les Rouges en Espagne, c'est-à-dire dans une zone qui l'intéressait beaucoup moins directement que les Balkans : « Votre pensée a donc évolué, ai-je dit au ministre. Je vois avec plaisir que vous considérez aujourd'hui, ainsi que je n'ai pas cessé de vous le représenter, que la protection des Balkans commence à la Bessarabie ! »

Le comte Ciano a reconnu qu'en effet la pensée italienne avait évolué et qu'il l'avait donné à entendre à M. Antonesco. « C'est la Roumanie, a-t-il ajouté, qui est le boulevard de la civilisation méditerranéenne contre le bolchevisme ! ».

On remarque que, tout en m'ayant affirmé qu'à son avis aucun danger extérieure ne menaçait, pour l'instant, la paix des Balkans, le comte Ciano s'est constamment référé à l'existence d'un péril russe et que c'est l'éventualité d'une agression russe contre la Roumanie qui paraît avoir formé le centre de ses conversations avec son collègue hongrois.

De l'Allemagne, il ne m'a (...)[2] rien dit. Le comte Csaky et lui tiennent pour valables les assurances que leur a données Berlin. Ils n'estiment pas que la paix des Balkans soit exposée à un danger allemand. Sur ce chapitre, mon interlocuteur a été extrêmement discret, (...)[3] évasif, ce qui me porte à croire qu'il en a sans doute été, à Venise, un peu plus question qu'il n'a voulu me l'indiquer.

Lorsque le comte Ciano a évoqué devant moi l'hypothèse d'une attaque russe contre la Bessarabie, je lui ai rappelé qu'en une telle circonstance, la France et l'Angleterre ne resteraient pas passives, j'ai fait allusion à la probabilité de leur intervention armée dans les Balkans ; je lui ai rappelé notre entretien du 24 décembre à ce sujet[4] et lui ai demandé s'il en avait fait part à M. Mussolini et comment ce dernier avait réagi.

Le comte Ciano m'a répondu que le *Duce* avait apprécié ma démarche et s'était montré sensible aux soucis que j'avais exprimés de l'informer de nos préoccupations, de le consulter et de l'avertir de nos intentions. Il n'aurait pas élevé d'objections particulières.

J'ai fait alors allusion aux inquiétudes qui se manifestent (...)[5] depuis quelque temps dans la presse italienne, et même chez certains fonctionnaires du Palais Chigi, en ce qui concerne l'armée de Syrie et le rôle de cette armée, que commande le 1.

J'ai indiqué que l'armée en question constituait une réserve de forces dont l'emploi dépendrait des tâches que nous aurions à affronter, soit que cette tâche se localisât dans les Balkans, soit qu'elle se localisât au Caucase

1 Lacune de déchiffrement.
2 Lacune de déchiffrement.
3 Lacune de déchiffrement.
4 Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 432.
5 Lacune de déchiffrement.

ou sur les frontières de l'Afghanistan. Nos états-majors étudieraient ces diverses éventualités et prendraient des dispositions pour pouvoir y faire face. L'Italie n'avait pas lieu de s'en inquiéter.

Le comte Ciano m'a répondu que, pour sa part, il ne s'en inquiétait nullement.

Nous avons échangé encore quelques mots sur la Yougoslavie[1]. Mon interlocuteur a reconnu que la situation intérieure de ce pays était assez précaire, mais il a ajouté que l'Italie s'abstiendrait rigoureusement de tout ce qui pourrait aggraver cette situation. L'Italie souhaiterait que la Yougoslavie fût forte et cohérente. Elle avait la satisfaction de constater que les rapports de Budapest avec Belgrade étaient devenus excellents. « J'ai passé mon temps autrefois – dit le comte Ciano – à essayer de convaincre les Hongrois qu'il fallait qu'ils se réconcilient avec les Serbes. Et aujourd'hui, c'est Csaky qui s'applique à me démontrer que l'amitié serbo-hongroise est nécessaire à la paix des Balkans ! Je n'en espérais pas tant ! » À travers ces paroles apparaissait évidemment le désir de coordonner, sous l'inspiration et l'égide de l'Italie, l'action de Budapest, de Belgrade et de Bucarest.

Pour se résumer, à la fin de notre entretien, le comte Ciano m'a dit à deux reprises que la politique italienne, comme je pouvais le voir, ne changeait point son orientation et demeurait fidèle à la ligne qu'elle suit depuis le 1er septembre. Il m'a engagé à ne pas prêter créance aux bruits qui circulent et d'après lesquels il faudrait craindre un revirement et se méfier de ce qui se passerait au printemps.

« Je ne saurais, a-t-il conclu, cristalliser pour toujours la politique italienne ; mais aussi longtemps que des éléments nouveaux n'auront pas transformé la situation, vous pouvez être assuré que l'Italie ne modifiera pas son attitude de non-belligérance ! ».

Papiers 1940, Papiers Rochat, 26

[1] Sur les inquiétudes françaises quant au jeu italien en Yougoslavie, voir document n° 9.

17

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
à M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 48. *Moscou, 9 janvier 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[1] : le 23, 13 h.)

Au cours de la cérémonie de signature, le 5 janvier, de l'accord commercial russo-bulgare[2], M. Molotov a salué d'une allocution les délégués bulgares, et plus particulièrement le ministre de Bulgarie, M. Antonov, transféré comme vous le savez à Stockholm.

Le président du Conseil des commissaires du peuple, commissaire aux Affaires étrangères, a félicité en substance le Ministre partant de n'avoir jamais douté de l'amitié sincère et désintéressée de l'URSS pour son pays. Au moment de quitter Moscou, M. Antonov récoltait le fruit de ses efforts et de sa foi dans les bonnes intentions soviétiques, comme le démontrait la signature d'un traité si avantageux pour la Bulgarie.

L'avenir, a ajouté M. Molotov, prouvera que le gouvernement de Sofia a eu raison de mettre sa confiance dans l'amitié et la générosité de la République des Soviets.

Il est vrai que, sur le plan commercial, les Russes se sont montrés en l'espèce très accommodants et même généreux puisqu'ils acceptent par exemple d'importer de l'essence de rose dont ils n'ont pas besoin et des produits de l'agriculture et de l'élevage, ce qui est contraire à leur doctrine économique.

Il est vrai aussi, m'assure-t-on, qu'une fois les problèmes politiques concrets écartés, ils n'ont fait aucune tentative de les réintroduire dans la discussion, prenant bien soin de combler les Bulgares de prévenances et d'éviter tout ce qui aurait pu leur donner à penser que le Kremlin songeait à vassaliser la Bulgarie comme l'ont été les trois Pays baltes.

Mais l'atmosphère de cette négociation commerciale n'en a pas moins été entièrement politique. On peut dire que, tempéré par l'expérience finlandaise, le nouvel impérialisme moscovite a adopté vis-à-vis des Bulgares une méthode d'extrême douceur, sans rien abandonner cependant de ses arrière-pensées.

Il a accepté de livrer comptant à la Bulgarie des avantages commerciaux payables à une échéance indéterminée en traites politiques, ce qui pourrait bien confirmer les conclusions de mon télégramme n° 33 du 7 janvier courant[3].

[1] Par courrier.

[2] Sur la mission économique bulgare arrivée à Moscou fin décembre 1939, cf. *DDF* (1939-44), I, document n° 428, note 1 (p. 872).

[3] Document non retrouvé.

Communiqué à Ankara, n° 5 ; Bucarest, n° 8 ; Sofia, n° 1 ; général Weygand, n° 8.

Z Europe, 1918-40, Bulgarie, 141

18

M. MAGNY, MINISTRE DE FRANCE À HELSINKI,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 16 à 19. *Helsinki, 10 janvier 1940, 12 h. 45.*
Réservé.
(*Reçu* : le 10, 13 h. 15)

Je me réfère à mon télégramme n° 505[1].

L'opinion que j'avais l'honneur de formuler à cette date concernant l'intérêt que doit offrir pour notre pays, dans la lutte actuelle, une intervention en faveur de la Finlande et en définitive dirigée contre l'Allemagne en passant par la Russie, paraît (...)[2] par la considération de la tournure des événements locaux de ces dernières semaines.

Le grand service que les Finlandais ont pu rendre à la cause des Alliés en mettant clairement à jour la force réelle de l'Armée rouge élucide certains aspects du problème auquel ceux-ci ont à faire face.

1° Les renseignements rapportés par le général Ganeval au retour de sa mission auprès du haut commandement et sur le front finlandais[3] confirment le sentiment de ceux qui vivent dans l'ambiance (...)[4] d'une situation dont la porté ne doit pas être limitée aux seules considérations sur le plan local.

Il est essentiel que la résistance finlandaise puisse durer, mais il est indispensable qu'une aide en matériel et en personnel permette à cette résistance de s'affirmer assez longtemps pour que d'autres événements puissent se produire, et sur d'autres points.

Il importe donc non seulement de donner ce secours le plus rapidement possible, mais encore et dès maintenant, d'apprécier si cette aide est uniquement destinée à reconnaître l'effort valeureux d'un peuple qui lutte

[1] Document non retrouvé.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] On n'a pas retrouvé le rapport de la mission de janvier 1940 du général Ganeval, officier de liaison du général Gamelin auprès de l'état-major finlandais, mission conjointe avec son homologue britannique, le général Ling, représentant du général Ironside. D'après les mémoires de Gamelin, il serait revenu pessimiste quant aux possibilités de résistance à long terme des Finlandais en raison de la longueur du front et de l'absence de réserve. Cf. Maurice Gamelin, *Servir. La guerre, septembre 1939-19 mai 1940*, Paris, 1947, pp. 197-198 et Juka Nevakivi, *The Appeal that was never made. The Allies, Scandinavia and the Finnish Winter War, 1939-1940*, Londres, C. Hurst & Co., 1976, pp. 82-83.

[4] Lacune de déchiffrement.

courageusement pour des principes qui nous sont chers (en ce cas il ne s'agirait que de retarder une échéance malheureuse, mais prévisible) ou au contraire si on doit envisager que le maintien d'un front secondaire n'est pas inutile à la position des (...)[1].

Le concours déjà apporté par notre pays dans des conditions de rapidité de décision qui l'honorent[2], autant qu'elles sont (...)[3], ne paraît répondre qu'à la première de ces hypothèses.

Du seul point de vue qu'il me soit permis d'exprimer de mon poste d'observation, je pense que c'est la seconde des hypothèses qu'il convient maintenant d'envisager résolument.

2° « Les nouvelles »

Presse et surtout les indications données à notre radio offrent des précisions intéressantes quant à la compréhension qui paraît se généraliser chez les Neutres qu'une appréciation plus exacte de la situation et l'argumentation développée par les Alliés semblent désormais toucher plus aisément que l'exagération de la propagande ou les hésitations actuelles de l'(...)[4] allemande.

3° Au point de vue considérations techniques, compte tenu des difficultés d'organisation d'une action concertée dont la réalisation est particulièrement délicate, il semble qu'il ne soit ni prématuré ni excessif d'envisager que les perspectives d'avenir sont de nature à encourager à persévérer dans la voie actuellement suivie et surtout à activer la marche dans ce sens.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 431

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Une note intitulée « Fournitures à la Finlande » du 6 janvier 1940 fournit une liste résumée de l'aide en matériel (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit). Sur l'assistance diplomatique – protestation, action à la SDN – et les projets plus généraux d'intervention, cf. document n° 1, note 2 ainsi que *DDF* (1939-44), I, documents n°s 425, 426, 427 et 430.

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Lacune de déchiffrement.

19

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 50. *Moscou, 10 janvier 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[1] : le 23, 13 h.)

Je saisis l'occasion offerte par le télégramme n° 1109 du 23 décembre[2] qu'a bien voulu m'envoyer le Département, pour rappeler la nullité des rapports existant depuis le 25 août sur le plan politique entre les ambassades de France et d'Angleterre, d'une part, et le gouvernement de l'URSS, de l'autre.

Mon télégramme n° 1659 du 15 du mois dernier[3] a fait connaître à Votre Excellence la situation exacte à cet égard, telle qu'elle résulte, en ce qui me concerne, des instructions reçues à Paris avant mon départ et de façon générale de l'attitude du gouvernement de Moscou que décrit si souvent ma correspondance.

Les divergences de vues qui séparent la France et l'URSS n'ont cessé depuis le 23 août de s'approfondir, au fur et à mesure que les différentes étapes de l'évolution des rapports germano-russes, au courant desquelles cette ambassade tient le Département en quelque sorte jour par jour, lient plus étroitement Staline à Hitler en guerre contre nous. L'agression soviétique contre la Finlande, la décision de Genève du 14 décembre et l'appui donné à l'héroïque peuple finlandais dont la résistance constitue bien évidemment, au point où en sont aujourd'hui les choses, un des éléments principaux de notre lutte défensive contre l'impérialisme commun de l'Allemagne et de la Russie, ont encore accentué les divergences. La marge extrêmement étroite et fragile, aux termes des notes remises au Département avant mon départ[4], que les principes déclarés de notre politique et ceux qui inspirent Staline nous permettaient peut-être d'envisager en vue de manœuvrer, à titre précaire du reste, entre l'URSS et le Reich, s'est réduite au point de disparaître.

Solidaires déjà dans l'agression camouflée, ces deux empires le sont maintenant dans l'agression ouverte. C'est un abîme profond qui oppose aujourd'hui, sur le plan de la politique générale et même sur celui des principes les plus élémentaires de la vie humaine, la France et l'Angleterre, d'une part, et la Russie assistant l'Allemagne ou assistée par elle, de l'autre.

[1] Par courrier.

[2] Document non retrouvé.

[3] Voir Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83, document non reproduit. Pour le contenu, voir document n° 1, note 1, p. 1.

[4] Documents non retrouvés.

Il en résulte, dans nos relations avec les Soviets, un déséquilibre que par aucune initiative cette ambassade n'est capable d'atténuer ni d'aggraver.

Par ailleurs, aucune similitude ne peut être faite pour les possibilités d'investigation et d'information professionnelles, et même pour celles de la vie courante, entre la représentation soviétique à Paris et la représentation française à Moscou.

Sur ce point, le déséquilibre anciennement existant au profit des Russes s'est accentué de telle sorte que le télégramme n° 1761[1] de cette ambassade ne faisait que décrire l'état de choses véritable lorsqu'il signalait que les ambassadeurs à Moscou étaient en fait des prisonniers d'État, la surveillance permanente de police dont ils sont l'objet se faisant plus indiscrète et plus étendue.

D'autre part, les contacts personnels avec les Russes, de quelque catégorie qu'ils soient, sont rigoureusement impossibles ; les malheureux sujets soviétiques assez fous pour passer outre à l'interdit général qui frappe les rapports avec les étrangers risqueraient d'être inculpés de trahison et, suivant l'expression courante, « liquidés ».

Dans les bureaux du commissariat des Affaires étrangères, il n'y a plus aucun fonctionnaire qui ose prendre une initiative ou entretenir avec la moindre aisance une conversation suivie ou fournir une information digne d'intérêt.

De la presse, il n'y a rien à dire, Votre Excellence sachant que les feuilles soviétiques ne sont que des moniteurs officiels.

En regard de cette situation, il suffit d'évoquer celle que M. Souritz est à même d'exploiter à Paris dans l'intérêt de la politique des Soviets pour saisir, sous un autre de ses aspects, la nature exacte des rapports diplomatiques entre la France et la Russie.

L'ambassadeur des Soviets et les nombreux organismes soviétiques à Paris sont en mesure de jouir des avantages que leur offrent la liberté de nos institutions, la douceur et même trop souvent la facilité de nos mœurs politiques, nos indiscrétions de presse, de salons et d'antichambres ministérielles ou parlementaires.

Aux fins d'investigation, de renseignement ou d'action, M. Souritz peut lire à livre ouvert dans nos intentions, nos projets, nos craintes ou nos espoirs. Par contre, les ambassades à Moscou sont tenues dans une sorte de camp de concentration diplomatique. Staline ayant réussi à imposer au XXe siècle aux puissances occidentales un traitement que ces dernières n'avaient pas toléré au XIXe siècle de l'empereur de Chine. La détention depuis quatre mois des ressortissants étrangers de Lvov apporte une preuve nouvelle de la discrimination faite à notre détriment.

Le déséquilibre des rapports entre la France et l'URSS ne se limite pas à tout ce qui est décrit ci-dessus. Le despotisme soviétique dépasse celui des

[1] Document non retrouvé.

tsars, parce que la science appliquée permet à Staline d'agir plus vite, plus loin et plus profond qu'Ivan le Terrible. Cette tyrannie rend impossible toute propagande, même la plus innocente, sur les populations russes.

Par contre, la pensée conquérante, les mots d'ordre dissolvants, les émissaires naïfs ou criminels du Kremlin passent au travers des mailles de notre surveillance, s'efforcent d'empoisonner l'esprit public et d'affaiblir le moral de la France en guerre, au seul profit du Reich et de l'URSS. Il est ainsi loisible à M. Souritz ou à ses agents de travailler notre opinion publique, de laisser répandre par exemple le bruit qu'il y a encore pour nous quelque chose à faire avec les Russes, qu'ils sont moins liés aux Allemands qu'on ne le dit, bref d'essayer d'ébranler notre position, telle qu'elle a été adoptée le 14 décembre à Genève, par des insinuations appelées, dans la pensée soviétique, à introduire dans notre politique des hésitations susceptibles de nous faire tant de tort.

Sur tous les points abordés par le présent télégramme, l'ambassade avait déjà renseigné le gouvernement par ses correspondances antérieures. J'ai cru cependant de mon devoir d'apporter au télégramme n° 1109 du 23 décembre une mise au point appelée à l'éclairer encore plus complètement.

Papiers 1940, Rochat, 36

20

M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 131 à 138. *Londres, 11 janvier 1940, 22 h. 50.*[1]

Réservé. Très confidentiel.

Suite à mon télégramme n° 96-98[2].

Le Cabinet de guerre a délibéré hier au sujet de la suite à donner aux observations faites par les gouvernements de Suède et de Norvège. Il n'a pas arrêté définitivement sa décision, préférant attendre l'arrivée à Londres de M. Marcus Wallenberg, qui lui était annoncée de Stockholm. Bien que n'occupant pas de position officielle, M. Wallenberg, qui est depuis longtemps en relations avec le monde politique et financier anglais, aurait été chargé d'exposer le point de vue du gouvernement suédois et de discuter tous les aspects du problème.

[1] Heure du chiffrage.

[2] Document non retrouvé. Dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83, à la date du 12 janvier et sous les n°s 97 à 99, figure néanmoins la réponse (non reproduite) de Daladier à ce télégramme. Elle suggère que ce document porte sur la réponse norvégienne à la demande britannique concernant des opérations éventuelles dans les eaux territoriales norvégiennes (voir document n° 7).

Il a été reçu par lord Halifax cet après-midi et s'est montré fortement opposé au projet du gouvernement britannique. Selon lui, une action de ce genre aboutirait à une extrême tension des relations germano-suédoises et peut-être même à une rupture complète de l'Allemagne. Il s'ensuivrait en outre une interruption complète des envois de matériel à destination de la Finlande et la Suède elle-même se trouverait paralysée dans l'effort qu'elle poursuit actuellement pour la réorganisation de ses forces défensives.

M. Wallenberg ajoute que le résultat ne répondrait certainement pas aux risques encourus. Le blocus du port de Narvik durant trois ou quatre mois, en privant l'Allemagne de 7 à 8 000 tonnes de minerai, n'empêchera pas celle-ci de poursuivre la guerre. Par contre, la Russie trouvera beaucoup plus de facilité pour mener sa campagne contre la Finlande, et c'est elle finalement qui sera la véritable bénéficiaire de l'opération envisagée.

Lord Halifax a demandé à M. Wallenberg si le gouvernement suédois ne pourrait pas prendre des mesures pour réduire au moins de moitié ses fournitures de minerai à l'Allemagne. Son interlocuteur a répondu que la Suède avait déjà diminué ses envois autant qu'elle le pouvait et qu'elle ne pourrait aller plus loin sans s'exposer à des actes de force.

Le Secrétaire d'État, évoquant les menaces dont la presse allemande a fait état contre la Suède, a évoqué l'hypothèse d'une attaque armée du Reich contre le port de Lulea. En ce cas, que ferait le gouvernement suédois ?

M. Wallenberg n'a pas mis en doute que son pays se défendrait contre une attaque allemande. Cependant il a exprimé des doutes sur l'assistance que celui-ci pourrait recevoir des puissances alliées. Lord Halifax a saisi l'occasion pour lui donner l'assurance que celles-ci feraient tout ce qui dépendra d'elles pour aider la Suède dans une telle éventualité, non seulement sous forme de fournitures de matériel, mais même par l'envoi d'effectifs armés. « Mais, a-t-il ajouté, ce sont là des choses qui ne s'improvisent pas et qu'il faut préparer à l'avance ».

M. Wallenberg n'a pas réagi défavorablement devant cette perspective. « Certes, a-t-il déclaré, si la menace allemande se développe, l'assistance de la Grande-Bretagne sera la bienvenue. Mais pour le moment l'opinion suédoise est entièrement favorable aux Alliés. Si l'Angleterre se livre à des opérations susceptibles d'entraîner les pays scandinaves dans la guerre, les dispositions du public se trouveraient probablement complètement changées ».

J'ai fait observer à lord Halifax que le chiffre de 750 000 tonnes donné comme représentant l'exportation de minerai suédois par le port de Narvik durant l'hiver paraissait assez faible au regard de l'exportation annuelle totale vers l'Allemagne. « Nos experts, a répondu lord Halifax, estiment que la navigation sur la Baltique est interrompue du 15 janvier au 15 mai. Durant cette période, environ 250 000 tonnes sont envoyées chaque mois en Allemagne par le port de Narvik. Si on y ajoute 50 000 tonnes en provenance des gisements norvégiens, c'est donc un total

maximum de 1 200 000 tonnes que nous pourrions arrêter en bloquant la sortie de Narvik. Nous nous sommes toujours attendus d'ailleurs en envisageant les mesures dont il s'agit à des protestations et des difficultés. Déjà, les gouvernements des Dominions nous mettent en garde contre les conséquences éventuelles d'une telle initiative. C'est sur l'ensemble de ces conditions que le War Cabinet aura à se prononcer ».

J'ai remarqué que nous nous trouvions constamment arrêtés par le souci de respecter les lois de la guerre, alors que nos ennemis ne manifestaient jamais les mêmes scrupules. À quoi lord Halifax a répondu que, dans le cas présent, la question n'était pas tant de savoir s'il fallait bloquer le port de Narvik et empêcher un million de tonnes de minerai d'arriver en Allemagne. L'essentiel était de déterminer si nous avions intérêt ou non à prendre des mesures qui peuvent obliger la Suède à prendre part à la guerre. C'est sur ce point que porteront surtout les délibérations du Cabinet.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83

21

M. Naggiar, Ambassadeur de France à Moscou,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 70 à 73. *Moscou, 12 janvier 1940, 19 h. 03.*
Réservé.

(*Reçu* : le 12, 19 h. 54)

Comme le laissaient entendre mes communications antérieures, les déboires de la guerre de Finlande[1] appelaient dans la logique du régime des sanctions en vue de dégager la responsabilité de M. Staline.

La destitution de Michel Kaganovitch, Commissaire du Peuple à l'Industrie de l'aviation, et celle de deux de ses adjoints inaugurent une série dont les précédents démontrent qu'elle peut être fort longue et monter fort haut. Michel Kaganovitch est le frère de Lazare, membre du Politburo. Des révocations dans le commandement de la région militaire de Leningrad, dont le bruit avait couru depuis quelque temps, seraient confirmées.

D'autre part, on assure de bonne source que le Kremlin prépare sur le modèle des précédents un procès contre les saboteurs et les traîtres cette fois-ci « à la solde des Anglais ».

Ce sont en effet les Britanniques qu'on veut principalement mettre en cause, comme riposte au *Livre Bleu* en cours de préparation et dont la radio anglaise entretient ses auditeurs ; on accusera nos alliés d'avoir toujours eu le projet de créer en Finlande et dans les pays Baltes une base

[1] Voir par exemple document n° 13 ou *DDF* (1939-44), I, document n° 421.

d'agression contre l'URSS. La propagande soviétique fait dire que sans le génie de M. Staline les Anglais auraient déjà pris Leningrad.

Bien que cette propagande ne nous ménage en rien, on discerne une certaine tendance à vouloir nous séparer des Anglais. C'est la tactique allemande bien connue du gouvernement français et que ce dernier jugera sans doute nécessaire de ne pas laisser sans riposte même vis-à-vis de l'URSS.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 431

22

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 149 à 150. *Londres, 12 janvier 1940, 23 h. 30.*

Réservé. Spécial. Très confidentiel.

(*Reçu* : le 12, 23 h. 50)

Je me réfère à votre télégramme n° 97-99[1].

D'après sir A. Cadogan, les hésitations du Cabinet de guerre en présence de la réaction norvégienne et scandinave s'expliqueraient par le désir de procéder à un examen plus approfondi du problème scandinave dans son ensemble. Il s'agit, en effet, de savoir si le blocus de Narvik ne risquerait

[1] Télégramme en date du 12 janvier 1940 de Paris à Londres (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 53, document non reproduit). En dépit des réserves scandinaves aux démarches alliées sollicitant le droit de transit pour aider la Finlande (voir documents nos 6, 7 et 12), réserves qui font craindre « un fléchissement de la position britannique officielle », Daladier demande à Corbin d'insister « avec force » auprès de lord Halifax sur la nécessité d'une intervention en Finlande et en Scandinavie pour couper la route du fer suédois vers l'Allemagne, à la fois pour porter un « dommage sensible » à l'économie de guerre du Reich et pour « la portée psychologique de cette mesure » qui démontrerait à l'Allemagne « l'efficacité du blocus » : « L'on comprendrait difficilement que, se trouvant à même de justifier et d'appliquer cette décision, le gouvernement britannique renonçât au risque d'affaiblir d'autant sa position vis-à-vis du Reich. ». Daladier demande aussi que l'on revienne sur « la question des navires polonais où l'on comprendrait mal qu'en présence de la demande finlandaise et de l'accord polonais, l'Amirauté, sous des prétextes variables, continuât de se récuser. » Il s'agit ici d'une allusion à la proposition du chef du gouvernement polonais en exil en France, le général Sikorski, d'utiliser notamment deux bâtiments de guerre polonais réfugiés dans les eaux suédoises pour entraver le trafic maritime russe sur la côte mourmane. Or « l'amirauté britannique y fait opposition en raison de l'incorporation de la flotte polonaise dans la flotte britannique, qui ferait apparaître la participation de ces unités navales polonaises dans le conflit finlando-russe comme un acte de guerre de la Grande-Bretagne contre l'URSS. Le souhait a été exprimé du côté polonais comme du côté français qu'une formule puisse être trouvée pour éviter l'inconvénient qui arrête l'Amirauté britannique » (par exemple, un « accord naval polono-britannique énumérant les unités navales polonaises qui se trouvent sous les ordres de l'Amirauté britannique et laissant en dehors de cette énumération les unités navales polonaises se trouvant actuellement en Baltique »). Voir sur ce point, la note intitulée « Guerre russo-finlandaise » du 5 janvier 1940, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit).

pas de compromettre les opérations de plus vaste envergure que le gouvernement britannique continue à envisager en vue de couper entièrement le ravitaillement de l'Allemagne en minerai suédois.

Des études engagées par le War Office à ce sujet, il ressort avant tout qu'il ne saurait être question de créer un nouveau théâtre d'opérations dans le Nord si nous ne sommes pas assurés de la coopération des États scandinaves. Or, tandis que l'on pouvait constater des dispositions très favorables il y a quelques semaines à Oslo et à Stockholm, au moment où les troupes soviétiques paraissaient devoir remporter une victoire facile en Finlande, l'état d'esprit s'est modifié dans ces capitales depuis qu'elles ont repris l'espoir d'échapper à une attaque de l'URSS et de pouvoir maintenir leur neutralité.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

23

M. CHARLES ALPHAND, AMBASSADEUR DE FRANCE À BERNE,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 71[1]. *Berne, 12 janvier 1940.*

De divers côtés, il me revient que le bruit court en Suisse que les Allemands prépareraient une offensive sur le front occidental qui, en raison des concentrations actuelles sur la frontière germano-néerlandaise, serait probablement dirigée contre la Hollande.

Faut-il voir dans ces rumeurs le résultat de certains appels de réservistes dans le pays de Bade, comme le suggère notre consul à Bâle, ou bien faut-il les attribuer à une manœuvre de propagande allemande qui poursuit en Suisse comme ailleurs la « guerre des nerfs » ainsi que l'a reconnu le conseiller de la légation d'Allemagne ?

Comme je l'ai indiqué par mon télégramme n° 1301 du 22 décembre[2], on est enclin à penser dans les milieux touchant au Palais fédéral qu'Hitler serait obligé, pour des raisons de prestige intérieur, de ne pas laisser l'armée allemande trop longtemps dans l'inaction. L'opposition la plus dangereuse serait celle de la marine allemande où, d'après les mêmes milieux, le mécontentement serait vif à la suite du sabordage du *Graf von Spee*[3] et des concessions faites par Hitler aux Soviets.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 54

[1] En clair, par courrier.

[2] Document non retrouvé.

[3] Le 13 décembre 1939, s'est engagé au large des côtes de l'Uruguay, un combat entre le cuirassé de poche allemand *Admiral Graf Spee* et les croiseurs britanniques *Exeter, Achilles* et *Ajax*. Contraint de se réfugier dans la rade de Montevideo et sévèrement touché, le navire allemand se saborde le 17 décembre : on compte dans l'équipage 36 morts et 60 blessés. Le capitaine Langsdorf se suicide le 20 décembre 1939. Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 433.

24

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, DE LA DÉFENSE NATIONALE[1],
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. sans n°. *Paris, le 12 janvier 1940.*
Secret.

(*Reçu* : le 13 à 6 h.)

« Moscou le 12 janvier 1940 – 20 h. 50

À communiquer aux Affaires étrangères sur demande de l'Ambassadeur :

J'ai recueilli bruits sur la présence d'éléments allemands en Ukraine occidentale et sur la venue prochaine d'éléments plus nombreux.

En outre ordre aurait été donné de libérer la circulation sur voie ferrée Lvov-Przemysl-Cracovie, sans doute pour transports éventuels.

On peut craindre préparation d'opération combinée germano-soviétique contre Roumanie, l'attaque principale incombant aux Allemands par région Cernauti.

En raison de son importance, ce premier renseignement est télégraphié avant recueil toute précision.

Télégramme n° 222 ».

Papiers 1940, Papiers Rochat, 15

25

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 262[2]. *Rome, 12 janvier 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[3] : le 14, 12 h. 15)

J'ai déjà exprimé en des télégrammes successifs l'essentiel des observations et des réflexions que me suggéraient les résultats de l'entrevue de Venise[4].

[1] Dans le cabinet Daladier constitué en septembre 1939, c'est H. Ducos qui assure les fonctions de Sous-Secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre.

[2] En clair.

[3] Par courrier

[4] Après cette phrase, une mention manuscrite marginale : « Ciano-Csaky ». Parmi les télégrammes non reproduits envoyés par François-Poncet à Paris au sujet des résultats des entretiens Ciano-Csaky de Venise des 6 et 7 janvier 1940, figurent dans les archives les n°s 140 du 6 janvier (Papiers 1940, Papiers Rochat, 26), 158 du 8 janvier (Papiers 1940, Papiers Rochat, 7), 182 du 9 janvier (Papiers 1940, Papiers Rochat, 26), 204 et 215 du 10 janvier (*ibid.*).

Il peut être encore utile, cependant, d'essayer de résumer et de coordonner ces indications fragmentaires :

1) l'Italie et la Hongrie sont tombées d'accord à Venise pour associer plus étroitement que jamais leurs efforts, en vue de préserver, contre le péril d'une guerre extérieure et celui d'une guerre intestine, la paix danubienne et balkanique.

2) la guerre extérieure ne pourrait, au jugement, du moins apparent, de la Hongrie et de l'Italie, venir que de la Russie des Soviets, elle se présenterait sous la forme d'une agression des armées bolchevistes contre le front hongrois ou le front roumain. De toute manière, la Hongrie et l'Italie y feraient face, résisteraient, et seconderaient éventuellement la résistance, sur laquelle elles comptent, de la Roumanie. Elles pensent, d'ailleurs, que les affirmations produites à ce sujet, à l'occasion de la rencontre de Venise, intimideront les gens de Moscou et les détermineront à se tenir tranquilles.

3) la guerre intestine pourrait être principalement provoquée par la querelle roumano-hongroise, la fin de non-recevoir absolue opposée par la Roumanie aux revendications territoriales de la Hongrie, et la tension qui en résulte. À cet égard, sans renoncer à ses revendications, et même en les maintenant expressément, la Hongrie s'est engagée à Venise à ne pas les soulever tant que durerait le conflit actuel, et à ne pas profiter du moment où la Roumanie aurait à faire tête aux Russes pour l'attaquer par derrière, à la condition, cependant, que la Roumanie elle-même ne cède de son plein gré aucune parcelle de son territoire, ni aux Russes, ni aux Bulgares.

4) En s'employant ainsi, aujourd'hui, auprès des Hongrois, demain auprès des Roumains, et avec l'assentiment des Yougoslaves, à écarter de la péninsule balkanique le double danger de la guerre extérieure et intérieure, il est clair que l'Italie espère prendre figure d'inspiratrice, de tutrice et de guide des États des Balkans ; il est clair qu'elle cherche à former autour d'elle, avec le concours de Budapest, de Belgrade et de Bucarest, un groupe dont l'existence affaiblirait, au moins dans ces deux dernières capitales, l'influence franco-anglaise, y substituerait l'influence de Rome et, du même coup, gênerait les mouvements, déjà ralentis, de l'Entente balkanique.

5) On a loué, dans la presse française, l'action pacificatrice de l'Italie, l'attachement à la paix manifesté à Venise par le comte Ciano et son collègue. On a eu raison. Les dirigeants fascistes apprécient les compliments, même quand ils y répondent par des rebuffades. Il faut, tout de même, se garder d'être dupes. En l'espèce, l'Italie obéit surtout à des préoccupations égoïstes. En dehors de celles qui viennent d'être mentionnées, il est évident qu'elle s'applique à trouver un appui, un support à son attitude de « non belligérance ». La « non-belligérance » des Balkans étoffe, en

quelque sorte, et fortifie la sienne, justifie ses flottements et l'aide à reculer l'heure d'un choix difficile.

Mais, en même temps, l'Italie, d'accord avec la Hongrie, sert les intérêts de l'Allemagne. On a trop vite admis, chez nous, que le Reich allait se jeter sur la Hongrie et la Roumanie et faire passer par la violence ces deux pays sous son contrôle. Ni le comte Ciano, ni le comte Csaky n'ont semblé partager une telle inquiétude. Berlin leur a donné des assurances. Ils les tiennent pour valables. Et, s'ils les tiennent pour valables, c'est qu'ils savent que l'Allemagne estime, du moins pour l'instant, infiniment préférable de s'approvisionner commodément en céréales et en pétrole auprès des Hongrois et des Roumains et de conserver, de ce côté, une porte et une fenêtre ouvertes, plutôt que d'y allumer une guerre, dont le premier effet serait de bouleverser les transports et d'incendier les greniers et les puits.

L'Allemagne n'a pas pris ombrage des entretiens de Venise. Il est probable qu'elle les a, au contraire, souhaités et approuvés. La paix des Balkans fait son affaire.

6) Tout de même, la position très nette, voire directement menaçante, que l'Italie et la Hongrie ont adoptée à Venise à l'égard de la Russie des Soviets n'a pas dû lui causer une joie sans mélange.

Cette déclaration de résistance éventuelle et d'hostilité déterminée à toute opération soviétique sur les Carpates ou en Bessarabie implique, en effet, à l'adresse du Reich, un avertissement voilé. Elle signifie que, si le Reich se liait trop intimement avec la Russie, s'il se solidarisait complètement avec elle, au point de la laisser attaquer la Hongrie ou la Roumanie, ou de l'y pousser, il heurterait les susceptibilités italiennes et hongroises, il ébranlerait, il romprait peut-être l'axe Rome-Berlin ; il risquerait même de voir l'Italie, la Hongrie et leurs amis se dresser contre lui.

Les entretiens de Venise ont donc, pour l'Allemagne, un aspect qui ne lui est pas absolument favorable. Dans une certaine mesure, ils tirent un verrou devant ses entreprises, s'il lui prenait soudain fantaisie de bouleverser, d'accord avec les Russes, cette paix des Balkans qui lui paraît aujourd'hui profitable.

7) Enfin, la politique arrêtée en commun par le comte Ciano et le comte Csaky rend à l'Italie un autre service. Elle retire à la France et à l'Angleterre toute occasion, tout prétexte d'intervenir dans la péninsule balkanique. Elle en éloigne cette armée de Syrie, qui intrigue et inquiète les dirigeants fascistes. Si la paix des Balkans n'est pas troublée, si les États balkaniques demeurent dans la neutralité, ou la « non-belligérance », à quel titre et pour quoi faire le général Weygand débarquerait-il à Salonique ? S'il faut se battre contre les Russes, alors il sera bienvenu ! Dans toute autre hypothèse, plus il sera loin, mieux cela vaudra !

8) On ne saurait refuser à cette diplomatie romaine le mérite de l'habilité. Son jeu est adroit et subtil. Mais tient-il compte de toute la réalité ?

La paix des Balkans n'est pas menacée seulement par les Russes ou les Allemands ou par les querelles entre État balkaniques. Elle est également menacée, au moins dans certains de ces États, par le péril de la révolution intérieure ou de la dissociation. C'est le cas de la Yougoslavie, où la fermentation bolcheviste n'est pas négligeable et où le séparatisme des Croates et des Slovènes a retrouvé son ancienne virulence. C'est le cas de la Bulgarie, où la propagande révolutionnaire des Soviets gagne à vue d'œil du terrain. Les événements peuvent donc suivre tout à coup, en dépit des efforts pacificateurs de l'Italie et de la Hongrie, un cours tempétueux. Le risque en est si évident qu'il n'est pas possible que les deux ministres n'en aient pas parlé à Venise. De cette partie de leurs échanges de vues, les communiqués, les commentaires de presse n'ont pas soufflé mot. Il n'en est pas moins vrai qu'ils ont dû aborder la question. Rien n'a transpiré, jusqu'ici, de ce chapitre secret de leurs entretiens. Mais il n'est pas téméraire de supposer que si la tempête dans les Balkans, attendue du dehors, éclatait du dedans et ne pouvait plus être conjurée, l'Italie changerait de doctrine et de méthode. Elle étendrait sa main sur une proie. L'amitié qu'elle professe pour la Yougoslavie ne l'empêcherait pas de profiter en Dalmatie, en Slovénie et en Croatie, du démembrement de ce pays, c'est sans doute en prévision de telles éventualités, et à tout hasard, que ses agents sont de nouveau à l'œuvre, dans des régions qu'elle a toujours convoitées.

Car la politique italienne n'est jamais simple, et elle a, traditionnellement, plusieurs fers au feu.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 21

26

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 264[1]. *Rome, 12 janvier 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[2] : le 14, 12 h. 15)

De renseignements qui me sont parvenus d'assez bonne source, il résulte que l'Allemagne s'efforcerait actuellement de convaincre M. Mussolini d'entrer en guerre au printemps à ses côtés. Elle lui représenterait que la seule chance qu'ait l'Italie d'améliorer ses positions en Méditerranée, c'est de contribuer à la victoire du Reich, tandis que, si les démocraties l'emportaient, jamais elles ne consentiraient à traiter en amie une Italie dont elles auraient eu beaucoup à se plaindre. L'Allemagne ferait également valoir

[1] En clair.

[2] Par courrier.

que l'Italie aurait tort de s'imaginer que la Hongrie – vis-à-vis de laquelle le Reich est très méfiant – et la Yougoslavie constituent des appuis solides. Ce seraient, en réalité, des États faibles, ayant eux-mêmes besoin de soutien. Le seul allié puissant et intéressant pour l'Italie resterait, en définitive, l'Allemagne.

Quel effet produit ce langage ? L'informateur ne le dit pas. Selon lui, on considérerait à Berlin que l'attitude du *Duce* demeure incertaine.

Il est curieux, en tout cas, de constater que le peuple italien, qui ignore ces pressions, est redevenu inquiet. Le rationnement et la distribution des cartes d'alimentation l'ont frappé et il les a interprétés comme des signes alarmants.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 21

27

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 169 à 171. *Londres, 14 janvier 1940, 14 h.*
Réservé. Spécial. Secret.
(*Reçu* : le 14, 14 h. 10)

L'ambassadeur d'Angleterre à Bruxelles a été appelé au milieu de la nuit chez le ministre des Affaires étrangères qui l'a reçu quelques instants après avoir vu l'ambassadeur de France. M. Spaak a déclaré que le gouvernement belge avait les plus sérieuses raisons de s'attendre pour ce matin à une attaque générale des forces allemandes le long de la frontière des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg. Dans ces conditions, il ne peut que se tourner vers la Grande-Bretagne pour lui demander si elle est prête à coopérer à la défense de la Belgique, conformément à la garantie générale qu'elle lui a donnée contre toute agression.

D'après les informations que l'ambassadeur d'Angleterre avait pu recueillir rue de la Loi[1], le gouvernement belge se base sur les faits suivants pour considérer l'attaque générale comme imminente :

1) multiplication des vols de reconnaissance aux abords du territoire belge ;

2) mouvement significatif des troupes allemandes dans les mêmes parages ;

3) documents saisis sur les officiers d'état-major allemand qui se trouvaient à bord de l'avion tombé il y a trois jours sur le territoire belge[2]. J'ai

[1] C'est à cette adresse que se trouvent les locaux du gouvernement belge.

[2] Le 10 janvier 1940, un avion allemand atterrit à Liège : son équipage est immédiatement arrêté et interné. On signale d'autres tentatives du même genre, au cours des jours suivants, contrecarrées par les forces aériennes belges.

lieu de penser que le Département est pleinement renseigné sur les circonstances de cet incident ;

4) indications de sources diverses que les Belges qualifient de très sérieuses.

Sir A. Cadogan m'a dit ce matin qu'il préparait des instructions invitant le représentant britannique à Bruxelles à faire au gouvernement belge les déclarations suivantes :

1) le gouvernement britannique est prêt à remplir intégralement ses engagements vis-à-vis de la Belgique ;

2) l'alerte qui vient de se produire montre plus clairement que jamais la nécessité vitale qu'il y a pour la Belgique à engager de toute urgence des conversations avec les états-majors français et britannique pour organiser la défense du pays ;

3) le gouvernement britannique laisse au gouvernement belge le soin d'approcher les Pays-Bas et de leur faire les communications qu'il jugera utiles.

En outre, sir A. Cadogan pense que les circonstances deviennent propices pour informer le gouvernement belge des projets préparés en vue de la destruction de certains stocks sur le territoire belge. Il y a de grandes chances en ce moment d'obtenir sa coopération à ces projets.

Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4

28

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 172 à 174. *Londres, 14 janvier 1940, 16 h. 20.*

Priorité. Réservé. Très secret.

À la suite du Conseil de Cabinet qui s'est tenu ce matin à Downing Street et auquel n'assistaient ni le Premier ministre ni lord Halifax, tous deux à la campagne, sir A. Cadogan est venu me demander de tâcher de connaître le plus tôt possible les vues du gouvernement français sur la question suivante.

L'amiral sir Roger Keyes, qui est personnellement lié de longue date avec le roi Léopold et la Reine mère, a été invité avant-hier à venir voir le Souverain le plus tôt possible à Bruxelles. Dans les conversations qu'il vient d'avoir avec le roi Léopold III, celui-ci lui a fait la déclaration suivante :

Si le gouvernement britannique est prêt :

1 – à donner à la Belgique l'assurance formelle que les négociations de paix ne seront pas ouvertes sans la participation belge,

2 – à lui garantir la restauration intégrale de son statut politique et territorial ainsi que de celui de ses colonies,

3 – à assurer à la Belgique certains avantages en vue de sa reconstitution financière et économique,

en ce cas, le Roi demanderait à son gouvernement d'inviter les armées alliées à pénétrer immédiatement sur le territoire belge pour y occuper des positions de défense. Sir A. Cadogan suppose que les trois conditions ci-dessus s'appliqueraient à la France comme à la Grande-Bretagne.

Le Cabinet britannique se réunira de nouveau cet après-midi vers 17 h. 30 sous la présidence du Premier ministre. Il attacherait beaucoup de prix à savoir si le gouvernement français serait disposé à donner les garanties dont il s'agit. Il y aurait lieu en même temps de considérer si les avantages stratégiques que nous pourrons trouver à installer nos troupes en territoire belge avant l'arrivée des armées allemandes ne justifieraient pas l'octroi de ces garanties. Le général Ironside a dû se mettre en communication à ce sujet avec le général Gamelin. Il examinera également avec lui dans quelles conditions pourrait éventuellement se réaliser ce programme d'opérations.

Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4

29

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 29[1]. *Rome Saint-Siège, 14 janvier 1940.*

Réservé. Secret.

(*Reçu*[2] : le 17, 12 h. 30)

Il y a eu ces jours-ci un flottement étrange dans les informations émanant du Vatican au sujet des probabilités d'offensive allemande sur le front occidental.

Le 9 janvier au matin, le Pape disait personnellement à M. Henry Bordeaux ce que j'ai rapporté dans mon télégramme n° 14 du lendemain[3]. C'était affirmatif. Le 10, je recevais d'un prélat italien le renseignement

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Le document n'a pas été retrouvé. Cependant dans une note récapitulative rédigée par F. Charles-Roux pendant l'Occupation sur les avertissements confidentiels reçus par lui, alors ambassadeur de France près le Saint-Siège, sur les « projets d'offensive allemande contre notre front du Nord-Est », il note : « Mon télégramme n° 14 en date du 10 janvier 1940 a informé le Département d'une prochaine offensive allemande qui passerait par la Belgique et la Hollande. »

encore plus affirmatif que je vous ai communiqué par le même télégramme. Mais le 12, le Cardinal Secrétaire d'État, interrogé par moi sur ce sujet, me répondait évasivement, me disant croire à une offensive sur la base de simples déductions personnelles, sans avoir d'informations l'annonçant. Le 13, enfin, mon conseiller trouvait Monseigneur Montini également vague sur ce point et en outre constatait chez lui un certain embarras lorsqu'il lui disait que nous étions en garde contre les tentatives de paix prématurée[1].

L'ambassadeur de Belgique, qui avait reçu le 10 janvier le même renseignement que moi[2], a été lui aussi surpris de trouver le 12 le cardinal Maglione aussi évasif. Mais il avait trouvé la veille Monseigneur Tardini embarrassé, quand il l'avait interrogé sur les probabilités d'offensive allemande par la Hollande et la Belgique ; le Préfet l'avait finalement renvoyé au Cardinal Secrétaire d'État.

Mon impression est qu'il y a quelque chose d'équivoque dans ces contradictions. L'on peut se demander si le Vatican n'a pas reçu d'abord une information alarmante sur la probabilité d'une offensive prochaine, et ensuite une ouverture tendant à provoquer son intervention.

Bien entendu, ce ne sont là que suppositions.

Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4

[1] Le télégramme n° 28 de F. Charles-Roux au Département du 13 janvier 1940 rapporte la conversation entre M. Dard et le cardinal Maglione : « Comme je faisais allusion à une offensive prochaine de l'Allemagne sur notre front, que le gouvernement italien paraissait considérer comme probable, il m'a répondu, avec quelque hésitation, que cette hypothèse, bien que possible assurément, ne lui paraissait pas concrète » et qu'il lui arrivait parfois que de pareils bruits fussent répandus avec un dessein prémédité.

[2] Dans la note récapitulative précitée, F. Charles-Roux précise que l'information donnant comme prochaine l'offensive allemande par la Belgique et la Hollande était parvenue aux Belges « par la chute sur leur territoire d'un avion allemand, avec un officier porteur du plan de l'opération projetée » (voir document n° 27, note 2, p. 42). L'opération, selon lui, aurait été « contremandée et ajournée par Hitler, en raison de l'atterrissage de cet avion et de la saisie des plans. » P. de Villelume rapporte aussi les craintes qu'a suscité cet incident, l'autre hypothèse étant que « l'état-major allemand pourra[it] être en effet tenté de précipiter l'exécution de son plan pour empêcher le commandement belge de profiter de la connaissance qu'il en a prise. » Cf. P. de Villelume, *Journal d'une défaite. Août 1939-Juin 1940*, Préface de René Rémond, Paris, Fayard, 1976, p. 152.

30

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 73[1]. *Ankara, 14 janvier 1940.*

Réservé. Spécial. Très confidentiel.

(*Reçu*[2] : le 19, 19 h.)

Le préjugé défavorable qui s'attache ici aux hommes et aux choses d'Italie et qu'expliquent autant qu'une histoire récente, le ton de *magister* dédaigneux trop souvent adopté par la presse fasciste et les intempérances de langage d'agents subalternes, rend assez difficile de demander aux dirigeants turcs un jugement tout à fait objectif sur la politique italienne.

J'ai voulu cependant profiter des nombreuses informations que le Département a bien voulu me transmettre sur ce sujet pour amener le ministre des Affaires étrangères à confronter ses propres renseignements avec les miens et à me préciser sa pensée sur les buts, proches ou lointains, de l'action italienne dans les Balkans.

Le jeu subtil que joue l'Italie est certainement propre à heurter un esprit aussi « direct » ; M. Saradjoglu n'est cependant pas homme à se laisser dominer par ses sympathies ou ses antipathies ; et il m'a paru, dans notre dernier entretien, faire un réel effort d'objectivité ; au surplus, il est sensible aux amabilités que lui prodigue depuis quelque temps mon collègue italien, en contraste singulier avec l'attitude que M. de Peppo avait adoptée au début de sa mission et dont il n'a guère commencé à se départir que depuis deux mois.

1. M. Saradjoglu a constaté avec moi le changement important qui se manifeste actuellement dans la politique italienne : le révisionnisme est en train de passer de mode, et le Ministre a bien voulu se souvenir qu'à son retour de Moscou, je lui avait fait remarquer qu'une des premières conséquences de la reprise par Staline de la politique tsariste en direction des Détroits devrait être de faire comprendre à Rome qu'à vouloir affaiblir la Roumanie au profit de la Hongrie ou de la Bulgarie, le fascisme ferait le jeu de Moscou (mon télégramme n° 1969[3]). Le gouvernement italien ne peut évidemment répudier complètement une doctrine grâce à laquelle il s'était créé une clientèle, mais le seul fait d'ajourner à la paix générale l'examen des revendications hongroises est en lui-même suffisamment éloquent[4]. Quant à la Bulgarie, le silence observé à son sujet par le comte

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Télégramme de Massigli au Département en date du 21 octobre 1939, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 12, document non reproduit.

[4] C'est là l'une des décisions prises les 6 et 7 janvier par le comte Csaky, ministre hongrois des Affaires étrangères, et le comte Ciano, au cours de leurs entretiens de Venise. Voir document n° 16.

Ciano dans ses dernières conversations avec M. François-Poncet (télégramme de Rome 215 communiqué sous le n° 74[1]) paraît aussi caractéristique que le récent article du *Corriere Padano* où se trouve dénoncé le rôle que la Bulgarie est susceptible de jouer dans la propagation de l'influence soviétique vers la Méditerranée. Il y a donc là un progrès très important dont M. Saradjoglu et moi nous sommes trouvés d'accord pour nous réjouir.

2. Il n'est malheureusement pas aussi certain que l'état d'esprit conservateur qui se crée ainsi dans le milieu dirigeant italien vaille à l'égard de tous les États balkaniques.

Les informations reçues ici confirment nos propres renseignements sur l'attention avec laquelle les difficultés intérieures yougoslaves sont suivies à Rome[2] et le ministre des Affaires étrangères se demande si et dans quelle mesure il convient de voir dans l'agitation qui se manifeste en Croatie, la main d'une puissance étrangère et singulièrement de l'Italie. Pour sa part, mon collègue de Yougoslavie n'hésite pas à l'affirmer ; et si, en effet, comme M. François-Poncet l'a indiqué, Ante Pavelitch a été autorisé à se rendre – et peut-être envoyé – en Croatie, le fait mérite de retenir l'attention[3]. En tout cas M. Saradjoglu, pour sa part, attache à cette indication d'autant plus d'importance que, d'une source sérieuse, lui a été signalée la présence en Albanie, à El Bassan, du chef de l'organisation révolutionnaire macédonienne, le Bulgare Mikhaïlov (le gouvernement de Belgrade a été avisé par ses soins). Pavelitch dans le Nord, Mikhaïlov dans le Sud ; si ces informations sont exactes, il faudrait en conclure que les agents italiens se sont créé des moyens d'agitation qui ne manqueraient pas d'efficacité le jour où l'on voudrait à Rome modifier l'orientation politique que reflètent actuellement les propos du comte Ciano. Nous devons nous-mêmes y prêter attention : si les circonstances nous amenaient à mettre à exécution un plan d'opération basé sur Salonique, la présence aux frontières de la Serbie du Sud de bandes de *comitadjis*[4] prêtes, du jour au lendemain, à entreprendre une campagne d'attentats, à couper la voie ferrée de Nisch, etc., pourrait nous causer quelque embarras.

3. Cette différence d'attitude selon qu'il s'agit de la Roumanie ou de la Grèce d'une part ou de la Yougoslavie d'autre part, donne, suivant le ministre des Affaires étrangères, la clé de la politique fasciste actuelle.

[1] Télégramme n° 215 du 10 janvier 1940 de François-Poncet au Département : « [...] Je remarque que dans sa dernière conversation avec moi, le comte Ciano n'a pas parlé de la Bulgarie. C'est pourtant, à ma connaissance, le pays des Balkans où la propagande et l'influence de la Russie des Soviets font les plus rapides progrès. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 26, document non publié).

[2] Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 396.

[3] Le document renfermant cette information n'a pas été retrouvé.

[4] Terme désignant dans la Macédoine du XIXe siècle, les membres des comités de l'organisation révolutionnaire intérieure macédonienne (ORIM) qui, soutenus par la Bulgarie, menèrent la lutte clandestine contre la domination turque de 1893 à 1912.

J'ai été, pour ma part, frappé de constater que dans ses dernières conversations avec notre ambassadeur à Rome[1], le comte Ciano avait évité toute précision sur les formes que prendrait le secours italien en cas d'attaque de la Roumanie par les Soviets. L'envoi de formations aériennes est assurément possible, mais le passage de troupes, même motorisées, à travers la Yougoslavie, la Hongrie puis la Transylvanie, n'est pas une entreprise qui puisse s'improviser : il y faudrait beaucoup de préparatifs et beaucoup de temps. Je ne parle pas de la voie maritime, car sans un accord préalable avec la Turquie, la France et l'Angleterre, l'Italie ne saurait songer à une pareille opération dont nos états-majors savent bien qu'elle pose les problèmes les plus complexes. Comme l'a dit M. François-Poncet, l'action italienne serait parallèle à l'intervention franco-anglaise, elle prendrait la voie du Nord et je ne puis m'empêcher de rapprocher cette indication des remarques pleines de sens du ministre de Yougoslavie à Rome (télégramme de Rome n° 5770[2]). Si les Italiens s'opposent dans les Balkans aux Soviets, ils s'y opposeront de loin ; il n'y aura pas de choc entre Italiens et Russes, qui demeureront très loin les uns des autres ; tout se réduira du côté italien à l'occupation de territoires yougoslaves. (De même, si la guerre d'Espagne avait tourné autrement, l'Italie aurait cherché à prolonger son occupation de Majorque). Il faut reconnaître que pareille attitude se concilierait fort bien avec l'éventualité que M. Naggiar a envisagée (son télégramme n° 1582 et suivants du 6 décembre[3]), en indiquant que de la concurrence des intérêts italiens, allemands et russes dans les Balkans, un accord de partage pourrait naître aussi bien qu'un conflit : l'accord paraît aujourd'hui exclu ; le partage sans conflit véritable demeure possible.

4. En même temps qu'elle se crée des possibilités d'action, l'Italie, en ce qui nous concerne, tient tout en suspens.

Manifestement, on ne souhaite pas à Rome voir les Franco-Britanniques s'installer à Salonique ; est-ce simplement, m'a demandé M. Saradjoglu parce que qu'on redoute que votre débarquement ne déchaîne dans les Balkans la guerre dont on voudrait les préserver ? N'est-ce pas aussi parce que l'installation de votre base aurait dans toute la péninsule un tel retentissement et apporterait aux États balkaniques un tel surcroît de forces que la situation yougoslave s'en trouverait très vite assainie et que la réalisation de certains projets deviendrait plus difficile ? Mon interlocuteur ne concluait pas, mais il inclinait manifestement à préférer la seconde explication. Pour ma part, percevant très nettement d'ici dans quelle situation désavantageuse, au cas où les circonstances nous obligeraient à débarquer quelque part dans la péninsule balkanique, nous placeraient les retards que la nécessité de ménager l'Italie entraîne dans la mise au point de

[1] Voir document n° 16.

[2] Document non retrouvé.

[3] Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 392.

préparatifs indispensables, je ne peux pas ne pas être frappé du bénéfice que la présente politique italienne assure à l'Allemagne.

M. François-Poncet le signale d'ailleurs (télégramme n° 182 et suivants transmis sous les n°s 68 et 72[1]). Voyant les choses d'Ankara, je ne puis m'empêcher de penser que la politique italienne, avec ses dehors pacifiques et pacificateurs, a su créer la situation la plus propre à nous embarrasser ; puisqu'elle a pour effet de laisser à l'Allemagne et à l'URSS tous les avantages de l'initiative. De divers côtés on entend dire ici que le jeu italien est concerté avec Berlin ; je ne voudrais certes pas prendre à mon compte une opinion qui répond essentiellement à un réflexe des Turcs et que je ne suis ni en mesure de discuter ni qualifié pour apprécier ; mais force est bien de constater que si telle était en effet la réalité, le concert germano-italien ne prendrait pas, pendant les mois d'hiver, une autre forme dans ce secteur ;

5. M. Saradjoglu, qui se pose lui aussi la question sans davantage la résoudre, ne s'effraie cependant pas à l'excès de la situation ainsi créée. Allant à l'immédiat, il constate que les visées plus ou moins camouflées de l'Italie sur la Dalmatie, que l'attention prêtée par Rome au mouvement communiste ont déjà l'effet le plus salutaire sur le gouvernement yougoslave ; manifestement celui-ci se redresse. Le fait que Belgrade a accepté de donner l'hospitalité au conseil de la Petite Entente et de présider la session lui semble très significatif. Il y a quelques semaines encore, c'était dans les Balkans à qui tirerait son épingle du jeu ; la solidarité nécessaire commence à s'imposer.

Le ministre des Affaires étrangères n'a pas encore arrêté les idées ni les propositions qu'il apportera à la réunion du 2 février[2] ; il attend d'avoir pu en conférer avec M. Numan Menemendjoglu, et de mon côté, j'attends pour lui en suggérer d'avoir reçu les instructions de Votre Excellence. Il me semble pourtant que, si nous obtenions que les gouvernements balkaniques affirment leur solidarité contre un péril extérieur, d'où qu'il vienne, et non plus seulement contre le péril bulgare, même si cette affirmation demeurait encore un peu vague sans comporter (ce serait apparemment trop ambitieux) d'engagements précis d'assistance, nous aurions créé une situation favorable pour permettre à notre état-major de multiplier, dans les semaines qui suivront, avec Belgrade, Athènes et Bucarest, les prises de contact et les études en commun qui ne doivent pas plus être différées avec ces capitales qu'avec Ankara. De surcroît, l'Italie se trouverait peut-être contrainte de découvrir davantage son jeu.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 7

[1] Document non retrouvé.

[2] Date de la prochaine réunion des pays de l'Entente balkanique à Belgrade. Voir documents n°s 60, 64, 67.

31

NOTE[1]

N. *Paris, 14 janvier 1940, 16 h. 10.*

Une haute personnalité belge est venue à Londres déclarer de la part du roi des Belges que la Belgique était prête à autoriser les Alliés à entrer en Belgique suivant leurs propres dispositions, à la condition que la Belgique soit associée à la fin de la guerre aux négociations de paix – que son territoire et ses colonies soient garanties – et que les moyens financiers soient mis à sa disposition à la fin de la guerre.

M. Chamberlain a réuni le cabinet de guerre britannique qui a décidé de se montrer favorable à ces propositions ; mais de ne répondre qu'après avoir l'avis du gouvernement français.

Cet avis doit être demandé à la France avant 17 h.

Informé par M. Corbin de ces dispositions et après avoir pris l'avis du général Gamelin, le gouvernement français se déclare favorable.

Le président du Conseil a fait répondre à Londres que la France était décidée à accepter les propositions du roi des Belges.

Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4

32

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 95 à 101. *Moscou, 15 janvier 1940, 23 h. 43.*
Réservé. Spécial.

(*Reçu* : le 16, 2 h.)

Je remercie Votre Excellence d'avoir bien voulu me communiquer par la valise arrivée le 14 janvier le télégramme n° 2 à 4 du 2 du même mois[2] par lequel le Département expose à notre ambassadeur à Rome

[1] La note ne porte ni signature, ni destinataire, ni référence. On peut supposer qu'elle émane du cabinet du Ministre. Cf. P. de Villelume, *Journal d'une défaite*, *op. cit.*, pp. 152-153 sur les circonstances (incident de l'avion tombé à Mechelen le 10 janvier, voir document n° 29, note 2, p. 45), qui ont provoqué cette note, en réponse à la demande du roi des Belges. Le 15 janvier, Villelume apprend que « le cabinet britannique aurait fait répondre à Bruxelles qu'il ne pouvait prendre l'engagement de restaurer intégralement la Belgique après la guerre, puisque l'issue de celle-ci ne dépendait pas exclusivement de la volonté des Alliés. Ainsi tomberait la proposition faite par le roi à l'amiral Keyes. Le commandement français semble cependant ne pas avoir encore abandonné. »

[2] Voir document n° 3.

la position adoptée par la France et la Grande-Bretagne à l'égard de la Russie, dont la solidarité avec l'Allemagne sur le plan général de la guerre leur paraît telle qu'elle fait de l'URSS l'alliée virtuelle du Reich.

Grâce à cette communication, cette ambassade se trouve mise maintenant plus complètement au fait de la position prise par le gouvernement français qu'elle ne l'avait été par les télégrammes n° 1087 du 16[1] et 1109 du 23 décembre[2] du Département.

La solidarité entre le Reich et l'URSS a été trop souvent signalée par cette ambassade et son caractère croissant a été trop souvent mis en relief par elle comme suite aux affaires de Finlande pour que les vues exposées à cet égard par Votre Excellence à M. François-Poncet n'aient mon entier accord.

Je ne crois pas cependant que la conclusion tirée de ces prémisses par le Département soit la plus avantageuse. Laisser à l'URSS, considérée cependant comme une alliée virtuelle de l'Allemagne, le soin de décider du moment et des modalités de la rupture serait donner au Kremlin et à son allié allemand un privilège des plus précieux. Il dépendrait en effet des deux puissances dont l'une est déjà en guerre contre nous, soit de prolonger l'équivoque aussi longtemps qu'elle leur serait profitable, soit de provoquer la rupture et à l'heure et aux conditions qui leur conviendraient le mieux, c'est-à-dire à celles qui pour nous seraient des plus dangereuses en raison des conséquences militaires, économiques et diplomatiques d'une rupture ainsi déclenchée au moment le plus favorable pour M. Hitler et M. Staline.

Le Département n'et pas non plus sans connaître le danger peut-être mortel que comporterait pour la colonie française résidant encore en Russie, et qui ne serait pas couverte par l'immunité diplomatique, une brusque rupture des relations franco-russes, dont l'initiative malgré la constatation grave que l'URSS et le Reich sont des alliés, serait laissée sciemment par nous à l'initiative du Kremlin.

Ces raisons, je n'en doute pas, ont déjà retenu la plus sérieuse attention du Département lorsqu'il a exposé à M. François-Poncet, sous ces deux aspects, la position du gouvernement français à l'égard de l'URSS. Je crois

[1] Dans ce télégramme de Paris en date du 16 décembre 1939 et signé « p.o. Léger » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 36, non reproduit), Naggiar est informé que le précédent courrier du Département « n'évoque aucune assistance officielle » franco-anglaise à la Finlande, de nature à justifier une rupture des relations diplomatiques avec l'URSS, mais qu'en cas de rupture à l'initiative du gouvernement soviétique, il faudrait, comme les Britanniques, confier la garde des archives et la protection des intérêts français à l'ambassade des États-Unis.

[2] Télégramme en date du 23 décembre 1939 et signé « Édouard Daladier » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 36, non reproduit). Le Ministre répond à Naggiar qu'il sera tenu au courant, « au moment opportun et dans la mesure où elles intéresseraient [son] poste », des décisions franco-britanniques sur l'assistance prêtée à la Finlande, et que la France, dont les intentions à l'égard de la Russie n'ont pas varié depuis son départ, ne prendra pas l'initiative de les modifier : « Il vous appartient de renseigner exactement le Département sur l'attitude du gouvernement russe au regard du développement général de la guerre, mais sans rien faire qui puisse laisser supposer aux dirigeants soviétiques que nous considérons comme précaire ou menacé l'équilibre actuel de nos relations avec l'URSS. »

cependant devoir en signaler à Votre Excellence toute la gravité tant au point de vue général que particulier.

La solution la plus sage ne devrait tenir compte que de nos intérêts vitaux. Elle pourrait être la suivante, dont mon télégramme n° 1770 du 27 décembre[1] indique certains des éléments :

1) ne pas circonscrire la question dans le dilemme : ou rupture immédiate d'initiative franco-anglaise ou délégation à l'URSS du pouvoir exorbitant de déterminer dans le temps la nature de nos rapports avec elle ;

2) envisager la rupture comme prochaine et même inéluctable, étant donné notamment la rapidité de l'évolution des événements de Finlande ;

3) puisque la France et l'Angleterre ne sont pas décidées à rompre dès à présent, préparer néanmoins de bonnes conditions de rupture, quel que soit le pays qui doive en prendre l'initiative ;

4) à cet effet, commencer à rapatrier discrètement les Français de Russie. Ainsi que je vous l'ai fait savoir les Américains agissent dans ce sens en ce qui les concerne ;

5) procéder pour les ambassadeurs comme l'ont fait les Anglais, c'est-à-dire absence provisoire en congé régulier. Considérant que l'URSS est l'alliée virtuelle du Reich, on ne voit pas bien comment on pourrait dans ces conditions continuer à maintenir à Moscou la dignité d'un ambassadeur, représentant personnel du chef de l'État.

Pour tout ce qui concerne le service administratif et l'information dans cette période équivoque, un chargé d'Affaires serait amplement suffisant.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

33

GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF GAMELIN[2],
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DE LA GUERRE[3].

N. n° 199/lad/DN. *Paris[4], 16 janvier 1940.*

Secret.

Comme suite à la réunion du 13 janvier 1940, j'ai l'honneur de vous adressez ci-joint deux notes relatives au problème d'une intervention alliée éventuelle dans les pays scandinaves.

1 Document non retrouvé.
2 Bureau du général.
3 Chef de cabinet.
4 Grand Quartier général.

La première concerne les possibilités d'une opération navale dans l'océan glacial Arctique.

La seconde a trait aux conditions et conséquences d'une action interalliée en Suède et Norvège.

Ci-joint également une note sur le minerai suédois.

Ces trois documents me paraissent répondre aux problèmes posés par les Affaires étrangères dans la note que vous m'avez remise à l'issue de la réunion.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

ANNEXE 1

Note établie par l'Amirauté
sur une opération navale dans l'Océan glacial arctique.

N. *Paris, 14 janvier 1940.*

Le 25 décembre, l'amirauté française a envoyé à la mission navale de Londres, pour étude et discussion avec l'amirauté britannique, un projet d'opération navale ayant pour but d'appuyer la Finlande contre la Russie.

Outre le transport de matériel de guerre, ce projet comportait essentiellement l'attaque du trafic russe entre Mourmansk et Petsamo et des mouillages de mines dans cette région par des sous-marins polonais et un croiseur auxiliaire qui aurait été armé par un équipage polonais.

Dans la situation politique actuelle, on ne pouvait envisager l'action directe de bâtiments de guerre anglais ou français.

*
* *

Le 7 janvier, l'amirauté britannique a fait connaître sa réponse.

À ses yeux, toute action de navires polonais partant forcément d'une base anglaise[1] constituerait un acte d'assistance hostile contre la Russie pouvant conduire à un conflit avec l'URSS.

Or, l'amirauté britannique n'estime pas souhaitable d'avoir la Russie comme ennemie déclarée à cause de ses 200 sous-marins, à cause des forces navales qu'elle pourrait mobiliser en Extrême-Orient et dans les mers lointaines, à cause enfin de la menace qui pèserait sur la frontière de l'Inde.

Techniquement, l'amirauté britannique pense (et nous sommes d'accord avec elle) que l'emploi de torpilleurs polonais est impossible faute de rayon d'action et que l'emploi de sous-marins polonais serait d'un maigre

[1] Voir document n° 22, note 1.

rendement pendant les 2 ou 3 heures de crépuscule qui tiennent lieu de « jour » dans ces régions en cette saison.

*
* *

Pour rapprocher les points de vue anglais et français, il faut en premier lieu convaincre le War Cabinet et l'amirauté britannique que le danger russe n'est pas si grand qu'on pense et qu'il est possible en tout cas de mettre rapidement la Russie hors d'état de faire la guerre par une expédition franco-turque sur les champs pétrolifères du Caucase (étude spéciale en cours sur ce sujet)[1].

L'amirauté française pense que l'URSS est incapable de mener la guerre sur plusieurs fronts et en particulier la menace sur l'Inde ne lui paraît pas grave.

Quant à l'action des sous-marins en Extrême-Orient à une distance minimum de 1 800 milles pour Hong-Kong, 2 700 pour Saïgon, 3 300 pour Singapour, de la base russe de Vladivostok, elle ne paraît pas non plus très sérieuse.

On peut d'ailleurs se demander s'il ne vaudrait pas mieux avoir l'URSS comme ennemie déclarée. Cela ne déplairait sans doute pas à l'Italie et au Japon et les rapprocherait de nous et cela nous donnerait plus de facilités pour entraver le ravitaillement de l'Allemagne.

*
* *

Sur le plan maritime, les opérations suivantes restent possibles et vont faire l'objet de nouveaux échanges de vues avec l'amirauté britannique et la marine finlandaise.

A. Sans déclaration de guerre franco-anglaise à la Russie

Seuls des bâtiments polonais ou finlandais[2] peuvent agir. But : reconquête de Petsamo, en liaison avec l'armée finlandaise, de manière à retrouver une base navale dans cette région.

Moyens : croiseurs auxiliaires armés par des Finlandais ou des Polonais (sous-marins polonais).

Si les renseignements sur la région sont favorables, on pourrait même envisager le transport et le débarquement d'un contingent polonais débarqué derrière les lignes russes et contribuant à la reprise de Petsamo.

B. Avec déclaration de guerre à la Russie

Il est difficile de se prononcer, sans une reconnaissance préalable sur les possibilités des flottes alliées dans cette région.

Cette reconnaissance est en cours.

[1] Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 430.

[2] *Note du document* : ou qualifiés tels.

Le premier but, quand les jours seront plus longs, doit être la conquête de Petsamo.

Ce point acquis, des forces navales importantes (croiseurs, torpilleurs, etc.) peuvent être basées pour flanquer l'armée finlandaise et couper le trafic germano-russe de Mourmansk et Arkangel.

L'attention de l'amirauté britannique est attirée sur l'intérêt qui s'attache à surveiller le débouché nord du grand canal russe par où des bâtiments et sous-marins allemands pourraient un jour passer, si la mer du Nord leur était fermée par les champs de mines.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

Annexe 2

Note de l'Aide-major général,

chargé des relations interalliées et des TOE
sur l'opportunité, les conditions et les conséquences politiques d'une intervention militaire interalliée dans les pays scandinaves.

N. n° 498 AMG/TOE. *Paris, 15 janvier 1940.*

Conduite générale de la guerre

I. Du point de vue de la conduite générale de la guerre, il n'est pas douteux que nous aurions intérêt à priver l'Allemagne des minerais de fer scandinaves et l'enjeu d'une telle opération, d'une importance capitale pour l'issue du conflit, justifierait la mise en œuvre de tous les moyens en notre pouvoir.

D'autre part, l'ouverture d'un théâtre d'opérations dans les pays scandinaves pourrait présenter un intérêt important pour les Alliés.

Nous susciterions ainsi un nouveau front d'usure à l'Allemagne ; nous l'obligerions à multiplier ses lignes de communication et à détourner, au moins partiellement, son attention du front occidental.

Enfin, la possession de la voie ferrée Narvik-Lulea est liée à l'aide à apporter à la Finlande.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue, à cet égard, que, si nous nous trouvons placés de façon relativement favorable en Norvège et Suède du Nord, l'Allemagne pourrait peser de tout son poids (terrestre et aérien) sur la partie de la Suède au sud du parallèle de Stockholm.

Nous aurions en outre le plus grand intérêt à interdire aux Russes et Allemands la circulation dans le golfe de Bothnie dès qu'il sera dégelé.

Les conditions de notre intervention armée en Norvège et en Suède doivent donc être sérieusement examinées.

2. Il résulte de ces considérations que l'opération est à faire par le nord, c'est-à-dire d'une part sur Petsamo-Mourmansk, d'autre part sur la ligne Narvik-Lulea. Il serait sans doute nécessaire de la compléter par

l'occupation des ports de la côte ouest de la Norvège et des aérodromes voisins (Trondheim – Bergen – Stavanger). Nous savons d'ailleurs que c'est la conception de l'état-major britannique.

Conditions militaires d'une intervention

3. Conditions de temps, d'abord : si nous devions envoyer des forces armées en Scandinavie, c'est le plus tôt possible que nous aurions intérêt à le faire. Les trois mois d'hiver que nous avons devant nous nous permettraient de réunir nos moyens, de les acheminer et de les organiser sur place, sans redouter une réaction efficace allemande que la mauvaise saison (golfe de Bothnie pris par les glaces, neige, température) rendrait difficile.

Possibilités matérielles ensuite : les seuls éléments dont les Alliés pourraient disposer dans des délais assez courts seraient de l'ordre de quelques brigades mixtes.

Ces éléments seraient suffisants en période d'hiver pour remplir les missions ci-dessus et servir d'appoint et de ciment aux forces norvégiennes, suédoises et finlandaises.

Mais, si l'Allemagne réagissait en attaquant la partie sud de la Suède, le problème pourrait, à partir du printemps, se poser sous la forme de renforts importants destinés à permettre aux Suédois de tenir la ligne des lacs au sud-ouest de Stockholm.

Il serait donc nécessaire à ce moment que l'Allemagne soit fixée par des opérations sur d'autres fronts, Belgique, Balkans de préférence, puisque l'attaque directe de la ligne Siegfried entre Rhin et Moselle ne peut guère être envisagée avec chances de succès que quand nous aurons tous les moyens matériels, ou quand l'armée allemande donnera des signes de fléchissement.

Par contre, si la Norvège et la Suède, résolument neutres, se montraient décidées à défendre leur neutralité contre tout agresseur quel qu'il soit, les forces franco-britanniques permettraient tout au plus de s'emparer de quelques bases de débarquement et d'établir de petites têtes de ponts englobant les terrains d'aviation voisins.

Du point de vue militaire, la condition nécessaire de notre intervention armée dans les pays scandinaves est donc l'acceptation, et mieux : la sollicitation de notre appui par la Norvège et la Suède.

Conditions politiques

5. En effet, si nous tentions un débarquement dans les pays scandinaves sans avoir été appelés par ceux-ci, ou sans leur consentement, au moins tacite, nous courrions un double risque :

– d'une part, voir la Norvège et la Suède se retourner vers l'Allemagne et appeler celle-ci à l'aide, ce qui serait aller exactement à l'encontre du but que nous nous proposons ; en outre, l'Allemagne et l'URSS pourraient alors disposer de bases navales et aériennes sur les côtes occidentales de la Norvège ;

– d'autre part, faire figure d'agresseurs aux yeux des Neutres, et principalement des États-Unis et perdre l'appui moral et précieux d'une opinion mondiale qui oublierait sans doute facilement les transgressions de la loi internationale commises par l'Allemagne et l'URSS pour ne plus considérer que notre propre action, que rien ne justifierait à ses yeux.

– Enfin, nous nous interdirions par-là même toute action de secours au profit de la Finlande, puisque les pays scandinaves ne laisseraient plus transiter personnel et matériel de guerre à travers leurs territoires.

Conclusion

6. En conclusion, il apparaît, tant du point de vue conduite générale de la guerre que du point de vue des conditions matérielles de notre intervention, que les Alliés doivent se tenir prêts à exploiter toutes possibilités qui leur seront offertes dès qu'une erreur de manœuvre de l'Allemagne aura créé un climat politique favorable.

Il y a même intérêt à aller plus loin et chercher à créer ce climat politique favorable, c'est-à-dire, provoquer cette erreur de manœuvre de notre adversaire. En ce sens, la pression exercée actuellement par la Grande-Bretagne sur la Norvège pour obtenir que celle-ci réduise les exportations de minerais vers l'Allemagne paraît susceptible, habilement menée, de déterminer une réaction armée de ce dernier pays qui justifierait notre propre intervention.

De même, toute violation par l'Allemagne de la neutralité d'autres pays (Hollande, Belgique, Etats balkaniques) serait une occasion favorable à saisir et devrait entraîner de notre part, comme riposte immédiate, d'accord avec la Suède et la Norvège, l'expédition alliée en Scandinavie, coupant le Reich des minerais.

Le commandant français serait alors prêt à engager, de concert avec les forces britanniques, aux côtés de la Norvège et de la Suède, une action militaire qui viserait tout d'abord à assurer la défense des minerais de Laponie et, comme l'ont prévu les Britanniques, l'occupation des ports et aérodromes de la côte ouest de la Norvège. Cette action s'exercerait d'autant plus facilement qu'elle bénéficierait pour sa mise en œuvre des quelques mois d'hiver que nous avons devant nous.

Il va de soi que l'action initiale devrait être suivie d'opérations ultérieures, visant à étayer la résistance suédoise, autant que possible sur la ligne du canal de Gotha, et à assurer la conservation des centres miniers et industriels du centre de la Suède.

Il semble que ces conclusions sont en harmonie avec celles de la note ci-jointe de l'Amiral de la Flotte, commandant en chef les forces maritimes françaises.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

Annexe 3

Note établie par l'Amirauté
L'Allemagne et le minerai de fer suédois

N. *Paris, 14 janvier 1940.*

Très secret.

En supposant que la guerre terrestre se poursuive au rythme ralenti actuel, combien de temps le blocus maritime mettra-t-il à vaincre la résistance allemande ?

Une étude récente de l'amirauté française montre que ce délai peut atteindre plusieurs années, ce qui n'a rien d'étonnant quand on songe que :

– d'une part, la dernière guerre a duré quatre ans malgré un encerclement plus complet de l'Allemagne,

– d'autre part, le rythme ralenti actuel entraîne une consommation réduite des produits-clefs (essence, acier).

Il s'ensuit que, sur le plan économique seul, on ne gagnera pas la guerre, au moins dans des délais acceptables, sans sortir de l'équilibre actuel, sans s'emparer par exemple, des minerais suédois ou des pétroles de Bakou.

Des deux manœuvres, nordique ou balkanique, seule la manœuvre nordique sera étudiée ici.

*
* *

La mainmise sur les minerais suédois hâterait-elle la fin victorieuse de la guerre ?

Le renseignement Thyssen[1] dit, *grosso modo*, que l'économie allemande serait désorganisée au bout de trois ou quatre mois si les minerais suédois venaient à lui manquer.

En raison des stocks accumulés en Allemagne, dont l'importance est difficile à préciser, ce renseignement paraît optimiste.

Des études de l'amirauté française sur les besoins de l'Allemagne en fer, il résulte que :

– dans la situation actuelle (consommation *ralentie*[2] et apport de *minerais suédois*[3]) l'Allemagne peut tenir jusqu'au printemps 1942 ;

– dans la situation envisagée (avec une *consommation ralentie*[4], mais sans les *minerais suédois*[5]) l'Allemagne peut peut-être tenir jusqu'à la fin de l'année 1940.

1 Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 414.
2 Souligné dans le texte.
3 Souligné dans le texte.
4 Souligné dans le texte.
5 Souligné dans le texte.

Si la guerre prenait une forme plus active entraînant une plus grande consommation de fer, ce délai pourrait être réduit d'une quantité difficile à déterminer avec précision (un ou deux mois).

En résumé, l'amirauté française pense que l'arrêt à partir du mois de février 1940, des exportations de fer suédois, paralyserait l'économie allemande en octobre ou novembre 1940 (à la fin de l'état 1940, en supposant des stocks plus faibles qu'il n'est raisonnable de les estimer).

*
* *

Comment arrêter les exportations vers l'Allemagne de minerai suédois ?

La plus grande partie de minerai (10 à 14 millions de tonnes par an) s'écoule par Narvik et Lulea.

Bloquer Narvik sans bloquer Lulea ne servirait à rien, car l'Allemagne a des stocks suffisants pour tenir pendant la période de quelques mois où Lulea est encore dans la glace et peut ensuite utiliser cette ligne de communication qui est suffisante à elle seule.

Pour être efficace, tout blocage des minerais suédois doit donc porter *à la fois*[1] sur la route côtière norvégienne (Narvik) et sur la route de la Baltique (Lulea).

Deux genres d'opérations peuvent être envisagées :

a) Expédition ne respectant pas les neutralités norvégienne et suédoise

La manœuvre la plus simple est d'occuper d'une part Narvik-Lulea pour tenir la région du minerai, d'autre part les régions de Bergen et de Trondheim pour se couvrir contre la riposte allemande. Cette manœuvre initiale conduira tôt ou tard à un « front » orienté est-ouest – par exemple de Trondheim au golfe de Bothnie – en liaison avec la Finlande, face aux Allemands envahissant la Suède par le sud.

Avantage : le but cherché (arrêt des exportations de minerai) est obtenu.

Inconvénients : vulnérabilité de l'artère maritime reliant l'Angleterre (base du corps expéditionnaire) à la Norvège et au nouveau front. Travaillant une fois de plus dans les lignes intérieures, l'Allemagne alimentera son front nordique plus aisément que nous-mêmes et les attaques d'avions, de sous-marins, de bâtiments de surface allemands pourront entraver nos communications.

Le caractère essentiel de cette manœuvre, dont le bénéfice reste grand et peut-être décisif, est la violation flagrante des neutralités norvégienne et suédoise.

Il n'est peut-être pour le moment ni moral ni avantageux d'en prendre l'initiative à froid, mais un changement de la situation peut rendre cette initiative nécessaire. Aussi faut-il être prêt à procéder à cette

[1] Souligné dans le texte.

expédition soit si nos intérêts l'exigent comme riposte immédiate à une invasion de la Hollande ou de la Belgique, soit si une pression excessive de l'Allemagne – équivalent à une violation de neutralité – s'exerce sur la Norvège, le Danemark ou la Suède.

Si l'opération est décidée, il faudra s'engager à fond pour obtenir un résultat économique probablement décisif.

Manœuvre s'efforçant de respecter la neutralité scandinave

L'arrêt du trafic de Narvik n'est pratiquement pas compatible avec un respect total de la neutralité norvégienne.

Une croisière du large serait inefficace en raison du caractère très particulier de la route côtière norvégienne.

Pour intercepter le trafic de Narvik il faut opérer dans les eaux territoriales de Norvège soit en utilisant des bâtiments de surface pénétrant dans les mouillages et les chenaux de la route intérieure, soit même en utilisant des sous-marins torpillant les transports sans avertissement dans la partie méridionale de route côtière ouvrant sur la mer libre.

L'arrêt du trafic allemand de Lulea pourrait être obtenu, sans violer la neutralité suédoise, en agissant avec des bâtiments et des avions basés sur les ports finlandais du golfe de Bothnie si la Finlande était en guerre avec l'Allemagne.

Tant que la Finlande n'est pas en guerre avec l'Allemagne, il est difficile d'utiliser, sans son accord, des bâtiments ou des avions alliés basés sur ses ports.

On peut donc concevoir une manœuvre d'interception du minerai de fer, moins « voyante » comme violation de neutralité qu'une expédition militaire, mais exigeant les conditions suivantes pour être efficace :

– d'une part, utilisation d'un mouillage ou occupation quasi permanente d'un point des eaux territoriales norvégiennes,

– d'autre part, entrée en guerre (publique ou camouflée) de la Finlande, contre l'Allemagne ou autorisation d'utiliser ses bases et ses terrains pour organiser dans le golfe de Bothnie des croisières de bâtiments et d'avions alliés partant de ses ports.

Conclusions

– Une violation flagrante et non motivée de la neutralité scandinave par les Alliés n'est peut-être pour le moment ni morale ni avantageuse, mais peut devenir nécessaire.

Toute violation flagrante de neutralité par les Allemands (Belgique ou Hollande, ou Scandinavie, ou Balkans) doit entraîner, comme riposte immédiate, une expédition alliée coupant l'Allemagne des minerais de fer suédois.

– Tant que nos intérêts ne l'exigent pas ou tant qu'il ne se produit pas de nouvelles violations allemandes de neutralité, il convient d'étudier avec les Norvégiens, en faisant pression sur eux par tous les moyens, le moyen

pratique d'intercepter les minerais de Narvik et avec les Finlandais le moyen d'agir sur les minerais de Lulea. Le fait que les Allemands torpillent les bateaux alliés ou neutres sans avertissement justifierait peut-être de légères entorses aux règles de la neutralité, de nature à faciliter notre tâche.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

34

NOTE DU DÉPARTEMENT

N. *Paris, 16 janvier 1940.*

Le général Gamelin a reçu au Grand Quartier le vendredi 12 janvier, à 8 heures du matin, la visite de notre attaché militaire adjoint à Bruxelles, le commandant Hautecœur, qui venait lui donner connaissance d'un message du roi des Belges. Convoqué de la part du Souverain par le général van Overstraeten, le commandant Hautecœur avait en effet recueilli de la bouche de son interlocuteur diverses indications permettant de croire à une attaque imminente, sans doute pour le dimanche matin 14[1]. Il avait été prié de les transmettre à notre état-major, en même temps qu'une synthèse de renseignements contenant une partie du plan d'attaque allemand éventuel, et il avait été chargé de nous inviter à prendre nous-mêmes toutes les mesures qui nous paraîtraient utiles en vue de l'accomplissement de nos engagements d'assistance en cas de nécessité.

Bien qu'il conçût des doutes sur l'imminence du danger, le général Gamelin renvoya le commandant Hautecœur au Roi, afin d'en obtenir la communication de documents exacts et complets. Le souverain ayant alors exprimé le désir de connaître notre plan, le général Gamelin promit de lui envoyer pour le satisfaire le général Champon. Toutes les mesures préparatoires étaient dans le même temps prises de notre côté, à l'exception de celle qui comporte le resserrement des troupes à la frontière.

Sur ces entrefaites, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14, notre ambassadeur à Bruxelles fut appelé chez le ministre des Affaires étrangères, qui lui déclara s'attendre à ce que l'invasion se produisît le dimanche matin à la première heure. M. Spaak ajouta que dès que l'irréparable serait accompli, M. Le Tellier viendrait solliciter l'aide militaire du gouvernement français. L'ambassadeur de Belgique à Paris avait d'ailleurs exprimé dès samedi à M. Coulondre le désir de savoir quelle personnalité française était qualifiée pour recevoir la communication urgente qu'il pourrait avoir à nous faire à tout moment.

[1] À la suite, en particulier, de la découverte de plans d'attaque allemands sur l'équipage d'un avion tombé en Belgique le 10 janvier. Le gouvernement belge demande également aux Britanniques s'ils tiendraient leurs engagements à l'égard de la Belgique en cas d'agression. Voir documents n°s 27, 28, 29, note 2, p. 45, et 31.

Le gouvernement anglais avait été de son côté l'objet d'une autre démarche, que nous fit connaître dimanche à 15 heures un message téléphonique de M. Corbin, confirmé télégraphiquement à 17 heures. Le roi des Belges avait en effet indiqué à Londres qu'il se proposait de demander à son gouvernement d'inviter les troupes alliées à entrer sans plus attendre en Belgique, moyennant que le gouvernement britannique lui donnât une triple assurance relative aux négociations de paix éventuelles, à la restauration intégrale du statut politique et territorial de la Belgique et à l'octroi de certains avantages d'ordre économique et financier.

Le cabinet britannique manifestant le désir de connaître notre sentiment à cet égard avant sa prochaine réunion, fixée à ce même dimanche à 17 heures 30, je lui fis savoir, d'accord avec le général Gamelin, que nous étions partisans d'une acceptation totale et immédiate de la demande belge.

Ce point de vue ne fut cependant pas complètement adopté par le gouvernement britannique, celui-ci s'étant décidé à répondre sur le fond affirmativement au Roi, mais s'étant refusé à donner formellement à la Belgique les garanties inconditionnelles demandées au nom de celle-ci.

Le gouvernement belge ayant commencé à délibérer lundi matin 15 janvier à 10 heures sur la réponse anglaise, il me parut indispensable qu'il fût exactement informé de notre manière de voir et des considérations techniques qui militaient en faveur d'une décision rapide.

Convoqué dans ce but, l'ambassadeur de Belgique vint me voir à midi. Lui ayant rappelé qu'au su des renseignements et des demandes belges, nous avions pris les dispositions nécessaires pour venir en aide à son pays, je lui indiquai que la concentration de nos troupes à la frontière était déjà un fait accompli. Je lui marquai toutefois que les conditions atmosphériques, la difficulté des cantonnements et les risques de bombardements aériens nous mettraient hors d'état de maintenir cette concentration si nous ne recevions un appel positif du gouvernement belge, à peine d'encourir vis-à-vis de nos troupes de lourdes responsabilités. J'invitai alors M. Le Tellier à transmettre à son gouvernement les conclusions de notre entretien, conclusions qu'il écrivit sous ma dictée.

Un appel immédiat, lui dis-je, présenterait des avantages considérables, puisqu'il permettrait l'exécution accélérée de notre plan d'assistance, en assurant au premier bond de nos effectifs l'impunité contre l'aviation ennemie. Faute de cet appel, nous reviendrions au risque antérieur d'attaques aériennes susceptibles, le jour venu, de nous créer des difficultés considérables en nous obligeant à procéder de nuit, dans des conditions inévitables de prudence et de lenteur, ce qui réduirait l'efficacité de notre assistance et notre champ de protection. Le gouvernement belge devait donc prendre immédiatement une décision affirmative ou tout au moins nous laisser la latitude d'adopter nous-mêmes les mesures d'assistance nécessaires, dans des conditions favorables qui ne se reproduiraient plus. Si le gouvernement belge se refusait à cette mesure, il ne nous resterait qu'à revenir au *statu quo ante*, dans l'attente de l'invasion.

Ce message fut aussitôt transmis en chiffre par M. Le Tellier, auquel j'avais demandé une réponse au plus tard à 20 heures. Remise seulement à la fin de la journée, malgré diverses interventions de M. Bargeton, la réponse a été négative, le gouvernement belge ayant déclaré ne pouvoir assumer une aussi lourde responsabilité vis-à-vis du pays.

Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4

35

M. Massigli, Ambassadeur de France à Ankara,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 84 à 88. *Ankara, 17 janvier 1940, 0 h. 50.*

Réservé. Confidentiel.

(*Reçu* : le 17, 8 h. 40)

J'ai trouvé M. Numan Menemendjoglu aussi satisfait du résultat des négociations de Paris que reconnaissant de l'accueil qu'il a trouvé auprès de M. le président de la République, de Votre Excellence, des membres du gouvernement et des fonctionnaires de nos diverses administrations avec qui il a été en contact[1]. Il est également content des conversations qu'il a eues à Sofia : les précisions qui suivent permettront au Département de recouper les renseignements que M. Ristelhueber a déjà transmis[2].

En dehors du communiqué, aucun texte n'a été (...)[3]. Le délégué turc a trouvé M. Kiosseivanov très disposé à demeurer dans le domaine des généralités et peu enclin à envisager des hypothèses précises ; il a donc dû s'employer sans cesse à le ramener à l'examen de divers (...)[4].

Des conversations de M. Numan Menemendjoglu avec le président du Conseil, soit en tête à tête, soit en présence du Roi, les conclusions suivantes se sont dégagées :

[1] Pour un compte rendu de la visite de M. Menemendjoglu au Quai d'Orsay, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 364.

[2] Dans son télégramme n°s 11 à 14 en date du 13 janvier 1940, M. Ristelhueber transmet les remerciements de N. Menemendjoglu à É. Daladier pour la communication, par son entremise, de la substance des entretiens de Venise entre Ciano et Csaky et informe le Département des sentiments du diplomate turc : « Un rapprochement entre la Hongrie, la Roumanie et la Yougoslavie sous l'égide italienne lui paraît devoir être surveillé de très près. Si nous avions la certitude que le but réel fût une parade contre le danger russe, nous n'aurions qu'à nous réjouir. Mais on peut craindre que, sous l'inspiration de Rome, ce groupe ne joue le jeu italien de la non-belligérance en se réservant la faculté de pencher un jour du côté allemand. D'après Numan Menemendjoglu, de la part de la Hongrie, ce glissement serait normal. Quant à la Roumanie, elle cherche un protecteur et payera le prix qui lui sera demandé. Mais la Yougoslavie a tout à redouter de l'Allemagne. Aussi est-ce à Belgrade qu'il conviendrait d'agir pour éviter que ce projet ne fût détourné de son but avoué. Si ces rapprochements se réalisent [...], l'Italie fera alors des avances à la Bulgarie. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 7, document non reproduit).

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Lacune de déchiffrement.

1. La Bulgarie n'entreprendra d'agression contre aucun de ses voisins ;

2. si la Bulgarie est attaquée par l'Allemagne, l'URSS ou l'Italie agissant conjointement ou séparément, elle résistera par les armes ;

3. si une de ces puissances lui demande le droit de passage, elle le refusera ;

4. si une alliance lui est proposée dans les (...)[1] elle consultera la Turquie ;

5. enfin, si la Bulgarie est attaquée, elle se mettra aussitôt en rapport avec Ankara ;

6. de son côté, la Turquie respectera la neutralité bulgare ; elle ne cherchera pas à faire pression sur Sofia.

Le Roi aurait expressément donné son assentiment aux principes ainsi posés ; le texte du communiqué lui a été également soumis avant de devenir définitif.

Je ne suis pas sûr que les Turcs n'aient pas quelques observations à présenter sur les formules employées par le secrétaire général des Affaires étrangères pour caractériser le respect par son pays de la neutralité bulgare ; mais il aurait été maladroit de ma part d'attirer sur ce point l'attention de mon interlocuteur. Dans l'ensemble Numan Menemendjoglu estime qu'il ne pouvait attendre d'une première conversation des résultats du plus grand intérêt, en particulier il aurait été vain d'essayer de négocier l'entrée de la Bulgarie dans l'Entente balkanique[2]. Pour le moment, ce serait trop ambitieux.

Je ne comptais pas que mon collègue, après deux mois d'absence, aurait déjà des vues très claires sur ce que sera la prochaine réunion de Belgrade[3]. Je n'ai donc pas été étonné de l'entendre dire qu'il ne se rendait pas encore compte du point jusqu'où il serait possible d'aller ; il est déjà satisfait de constater que dès maintenant le renouvellement automatique du Pacte balkanique est assuré. En revanche, comme l'a signalé le télégramme de M. Ristelhueber n°s 11 à 14 communiqué sous les numéros 88 à 91[4], je l'ai trouvé très en éveil à l'égard de la politique de Rome, en particulier à l'égard des intentions tendant à créer un groupe balkanique dont la Turquie serait exclue et qui, de surcroît, n'aurait aucun point dirigé contre l'Allemagne.

Communiqué à Beyrouth sous les numéros 24 à 28.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 15

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Pour une analyse de la situation dans les Balkans, voir *DDF* (1939-44), I, notamment document n° 337.

[3] La réunion du Conseil de l'Entente balkanique comprenant les ministres des Affaires étrangères de la Yougoslavie (M. Markovitch), de la Roumanie (G. Gafenco), de la Grèce (J. Metaxas) et de la Turquie (C. Saradjoglu) se tiendra les 3 et 4 février 1940. Sur cette conférence de Belgrade, voir documents n°s 64, 67 ; 72, 73, 78. Pour un historique du Pacte balkanique conclu à Athènes le 9 février 1934 et calqué sur la Petite Entente, le premier destiné à contenir la Bulgarie, le deuxième à contrer la Hongrie, on peut se référer à une note du 12 février 1944 in Papiers 1940, Papiers Chauvel, 120.

[4] Document non retrouvé.

36

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES.

T. nos 151 à 158. *Paris, 17 janvier 1940, 17 h. 15.*
Réservé. Secret.

La pression croissante exercée par les forces soviétiques sur la Finlande, la position plus menaçante adoptée par l'URSS à l'égard de la Suède et de la Norvège, nous font un devoir d'insister à nouveau auprès du gouvernement anglais pour une politique de présence plus active et plus efficace dans la péninsule scandinave.

Aussi bien en ce qui concerne le blocus de Narvik que l'envoi à Petsamo de navires polonais, nous nous maintenons dans une attitude d'abstention et d'atermoiement qui tend à laisser constamment à l'adversaire le bénéfice de l'initiative, affaiblit notre prestige et notre autorité auprès des Neutres et nous prive, en outre, sur le plan général de la guerre, des avantages qu'une action plus décidée nous permettrait de saisir.

La décision dont le gouvernement anglais avait fait part, le 6 janvier, au gouvernement norvégien[1] lui était présentée, avec sa justification juridique complète, comme d'exécution immédiate et inconditionnée. Les objections norvégiennes étaient prévues. Comme je vous l'ai indiqué par mon télégramme n° 97-99[2], elles ne pouvaient, une fois notre décision signifiée, entrer en balance avec les raisons d'ordre politique et économique qui l'avaient inspirée.

La portée et les conséquences éventuelles de cette décision dépassaient de beaucoup ses résultats pratiques immédiats. Elle pouvait déclencher, en effet, un engrenage d'événements aboutissant à l'élargissement de notre champ d'action militaire et naval, nous permettant d'apporter directement à la Finlande une assistance effective et nous assurant, en dernière étape, le contrôle matériel des gisements miniers suédois.

Or, plus de dix jours ont passé depuis cette démarche sans que la décision signifiée ait été mise à exécution. La justification juridique, que nous tirions des violations de la neutralité norvégienne commises par l'Allemagne, s'affaiblit en proportion du retard apporté à notre réaction. La Norvège et la Suède, et derrière elles l'Allemagne, constatant ces atermoiements, prennent la mesure de nos flottements dans la conception, de nos hésitations devant l'action. Les satisfactions de détail que la Suède et la Norvège nous consentiront dans la question particulière des minerais ne sauraient compenser le manque à gagner moral et matériel

[1] Voir document n° 7.

[2] Télégramme nos 97 à 99 de Paris à Londres en date du 12 janvier 1940, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, non reproduit. Voir document n° 22, note 1 pour un résumé.

que cette occasion perdue de prendre position en Scandinavie inscrira à notre passif.

L'affaire des navires polonais n'est pas moins caractéristique des défaillances de notre action. Même réduite aux seules unités que le gouvernement polonais, sur la demande de la Finlande, consentait à y aventurer, une opération navale en océan Arctique offrait une signification morale et psychologique essentielle et renfermait des éléments de surprise et de succès non négligeables. Une action d'éléments auxiliaires, camouflés en navires polonais, permettait éventuellement d'en élargir la portée stratégique. Dans les conditions spéciales où elle se présentait, c'est-à-dire conçue comme une action finno-polonaise, elle aurait dû, semble-t-il, faire l'objet d'une exécution rapide, sous la responsabilité des deux gouvernements qui nous la proposaient, avec toutes les facilités directes ou déguisées que nous étions en mesure de leur prêter. Or là encore, près de trois semaines ont passé depuis la première évocation de cette affaire sans qu'ait été dépassée la phase purement négative des études et des objections.

Si héroïque que soit la résistance de la Finlande, il serait téméraire de présumer qu'elle pourra seule s'opposer longtemps à la pression accrue des armées de terre et d'air soviétiques. Les conséquences pour les Alliés de la défaite finlandaise, aussi bien du point de vue moral que sur le plan général de la guerre, n'ont pas besoin d'être soulignées. Elles risquent de livrer la péninsule scandinave tout entière aux entreprises de l'Allemagne et de la Russie et de leur assurer la maîtrise des sources de ravitaillement et des bases d'opérations qui leur permettront de prolonger presque indéfiniment la guerre.

Chaque jour qui s'écoule accroît les difficultés de notre riposte, en diminue l'efficacité virtuelle, rapproche le moment où elle risque de devenir inopérante ou impossible. Toute occasion de nous engager sur un territoire qui ne nous est pas encore fermé, tout prétexte nous permettant de prendre prise sur une situation déjà placée dans le prolongement direct de la guerre, doivent être immédiatement saisis et exploités. Le blocus des eaux norvégiennes d'une part, l'expédition de Petsamo d'autre part, nous offrent deux de ces possibilités.

J'estime nécessaire qu'en faisant part à lord Halifax de toutes les considérations qui précèdent, vous le priiez de mettre son gouvernement devant toute l'étendue des responsabilités que nous assumerions si, par suite d'une attitude trop constamment temporisatrice et négative, nous négligions les possibilités qui nous sont encore offertes d'une action à la fois préventive et positive, sur un théâtre dont l'importance se révèle capitale pour l'issue de la guerre.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

37

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 120 à 124. *Moscou, 17 janvier 1940, 22 h. 51.*
Réservé.

(*Reçu* : le 18, 1 h.)

Le recul russe dans les Balkans que laisse supposer le communiqué auquel se réfère mon télégramme n° 103[1] serait la suite de l'affaiblissement général dont souffre l'URSS depuis les événements de Finlande.

À ce titre il peut être rattaché aux informations transmises par mon télégramme n° 77 du 12 janvier[2] sur la présence prétendue de troupes allemandes en Ukraine occidentale.

Comme je l'ai souvent indiqué depuis le 1er décembre, les affaires de Finlande placent Staline vis-à-vis d'Hitler dans une situation subordonnée. La tentation doit être grande pour le Reich, pendant qu'on laisserait les Russes s'enliser dans le nord ou qu'on ferait mine de les aider, de préparer une reprise de la poussée traditionnelle allemande vers le sud-est,

[1] Télégramme nos 103 à 107 de Moscou, en date du 15 janvier 1940 (in Y Internationale, SDN, 431, non reproduit) qui est lui-même la suite du T. nos 91 à 94 du même jour (*ibid.*). É. Naggiar y résume un long communiqué en deux parties du commissariat soviétique aux Affaires étrangères publié dans la *Pravda* du 15 janvier 1940 : la première partie conteste la réalité de la neutralité de la Suède et de la Norvège dans l'affaire de Finlande ; la deuxième partie résume sans commentaire, les entretiens de la veille entre M. Potemkine et le ministre de Hongrie qui « a donné l'assurance [...] que les récents entretiens Ciano-Csaky n'étaient en rien dirigés contre l'URSS et que la question d'un bloc de puissances n'a pas été examinée en Hongrie ». Après avoir comparé les manœuvres d'intimidation soviétiques à l'encontre de la Suède et de la Norvège avec celles qui avaient été menées précédemment contre la Finlande, É. Naggiar pense « peu probable que les Russes soient résolus à prendre tant de risques sans accord avec les Allemands », et estime que l'attitude adoptée à l'égard de la Hongrie procède d'une action complémentaire et d'une « double orientation » qu'il résume par la formule : « action dans le Nord, temporisation provisoire dans les Balkans. »

[2] Télégramme nos 77 à 80 de Moscou, en date du 12 janvier 1940 (in Y Internationale, 1918-1940, SDN, 431, non reproduit). É. Naggiar revient sur la communication faite le même jour par l'attaché militaire français, le général Palasse, au ministère de la Guerre à propos de cette présence allemande en Ukraine occidentale qui n'est pas encore confirmée mais qui, selon l'ambassadeur, est « dans la logique des choses » : « 1) Affaiblissement graduel depuis l'échec finlandais de la Russie vis-à-vis de l'Allemagne et perte de prestige de l'Armée rouge ; 2) intérêt vital pour le Reich de contrôler la région de Pryzemysl-Lvov où viennent aboutir en cette saison les transports de ravitaillement en provenance de la plus grande partie de la Russie et de la Roumanie ; 3) intérêt commun du Reich et de l'URSS de ne pas laisser se constituer avec le concours des Alliés et de la Turquie un môle de résistance dans les Balkans et en Europe centrale que viendrait épauler en outre une action italienne ; 4) à ce point de vue, la région considérée présente un intérêt stratégique de la plus haute valeur par les débouchés qu'elle offre vers la Bukovine, la Hongrie et la Bessarabie ; 5) soutenant l'agression russe en Finlande où s'use le prestige soviétique, les Allemands espèrent peut-être reprendre en compensation le contrôle de l'Ukraine polonaise où les troupes russes les ont devancés fin septembre. Ils feraient dans ce cas miroiter au Kremlin qu'ils l'aideraient à obtenir la Bessarabie par une campagne facile d'intimidation ou d'agression menée ensemble contre la Roumanie. »

avant que les projets anglo-franco-turcs soient à leur point de maturité politique et militaire.

Staline qui a composé avec Hitler à titre avantageux quand il se croyait fort est encore plus obligé de composer avec lui, mais cette fois à titre onéreux aujourd'hui qu'il est devenu tout d'un coup faible ainsi que l'exposait ma lettre n° 19 du 13 janvier[1].

N'ayant à réserver à son allié que la Bessarabie aux termes de mon télégramme n° 77, l'Allemagne pourrait alors offrir à l'Italie sa part dans le découpage de l'Europe danubienne et balkanique auquel se référait mon télégramme n° 110-112[2], partage à deux qui était impossible tant que la Russie paraissait redoutable et qui devient réalisable maintenant qu'elle est discréditée.

N'ayant jamais cru à la sincérité des campagnes idéologiques des dictatures, je me permets au moment où l'attention se porte vers le nord de signaler que l'activité italienne contre le bolchevisme et l'appui à la Finlande restent chargées de visées territoriales dans le sud-est. À n'en pas douter on préfèrerait à Rome obtenir ces acquisitions de l'assentiment de l'Allemagne et de la faiblesse de la Russie plutôt que d'avoir à les conquérir contre elles par les armes.

Quant à l'URSS et au Reich, un si grand bouleversement des plans anglo-franco-turcs en Orient ferait leur affaire et ils se résigneraient peut-être à en payer le prix au *Duce*.

Le Département sera, je n'en doute pas, en mesure de faire vérifier le bien ou le mal-fondé de ces indications.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 15

38

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 364 à 373. *Rome, 18 janvier 1940, 1 h. 30.*
Réservé.

(*Reçu* : le 18, 14 h.)

La réaffirmation solennelle, à laquelle a donné prétexte ce matin le rapport du secrétaire général du Parti[3], de la rigueur et du caractère immuable des directives du fascisme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,

[1] Document non retrouvé.

[2] Document non retrouvé.

[3] Le 17 janvier, le nouveau secrétaire du Parti fasciste, Ettore Muti, successeur de Starace, a fait une communication aux hiérarques fascistes : il ne fallait pas, leur dit-il « s'endormir dans l'illusion [...]. L'Italie fasciste peut se trouver à n'importe quel moment dans la nécessité et le devoir de prendre les armes. » L'ambassadeur a rendu compte de ces propos dans son télégramme au

eût été naturelle au lendemain de la relève de la garde ! À l'heure actuelle, elle a surpris.

Certes, on savait que les changements intervenus le 1er novembre dans la composition de l'équipe gouvernementale et dans la direction du Parti avaient été interprétés comme signifiant peut-être l'abandon de certaines tendances ou de certaines méthodes, dont le caporalisme de M. Starace apparaissait comme le symbole[1]. On savait également que le remplacement de certains ministres avait été considéré comme marquant une sorte de consécration de l'attitude prise par l'Italie, dès le début du conflit et, en particulier, d'un relâchement assez net de ses liens avec l'Allemagne.

Or, il semble que les affirmations qui, de source officielle, s'étaient multipliées à l'époque, en vue de convaincre l'opinion publique italienne que rien n'était changé, n'aient pas suffi. L'éloignement de M. Starace[2] correspondait trop naturellement aux réactions du public italien, contre certaines campagnes ou manifestations totalitaires – et du premier chef, l'hostilité contre les Juifs – qui n'avaient pas été approuvées par la grande majorité de la nation. D'autre part, le mouvement qui, depuis plusieurs mois, s'était produit dans tout le peuple italien contre l'alliance avec l'Allemagne et qui avait si grandement contribué à déterminer l'adoption de la décision de non-belligérance prise par le gouvernement fasciste le septembre, n'a fait que s'accentuer depuis le début du conflit. Les développements de la collusion germano-russe et l'affaire de Finlande ont à cet égard, précipité l'évolution du sentiment public dans la péninsule.

On a évidemment éprouvé en haut lieu le besoin de réagir, de freiner, d'une manière non équivoque des glissements spontanés, jugés inopportuns ou prématurés. Le coût d'arrêt a, d'ailleurs, été plus net dans le domaine intérieur que dans celui de la politique étrangère. Il n'y avait là aucun inconvénient immédiat à affirmer que le fascisme ne reniait rien de son rigorisme, qu'il avait eu toujours raison, même dans ses manifestations les plus extrêmes et que sa ligne de conduite n'était en rien changée. En ce qui concerne, au contraire, l'attitude de l'Italie devant le conflit européen, les déclarations officielles sont restées, certainement dans son dessein, beaucoup plus vagues. Elles sont aussi plus difficiles à interpréter. On ne voit pas clairement à quoi elles tendent. Elles se sont sans doute proposées d'inculquer dans l'esprit des Italiens l'idée que leur pays ne pourrait se maintenir indéfiniment dans l'agréable état de neutralité. Elles semblent, (...)[3], d'autre part, pour but de proclamer une fois de plus que le gouvernement fasciste n'était pas disposé à se livrer à quelque « tour de valse ». Mais leur caractère embarrassés et, à cer-

Département n° 351, en date du 17 janvier 1940, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 24, document non publié.

[1] Sur le remaniement du 1er novembre 1939, voir *DDF* (1939-44), I, documents nos 308 et 316.

[2] Secrétaire général du Parti fasciste italien depuis 1931, Achille Starace a été remplacé le 31 octobre 1939 à ce poste par Ettore Muti. Il devient alors chef d'état-major de la Milice.

[3] Lacune de déchiffrement.

tains égards, contradictoire reflète le souci de ne pas compromettre trop nettement l'avenir, de ne pas rebrousser chemin, de façon trop évidente. Les instructions de M. Muti sont sur ce point, à l'image du jeu que mène l'Italie. Elles ont été cependant, il faut le reconnaître, plutôt accentuées par les commentaires de la presse, en particulier par ceux du directeur de la *Tribuna* (mon télégramme n° 351[1]), qui a fourni une glose nettement hostile aux démocraties. M. Virginio Gayda, tout en développant clairement les thèmes officiellement applaudis, demeure moins précis que M. Guglielmotti. Bien que dénonçant les tentatives étrangères qui visaient, selon lui à « accaparer et à obscurcir la conscience italienne », il a surtout insisté sur la nécessité de faire prédominer sur toutes autres considérations celles des intérêts véritables de l'Italie.

Quelle portée faut-il attribuer à la manifestation politique dont la réunion au Palais du Licteur a fourni ce matin l'occasion ?

Je ne crois pas, au premier abord, qu'il faille y voir l'annonce de décisions immédiates ni de changements substantiels dans l'orientation politique de l'Italie. Le gouvernement fasciste a éprouvé le besoin de marquer publiquement qu'il entendait garder toute sa liberté d'action et ne pas se laisser mener, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, par l'opinion publique. Il a voulu affirmer que le fascisme n'était pas « en baisse » et tenait en main le pays. Voilà ce qu'on peut dire pour l'instant[2].

A-t-il eu des arrière-pensées et cherche-t-il à créer l'atmosphère qui préparerait une prochaine apparition au balcon du Palais de Venise ?

De plus amples informations nous aideront à le savoir.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 24

[1] Télégramme du 17 janvier, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 24, document non reproduit.

[2] Jean-Baptiste Duroselle note cependant que cette intervention d'E. Muti rendit A. François-Poncet brusquement pessimiste (dans *L'Abîme, 1939-1945*, Paris, Imprimerie nationale, 1982, p. 121).

39

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 417 à 422.
Réservé. Spécial.

Rome, 19 janvier 1940, 14 h. 30.

(*Reçu* : le 19, 15 h. 40[1])

On est frappé ce matin de voir la place que les journaux romains réservent aux commentaires de la presse allemande à propos des instructions données par M. Mussolini, à travers M. Muti, au Parti fasciste[2].

Ces commentaires reflètent la plus vive et la plus démonstrative satisfaction, comme si l'Allemagne venait de retrouver l'amie dont la fidélité lui avait, un instant, inspiré des inquiétudes.

On est ainsi amené à se demander si la manifestation du 17 janvier n'a pas eu, entre autres mobiles, celui de rassurer, de nouveau, un Reich devenu plus catégorique et plus pressant.

Les relations italo-allemandes, depuis quelque temps déjà, sont entourées de mystère. On devine qu'elles ont dû connaître des moments assez difficiles. Après l'affaire du Haut-Adige, le jeu du gouvernement de Rome dans les Balkans, son attitude de sympathie déclarée à l'égard de la Finlande, l'hostilité radicale envers la Russie des Soviets, ont probablement donné lieu à des explications mutuelles dont le ton n'a peut-être pas toujours été très cordial.

On ne peut se défendre de l'impression que l'Italie a été rapidement mise au pas et qu'elle a fourni les apaisements souhaités. De fait, vis-à-vis de la Russie et de la Carélie, elle est devenue beaucoup plus prudente. Elle accepte la distinction allemande entre le bolchevisme, qu'elle combat, s'il sort de ses frontières, et la Russie, contre laquelle elle n'a pas de préjugés. Elle ne parle plus d'envoyer des armes ou des volontaires aux Finlandais. Le mouvement d'enrôlement au service de la Finlande aurait même été expressément arrêté et interdit.

Que recouvre cette docilité ? De quels arguments s'est servi le Reich pour l'obtenir ? On l'ignore. Il n'est pas impossible qu'en s'abritant derrière les gages donnés à notre détriment, car le sens des instructions adressées au Parti est bien celui d'une fin de non-recevoir publique opposée aux efforts franco-anglais, mais surtout français, pour attirer l'Italie dans le

[1] Un télégramme sur deux porte pour l'heure de réception la mention de 14 h. 26, l'autre de 15 h. 40, heure choisie ici pour la vraisemblance.

[2] Voir document n° 38, note 3, p. 68. Le 19 également, Ciano, interrogé par A. François-Poncet sur la portée du discours d'E. Muti, ne lui cache pas que l'inspirateur en est Mussolini. Mais, ajoute l'ambassadeur, peu convaincu, « il m'a surtout assuré, avec beaucoup d'insistance, que la politique de l'Italie ne changeait pas. » Voir télégramme nos 424 à 426 du 19 janvier 1940 de Rome à Paris, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 24, document non publié.

camp des Alliés, le gouvernement de Rome ne cherche à se rendre plus facile de traiter avec l'Angleterre, en ce qui concerne le blocus et les livraisons de charbon.

Mais il ne faut pas oublier non plus que les dirigeants du Reich ont déclaré qu'ils étaient sûrs que l'Italie entrerait en guerre à leurs côtés ; et il n'y a pas si longtemps qu'on racontait à Rome que l'ambassadeur M. Mackensen en avait reçu de M. Mussolini lui-même la promesse renouvelée.

Au fond, la peur de l'Allemagne et le souci d'accrocher à une victoire éventuelle du Reich, la satisfaction de ses ambitions demeurent une des préoccupations dominantes du *Duce*, bien plutôt que de l'opinion publique de son pays et même d'une fraction de son parti.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 24

40

M. Adrien Thierry, Ambassadeur de France en Roumanie,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 31. *Bucarest, 20 janvier 1940.*

J'ai indiqué en son temps, et notamment par mes dépêches 726 du 17 octobre[1] et 812 du 6 novembre[2] derniers, l'émotion considérable causée dans l'ensemble de la minorité allemande de Roumanie par la décision

[1] Dans cette dépêche, l'Ambassadeur informe de la « véritable consternation » provoquée par « la nouvelle du rapatriement des Allemands de la Baltique » : « Il est incontestable, en effet, que si la plus grande part des minoritaires germaniques de ce pays se sont ralliés au régime hitlérien, et acceptent docilement de recevoir et d'appliquer les consignes de Berlin, c'est parce qu'ils comptent bien que l'appui et l'expansion du Reich leur permettront un jour de devenir la classe dirigeante de ce pays et de reprendre sur les autochtones la suprématie à laquelle ils estiment avoir droit. Mais ces allogènes n'envisagent en aucun cas de pouvoir quitter leurs villes ou leurs villages, abandonner la situation privilégiée qu'ils possèdent déjà ici et qu'ils espèrent encore améliorer sensiblement, pour retourner dans le Reich et se soumettre aux dures exigences du régime national-socialiste ». M. Thierry détaille la propagande du Reich pour séduire les réticents : résolution des problèmes économiques et des discordes intestines à l'origine de l'émigration ancienne de ces populations germaniques, justification du rapatriement des Allemands de la Baltique par le « danger mortel » auquel ils auraient été exposés, ingratitude des Pays baltes à l'égard de leurs populations allemandes, qui auraient été « impitoyablement expropriées et converties en un prolétariat citadin sans racines avec le sol qu'elles avaient défriché », d'où « le désir de faire profiter la mère-patrie des dons et des talents de cette population ». L'ambassadeur espère néanmoins que les Allemands de Roumanie seront « frappés par la désinvolture avec laquelle les agents hitlériens renient les thèses qu'ils avaient défendues jusqu'ici », comme celle de l'incapacité du sol allemand de nourrir une population surabondante. (Y Internationale, 1918-1940, SDN, 517, document non reproduit).

[2] Dans cette dépêche, A. Thierry revient sur l'émotion créée des Allemands de Roumanie par « le brutal rapatriement des colons allemands de la Baltique et entretenue par les organes allemands anti-hitlériens » : « Elle est d'autant plus vive que dans toutes les provinces roumaines comportant une importante fraction de minoritaires allemands, ceux-ci avaient déclaré avec forfanterie, depuis le début des hostilités, que l'arrivée des soldats du Reich dans ce pays n'était plus qu'une question de jours. En Bucovine, à mesure que les troupes nazies avançaient en Pologne,

du chancelier Hitler de rapatrier au sein du Reich les colons germaniques des Pays baltes[1].

Les appréhensions alors formulées avaient été encore accrues par le discours dans lequel le *Führer* déclarait, le 6 octobre au Reichstag[2], qu'un des plus importants problèmes internationaux était maintenant de rassembler les nationalités éparses, notamment dans l'est et le sud-est européen « remis de morceaux arrachés au peuple allemand » et d'éviter ainsi les frictions entre nations.

J'ai également signalé que devant la perte de prestige que représentait pour le Reich l'élaboration de cette nouvelle théorie, les propagandistes nazis s'étaient multipliés en commentaires aussi confus que contradictoires. Si l'on déclarait unanimement, en effet, qu'il n'était pas question, pour le moment, de transférer en Allemagne les minorités germaniques de Roumanie, les agents hitlériens ne s'étaient pas mis d'accord sur la question de savoir si cette transmigration n'aurait jamais lieu ou si au contraire, elle était simplement ajournée pour des motifs d'opportunité politique.

Dans la plupart des cas, ces explications embarrassées n'ont pas réussi à atténuer le désarroi ainsi créé chez les Allemands de Roumanie. Ceux qui attendaient avec impatience la venue du « libérateur » ne pouvaient consentir à abandonner le rêve de leurs ancêtres, d'autant plus que la propagande hitlérienne leur avait maintes fois répété que le Reich annexerait un jour les territoires que le travail et la ténacité des colons germaniques avaient rendus prospères. L'idée, surtout, d'abandonner ces terres, qu'ils avaient fertilisées, à la race inférieure qu'ils prétendent dominer, à ces « Valaques incultes » qu'ils méprisent par tradition, parut insupportable à

les gamins annonçaient à tout venant la prochaine venue de « l'oncle Adolphe », tandis que les adultes laissaient entendre qu'ils avaient dans leur Rücksack leur nomination dans les SS ou dans les SA ou leurs insignes de maire ou de garde-champêtre. Dans le Banat, l'entrée triomphale du *Führer* avait été annoncée pour le 15 octobre, ce qui avait provoqué un assez grand nombre de désertions de soldats minoritaires allemands lors de l'occupation des zones frontières par les troupes de couverture. L'entrée en jeu des troupes soviétiques, puis l'impossibilité pour l'Allemagne d'avoir une frontière commune avec la Roumanie avaient déjà causé un réel désappointement ; l'abandon par le chancelier Hitler d'une partie de ces « sentinelles avancées du germanisme » dont on exaltait si volontiers la garde vigilante a transformé cette déception en consternation. » L'ambassadeur indique néanmoins qu'il y a des nuances dans l'état d'esprit de cette communauté allemande, les prolétaires urbains et les jeunes étant les plus favorables au retour en Allemagne, tandis que les gens plus âgés, les possédants et surtout les paysans aisés du Banat qui ont réussi à racheter leurs terres aux Roumains ne souhaitent pas partir, allant jusqu'à se trouver des origines françaises, hongroises, slovaques ou tchèques, « pour dénier en cas de danger leur allégeance à la communauté germanique et éviter ainsi la transmigration. » D'où les efforts de la propagande nazie pour les apaiser. En revanche, les Roumains ne sont pas mécontents de la perspective « de se débarrasser d'une partie de leurs allogènes. » (in Y Internationale, 1918-1940, SDN, 517, document non reproduit).

[1] Sur le rapatriement des minorités allemandes des Pays baltes, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 240.

[2] Sur ce discours de Hitler proposant des offres de paix, voir *DDF* (1939-44) I, document n° 212, note 1 (p. 368). Pour un texte en anglais, cf. *Keesing's Contemporary Archives, 1937-1940*, T. 3, Londres, 1940, pp. 3756-3758.

beaucoup d'entre eux et la réponse faite par les jeunes nazis désappointés, selon lesquels « le *Führer* savait ce qu'il faisait », n'a contenté personne.

*
* *

Si l'on étudie cependant l'ensemble de ces réactions, on constate qu'elles ont été très différentes selon les provinces.

Les Saxons de Transylvanie, qui, citadins en majorité, sont répartis notamment dans les villes de Sibiu (Hermanstadt), Bragov (Kronstadt), Sighiscara (Schäseburg), Seheg (Mühlbach), ont une conscience nationale assez forte, due à la qualité de leur élite intellectuelle, industrielle et commerciale, et se sont ralliés au mouvement nazi dès l'avènement du régime hitlérien ; l'on s'attendait donc à ce qu'ils fussent les moins réfractaires aux consignes hitlériennes ; dès le début, cependant, de sérieuses résistances se sont manifestées contre les projets tendant à transférer en Bohême et en Moravie, les Allemands de Transylvanie moyennant un refoulement des Tchèques dans leur « habitacle naturel », c'est-à-dire en pays slave ; aussi dans toutes leurs réunions les délégués saxons demandèrent-ils à rester en Roumanie.

Le gouvernement de Berlin a alors envoyé en Transylvanie plusieurs agents dont M. Paul Wisenfeld, de l'Agence DNE. Il a également convoqué certains leaders saxons, dont M. Scherg, le grand fabricant de tissus de Bragov ; depuis leur retour d'Allemagne, ceux-ci ont complètement changé d'opinion, préconisent le rapatriement et cherchent à convaincre leurs frères de race.

Ces efforts n'ont d'ailleurs pas réussi à persuader les Saxons, aussi attachés à la religion protestante que les Souabes le sont à l'Église catholique, du bien-fondé de la nouvelle politique poursuivie en cette matière par les dirigeants nazis ; et dans la grande assemblée de la communauté germanique, qui a eu lieu à Sibiu vers la mi-novembre, il a été précisé que le transfert n'était envisagé que pour les groupes épars qui n'avaient pas pris solidement racine dans leur pays d'adoption. Tel n'était pas le cas des Saxons et une notification en fut faite par la voie de la presse dans le bulletin du *Presse Dienst* de la Deutsche Volksgemeinschaft.

Il ne semble donc pas qu'il y ait lieu d'accorder une importance extrême au bruit qui a couru à diverses reprises en Transylvanie et selon lequel plusieurs milliers de jeunes Saxons quitteraient très prochainement la Roumanie pour se rendre en Autriche et y combler les vides créés dans ce pays par le renvoi des Israélites.

*
* *

Assez différente est la situation en Bucovine où l'accueil réservé en premier lieu à la nouvelle politique de rapatriement du gouvernement de Berlin a été particulièrement hostile ; mais les menées des agitateurs ukrainiens, puis la rumeur selon laquelle la Bucovine serait encore plus

menacée par les Russes que la Bessarabie, ont causé depuis la fin d'octobre une réelle inquiétude parmi les allogènes d'origine germanique, hypnotisée par le péril soviétique, la jeunesse allemande de Bucovine paraît envisager avec moins d'appréhension l'idée du rapatriement en Allemagne et aurait même envoyé une délégation à Berlin afin d'étudier s'il serait possible, en cas d'invasion de l'Armée rouge, de faire revenir au sein du Reich les 85 000 Allemands de cette province sans leur appliquer un traitement aussi rigoureux qu'aux émigrants involontaires des Pays baltes. On cherche ainsi à développer cette idée que si le transfert des populations de Lituanie et de Lettonie s'était effectué dans de mauvaises conditions, c'est parce qu'il avait dû être improvisé et que l'intérêt des Saxons de Roumanie était d'accepter le principe du rapatriement, mais de le préparer longtemps à l'avance afin d'en pallier les principaux inconvénients. Pour aider au développement de cet état d'esprit, le consulat d'Allemagne à Cernuti a fait distribuer aux ressortissants germaniques de Bucovine des carnets généalogiques qui doivent être remplis par les curés et les pasteurs[1] et donneraient éventuellement aux individus ainsi recensés, le droit de se rendre en Allemagne en cas d'occupation de la Bucovine par l'URSS. Cette mesure ne doit d'ailleurs pas préjuger des sentiments des vieux Allemands qui semblent être restés hostiles aux projets de transferts.

*
* *

Assez uniformes au contraire semblent être les tendances des colons germaniques de la Bessarabie méridionale, qui ont été fortement impressionnés par les renseignements recueillis sur la situation des Baltes répartis soit en Allemagne soit en Pologne. On dit, en effet, à Tarutino (ma dépêche n° 484 du 6 août 1939[2]) que les domaines concédés aux rapatriés sont restés la propriété de l'État, que le travail et le rendement des immigrés sont étroitement fixés et strictement contrôlés, que leur liberté est aussi réduite que possible, qu'ils font l'objet d'une surveillance rigoureuse et sont soumis à un régime se rapprochant de celui des paysans russes ; on comprend, dans ces conditions, que les Allemands de Bessarabie, dont le sort est particulièrement enviable, n'aient pas été tentés par cette mesure, même en présence de la persistance de la menace russe.

*
* *

Mais de toutes les réactions, la plus intéressante est vraisemblablement celle qu'on a pu observer parmi les Souabes du Banat. Ceux-ci, qui sont au nombre de 250 000 environ, soit à peu près un tiers de la minorité allemande de Roumanie (ma dépêche n° 484 du 6 août dernier), n'ont, en effet, jamais eu de leur nationalité une conscience aussi définie que

[1] *Note du document* : Sous l'administration autrichienne, c'était l'Église qui tenait les registres de l'état-civil.

[2] Document non retrouvé.

les Saxons. Cet état de choses vient de leur origine car, constitués par un mélange d'Alsaciens, de Lorrains, d'Ardennais, de Luxembourgeois et de Wurtembergeois, germanisés par suite de la prépondérance de l'élément allemand, il ont toujours constitué un amalgame assez confus au point de vue national. D'autre part, essentiellement composés de paysans qui ont été assainir des zones marécageuses et les ont transformées en une plaine très riche, ils conservent un très profond attachement pour leurs terres.

Dans tout le cours de leur histoire, ils ont fait preuve d'un opportunisme constant sous les dominations autrichienne, hongroise et roumaine, cherchant essentiellement à accroître leur bien-être, et y réussissant d'ailleurs admirablement. Pour ces mêmes raisons, entre 1867 et 1918, une grande partie d'entre eux ont été victimes de la politique de magyarisation poursuivie par le gouvernement hongrois et l'élite intellectuelle de ces allogènes allait presque toujours étudier dans les universités de Budapest ou de Saegedin et fort peu dans celle de Vienne. Après la guerre, ils ont profité de la magyarophobie des dirigeants roumains pour s'organiser en partis politiques, démocratique (ouvriers de Rogita et artisans de Timisoara), paysan ou intellectuel.

Ainsi constitués, ils diffèrent donc sensiblement des Saxons installés dans le pays cinq ou six siècles avant eux et c'est avec la plus grande difficulté que ceux-ci ont réussi à implanter la doctrine nazie dans le Banat et à obtenir l'adhésion des Souabes au grand parti allemand de Roumanie, le *Volksgemeinschaft* ; aussi n'est-il pas étonnant que, comme je l'ai signalé dans ma dépêche n° 812 précitée, les vieux paysans du Banat n'aient pas caché leur mécontentement lorsqu'il a été question de rapatriement et déclaré qu'ils ne quitteraient jamais leur *Heimat*, la terre que leurs ancêtres avaient travaillée et mise en valeur. J'ai également indiqué les discussions passionnées qui avaient eu lieu alors sur la véritable origine de ces colons souabes, et les recherches dans les archives des communes allemandes pour retrouver les traces d'une descendance alsacienne, autrichienne ou morave.

D'autre part, dans les villes, les Souabes industriels et commerçants qui s'étaient quelque peu magyarisés avant 1919, mais avaient rompu toutes relations avec les associations ou sociétés hongroises depuis le « réveil du germanisme », ont repris plus ou moins timidement un contact significatif avec les Hongrois soit en soutenant leurs œuvres culturelles et charitables, soit même en se faisant inscrire au Parti magyar.

Cette inquiétude s'est également manifestée en matière économique ; alors que de mars à septembre 1939, les Souabes, qui comptaient sur l'arrivée imminente des troupes allemandes, avaient augmenté dans des proportions considérables leurs achats fonciers dans les villes et dans les communes, profitant notamment de la crainte qui s'était emparée des Juifs – et des Roumains impressionnés par la propagande nazie – pour acheter à bon compte d'importantes propriétés. Cette mainmise sur les biens ruraux et urbains, qui n'avait pas été sans effrayer les autorités roumaines, a brusquement cessé depuis le rapatriement des colons baltes et

les Souabes semblent maintenant adopter, également à cet égard, une attitude d'expectative.

*
* *

L'annonce de la nouvelle politique du Reich à l'égard de ses nationaux dispersés en Europe orientale ne comporte pas simplement des réactions purement passives ; elle a également incité les minoritaires de ce pays à s'adresser à Berlin, à engager des tractations avec le gouvernement nazi et à plaider leur point de vue auprès du chancelier Hitler.

Dès fin octobre, le *Landesobman* des Allemands de Roumanie, M. Fritz Fabritius et le chef de la communauté spirituelle saxonne, l'évêque Glondys, ont été discuter avec les chefs de l'*Auslande* organisation et avec le chancelier Hitler lui-même, la question du transfert de la population.

Selon les renseignements qui me sont parvenus, le maître du Reich aurait déclaré notamment que les Allemands de Roumanie auraient avantage à quitter le royaume danubien « qui allait sous peu devenir un champ de bataille ». Par contre, l'évêque Glondys aurait énergiquement maintenu le point de vue de ses commettants, invoquant auprès du *Führer* les avantages substantiels obtenus par la minorité germanique depuis l'alerte provoquée par le discours du 6 octobre. Il aurait notamment insisté sur la création par le gouvernement de Bucarest de nouvelles écoles confessionnelles, la restitution à la communauté des écoles allemandes de Bessarabie et l'octroi de subventions à certaines œuvres allemandes ; le prélat aurait indiqué qu'en poursuivant leur politique de rapprochement avec les Roumains et en bénéficiant de temps à autre de la pression que pourrait exercer dans ce domaine le Reich, les Allemands de Roumanie pourraient ainsi arriver d'ici quelque temps à une certaine autonomie.

Il serait donc dans l'intérêt du gouvernement de Berlin, aurait-il poursuivi, de conserver ce bastion qui sera toujours à son service dans tous les domaines, et notamment en matière économique. Au contraire, le transfert des Saxons et des Souabes ne se ferait pas sans heurts sérieux, pourrait être considéré comme une défaite morale de l'Allemagne et mécontenterait les populations germaniques de Roumanie qui ne retrouveraient jamais dans le Reich l'aisance qu'elles possèdent dans le royaume danubien.

Il ne semble pas que le chancelier Hitler ait été convaincu par ces discours. Il paraît cependant avoir été assez sensible à l'argument selon lequel l'extension à la Roumanie de la pratique des transferts de populations ne constituerait pas une opération avantageuse ; on lui aurait représenté, en effet, que le montant des devises roumaines que l'Allemagne pourrait ainsi se procurer pour ses achats dans le royaume danubien serait, en raison du morcellement provoqué par la réforme agraire, inférieur aux estimations couramment faites à Berlin et n'atteindrait pas, vraisemblablement, le chiffre de 2 à 9 milliards de marks, souvent mis en avant dans les milieux

nazis. D'autre part, Mgr Glondys aurait marqué que la pression constante exercée par la minorité germanique, par suite du nombre et de la qualité et de ses éléments et surtout du perfectionnement de son organisation commerciale et de la solidarité existant entre ses membres, complétait très efficacement l'action des Missions spéciales envoyées par le Reich et constituait ainsi l'un des meilleurs moyens pour le gouvernement de Berlin d'assurer la continuité et la sécurité de ses achats de produits roumains et de garantir l'application des accords économiques en vigueur entre les deux pays.

Le *Führer* aurait donc consenti à ajourner ses projets, à laisser les Saxons « faire leurs preuves » et à attendre la « victoire » pour appliquer son plan qui serait le suivant : les Allemands de Roumanie seraient transférés dans le Burgenland, à l'est de l'Autriche, et les Hongrois qui s'y trouvent actuellement installés en Transylvanie, afin de permettre au gouvernement de Budapest d'étendre sensiblement ses frontières vers l'est, moyennant un échange de population avec la Roumanie et la concentration des Juifs en Pologne.

D'autre part, j'ai signalé dans ma dépêche n° 784 du 30 octobre dernier[1] que la légation d'Allemagne, pour briser la résistance éventuelle des minoritaires, avait démis de leurs fonctions MM. Helmut Wolf, Hans Hedrich et Sonntag. Peut-être est-ce à un motif analogue qu'il convient également d'attribuer le départ, sans esprit de retour, du *Führer* des Allemands de Roumanie, M. Fritz Fabritius.

*
* *

Quoi qu'il en soit, il reste probable que la solution de ces problèmes a été différée jusqu'au rétablissement de la paix. L'agitation s'est calmée ici depuis que les autorités roumaines sont intervenues pour faire cesser les violentes polémiques causées, au sein de la minorité germanique, par ce problème épineux et ont ordonné à la presse locale de ne plus parler de cette question, « le moment n'étant pas choisi pour créer une atmosphère irritante ». D'autre part, selon une lettre circulaire adressée de Berlin-Grunewald sous enveloppe fermée à un grand nombre d'Allemands de Transylvanie, le *Führer* maintiendrait sa promesse de rapatrier dans la Grande Allemagne tous les colons d'origine germanique disséminés en Europe mais, l'exécution de cette mesure n'étant pas actuelle pour le sud-est européen par suite des difficultés inhérentes au transfert des biens, les Allemands de Roumanie seraient priés de patienter encore et de s'adonner comme par le passé à leurs occupations habituelles.

En attendant, ils ont certainement reçu pour consigne de maintenir officiellement leur attitude de parfait loyalisme à l'égard de l'État roumain et les plus récentes manifestations politiques d'inspiration gouvernementale, comme par exemple les fêtes de l'Union à Alba Julia, ont donné lieu, de la part des minoritaires allemands, à des protestations d'amitié

[1] Document non retrouvé.

particulièrement nombreuses et chaleureuses tant dans la presse que dans les différentes réunions. Les organes officiels de la communauté continuent à prêcher « l'irréductible fidélité de la minorité allemande au Roi et à la patrie » sans cesser cependant de revendiquer hautement le droit de partager, « en ce qui concerne les événements qui se déroulent dans le reste du monde », les désirs, les espoirs et les aspirations des Allemands du Reich.

*
* *

De son côté, le pouvoir central poursuit et accentue son attitude libérale ; déjà dans son discours du 8 novembre à Arad, le ministre des Minorités annonçait de nouvelles concessions ; dans sa déclaration ministérielle, M. Tataresco a promis de faire voter la fameuse « loi des minorités » qui constitue, depuis 1920, la base même des revendications des allogènes. Le document législatif, annoncé par le président du Conseil, aura pour but de garantir l'exécution « des mesures prises pour assurer aux minorités ethniques, dans le cadre d'une invariable politique d'État, l'égalité des droits, le maintien de leur foi, de leur langue et de leur culture ». De fait, la commission qui doit préparer le projet de loi et qui est composée de représentants de toutes les minorités ayant adhéré au FEN a déjà été convoquée.

En réalité, cette loi ne pourra guère avoir pour objet que d'ajouter aux diverses autonomies scolaires et religieuses, une sorte d'autonomie politique ou tout au moins de reconnaître, en faveur des Saxons et des Souabes notamment, de nouvelles discriminations qui pourraient rendre plus difficile leur collaboration avec l'État.

Aussi, n'est-il pas étonnant de constater qu'une certaine résistance commence à se manifester dans les milieux nationalistes roumains contre cette politique. Certains journalistes ont reproché aux allogènes de n'avoir pas pris leur part normale dans les charges récemment imposées au pays (mobilisations partielles, réquisitions, souscriptions aux bons d'armement), d'avoir protesté contre l'état de siège et la censure, d'avoir répandu des propos défaitistes et, d'une façon plus générale, de n'avoir pas collaboré loyalement avec les Roumains ethniques.

Dans l'ensemble, si les nouvelles concessions accordées par le gouvernement royal à la suite des appréhensions que lui causent les derniers développements de la situation internationale et notamment les projets de rapatriement du chancelier Hitler paraissent en général justifiables, il est à souhaiter que les dirigeants roumains n'accordent pas un crédit excessif à la conciliation subtile effectuée par la minorité allemande entre ses sentiments d'attachement du pays natal et les exigences revivifiées de sa solidarité raciale, ne se laissent pas impressionner outre mesure par les flatteuses démonstrations qu'ils provoquent eux-mêmes et conservent, à l'égard des allogènes d'origine germanique, la méfiance qui s'impose dès maintenant et qui s'imposerait encore plus si la Roumanie devait un jour abandonner sa neutralité.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 517

41

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
à M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 140 à 145. *Moscou, 21 janvier 1940, 4 h. 20.*
Réservé.

(*Reçu* : le 21, 6 h. 40).

La rectification à laquelle se réfère votre télégramme n° 38[1] a paru dans le n° 11 (...)[2] de la revue distribuée ce matin. Il s'agit d'une note en cinq lignes à la dernière page. Elle renouvelle le démenti du 9 décembre (mon télégramme n° 1606)[3].

Ce geste confirme la soumission à laquelle les événements de Finlande obligent la Russie à l'égard de l'Allemagne.

La tradition bolchevique qui a sa racine dans la décision prise en 1917 par Lénine après avoir « signé une paix infâme » plutôt que de risquer de perdre le pouvoir en continuant la guerre s'impose à Staline, dans les difficultés où il se trouve, toute velléité de résistance au Reich lui étant maintenant impossible et indésirable en fait pour les raisons exposées par ma lettre n° 19*bis* du 13 janvier[4].

Les gouvernements français et anglais iraient au-devant d'une désillusion aussi grave que celle subie en août et septembre s'ils croyaient encore pouvoir trouver ici un point d'appui. Aujourd'hui que l'image d'une Russie puissante s'est évanouie, songer en 1940 à obtenir de la faiblesse du Kremlin ce que ce dernier n'a pas osé nous donner en 1939 contre l'Allemagne quand il se croyait fort, serait méconnaître l'expérience du passé, les réalités de la situation en Russie et le caractère de ses dirigeants. On peut être assuré que Staline, qui doit savoir ce que vaut l'Armée rouge, tremble à l'idée des divisions blindées allemandes rendues disponibles par la ligne Siegfried et qu'il n'a nul désir d'entrer en lutte avec elle. Si la situation continue à se développer comme elle le fait depuis le 1er décembre[5], l'URSS pourrait devenir un corps semi-inerte que l'Allemagne, libérée du cauchemar d'une poussée russe profonde en Europe centrale et orientale, essaierait non sans difficulté d'exploiter plus largement au profit de son ravitaillement et de son programme de guerre.

Dans cette conjoncture et quelle que soit l'assistance que le Reich reçoive de la Russie ou lui accorde, les gouvernements français et anglais ne peuvent qu'agir avec vigueur et célérité contre l'Allemagne et son alliée virtuelle sans que le mythe d'un Staline rallié *in extremis* aux principes qui

1 Document non retrouvé.
2 Lacune de déchiffrement.
3 Document non retrouvé.
4 Document non retrouvé.
5 C'est-à-dire le début de la guerre soviéto-finnoise.

soutiennent la France en guerre et levant par un nouveau reniement l'étendard de la révolte contre M. Hitler vienne amollir leur ferme détermination telle qu'elle a pris définitivement corps le 14 décembre à Genève[1].

L'expérience des 6 derniers mois nous protègera, je n'en doute pas, contre de tels mirages vers lesquels le souci d'abréger la guerre en faisant porter à M. Hitler le coup de grâce par son complice russe pourrait égarer les deux pays alliés.

Ces derniers ne doivent pas perdre de vue que tant que l'Allemagne restera redoutable, l'URSS ne fera rien contre elle. Et quand elle fléchira, nous n'aurons pas besoin de la Russie.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

42

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 482[2].

Rome, 22 janvier 1940.

Réservé. Spécial.

(*Reçu*[3] : le 24, 13 h.)

J'ai lu avec le plus vif intérêt le télégramme en clair par courrier n° 73 de notre ambassadeur à Ankara, en date du 14 janvier[4].

Si l'on veut bien me lire, à mon tour, et se reporter, en particulier à mon télégramme n° 262 du 12 janvier sur le « bilan final des entretiens de Venise »[5], on verra ce que je pense des projets qu'il semble permis d'attribuer à l'Italie.

On verra que je suis loin d'éprouver, à l'égard du gouvernement fasciste, et même des déclarations toujours apaisantes et amicales du comte Ciano, une absolue confiance. Je considère au contraire, et depuis longtemps, l'attitude de M. Mussolini comme ambiguë et suspecte, inspirée par des arrière-pensées tenacement hostiles aux démocraties occidentales.

Il me donne l'impression qu'il médite un mauvais coup[6]. À la lueur des accès de colère auxquels il cède dans ses moments d'impulsivité, il laisse deviner les calculs cyniques d'un homme résolu à tirer de la guerre présente tout le bénéfice possible.

[1] Sur l'exclusion de l'URSS de la SDN à la suite de l'agression contre la Finlande, voir document n° 1, note 2, p. 1.

[2] En clair.

[3] Par courrier.

[4] Voir document n° 30.

[5] Voir document n° 25.

[6] L'Ambassadeur a, en particulier, été péniblement impressionné par le discours, le 17 janvier, du nouveau secrétaire du Parti fasciste, Ettore Muti. Voir document n° 38.

Pourtant, je ne vais pas dans la méfiance aussi loin que notre ambassadeur à Ankara. Je ne prête pas au *Duce* un programme dès maintenant débattu, arrêté dans ses grandes lignes et fixé dans ses détails avec l'Allemagne et la Russie et comportant, en échange d'un désintéressement italien en face des entreprises allemandes et russes dans les Balkans, l'octroi à l'Italie de la Dalmatie et de la Slovénie.

Il faut se garder d'attribuer à M. Mussolini son propre esprit de système.

La politique et la psychologie italiennes n'ont pas tant de clarté, ni tant de logique ; elles sont plus embrouillées, plus complexes, plus traversées de contradictions.

M. Mussolini reste fidèle à l'Axe, soucieux de conserver l'amitié et de servir la cause allemande. Mais il est plein de griefs envers Hitler ; il ne l'aime pas ; il en a peur ; il le lâcherait volontiers, s'il n'y devait trouver qu'avantages.

De même, il demeure foncièrement opposé à la Russie des Soviets, il craint la contagion du bolchevisme, la marche de la Russie vers les Balkans. Il comprend que, s'il cessait de prêcher l'anticommunisme, il provoquerait des agitations graves dans son Parti.

Mais l'Allemagne et la Russie alliées représentent une force redoutable. Cette force n'a pas perdu ses chances de l'emporter. Il faut la surveiller et la ménager, ne pas lui tenir tête avant d'être certain de sa défaite. Il faudrait composer avec elle, s'associer à elle, s'il apparaissait qu'elle dût vaincre.

De là, une politique à double ou à triple éventualité, dont les contours sont mobiles, penchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et dans laquelle se mélangent – je l'ai marqué dans mon télégramme n° 262[1] – le désir de consolider la Yougoslavie, de l'enrôler avec la Hongrie et la Roumanie dans la défense des Balkans contre l'invasion russe, d'être contre la pénétration du Reich, et le désir d'exploiter, à l'aide des agents d'Ante Pavelitch, les germes de séparatisme et de révolte des Croates et des Slovènes. L'Italie a plusieurs fers au feu et elle agira selon les circonstances. Elle essaie, pour l'instant, de sauver la paix des Balkans. Mais si elle n'y réussissait pas, si, malgré elle, la guerre gagnait l'Europe sud-orientale, elle aurait des plans tout prêts pour en profiter. Elle joue la carte de l'ordre, et, au besoin, celle du désordre. Dans ces conditions, on ne saurait, à mon avis, la considérer dès aujourd'hui comme une adversaire certaine et la traiter comme telle.

Nous devons, sans doute, nous préparer nous-mêmes à l'hypothèse selon laquelle elle prendrait position contre nous. Aussi n'ai-je rien à objecter aux contacts et aux échanges de vues entre les états-majors et les gouvernements intéressés, en prévision d'un débarquement à Salonique. J'ai

[1] Voir document n° 25.

moi-même fait le nécessaire auprès du comte Ciano pour que l'Italie ne puisse pas se plaindre, un jour, de n'avoir pas été avertie[1].

Mais nous ne devons pas non plus écarter l'hypothèse où la politique romaine, sans s'allier à nous, nous seconderait, cependant, contre la Russie des Soviets, voire même contre un coup de force du Reich. Nous devons tâcher, au contraire, de faire pencher vers nous la balance italienne, dans laquelle pèse déjà, d'une manière appréciable, le poids du sentiment public italien. Nous devons nous abstenir des actes qui donneraient à M. Mussolini une raison et lui fourniraient une justification pour entraîner son peuple contre nous.

La France assume, en outre, dans cette guerre, une figure morale, qu'elle ne peut pas laisser altérer. Elle ne saurait s'exposer au reproche de provocation. Elle ne saurait prétendre qu'elle a pris les devants pour prévenir l'agression des Russes ou des Allemands, ou pour couper aux mauvais desseins de l'Italie. Ce serait employer l'argument par lequel les Allemands eux-mêmes ont tenté de légitimer leur conduite, en septembre dernier, contre la Pologne, et, en août 1914, contre nous. Le monde ne les a pas crus.

Un débarquement franco-anglais à Salonique qui ne serait pas provoqué par les événements, par un geste de l'ennemi, qui n'aurait pas le caractère d'une parade, d'une riposte ou d'une réponse à un appel explicite à notre aide, constituerait, à mon avis, la plus lourde erreur.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 12

[1] Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 432.

43

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
à M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 277 à 280. *Londres, 23 janvier 1940, 13 h. 05.*
Réservé.

(*Reçu* : le 23, 13 h. 18)

Je me réfère à mon télégramme n° 227[1].

Ni le Secrétaire d'État ni ses collaborateurs immédiats, occupés surtout des affaires scandinaves, n'ont examiné la situation créée par le récent accord turco-bulgare[2]. Les services compétents du Foreign Office, tenant compte de l'avis exprimé par les représentants de l'Angleterre à Ankara et à Sofia, ainsi d'ailleurs que de l'opinion de M. Menemendjoglu, se montrent fort satisfaits que les conversations de Sofia aient abouti à la publication d'un communiqué rédigé en termes cordiaux et que la Bulgarie ait pris l'engagement – si discrète que soit la formule adoptée – de défendre sa neutralité.

On pense au Southern Department qu'il peut y avoir là, non seulement la première étape d'un rapprochement plus marqué entre Ankara et Sofia, mais encore le début d'une action de détente dans les relations de la Bulgarie avec ses voisins.

En ce qui concerne ce dernier problème, il fallait commencer par la Turquie, celle-ci pouvant seule, dans l'état actuel des choses, chercher à améliorer ses rapports avec Sofia. Les Alliés ont intérêt, en outre, dit-on

[1] Télégramme nos 227 à 229 de Londres à Paris en date du 18 janvier 1940. G. Corbin y rapporte l'analyse du Foreign Office sur la visite du ministre turc des Affaires étrangères en Bulgarie à partir des indications fournies par l'ambassadeur britannique à Ankara, selon lequel « un accord verbal s'était fait sur les points suivants : 1) la Bulgarie n'attaquerait aucun de ses voisins ; 2) une période d'échange d'information entre Sofia et Ankara était prévue ; 3) elle se défendrait elle-même contre toute attaque ; 4) au cas où une crise surgirait, la Bulgarie n'agirait pas sans avoir consulté la Turquie. […]. D'autre part, le ministre de Turquie à Sofia a déclaré à son collègue d'Angleterre que le point 2 précité signifiait la volonté de la Bulgarie non seulement de résister à toute attaque, mais aussi de s'opposer par la force à toute demande de passage de troupes. La valeur de cette assurance aurait en grande partie déterminé M. Menemendjoglu à prendre publiquement […] l'engagement de respecter la neutralité bulgare. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 17, document non reproduit). L'ambassadeur français à Sofia, M. Ristelhueber, avait fait une analyse semblable après son entretien avec M. Kiosseivanov, dans son télégramme n° 19 du 15 janvier 1940 (Papiers 1940, Papiers Rochat, 15, document non reproduit).

[2] Sur la visite à Sofia du ministre turc et l'amélioration des relations turco-bulgares, cf. le télégramme n° 106 à 107 de Massigli en date du 20 janvier 1940 (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 15, document non reproduit) ainsi que le document n° 35. En revanche, la note de l'Institut d'études européennes de Strasbourg n° 2668 du 15 janvier qui rapporte les termes d'un entretien entre un de ses collaborateurs et M. Saradjoglu, montre la persistance d'une certaine méfiance des Turcs à l'égard des Bulgares, qu'ils considèrent comme « les Prussiens des Balkans ». Le récent retrait des troupes turques mobilisées à la frontière au cours de l'été 1939, interprété comme un geste amical par Sofia, est dû à la conviction que les Bulgares ne pourront rien faire pendant la mauvaise saison, mais M. Saradjoglu pense qu'elles devront être remises en place au printemps, d'où « une nouvelle tension turco-bulgare » (Y Internationale, 1918-1940, SDN, 2246, document non reproduit).

ici, pour agir dans les Balkans, à recourir à l'entremise du gouvernement turc, une intervention directe de l'Angleterre et de la France étant considérée par les États balkaniques comme trop compromettante vis-à-vis de l'Allemagne et de l'URSS.

Le prochain stade, toutes entreprises du côté de Belgrade et d'Athènes étant hors de question pour le moment, pourrait consister à ménager une détente entre la Bulgarie et la Roumanie[1]. Il va de soi que le gouvernement de Bucarest ne pourrait faire aucune concession territoriale à propos de la Dobroudja sans éveiller aussitôt les convoitises de la Hongrie et de l'URSS. Ne pourrait-on concevoir néanmoins que Sofia acceptât d'ajourner l'examen de ses revendications territoriales et de négocier avec Bucarest un accord analogue au récent arrangement hungaro-roumain[2] ? C'est là un aspect de la question dont le Southern Department n'a pas encore terminé l'étude.

Secret

Tout l'effort du Foreign Office s'inspire en fait de l'intérêt qu'il attache au renforcement de la neutralité dans les Balkans. Nous n'avons sans doute aucune objection à voir s'atténuer les divisions et la méfiance qui séparent les États de la péninsule. Mais cette politique s'accompagne du désir de ne pas pousser trop loin en ce moment les conversations d'états-majors qui avaient été prévues au dernier Conseil suprême, nos représentants du Comité d'étude mixte ont à plusieurs reprises noté cet état d'esprit chez leurs collègues britanniques.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 7

[1] Sur l'état des relations bulgaro-roumaines, on peut se référer à la dépêche n° 11 en date du 11 janvier 1940 de l'ambassadeur français en Roumanie, Adrien Thierry, rapportant le pessimisme de son homologue bulgare, M. Sava Kirov, ministre de Bulgarie à Bucarest depuis 1936, au moment où il s'apprête à rejoindre sa nouvelle affectation à Ankara (Z Europe, 1918-1940, Bulgarie, 115, document non reproduit). Par contre, dans son télégramme n°s 53 à 55 du 22 janvier 1940, l'ambassadeur à Belgrade, M. Brugère, indique que le ministre yougoslave des Affaires étrangères est revenu satisfait de sa rencontre avec son homologue roumain, G. Gafenco, qu'il a trouvé « rassuré pour le prochain avenir, tout au moins en ce qui concerne les rapports de son pays avec la Hongrie et la Bulgarie. » : « Des déclarations ont été faites par Budapest et par Sofia (les premières par l'entremise du gouvernement italien, les secondes par celles de la Turquie) permettant de supposer que la poursuite des revendications territoriales hongroises et bulgares sur la Transylvanie et la Dobroudja est provisoirement ajournée. [...] Il ne serait pas pour l'instant question de l'entrée de la Bulgarie dans l'Entente balkanique ; mais il se pourrait que l'on étudiât à Belgrade les bases d'une déclaration associant la Hongrie et la Bulgarie à la politique de neutralité des membres de l'Entente balkanique. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 11, document non reproduit).

[2] Voir documents n°s 16, 44.

44

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 512[1].
Réservé. Confidentiel.

Rome, 23 janvier 1940.

(*Reçu*[2] : le 25, 18 h.)

J'ai recueilli, par l'obligeante entremise de M. Charles-Roux, des renseignements intéressants sur la position des milieux dirigeants italiens et les perplexités qu'ils éprouvent à l'égard du problème balkanique et en face de l'attitude de la Hongrie.

On en peut, semble-t-il, retenir au moins deux indications, qui corroborent les observations faites par ailleurs. La première concerne l'incertitude où se trouverait l'Italie quant au jeu final que pratiquent la Russie, l'Allemagne et la Hongrie, et la crainte que lui inspire la perspective de complications dans les Balkans, l'obligeant à prendre parti ; la seconde est relative à la peur que cause au gouvernement de Rome l'éventualité d'un conflit avec l'Allemagne et à sa hantise de voir les plaines de la Lombardie servir de champ de bataille.

En revanche, il est sans doute moins certain que la Hongrie soit sérieusement tentée de pactiser avec la Russie des Soviets, même si elle devait en être payée par le démembrement de la Roumanie. Les assurances données à Venise par le comte Csaky paraissent avoir, du moins pour le moment, ajourné cette hypothèse.

D'après les renseignements en question, le gouvernement hongrois serait en présence de deux courants d'opinion publique, l'un d'extrême droite, l'autre de gauche avancée, qui se réuniraient pour le pousser à reconquérir la Transylvanie en s'alliant à la Russie avec la connivence de l'Allemagne. Ces deux courants, très différents l'un de l'autre dans leur origine, convergeraient cependant vers une revendication nationaliste, à satisfaire par une alliance de la Hongrie avec la Russie sous les auspices de l'Allemagne. Leur convergence gênerait fort le gouvernement hongrois. Cette situation aurait été exposée au comte Ciano par M. Vinci, ministre d'Italie à Budapest, et c'est elle qui aurait fait l'objet principal des récents entretiens du ministre des Affaires étrangères d'Italie avec le comte Csaky à Venise[3]. Il n'y aurait, d'ailleurs, pas été trouvé d'autre solution que celle qui consiste à temporiser et à tâcher d'obtenir de la Roumanie qu'elle améliore ses relations avec la Hongrie par quelques concessions.

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Sur ces entretiens italo-hongrois de Venise (6-7 janvier 1940), voir documents n°s 9, 16, 25.

Le gouvernement italien resterait donc préoccupé du parti que l'Allemagne et la Russie pourraient tirer du nationalisme magyar pour gagner la Hongrie à une politique aventureuse et la faire concourir à leurs propres desseins en la lançant contre la Roumanie. Car, de la sorte, pourraient être suscitées ces complications danubiennes et balkaniques, qui ne permettraient plus à l'Italie de prolonger son abstention.

C'est là, dans cette région où le gouvernement italien a tout récemment encore affirmé des intérêts spéciaux de nature à la faire entrer en action, que lui apparaîtrait actuellement le danger, c'est-à-dire le siège possible de complications pouvant lui imposer des devoirs qui ne seraient pas sans le rendre perplexe.

En effet, la situation générale de l'Italie ne serait pas considérée comme enviable, dans l'éventualité d'une action militaire à engager, dont on ne saurait pas bien où le développement pourrait conduire. Les grands chefs militaires ne se cacheraient pas de penser que l'Italie ne serait actuellement en mesure, ni de marcher avec l'Allemagne – ce qui, pour d'autres raisons aussi, ne leur conviendrait pas –, ni de marcher contre l'Allemagne, parce qu'ils ne jugeraient pas leur pays en état d'interdire aux troupes allemandes le passage de sa frontière et prévoiraient donc que, dans le cas où il romprait avec son alliée, la lutte se trouverait transportée en Italie septentrionale. Sur ce point-là, même les vieux chefs militaires qui ont été le plus opposés à marcher contre la France et l'Angleterre seraient catégoriques ; ils estimeraient (Badoglio entre autres) que prendre parti militairement pour les Alliés équivaudrait à amener le champ de bataille dans les provinces septentrionales de l'Italie.

Mais ces mêmes chefs militaires jugeraient aussi que, dans le cas où il y aurait bouleversement dans la région du Danube et des Balkans, alors l'Italie devrait intervenir matériellement : et là surgit alors la question qui tourmente. S'il s'agit seulement d'intervenir contre la Russie, l'Allemagne se tenant à la fenêtre, tout va bien : la Russie est loin, elle est moins forte qu'elle n'en a l'air, ses forces mordraient seulement la lisière du domaine intéressant. Mais si, au contraire, l'Allemagne est de la partie, tout de suite ou peu après, si elle a poussé en avant la Hongrie et mis la main sur la politique hongroise, l'affaire devient plus compliquée et plus périlleuse pour l'Italie. C'est ce que l'on craindrait actuellement.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 7

45

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
à M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 137 à 140. *Ankara, 25 janvier 1940, 2 h. 06.*
Réservé. Confidentiel.

(*Reçu* : le 25, 14 h. 40)

J'ai trouvé ce matin Numan Menemendjoglu assez préoccupé des nouvelles de Bucarest et des initiatives que le gouvernement roumain semble envisager de prendre à la conférence de Belgrade[1]. Une dépêche de l'agence Rador, faisant apparaître la prochaine réunion comme devant préparer le resserrement des liens entre l'Italie et les Balkans, lui avait particulièrement déplu ; d'autre part, M. Stoica, rentré depuis quelques jours, lui avait présenté la Roumanie, tout à fait décidée par ailleurs à faire front à une attaque russe, comme recevant en abondance d'Allemagne le matériel de guerre jadis commandé aux usines Skoda. Enfin, il avait noté une nouvelle de presse d'après laquelle le gouvernement roumain aurait donné à l'Allemagne la possibilité de s'assurer une part importante dans le capital d'usines d'armement roumaines.

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères craint que le bruit fait autour d'une possible action de l'URSS dans les Balkans ne masque un travail germano-italien qui serait peut-être plus dangereux. À la lumière des événements de Finlande, il lui paraît en effet difficile d'imaginer que, de plusieurs mois, l'URSS puisse envisager une action en Bessarabie. Les combinaisons que l'Italie cherche à mettre sur pied ne lui inspirent pas davantage confiance dans la mesure même où elles sont dirigées exclusivement contre l'URSS. Il redoute qu'un beau jour, un brusque changement dans l'attitude de l'Allemagne, changement auquel l'Italie serait hors d'état de s'opposer efficacement, ne trouve les Balkans non préparés et plus divisés que jamais.

Voyant Numan Menemendjoglu dans ces dispositions, je lui ai dit qu'à mon avis, le rôle de la Turquie à la prochaine conférence serait précisément d'amener les membres de l'Entente balkanique à prendre conscience de leur solidarité devant le péril extérieur, de quelque direction qu'il vienne ; elle ne trouverait sans doute pas beaucoup d'appui si elle cherchait à obtenir que cette solidarité revêtit une forme très précise ; mais il importerait à tout le moins de savoir si, dans les éventualités qu'il était permis d'envisager, une action balkanique commune pourrait (...)[2] envisagée. Cela m'a amené à attirer l'attention du Secrétaire général sur l'intérêt, signalé par M. Brugère, que présenterait une reprise des

[1] Sur la conférence de Belgrade, voir document n° 35, note 3, p. 64.

[2] Lacune de déchiffrement.

contacts entre les états-majors des quatre pays[1]. Il a paru retenir l'idée. Je me propose de revenir sur la question avec M. Saradjoglu, qui rentre demain, et je ne doute pas que ce ne soit un des sujets que le général Weygand, qui arrive également demain (...)[2] évoque dans les conversations qu'il aura ici.

Communiqué à Belgrade et Bucarest par fil et Beyrouth par le courrier.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 11

46

NOTE DU DÉPARTEMENT

Assistance à la Finlande.
Conséquences sur le plan des relations franco-russes.

N. *Paris, 25 janvier 1940.*

Le développement de l'assistance alliée à la Finlande, l'évolution éventuelle de l'aide indirecte actuelle vers une forme plus directe de concours (opération sur Petsamo) se placent psychologiquement et stratégiquement sur le plan général de la guerre[3]. Psychologiquement, la mise en échec de l'URSS affaiblit le prestige de l'alliance virtuelle germano-soviétique, diminue la confiance des dirigeants et du peuple allemands dans l'efficacité de résistance des Neutres ; stratégiquement, elle paralyse, dans une certaine mesure, le ravitaillement de l'Allemagne par la Russie, élargit la zone de sécurité autour des gisements de fer scandinaves, ouvre aux Alliés la possibilité, par ses développements et ses conséquences éventuelles, de s'en assurer, un jour, le contrôle.

L'intérêt de consolider et d'élargir les résultats déjà ainsi obtenus justifie l'accentuation envisagée de cette politique d'assistance. Cette accentuation peut cependant provoquer certaines répercussions dont il importe de mesurer la portée.

Le concours apporté par la France et par l'Angleterre à la Finlande n'a entraîné jusqu'à présent aucune réaction de la part de la Russie. Il risque d'en être différemment si nous passons à une forme plus directe d'assistance et, notamment, si nous procédons, sous camouflage polonais, à des opérations dans la région de Petsamo. Le gouvernement soviétique peut avoir intérêt à accepter quelque temps cette fiction ; il peut également

[1] Dans son télégramme nos 40 à 41 en date du 19 janvier 1940, M. Brugère souligne en effet « l'insuffisance des contacts entre les états-majors des quatre pays de l'Entente balkanique » : « Il existe entre eux une atmosphère de méfiance leur faisant perdre de vue le danger commun auquel ils peuvent avoir du jour au lendemain à faire face. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 11, document non reproduit).

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Sur les divers projets, voir notamment documents nos 6, 18, 22 et surtout 33 et 36.

dénoncer la réalité qu'elle couvre et constater, en en tirant toutes les conséquences de fait et de droit, l'existence d'un état de guerre entre l'URSS et les Alliés.

L'ouverture des hostilités entre la Russie et nous entraîne certains inconvénients, que des notes précédentes ont énumérés, et qui nous ont fait nous abstenir, jusqu'à présent, d'en prendre l'initiative. Elle comporte également des avantages certains, mais dont l'ampleur ne sera qu'à la mesure de notre exploitation des nouvelles possibilités qui nous seront ouvertes.

En premier lieu, l'éventualité de la belligérance russe nous impose la prévision immédiate d'un élargissement de notre action en Finlande, qui devra passer du plan de l'assistance plus ou moins directe à celui de la coopération étroite et efficace avec un pays allié. Les conséquences morales et matérielles d'une défaite finlandaise seraient dès aujourd'hui graves pour les Alliés ; elles ne les atteindraient cependant qu'indirectement. Il en sera différemment le jour où nous nous trouverons placés ouvertement à côté des Finlandais et où leur défaite deviendrait également la nôtre. L'opération prévue ne peut comporter, au début, qu'un « petit paquet », sous camouflage, de « Polonais » ou de « volontaires ». Si une réaction russe nous oblige à combattre à visage découvert, il faut, au « petit paquet » primitif, pouvoir substituer sans délai une force massive, immédiatement portée et constamment maintenue au degré nécessaire d'efficacité. Notre intervention ne peut plus seulement, dans cette hypothèse, avoir pour but d'épauler la résistance finlandaise ; elle doit se proposer des objectifs stratégiques positifs dont le premier sera la prise de Leningrad et le contrôle du golfe de Finlande. Tout élargissement de notre assistance à la Finlande qui ne comporterait pas, dans son prolongement, la mise en mouvement, au moment voulu, du dispositif militaire nécessaire, non seulement pour faire face à toute réaction russe, mais pour nous donner la maîtrise de la position clef que représentent le golfe de Finlande et le nœud ferroviaire Volkhovstroï-Leningrad, risquerait de ne pas se solder par un profit en compensant les inconvénients et les dangers.

Il convient, en second lieu, d'observer que le principal avantage que nous puissions escompter d'une entrée en guerre avec la Russie consiste dans la possibilité qui nous serait offerte d'entreprendre une action contre le Caucase, les pétroles de Bakou, le port de Batoum[1].

Attaquant l'URSS à son point le plus vulnérable, cette action est stratégiquement complémentaire des opérations à entreprendre dans le Nord, dont elle faciliterait largement le succès. Elle présente, d'autre part, en elle-même, un intérêt essentiel puisque son succès, coupant la Russie de tout ravitaillement en pétrole, amènerait en quelques mois, peut-être en quelques semaines, l'effondrement militaire et économique de ce pays. Ce n'est que là et dans le Nord que nous puissions atteindre la Russie et là seulement que nous pouvons lui porter un coup définitif.

[1] Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 430.

Toute action dirigée contre la Russie et susceptible d'entraîner à titre médiat ou immédiat l'état de guerre entre elle et nous doit donc comporter dans ses prévisions le déclenchement d'opérations navales, aériennes et militaires au Caucase.

Une double préparation technique et diplomatique de ces opérations doit précéder toute décision susceptible par ses conséquences de les rendre nécessaires.

Il faut, en premier lieu, que les états-majors alliés en déterminant les conditions d'exécution, examinent si elles sont compatibles avec nos disponibilités sur terre, sur mer et dans les airs.

Il faut, en second lieu, que nous nous assurions des dispositions de la Turquie dont le concours nous est indispensable et doit se traduire, au minimum, par l'ouverture des Détroits aux flottes alliées, l'octroi du droit de survol à nos escadrilles.

En d'autres termes, il conviendrait d'interroger le gouvernement turc sur l'étendue du concours qu'il nous apporterait au cas où la France et l'Angleterre, par suite de l'assistance prêtée par elles à la Finlande, se trouveraient de la part de la Russie l'objet d'une déclaration de guerre. La Turquie se prêterait-elle, sinon à nous donner son concours actif dans cette guerre, tout au moins à nous accorder telles facilités qui nous permettent d'atteindre l'URSS au point le plus vulnérable de son équilibre économique et national ?

En résumé, toute extension de notre assistance à la Finlande comporte comme conséquence possible, sinon probable, l'entrée en guerre de la Russie contre les Alliés. Notre programme d'assistance étendue doit donc comprendre la prévision d'un dispositif militaire, naval, aérien, prêt à entrer immédiatement et simultanément en jeu, premièrement dans le Nord, où notre action ne devra plus se borner à appuyer la défensive finlandaise, deuxièmement, au Caucase, où notre action peut et doit porter à la Russie, et, par répercussion, à l'Allemagne, un coup stratégique et moral décisif pour l'issue de la guerre. C'est la perspective de cette dernière éventualité qui nous justifie seule d'assumer les risques de l'opération finlandaise et, d'une manière générale, ceux de l'entrée en guerre de la Russie[1]. Nous devons donc, avant toute décision, nous assurer qu'elle est possible et entreprendre à cet effet, sans tarder, les études techniques et l'exploration diplomatique nécessaires.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83

[1] Dans son journal, Raymond Boyer de Sainte-Suzanne note, à cette même date du 25 janvier 1940, la remarque suivante à propos des relations avec la Russie : « Ce souci de consacrer toutes nos forces contre l'Allemagne fait que Léger, encore maintenant, tout en souhaitant apporter de l'aide à la Finlande, insiste pour ne rien faire d'irréparable à l'égard des Soviets (garder le contact ; les Turcs). Toute la gauche pense ainsi, officiellement pour des raisons techniques, mais surtout pour des raisons sentimentales. Comme les gens qui jadis cherchaient le rétablissement de l'ambassade auprès du Vatican. Avec, en plus, en ce qui concerne les Soviets, l'appréhension de ne pas laisser oublier l'Allemagne, de couper court à la manœuvre tendant à laisser l'Allemagne libre pour qu'elle se consacre à l'Est. » in Raymond Boyer de Sainte-Suzanne, *Une politique étrangère…*, *op. cit.*, p. 200.

47

NOTE

Note confidentielle
présentée à M. le Président du Conseil et à M. le Ministre de l'Air
par M. Pleven, adjoint au Président du Comité de Coordination
franco-anglais, et le lieutenant-colonel Jacquin,
Chef de la Mission de l'Air à Washington,
sur la mission qui leur a été confiée par M. le Président du Conseil
et M. le Ministre de l'Air (instructions en date du 11 décembre 1939)
et qu'ils ont menée conjointement avec le colonel Greenly,
Contrôleur général de la Mission britannique des Munitions
et de l'Armement en Amérique du Nord,
représentant le gouvernement anglais

(Commission Pleven-Jacquin aux États-Unis (aviation))

N. Paris, 25 janvier 1940.

Très secret.

I. Instructions

Par instructions en date du 11 décembre 1939, M. le Président du Conseil et M. le Ministre de l'Air[1] nous ont chargés de déterminer dans quelles conditions industrielles et financières il serait possible d'obtenir des États-Unis « un supplément massif de matériel d'aviation », non plus seulement « en adaptant les facilités existantes, mais en prévoyant une augmentation massive des possibilités industrielles ».

À la date du 2 janvier 1940, le colonel Greenly, contrôleur général de la Mission anglaise des munitions et du matériel de guerre en Amérique du Nord, a été désigné par le gouvernement britannique pour participer à notre investigation.

Faute de temps, il ne nous a pas été possible avant notre départ par le *Clipper* de rédiger notre rapport conjointement avec le colonel Greenly. Nous sommes cependant certains que les conclusions qui sont exposées ci-dessous sont entièrement approuvées par le colonel Greenly avec qui nous avons constamment travaillé en complète entente et qui a d'ailleurs écrit à sir Kingsley Wood pour lui confirmer que sur tous les points, nous avions réalisé un accord complet et unanime[2].

[1] Respectivement Édouard Daladier et Guy de La Chambre. Le document portant les instructions n'a pas été retrouvé.

[2] Sur les négociations concernant l'aide américaine aux Alliés, voir John McVicar Haight, *American Aid to France, 1938-1940*, New York, Atheneum, 1970.

II. Résultats de l'investigation

Notre investigation a établi qu'à condition qu'une décision de principe soit prise par les deux gouvernements et notifiée à l'industrie américaine avant le 1er février 1940, cette industrie accepterait de s'engager à livrer aux gouvernements alliés, en sus de toutes les commandes actuelles, et pendant la période du 1er octobre 1940 – 30 septembre 1941, un total de : 8 400 cellules, 13 650 moteurs et 14 000 hélices.

Étant donné que ces chiffres comprennent 25 % de rechanges pour les moteurs, 20 % de rechanges pour les avions, on peut considérer que la masse de ce matériel se trouverait effectivement produite en juin, juillet 1941, au lieu d'avril 1941, date limite indiquée dans nos instructions. Dès avril, si on ne tient pas compte des rechanges, les deux-tiers de cette masse sont produits.

a) *Moteurs*

Les 13 650 moteurs comprendraient :

– 3 500 moteurs Allison 1710, puissance 1 090 H.P. décollage

– 4 360 moteurs Wright 2600, puissance 1 600 H.P. décollage

– 5 790 moteurs Pratt & Whitney 1830, puissance 1 200 H.P. décollage.

Entre le 1er octobre 1940 et le 30 avril 1941, les constructeurs s'engageraient à livrer 6 300 moteurs du total.

Le prix normal de ces moteurs serait de : 216 626 000 dollars des États-Unis. Les dépenses supplémentaires *maxima* à engager en sus du prix normal pour obtenir les livraisons pendant la période prescrite, s'élèveraient à 65 269 000 dollars des États-Unis.

Si l'armée et la marine américaines étaient disposées à ralentir leurs programmes, de nouvelles possibilités seraient dégagées qui permettraient d'accroître encore les chiffres de livraisons donnés ci-dessus (voir paragraphe VIII).

Dans le cas contraire, ces chiffres sont des *maxima*. Cependant, si les deux gouvernements alliés ont l'usage d'un plus grand nombre de moteurs Allison que nous l'avons prévu, le chiffre de 13 650 moteurs pourrait être augmenté.

b) *Hélices*

Il serait possible d'obtenir les 14 000 hélices nécessaires aux moteurs pendant la même période de livraison que ceux-ci.

Le prix normal des hélices serait de 56 000 000 dollars et nous suggérons qu'une marge de 40 % de dépenses extraordinaires soit prévue, soit 22 400 000 dollars.

c) *Cellules*

Les 8 400 cellules comprendraient :

– 2 800 avions de chasse

– 5 600 avions de bombardement,

livrables au même rythme que les moteurs.

Sur la base des prix normaux, le coût de ces appareils serait de : 677 040 000 dollars et, selon une évaluation hâtive faite par les constructeurs, les dépenses extraordinaires qui seraient nécessaires en sus du prix normal pour obtenir la livraison dans les détails prescrits, s'élèveraient à 422 240 000 dollars. Ce dernier chiffre représente cependant un maximum très largement calculé, sur lequel de substantielles économies peuvent être escomptées. Ce dernier point est traité en détail au paragraphe VI du présent rapport.

Si l'armée et la marine américaines étaient disposées à ralentir leurs programmes, le nombre des avions qui peuvent être obtenus pourrait être augmenté de tout ce dont seraient réduits les programmes américains. Les dépenses exceptionnelles auraient également tendance à diminuer.

d) *Provision pour adaptation des avions à l'emploi en Europe*

L'expérience des contrats précédents nous a appris qu'il était toujours prudent de prévoir quelques crédits pour certains aménagements et additions qui s'avèrent nécessaires pour adapter les modèles américains aux conditions d'utilisation en Europe.

Afin d'avoir un tableau complet des dépenses à prévoir, nous suggérons donc qu'une somme de 25 000 000 dollars soit ajoutée à la prévision précédente.

Il en résulte que les crédits nécessaires pour l'acquisition aux prix normaux des moteurs, cellules et hélices, dans les quantités indiquées ci-dessus, s'élèveraient à : 974 866 000 dollars et qu'une évaluation large des dépenses extraordinaires additionnelles place celles-ci à un plafond de : 509 909 000 dollars. Ce dernier chiffre n'est qu'une approximation hâtive sur laquelle certaines réductions substantielles sont probables.

III. Aspect industriel du problème des moteurs et hélices

Données du problème

L'expérience acquise au cours des contrats précédemment passés aux États-Unis, aussi bien par la France que par l'Angleterre, montre que le problème des moteurs et des hélices constitue le facteur limitatif essentiel dans l'industrie aéronautique aux États-Unis.

Au 1er janvier 1940, il n'existe dans tous les États-Unis que trois usines de moteurs d'aviation produisant des moteurs d'avions de guerre et deux usines d'hélices : Wright et Hamilton. Les trois usines de moteurs, qui se trouvent toutes situées à l'est du pays, sont :

– Pratt & Whitney
– Wright
– Allison (filiale de la General Motors).

Pour l'année 1940, les chiffres extrêmement confidentiels qui nous ont été fournis montrent que la production maximum totale de ces trois usines *en moteurs de toutes puissances* s'élèvera à 20 000 moteurs, dont probablement seulement 50 % seront des moteurs de plus de 1 000 H.P.

En 1941, elle ne s'élèvera encore qu'à 21 880 moteurs de toutes puissances.

La répartition entre chaque usine est la suivante :

	1940	1941
Wright	10 000 moteurs	10 000 moteurs
Pratt & Whitney	8 900 moteurs	10 000 moteurs
Allison	1 288 moteurs	1 800 moteurs

Pratiquement, la totalité de la production des trois usines en 1940 est déjà absorbée par les commandes de l'aviation américaine et par les commandes françaises et anglaises. Cette production de 20 000 moteurs n'est d'ailleurs elle-même possible que grâce aux expansions d'usines et d'outillage qui ont été financées par la France et par l'Angleterre et spécialement par la première, pendant le cours de 1939.

Il faut remarquer aussi la faible production de la filiale Allison de la General Motors. Il ne rentre pas dans la politique commerciale normale de cette firme de se lancer dans l'industrie des moteurs d'aviation. Elle n'a créé la division Allison que pour répondre au désir de l'armée américaine qui lui avait confié le développement du moteur du même nom, développement dont l'armée américaine a d'ailleurs payé tous les frais.

Pour obtenir les 13 650 moteurs d'une puissance respective de 1 090 à 1 600 H.P. qui sont mentionnés au paragraphe II, il était donc nécessaire d'avoir recours, soit à des moyens de production nouveaux, soit à un changement radical des méthodes de fabrication. Avec l'appui constant de l'administration américaine, nous nous sommes donc efforcés d'amener les industriels intéressés à envisager le problème sous un jour complètement différent de celui d'une augmentation de leur production par les méthodes suivies jusqu'alors, qui constituait en un accroissement de leurs installations et d'outillages, accroissement que nous aurions dû financer.

Solution du problème

Nous avons d'abord envisagé d'amener Pratt & Whitney et Wright à renoncer à la fabrication des moteurs de moins de 1 000 H.P. et à transférer cette fabrication à des firmes moins importantes, comme Continental et Lycoking. Mais il nous a fallu renoncer à cette méthode parce que aucune de ces deux firmes n'était suffisamment outillée et leur capacité de production qui est réduite, était déjà largement utilisée par Wright et Pratt & Whitney pour lesquels elles agissaient comme sous-traitants.

Nous avons alors songé à obtenir que Pratt & Whitney ou Wright donnent une licence à une grande firme automobile comme Packard par exemple, qui aurait fabriqué pour le compte et sous le contrôle de l'une des deux firmes. D'accord avec l'administration américaine, nous avons dû également renoncer à cette solution parce que l'industrie américaine de l'automobile a des méthodes de production en masse si particulières que ni l'outillage ni la main-d'œuvre ne peuvent s'adapter rapidement à

une fabrication aussi précise et soignée que celle des moteurs d'aviation à grande puissance.

Le temps qu'il faudrait à une manufacture automobile américaine n'ayant jamais fait de moteurs d'aviation pour produire des quantités substantielles avec les garanties de qualité voulues, aurait dépassé très largement les délais qui nous étaient impartis par nos instructions.

D'accord avec l'Administration américaine, il nous est alors apparu que pour obtenir des délais rapides l'accroissement massif de la production des moteurs à grande puissance, il fallait décider la General Motors qui contrôle 52 % de la production automobile aux USA et seule dans cette industrie a l'expérience de la fabrication des moteurs d'aviation de plus de 1 000 H.P., à accepter de se mettre au service des deux autres usines et de fabriquer pour leur compte le plus grand nombre de pièces nécessaires, tandis que Wright et Pratt & Whitney garderaient la charge d'assembler leurs moteurs et de les essayer à tous les stades.

Nous ne saurions trop souligner la manière dont M. Sloan, président de la General Motors, a répondu à l'appel qui lui était adressé et nous a tout de suite fait savoir que la General Motors et lui-même, bien qu'il ne rentre pas dans les intentions commerciales de la société de développer ses fabrications de moteurs d'aviation, étaient disposés à aider dans toute la mesure de leurs moyens la cause alliée.

À partir du moment où l'appui de la General Motors a été acquise, les limites de ce qui pouvait être obtenu ont dépendu, par ordre d'importance, des trois facteurs suivants :

– main-d'œuvre,

– approvisionnement en matières premières,

– machines-outils et installations.

Main-d'œuvre

Au 1er janvier 1940, le nombre total d'ouvriers engagés dans la fabrication des moteurs d'aviation par Pratt & Whitney, Wrigt et Allison, était approximativement de 15 000. Ce chiffre ne peut être comparé aux effectifs des usines européennes, en raison des méthodes différentes de production aux États-Unis et en Europe et représente déjà un accroissement considérable du nombre des ouvriers occupés dans l'industrie au début de 1939.

Il est estimé que pour assurer la production dans les délais voulus des 13 650 moteurs indiqués au paragraphe II, plus de 20 000 ouvriers supplémentaires devront être recrutés et formés. Ainsi, par exemple, Wright aura besoin de 10 000 ouvriers nouveaux.

C'est la possibilité d'éduquer cette main-d'œuvre nouvelle qui limite le plus la possibilité d'accroître le nombre des moteurs qui pourront être produits par l'industrie américaine pendant la période considérée. Il nous paraît certain que, ni Wright, ni Pratt & Whitney, ne pourraient dépasser les chiffres indiqués par le paragraphe II, étant donné que pratiquement chacun de leurs ouvriers actuels devra devenir le moniteur d'un ou deux ouvriers nouveaux.

En revanche, il existe une marge du côté de Allison, en raison du fait que la General Motors dans sa division Cadillac d'automobiles de luxe peut disposer d'ouvriers habitués à produire des moteurs plus soignés que les moteurs automobiles courants.

Approvisionnement en matières premières

De l'étude faite par les industriels, il résulte que les difficultés de ce côté pourront être résolues, mais qu'il sera nécessaire dans certains cas de créer des moyens de production entièrement nouveaux. Le cas le plus important sera celui d'une fonderie de pièces d'aluminium qui devra être doublée et dont le coût est compris dans les prévisions pour dépenses extraordinaires indiquées au paragraphe II.

Machines-outils

Nous nous sommes attachés particulièrement à cette question, dans le but de réduire les besoins au minimum et de nous assurer que les nouvelles machines-outils qui seraient indispensables pour réaliser le programme à l'étude ne pourraient avoir pour effet de retarder les commandes en cours pour compte français et anglais ou de diminuer les possibilités pour les Alliés d'acquérir les machines-outils supplémentaires qui seraient nécessaires à l'exécution de leurs programmes nationaux de production.

Avant l'intervention de la General Motors, nous étions arrivés à la conclusion qu'étant donné la structure de l'industrie des machines-outils aux États-Unis, cette industrie, quels que soient les prix qui peuvent lui être offerts par les Alliés – clients anormaux –, garderait toujours disponible une marge importante de sa capacité de production pour pouvoir satisfaire les demandes des usines américaines qui constituent sa clientèle habituelle. Autrement dit, il existe dans l'industrie des machines-outils une marge disponible pour l'exportation. Cette marge peut être accaparée par l'Angleterre et par la France, à l'exclusion de tout autre pays, mais elle ne peut pas être considérablement accrue aux dépens de la capacité de production réservée au marché intérieur, parce que les fabricants de machines-outils sérieux ne veulent pas risquer de mécontenter leurs clients nationaux.

S'il nous était resté des doutes sur ce point, ils auraient été dissipés par l'intervention de la General Motors à qui ses fournisseurs réservent constamment une partie, sinon la totalité, de leur production.

À partir du moment où Wright et Pratt & Whitney furent sûrs qu'ils pouvaient compter sur l'appui de la General Motors, le problème des machines-outils devint pour eux un problème secondaire, dont la solution, nous en sommes convaincus, ne peut gêner les programmes d'achat français et anglais en machines-outils.

Les machines dont Wright et Pratt & Whitney auront besoin seront principalement des machines nécessaires à la formation des ouvriers, des machines spéciales nécessaires à l'essai des pièces de leurs moteurs et à l'essai des moteurs eux-mêmes, et le coût de ces machines, aussi bien

d'ailleurs que des bâtiments nouveaux nécessaires aux essais, est compris dans les chiffres de dépenses extraordinaires indiqués au paragraphe II.

Il ressort des explications qui précèdent que, si les gouvernements alliés décident de passer à l'exécution du programme dont l'investigation nous a été confiée, l'initiative franco-anglaise fera franchir à l'industrie des moteurs aux États-Unis une nouvelle étape extrêmement utile au gouvernement américain lui-même. Par leurs achats en 1938 et 1939, la France et l'Angleterre avaient provoqué l'expansion des moyens directs de production de Pratt & Whitney et de Wright. Les contrats français et anglais ont amené l'augmentation des surfaces couvertes, l'achat de matériel et d'outillage supplémentaires et ont permis, entre autres résultats, d'obtenir sur la production de Pratt & Whitney et de Wright en 1941 des options très importantes qui se trouvent aujourd'hui incorporées dans les chiffres donnés au paragraphe II. L'état de ces options est fourni en annexe.

L'exécution du nouveau programme amènerait l'augmentation de la production américaine, non plus tant par la création de moyens nouveaux, qu'en conduisant l'industrie à s'organiser pour sous-contracter à la General Motors une partie de plus en plus considérable des pièces nécessaires, c'est-à-dire en amenant l'industrie des moteurs d'aviation à utiliser de plus en plus les moyens de production existant dans l'industrie automobile.

IV. Aspect industriel du problème des cellules

Les 14 000 cellules qui pourraient être livrées par l'industrie américaine ne représentent peut-être pas le maximum de ce que les États-Unis pourraient fournir. Ce chiffre correspond à la demande que nous avons faite, compte tenu du nombre maximum des moteurs qu'il paraît possible d'obtenir, sur la base d'une fourniture de cellules comprenant un monomoteur pour deux bimoteurs et de la constitution d'un lot de moteurs de rechange de 25 % environ.

Dans l'industrie américaine des cellules, les entreprises sont plus nombreuses et beaucoup mieux distribuées géographiquement que ce n'est le cas dans l'industrie des moteurs.

En revanche, ces entreprises sont souvent de création fort récente, n'ont généralement pas des assises financières aussi fortes que celles de l'industrie des moteurs et on ne peut avoir la même confiance dans les engagements qu'elles souscrivent.

Nous avions le choix entre deux méthodes : ou bien consulter toutes les firmes existantes dont chacune aurait essayé de pousser le type qu'elle construit, ou choisir les firmes qui peuvent être considérées comme à la tête de l'industrie, avec l'idée de les traiter comme des chefs de groupements de fabrication, dans lesquels seraient incorporées, comme sous-traitants, les firmes moins importantes.

C'est la seconde méthode qu'en plein accord avec l'administration américaine, nous avons décidé de suivre et qu'il a été décidé de consulter Curtiss-Wright pour les chasseurs, Glenn Martin sur la côte Est

et Douglas sur la côte Ouest, pour les bombardiers, parce que ces trois firmes sont celles qui ont les meilleurs moyens techniques, des cadres leur permettant de concevoir ou d'entreprendre une production en grande série, que ce sont en même temps les plus fortes financièrement, qu'enfin les types d'avions nouvellement produits par ces trois firmes ne sont dépassées, à notre connaissance, par aucun autre type construit par d'autres maisons.

Le capitaine Collins, directeur du Procurement, a donc convoqué les firmes précitées qui nous ont déclaré être disposées à accepter éventuellement le rôle de chefs de groupements et il est entendu que, dans le cas où l'exécution du programme leur serait confiée, elles constitueraient entre elles un organe central destiné à éviter toute concurrence dans la répartition des sous-traitants, des fournisseurs de matières premières et d'outillage, et de la main-d'œuvre disponible et à empêcher ainsi des hausses de prix aussi inacceptables pour l'administration américaine que pour nous-mêmes.

À la suite de nos discussions, chacune de ces firmes nous a fait savoir par écrit qu'elle serait prête à s'engager pour elle et les sous-traitants de sa région géographique, à assurer les livraisons suivantes entre le 1er octobre 1940 et le 30 septembre 1941.

– Curtiss-Wright : 2 800 avions de chasse ;

– Glenn Martin : 2 800 avions de bombardement ;

– Douglas : 2 800 avions de bombardement.

Ces chiffres comprennent dans chaque cas une marge de 20 % en avions qui seraient livrés sous forme de pièces de rechange.

Capacité de production – Types

L'effort pour chaque firme peut être évalué ainsi qu'il suit :

– Curtiss qui compte produire en juillet 1940 : 100 avions par mois, devrait doubler sa production, presque pour cette époque.

– Glenn Martin qui produit environ 60 à 70 appareils par mois, devrait tripler sa production.

– Douglas devrait à peu près doubler sa production.

Cet effort ne peut être accompli dans le temps demandé que si le nombre de types à construire est réduit à un seul type d'appareil par groupement. Nous avons précisé que nous ne pouvions donner aucune indication sur les modèles qui pourraient être choisis définitivement. Nous avons seulement indiqué aux trois constructeurs, pour qu'ils puissent faire leurs projets sur une base concrète, que pour la chasse, il pourrait s'agir du P.40 (580 km à l'heure), pour le bombardement, du Douglas D.B.7. ou D.B.7.A. ou B. (555 km à l'heure – l'aviation anglaise est actuellement en négociation pour l'achat de ce dernier type d'appareil) ou du Glenn Martin 167 F.4. (550 km à l'heure).

V. Indépendance du programme à l'étude vis-à-vis des programmes alliés en cours

Nous avons déjà indiqué que tous les chiffres donnés au paragraphe II devaient s'entendre en sus des commandes déjà passées par les gouvernements alliés.

Nous avons aussi expliqué en traitant du problème moteur, que l'augmentation de production nécessaire n'aurait pas de répercussions défavorables sur les possibilités d'acquisition des machines-outils.

Un autre point que nous avons constamment placé au premier plan de nos préoccupations a été celui des fournitures de duralumin.

Dans toutes nos conversations avec les chefs de l'Administration américaine, nous avons souligné que le programme à l'étude ne pouvait être considéré que si nous étions assurés que son exécution ne pourrait en rien nuire à l'approvisionnement régulier en duralumin des deux pays alliés.

L'Administration américaine nous a constamment déclaré, sur le vu des chiffres des besoins franco-anglais qui lui ont été fournis par l'Anglo-French Purchasing Board, qu'elle ne prévoyait aucune difficulté de ce chef. Si on passe à l'exécution du plan, il pourrait être désirable d'obtenir de l'Administration américaine une confirmation écrite de ces déclarations.

VI. Aspect financier du problème des moteurs

Chacune des trois compagnies intéressées : Pratt & Whitney, Wright et Allison, nous a fourni des propositions écrites établies sur la base du prix normal payé jusqu'à ce jour, soit par nous-mêmes, soit par l'armée américaine, et d'une marge de dépenses extraordinaires représentant le coût des facilités de production additionnelles ou spéciales qui seront indispensables (voir paragraphe III), les primes à payer pour heures supplémentaires, les diverses charges résultant du fait que les usines devront former un nombreux personnel nouveau, travailler le samedi et le dimanche et à trois équipes, les majorations de prix à subir sur les matières premières pour obtenir des livraisons accélérées.

Ces charges sont évaluées :

– dans le cas de Wright, à 36 % des prix normaux ;

– dans le cas de Pratt & Whitney, à un minimum de 22,5 % et à un maximum de 27,5 %, soit disons 25 % des prix normaux ;

– dans le cas de Allison (General Lotora), à 30 % des prix normaux.

En ce qui concerne Wright et Pratt & Whitney, il faut faire l'observation suivante :

Si les options détenues par le gouvernement français étaient exercées, Wright serait tenu de livrer pendant la période considérée : 1 800 moteurs, au prix normal sans majoration, et Pratt & Whitney : 2 250 moteurs, avec une majoration de 8 1/3 %. Étant donné que ces options seraient incorporées dans le programme, la majoration effective sur les moteurs additionnels aux options, s'élève à 57 % pour Wright et à 35,5 % pour Pratt & Whitney.

Dans ce calcul, nous n'avons pas tenu compte d'une option anglaise sur 250 Wright.

La proposition faite par Allison (General Motors) est particulièrement intéressante et, à notre sens, devrait être retenue pour application aux autres usines, s'il est décidé de passer à l'exécution du programme.

En nous indiquant la marge de 30 %, la General Motors nous a fait savoir qu'au moment de contracter, elle serait disposée à considérer la marge alors convenue comme une marge *maxima* et à faire bénéficier les gouvernements alliés de toutes les économies qui pourraient être réalisées. Nous croyons qu'il serait possible d'obtenir que, aussi bien Wright que Pratt & Whitney, acceptent cette façon de procéder et nous recommanderions qu'on fasse confiance à ces firmes pour réaliser le maximum d'économies possible sur la marge convenue.

Enfin, en prenant une décision sur les résultats de notre investigation, les deux gouvernements devront se souvenir que toutes les firmes intéressées nous ont fait savoir qu'en raison de la durée et de l'importance des livraisons, les contrats devraient contenir une clause d'ajustement des prix, sur la base de l'index des salaires et des matières premières essentielles.

VII. Aspect financier du programme des cellules

L'industrie des cellules serait disposée à contracter de la même manière que l'industrie des moteurs, c'est-à-dire sur la base d'un prix normal auquel s'ajouterait une marge pour les dépenses additionnelles extraordinaires.

Le prix normal, très voisin de celui des contrats en cours, est celui auquel les avions pourraient être construits dans les conditions présentes, avec des livraisons qui résulteraient d'une utilisation normale des moyens de production actuels, de chacune des firmes considérées.

La première évaluation des dépenses additionnelles extraordinaires qui nous a été fournie par l'industrie, prévoit les marges suivantes :

– 43,71 % pour Curtiss,

– 65 % pour Glenn Martin,

– 67,42 % pour Douglas.

Nous sommes toutefois convaincus que ces marges pourront être sensiblement réduites, étant donné qu'il avait été convenu avec les industriels qu'en raison du temps extrêmement court que nous pouvions leur laisser pour faire leur évaluation, ils devraient faire leur calcul sur la base la plus pessimiste, de manière à nous permettre de donner aux gouvernements alliés une indication de dépenses *maxima*. L'expérience que nous avons eue avec l'industrie des moteurs nous confirme dans cette opinion.

En effet, lorsque nous consultâmes pour la première fois l'industrie des moteurs, elle nous indiqua d'abord une marge de 100 % du prix normal, puis, après une première investigation, une marge de 50 % du prix

normal, jusqu'à ce qu'après une étude plus sérieuse, les marges citées plus haut nous soient indiquées.

Dans toutes nos conférences avec les firmes en cause, nous avons insisté sur le fait que si d'importantes dépenses de capital devaient s'ajouter au coût normal des appareils, les gouvernements alliés seraient sans doute conduits à renoncer au plan, et toutes les firmes nous ont paru sincèrement pénétrées de la nécessité absolue de réduire ces dépenses au minimum.

Dans l'évaluation fournie par Douglas, il est indiqué que pour un appareil d'un prix normal de 96 400 dollars et une marge de dépenses exceptionnelles évaluée à 65 000 dollars, la part réservée dans l'évaluation aux dépenses de capital de toutes sortes (bâtiments, outillages, etc.) pour Douglas et tous ses sous-traitants, est de 11 200 dollars par avion, soit approximativement 7 % du prix total.

Dans le cas de Glenn Martin, la proportion réservée aux mêmes dépenses est de 2 % du coût total.

La majeure partie des dépenses additionnelles prévues est donc directement relative à la nécessité de produire dans des délais extrêmement rapides.

Toutes les firmes nous ont fait savoir qu'elles seraient disposées également à contracter avec nous sur la base du prix de revient, plus une marge de profit. Bien que ceci n'ait pas été précisé dans les conversations, cette marge de profit serait au maximum celle qui est autorisée par la loi américaine dans le cas des fournitures à l'armée, c'est-à-dire : 12 %.

Bien que la formule des contrats de fournitures sur la base du prix de revient plus une marge de profit, soit peu usitée en Europe et nécessiterait une organisation spéciale aux USA, nous pensons qu'il y aurait lieu de ne pas rejeter cette formule sans examen très soigneux car il est possible que ce soit celle qui permette de réaliser le programme dans les conditions les plus économiques.

Étant donné que l'industrie des cellules doit traiter avec plus de 2 000 fournisseurs ou sous-traitants, il est fatal que si on lui demande des devis précis, elle comprenne dans ces devis une marge importante de protection contre les fluctuations de prix et les défaillances des fournisseurs.

Si les commandes étaient passées sur la base du prix de revient plus une marge de profit et si le concours de l'Administration américaine et d'experts américains hautement spécialisés dans cette forme de contrats était obtenu, le programme cellules pourrait peut-être être réalisé dans des conditions plus avantageuses que sous la formule du prix forfaitaire avec marge de dépenses extraordinaires, telle qu'au contraire nous recommandons de l'adopter dans le cas des moteurs.

VIII. Aspects politiques et généraux du problème

Attitude de l'Administration des États-Unis

Nous avons été aidés de la manière la plus cordiale par l'Administration des États-Unis, et le Président aussi bien que M. Morgenthau nous ont dit et prouvé leur désir de nous assister dans toute la mesure du possible.

Pour éviter toutes déceptions, il faut cependant se souvenir que les États-Unis sont entrés en 1940 dans une année d'élection présidentielle et, quelle que soit la bonne volonté du Président, du secrétaire de la Trésorerie et de leurs collaborateurs, ils sont obligés en cette période de faire preuve d'une extrême prudence pour éviter de faire le jeu de la propagande isolationniste.

Au cours de cette investigation, nous avons eu constamment l'aide de la Procurement Division de la Trésorerie et de son chef, le capitaine Collins. C'est dans le bureau du capitaine Collins que toutes nos réunions avec les industriels ont eu lieu et aux plus importantes de ces réunions ont été représentées l'armée et la marine américaines, dont les délégués ont eu l'attitude d'observateurs bienveillants.

La veille de notre départ, M. Morgenthau nous a fait savoir qu'une conférence avait eu lieu à la Maison Blanche, à laquelle il assistait avec les chefs d'état-major de l'Air, de l'Armée et de la Marine. Il nous a indiqué qu'un des résultats de cette conférence avait été de décider que si les deux gouvernements n'étaient pas satisfaits par le nombre de moteurs Pratt & Whitney ou Wright qu'ils pourraient obtenir d'après les propositions que nous rapportions, l'Administration américaine serait disposée à exercer toute la pression possible sur Wright ou Pratt & Whitney pour que ceux-ci donnent une licence à la General Motors pour la fabrication de leurs moteurs.

Nous signalons ceci comme une indication de la bonne volonté de l'Administration, mais nous pensons que cette solution se heurterait à de nombreuses difficultés pratiques et nous croyons que nous obtiendrons de meilleurs résultats en utilisant la General Motors pour aider Wright et Pratt & Whitney.

Nous avons signalé, dans nos contacts avec le Président et M. Morgenthau, l'intérêt qu'il y aurait à laisser nos experts examiner les nouveaux prototypes développés pour l'armée américaine. Notre demande a été favorablement accueillie et M. Morgenthau, avant notre départ, nous a invités à lui rappeler cette question dès qu'il sera opportun.

Nous rappelons aussi la décision prise pour nous permettre d'obtenir plus rapidement 25 P.40 prélevés sur les commandes de l'armée américaine.

Enfin, la Trésorerie a fait connaître à M. Purvis, président de l'Anglo-French Purchasing Board, que dans le but de réduire autant que possible le fardeau des dépenses extraordinaires pour expansion d'outillage, elle avait mis au point certaines formules fiscales dont l'adoption dans les contrats à établir permettrait de diminuer les impositions dues par les industriels, impositions qui naturellement sont finalement supportées par les gouvernements alliés.

Il reste cependant un point essentiel sur lequel l'Administration américaine pourrait nous témoigner encore sa sympathie. Au cours de nos discussions, il a été précisé par les industriels, particulièrement par les fabricants de moteurs, qu'en établissant les chiffres que nous avons rapportés, ils avaient gardé disponible une marge importante de leur production pour les besoins de l'armée et de la marine américaines.

D'après les renseignements qui nous ont été donnés par les attachés de l'Air, l'armée américaine a commandé en fin 1939 pour livraison en 1940 : 2 400 avions, tandis que la marine commandait : 1 200 avions. L'armée américaine devrait commander normalement au cours de 1940, pour livraison en 1941 : environ 3 000 avions.

S'il était possible de décider l'Administration américaine à renoncer à une partie des commandes passées en 1939 et 1940 pour livraison en 1940 et 1941, les chiffres de ce que les gouvernements alliés pourraient obtenir de l'industrie américaine pendant la période considérée, notamment en 1940, pourraient être sensiblement améliorés. Le coût du programme pourrait aussi se trouver diminué.

Nous n'avons pas pensé qu'il nous appartenait de soulever cette question avec l'Administration américaine sans l'autorisation des gouvernements alliés. Il appartient donc à ceux-ci de décider si une démarche devrait être faite dans ce sens, mais à notre avis, il serait préférable que cette démarche soit concomitante avec la décision de passer à l'exécution de tout ou partie du programme que nous avons été chargés d'étudier. Si cette démarche était faite, il nous semble que l'Administration américaine pourrait trouver de nombreuses justifications à lui accéder.

En effet, il est clair que si les gouvernements alliés décident de passer à l'exécution du programme, l'industrie américaine se trouvera, à la suite de celui-ci, infiniment mieux outillés pour satisfaire aux besoins militaires des États-Unis, en cas de crise, qu'elle ne l'est aujourd'hui et surtout qu'elle ne l'était en 1938.

En renonçant à certaines de ses commandes ou en retardant certains de ses programmes, l'Administration faciliterait la réalisation d'un plan dont finalement l'armée et la marine américaines recueilleront de très nombreux bénéfices.

Attitude de l'industrie américaine

Nous devons rendre hommage à l'esprit dans lequel l'industrie américaine a facilité notre investigation.

Toutes les prévisions sur lesquelles ce rapport est établi reposent sur des indications écrites qui nous ont été fournies par les industriels intéressés, au prix d'un travail considérable et dans un minimum de temps.

Nous sommes persuadés qu'en nous fournissant ces indications les industriels, connaissant l'importance de la cause en jeu, ont compris la nécessité d'adhérer strictement aux dates de livraison qu'ils nous ont données. Il faut cependant se souvenir que certains cas de force majeure peuvent intervenir, notamment celui de grèves qui pourraient même être fomentées par des agents ennemis.

L'attitude des industriels devant ce risque dont ils comprennent la gravité illustre leur état d'esprit. L'une des firmes d'avionneurs représentées à nos conférences s'étant demandée ce qui arriverait si l'un de ses fournisseurs ou de ses sous-traitants se trouvait immobilisé par une grève, répondit elle-même à la question en déclarant que, coûte que coûte, le fournisseur défaillant devrait être remplacé.

Nous avons déjà signalé au cours de ce rapport les dispositions de M. Sloan et de la General Motors, celles-ci étaient partagées par toutes les firmes que nous avons consultées et dont l'un des chefs a exprimé au cours d'une réunion le sentiment général en disant : « Si vos gouvernements décident l'exécution de ce programme, nous entreprendrons le travail comme si nous étions nous-mêmes dans la guerre ».

Cette déclaration fut faite en présence des représentants de l'Administration américaine dont l'attitude a sans cesse encouragé les industriels et a permis de susciter leur enthousiasme. Il faut toutefois se souvenir que nous avons en face de nous des hommes d'affaires américains qui, s'ils sont disposés comme individus à se dévouer corps et âme au succès du plan et à aider la cause alliée, sont naturellement préoccupés de l'avenir de leurs entreprises.

À ce propos, nous ne croyons pas qu'il serait possible d'adopter la partie moteurs et hélices du programme et de renoncer complètement à la partie cellules. Un nombre substantiel d'avions devrait, en tout état de cause, être commandé aux États-Unis, car sans cela nous ne croyons pas que l'Administration et les fabricants de moteurs pourraient résister au reproche d'avoir laissé ruiner les possibilités d'exportation dans tous les pays de l'industrie aéronautique américaine, possibilités qui se trouveraient annihilées par le fait que cette industrie ne pourrait plus livrer que des cellules et non pas des avions complets, puisque toute la production des moteurs se trouverait monopolisée par les gouvernements alliés.

Nous nous permettons d'insister sur le fait que les chefs de l'Administration américaine, qui nous ont montré une telle sympathie, comptent que les gouvernements alliés prendront une décision très rapide, quelle soit négative ou affirmative. Le plan a de telles conséquences sur l'ensemble de l'industrie aéronautique américaine et sur les dispositions mêmes que le gouvernement américain peut avoir à prendre pour ses propres programmes, que la question ne peut rester longtemps en suspens.

Si une décision négative est prise en raison du coût extrêmement élevé du programme, nous sommes convaincus que, aussi bien l'Administration que les industriels, comprendront parfaitement la décision des deux gouvernements.

En revanche, si une décision affirmative doit être adoptée, l'Administration devrait en être avisée confidentiellement au plus tard pour le 1er février 1940.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de passer des contrats pour cette date, mais d'être en mesure de faire savoir confidentiellement à l'Administration et à l'industrie si oui ou non les gouvernements entendent poursuivre le

programme en totalité ou en partie. Un retard de quelques jours au stade actuel peut entraîner un retard de plusieurs semaines dans la mise en train des fabrications.

Enfin, du point de vue financier, plus nous pourrons donner de temps à l'industrie pour faire les arrangements nécessaires et plus ceux-ci pourront être réalisés économiquement.

Tableau des options contractuelles franco-anglaises en moteurs d'une puissance supérieure à 1 000 CV pendant la période septembre 1940 – septembre 1941

1° De septembre 1940 à décembre 1940 inclus. Néant. – Pendant cette période il n'y a que les commandes fermes.

2° De janvier 1941 à septembre 1941 inclus.

Moteurs	Option	Cadence mensuelle	Nbre total fin sept. 41	Observations
Wright 2600	Française	200 à partir 1er janvier	1800	
Puissance au décollage 1600 HP	Anglaise	125 en février et mars	250	
Wright 1820	Française	Néant		Option qui peut sans doute être transformée en une option sur moteur 2600
Puissance au décollage 1200 HP	Anglaise	125 en février et mars	250	
Pratt & Whitney 1830	Française	250 à partir 1er janvier	2250	L'option française n'est contractuelle que jusqu'en mars inclus, mais l'usine et l'administration américaine ont admis que la production de 250 moteurs jusqu'en décembre 1941 nous serait réservée parce qu'elle résulte des investissements auxquels nous avons participé.
Puissance au décollage 1200 HP	Anglaise	néant		

Papiers 1940, Papiers Daladier, 6

48

M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 143 à 146.
Réservé. Spécial.

Bucarest, 26 janvier 1940, 1 h. 10.

(*Reçu* : le 26, 2 h. 21)

Alors que jusqu'à ces derniers jours les renseignements relatifs à la présence de troupes allemandes en Galicie étaient en complet désaccord (mes télégrammes 53-55[1], 74[2], 83-85[3]), les dernières informations recueillies à ce sujet par les services de cette ambassade sont moins contradictoires.

S'il se confirme (mon télégramme n° 83-85 précité) en effet que des détachements nazis ont été répartis en Galicie à l'ouest de la ligne de démarcation germano-soviétique jusqu'à la frontière roumaine, les seules observations incontestables portent sur des contingents restreints et rien ne permet encore de supposer qu'il ne s'agisse là que d'une avant-garde. Les stationnements de ces contingents semblent du reste s'étendre aussi loin à l'est qu'au sud de Lvov. Au surplus il paraît certain que l'administration civile soviétique, qui n'a subi aucun changement jusqu'à présent, collabore sur le plan économique.

Si toutes les hypothèses sont possibles en cette matière et s'il paraît plus prudent de n'en exclure formellement aucune, les renseignements que j'ai pu recueillir sur la faible importance et la mobilité de ces détachements qui sont signalés comme stationnant à des emplacements variables, font penser à un passage de (...)[4] militaires plutôt qu'aux préparatifs d'une occupation et me confirment dans l'opinion que pour le moment, le Reich attache surtout un intérêt économique à ces envois de troupes.

J'ai indiqué au Département, dans mon télégramme n° 116[5], que les derniers convois arrivés en Allemagne de Roumanie *via* Lvov auraient été (...)[6] dans la région de Galicie occupée par les Soviets. Il semble donc tout à fait normal que le gouvernement de Berlin ait estimé nécessaire d'envoyer de petites unités militaires pour empêcher le renouvellement de ces actes. En outre, la désorganisation ferroviaire soviétique est telle qu'on s'explique (...)[7] que les Allemands aient tenu (...)[8] de faire eux-mêmes l'administration militaire des zones traversées par la ligne

[1] Document non retrouvé.
[2] Document non retrouvé.
[3] Document non retrouvé.
[4] Lacune de déchiffrement.
[5] Document non retrouvé.
[6] Lacune de déchiffrement.
[7] Lacune de déchiffrement.
[8] Lacune de déchiffrement.

Oraseni-Lvov-Przemysl, afin d'exercer un contrôle susceptible d'améliorer un trafic d'intérêt vital pour le Reich.

D'autre part, la présence d'ingénieurs allemands dans les installations pétrolières de Galicie m'a été signalée sans que l'on puisse préciser s'ils sont venus en vue d'une prise de possession par le Reich de ces puits de pétrole ou simplement d'une collaboration technique accordée par l'Allemagne aux Soviets. D'autres informations infirment, il est vrai, la présence d'Allemands dans ces régions.

Mais nous ne devons pas nous dissimuler que, même au cas où l'on ne poursuivrait à Berlin que la réalisation d'objectifs économiques, la présence de détachements allemands, même peu importante, à proximité de la frontière roumaine est susceptible de peser sur la politique générale du gouvernement de Bucarest ; déjà très sensibles aux menaces germaniques quand leur pays était séparé du Reich par un écran protecteur, les dirigeants roumains risquent désormais d'incliner à accorder une attention plus grande encore aux manœuvres d'intimidation que l'Allemagne pourra être amenée à effectuer sur la Roumanie[1].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 15

49

M. Naggiar, Ambassadeur de France à Moscou,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 187 à 201. *Moscou, 26 janvier 1940, 20 h. 54.*
Réservé.

(*Reçu :* le 26, 21 h. 40)

Fondée en 1939 comme à la fin du XVIIIe siècle sur le partage de la Pologne et la possession reconnue à la Russie des rivages orientaux de la Baltique, l'alliance entre Allemands et Russes résulte autant de l'opposition des convoitises que de la communauté des intérêts, suivant l'observation si juste d'Albert Sorel[2]. Aujourd'hui comme alors, on en prédit la fin prochaine par une appréciation trop abstraite pour être exacte des données

[1] Dans son journal à la date du 26 janvier, P. de Villelume cite le présent télégramme d'A. Thierry. Il ajoute en commentaire que face à la pression allemande, « il pourrait sembler au premier abord que ce fût pour rétablir l'équilibre ainsi compromis que le gouvernement roumain ait fait demander le 21 janvier à l'URSS de nommer un ministre à Bucarest. Mais notre ambassadeur à Moscou n'a pas l'air de le croire. Il pense plutôt que c'est d'accord avec le Reich que cette démarche aurait été faite – ce qui montre une fois de plus combien le jeu russo-allemand est difficile à pénétrer. » (in P. de Villelume, *Journal d'une défaite*, *op. cit.*, p. 172). Quelques jours après ce télégramme alarmiste de Thierry, Villelume signale qu'« une vérification faite il y a trois jours a révélé qu'il n'y avait ni soldats, ni fonctionnaires allemands à la frontière roumaine. Les premiers éléments arrivés à Lvov au début de ce mois, télégraphie Thierry, étaient des gendarmes et des S.S. venus pour surveiller le rapatriement des Allemands de Galicie. » (*ibid.*, p. 174).

[2] Citation sans doute extraite de l'ouvrage *L'Europe et la Révolution française*, Paris, 1892-1904.

logiques du problème. On oublie que les partages du XVIIIe siècle ont uni pendant plus de cent ans les États co-partageants de la Pologne. Au moment où la jalousie, la méfiance, les rivalités, la peur, paraissaient tout compromettre, les Allemands et les Russes rétablissaient leur confraternité complice pour sauvegarder leurs conquêtes contre les tiers, les développer en commun, et souvent même pour conduire une politique parallèle ou solidaire dans le Proche-Orient.

Il ne faut pas perdre de vue ce précédent si l'on veut juger avec courage et clairvoyance les événements présents et prendre les décisions qu'appelle le programme de guerre dressé par les Alliés contre les puissances d'agression, et dont la mise au point date du 14 décembre[1].

Aux leçons offertes par l'histoire des deux derniers siècles et par celles toutes récentes du traité de Brest-Litovsk et des pactes Hitler-Staline de l'été 1939, l'affaire de Finlande apporte un complément décisif. Elle fournit la preuve que le nouvel impérialisme russe à forme soviétique a plus d'arrogance que de force vive. Sans doute, ainsi que Frédéric II le disait lui-même des Russes, une armée de borgnes peut discerner une armée d'aveugles, et nous ne devons pas ignorer cette façon de calculer la puissance nette de l'URSS.

Mais, pour les motifs que j'ai souvent exposés, la Russie soviétique est, depuis ses échecs humiliants en Finlande, brusquement passée vis-à-vis de l'Allemagne d'une position d'arbitre à une situation de faiblesse et de subordination. Même s'il le voulait M. Staline ne serait pas en situation de renverser l'alliance et de se déclarer contre le Reich. N'en ayant pas les moyens, il ne peut, à moins de suicide, en avoir l'envie.

Des vues de cet ordre ont été exposées récemment à mes collaborateurs par les ambassadeurs de Turquie et d'Iran. Ils ont noté que, dans leurs audiences, les fonctionnaires du commissariat des Affaires étrangères se montrent maintenant courtois à leur égard. Ce retour à la correction diplomatique n'apporte, pensent-ils, aucunement la preuve d'une pureté de l'esprit de conquête que l'exemple d'Hitler a si brutalement développé chez M. Staline. Les deux ambassadeurs n'y voient que le signe de l'inquiétude que font naître momentanément en lui les revers subis en Finlande.

Mes collègues estiment comme moi que, même s'il le voulait, le dictateur soviétique ne pourrait se détacher de son confrère de Berlin, l'usure de ses forces militaires et économiques ne lui laissant le choix d'aucune autre politique.

On peut ajouter que, trop faible pour songer même à s'opposer aux divisions allemandes rendues disponibles par la ligne Siegfried, la Russie, qu'elle soit tenue en main par M. Staline ou qu'elle tombe en décomposition sans lui, n'aura aujourd'hui à offrir de son cru aux démocraties que son impuissance et la honte de ses fléchissements successifs. On peut à l'avance en prévoir l'effet désastreux pour notre cause sur les deux Amériques et les Neutres.

[1] Date de l'exclusion de l'URSS de la SDN.

Si je me permets de revenir sur ce sujet traité déjà par plusieurs de mes communications antérieures[1], c'est qu'à certains indices ou pourrait redouter la reprise par l'URSS d'une campagne en vue d'égarer l'opinion publique alliée. Les Russes ont le génie de la mise en scène. Leur maître dans la forme particulière de cet art qu'est la propagande politique est incomparable. On peut craindre qu'exploitant à nouveau la facilité des mœurs politiques en France et en Angleterre, l'ingénuité ou la complaisance de certains milieux, les agents publics ou secrets des Soviets ne laissent entendre qu'instruite par les événements de Finlande, l'URSS, regrettant ses erreurs, serait, sous son régime actuel ou sous un autre, mûre pour un renversement des alliances si des ouvertures lui étaient faites.

Rien ne serait plus dangereux que des intrigues de cette nature, même si elles ne faisaient que pénétrer à la dérobée chez nous dans les conversations ou dans la presse. Un colportage intéressé ou naïf donnerait vite consistance à ces fables dont je n'hésite pas à dire qu'elles masquent une trahison de nos véritables intérêts.

Leur but serait en effet de valoriser l'URSS vis-à-vis de l'Allemagne, c'est-à-dire de permettre au Kremlin de reprendre dans les affaires européennes cette position arbitrale dont il s'est prévalu depuis le 31 mars 1939[2] et dont il a joué le 23 août dernier, d'accord avec M. Hitler, contre la paix et contre nous.

Nous n'avons aucun intérêt à l'aider à mener à nouveau ce jeu meurtrier.

Par contre, l'usure de la Russie des Soviets n'est pas sans entraîner celle du Reich. C'est donc la faiblesse de l'URSS qui constitue pour les Alliés la carte à jouer, surtout depuis le 14 décembre dernier, date à laquelle a été prise à Genève une position politique que nous ne pouvons plus abandonner sans un discrédit qui compromettrait l'issue même de la guerre.

Si satisfait qu'il puisse être à constater que son rang dans l'alliance s'améliore, le Reich sentira chaque jour davantage peser sur lui le poids des malheurs de son allié, car ses efforts, heureux ou non, pour exploiter une Russie si mal engagée dans des opérations militaires dépasseront de beaucoup la capacité nette du rendement tiré des médiocres ressources disponibles du pays et de l'incompétence de l'administration soviétique.

[1] Voir notamment les documents n°s 1, 2, 14, 19, 32, 37, 41.

[2] Le 31 mars, N. Chamberlain déclarait devant les Communes que « dans le cas d'une action quelconque menaçant manifestement l'indépendance polonaise et à laquelle le gouvernement polonais jugerait « vital » de résister au moyen de ses forces nationales, le gouvernement britannique serait tenu de fournir au gouvernement polonais toute l'assistance en son pouvoir », ajoutant que le gouvernement français l'avait autorisé à préciser que sa position était la même que celle du gouvernement britannique. » (note de Londres en date du 31 mars 1939, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 58, document non reproduit). Londres fait une demande à Moscou concernant le consentement éventuel de l'URSS de prêter son assistance contre les agresseurs des pays ayant une frontière commune avec elle. Ce sera le début, à partir d'avril, des négociations avec les Soviétiques, lesquels commenceront aussi à négocier avec Berlin. On peut se reporter pour ces négociations aux Papiers 1940, Papiers Hoppenot, 5, ainsi qu'à la Reconstitution Fouques-Duparc, 58.

Nous ne devons pas oublier non plus que l'affaiblissement de l'URSS et ses déboires en Finlande agissent comme un tonique sur les Neutres également menacés par l'alliance des deux impérialismes allemand et russe, notamment des groupes tels que ceux de l'Entente balkanique[1] et du pacte de Saadabad[2], sans omettre bien entendu la Turquie. Notre alliée serait d'autant plus ferme à nos côtés que le Kremlin, ayant démasqué ses ambitions de conquête, se montrerait en fait moins redoutable.

Si le mal dont souffre l'URSS venait à se développer et pour inviolables que ses masses profondes doivent rester, on pourrait espérer voir le grand corps soviétique sur lequel M. Hitler s'est adossé chanceler en même temps que le Reich ou, pour le moins, hâter par sa propre déconfiture celle de son allié allemand.

Par contre, si quelque intrigue réussissait à rétablir en France ou en Angleterre sur le marché des valeurs politiques le prestige si entamé de l'URSS, on ne tarderait pas à voir remonter à son zénith cette composante de forces hitléro-soviétiques qui a mis le feu à l'Europe, partagé la Pologne, vassalisé les États baltes, attaqué la Finlande et qui fait peser de loin des menaces sur l'Europe centrale et orientale.

Ces risques m'ont paru trop dangereux pour ne pas les signaler à nouveau à l'attention du gouvernement, certain qu'il en a déjà mesuré toute la gravité.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

50

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 590[3].
Réservé.

Rome, 26 janvier 1940.

(*Reçu*[4] : le 28, 13 h. 30)

Une opinion assez répandue, particulièrement en France, veut que les sentiments que l'Italie éprouve respectivement à l'égard de la France et de l'Allemagne soient strictement interdépendants, comme s'il s'agissait

[1] Les pays membres de l'Entente balkanique sont la Yougoslavie, la Roumanie, la Grèce et la Turquie.

[2] Après des négociations entamées en octobre 1935 à Genève entre l'Iran, l'Iraq, la Turquie et l'Afghanistan, le pacte de non-agression de Saadabad a été signé le 9 juillet 1937, avec pour objectif d'assurer la sécurité politique du Proche-Orient par des garanties dans le cadre de la SDN et du Pacte Kellogg. Les parties contractantes s'engagent à respecter leurs frontières communes, à s'abstenir de toute agression et de toute interférence dans leurs affaires intérieures respectives.

[3] En clair.

[4] Par courrier.

d'une bascule dont un plateau ne peut monter sans que l'autre descende, et réciproquement.

La réalité est différente, et surtout beaucoup plus complexe. A priori, la France exerce ici une attraction, née de la supériorité que notre pays a su acquérir dans le perfectionnement d'une civilisation qui est aussi celle de Rome. Il n'est pas un Italien qui ne se plonge avec délices dans l'ambiance de Paris. L'Italien a besoin de la culture française ; il en dépend. Il admire, d'autre part, les raffinements auxquels nous sommes parvenus, que son pays ne parvient pas à égaler, et dont notre capitale est le symbole. Si Paris devait être quelque jour anéanti, l'Italie éprouverait, à coup sûr, une profonde consternation, non seulement pour la disparition d'un lieu de plaisir, mais surtout pour l'extinction d'un foyer dont les rayons sont, dans le domaine de l'esprit et de la culture, accueillis par elle avec un empressement constant. La destruction de Berlin ne soulèverait certainement pas, à ce point de vue, les mêmes regrets. Le cliché des « sœurs latines » n'est donc pas absolument lettre morte, et c'est sans doute sa survivance, même restreinte à ce champ déterminé, qui irrite M. Mussolini, alors que le *Duce*, après avoir lui-même éprouvé longtemps l'attraction de la France, croit avoir réussi, pour des raisons de haute politique, à s'en dégager.

L'erreur consiste à croire qu'à elles seules, ces affinités certaines suffisent à asseoir une amitié et à la faire vivre contre vents et marées. En réalité, de telles affinités sont, pour l'établissement de relations politiques cordiales, d'autant plus insuffisantes que l'attraction naturelle que la France exerce sur l'Italie fait naître chez cette dernière un complexe d'infériorité et des jalousies dont l'origine n'est pas seulement dans l'inégale distribution des colonies ou des matières premières, mais aussi, et peut-être plus encore, dans le sentiment très net de certaines supériorités françaises dans maints domaines autres que celui des facilités ou des biens matériels.

Du côté de l'Allemagne, le préjugé a, depuis longtemps, été défavorable. Pour le petit peuple italien, *il Tedesco* (l'Allemand) symbolise depuis longtemps l'ennemi. Récemment encore, la coïncidence fortuite entre une panne d'électricité et le fonctionnement d'une sirène a jeté quelque alarme dans un quartier populaire de Rome, et un témoin de la scène a rapporté que des ménagères scrutaient le ciel en s'écriant « *Ecco i Tedeschi* » (Voici les Allemands !). L'attitude du Reich pendant les sanctions, et la propagande officielle qui a préparé et accompagné le développement de la politique de l'Axe, n'ont pas été, naturellement, sans produire quelque effet. Mais l'on n'a été à aucun moment jusqu'à l'enthousiasme et le vieux fond de méfiance n'a pas disparu. Depuis lors, les excès des manifestations de l'amitié italo-allemande et, en particulier, l'abus des Missions allemandes qui ont, pendant deux ans, submergé l'Italie et sa capitale, contribuèrent amplement à préparer le terrain pour la réaction qu'ont suscitées, depuis six mois, au détriment du Reich, la collusion germano-russe, l'agression allemande contre la Pologne, puis l'agression commise contre la Finlande par la Russie bolchevique, alliée au nazisme. Ces événements ont fait naître dans toute l'Italie un vif malaise. Celui-ci a été, depuis

plusieurs semaines, singulièrement accru par les témoignages multiples et concordants qui parviennent de tous côtés sur les brutalités et la sauvagerie de l'occupation allemande en Pologne. De nombreux réfugiés polonais sont arrivés, ces temps-ci, dans la Péninsule, et, à entendre leurs récits, les Italiens éprouvent une gêne visible, en se rappelant que leur pays est encore, en théorie, l'allié de l'Allemagne. Le sentiment tend à se répandre que la persistance d'une solidarité, même platonique, avec une nation qui s'abandonne à de tels excès pourrait, à la longue, compromettre singulièrement l'Italie pour l'avenir, et qu'il y aura peut-être pour cette dernière de graves inconvénients à se trouver dans le camp opposé à celui des nations par qui s'accomplira, le moment venu, la réparation des torts causés par la barbarie allemande.

S'ensuit-il qu'un courant irrésistible pousse actuellement l'Italie vers les puissances occidentales et, en particulier, vers la France ? Non, certes. Le mouvement est beaucoup plus nuancé et plus hésitant. Tout d'abord, il n'y a chez l'Italien moyen aucune hâte, aucun enthousiasme à précipiter une évolution que les circonstances elles-mêmes déterminent, mais dont le terme pourrait être une participation au conflit, perspective que nul, dans la Péninsule, n'envisage sans effroi. La crainte de l'Allemagne et de sa force militaire est, en effet, toujours extrêmement vive. On considère, en particulier, que si l'Italie entrait en guerre aux côtés des Alliés, l'Allemagne, bloquée sur mer aussi bien que sur le front français, ne manquerait pas de porter son effort vers le Sud et que l'invasion s'abattrait immédiatement sur les plaines du Pô.

*
* *

Les dirigeants fascistes et leur chef participent à ces préoccupations ; mais il s'en ajoute bien d'autres encore dans leur esprit. À plusieurs reprises, j'ai déjà analysé le « problème Mussolini », avec les éléments divers qui bloquent le dictateur dans son orientation pro-allemande et l'empêchent d'évoluer au gré des circonstances[1]. Depuis deux ou trois semaines, ces éléments n'ont en rien perdu de leur poids. La peur de l'Allemagne est ressentie, avec une égale intensité, par le *Duce* comme par son peuple. Le blocus des Alliés irrite l'amour-propre fasciste. La mauvaise humeur contre les démocraties ne fait que s'accroître. La préoccupation d'un embouteillage de l'Italie en Méditerranée tourne à l'idée fixe, de même que la crainte de se voir, au moment des règlements finaux, joué par une Angleterre dont, plus que jamais, on se méfie. Enfin, l'angoisse se fait chaque jour plus pressante, devant la nécessité du choix à décider entre les chances qui peuvent s'offrir de recueillir, d'un côté plutôt que de l'autre, les plus larges bénéfices. Quel beau rêve que celui d'une Tunisie italienne ! Mais quel désastre, si l'Allemagne s'écroulait finalement, après que l'on aurait à Rome risqué toute sa mise sur ce tableau perdant ! Il semble que, surtout M. Mussolini résiste désespérément à une évolution qui risque de

[1] Voir notamment document n° 5.

lui laisser, pour l'histoire, la responsabilité d'avoir finalement abouti au « tour de valse » abhorré, d'avoir été réduit à l'imitation pure et simple d'une Italie du passé, que le fascisme dédaigne et honnit. En outre, le « tour de valse », s'il convenait aux intérêts nationaux de l'Italie, pourrait, en revanche, être fatal au régime. La solidarité du nazisme et du fascisme, et l'union idéologique des deux pays ont été tant de fois proclamées, on a affirmé si souvent le caractère idéal et la pérennité de certains de ces liens, qu'aujourd'hui une contribution de l'Italie à la destruction de l'hitlérisme pourrait avoir pour effet indirect de faire vaciller, sinon même tomber, le fascisme. Des observations concordantes prouvent, d'ailleurs, que l'hostilité qui se manifeste dans la Péninsule à l'égard de l'Allemagne n'est, dans bien des cas, qu'une forme déguisée d'opposition au régime intérieur qui gouverne l'Italie, et que bien souvent les gens ne se répandent en propos sévères contre Hitler que faute de pouvoir, sans inconvénients graves pour leur personne, faire de même contre Mussolini. Ce dernier le sait, et c'est sans doute là une des raisons pour lesquelles il s'entête dans sa position actuelle, avec l'idée qu'il se porterait à lui-même un coup dangereux, s'il laissait la nation italienne s'abandonner au mouvement qui l'éloigne de l'« allié » hitlérien.

Mais les difficultés de cette position du *Duce* sont telles que, pour éviter le reproche de trahison, M. Mussolini en vient à imposer à son pays une attitude de duplicité chaque jour plus éclatante, et de laquelle il ne pourrait s'évader maintenant qu'avec des difficultés croissantes, alors que l'Allemagne lui avait, en août et septembre, fourni elle-même toutes les justifications nécessaires pour un revirement de la politique italienne.

Si le remous des idées et des préoccupations contradictoires est de nature à ne laisser que trouble et malaise dans l'âme de l'Italien moyen, il enferme dans des dilemmes plus angoissants encore ceux, ou plutôt celui, qui porte la responsabilité des décisions à prendre. Des forces contraires s'entrechoquent donc, si l'on peut dire, sur le plan horizontal, aussi bien à l'étage de l'opinion publique qu'à celui de M. Mussolini. Mais des chocs se produisent aussi sur le plan vertical, puisque le dictateur et son peuple, tout en partageant certaines préoccupations, ne sont pas d'accord sur d'autres.

Et sans doute ne faut-il pas s'étonner si, de ces heurts, résulte la situation singulièrement fausse et embarrassée dans laquelle la politique du fascisme a fini par enclore l'Italie.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 24

51

M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 50[1]. *Bucarest, 28 janvier 1940.*

Le désir du gouvernement roumain d'arriver à une détente avec la Hongrie vient de se manifester à nouveau par l'envoi à Budapest du Résident royal de Cluj. Le but du voyage du Dr Tataru, qui est resté rigoureusement secret, était vraisemblablement d'apporter au gouvernement Teleki quelques précisions sur la loi des minorités actuellement en préparation (mon télégramme n° 121-125[2]) et d'obtenir si possible son agrément tacite aux dispositions du nouveau statut.

D'après les renseignements qui me sont parvenus, le résultat de ces conversations n'aurait pas été très satisfaisant car les milieux magyars reprocheraient encore au gouvernement royal d'avoir entrepris en octobre dernier, c'est-à-dire dès après l'accord sur la diminution des effectifs stationnés à la frontière (mon télégramme n°s 1194-1195 du 9 octobre[3]), d'importants travaux de défense au pied des monts Bihor, tout le long de cette plaine qui constituait la limite du duché de Transylvanie et représente la concession *minima* que la Hongrie espère obtenir à plus ou moins bref délai.

En ce qui concerne plus précisément la future loi des minorités, il semble bien que les prétentions magyares restent très élevées, en effet, la lettre que le comte Banffy, chef et représentant de la minorité hongroise, a récemment adressée à M. Tataresco contiendrait un exposé en dix-huit points des *desiderata* de cette minorité ; celle-ci réclamerait notamment le rétablissement de la liberté de réunion, dont une série de lois et de mesures administratives ont réduit l'exercice, l'extension des droits à la retraite et aux pensions reconnus aux fonctionnaires hongrois, la généralisation de l'emploi de la langue magyare dans les rapports des allogènes avec les organes administratifs et les services publics et enfin l'octroi de garanties juridiques en ce qui concerne l'autonomie scolaire et religieuse des Szeklers[4].

[1] Communiqué à Direction de la SDN.

[2] Document non retrouvé.

[3] Document non retrouvé. Dans Z Europe, 1918-1940, Roumanie, 192, on a une dépêche de A. Thierry en date du 12 octobre (D. n° 698, document non reproduit) qui revient sur cet accord, « accueilli avec la plus vive satisfaction » à Bucarest, où est saluée la réussite de l'initiative yougoslave pour améliorer les relations roumano-hongroises, prélude, selon la presse locale, à « la création d'un bloc roumano-hungaro-yougoslave » et éventuel « point de départ d'un groupement homogène de tous les États de l'Europe centrale et balkanique ». En revanche, le 23 octobre, dans sa dépêche n° 218 (*ibid.*, non reproduite), P. Guerlet, le ministre de France en Hongrie fait part de l'inquiétude du ministre des Affaires étrangères de ce pays devant la répression consécutive à l'assassinat du président du Conseil roumain, A. Calinesco, et qui touche aussi la minorité hongroise, ce qui pourrait compromettre la récente détente.

[4] Population magyare vivant dans les zones rurales du sud-est de la Transylvanie.

De son côté le gouvernement de Bucarest peut difficilement accéder à toutes ces demandes, sous peine de ne plus pouvoir refuser aux allogènes du royaume le statut d'autonomie qui forme le but final de leurs revendications. Les minoritaires, en tout cas, paraissent décidés à profiter de la situation actuelle pour obtenir de nouveaux avantages. Très caractéristique est, à cet égard, le préambule que le comte Banffy a cru devoir placer en tête de sa lettre au Président du Conseil.

Il s'y exprime en ces termes : « Je ne serais pas fidèle à mon mandat si je ne vous prévenais qu'un nouvel état d'esprit s'est emparé de la minorité hongroise de Transylvanie depuis le jour où une satisfaction partielle aux légitimes exigences nationales a été donnée aux Hongrois par la récupération de terres hongroises sur la rive gauche du Danube et de la Subcarpathie ».

Ces déclarations, qui constituent une innovation surtout de la part du comte Banffy, jusqu'ici considéré par les extrémistes de la minorité hongroise comme trop docile aux consignes du gouvernement roumain, sont surtout inquiétantes si, comme je crois le savoir, elles ont été rédigées à la suite de conciliabules entre les chefs hongrois et le Dr Hermann Muller, *gauleiter* de Cluj et porte-parole de la minorité saxonne du district[1]. Alors que les rivalités avaient été fréquentes dans le passé entre ces deux groupements allogènes, le rapprochement qui s'esquisse à l'heure actuelle pourrait bien encore compliquer la tâche du gouvernement royal.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 517

52

M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,

à M. Naggiar, Ambassadeur de France à Moscou.

T. nos 72 à 73. *Paris, 29 janvier 1940, 17 h. 15.*

Réservé.

Je me réfère à votre télégramme n° 140[2].

Vous connaissez les instructions adressées le 2 janvier (sous le n° 24[3]) à M. François-Poncet ; vous êtes donc suffisamment éclairé sur notre position pour ne pouvoir prêter au gouvernement français aucune illusion sur la possibilité ou l'opportunité de rechercher encore quelque point d'appui à Moscou en ralliant M. Staline aux principes qui régissent l'action des gouvernements alliés dans cette guerre.

[1] Sur les minorités allemandes, voir document n° 40.

[2] Voir document n° 41.

[3] Voir document n° 3. La référence indiquée (T. n° 24) correspond sans doute à la copie envoyée à Moscou.

C'est un fait que nous donnons notre assistance matérielle à la Finlande, dans toute la mesure du possible, et sans nous arrêter sur ce terrain de fait à aucun ménagement envers l'URSS. Mais tout en donnant, pratiquement, la plus large extension à la politique que nous avons nous-mêmes dégagée à Genève le 14 décembre dernier[1], nous nous abstenons, sur un terrain purement formel et juridique qui n'accroîtrait en rien notre champ d'action effective, de prendre l'initiative d'une rupture diplomatique contraire aux vues de nos alliés aussi bien que des gouvernements scandinaves eux-mêmes et dont l'inopportunité immédiate, à plus d'un point de vue, ne ferait que gêner ou compromettre le développement de notre assistance.

Nous n'ignorons point la précarité d'un tel équilibre, mais nous ne doutons point des avantages que nous nous assurons, en toute hypothèse, en évitant de le rompre nous-mêmes.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

53

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 628[2] *Rome, 29 janvier 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[3] : le 31, 13 h. 30).

À la fin de la journée d'hier (28 janvier), j'ai, de nouveau, porté mes doléances au comte Ciano. J'ai causé avec lui longuement et familièrement. Il m'a répondu avec sa gentillesse habituelle et une franchise qui ne semblait pas feinte. L'entretien n'a été, cependant, que le prolongement, la répétition de celui que nous avions eu ensemble, trois semaines plus tôt (télégramme n° 236 du 11 janvier[4]). Il n'a guère éclairci la situation.

J'ai dit avec quel regret je constatais, surtout depuis la publication des « Instructions » de M. Muti[5], la rechute de la presse italienne dans une crise de germanophilie et d'hostilité déclarée envers la France et l'Angleterre. Toutes les campagnes allemandes contre nous étaient accueillies et

[1] Date de l'exclusion de l'URSS de la SDN.

[2] En clair.

[3] Par courrier.

[4] In Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4, document non publié. Le télégramme, outre des considérations sur la répartition des rôles entre Mussolini et son gendre, rapporte la conversation du 8 janvier 1940 entre l'ambassadeur de France et le comte Ciano. Ce dernier, tout en reconnaissant les mauvais procédés du *Duce* à l'égard de la France, déclare : « Vous savez que, si cela ne dépendait que de moi, les choses iraient tout autrement ! Patientez ! Attendez ! La politique italienne ne changera pas de direction. Elle ne subira aucun revirement ! N'est-ce pas le principal ? »

[5] Voir document n° 38.

développées par les feuilles de la Péninsule. On se trouvait en présence d'une véritable *Gleichschaltung*, d'une « mise au pas » totale. À cela s'ajoutaient les sarcasmes injurieux, les attaques violentes du *Popolo d'Italia*, organe personnel du *Duce*. Étant donné le manque de contact entre le chef du gouvernement et les chefs des Missions diplomatiques, c'était dans les journaux, et dans les journaux seulement, que nous pouvions chercher le reflet des sentiments et des idées de M. Mussolini. L'image que nos yeux y découvraient nous blessait et nous inquiétait. Nous n'avions jamais demandé à l'Italie de quitter la non-belligérance pour la neutralité. Nous lui avions encore moins demandé de se prononcer pour nous et d'entrer dans notre camp. Nous étions du moins en droit d'attendre qu'elle gardât l'équilibre et tînt la balance égale entre les puissances en lutte. Les progrès réalisés à cet égard depuis le début de la guerre paraissaient, aujourd'hui, remis en cause ; le terrain gagné semblait reperdu. Une telle attitude entraînait des inconvénients, des périls, sur lesquels je me voyais obligé d'insister. Il ne fallait pas que l'on fût conduit à penser, en France et en Angleterre, qu'il est absolument vain de chercher à ménager l'Italie ; car plus on la ménage, moins elle en sait gré. Il ne fallait pas non plus que l'aversion, sinon la haine, qui nous était ainsi obstinément manifestée fût, un jour, un obstacle à l'établissement d'une paix solide et d'une entente durable, sur le continent et en Méditerranée, entre nos peuples.

Le comte Ciano n'a pas essayé de discuter ni de contester le bien-fondé de mes observations. Il l'a reconnu implicitement. Il a même admis que le *Duce* prenait, en effet, une part personnelle et active à la direction du *Popolo d'Italia*, ainsi qu'à la direction de la presse, en général. Comme j'avais fait une assez longue allusion au cas de l'*Orazio*, opposant les démarches officielles de remerciements des autorités italiennes aux jugements malveillants et aux insinuations pleines de venin de certaines feuilles de la Péninsule, il s'en est montré étonné et a déclaré qu'il n'avait pas remarqué les passages que j'incriminais. Pour le reste, il s'est borné à plaider, en quelque sorte, les circonstances atténuantes. Il convenait que la lecture de la presse italienne pouvait légitimement me froisser. Il le déplorait. Ce n'était pas de sa faute. Mais nous ne devions pas attacher trop d'importance à ces attaques. Elles étaient le fait du tempérament batailleur d'un homme ardent et sensible, encore animé par d'anciennes rancunes, d'un polémiste-né, toujours prêt à foncer. Mais, chez lui, le polémiste savait s'effacer devant l'homme d'État. L'homme d'État demeurait froid, maître de lui et de sa politique ; et cette politique ne serait pas, quant au fond, modifiée. Le comte Ciano m'a renouvelé à ce sujet, avec la même fermeté et sans aucune réserve, les assurances qu'il m'avait déjà précédemment données.

J'avais, au cours de la conversation, mentionné les bruits qui courent dans le public romain, touchant une mobilisation au printemps prochain, sinon de l'armée régulière, du moins de nombreux bataillons de la Milice[1], bruits

[1] L'Ambassadeur a rendu compte de ces bruits au Département dans ses télégrammes n°s 603 du 27 janvier, et 626 du 28 janvier 1940 (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 25, documents non publiés).

auxquels les « Instructions » de M. Muti, le passage de ces instructions qui évoquait la possibilité à tout instant d'un appel aux armes, l'entrée en vigueur du rationnement, l'annonce de nouvelles mesures du même ordre, prêtaient, dans l'esprit de la population, une singulière consistance.

Le comte Ciano a nié formellement que ces bruits eussent aucun fondement sérieux. Peut-être y aura-t-il des mouvements dans la Milice ? Mais il n'est pas question de mobiliser l'armée, ou des fractions de l'armée. La situation générale n'a pas changé. La position de l'Italie à l'égard de l'Europe centrale, des Balkans, de la Russie n'a pas varié. Ce qu'on raconte à propos de la Hongrie et des intentions italiennes à l'égard de ce pays, ou de la Yougoslavie, ne repose sur rien. Ce sont là de ces rumeurs dont la Ville de Rome n'est pas avare. « Vous pouvez vous fier à moi » – ajouta le comte Ciano. « Si je savais qu'un revirement de notre attitude dût se produire, ou si seulement j'avais un doute à ce propos, je vous le dirais. Je ne vous ai jamais trompé ; vous avez pu vous en rendre compte. Eh bien : je ne vous tromperai jamais ! ».

J'ai répondu à mon interlocuteur que je n'avais pas oublié, en effet, la phrase qu'il avait prononcée, lors de notre avant-dernier entretien. « Je ne vous dis pas tout. Mais ce que je vous dis, vous pouvez le croire[1] ! » ; À mon tour, j'étais amené à demander au comte Ciano : « Vous-même, savez-vous tout ? Êtes-vous sûr qu'on vous dise tout ? Ne craignez-vous pas de vous trouver, un jour, surpris par des décisions que vous n'attendiez pas ? N'êtes-vous pas l'objet de certaines réticences, ou de certaines méfiances ? ».

Le ministre a parfaitement saisi le sens de ma question. Ce n'était pas la première fois, au surplus, que j'abordais avec lui cette matière délicate. Il n'en parut pas gêné, bien que l'expression sérieuse de son visage témoignât que je touchais là à un point sensible. Il me regarda dans les yeux et, d'une voix plus lente et plus grave : « Je suis le collaborateur de Mussolini, me dit-il. Je connais sa pensée, ce qui ne m'empêche pas d'avoir mes opinions personnelles. Croyez-moi, je suis bien renseigné ; je peux vous assurer que je sais tout ! ».

Il conclut qu'il ne fallait rien brusquer, ni rien changer, mais qu'il fallait, au contraire, persévérer.

Il est possible – et je crois pour ma part – qu'il soit opportun de ne rien brusquer et de ne rien changer. Mais nous ne changerons rien non plus à nos jugements antérieurs.

Le comte Ciano n'a pas désarmé mes soupçons, ni dissipé mes doutes.

Il a confirmé, en réalité, ce que nous savions déjà des sentiments de Mussolini. Il a confirmé que c'était à Mussolini personnellement qu'on devait attribuer l'attitude de la presse italienne et, notamment, celle du *Popolo d'Italia*. Mussolini reste un adversaire qu'un certain nombre de

[1] Il s'agit de l'entretien François-Poncet-Ciano du 19 janvier 1940. L'ambassadeur de France en rend compte au Département dans le télégramme n° 424 du 19 janvier 1940, où l'on retrouve en effet cette phrase de Ciano (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 24, document non publié).

facteurs, dont, heureusement, le pouvoir ne s'affaiblit pas, privent, contre son gré, de sa liberté d'action.

Souvenons-nous donc de nous méfier de lui !

Quant à son gendre et aux rapports mutuels des deux hommes, je garde aussi mes impressions antérieures.

Le comte Ciano joue-t-il la comédie ? Il faudrait, en ce cas, convenir qu'il la joue avec un talent extraordinaire. J'accepte plutôt l'hypothèse de sa sincérité.

Le comte Ciano est d'accord avec le *Duce*, en ce sens qu'il exécute ponctuellement les ordres qu'il reçoit de celui-ci, qu'il ne songe et ne songera pas à lui résister, et que tous ses efforts, comme ceux de son chef, tendent et tendront à assurer à l'Italie le maximum de poids, quand viendra l'heure du règlement de la paix.

Il y a, tout de même, entre lui et son beau-père une divergence. Ses sympathies, ses « opinions personnelles », ne sont pas tournées du même côté. Il regrette les violences, la partialité affichée du *Duce*. Il voudrait les prévenir, les contenir. Il n'y réussit pas. Il espère, cependant, que son influence, sa patience, le cours même des événements, la pression qu'exercent sur la politique italienne des éléments divers, mais puissants, tiendront Mussolini en lisière et le ramèneront à la raison.

Voit-il juste ? Se trompe-t-il ? C'est, évidemment, « la carte de guerre » qui en décidera en dernier ressort, et aussi le degré de cette maîtrise de soi que le comte Ciano attribue au *Duce* et qui devrait empêcher celui-ci de céder tout à coup à son tempérament et de se priver, un beau matin, des services de son ministre des Affaires étrangères.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 24

54

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 176 à 178. *Ankara, 30 janvier 1940, 0 h. 28.*
Réservé. Spécial.

(*Reçu* : le 30, 11 h.)

Le Général Weygand quitte ce soir Ankara où il était arrivé le 25 janvier. Il a pu constater chez les chefs de l'armée de nouveaux progrès dans la confiance qu'ils lui témoignent et il a ainsi pu entrer dans le détail des problèmes qu'il souhaite examiner. Des officiers des trois armées procèdent d'ailleurs en commun cette semaine à certaines reconnaissances.

Le général l'a retrouvé auprès du Président de la République l'accueil cordialement amical qui lui a toujours été réservé[1]. La conversation ayant

[1] Sur le précédent voyage du général Weygand en Turquie, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 50.

porté surtout sur des questions militaires, il n'a pas été possible d'examiner en détail avec M. Ismet Inönü l'état présent des problèmes balkaniques. Le Président nous a paru partager, à l'égard de la politique roumaine, les doutes de son collaborateur ; et il était évident que les derniers incidents relatifs aux compagnies pétrolières[1] avaient produit sur lui aussi une détestable impression ; il a été moins sévère à l'égard de la Yougoslavie ; il a peu parlé de l'URSS, sinon pour commenter la campagne de Finlande.

Quant à la question de savoir si la guerre gagnera les Balkans, le Président m'a répondu par la négative ; mais la situation selon lui peut se modifier d'un moment à l'autre et il faut donc travailler sans perdre une heure, comme si l'événement devait se produire demain. Il tiendra la main à ce que dans l'armée turque cette vérité ne soit jamais perdue de vue : « Être prêt pour le lendemain, être loyal, attendre avec patience ».

C'est par ces mots qu'à la fin de l'entretien Ismet Inönü a résumé la politique de son pays.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 12

55

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 219 à 223. *Moscou, 30 janvier 1940, 21 h.*

Réservé.

(*Reçu* : le 30, 21 h. 13)

La presse soviétique du 30 reproduit le fac-similé d'un exemplaire de *L'Humanité* dont le service, dit-elle, continue à être fait clandestinement par la section française de la Troisième Internationale communiste, malgré la sévérité de la répression[2].

[1] On n'a pas trouvé de trace dans les archives des incidents précis auxquels Massigli fait référence ici et qui rappelle l'importance de l'enjeu pétrolier. On sait que le 21 décembre 1939, la Roumanie a signé avec le Reich un accord commercial qui l'engage à livrer 130 000 tonnes de pétrole par mois, à compter de janvier 1940 (soit un tiers des exportations), avec un réajustement du taux d'échange en faveur de la monnaie allemande, au grand dam des Alliés, principaux actionnaires dans le secteur pétrolier roumain. Néanmoins, à Bucarest comme à Londres et Paris, on dément les rumeurs sur une éventuelle pression alliée et, le 24 janvier, un communiqué officiel du gouvernement roumain déclare que les rumeurs sur une augmentation des livraisons au Reich étaient dues à l'ouverture, à Bucarest, d'un bureau spécial du Reich pour les questions pétrolières, au sein de la légation allemande. La création d'un Commissariat national du pétrole le 27 janvier est justifiée, peu après, par la nécessité de coordonner un secteur qui constitue 62 % de exportations roumaines. Dans son télégramme n° 284 du 11 février 1940 (document 76), l'ambassadeur Adrien Thierry signale le relatif échec du Reich à obtenir son contingent mensuel.

[2] La publication des organes communistes, dont *l'Humanité,* a été interdite par décret le 27 août 1939, au lendemain de la signature du pacte germano-soviétique du 23 août. Sur le PCF pendant cette période, on peut se reporter à Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux, *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, Paris, Le Seuil, 1986, et sous la direction des mêmes auteurs, *Les Communistes français de Munich à Chateaubriand, 1938-1941*, Paris, Presses de la FNSP, 1987.

Cette reproduction est accompagnée d'un article qui attaque violemment les mesures prises par le gouvernement Daladier « contre les travailleurs ». L'article à ce sujet est fait de citations de divers numéros de *L'Humanité* clandestine et se termine par ces mots :

« *L'Humanité* s'efforce d'informer le lecteur sur ce qui se passe dans l'Union soviétique. Elle publie des extraits des discours de M. Molotov, les décisions prises à l'assemblée nationale d'Ukraine et de la Russie blanche, des informations sur la remise de Vilna aux Lithuaniens, etc.

On ne pouvait plus clairement démontrer les attaches étroites qui subordonnent à l'intérêt de la politique de conquête territoriale de la Russie soviétique l'activité publique et occulte de ceux qui en France se réclament encore de la Troisième Internationale communiste et prétendent servir, au nom de cet instrument de l'impérialisme slave, la cause des travailleurs français. Leur action est bien évidemment dirigée et stipendiée par les Allemands et les Russes au profit de la politique commune de guerre du Reich et du Kremlin.

Il serait important de découvrir la nature des immunités sous le couvert desquelles les fonds nécessaires à l'orchestration de cette campagne, dont la presse soviétique vient une fois de plus de dévoiler l'origine, pénètrent en France malgré le contrôle de guerre sur les banques, et sont impunément remis aux distributeurs de ce budget de trahison et répartis aux sous-ordres.

La non-reconduction du traité de commerce franco-soviétique de 1934[1], portée à ma connaissance par votre communication du 27 janvier[2], ayant eu pour résultat de mettre fin aux immunités diplomatiques de la délégation commerciale de l'URSS en France, a dû atteindre de ce fait une des pièces du mécanisme distributeur. Il serait imprudent de considérer qu'il n'en n'existe pas d'autres, couvertes par les mêmes immunités.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

[1] Accord du 11 janvier 1934, renouvelé chaque année.

[2] Il s'agit du télégramme n°s 62 à 64 de Paris à Moscou au sujet des relations commerciales franco-soviétiques. Après avoir rappelé que « l'état de guerre a eu pour effet d'entraîner du côté français : a) la suppression des contingents et l'institution d'une prohibition générale d'importation qui rend impossible la fourniture de marchandises russes à la France ; b) la prohibition de sortie de la quasi-totalité des marchandises que nous livrions à l'URSS et qui représentaient la contrepartie de nos achats de produits russes », É. Daladier estime que l'accord commercial franco-soviétique de 1934 « a perdu tout intérêt pratique du côté français », tandis que Moscou qui « avait un intérêt certain à la reconduction de l'accord puisque son non-renouvellement entraîne la caducité des dispositions fixant le statut de sa représentation commerciale » ne l'a pas demandé. Ainsi, « l'accord est venu à expiration le 31 décembre 1939 », d'où la levée des privilèges et immunités diplomatiques du chef de la Représentation commerciale, de ses deux adjoints et des bureaux qu'ils occupent : « La Représentation commerciale de l'URSS étant actuellement privée de tout statut juridique, rien ne s'oppose à ce que les tribunaux français autorisent des particuliers ayant un titre contre la Représentation commerciale, à pratiquer des saisies sur le mobilier garnissant les locaux de cette Représentation ainsi que sur ses avoirs de toute nature. » É. Daladier indique néanmoins qu'« au cas où il serait saisi d'une demande du gouvernement de Moscou tendant à adapter les échanges franco-russes aux circonstances actuelles, le gouvernement français ne se refuserait pas à l'examiner. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 36, document non reproduit).

56

NOTE

Note du Commandement en chef du théâtre d'opérations de la Méditerranée orientale relative à une intervention alliée dans les Balkans.

N. *Paris, janvier 1940.*[1]

I.

Une intervention alliée dans les Balkans est à considérer de deux points de vue différents, la politique et le militaire.

1. La France et l'Angleterre ont donné leur garantie à la Grèce et à la Roumanie[2]. Elles ont signé avec la Turquie un traité d'assistance et une convention militaire[3]. Une attaque allemande dans les Balkans les mettrait dans l'obligation d'y intervenir.

2. L'Allemagne peut vraisemblablement être amenée très vite à agir dans les Balkans par la nécessité d'en tirer le pétrole et les produits lui faisant défaut, comme aussi pour obtenir un succès militaire que réclame le prestige du régime, atteint par l'affirmation de la prépondérance russe dans le nord-est de l'Europe et par l'impuissance où il est, pour le moment, réduit.

3. L'Allemagne est les puissances occidentales s'affrontent sur un champ de bataille d'étendue limitée, saturé de part et d'autre de troupes de valeur, dont la capacité défensive est portée au maximum par la puissance des organisations sur lesquelles elles s'appuient. À lui seul, ce front occidental (si aucune entreprise ne l'étend d'autre part) offre peu de chances de manœuvres ou d'actions décisives. *Et cependant, l'accomplissement des buts de guerre des Alliés réclame une victoire complète et indiscutable*[4].

Seul, en Europe, le théâtre des Balkans peut offrir, dans l'état actuel des choses, des possibilités d'événements favorables, soit par l'usure qu'imposerait à l'adversaire l'ouverture d'un nouveau front, soit grâce au succès d'une attaque à revers visant ses centres vitaux.

[1] On n'a pas de date précise pour la rédaction de cette note. Elle est sans doute destinée à préparer la conférence au Caire du 10 février avec les militaires britanniques en vue d'une éventuelle action pour la défense de la Thrace à laquelle le War Office veut se limiter. Cette conférence doit mener une première série de travaux avec l'état-major turc, comprenant « la reconnaissance par des officiers français et anglais des bases, des lignes de communications et des terrains d'aviation que les Turcs pourraient mettre à notre disposition pour une intervention en Thrace ». La note a peut-être été rédigée après le séjour à Ankara de Weygand du 26 au 31 janvier 1940. In M. Weygand, *Mémoires. Rappelé au Service*, t. 3, Paris, Flammarion, 1950, pp. 53-55.

[2] La garantie franco-britannique à ces deux pays a été accordée le 13 avril 1939. Voir *DDF* (1936-39), XV, document n° 369.

[3] Le traité tripartite avec la Turquie a été signé le 19 octobre 1939. Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 252 pour le texte.

[4] Souligné dans le texte.

4. Ainsi, une intervention des puissances occidentales dans les Balkans peut devenir à bref délai une nécessité inéluctable. Et, d'autre part, cette intervention peut être un sérieux élément de succès *si elle est préparée et entreprise à temps et en force*[1]. En assurant la défense de nos alliés balkaniques, en barrant à l'Allemagne les chemins de la Méditerranée et de la mer Noire, nous pouvons donc ouvrir du même coup de nouvelles perspectives à notre stratégie.

5. En raison des délais importants que réclament la préparation et l'exécution d'une intervention militaire alliée dans les Balkans, cette intervention se présente d'une façon toute différente selon qu'elle sera entreprise à titre de mesure préventive ou seulement comme une riposte à une offensive adverse. Dans ce dernier cas, elle sera nécessairement tardive et nous risquons d'être devancés, d'être hors d'état de faire face à nos engagements à l'égard de la Roumanie et de la Grèce et de voir l'Allemagne paraître en mer Noire et en mer Égée. En prenant au contraire l'initiative de l'intervention, nous mettrons de notre côté deux facteurs décisifs : le temps et l'action.

Tels sont les éléments déterminants de la décision à prendre quant à une intervention dans les Balkans.

Mais il serait désastreux de croire qu'une fois l'entreprise décidée, la question est résolue. C'est au contraire une période d'intense activité diplomatique et militaire qui s'ouvrira alors. On entrera dans le domaine de l'exécution, et c'est de la qualité seule de cette exécution que dépendra le succès.

Il convient donc d'examiner comment se présente la réalisation politique et militaire de cette intervention.

II.

Du point de vue politique :

1. Si l'on considère l'état d'esprit des puissances balkaniques, elles sont déjà préparées à cette intervention. D'un côté, elles ont tout à redouter, démembrement, bolchevisation, ruine. De l'autre, elles attendent la protection de leurs biens les plus précieux, l'honneur national, la conservation de leurs territoires et de leurs richesses. Elles savent donc où est leur salut. Seule la crainte d'être exposées, isolées et insuffisamment armées, aux coups de l'Allemagne, et de partager le sort de la Pologne, met une sourdine à leur appel.

Leurs efforts pour constituer une ligue balkanique de neutres sont une manifestation de leur instinct de conservation. Mais que vaudrait une telle association, c'est-à-dire un simple document diplomatique, contre des adversaires sans foi ni loi pour lesquels seule la force compte ? Cette ligue n'aura donc de valeur que si elle s'appuie, chez les puissances balkaniques, sur une réelle force défensive, pour le moment insuffisante.

[1] Souligné dans le texte.

L'heure est donc venue pour la France et l'Angleterre, qui jusqu'ici ont laissé le champ libre à la propagande et au chantage à la terreur de l'Allemagne, d'intensifier et de souder la défense des puissances balkaniques en affirmant leur volonté de présider à cette défense, en renforçant leurs armements, en coordonnant leurs dispositions, et en soutenant directement de leurs forces la défense de leurs territoires. C'est ce que ces nations attendent de nous. Si nous manquions à ces devoirs de grandes puissances protectrices, nous n'aurions pas le droit de leur reprocher d'avoir cédé devant les menaces et les tentations allemandes, et d'avoir abandonné à nos adversaires des entrées sur la Méditerranée et la mer Noire et la possession des Détroits.

2. Deux États balkaniques ou à intérêts balkaniques peuvent, à des degrés et à des titres divers, faire obstacle à nos entreprises dans les Balkans : l'Italie et la Bulgarie.

En ce qui concerne la première, sa neutralité nous est trop précieuse dans le présent et dans le futur pour que la mise en œuvre de notre intervention dans les Balkans risque de nous en faire perdre le bénéfice. C'est affaire à la diplomatie d'obtenir ce résultat. Sans insister sur les arguments directs, qu'il est indispensable d'employer et dont on a coutume de ne point parler, les autres ne manquent pas : la volonté qui nous est commune de maintenir le *statu quo* dans les Balkans, la nécessité de préserver ces pays du danger bolchevique contre lequel M. Mussolini a lutté victorieusement en Italie, les avantages d'un règlement ultérieur des questions balkaniques qui tiendrait grand compte des aspirations et des intérêts italiens… Il importe d'obtenir seulement que l'Italie, qui commence à retirer du monde de l'Albanie, ne considère pas comme hostile notre action défensive dans les Balkans.

La Bulgarie, située au cœur des Balkans, alimentée en engins aériens par l'Allemagne, peut, si elle n'est pas neutralisée, constituer un sérieux obstacle. Elle est loin d'être aussi germanisée qu'on le dit et elle redoute la bolchevisation. Pour obtenir sa neutralité, deux moyens se présentent : la persuasion et la force. Certes, des promesses formelles concernant la réalisation de ses aspirations quant à la Dobroudja et à un débouché sur la mer Égée, pourraient atteindre ce résultat. Mais ce ne pourrait être qu'au détriment de la Roumanie et de la Grèce. C'est une mauvaise politique que de dépouiller ses amis pour gagner ses adversaires. Et comment, d'autre part, demander à ces deux pays d'organiser leur défense sous notre égide si, d'entrée de jeu, nous préconisons leur démembrement ? Le commencement de la sagesse bulgare réside dans la force de l'armée turque, prête à agir en Bulgarie si elle sort de la neutralité.

3. Quant à la Russie, aucune entente n'est à rechercher avec elle. L'expérience en est faite. Mais son action ne peut être passée sous silence. Elle se fera sentir dès qu'il y aura un vaincu à dépecer. Toutefois, elle ne s'attaquera pas à plus fort qu'elle. Ses réactions possibles ne sont certes pas négligeables. Elles ne doivent pas empêcher les puissances occidentales d'agir dans le sens de leurs engagements internationaux et de leurs intérêts militaires.

III.

Du point de vue militaire, un facteur prime les autres : le temps.

1. L'Allemagne agira certainement avec soudaineté, grâce au secret et à la préparation très poussée dont elle est coutumière.

Le transport des forces alliées dans les Balkans demande de longs délais. À partir du moment où l'entente sera faite entre les gouvernements français et britannique et où leur décision sera formulée, les deux pays auront à se répartir les charges de l'entreprise, à désigner et à préparer leurs troupes pour lesquelles une organisation spéciale appropriée aux conditions topographiques et climatiques des pays où elles auront à combattre est nécessaire, à réunir les bateaux de transport et à aménager leur stratégie navale en vue de libérer les navires de guerre indispensables à leur convoiement. Tous ces délais viendront s'ajouter à ceux des transports maritimes dont l'intensité sera forcément limitée par la quantité du tonnage disponible et par la capacité de débarquement des ports d'arrivée[1].

2. On gagnera le temps indispensable en ne retardant pas les décisions gouvernementales, en conservant le secret le plus absolu pendant la période de préparation, en renforçant la défensive balkanique, en affûtant la mise sur pied du corps expéditionnaire et la préparation de son transport, en coordonnant les plans de défense balkanique avec les possibilités de notre intervention.

IV.

Les mesures de réalisation sont donc à entreprendre sans aucun retard.

1. Du côté balkanique, elles comprendront tout d'abord une action des diplomaties alliées, menée de pair pour affirmer aux puissances balkaniques la volonté de la France et de la Grande-Bretagne de préserver leurs territoires d'une offensive allemande, et affermir en elles le sentiment de la résistance.

Cette action doit, sous peine d'être vaine, être appuyée par tous les moyens susceptibles d'augmenter le potentiel de résistance de ces puissances, et au premier rang par la fourniture des matériels de guerre modernes dont elles manquent le plus, les armes anti-chars, les armes anti-aériennes, l'aviation. Au lieu d'examiner leurs besoins d'une façon parcellaire et pour répondre à une réclamation de l'une ou l'autre d'entre elles, la France et la Grande-Bretagne doivent étudier la question dans son ensemble, et, compte tenu des matériels qui sortiront des usines jusqu'en mars 1940, des arrivages d'Amérique ou d'Italie, se partager les sacrifices à faire et les risques à courir, eu égard à la valeur des résultats à en attendre.

[1] *Note du document* : En admettant même que les embarquements s'effectuent simultanément dans de nombreux ports de la métropole d'Afrique et du Proche-Orient.

En contrepartie de ces livraisons, nous devons obtenir une collaboration sans restriction des états-majors balkaniques avec nos états-majors : collaboration indispensable à la mise sur pied de plans cohérents, réalisables, dont la préparation pourra alors être poussée dans le détail.

De cette collaboration sortiront des accords concernant l'implantation de tous les éléments des bases terrestres, maritimes et aériennes, nécessaires au débarquement, à la vie et au combat des forces alliées. Dans ces bases seraient le plutôt possible emmagasinés les approvisionnements n'ayant pas un caractère militaire (céréales, farine, effets d'habillement et de campement…). Des centres d'hospitalisation devront être préparés dans le même esprit. De même, les routes, les voies ferrées seront l'objet des aménagements utiles pour les mettre à même de recevoir sans dommage un trafic considérablement accru. De cette façon et sans alerter l'adversaire, un temps considérable pourra être gagné et on allègera dans une mesure appréciable les charges des transports de troupes.

2. La France et la Grande-Bretagne auront de leur côté :

– à désigner des troupes destinées à faire partie du corps expéditionnaire et leur dotation en engins modernes de toutes natures ;

– à les aménager sur un type « montagne » qui réponde aux conditions dans lesquelles elles auront à se déplacer et à se battre dans des régions accidentées, souvent montagneuses et pauvres en moyens de communication ;

– à constituer les forces d'aviation dont il est absolument indispensable de doter le corps expéditionnaire sous peine de s'exposer à des difficultés considérables ;

– à préparer d'une façon aussi parfaite que possible les transports maritimes et la protection des convois en tenant compte des effectifs exacts à transporter, du matériel qui les accompagnera, de l'ordre tactique d'urgence dans lequel ils devront être mis à terre.

Toutes ces activités seront menées simultanément. Elles pourront et devront l'être dans le secret le plus absolu. Les trois mois d'hiver qui vont s'écouler suffisent à peine pour mener à bien les dispositions qui viennent d'être succinctement exposées. Leur exacte réalisation, qui permettra un gain de temps très appréciable, est d'autre part indispensable à la réussite.

Le dernier acte de l'entreprise sera celui du transport. Dès lors, le secret deviendra impossible à garder. Mais la valeur morale et matérielle donnée à la défensive balkanique et le fini de la préparation du corps expéditionnaire allié et de ses transports permettront de gagner le délai nécessaire à ses débarquements et à sa mise en œuvre. C'est dire l'importance qui s'attache à la perfection des dispositions préalables qui viennent d'être énumérées. L'embarquement du corps expéditionnaire ne devra être commencé que lorsqu'elles auront été réalisées.

*
* *

En continuant à pratiquer dans le Proche-Orient une politique d'abstention, la France et la Grande-Bretagne en viendront à être hors d'état de faire face à leurs engagements vis-à-vis des nations auxquelles elles ont donné leur garantie. Elles verront s'effriter pierre à pierre le bloc balkanique qui représente une force de 90 divisions. Elles risqueront de perdre l'occasion de créer un nouveau front défensif susceptible d'imposer à l'Allemagne une usure certaine et de devenir peut-être le point de départ d'actions décisives.

On conclut donc à l'opportunité d'une intervention alliée dans les Balkans, à la condition capitale qu'elle soit entreprise sans aucun retard et avec tous les moyens nécessaires.

Du point de vue de la conduite générale de la guerre, c'est d'un côté tous les dommages d'ordre moral et matériel qu'entraîne la passivité, de l'autre tous les bénéfices de l'action.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 16

57

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 248 à 252. *Moscou, 1er février 1940, 21 h. 01.*
Réservé.
(*Reçu* : le 1er, 23 h.)

Maintenant que nos compatriotes retenus à Lvov ont été, après les démarches pressantes de l'Ambassade, autorisés par les autorités soviétiques à quitter l'URSS et que la plupart d'entre eux ont franchi la frontière, je laisse le Département juge de décider s'il convient ou non de commencer à appliquer à Paris les consignes prévues par mon télégramme n° 164[1].

En ce qui me concerne, je n'insiste plus pour leur maintien.

Quant aux visas auxquels se réfère votre télégramme n° 49[2] en clair confirmé par votre télégramme n° 60[3], je fais à l'entrée en France des deux représentants supplémentaires de l'agence Tass les objections suivantes :

« A – Absence de réciprocité quant au nombre puisque l'agence Havas n'a à Moscou qu'un agent et que l'agence Tass en aurait trois à Paris.

B – Absence de réciprocité quant aux possibilités d'action. La terreur, jointe aux mœurs politiques et aux mesures policières soviétiques, a réduit pratiquement à néant l'activité du représentant d'Havas à Moscou alors

[1] Document non retrouvé.
[2] Document non retrouvé.
[3] Document non retrouvé.

que, quoi que nous faisions, il ne pourra pas en être de même à ce point de vue à Paris où les agents de l'agence Tass seront en état d'exploiter contre nous les chances que leur offrirait le champ professionnel parisien au profit de la politique et de la propagande mondiale de presse du Reich et de l'URSS.

C – À ce point de vue, deux employés de Tass de plus à Paris jouissant des immunités et des facilités que comporte la qualité de journaliste seront deux agents de l'espionnage et des intrigues germano-soviétiques de plus, occupés à l'intérieur de nos frontières à dissocier le moral de la France en guerre.

Aucune considération de liaison professionnelle avec l'agence Havas qui du reste, comme je ne cesse de le télégraphier, est violemment attaquée par la presse soviétique, ne saurait compenser ces graves dangers.

Les deux visas en question devraient donc, à mon avis, être refusés à moins qu'après examen de mes observations à l'échelon gouvernemental, Votre Excellence n'ordonne à cette ambassade de les délivrer.

J'insiste d'autant plus dans le sens de mes suggestions que je sais, de source sûre, que les autorités soviétiques recherchent des agents parlant français aux fins de missions politiques secrètes en France[1].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

58

M. Bruère, Ministre de France à Oslo,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 23[2]. *Oslo, 1er février 1940.*

Les dirigeants travaillistes et la presse gouvernementale ont coutume d'expliquer les déficiences reconnues de la défense nationale par la nécessité où l'on s'est trouvé de pourvoir en premier lieu aux nécessités d'ordre économique et de constituer notamment des stocks importants de vivres et de matières premières. Certains indices permettent de penser que dans ce domaine aussi, le gouvernement a manqué de prévoyance. C'est ainsi que l'on affirmait que le ravitaillement du pays en combustibles était assuré pour de longs mois. Or, les journaux ont annoncé subitement hier que

[1] Les mises en garde récurrentes de l'ambassadeur Naggiar semblent avoir eu finalement des conséquences à Paris : à la date du 1er février 1940, R. Boyer de Sainte-Suzanne note dans son journal qu'une surveillance policière a été « établie depuis quelques jours autour de l'ambassade des Soviets (jusqu'alors traités en enfants gâtés) », permettant d'ailleurs de découvrir des relations constantes et cordiales avec l'ambassadeur de Pologne. Il note aussi qu'« Auguste – Daladier – ne veut pas rompre avec Moscou (*because* Ankara). » (in R. Boyer de Sainte-Suzanne, *Une politique étrangère*, …, *op. cit.*, pp. 205-206.

[2] Mention manuscrite : « RC/pb ? ? le 7.2.1940. Renvoyé par les RC le 13.2.1940 ».

les réserves en charbon, coke et « *cinders* »[1] étaient minimes. Certaines villes comme Trondheim, Skien, Hönefoss, etc., n'en possédaient que pour quelques jours. À Oslo même, les marchands ont décrété un rationnement sévère en déclarant qu'ils ne vendraient plus que cinq sacs de coke à la fois, et seulement à leurs clients habituels. Les réserves en charbon nécessaires à l'industrie sont également minimes et l'on annonce aujourd'hui qu'une usine de papeterie en province a dû fermer ses portes faute de charbon. Il s'est révélé également que les autorités n'ont rien fait pour constituer des stocks de bois qui sont inexistants à l'heure actuelle. Le gouvernement, devant cette situation, vient de nommer en hâte un Comité des combustibles à la tête duquel a été placé un membre connu du parti travailliste, M. Gann, jusqu'ici directeur des marchés municipaux de la capitale.

La question de la défense passive anti-aérienne, à l'étude depuis plusieurs mois et pour laquelle des crédits ont été votés, ne semble guère faire de progrès. Aucun abri public contre les bombardements aériens n'a été jusqu'à présent construit à Oslo. Seul a été commencé l'aménagement dans les caves du Storting[2] d'une chambre blindée à l'usage des députés. L'évacuation de la ville d'Oslo a fait l'objet de plans successifs dont aucun ne semble avoir été définitivement retenu. Le dernier en date prévoyait l'installation de 30 000 femmes et enfants aux environs immédiats de la capitale. Or, dans un article consacré à cette question, l'*Aftenposten* observait ce matin que l'exemple de la Finlande montre que pour procurer une sécurité relative, il convient que la population soit transportée loin dans la campagne et non dans la proche banlieue.

En ce qui concerne l'instruction militaire volontaire de la jeunesse, dont le principe a été accepté par le Storting, on ne constate encore que peu de résultats. Un organisme a bien été créé sous la présidence du Prince royal pour s'occuper de l'instruction para-militaire des jeunes gens. Il devait commencer à fonctionner le 1er février, mais les crédits nécessaires n'ont pas été votés à temps et les journaux publient ce matin un appel du Prince royal invitant le public à souscrire pour l'achat de fusils, de cartouches, etc.

L'imprévoyance gouvernementale est d'ailleurs constatée aujourd'hui par l'organe agrarien *Nationen*, dans un article où il invite les particuliers à ne pas trop compter sur les pouvoirs publics, et qui conclut en faisant appel au sentiment de la responsabilité individuelle pour surmonter les difficultés de l'heure présente.

[1] *cinders* = cendres (scories ou résidus de charbon)

[2] Le parlement norvégien.

59

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 411 à 414. *Londres, 2 février 1940, 21 h. 40.*
Réservé.

(*Reçu* : le 2, 21 h. 45)

L'ambassadeur de Pologne s'est rendu il y a deux jours au Foreign Office pour attirer l'attention du gouvernement britannique sur le caractère d'extermination systématique que prend de plus en plus l'oppression de la population polonaise par les Allemands. Le comte Raczynski a suggéré la publication par les Alliés d'une déclaration authentifiant les informations parues dans la presse à ce sujet et affirmant que les coupables de ces atrocités seront châtiés. Une démarche identique a dû être faite auprès du gouvernement français. Lord Halifax n'a pas encore examiné la question. Ses services sont d'avis qu'une suite favorable devrait être donnée à la requête des Polonais et font valoir à ce sujet les considérations suivantes :

Il devient impossible de laisser les Allemands poursuivre l'anéantissement de la race polonaise sans réagir. Indépendamment des raisons d'humanité, la disparition de la nation polonaise, ou tout au moins de toute son élite, rendrait presque impossible une reconstruction satisfaisante de l'Europe orientale après la guerre. D'autre part, on n'a pas oublié l'avantage que la cause des Alliés a recueilli en 1914 de la réprobation universelle provoquée par les atrocités allemandes en Belgique. Pareil résultat pourrait être également obtenu en face des actes incomparablement plus odieux dont la Pologne est victime aujourd'hui. À tous points de vue il y a donc intérêt à ce que la publicité la plus large soit donnée aux renseignements que nous possédons sur l'action allemande en Pologne.

Le Foreign Office a déjà fait en sorte que la presse anglaise diffuse des informations en ce sens et depuis quelques jours, le *Times* et le *Daily Telegraph*, en particulier, consacrent chaque matin des articles et des correspondances à la situation en Pologne. À la suite de la visite du comte Raczynski, cette action va être intensifiée de manière à faire coïncider une éventuelle déclaration franco-anglaise et une large campagne de presse.

Les correspondants des journaux neutres ont été également mis au courant des informations reçues de Londres. Il apparaît que les Polonais sont mal équipés pour donner la publicité voulue aux atrocités allemandes. Celle-ci semble d'ailleurs du ressort des organisations françaises et anglaises de propagande.

Le Foreign Office serait heureux de savoir comment la démarche polonaise a été accueillie à Paris, d'une manière générale, quel est le sentiment du gouvernement français touchant les meilleures initiatives à prendre pour tenter de diminuer les épreuves du peuple polonais. On m'a

demandé si, dans la déclaration envisagée, on pourrait faire allusion à l'envoi en Pologne de commissions d'enquête neutres.

Y Internationale, SDN, Pologne, 2177

60

M. BRUGÈRE, AMBASSADEUR DE FRANCE À BELGRADE,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 101 à 104. *Belgrade, 2 février 1940, 22 h.*
Réservé.

(*Reçu* : le 2, 22 h. 19).

Dès ce matin, et je suppose à la suite des indications que M. Massigli a bien voulu avant son départ lui donner[1], M. Saradjoglu m'a demandé de venir le voir. Je l'ai tenu au courant de la situation en Yougoslavie telle que je la voyais et de mes plus récents entretiens avec les dirigeants du pays. Je l'ai trouvé parfaitement averti des conditions dans lesquelles s'ouvrirait la conférence de l'Entente balkanique et je le crois très enclin à pousser, surtout auprès du Prince et du Président du Conseil, ses entretiens de telle sorte que sa venue à Belgrade ait pour résultat un resserrement marqué de l'Entente balkanique ou, plus spécialement, des rapports turco-yougoslaves. Il compte parler demain de la nécessité pour les quatre alliés de contacts plus fréquents et plus poussés entre états-majors. Je l'ai mis en garde contre le peu de confiance qui existait entre les hauts commandements yougoslave, roumain et grec[2], et ai été amené

[1] Dans son télégramme nos 185 à 187 du 30 janvier 1940, R. Massigli donne un compte rendu de son entretien avec C. Saradjoglu avant le départ de ce dernier pour la conférence de Belgrade des pays de l'Entente balkanique (Yougoslavie, Grèce, Turquie, Roumanie) : « Je l'ai trouvé très averti des diverses tendances qui allaient s'y affronter et néanmoins assez enclin à croire en dépit du scepticisme d'une partie de son entourage, qu'il pourrait faire œuvre utile. Une démarche de M. Stoica l'avait prévenu que, du côté roumain, des ouvertures lui seraient faites pour resserrer les liens avec la Turquie ; il en était satisfait. Les nouvelles qui présentent le gouvernement yougoslave comme regardant lui aussi vers Ankara, ont également contribué à lui donner quelque espoir qu'il pourrait jouer à la conférence un rôle de consolidation et de coordination. En tout cas, il ne paraît plus redouter aucune manœuvre tendant à mettre la Turquie « hors des Balkans ». M. Saradjoglu part ce soir avec l'intention bien arrêtée de préconiser le resserrement des contacts entre les quatre états-majors balkaniques et c'est apparemment tout ce que nous pouvons lui demander à l'heure actuelle. Je lui ai conseillé de se tenir en étroit contact avec M. Brugère qui le mettrait pleinement au courant de la situation en Yougoslavie. » (Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 16, document non reproduit).

[2] R. Massigli a signalé le 27 janvier dans son télégramme n° 154, que « le fait que, avant la réunion de l'Entente balkanique, les ministres des Affaires étrangères de la Roumanie et de la Yougoslavie aient cru devoir conférer, a déplu fortement à Athènes et peut-être également ici, où l'amour-propre turc évite cependant de manifester son irritation. Pour marquer son mécontentement, M. Metaxas a demandé à M. Saradjoglu de le rencontrer avant le 2 février ; la proposition a été aussitôt acceptée et il a été convenu que les deux ministres se rejoindraient à Nich, d'où ils arriveraient ensemble dans la capitale yougoslave. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 11, document non reproduit).

à lui suggérer que les prises de contact se fassent par l'entremise du haut commandement turc. L'idée que l'attaché militaire yougoslave à Ankara soit remplacé par un porte-parole direct du chef d'état-major de Belgrade m'a paru lui plaire.

Une première conversation a eu lieu ce matin entre les quatre ministres des Affaires étrangères. Les vues échangées ont été assez sommaires : chacun y a exposé l'état de ses relations avec les puissances étrangères. M. Saradjoglu m'a dit avoir obtenu un certain succès et même provoqué de la surprise quand il a dit à ses collègues recevoir de nous et des Anglais tout le matériel de guerre qui lui est nécessaire. « Comment avez-vous fait ? » lui auraient demandé successivement M. Gafenco et M. Tsintsar-Markovitch. Réponse : « Mon gouvernement a une politique nette ! » Cette répartie aurait fait grande sensation.

De sa conversation à Sofia avec M. Kiosseivanov, M. Saradjoglu a rapporté une excellente impression et il ne paraît même pas exclure la possibilité d'une certaine collaboration militaire éventuelle avec Sofia pour la défense de l'indépendance balkanique. Il s'est plu à dire à ses collègues que sur ce terrain, comme sur tous les autres domaines, il était en plein accord avec Londres et Paris.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 11

61

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 718. *Rome, 2 février 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[1] : le 4, 13 h. 30)

L'ambassadeur de Pologne à Rome, le général Wienawia-Dlugoszowsky, m'a communiqué d'intéressants renseignements qu'il tenait de l'attaché militaire d'une puissance neutre à Berlin, venu pour quelques jours dans la capitale italienne. Le général Wienawia fait grand cas du jugement de cet officier qu'il connaît depuis longtemps et dont il apprécie l'honnêteté, non moins que l'intelligence.

Je crois, pour ma part, que certaines des indications fournies et des opinions énoncées par l'attaché militaire en question méritent, effectivement, de retenir toute notre attention.

Selon l'informateur, les rapports entre Moscou et Berlin seraient étroits et intimes. Ce serait de propos délibéré et pour égarer les puissances occidentales qu'on laisserait courir des bruits contraires. Les ambassadeurs de l'URSS à Londres et à Paris seraient, notamment, chargés d'accréditer la version d'après laquelle des divergences sérieuses, une profonde méfiance

[1] Par courrier.

réciproque sépareraient, en réalité, les deux États et permettraient d'espérer que leur union fragile, à condition que l'on ménageât la Russie, pourrait encore être rompue.

À Berlin, se serait installée, dès maintenant, une Mission militaire soviétique importante. Elle serait dirigée par le général Purkaiev.

L'informateur aurait demandé à celui-ci pourquoi l'URSS s'était jetée aussi inconsidérément sur la Finlande.

Le général aurait répondu que le gouvernement de Moscou avait été complètement abusé par sa légation à Helsinki. Cette dernière affirmait que la Finlande était minée par le communisme et s'écroulerait à la première poussée. Le Ministre et ses collaborateurs auraient été, d'ailleurs, arrêtés et fusillés[1].

Quoi qu'il en soit, la guerre de Finlande aurait déjà eu pour résultat d'intervertir les rôles respectifs de la Russie et de l'Allemagne. Aujourd'hui, ce serait Staline qui serait devenu petit garçon devant Hitler et ce serait l'Allemagne qui dicterait à son partenaire ses volontés.

Une des premières manifestations de ce renversement des choses serait apparue en Galicie, où le Reich aurait obtenu sans peine la faculté d'envoyer des « troupes d'étape » pour y prendre en mains les transports et assurer la régularité des envois de Roumanie, auxquels les dirigeants allemands attacheraient le plus grand prix.

L'insuffisance des stocks de benzine serait, en effet, l'une des principales causes de préoccupation du Reich. Pour y remédier, l'Allemagne ne veillerait pas seulement à améliorer ses relations ferroviaires avec la Roumanie. Elle consacrerait tous ses efforts à établir une communication rapide entre son territoire et Rostov, sur la mer d'Azov, à proximité des centres de la production pétrolifère russe. L'inaction présente, déclare l'informateur, favorise la constitution d'approvisionnements. Les Franco-Britanniques auraient donc intérêt à obliger l'aviation allemande à brûler son essence.

L'idée dominante du Reich serait d'ailleurs, d'une manière plus générale, d'organiser l'exploitation méthodique des ressources de l'URSS. Elle aurait, dès maintenant, expédié à cette fin en Russie des milliers de techniciens, d'ingénieurs et d'officiers de réserve, en choisissant ces derniers parmi les individus non encore appelés sous les drapeaux, en raison de leurs attaches avec l'ancienne république de Weimar et de leurs opinions, jugées peu sûres.

Il n'est pas certain, estime l'informateur, que le temps travaille pour les Français et les Anglais. Si l'Allemagne parvient à mettre debout cette exploitation de la Russie à laquelle elle s'applique fébrilement, le temps travaillera pour l'Allemagne, et celle-ci sera en mesure de résister indéfiniment.

[1] Dans son télégramme n°s 70 à 73 du 12 janvier 1940, M. Naggiar avait déjà signalé la destitution de Michel Kaganovitch, Commissaire du Peuple à l'Industrie aéronautique, et de deux de ses adjoints : « Les déboires de la guerre de Finlande appelaient, dans la logique du régime, des sanctions en vue de dégager la responsabilité de Staline. » (Y Internationale, 1918-1940, SDN, 431, document non reproduit).

On se tromperait, au surplus, si l'on s'imaginait que les chefs de la Reichswehr sont hostiles à une collaboration avec la Russie des Soviets. C'est eux, au contraire, qui l'auraient conseillée à Hitler et qui l'y auraient poussé. Les versions qui circulent à ce sujet à l'étranger ne seraient qu'un artifice de propagande.

L'informateur rapporte que l'armée allemande serait encore pénétrée du sentiment de supériorité qu'elle a retiré de ses victoires foudroyantes en Pologne. Elle serait très bien nourrie et remarquablement équipée. Elle se tiendrait pour invincible. Elle disposerait, du reste, d'une supériorité énorme d'effectifs par rapport à ses adversaires, ayant levé environ 80 divisions de plus que ceux-ci n'en ont et n'en auront jamais, pour leur propre compte. Tout en étant persuadée qu'elle est capable d'enfoncer, quand elle le voudra, la ligne Maginot, elle admet, cependant, qu'un résultat rapide et décisif sera difficilement obtenu sur le front terrestre d'Occident.

L'informateur est d'avis, quant à lui, que c'est en s'attaquant à l'allié faible du Reich, c'est-à-dire à la Russie, que les Franco-Britanniques auraient le plus de chances de battre le Reich lui-même. Il estime que les puissances démocratiques devraient soutenir à fond la Finlande et ne pas tarder à créer un front du Caucase[1]. Car il suppose que, dès les approches du printemps, l'Allemagne enverra des corps d'armée dans cette région.

Naturellement, si c'était possible, il serait extrêmement précieux que le Japon pût se lancer, de son côté, à l'assaut de l'URSS.

D'un effondrement de l'Allemagne par l'intérieur, il n'y aurait, jusqu'à nouvel ordre, rien à attendre. La population du Reich est, évidemment, peu et mal nourrie. Mais ce ne serait pas là un facteur primordial. Le moral serait intact et la propagande britannique, loin de l'ébranler, l'aurait plutôt consolidé.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

62

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 723[2].

Rome, 2 février 1940.

Réservé.

(*Reçu*[3] : le 4, 13 h. 30)

La presse italienne suit avec fidélité les humeurs actuelles de M. Mussolini, telles que les ont décrites mes plus récentes communications. Les éditoriaux destinés à appuyer la pensée du maître ne sont, sans

[1] Sur le projet d'ouverture d'un front au Caucase, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 430.

[2] En clair.

[3] Par courrier.

doute, pas très nombreux et c'est, comme de coutume, plutôt dans la présentation des nouvelles de la guerre, dans le ton donné aux correspondants des grandes capitales, que se manifestent l'instruction de ménager l'Allemagne et l'irritation ressentie par le *Duce* contre les « démocraties ». Cependant, le *Popolo d'Italia*, porte-parole le plus direct de M. Mussolini, martèle presque chaque jour l'Angleterre et la France de ses notes désobligeantes, sarcastiques, souvent même injurieuses. Des feuilles extrémistes, comme *Il Regime Fascista*, emboîtent le pas. Depuis le début de cette semaine, c'est quotidiennement qu'après s'en être abstenu pendant deux mois, le journal de M. Farinacci recommence à déverser sa bile contre les Alliés (voir ma dépêche n° 145 Europe[1]).

Des impressions auxquelles on peut raisonnablement s'arrêter, en ce qui concerne l'état d'esprit véritable de M. Mussolini, il résulte, toutefois que l'accès de hargne qui éloigne présentement le dictateur de la France et de l'Angleterre ne s'accompagne pas, sur le plan du sentiment, d'un élan correspondant vers un rapprochement avec l'Allemagne. Dans un récent télégramme[2], notre ministre en Yougoslavie mentionnait un propos que M. Clodius avait, à son passage à Belgrade, tenu à M. Markovitch : le négociateur allemand avait affirmé que M. Mussolini « était à 100 % pour la politique de l'Axe ». Cette affirmation ne me paraît pas tout à fait exacte. En réalité, le *Duce* n'est pas à 100 % pour une politique d'étroite collaboration italo-allemande, parce qu'il sent fort bien que la nation italienne, à laquelle cette politique n'a jamais souri, s'en est détachée maintenant d'une manière à peu près irrémédiable. Il est donc, en tout état de cause, forcé de tenir compte de cette situation. Ses intentions à l'égard de l'Allemagne sont, à l'heure actuelle, la résultante de divers calculs. Il estime que le Reich a encore des chances d'être victorieux ; car sa force militaire est intacte et redoutable. Il juge que le moment où M. Clodius négocie à Rome et où, en particulier, la bonne volonté allemande s'avère nécessaire en vue du règlement des indemnités du Haut-Adige[3], serait singulièrement mal choisi pour laisser la presse modifier si peu que ce fût son attitude envers Berlin. Les attentions continuent donc de se multiplier, aussi bien d'une manière directe que dans la forme indirecte des attaques que les journaux dirigent constamment contre les démocraties. Non seulement ces attentions se poursuivent, mais encore elles s'accentuent depuis quelques jours, dans une mesure assez sensible.

[1] Document non retrouvé.

[2] Document non retrouvé.

[3] Sur cette question, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 345. Dans le télégramme n° 264 en date du 4 février 1940, C. Alphand, l'ambassadeur de France à Berne, rapporte que l'hostilité d'une bonne partie de l'opinion italienne s'expliquerait pour une part par « la déception née de l'accord italo-allemand, concernant les transferts de population du Haut-Adige, accord qui se traduit par une créance de l'Allemagne sur l'Italie évaluée à 4 milliards de lires au minimum, représentant la valeur des biens abandonnés par les ressortissants allemands dans cette région et qui sont repris par l'État italien. Les conséquences financières de cet accord paraîtraient n'avoir pas été prévues comme devant prendre une aussi grande ampleur. D'une autre source, on m'assure même qu'il s'agirait d'une somme de 10 milliards de lires. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 21, document non reproduit).

Cependant, il ne s'y ajoute aucune manifestation explicite d'une volonté de revenir à une action plus étroitement concertée avec l'Allemagne. Le mot d'Axe n'est plus jamais prononcé. Sans doute, le *Duce* n'est-il pas complètement d'accord avec le *Führer* lorsque celui-ci proclame, comme il l'a fait il y a deux jours[1], qu'« aujourd'hui encore, les politiques des deux pays peuvent se réduire à un dénominateur commun ». Mais M. Mussolini croit avoir encore besoin de l'Allemagne. C'est pourquoi il persiste à la ménager avec tant de soin. Ses sentiments à l'égard de Berlin n'en sont pas moins mélangés. Tout permet de penser qu'il n'a pas oublié la désinvolture avec laquelle Hitler a, par deux fois, agi, en août dernier, à l'égard de son allié romain[2]. C'est donc un froid calcul, plutôt qu'une réelle flambée d'amitié, qui détermine cette recrudescence de germanophilie.

Vis-à-vis des démocraties, en revanche, M. Mussolini s'abandonne complètement à ses nerfs. La volonté qui s'exprime, à Paris comme à Londres, de poursuivre la guerre sans faiblesse jusqu'à une fin victorieuse, l'efficacité progressive du blocus, exaspèrent le dictateur italien, parce qu'elles dérangent ses plans et compromettent la félicité qu'il attendait d'une paix de compromis, à laquelle l'épuisement amènerait les deux adversaires, et d'où l'Italie, avec le poids de ses forces intactes, réussirait à tirer le maximum de profit. D'autre part, les perspectives énoncées par les Alliés en ce qui concerne l'organisation économique du monde après la guerre, vont nettement à l'encontre de l'orientation autarcique dans laquelle M. Mussolini a lancé à grands frais l'Italie. À quoi servira-t-il, si le monde doit revenir, dans ce domaine, à une conception libérale, d'avoir pris si bruyamment et si effectivement parti pour les doctrines autarciques ? Faudra-t-il donc reconnaître que l'on s'est trompé ?

Dans la méfiance, la rancœur, l'aversion qui forment le fond même des sentiments actuels du *Duce* à l'égard de la France et de l'Angleterre, les considérations que je viens d'exposer émergent sans doute, en ce moment, d'une façon plus particulière et provoquent les crises d'exaspération dont nous notons les signes quotidiens. La prudence et les ménagements que les circonstances commandent vis-à-vis de l'Allemagne ne sont pas inspirés par une tendresse authentique. Mais aucune réserve ne saurait être exprimée publiquement à ce sujet. Aucune grimace ne saurait, sous peine d'en détruire l'effet, se mêler aux sourires qui s'adressent à Berlin. D'autre part, la responsabilité des dirigeants italiens et du *Duce* dans la conduite de la politique qui a amené l'Italie à la situation où elle se trouve aujourd'hui, est évidente. Mais le prestige du régime ne permet pas que l'on s'en prenne à soi-même. Il faut persister à avoir raison, infailliblement. L'irritation se tourne donc exclusive du côté de l'ouest. Les démocraties voient s'abattre sur leur tête une avalanche de ressentiments conjugués, faite à la fois

[1] Pour le septième anniversaire du régime nazi, Hitler a prononcé, le 30 janvier 1940, un discours au Sportpalast de Berlin.

[2] Allusion à la conclusion du pacte germano-soviétique le 23 août 1939 et, sans doute, à l'invasion de la Pologne déclenchée dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1939.

de ceux qui s'adressent véritablement à elles et de ceux qui ne peuvent s'extérioriser dans d'autres directions. L'impulsivité, la violence même qui caractérisent la nature du *Duce* se donnent, à l'heure actuelle, libre cours contre Londres et Paris.

Malheureusement, il ne s'agit pas là d'un problème exclusivement psychologique que les spectateurs peuvent observer en toute tranquillité. Le comte Ciano m'a bien affirmé il y a quelques jours encore[1], que la froide raison de l'homme d'État n'était, chez son beau-père, nullement obnubilée par la fougue du polémiste. J'ai peine à le croire. De la part d'un chef de gouvernement qui se laisse aller à l'oubli complet des convenances et qui, dans la colère, découvre le fond de son âme et se livre sans retenue, on peut toujours craindre qu'il ne cède, un jour, à l'ardeur inconsidérée de son tempérament.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 21

63

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 253. *Moscou, 2 février 1940.*
Réservé.
(*Reçu*[2] : le 11, 14 h.)

Grâce aux télégrammes n° 72 et 73 du 29 janvier[3], que Votre Excellence a bien voulu m'adresser, et dont je La remercie, cette Ambassade se trouve maintenant plus exactement renseignée sur certains aspects de la politique du gouvernement français à l'égard de la Russie qu'elle ne l'avait été jusqu'ici par les communications antérieures du Département, dont la dernière en date est le télégramme n° 2 à 4 du 2 janvier à notre ambassade à Rome[4], arrivé ici en copie le 14.

En ce qui concerne le problème d'une rupture diplomatique dont l'initiative serait laissée à l'URSS, le Département connaît mon opinion que, par déférence et sentiment du devoir, j'ai toujours exposée avec une complète confiance, mon télégramme n° 95 à 101 du 15 janvier[5] traitant plus particulièrement du côté technique de la question.

Pour permettre de mesurer, en même temps que les avantages sur lesquels compte le Département, les risques qu'il y a pour notre politique de guerre à laisser l'URSS décider à son gré du moment de la rupture,

[1] Au cours de leur entretien du 28 janvier 1940. Voir document n° 53.
[2] Par courrier.
[3] Voir document n° 52.
[4] Voir document n° 3.
[5] Voir document n° 33.

je crois devoir, à l'appui de mes nombreuses correspondances à ce sujet, signaler certaines informations que je tiens d'un collègue neutre ayant des contacts avec l'Allemagne et de qui la sympathie à l'égard des Alliés est certaine.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, a-t-il dit, le Reich ne désire pas actuellement une rupture entre les Alliés et l'URSS. Dans les premiers temps de la guerre, cette éventualité avait été souhaitée par lui car il y voyait une chance de détruire l'esprit de résistance en France et en Angleterre en dressant devant les peuples alliés l'épouvantail d'une coalition militaire germano-russe gigantesque groupant 300 millions d'habitants et d'immenses ressources matérielles.

Aujourd'hui que l'Armée rouge a prouvé sa faiblesse en Finlande et que la Russie soviétique montre par des signes non équivoques de déséquilibre intérieur qu'elle n'est pas en mesure de supporter un choc sérieux, l'opinion à Berlin aurait changé.

On y craindrait maintenant les conséquences militaires, économiques, sociales et diplomatiques d'une rupture pouvant aller sinon immédiatement jusqu'à la guerre entre l'Angleterre et la France d'une part, et l'URSS de l'autre, du moins jusqu'à l'adoption par les Alliés, à l'égard de l'URSS, de mesures énergiques susceptibles d'ébranler la situation déjà précaire de la Russie soviétique. Si la rupture allait jusqu'à la guerre, les Alliés pourraient trouver, du côté de l'Union soviétique, l'occasion d'actions stratégiques des plus dangereuses pour les deux agresseurs. En effet, cette éventualité ne ferait pas que mettre en péril des territoires russes, ceux du Caucase notamment, qui sont indispensables à l'économie de guerre de l'Allemagne. Elle risquerait aussi d'ameuter contre la Russie de nombreuses animosités, en particulier celles du Japon, sans compter que la Turquie, inquiétée par les visées russes, en serait entraînée plus complètement dans le sens de la politique franco-anglaise. Ces graves dangers que comporterait pour l'URSS une rupture avec les gouvernements de Londres et de Paris ne feraient pas, d'autre part, qu'affaiblir par contre-coup le potentiel de guerre du Reich. Ils frapperaient le moral du peuple allemand, soutenu par l'espoir du concours russe, et qui risquerait de se décomposer à constater la fragilité de ce colosse soviétique dont l'alliance fournit à la propagande nazie ses arguments les plus bruyants en vue de démontrer que le peuple du *Führer* n'a rien à craindre du blocus franco-anglais.

En outre, m'a dit mon collègue, il est évident qu'à défaut d'une victoire par les armes qui lui paraît impossible, le gouvernement allemand s'acharne à la gagner par l'usure morale, s'imaginant que les pays démocratiques en seront plus vite et plus profondément atteints que les totalitaires. Aux fins de cette propagande, dont l'intensité ne diminue pas et dont les manifestations en France sont bien connues du gouvernement, Hitler et Staline sont étroitement associés pour toutes les raisons que cette ambassade n'a cessé d'indiquer et dont aujourd'hui la principale est qu'ils savent qu'ils survivront ou tomberont ensemble.

C'est sous sa forme soviétique que cette propagande si dangereuse est la plus active. En effet, on est d'accord, à Berlin comme à Moscou, pour penser que l'on atteindra plus facilement de cette façon certains éléments français que l'état de guerre existant entre la France et le Reich rend moins accessibles à des intrigues ouvertement parées des couleurs allemandes.

Une rupture entre la France et l'URSS empêcherait ou tout au moins permettrait de frapper des peines prévues par le Code militaire le cheminement sous son camouflage soviétique de l'action subversive que le IIIe Reich et l'URSS mènent en commun chez nous en vue d'atteindre le moral des Alliés et de provoquer cette paix de compromis qui doit sauver ensemble Hitler et Staline. Qu'elle s'exerce ou qu'elle s'alimente de fonds sous le masque officiel des organismes d'État russes établis en France ou sous le couvert d'agents secrets au service de la Gestapo ou de la NKVD (ex-Guépéou), cette campagne d'espionnage et de trahison correspond entièrement aux vœux et aux intérêts communs du Reich hitlérien. Le maintien des relations diplomatiques entre la France et l'URSS est indispensable au sans-gêne et à l'efficacité de sa poursuite.

Enfin, comme l'a indiqué bien souvent cette ambassade, outre l'assistance directe en matières diverses – devises, métaux précieux et services – que le Kremlin fournit à Hitler, l'URSS soutient le Reich en guerre contre les Alliés par des facilités de transit et par des achats effectués à l'étranger soit pour compte allemand, soit pour compenser les lacunes causées dans l'économie soviétique par la cession à l'Allemagne de produits russes.

Mon collègue américain m'a dit être assuré de l'accroissement injustifié des ventes de marchandises diverses américaines à la Russie par livraison à Mourmansk et Vladivostok. Il s'agirait entre autres de coton, de naphte et dérivés, de farines et céréales, de métaux, etc. M. Steinhardt ne doute pas que ces achats ne soient destinés à l'Allemagne et ne soient payés sur crédits soviétiques ouverts secrètement au Reich. Il déplore que la législation actuelle de son pays ne permette pas d'interdire ce trafic.

Quoi qu'il en puisse être du point de vue américain, il est évident que le maintien de cette faculté supplémentaire de ravitaillement importe beaucoup à l'Allemagne. Or elle serait mise en péril et menacée même de suppression si l'état actuel des relations entre les Alliés et l'URSS devait faire place à une rupture permettant de rendre plus sévère la surveillance du trafic sur Mourmansk et Vladivostok et même de bloquer ces ports.

En laissant à l'URSS le soin de décider d'une rupture entre elle et les Alliés, les gouvernements franco-anglais ne doivent pas se dissimuler que, pour les raisons exposées ci-dessus et développées par mes nombreux télégrammes précédents, le Kremlin, d'accord avec le Reich, n'est pas disposé à mettre fin, de son initiative, à une situation qui présente pour lui et pour son allié allemand tant d'avantages. Il la prolongera d'autant plus longtemps qu'elle ne comporte pour eux aucun risque.

Au surplus, les raisons qui motivent l'expectative envisagée actuellement à Paris et à Londres font l'objet à Moscou d'interprétations qui ne

peuvent qu'encourager Hitler et Staline à poursuivre contre les Alliés leur jeu commun actuel. Lors d'une entrevue toute récente avec M. Molotov, mon collègue américain l'a entretenu de diverses questions pendantes pour le règlement desquelles les autorités soviétiques ont fait preuve de la plus évidente mauvaise foi. Au cours de la conversation, M. Steinhardt, dépeignant l'impression déplorable causée aux États-Unis par ces difficultés et aussi par le bombardement de villes ouvertes finlandaises, a signalé l'existence aux États-Unis d'un fort courant en faveur d'une rupture complète des relations avec l'URSS[1].

M. Molotov lui a répondu qu'il ne prenait pas la chose très au sérieux, puisqu'il savait de source sûre que les gouvernements américain, français et anglais ne pourraient jamais rompre avec la Russie soviétique.

On ne saurait à mon avis donner trop de signification politique à ce propos. Bien ou mal placée, puisée ou non à des sources occultes de renseignements, la sécurité qu'en éprouve le Kremlin joue sur tous les plans contre nous et en faveur des Allemands.

Communiqué Ankara, Bucarest et Beyrouth.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

64

M. Brugère, Ambassadeur de France à Belgrade,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 112 à 115. *Belgrade, 3 février 1940, 21 h. 40.*
Réservé.

(*Reçu* : le 3, 22 h.)

M. Metaxas a bien voulu me réserver cet après-midi une demi heure d'entretien. Il m'a paru tout à fait satisfait de l'atmosphère dans laquelle la conférence balkanique poursuivait ses échanges de vues. Dans son

[1] Selon les instructions du secrétaire d'État américain, Cordell Hull, qui lui ont été adressées le 27 janvier, B. Steinhardt a effectivement rencontré Molotov le 1er février, mais pour lui proposer secrètement la médiation des États-Unis afin de mettre fin à la guerre soviéto-finlandaise. Le Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères reste évasif sur la volonté soviétique de résoudre le conflit par la négociation. Une offre de médiation aurait aussi été faite, selon l'ambassadeur américain, par les Allemands début janvier, avec la réponse que le moment n'était pas propice et que l'URSS était trop engagée pour revenir en arrière. Cf. *Foreign Relations of the United States, Diplomatic Papers, 1940*, I, Washington, 1959, pp. 281-282 et 284-286. Dans le compte rendu d'audience de l'ambassadeur soviétique à Washington auprès de Cordell Hull en date du 1er février, est mentionné l'effet déplorable sur l'opinion publique américaine de l'agression soviétique contre la Finlande, ainsi que les divers « actes et pratiques injustifiables » contre le gouvernement et les citoyens américains. Cf. *Foreign Relations of the United States, Diplomatic Papers, 1940*, III, Washington, 1959, pp. 250-251. Pour le détail de ces problèmes (censure et surveillance de l'activité diplomatique, tracasseries pour l'obtention de visas de sortie des citoyens américains, rupture de contrat de fait avec des entreprises américaines localisées en URSS en empêchant les travailleurs soviétiques d'y pénétrer), *ibid.*, pp. 244 *et sq.*

appréciation, qui a une certaine valeur puisqu'il a participé à un grand nombre de conférences du même genre, les quatre pays alliés[1] témoigneraient dans leurs désirs de coopération d'un esprit de confiance jamais atteint jusqu'ici. Il m'a affirmé que si un danger quelconque menaçait « par le nord » l'indépendance ou l'intégrité de la Roumanie ou de la Yougoslavie, il trouverait les quatre pays parfaitement unis et soucieux d'y parer collectivement. Je n'ai pas cru devoir pousser plus avant cette déclaration. Le fait même qu'elle a pu m'être faite dans ces termes a une signification dont l'importance ne saurait nous échapper. Le président du Conseil grec s'attend à ce que le communiqué affirme ce resserrement, cette volonté commune de paix et de défense.

En ce qui concerne les contacts entre états-majors, il souhaiterait comme nous-mêmes que des études en commun fussent poursuivies entre Athènes et Belgrade, non seulement pour la protection éventuelle de Salonique, mais pour l'organisation d'un front de résistance plus septentrional. Pour ce qui est des bonnes nouvelles de Sofia rapportées par M. Saradjoglu[2], M. Metaxas tout en désirant, à titre tout personnel, faire confiance à la sincérité de M. Kiosseivanov, reste sceptique sur la valeur réelle de l'offre de collaboration faite par la Bulgarie à l'Entente balkanique.

Le président du Conseil grec a fait allusion à la déclaration prêtée à M. Gafenco par des journalistes allemands et américains[3] et m'a affirmé qu'elle ne reposait sur rien.

M. Metaxas m'a, en outre, parlé des facilités qu'il souhaiterait obtenir de nous. Il s'agirait d'une livraison de 1 000 tonnes de cuivre à prélever sur notre contingent en provenance de Bor. Je lui ai répondu que je saisissais Votre Excellence de la question mais que celle-ci devrait être plutôt traitée par l'entremise de notre ministre à Athènes. Pour lui faciliter l'octroi de cet avantage, je lui ai conseillé de profiter de sa conversation avec les autorités yougoslaves pour obtenir d'elles qu'au cas où nous accepterions de faire droit à sa demande, la quantité de cuivre cédée à la Grèce ne soit pas compromise dans le contingent qui nous est livré et dont nous devrions normalement fournir la contre-partie en matériel de guerre. Le président du Conseil grec m'a remercié de l'indication et compte en parler dès cet après-midi à M. Tsvetkovitch.

Communiqué à Athènes.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 11

[1] Yougoslavie, Grèce, Roumanie, Turquie.

[2] Voir document n° 35.

[3] On n'a pas retrouvé trace du contenu de ces déclarations. Le représentant français à Bucarest, Adrien Thierry les aurait analysées dans son télégramme n° 244 en date du 7 février 1940 (non retrouvé), comme il l'indique dans un télégramme du même jour (nos 256 à 259) rapportant son entretien avec G. Gafenco au retour de son dernier de la conférence de Belgrade : « J'ai profité de cette conversation pour marquer à mon interlocuteur la surprise que m'avaient causée les articles rédigés pendant la conférence de Belgrade par M. Seicaro [...] et si contraires, par leur similitude avec la thèse allemande, à l'attitude du reste de la presse roumaine. Le Président du Conseil en a convenu en m'indiquant que ce polémiste était totalement discrédité [...]. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 11, document non reproduit).

65

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 255[1].
Réservé.

Moscou, 3 février 1940.

(*Reçu*[2] : le 11, 14 h.)

Du fait de la terreur policière qui règne sur les Russes, Moscou est probablement l'un des points du monde où il est le plus malaisé d'obtenir des renseignements exacts sur le front de Finlande.

Causant ces jours-ci avec moi, mon collègue américain a fait cependant état d'informations qu'il dit tenir de source sûre et secrète au sujet de l'aviation. À l'en croire l'usure et les pertes du matériel soviétique seraient rapides ; la plupart des appareils, du reste démodés, seraient utilisés au-delà de leur potentiel normal de vol ; on estimerait à un peu moins de 800 le nombre des avions que l'URSS affecte à la Finlande ; près de la moitié aurait été déjà détruite. D'après M. Steinhardt, la capacité de production des usines aéronautiques ne dépasserait pas actuellement cinq avions par semaine. Ce chiffre est tellement bas que, s'il était exact, on ne pourrait l'expliquer que par une désorganisation grave due autant à la mobilisation des ouvriers spécialisés qu'aux rigueurs de l'hiver et à l'encombrement des transports.

Mon collègue en conclut que si la guerre de Finlande devait se prolonger pendant deux ou trois mois encore, l'aviation russe serait, à la cadence actuelle, suffisamment affaiblie pour cesser de jouer un rôle important.

Le Département et ceux de la Défense nationale seront sans doute en mesure de vérifier sur d'autres sources les informations de l'ambassadeur des États-Unis.

Z Europe, 1918-1940, URSS, 933

[1] En clair.
[2] Par courrier

66

M. NAGGIAR, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 256. *Moscou, 3 février 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[1] : le 11, 14 h.)

Quelque crédit que l'on soit disposé à faire aux informations de l'ambassadeur des États-Unis dont vous entretient ma communication n° 255[2], et si remarquables que soient les succès de l'armée finlandaise, l'avenir de la résistance de la Finlande à l'agression soviétique n'en reste pas moins préoccupant.

De la politique arrêtée par la SDN à Genève le 14 décembre, ainsi que des déclarations des gouvernements français et anglais, il résulte que ce pays peut compter sur une assistance dont le télégramme n° 72-73[3] du Département souligne qu'elle sera donnée dans toute la mesure du possible, une rupture avec l'URSS étant par ailleurs considérée comme de nature à gêner ou à compromettre le développement de cette assistance.

De quelle manière qu'elle se manifeste, l'aide à la Finlande devrait être telle que ce pays puisse être assuré non seulement de continuer sa résistance, mais également de n'en pas périr par épuisement démographique ou matériel. Or, il s'agit d'un petit peuple de trois millions et demi d'habitants, dont l'élan magnifique dépasse les plus grands exemples de l'histoire et lui a permis jusqu'ici de tenir tête au colosse de plus de 200 millions qui est à sa porte.

Pour si médiocre que l'on tienne la machine militaire, sociale et économique de la Russie soviétique, la disproportion des forces est telle que l'irréparable reste à craindre à la longue, surtout si, à la part de hasard que comporte toute guerre, venait s'ajouter cet appui allemand en conseil, en technique ou en matériel dont l'Armée rouge a besoin.

Dans le cas où la résistance finlandaise finirait par être vaincue de vive force ou si l'agresseur soviétique avait éventuellement raison d'une Finlande anéantie sous les bombardements, l'échec subi par les Alliés ne ferait pas que produire des conséquences dont nous constaterions sur tous les points du monde le caractère désastreux pour notre cause au plus grand profit de celle du Reich et de l'URSS.

Le contre-coup en France et en Angleterre serait profond sur l'opinion publique. Cette dernière ne pourrait accepter qu'une aussi grave catastrophe vînt couronner la politique d'assistance à la Finlande solennellement proclamée à Genève et consacrée par les déclarations des Alliés.

[1] Par courrier.
[2] Voir document n° 65.
[3] Voir document n° 52.

Dans cette éventualité, la rupture avec les Soviets actuellement laissée à l'initiative du Kremlin, nos gouvernements seraient peut-être mis dans la nécessité de la provoquer eux-mêmes sous le coup de l'émotion générale née de l'écrasement de la Finlande. Ainsi décidée, la rupture s'effectuerait dans des conditions beaucoup moins favorables. Ne rompant pas aujourd'hui avec l'URSS, alors que les forces finlandaises sont intactes, que le prestige de la Russie stalinienne est abaissé, que les armées rouges sont partout tenues en échec, les gouvernements alliés courraient le risque d'avoir à le faire sur un sursaut d'indignation publique, dans un moment critique et même grave. Privés du point d'appui que leur offre maintenant la Finlande dans le Nord, ils pourraient être tenus de prendre ce parti à l'égard d'une Russie victorieuse et d'autant plus arrogante avec les Neutres terrorisés, alors que, par l'écrasement de la Finlande, notre situation générale se trouverait par ailleurs affaiblie.

Je ne doute pas que cet aspect du problème ne fasse l'objet de l'étude et des décisions des gouvernements alliés.

Cependant, au fur et à mesure que se prolonge la guerre en Finlande, la pression exercée sur ce petit peuple par son colossal voisin risque de se faire plus épuisante. Le péril que signale le présent télégramme risquerait donc de devenir plus menaçant, à moins que les gouvernements alliés ne parviennent à le conjurer à temps en assurant le sauvetage de la Finlande de façon décisive et certaine.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 36

67

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 782[1]. *Rome, 5 février 1940.*

(*Reçu*[2] : le 7, 13 h.)

Bien que les commentaires des journaux de la Péninsule aient été jusqu'à présent assez sobres, les dirigeants fascistes se déclarent satisfaits des résultats de la réunion du Conseil permanent de l'Entente balkanique, qui vient d'avoir lieu à Belgrade[3], et l'on peut penser que leur langage est sincère.

L'Italie souhaitait, en effet, que les Balkans ne fussent pas entraînés dans la guerre d'une façon qui l'aurait elle-même, et prématurément à son gré, obligée à prendre parti. Elle souhaitait que les États balkaniques confirmassent leur volonté de rester neutres et indépendants. Une telle attitude

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] La conférence s'est ouverte le 2 février 1940. Voir documents n°s 60 et 64.

de leur part devait constituer, à ses yeux, un support, un prolongement de sa propre « non-belligérance » et lui conférer vis-à-vis d'eux, pour ainsi dire automatiquement, étant donné qu'elle est la seule grande puissance européenne qui demeure à l'écart du conflit, un rôle d'inspiratrice et de tutrice des Balkans.

Pour atteindre ce but, elle désirait que, maintenu dans son principe, le révisionnisme, qu'elle persiste à proclamer nécessaire, fût ajourné dans ses applications. Elle poussait au développement de la solidarité et au rapprochement entre les gouvernements de l'Europe danubienne et sud-orientale. Mais elle ne voulait pas que ceux-ci allassent jusqu'à la formation d'un « bloc », qui pourrait être tenté de lui échapper, sinon de se trouver contre elle, et encore moins jusqu'à la conclusion d'une alliance militaire, qu'elle aurait considérée comme un geste menaçant pour elle. Elle soupçonnait principalement les Turcs de nourrir un pareil dessein et elle observait la conduite de ceux-ci avec la défiance la plus vigilante.

Or, sur tous ces points, elle a l'impression que les choses ont évolué selon ses vœux.

Le renouvellement de l'Entente pour 7 ans ne lui cause sans doute aucun plaisir. Ce délai lui semble excessif. Elle se dit, pourtant, qu'on ne saurait préjuger l'avenir à si longue distance et que les événements se chargeront bien d'empêcher la cristallisation trop durable d'un statut qu'il faudra quand même modifier. Elle souscrit donc volontiers aux différents paragraphes du communiqué final de Belgrade, et aux manifestations orales qui ont marqué le cours de la conférence.

Elle espère, en particulier, que la position adoptée par les États de l'Entente enlèvera à l'armée du général Weygand, dont l'existence et les intentions l'inquiètent, tout prétexte d'intervenir dans la péninsule, qu'elle donnera à réfléchir à la Russie des Soviets, et même qu'elle calmera les appétits immodérés de l'Allemagne. Car, en décidant de ne pas augmenter, au-delà des chiffres actuels, leurs livraisons aux belligérants, c'est effectivement le Reich que les représentants de l'Entente balkanique ont visé. En conséquence, l'Allemagne ne prendra pas toute la place disponible sur des marchés auxquels l'Italie n'entend nullement renoncer.

Ainsi la conférence de Belgrade (2-4 février) est interprétée comme un succès, au moins momentané, de la diplomatie italienne. On se plaît à y voir, à Rome, le développement heureux, l'exacte mise en œuvre des conversations du comte Ciano et du comte Csaky à Venise[1], la consécration d'un effort délicat et difficile, puisqu'il devait aboutir à consolider suffisamment, sans la consolider outre mesure, la neutralité balkanique.

Le résultat obtenu sert l'Italie dans le présent mais n'est pas tel qu'il puisse le gêner dans l'avenir. Il correspond à l'opportunisme et au réalisme dont s'inspire l'homme qui dirige ses destins.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 11

[1] Ces conversations remontent aux 6 et 7 janvier 1940. Voir documents n°s 9, 16, 25.

68

M. BRUÈRE, MINISTRE DE FRANCE À OSLO,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 120 à 124[1]. *Oslo, 9 février 1940, 1 h. 22.*

(*Reçu* : le 9, 4 h.)

Je me réfère à mon télégramme nos 114 à 117[2].

Dans l'esprit même qui a marqué la récente séance secrète du Storting, un certain nombre d'intellectuels et d'hommes politiques appartenant à tous les partis se préoccupe depuis quelque temps des dangers que comporte à leurs yeux, pour le pays et pour la Scandinavie, la politique de neutralité absolue telle que l'entend le gouvernement travailliste. Le groupe a chargé quelques-uns de ses membres et en particulier M. Raestad, ancien ministre des Affaires étrangères, de rédiger une adresse où ses vues sont exposées et qui doit être remise le 10 de ce mois au chef du gouvernement.

Ce document est tenu secret. J'ai pu, par une voie sûre, en avoir une analyse que je ferai parvenir au Département par le courrier.

Il importe sur les huit points suivants :

1. urgence d'éclaircir l'opinion nationale et de la préparer à toute éventualité ;

2. nécessité d'un accord suédo-norvégien en vue de prêter à la Finlande les secours nécessaires pour sa défense et d'éviter que ce pays soit contraint de demander aux Alliés une assistance militaire, avec tous les dangers qui

[1] Mention marginale manuscrite : « Londres par avion éclair, T (?) III par cour. »

[2] Télégramme nos 114 à 117 en date du 8 février, d'Oslo à Paris (Z Europe, 1918-1940, Norvège, 61, document non reproduit). A. Bruère y analyse les deux nouvelles séances secrètes du Storting, le parlement norvégien, tenues le 5 février, où les députés ont « discuté des déclarations faites le 8 janvier par le ministre des Affaires étrangères » (lors des précédentes séances secrètes des 8 et 9 janvier, dont le compte rendu a été fait dans la dépêche n° 13 d'Oslo en date du 20 janvier dans Z Europe, 1918-1940, Norvège, vol. 53, non reproduit). Le ministre de France signale l'évolution norvégienne sur la question de la neutralité : « L'atmosphère du Parlement, très hostile à l'Angleterre au début de la session, s'était sensiblement modifiée au cours de ces quatre semaines, à la suite des torpillages allemands, des déclarations officielles britanniques après le discours de M. Winston Churchill (23 janvier, très critique à l'égard des Neutres) et du cours des négociations économiques à Londres. […] Sous une grande prudence observée d'un bout à l'autre dans les termes, la séance a fait apparaître un esprit plus disposé et mieux préparé à regarder en face certaines éventualités graves, et tout d'abord, l'entrée en ligne de la Norvège aux côtés de la Suède, si cela devenait nécessaire en vue de parer par les moyens scandinaves aux menaces de l'affaire finlandaise. Une attitude d'ailleurs plus confiante semble en outre s'être marquée en ce qui touche les préparatifs militaires. Il y a lieu de noter l'évolution de M. Mowinckel, qui, sous la pression de certains éléments de son parti, passe du neutralisme pur à ce que l'on peut considérer comme un début au moins moral d'activisme. C'est d'ailleurs, me dit-on, le leader radical qui a le mieux rendu l'état d'esprit parlementaire actuel en opposant à la formule malencontreuse de M. Koht l'affirmation que la Norvège ne pouvait mettre l'Allemagne et les Alliés dans la même balance. Quant au chef du gouvernement, il s'obstinerait dans un entêtement semblable à celui qu'il a opposé jusqu'au dernier moment à l'augmentation des crédits militaires et le mois dernier encore aux déclarations du nouveau ministre de la Guerre. »

en résulteraient pour les autres pays scandinaves et le risque avant tout d'une intervention allemande.

3. Les relations d'entente avec la Suède ne suffisent pas : il convient de créer les moyens d'une action coordonnée et d'une coopération réelle.

4. Conséquences de tout ordre qu'entraîneraient pour la Suède et la Norvège la défaite et l'occupation de la Finlande.

5. La politique à suivre par la Norvège doit être réservée dans toute circonstance de fait. Il peut y avoir des cas où elle n'ait pas à entrer en guerre même si la Suède le faisait. Mais certaines éventualités ne permettent pas de dire que la neutralité doit être en tous les cas la meilleure sauvegarde du pays. Malgré sa faiblesse militaire, la Norvège est en mesure d'apporter un concours appréciable aux deux autres nations et son intérêt n'est pas de les laisser seules ni les laisser adopter en dehors d'elle une nouvelle ligne politique.

Les points 6, 7 et 8 portent sur la question du recrutement des volontaires, sur celle des travailleurs civils et enfin sur les mesures de préparation intérieure.

L'intention du groupe est de faire sur le gouvernement travailliste toute la pression possible pour l'amener à ses vues. Plusieurs de ses membres sont déjà intervenus avec insistance auprès du chef du gouvernement. Au cas où cette tentative échouerait, leur intention serait de passer à l'attaque et de réclamer la constitution, en dehors des partis, d'un gouvernement national dont le chef serait probablement M. Torp, actuellement ministre des Finances.

Éviter une intervention allemande et, pour cette raison même, l'action alliée qui la déclencherait, maintenir le conflit finlandais en dehors de la guerre actuelle et tenter de le régler par les moyens purement scandinaves : telle est en somme, pour le moment, la ligne politique que préconisent les auteurs de l'adresse. Elle ne s'inspire d'aucune antipathie à l'égard des Alliés, tout au contraire, puisque la plupart de ces activistes sont, si je puis dire, moralement et intellectuellement de notre bord et que certains d'entre eux ne cachent pas leur conviction que la Norvège devra finir par se ranger du côté des puissances occidentales. Mais ils estiment que, dans la phase actuelle des événements, l'attitude qu'ils préconisent est celle qui convient le mieux à l'intérêt norvégien et scandinave. Ils ne se placent d'ailleurs dans leur adresse que sous cet angle et s'abstiennent de mettre en ligne de compte les points de vue auxquels à un moment où un autre, les puissances alliées pourront de leur côté être amenées pour leur intérêt propre.

Z Europe, 1918-1940, Norvège, 61

69

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON, À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 214 à 219.
Réservé. Secret.

Washington, 9 février 1940, 1 h. 20.

(*Reçu* : le 9, 9 h. 45)

(...)[1] m'a dit aujourd'hui de la part du Président que ce dernier avait décidé de l'envoyer en Europe comme son représentant personnel, pour se rendre compte de la situation en prenant un rapide contact avec les chefs des gouvernements français, britannique, italien et allemand[2].

Le président Roosevelt me priait de solliciter pour son envoyé spécial une audience de Votre Excellence en sa qualité de président du Conseil.

M. Sumner Welles m'a dit qu'il s'embarquerait le 17 de ce mois sur le paquebot italien *Rex* et débarquerait à Gênes d'où il se rendrait à Rome, puis à Paris où il se passerait probablement les journées des 28 et 29 février. Il gagnerait ensuite Berlin par la Suisse, reviendrait par la même voie pour aller à Londres et reprendrait ensuite le bateau à Gênes non sans avoir fait un nouveau séjour à Paris, soit avant soit après sa visite dans la capitale britannique. La durée totale de son séjour en Europe n'excèderait probablement pas 15 jours[3].

M. Sumner Welles m'a expliqué que le président Roosevelt souhaitait vivement avoir une vue d'ensemble sur les principaux pays européens par un seul et même témoin de confiance. Il a fortement insisté sur le fait qu'il ne serait chargé d'aucune proposition ou suggestion de paix et qu'il s'abstiendrait scrupuleusement de faire le courrier entre les différentes capitales qu'il visiterait. Il serait strictement un informateur et à aucun degré un négociateur[4].

[1] Lacune de déchiffrement. Mention marginale manuscrite : « Sumner Welles ».

[2] Dans la relation qu'il a faite de sa mission, S. Welles situe la décision de Roosevelt de l'envoyer en Europe au début de janvier 1940 ; mais s'explique-t-il, il dut quitter Washington pendant quelque temps, puis tomba malade : « À mon retour, le Président me fit savoir qu'après avoir examiné la question avec grand soin, il lui apparaissait que je devais faire ce voyage sans tarder. » Cf. Sumner Welles, *L'Heure de la décision*, T. I, New York, Brentano's, 1946, pp. 97-98.

[3] L'Italie est incluse dans le programme par Roosevelt, puisque ce pays, bien qu'il ne fût pas belligérant, était un partenaire de l'Axe. En raison de la situation qui existait entre l'Allemagne et l'Union soviétique depuis leur accord du mois d'août précédent, il ne pensait pas qu'une visite à Moscou serait d'une utilité quelconque. » Cf. Sumner Welles, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, p. 98.

[4] Roosevelt tenait à faire comprendre aux Alliés, très méfiants devant une tentative éventuelle de négocier une trêve ou une paix blanche, et à son opinion intérieure, plus isolationniste que jamais, que la mission de Welles était purement d'information. « Son représentant, précise S. Welles, ne ferait ni propositions, ni suggestions. Il chercherait seulement à connaître les vues des quatre gouvernements sur les possibilités actuelles pour la conclusion d'une paix juste et permanente. En ce qui le concernait, il (Roosevelt) ne s'intéressait aucunement à une trêve armée qui ne serait faite qu'à titre temporaire ou à titre d'essai ». Cf. S. Welles, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, p. 98.

J'ai bien entendu assuré mon interlocuteur du plaisir que Votre Excellence et ses principaux collaborateurs auraient à s'entretenir avec un homme d'une information aussi étendue et de sympathie aussi éprouvée pour notre pays. Son amour-propre, qui est développé, y a été sensible.

J'ai d'ailleurs observé que son voyage serait nécessairement très commenté en Europe et pourrait donner à penser que le Président, une fois en possession des informations recueillies par son envoyé, ferait un pas de plus. M. Sumner Welles m'a répondu que le Président ne confirmerait ni ne démentirait une telle intention si elle lui était prêtée, mais il a ajouté, à titre personnel, que la situation lui paraissait offrir très peu de chances pour une action des États-Unis en faveur de la paix.

L'initiative du Président me semble relever de la diplomatie à grand effet où il se complait par tempérament et besoin de prestige. Car, quelle que soit la très réelle (...)[1] de M. Sumner Welles, on ne peut penser qu'une tournée aussi rapide ajoute grand chose aux renseignements très complets fournis par les différentes ambassades américaines, au moins celles de Rome, Londres et Paris. Au cours de notre conversation M. Sumner Welles a principalement souligné les difficultés que le gouvernement américain, n'ayant plus d'ambassadeur à Berlin depuis plus d'un an[2], éprouvait à être renseigné sur la situation en Allemagne. Je lui ai répondu que son voyage aurait le grand avantage de couper court aux démarches de certains hommes d'affaires qui font la navette entre l'Allemagne et les États-Unis en prétendant apporter à Washington les confidences des dirigeants allemands, principalement Göring. Je lui ai cité, en provoquant de sa part un sourire d'approbation, MM. Rieber, de la Cie Texas Oil et Mooney, vice-président de la General Motors, qui représente la tendance pro-allemande dans cette grande entreprise dont le président, M. Sloan, nous est au contraire tout acquis.

Le président Roosevelt est trop favorable aux Alliés pour vouloir servir une offensive de paix allemande et trop bien informé pour ne pas partager le scepticisme de M. Sumner Welles sur la possibilité actuelle d'un règlement qui ne consoliderait pas au bénéfice de l'Allemagne la majeure partie de ses conquêtes.

On doit penser qu'il a voulu, comme il l'a fait à Noël en accréditant auprès du Pape M. Myron Taylor[3], prendre une position de principe et affirmer qu'il reste prêt, sans pouvoir d'ailleurs en préciser le moment ou les conditions, à mettre l'autorité morale des États-Unis au service de la paix. Une telle politique est bien faite pour flatter le sentiment public tout en le rassurant sur le danger qu'il sent croître chaque jour de voir les États-Unis entraînés dans la guerre.

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] L'ambassadeur des États-Unis à Berlin, Hugh Wilson, avait été rappelé à Washington, « pour rapport et consultation », dans les jours suivant la « nuit de cristal » (novembre 1938). Sur le refus américain de nommer un nouvel ambassadeur à Berlin, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 365.

[3] Sur la nomination de Myron C. Taylor auprès du Saint-Siège, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 437, note 1, p. 903.

Le président Roosevelt veut opposer à l'isolationnisme une politique pacifique constructive. Il a d'ailleurs conscience d'être le seul homme d'État américain capable de réaliser de tels desseins et n'a certainement pas perdu l'espoir de le faire proclamer par la très grande majorité des démocrates quand l'heure viendra pour lui de dire s'il accepte ou non de solliciter un troisième mandat.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319ter

70

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 866[1].

Rome, 9 février 1940.

Réservé.

(*Reçu*[2] : le 11, 14 h.)

L'attitude officielle italienne continue à porter ce caractère de partialité en faveur de l'Allemagne et d'hostilité à l'égard de la France et de l'Angleterre qu'il a plu à M. Mussolini de lui imprimer de nouveau depuis trois semaines.

Nous le constatons à peu près dans tous les domaines : en matière de presse, où, chaque jour, le *Popolo d'Italia* nous consacre des réflexions méprisantes ou menaçantes, tandis que des organes qui s'étaient calmés, tels que le *Regime Fascista*, le *Resto del Carlino*, la *Gazzetta del Popolo*, reprennent leur ancienne violence ; en matière de propagande, où nos prudentes et modestes initiatives, jusqu'ici admises, et même facilitées, par le ministère de la Culture populaire, se heurtent maintenant à des portes closes ; en matière économique, où l'Italie refuse les propositions anglaises tout en augmentant, comme en témoigne le nombre croissant de sujets du Reich que l'on rencontre à Rome et dans les grandes villes, ses affaires avec l'Allemagne et ses livraisons à ce pays ; dans le domaine, enfin, des relations personnelles, où nous voyons reparaître chez les fonctionnaires préoccupés de ne pas déplaire au maître, les hésitations d'autrefois et cette gêne réticente qui avait fait place, hier encore, à une sorte d'empressement soulagé.

L'atmosphère actuelle est, ainsi, toute différente de celle que l'on respirait à la fin de l'année précédente, dans la période qui s'est écoulée entre la « relève de la garde » (31 octobre)[3] et les « instructions » aux secrétaires fédéraux du Parti (17 janvier)[4].

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] L'ambassadeur fait référence ici au remaniement ministériel du 31 octobre 1939. Voir *DDF* (1939-44), I, document n°s 308, 316.

[4] Instructions à tonalité belliqueuse du secrétaire général du Parti fasciste, Ettore Muti. Voir documents n°s 38, 39.

J'ai essayé d'indiquer les motifs d'ordre général qui peuvent expliquer d'une manière plausible un revirement si marqué ; la crainte que le sentiment public italien, laissé à lui-même, n'incline trop nettement vers la France et la Grande-Bretagne, la peur de la force du Reich, la foi dans sa supériorité militaire, la conscience de la solidarité des régimes nazi et fasciste et de leurs chefs respectifs, les pressions et les reproches d'Adolf Hitler, le souci d'échapper au grief de trahison, la persistance des rancunes accumulées contre les démocraties, etc.

À toutes ces causes, certainement valables, je me demande, aujourd'hui, s'il n'y a pas lieu d'en ajouter d'autres, d'une nature plus précise.

Tout se passe, en effet, non pas comme si Mussolini s'efforçait, en la ménageant, de se concilier les bonnes grâces de l'Allemagne pour la rendre docile à ses vues, mais, au contraire, comme s'il avait obtenu d'elle des satisfactions auxquelles il attache de l'importance, et en échange desquelles il fournit, à son tour, les gages convenus : l'arrêt du glissement vers les Franco-Britanniques et l'accentuation du concours donné à ses alliés.

Les satisfactions qu'il pouvait attendre du Reich semblent avoir été orientées dans quatre directions principales.

Il souhaitait que, dans le règlement du problème du Haut-Adige, les rétentions allemandes fussent sensiblement abaissées. En fait, il a obtenu que les 16 milliards représentant, d'après les estimations mêmes du fisc italien, la valeur des biens des optants, fussent diminués de moitié, que des facilités de paiement, par compensation avec ses créances sur l'Autriche, lui fussent consenties et que le rapatriement des optants, en dépit du délai prévu, eût lieu immédiatement[1].

Mais ce n'est là, sans doute, qu'un hors d'œuvre. Mussolini redoutait qu'en présence des revers subis par la Russie des Soviets en Finlande, l'Allemagne ne fût tentée d'intervenir et d'aller au secours de Moscou, ce qui n'eût pas manqué d'aggraver le divorce entre l'opinion publique respective des deux partenaires de l'Axe.

Il ne redoutait pas moins que l'Allemagne, désireuse de s'emparer de sources précieuses de ravitaillement en pétrole et en produits alimentaires, ne préparât à bousculer les Balkans et à pénétrer en Roumanie, tandis que l'URSS se jetterait sur la Bessarabie ; auquel cas il se serait trouvé dans la situation la plus embarrassante.

À ce double égard, il semble avoir réussi à conjurer, du moins pour un certain temps, les périls qu'il appréhendait. Le Reich reste spectateur des échecs que le maréchal Mannerheim inflige aux agresseurs de son pays. Il n'a pas troublé l'action italienne pour le maintien de la neutralité et de la paix dans les Balkans. Il paraît même avoir déconseillé aux Russes de poursuivre leurs revendications sur la Bessarabie.

Mais il y a, peut-être, plus encore. La pierre d'achoppement la plus dangereuse pour l'avenir des rapports germano-italiens, c'est l'alliance que Berlin a contractée avec Moscou et qui a, du même coup, privé de

[1] Voir document n° 62.

sa raison d'être, sinon annulé, le pacte anti-Komintern[1], auquel participait le Japon. Empêcher l'Allemagne de se lier plus étroitement avec la Russie, la détacher autant que possible d'une collusion compromettante avec le communisme, que le fascisme persiste à combattre, Mussolini s'y est certainement employé avec toutes les ressources de son énergie et de son habilité.

Or, à en juger par le revirement de son attitude, il semble qu'il ait, sur ce terrain aussi, rencontré une Allemagne disposée à l'entendre. Non pas que celle-ci songe à exécuter une nouvelle volte-face et à désavouer la politique de M. von Ribbentrop. Mais il est possible qu'elle ait donné à croire au *Duce* qu'à la faveur du trouble intérieur provoqué par les revers essuyés en Finlande, elle réussirait, soit à prendre complètement barre sur le gouvernement de Moscou et à le plier à ses volontés, soit à renverser le gouvernement et à le remplacer par une équipe à sa dévotion, qui balaierait les Juifs, les Soviets et le Kominterm et, sous l'égide du Reich, substituerait à la Russie rouge une Russie nouvelle, apte à reconstituer l'alignement Berlin-Moscou-Rome-Tokyo.

Ce n'est là, évidemment, qu'une conjecture. Mais cette conjecture n'est pas dénuée de vraisemblance ; elle rejoint d'une manière frappante les indications que j'ai recueillies dans les télégrammes n°s 105-106[2] et n°s 131-132[3] de M. Brugère, et n°s 263-266 de M. Naggiar[4] ; elle rejoint également les déclarations d'un informateur personnel qui m'affirme avec obstination depuis quelque temps, malgré tout le scepticisme que je lui oppose, qu'avant trois mois, l'Italie aura conclu un accord avec la Russie.

Si Mussolini a confiance dans le succès de pareils plans, s'il se laisse, en outre, impressionner par l'annonce confidentielle d'une prochaine offensive contre l'Angleterre et la France, comportant la mise en œuvre de moyens d'une extraordinaire puissance, et dont on l'aurait averti en secret, on conçoit qu'au risque de mécontenter momentanément une opinion publique qu'il n'est pas en mesure d'éclairer, il tienne à accentuer le caractère germanophile de sa politique.

S'il se trompait, d'ailleurs, si les calculs de l'Allemagne se révélaient vains ou mensongers, comme il aurait soin, de toute façon, de ne quitter qu'à coup sûr la non-belligérance et de ne pas se fermer complètement les

[1] Le pacte anti-Kominterm de novembre 1936 lie à l'origine l'Allemagne et le Japon : il prévoit des consultations sur les mesures de défense en cas d'agression soviétique et l'exécution des mesures en étroite collaboration. L'Italie a adhéré au Pacte le 6 novembre 1937.

[2] Dans le télégramme n°s 105 à 106, en date du 2 février 1940, R. Brugère, ministre de France à Belgrade, rapporte : « Depuis quelques jours, il me revient de divers côtés que les Allemands se répandent en bruits pessimistes sur la situation en Russie et le désordre qui règne à Moscou. Beaucoup de personnes renseignées en concluent qu'il ne faudrait pas exclure l'hypothèse d'une intervention allemande de force à Moscou ». (Papiers 1940, Papiers Rochat, 36, document non reproduit).

[3] Document non retrouvé.

[4] Document non retrouvé.

portes du côté de la France et de la Grande-Bretagne, il doit se dire qu'il lui sera toujours facile de retomber sur ses pieds. La faculté de retournement n'est pas une de celles que l'âge a lésées chez lui.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 21

71

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome, à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 875[1]. *Rome, 9 février 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[2] : le 11, 14 h.)

Les indications et impressions diverses que rapportent mon télégramme n° 824[3] et ma dépêche n° 162[4] (Europe) donnent à penser que l'Italie sent venir le moment de sa « crise » et qu'une certaine fièvre l'agite devant les perspectives que fait entrevoir le printemps, désormais prochain.

La nation italienne est, du haut en bas, depuis M. Mussolini jusqu'au dernier cerveau capable de réflexion politique, unanime à penser que la situation actuelle ne peut plus durer, que la funambulie devient, à la longue, plus nuisible qu'utile, et qu'au surplus, des événements se produiront au printemps, qui se chargeront d'obliger l'Italie au choix devant lequel elle hésite depuis cinq mois. Sans doute est-ce à l'idée de cette décision que les remous s'accentuent, au sein des milieux dirigeants ? Au fur et à mesure que s'approche le moment que l'on juge devoir être celui de la crise, certaines préoccupations, depuis longtemps répandues dans l'opinion publique, s'étendent vers le haut et gagnent les sphères politiques. Une certaine fermentation se manifeste à l'échelon des plus hautes personnalités fascistes et il semble que M. Mussolini ne domine plus d'aussi haut, et aussi nettement que par le passé, certains de ceux qui se trouvent immédiatement au-dessous de lui.

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Télégramme en date du 7 février 1940. Ce document relate un entretien à Tripoli de Libye entre le lieutenant Lefèvre, adjoint à notre attaché de l'Air, et le maréchal Balbo, le 2 février : « Il en ressort que les sentiments du gouverneur de Libye [...] demeurent orientés vers nous. Il en ressort aussi qu'à cet égard, il se trouve avec M. Mussolini dans une opposition, dont il ne fait pas mystère [...]. Au cours de la conversation, le Maréchal a assuré son interlocuteur que nous n'avions pas lieu de craindre que l'Italie, au printemps prochain, n'abandonnât sa politique de non-belligérance. [...] Il n'aurait pas caché, d'ailleurs, qu'il se heurtait dans ses rapports avec M. Mussolini à de grosses difficultés. Mais, selon lui, le *Duce*, très impressionné par la force allemande et la crainte que lui inspire cette force, ne pourrait, à lui seul, prendre la décision de ranger son pays aux côtés du Reich. M. Mussolini serait toujours le chef incontesté ; mais il ne serait plus le maître absolu de la situation. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 21, document non reproduit).

[4] Document non retrouvé.

Probablement, plusieurs d'entre eux estiment-ils que les directives du maître, telles qu'elles se traduisent dans l'attitude de la presse, et en particulier la volonté évidente du *Duce* de maintenir intacte la façade de l'amitié italo-allemande, gardent une rigidité dangereuse, et qu'elles risquent de rendre singulièrement malaisées à l'Italie les évolutions que la situation générale et le développement du conflit européen pourraient lui commander quelque jour prochain. Les propos rassurants du maréchal Balbo (voir mon télégramme n° 824[1]) contrastent assurément avec les attaques injurieuses dont nous abreuvent chaque jour les journaux, dans un esprit d'hostilité et de mauvaise humeur où certains des organes les plus officieux ne sont pas les moins ardents. Le gouverneur général de la Libye n'est, d'ailleurs, pas seul à contredire ces apparences inquiétantes. Avant-hier encore, le comte Grandi s'attachait à persuader sir Wilfred Greene, le négociateur anglais en matière économique, sur un ton où celui-ci croyait deviner la sincérité, que les affaires de l'Angleterre et de la France allaient, en Italie, beaucoup mieux que ne pouvait le donner à penser la partialité des journaux. On admettra difficilement que ces hommes, et d'autres encore qui parlent dans le même sens, puissent se rencontrer aussi exactement dans l'intention d'endormir leurs interlocuteurs, et s'exercer, les uns et les autres, avec un art et un succès égal, au jeu de la tromperie.

On demeure donc perplexe.

En réalité, la crainte de l'Allemagne continue de dominer. Tout le monde dans la Péninsule est d'accord pour que l'Italie règle sa conduite sur les oscillations que les événements militaires, attendus pour le printemps, pourront imprimer à la balance des forces et des succès entre les belligérants. Mais dans cette attitude d'expectative, où les sympathies ne jouent, d'ailleurs, pas en proportion égale dans l'une et l'autre directions, le personnel dirigeant du Parti tend, dans son ensemble, à adopter une position plus centrale, plus « intermédiaire » que celle de M. Mussolini.

Peut-on parler de crise du régime, sur le plan de la politique étrangère ? Pas encore, ou du moins, l'on ne peut parler que d'une crise latente, qui n'éclatera sans doute pas, tant qu'il ne s'agira pour l'Italie que d'attendre l'arme au pied en fortifiant son appareil militaire, jusqu'au moment où la guerre, en prenant plus nettement tournure, lui permettra de sortir de l'indécision. On ne se représente pas, d'ici là, M. Mussolini renversé par une conjuration de quelques-uns de ses lieutenants. Mais l'influence de certains hommes importants du régime semble se dégager avec plus d'indépendance devant l'imminence des décisions à prendre. Il n'est pas indifférent de noter un tel fait si l'on considère qu'à l'heure actuelle, M. Mussolini est, parmi les dirigeants du fascisme, celui que les souvenirs de la grande politique de l'axe Rome-Berlin continuent de tenir le plus éloigné de nous.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 21

[1] Voir note 3 page précédente.

72

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 259 à 267. *Ankara, 10 février 1940, 1 h. 23.*
Réservé. Très confidentiel.
(*Reçu* : le 10, 6 h. 35)

Ayant passé une journée à Istanbul pour y prendre contact avec M. Naggiar, je n'ai pu voir que ce matin M. Saradjoglu rentré hier de Belgrade.

Le Ministre est revenu extrêmement satisfait à la fois des résultats de la conférence[1] et du rôle directeur qu'il y a joué. L'accueil qui lui a été fait, le succès personnel qu'il a remporté ne l'ont pas laissé insensible, et il constate avec une légitime fierté que la politique de rapprochement avec la France et l'Angleterre, dont il a été dès le premier jour un partisan convaincu, aboutit à rendre à la Turquie un rôle directeur dans la politique balkanique ; il ajoute avec modestie que son action personnelle

[1] Sur la conférence de Belgrade des pays de l'Entente qui s'est tenue du 2 au 5 février, voir documents n°s 60, 64, 67. On peut trouver le texte du communiqué officiel de la conférence dans Z Europe, 1918-1940, Balkans, 20, avec pour seule mention de date « février 1940 » (en fait 4 février 1940) (document non reproduit). Il constate « à l'unanimité » : « 1) l'intérêt commun des quatre États au maintien de la paix et de la sécurité dans le sud-est de l'Europe ; 2) leur ferme décision de poursuivre leur politique résolument pacifique en maintenant respectivement leur position par rapport au conflit actuel afin de préserver des épreuves de la guerre cette partie de l'Europe ; 3) leur volonté de rester unis au sein d'une Entente qui ne poursuit que ses propres fins et qui n'est dirigée contre personne et de veiller, en commun, à la sauvegarde des droits de chacun d'entre eux, à l'indépendance et à l'intégrité du territoire national ; 4) le désir sincère d'entretenir et de développer des rapports amicaux avec les États voisins dans un esprit conciliant de compréhension mutuelle et de collaboration pacifique ; 5) la nécessité de resserrer et de perfectionner les liens économiques et les communications entre les États balkaniques, en organisant tout spécialement les échanges commerciaux à l'intérieur de l'Entente ; 6) la prolongation du Pacte balkanique pour une nouvelle période statutaire de sept ans, à partir du 9 février 1941 ; la décision des quatre ministres des Affaires étrangères de garder entre eux un contact étroit jusqu'à la prochaine session ordinaire du Conseil permanent qui aura lieu à Athènes, au mois de février 1941. » Dans l'analyse satisfaite qu'il fait de ce communiqué, R. Brugère, l'ambassadeur de France à Belgrade, souligne que « s'il comporte une part d'inattendu », « c'est dans un sens nettement favorable à nos intérêts » : « Quatre pays amis de la France sortent des échanges de vues, auxquels il a été procédé ici, plus unis qu'ils n'ont jamais été ; la manœuvre qui aurait consisté à éliminer la Turquie des Balkans ou tout au moins à en saper l'influence a été déjouée. L'Italie ne s'est pas assurée dans le groupe la position de garante qu'elle avait cherchée à un moment donné à s'octroyer. En lieu et place d'un élargissement qui probablement eût été un élément de confusion plutôt que de force, nous avons à enregistrer un « resserrement » de l'Entente balkanique. Pour ce qui est du communiqué même, il y a lieu de noter que le mot de « neutralité » a été évité et remplacé, conformément aux vues turques de non-belligérance par l'expression : maintien de la paix, de l'ordre, de la sécurité dans le sud-est de l'Europe. » M. Brugère souligne aussi « l'heureuse évolution » dans le sens de la solidarité et de la collaboration et sa conviction que « les pourparlers avec la Hongrie et la Bulgarie seront poursuivis », la Yougoslavie étant plus spécialement chargée de l'amélioration des rapports avec Budapest, et la Turquie avec Sofia. (cf. télégramme n°s 126 à 130 de Belgrade en date du 5 février 1940, in Papiers 1940, Papiers Rochat, vol. 11, non reproduit).

a essentiellement consisté à faire connaître à ses collègues les résultats de ses conversations de Sofia et à leur mettre sous les yeux le bilan des avantages que l'alliance franco-anglaise vaut à son pays.

Sans revenir sur les points que M. Brugère a déjà traités dans celles de ses communications dont j'ai eu connaissance, le long récit que m'a fait le ministre de la suite de ses entretiens me permet de préciser quelques points importants.

A. En ce qui concerne *la Bulgarie*[1], la conversation que M. Saradjoglu a eue en cours de route avec le président du Conseil bulgare a dégagé les conclusions suivantes :

1. Maintien sans réserve des déclarations déjà faites à Numan Menemendjoglu lors de son passage à Sofia (mon télégramme n° 84 à 88[2]).

2. Limitation à la Dobroudja méridionale des revendications bulgares.

M. Kiosseivanov n'a parlé ni de l'accès de la mer Égée ni de rectification de frontières vers Tsaribrod.

En ce qui concerne la Dobroudja même, il a limité ses demandes à la récupération d'un territoire peuplé de 200 000 Bulgares environ ;

3. M. Kiosseivanov a confirmé la déclaration déjà faite à un émissaire officieux de Bucarest, que la Bulgarie n'attaquera pas la Roumanie si celle-ci est aux prises avec les Soviets.

4. Ajournement, jusqu'à la paix générale s'il le faut, des revendications bulgares.

Jusque là, les propos de M. Kiosseivanov ne faisaient en somme que réitérer des déclarations antérieures, avec cette nuance importante toutefois que M. Saradjoglu était expressément autorisé à en faire état auprès de ses collègues balkaniques. Mais, à deux questions précises, le président du Conseil bulgare a fait des réponses qui ont paru à M. Saradjoglu avoir le plus grand intérêt.

5. À la question de savoir si, au cas où les troupes yougoslaves et roumaines, battant en retraite devant un adversaire venant du nord, se présenteraient aux frontières bulgares, le gouvernement de Sofia les accueillerait et les laisserait se replier librement ou s'il les désarmerait, M. Kiosseivanov a répondu sans hésiter que, non seulement il ne les désarmerait pas, mais que l'armée bulgare protégerait leur retraite.

6. Encouragé par cette réponse, M. Saradjoglu a demandé si, l'ennemi se rapprochant de sa frontière, l'état-major bulgare serait autorisé à se mettre en contact avec l'état-major turc. La réponse a été nettement affirmative : la prise de contact serait immédiate …

[1] Souligné dans le texte.

[2] Voir document n° 35.

Les assurances que le ministre turc a pu ainsi apporter à Belgrade ont naturellement beaucoup facilité sa tâche. M. Et[…]vco[1] a déclaré que la Roumanie était prête à donner satisfaction à la revendication bulgare, sa réserve ne portant que sur le choix du moment de manière à ne pas encourager des exigences russes et hongroises qui, les premières surtout, ne sauraient être accueillies.

Comme l'a indiqué mon télégramme n° 236-38[2], M. Saradjoglu, à son deuxième arrêt à Sofia, a pu faire part à M. Kiosseivanov de ces assurances, qu'il se trouve désormais […][3]. Il entend s'employer maintenant à faciliter entre la Bulgarie et la Roumanie une conversation directe, comme M. Ristelhueber l'a déjà signalé (télégramme n° 58 communiqué sous les n°s 279-280[4]) ; il n'est pas exclu qu'il offre ses bons offices pour ménager entre les hommes d'État des deux pays une rencontre qui pourrait avoir lieu en territoire turc.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 11

73

M. Massigli, Ambassadeur de France à Ankara,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 268 à 275. *Ankara, 10 février 1940, 14 h. 40.*
Réservé.

(*Reçu* : le 10, 18 h. 31)

Suite à mon télégramme n°s 259 à 267[5].

B. *Contacts entre États-Majors balkaniques*[6].

J'ai signalé au Département comment le Général[7] et moi-même avons insisté auprès du ministre des Affaires étrangères sur la nécessité de provoquer une reprise de contact entre les quatre états-majors balkaniques.

[1] Lacune de déchiffrement. Sans doute « Gafenco ».

[2] Télégramme n°s 236 à 238 d'Ankara en date du 5 février 1940. R. Massigli signale la satisfaction turque des informations transmises par M. Saradjoglu et corroborées par celles de R. Brugère selon lesquelles « les manœuvres pour amener la Yougoslavie et la Roumanie à se détacher de la Turquie ont totalement échoué » et « le sentiment de la solidarité balkanique s'est affirmé et, qu'au lieu de s'appuyer sur une puissance étrangère aux Balkans, c'est vers le Sud, c'est-à-dire sur la Turquie que la communauté balkanique semble chercher son point d'appui. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 11, document non reproduit).

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Télégramme n°s 58 à 59 de Sofia en date du 6 février 1940. R. Ristelhueber informe des confidences de C. Saradjoglu qui « s'étant fait à Belgrade l'avocat de la Bulgarie auprès des Roumains », « avait été heureux de rencontrer beaucoup de compréhension. La légitimité des revendications bulgares avait été admise en principe. La difficulté était […] de donner quelque satisfaction sans risquer de déclencher les appétits hongrois. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 11, document non reproduit).

[5] Voir document n° 72.

[6] Souligné dans le texte.

[7] Weygand.

Dans le train entre Nisch et Belgrade, M. Saradjoglu s'est entendu avec M. Metaxas pour que la proposition fût faite par le président du Conseil grec. Elle a rencontré d'autant moins d'opposition que le bilan de l'assistance apportée à la Turquie par la France et l'Angleterre avait produit sur les membres de la conférence une plus forte impression (télégramme de Belgrade n° 101 à 104[1]).

M. T[sintsar] Markovitch a toutefois insisté pour que la reprise des contacts fût gardée secrète vis-à-vis des (...)[2] Angleterre. M. Saradjoglu a refusé, la Turquie ayant le devoir de mettre ses alliés au courant.

Le ministre yougoslave l'a finalement admis, mais il a insisté pour que, à tout le moins, la substance des entretiens ne nous fût pas communiquée. On n'a pas voulu du côté turc compromettre par une attitude trop rigide le résultat obtenu. Aussi bien a-t-il paru que, du moment où sera étudié l'établissement d'un plan de défense des Balkans, l'état-major turc ne pourra pas faire abstraction du concours à atteindre des forces françaises et britanniques ; d'une manière ou d'une autre, les états-majors de Beyrouth et du Caire devront donc être associés à la conversation.

La conférence des états-majors aura lieu à Athènes (Ankara a été jugée trop compromettante par les Yougoslaves et le choix de Salonique a semblé devoir évoquer trop directement l'hypothèse à étudier par suite). Je crois devoir souligner le caractère rigoureusement secret de cet ensemble d'informations.

C. Me parlant de ses collègues, M. Saradjoglu m'a dit avoir été très satisfait de l'attitude du président du Conseil grec qui n'a pas cessé de prêcher l'entente, l'union et l'organisation de la défense commune ; il se loue aussi dans l'ensemble de M. Gafenco ; il est beaucoup plus réservé sur le compte de M. T[sintsar]-Markovitch, mais celui-ci joue le rôle d'un écran face à l'Allemagne et il ne faut point exagérer son importance. Par contre, M. Tsvetkovitch lui a fait une très bonne impression. Quant au Prince-Régent, le ministre a été heureux de constater la parfaite concordance de ses vues avec celles de M. Ismet Inönü et c'est pour lui l'essentiel. Enfin il s'est félicité d'avoir pu s'entretenir avec M. Brugère ; il a seulement regretté que les exigences d'un programme très chargé ne lui aient pas laissé de loisirs pour des contacts plus fréquents.

En bref, M. Saradjoglu a trouvé à Belgrade de nouvelles raisons pour fortifier son optimisme. Il constate que l'on ne paraît pas très satisfait à Berlin des résultats de la conférence ; quant à la presse italienne, selon sa propre expression, elle met en pratique le vieux dicton turc : « Si tu ne peux pas trancher le poignet de ton ennemi, embrasse-le »[3]. Il ne dit pas que la guerre s'éloigne définitivement des Balkans, car un retournement de la situation peut se produire du fait de l'Allemagne d'un jour à l'autre ; mais il considère, non sans raison me semble-t-il, qu'un progrès décisif a été réalisé dans l'organisation de la défense balkanique et que la Turquie,

[1] Voir document n° 60.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Sur l'analyse italienne de la conférence de Belgrade, voir document n° 67.

fortifiée par l'alliance franco-anglaise, va être au centre de cette organisation. Est-ce aller trop loin que d'espérer que les autres États balkaniques, encouragés par la conscience qu'ils auront prise de leur solidarité effective, trouveront dans ce sentiment la force de résister aux exigences que l'Allemagne va sans doute multiplier dans le domaine économique ? À l'issue d'une conversation qui avait duré plus d'une heure, je n'ai pas voulu aborder la question avec M. Saradjoglu ; je la reprendrai à la première occasion.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 11

74

M. Daladier, Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères,
à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. n°s 341 à 346. *Paris, 10 février 1940, 21 h. 30.*
Très urgent.

Notre programme de ravitaillement en pétrole avait été axé à l'origine, comme vous le savez, surtout sur des provenances d'outre-Atlantique, l'hypothèse politique d'abord envisagée étant celle d'une Méditerranée fermée.

Par la suite, l'hypothèse dont il s'agit ne s'est pas trouvée confirmée et aujourd'hui la situation est la suivante :

Les Alliés se fournissent à concurrence de 4 millions de tonnes en Irak. Sur ce total, la part de la France n'est pas inférieure à trois millions et demi de tonnes.

La totalité du pétrole de cette provenance est payée en monnaies alliées, c'est-à-dire en francs et en livres sterling.

La France doit trouver ailleurs un supplément de trois millions de tonnes. Elle se les procure par l'entremise des trusts et doit les payer en dollars.

Il est inutile de souligner l'intérêt qu'il y a, si nous ne voulons pas voir s'épuiser rapidement le stock d'or et de devises fortes dont dispose la France, à ralentir, s'il n'est pas possible de les abolir entièrement, nos pertes d'or.

Pour illustrer cette vérité, il suffit de rappeler que, pour une année de guerre, on peut évaluer à 92 milliards les importations de l'étranger, alors que, dans les conditions actuelles, les exportations vers l'étranger paraissent ne pouvoir que difficilement se maintenir autour de 12 milliards.

Il n'y a pas là qu'un intérêt français, mais un intérêt franco-anglais dont l'existence a été reconnue et consacrée dans l'accord financier du 10 décembre[1].

[1] Sir John Simon, chancelier de l'Échiquier, s'est rendu à Paris le 4 décembre 1939, à l'invitation de Paul Reynaud, afin de négocier un accord de solidarité monétaire entre la France et la

Ce n'est pas seulement sous cet angle qu'apparaît la nécessité d'orienter de plus en plus, en prenant des mesures en conséquence, nos achats de pétrole vers l'Irak.

Au fur et à mesure que nous avancerons dans la guerre, le problème des transports par mer se présentera avec des difficultés accrues. Les pertes de tonnage sont inévitables et il doit y avoir une course incessante entre ces pertes et l'activité des constructions navales.

Or, la rotation des bateaux sur l'Irak serait sensiblement de moitié moins longue que la rotation vers l'Amérique. C'est dire qu'en nous fournissant presque exclusivement en Irak, nous réaliserions une économie considérable de bateaux.

Ces considérations de caractère impérieux doivent nous conduire à prendre sans délai une mesure pratique, celle du doublement du pipeline de l'Irak. D'après des estimations raisonnables, il faudrait environ 9 mois pour doubler la partie sud, 15 mois pour la partie nord, donc un délai maximum de 15 mois pour rendre utilisable la nouvelle conduite. Ce délai n'apparaît pas déraisonnable eu égard aux perspectives de la durée de la guerre.

Le problème, tel que je viens de vous l'exposer, a été évoqué à une récente réunion du Comité exécutif du pétrole par son président, M. Pineau. Le Comité l'a soumis pour avis au conseil de l'IPC.

Le conseil de l'IPC se réunira le 15 de ce mois et le président de la compagnie française des Pétroles a reçu du gouvernement français les instructions les plus fermes pour faire aboutir le projet. Il importe que le Département compétent à Londres donne les mêmes instructions au représentant des intérêts anglais dans l'IPC.

Trop d'intérêts privés sont en jeu, qui doivent s'effacer devant la nécessité d'aboutir au résultat recherché par les puissances alliées, pour que le projet ne rencontre des résistances.

En conséquence, je vous prie d'exposer en haut lieu le problème dont il s'agit, de marquer très nettement et très fermement la position du gouvernement français avec les raisons qui nous l'ont fait prendre.

Il importe que votre intervention, effectuée sans aucun délai, puisse avoir son influence et une influence décisive sur les délibérations projetées pour le 15 de ce mois.

Y Internationale, 1918-1940, 199

Grande-Bretagne pour la durée de la guerre. Signé le 10 décembre 1939, celui-ci prévoit notamment de ne pas modifier les taux de change officiels existant entre le franc et la livre sterling, et d'organiser des rencontres régulières pour examiner la situation des deux pays en ce qui concerne leurs ressources en or et en change ; il fixe également la proportion dans laquelle certaines charges communes, dans le cadre du conflit, seront réparties entre les deux pays. Cf. texte du communiqué officiel in Papiers 1940, Bureau d'études Chauvel, 102, documents n°s 84 à 87 non reproduits.

75

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON, À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 235 à 237. *Washington, 10 février 1940, 10 h. 15.*

Réservé. Spécial. Très secret.

(*Reçu* : le 11, 7 h. 15)

M. Bullitt, avec qui je viens d'avoir un long et confiant entretien, m'a demandé de faire savoir à Votre Excellence qu'il avait appris la mission de M. Sumner Welles[1] hier en descendant d'avion et que, s'il avait été prévenu, il s'y serait opposé.

Il attribue la responsabilité principale de cette initiative à M. Sumner Welles lui-même désireux de jouer les premiers rôles avant que le poste de Secrétaire d'État ne devienne vacant, soit à la suite des élections soit même avant cette date au cas où M. Cordell Hull serait le candidat du parti à la Présidence[2]. Quant au Président, actuellement très fatigué, comme il lui advient toujours à la veille du repos trimestriel que sa santé l'oblige à prendre, il se serait rendu à des considérations de politique intérieure sans prendre garde à l'équivoque qui risque d'affecter sa politique extérieure pendant les prochaines semaines.

L'explication me paraît vraisemblable, bien que lorsque le Président commet une imprudence, ses collaborateurs intimes cherchent à le couvrir en s'accusant les uns les autres.

En tout cas le président Roosevelt, que M. Bullitt avait vu hier soir, l'avait chargé de me dire qu'il ne se prêterait jamais à recommander une paix de compromis avec les dictatures.

Quant à la conversation avec les Neutres sur les problèmes d'après-guerre, il s'agirait d'après M. Bullitt, d'un plan très général conçu par M. Cordell Hull et que celui-ci, ne voulant pas rester à l'arrière-plan, se résignerait à présenter sous le faux jour créé par la mission Sumner Welles. Aucun contact n'avait été encore pris avec les gouvernements étrangers, mais le Département d'État travaillait activement aujourd'hui à une circulaire qui serait envoyée dans les premiers jours de la semaine prochaine. Le projet primitif contenait peu de substance mais une fois engagé dans cette voie, le Département d'État serait amené à la suivre pendant quelque temps même si les circonstances s'y prêtaient mal. Tel avait été le cas pour la malencontreuse déclaration de Panama[3].

[1] Voir le document n° 69. Le Sous-Secrétaire d'État américain compte embarquer pour l'Europe le 17 février suivant.

[2] S. Welles, dans ses mémoires, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, présente l'initiative comme venant entièrement du président Roosevelt. Voir document n° 69, note 1, p. 149.

[3] Cette déclaration est l'œuvre de la Conférence panaméricaine (29 septembe-3 octobre 1939). À son propos, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 258, en particulier note 1, p. 464.

J'ajoute que les milieux politiques de Washington habitués au caractère spectaculaire de la politique présidentielle, continuent à juger ces dernières manifestations avec sang-froid et quelque scepticisme. L'opinion de New York, guidée par les éditoriaux très mesurés des grands journaux, paraît également s'être ressaisie et les commentaires officieux reçus de Paris et de Londres ont d'ailleurs très heureusement contribué à mettre les choses au point.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319ter

76

M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 284[1]. *Bucarest, 11 février 1940.*

(*Reçu*[2] : le 14, 17 h. 15)

Dans la récente conversation que j'avais avec lui, le Président du Conseil a appelé à nouveau mon attention sur la question des livraisons de pétrole roumain au Reich. « Au cours des mois de décembre et de janvier, l'Allemagne, m'a dit M. Tataresco, n'a reçu de nous que 100 000 tonnes de produits pétroliers, alors que l'Angleterre en recevait 255 000 tonnes et la France 106 000 tonnes. Les Alliés ont donc acheté, dans ces deux mois, presque quatre fois plus de pétrole à la Roumanie que le Reich ».

La remarque du Président du Conseil confirme les renseignements que j'ai déjà communiqués au département du Blocus.

Les exportations de pétrole vers le Reich, qui avaient atteint la moyenne de 120 000 tonnes pendant les 8 premiers mois de 1939, sont tombées à la moyenne de 69 000 tonnes pour les 5 premiers mois de guerre. Il est vrai que le gel du Danube a considérablement ralenti les expéditions en janvier (elles sont tombées à 31 000 tonnes), mais même pour les 4 premiers mois de guerre, la moyenne n'était que de 78 000 tonnes, chiffre inférieur à celui de 1938 (83 000 tonnes).

En ce qui concerne la répartition, par sociétés, des ventes à l'Allemagne, j'ai fait savoir au ministère du Blocus que dès le début des hostilités, j'étais intervenu, ainsi que mon collègue britannique, auprès des firmes à capitaux français et anglais pour qu'elles missent fin aussi rapidement que possible à leurs fournitures au Reich. La plupart d'entre elles devaient exécuter des contrats anciens sous peine de dommages et intérêts considérables. Elles se sont d'ailleurs ingéniées à entraver cette exécution de

[1] En clair.
[2] Par courrier.

toutes les façons pour la ralentir le plus possible. Elles n'ont d'autre part conclu aucun nouvel engagement.

La Colombia qui, du 1er janvier au 31 août 1939, n'avait livré que la quantité infime de 2 000 tonnes à l'Allemagne, ne lui a pas expédié depuis le début des hostilités une goutte de pétrole. La Steaua Romana a cessé entièrement ses ventes au Reich depuis le 1er novembre 1939.

La Concordia et l'Astra Romana ont ralenti puis arrêté leurs ventes depuis le 1er janvier. Unirea avait fait de même depuis le début d'octobre.

De son côté, la Romana Americana (filiale de la Standard Oil, sous contrôle américain, mais en étroit contact avec M. Berthoud, délégué anglais pour les questions de pétrole) s'est conformée aux intentions qu'elle avait exprimées aux services alliés (ma dépêche n° 94 du 4 décembre sous le timbre du Blocus[1]), en ne fournissant au Reich qu'une moyenne de 7 500 tonnes par mois depuis le 1er septembre.

Or, les six sociétés précitées ont produit en 1939 4 850 000 tonnes (sur un total de 6 250 000 tonnes pour toute la Roumanie), soit plus des trois quarts de la production roumaine de pétrole brut. Même si l'on fait abstraction de la Romano-Americana, les cinq grandes entreprises sous contrôle allié disposent des deux-tiers (exactement 4 068 000 tonnes en 1939) des ressources roumaines.

Il est vrai que certaines entreprises purement roumaines, telles que le Crédit minier, n'ont pas réduit leurs ventes, mais, par une politique commerciale appropriée, nous pourrions les détourner d'exporter vers le Reich. Par contre, plusieurs exportateurs non producteurs comme Rafinajul ou Sanielevici, qui avaient expédié des quantités importantes avant la guerre, ont, en liaison avec cette ambassade, progressivement ralenti leurs ventes depuis lors. Rafinajul, dont l'exportation mensuelle était de 20 000 tonnes avant le 1er septembre 1939, a quasiment stoppé ses expéditions vers le Reich en janvier.

De la sorte, l'Allemagne, n'a pu, depuis cinq mois, importer que 350 000 tonnes de pétrole (dont 120 000 tonnes d'essence) de Roumanie. Pour mesurer l'ampleur de son échec dans ce domaine, il suffit de rappeler que par l'accord du 21 décembre dernier, elle s'est fait attribuer un contingent *mensuel*[2] de 130 000 tonnes.

Mais ces résultats, pour satisfaisants qu'ils soient, ne doivent pas nous amener à considérer l'avenir avec un trop facile optimisme. Dès maintenant, les Allemands s'acharnent à acquérir ou louer à n'importe quel prix toutes les petites sociétés ou les installations en liquidation. Ils font un effort gigantesque pour développer le transport du pétrole par voie ferrée. Dans quelques semaines, la navigation sur le Danube pourra être reprise très activement. D'autre part, en dépit de ses tendances actuelles, nettement favorables à la liberté pour les sociétés à capitaux alliés, de vendre ailleurs qu'en Allemagne, le commissariat du Pétrole récemment

[1] Document non retrouvé.

[2] Souligné dans le texte.

créé pourrait éventuellement se servir des pouvoirs dont il est investi pour contraindre ces entreprises à exporter leur production vers le Reich. Dès la fin de l'hiver, il faut s'attendre à ce que celui-ci exerce sur la Roumanie une pression politique ou même militaire en vue de s'assurer la libre et entière disposition de la plus grande partie des pétroles roumains.

Dans ce cas, les moyens que nous avons mis en œuvre jusqu'ici pour contrarier l'approvisionnement du Reich[1] perdraient toute leur utilité si le gouvernement roumain ne sentait pas que les Alliés sont en mesure de l'aider efficacement dans sa résistance aux exigences hitlériennes.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 8

77

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 284[2]. *Ankara, 12 février 1940.*

Réservé. Spécial.

(*Reçu*[3] : le 16, 19 h.)

J'ai pris connaissance, avec le grand intérêt que j'attache toujours à ses communications, du télégramme de notre ambassadeur à Rome n° 482[4].

Ma propre correspondance devant, selon moi, se borner à renseigner le Département et à mettre entre les mains du gouvernement des éléments d'appréciation et de décision, je désire, en ce qui me concerne, m'abstenir de donner un caractère personnel aux remarques que ce télégramme peut appeler de ma part ; je n'en relèverai donc pas certains passages.

En revanche, et parce qu'il importe de ne pas laisser se créer des malentendus sur des sujets aussi graves, je dois marquer que sur divers points mon collègue me prête des opinions que mon télégramme du 14 janvier[5]

[1] Parmi ces moyens, les Alliés ont aussi envisagé la destruction des puits de pétrole, avec des contreparties financières et une aide technique, en accord avec les autorités roumaines. Ces dernières ont cependant fait valoir que cette mesure ne pourrait s'appliquer que si la France et la Grande-Bretagne intervenaient pour porter secours à la Roumanie, y compris en cas d'attaque par l'URSS. « Si, au contraire, dans l'hypothèse d'une attaque russe, les gouvernements de Paris et de Londres estimaient que la garantie du 13 avril [1939] ne jouait pas, le gouvernement de Bucarest compte se réserver la libre disposition de son pétrole ; M. Gafenco a même laissé entendre que la Roumanie conserverait ainsi un élément qui lui permettrait éventuellement d'amorcer avec l'Allemagne une négociation qui, dans l'esprit du ministre des Affaires étrangères, constituerait peut-être la dernière chance qu'aurait ce pays d'échapper à l'invasion soviétique. » (Cf. T. n° 1396 de Bucarest en date du 13 novembre 1939, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 11, document non reproduit, ainsi que les télégrammes n° 1392 du même jour et 1409, 1412 du 15 novembre, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 59, non reproduits).

[2] En clair.

[3] Par courrier.

[4] Voir document n° 42.

[5] Voir document n° 30.

ne l'autorisait nullement à m'attribuer. En particulier, on ne saurait y trouver la recommandation d'un débarquement préventif à Salonique ; c'est une hypothèse qu'il n'y a plus à envisager, puisque sur ce point les gouvernements alliés ont arrêté leur politique. J'ai constaté, ce qui est bien différent, que l'attitude prise par l'Italie et la nécessité de ménager Rome nous gênaient dans la mise au point des préparatifs d'une action qui s'imposera peut-être un jour ; j'ai rapporté des opinions du ministre turc des Affaires étrangères qu'il était mon devoir de signaler ; j'ai également constaté – parce que je devais le faire – que l'opinion prévaut ici que le jeu italien est concerté avec l'Allemagne et j'ai ajouté – parce que cette remarque se dégage avec force des faits que l'on discerne ici – que, « si telle était la réalité, le concert germano-italien ne prendrait pas pendant les mois d'hiver une autre forme dans ce secteur ». Rien de plus.

Il est vrai que mon télégramme ne témoigne pas de beaucoup de confiance dans les desseins de la politique italienne ; mais c'est M. François-Poncet lui-même qui souligne que l'Italie a une politique double et même triple et qu'elle a plusieurs fers au feu ….

Au surplus, je n'entends pas prolonger un débat rétrospectif. Les choses vont vite en ce moment et, plus que les impressions personnelles, ce sont les faits qui importent. À mes yeux, le fait dominant et heureux de ce dernier mois, c'est que, en dépit des manœuvres dirigées contre elle, la solidarité balkanique s'est affermie à Belgrade[1] et que nous pouvons en attendre des résultats favorables pour la mise au point des mesures préliminaires en l'absence desquelles nous serions pris de court si l'Allemagne changeait de tactique. Je m'en félicite d'autant plus qu'à ces mesures mêmes – les seules qui puissent être envisagées – M. François-Poncet déclare n'avoir rien à objecter, et que la satisfaction qui s'est manifestée en Italie (télégramme de Rome n° 763 communiqué sous le n° 271[2]) à l'idée qu'il ne sortirait pas de la conférence de Belgrade une alliance militaire des quatre États balkaniques n'est pas faite pour endormir notre vigilance.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 8

[1] Allusion à la dernière Conférence balkanique qui s'est tenue à Belgrade du 2 au 4 février 1940. Voir documents n°s 60, 64, 67.

[2] Télégramme en date du 4 février d'A. François-Poncet au Département : « On paraît […] satisfait dans les milieux politiques que les États participants (à la conférence balkanique de Belgrade) aient renoncé à tout projet de création d'un bloc, qu'ils n'aient pas parlé de contracter des engagements mutuels d'assistance ou une alliance militaire dont on avait grand peur à Rome. On aurait constaté sans déplaisir que l'Allemagne aurait plutôt perdu du terrain auprès des membres de l'Entente et apprécié la décision prise par eux de ne pas augmenter leurs livraisons aux belligérants au-delà des quantités actuelles. On craignait vivement l'action à Belgrade de la Turquie. On estimerait que cette dernière, à l'égard de laquelle il subsiste, cependant, une profonde méfiance, s'est montrée assez prudente et sage. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 11, document non publié).

78

M. COCHE, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À BELGRADE,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 152[1].
Réservé.

Belgrade, 14 février 1940.

(*Reçu*[2] : le 17, 13 h.)

Le ministre-adjoint des Affaires étrangères m'a donné aujourd'hui les quelques précisions ci-dessous concernant la conférence de l'Entente balkanique, et, plus généralement, le dernier état des rapports entre pays balkaniques et danubiens :

1. *Rapports entre la Hongrie, d'une part, la Roumanie et la Yougoslavie de l'autre.*

M. Smilianitch s'étonne de la mauvaise humeur marquée à Budapest en ce qui concerne les résultats de la réunion de Belgrade[3], alors que non seulement aucune décision défavorable à la Hongrie n'y a été prise mais qu'au contraire, on y a nettement exprimé le désir de voir s'améliorer les rapports entre ce pays et la Roumanie.

Aussi le Ministre-adjoint est-il assez sceptique sur les possibilités d'une amélioration réelle des relations roumano-hongroises. Néanmoins, la Yougoslavie continuera à travailler à la réalisation de cet objectif et il est à prévoir, m'a-t-il dit, que les rapports entre Budapest et Belgrade iront en se resserrant. Toutefois, rien ne sera fait en dehors de la Roumanie. Il n'est notamment pas question, m'a-t-il déclaré, de la conclusion d'un

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Dans son télégramme n°s 85 à 88 en date du 8 février, P. Guerlet rapporte effectivement la déception de Budapest qu'il a pu constater à la suite de son entretien du même jour avec le comte Csaky : « En me confirmant que les articles publiés par plusieurs journaux de Budapest [...] avaient été rédigés conformément à ses instructions, il m'a dit qu'après avoir pris à Venise l'engagement formel d'observer une neutralité bienveillante à l'égard de la Roumanie en cas d'agression soviétique, engagement dont celle-ci avait été tenue informée par l'Italie, il avait éprouvé quelque déception quand il avait vu les États membres de l'Entente balkanique proclamer uniquement « leur volonté de veiller en commun à la sauvegarde des droits de chacun d'entre eux à l'indépendance du territoire national ». C'est la première fois, a-t-il poursuivi, qu'une telle intention est rendue publique et en ce sens on se trouve bien en présence « d'une aggravation de la situation de droit » [...]. Néanmoins le gouvernement hongrois, tout en prenant acte de cette manifestation regrettable et pour le moins inutile, ne changera aucunement d'attitude vis-à-vis de la Roumanie [...]. Tout mon désir, a-t-il ajouté, est d'éviter à mon pays d'être entraîné dans une guerre qui, je le crains, va devenir extrêmement sanglante [...]. »De son côté, Gafenco se plaint de « l'intransigeance hongroise » auprès d'Adrien Thierry (télégramme n°s 263 à 265 de Bucarest en date du 7 février) : « Le comte Csaky a promis à Venise d'ajourner les revendications territoriales magyares, mais à condition que la Roumanie ne cède à aucun autre pays la moindre parcelle de son territoire. Si les déclarations du ministre des Affaires étrangères hongrois peuvent en effet être valablement évoquées en l'occurrence, M. Gafenco ne regrette sans doute pas d'y trouver une raison de ne pas donner suite à ses intentions à l'égard de Sofia. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 11, documents non reproduits).

pacte politique entre la Hongrie et la Yougoslavie. M. Smilianitch m'a même assuré que cette éventualité n'a pas été envisagée lors de la conférence, ce qui ne concorde pas avec l'impression que le ministre de Grande-Bretagne a retirée de son entrevue avec M. Gafenco (télégramme n° 134 de M. Brugère[1]).

2. *Rapports de l'Entente balkanique avec la Bulgarie.*

M. Smilianitch m'a confirmé que M. Gafenco avait déclaré que la Roumanie était disposée à faire à la Bulgarie, après la guerre, des concessions territoriales (l'ambassadeur de Roumanie, que j'ai vu également aujourd'hui, m'a précisé que ces concessions ne pouvaient être envisagées qu'en relation avec un nouvel aménagement, opéré dans une atmosphère de confiance, des rapports entre États balkaniques ; dans l'idée de M. Cadere, ce nouvel aménagement devrait comporter une alliance contre tous ennemis : « Si l'armée bulgare, m'a-t-il dit, devait défendre nos frontières, alors évidemment nous pourrions faire des concession à Sofia »).

Quant à la Grèce, elle resterait sur ses positions pour le moment et ne voudrait accorder à sa voisine septentrionale qu'un accès économique et non territorial à la mer Égée.

En ce qui concerne la Bulgarie, M. Smilianitch m'a résumé, ainsi qu'il suit, le dernier état des conditions posées par elle pour entrer dans l'Entente balkanique :

1. *Roumanie* : Elle se contenterait d'une portion de la Dobroudja inférieure à celle qui a été attribuée en 1919 à ce pays et ne réclamerait notamment plus la Silistrie ;

[1] Document non retrouvé. On peut se référer néanmoins au télégramme n° 528 de Londres en date du 12 février 1940, dans lequel C. Corbin rapporte le point de vue de Londres, à la fois satisfait et plus sceptique que celui de Paris sur la conférence de Belgrade dont le Foreign Office a tiré les conclusions suivantes : « La réunion de Belgrade paraît avoir consolidé la solidarité des quatre membres de l'Entente balkanique. En ce qui concerne l'assistance que ces derniers se prêteraient au cas où l'un d'entre eux serait attaqué par une puissance non balkanique, les indications fournies par les délégués ne concordent pas exactement, M. Tsintsar-Markovitch ayant été jusqu'à démentir l'existence d'un engagement quelconque. […] Il paraît acquis d'autre part que le principe de conversations d'états-majors est admis et que de premiers contacts seront prochainement établis à Athènes. Le Foreign Office estime cependant que la portée de telles conversations demeurera très limitée. On fait observer à Londres que, si les membres de l'Entente balkanique ont paru manifester à Belgrade plus d'indépendance et d'énergie que ne le laissait prévoir l'attitude de certains d'entre eux au cours des derniers mois, cela tient sans doute au fait d'une part qu'ils ne paraissent pas s'attendre à une attaque allemande imminente et, d'autre part, que depuis l'affaire de Finlande, le péril russe n'est plus considéré aussi redoutable pour les voisins de l'URSS. Que l'un ou l'autre de ces facteurs se modifie, on peut se demander si la position des Balkaniques n'en sera pas aussi transformée. Le Foreign Office avoue, par ailleurs, ne pouvoir se faire une idée bien nette de la politique de la Bulgarie. Il note l'optimisme marqué des Turcs à ce sujet, mais il n'est pas sûr que M. Saradjoglu ne se fasse quelques illusions. Il est en effet revenu de divers côtés à Londres qu'à Sofia, on ne se montrerait pas parfaitement heureux des résultats de la réunion de Belgrade ; cependant on ne désespère pas ici de voir la Bulgarie, sinon s'associer à la ligne de conduite de ses voisins, du moins suivre une politique parallèle. Le Foreign Office a enfin remarqué que l'Italie paraît n'avoir joué aucun rôle à Belgrade […]. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, vol. 11, document non reproduit).

2. *Yougoslavie* : Elle ne revendique plus d'une manière absolue la rétrocession des deux districts perdus en 1919. Toutefois, a ajouté M. Smilianitch, sur un ton quelque peu ironique, M. Kiosseivanov a exprimé l'espoir que la Yougoslavie fera d'elle-même, à un moment donné, des concessions sur ce point à la Bulgarie ;

3. *Grèce* : La Bulgarie ne réclame plus qu'une bande de territoire large de dix kilomètres, à la frontière turque, qui lui donnerait un accès à la mer Égée.

Le Ministre-adjoint, qui fait toujours montre de sentiments bulgarophiles, tant que cela ne doit rien coûter à son pays, laisse entendre qu'il est plutôt favorable à l'acceptation de principe de cette dernière condition. Il prétend de plus que la Turquie, auparavant opposée à toute cession de territoire par la Grèce à la Bulgarie, le serait beaucoup moins maintenant.

M. Smilianitch déclare cependant que rien ne doit se faire hâtivement et qu'il faut attendre que la confiance s'établisse entre les divers pays intéressés. Là aussi, m'a-t-il dit, la Yougoslavie travaille à clarifier l'atmosphère et cherche, comme la Turquie, à améliorer les rapports entre la Bulgarie d'une part, la Grèce et la Roumanie de l'autre ; il m'en a cité comme preuve la visite du ministre du Commerce bulgare à Belgrade et celle que fera prochainement son collègue yougoslave à Sofia, manifestations qui créent une ambiance dont bénéficieront également, les autres pays de l'Entente balkanique.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 11

79

M. Franklin D. Roosevelt, Président des États-Unis d'Amérique, à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

L. *Washington, 14 février 1940.*

Cher M. le Président,

Mon ami d'enfance Sumner Welles vous remettra ce mot[1]. Il gardera absolument pour lui ce que vous lui direz, et n'en fera part qu'à moi et à M. Hull.

En ce grave moment, j'espère profondément que cet échange de vues peut avoir une réelle valeur, et que le monde peut éventuellement obtenir une paix qui ne soit « ni blanche, ni précaire ».

[1] Sumner Welles, le Sous-Secrétaire d'État américain, vient d'être chargé par le président Roosevelt d'effectuer une tournée diplomatique en Europe. Il doit s'embarquer le 17 février. Voir document n° 69.

Bill Bullitt vient de rentrer[1], et me transmet votre message auquel je suis très sensible. J'envoie à « mon ami Daladier » mes sentiments chaleureux.

Fidèlement,

Franklin D. Roosevelt.

Papiers 1940, Papiers Daladier, 6

80

M. Maugras, Ministre de France à Stockholm,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 62[2]. *Stockholm, 14 février 1940.*

Certains télégrammes de notre ambassadeur à Londres que Votre Excellence a bien voulu me transmettre, des indications qui m'ont été données par des personnes qualifiées de passage à Stockholm, ainsi que les rumeurs qui courent ici dans les milieux gouvernementaux, permettent de penser que tant pour arrêter l'acheminement vers l'Allemagne du minerai de fer suédois que pour apporter à la Finlande avant qu'il ne soit trop tard une aide en effectifs, on aurait discuté dans les pays alliés l'éventualité d'opérations navales dans les eaux territoriales norvégiennes, d'un débarquement d'unités organisées à Petsamo, enfin d'une opération sur Narvik avec les développements qu'elle pourrait comporter[3].

Des opérations navales dans les eaux territoriales norvégiennes pourront sans doute arrêter le transit avec l'Allemagne par les côtes de Norvège, mais il faut observer que sur les 10 millions de tonnes auxquelles sont limitées, d'après l'accord entre la Suède et le Reich, les exportations de minerai vers l'Allemagne, seulement deux à trois millions doivent en principe passer par Narvik. La fermeture de cette route ne sera que d'une efficacité temporaire puisqu'à partir de la fin d'avril, tous les ports suédois pourront reprendre leur trafic et que leur capacité d'exportation annuelle, d'après l'étude faite par cette légation (dépêche n° 17 du 15 janvier, Relations commerciales[4]) et d'après ce qu'assurent les Suédois, serait de 14 à 15 millions de tonnes.

[1] William Bullitt, ambassadeur des États-Unis à Paris, est alors de passage dans son pays. Sur son opinion concernant le voyage du Sous-Secrétaire d'État en Europe, voir document n° 75.

[2] Envoyée par la valise.

[3] Sur les projets d'intervention en Scandinavie, voir les documents n°s 22, 33, 36, 46.

[4] Document non retrouvé. Dans les Papiers 1940, Papiers Dejean, 2, une note du ministère du Blocus, datée du 26 mars et intitulée « le minerai de fer suédois et l'approvisionnement de l'Allemagne », semble reprendre les termes de cette dépêche du ministre de France d'ailleurs citée. On y lit qu'effectivement la production annuelle de fer suédois est de 15 millions de tonnes, tandis que la consommation intérieure est de 1, 5 million de tonnes, la différence étant affectée à l'exportation par le port norvégien de Narvik et les ports suédois de Lulea, Gefle et Oxelesund. La part de l'Allemagne a été de 8 à 9 millions de tonnes par an pour les années 1936 à 1938, soit

Par contre, la violation de la neutralité des eaux territoriales norvégiennes sera utilisée par la propagande allemande, amènera de vives protestations en Norvège et fera mauvais effet aux États-Unis. Elle incitera d'autre part les Allemands à user du même procédé à l'égard des eaux territoriales suédoises et à y arrêter les bateaux se rendant en Angleterre. En tout cas, si l'on devait s'y décider, il faudrait, semble-t-il, présenter ces opérations comme des mesures de représailles contre les violations du droit des gens dont se rendent coupables les Allemands dans la guerre maritime. L'on se demande d'ailleurs, ainsi que me le faisait remarquer M. Boheman, secrétaire général des Affaires étrangères, pourquoi la marine anglaise ne cherche pas à arrêter les navires allemands à leur sortie des eaux territoriales norvégiennes alors qu'ils se dirigent vers l'Allemagne par la mer du Nord.

Un débarquement à Petsamo, dont j'ignore les possibilités techniques, se justifierait par la nécessité d'aider la Finlande, de ne pas laisser écraser le seul État neutre qui ait tenté de résister aux dictatures, de se conformer aux recommandations de la Société des Nations. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure l'annonce d'une telle action serait favorablement accueillie par le gouvernement finlandais lui-même qui, ainsi que le signale notre ministre à Helsinki, garde la plus extrême prudence vis-à-vis de l'Allemagne et qui pourrait craindre qu'un débarquement allié dans le port de l'océan Glacial ne soit le signal d'un appui direct donné par le Reich aux Soviets ou d'une intervention allemande qui bouleverserait l'organisation de la défense finlandaise.

Comme je l'ai signalé par télégramme, le secrétaire général des Affaires étrangères me disait récemment savoir que si nous allions à Petsamo, les Allemands viendraient nous rencontrer en Finlande. L'armée suédoise a de son côté donné au colonel Herreman un avis plus précis encore qu'elle disait tenir de l'attaché militaire allemand : si des forces alliées débarquaient à Petsamo, les Allemands enverraient leurs divisions au sud de la Finlande, dans la région de Hangö. De là, elles pourraient remonter vers le nord sans trouver de résistance, jusqu'à Tornea, où elles protégeraient l'accès des mines de fer.

L'on ne peut s'empêcher de noter le soin avec lequel les autorités suédoises nous signalent ces informations, comme aussi le souci des Allemands d'indiquer d'avance leurs réactions. La perspective d'un débarquement allié à Petsamo n'est pas, en effet, sans inquiéter grandement le gouvernement suédois qui craint que la Scandinavie ne devienne pour les belligérants un théâtre d'opérations dont ils auront à souffrir à tous égards. Quant aux Allemands, qui redoutent, à n'en pas douter une extension des fronts, source de dépenses en matériel et en matières premières, à un moment où le Reich veut se consacrer à l'organisation de la Russie, ils espèrent, en marquant que leur réaction sera violente, faire réfléchir les Alliés devant les risques de l'opération.

la moitié de ses importations totales en tonnage et près de 60 % en métal contenu. La note estime néanmoins que, malgré l'absence de statistiques publiées depuis la guerre, les chiffres d'exportation « marquent une régression considérable. » (document non reproduit).

La Suède et la Norvège s'inquiètent encore davantage de l'envoi éventuel de troupes alliées par Narvik parce que se trouverait alors posée, de façon aiguë, la question de la neutralité scandinave et des mines de fer. Si un débarquement en lui-même paraît assez facile en l'absence de forces norvégiennes sérieuses, il ne faut pas se dissimuler qu'une grande partie de l'armée suédoise – environ 70 000 hommes – est actuellement concentrée dans le nord et qu'elle ne nous accueillerait pas en libérateurs. Le récent discours de M. Günther n'a pas laissé de doutes sur la volonté du gouvernement suédois de défendre sa neutralité par les armes. Tout au moins ne faudrait-il se présenter qu'avec des forces pouvant en imposer. L'opération serait plus facile si des troupes suédoises étaient déjà engagées en Finlande et si l'affaiblissement de la résistance finlandaise inspirait à la Suède la crainte d'un envahissement prochain. Mais après avoir dans les premiers temps du conflit finlandais justifié sa neutralité par la crainte d'une invasion allemande par le sud, la Suède l'explique maintenant par la crainte d'une intervention alliée …

Le Reich, d'autre part, se sentirait encore plus atteint par un débarquement à Narvik que par une opération sur Petsamo. Procéderait-il à un bombardement aérien de la Suède ou de la Norvège, comme l'envisageait récemment le correspondant à Berlin de l'*Aftenposten* d'Oslo, ou par une occupation en règle des pays scandinaves, il est difficile de le dire. Il ne faut pas oublier en tout cas que les pays scandinaves sont encore assez riches, possédant d'assez importantes réserves en métaux (stock d'or), en produits alimentaires ou nécessaires à l'industrie, sur lesquels les Allemands feraient main basse. J'ai déjà signalé d'ailleurs dans une lettre antérieure le danger de laisser ces pays-ci continuer à importer des marchandises au-delà de leurs besoins stricts en une période où le Reich peut être tenté à tout moment de mettre la main sur ces ressources.

Ce sont des éventualités de cette sorte que redoutent les pays scandinaves. L'Allemagne, par sa politique d'intimidation, par la brutalité inouïe dont elle a usé à l'égard des peuples vaincus, leur a inspiré la terreur de sa domination et la croyance qu'il était difficile de lui résister. Ils pensent aussi qu'il serait plus facile aux Allemands qu'aux Alliés d'alimenter des armées opérant dans ces régions. Les périls auxquels ils se croient exposés expliquent leur politique hésitante dans un conflit auquel ils sont pourtant si vivement intéressés, mais auquel ils voudraient voir garder un caractère local en attendant de pouvoir le résoudre par une médiation qu'ils appellent de tous leurs vœux.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

81

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 592[1].
Réservé.

Londres, 16 février 1940.

(*Reçu*[2] : le 17, 20 h.)

Un des secrétaires de l'ambassade a eu hier avec le chef du département de l'Europe méridionale au Foreign Office une longue conversation touchant le position actuelle de l'Italie. Mon collaborateur a fait état des dernières indications transmises par M. François-Poncet à ce sujet, en particulier de celles qui font ressortir un notable changement d'attitude de la part des dirigeants et de la presse fasciste depuis le milieu de janvier[3], de celles qui signalent l'impression généralement répandue qu'une crise est proche[4] et de celles enfin qui se rapportent aux diverses suppositions mises en avant à propos de la conduite à observer vis-à-vis de l'URSS[5].

Le fonctionnaire anglais a, de son côté, fait valoir les considérations suivantes :

« Il ne faut pas trop se laisser hypnotiser par les manifestations quotidiennes auxquelles on assiste dans la Péninsule, et il convient au contraire d'essayer de dégager quels sont les principes et les intérêts fondamentaux dont s'inspire la politique du gouvernement de Rome. En premier lieu, l'Italie veut certainement éviter de se trouver du côté perdant. En second lieu, elle préférerait qu'aucun des deux camps en présence ne remportât une victoire décisive. Une telle victoire au profit de l'Allemagne, même avec la participation de l'Italie, aurait pour conséquence, indépendamment de la ruine de la civilisation occidentale à laquelle cette dernière demeure malgré tout attachée, de la réduire au rôle peu brillant de second, en attendant sa vassalisation complète.

Si, d'autre part, les Alliés écrasent le Reich, l'Italie devra renoncer à ses ambitions et, même au cas où elle se trouverait dans le camp des vainqueurs, elle n'occuperait qu'une place secondaire par rapport à l'association franco-britannique. Au surplus, le régime fasciste ne survivrait sans doute pas à une défaite du national-socialisme par les démocraties. Enfin,

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Les déclarations belliqueuses du secrétaire du Parti fasciste, Ettore Muti, le 17 janvier 1940, ont suscité chez A. François-Poncet, une crise de pessimisme qui dura jusqu'à la fin du mois. Voir documents n°s 38, 39, 42, 53.

[4] Voir documents n°s 29, 71. Voir également le télégramme n° 933 d'André François-Poncet au Département en date du 12 février 1940, relatif aux collaborateurs de Mussolini qui n'approuveraient pas l'hostilité du *Duce* à l'égard des Alliés (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 21, document non reproduit).

[5] Voir documents n°s 2, 3, 32, 46, 49, 52.

et même s'il parvenait à éviter ce dernier résultat, M. Mussolini serait personnellement mis en posture difficile, puisqu'il serait contraint d'avouer l'échec de la politique de l'Axe et de reconnaître le triomphe des puissances occidentales dont il a si souvent proclamé le prochain effondrement. En tout état de cause, l'hypothèse en question constituerait pour le *Duce* lui-même un coup peut-être fatal, et il ne peut certainement pas l'envisager sans répugnance.

En poursuivant le raisonnement, on est conduit à penser que la seule éventualité favorable à l'Italie serait celle d'une solution de compromis établissant en Europe un équilibre instable entre une Allemagne mise en échec, mais demeurant redoutable, et un groupe franco-anglais encore solide, mais inquiet du lendemain.

On peut présumer, sans grand risque d'erreur, que M. Mussolini donne actuellement toute son attention aux possibilités de réalisation d'une solution de ce genre, et que sa politique tend vers cet objectif. Ceci ne veut pas dire qu'il s'accorde lui-même beaucoup de chances d'y parvenir. Le voyage de M. Sumner Welles en Europe[1] doit vivement l'intéresser, et il se demande sans doute en ce moment comment en tirer parti. Mais il est trop informé de l'état d'esprit des divers gouvernements en cause pour ne pas se rendre compte qu'au stade actuel, aucune proposition de nature à satisfaire les Alliés ne serait acceptable pour les Allemands et vice-versa. Quelque pénible que soit pour lui une inaction qu'il cherche à tromper par des manœuvres diverses, il lui faut attendre que les circonstances de la lutte aient diminué les exigences des uns ou des autres et rapproché les positions de manière à ce qu'une négociation puisse s'engager sous son égide avec des chances de succès. Ce qu'il y a de dramatique dans son cas, c'est qu'il doit prendre son initiative exactement au moment opportun, s'il s'en présente un. Car s'il attend trop tard, le camp qui sentira la victoire à sa portée repoussera évidemment ses offres et, s'il agit trop tôt, il risque de compromettre sa chance pour toujours. Il doit donc placer tout son enjeu sur une tentative qu'il sait ne pas pouvoir répéter, et dont l'échec équivaudrait pour lui à une défaite. De là sans doute son souci de porter au maximum les forces militaires italiennes et les bruits de mobilisation prochaine que le Foreign Office, pour sa part, ne tient pas pour invraisemblables. Il s'agirait de présenter la médiation italienne sous la menace d'une armée puissante et fraîche, c'est-à-dire, sous les espèces d'une sorte de chantage qui serait bien dans la manière de M. Mussolini.

Comme il a été indiqué plus haut, les difficultés de l'entreprise sont évidentes ; même pour ses instigateurs éventuels. C'est ce qui explique le trouble actuel des dirigeants italiens dont les violences périodiques soulignent les inquiétudes et le désarroi. Dans ces conditions, il est probable qu'ils envisagent toutes sortes d'autres hypothèses, tirent toute une série

[1] Le voyage du Sous-Secrétaire d'État américain est seulement annoncé : devant embarquer pour l'Europe le 17 février, il n'arrivera à Gênes, point de départ de sa tournée européenne, que le 25 février 1940. Sur les spéculations qu'éveille ce voyage en France, voir documents n°s 69, 75.

de plans et ont en permanence plusieurs fers au feu. Ils doivent bien sentir que, quel que soit le résultat de la guerre, et à moins d'une habileté et d'une réussite particulières, l'Italie fasciste a bien des chances de compter parmi les victimes du conflit.

Pour passer du domaine du raisonnement au domaine des faits, on constate aujourd'hui en Italie un phénomène qui ne s'était pas produit depuis l'avènement du fascisme et qui est la division du pays en deux camps assez tranchés. On peut distinguer d'une part les « modérés », c'est-à-dire le comte Ciano ; les hommes ayant la connaissance de l'étranger, entre autres le comte Grandi et le général Balbo[1] ; le haut commandement militaire, notamment les maréchaux Badoglio et Graziani ; le Roi et les milieux de la Cour, le Vatican et le clergé ; enfin, très vraisemblablement, la masse du peuple. De l'autre côté, les fascistes extrémistes, probablement moins nombreux que les précédents, mais qui ont avec eux M. Mussolini.

Le fossé entre les deux tendances paraît se creuser chaque jour davantage, et au fur et à mesure que la guerre, c'est-à-dire pour l'Italie la neutralité, se prolonge, les modérés semblent gagner du terrain. Il est compréhensible que, dans ces conditions, M. Mussolini se sente de plus en plus mal à son aise et manifeste sa colère par des éclats auxquels sa prudence lui commande de donner une forme indirecte par la voie d'articles de journaux. Pour la première fois, il est en présence d'une situation générale dont les éléments échappent à son contrôle et en outre, il n'est pas entièrement maître des réactions de son propre pays. Sa politique est ouvertement discutée. Certaines personnalités prennent presque vis-à-vis de lui figure de rivaux. Le comte Ciano, par exemple, qui n'était jusqu'à une date récente ni aimé, ni même pris au sérieux, a gagné une réelle popularité depuis qu'il passe pour être hostile à la politique de l'Axe et partisan du maintien de la neutralité. Dans le passé, le *Duce* a pu facilement écarter certains personnages dont le prestige personnel lui portait ombrage, mais aujourd'hui il ne s'agit plus de rivalités de personnes. La popularité des hommes en question vient de ce qu'ils incarnent une certaine politique et M. Mussolini est obligé d'en tenir compte.

Il serait exagéré de prétendre que, d'une manière générale, l'opinion italienne, ou du moins les éléments qui comptent, évoluent dans un sens sympathique aux Alliés. Les animosités et les méfiances à leur égard restent profondes dans beaucoup de milieux fascistes. Ce que l'on constate plutôt, c'est une désaffectation croissante à l'égard de la politique d'alliance avec l'Allemagne, politique qui n'a d'ailleurs jamais été réellement populaire, et une répugnance de plus en plus marquée à entrer en guerre aux côtés du Reich. D'autre part, rien ne permet de penser que les sentiments anticommunistes soient moins vifs aujourd'hui qu'ils ne l'étaient hier. Hitler a pu faire avaler à son peuple un renversement complet de politique à l'égard de la Russie, non d'ailleurs sans qu'il en résulte, malgré la forte discipline

[1] Sur ce personnage, gouverneur de la Libye, voir document n° 71.

allemande, certaines perturbations intérieures qui sont peut-être plus sérieuses que nous le pensons. Même sous la dictature fasciste, le peuple italien est d'esprit trop indépendant et trop en contact avec l'Église pour que M. Mussolini puisse se permettre semblable acrobatie. Des projets comme ceux signalés dans la correspondance de M. François-Poncet peuvent prendre naissance chez certains esprits, mais on peut jusqu'à nouvel ordre considérer qu'ils ne sortent pas du domaine des imaginations particulières, et leur dénier toute réalité politique.

En ce qui concerne le changement d'attitude au cours des dernières semaines, il n'était pas contestable que la presse a recommencé à publier des articles extrêmement désagréables pour les Alliés. De telles campagnes sont cependant trop habituelles en Italie pour qu'on doive y voir autre chose que le signe de la mauvaise humeur et de l'incertitude des dirigeants. Plus ils sentiront leur position difficile et plus ceux-ci multiplieront leurs violences journalistiques. Quand ils dépassent la mesure, l'ambassade d'Angleterre à Rome est chargée d'élever des protestations. Elle a eu à le faire notamment au moment de la démission de M. Hore-Belisha[1], mais sauf dans des cas exceptionnels, le Foreign Office refuse de se laisser impressionner.

En fait de signe tangible de la mauvaise volonté italienne, outre le refus opposé à une compagnie de ballets anglais qui désirait donner des représentations en Italie, on a surtout noté à Londres la réponse négative du *Duce* aux propositions commerciales transmises par les négociateurs britanniques (cette question fait l'objet d'un télégramme séparé[2]).

Enfin, le sentiment que l'Italie arrive rapidement à un carrefour et qu'une crise est imminente peut s'expliquer par le malaise croissant à la fois des dirigeants et de l'opinion qui considèrent que l'équivoque actuelle ne saurait se prolonger que difficilement. Cependant, on ne voit pas bien quel élément nouveau pourrait transformer complètement la situation au cours des semaines à venir. C'est plutôt en fonction des développements de la guerre qu'en vertu d'une résolution spontanée que le gouvernement de Rome sera peut-être amené un jour à modifier sa position ».

Le chef du département de l'Europe méridionale a ajouté qu'il ne fallait pas déduire des diverses considérations qui précèdent que le Foreign Office s'estimât tranquille du côté de l'Italie. Il éprouvait au contraire à

[1] Leslie Hore-Belisha, secrétaire de la Guerre dans le cabinet de Neville Chamberlain depuis 1937, a donné sa démission le 5 janvier 1940. Il est remplacé par Oliver Stanley.

[2] Il s'agit du télégramme n° 593 en date du 16 février 1940 de C. Corbin au Département, rapportant le refus opposé par Mussolini aux demandes anglaises d'armement (avions militaires) : « Le comte Ciano a expliqué à sir Percy Loraine que, d'une part les liens encore en vigueur entre l'Allemagne et l'Italie empêchent cette dernière de livrer des instruments de guerre aux ennemis du Reich et que, d'autre part, l'Italie n'avait pas trop d'armements pour elle-même. » Si l'ambassadeur d'Angleterre à Rome tient le refus italien pour définitif, le Foreign Office ne désespère pas d'obliger Mussolini à venir à composition en subordonnant les livraisons britanniques de charbon à la fourniture des armes demandées (Papiers 1940, Papiers Rochat, 25, document non reproduit). A. François-Poncet a rendu compte de l'échec des propositions britanniques dans le télégramme n° 974 en date du 14 février 1940, commentant : « L'attitude ainsi adoptée par M. Mussolini ne fait d'ailleurs que confirmer le revirement favorable à l'Allemagne qui est intervenu dans la politique du *Duce* depuis le 17 janvier. » (*ibid.*, document non reproduit).

l'égard de M. Mussolini la méfiance la plus vive et il ne doutait pas que si le *Duce* était en mesure de jouer un mauvais tour aux Alliés, il ne sautât sur l'occasion. Le fonctionnaire anglais avait reçu la veille le ministre de Yougoslavie qui partait en congé pour Belgrade et il avait demandé à M. Subbotitch de dire au prince Paul que le gouvernement britannique n'excluait nullement l'hypothèse où l'Italie viendrait un jour à se ranger aux côtés de l'Allemagne.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 41

82

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 1012[1].
Réservé.

Rome, 16 février 1940.

(*Reçu*[2] : le 18, 12 h. 30)

La situation générale n'a pas sensiblement évolué depuis huit jours. L'éloignement manifesté, depuis quelque temps déjà, par l'Italie fasciste à l'égard de la France et de l'Angleterre s'est accentué, tandis que le rapprochement avec l'Allemagne n'a cessé de s'affirmer.

Les faits restent dominés par le refus que M. Mussolini a opposé au programme économique élaboré par la Grande-Bretagne[3]. Après un premier échec, les Anglais avaient tenté de rattraper, dans le détail, ce qui avait, d'abord, été repoussé en bloc au Palais de Venise. Mais leurs efforts n'ont pas été couronnés de succès. Le *Duce* a déclaré que c'était, pour lui, « une question d'honneur » et qu'il ne pouvait, en conséquence, donner son agrément aux suggestions de Londres. Comme on lui demandait pourquoi, dans ces conditions, il avait toléré que fussent conclus des marchés de fourniture de matériel de guerre à la France[4], le *Duce* aurait répondu « qu'à l'avenir, il ne le permettrait plus ! » Ainsi, « la question d'honneur » qui se pose pour lui aujourd'hui, ne se posait pas en octobre dernier. On ne saurait plus clairement avouer le revirement et le recul que M. Mussolini a imposés à la politique italienne !

Sans doute les propositions britanniques étaient-elles hardies et peu adroites. L'Angleterre suggérait, en fait, à l'Italie, de se tourner, non plus vers l'Allemagne mais vers le Royaume-Uni, pour obtenir le charbon dont la Péninsule a un urgent besoin et de payer ce charbon par des fournitures de matériel de guerre et de produits agricoles. S'il avait accepté l'offre

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Voir document n° 81, note 2, p. 176.

[4] Voir *DDF* (1939-44), I, documents n°s 6, 48, 173, 265.

qui lui était ainsi adressée par le gouvernement de Londres, M. Mussolini eût fait un pas décisif vers les Alliés. Il aurait ostensiblement tourné le dos au Reich. Il ne l'a pas voulu.

Lui était-il possible, au stade présent de la guerre, de se ranger sous la tutelle économique de la Grande-Bretagne ? Moins de cinq années après les sanctions[1], M. Mussolini devait, évidemment, répugner à l'idée de se placer dans une position de dépendance à l'égard de l'Angleterre. Il redoute par dessus tout de laisser entraver, ne fût-ce qu'indirectement, sa liberté d'action politique. Il a développé avec une extrême énergie, au prix d'efforts désespérés, le système autarcique qui doit affranchir son pays des influences étrangères. Aussi tout ce qui lui rappelle la subordination dans laquelle l'Italie demeure, en fait, placée vis-à-vis de l'Angleterre ou de l'Allemagne, au point de vue des matières premières, lui est-il extrêmement pénible. Il ne peut sans soubresaut ni réaction se résigner à n'être qu'un État de second ordre, naviguant dans le sillage des grandes puissances. Mais s'il lui faut faire un choix, il choisit l'Allemagne. M. Mussolini reste l'allié de l'Allemagne. Il n'entend pas rompre, ni affaiblir ses relations économiques avec le Reich, ni se départir de la ligne politique qu'il a suivie jusqu'à présent. Les violents articles anti-français qui, sur son ordre, paraissent systématiquement dans les principaux organes du royaume sont repris régulièrement et diffusés par la radio allemande. Dans ce domaine-là, comme en tant d'autres, les accords passés gardent leur valeur, la collaboration joue à plein entre Rome et Berlin. Ce qui étonne dans cet attachement au Reich, ce n'est pas que nous ayons à constater son existence, c'est qu'après s'être relâché pendant trois mois, il se resserre aujourd'hui.

À quels motifs attribuer ce resserrement ? Quels gages M. Mussolini a-t-il reçus de l'Allemagne, quelles promesses ? Quels engagements secrets lient le *Duce* au Chancelier ? On ne peut l'indiquer avec précision. La peur du Reich ne suffit pas à tout expliquer. L'animosité persistante de M. Mussolini envers la France et la Grande-Bretagne n'est également qu'un des éléments du problème, dont beaucoup d'autres nous échappent encore. En bonne logique, les progrès de l'intimité germano-russe auraient dû l'inquiéter ou, du moins, l'effaroucher. Or, il semble qu'il n'en soit rien. L'important traité commercial qui vient d'être signé à Moscou[2] a été présenté ici comme un événement capital, peut-être même décisif pour l'évolution de la guerre sur le front occidental. Loin d'élever la moindre critique contre l'accord élaboré par le Dr Ritter et M. Mikoïan, les feuilles fascistes en ont énoncé complaisamment les principales clauses, en soulignant les nombreux avantages que l'Allemagne ne manquerait pas de retirer d'une collaboration économique activement poussée avec

[1] Sanctions de la SDN qui ont frappé l'Italie pour avoir agressé l'Éthiopie en 1935.

[2] Le traité de commerce entre Moscou et Berlin, négocié depuis octobre 1939, a été signé à Moscou le 11 février 1940. Il prévoit des échanges, de valeur équivalente, de matières premières russes et de produits finis allemands.

l'Union soviétique. Lorsque, d'autre part, on constate l'hostilité persévérante que manifeste la presse italienne à l'égard de l'URSS, on est amené à se demander si seul le désir ardent de voir le Reich résister victorieusement au blocus franco-britannique incite le gouvernement de Rome à se montrer aussi favorable à la conclusion de l'accord de Moscou.

En l'espèce, il est probable que les sympathies gouvernementales dont bénéficie à Rome le IIIe Reich sont encore renforcées par l'aversion qu'éprouve le fascisme pour toute formule de guerre économique destinée à amener l'adversaire à composition et à soumettre à l'emprise du monde anglo-saxon et de la France les États totalitaires qui veulent s'en libérer. À l'idée que l'URSS, avec ses innombrables ressources naturelles en matières premières, allait se trouver pratiquement à la disposition du Reich et contribuer de la sorte à agrandir le cercle de cette collaboration des États autarciques qui essaient de se soustraire au libre échange, les dirigeants italiens ont dû ressentir, au fond d'eux-mêmes, une vive satisfaction. La position du Reich s'en trouve, selon eux, subitement améliorée. Le jeu des Alliés devient plus difficile ; l'hégémonie anglo-saxonne paraît moins inévitable, moins fatale. Sans doute tout cela n'est-il pas encore conçu d'une façon très nette à Rome, mais on en a l'impression confuse et l'on se demande si l'Italie ne pourrait être ultérieurement appelée à en profiter.

Quoi qu'il en soit, il semble que le chancelier Hitler ait réussi à faire accepter par M. Mussolini sa propre interprétation de ses rapports avec le Kremlin. Le *Führer* laisse, en effet, volontiers entendre à Rome qu'il est le maître de la situation et qu'il « tient » l'Union soviétique. Ceux qui exposent ici les pensées du Chancelier s'efforcent toujours de faire comprendre à leurs interlocuteurs italiens que M. Hitler n'a pas changé, qu'il reste fidèle à sa doctrine et au pacte anti-Komintern. On ne devrait pas tarder à s'en apercevoir et des changements pourraient survenir, à plus ou moins brève échéance, en Russie. Le *Führer* continuerait, d'ailleurs, à combattre avec la même énergie l'action du Komintern ; en pactisant avec la puissance russe, il ne ferait, en somme, qu'appliquer la distinction dont les autorités soviétiques elles-mêmes se sont souvent prévalues et en vertu de laquelle le gouvernement de Moscou n'aurait rien à voir avec l'Internationale communiste !

Sur un plan plus général, tout se passe dans la capitale italienne comme si le *Duce* était persuadé qu'en réalité, les chances de victoire du Reich restent plus considérables que les nôtres. Le nombre des torpillages de bateaux anglais et neutres effectués par la marine du Reich ne manque pas de frapper le Palais de Venise. Le développement de la collaboration économique germano-russe y est regardé comme une vigoureuse réplique aux tentatives d'encerclement de l'Allemagne par le blocus. D'autre part, on y éprouve toujours la plus vive et la plus respectueuse considération pour la force de la Wehrmacht et l'on tient pour plausible que l'offensive allemande, une fois déclenchée par le *Führer*, avec des moyens supérieurs aux nôtres, réussisse à nous infliger une cruelle défaite.

De toute manière, on pense dans les sphères dirigeantes du royaume que le moment n'est pas venu de se brouiller avec Berlin. Mieux vaut

mécontenter la France et l'Angleterre contre lesquelles on éprouve, du fait du blocus, une irritation chronique. De ce côté, les risques paraissent moindres. On ne redoute pas beaucoup les représailles qu'une telle attitude pourrait susciter à Paris et à Londres. On estime, en effet, que la France et la Grande-Bretagne devront, jusqu'à nouvel ordre, subir en silence les rebuffades et les explosions de mauvaise humeur de l'Italie fasciste, car elles n'auraient aucun intérêt, en relevant le défi, à souder plus étroitement l'Italie au Reich et à se mettre gratuitement un nouvel adversaire sur les bras !

En attendant, on reste aux aguets. Le gouvernement de Rome est évidemment résolu à profiter des occasions que le printemps pourrait faire naître. Sans que l'on puisse, dès maintenant, constater l'adoption de mesures militaires d'envergure, on doit, cependant relever que les nouvelles classes sont convoquées avec une certaine avance sur les dates prévues. D'autre part, le bruit d'une mobilisation prochaine continue à courir avec insistance. On parle, également, depuis quelque temps, de l'envoi de renforts en Libye et même de la constitution en Albanie d'un important corps expéditionnaire qui serait destiné à faire, jusqu'à un certain point, contre-poids à l'armée du général Weygand. L'Italie serait ainsi à pied d'œuvre, en mesure de menacer et d'occuper Salonique, au cas où les troupes franco-anglaises se mettraient en mouvement dans les Balkans. En effet, le rôle et l'emploi éventuels des effectifs actuellement concentrés en Syrie continuent à susciter les plus grandes méfiances et les plus vives appréhensions.

Cet état de choses ténébreux et orageux, engendre d'ailleurs, dans tout le pays, une atmosphère d'anxiété, une impression de lourd malaise qui a été parfaitement notée par notre consul général à Milan dans son télégramme n° 926[1], que j'ai transmis au Département par la dernière valise.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 21

[1] Document non retrouvé.

83

M. DALADIER[1], PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES.

T. n°s 400 à 405. *Paris, 17 février 1940, 23 h.*
Réservé. Secret.

D'après des informations de presse de source suédoise, le gouvernement finlandais, s'étant tourné en vain vers la Suède pour lui demander son assistance directe[2], se préparerait à s'adresser aux Alliés. Les nouvelles militaires reçues de Finlande[3] rendent vraisemblable l'intention prêtée au gouvernement d'Helsinki, et nous pouvons, d'un moment à l'autre, nous trouver en présence de l'éventualité que lord Halifax évoquait hier devant vous (votre télégramme n° 585[4]).

En fait, l'appel finlandais se trouverait ainsi devancer nos prévisions : nous ne nous en trouverions pas moins devant la nécessité de lui réserver un accueil positif, toute réticence dans notre réponse pouvant exercer sur l'attitude, non seulement de la Finlande, mais aussi de la Suède et de la Norvège, une influence dont il est inutile de souligner les conséquences.

Il importera donc que nous soyons en mesure de faire savoir immédiatement à la Finlande que son appel est entendu et que nos moyens d'assistance sont effectivement à pied d'œuvre, car notre démarche à Oslo et à Stockholm devra être accompagnée des assurances propres à rassurer les deux gouvernements sur la réalité d'assistance que nous pouvons leur fournir contre une réaction éventuelle de l'Allemagne. Notre action diplomatique ne vaudra donc qu'autant qu'elle s'appuiera sur un dispositif militaire dont l'efficacité soit immédiate et tangible. Nous ne convaincrons

[1] Signé « p.o. Léger ».

[2] Cf. le télégramme n°s 229 à 230 en date du 16 février de Stockholm. R. Maugras y rapporte les révélations d'un journal de gauche, selon lesquelles « le gouvernement finlandais avait formellement demandé à Stockholm une aide militaire officielle et que cette aide ayant été refusée, la Finlande avait décidé de s'adresser aux puissances alliées. » Le ministre de France précise : « Le gouvernement suédois a reconnu cet après-midi dans un communiqué assez alambiqué l'exactitude de la première partie de l'information donnée par le journal. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, M. Ryti et M. Tanner sont tous deux venus incognito à Stockholm pour insister sur la nécessité d'une aide militaire. M. Tanner ayant mardi dernier demandé une réponse précise, le président du Conseil suédois s'en tient à l'attitude de neutralité qui avait déjà recueilli l'approbation du Riksdag. [...] Le secrétaire général des Affaires étrangères m'a assuré que le gouvernement suédois ne croyait pas pouvoir aller jusqu'à une aide officielle en raison de l'avertissement venu de Berlin. Mais l'on s'efforce de continuer l'aide indirecte et aujourd'hui même, m'a-t-il dit, 50 canons avec leurs obus sont partis pour le front de Carélie où l'artillerie finlandaise manque de munitions. » (Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 29, document non reproduit). Le voyage de Tanner a eu lieu le 13 février. Le ministre finlandais s'est effectivement heurté au refus d'assistance des Suédois. Cf. J. Nevakivi, *The appeal that was never made* ..., *op. cit.*, p. 104.

[3] Le 13 février 1940, l'Armée rouge avait brisé l'une des principales lignes de défense finlandaise à Summa. Cf. J. Nevakivi, *ibid*, p. 104.

[4] Document non retrouvé.

la Suède et la Norvège sinon de nous aider, du moins de nous laisser les mains libres, que si la démonstration probante peut leur être faite de notre capacité à faire face à tous développements résultant dans la péninsule de notre action d'assistance directe en faveur de la Finlande.

Les préparatifs militaires français, quant à l'organisation du corps de volontaires destiné à la Finlande, sont en avance marqués sur les prévisions du dernier Conseil suprême[1] : la mise sur pied de ce dispositif peut être considérée comme virtuellement terminée et nous assurant dès maintenant la possibilité de devancer la fin du mois. L'organisation du deuxième échelon, destiné à répondre à une extension éventuelle du champ des opérations à la Suède et à la Norvège, est d'autre part activement poussée. Il importe qu'à Londres un effort analogue soit accompli pour abréger à tout prix les délais de mise en place et synchroniser le rythme des préparatifs anglais avec celui que nous avons su, pour notre part, imprimer aux nôtres. Je vous serai obligé de représenter avec toute la force nécessaire à lord Halifax l'extrême importance de cet effort et l'urgente nécessité où nous nous trouvons d'être en mesure de devancer tous les délais prévus. L'accord des deux gouvernements s'est fait, au cours des derniers débats du Conseil suprême, sur l'importance capitale que la partie engagée en Scandinavie pouvait présenter pour le déroulement et l'issue de la guerre. Rien ne doit donc être négligé pour nous mettre à même de déclencher, face au tournant brusque que les événements semblent devoir prendre, notre intervention diplomatique et militaire dans les conditions qui lui assurent le maximum de rapidité et d'efficacité.

Les termes dans lesquels la démarche éventuelle à Stockholm et à Oslo devrait être formulée sont par ailleurs mis à l'étude de toute urgence dans nos services et un projet d'instructions vous sera très prochainement adressé pour être soumis à l'examen du Foreign Office.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc

[1] Cette séance s'est tenue à Paris le 5 février 1940. Pour le procès-verbal de cette cinquième réunion du Conseil suprême interallié entièrement consacré aux affaires finlandaise et scandinave, cf. F. Bedarida, *La Stratégie secrète de la drôle de guerre*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques et Éditions du CNRS, 1979, pp. 251-276.

84

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. CHARLES ALPHAND, AMBASSADEUR DE FRANCE À BERNE.

T. n°s 143 à 148[1]. *Paris, 17 février 1940.*

(*Reçu* : le 17)

Les indications recueillies par M. de Saint-Quentin aux sources les plus qualifiées au sujet de la mission confiée par le président Roosevelt à M. Sumner Welles[2], m'(...)[3] aucune des interprétations tendancieuses auxquelles l'annonce de ce voyage a donné lieu dans certains milieux.

L'exploration dont est chargé M. Sumner Welles est bien dans la tradition de la politique présidentielle américaine. Ce n'est point la première fois que le chef de l'État américain souhaite tenir d'un seul et même témoin de confiance une vue d'ensemble sur une situation donnée. La mission du Sous-Secrétaire d'État, ainsi qu'il en a lui-même donné l'assurance à notre ambassadeur, revêt un caractère de pure information. M. Sumner Welles ne sera chargé d'aucune suggestion de paix ; il se gardera scrupuleusement de se faire, d'une capitale à l'autre, le courrier d'aucune proposition de cette nature. Sur ce dernier point, les apaisements les plus autorisés ont été donnés à notre ambassadeur qui a pu nous transmettre l'assurance que le gouvernement des États-Unis ne recherchait ni ne souhaitait rien qui pût favoriser jamais l'établissement d'une paix de compromis. M. Chamberlain a fait état le 13 de ce mois aux Communes des précisions analogues (...)[4] à Washington sur le (immobilité ?) que la mission de M. Sumner Welles se proposait. Il a ajouté que le gouvernement britannique était prêt à faire le meilleur accueil au représentant du Président et à lui fournir les informations les plus complètes en sa possession en vue d'aider le président Roosevelt à apprécier la situation actuelle.

Ces dispositions correspondent entièrement à celles du gouvernement français qui réservera pour sa part l'accueil le plus sympathique et le plus confiant à l'envoyé du président des États-Unis.

La communication de M. Cordell Hull, évoquant certaines conversations engagées avec des personnalités (...)[5] en vue de discerner les bases éventuelles d'une paix mondiale juste et durable n'a point non plus la portée pratique ou immédiate que certains voudraient lui attribuer.

[1] Par fil.
[2] Voir documents n°s 69, 75.
[3] Lacune de déchiffrement.
[4] Lacune de déchiffrement.
[5] Lacune de déchiffrement.

Le fait même que l'enquête ouverte porterait sur l'organisation économique internationale et sur la réduction mondiale des armements suffit à prouver qu'elle se situe sur un plan général fort différent de celui des problèmes posés par le conflit actuel et n'intéresse en rien sa solution.

Elle prolonge plutôt, et d'une manière plus académique qu'effective, l'action doctrinale entreprise depuis plusieurs années par l'Administration américaine en faveur de la collaboration économique internationale présentée comme une panacée aux maux qui engendrent la guerre ; ni de l'une ni de l'autre de ces deux initiatives ne sont du reste exclues en cette veille de campagne présidentielle les préoccupations de politique intérieure et le souci d'affirmer l'activité et le (ou la…) ité[1] de la diplomatie américaine.

Les renseignements qui précèdent, destinés à votre information personnelle, doivent vous permettre d'orienter utilement les conversations que vous pourrez avoir à ce sujet avec les personnalités de votre résidence. Elles doivent vous permettre de (…)[2] très nettement les espoirs que certains pourraient nourrir de trouver dans la politique américaine un appui aux manœuvres éventuelles en faveur de l'acceptation d'une paix blanche. La mission de M. Sumner Welles sera accueillie à Paris et à Londres avec d'autant plus de sympathie que nous savons qu'elle ne s'inspire d'aucun dessein de ce genre, le président Roosevelt et son envoyé personnel étant au surplus trop loyaux et trop avertis pour s'exposer jamais à agir, ni directement ni indirectement, à l'encontre de notre détermination commune.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26

[1] Lacune de déchiffrement.
[2] Lacune de déchiffrement.

85

M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 337 à 341. *Bucarest, 18 février 1940, 20 h. 45.*
Réservé. Spécial.

(*Reçu* : le 18, 23 h.)

Tels qu'ils sont rapportés par M. Saradjoglu, les propos de M. Gafenco en ce qui concerne ses intentions à l'égard de la Bulgarie (télégrammes d'Ankara n° 238[1] et 259 à 275[2] et de Sofia 58-59[3] et 62[4]) m'ont paru sensiblement différents de ceux qui m'avaient été tenus à ce sujet par le ministre des Affaires étrangères roumain (ma dépêche n° 84 page 8[5]) et les dispositions attribuées par le ministre turc à son collègue roumain semblent en effet infiniment plus larges que celles que ce dernier m'avait exprimées. Aussi ai-je cru devoir l'interroger à nouveau.

M. Gafenco m'a déclaré nettement que s'il avait volontiers fait état des bonnes dispositions du gouvernement roumain à l'égard de la Bulgarie et s'il s'était déclaré prêt à ne pas opposer un « *non possumus* » à la discussion des problèmes territoriaux en suspens au moment du traité de paix, l'époque actuelle n'étant pas opportune, il n'avait pas renoncé à la condition *préalable*[6] de voir la Bulgarie rentrer dans l'Entente balkanique avant toute négociation.

D'autre part, le ministre des Affaires étrangères regrette que son collègue turc ait cru devoir mettre l'ambassadeur de l'URSS à Ankara au courant des résultats de la conférence de Belgrade ; il a en effet tendance à imputer à une intrigue nouée par les Soviets à Berlin le départ

[1] Télégramme en date du 5 février 1940. Voir document n° 72, note 2, p. 158.

[2] Voir documents nos 72 et 73.

[3] Télégramme nos 58 à 59 en date du 6 février 1940. Voir document n° 72, note 4, p. 158.

[4] Télégramme en date du 9 février 1940. R. Ristelhueber revient sur la discussion à Belgrade au sujet des revendications bulgares, avec des renseignements recueillis auprès d'un collègue neutre après son entretien avec le président du Conseil de Bulgarie : « M. Saradjoglu s'est fait l'avocat de la Bulgarie en faisant ressortir l'insistance mise par M. Kiosseivanov à souhaiter que la Dobroudja fût spontanément rétrocédée par la Roumanie, afin que celle-ci seule bénéficiât de la gratitude de son pays. [...] Parlant de l'ensemble des revendications formulées à l'encontre de son pays, M. Gafenco a alors déclaré que la Roumanie était résolue à ne rien céder en Bessarabie et à défendre cette région contre toute attaque. En ce qui concerne la Transylvanie, quelques rectifications de frontières étaient admissibles, mais elles ne donneraient pas satisfaction aux Hongrois dont les prétentions étaient telles que leur réalisation mettrait la Roumanie en danger. Quant à la Dobroudja, il a reconnu que sa partie méridionale était aujourd'hui presque uniquement peuplée de Bulgares et que la façon dont la Roumanie s'en était emparée paraissait justifier le ressentiment de la Bulgarie. Il était en principe disposé à une réparation, mais les Hongrois ayant prévenu que toute concession faite à la Bulgarie provoquerait aussitôt des réclamations de leur part, il convenait d'ajourner la question jusqu'au règlement de la paix générale. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 11, document non reproduit).

[5] Document non retrouvé.

[6] Souligné dans le texte.

de M. Kiosseivanov. Il reproche enfin à M. Saradjoglu d'avoir voulu remettre à ce dernier une « note » dont il n'avait pas approuvé le texte et à laquelle le ministre des Affaires étrangères de Turquie n'a renoncé que sur son insistance.

En réalité j'ai l'impression que, comme je l'indiquais dans ma dépêche précitée, M. Gafenco s'est vu critiqué à son retour à Bucarest pour avoir été trop loin dans la voie des concessions aux revendications bulgares ; le ministre serait donc désireux de donner maintenant une interprétation plus restrictive à ses déclarations.

Il paraît au surplus assez incertain de l'orientation du nouveau cabinet de Sofia et il est d'autre part, très préoccupé de la violente campagne qui, pour des mobiles de politique intérieure, est menée ici contre lui par M. Maniu. Celui-ci l'accuse avec véhémence de préparer des concessions de la Roumanie à ses voisins ; or, aucun reproche ne peut, dans les circonstances présentes, atteindre plus profondément un homme politique de ce pays.

Mais si, au cours de notre entretien, M. Gafenco est resté en deçà de ses déclarations de Belgrade, M. Saradjoglu, dans son intention d'aboutir à un rapprochement durable, les a peut-être dépassées. J'incline donc à croire que la vérité se situe entre la version qu'en a donnée M. Saradjoglu et les déclarations de son collègue roumain. Mais nous avons le plus grand intérêt à éviter qu'une controverse s'engage entre les deux ministres et que la vivacité de leurs tempéraments et leur susceptibilité orientale ne troublent les bons rapports qui existent jusqu'à présent entre eux. Il convient donc, semble-t-il, que nous nous attachions à entraver rapidement toute possibilité de dissentiment à cet égard en les amenant à une mise au point dans la modération et la confiance.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 15

86

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON, À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 291 à 297. *Washington, 19 février 1940, 21 h. 27.*
Réservé.
(*Reçu* : le 20, 6 h. 30)

J'ai dit ce matin au Secrétaire d'État combien V.E. avait apprécié les assurances que M. Sumner Welles et M. Bullitt m'avaient mis en mesure de lui donner au sujet de la mission du Sous-Secrétaire d'État[1]. (Pas plus que son ambassadeur, le gouvernement français n'avait jamais douté que le président Roosevelt et l'Administration ne fussent hostiles à une paix

[1] Voir documents nos 69, 75, 81.

de compromis avec les dictateurs). Il n'y avait de ce côté aucun malentendu possible. Les efforts de la propagande allemande pour fausser le caractère de la mission resteraient absolument vains en France, où les tendances défaitistes étaient négligeables. Mais il pouvait n'en être pas de même dans tous les pays neutres. Le gouvernement français serait donc très reconnaissant au Président et au Secrétaire d'État s'ils pouvaient, comme ils l'avaient d'ailleurs fait à plusieurs reprises et notamment en janvier dernier à l'ouverture du Congrès[1], réaffirmer qu'ils souhaitaient la paix mais pas n'importe quelle paix. M. Cordell Hull a fait un geste d'assentiment. Il avait (...)[2] auparavant qu'il était entièrement d'accord et que la portée du vote unanime de la Chambre française ne lui avait pas échappé[3].

Passant sans transition à un tout autre sujet, le Secrétaire d'État m'a dit qu'il désirait insister auprès de moi, comme il l'avait fait tout récemment auprès de l'ambassadeur d'Angleterre, sur les difficultés auxquelles les Alliés s'exposeraient s'ils interrompaient presque complètement aux États-Unis leurs achats de produits agricoles et notamment de tabac. Les 15 ou 20 sénateurs qui représentent de petits États agricoles ne comprendraient (...)[4] que leurs électeurs n'aient consenti d'aussi lourds sacrifices au bénéfice des industries de guerre, dont le développement anormal était plus nuisible qu'utile à l'économie américaine. J'ai contesté ce dernier point de vue en faisant observer que, par tous les pays, la prospérité de l'industrie favorisait l'agriculture puisqu'elle augmentait la capacité d'achat d'un grand nombre de consommateurs. J'ai rappelé que dans leurs commandes de guerre, les gouvernements alliés payaient non seulement pour les avions et les machines, mais pour les constructions des nouvelles usines qui exécutaient leurs ordres, et que de la sorte, ils facilitaient l'exécution du programme américain de défense nationale, ainsi que le Président et que le secrétaire d'État à la Guerre l'avaient eux-mêmes reconnu.

J'ai enfin observé que la Loi de neutralité, en nous obligeant à payer comptant, nous mettait dans l'obligation de ménager notre or et qu'il serait à tout le moins nécessaire que les sociétés privées anglaises et françaises pussent acheter à crédit les produits agricoles. Ainsi que je l'ai signalé[5], le *Journal of Commerce* avait fait hier une suggestion dans ce sens. Assez embarrassé pour me contredire directement, le Secrétaire d'État est revenu sur les difficultés de la situation parlementaire.

[1] Il s'agit du traditionnel discours annuel sur l'état de l'Union, prononcée par le président Roosevelt le 3 janvier 1940 : il y réitérait la détermination des États-Unis de rester en dehors du conflit, mais avertissait les Américains qu'ils étaient bel et bien concernés par lui.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Une session parlementaire secrète s'est tenue à Paris les 9 et 10 février 1940 pour débattre de la conduite de la guerre. Les parlementaires ont voté à l'unanimité la confiance au président du Conseil, Édouard Daladier.

[4] Lacune de déchiffrement.

[5] Document non retrouvé.

J'ai amené ensuite M. Cordell Hull à m'expliquer sa consultation des Neutres sur les problèmes de l'après-guerre. Quand viendra la paix, m'a-t-il exposé, le monde aura le choix entre le système des puissances totalitaires, l'autarcie destructrice de toute liberté politique et économique, et le système libéral pratiqué par les États-Unis et les autres puissances démocratiques, l'Angleterre et la France en tête. La saine doctrine pourrait être perdue de vue si tous ses partisans ne se mettaient pas dès maintenant d'accord pour y revenir aussitôt que les circonstances le permettraient. J'ai répliqué qu'en cas de victoire allemande, l'autarcie s'imposerait nécessairement à l'Europe toute entière en attendant de s'étendre à d'autres continents. Quant aux Alliés, ils étaient d'accord avec les idées fondamentales du gouvernement américain. M. Cordell Hull a repris qu'il avait été très heureux en effet d'entendre le Premier ministre anglais affirmer cet accord dans son discours du 31 janvier au Comité de la défense nationale et de l'intérêt public[1]. Il m'a laissé très nettement entendre, et ses collaborateurs me l'ont expressément confirmé ensuite, qu'il apprécierait vivement une déclaration de V.E. faisant écho à celle de M. Chamberlain.

En terminant, j'ai touché la question du blocus. Les autorités britanniques et françaises faisaient, lui ai-je dit, tout leur possible pour éviter d'apporter des entraves inutiles au commerce américain, mais elles ne pouvaient céder sur certaines règles essentielles. Notamment comment s'abstiendraient-elles strictement d'emmener dans leurs ports, aux fins de visites, les navires neutres dont la cargaison n'était même pas toujours couverte par les navicerts ? Ça serait donner libre jeu à la contrebande et renoncer au blocus, qui était l'arme la plus efficace dont les Alliés pussent disposer pour réduire l'Allemagne. La campagne persistante que certains hommes politiques et notamment le sénateur Pittman, menaient dans ce sens, semblait de nature à causer de graves préoccupations aux Alliés et même à tous ceux dans ce pays qui souhaitaient leur victoire. M. Cordell Hull m'a répondu qu'il comprenait parfaitement mes appréhensions mais que dans cette question comme dans beaucoup d'autres, celle de l'Extrême-Orient notamment, M. Pittman échappait complètement à l'Administration.

Je m'étais entendu sur cette dernière communication avec lord Lothian. Nous étions en effet tombés d'accord que, n'ayant pas comme lui la charge de discussion irritante sur des questions d'application, j'étais mieux placé pour aborder auprès du Département d'État le problème sous sa face générale.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319bis

[1] Le Premier ministre Neville Chamberlain, parlant de l'effort de guerre britannique, s'y félicitait des « efforts prodigieux qui avaient été accomplis » et « des résultats prodigieux obtenus. » Il concluait sur la détermination des Alliés à combattre côte à côte « jusqu'à ce que la liberté bafouée soit à nouveau rétablie, jusqu'à ce que amis et ennemis puissent s'asseoir ensemble pour construire un monde meilleur et plus sûr. » Cf. *Keesing Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 3904.

87

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES.

T. nos 457 à 459. *Paris, 21 février 1940, 15 h. 25.*
Réservé. Spécial.

Vos entretiens avec le Premier ministre et avec lord Halifax, dont vos derniers télégrammes[1] ont rendu compte, ont fait ressortir que sur aucun point les observations que vous aviez été invité à leur soumettre n'ont rencontré d'objections formelles de la part de vos interlocuteurs. La position anglaise, si elle demeure dans l'orientation fixée au dernier Conseil suprême[2], se montre néanmoins assez vacillante sur plusieurs points,

[1] On n'a pas retrouvé les télégrammes mentionnés. En revanche, dans la « Chronologie de l'affaire finlandaise » en date du 16 mars 1940 (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 29, document non reproduit), sont résumés les télégrammes auxquels il est fait allusion ici, à savoir le T. n° 581 en date du 16 février de Londres : « M. Corbin a insisté auprès de lord Halifax sur la nécessité d'envoyer « de toute urgence » à la Finlande l'assistance matérielle indispensable [...]. Lord Halifax parlant d'un éventuel appel finlandais aux Alliés, observe que les Finlandais semblent préférer éviter ou ajourner toute demande officielle ; c'ests ainsi qu'ils seraient opposés à l'envoi d'unités polonaises par crainte d'une attaque allemande. Berlin aurait fait savoir à Helsinki que l'Allemagne empêcherait le débarquement allié en Finlande. Lord Halifax redoute toujours que les Scandinaves ne prennent une attitude qui pourrait nous gêner et propose d'étudier dès maintenant les termes d'une démarche éventuelle auprès d'eux. » ; et le T. n° 655 du 20 février : « Lord Halifax a reconnu que les Alliés peuvent tirer parti de l'attitude d'impuissance et de complicité de la Norvège à l'égard du Reich. L'affaire de l'*Altmark* en est un épisode. La Norvège, ainsi que l'a déclaré M. Chamberlain, n'est pas en état d'assurer la protection de ses eaux territoriales. L'Amirauté examine les suites pratiques qu'il convient d'en tirer, et le Cabinet se préoccupe de l'effet que pourraient avoir sur l'opinion, aux États-Unis et en Italie, notamment, les mesures envisagées. Un sondage à cet égard est fait à Washington et Rome. »

[2] Séance du 5 février 1940. Voir document n° 83, note 2, p. 182. Dans son analyse, F. Bédarida note : « L'impression que chacun retire de la séance du 5 février est donc excellente. Des deux côtés règne une vive satisfaction. C'est sans aucun doute le Conseil suprême où l'entente fut la meilleure entre les deux Alliés. [...] On nage donc en plein optimisme – ou plutôt en pleine illusion. Car, en cette journée, soudain, tous les obstacles ont été minimisés, qu'ils fussent géographiques, diplomatiques, militaires ou logistiques, sans parler du danger de guerre avec l'URSS qui semble évanoui. Cependant l'euphorie trompeuse va bien vite se dissiper. Et ces plans sur le papier vont apparaître chargés de difficultés et d'embûches. [...] Du coup les zizanies entre les deux Alliés reprennent sans tarder. [...]. D'où des lenteurs et des récriminations incessantes, les Français insistant sur l'urgence, les Anglais sur les obstacles techniques : distances, transports, matériel nécessaire, entraînement des troupes. [...]. Mais surtout la faiblesse fondamentale du plan franco-anglais, c'est de reposer tout entier sur deux conditions préalables qui vont se révéler irréalisables. La première c'est l'appel de la Finlande aux puissances occidentales. [...]. Quant à la seconde conditon, elle allait être plus rédhibitoire encore. Toute l'opération dépend en effet de l'acceptation par la Norvège et la Suède du passage des troupes alliées, ou du moins de leur absence de résistance. [...] Aussi lorsque les Alliés devront affronter la réalité – c'est-à-dire les protestations indignées des Scandinaves au nom de leur neutralité –, une polémique s'élèvera entre Français et Anglais au sujet de l'interprétation à donner à la question soulevée par Daladier : en cas de refus que ferons-nous ? Du côté français, on soutiendra que, Daladier ayant déclaré qu'il conviendrait alors de passer outre et d'exécuter l'opération quand même, Chamberlain lui a donné raison en affirmant ne pas croire « que de telles considérations soient propres à modifier la résolution du gouvernement du Royaume-Uni de préparer l'exécution du projet... Il y a simplement un risque à prendre. » [...]. En fait le malentendu est complet, car

notamment en ce qui concerne l'éventualité d'un refus suédois opposé au passage de contingents volontaires[1] et l'exploitation immédiate à tirer de l'incident de l'*Altmark*[2].

Les vues du gouvernement français sur le déroulement à donner à notre intervention sont exposées dans une note en dix points que je vous communique sous les numéros suivants.

Cette note tend à adapter l'exécution des décisions prises au cours du dernier Conseil suprême aux circonstances nouvelles qui se sont fait jour depuis cette réunion et qui doivent, dans une large mesure, en faciliter la réalisation.

Elle expose comment notre aide à la Finlande peut et doit, aux yeux du gouvernement français, s'enchaîner dans le prolongement des mesures que l'attitude de la Norvège autorise immédiatement le gouvernement britannique à prendre. Ces mesures assureront, le moment venu, son maximum d'efficacité à la pression diplomatique que les Alliés peuvent être amenés à exercer sur la Suède pour obtenir d'elle qu'elle ne s'oppose point à l'exécution de leurs obligations d'assistance.

Veuillez, en transmettant ce document au Premier ministre et à lord Halifax, attirer tout spécialement leur attention sur l'intérêt exceptionnel que le gouvernement français attacherait à voir ce plan d'action soumis à un examen immédiat, dont les conclusions lui paraissent devoir être décisives pour le succès de l'opération envisagée.

Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4

Chamberlain s'était contenté d'affirmer le 5 février, que l'enjeu valait la peine de courir le risque de voir la Norvège et la Suède empêcher l'opération et qu'il fallait en conséquence la préparer quand même. En revanche, il n'avait nullement dit que l'opération devait être exécutée sans tenir compte de la position norvégienne et suédoise. » (in F. Bédarida, *La Stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 273-276).

[1] Les premiers volontaires étrangers sont arrivés fin décembre 1939, d'autres en janvier-février 1940. Au total, le chiffre a atteint 11 500 hommes, d'après les mémoires de Mannerheim, sous le commandement du général français Clément-Grancour, nommé commandant de la Légion étrangère en Finlande. Cf. F. Bédarida, *ibid.*, p. 253.

[2] Le 16 février 1940, le croiseur allemand *Altmark*, naviguant dans les eaux norvégiennes avec des prisonniers anglais à bord, est pris à l'abordage par le destroyer anglais *Cossack* qui délivre les prisonniers. Les détails de l'opération militaire sont donnés dans une note de renseignements secrète de la Mission navale française à Londres en date du 19 février 1940 in Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4 document non reproduit.

88

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES.

T. nos 460 à 467. *Paris, 21 février 1940, 15 h. 45.*
Réservé. Spécial.

Suite à mon télégramme précédent.

1. L'assentiment de la Suède conditionne toute intervention directe des Alliés en Finlande. Il suffit, en effet, au gouvernement suédois, de couper le courant qui alimente la ligne de chemin de fer Narvik-Kami pour fermer aux Alliés l'accès de son territoire et, par conséquent, l'accès à la Finlande.

2. Le gouvernement suédois paraît également déterminé à ne pas venir en aide militairement à la Finlande et à refuser l'usage de son territoire à des détachements étrangers. Il est très douteux que le camouflage en « volontaires » des détachements alliés suffise, à lui seul, à modifier cette attitude négative.

3. Il est non moins douteux que la Suède, ainsi que l'espère M. Chamberlain, compense son refus d'autoriser le passage de détachements alliés en se portant elle-même avec toutes ses forces à l'aide de la Finlande[1]. Nous savons en effet, par un télégramme de M. Roger Maugras, que le Reich a fait connaître au gouvernement suédois qu'il considérerait toute aide officielle de la Suède à la Finlande comme un *casus belli*[2].

4. Un seul élément peut avoir quelque chance de modifier la position du gouvernement suédois : c'est la certitude que les Alliés sont en mesure de lui fournir une aide *immédiate* et *efficace*[3] contre une réaction allemande. Il ne devrait pas s'agir de simples promesses ni d'assurances à terme même rapproché. La présence effective à ses frontières mêmes, de forces prêtes à entrer immédiatement en action, aurait seule des chances de peser dans un sens favorable sur la décision finale de la Suède.

[1] On n'a pas retrouvé le télégramme en question. D'après la « Chronologie de l'affaire finlandaise » en date du 16 mars 1940 (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit), il doit s'agir du T. n° 621 en date du 19 février de Londres, résumé comme suit : « M. Corbin a fait auprès de M. Chamberlain le 19 la démarche objet des précédents télégrammes. Le Premier (*sic*) est d'accord sur l'urgence de l'assistance. Un Conseil de cabinet, tenu à Londres le 18 février, a reconnu impossible de procéder aux premiers embarquements avant le 5 mars, pour le matériel, le 12 pour les troupes. Ces dates ne peuvent être avancées. M. Chamberlain doute de l'agrément suédois ; mais la démarche alliée peut avoir pour effet d'accentuer l'aide suédoise à la Finlande. Il ne faut pas, a-t-il dit, songer à envoyer des troupes en Scandinavie sans l'assentiment formel de Stockholm. Si les troupes sont camouflées en volontaires, M. Chamberlain pense que le Reich pourra tenter d'occuper les ports du sud de la Norvège.[…] ».

[2] Voir par exemple le document n° 80.

[3] Souligné dans le texte.

5. L'occupation des principaux ports norvégiens, le débarquement en Norvège du premier échelon de forces alliées, donneraient à la Suède ce commencement de sécurité. Cette opération devrait être conçue indépendamment de l'appel finlandais[1] et exécutée dans les délais les plus rapides, suivant un scénario dont l'affaire de l'*Altmark*[2] nous fournit les éléments.

6. La Norvège, en autorisant et en protégeant le passage par ses eaux territoriales d'un navire allemand armé, transportant des prisonniers anglais, a gravement manqué à ses devoirs de Neutre. Le gouvernement anglais est fondé à exiger des réparations et des garanties. Il est notamment en droit de demander l'internement de l'*Altmark* et de son équipage et de signifier au gouvernement norvégien qu'il exercera désormais lui-même la surveillance des eaux norvégiennes dont le gouvernement d'Oslo s'est montré, d'une manière continue, impuissant à faire respecter l'inviolabilité.

7. Si, comme il est très probable, cette démarche se heurte à un refus norvégien, le gouvernement anglais, constatant la carence norvégienne, s'assure immédiatement des points d'appui qui lui sont nécessaires pour exercer la sauvegarde de ses droits. Cette occupation des ports norvégiens devrait être une opération brusquée, accomplie par la marine anglaise seule, ou avec coopération de la marine française, sans participation des détachements alliés destinés à la Finlande. Sa justification aux yeux de l'opinion mondiale sera d'autant plus aisée qu'elle sera plus rapide et que la propagande sera à même d'exploiter l'évocation de la complicité toute récente de la Norvège dans l'affaire de l'*Altmark*.

8. Il n'est pas besoin de souligner le retentissement d'une telle opération en Allemagne et en Russie, le désarroi qu'elle y provoquera. Des détachements anglais, aussi importants que possible, accompagnés au besoin de détachements français, devront être aussitôt débarqués et concentrés dans les ports occupés, de manière à ce que, au moment où l'appel finlandais se produira, la Suède trouve dans leur présence déjà effective, garantissant l'arrivée ultérieure de nouveaux contingents français et polonais, le gage tangible de l'appui que nous pourrons lui prêter si elle se porte elle-même, ou laisse nous porter au secours de la Finlande.

9. En admettant qu'elle continue à s'y refuser et que les voies d'accès à la Finlande nous demeurent fermées, nous garderons le bénéfice d'avoir pris position dominante sur l'Allemagne dans le Nord ; d'avoir arrêté le transport maritime des minerais suédois ; d'être à portée d'avion de leurs gisements ; de nous trouver à pied d'œuvre pour (...)[3] et russes en Scandinavie. Il convient de ne pas oublier que notre objectif principal

[1] L'appel escompté par Paris et Londres ne viendra jamais. Face aux tergiversations des Alliés dont la priorité est davantage de couper la route du fer suédois que de se porter au secours de leur pays, les Finlandais amorceront rapidement des contacts secrets avec les Soviétiques. Sur ce sujet, cf. Jukka Nevakivi, *The Appeal that was never made. The Allies, Scandinavia and the Finnish Winter War, 1939-1940*, London, C. Hurst & Co, 1976.

[2] Voir document n° 87, note 2, p. 190.

[3] Lacune de déchiffrement.

demeure de couper le ravitaillement de l'Allemagne en minerai et que toute entreprise alliée en Scandinavie n'a de justification sur le plan général de la guerre qu'autant qu'elle converge vers cet objectif.

10. Il y a toutes chances, au contraire, si nous n'exploitons pas l'affaire de l'*Altmark* jusqu'à une prise immédiate de gages et de points d'appui en Norvège, pour que la Suède, prise entre la crainte de l'Allemagne et ses doutes sur l'efficacité de notre assistance, ne se dérobe à l'appel finlandais et ne nous ferme son territoire. Toute notre expédition projetée et préparée avortera sans avoir même reçu un commencement d'exécution, laissant l'Allemagne, la Russie et les Neutres prendre mesure de notre impuissance à passer du plan des velléités à celui de l'action[1].

Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4

[1] Le 22 février, M. Corbin rend compte des effets de sa démarche auprès de lord Halifax à qui il a remis la note d'É. Daladier : « Le Secrétaire d'État, en en prenant connaissance, a paru un peu déconcerté par certains paragraphes qui marquent, m'a-t-il dit, une orientation sensiblement différente de celle qui avait été envisagée jusqu'à présent par les deux gouvernements. Sans vouloir se prononcer dès à présent, il a cependant émis les observations suivantes : 1) L'affaire de l'*Altmark* justifie une action du gouvernement britannique dans les eaux territoriales norvégiennes que nous nous plaignons de voir insuffisamment surveillées. Elle ne justifierait pas devant l'opinion publique étrangère l'occupation des ports méridionaux de la Norvège. 2) La saisie des bateaux transportant du minerai en provenance de Narvik suffira pour entraîner une riposte allemande qui autorisera les Alliés à entreprendre une action de beaucoup plus large envergure. 3) Il est exact que la seule manière d'influencer favorablement la Suède consiste à la convaincre qu'elle obtiendra au besoin une assistance immédiate et efficace contre l'Allemagne. Mais, pour le moment, les Alliés se bornent à prévoir pour la protection de la Suède méridionale deux ou trois divisions anglaises et deux ou trois escadrilles de bombardement. Peut-être les Suédois estimeront-ils que ce n'est là qu'un faible appoint en comparaison des forces aériennes et terrestres considérables que les Allemands sont à même de précipiter contre les États scandinaves. 4) Le Secrétaire d'État persiste à penser qu'il sera difficile au gouvernement suédois de ne pas venir en aide à la Finlande et en même temps de refuser le passage du matériel ou aux « volontaires » étrangers. » (télégrammes n°s 690 à 693 de Londres en date du 22 février 1940, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 53, document non reproduit). La position britannique définie par la réunion du War Cabinet du 22 février est résumée dans l'aide-mémoire en date du 23 février, adressée par l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris : date de débarquement en Norvège au plus tôt le 20 mars, au plus tard le 3 avril, ce qui fixe au 5 mars la date souhaitée pour l'appel finlandais à l'assistance alliée, nécessité d'une approche discrète par Helsinki des gouvernements suédois et norvégien, n'excluant pas une publicité ultérieure en cas de refus de coopération, révision de la position adoptée par le Conseil suprême interallié du 5 février selon laquelle l'action diplomatique ne doit pas précéder la fin des préparatifs militaires afin de respecter ce calendrier (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit).

89

M. Frankowski, Chargé d'Affaires de Pologne à Paris, à M. Rochat, Directeur-adjoint des Affaires politiques et commerciales au ministère des Affaires étrangères.

L. n° 754/78. *Paris, 21 février 1940.*

Confidentiel.

Cher Ministre et Ami,

Faisant suite à notre entretien d'hier[1], je me permets de vous envoyer une petite note dans laquelle sont exposées certaines questions particulières, que je vous ai signalées oralement, se rapportant au problème d'aide à la Finlande. Ce sont des points importants à étudier et à fixer le plus tôt possible, en prévision des décisions d'ordre général qui pourraient être adoptées d'un commun accord, par les trois gouvernements alliés.

Je vous prie de croire, Cher Ministre et Ami, à mes sentiments cordialement dévoués et les meilleurs.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

Annexe

Note

N. *s.l., s.d.*

Confidentiel.

Son Excellence Monsieur le Ministre Charles Rochat à Paris

Le gouvernement finlandais étant en mesure d'assurer aux détachements polonais uniquement le ravitaillement, il s'agit de préciser qui couvrira les frais :

[1] L'entretien est résumé dans la note d'audience, en date du 20 février : « Sur les instructions du général Sikorski, M. Frankowski a nettement marqué 1) que le gouvernement polonais était prêt à participer à toute *opération interalliée* dans ce secteur ; par contre, il ne saurait concevoir une opération menée exclusivement par des forces polonaises. 2) Que les contingents polonais ne sauraient être envoyés sur le théâtre des opérations avant d'être complètement instruits et munis de tout le matériel nécessaire. À l'heure actuelle, les divisions en formation au camp de Coëtquidan ne seraient munies que d'un vieux matériel inutilisable au combat. Avant de songer à les engager, il conviendrait de mettre à leur disposition le matériel dont elles auraient à faire usage en temps d'opérations. Le général Sikorski tient en effet avant tout à ne pas exposer les troupes polonaises à subir le moindre revers, même partiel, en cas d'opérations de guerre ; il y va du moral et du prestige de la nation polonaise toute entière. Le général Sikorski se montre d'ailleurs très « attristé » par la lenteur avec laquelle sont formés et surtout équipés les 45 000 Polonais qui se trouvent à Coëtquidan. D'après M. Frankowski, il ne connaît encore pour l'instant rien des dispositions des états-majors français et anglais en ce qui concerne l'éventualité d'une opération militaire en Scandinavie. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit).

1. d'équipement et du matériel des unités polonaises destinées à la Finlande ;

2. de ravitaillement et d'entretien de ces unités jusqu'au moment de leur arrivée sur le territoire finlandais – ainsi que les frais d'entretien (la solde, les gages d'officiers, le complément d'équipement, etc.) sur place ;

3. du transport de ces unités ;

4. d'évacuation en Suède des soldats polonais venant de Lettonie et de Lithuanie qui se rendront en Finlande comme volontaires, ainsi que leur ravitaillement et leur équipement.

Le gouvernement polonais désire établir les points suivants :

1. Les unités polonaises envoyées en Finlande doivent conserver leur caractère d'unités polonaises, tout en étant soumises au commandement en chef des armées finlandaises. Les commandants de tout grade dans le cadre de ces unités doivent être des officiers polonais désignés par le chef suprême de l'armée polonaise.

2. Les unités polonaises d'infanterie et d'aviation ne doivent pas être employées par petits détachements ; elles doivent combattre ensemble dans le cadre des formations respectives.

3. L'attaché militaire de Pologne à Helsinki aura le droit de communiquer avec les chefs des formations d'infanterie et d'aviation.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

90

M. CHARLES-ARSÈNE HENRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À TOKYO,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 127 à 135. *Tokyo, 22 février 1940, 12 h.*
Réservé.

(*Reçu* : le 22, 9 h. 10)

Le vice-ministre des Affaires étrangères m'a convoqué hier 20 février pour me remettre la note dont je vous envoie traduction sous les n^os^ suivants. Enveloppé de la phraséologie japonaise, c'est le règlement le plus avantageux que nous puissions envisager de l'incident du bombardement du train[1]. La note comporte d'abord des explications embrouillées sur

[1] La traduction de la note japonaise a été envoyée par le télégramme n° 136 du 22 février 1940 (in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1, document non reproduit). On y lit, en réponse à la demande d'explications de l'ambassadeur de France sur le bombardement du chemin de fer du Yunnan : « Le bombardement du 1er février avait pour objectif particulier le 7ème pont de fer à partir de la frontière de l'Indochine française, mais les avions japonais n'ont jamais eu dès l'origine le dessein de bombarder les trains. Ils ont bombardé à une altitude de 3 000 mètres en évitant les attaques des appareils de combat ennemis et le feu des batteries d'artillerie anti-aériennes. À ce moment, le train dont il s'agit, arrêté sur ledit pont, n'avait pu être aperçu par l'équipage de notre avion à cause du pont et des autres constructions, de sorte que la bombe lancée par l'avion japonais n'est

le bombardement, qu'elle dit être une erreur de l'aviation ; elle exprime des regrets formels et enfin accepte de verser indemnité aux victimes françaises et annamites. Je ne doute pas que le Gaimusho n'ait eu beaucoup de mal à faire accepter cette solution par les militaires auxquels elle fait perdre la face. C'est aussi l'avis de mon collègue d'Angleterre, qui m'a dit qu'il n'avait pas cru que nous obtiendrions un pareil résultat aussi rapidement.

En me donnant une traduction verbale de sa note, M. Tani m'a dit que le gouvernement japonais était très désireux d'engager les conversations générales dont l'amiral Nomura, puis M. Arita, m'avaient parlé, et que le règlement de l'incident du train par des regrets formellement exprimés et l'offre d'indemnités convenables devaient, dans son esprit, créer pour ces conversations une atmosphère favorable ; je lui ai répondu qu'il savait que j'avais toujours fait tout mon possible pour développer cette atmosphère et que j'étais d'ailleurs bien persuadé que le Gaimusho en faisait de même ; mais tous mes efforts étaient rendus vains par un groupe d'extrémistes à l'instigation desquels l'aviation japonaise se livrait à des attentats qui, quoique n'ayant en fait aucun intérêt au point de vue militaire, étaient exactement ce qu'il fallait pour nous irriter, à juste titre, et nous détourner de toute entente amicale avec le Japon. Je lui ai rappelé qu'il y a quelques semaines nous étions disposés à donner des facilités à l'aviation japonaise en Indochine, à négocier un nouvel arrangement commercial, à examiner la question des stocks d'argent de Tientsin et que c'est juste ce temps-là que l'aviation japonaise a pris pour bombarder le chemin de fer et violer notre territoire à peu près tous les jours. J'ai alors repris toute l'argumentation que vous m'avez télégraphiée et j'ai protesté contre le dernier bombardement qui a fait 218 blessés[1]. Je lui ai dit que, si ces attentats continuaient, il serait impossible de conduire des conversations dans une atmosphère amicale et que je serais le premier à le regretter.

M. Tani m'a dit en confidence qu'il regrettait autant que moi tout ce qui s'est passé et que, personnellement, il luttait pour que cette action de l'aviation japonaise cesse. Il m'a prié de vous télégraphier que le gouvernement japonais serait très désireux d'engager à brève échéance, par l'entremise de M. Sawada, des conversations ayant une portée très étendue ;

tombée sur le train que par suite d'un accident entièrement fortuit. En regrettant profondément que ce bombardement ait eu pour résultat de tuer et de blesser des Français et des Annamites, le gouvernement impérial est disposé à verser aux ressortissants français comme consolation et condoléances une somme raisonnable dès qu'il aura déterminé l'état des dommages. »

[1] L'incident du 1er février est loin d'être isolé et les bombardements qui lui succèdent ne paraissent pas fortuits. Dans sa réponse à C.-Arsène Henry, Alexis Léger écrit ainsi : « La réponse japonaise ne porte que sur le seul incident du 1er février et ne nous donne pas d'assurances contre la continuation des bombardements. Je note par ailleurs, d'après une information Domei du 22 de ce mois, une déclaration du porte-parole du Gaimusho aux termes de laquelle ces attaques seraient répétées si la nécessité stratégique s'en faisait ressentir. ». J'incline toutefois à penser, comme vous même, que cette réponse est la meilleure que nous puissions attendre du gouvernement japonais dans les circonstances actuelles. […] » (télégramme nos 124 à 126 du 24 février 1940, in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1, document non reproduit).

qu'il voudrait que ces conversations fussent abordées dans l'esprit le plus amical et que c'est pour donner un gage de son désir d'entente qu'il réglait l'incident du train en donnant une indemnité et surtout en exprimant des regrets, ce qui coûte à sa dignité. Je crois que M. Tani était sincère dans les déclarations qu'il m'a faites.

Il avait, il y a quatre ou cinq jours, dit à mon collègue d'Angleterre que la tension avec la France le préoccupait beaucoup, qu'il la regrettait fort, mais qu'il espérait qu'elle pourrait prochainement être diminuée. J'ai l'impression qu'il s'est rendu compte que, comme vous l'avez marqué à M. Sawada, on arrivait à une impasse dont on ne pourrait sortir que si la Japon modifiait sa politique.

M. Tani m'a dit enfin qu'il espérait que les conversations franco-japonaises pourraient avoir une grande envergure et qu'il prévoyait qu'une négociation qui, au début ne porterait que sur les questions d'Extrême-Orient, finirait par s'étendre à l'ensemble du monde. Nous venions de parler de la situation politique générale et il avait exprimé l'avis que tôt ou tard, nous serions amenés à rompre ouvertement avec les Soviets. Dans cette partie de notre entretien, il parlait en son nom et il ne s'agissait pas d'une proposition officielle faite au nom de son gouvernement. Ce n'en est pas moins une indication de grande importance car nous savons qu'il y a au Japon un parti anti-russe irréductible et très puissant. D'après des renseignements récents, l'armée du Kuangtung est en termes plus mauvais que jamais avec l'armée de Chine et ne pense qu'à venger le désastre de Nomonhan[1]. J'ai vu mon collègue d'Angleterre et je lui ai raconté notre entretien. Nous sommes d'accord, sir Craigie et moi, pour penser, après avoir rapproché diverses indications, qu'un parti japonais a conçu l'idée d'une combinaison politique qui, contre les Soviets, dresserait le Japon, les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie. sir Robert Craigie croit qu'actuellement, la première préoccupation des Japonais est d'arriver à un arrangement avec les États-Unis et qu'ils sont persuadés que le plus sûr moyen d'y parvenir serait de s'entendre avec l'Amérique contre la Russie. Il m'a dit que le Japonais accusent les Allemands d'avoir fait pression sur les Russes pour les décider à rompre la conférence de Kharbine[2]. Leurs vues auraient été de faire une pression indirecte sur les Japonais pendant la négociation relative à l'*Asame-Maru*[3] en leur faisant

[1] Il s'agit de l'armistice signé entre le Japon et l'URSS le 16 septembre 1939 pour mettre fin aux combats sur les confins du Mandchoukouo et de la Mongolie (Voir *DDF* (1939-44), I, documents n°s 78, 112 et 224). Les Alliés craignent qu'il ne marque l'amorce d'un rapprochement soviéto-japonais.

[2] Les négociations soviéto-japonaises qui se sont engagées le 7 décembre 1939 pour définir la frontière entre la Mongolie et le Mandchoukouo – conformément aux accords d'armistice de Nomonhan – sont rompues le 31 janvier 1940.

[3] Le 21 janvier 1940, l'*Asame-Maru*, paquebot japonais de la ligne Yusen-Kaisha, est arraisonné par la marine britannique à 45 miles des côtes japonaises. Vingt et un techniciens et hommes d'équipage allemands, partis de San Francisco en direction du Reich, sont obligés de débarquer. Le ministère japonais des Affaires étrangères proteste contre cet « acte inamical ». Des négociations sont engagées entre sir N. Chamberlain et H. Arita, qui aboutissent à

peur d'être entièrement isolés. Il est possible que cette crainte même les ait décidés à s'entendre plus tôt avec l'autre groupe de puissances. En fait, la presse japonaise n'attaque (…)[1] du tout les États-Unis et le gouvernement japonais a réglé avec une bonne volonté certaine les deux affaires de l'*Asame-Maru* et du train bombardé. Il me paraît donc certain qu'il y a actuellement une opportunité pour engager avec le Japon des conversations dont le développement pourrait être considérable pour la conduite de la guerre actuelle. Évidemment, ce pays n'est pas de tout repos et présente le très grave inconvénient qu'un (…)[2] opposé peut du jour au lendemain remplacer celui qui détient le pouvoir : le ministère est fort attaqué et peut être renversé par les extrémistes qui pourraient être portés à abandonner sa politique. Mais pourtant, il semble bien que l'on ne doive pas se refuser à causer avec le seul interlocuteur possible. C'est pourquoi je crois qu'en principe, il y aurait lieu de prêter à M. Sawada une oreille très bienveillante ; je crois que les circonstances actuelles forcent le gouvernement japonais à désirer sincèrement une entente avec les démocraties.

En dernier lieu, je me permettrai d'attirer votre attention sur le fait que les Japonais sont actuellement dans une position très difficile vis-à-vis de leur opinion publique et que, pour les aider à sauver la face, il serait opportun de ne pas insister en négociant avec eux sur l'argument de contradiction. La plupart d'entre eux ne comprennent même pas ce qu'on veut dire et croient qu'on les accuse de duplicité consciente. Il faut se rappeler en effet que leur esprit n'est pas régi par les mêmes règles que le nôtre et que la contradiction la plus flagrante ne les gêne en rien. Il est absolument certain qu'ils n'ont jamais cessé de causer avec Tchang Kaï-Chek malgré leurs déclarations solennelles qu'ils ne traiteront jamais avec lui, et malgré le fait patent qu'ils lui font une guerre sauvage.

Communiqué Shanghaï par avion.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

la publication d'un *Livre Blanc* le 6 février 1940. Après avoir présenté des excuses formelles et accepté de libérer neuf hommes d'équipage, le gouvernement de Londres obtient que le Japon s'engage à ne plus embarquer à bord de ses navires des ressortissants des pays belligérants susceptibles d'être « incorporés dans la force armée de l'ennemi. »

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Lacune de déchiffrement.

91

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 1138[1].

Rome, 23 février 1940.

Réservé. Spécial. Secret.

(*Reçu*[2] : le 25, 16 h.)

À bonne source, j'ai recueilli de nouveaux renseignements, qui confirment, au sujet de l'état d'esprit de M. Mussolini, mes indications précédentes notamment celles de mes télégrammes n° 1007[3], 1047[4] et 1106[5].

Selon ces renseignements, le *Duce* agiterait dans sa tête les projets les plus aventureux. Il voudrait essayer d'amener une paix brusquée. Le voyage de M. Sumner Welles[6] lui a paru, peut-être, en fournir l'occasion. Peut-être aussi le Vatican l'y a-t-il encouragé ? En tout cas, il pousserait l'Allemagne dans cette voie et l'Allemagne ne refuserait pas de se prêter à la tentative. Si l'entreprise échouait (et l'on ne voit pas bien comment elle réussirait, à moins d'une capitulation à laquelle le Reich ne se résoudra pas), M. Mussolini se livrerait à quelque manœuvre soudaine, à quelque geste violent ou menaçant, soit pour exercer sur nous une intimidation ou un chantage, soit pour entrer réellement dans la guerre aux côtés de l'Allemagne. Ce qui semblerait le plus certain, c'est qu'il éprouverait une extrême répugnance à l'idée de rester longtemps encore dans la position équivoque où s'est placée l'Italie. La « non-belligérance » lui pèserait, l'exaspérerait, il voudrait en sortir à tout prix.

Mais comment justifierait-il, aux yeux de son propre pays, un tel changement d'attitude ? On suppose à cet égard qu'il pourrait être tenté d'exploiter, sinon de créer de toutes pièces un incident maritime dont le contrôle naval et l'arrêt éventuel des cargos de charbon ou des pétroliers offriraient le facile prétexte. On suppose aussi qu'il pourrait profiter d'un trouble qui

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Document non retrouvé.

[4] Le télégramme n° 1047, en date du 19 février 1940, traite des violences de la presse mussolinienne contre la France à l'égard de laquelle Mussolini éprouverait une « haine véritable ». « Tout concorde à faire croire, ajoute l'Ambassadeur, que, dans un délai de quelques semaines, à une époque qui coïncidera peut-être avec le déclenchement d'une offensive allemande contre la ligne Maginot, le *Duce* procèdera à une mobilisation plus ou moins étendue, agitera contre nous l'opinion de son pays et lancera de nouveau les mots d'ordre de l'an passé : « Corsica ! Djibouti ! Tunisia ! Savoia ! » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit).

[5] Le télégramme n° 1106, en date du 21 février 1940, émet l'hypothèse qu'en accentuant tout à coup son hostilité envers la France, Mussolini cherche à inspirer confiance à Hitler dans la perspective d'une prochaine offre de paix, à moins qu'il veuille rappeler à la France « qu'au moment d'un règlement général européen, il faudrait régler aussi le compte franco-italien. » (Papiers 1940, Papiers Charvériat, 3, document non reproduit).

[6] Sur ce voyage du Sous-Secrétaire d'État américain en Europe, et pour commencer en Italie où il débarquera le 25 février, voir documents n°s 69, 75, 81.

viendrait à éclater dans les Balkans. On admet, enfin, qu'il pourrait déclarer parfaitement raisonnables les conditions éventuelles d'une paix prochaine et s'engager à prendre les armes contre le parti qui les rejetterait.

C'est une autre question de savoir comment réagirait le peuple italien, en face de pareilles perspectives et si les éléments hostiles au Reich et attachés à la neutralité suivraient docilement le *Duce* sur les voies périlleuses où il songerait à entraîner son pays.

Beaucoup douteraient qu'il pût parvenir à ses fins.

Quoi qu'il en soit, l'Italie, selon toute vraisemblance, se trouverait aux environs de Pâques, à un nouveau carrefour ; il y aurait, à cette date, un nouveau moment critique, qu'annoncerait et préparerait la tendance qui s'exprime depuis peu dans la presse officieuse. À l'heure actuelle, M. Mussolini se plairait à répéter qu'il n'a rien à attendre d'une victoire franco-britannique et que son avenir n'est pas de ce côté. Il estimerait, d'ailleurs, que c'est le Reich, plus puissant, plus audacieux, assuré du secours économique de la Russie et de la docilité des neutres, qui sortira vainqueur du conflit.

Dans les milieux allemands de Rome, on se réjouirait de la consolidation de l'Axe et l'on se montrerait plein de confiance dans les déterminations futures du *Duce*.

Je ne suis pas en mesure de garantir l'absolue exactitude des renseignements qui précèdent. Mais je les regarde comme assez sérieux et assez plausibles pour les recommander à l'attention. Ils viennent à l'appui de l'impression que j'ai déjà depuis assez longtemps et que je voudrais voir partager par nos autorités militaires, navales et politiques, à savoir que le risque italien n'a pas disparu et que les intentions personnelles de M. Mussolini doivent nous inspirer la plus grande méfiance.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 40

92

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 1146[1]. *Rome, 23 février 1940.*
Réservé. Spécial.

(*Reçu*[2] : le 25, 16 h.)

J'ai lu avec le plus vif intérêt l'exposé des vues du Foreign Office au sujet de la politique actuelle de l'Italie, tel qu'il a été fait à l'un des secrétaires de notre ambassade à Londres par le chef du département de l'Europe méridionale (télégr. 592[3]).

[1] En clair.
[2] Par courrier.
[3] Voir document n° 81.

J'y ai retrouvé à peu près toutes les idées que j'ai moi-même fait valoir dans mes communications au Département. Il suffit de se reporter, entre autres, à mon télégramme n° 1047 du 19 février[1] pour constater que mon jugement concorde, dans l'ensemble, avec celui du haut fonctionnaire du Foreign Office.

Si j'attache un peu plus d'importance que lui aux manifestations quotidiennes de la presse de la Péninsule, c'est que je sais la part personnelle que le *Duce* prend dans les instructions qui sont données aux journaux. C'est son domaine de prédilection, c'est sa chose, on pourrait dire que c'est sa vie et il n'est pas maître de ne pas se soulager, en quelque sorte, des émotions ou des pensées qui l'agitent, en les laissant passer dans les feuilles officieuses. Il se traduit, il se trahit ainsi. L'expérience m'a montré, d'ailleurs, chaque fois que j'ai pu recueillir un témoignage direct et non suspect, sur son état d'esprit, que la lecture de certains organes, comme ceux de V. Gayda[2], m'en avait averti à l'avance.

Je ne tiens nullement pour acquis, au surplus, que M. Mussolini soit décidé, s'il voit que la paix est impossible à l'heure actuelle, à sortir de la non-belligérance et à se porter du côté de l'Allemagne. Je dis qu'il en roule le projet dans sa tête et je crois qu'il considère que le moment approche où il devra reconsidérer la situation et soumettre à nouvel examen l'attitude qu'il observe depuis le 1er septembre dernier.

S'il devait se résoudre à la guerre aux côtés du Reich, je regarde comme probable qu'il aurait beaucoup de peine à imposer sa détermination et qu'il se heurterait à de gros obstacles que j'ai souvent énumérés.

Mais ce qui me paraît certain, c'est qu'il nous est profondément hostile, qu'il reste, en dépit des griefs qu'il garde contre Adolf Hitler, attaché à ce dernier et à l'alliance allemande, désireux de la sauvegarder et de la servir, c'est qu'il n'hésitera pas à nous jouer un mauvais tour si l'occasion s'en présente ; c'est que nous n'avons, en aucun cas, rien de bon à attendre de lui, et que par conséquent, jusqu'à nouvel ordre, la politique italienne comporte pour nous un risque et un danger en face desquels nous avons le devoir de demeurer vigilants et méfiants.

Mon collègue britannique à Rome[3] est bien, en gros, de cet avis, mais, si l'on peut dire, avec plus de commodité. En véritable Anglais, il estime qu'il est assez tôt de penser aux éventualités désagréables quand elles sont là. Il admet volontiers que Mussolini se résignera à ce que les navires anglais arrêtent le charbon destiné à l'Italie. Tant de mansuétude me paraît plus suspect et je me demande ce qu'il cache.

C'est, sans doute, qu'à l'inverse de sir Percy Loraine, j'ai tendance à ne croire aux réalités agréables que quand elles sont là.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 21

[1] Voir document n° 91, note 4.

[2] Porte-parole officieux du régime, Virginio Gayda est le directeur du *Giornale d'Italia*.

[3] Sir Percy Loraine.

93

M. Bargeton, Ambassadeur de France à Bruxelles,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 153. *Bruxelles, 23 février 1940.*

Secret.

Au cours d'une visite que je lui faisais hier à propos de diverses questions particulières M. Spaak m'a entretenu de préoccupations qu'il avait au sujet des rapports des deux pays. Il avait l'impression que depuis l'alerte du milieu de janvier[1], un certain refroidissement s'était fait jour en France dans les sentiments à l'égard de la Belgique. De ce changement il était particulièrement peiné et, comme ministre, préoccupé, son souci ayant toujours été d'entretenir les relations les plus cordiales avec notre pays auquel la Belgique était unie par tant de liens, auquel elle peut être amenée à demander assistance par des événements qui feraient d'elle son alliée. Il ne pensait pas que la cause pût en être trouvée dans la communication que l'ambassade de Belgique à Paris avait faite le 17 janvier[2] et qui était trop conforme à la position résultant des engagements internationaux de la Belgique pour n'être pas comprise par le gouvernement français. À s'en départir, son pays aurait gravement affaibli une position morale inattaquable et laissé douter d'une rectitude que la France et l'Angleterre elles-mêmes ont avec raison et pour ce qui les concerne grand soin de préserver. À ce propos, il a ajouté – comme il l'a dit à d'autres déjà, avec peut-être quelques variantes – que sans doute on pourrait considérer comme préférable qu'au jour où la Belgique serait attaquée, les forces d'assistance se trouvent déjà sur les positions de défense aux frontières au pays. Mais c'était là une conception qui ne pouvait pas plus s'accorder avec la possibilité matérielle qu'avec les traités. En tout cas, il ne pensait pas qu'au sujet de la position politique rappelée par la note du 17 janvier, il y eût aucun malentendu ni qu'il pût en résulter quelque mécontentement. Cette position était claire et loyale après comme avant.

[1] Le gouvernement belge craint alors une attaque allemande imminente le long de la frontière des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg, sur lequel il a eu des informations « graves et concordantes ».

[2] Note de P. Le Tellier, ambassadeur de Belgique à Paris, à É. Daladier. « Tout en remerciant de tout cœur la France et l'Angleterre de la promptitude avec laquelle elles ont pris les mesures nécessaires pour parer à une attaque éventuelle contre la Belgique, le gouvernement du Roi ne croit pas cependant devoir adresser un appel à l'assistance de Londres et de Paris avant que l'agression ne soit devenue effective. » Il craint en effet, s'il agissait ainsi, de « provoquer inévitablement et immédiatement la guerre sur le sol belge avec les incalculables désastres qu'elle entraîne. » Il désire en outre « garder intacte la force morale qu'elle [la Belgique] puise dans la correction de son attitude et entend rester neutre tant que son territoire sera respecté par les belligérants comme ceux-ci s'y étaient engagés ou que ses intérêts vitaux ne seront pas mis en cause. » Il se déclare enfin persuadé que l'Allemagne, « maintenant qu'elle se voit découverte », va reculer devant « l'exécution de [ses] intentions agressives. » (in Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4, document non reproduit).

Le gouvernement français avait-il d'autre part conservé une moins bonne impression d'une communication faite peu auparavant au gouvernement anglais par une voie moins officielle et dans des conditions qu'il ne connaissait qu'incomplètement[1] ? Peut-être en raison de la voie employée y avait-il eu malentendu et avait-on pu croire que cette communication n'était pas conditionnée par la position de la Belgique que la note du 17 janvier confirmait ? Pour sa part, M. Spaak était convaincu qu'à son origine, cette communication ne s'écartait pas de cette position qui demeurait celle de la Belgique.

Par contre M. Spaak n'a pas dissimulé que dans la communication des renseignements d'ordre technique qui avaient motivé l'alerte du 13 janvier, les autorités militaires belges pouvaient avoir montré une réserve dont lui-même avait lieu de n'être pas satisfait, les documents mêmes saisis sur les aviateurs allemands n'ayant pas été mis sous ses yeux. (Cette observation rejoignait une indication que m'avait précédemment donnée le directeur politique et d'après laquelle les autorités militaires alléguaient une insuffisance de discrétion sur l'avertissement du comte Ciano pour réduire encore leurs communications). Peut-être y avait-il là une cause de moindre confiance de notre part, à laquelle il s'emploierait à remédier de son mieux.

J'ai répondu à M. Spaak qu'il ne m'appartenait pas et que mes informations ne me mettaient d'ailleurs pas en mesure de répondre aux questions qu'il se posait à lui-même. Il me paraissait cependant qu'aux dispositions importantes que nous avions prises à l'époque pour répondre immédiatement à une demande d'assistance auraient dû et devraient encore répondre de la part des autorités belges compétentes – sans parler des documents saisis sur les aviateurs – des communications plus larges qu'elles n'étaient et qui à vrai dire, malgré la bonne volonté qu'il m'avait à plusieurs reprises manifestée à cet égard, étaient à ma connaissance pratiquement inexistantes. S'il avait le sentiment d'une moindre confiance en France à l'égard de la Belgique, la situation que je lui indiquais pouvait en être pour partie la cause.

M. Spaak a répondu en m'assurant qu'il allait à nouveau insister auprès du Premier ministre et du ministre de la Défense nationale pour remédier à un état de choses qui ne pouvait se prolonger.

Je rends compte par ailleurs des impressions dont, à la fin de cet entretien, il m'a fait part sur la situation générale.

Z Europe, 1918-1940, Belgique, 187

[1] Voir documents n°s 27 et 28. La « voie moins officielle » de la communication faite au gouvernement de Londres contient peut-être une allusion au fait que l'ambassadeur de Grande-Bretagne a été appelé au milieu de la nuit du 13 au 14 janvier 1940 par P.H. Spaak, ministre belge des Affaires étrangères. Quelques heures plus tard, il a été également convoqué à Bruxelles par le roi Léopold III. L'un et l'autre déclarent « ne pas juger possible d'ouvrir des conversations d'état-major en raison du danger [qu'ils voient] dans ces négociations. » (télégramme n° 222 en date du 17 janvier 1940, de l'ambassadeur de France à Londres, Corbin, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 17, document non reproduit).

94

NOTE DU DÉPARTEMENT

Origine du voyage Sumner Welles

N. *Paris, 24 février 1940.*

C'est de Sumner Welles lui-même qu'est venue l'idée de son voyage en Europe[1]. Il est, avec Bullitt, l'homme qui possède au plus haut degré la confiance de Roosevelt en fait de politique étrangère. Mais il a sur Bullitt l'avantage d'être toujours là[2]. Pénétré de la valeur de l'attitude isolationniste, il a monté autour de lui dans la Secrétairerie d'État une équipe dont les membres préfèreraient cent fois voir l'hitlérisme se répandre sur l'Europe plutôt que courir le risque d'une entrée en guerre de l'Amérique. Ayant fait partir à la fin de 1939, à force de rebuffades, le secrétaire-adjoint Messersmith, il a provoqué son remplacement par un quasi germanophile, Berle, avec l'aide duquel, comme avec la complicité de Wilson, ambassadeur en titre à Berlin, il poursuit l'éviction de Cordell Hull des questions importantes de politique étrangère. Son intimité directe avec Roosevelt lui ayant attiré l'inimitié solide du Secrétaire d'État, dont il n'a évidemment rien à attendre si ce dernier accède à la présidence, il sait ne pouvoir obtenir la Secrétairerie d'État qu'il convoite que de Roosevelt, réélu une fois encore, ou à son défaut des républicains.

Aussi est-ce pour pousser Roosevelt sur une voie identique à celle des républicains, et pour accroître au maximum ses chances d'avancement, que Sumner Welles a amené voici un mois le Président, complètement à l'insu de Cordell Hull, à le charger d'aller étudier en Europe les modalités d'un règlement pacifique dont le principe est chaque jour désiré davantage par Roosevelt. Welles n'a pas eu de peine à persuader celui-ci que sa réélection serait certaine s'il avait auparavant « fait la paix », et qu'elle serait plus certaine encore si les négociations duraient toujours au moment de l'élection présidentielle, le Congrès devant se trouver alors obligé de maintenir en fonctions l'artisan de ce grand œuvre.

Le moment choisi avec soin par Welles pour décider Roosevelt a été celui du départ pour l'Amérique de Bullitt, mis ainsi dans l'impossibilité de contrer le projet. Welles devra rechercher les bases d'un règlement équitable ; mais, s'il suivait son penchant personnel, il s'accommoderait fort bien du *statu quo*. Roosevelt a déjà répondu aux récriminations de Bullitt que, si le succès de cette tentative s'avérait impossible, il n'en aurait que plus d'autorité pour incliner l'opinion américaine vers l'intervention. Il n'en est pas moins vrai que le projet Welles est gros de danger pour les

[1] Sur ce voyage, voir documents n°s 69, 75, 81.

[2] Rappelons que William Bullitt est ambassadeur des États-Unis à Paris.

démocraties auxquelles l'Amérique, si elles refusent d'entrer en discussion comme les Anglais le laissent prévoir, ne fera pas faute d'imputer la responsabilité de la continuation de la guerre.

Papiers 1940, Papiers Daladier, 6

95

LE GÉNÉRAL NOGUÈS, COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL DE FRANCE
À RABAT,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 125 à 131. *Rabat, 26 février 1940, 3 h. 45.*

Je me rendrai demain mardi en zone espagnole, pour répondre à l'invitation qui m'a été faite, il y a quelques jours, par le général Ascensio, haut-commissaire à Tétouan.

M. de Carranza, consul général d'Espagne à Rabat, en venant me voir pour régler les détails de cette rencontre, m'a fait part de certaines impressions recueillies par lui lors de son récent voyage en Espagne qui me paraissent devoir retenir l'attention du Département.

Installé depuis de longues années en zone française du Maroc où il possède des affaires en pleine prospérité, il a toujours entretenu, avec moi-même et mes collaborateurs d'excellentes relations. C'est un ami personnel du colonel Beigbeder[1] qui l'honore de sa confiance.

M. de Carranza, qui se rend tous les mois en Espagne et à Madrid où il voit tous les milieux importants politiques et industriels, m'a déclaré qu'il avait été surpris de constater que la situation de la France avait fortement diminué depuis quelques semaines : « La propagande française est nulle », m'a-t-il dit, « et celle des Anglais est maladroite ».

Par contre les Allemands, a-t-il ajouté, font en Espagne un effort de propagande qui s'intensifie considérablement avec le concours très actif de l'Italie. Par des distributions de tracts et de brochures, par la projection de films et la vente de journaux illustrés remplis des exploits de l'armée et de la marine du Reich, les Allemands s'efforcent de frapper l'imagination du peuple. M. de Carranza m'a même confié qu'il recevait gratuitement à son domicile de Séville la *Koelnische Zeitung*, qui ne lui était pas envoyée par la poste mais déposée chez lui par des particuliers. Un service de cette nature était fait par les journaux allemands aux principales personnalités espagnoles. Il y a lieu de retenir d'ailleurs à ce sujet que dans la zone espagnole du Maroc, tous les agents allemands (Richter, Renschenhausen, Langenheim, etc.) sont revenus et ont repris leur activité avec encore plus d'intensité que par le passé.

[1] Ministre des Affaires étrangères d'Espagne et ancien haut-commissaire d'Espagne à Tétouan.

D'après M. de Carranza, une partie du public espagnol, fortement impressionnée par les hauts faits des sous-marins allemands tels que les lui présentent les commentaires des journaux largement ravitaillés par la DNB[1], se met à douter de la ténacité des puissances alliées pour mener la guerre jusqu'à une issue heureuse et envisage à nouveau la possibilité d'une victoire allemande. Se rendant compte que cette propagande commence à porter ses fruits, les Allemands s'efforcent même, en ce moment, de travailler l'opinion pour lui aire accepter l'idée d'une intervention éventuelle dans le conflit européen aux côtés de l'Italie. M. Serrano Suner est en relations constantes avec le comte Ciano qui a trouvé en lui le meilleur propagandiste pour le développement d'une collaboration très intime avec l'Italie et gravitant dans l'orbite allemande. C'est contre l'accentuation de cette politique, avec ses conséquences éventuelles, qu'ont pris position un certain nombre de généraux et c'est, en partie, de leur attitude que proviennent les difficultés actuelles du gouvernement.

M. de Carranza ne m'a pas caché qu'à son avis notre propagande devrait s'accroître en Espagne pour arriver à combattre celle qui était faite par nos ennemis. Il m'a déclaré que les Anglais malgré leur activité, auront fort à faire pour remonter le courant et gagner des sympathies agissantes. Il n'en serait pas de même pour nous, surtout depuis la collusion germano-soviétique, à la condition de faire preuve d'esprit d'initiative et d'une discrétion adroite. Pour contrebalancer cette propagande, mon interlocuteur a suggéré notamment l'envoi en Espagne de journaux français illustrés qui pourraient être vendus à un change favorable afin de permettre aux Espagnols, qui sont particulièrement sensibles à la propagande par l'image, de ne plus se renseigner d'une façon unilatérale sur le développement de la guerre ainsi que sur la force et les faits d'armes des armées en présence.

Tels sont les propos que m'a tenus M. de Carranza. Ils m'ont paru constituer un élément d'information intéressant. J'ai donc cru devoir vous les communiquer.

L'entrevue de demain, qui sera suivie d'un déjeuner très intime auquel assistera également M. de Carranza, me permettra probablement de compléter les indications qui précèdent.

Je demanderai au général Ascensio ce qu'il compte faire au sujet de la publicité à donner à notre entretien. Je lui proposerai, en attendant les instructions de nos gouvernements, de ne faire qu'un bref communiqué indiquant que nous nous sommes rencontrés dans le voisinage de la frontière pour examiner des questions interzonales.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 23.

[1] Agence de presse du Reich.

96

M. MAGNY, MINISTRE DE FRANCE À HELSINKI,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 200 à 205.
Réservé. Spécial.

Helsinki, 26 février 1940, 19 h. 50.

(*Reçu* : le 26, 20 h. 50)

Je me réfère à mon télégramme n° 196 et suivant[1].

Le ministre des Affaires étrangères vient de me convoquer. Il a commencé par me dire, en faisant allusion à la présence en Finlande des délégués militaires français et britanniques, que le gouvernement finlandais ne pouvait prendre une décision en ce qui concerne la demande d'assistance aux Alliés dont m'avait parlé le colonel Ganeval que lorsqu'il serait fixé sur la position de la Norvège et de la Suède à l'égard d'un passage éventuel de troupes, rien d'efficace ne pouvant se faire par Petsamo. Puis voulant, m'a-t-il déclaré, tenir la promesse que m'avait faite le Président du Conseil, il m'a annoncé que le gouvernement finlandais avait été saisi à titre privé, il y a 24 heures, d'une demande russe d'ouverture de négociations de paix[2].

Il a ajouté immédiatement que le gouvernement de l'URSS, qui demandait une réponse rapide sans fixer cependant de délai, avait fait connaître que ses exigences ultérieures seraient plus importantes si celles-ci n'étaient pas prises en considération.

Or, m'a dit M. Tanner, le gouvernement estimait qu'il n'était pas possible d'accepter les demandes comportant :

1) l'occupation par la Russie de Vyborg et de Sortavala, avec une rectification de frontière suivant une ligne droite passant par ces deux villes et partant du golfe de Finlande ;

2) l'établissement d'une base navale soviétique à Hango ;

3) la signature d'un pacte d'assistance mutuelle spécial en ce qui concerne la sécurité du golfe de Finlande.

[1] Document non retrouvé. Il est probable qu'il s'agit d'un télégramme du 25 février, cité dans la « Chronologie de l'affaire finlandaise » en date du 16 mars 1940 (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit) et résumé de la façon suivante : « Avant de faire appel aux Alliés, le gouvernement finlandais veut sonder Stockholm et Oslo au sujet de l'aide scandinave qu'il peut attendre, et du transit des volontaires. M. Ryti semble croire qu'en cas d'arrivée de « volontaires » alliés, l'Allemagne où l'opinion est favorable à la Finlande, n'interviendra peut-être pas. »

[2] En fait, des ouvertures semblent avoir été faites par Moscou beaucoup plus tôt par le canal notamment de l'ambassadeur soviétique à Stockholm, Alexandra Kollontaï, que Tanner a rencontré en Suède début février. Dès le 29 janvier, le Kremlin avait annoncé qu'il n'avait pas d'objection de principe à faire la paix, « même avec le gouvernement Ryti-Tanner. » En abandonnant ainsi le gouvernement du kominternien Kuusinen établi à Teryoki, l'URSS créait ainsi les conditions d'une paix négociée. Cf. J. Nevakivi, *The Appeal that was never made…*, *op. cit.*, p. 102.

Le ministre a insisté sur ce fait qu'il me demandait simplement de tenir mon gouvernement au courant de cette situation. Sur mon interrogation, il a précisé que le ministre d'Allemagne, qu'il avait vu à son retour de Berlin, lui avait déclaré que le gouvernement allemand ne pouvait pas intervenir comme médiateur dans le conflit.

Il a ajouté que la venue d'une aide des Alliés dans le courant d'avril (...)[1] trop tard, les possibilités de résistance finlandaise jusqu'à cette date étant réduites.

Il a terminé en me disant qu'il allait informer mon nouveau collègue britannique (...)[2] remet aujourd'hui ses lettres de créance.

L'impression que j'ai retirée de cet entretien, qui a été assez bref, est que la position finlandaise, toujours et à juste titre préoccupante, continuait à manquer de netteté.

On peut constater qu'il n'a pas encore été procédé à la consultation des pays scandinaves au cours de la conférence de Copenhague[3] malgré la nouvelle qui en avait été donnée au colonel Ganeval, lequel n'a recueilli personnellement au cours de ses visites aucun écho des rumeurs de (...)[4] pacifique.

Par ailleurs, en portant à la connaissance des Alliés des exigences qu'on précise être un minimum et qu'on (...)[5] d'inacceptables, on semble rechercher une réaction parmi ceux dont le concours serait non plus sollicité mais seulement accepté, sinon subi[6].

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] On n'a pas retrouvé de document relatif à la conférence de Copenhague du 25 février 1940. Dans la « Chronologie de l'Affaire finlandaise » précitée note 1, on en a un résumé : « Le communiqué publié le 25 février à l'issue de la conférence des trois puissances scandinaves, tenue à Copenhague, indique que « la situation relative au conflit russo-finlandais a été l'objet de discussions. Les ministres des Affaires étrangères ont souligné que le désir de tous les peuples nordiques était que le conflit puisse se terminer à une date aussi rapprochée que possible qui sauvegarde l'entière indépendance de la Finlande ». Ils ont « affirmé leur unanimité en ce qui concerne la politique de neutralité de leurs pays. ». Une première conférence de Copenhague réunissant les Premiers ministres et ministres des Affaires étrangères des pays nordiques s'était tenue le 18 septembre 1939. Elle avait été précédée par une réunion à Bruxelles les 11 et 12 septembre où l'on avait discuté des aspects économiques et juridiques de la neutralité. À Copenhague, le centre des discussions avait été le problème du maintien des relations commerciales avec tous les pays, belligérants inclus, comme le voulait la situation de neutralité. L'autre point abordé fut la question des relations inter-nordiques. Les négociations entre les pays neutres se poursuivirent notamment les 19-20 octobre, à la conférence de Stockholm, et en novembre. Un des résultats principaux, hormis les démonstrations de solidarité mutuelle, fut l'adoption d'une ligne commune à l'égard des limitations du commerce des neutres qui entraient dans la stratégie alliée de guerre économique. Cf. Henrik S. Nissen (éd.), *Scandinavia during the Second World War*, Universitetsforlaget et University of Minnesota Press, Oslo et Minneapolis, 1983, pp. 59-60. On peut trouver de nombreux documents sur la question de la neutralité scandinave dans la série Z Europe, 1918-1940, Suède 68 ou Norvège, 55 et 61. Dans ce dernier carton (Norvège, 61), la dépêche n° 667 de Corbin du 7 septembre 1939 transmet la copie de deux *memoranda* britanniques adressés aux gouvernements scandinaves pour les convaincre d'adopter une attitude de neutralité favorable aux Alliés.

[4] Lacune de déchiffrement.

[5] Lacune de déchiffrement.

[6] Mention marginale manuscrite : « ? »

Je me borne à (...)[1] à Votre Excellence la communication qu'on m'a demandé de lui faire, en ajoutant qu'il paraît bien difficile de démêler exactement sa portée et le but réel poursuivi par le gouvernement finlandais.

Communiqué Stockholm.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

97

M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. nos 543 à 544. *Paris, 26 février 1940, 21 h. 30.*

Très urgent.

Le Conseil des ministres a approuvé le principe d'un emprunt à émettre pour le compte de la Finlande en vue de financer en particulier ses dépenses relatives à l'achat de matériel de guerre.

Le gouvernement français considère qu'il y aurait de très grands avantages à ce que cette opération fût réalisée en commun avec la Grande-Bretagne. Il s'agirait ainsi de l'émission par la Finlande, en France et en Grande-Bretagne, d'un emprunt garanti solidairement par les deux pays et dont le produit serait affecté au règlement de livraisons de matériel de guerre.

Du point de vue politique, une opération ainsi conçue affirmerait la collaboration franco-britannique dans les rapports avec la Finlande, en même temps qu'au point de vue financier, elle serait la première manifestation tangible pour l'opinion publique de l'accord financier du 4 décembre 1939[2]. Elle aurait aussi, du point de vue du crédit public, de très heureuses conséquences.

Je vous serais obligé de saisir d'urgence le gouvernement britannique de cette suggestion. S'il acceptait le principe de l'opération commune, les conversations pourraient s'engager immédiatement entre les deux trésoreries en vue d'y donner suite.

J'attacherais du prix à connaître dans le plus bref délai l'accueil qui aura été fait à votre démarche.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 431.

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Accord signé lors de la conférence franco-britannique de Paris du 4 décembre sur la guerre économique et les conséquences du resserrement du blocus de l'Allemagne. Sur cette rencontre, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 385.

98

NOTE DU SOUS-DIRECTEUR D'EUROPE

Attitude de l'Italie.

N. *Paris, 26 février 1940.*

L'évolution de l'attitude italienne à l'égard des Alliés mérite de retenir la sérieuse attention des gouvernements alliés.

Les signes d'une orientation défavorable de la politique italienne se multiplient depuis six semaines[1]. La correspondance de M. François-Poncet les a abondamment énumérés. À la « non-belligérance » des premiers mois de la guerre, qui s'accompagnait d'un certain nombre de facilités secrètes ou ouvertes en notre faveur, succède, sur tous les plans où l'autorité du gouvernement italien se fait sentir, une attitude de plus en plus malveillante, pour ne point dire hostile, aux Alliés. Tous se passe comme si le *Duce*, rappelé par le Reich à une pratique de la politique de l'Axe plus conforme aux intérêts de l'Allemagne, se préparait et préparait l'opinion italienne, à une entreprise prochaine dont les modalités, conditionnées par les circonstances, ne sont peut-être pas encore définies dans son esprit, mais qui tendrait à faire accepter par les Alliés à la fois la signature d'une paix de compromis avec l'Allemagne et une large satisfaction donnée aux revendications italiennes.

Toutes les raisons fondamentales qui ont commandé en septembre 1939 la décision de M. Mussolini subsistent, aujourd'hui, aussi fortes. L'attachement du peuple italien à la paix, la répugnance de la Cour, du haut commandement, de la majorité des dirigeants fascistes, pour une politique d'aventure qui rangerait l'Italie aux côtés de l'Allemagne – et de la Russie – contre la France et l'Angleterre, n'ont pas diminué. L'impréparation technique de l'Italie à entreprendre une guerre de quelque durée subsiste. Ces divers facteurs ne retiendront peut-être pas le *Duce* de tenter une manœuvre diplomatique, appuyée sur un dispositif d'intimidation militaire. Nous pouvons assurer avec une quasi-certitude qu'ils concourront à l'empêcher de passer du bluff à l'action.

Notre attitude à l'égard de l'Italie, depuis le début des hostilités, s'est inspirée du constant souci d'éviter toute démarche, toute apparence d'intervention indiscrète qui heurtât les susceptibilités du *Duce*, en paraissant préjuger de sa versatilité. Nous nous conformons ainsi aux conseils pressants du comte Ciano, appuyés par M. François-Poncet. Cette attitude n'était pas purement négative. Elle s'accompagnait dans la pratique de tous les ménagements que nous pouvions prendre en faveur de l'Italie, tant sur le plan de la presse que sur le terrain économique. À deux reprises, au début de septembre et à la fin de décembre, occasion nous fut donnée d'assurer l'Italie que nous n'entreprendrions dans les Balkans aucune

[1] Depuis les déclarations du secrétaire du Parti fasciste, Ettore Muti, le 17 janvier, cf. documents n°s 38, 39, 42, 53.

action opposée à ses intérêts[1]. La communication faite par M. Daladier à M. Guariglia, le 29 septembre[2], mettait M. Mussolini à même de prendre la mesure de notre volonté de compréhension et d'entente. Il ne dépendait que du *Duce* de dégager tous les éléments positifs que nous mettions ainsi à sa portée et de favoriser une évolution dont ni l'initiative ni le mérite ne lui auraient été contestés.

M. François-Poncet nous propose aujourd'hui d'aller plus loin et de mettre le *Duce* en mesure de se prononcer pour ou contre une conversation portant sur le problème de la Tunisie, de Djibouti, de la Somalie française et de son chemin de fer[3]. Cette proposition lui est suggérée par le fait que le *Duce* se plaindrait de n'avoir jamais reçu d'offres concrètes de la part de la France et de l'Angleterre et déclarerait n'avoir rien à attendre de ces deux puissances.

Il est vraisemblable que M. Mussolini, s'il a tenu ces propos, entendait justifier par un argument de circonstances une évolution politique dont les motifs profonds sont tout autres. Si tout nous autorise à croire qu'il se réserve de tenter d'obtenir de nous certains avantages par la menace ou l'usage de la force, nous pouvons tenir, par contre, pour assuré qu'il se refusera à toute apparence de marché, à tout ce qui exposerait l'Italie au reproche renouvelé de se vendre au plus offrant. Une démarche du genre de celle que nous propose M. François-Poncet le heurterait sans doute au plus vif de sa susceptibilité ; il l'interprèterait, en même temps, comme un

[1] Allusion sans doute aux propos tenus par l'ambassadeur A. François-Poncet au comte Ciano lors de leurs entretiens du 16 septembre 1939. Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 81, et du 25 décembre 1939, *ibid.*, document n° 432.

[2] Au cours de cette entrevue, R. Guariglia avait estimé, entre autres, qu'« il serait habile [...] pour la France de donner à M. Mussolini l'impression qu'il a aussi des amis dans l'autre camp et M. François-Poncet devrait être chargé de s'informer directement à Rome des dispositions du gouvernement italien. » À quoi Daladier répondit que « tel était bien le sens et l'objet de l'entretien [qu'il avait] avec lui : c'est à cet effet qu'[il] avait voulu [s'] exprimer de vive voix devant lui, comme [il l'aimait] faire devant M. Mussolini lui-même en comptant qu'il répèterait fidèlement [ses] propos au chef du gouvernement italien en leur conservant cet accent confiant et personnel. [Il a] également évoqué devant M. Guariglia [...] la situation dans les Balkans et le danger que la pression allemande pouvait faire courir à Trieste aussi bien qu'à Salonique. [Il a] fait allusion à la solidarité qui pouvait exister sur ce plan entre l'Italie et nous [....] » (Cf. Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 46, note d'audience du 1er octobre 1939, document non reproduit).

[3] Dans son télégramme n° 1047 du 19 février 1940 au Département, l'ambassadeur de France à Rome estime qu'il convient de continuer « de donner publiquement des marques d'estime et de compréhension à l'Italie en laissant entendre qu'un règlement raisonnable des problèmes de la Méditerranée, accordant à l'Italie des satisfactions substantielles, reste désiré par nous et que l'Italie ne sera pas oubliée, ni sacrifiée dans la réorganisation future de l'Europe » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit).

Nous n'avons pu trouver dans la correspondance diplomatique de suggestions plus précises, à cette époque, de la part d'A. François-Poncet. Ni Paul de Villelume dans son *Journal d'une défaite*, *op. cit.*, ni R. Boyer de Sainte-Suzanne dans son journal, *op. cit.*, ne mentionnent le fait. Il est vrai que le personnel du Quai se focalise alors sur l'affaire finlandaise et la question de l'attitude des pays scandinaves, ce qui contribue sans doute à expliquer cette réflexion rapportée par R. de Sainte-Suzanne : « Margerie me dit : « L'Italie a commencé la guerre entre deux chaises. Elle la finira entre deux chaises. Nous n'avons qu'à lui témoigner une parfaite indifférence. » L'idée qu'elle ne peut pas faire la guerre, surtout à nous, est unanimement ou presque partagée au Quai. » (*op. cit.*, entrée du 20 février 1940, p. 223).

signe de notre faiblesse et il en retiendrait que le moment est venu d'exiger ce que nous nous proposons de lui offrir. Ses prétentions réelles ne seront pas seulement dévoilées, comme l'indique M. François-Poncet. Elles seront immédiatement accrues, s'il voit que la simple amorce de la manœuvre à laquelle il se prépare suffit à nous faire aller au-devant de sacrifices qu'il n'espère aujourd'hui nous imposer qu'au prix d'un chantage coûteux et plein de risques. Nous n'avons attiré l'Italie, en 1914, que par la promesse d'une part des dépouilles d'un ennemi commun à vaincre. En tentant aujourd'hui d'acheter, non point même son concours, mais le maintien d'une neutralité précaire et révocable, d'un prix prélevé sur notre propre substance, nous ne l'inciterions pas seulement à essayer de satisfaire ses prétentions par des procédés plus éclatants et plus glorieux ; nous n'éviterions pas que notre démarche ne soit considérée comme une marque de notre faiblesse et de la dépendance où l'Italie, par intimidation, nous tiendrait. Il n'est pas besoin de souligner les conséquences qui découleraient pour nous de cette interprétation générale, notamment en ce qui concerne notre position dans les Balkans et nos rapports avec la Turquie.

Est-ce à dire que nous devions assister purement passifs à cette dégradation des rapports entre l'Italie et nous et ne rechercher aucune des occasions de contact, à la faveur desquelles M. Mussolini pourrait être amené à réfléchir sur le péril offert par la voie où il s'engage ? Deux suggestions, si délicate qu'en soit la réalisation, peuvent être faites à ce sujet.

Le développement de notre aide à la Finlande, s'il suit nos prévisions actuelles, peut nous offrir l'occasion d'une démarche courtoise, par laquelle le gouvernement italien serait averti de la forme nouvelle et plus active qu'en réponse à l'appel finlandais nous nous proposons de donner à notre assistance. Nous exprimerions en même temps notre conviction qu'une telle entreprise rentre dans les vues du gouvernement italien et qu'il ne fera rien pour en contrecarrer le déroulement. Une telle démarche placerait M. Mussolini dans une situation assez embarrassante. Il pourrait difficilement, aux yeux de son opinion publique, l'ignorer totalement. Elle pourrait lui rendre plus difficile une évolution marquée de son attitude d'hostilité à l'égard des Alliés, au moment où ceux-ci seraient engagés dans cette entreprise anti-bolchevique.

L'on pourrait concevoir également que dans les conditions du plus strict secret, M. Mussolini fût averti par la France et par l'Angleterre des conséquences où peut l'entraîner la manœuvre d'intimidation qu'il prépare. Rien ne lui serait demandé, ni rien ne lui serait offert. Mais il lui serait nettement déclaré que la France et l'Angleterre, qui ne se refusent à ménager aucun des intérêts légitimes de l'Italie, ne peuvent point ne pas être préoccupées de la voie où celle-ci paraît s'engager. La France et l'Angleterre comprennent la nature des liens particuliers existant, dès avant la guerre, entre l'Italie et le Reich ; elles ne sauraient cependant voir cette communauté des idéologies et cette concordance de certains intérêts inspirer une assistance directe ou indirecte de l'Italie à l'Allemagne, sans en tirer les conséquences pratiques qui, sur le plan général de la guerre, en découleraient pour elles. Toute manœuvre à l'intimidation de l'Italie

tendant, en soi ou par ses effets, à servir les intérêts de l'Allemagne, serait immédiatement considérée par la France et par l'Angleterre comme une manœuvre hostile plaçant l'Italie à leur égard, dans le prolongement du Reich et l'exposant aux conséquences immédiates de son attitude. Elles tenaient à en avertir M. Mussolini, dans des conditions de secret telles qu'il ne puisse jamais être prétendu qu'il a reculé devant une pression extérieure, mais avec suffisamment de clarté pour exclure de son esprit tout doute sur la résolution des Alliés à ne se prêter à aucune intimidation.

Le principe et les modalités d'une telle démarche devraient être naturellement soigneusement pesés. Mais il est hors de doute que si une chose peut, dans la situation actuelle de l'Italie, détourner M. Mussolini de la manœuvre qu'il se prépare à tenter, c'est la claire vision des risques qu'elle peut comporter pour son prestige ou pour son pays, et non point la perspective des avantages par lesquels nous nous offririons spontanément à payer sa neutralité ou son concours.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 46

99

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 755 à 759. *Londres, 27 février 1940, 18 h. 30.*

Réservé. Secret.

(*Reçu* : le 27, 19 h.)

Suite à mon télégramme n° 753-754[1].

Je lui ai demandé alors ce qu'il pensait de la réponse norvégienne rapportée samedi par M. Colban et quelle suite il envisageait d'y donner. Lord Halifax m'a dit que cette réponse contenait certains éclaircissements concernant l'affaire de l'*Altmark* ainsi qu'une suggestion tendant à régler l'incident par voie d'arbitrage. Elle était d'ailleurs conçue en termes amicaux et M. Colban avait annoncé en même temps qu'il était autorisé à signer l'accord relatif au commerce et aux transports maritimes dont la négociation se poursuivait depuis plusieurs semaines. Le gouvernement norvégien a ajouté ensuite quelques indications officieuses sur les méthodes qui lui paraissent les plus pratiques en vue d'organiser un arbitrage. Lord Halifax a ajouté qu'il ne repoussait pas *a priori* ces suggestions, considérant qu'il y avait là un moyen de mettre l'Allemagne dans son tort.

J'ai fait observer que l'Angleterre n'obtiendrait aucune garantie en ce qui concerne l'utilisation des eaux territoriales norvégiennes si elle n'était pas déterminée à donner effet aux conclusions de sa note du 6 janvier[2].

[1] Document non retrouvé.

[2] Voir documents nos 7 et 12.

Sur ce dernier point, m'a répondu le Secrétaire d'État, la décision du gouvernement britannique est toujours en suspens. Il y a sans doute beaucoup d'arguments en faveur de cette initiative : l'effet moral sur les Neutres, la saisie des minerais, la possibilité d'intercepter une voie par laquelle circulent impunément les sous-marins allemands. Mais il y a aussi des considérations en sens inverse ; l'Allemagne fait en ce moment tous les efforts imaginables pour détourner les navires neutres de continuer le commerce avec la Grande-Bretagne en faisant sentir aux marins qu'il y a péril de mort à s'approcher des côtes anglaises. Si nous leur en fournissons le prétexte, les neutres pourraient bien céder à ces menaces, tout en prétendant n'agir que par représailles contre les mesures illégales prises par la marine britannique.

D'autre part, des pourparlers officieux seraient en cours avec les Suédois en vue de réduire aussitôt que possible les fournitures. La saisie des navires de commerce dans les eaux territoriales norvégiennes soulèverait une émotion en Suède qui pourrait bien déterminer celle-ci à augmenter le débit du port de Lulea, ce qui annulerait tout le bénéfice du blocus de Narvik.

Enfin, le gouvernement anglais craint d'affaiblir sa position morale et cela surtout, quoique lord Halifax n'ait pas mentionné ce dernier point, au moment où le secrétaire d'État américain entreprend une visite en Europe[1].

Le War Cabinet délibérera demain matin à ce sujet. Je n'ai pas dissimulé à lord Halifax l'impression très défavorable qui serait produite non pas seulement en France, mais probablement dans une grande partie du monde, par l'inaction presque totale des Alliés en face du problème finlandais. La préoccupation que nous éprouvons de ménager les droits ou les intérêts des Neutres ne compensera pas la constatation de notre impuissance à sauver un petit peuple de l'agression brutale dont il a été victime.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 431.

100

M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. nos 562 à 565. *Paris, 27 février 1940, 23 h. 30.*

Réservé. Spécial. Urgent.

Les événements de Finlande prennent depuis plusieurs jours une tournure inquiétante. Placé entre une pression militaire russe croissante et la pression diplomatique qu'exercent sur lui les États scandinaves et le Reich,

[1] Voir documents nos 69, 75, 84, 86 et 94.

le gouvernement finlandais n'aura bientôt d'autre ressource en perspective que celle que peut lui fournir une assistance immédiate et effective des Alliés : si celle-ci lui apparaissait trop incertaine ou trop lointaine, il pourrait être contraint de préférer à la continuation d'une lutte héroïque mais vaine, l'acceptation des conditions en apparence modérées que la Russie lui proposerait et que tous ses voisins le presseraient d'accepter.

Que la Finlande succombe à une décision militaire ou qu'elle sauvegarde provisoirement par une paix de compromis un semblant d'indépendance et d'intégrité, le résultat pour les Alliés sera le même : toute justification d'intervention dans le Nord nous sera retirée ; les États scandinaves nous opposeront à nouveau le bloc sans fissures de leur neutralité ; la possibilité d'étendre, à la faveur de l'assistance à la Finlande, notre contrôle sur les gisements miniers suédois, pourra être considérée comme définitivement perdue. Impuissants vis-à-vis du monde à protéger et à sauver la Finlande, nous l'aurons été vis-à-vis de nous-mêmes à profiter de cette occasion, peut-être unique, de frapper le Reich à une source essentielle de son ravitaillement. Il est inutile de souligner une fois de plus les conséquences morales et matérielles de cette situation.

Je vous prie de représenter à nouveau tout ce qui précède à M. Chamberlain et à lord Halifax en insistant sur l'absolue nécessité et l'extrême urgence des mesures dont l'effectivité doit nous permettre d'inspirer assez confiance à la Finlande pour qu'elle maintienne son effort de résistance à la double pression militaire et diplomatique à laquelle elle est soumise. Les délais prévus pour notre intervention doivent être abrégés ; les dispositions nécessaires doivent être prises pour nous mettre en mesure de triompher des hésitations de la Suède et de la Norvège. Le développement de notre assistance en matériel et en effectifs doit être immédiatement prévu, et dans des conditions qui permettent à la Finlande de constater sans délai l'efficacité des dispositions déjà prises et de celles qui suivront.

Chaque jour qui s'écoule peut peser d'un poids décisif sur l'issue de la lutte finlandaise. Si celle-ci devait aujourd'hui se terminer par une défaite militaire ou par une capitulation diplomatique, les gouvernements alliés assumeraient inévitablement devant l'opinion mondiale comme devant leur propre pays, la responsabilité de n'avoir pas tenté tout le possible, dans la conduite générale de la guerre, pour soustraire toute cette partie de l'Europe à la double hégémonie du Reich et des Soviets.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

101

M. CHARLES-ARSÈNE HENRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À TOKYO, À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 60. *Tokyo, 27 février 1940.*

Depuis quelques mois, le Japon a montré une activité croissante dans ses relations avec les pays de l'Amérique latine. Un gros effort est fait par les autorités impériales pour resserrer les liens culturels déjà existants ou pour faire mieux connaître le Japon en Amérique du Sud. Nombreuses sont les marques de cette activité. Des étudiants chiliens sont venus, invités par le gouvernement. Une troupe de Tokyo dirigée par un ténor japonais est allée faire une tournée au Brésil afin de montrer là-bas qu'il existait au pays du Soleil levant des chanteurs capables d'interpréter les opéras célèbres en Occident. Sur le *Brasil Maru*, le nouveau paquebot de luxe de l'Osaka Shosen Kaisha que LL.AA.II. le prince et la princesse Chichibu avaient honoré de leur visite avant son départ pour son premier voyage autour du monde, se sont embarqués, en janvier, Mme Sonoko Inouye, pianiste de talent, à qui le Gaimusho a donné mission de jouer dans tous les ports que touchera le paquebot et des champions de nage japonais. Des boxeurs argentins sont invités, des peintres japonais vont être envoyés au Brésil. Une mission d'officiers boliviens est ici depuis plus d'un mois et rien n'est épargné pour que ses membres gardent un heureux souvenir de leur séjour. Il n'y a pas de domaine qui ne soit exploité pour faire naître dans les pays de l'Amérique latine une opinion favorable au Japon.

C'est dans l'ordre économique que les marques de cette activité sont le plus saisissantes. Le gouvernement s'est engagé dans un vaste programme d'expansion économique vers l'Amérique latine avec laquelle, depuis 7 ou 8 ans, le Japon avait déjà considérablement augmenté ses transactions commerciales. C'est au début de cette année que la presse a commencé d'insister sur l'intérêt qu'il y avait à développer les exportations japonaises vers l'Amérique du Sud et à en importer des matières premières. Elle signalait tous les avantages qu'il y aurait à ne pas dépendre entièrement d'une ou deux sources d'approvisionnement, mais à en avoir plusieurs, qui vraisemblablement ne risqueraient pas de se voir brusquement toutes taries à la fois. Cette nouvelle politique coïncide avec la fin du traité de commerce avec les États-Unis. Aussi bien M. Kakichi Takeuchi, président du bureau des Plans, l'a-t-il, d'après le *Chugai Shogyo* (Journal du Commerce), clairement énoncé à une réunion récente du comité du Budget à la Diète : « Le Japon, a déclaré M. Takeuchi, se prépare à "disperser" son commerce parmi différentes nations pour être en mesure de parer à la rupture possible de ses relations avec les États-Unis, rupture qui pourrait suivre la fin du traité de commerce ». Le Japon, a-t-il ajouté, a l'intention d'importer diverses matières premières (notamment de la ferraille, du coton, du pétrole brut et du cuivre) qui lui sont nécessaires

pour poursuivre « l'incident de Chine » et sur quelques-unes desquelles les États-Unis ont mis un embargo moral ».

Les États-Unis étant jusqu'à ce jour les plus gros fournisseurs et parmi les meilleurs clients du Japon, il est aisé d'imaginer les répercussions qu'aura sur son économie extérieure le nouveau programme envisagé.

Le commerce du Japon avec l'Amérique latine était en 1931 d'environ 20 000 000 yen ; en 1937, il avait atteint 345 000 000 yen, soit 17 fois le chiffre de 1931. Il avait sensiblement baissé au cours de 1939 et était de 229 000 000 yen. Au 15 décembre dernier, 12 bateaux japonais d'un tonnage de 116 280 tonnes faisaient le service de l'Amérique du Sud, pour 25 dans l'Atlantique (248 190 T) et 46 dans le Pacifique (529 207 T).

La presse japonaise se flatte que les conditions dans lesquelles les négociations viennent d'être engagées avec les nations sud-américaines sont favorables car, d'après elle, la plupart des pays dont il s'agit achetaient ou vendaient à l'Allemagne et cherchent à remplacer ce marché, pour le moment perdu. Nous verrons ce qu'il faut penser de cet optimisme.

Le Gaimusho, vers la fin de janvier, a annoncé que la légation du Japon à Santiago avait été approchée par les autorités chiliennes en vue de l'échange par troc de 70 000 tonnes de nitrate chilien contre des jouets, de la quincaillerie et de la verrerie japonais. Un peu plus tard, on annonçait officiellement que les modalités d'un traité de commerce entre les deux pays étaient à l'étude pour l'exportation régulière au Japon de minerai de cuivre, de nitrates, de haricots, de légumes, de fruits secs et de sel de cuisine du Chili.

Au début de février, la presse publiait une déclaration du consul du Japon à Cali, en Colombie, sur les conversations qu'il poursuivait avec les producteurs de charbon du département de Valle pour l'importation mensuelle au Japon de 10 000 tonnes de charbon colombien qu'il espérait voir s'élever plus tard à 100 000 tonnes par mois. Une mission économique argentine, dont le chef est M. Federico Quintana, ancien ambassadeur d'Argentine au Chili, vient d'arriver au Japon, invitée par le gouvernement. M. Quintana a déclaré à la presse que sa mission était venue au Japon dans le but de développer entre le Japon et l'Argentine les transactions commerciales qui ne sont pas équilibrées. Les difficultés que présente la distance géographique entre les deux pays sont compensées dans une certaine mesure, a-t-il déclaré, par la différence des produits qu'ils peuvent échanger et par le fait que ces produits sont saisonniers et ne sont pas disponibles aux mêmes époques dans les deux hémisphères. L'Argentine, ajoute le *Chugai Shogyo*, est capable de fournir au Japon de la laine, de la caséine, du blé, des cuirs et de la viande contre des produits fabriqués : textiles, fournitures électriques et industrielles, etc. Les plus grosses difficultés des négociations où existe, comme le Japon, le contrôle des changes et des mesures de restrictions contre l'importation des textiles nippons. M. Quintana a ajouté qu'il espérait voir les contacts entre la Société pour les Relations culturelles internationales de Tokyo et la Commission nationale de Coopération intellectuelle de Buenos Aires former la base d'une collaboration permanente entre les deux pays.

Par le même bateau que la Mission argentine, est arrivé M. Jose Luis Saravia, premier consul général de Bolivie au Japon. Dans une entrevue accordée à la presse, il a insisté sur la production minière de son pays : argent, étain, tungstène, platine, qui serait, espérait-il, la source d'intéressants échanges avec le Japon. Dès le commencement de février, le Gaimusho avait annoncé que des négociations étaient en cours à la fois à Mexico et à Tokyo en vue d'organiser un nouveau service des bateaux de l'Osaka Shosen Kaisha qui toucheraient le port d'Acapulco sur le Pacifique. Le porte-parole du Gaimusho vient d'annoncer la venue prochaine au Japon d'une mission de 15 personnes, industriels importants et hauts fonctionnaires du gouvernement mexicain, invités par le gouvernement impérial. Cette mission étudierait la possibilité d'augmenter les échanges de pétrole, de sel, de minerai de fer et de plomb du Mexique contre du coton et de la rayonne japonais. M. Suma a indiqué d'autre part, aux correspondants de la presse étrangère, que le texte du traité de commerce avec l'Uruguay, signé à Montevideo en mai 1934, sera publié aussitôt qu'il aura reçu l'approbation du Conseil privé auquel il a été soumis mercredi dernier 21 février. Ce traité, a ajouté le porte-parole du Gaimusho, servira de modèle aux traités de commerce que le Japon a l'intention de conclure avec l'Argentine, le Chili, le Mexique, le Pérou, la Colombie et le Venezuela.

Le Japon importe de l'Uruguay de la ferraille, de la laine, des peaux et de la graine de lin (2 590 000 yen pour les 10 premiers mois de 1939) et y exporte du coton et de la rayonne (3 202 000 yen pour la même période). Ces transactions sont, comme on le voit, de peu d'importance.

Avec le Brésil, le Japon entretient surtout des relations culturelles. Les échanges commerciaux sont rendus difficiles par le fait que le Brésil est un important fournisseur de coutellerie et de textiles à l'Argentine, au Paraguay et à l'Uruguay, c'est-à-dire un rival du Japon. Il n'a guère que du café, denrée de luxe au Japon, à échanger contre des marchandises qu'il produit lui-même. Le Japon ne cesse cependant de s'intéresser activement au Brésil où il compte un grand nombre de ses nationaux. Une note parue dans le *Yomiuri* est significative à cet égard. Elle signale que la loi brésilienne de 1938 sur l'immigration exigeant que les immigrants « ne peuvent pénétrer que par groupes de trois, tous parents par le sang, et âgés de 18 à 50 ans », vient d'être modifiée et qu'elle permettra désormais « à qui que ce soit, âgé de plus de 12 ans, de pénétrer sur le territoire brésilien, accompagné ou non de parents par le sang ». La loi de 1938 avait pour effet de restreindre à 500 annuellement le nombre des immigrants japonais. Le gouvernement brésilien ayant écouté favorablement les demandes du Japon de supprimer la clause des trois parents par le sang, on compte, ajoute le *Yomiuri*, voir le nombre des immigrants japonais au Brésil augmenter notablement.

Ce rapide examen suffit à faire apprécier l'ampleur des efforts que fait le Japon pour développer des liens de toute sorte avec l'Amérique du Centre et du Sud.

Mais ces efforts pour y trouver les sources d'approvisionnement en matières premières qui peuvent lui faire défaut aux États-Unis ne vont

pas sans difficultés. La première est l'énorme distance qui le sépare de ses nouveaux clients et les dépenses qu'elle entraîne. Il faut encore compter avec les rivaux qui cherchent à s'emparer de marchés dont l'Allemagne s'est pratiquement retirée et les plus puissants de ces rivaux sont les États-Unis eux-mêmes et l'Angleterre. Si le Japon a quelque chance de voir aboutir ses négociations avec l'Argentine et l'Uruguay, on ne peut oublier qu'il le doit surtout à l'échec du programme Hull[1] dans ces deux pays avec lesquels les États-Unis n'ont pu arriver à une entende commerciale. La Grande-Bretagne s'est déjà assurée 50 % des exportations de viandes et de peaux d'Argentine. Les lois sur le contrôle des changes qui sont en vigueur dans certains des pays de l'Amérique latine sont aussi un gros obstacle pour un pays qui emploie le peu de devises qu'il a à acheter ce qui lui est nécessaire à la poursuite de l'incident de Chine. Aussi le Japon a-t-il choisi comme base de ses échanges futurs avec le continent américain du Centre et du Sud l'échange par troc, malgré toutes les difficultés et toutes les complications qu'il comporte. Ce système d'ailleurs ne laisse pas prévoir des négociations aussi faciles que veulent bien le déclarer le gouvernement et la presse japonaise.

E Asie-Océanie, 1918-1940, Japon, 124

102

LE GÉNÉRAL NOGUÈS, COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL DE FRANCE
À RABAT,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 133 à 139. *Rabat, 28 février 1940, 0 h. 35.*

Ainsi que je l'ai fait savoir par mes télégrammes n° 125 à 131[2], je me suis rendu ce matin en zone espagnole, pour rencontrer le Haut-Commissaire qui m'a accueilli, entouré de ses principaux collaborateurs, au poste frontière de la limite interzonale. De là, nous avons rejoint une résidence située à quelques kilomètres de Larache. Les honneurs ont été rendus par des détachements de l'armée espagnole et du Tercio qui ont joué les hymnes nationaux des deux pays.

[1] Lors de la conférence de Montevideo, à la fin de 1933, Cordell Hull s'emploie à développer des relations de « bon voisinage » avec les pays latino-américains. Ayant pris personnellement la direction de la délégation américaine, il développe un programme en trois points : 1) abaisser, dès que possible, les droits de douane (ce que le New Deal interdit pour le moment) afin d'encourager le commerce ; 2) demander aux 21 États américains la vérification des cinq accords en faveur de la paix que seuls certains d'entre eux ont signé jusqu'à présent ; 3) obtenir que la conférence impose une trêve dans la guerre du Chaco. (Cf. J.-B. Duroselle, avec le concours d'A. Kaspi, *Histoire des relations internationales de 1919 à nos jours*, Paris, A. Colin, 2001 (rééd.), T. I (de 1919 à 1945), pp. 321-323.

[2] Voir document n° 95.

Le général Ascensio et moi-même avions convenu de donner à cette rencontre le caractère d'une réunion de camarades. Le déjeuner, qui a réuni presque exclusivement des militaires, a été empreint d'une grande cordialité.

Avant et après le déjeuner, j'ai eu avec le général Ascensio des entretiens particuliers. J'ai trouvé en mon interlocuteur un homme sympathique, cordial sans jovialité et respectueux des consignes actuelles de prudence, encore qu'il m'ait paru regretter parfois de ne pouvoir s'extérioriser comme il l'aurait désiré.

Bien que le communiqué donné à la presse, et dont nous avions fixé ensemble la teneur générale, ait indiqué que nous nous étions entretenus des questions intéressant les deux zones, nous n'avons fait qu'effleurer les relations entre les deux territoires soumis à notre autorité. Il est vrai qu'à l'heure actuelle, aucun problème ne se pose et ne valait la peine de faire l'objet d'une discussion approfondie entre nous.

La conversation a donc surtout porté sur la guerre et la situation actuelle. Le général Ascensio s'étant plu à me rappeler qu'il avait suivi, il y a quelques années, des cours en France, j'en ai profité pour lui donner quelques indications sur nos progrès en matériel et sur la force grandissante des armées alliées.

Au cours de mes entretiens, tant avec lui qu'avec le général commandant les troupes du Maroc espagnol, et le général commandant le corps d'Armée, j'ai pu recueillir l'impression que ceux-ci avaient encore le sentiment d'une Allemagne très puissante dont l'armée leur paraissait supérieure à celles de tous les autres pays et qui devait facilement remporter la victoire.

Mais l'inaction actuelle de l'Allemagne les trouble. J'ai fait valoir, alors, combien elle nous avait été et combien elle nous était encore profitable. Ils m'ont paru, par ailleurs, avoir l'impression de ne rien comprendre à la guerre actuelle ; ils semblent avoir la conviction que la situation présente ne peut se prolonger et qu'il est impossible qu'il ne se passe rien dans les deux ou trois mois prochains. À plusieurs reprises, chacun d'eux est revenu sur ce sujet.

J'ai cru pouvoir discerner qu'il y avait dans l'armée, qui ne fait plus désormais le salut fasciste encore en vigueur pour les civils, un courant de sympathie, encore à son début, à l'égard de la France, mais qui ne pourrait s'affirmer que si l'Allemagne était mise dans l'impossibilité de donner, au printemps, des preuves de sa force. L'exagération même de la propagande allemande pourrait favoriser alors ce mouvement et tourner vers nous l'armée espagnole qui s'apercevrait peut-être qu'elle a été trompée par les propagandistes du Reich.

Enfin, le général Ascensio m'a nettement déclaré que l'Espagne avait besoin de trois ou quatre années de paix et de tranquillité pour pouvoir relever ses ruines et refaire ses forces.

Avant de nous séparer, il m'a répété qu'il serait très heureux de me rendre ma visite et de parcourir la zone française, qu'il ne connaît

d'ailleurs pas. Il a cependant tenu à préciser qu'il ne pourrait effectuer ce voyage que vers le mois de juin, c'est-à-dire, comme il me l'a avoué avec beaucoup de franchise, quand la guerre aurait pris une tournure plus définie.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 23

103

M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,

à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. n°s 585 à 587. *Paris, 28 février 1940, 23 h.*

Réservé. Spécial.

Je me réfère à vos télégrammes 742 à 750[1] et 760 à 766[2].

Le gouvernement anglais a fait à la démarche de M. Maïsky la réponse qui convenait et nous ne doutons pas qu'il ne tire de cette manœuvre les conclusions qu'elle comporte[3].

La tentative soviétique d'associer la Grande-Bretagne à l'offensive de paix dont se double l'offensive militaire menée contre la Finlande, trahit les craintes inspirées à l'URSS par l'extension éventuelle du conflit finlandais. Le caractère insolite de cette démarche permet de mesurer le désarroi dont elle découle. M. Maïsky est sans doute sincère quand il manifeste le souci de son gouvernement de sauvegarder sa neutralité officielle au regard de la guerre mondiale ; la Russie ne saurait en effet se départ-

[1] Document non retrouvé.

[2] Document non retrouvé.

[3] On a quelques indications sur les rencontres entre Maïsky et le Sous-Secrétaire d'État au Foreign Office Butler à propos de la guerre soviéto-finlandaise dans les écrits de l'ambassadeur soviétique : Ivan Maïsky, *Memoirs*, Londres, 1967. La première a eu lieu le 30 janvier 1940. L'ambassadeur soviétique à Londres essaie – en vain – de comparer ce conflit avec la guerre d'Espagne. Le 16 février, au cours d'un déjeuner à l'ambassade, il insiste sur le fait que Moscou n'a aucune revendication à l'égard de la Suède et de la Norvège, hormis leur neutralité, ni ne souhaite annexer la Finlande, mais « ne peut accepter que les dirigeants de ce pays soient prêts à servir les ennemis de l'URSS ». Il amène Butler à lui demander si l'on ne pourrait pas mettre fin à la guerre par une médiation. Le 22 février, il apporte la réponse de Moscou : l'URSS est prête à finir la guerre dès que possible et à présenter des conditions de paix par le truchement du gouvernement britannique, proposition rejetée le lendemain par les Britanniques, arguant que ces conditions de paix (cession de Vyborg et Sortavala avec une rectification de frontière incluant toute la « ligne Mannerheim », établissement d'une base navale soviétique à Hango, signature d'un pacte d'assistance mutuelle de sécurité portant sur l'ensemble du golfe de Finlande ; voir document n° 96) sont plus dures que les précédentes et que Moscou n'a qu'à les présenter directement au gouvernement finlandais. Maïsky rapporte aigrement que les Britanniques l'ont averti des conséquences imprévisibles qu'aurait la poursuite de la guerre sur les relations soviéto-anglaises, mais pense en même temps avoir impressionné les Alliés par ses assurances que l'URSS ne se départirait pas de sa neutralité tant qu'elle ne serait pas attaquée directement. Un télégramme de Londres sur la teneur de la nouvelle rencontre Maïsky-Butler est évoqué dans le journal de R. Boyer de Sainte Suzanne, *Une politique étrangère…*, *op. cit.*, pp. 230-231, mais n'a pas été retrouvé.

tir de cette neutralité sans courir tous les risques auxquels une participation directe au conflit exposerait un équilibre économique et national précaire, ni sans s'abandonner complètement à la dépendance du partenaire allemand envers lequel elle avait cru, en août dernier, prendre position dominante d'arbitre. Consciente de sa vulnérabilité, l'URSS a tenté de séduire l'Angleterre par le mirage d'un rapprochement, conclu aux dépens d'une Finlande vassalisée, et qui écarterait de ses frontières du nord, la menace qu'elle sent se préciser. Le gouvernement anglais ne s'est pas laissé détourner par ce leurre de la ligne politique que les Alliés se sont tracés.

Vous voudrez bien exprimer à l'occasion à lord Halifax notre complet accord avec sa réponse. Vous ne manquerez pas d'ajouter que l'embarras décelé par l'initiative russe doit nous encourager à persévérer dans nos décisions. Rien ne saurait mieux nous éclairer sur notre propre intérêt que les craintes inspirées aux dirigeants soviétiques par la perspective d'une intervention franco-britannique en Finlande, avec toutes les conséquences qui peuvent en résulter au profit des Alliés dans les Balkans et jusque dans les régions pétrolifères du Caucase.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

104

M. Gaston Bradier, Ministre de France au Centre-Amérique à Guatémala,

à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 109[1]. *Guatémala, 28 février 1940.*

Le bordereau n° 5 de la sous-direction d'Amérique du 21 janvier dernier et qui vient de me parvenir me transmet la copie d'une lettre n° 93 du 13 décembre 1939 de notre chargé d'Affaires à Panama[2] relative aux polémiques soulevées dans la presse nord-américaine par la question de la mise en état de défense du canal de Panama. Cette communication fait mention du passage à Panama de la mission parlementaire nord-américaine dont j'ai moi-même entretenu Votre Excellence dans ma lettre – sous le présent timbre – n° 288 du 23 novembre 1939[3].

[1] Copies à Panama, Washington, Londres, Marine, Colonies.

[2] Document non retrouvé.

[3] In B Amérique, 1918-1940, Guatemala, 28, document non reproduit. G. Bradier rapportait l'arrivée de la mission parlementaire américaine à Guatemala City, le 22 novembre 1939, composée de cinq sénateurs et huit membres de la Chambre des représentants. Son but était d'inspecter la zone du canal de Panama et ses défenses. Au bout de quatre jours d'enquête, les membres de la Mission s'étaient montrés « convaincus de la nécessité qui s'imposait au gouvernement des États-Unis de construire des nouvelles routes stratégiques dans la zone [...] afin d'assurer à cet ouvrage une protection plus effective et indispensable. »

M. de La Blanchetai, qui suit avec beaucoup d'attention la question du canal, rendra compte certainement à Votre Excellence du voyage qu'effectue en ce moment dans la mer des Caraïbes et jusque dans le Pacifique le président de la République des États-Unis, voyage qui suit de près celui de la mission parlementaire et qui confirme l'immense intérêt que M. Roosevelt porte au même titre que les milieux dirigeants nord-américains à ces régions, ainsi qu'à la voie transocéanique les faisant communiquer et placée sous son contrôle. Cet intérêt est partagé pour les causes les plus diverses par les Centre-Américains. Aussi les déplacements et les déclarations du Président trouvent-elles dans l'opinion des pays de ma circonscription et dans la presse une oreille empressée et attentive.

Dès le 18 février, l'arrivée à bord du croiseur *Tuscaloosa* du Président, dans la zone du canal, a été annoncée ainsi que ses premières visites d'inspection[1].

Le 21, la presse a reproduit ses déclarations faites à bord du contre-torpilleur *Lang* à un groupe de journalistes et d'après lesquelles la voie du canal est considérée comme aussi importante pour les 21 Républiques américaines que pour les États-Unis, dont la politique de défense continentale affecte identiquement chacune d'elles.

M. Roosevelt compte sur la plus cordiale coopération des trois Amériques en vue des dispositions à prendre pour rendre inexpugnable le canal de Panama et le mettre à l'abri des attaques par mer, par air ou par terre.

On rapporte que le Président a envoyé le croiseur *Tuscaloosa* dans le Pacifique, au-delà des eaux panaméennes, afin de faire une étude complète de la défense non pas seulement des avancées du canal mais de la côte du Centre-Amérique dans un rayon d'une journée de navigation au départ de Balboa. Le *Tuscaloosa* a visité dans ce périmètre les îles qui s'y trouvent incluses, y compris leurs baies et infractuosités.

Dans l'opinion du Président, les autorités militaires et navales nord-américaines ont beaucoup travaillé, depuis sa première inspection du canal qui remonte à 1934, et la défense de la zone témoigne de grands progrès. Au point de vue de l'exploitation technique de l'ouvrage, une troisième série d'écluses semblerait nécessaire.

De tout ce qui précède, il convient de retenir plus spécialement l'appel du Président aux trois Amériques en vue des dispositions à prendre pour rendre le canal de Panama inexpugnable par mer, par air ou par terre.

Comment faut-il interpréter cet appel ? M. Roosevelt a-t-il en vue des mesures plus complètes que celles qui ont été prises afin de faire surveiller par des moyens communs, mais surtout par les propres moyens des États-Unis, la zone de sécurité ? Pense-t-il obtenir notamment des gouvernements des Républiques du Centre-Amérique de plus grandes

[1] Dans sa dépêche n° 120 en date du 6 mars 1940, Gaston Bradier signale que le voyage d'inspection de Roosevelt dans la zone du canal et sur les côtes de l'Amérique centrale prend fin le 1er mars. Il y résume également les réactions de la presse centre-américaine (in B Amérique, 1918-1940, Centre-Amérique, 24, document non reproduit).

facilités en matière d'organisation et d'interpénétration militaire, navale ou aérienne ?

Je m'efforcerai de suivre cette question le mieux possible et de faire éventuellement parvenir à Votre Excellence les renseignements qui viendraient à être portés à ma connaissance et seraient jugés susceptibles de préciser ce qu'ont encore de vague à ce sujet les déclarations du chef de l'Administration nord-américaine dont le voyage d'inspection, d'après les dernières nouvelles, n'est pas encore terminé.

B Amérique 1918-1940, Canal de Panama, 15

105

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

À M. MAGNY, MINISTRE DE FRANCE À HELSINKI.

T. n°s 95 à 99. *Paris, 29 février, 14 h. 30.*

Réservé. Extrême urgence. Priorité absolue.

Je me réfère à votre télégramme 212-214[1].

M. Holma, agissant sur instruction directe du chef du gouvernement finlandais, m'a demandé officiellement hier soir de faire hâter dans toute la mesure du possible l'envoi du corps expéditionnaire[2]. Il lui a été répondu que tout le nécessaire allait être fait pour réduire encore à l'extrême les délais prévus dans lesquels devait être assuré à la Finlande, dès le mois de mars, le concours de nos contingents.

Veuillez le faire savoir d'extrême urgence à M. Tanner. Vous ajouterez :

1. Que le chiffre de 12 000 hommes ne correspond nullement à la réalité. Les effectifs franco-anglo-polonais, dont le rassemblement s'achève, se montent à 50 000 hommes de troupe particulièrement sélectionnés.

2. Que la réponse faite par le gouvernement suédois aux questions qui lui ont été secrètement posées ne saurait être tenue pour définitive[3]. Nous

[1] Document non retrouvé. Voici le résumé de ce télégramme du 28 février 1940 qu'en fait la « Chronologie de l'affaire finlandaise » précitée : « M. Magny a effectué la démarche prescrite auprès de M. Tanner – à savoir presser Helsinki de faire l'appel qui mettra Stockholm et Oslo au pied du mur (T. n° 85 de Paris à Helsinki du 27 février) –. Ce dernier a indiqué que la Suède s'était refusée à intensifier ses envois de volontaires ; à envoyer des unités régulières ; à laisser passer des unités alliées. M. Tanner a ajouté que l'aide anglaise ne comprendrait que 12 000 hommes qui n'arriveraient qu'en avril. Il a laissé entendre que le gouvernement penchait pour la paix. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit).

[2] Voir document n° 106.

[3] Le 23 février, le chargé d'Affaires finlandais à Stockholm, Erkko, a demandé une nouvelle fois au ministre des Affaires étrangères suédois Günther 1) si le gouvernement suédois était capable d'apporter une aide à la Finlande en troupes et en matériel et si oui, à quelle échelle ; 2) quelle serait l'attitude du gouvernement suédois en cas de passage par son territoire des troupes

avons de fortes raisons de penser que, placé publiquement devant ses responsabilités, le gouvernement suédois, sous la pression de son opinion, mis, d'autre part, en situation d'apprécier les dispositions des gouvernements alliés, adoptera une attitude moins négative et ne s'opposera pas en fait au passage des contingents.

Une résistance supplémentaire de quelques semaines peut donc permettre à la Finlande de compter avec certitude sur un secours substantiel et efficace, dont les forces ci-dessus indiquées constitueraient le premier échelon. Veuillez le faire valoir avec toute la force nécessaire auprès de M. Tanner et inviter en même temps votre attaché militaire à faire état des mêmes assurances auprès du haut-commandement.

La capitulation de la Finlande, que l'opinion publique mondiale interpréterait comme un succès capital de la collusion germano-soviétique, entraînerait sur le plan général de la guerre des conséquences qui ne peuvent vous échapper. Le gouvernement attend de vous, dans cette heure décisive, que vous consacriez tous vos efforts à affermir le moral du gouvernement finlandais en attendant l'assistance effective que les Alliés sont prêts à engager pour aider la Finlande à échapper à la paix de vasselage que l'URSS voudrait lui imposer.

Papier 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

106

M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,

à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. n°s 594 à 597. *Londres, 29 février 1940, 14 h. 40.*

Réservé. Spécial. Très urgent.

Je vous confirme les instructions téléphoniques qui vous ont été transmises, ce matin, par M. Coulondre.

Veuillez faire savoir au gouvernement britannique que le ministre de Finlande, agissant sur une invitation téléphonique de son président du Conseil, m'a transmis, hier soir, un appel du gouvernement finlandais

que d'autres pays pourraient envoyer pour porter assistance à la Finlande. Le lendemain, le gouvernement suédois répond que l'envoi de troupes suédoises, à l'exception de volontaires, ou l'autorisation de transit pour des troupes de pays belligérants ne sauraient être attendus dans la situation présente. Le 26 février, le Premier ministre Hansson confirme personnellement à Tanner, en visite à Stockholm, la position suédoise et pousse les Finlandais à accepter les conditions sévères de paix proposées par l'URSS, un conseil réitéré par Günther et Alexandra Kollontaï. Cf. Henrik S. Nissen (éd)., *Scandinavia during the Second World War*, *op. cit.*, p. 85. D'après Tanner, le Premier ministre suédois se serait même exclamé qu'en cas de transit des troupes alliées sans autorisation, la Suède se retrouverait en guerre avec la Finlande du côté des Russes. Le seul résultat positif de cette rencontre est la promesse d'une aide suédoise pour la reconstruction de la Finlande et éventuellement la signature d'un pacte de défense mutuel après la fin de la guerre. Cf. Jukka Nevakivi, *The Appeal that was never made…*, *op. cit.*, pp. 123-124.

tendant à hâter dans toute la mesure du possible l'envoi en Finlande du corps expéditionnaire allié. Cette démarche doit déclencher la procédure diplomatique établie au dernier Conseil suprême, et primitivement prévue pour le 5 mars[1]. Il importe donc que les représentants français et anglais soient immédiatement mis à même d'effectuer à Oslo et à Stockholm la démarche dont le principe a été arrêté d'accord entre les deux gouvernements alliés.

J'ai, dès hier soir, fait savoir à M. Holma que l'appel finlandais était retenu par le gouvernement français et je l'ai prié de faire connaître à son gouvernement que je m'emploierais personnellement à ce que tout le possible soit fait pour avancer la date d'intervention. M. Holma a transmis ces assurances dès hier soir, par le câble, à son gouvernement. Je les lui ai confirmées et précisées ce matin en des termes dont il a également rendu compte par le télégraphe à Helsinki, en insistant auparavant par téléphone pour qu'aucune décision ne soit prise par le Cabinet, avant réception de ce second message.

En portant ce qui précède à la connaissance du Foreign Office, vous indiquerez que, parmi les mesures qui pourraient être prises sur le champ afin de remédier au découragement qui paraît se faire jour chez certains membres du gouvernement et du haut-commandement finlandais, l'envoi de nouvelles formations de bombardiers pourrait être immédiatement mis à exécution. Vous voudrez bien insister sur l'intérêt capital qu'il y aurait à ce qu'il soit procédé sans délai à cette manifestation tangible de notre volonté d'assistance et à ce que le gouvernement britannique fasse un effort parallèle au nôtre pour hâter l'envoi des contingents prévus.

Un malentendu paraît d'autre part exister à Helsinki sur l'importance des contingents dont nous préparons l'envoi, le général Ling ayant, d'après un télégramme de M. Magny, fait état du chiffre de 12 000 hommes[2]. J'ai mis notre ministre à même de rectifier immédiatement cette indication inexacte et il serait nécessaire que le gouvernement britannique mît son représentant à même de renseigner immédiatement les autorités finlandaises sur l'ampleur réelle de notre assistance.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

[1] Voir document n° 88, note 3, p. 192.

[2] Télégramme n°s 212 à 214 non retrouvé. Voir document n° 105, note 1, p. 224.

107

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES.

T. n°s 608-609. *Paris, 29 février 1940, 22 h. 20.*

Réservé. Spécial. Urgent.

Les entretiens que je viens d'avoir avec M. Holma au sujet des questions soulevées dans mon télégramme n° 594-597[1] me confirment l'existence d'un malentendu sur la portée et l'ampleur de l'assistance que le gouvernement finlandais croit pouvoir attendre de nous. Ce malentendu était d'autant plus grave qu'il pourrait jouer un rôle déterminant dans les délibérations que tient aujourd'hui même le Conseil des ministres finlandais.

Pour en prévenir les conséquences, le ministre de Finlande a, sur ma demande, atteint par téléphone M. Ryti à 13 heures et a obtenu du chef du gouvernement finlandais la promesse de faire suspendre les conclusions du Conseil jusqu'à élucidation complète de notre dispositif d'assistance.

Veuillez donc de toute urgence demander au gouvernement britannique de bien vouloir préciser à son ministre à Helsinki, comme nous allons le faire en ce qui concerne M. Magny, les éléments d'une démarche à effectuer auprès du gouvernement finlandais ; il est en effet indispensable que les deux ministres alliés puissent sans délai mettre, avec toute la précision nécessaire, les autorités finlandaises au courant du dispositif militaire (effectifs et date de mise en route) qui a été prévu pour donner toute son efficacité à l'aide sur laquelle elles sont en droit de compter.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

[1] Voir document n° 106.

108

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
à M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 799 à 800. *Londres, 29 février 1940, 22 h. 45.*

Réservé. Très confidentiel.

(*Reçu* : le 25, 23 h. 45)

Je me réfère à mon télégramme n° 790-793[1].

Revenant sur les problèmes que pose l'éventualité de conversations entre le gouvernement français et le gouvernement japonais, le chef du département d'Extrême-Orient a convenu devant l'un de mes collaborateurs que la situation diplomatique des Alliés en Europe et leur situation diplomatique en Extrême-Orient étaient contradictoires. La collusion germano-russe les amène naturellement à envisager contre l'URSS l'adoption des mesures que paraît imposer sa qualité de complice du Reich. Or aucune politique générale ne peut être décidée vis-à-vis de la Russie sans tenir compte du facteur asiatique, en raison des facilités que la voie transsibérienne fournit à la contrebande.

Pour boucher cette fissure dans le blocus franco-anglais, la collaboration du Japon serait fort utile. Il semble difficile toutefois de discuter avec le gouvernement japonais les possibilités d'un groupement de forces anti-soviétiques sans soulever la question chinoise. Celle-ci, à son tour, ne peut être abordée sans que l'on prenne aussitôt en considération l'attitude des États-Unis à l'égard des problèmes d'Extrême-Orient. Dans ces conditions, aucune conversation de grande portée ne peut s'engager avec le Japon avant d'avoir sondé au préalable, comme le fait d'ailleurs le gouvernement français, les dispositions de Washington.

[1] Télégramme de Corbin en date du 28 février 1940, in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1, document non reproduit. Corbin y résume la réaction du Foreign Office devant l'évolution des relations franco-japonaises : approbation de l'acceptation par la France du règlement proposé par Tokyo de l'affaire du chemin de fer du Yunan ; « impression que le gouvernement japonais actuel cherche à améliorer ses rapports avec l'Angleterre, ainsi d'ailleurs qu'avec les États-Unis et la France ; perspective intéressante *a priori* d'entretiens « concernant non seulement l'Extrême-Orient, mais aussi l'ensemble de la situation diplomatique internationale », mais doutes sur la façon dont la question chinoise sera abordée : « Sur ce dernier point, on ne voit ni comment les Japonais pourraient renoncer complètement à leur entreprise, ni comment le gouvernement de Washington pourrait accepter un compromis. En outre, les raisons pour lesquelles le Gaimusho cherche à entamer des pourparlers avec le gouvernement français n'apparaissent pas encore très claires. Le Japon, après avoir tenté de vains efforts à Washington, puis à Londres, espère-t-il à nouveau pouvoir créer une fissure entre les États-Unis d'un côté et, de l'autre, la France et la Grande-Bretagne ? Conscient du prix de sa collaboration à un plan d'action anti-soviétique, cherche-t-il à la faire payer de concessions sur la question chinoise ? […] En résumé, on mesure au Foreign Office tout le parti que les Alliés pourraient tirer d'un rapprochement avec le Japon au cas où leur politique prendrait une orientation anti-russe plus accentuée, mais on n'est pas sans méfiance quant aux intentions véritables du gouvernement japonais. […] »

Sous cette réserve, il y a certainement intérêt à ne pas décourager de prime abord le gouvernement japonais et à s'efforcer au contraire de préciser les mobiles dont s'inspirent les suggestions formulées par M. Tani.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, vol. 1

109

NOTE DU DÉPARTEMENT ASIE-OCÉANIE

Pour le Secrétaire général

N. *Paris, 29 février 1940.*

L'écueil auquel semblent se heurter, depuis quelque temps, les efforts de rapprochement japonais avec diverses puissances (URSS, Grande-Bretagne), est la prétention émise par les gouvernements japonais d'obtenir de leurs interlocuteurs, d'entrée de jeu, la renonciation à toute politique d'assistance à l'égard de la Chine nationaliste. Cette assurance leur étant refusée, la conversation tombe.

Pour que les conversations puissent prendre leur développement normal, il conviendrait que M. Sawada prît conscience de la nécessité de ne point aborder en premier lieu le plus contentieux des points du débat. Au lieu de passer de Tchoung King à la Chine et de la Chine à la Russie et au monde entier, il serait désirable que l'Ambassadeur adoptât le processus inverse.

Peut-être serait-ce une façon de l'y amener que de marquer l'importance qu'en raison même de la guerre, nous attachons aux vues américaines et l'inconvénient pour le gouvernement japonais de poser des questions telles que nous soyons obligés, pour y répondre, de faire un choix entre le Japon et les États-Unis.

L'affaire du chemin de fer illustrerait cette démonstration[1] : si le premier aide-mémoire Tani[2] avait été confirmé, nous aurions eu à choisir entre la position japonaise (fermeture de la frontière) et la position américaine (maintien du transit). Et nous aurions choisi la seconde.

E Asie-Océanie, 1918-1940, Japon, 129

[1] Voir document n° 90.

[2] Il s'agit d'un aide-mémoire officieux remis le 5 février par M. Tani aux autorités françaises qui l'ont jugé inacceptable. D'où les changements intervenus dans la note officielle de règlement de l'affaire du bombardement par les Japonais du chemin de fer du Yunan le 1er février 1940. Cf. le télégramme d'É. Daladier à Londres (sous le n° 547) et à Washington (n° 344) en date du 27 février 1940, in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1 (non reproduit).

110

Mémorandum

Appel téléphonique de M. Corbin, 14 h. 15[1]

M. *Paris, 1er mars 1940.*

M. Corbin a vu à la fin de la matinée lord Halifax, qui lui a annoncé :

1. L'envoi de télégrammes aux ministres d'Angleterre à Stockholm et à Oslo, qui doivent exposer aux gouvernements intéressés tout ce que l'Angleterre est prête à faire pour répondre à l'appel finlandais en insistant, avec les précisions nécessaires, sur l'ampleur de l'effort britannique et la rapidité que devrait avoir son exécution.

2. L'envoi d'une communication à Helsinki pour demander aux Finlandais de suspendre leur décision tant que dureront les démarches à Stockholm et à Oslo.

Il sera indiqué aux Finlandais que les forces anglaises seront plus considérables si les Suédois consentent à l'envoi en Finlande des troupes primitivement destinées à défendre la Suède contre une agression allemande.

3. Allant plus loin, les Anglais envisagent d'adresser un ultimatum à la Norvège et à la Suède au cas où l'attitude de ces deux pays resterait négative. La décision n'en est toutefois pas encore prise.

4. L'action anglaise serait subordonnée à la volonté finlandaise. Les Anglais remarquent à cet égard que le ministre de Finlande à Londres s'est adressé à eux dans la nuit de jeudi à vendredi, soit 24 heures après la démarche Holma. Ils demandent si celle-ci représente l'appel de la Finlande. (Le président répond affirmativement sur ce point à M. Corbin, en lui rappelant la déclaration que lui avait faite à cet égard M. Holma de la part du président du Conseil finlandais).

Lord Halifax estime que les Finlandais hésitent à se déclarer ouvertement dans la crainte que cette attitude déclenche une action de l'Allemagne contre eux. Il nous fait demander d'informer des dispositions britanniques nos ministres à Stockholm et à Oslo, en les invitant à rester en contact avec leurs collègues anglais.

[1] À la date du 1er mars 1940 de son journal, R. Boyer de Sainte-Suzanne évoque cette conversation téléphonique entre Corbin et Daladier (dont le compte rendu semble avoir été fait par Daridan à la demande de Margerie) et la menace de démission de ce dernier en « termes et ton très brutaux », ainsi que l'émoi que suscite au Quai ce défi à l'Angleterre et le possible « renversement brusque de politique » : « […] Il est sûr que Daladier croit son sort ministériel lié à l'expédition du Nord. Bois des Anges [Boisanger] me dit qu'ici au Quai, on est pour ce front parce qu'on est poussé (en fait c'est enfin un front) : et cette perspective prime les difficultés diplomatiques et militaires. Daladier estime que jusqu'au 5 février [date du Conseil suprême] Axel [Alexis Léger] était hostile, depuis, non, et maintenant notre prestige est tellement lié à la question que les moins convaincus sont émus d'un ratage possible. Hier, gros émoi au Quai lorsqu'on appris qu'Helsinki allait céder. […] » in R. Boyer de Sainte-Suzanne, *Une politique étrangère…*, *op. cit.*, pp. 233-235.

Le Président prie alors M. Corbin de suggérer aux Anglais l'annonce aux Finlandais d'un effort important en ce qui concerne l'envoi d'avions. Cette initiative pourrait retenir sur la pente le gouvernement d'Helsinki.

La communication se termine sur la phrase suivante de M. Daladier : « Si nous ne prenons pas le risque, si nous ne soutenons pas les Finlandais, nous souderons la Russie et le Reich. Il n'y a pas de question, il nous faut prendre du champ. Si rien n'est fait par notre faute, j'aime autant passer la main. Mais il y aura alors une autre politique. »

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

111

NOTE DE LA DIRECTION POLITIQUE

Conditions d'une résistance finlandaise

N. *Paris, 1er mars 1940.*

Secret.

Les autorités finlandaises, voyant qu'elles ne pouvaient avoir la réponse attendue de Paris, ce matin à 10 heures, ont demandé et obtenu du gouvernement russe un délai complémentaire de 24 heures. Ce délai a été accordé, ce qui a été interprété du côté finlandais comme un signe de faiblesse.

Trois conditions sont mises par le maréchal Mannerheim à la continuation de la lutte :

1) que 50 000 hommes soient mis à sa disposition par les Alliés à fin mars, moyennant quoi il estime pouvoir assurer l'intangibilité du front.

2) faculté assurée par la Suède et la Norvège de faire transiter par leur territoire les renforts alliés. À cela, M. Daladier a répondu à M. Holma que ce n'était pas l'affaire du gouvernement finlandais, mais celle des gouvernements alliés.

3) 100 bombardiers, si possible avec pilotes, rejoignant par la voie des airs. M. Daladier a promis de s'occuper activement de l'envoi d'un premier échelon de 50 appareils (Amiot 350 ou Potez 63 en ce qui concerne la France et Blenheim pour ce qui a trait aux fournitures anglaises).

M. Holma et le colonel Paasonen sont convoqués ce soir à 20 heures chez M. Daladier pour recevoir la réponse du gouvernement français aux trois questions posées et pouvoir répondre en temps utile à M. Ryti, la décision finale du gouvernement finlandais devant être prise avant 10 heures, demain, samedi 2 mars.

La légation de Finlande sait que M. Daladier a chargé M. Daridan de se mettre en liaison avec le ministère des Affaires étrangères pour que les

ministres de France à Oslo et à Stockholm aient, en temps utile, l'instruction de faire, au sujet de la question du passage, une démarche parallèle à celle qui sera faite par leurs collègues anglais[1].

Les autorités russes ont fait savoir que, dans le cas où leurs propositions seraient repoussées, les conditions ultérieures de paix seraient plus dures.

La légation de Finlande a l'impression que M. Ryti a pris en main la direction de l'affaire et que M. Tanner en est pratiquement dessaisi[2].

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

[1] Une note du même jour fait état de l'entrevue du conseiller de l'ambassade britannique, M. Harvey, avec M. Léger, au sujet de la démarche parallèle faite par les Finlandais auprès du gouvernement britannique qui doit en délibérer dans la soirée, avec les mêmes demandes qu'à Paris : envoi immédiat de 100 bombardiers avec pilotes, de 50 000 hommes fin mars, plus des contingents ultérieurs, placés sous le commandement de Mannerheim sur n'importe quel point du front finlandais, pression sur la Suède pour le passage des troupes et assistance des Alliés maintenu en cas de refus : « Le Secrétaire général a fait d'autorité à M. Harvey les réponses suivantes, dont il lui a confirmé dans la soirée par téléphone qu'elles avaient l'approbation du Président du Conseil : le gouvernement français donne un avis favorable sur les trois points. Il est prêt à participer pour sa part à l'envoi immédiat d'avions. En ce qui concerne les effectifs, les siens sont déjà à pied d'œuvre et auraient pu partir à une date plus rapprochée que celle qui a été finalement fixée par les Anglais eux-mêmes. Le gouvernement français n'a pas d'objection non plus à ce que le corps expéditionnaire puisse être employé sur n'importe quel point du front finlandais. Le commandement étant subordonné au commandement anglais, la subordination de ce dernier à l'état-major finlandais paraît devoir être réglé par les Britanniques. C'est du reste une question plus théorique que pratique. Le gouvernement français enfin, en ce qui le concerne, se maintient sur la position déjà virtuellement prise au cours des derniers entretiens franco-anglais et est d'avis qu'en cas de refus suédois, il conviendrait de passer outre. M. Léger fait observer que la Suède, du reste, n'est pas seule en cause et que l'attitude de la Norvège serait également à considérer. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit). Pour les membres du War Cabinet, l'approbation française des demandes finlandaises, sans en référer à Londres, apparaît comme un mauvais exemple de manque de coopération et un bluff, quitte à rejeter la responsabilité de l'échec sur les Anglais (cité par Jukka Nevakivi, *The Appeal that was never made…*, *op. cit.*, pp. 128-129).

[2] Vaïnö Tanner qui a mené les négociations de Moscou d'octobre-novembre 1939 dont l'échec déclenche l'agression soviétique, est un anti-communiste notoire. Tout en étant de moins en moins confiant dans une éventuelle intervention alliée, il est plus intransigeant que Ryti « favorable sans réserve » à la paix avec l'URSS. Cf. Jukka Nevakivi, *ibid.*

112

NOTE DE LA DIRECTION ASIE-OCÉANIE

N. *Paris, 1er mars 1940.*

Reçu le 29 février par M. le Secrétaire général, l'ambassadeur du Japon a fait la démarche de prise de contact annoncée par le télégramme de Tokyo n° 152 du 27 février[1].

Cette démarche a été de portée plus limitée que les entretiens Arsène Henry-Tani[2] ne le faisaient prévoir. M. Sawada s'est, en somme, borné à définir la nature des engagements réciproques qui, en mettant fin à certaines difficultés pendantes, permettraient d'entreprendre, dans une atmosphère apaisée, des échanges de vues plus étendus.

Ces engagements se trouvent définis par l'aide-mémoire ci-joint en copie (Annexe 1) laissé entre les mais de M. Léger par M. Sawada.

Ce document appelle les remarques suivantes :

Engagements français

1) Le texte de l'accord Arita-Craigie auquel se réfère le gouvernement japonais est ci-joint en copie (Annexe 2).

Cet accord, intervenu en juillet dernier à la suite d'entretiens anglo-japonais « sur les questions générales qui constituaient l'arrière-plan de l'affaire de Tientsin »[3], a été interprété de façons très différentes par Tokyo et par Londres.

Le gouvernement japonais l'a présenté comme une reconnaissance de l'état de guerre existant en Chine, une acceptation de toutes les conséquences de cet état de guerre et une renonciation à toute forme d'assistance à Tchang Kaï-Chek.

Le gouvernement britannique a affecté de le considérer comme une description pure et simple de la position britannique antérieure, laquelle ne comportait ni acceptation des conséquences de l'état de guerre en Chine ni abandon du gouvernement national chinois, auquel le gouvernement de Londres accordait au contraire un appui financier important.

Le désaccord sur l'interprétation de l'accord intervenu a eu notamment pour effet que l'affaire de Tientsin, dont le règlement devait s'ensuivre, n'est pas réglée à l'heure actuelle.

[1] Document non retrouvé.

[2] Voir document n° 90.

[3] À la suite du refus des autorités anglaises à Tientsin de livrer quatre Chinois soupçonnés par le Japon d'avoir assassiné (en avril 1939) un haut fonctionnaire des Douanes à l'intérieur même de la concession britannique, les autorités militaires japonaises décrètent, le 10 juin 1939, le blocus de cette concession, totalement isolée à partir du 14 juin. Le Cabinet de Londres exprime ses plus vives protestations et, le 15 juillet 1939, des négociations s'ouvrent à Tokyo, menées par H. Arita et R. L. Craigie pour tenter d'aboutir à un accord sur la question.

Au cours d'un entretien antérieur, M. Sawada avait fait état de l'accord Arita-Craigie comme d'une importante concession faite par l'Angleterre au Japon. À quoi M. Léger avait répondu que le gouvernement français avait fait plus que de reconnaître sur papier l'état de fait existant en Chine puisque, dès octobre 1937, il en avait tiré les conséquences pratiques en interdisant le transit de armes à travers l'Indochine.

Partant de cette vue, il semble que cet accord, dont la responsabilité a été endossée par l'Angleterre et dont, en sept mois passés depuis sa signature, l'innocuité paraît démontrée, peut être avalisé par nous sans renonciation à aucun principe essentiel de notre politique.

2) Notre adhésion au futur règlement anglo-japonais de l'affaire de Tientsin a été admise en principe et M. Arsène Henry en a officieusement fait état auprès du Gaimucho. Il s'agissait toutefois, en l'espèce, d'une formule déterminée que nous approuvions en effet. Il paraît un peu difficile d'accepter d'avance et sans nous assurer le bénéfice d'inventaire toute solution admise par Londres dont les vues sont parfois, en ce qui concerne les concessions, différentes des nôtres. Sous cette réserve de fait, la demande japonaise ne soulève pas de difficultés.

3) L'arrêt de l'assistance à Tchang Kaï-Chek et la fermeture de la frontière d'Indochine, par contre, suscitent les objections que l'on sait. Le premier point constitue la pierre d'achoppement à laquelle se sont heurtées jusqu'ici les négociations tentées par le gouvernement japonais avec les gouvernements soviétique, britannique et américain. Le second point constituait l'essentiel de l'aide-mémoire officieux remis par M. Tani à M. Arsène Henry le 5 février, dont nous avons dit à Tokyo qu'il était inacceptable et que la position du gouvernement japonais, si elle était maintenue, conduirait à une impasse[1].

M. Sawada a fait observer qu'il avait obtenu de son gouvernement de ne maintenir, de la liste présentée le 5 avril, que les armes et munitions, l'essence et les camions (la liste du 5 avril comprenait en outre les avions et leurs pièces, les voitures automobiles autres que les camions, les métaux et machines et autres articles métalliques manufacturés, les locomotives, les wagons pour marchandises, le matériel de chemin de fer et les médicaments). Mais, si même nous faisions abstraction du principe de la liberté de transit que nous entendons maintenir, il convient d'observer que l'énumération japonaise, si elle est plus restreinte, n'est pas limitative (« notamment, pour le moment … »). Par ailleurs, les camions et l'essence constituent les principales importations américaines en Chine libre. Le choix de ces deux postes est donc le plus propre à matérialiser l'opposition existant dans cette affaire entre les revendications de Tokyo et les vues de Washington.

[1] Voir document n° 109, note 2.

Engagements japonais

Ces engagements porteraient uniquement sur le respect de nos droits et intérêts en Chine (y compris le chemin de fer du Yunnan) et sur la réparation des préjudices causés, en Chine aussi, aux intérêts particuliers français.

Sur une demande de M. Léger, M. Sawada a précisé que ces engagements ne couvraient ni l'affaire de Haïnan, ni celle des Spratly, ni celle des Paracels[1].

En d'autres termes, le gouvernement japonais ne nous offre que ce qu'en droit strict il est tenu de nous donner en dehors de toute contrepartie. Toute garantie de caractère politique est exclue du marché qui nous est offert, ainsi d'ailleurs que les participations aux bénéfices de l'opération de Chine dont faisait état l'aide-mémoire officieux du 5 février. Si donc M. Sawada a obtenu que fût provisoirement allégée la liste des engagements demandés au gouvernement français, la contrepartie japonaise de ces engagements a pratiquement disparu.

La conclusion qui se dégage de cet examen est que, suivant une méthode familière aux Japonais, M. Sawada nous représente le 29 février, à quelques détails près, ce que, le 16 février, nous avions déclaré inacceptable. En sa dernière forme, la proposition de Tokyo aurait pour effet, contre une reconnaissance de nos droits et intérêts existants en Chine, entendue dans le sens le plus étroit et qui nous est due en tout état de cause, de nous amener à prendre une attitude de belligérance à l'encontre de la Chine.

Ce qui nous est demandé va même au-delà. Le Japon n'a déclaré ni guerre ni blocus. Il nous demande de coopérer avec lui à l'établissement d'un blocus de fait à l'encontre de tous tiers intéressés, notamment la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique. Cette proposition est inacceptable le 1er mars comme elle l'était le 16 février. Nous ne pouvons pas adopter une attitude de belligérance à l'égard de la Chine. Nous ne pouvons pas nous mettre en opposition avec les États-Unis à propos des affaires d'Extrême-Orient. Le danger d'une telle opposition, qui ne peut

[1] Ces archipels de la mer de Chine méridionale représentent à la fois un enjeu stratégique et économique (pétrole, gaz naturel, phosphates) et, de ce fait, aiguisent tout particulièrement la convoitise du Japon dans son projet de couper les ravitaillements de la Chine. Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 28. Pour un historique de la question, cf. Charles Rousseau, « Le différend concernant les îles Spratly et Paracels », *Revue générale de droit international public*, juillet-septembre 1972.

nous échapper, vient de nous être rappelé par le gouvernement britannique (télégrammes de Londres nos 790 à 793 du 28 février[1] et 799 à 800 du 29 février[2]).

Mais le fait de revenir sur une idée précédemment déclarée irrecevable est si habituel de la part de Japonais qu'il ne doit pas nous détourner de poursuivre l'entretien. Depuis la fin de 1937, aucune occasion ne s'était présentée à Paris de parler de politique générale avec un Japonais responsable. Cette occasion existe aujourd'hui. Il paraît désirable d'en profiter pour exposer à M. Sawada certaines nécessités de la politique française, en particulier notre position à l'égard des Etats-Unis. Si M. Sawada qui, à son arrivée, nous a demandé de considérer en lui, à l'occasion, non seulement l'ambassadeur du Japon, mais aussi l'ami de la France, pouvait comprendre clairement que l'erreur la plus grave que puisse commettre le gouvernement japonais est de nous obliger à faire un choix entre Tokyo et Washington, une première étape se trouverait franchie. Des indications sur la position française à l'égard de l'URSS, terrain commun au Japon et aux trois démocraties, pourraient suivre.

La méthode consisterait, en somme, à repousser courtoisement mais nettement l'offre qui nous est faite et de nous expliquer en faisant état, notamment, de l'offre américaine et de la solidarité que nous tenons essentiellement à maintenir entre Paris, Londres et Washington. Par ce biais, nous prendrions l'initiative d'un élargissement du champ du débat, ce que les propos tenus par M. Tani à M. Arsène Henry nous autorisent d'ailleurs pleinement à tenter.

E Asie-Océanie, 1918-1940, Chine, 742

[1] Dans ce télégramme n° 790 à 793 en date du 28 février 1940, Charles Corbin note : « En résumé, on mesure au Foreign Office tout le parti que les Alliés pourraient tirer d'un rapprochement avec le Japon au cas où leur politique prendrait une orientation anti-russe plus accentuée, mais on n'est pas sans méfiance quant aux intentions véritables du gouvernement japonais. Celui-ci cherche à la fois à se rapprocher des puissances démocratiques et à maintenir sa position en Chine alors que ses ambitions sur le terrain proprement chinois se heurtent au *veto* du gouvernement américain. Peut-être la prochaine visite de M. Sumner Welles à Paris nous permettra-t-elle de sonder discrètement les dispositions du gouvernement américain à cet égard ? » (in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1, document non reproduit).

[2] Dans ce télégramme n° 799 à 800 du 29 février, Charles Corbin estime : « Celle-ci [la question chinoise] ne peut être abordée sans que l'on prenne aussitôt en considération l'attitude des États-Unis à l'égard des problèmes d'Extrême-Orient. Dans ces conditions, aucune conversation de grande portée ne peut s'engager avec le Japon avant d'avoir sondé au préalable, comme le fait d'ailleurs le gouvernement français, les dispositions de Washington. » (in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1, document non reproduit).

Annexe 1

Aide-mémoire remis par M. Sawada à M. Léger le 27 février 1940

De la part de la France :

1) Approuver l'accord de principe établi l'été dernier par M. Arita et sir Robert Craigie à la suite des pourparlers anglo-japonais.

2) Approuver le principe qui pourrait éventuellement être défini par un accord entre le Japon et la Grande-Bretagne sur la question économique et sur la question du maintien de l'ordre dans la concession de Tientsin.

3) Arrêter les actes pouvant apporter l'aide au régime de Tchang Kaï-Chek et d'envisager des mesures appropriées en vue de faire cesser le transport à travers l'Indochine des armes, munitions et d'autres marchandises susceptibles de renforcer la résistance du régime de Tchang Kaï-Chek, notamment, pour le moment, de l'essence et des camions.

De la part du Japon :

1) Respecter les droits et intérêts de la France en Chine, particulièrement envisager la cessation du bombardement du chemin de fer du Yunnan.

2) Résoudre aussi promptement que possible les diverses questions pendantes relatives aux intérêts des citoyens français en Chine.

Annexe 2

Texte de l'accord conclu à Tokyo entre M. Arita et sir Robert Craigie le 24 juillet 1939

« Le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni reconnaît pleinement la situation de fait en Chine où les hostilités se poursuivent sur une grande échelle ; il note également qu'aussi longtemps que persiste cet état de choses, les forces japonaises en Chine ont à faire face à des conditions spéciales tant pour la sauvegarde de leur propre sécurité que pour le maintien de l'ordre public dans les régions placées sous leur contrôle et qu'elles ont à supprimer ou à éliminer toute action ou cause qui puisse leur faire obstacle ou avantager leurs ennemis.

Le gouvernement de Sa Majesté n'a pas l'intention de prêter son appui à toute action ou mesure propre à nuire à la réalisation par les forces japonaises des objets ci-dessus mentionnés et il va saisir cette occasion de confirmer sa politique à cet égard en indiquant clairement aux autorités et aux ressortissants britanniques en Chine qu'ils doivent s'abstenir de toute action ou mesure de cet ordre. »

E Asie-Océanie, 1918-1940, Chine, 742

113

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

à M. DALADIER, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DE LA GUERRE[1] (ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE – 2E BUREAU).

D. n° 1272[2]. *Paris, 2 mars 1940.*

De Moscou, le 29 février 1940[3].

Notre chargé d'Affaires à Moscou signale que l'URSS se préoccupe de faciliter le ravitaillement de l'Allemagne par une mise en état rapide de ses moyens de transports. L'ambassadeur des États-Unis à Moscou a affirmé à M. Payart, que cinq des voies ferrées unissant la Russie à l'Allemagne étaient déjà praticables. Selon d'autres renseignements 15 000 ouvriers travailleraient à la jonction Dniepr-Vistule par le Pripet et le Bug. 1 000 ouvriers spécialistes des chantiers de la Volga seraient venus en Ukraine renforcer ceux de cette région ; les premiers chalands destinés à cette liaison seraient achevés aux environs du 1er mai.

Notre chargé d'Affaires, tout en déclarant qu'il est impossible de déterminer exactement l'étendue de l'effort entrepris par l'URSS pour développer ses moyens de communications, estime toutefois qu'il est très important. Les autorités soviétiques seraient décidées à remédier à la faiblesse de leurs transports ferroviaires par l'aménagement de leurs voies d'eau, ce qui permettrait en outre de ne pas nuire à la navigation danubienne.

M. Payart considère que, dans ces conditions, la mer Noire jouera un rôle capital dans le ravitaillement de l'Allemagne. Indépendamment des céréales de l'Ukraine et du manganèse de Nikopol, ce serait par la mer Noire qu'à Kherson, où de nombreux réservoirs sont construits, viendrait le pétrole du Caucase ; par la mer Noire aussi l'Allemagne recevrait les pyrites chargées à Poti, le coton de l'Asie centrale, le trafic de transit iranien. Selon M. Payart, il serait vraisemblable que l'Allemagne entreprenne de son côté des travaux qui seraient destinés à assurer la jonction de la Vistule au système fluvial russe.

Z Europe, 1918-1940, URSS, 1067

[1] Voir document 24, note 1.

[2] Envoyée par tube.

[3] Mention dactylographiée qui correspond probablement à la référence du télégramme reçu de Moscou : « Tél. de Moscou nos 354 à 357 du 29 février 1940 ». Autre mention (destinataire ?) : « M. E. Lagarde, 2 mars 1940 ».

114

NOTE DU DÉPARTEMENT

Voyage de M. Sumner Welles en Europe.
Séjour en Italie

N. *Paris, 2 mars 1940.*

M. Sumner Welles, le Sous-Secrétaire d'État au State Department (ministère des Affaires étrangères des États-Unis), est considéré aux États-Unis comme le diplomate de carrière le plus brillant que le State Department ait produit depuis sa fondation.

Son travail a surtout consisté, jusqu'à présent, à faire entrer les États de l'Amérique latine dans l'orbite des États-Unis[1]. Dans ce domaine, son œuvre la plus remarquable est celle qu'il a accomplie lors de son ambassade à Cuba où il fomenta tout le mouvement séditieux contre le président Machado et réussit de nouveau à implanter complètement l'influence des États-Unis dans cette île. C'est après sa réussite à Cuba, c'est-à-dire en 1932-1933, que Roosevelt le rappela à Washington et lui donna le poste de Sous-Secrétaire d'État.

Quand M. Roosevelt se décida à envoyer un observateur en Europe pour voir exactement ce qui s'y passait et se rendre compte des possibilités qui y subsistaient pour rétablir la paix, il n'hésita pas une seconde sur le choix de l'homme qui devait remplir cette mission[2]. Seul, selon lui, M. Sumner Welles pouvait la mener à bien tant à cause de sa grande expérience professionnelle qu'à cause de l'autorité incontestée dont il jouit dans l'opinion publique américaine en matière de diplomatie.

M. Welles a été accompagné dans sa mission par M. J. Pierrepont-Moffat, directeur de la section d'Europe occidentale au State Department, et par M. Hartwel Johnston, secrétaire d'ambassade.

[1] Né en 1892, Sumner Welles, après des études à Harvard, commença sa carrière comme secrétaire d'ambassade à Tokyo (1915-1917). Mais l'Amérique latine fut son terrain de prédilection : secrétaire d'ambassade à Buenos Aires (1917-1919), chef de division des Affaires de l'Amérique latine au Département d'État (1920-1922), commissaire du gouvernement dans la République dominicaine (1922 et à nouveau en 1929), représentant des États-Unis au Honduras (1924), enfin ambassadeur à Cuba (1933), avant de revenir à Washington où il est assistant-secrétaire d'État (1933-1937), puis Sous-Secrétaire d'État. D'après Roger Tenger, « Note de l'éditeur » in Sumner Welles, *L'Heure de la décision*, T. 1, New York, Brentano's, 1946.

[2] Sur les premières réactions françaises à l'annonce de cette tournée de Sumner Welles en Europe, voir documents n°s 69, 75, 94.

M. Welles est arrivé le 25 février à Rome[1]. Il a eu des entretiens avec le comte Ciano et M. Mussolini les 26 et 27 février[2].

À M. Mussolini il a remis une lettre personnelle du président des États-Unis[3]. Sur le contenu même de cette lettre, très peu de chose a transpiré mais divers renseignements, qui paraissent dignes de foi, ont pu être obtenus de certains des journalistes américains qui ont suivi M. Welles à Rome et qui ont eu divers entretiens avec MM. Welles, Moffat ou Johnston.

Avant d'entreprendre l'analyse de qui s'est passé en Italie, il faut d'abord se rendre compte que le voyage de M. Sumner Welles en Europe n'a pas seulement pour but de rétablir la paix – but que l'on pourrait appeler idéologique –, mais il a aussi un but immédiat qui est la réélection de M. Roosevelt pour son troisième mandat. Nous allons voir que, lors des négociations avec l'Italie, la question commerciale, et notamment celle ayant trait au charbon, a joué un grand rôle. Or, cette question est en relation directe avec la réélection de M. Roosevelt.

En effet, il y a six semaines environ, M. John T. Kewis, chef de la CIO (Congress of Industrial Organisation), c'est-à-dire le chef des syndicats américains, s'était opposé formellement à un troisième mandat du président Roosevelt, sous le prétexte que celui-ci n'avait pas rempli les promesses qu'il avait faites à certaines corporations, notamment à celle des charbonnages. Or, d'une part, la situation des charbonnages aux États-Unis est extrêmement mauvaise et l'on peut dire que la majorité des mines est, sinon en chômage total, du moins en chômage plus que partiel ; et, d'autre part, avant d'avoir été chef de la CIO, M. Lewis a été chef du syndicat des mineurs (United Miners Union).

Donc, pour pouvoir s'assurer une élection pour le moins aussi avantageuse que celle qu'il a obtenue il y a quatre ans, le président Roosevelt est obligé de s'assurer du vote des syndicats. Il semble ainsi que la principale mission de M. Welles en Europe, en dehors du domaine politique, a été de se rendre compte de la possibilité pour les États-Unis d'obtenir en Europe de petits marchés pour les charbonnages.

[1] Après avoir débarqué à Gênes ce même jour. L'Italie constitue la première étape (et aussi la dernière avant son réembarquement pour les États-Unis à Naples le 19 mars) de la tournée de Sumner Welles : « Il semblait qu'en Italie seulement la politique du gouvernement américain offrît des chances de résultats concrets. Si les États-Unis pouvaient, par un moyen quelconque, empêcher l'Italie de prendre part effectivement à la guerre contre la France et la Grande-Bretagne, si Hitler pouvait ne pas obtenir une participation active de son partenaire du sud à une attaque contre la France, l'issue de la guerre pouvait être moins certaine. L'influence américaine en Italie pouvait avoir du poids. Les immigrants italiens aux États-Unis avaient créé chez le peuple italien une véritable amitié pour ce pays. » Cf. S. Welles, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, p. 101. Il s'agissait plus concrètement de faire miroiter à l'Italie une augmentation de ses échanges commerciaux avec les États-Unis si ce pays restait neutre (*ibid.*, p. 103).

[2] Pour une longue relation de ces entretiens, voir S. Welles, *op. cit.*, pp. 102-114. Selon le témoignage du sous-secrétaire d'État cependant, il rencontra les deux hommes le 26 février, le matin, le comte Ciano au palais Chigi, l'après-midi, à 17 h., Mussolini au Palais de Venise.

[3] S. Welles ne dit rien dans ses mémoires (*ibid.*) de cette lettre.

Ce point établi, on trouvera ci-dessous le résumé des conversations que M. S. Welles a eues avec les journalistes américains qui l'avaient suivi à Rome.

Le premier objectif poursuivi par M. Roosevelt est de s'assurer le concours de M. Mussolini pour tâcher de faire tout ce qui est humainement possible pour arriver à un règlement du conflit européen, conflit qui, dans l'idée de M. Roosevelt, mènerait l'Europe à sa ruine et, par voie de répercussion, mettrait le reste du monde dans un état complet de désolation si l'on n'arrivait pas à la circonscrire avant que l'irréparable se soit produit, c'est-à-dire avant que les armées se jettent les unes sur les autres.

Pour s'assurer le concours de Mussolini, M. Roosevelt sait bien qu'il faudra aider l'Italie à sortir de l'impasse où elle se trouve au point de vue économique. En effet, si l'on ne considère que le côté monétaire, sa réserve, qui est officiellement de plus de 3 millions de lires-or, serait en réalité, actuellement, d'à peine 800 millions. Son ravitaillement en charbon est, pour elle, un autre problème extrêmement grave. La consommation est, en effet, de 12 millions de tonnes par an, alors que l'Italie n'en produit que 2 millions. Avant la guerre, l'Allemagne lui en fournissait 6 à 7 millions et, sur cette quantité, 3 millions seulement lui arrivaient par voie ferrée, le reste était livré par la voie maritime. Or, depuis la guerre, par suite du blocus anglais, la voie maritime se trouve pratiquement barrée et, d'autre part, la pénurie de matériel roulant, tant en Italie que dans le Reich, rend impossible le transport de plus de 3 millions de tonnes par voie ferrée. Au début de la guerre, l'Italie s'était tournée vers l'Angleterre dans l'espoir d'obtenir d'elle ce qui lui manquait au point de vue du charbon mais l'Italie ne pouvant pas payer en devises, l'Angleterre a voulu lui imposer un traité commercial par lequel l'Italie lui livrerait, en contrepartie, du matériel de guerre, des moteurs, etc. C'est alors qu'il y a quelques semaines le Dr Clodius s'est rendu à Rome et, par d'habiles négociations, est arrivé à faire rejeter par l'Italie les propositions anglaises[1]. Mais le problème du charbon demeure entier pour l'Italie.

Pour arriver à aider l'Italie, M. Roosevelt aurait comme plan de signer avec elle le plus tôt possible un accord commercial qui la ferait sortir de sa politique actuelle d'autarcie.

La première grosse difficulté pour le Président est celle de trouver auprès du Congrès américain les crédits nécessaires pour financer cet accord. Or, on sait que le Congrès américain n'a jamais été très généreux pour octroyer des crédits s'il n'a pas déjà en mains les preuves positives de ce que pourrait donner l'octroi de ces crédits. Pour commencer, le président Roosevelt, qui a pu s'assurer dans ce domaine le concours d'autres pays neutres – notamment de la Belgique et de la Hollande, intéressées au premier chef par le problème de la paix –, espère obtenir que des livraisons de charbon soient faites, à l'Italie par les États-Unis et par

[1] Cf. le télégramme n° 593 en date du 16 février 1940 de Charles Corbin au Département (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 25, document non reproduit), résumé dans la note 9 du document n° 81.

des navires américains sous couvert de l'accord commercial, mais que le début de l'opération soit financé par les banquiers belgo-hollandais qui se trouvent actuellement à Rome et qui, eux, obtiendraient, comme contrepartie de l'opération financière, le contrôle plus ou moins avoué de certains monopoles d'État italiens.

Ceci permettrait à M. Welles, à son retour aux États-Unis, de rapporter du côté italien quelque chose de positif et il est probable qu'au vu des résultats déjà obtenus, une mission économique américaine se rendrait en Italie pour établir définitivement l'accord commercial envisagé.

Au point de vue politique, et en contrepartie des concessions faites aux Italiens, concessions qui s'étendraient au domaine de l'essence (réduction de prix, etc.) Mussolini donnerait l'assurance à Roosevelt qu'il userait de toute son influence sur Hitler pour le modérer.

Pour le moment, ce sont les seules informations qui ont pu transpirer des entretiens de M. Welles à Rome. Mais, en dehors des conversations de M. Sumner Welles avec les journalistes américains, il est un point sur lequel il est, dès à présent, intéressant d'insister ; c'est qu'au moment où M. Welles arrivait à Rome, arrivait auprès du Vatican l'ambassadeur de M. Roosevelt.

Or, cet ambassadeur n'est autre qu'une des grandes figures de l'industrie américaine, M. Myron Taylor qui, jusqu'à l'année dernière, était président du plus puissant groupe sidérurgique américain, l'United Steel Corporation[1]. Le choix de cette personnalité américaine montre, de toute évidence, que le Pape est entièrement d'accord avec M. Roosevelt pour faire tout ce qu'il est possible de faire pour rétablir la paix en Europe, ceci non seulement du point de vue humanitaire, ce qui est fort compréhensible de la part du chef de l'Église catholique, mais aussi à cause de sentiments beaucoup plus terre à terre, inspirés au Vatican par la crainte que, si cette guerre se développe dans toute sa force et sa fureur, il ne règne ensuite en Europe une ère de complète anarchie fort préjudiciable au christianisme et aux intérêts catholiques.

Sur ce qui se passera en Allemagne entre M. Sumner Welles et les dirigeants allemands, il est évidemment impossible d'avoir des renseignements exacts[2]. Il faudra pour cela attendre le retour des journalistes qui ont fait le voyage de Berlin mais une chose que l'on sait déjà c'est que M. Roosevelt tenait beaucoup à ce que son représentant se trouvât en Europe, et notamment en Allemagne, pendant le mois de mars. Il espère que M. Sumner Welles aura sur M. Hitler – qui aime fort, estime-t-on en Amérique, profiter des Ides de mars[3] –, une influence apaisante. Il usera

[1] Sur la nomination de Myron C. Taylor auprès du Saint-Siège, cf. *DDF* (1939-44), I, document n° 437, note 1, p. 903.

[2] S. Welles avait prévu d'aller à Berlin « avant de visiter Paris et Londres, afin qu'on ne pût tirer de fausses conclusions de [son] initiative ». Cf. S. Welles, *op. cit.*, p. 114. Il arrive à Berlin le 1cr mars.

[3] Allusion aux coups de force accomplis par Hitler au mois de mars : mars 1936, remilitarisation de la Rhénanie ; mars 1938, *Anschluss* ; mars 1939, invasion de la Bohême-Moravie.

également de toute son influence auprès du *Führer* pour que celui-ci, du point de vue militaire, ne commette pas l'irréparable et continue à observer à l'occident l'attitude d'expectative qu'il a eue jusqu'à présent. Ceci, aux yeux des Américains, empêcherait toute action militaire réelle sur le front occidental, les Américains étant convaincus que les Alliés n'attaqueront jamais la ligne Siegfried.

Mais, ce que M. Welles compte obtenir surtout de Hitler, c'est que, pour montrer son véritable désir de paix, il use de toute son influence sur Moscou pour faire cesser le conflit russo-finlandais. Les Américains considèrent en effet que, maintenant que l'honneur soviétique est plus ou moins sauf, puisque les Russes ont percé la ligne Mannerheim[1], et que le nom finlandais est également à jamais glorifié par son héroïque et glorieuse résistance, le moment serait arrivé où une médiation fructueuse pourrait avoir lieu. Étant donné la popularité énorme dont le peuple finlandais jouit aux États-Unis, ce serait pour M. Sumner Welles et M. Roosevelt, une victoire magnifique si le diplomate américain pouvait rapporter dans ses bagages la fin de la tragédie finlandaise.

En outre, le règlement de la question russo-finnoise aurait comme résultat d'empêcher l'extension du conflit européen car, à ce moment-là, les Alliés n'auraient plus de raison d'entreprendre des expéditions militaires, soit dans le Proche-Orient, soit dans le nord de l'Europe et ceci, dans l'esprit des Américains, serait autant de gagné pour la paix.

Des Alliés, M. S. Welles ne compte rien obtenir de positif mais il espère que s'il a pu empêcher l'extension du conflit, dans quelques mois, c'est-à-dire vers la fin de l'automne ou au début de l'hiver prochain, des conversations précises seront peut-être possibles.

Il est curieux de noter que, lors du départ du train de la gare Terminus de Rome, le 27 au soir, comme un journaliste américain lui souhaitait bonne chance, M. Sumner Welles lui a répondu : « J'aurai peut-être plus de chance encore que vous ne le croyez ! »

M. Sumner Welles sera de retour à Rome vers le 17 mars et y aura un dernier entretien avec M. Mussolini.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319ter

[1] Le 26 février.

115

M. ROGER MAUGRAS, MINISTRE DE FRANCE À STOCKHOLM,
à M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 311 à 312. *Stockholm, 2 mars 1940, 20 h. 45.*
Réservé. Spécial.

(*Reçu* : le 3, 23 h. 30)

J'ai été convoqué ce matin par le Roi qui avait reçu hier la lettre et les informations que Votre Excellence avait bien voulu lui faire parvenir par l'intermédiaire de M. Nordling[1]. Le Souverain m'a remis une réponse que j'adresse au Département sous le n° 313[2].

Au cours de la conversation que j'ai eue avec le Roi, ce dernier a insisté sur l'impossibilité où se trouvait le gouvernement suédois par suite des menaces allemandes d'autoriser le passage à travers son territoire de contingents anglais et français. Il a ajouté que l'armée suédoise ne ferait évidemment pas usage de ses armes contre des troupes alliées allant au secours de la Finlande mais que des facilités de transit ne pourraient être données, en particulier par les chemins de fer, et qu'elles auraient en conséquence les plus grandes difficultés à passer. Il m'a demandé, comme son ministre des Affaires étrangères, pourquoi les Alliés ne cherchaient pas à apporter une aide à la Finlande par Petsamo.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

116

NOTE DU DÉPARTEMENT.

Finlande

N. *Paris, 3 mars 1940, 20 h. 30.*

Le président du Conseil finlandais a téléphoné à 19 h 30 à la légation de Finlande à Paris. Alors qu'il se montrait très ferme hier, M. Ryti a paru aujourd'hui attristé. Les autorités gouvernementales finlandaises ont

[1] Raoul Nordling, envoyé en émissaire auprès du roi de Suède, est porteur d'une lettre personnelle de Daladier pour obtenir le passage des troupes, une démarche jugée « inconstitutionnelle » par A. Léger d'après R. Boyer de Sainte-Suzanne, *op. cit., p.* 235.

[2] Après avoir indiqué que la réponse a été déjà donnée par le ministre des Affaires étrangères suédois au ministre de France à Stockholm, le roi Gustave V ajoute : « J'exprime le vœu que l'action envisagée n'ait pas lieu en ce qu'elle concerne la Suède, puisque j'ai la plus grave inquiétude pour les conséquences d'une telle action. Des tentatives sont encore entreprises par l'intermédiaire de la Suède en vue de la conclusion d'une paix acceptable pour la Finlande. » (T. n° 313 du 3 mars 1940 de Stockholm, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit).

passé la journée à se morfondre dans l'attente d'une réponse ferme franco-britannique qui n'est pas venue.

M. Holma très ému verra demain 4 mars M. Daladier. Mais pour gagner du temps, le colonel Paasonen a demandé que les autorités françaises fussent mises au courant (étant entendu qu'il y aurait inconvénient à faire état de cette communication auprès de M. Holma).

*
* *

Le gouvernement finlandais a donné une preuve de fermeté en ne répondant pas à l'heure fixée aux conditions qui lui avaient été soumises[1]. L'impression la plus récente du colonel Paasonen est qu'il n'y a pas eu ultimatum russe mais démarches de la Suède médiatrice. M. Ryti a employé l'expression « ces satanés Suédois ». C'est ce qui explique que le défaut de réponse de la part du gouvernement finlandais à l'heure fixée le 2 mars n'ait pas eu d'effet sur le développement des hostilités qui se poursuivent sans changement. Le fait de n'avoir pas répondu à la Suède n'a pas les mêmes conséquences qu'un défaut de réponse à l'URSS.

Mais il reste entièrement possible que le gouvernement finlandais, s'il n'est pas sûr de pouvoir compter sur l'appui qu'il a demandé aux Alliés, envisage une solution pacifique.

*
* *

Or le gouvernement finlandais est extrêmement ému des divergences qui se manifestent entre les renseignements qu'il reçoit de ses légations à Londres et à Paris et dont il résulte :

1. Fermeté à Paris – mollesse à Londres.

2. Divergence sur les effectifs à mettre en œuvre et sur les délais à prévoir[2]. La légation de Finlande à Londres confirme ce soir qu'une note écrite du Foreign Office l'informe que le contingent de 12 000 hommes destiné à la *Finlande*[3] fin mars est *mixte franco-britannique*[4] (alors que nous aurons toujours soutenu que deux contingents de 12 000 Britanniques et 11 000 Français et légionnaires doivent se rendre en Finlande).

3. Divergences sur la question des avions, car les Finlandais savent ce que la France donnera mais non ce que donnera l'Angleterre.

[1] Voir documents n°s 107 et 111.

[2] Les informations sur la situation du front et les capacités de résistance finlandaises transmises par l'attaché militaire français, le général Ganeval, semblent avoir été plus alarmistes que celles des Britanniques, le brigadier Ling et le colonel King-Salter. Cf. Jukka Nevakivi, *The appeal that was never made …*, *op. cit.*, pp. 133-134.

[3] Souligné dans le texte.

[4] Souligné dans le texte.

M. Ryti insiste sur l'urgence du secours d'aviation demandé et sur la nécessité de recevoir dans le minimum de temps les 50 bombardiers indispensables.

M. Holma estime extrêmement urgent de fixer définitivement les données des *Alliées*[1] au vu desquelles le gouvernement finlandais devra prendre sa décision ; les Finlandais s'étonnent de ne pouvoir obtenir une réponse ferme et cohérente valable pour la France et l'Angleterre.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

117

M. Bruère, Ministre de France à Oslo,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 227 à 231. *Oslo, 4 mars 1940, 20 h. 45.*
Réservé. Spécial.

(*Reçu* : le 4, 0 h. 20)

Le ministre des Affaires étrangères vient de faire part à mon collègue britannique puis à moi de la réponse négative du gouvernement norvégien, analogue à celle qu'avait déjà donnée le gouvernement suédois. Elle se base sur les mêmes raisons et, en outre, du point de vue juridique, sur la position favorable de neutralité prise par la Norvège dans le conflit russo-finnois.

J'estime ne pouvoir mieux faire que d'adresser au Département, sous les numéros suivants, le texte même de l'aide-mémoire que le ministre des Affaires étrangères m'a remis et qui reproduit exactement les divers points qu'il m'a successivement exposés comme étant ceux sur lesquels se fondait la décision du gouvernement royal.

Il y est rappelé pour finir que la Norvège n'entend pas devenir un champ de bataille pour les grandes puissances. C'est ce qui a toujours été l'objet de notre politique, m'a répété avec insistance M. Koht, et que nous tâcherons jusqu'au bout de maintenir.

En terminant, le Ministre m'a indiqué qu'à son avis personnel ce qui lui paraissait le plus souhaitable serait que la Finlande conclût au plus tôt un arrangement avec le gouvernement de l'URSS, ajoutant qu'à ce qu'il savait aujourd'hui même ou demain, des propositions venant directement du côté russe devraient (...)[2] examinées au Parlement finnois.

Le gouvernement norvégien entend que le gouvernement finlandais n'a pas encore fait appel à l'aide des deux gouvernements alliés[3].

[1] Souligné dans le texte.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Alors que Paris veut considérer que la communication qui a été transmise au gouvernement français par M. Holma le 28 février « avait expressément le caractère d'un appel du

Le gouvernement norvégien est en outre informé de ce que le gouvernement suédois a fait savoir qu'il ne consentira pas à ce que des troupes alliées passent à travers le territoire suédois en route vers la Finlande.

Le gouvernement norvégien s'est, pour sa part, placé au même point de vue que le gouvernement suédois.

À titre d'information provisoire sur la manière dont le gouvernement norvégien envisage cette question, il désire faire les remarques suivantes :

Le gouvernement norvégien a décidé que la Norvège restera neutre aussi bien dans le conflit finno-russe que dans la guerre entre l'Allemagne et les deux grandes puissances de l'Europe occidentale.

Selon l'article 2 de la convention de La Haye n° 5 du 18 octobre 1907, un pays neutre ne doit pas permettre à un belligérant de faire passer des troupes à travers son territoire. Il serait ainsi contraire à la neutralité de permettre aux gouvernements français et britannique d'envoyer à travers la Norvège des troupes devant prendre part à la guerre en Finlande.

Le gouvernement norvégien présume qu'un pareil envoi de troupes venant de France et de Grande-Bretagne pour aider la Finlande provoquerait automatiquement une guerre entre les deux puissances occidentales et l'URSS, et il faut s'attendre à ce que le gouvernement de l'URSS considérerait qu'il y aurait un *casus belli* contre la Norvège si le gouvernement norvégien donnait la permission d'envoyer des troupes à travers le pays pour aider la Finlande.

Le gouvernement norvégien doit de même prévoir que le gouvernement allemand considérerait un pareil secours des puissances occidentales dans un conflit contre l'URSS comme un *casus belli*.

Le gouvernement norvégien a remarqué que le gouvernement français aussi bien que le gouvernement norvégien prévoit que la permission qu'il a demandée de faire passer des troupes à travers le territoire norvégien peut avoir des conséquences et qu'il offre pour cette raison son aide à la Norvège contre une attaque allemande. Mais le gouvernement norvégien ne désire pas se laisser entraîner dans la guerre européenne et faire de la Norvège un champ de bataille pour les grandes puissances en conflit.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

gouvernement finlandais ». Cf. le T. n° 603 de Paris à Londres du 29 février in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit.

118

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES.

T. nos 663 à 673. *Paris, 4 mars 1940, 22 h. 15.*

Réservé. Spécial. Urgent.

Les gouvernements français et britannique s'étant enquis auprès des gouvernements suédois et norvégien d'une assurance de libre passage pour les forces alliées et la réponse officielle des autorités scandinaves ayant été négative, les Alliés ont maintenant à déterminer les conséquences immédiates qu'ils doivent tirer de ce refus.

Ainsi que j'en ai informé l'ambassade d'Angleterre, je vous prie de faire savoir à M. Chamberlain que le moment décisif me paraît venu où les Alliés doivent prendre leurs responsabilités dans l'affaire finlandaise en fonction de la conduite générale de la guerre.

Pour sa part, le gouvernement français estime nettement que les Alliés devront passer outre au refus scandinave. Sa conclusion se fonde sur deux ordres de considérations :

1. Du point de vue de leurs intérêts généraux et permanents, les Alliés ne sauraient, en aucun cas, renoncer à l'entreprise scandinave que devait amorcer et justifier l'action d'assistance à la Finlande. Les conséquences, positives ou négatives, qu'entraînerait un tel abandon ont été souvent évoquées. Il suffit de rappeler les principales incidences qu'aurait une carence des Alliés sur l'évolution et l'issue de la guerre et notamment :

– extension dans le nord du champ d'action militaire, de l'empire politique et des ressources matérielles de l'ennemi,

– retentissement dans le monde de l'écroulement d'un petit pays insuffisamment assisté après avoir osé résister à l'agression, interprétation péjorative qu'en tireraient tous les Neutres pour l'appréciation de la force matérielle et de la décision morale des Alliés, glissement de l'Italie vers nos adversaires et des États-Unis vers une neutralité plus complète,

– libération de l'action de l'URSS pour le développement de sa collaboration économique et militaire avec l'Allemagne et pour un reflux conjugué des deux pays vers les Balkans,

– perte de toute opportunité pour une orientation éventuelle d'action vers le Caucase,

– échec, en définitive, de toute entreprise de blocus visant les minerais de fer et les pétroles.

2. En ce qui concerne l'attitude même des pays scandinaves, il résulte des comptes rendus de nos agents que les conditions et les termes dans lesquels ont été formulées les premières réponses officielles des

gouvernements suédois et norvégien ne permettent point de les considérer comme des refus absolus et définitifs. L'attitude prise par les deux gouvernements scandinaves apparaît bien plutôt comme celle de deux États qui hésitent seulement à prendre la responsabilité officielle et formelle d'une solidarisation publique avec notre action de secours à la Finlande. Si la crainte des conséquences que pourrait en tirer l'Allemagne leur interdit forcément de se joindre à nous, ils n'en semblent pas moins, en fait, disposés à tolérer ou subir une main-mise sur leur territoire dans la mesure où leur responsabilité propre ne se trouverait pas engagée.

(Au cours même d'un entretien du ministre de France à Stockholm avec le roi de Suède, le souverain déclarait formellement que son pays « ne ferait évidemment pas usage de ses armes contre des troupes alliées allant au secours de la Finlande »[1].)

Le même jour, le ministre suédois des Affaires étrangères, discutant avec le ministre d'Angleterre, mentionnait que, pour être efficace, l'aide des Alliés devrait comprendre au moins 200 000 hommes. La seule mention de ce chiffre montre que M. Günther ne se maintenait pas sur une position totalement négative mais entrait déjà dans la discussion des possibilités.

En conséquence, vous voudrez bien, au nom du gouvernement français, proposer la procédure suivante à M. Chamberlain :

1. Les gouvernements alliés doivent poursuivre intensément leur effort et se mettre immédiatement en situation de passer outre aux objections qui leur sont opposées. Il doit donc être avant tout entendu entre eux que l'opération s'effectuera en tout état de cause.

2. Les deux gouvernements devront prescrire d'urgence à leurs représentants à Helsinki une démarche conjointe pour affirmer au gouvernement finlandais, jusqu'ici troublé par ce qu'il interprétait comme des divergences de vues entre Londres et Paris, la commune décision des deux gouvernements et leur entier accord sur la prévision de toutes les dispositions militaires nécessaires.

Les deux ministres devront, à cette occasion, insister pour obtenir à tout prix et d'urgence du gouvernement finlandais une confirmation expresse de son appel à l'aide des Alliés.

3. Le moment venu et l'appel du gouvernement finlandais une fois lancé, une démarche commune ou des démarches franco-britanniques simultanées devront être faites auprès des gouvernements suédois et norvégien pour leur faire comprendre, d'autorité, et de façon définitive, qu'il est impossible à la France et à l'Angleterre de ne pas répondre effectivement à leur devoir d'assistance envers la Finlande.

Indépendamment du fondement international que trouvera l'action des forces alliées dans les recommandations de la Société des Nations, les deux ministres pourront faire ressortir l'intérêt de la Suède et de la Norvège à être elles-mêmes sauvegardées par cette assistance contre

[1] Voir document n° 115.

le péril allemand qui, à défaut de l'intervention franco-britannique, submergerait inévitablement la Scandinavie, avec le débordement de l'action russe par-dessus la Finlande.

Les deux ministres ne manqueront pas de témoigner d'une large compréhension pour la situation des deux pays scandinaves désireux de ne pas s'exposer à des risques inutiles par un assentiment officiel à l'action franco-britannique, ils s'efforceront d'apaiser les appréhensions suédoises et norvégiennes en faisant ressortir que les conséquences pour la Suède et la Norvège seront moins lourdes et les deux pays peuvent faire valoir qu'ils se sont bornés à tolérer ou à subir l'exécution de l'obligation, qu'ils avaient eux-mêmes contractée, de prêter assistance à la Finlande.

A. Si les autorités suédoises et norvégiennes veulent bien montrer tacitement la compréhension nécessaire de cette situation et nous assurer aussi discrètement que possible, mais d'une manière effective, toutes les facilités indispensables à notre action, nous serons prêts nous-mêmes, en même temps qu'à ménager pour le mieux leur situation morale et à examiner d'autre part avec eux les meilleurs moyens de camoufler notre action sur leur territoire, à leur fournir toutes garanties contre les conséquences ultérieures qui pourraient être jugées nécessaires, en matière d'assistance militaire, économique et financière.

À cet égard, nous sommes prêts, comme le Foreign Office l'a fait suggérer par l'ambassade d'Angleterre, à envoyer sans délai à Londres une délégation chargée d'examiner avec un membre du Cabinet de Guerre, les représentants des trois ministères de la Défense nationale et deux fonctionnaires de l'Échiquier et du Board of Trade, les conditions de l'assistance matérielle qui pourrait, le moment venu, être prêtée à la Suède et à la Norvège, non seulement en matière militaire, mais aussi dans le domaine économique et financier[1].

B. Si, par contre, l'opération décidée par les Alliés devait se heurter à une opposition non plus nominale, mais réelle, de la Norvège ou de la Suède, les gouvernements français et britannique n'en seraient pas pour cela détournés de leur entreprise, mais ils se trouveraient contraints, en l'exécutant, de dénoncer publiquement la responsabilité encourue par les gouvernements suédois et norvégien au regard de l'exercice d'un devoir collectif d'assistance à la Finlande.

Je vous serais obligé de ne rien négliger, en cette heure décisive, pour obtenir l'assentiment du Premier ministre à une action aussi hautement justifiée, dont peut, en fait, dépendre l'issue même de la guerre.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

[1] Sur la proposition britannique, on peut se référer à l'aide-mémoire « *most secret* » en date du 3 mars 1940, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 29, document non reproduit.

119

M. PAYART, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 375 à 379. *Moscou, 5 mars 1940, 2 h. 20.*

(*Reçu* : le 5, 4 h. 15)

Dans un communiqué publié par la presse et dont j'envoie au Département la traduction par le courrier, l'état-major de la région militaire de Leningrad cherche à réfuter une note que le gouvernement finlandais aurait adressée à la SDN pour stigmatiser les méthodes de guerre pratiquées par l'URSS et minimiser les succès remportés par l'Armée rouge[1].

À en croire l'état-major, jamais l'aviation soviétique n'aurait dirigé ses attaques contre les non-combattants : le nombre restreint des civils tués, tel qu'il résulte des données finlandaises cependant « exagérées », suffirait à le prouver. Jamais non plus les troupes soviétiques n'auraient interposé au cours de leurs assauts des prisonniers entre elles et les troupes finlandaises. Jamais elles n'auraient employé de gaz. Jamais elles n'auraient violé ni la convention de La Haye de 1907[2] ni la convention de Genève de juillet 1929[3] ni d'une manière générale aucune des règles du droit international.

[1] La teneur de cet appel à la SDN dont on n'a pas retrouvé l'original a été notifiée à É. Daladier par l'ambassadeur de Finlande à Paris, H. Holma, le 2 mars 1940. Outre la violation unilatérale par l'URSS des « engagements internationaux découlant du Pacte de la Société des Nations, du Protocole de Paris, du Pacte de non-agression et des traités complémentaires qu'elle avait conclus avec la Finlande », M. Holma détaille en les localisant précisément les atteintes « aux règles de guerre » au cours des deux premiers mois du conflit par les forces aériennes, terrestres et navales : attaque surprise sans déclaration de guerre ni ultimatum ayant empêché l'évacuation des civils, raids aériens quotidiens par « des centaines d'avions, quelquefois plus de 500 », avec « 643 attaques aériennes contre 207 localités en arrière du front » et un total de 20 780 bombes ; bombardements de villes et localités ne représentant aucun objectif militaire, d'hôpitaux et de sanatoria, de trains, d'ambulances, d'églises, d'écoles et de maisons privées ; mitraillage par des avions volant bas de civils, y compris de femmes et d'enfants se rendant dans les abris, et de cortèges funèbres ; utilisation de prisonniers et de civils comme boucliers humains, simulations de reddition, emploi de gaz asphyxiants, de moyens bactériologiques ainsi que d'explosifs prohibés ; blocus des côtes, attaques de navires marchands et de navires de pêche, et mitraillage des survivants tombés à l'eau, etc., enfin utilisation de moyens subversifs avec la création du « gouvernement du peuple » de Terijoki, créé dans la zone occupée par les forces soviétiques. (in Y Internationale, 1918-1940, 102, document non reproduit).

[2] Dans sa note précitée, H. Holma mentionne plus expressément la violation de l'article 25 du Règlement annexé à la IVe Convention de La Haye de 1907, « concernant les lois et les coutumes de la guerre et se rapportant aussi aux bombardements aériens, qui interdit d'attaquer des villes et autres localités qui ne sont pas défendues », ainsi que la violation de l'article 27 du même règlement « aux termes duquel les édifices consacrés aux cultes, aux arts, aux sciences et à la bienfaisance, les monuments historiques, les hôpitaux et les lieux de rassemblement de malades et de blessés jouissent d'une protection spéciale. »

[3] Aux termes de la convention de Genève du 27 juillet 1929 pour l'amélioration du sort des blessés et des malades, les hôpitaux, les véhicules et les appareils de transports sanitaires ainsi que le personnel sanitaire sont protégés.

« L'armée, est-il incidemment déclaré, est assez forte pour n'avoir pas besoin de se servir de gaz asphyxiants, elle en considère d'ailleurs l'emploi comme immoral, criminel et voué à une condamnation générale et sans réserve ».

Je ne discuterai pas au fond les allégations de l'état-major de Leningrad. Elles sont formulées pour les besoins d'une propagande qui se soucie plus de l'opportunité que de la vérité. Elles n'ont par suite qu'une valeur toute relative.

Je souligne cependant que la communication contient, en même temps qu'une affirmation toute naturelle de la force de l'Armée rouge, une condamnation de l'utilisation de certains procédés de guerre. Il se réfère d'une manière inattendue à la moralité. Serait-ce donc qu'à la suite des déboires provoqués par les événements de Finlande l'on éprouve ici le besoin de se justifier devant l'opinion universelle et que l'on craigne telle éventualité où il pourrait être utile d'invoquer à son profit des règles tutélaires dont, il y a quelque temps encore, dans la première griserie, on n'avait aucun souci ?

Y Internationale, 1918-1940, 102

120

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À TOKYO ET À SHANGHAÏ.

T. nos 143 à 144 (Tokyo), nos 123 à 124 (Shanghaï). *Paris, 5 mars 1940, 23 h. 20*

Réservé.

Pour Shanghaï – J'adresse à Tokyo le télégramme suivant :

Pour les deux : Je me réfère à votre télégramme n° 152[1].

Les premières ouvertures de l'ambassadeur du Japon ont été décevantes.

Le gouvernement japonais revient au principe de l'aide-mémoire Tani du 5 février[2]. Il demande au gouvernement français de souscrire à l'accord Arita-Craigie du 24 juillet 1939 et au futur règlement anglo-japonais de l'affaire de Tientsin[3]. Il revient sur la fermeture de la frontière, sa seule concession sur ce point consistant à accepter de limiter l'interdiction « notamment, pour le moment », aux armes, aux munitions, aux camions et à l'essence.

[1] Document non retrouvé.
[2] Voir document n° 109.
[3] Voir document n° 112.

En contre-partie, il n'offre au gouvernement français que le respect de ses droits et intérêts en Chine et la solution des questions relatives aux intérêts privés de ses ressortissants en ce pays. C'est dire qu'en échange de notre collaboration dans sa lutte contre la Chine, il ne nous donnerait que ce qu'il est, en tout état de cause, tenu de nous assurer.

Sur une question qui lui a été posée, M. Sawada a précisé que l'engagement de respecter les droits et les intérêts français ne couvrait ni l'affaire de Hainan, ni les Spratly, ni les Paracels[1].

L'Ambassadeur n'a marqué aucune disposition à prolonger la conversation ni à en étendre le champ. Il n'a abordé aucun sujet de politique générale.

En attendant des instructions plus complètes que je me réserve de vous envoyer, il convient, si vos interlocuteurs japonais vous interrogent, de marquer une extrême réserve et quelque déception.

Pour Tokyo seul – Prière communiquer Shanghaï sous les nos 123-124.

E Asie-Océanie, 1918-1940, Japon, 129

121

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION D'EUROPE

Voyage à Paris de Sumner Welles

N.[2] *Paris, 5 mars 1940.*

L'attitude du président Roosevelt et de ses principaux collaborateurs à l'égard des Alliés s'est inspirée dès le début du conflit à la fois de leur sympathie pour notre cause et du pronostic favorable qu'ils formaient sur l'issue de la guerre. Ce double sentiment a inspiré leur action en vue de faire améliorer la Loi de neutralité[3] ; les complaisances et les ménagements dont l'Administration a fait preuve à notre endroit ; le souci du Président de ne jamais évoquer la paix qu'en des termes conciliables avec nos buts généraux de guerre.

Les entretiens que M. Sumner Welles aura en France devront tendre, avant tout, à le confirmer dans cet état d'esprit.

La justice de notre cause se dégage de l'énoncé même de nos buts de guerre. M. Sumner Welles doit être amené à la conviction que nous n'envisageons pas de paix sans réparation des torts causés à la Pologne, à la Tchécoslovaquie, sans que l'Autriche ait été appelée à se prononcer librement sur son sort. Il doit être mis à même de comprendre que le Français

[1] Voir document n° 112, note 1, p. 235.

[2] Le document comporte la mention en allemand dactylographiée ultérieurement « dokument Nr. 135 ».

[3] La nouvelle loi de neutralité américaine a été promulguée le 4 novembre 1939. On en trouvera une analyse dans *DDF* (1939-44), I, document n° 358.

ne peut pas admettre que, chaque année, un nouvel accès de l'impérialisme allemand l'arrache à son foyer, à son champ, rende impossible, dans une atmosphère de menace perpétuelle, l'établissement d'une prospérité économique durable pour son pays. Il doit lui être démontré que nous ne refuserons aux Allemands aucun des droits, aucune des sécurités que nous réclamerons pour nous-mêmes, mais que nous exigerons les garanties nécessaires pour que l'Allemagne ne soit plus en mesure de menacer nos droits et notre sécurité.

M. Roosevelt et ses collaborateurs ont coutume d'affirmer la primauté de l'économique sur le politique et de proclamer que la paix ne peut trouver des bases solides que dans une meilleure organisation économique du monde. Il faut rappeler à M. Sumner Welles que rien ne s'opposait, en 1933, au développement économique de l'Allemagne, dans le cadre de la collaboration internationale ; que son isolement autarcique n'a pas été imposé au Reich du dehors, mais qu'il s'y est enfermé en vue de s'armer pour des buts de conquête et de guerre, qu'une solution politique mettant fin aux régimes impérialistes conditionne tout retour à la coopération économique internationale. Il y a lieu d'insister auprès de M. Sumner Welles sur ce que le rétablissement de la liberté des échanges, chère à l'idéologie américaine, est ainsi indirectement un de nos buts de guerre et sera l'une des premières conséquences de notre victoire.

*
* *

Rien ne doit être négligé, d'autre part, pour persuader M. Sumner Welles de notre inflexible détermination de mener cette guerre, à travers tous les sacrifices nécessaires, jusqu'au terme que nous lui avons assigné et qui doit permettre la reconstitution d'une Europe libre, assurée de son lendemain, disponible pour toutes les grandes œuvres de civilisation morale et matérielle.

Il ne faut jamais perdre de vue l'interprétation que l'opinion publique américaine tout entière a donnée à la politique de Munich. Dans beaucoup des esprits les mieux disposés à notre égard subsiste l'arrière-pensée que nous sommes toujours capables de glisser sur la même pente, que rien n'est foncièrement changé dans notre attitude secrète ; que si nous avons été plus loin, en septembre 1939 qu'en septembre 1933, dans notre résistance à l'Allemagne, ce fut par souci de sauver les apparences, plutôt qu'avec la détermination de nous engager à fond. Il est essentiel que le témoignage de M. Sumner Welles ne garde trace d'aucune de ces réticences ; qu'il lui soit expliqué que l'échec de l'expérience de Munich est justement une des raisons prédominantes de la résolution qui anime actuellement la France ; qu'aucun doute ne s'élève dans son esprit sur la force morale dont s'accompagne notre force matérielle.

*
* *

Si évolué que soit le Sous-Secrétaire d'État américain, sa psychologie demeure celle d'un homme politique américain, à la fois idéaliste et pratique, aussi sensible à la justification morale de notre cause qu'aux avantages généraux, directs ou indirects, que l'Amérique tirera de notre victoire.

Cet état d'esprit ne doit jamais être perdu de vue. Il est vraisemblable qu'à Rome, M. Mussolini lui aura représenté qu'une paix blanche et prochaine est préférable à l'incertitude d'un conflit prolongé[1] ; qu'un langage analogue lui aura été tenu à Berlin[2], l'accent étant mis sur l'invincibilité de l'Allemagne, sur les moyens dont elle dispose pour écraser la France et l'Angleterre par une guerre totale, menée sans merci. Ces propos ont pu impressionner M. Sumner Welles. Il est douteux qu'ils l'aient convaincu. La paix blanche proposée à Rome et à Berlin consacrerait les actes de force, contre lesquels le sentiment américain s'est le plus vivement élevé. Et M. Sumner Welles sait que ce n'est pas une paix de cette nature qui pourra fournir une base solide à la prospérité mondiale. L'argument de la force allemande ne vaut, d'autre part, qu'en fonction de la nôtre. Les conclusions de M. Sumner Welles seront donc déterminées par le jugement qu'il portera sur notre sincérité à rechercher une paix de justice et de sécurité ; par les perspectives de large collaboration économique, dans une libération progressive des échanges, que cette paix lui offrira ; par la mesure, enfin, qu'il prendra, de notre volonté et de nos facteurs moraux et matériels de victoire.

B Amérique, 1918-1940, Etats-Unis, 319ter

[1] Sumner Welles a séjourné à Rome du 25 au 27 février. Il eut des entretiens avec Mussolini et Ciano. Voir document n° 114.

[2] D'Italie, le Sous-Secrétaire d'État américain s'est rendu à Berlin par le train, *via* la Suisse. En Allemagne, du 1er au 4 mars, il a des entretiens à Berlin avec Joachim von Ribbentrop (1er mars), Hitler (2 mars) et Rudolph Hess (3 mars), puis avec Göring (3 mars) dans sa résidence de Karinhall à Schorfheide, au nord de Berlin. On trouvera un compte rendu de ces entretiens dans S. Welles, *L'Heure de la décision, op. cit.*, pp. 116-148.

122

NOTE

Questions à introduire dans les conversations avec M. Sumner Welles[1]
Situation faite aux Tchèques et aux Polonais.

N.[2] *Paris, 6 mars 1940.*

Notre ambassadeur à Londres (lettre n° 115 du 15 février[3]) a attiré l'attention sur l'importance particulière des impressions que recueillera, au cours de son voyage, M. Sumner Welles, touchant la situation faite aux Tchèques et aux Polonais (M. Corbin rappelle que l'importance des éléments polonais et tchécoslovaques aux États-Unis, particulièrement à quelques mois des élections, suffirait par elle-même à obliger le collaborateur de M. Roosevelt à se préoccuper de la question).

Il pourrait être opportunément signalé à M. Sumner Welles que c'est dans la mesure où les Alliés parviendront à réparer les torts causés à la Pologne par l'agression allemande du 1er septembre, que la guerre pourra être considérée comme ayant fait triompher les principes auxquels la France et la Grande-Bretagne ont obéi en entrant dans le conflit, principes qui sont également chers aux États-Unis.

Il devrait être possible de convaincre M. Sumner Welles du caractère monstrueux de l'état de choses instauré par les Allemands et du joug abominable qui pèse sur les populations des pays opprimés. Le Sous-Secrétaire d'État serait ainsi amené à comprendre qu'une paix permettant le maintien d'une pareille situation serait inadmissible.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319ter

[1] S. Welles est attendu à Paris le lendemain, 7 mars. Il y rencontra le président de la République, Albert Lebrun et le président du Conseil, Édouard Daladier, ce même jour, ainsi qu'un certain nombre de diplomates ; le 8, il rendit visite au président du Sénat, Jules Jeanneney, et au président de la Chambre, Édouard Herriot, au vice-président du Conseil, Camille Chautemps, et à Georges Bonnet. Il rencontra également Paul Reynaud et Léon Blum. Parti pour Londres le 11 mars, il revient pour quelques heures à Paris le 14 mars, avant de repartir pour Rome. Tenu encore à la discrétion au moment où il rédigea ses mémoires, S. Welles n'entre pas dans les détails de ces entretiens. Cf. S. Welles, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, pp. 148-158.

[2] Le document comporte la mention en allemand dactylographiée ultérieurement « dokument Nr. 14 ».

[3] Document non retrouvé. Dans un télégramme antérieur de Londres, en date du 9 février (nos 504-505, B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319ter, document non publié), C. Corbin rapporte au Département que « la nouvelle du voyage de M. Sumner Welles en Europe a reçu à Londres un accueil mitigé. [...] Des recommandations seront faites ce soir à la presse afin que celle-ci marque les plus aimables dispositions vis-à-vis du visiteur américain, tout en évoquant les principes que le gouvernement britannique a exposés à maintes reprises pour expliquer sa position dans la guerre, principes qui après tout ne diffèrent pas de ceux dont se réclament les États-Unis eux-mêmes. »

123

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION D'ASIE-OCÉANIE

La Chine et les rapports de la France et des États-Unis avec le Japon

N.[1] *Paris, 6 mars 1940.*

D'après les indications de source américaine récemment recueillies par le Département, les affaires d'Extrême-Orient continueraient à intéresser au plus haut degré l'opinion américaine, qui en serait toujours plus directement touchée que des affaires d'Europe.

Dans les milieux compétents, trois courants distincts coexisteraient actuellement.

D'après certains experts des affaires d'Extrême-Orient, notamment au Département d'État, la situation japonaise serait sur tous les plans si difficile[2] qu'il suffirait d'une pression lente et continue s'accentuant à la faveur des circonstances pour amener le Japon à accepter en tous points les vues des États-Unis. La tactique à suivre serait donc de ne pas rechercher la négociation, de l'éluder même, et d'attendre les effets d'un contingentement économique méthodiquement institué.

D'après d'autres, les difficultés japonaises seraient de nature à ouvrir les yeux des milieux modérés japonais sur l'opportunité d'accommodements avec Washington[3]. Si, pour obtenir ces accommodements qui lui permettraient de liquider l'affaire de Chine et d'avoir les mains libres à l'égard de l'URSS, le gouvernement japonais était disposé à évacuer la Chine et, se contentant de la Mandchourie, à reporter son effort sur la Province maritime russe et la Transbaïkalie, l'administration américaine aurait intérêt à s'y prêter. Dès à présent, toute occasion favorable devrait être saisie d'orienter en ce sens les méditations japonaises.

Dans d'autres milieux, enfin, on déclare qu'extrémistes et modérés japonais sont tous animés du même esprit nationaliste, que cet esprit rend un

[1] Le document comporte la mention en allemand dactylographiée ultérieurement « dokument Nr. 17 ».

[2] Sur la situation du Japon à la toute fin de l'année 1939 et au début de l'année 1940, voir la dépêche n° 233 envoyée par Charles-Arsène Henry de Tokyo, le 19 décembre 1939, à É. Daladier : « Positions du cabinet Abé à la veille de l'ouverture de la Diète. » (in E Asie-Océanie, 1918-1940, Japon, 113, document non publié), ainsi que son rapport adressé le 8 janvier 1940 : « L'économie japonaise à la fin de l'année 1939 » (E Asie-Océanie, 1918-1940, Japon, 154, document non publié). On peut également se reporter à la note de B. de Tashler, attaché commercial près l'ambassade de France au Japon, en date du 18 janvier 1940 : « Estimations du budget japonais, 1940-1941 » (E Asie-Océanie, 1918-1940, Japon, 156, document non publié).

[3] Sur les réactions des milieux d'affaires japonais par rapport aux relations économiques de leur pays avec les États-Unis, voir la dépêche n° 6 adressée par C.-Arsène Henry à É. Daladier le 1er janvier 1940 : « Ouverture du Yang Tsé et réactions de la presse » (in E Asie-Océanie, 1918-1940, Japon, 154, document non publié). Rappelons que Washington vient de renouveler le traité de commerce de 1911 avec le Japon, préférant – selon l'expression de Cordell Hull – laisser celui-ci « dans l'incertitude ». Cette décision, annoncée le 26 juillet 1939, a pris effet le 26 janvier 1940.

conflit inévitable dans un délai de l'ordre d'un an et qu'il convient de s'y préparer. Cette tendance serait celle des milieux militaires et maritimes, convaincus, d'après les observations prises en Chine même et les succès remportés sur les Japonais, à la frontière de Mandchourie, par les troupes russes, de l'extrême médiocrité de l'armée et de la marine japonaises.

D'après M. Pittman, qui paraît instruit de la pensée de M. Sumner Welles, le Sous-Secrétaire d'État, comme le président Roosevelt lui-même, se rattacherait à la tendance moyenne et serait d'avis de ne pas négliger les occasions de compromis acceptables à la faveur de quoi orienter le gouvernement japonais contre l'URSS.

Tel étant également notre sentiment, il convient d'en instruire M. Sumner Welles.

*
* *

D'après les informations dont dispose le Département, la situation est effectivement très difficile sur le plan intérieur du point de vue économique et financier, et sur le plan chinois du point de vue politique et militaire. Sur le plan international, les efforts de rapprochement tentés successivement ou simultanément avec l'URSS, l'Angleterre, les États-Unis et nous-mêmes n'ont pas abouti parce que, dans chaque cas, Tokyo a posé comme condition préalable à la poursuite de l'entretien la reconnaissance par son interlocuteur de « l'ordre nouveau japonais » en Chine[1].

Or, il est évident que le gouvernement japonais ne peut prendre de nouveaux engagements sur le plan international qu'après avoir liquidé l'affaire chinoise. Mais il paraît probable qu'à moins de complète victoire japonaise, qui ne paraît pas en vue, Tokyo trouvera chez ses interlocuteurs peu de dispositions à l'aider à régler l'affaire chinoise à son bénéfice exclusif. En d'autres termes, et ceci s'applique particulièrement à la France, à l'Angleterre et aux États-Unis, si la liquidation de l'affaire sino-japonaise doit être le prélude d'une entente avec le Japon, encore faudrait-il que cette liquidation intervînt sous forme de compromis dont la France, l'Angleterre et les États-Unis accepteraient, le cas échéant, de faciliter la conclusion.

[1] Cf. la note (de J. Chauvel ?) en date du 29 février, adressée au Secrétaire général : « L'écueil auquel semblent se heurter, depuis quelques temps, les efforts de rapprochement japonais avec diverses puissances (URSS, Grande-Bretagne) est la prétention émise par le gouvernement japonais d'obtenir de leurs interlocuteurs, d'entrée de jeu, la renonciation à toute politique d'assistance à l'égard de la Chine nationaliste. Cette assurance leur étant refusée, la conversation tombe. Pour que les conversations puissent reprendre leur développement normal, il conviendrait que M. Sawada prît conscience de la nécessité de ne point aborder en premier lieu le plus contentieux des points de débat. Au lieu de passer de Tchoung King à la Chine et de la Chine à la Russie et au monde entier, il serait désirable que l'ambassadeur adoptât le processus inverse. Peut-être serait-ce une façon de l'y amener que de masquer l'importance qu'en raison même de la guerre nous attachons aux vues américaines et l'inconvénient pour le gouvernement japonais de poser des questions telles que nous sommes obligés, pour y répondre, de faire un choix entre le Japon et les États-Unis [...] » (in E Asie-Océanie, 1918-1940, Japon, 123).

Or si, en raison des difficultés signalées ci-dessus, l'opinion japonaise commence à se rendre compte que tout ne va pas pour le mieux en Chine et si cette constatation pèse lourdement sur la politique intérieure japonaise, les choses n'en sont pas encore au point où la nécessité de faire appel à des appuis extérieurs pour sortir de cette situation s'imposera à la majorité des esprits. L'expédition de Chine n'est pas seulement une opération militaire. C'est aussi une opération politique, économique et bancaire. On peut dire que toutes les forces japonaises y sont engagées. La reconnaissance d'un échec, même relatif, est donc difficile à faire admettre et les militaires, qui sont au Japon une espèce particulièrement peu perspicace et qui retirent, aux échelons supérieurs de la hiérarchie, de grands bénéfices matériels de l'occupation, sont toujours prêts à user, contre les partisans de solutions moyennes, de l'accusation terrible de manque de patriotisme.

Dans ces conditions, les éléments modérés, qui sont actuellement au pouvoir, ne disposent que d'une marge de négociation très stricte et que leur instabilité même rend plus faible encore. Ils se sont efforcés, cependant, au cours de ces derniers mois, de négocier avec Washington, Londres et Paris. Ils tentent par ce moyen d'obtenir quelques succès à faire valoir à l'encontre des extrémistes. Ils saisiraient en outre volontiers toute occasion de rompre le front démocratique en intéressant l'une de ces trois capitales à l'ordre nouveau japonais. Probablement aussi, dans certains milieux, l'idée se fait-elle jour de l'intérêt que présenterait une entente avec les trois démocraties contre l'ennemi traditionnel du Japon, qui n'est pas la Chine, mais l'URSS. Cette idée, toutefois, ne semble pas avoir encore pris une force ni une extension suffisantes pour permettre à ceux qui l'ont conçue de faire dévier vers le nord l'axe de la poussée japonaise sur le continent asiatique. En fait, M. Arsène Henry paraît s'attendre à l'éventualité, vers la fin du présent mois, d'une crise ministérielle suivie de dictature militaire extrémiste.

Tels étant les éléments du problème, la position française se définit de la façon suivante :

1) maintien de la solidarité avec Londres et Washington[1].

Cette attitude vient d'être illustrée de la façon la plus probante dans l'affaire du chemin de fer du Yunnan.

2) Disposition à saisir toute occasion de causer politique générale avec le Japon, de lui manifester de la compréhension et de l'orienter vers quelque forme d'action conjuguée contre les Soviets.

3) Désir marqué de ne pas manquer les chances qui se présenteraient d'aider, en liaison avec Londres et Washington, à la liquidation de l'affaire chinoise et à l'établissement avec le Japon d'un jeu combiné antisoviétique.

[1] Voir *DDF* (1939-44), I, documents n°s 7, 19, 28, 39.

Mais il convient de ne pas négliger l'hypothèse où les éléments modérés seraient effectivement, dans un avenir plus ou moins proche, chassée du pouvoir par des extrémistes qui s'efforceraient de pousser l'affaire chinoise à une conclusion militaire, de lier partie, sur un plan de politique générale, avec Moscou et Berlin et de pousser éventuellement de nouvelles entreprises en direction de Hongkong et de l'Indochine.

En fonction de cette hypothèse, le gouvernement français se préoccupe des mesures à prendre, de concert avec diverses puissances, pour arrêter les importations à défaut desquelles le Japon ne peut ni poursuivre des opérations militaires étendues ni même subsister. Cette arme, d'une efficacité assurée, paraît la plus propre à éviter le prolongement d'une expérience extrémiste dont les intérêts étrangers ou Extrême-Orient ne pourraient que souffrir. Mais son emploi suppose un accord entre Paris, Londres et Washington[1].

De cette analyse, il résulte que, soit pour conclure une entente avec le Japon, soit pour combattre un gouvernement japonais hostile, la collaboration des États-Unis nous est nécessaire au même titre que celle de l'Angleterre.

Nous sommes prêts, pour notre part, à cette collaboration. Les États-Unis y sont-ils eux-mêmes disposés ?

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319ter

124

M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 910. *Londres, 7 mars 1940, 14 h. 45.*
Réservé. Secret.

Les informations communiquées par le ministre d'Angleterre à Helsingfors étaient d'un ton pessimiste. L'influence du maréchal Mannerheim, à qui l'on reproche d'avoir trop calculé la force de résistance

[1] Voir la note du 6 mars 1940 : « Questions à introduire dans les conversations avec M. Sumner Welles. Relations économiques franco-japonaises » in États-Unis, 1918-1940, 319ter, document non publié. En vue d'une éventuelle reconduction, avec « un réajustement rendu nécessaire par l'état de guerre » de l'accord commercial franco-japonais du 15 mars 1939, qui vient à échéance le 15 mars 1940, Paris souhaite discuter avec le sous-secrétaire d'État américain de passage à Paris (voir document n° 122, note 1) des « possibilités d'une coopération officieuse entre les Alliés et les États-Unis à l'effet d'empêcher certains produits essentiels à la guerre d'être expédiés vers des destinations dangereuses », à savoir l'Allemagne ou l'URSS. La France voudrait en effet autoriser, « moyennant des garanties adéquates de non-réexportation » la fourniture au Japon de fer et de phosphates, pour compenser ses achats de soie grège indispensables.

de l'armée, irait en diminuant. Le ministre des Affaires étrangères et ses partisans prennent de plus en plus d'assurance[1].

Le Premier ministre aurait confié à M. Vereker que, d'après une communication du ministre des Affaires étrangères suédois à son collègue finlandais, des dispositions étaient prises pour enlever les rails et organiser le sabotage des voies de communication quand les Alliés débarqueront en Suède. En même temps, les Suédois s'efforcent de présenter l'offre d'assistance des Alliés comme un bluff et expliquent qu'en accusant la Suède d'être responsable de leur lenteur, ils ne cherchent qu'à trouver des prétextes pour excuser leur retraite.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

125

M. de Saint-Quentin, Ambassadeur de France à Washington,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 410 à 413[2]. *Washington, 7 mars 1940, 23 h. 07.*

Réservé.

Revoyant ce matin le Secrétaire d'État, je l'ai trouvé très satisfait d'avoir eu confirmation de toutes les assurances que j'avais données récemment à lui-même et à ses collaborateurs, concernant la politique des Alliés en général et de la France en particulier. Il m'a dit combien il avait été heureux de revoir M. Rist et de l'entendre exprimer notre adhésion aux principes du libéralisme économique. Il s'est félicité de l'heureuse solution donnée à la question des tabacs. Il comprenait très bien que nous fussions obligés de restreindre nos achats de produits agricoles aux États-Unis, mais il souhaitait que nous ne fissions pas à cet égard de déclarations publiques qui auraient pour effet de faire tomber les cours et de contrarier les efforts de l'Administration.

Nous avons parlé ensuite de l'Extrême-Orient[3]. Le Département d'État semblait avoir reçu par son ambassade à Paris tous apaisements en ce qui concerne les intentions prêtées au gouvernement français par un journaliste japonais. M. Cordell Hull ne m'a pas caché que le gouvernement américain ne verrait pas d'un œil favorable la reconnaissance du Mandchoukouo, car cette acceptation du fait accompli contrairement

[1] Très déçu par les tergiversations des Alliés pour porter assistance à son pays, le ministre des Affaires étrangères finlandais, Vaïno Tanner, accepte finalement de négocier avec l'URSS. Après avoir essayé de gagner du temps en demandant des éclaircissements sur l'offre de paix soviétique, une délégation conduite par le Premier ministre Ryti part pour Moscou le jour même, le 7 mars 1940 (cf. J. Nevakivi, *The Appeal that was never made…*, *op. cit.*, pp. 134 *et sq.*)

[2] Mention marginale manuscrite de copie envoyée à Londres, Stockholm, Helsinki, Rome.

[3] Sur la position française en Extrême-Orient, voir notamment document n° 123.

au droit des gens provoquerait sans doute de la part du Japon la même demande en ce qui concerne son protectorat sur la Chine du Nord et son contrôle sur le reste du pays. J'ai répondu que les gouvernements alliés n'avaient aucune sympathie pour l'action du Japon mais qu'ils avaient le souci d'éviter avec cette puissance un conflit armé qui les trouverait sans défense. Le Secrétaire d'État a répliqué que cette considération l'avait engagé à donner en toute occasion, et tout récemment après le bombardement du chemin de fer du Yunnan, son appui moral aux gouvernements alliés.

J'ai repris que si le gouvernement français n'avait pas refusé d'écouter, d'ailleurs avec quelque scepticisme, les ouvertures faites par l'ambassadeur du Japon sur la politique générale, c'était que la perspective d'une rupture avec la Russie semblait se rapprocher, soit à propos de la Finlande, soit plus tard au sujet du Proche-Orient[1]. M. Cordell Hull a observé de lui-même que des négociations étaient engagées entre l'URSS et la Finlande par l'intermédiaire de la Suède et qu'on ne savait d'ailleurs pas si les conditions russes pourraient être acceptées à Helsinki. J'ai répondu que, d'après mes informations, ces conditions étaient plus dures encore que celles qui avaient provoqué la rupture, que nous verrions certainement avec inquiétude la Finlande devenir, au profit commun de la Russie et de l'Allemagne, une nouvelle Tchécoslovaquie et que si le gouvernement finlandais résistait, il pourrait sans aucun doute compter sur un concours allié de plus en plus actif. M. Cordell Hull n'a pu se méprendre sur la portée de cette dernière indication, car depuis quelques jours, les correspondants américains d'Europe discutent ouvertement la possibilité d'un envoi de troupes alliées en Finlande et notamment attribuent l'action de la Suède à la crainte que lui inspire cette éventualité.

Je crois très improbable que le Président et le Secrétaire d'État aient jamais songé à encourager une médiation, même suédoise, entre la Russie et la Finlande, car l'opinion américaine, qui en serait tôt ou tard informée par la presse, ne manquerait pas de leur reprocher d'avoir assumé la responsabilité d'un règlement contraire au droit et à la morale.

En tout état de cause d'ailleurs, si la Finlande succombe dans les jours qui suivent, nous devons nous attendre à ce que le sentiment public, pour faire diversion à son propre remords, dénonce vigoureusement l'inefficacité de la politique de guerre des Alliés.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319

[1] Voir document n° 112.

126

M. BRUGÈRE, AMBASSADEUR DE FRANCE À BELGRADE,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 212. *Belgrade, 7 mars 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[1] : le 9, 13 h.)

À en juger par les observations faites ces jours derniers, l'Allemagne reprend vis-à-vis de la Yougoslavie une politique d'activité digne de retenir notre attention : elle la développe suivant un rythme bien connu. Mécontents des résultats de la conférence de Belgrade[2], les dirigeants du Berlin ont d'abord employé la manière grincheuse : bouderies (le ministre de Yougoslavie à Berlin n'était reçu que par des sous-ordres, suspension des fournitures d'armes), puis coups de poing sur la table en vue d'arrêter pile par la menace la Yougoslavie sur la pente où elle paraissait vouloir s'engager. On en est arrivé maintenant à la période des cajoleries : reprise des livraisons d'armes, assurances que l'Allemagne ne descendra pas plus au sud ; pseudo garantie que la Yougoslavie n'a rien à craindre de l'Italie, amabilités spéciales à l'égard de M. Andres, réception de journalistes par M. von Ribbentrop. Le prochain stade sera l'immanquable : La bourse ou la vie ! ou sa variante : Embrasse-moi ou je te tue !

Tout en se laissant cajoler, les Yougoslaves ne se font pas d'illusions sur le développement et l'aboutissement fatal de la tactique allemande.

Que cache pour l'instant ce régime de douches écossaises ? Beaucoup de Yougoslaves se demandent si les Allemands ne redoutent pas comme contre-coup de ce qui peut se passer dans le Proche-Orient que nous ne soyons amenés à avoir en accord avec les Yougoslaves et les Grecs une politique balkanique plus entreprenante. Le désir de Berlin serait, d'après eux, de parer avant qu'il ne soit trop tard à l'organisation en commun d'une base défensive à Salonique susceptible de menacer la sécurité en Albanie de leur allié éventuel italien. Aussi nos amis les plus fidèles souhaiteraient-ils que nous soyons amenés assez rapidement à prendre les devants. Ainsi que je l'ai indiqué bien souvent, notre installation à Salonique, même si elle était officiellement déconseillée de Belgrade, dissiperait ici bien des faiblesses et des hésitations.

Plus que jamais, je recueille depuis quelques jours des preuves tangibles de la fidélité de l'opinion publique yougoslave, et plus spécialement serbe, à notre égard. Dans une lettre privée que j'ai adressée à M. Coulondre par la dernière valise[3], j'ai fait état de démarches infiniment probantes en ce sens. Je dois ajouter que nonobstant l'accord administratif réalisé entre

[1] Par courrier.

[2] Sur la conférence de Belgrade, voir documents n°s 60, 64, 67, 72, 73, 78.

[3] Document non retrouvé.

Zagreb et Belgrade, la méfiance s'est accrue considérablement ces temps derniers entre Croates et Serbes : ces derniers, dans le souci de ressouder sous leur égide l'unité yougoslave, paraissent reprendre en ce moment un dynamisme de nature à les faire se ranger très nettement à nos côtés. La perception de ce danger n'est peut être pas étrangère aux présentes manigances allemandes.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

127

Note du Ministère des Colonies

Le danger pour l'Allemagne de la politique des États-Unis

N[1]. *Paris, 7 mars 1940.*

Secret.

Les crédits de banque que la Chambre américaine vient d'accorder à l'Amérique du Sud, la réorganisation de la Société colombo-allemande de transport aérien, font apparaître, d'une manière presque tangible, le danger que la mainmise des États-Unis sur les pays sud-américains présente pour les intérêts commerciaux, moraux et stratégiques qu'y possède l'Allemagne.

La « diplomatie du dollar » que le président Taft préconisait il y a une trentaine d'années, retrouve, à la faveur de la guerre, de son actualité. Non seulement elle sert à soutenir, à faciliter la « politique de bon voisinage » et de « sécurité continentale » de Roosevelt, consacrée avec succès par la conférence de Panama[2], mais aussi à ouvrir largement les marchés du Centre et du Sud-Amérique aux producteurs américains.

Elle favorise également, par voie de conséquence, l'action des Alliés contre les moyens d'action de l'Allemagne en Amérique du Sud.

Panama

Deux millions et demi de dollars sont avancés à l'État. Mais il y a une réserve à faire. Sous le prétexte généreux de ranimer l'activité du pays, ces crédits sont destinés à des fins militaires et politiques : la construction d'une voie stratégique parallèle au Canal.

En fin de compte, la bienveillance financière de Washington aboutit à un renforcement, presque une prédominance, des forces armées américaines dans la mer des Antilles et sur l'Amérique centrale où l'influence et l'espionnage allemands se sont habilement infiltrés et demeurent actifs.

[1] Le bordereau d'envoi d'une copie de cette note à Londres, Washington, Centre-Amérique, Panama, Rio, Bogota, Buenos Aires, est daté du 21 mars.

[2] La 9e conférence interaméricaine de Panama s'est tenue du 23 septembre au 3 octobre 1939. Voir à ce propos *DDF* (1939-44), I, documents n°s 140 et 258.

Brésil

Les négociations financières entre le gouvernement brésilien et les États-Unis, qui traînaient depuis assez longtemps, ont évolué favorablement, plus vite que le faisaient prévoir la résistance des milieux bancaires américains et la gravité de la situation mondiale.

Il faut y voir un signe évident de l'intérêt que Washington porte au Brésil et de l'influence commerciale et politique que, dans les conjonctures présentes, il espère en retirer.

À l'heure actuelle, l'exportation nord-américaine bénéficie exceptionnellement sur le marché brésilien de la rareté de la marchandise alliée ou neutre et, plus spécialement, par suite du blocus, de l'absence de la marchandise allemande.

D'importantes firmes ennemies installées en Amérique du Sud n'hésitent pas, plutôt que de fermer leur porte par solidarité patriotique, de s'adresser à l'industrie américaine pour des produits lourds, des automobiles, des machines agricoles et autres, qu'elles ne peuvent plus importer d'Allemagne.

De plus, le Brésil, à cause des énormes richesses inexploitées de son sous-sol et de ses prétendues possibilités pétrolifères, reste toujours la grande inconnue pour la haute finance de Wall Street. Que celle-ci profite des événements pour prendre, dès à présent, position, ce n'est pas douteux.

Mais ce serait se tromper que de penser qu'en ce qui concerne le conflit européen, Washington ne saura pas employer son crédit pour agir sur la politique du Brésil. Il est même fort possible que les mesures prises dernièrement par le président Vargas qui, en nationalisant des entreprises brésiliennes à direction étrangère, paralysent en fait l'expansion allemande, se soient ressenties, dans une certaine mesure, de cette influence grandissante des États-Unis sur le continent sud-américain.

Colombie

Plus qu'ailleurs, l'ingérence américaine continue de se manifester avec une vigueur caractéristique.

Dès la déclaration de la guerre – et sur l'insistance de Washington –, la fameuse société d'aviation allemande SCADTA est passée sous le contrôle militaire colombien. Les aérodromes furent militarisés, les pilotes allemands accompagnés d'un pilote officier colombien et le courrier entièrement manipulé par des employés colombiens.

Les États-Unis voulaient ainsi prévenir toute action de guerre contre le Canal.

Après ces mesures de précaution de caractère militaire, le gouvernement colombien, dans l'intérêt commercial des États-Unis, vient de décider que la SCADTA fusionnerait avec une petite société colombienne, la SACO, et deviendrait une compagnie nationale sous le contrôle total du gouvernement colombien et de la Pan Air.

L'influence allemande ne pouvait pas être plus gravement touchée.

1. L'Allemagne est privée de sa principale base d'activité en Colombie et de son meilleur instrument de propagande en Amérique méridionale ;

2. l'Allemagne voit se réduire considérablement ses moyens pour développer, en raison du blocus, ses relations avec l'Amérique du Sud septentrionale par la voie de l'Amérique centrale et du Pacifique ;

3. l'Allemagne peut craindre que le Brésil, encouragé par l'exemple de la Colombie, accentue la nationalisation de son aviation civile et l'étendue de toutes ces lignes, entre autres à la VASP (Viaçao Aera Sao Paulo), où son influence, encore notable, est précieuse pour son action dans le Sud brésilien ;

4. l'Allemagne perd de son prestige et de son autorité auprès des dirigeants et des populations indigènes et surtout de ses ressortissants. Elle risque de provoquer parmi ces derniers, particulièrement parmi ceux qui vont se trouver sans travail, du mécontentement comme déjà l'arrêt prolongé des affaires en a fait naître dans les colonies allemandes de Colombie, du Venezuela et du Brésil ;

5. l'exclusion de l'Allemagne de l'aviation colombienne rend, enfin, pratiquement irréalisable l'éventualité envisagée d'un transport par avion, dans les Antilles françaises et anglaises, d'un corps de débarquement formé des éléments nazis en Amérique centrale.

La pénétration économique et commerciale des États-Unis dans les Amériques rejoint donc, indirectement, et sert, sur le plan militaire, les intérêts de guerre des Alliés.

Mais il ne faut pas perdre de vue que l'expansion américaine pourra constituer une concurrence pour l'influence européenne.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 374

128

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 1491[1].
Réservé.

Rome, 8 mars 1940.

(*Reçu*[2] : le 10, 13 h. 10)

Au cours de toutes les visites que je lui ai faites depuis deux mois[3], le comte Ciano, en réponse aux doléances que je lui exprimais sur le changement d'attitude de l'Italie à l'égard des Alliés[4], m'a régulièrement affirmé que la politique de son pays ne s'était pas substantiellement modifiée et qu'elle demeurait telle que M. Mussolini l'avait fixée, le 1er septembre dernier. Ces affirmations ont été chaque fois formulées par mon interlocuteur sur un ton de sincérité et accompagnées d'assurances, en quelque sorte personnelles, sur la loyauté de celui qui les exprimait.

Une explication, dont j'ai déjà fait mention, vient assez naturellement à l'esprit. Ces assurances ne constituent qu'une feinte. Dans l'exécution d'un plan soigneusement et depuis longtemps établi, qui doit amener l'Italie à entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne, à une date plus ou moins rapprochée, le ministre des Affaires étrangères aurait assumé la tâche d'amuser les Alliés, de les tromper, et de leur dissimuler avec soin des intentions, qui, si elles avaient été découvertes par eux, auraient pu les déterminer à brusquer eux-mêmes les choses et à compromettre, ainsi, au grand dommage de l'Italie, la réalisation des projets concertés entre Rome et Berlin. Cette explication du contraste qui s'affirme entre les déclarations du comte Ciano et l'inquiétant retour qu'accuse en ce moment la politique italienne dans la direction de l'Allemagne, est assurément tentante. Elle est cependant trop sommaire pour pouvoir être considérée comme satisfaisante. La politique italienne, surtout dans les complications au milieu desquelles elle se débat depuis six mois, n'est pas assez simple pour pouvoir se résoudre en un schéma aussi net.

D'ailleurs, la personnalité même du comte Ciano n'est pas de celles qui puissent faire croire à la vraisemblance d'une tromperie aussi constamment experte. Le ministre des Affaires étrangères d'Italie n'a rien d'un Ferdinand de Bulgarie. Sa nature assez primesautière, sa grande jeunesse de caractère, que l'exercice de ses hautes charges n'a pu réussir à lui faire perdre, la spontanéité même de son tempérament, s'accordent mal avec les nécessités d'une comédie à ce point raffinée. Lorsqu'il se trouve avec son

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] L'ambassadeur de France a eu des entretiens avec le comte Ciano les 8, 9 et 28 janvier 1940 (voir documents nos 39 et 53), ainsi que le 16 février.

[4] Attitude que l'ambassadeur fait remonter aux déclarations d'Ettore Muti du 17 janvier 1940. Cf. documents nos 38, 39, 42, 53.

entourage habituel, le comte Ciano s'exprime avec une liberté de langage qui n'est pas toujours conforme à la stricte orthodoxie de la politique de l'Axe, et dans laquelle il est bien difficile de ne voir que boutades, destinées à mieux endormir ceux auxquels elles pourront être répétées.

En vérité, on est, à la réflexion, plutôt tenté de penser que le comte Ciano est sincère, en ce sens que, sans aller jusqu'à esquisser une politique personnelle opposée à celle de son beau-père, il s'efforce néanmoins, dans la mesure que peut lui permettre sa situation, d'éviter que les penchants auxquels M. Mussolini s'abandonne ne compromettent pour l'avenir la liberté d'action de l'Italie. Il ne s'agit sans doute pas, pour le gendre du *Duce*, d'aller nettement à l'encontre des vues du dictateur, pour tenter délibérément d'entraîner son pays dans le camp des Alliés. Le gendre demeure, d'ailleurs, un fasciste soumis, un *gregario* respectueux à l'égard du fondateur du régime. Mais les contacts plus directs qu'il a journellement avec le monde extérieur, et les jugements, sans doute moins passionnés qu'il est amené à se former, lui font apercevoir l'utilité d'un balancier dont il est, plus que tout autre, en mesure de jouer le rôle, jusqu'au moment où les circonstances permettront à l'Italie de faire définitivement son choix.

Aussi bien, cet état d'esprit probable s'accorde-t-il avec celui de la majorité de la nation. Les Italiens (et j'en ai recueilli ces jours-ci encore des témoignages bien nets) se rendent parfaitement compte que celui qui dirige leur destinée penche de nouveau, depuis quelques semaines, vers l'Allemagne. Cette constatation les jette dans un grand désarroi. En dehors de toute considération d'antipathie ou de sympathie à l'égard de l'un ou l'autre camp, ils se demandent avec anxiété de quel côté les intérêts bien entendus de leur pays devraient pousser ce dernier. Il ne leur semble pas que la situation soit encore suffisamment claire, ni que les chances de victoire des deux adversaires en lutte puissent encore être évaluées avec assez d'exactitude pour que l'Italie officielle doive, dès à présent, agir et faire parler chaque jour sa presse comme si elle avait déjà pris parti. Les Italiens s'inquiètent des injures que les feuilles fascistes multiplient quotidiennement à l'adresse de la France et de l'Angleterre, parce qu'ils se disent, d'ailleurs avec raison, que ces attaques continuelles rendront de plus en plus difficile le rétablissement qui s'imposerait si la balance devait, quelque jour prochain, pencher en faveur des Alliés. Chacun guette anxieusement les développements de la guerre, avec l'espoir qu'ils fourniront bientôt à l'Italie les éléments d'une décision. En attendant, M. Mussolini supporte mal l'inaction. Il piaffe, et son tempérament impulsif s'abandonne à certaines inclinations profondes, que la majorité de l'opinion publique comprend mal, parce qu'elle ne les ressent pas elle-même.

Il n'y a rien de surprenant à ce que, soit par une conviction intérieure, plus ou moins confusément ressentie, soit par une vision plus nette de certains intérêts de son pays, le comte Ciano se fasse l'interprète de tendances favorables à une politique plus prudente, plus mesurée, à l'observation, au moins momentanée, d'une attitude de plus « juste milieu » que celle de M. Mussolini.

Est-on sûr de pouvoir, du jour au lendemain, faire flamber, une fois de plus, l'opinion italienne contre les puissances occidentales, comme aux jours des sanctions ? Est-on sûr qu'elle suivra ses dirigeants dans la voie où on la lancerait ?

Ce sont là, sans doute, des considérations qui n'échappent pas au comte Ciano, plus directement touché que son beau-père par les éléments divers de jugement que lui fournissent les contacts inhérents à ses fonctions.

Pour ma part, je ne doute pas que le ministre des Affaires étrangères ne s'incline, s'il vient à se trouver quelque jour en face d'une décision formelle du *Duce*. Mais j'hésite aussi à me rallier la thèse du scénario bien réglé, en vertu duquel le comte Ciano, dûment éduqué par quelque maître du théâtre italien, jouerait, avec une complète maîtrise de soi, et sans jamais aucune défaillance, un rôle auquel certains côtés de son tempérament ne semblent guère le prédisposer.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 21

129

M. Adrien Thierry, Ambassadeur de France à Bucarest,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 462 à 467. *Bucarest, 9 mars 1940, 1 h.*
Réservé.
(*Reçu* : le 9, 3 h. 20)

Je me réfère à mon télégramme n° 456[1].

Les critiques que j'avais adressées hier à M. Gafenco paraissent l'avoir assez impressionné pour qu'il ait éprouvé le besoin de me fournir une justification de la politique du gouvernement roumain.

Au cours de nos entretiens de ce matin, il m'a en effet donné lecture, à titre strictement confidentiel, de l'exposé qu'il a fait le 6 de ce mois, en présence du Roi et des conseillers royaux au conseil de la Couronne où ont été arrêtés les termes du message du 7.

Dans ce document, le Ministre indique d'abord que, si un problème de « conservation territoriale » se posait avant tout à la Roumanie, cette dernière doit défendre également un autre patrimoine, celui « d'une vie nationale absolument indépendante », et que son intérêt consistait donc à « sauver une civilisation où il y ait place pour son indépendance et sa liberté ». Le ministre précise que le maintien de la neutralité doit être subordonné à ces conditions.

[1] Document non retrouvé.

M. Gafenco résume ensuite les négociations relatives à l'extension de la garantie franco-britannique, en insistant à nouveau sur la lettre de sir Reginald Hoare du 14 décembre dernier concernant le jeu de la garantie de l'Est[1].

Le gouvernement de Londres indiquait à ce moment que son concours et celui de la France dépendaient de deux conditions : un accord avec la Turquie et une entente avec l'Italie (mon télégramme n° 1599-1601[2]). Le ministre poursuit par un historique détaillé des négociations avec la Turquie dont le résultat est aujourd'hui entièrement satisfaisant, et des relations roumano-italiennes au cours de ces dix derniers mois, après avoir rappelé au conseil qu'en mai dernier, le comte Ciano ne lui avait pas caché que le seul chemin entre Rome et Bucarest passait par Budapest, M. Gafenco évoque les inquiétudes qu'avaient causées en Italie ses voyages en Grèce et en Turquie. Il retrace ensuite le soutien donné par les dirigeants fascistes au révisionnisme magyar ainsi qu'à leurs tentatives en vue de provoquer un accord bilatéral entre la Yougoslavie et la Hongrie, dissocier l'Entente balkanique et isoler la Roumanie et la Turquie.

Le ministre des Affaires étrangères souligne le contraste existant entre cette attitude et celle qu'a adoptée le gouvernement italien à la suite des visites de M. Antonesco et de M. Sidorovici comme de l'entrevue de Venise. Au sujet de cette dernière[3], les explications données par le comte Ciano à M. Bossy peuvent se résumer en deux points : 1) si la Roumanie était attaquée par l'URSS, l'Italie viendrait à son secours de la même manière qu'elle est intervenue en Espagne ; 2) le gouvernement de Rome a obtenu du gouvernement de Budapest l'engagement que la Hongrie, en cas d'attaque de la Bessarabie, « ne frapperait pas la Roumanie dans le dos ». Enfin M. Gafenco termine son compte rendu en relatant les résultats de la conférence de Belgrade.

[1] Document non retrouvé. On peut se faire une idée du contenu de la lettre à partir du texte du projet d'instructions destinées à sir Reginald Hoare, ministre d'Angleterre à Bucarest, transmis par Charles Corbin dans son télégramme n°s 4307 à 4312 en date du 9 décembre 1939. À la requête roumaine d'obtenir une déclaration publique étendant la garantie franco-anglaise dans le cas d'une attaque soviétique, Londres répond qu'il « appartient aux deux gouvernements d'examiner avec soin s'ils sont en mesure de prendre ce nouvel engagement ». Or, « l'étude de la situation politique et stratégique actuelle a convaincu le gouvernement britannique qu'il ne pourrait remplir ses engagements que s'il était assuré de voir la Turquie venir simultanément à l'aide de la Roumanie et si aucune obstruction de la part de l'Italie n'est à redouter. Pour l'instant, rien ne lui permet d'en être assuré. […] Mais jusqu'à ce qu'il ait obtenu tout apaisement à cet égard, le gouvernement de sa Majesté estime que toute déclaration ayant pour but de garantir la Roumanie contre la Russie ne servirait qu'à éveiller de faux espoirs ainsi qu'à induire dangereusement en erreur et à troubler l'opinion publique, non seulement en Roumanie, mais dans d'autres pays, alors que l'on peut se demander dans quelle mesure elle aurait pour effet d'arrêter le gouvernement soviétique, si ce dernier était décidé déjà à essayer de s'emparer de la Bessarabie. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 14, document non reproduit). Voir aussi *DDF* (1939-44), I, documents n°s 399 et 409.

[2] Document non retrouvé.

[3] Voir documents n°s 16, 25 et 44.

En me faisant cette communication, le ministre s'est efforcé de me démontrer que la politique de la Roumanie n'était pas modifiée et s'attachait à conserver son point d'appui à Paris et à Londres. En particulier, M. Gafenco a, avec plus ou moins de sincérité, appuyé une fois encore sur la condition posée par l'Angleterre au jeu de la garantie ; c'est à elle qu'il attribue l'origine de l'évolution récente des relations italo-roumaines. « Rien dans tout ceci, a-t-il conclu, n'implique une modification de nos sentiments. Du reste, au conseil de la Couronne, seul, le professeur Cuza a essayé de défendre, assez timidement d'ailleurs, la cause de l'Allemagne et il a soulevé un véritable « tollé » contre lui, y compris de la part du Roi. Mais dans des circonstances aussi complexes et aussi instables, si nous laissions paraître nos sentiments, nous serions entraînés à sortir de la neutralité ; c'est l'opinion unanime de tous les Roumains ».

Telles seraient, d'après le ministre des Affaires étrangères, les raisons qui motivent le redoublement de prudence du gouvernement royal et le savant balancement des phrases prononcées hier par le Roi à l'ouverture du Parlement. Quoi qu'on en puisse juger, il est de fait que le cabinet de Bucarest, percevant pleinement les risques que comporterait vis-à-vis de l'Allemagne une manifestation trop ouverte de l'orientation de ses sympathies, redoute de plus en plus toute parole ou tout geste susceptible d'être considéré comme une prise de position.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 15

130

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES.

T. nos 738 à 745. *Paris, 9 mars 1940, 15 h. 45.*

Réservé.

Le ministre d'Angleterre m'a remis, hier 7 mars, la réponse de lord Halifax[1] au message que j'avais prié, le 5 mars, M. Harvey de transmettre au Secrétaire d'État[2]. Je vous en communique le texte par avion.

Ainsi que vous le constaterez, lord Halifax indique, en conclusion, qu'au cas où les gouvernements scandinaves déclareraient devoir opposer une résistance passive au passage des contingents alliés, le souci de notre prestige nous commanderait de renoncer à l'expédition plutôt que de courir le risque de ne pouvoir déboucher des ports norvégiens.

Bien que l'éventualité d'un appel finlandais paraisse aujourd'hui plus incertaine, il ne saurait être exclu, cependant, qu'un échec des négociations entamées à Moscou, ne détermine le gouvernement d'Helsinki à nous l'adresser. Nous devons nous tenir prêts, en tout état de cause, à y répondre par l'affirmation de l'assistance la plus rapide, la plus efficace et à en tirer, en ce qui nous concerne, le maximum de rendement. C'est en vue d'éviter, le moment venu, toute équivoque et toute hésitation dans la détermination de notre attitude commune, que je vous prie de bien vouloir préciser d'urgence à lord Halifax la position du gouvernement français au regard de l'éventualité évoquée par sa réponse.

I. Si la Finlande, mise en présence des exigences russes se décidait à les écarter et à faire appel à l'assistance franco-britannique, sa décision serait sans aucun doute déterminée en grande partie par la perspective de cette

[1] Le texte de lord Halifax figure, sans traduction, en annexe d'une note de la direction politique du 7 mars 1940, 17 h 40. Après avoir assuré qu'il n'y a pas de divergence de vues essentielles entre les deux gouvernements alliés, comme le montrent les instructions au ministre de Grande-Bretagne à Helsinki de faire une démarche conjointe avec son homologue français, lord Halifax insiste sur le fait que l'appel à l'assistance par la Finlande reste une précondition nécessaire à l'envoi de troupes. Pour obtenir cet appel, il a tenu à disperser les doutes qu'Helsinki pouvait avoir quant à l'efficacité de l'aide alliée et a relancé le gouvernement finlandais le 6 mars. Si finalement, celui-ci se décidait à faire cet appel, il faudrait s'assurer de l'accord des gouvernements norvégien et suédois pour le transit des troupes alliées, car il suffirait simplement d'une résistance passive des Scandinaves pour rendre les chemins de fer inutilisables pour des semaines, voire des mois. Dans ce cas, mieux vaudrait s'abstenir, car la perte de prestige serait encore plus grave si les Alliés étaient immobilisés après avoir débarqué en Scandinavie. Enfin, si le gouvernement finlandais décidait de ne pas faire l'appel à l'assistance, Londres estimerait souhaitable d'intensifier l'envoi de matériel de guerre, à défaut de troupes, à condition que les Finlandais continuent la lutte. (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit).

[2] On n'a pas le texte de ce message, mais on peut supposer qu'il reprend les termes du document n° 118.

assistance que nous lui avons promise et dont nous lui avons souligné avec force l'étendue et la rapidité. La responsabilité morale des Alliés se trouve donc déjà de ce fait trop profondément engagée pour qu'un simple refus de la Suède et de la Norvège à notre demande de passage puisse nous libérer du devoir de porter d'abord nos forces tout au moins jusqu'aux ports norvégiens, en vue d'exercer sur les pays scandinaves la pression supplémentaire résultant de la présence, à pied d'œuvre, de nos contingents.

II. En renonçant, sur un simple refus des pays scandinaves, à l'envoi du corps expéditionnaire, nous nous déroberions à l'engagement pris envers la Finlande d'assumer seuls le soin d'aménager les conditions de notre assistance. Et rien ne pourrait plus renforcer les mauvaises dispositions actuelles de la Suède et de la Norvège que cette certitude acquise des conséquences de leur seul refus diplomatique. La propagande ennemie ne manquerait pas, non plus, de dénoncer notre manque de sincérité, autant que d'énergie : elle aurait beau jeu de représenter toute notre action antérieure comme le fait de puissances qui, ayant prévu le refus scandinave, et n'entendant pas y passer outre, s'employaient, sans aucun risque à encourager la Finlande dans sa résistance en lui promettant un concours qu'elles savaient irréalisable.

III. Noter attitude de ces dernières semaines vis-à-vis de la Finlande ne sera donc justifiée, en droit et en fait, que si nous poussons l'exécution de nos promesses jusqu'au point où seule une impossibilité absolue matériellement constatée en empêcherait la réalisation complète. Il n'est pas exclu, du reste, que l'opinion publique suédoise, après avoir laissé, sans réaction, le gouvernement de Stockholm nous opposer un refus que notre passivité paraîtrait entériner, ne se soulève, au contraire, efficacement contre les mesures positives par lesquelles ce gouvernement prétendrait interdire le transit de son territoire aux contingents qui se présenteraient à sa frontière.

IV. Il convient de noter également qu'en présence du fait accompli et ne pouvant espérer voir rembarquer le corps expéditionnaire une fois débarqué à destination de la Finlande, les gouvernements suédois et norvégien auront tout intérêt à faciliter son écoulement vers ce pays afin d'alléger les charges et les risques de toutes sortes que la présence de contingents considérables sur leurs territoires ou à leurs frontières peut entraîner pour eux. Mis à même d'évoquer, à Berlin comme à Moscou, le cas de force majeure, les gouvernements de Stockholm et d'Oslo voudront sans doute limiter notre occupation à la présence des effectifs très réduits qui assureront en fait le ravitaillement et la sécurité des communications de nos forces engagées en Finlande.

V. Enfin, et cet argument est à nos yeux l'argument déterminant, l'appel finlandais nous ouvre peut-être la dernière occasion de procéder à l'occupation des ports norvégiens, dont le contrôle, même s'il devait nous être provisoirement interdit d'en déboucher, présenterait pour nous, sur le plan

général de la guerre, une importance qu'il est inutile de souligner. La maîtrise de la mer du Nord nous serait, de ce fait, plus pleinement assurée. Le transit du minerai de fer le long des côtes norvégiennes serait totalement supprimé. Et, de Narvik aux gisements scandinaves, la distance n'est pas si grande, que nous ne puissions être en mesure, un jour, d'en interrompre l'exploitation et l'écoulement de leurs produits par Luléa.

Ainsi, des différentes alternatives évoquées devant vous, le 5 mars, par lord Halifax (votre télégramme 887[1]), le gouvernement français ne saurait, pour sa part, en cas d'appel finlandais, retenir que la première : départ du corps expéditionnaire même en cas de refus scandinave. Je vous prie de faire valoir avec toute la force désirable auprès de M. Chamberlain et de lord Halifax tous les arguments propres à justifier cette mesure. Leur poids est tel à nos yeux que les gouvernements alliés, s'ils l'écartaient, nous paraîtraient assumer la plus lourde responsabilité, tant vis-à-vis de la Finlande qu'au regard de leurs propres pays.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

131

M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,

à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. nos 759 à 761. *Paris, 9 mars 1940, 22 h. 30.*

Réservé. Très urgent.

Au moment où les dernières indications reçues du maréchal Mannerheim permettant d'espérer un redressement finlandais, les réticences et les réserves dont s'accompagnent les instructions adressées par le Foreign Office à M. Vereker (votre télégramme 944 à 947[2]) risquent de compromettre les dernières chances que nous avons de sauvegarder à Helsinki une décision d'appel à notre assistance.

[1] Document non retrouvé.

[2] Document non retrouvé. Le Cabinet de guerre a été cependant divisé : alors que Halifax, Hoare et Simon auraient souhaité la livraison des bombardiers demandés par les Finlandais sans condition et sans délai, le Premier ministre britannique, suivant l'avis des militaires, insiste toujours sur la nécessité d'un appel public d'assistance de la part d'Helsinki. Le ministre anglais en Finlande, Vereker, en informe donc le gouvernement finlandais, ajoutant qu'une fois l'appel fait, il faudrait quatre jours pour livrer huit bombardiers Blenheim, et dix jours de plus pour quarante-deux autres appareils du même type, et qu'il faudrait encore faire pression sur les Scandinaves pour autoriser le transit des forces expéditionnaires, ces dernières devant être dissoutes au cas où l'appel ne serait pas émis avant le 12 mars. Finalement, sur l'insistance de Corbin et de l'ambassadeur finlandais à Londres, Gripenberg, et à l'initiative de lord Halifax, le gouvernement britannique décidera le lendemain d'envoyer les huit bombardiers sans attendre l'appel d'Helsinki. Mais le gouvernement finlandais a déjà décidé d'accepter les conditions de paix soviétiques. Cf. J. Nevakivi, *The Appeal that was never made…*, *op. cit.*, pp. 141-143.

En évoquant inutilement, dans cet instant critique, l'impossibilité nullement établie où une simple résistance passive de la part de la Suède et de la Norvège pourrait nous mettre de lui venir en aide, le gouvernement anglais ne peut que confirmer le gouvernement finlandais, auquel les Suédois ont déjà déclaré qu'ils nous refuseraient l'accès de leurs voies ferrées, dans la croyance que, quelle que soit notre bonne volonté, nous ne serons pas effectivement en mesure de lui porter l'aide promise et que nous n'essaierons même pas d'exercer sur les pays scandinaves la pression matérielle qui nous permettrait en fait de triompher de leur attitude négative.

La démarche que le Foreign Office prescrit à son représentant d'effectuer auprès de M. Ryti et de M. Tanner ne peut que leur inspirer la conviction que notre assistance, si elle est demandée et promise, demeurera en fait irréalisable et les acculera ainsi à la capitulation.

La forme sous laquelle les envois d'avions sont annoncés ne paraît pas moins regrettable.

La mention nouvelle d'un délai de 4 jours après l'appel, la condition posée de circonstances atmosphériques favorables, le délai supplémentaire prévu pour l'envoi des équipages, apparaissent psychologiquement comme autant de restrictions apportées à l'envoi d'un renfort dont nous savons que les Finlandais auraient, en cas d'appel, un besoin immédiat, et qu'ils réclament déjà dès maintenant comme un élément important susceptible d'influencer moralement leur décision.

Je vous prie de représenter d'extrême urgence ce qui précède à M. Chamberlain et à lord Halifax, en insistant pour que soient rectifiées, sinon annulées, des instructions dont vous saurez faire valoir toute l'inopportunité.

Vous ferez état en même temps des observations contenues dans mon télégramme 738 à 745[1] et qui tendaient précisément à convaincre le gouvernement anglais de la nécessité d'effectuer, en cas d'appel finlandais et quelle que soit l'attitude de la Suède et de la Norvège, un débarquement dans les ports norvégiens qui nous mettrait en mesure d'exercer sur ces deux gouvernements une pression efficace.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

[1] Voir document n° 130.

132

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 1539 à 1546. *Rome, 11 mars 1940, 15 h. 30.*
Réservé.

(*Reçu* : le 11, 17 h. 30)

Le Roi a reçu ce matin M. von Ribbentrop. L'entretien a duré 40 minutes[1].

La présence à Rome du ministre des Affaires étrangères du Reich, les conversations qu'il a eues hier avec M. Mussolini et le comte Ciano, celle qu'il aura tout à l'heure avec le Saint Père, son emploi du temps dans l'intervalle, font courir dans les milieux politiques de la capitale mille bruits divers, parmi lesquels il est bien difficile de démêler la part respective de fantaisie et d'information sérieuse.

Deux indications semblent cependant pouvoir être retenues.

On a été vivement frappé hier par la satisfaction manifeste qu'a produite dans les hautes sphères du Palais Chigi la nouvelle de la conclusion d'un premier accord anglo-italien au sujet des navires charbonniers[2], comme si cet événement était jugé par ces mêmes cercles de nature à déranger le jeu de M. von Ribbentrop et comme s'ils s'en réjouissaient.

On en déduit que l'envoyé du *Führer* avait effectivement pour tâche de décider M. Mussolini à la faveur de la tension anglo-italienne, à se ranger plus nettement et plus ostensiblement aux côtés du Reich[3].

[1] Le ministre des Affaires étrangères du Reich a effectué une visite de deux jours à Rome, du 9 au 11 mars.

[2] Une crise avait été ouverte entre l'Italie et la Grande-Bretagne lorsque cette dernière annonça, le 29 février 1940, que les exportations charbonnières allemandes vers l'Italie par la voie maritime, tolérées jusque-là malgré le blocus, seraient saisies à compter du 1er mars. L'application de cette mesure fut cependant suspendue le temps que l'Italie trouve de nouvelles sources d'approvisionnement, et l'Angleterre offrit de fournir à l'Italie le charbon dont elle avait besoin en échange d'armements. Devant le refus italien, Londres entreprit de faire saisir les navires italiens chargés de charbon allemand et partis de Rotterdam après le 1er mars, ce qui provoqua, de la part de Rome, une violente note de protestation le 3 mars. Le 9 mars, cependant, un accord intervint entre les deux gouvernements : la Grande-Bretagne libérait les dix-huit navires italiens détenus, l'Italie renonçant à transporter du charbon allemand par mer. Le 11 mars, Neville Chamberlain présente l'accord aux Communes. D'après *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 3961.

[3] Le communiqué final après l'entrevue entre Mussolini et son hôte allemand se bornait à prétendre que les deux hommes s'étaient vus « pour examiner la situation internationale. » Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 3962. En fait, comme le révéla Ciano à Sumner Welles – de retour à Rome après ses visites à Berlin, Paris et Londres – le 16 mars, von Ribbentrop « avait dit à Mussolini et à lui-même – ainsi qu'au Pape, croyait-il – que l'Allemagne était décidée à lancer, dans un avenir très proche, une offensive totale, qu'elle n'envisageait aucune solution de paix, sauf par la victoire militaire et qu'après la victoire allemande, la paix serait établie par un « diktat » allemand. Il me raconta que Ribbentrop semblait convaincu que l'armée allemande pourrait remporter la victoire en l'espace de cinq mois et que l'armée allemande croyait que la France s'écroulerait la première et que l'Angleterre en ferait autant peu

Selon d'autres indications également plausibles la visite que M. von Ribbentrop doit rendre au Pape ne serait pas un objet accessoire mais peut-être au contraire l'objet principal de son voyage. M. Hitler aurait, en effet, par l'intermédiaire de son ministre, fait savoir au *Duce* qu'il avait été sensible à son avis, qu'il comprenait le tort qu'infligeait à la cause allemande et à celle de l'Axe le conflit du Reich avec le Vatican et qu'il allait s'efforcer d'y porter remède en rassurant le Saint-Siège sur le sort des catholiques en Allemagne et dans les pays occupés par l'Allemagne, notamment en Pologne[1].

Ainsi s'expliquerait pourquoi M. von Ribbentrop aura ce soir une nouvelle entrevue, avant son départ, avec M. Mussolini. Il rendra compte à celui-ci de l'accueil qu'il aura reçu du Souverain Pontife et de la substance de l'entretien.

En dehors du problème des relations du Reich avec le Vatican, considérées dans leur état actuel comme un obstacle qu'il s'agirait de lever à un rapprochement plus intime avec l'Italie, se poserait aussi le problème des relations du Reich avec Moscou.

À cet égard, M. von Ribbentrop aurait fait entrevoir comme hautement désirable et d'ailleurs probable la conclusion de la paix avec la Finlande. Il aurait souligné que les Franco-Anglais avaient bien mis sur pied un corps expéditionnaire mais que ce dernier ne pourrait être sur place avant le 30 avril. D'ici là les Finlandais, s'ils rejetaient les propositions russes, seraient écrasés. Il fallait donc les pousser à traiter. De la sorte la guerre ne s'étendrait pas à la Scandinavie. L'obstacle finlandais qui constituait une gêne dans les rapports italo-allemands, disparaîtrait et l'Italie pourrait plus facilement concilier son amitié avec Berlin, et l'amitié de Berlin avec Moscou.

L'existence et la solidité de l'Axe et du front commun italo-allemand pourraient alors être affirmées de nouveau et sans restrictions à M. Sumner Welles, quand il reverrait M. Mussolini avant de s'embarquer pour rentrer chez lui[2].

après. » Il s'agissait bien pour Ribbentrop de décider Mussolini à entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne, mais il n'obtint pas gain de cause. Ciano – qui exécrait Ribbentrop – « désirait – rapporte toujours S. Welles – me donner l'assurance que la visite de Ribbentrop à Rome n'avait abouti à aucun accord nouveau de quelque nature que ce fût et que l'Italie ne dévierait pas d'un pouce de la ligne de conduite qu'elle avait adoptée. » Mussolini confirma dans l'ensemble ces propos au Sous-Secrétaire d'État américain, le même jour. Cf. Sumner Welles, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, pp. 164-168. On sait cependant que la visite déboucha sur un accord concernant la question charbonnière : l'Allemagne s'engageait à fournir à l'Italie la quantité nécessaire uniquement par voie terrestre, d'où la présence du Dr Clodius dans la suite de Ribbentrop. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 3962.

[1] En réalité, Ribbentrop fut reçu le 11 mars par Pie XII et son secrétaire d'État, le cardinal Maglione. Sur l'impression produite au Vatican, voir François-Charles Roux, *Huit ans au Vatican, 1932-1940*, Paris, Flammarion, 1947, pp. 374-375.

[2] S. Welles revoit en effet Mussolini à Rome le 16 mars. Averti de la future entrevue entre le *Duce* et Hitler au col du Brenner par Mussolini lui-même, il accepta, à la suggestion de ce dernier, de retarder son départ pour les États-Unis afin que Ciano pût lui communiquer les résultats de cette entrevue. S. Welles ne quitta Rome que le 19 mars et l'Italie, le 20. Cf. S. Welles, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, pp. 167-171.

Dans cet ensemble de renseignements qui n'expliquent pas d'ailleurs la présence de MM. Gaus et Clodius dans le cortège de M. von Ribbentrop, tout n'est sans doute pas exact, mais tout n'est sans doute pas faux non plus. Ce qui s'en dégage de plus probable c'est que l'Allemagne, spéculant à la fois sur les difficultés surgies entre les Alliés et l'Italie, sur la fin possible de la guerre de Finlande, et sur l'effet d'une amélioration de ses rapports avec le Vatican, tente de resserrer ses liens avec M. Mussolini et de le compromettre définitivement en l'attachant à sa course et indirectement à celle de Moscou.

Y réussira-t-elle ? Ici l'opinion dominante est que le *Duce* hésitera encore et se réservera. Mais, nul ne sait au fond à quoi s'en tenir sur ses combinaisons personnelles et sur le degré de sa collusion secrète avec M. Hitler.

On fait remarquer en attendant, et avec raison que la population romaine n'a témoigné à l'émissaire du chancelier du Reich qu'indifférence et froideur.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 27

133

M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. de Vaux Saint-Cyr, Chargé d'Affaires de France à Helsinki.

T.[1] *Paris, 11 mars 1940.*

Très urgent. Priorité absolue.

Veuillez faire savoir d'extrême urgence au gouvernement finlandais et au maréchal Mannerheim que le gouvernement français a pris la décision de répondre immédiatement à l'appel finlandais, dès que celui-ci lui sera parvenu, sans subordonner son action à la position[2] des gouvernements scandinaves[3].

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

[1] Ce télégramme sans numéro porte en mention manuscrite marginale : « Annulé. Holma a téléphoné [illisible] dans ce sens à Helsinki (après accord avec colonel Bach) ».

[2] Le mot « décision » a été rayé et remplacé par « position ».

[3] Autre mention manuscrite marginale : « M. Corbin me téléphone le 12 mars à 16 h. que les Anglais ont fait faire ce matin une déclaration analogue par leur ministre à Helsinki. » Effectivement, une heure avant la signature du traité de paix soviéto-finlandais, le 12 mars, M. Vereker s'est présenté au domicile de M. Tanner pour lui dire que les Alliés avaient décidé d'envoyer des troupes en Finlande même en cas de refus de la Norvège et de la Suède d'accorder le droit de transit. Cf. J. Nevakivi, *The Appeal that was never made…*, *op. cit.*, p. 144.

134

Note de M. de La Boulaye, Chef de la Section d'Information à l'Étranger pour l'Amérique du Nord à la Présidence du Conseil

Sumner Welles et l'information française aux États-Unis

N[1]. *Paris, 11 mars 1940.*

Confidentiel.

Au cours de la visite de courtoisie et d'amitié que j'ai faite le 8 mars à M. Sumner Welles[2], la conversation a porté un moment sur la situation de la France aux États-Unis.

Interrogé par lui sur l'emploi de mon temps, j'ai indiqué que j'étais chargé de l'information française en Amérique du Nord au Commissariat général de l'Information, et que je me préoccupais parfois des plaintes nombreuses qui nous parvenaient de sources américaines et françaises, sur l'insuffisance de renseignements se rapportant à l'action de notre pays paraissant dans la presse américaine par rapport à l'abondance des documents concernant l'Allemagne et même l'Angleterre que l'on pouvait y trouver.

Sans hésitation, M. Sumner Welles m'assura qu'il n'y avait aucune raison de s'émouvoir de ces critiques. « La situation de la France aux États-Unis est excellente, déclara-t-il textuellement, elle est meilleure que celle de l'Angleterre. Il n'y a donc rien à changer à votre attitude. Tout ce que vous chercherez à faire de plus ne pourra être que nuisible à votre cause. »

Sur un point cependant le Sous-Secrétaire d'État a laissé entendre que notre action pourrait tenter de s'exercer. C'est sur les milieux catholiques américains qui sous l'influence du clergé irlandais sont fort hostiles à l'Angleterre et par contrecoup à la France. Je lui ai signalé à ce propos ce que nous avions déjà fait à ce sujet : la présence de M. Gilson, de M. Maritain, du R.P. Ducatillon, etc.[3]. Il a été heureux de l'initiative

[1] Mention marginale manuscrite : « Washington, par [?] fil le 27.3.40.

[2] S. Welles est à Paris depuis la matinée du 7 mars, en provenance de Berlin, *via* la Suisse. Il n'évoque pas dans ses mémoires, *L'Heure de la décision*, sa rencontre avec André Lefebvre de La Boulaye, ancien ambassadeur de France à Washington (1933-1937), et depuis en disponibilité.

[3] C'est en 1939 que ces trois intellectuels, connus en Amérique du Nord et parlant bien l'anglais, ont été envoyés aux États-Unis par le gouvernement français pour les besoins de la propagande. Professeur d'histoire de la philosophie médiévale au Collège de France, É. Gilson a fondé en 1929, à Toronto, l'Institute of Medieval Studies, et, depuis lors, enseigne des deux côtés de l'Atlantique. Écrivain catholique et professeur de philosophie moderne à l'Institut catholique de Paris, J. Maritain, spécialiste du thomisme, enseigne également depuis 1933 au Pontifical Institute of Medieval Studies de Toronto. Le R.P. Ducatillon, père dominicain et ancien prédicateur en l'église de la Madeleine, auteur de divers ouvrages, notamment *Le Vrai et le faux patriotisme* (Paris, Spes, 1933) et *Le Communisme et les chrétiens* (Paris, Plon, 1937, en coll. avec F. Mauriac, N. Berdiaeff, D. de Rougemont, D. Rops, A. Marc), prêcha durant la guerre à Saint-Vincent-de-Paul des Français à New York. On notera l'ouverture, le 1er mars 1940, du French News Service, organisme chargé de dépouiller la presse américaine et d'en faire des synthèses pour le Département (Cf. télégramme n°s 635 à 639 en date du 6 avril 1940, de M. de Saint-Quentin au Département, in B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 347, document non reproduit).

que nous avions prise ainsi et l'a vivement approuvée. Pour la compléter il conviendrait, à son avis, de toucher les grands chefs du catholicisme aux États-Unis et il a mentionné notamment le nouvel archevêque de New York, Mgr Spellmann, grand ami du pape Pie XII, ainsi que le nouvel archevêque de Chicago. Je l'ai assuré que cette suggestion serait retenue et que nous en ferions notre profit.

Revenant, à la fin de l'entretien, sur l'action que nous souhaitons légitimement exercer sur l'opinion américaine, dans les circonstances présentes, le Sous-Secrétaire d'État évoqua le souvenir de notre ambassadeur à Washington durant la dernière guerre et déclara que M. Jusserand[1] avait parfaitement défini la conduite à suivre par la France à l'égard des États-Unis en temps de guerre. Nullement hostile à l'envoi d'informations abondantes, il condamne formellement toute tentative de propagande de notre part. « Vous n'en avez pas besoin, affirma-t-il, celle que vous essaieriez de faire ne pourrait que vous nuire ».

Tout en se félicitant de la solidité et de l'étroitesse des liens qui existaient actuellement entre la France et l'Angleterre, le Sous-Secrétaire d'État marqua toutefois que cette intimité de deux grandes démocraties européennes ne devrait pas se traduire aux États-Unis par une action commune.

« Vous savez aussi bien que moi, dit-il, que dans bien des milieux américains l'Angleterre n'est pas très populaire et vous perdriez de votre crédit qui est grand, mais en partie de caractère sentimental, en vous solidarisant trop complètement avec les Anglais ».

J'étais depuis longtemps trop convaincu de cette vérité pour ne pas acquiescer aux paroles de M. Welles.

Ces déclarations amicales du Sous-Secrétaire d'État américain permettront sans doute d'apaiser les craintes qui se sont manifestées de divers côtés touchant la position adoptée par la section de l'Amérique du Nord au Commissariat général de l'Information.

Forte des opinions exprimées si nettement par M. Welles, cette section maintiendra fermement son attitude hostile à toute propagande, et continuera à faire de son mieux pour fournir aux correspondants américains en France comme à nos représentants aux États-Unis l'information la plus abondante sur les diverses activités françaises pendant la guerre.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319ter

[1] Jules Jusserand a été ambassadeur de France aux États-Unis de 1902 à 1924. Les papiers Jusserand, dans la série Papiers d'Agents aux archives du ministère des Affaires étrangères, contiennent des exemples multiples de l'opposition de l'ambassadeur aux efforts de propagande déployés alors aux États-Unis sous l'égide de la Maison de la Presse créée par Philippe Berthelot. Jusserand était en effet persuadé que l'excès de propagande avait nui aux Allemands.

135

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1],
à M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES.

T. nos 814 à 817. *Paris, 12 mars 1940, 7 h.*

Réservé. Spécial. Extrême Urgence.

Je réponds à vos télégrammes n° 982 à 985[2].

Veuillez, d'extrême urgence, faire savoir au Foreign Office que le ministre finlandais des Affaires étrangères était intervenu auprès du ministre de France, comme auprès du ministre d'Angleterre pour tenter de nous amener à demander le libre passage aux gouvernements suédois et norvégien. Le gouvernement français était décidé à ne pas donner suite à cette suggestion.

Nous avons, en effet, tout lieu de voir, dans la demande présentée par M. Tanner, une manœuvre d'éléments, suspects, comme le ministre des Affaires étrangères, de rechercher tous arguments propres à justifier une capitulation.

Nous ne saurions, dans ces conditions, nous associer à la démarche que le Foreign Office a prescrite aux ministres d'Angleterre à Stockholm et à Oslo. Vous voudrez bien, au contraire, mettre les autorités britanniques très fermement en garde contre les risques que comporte une telle démarche et leur demander instamment, s'il en est temps encore, de la contremander[3].

Plus encore que le souci de ne pas favoriser les éléments défaitistes, notre attitude s'inspire de la volonté d'étayer et de raffermir les partisans de la résistance. C'est dans cet esprit que hier encore 11 mars, le ministre de Finlande à Paris a été mis à même de confirmer à son gouvernement que notre décision ne serait pas subordonnée à l'attitude scandinave et ne s'inspirerait que du seul appel du gouvernement finlandais[4].

En informant le Foreign Office de l'assurance donnée à M. Holma, vous voudrez bien insister vivement pour que le ministre de Finlande à Londres soit, lui aussi, mis en situation de confirmer à son gouvernement que la décision britannique ne risque pas de fléchir ou de s'attarder devant un refus suédois ou norvégien.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

[1] Le document est signé : « p.o. diplomatie, Charvériat ».

[2] Document non retrouvé.

[3] Lord Halifax essaiera effectivement, sans succès, de contremander la démarche de ses ministres en Suède et en Norvège, démarche qui rencontre un nouveau refus de la part des Scandinaves. Cf. J. Nevakivi, *The Appeal that was never made…*, *op. cit.*, p. 143-144.

[4] Voir document n° 133.

136

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1563 à 1568. *Rome, 12 mars 1940, 14 h.*
Réservé.

(*Reçu* : le 12, 16 h. 30)

L'impression déjà notée hier soir[1] se confirme ce matin. Il semble résulter des commentaires que l'on peut recueillir dans les milieux politiques de la capitale que le voyage de M. von Ribbentrop n'a pas répondu à tout ce qu'en espéraient les Allemands.

On admet qu'en se rendant à Rome, le ministre des Affaires étrangères du Reich y allait chercher un supplément d'appui moral sinon un renforcement d'appui politique et matériel.

Or, déclare-t-on, il n'aurait obtenu rien de plus que ce que l'Allemagne avait déjà. L'appui moral de l'Italie lui aurait été renouvelé mais seulement dans le cadre des pactes et accords existants. L'Italie n'aurait pas voulu faire un pas de plus ; sa ligne politique ne serait pas modifiée. Elle n'a pas trouvé dans le large tour d'horizon auquel il a été procédé avec l'envoyé du *Führer* des raisons de changer les positions adoptées par elle[2].

C'est ce que signifieraient les notes officieuses qui ont immédiatement précédé, dans la presse, l'arrivée et suivi le départ du ministre allemand ainsi que le texte du communiqué publié à l'issue de la dernière conversation du *Duce* avec M. von Ribbentrop et qui viserait à restreindre la portée du séjour de celui-ci à Rome.

Au Vatican où il aurait également cherché à améliorer la situation morale de son pays, l'envoyé de M. Hitler n'aurait pas non plus obtenu tout ce qu'il souhaitait. Il y aurait subi de sévères reproches. On s'y serait montré sceptique à l'égard des assurances qu'il formulait et l'on n'aurait

[1] Voir document n° 132.

[2] Dans son *Journal politique, 1939-1943*, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1946, Ciano écrit à la date du 11 mars 1940, à propos de l'entretien entre von Ribbentrop et Mussolini : « Tout en se réservant la liberté de choisir le moment, il a déclaré qu'il interviendra dans le conflit, en menant une guerre parallèle à celle de l'Allemagne, c'est-à-dire, au fond, en s'associant avec elle. La raison principale en est que l'Italie est emprisonnée dans la Méditerranée. Ribbentrop a cherché à mettre les points sur les i, en demandant le renforcement de nos troupes à la frontière française pour amener une concentration de forces de l'autre côté. Puis il a proposé une prochaine rencontre entre Hitler et Mussolini au Brenner. Le *Duce* a immédiatement accepté la proposition, que je trouve dangereuse actuellement… » (p. 221). À Sumner Welles revenu à Rome le 16 mars, Ciano se borne à donner « l'assurance que la visite de Ribbentrop à Rome n'avait abouti à aucun accord nouveau de quelque nature que ce fût et que l'Italie ne dévierait pas d'un pouce de la ligne de conduite qu'elle avait adoptée. » Cf. S. Welles, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, p. 165.

pas promis comme il le demandait de faire cesser les campagnes de la radio du Vatican et de l'*Osservatore Romano*[1].

En résumé, le voyage de M. von Ribbentrop n'aurait aucunement constitué un succès. Par là même, il serait, dans une certaine mesure, un échec.

Telle est la version qui a cours ce matin à Rome. Elle est plausible. Mais il serait prudent, avant de la faire sienne, d'attendre les compléments d'information et les recoupements qu'(...)[2] soulèveront les jours prochains.

Il sera prudent surtout de ne pas crier à la déconvenue de l'Allemagne et de ne pas laisser les journaux parisiens prétendre que M. von Ribbentrop a été éconduit, aussi bien au Palais de Venise qu'au Vatican.

De tels commentaires ne manqueraient pas de provoquer une violente réaction en sens inverse.

On annulerait aussi les bons effets qu'ont produit ici le compromis anglo-italien dans l'affaire des charbons[3] et la perspective d'un accord plus complet en vertu duquel l'Italie paierait le charbon britannique en construisant des navires marchands pour l'Angleterre.

S'il est vrai que M. Mussolini n'ait pas voulu, comme le suggérait M. von Ribbentrop, se compromettre ouvertement et définitivement du côté de l'Allemagne, il doit logiquement, pour rester fidèle à sa politique de bascule, et garder le plus longtemps possible sa liberté d'action, esquisser un léger retour de notre côté.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 27

137

M. DE VAUX SAINT-CYR, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À HELSINKI, À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, INISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 305 à 307. *Helsinki, 12 mars 1940, 20 h. 10.*

Réservé. Spécial. Très urgent.

(*Reçu* : le 12, 20 h. 40)

Un de mes collaborateurs s'est rendu au Grand Quartier Général d'où il est revenu ce matin. Il en rapporte les impressions suivantes :

1. Grande lassitude des troupes qui sont à bout de force. On signale même des cas de dépression nerveuse dus au manque de sommeil et au bombardement de l'aviation russe de jour et de nuit.

[1] Sur les conversations de von Ribbentrop au Vatican, se reporter au document n° 138 et au télégramme (non publié) n° 167, en date du 14 mars 1940, de F. Charles-Roux au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 27.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Voir document n° 132, note 2, p. 276.

2. Par contre, l'armée soviétique paraît elle-même assez fatiguée ; les unités nouvellement amenées sur le front sont formées de troupes inexpérimentées prises, semble-t-il, au hasard dans des corps et des garnisons très différents. Elles manquent de cohésion.

3. Au Grand Quartier Général, le moral est bas. Le maréchal Mannerheim, toujours malade, et son état-major sont las et prêts à poser les armes si les conditions russes sont acceptables. Ils n'ont qu'une confiance limitée dans l'aide franco-anglaise qui servira tout au plus, disent-ils, à colmater le front et ne leur donnera pas la possibilité de monter une action offensive. Ils se défient des Anglais qu'ils sentent réticents et ils se rappellent l'échec des expéditions anglaises de 1919 (Mourmansk et Estonie).

Le haut commandement finlandais qui se montrait, il y a quelques jours encore, confiant dans l'avenir a été découragé par l'allongement du front à la suite de l'envoi des Russes par mer sur la côte ouest du golfe de Vyborg. Le fait qu'il a fallu enlever précipitamment 5 bataillons aux forces qui entouraient la 168e division russe au nord du lac Ladoga faisant ainsi échouer cette opération pour s'opposer à la progression russe sur la côte, montre que les réserves finlandaises sont inexistantes et qu'il n'est plus possible pour le maréchal Mannerheim d'envisager une manœuvre quelconque. Il préfère céder quand il est temps encore avec l'arrière-pensée de reprendre les opérations (…)[1] qui se présentera avec une armée reposée et reconstituée. Il songe sans doute à une attaque possible des Alliés sur la Russie.

Communiqué à la Légation de Stockholm.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

138

M. Charles-Roux, Ambassadeur de France à Rome Saint-Siège, à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 162 à 164. *Rome Saint-Siège, 13 mars 1940, 16 h. 45.*

Réservé.

(*Reçu* : le 13, 18 h. 15)

Je me réfère à mon télégramme précédent[2].

J'ai demandé à Mgr Montini quelle conclusion le Saint-Siège tirait des considérations qu'il venait de me résumer[3]. Il m'a répondu que le Saint-Siège en concluait :

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Document non retrouvé.

[3] Dans ses mémoires, *Huit ans au Vatican*, *op. cit.*, F. Charles-Roux n'évoque pas sa visite à Mgr Montini au lendemain des entretiens que von Ribbentrop avait eus au Vatican avec le Pape

1) qu'il n'y avait rien à faire en vue de la paix pour le moment ;

2) que l'Allemagne se proposait sans doute de prendre une offensive puisque son ministre des Affaires étrangères annonçait avec assurance une victoire éclatante et relativement rapide. Quant à la question religieuse, le Saint-Siège concluait des propos de M. von Ribbentrop que celui-ci n'avait pris aucun engagement mais (...)[1] seulement laissé un espoir d'amélioration ultérieure. À cet égard le Vatican n'avait donc qu'à attendre.

Mgr Montini m'a encore confié qu'à sa connaissance M. von Ribbentrop avait parlé au gouvernement italien en ce qui concerne l'issue de la guerre avec la même certitude qu'au Saint-Siège.

Le prélat pensait que le ministre allemand s'était promis de sa visite au Vatican un effet moral sur les catholiques du Reich et sur l'opinion catholique dans le monde en général.

Quant à l'impression produite sur le public italien par la venue de M. von Ribbentrop au Vatican, Mgr Montini constatait qu'elle avait été d'abord mauvaise et pénible et qu'elle était devenue meilleure ensuite, lorsque le public avait su qu'une demande formelle d'audience avait été présentée par l'ambassadeur du Reich. Alors on avait mieux compris en Italie que c'était en somme le gouvernement allemand qui prenait l'initiative d'une démarche de déférence auprès du Pape et que celui-ci ne pouvait pas repousser cette avance.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 27

139

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 1602 à 1609. *Rome, 13 mars 1940, 20 h. 25.*
Réservé. Spécial. Priorité.

(*Reçu* : le 13, 21 h. 50)

J'ai demandé au comte Ciano de me donner quelques éclaircissements sur le récent voyage à Rome de M. von Ribbentrop[2]. Le ministre, dans sa réponse, est resté assez réservé. Il m'a tout de même fourni des indications fort intéressantes que je résume ci-dessous.

et son secrétaire d'État le 11 mars, mais les visites qu'il fit le 16 mars à Pie XII et au cardinal Maglione (pp. 374-376).

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Le ministre des Affaires étrangères du Reich a séjourné à Rome du 9 au 11 mars. La rencontre entre Ciano et l'ambassadeur de France est du même jour, le 13 mars. Cf. Comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 13 mars 1940, p. 222.

Selon lui, M. von Ribbentrop aurait surtout voulu reprendre un contact personnel avec M. Mussolini, contact qui n'avait plus eu lieu depuis longtemps, puisqu'à Salzbourg comme à Berlin, c'était le comte Ciano lui-même et non le *Duce*, qui avait rencontré M. Hitler et son ministre des Affaires étrangères[1]. Il est bien exact d'ailleurs, mon interlocuteur me l'a confirmé, qu'aucun « tête-à-tête » ne s'est produit à Rome et que le comte Ciano a assisté à tous les entretiens. M. von Ribbentrop désirait en outre, et peut-être était-ce même l'objet principal de son voyage, rendre visite au Pape. Sur ce point, il nous appartiendra de nous renseigner auprès du Vatican[2]. L'impression du comte Ciano est qu'il n'a pas dû sortir grand-chose de nouveau et de positif de cette audience.

Dans ses conversations au Palais de Venise et au Palais Chigi, M. von Ribbentrop n'aurait pas parlé de la paix ; il n'aurait mentionné la mission de M. Sumner Welles que comme un épisode sans importance réelle[3] ; il aurait paru convaincu qu'aucune tentative pour aboutir à une paix prochaine n'avait de chance pour l'instant ; il n'aurait envisagé la paix qu'après une totale (…)[4] de l'Allemagne qu'il considérait comme certaine, cette victoire devant succéder à des combats, qu'il semblait tenir pour imminents, sans rien dire au surplus qui pût laisser deviner où et quand ces combats s'engageraient.

M. von Ribbentrop qui avait l'air très sûr de lui, de la confiance de son chef et de l'avenir de son pays, n'aurait exercé aucune pression pour déterminer l'Italie à prendre part à la guerre aux côtés du Reich. Le comte Ciano m'a répété à ce propos que l'attitude de son pays ne changerait pas, que le communiqué publié dans la presse, les notes officieuses qui l'accompagnent, l'article paru dans le *Telegrafo* (cf. mon télégramme n° 1551)[5] étaient l'expression exacte et authentique de la vérité.

Au sujet de la Finlande, le ministre allemand aurait annoncé la conclusion très prochaine de la paix avec la Russie[6]. Il n'aurait pas caché la satisfaction qu'il en éprouvait, faisant montre au surplus d'une grande sympathie pour les dirigeants de l'URSS et pour M. Staline. Là encore il se serait abstenu d'adresser aux Italiens aucune demande, tendant à obtenir un rapprochement entre Rome et Moscou, bien que, a ajouté mon interlocuteur, l'état des relations italo-russes soit pour l'Axe une cause de gêne persistante.

[1] Ciano a en effet rencontré von Ribbentrop à Salzbourg les 12 et 13 août 1939, à la veille du déclenchement de la guerre. Cf. *DDF* (1936-39), XVII, document n° 523, et XVIII, documents n°s 9, 14, 26, 27, 38, 49. Le ministre italien a rencontré à nouveau son homologue allemand les 1er et 2 octobre 1939 à Berlin pour y être informé des accords conclus entre Berlin et Moscou le 28 septembre 1939. Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 172, note 1.

[2] Voir documents n°s 136 et 138.

[3] Voir document n° 121, note 1, p. 255.

[4] Lacune de déchiffrement.

[5] Document non retrouvé.

[6] La paix entre la Finlande et la Russie a en fait été signée la veille, le 12 mars.

Comme je faisais observer que la paix russo-finlandaise allait augmenter dans la Baltique et en Scandinavie la puissance réelle et l'influence des Soviets plutôt que celle de l'Allemagne, le comte Ciano m'a répondu qu'il était bien de cet avis mais que l'Allemagne avait sans doute des plans à échéances diverses et qu'elle se réservait probablement de ramener par la suite, la puissance russe à ses justes limites. Mon interlocuteur a paru apprécier l'attitude du gouvernement français à l'égard de la Finlande et m'a déclaré qu'il valait mieux à son avis que nous n'ayons pas, pour un succès aléatoire et qui n'aurait pas été décisif, fait violence à la neutralité scandinave.

Au sujet de l'incident des navires charbonniers dont je me félicitais qu'il ait reçu un premier règlement favorable, le comte Ciano m'a appris que l'Allemagne avait promis d'effectuer désormais tous ses transports par voie de terre et de livrer chaque mois à l'Italie un million de tonnes de charbon[1].

J'en marquai quelque étonnement et paru douter que la promesse pût être tenue. Mais le comte Ciano m'assura que l'Allemagne, qui jusqu'à présent invoquait le manque de wagons, avait rassemblé probablement en les prélevant en Pologne et en Tchécoslovaquie toutes les voitures nécessaires et que les techniciens garantissaient de pouvoir effectuer les transports qui rendaient le charbon britannique superflu.

J'ai eu, alors, l'impression que c'était là sans doute, avec l'indication de prochaines opérations offensives, la nouvelle dont M. von Ribbentrop était porteur et qu'il avait voulu annoncer en personne au *Duce*. C'était là, sans doute aussi, la raison de la présence dans l'entourage qui l'avait accompagné, de M. Clodius et de plusieurs experts.

Quant à la visite du ministre allemand chez le Roi, le comte Ciano m'a déclaré qu'elle avait été purement protocolaire, M. von Ribbentrop ayant voulu remercier le souverain de lui avoir conféré le Collier de l'Annonciade.

Il m'a semblé que mon interlocuteur ne partageait pas la foi du visiteur allemand dans le triomphe prochain de armes du Reich.

Le comte Ciano m'a répété, en tous cas, que le *Duce* n'avait pas été ébranlé mais (...)[2] de rester fidèle à la politique qu'il avait suivie jusqu'ici – ce qui laisse penser tout de même que M. von Ribbentrop aurait essayé sans y réussir, de peser sur ses déterminations. Les sentiments du *Duce* à

[1] Voir document n° 132, note 3, p. 276.

[2] Lacune de déchiffrement.

notre égard n'étaient pas meilleurs mais ils n'étaient pas pires qu'auparavant. Le comte Ciano, aimable et empressé à mon égard comme à l'ordinaire, persisterait à conseiller la patience (…)[1] et le sang-froid[2].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 27

140

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 1615 à 1619. *Rome, 13 mars 1940, 22 h.*
Réservé.

(*Reçu* : le 13, 23 h. 40)

Je me réfère à mon télégramme n° 1602-1609[3].

En éclairant les indications explicites et implicites que m'a données aujourd'hui le comte Ciano à l'aide des informations les plus sérieuses recueillies à d'autres sources, il semble qu'on puisse établir comme suit, et en gros d'une façon plausible, le bilan de la visite de M. von Ribbentrop à Rome.

1. L'envoyé d'Hitler a apporté au *Duce* l'assurance que le Reich ne reculerait devant aucun effort pour fournir à l'Italie tout le charbon dont elle a besoin ; il prouverait ainsi le dévouement qui l'anime à l'égard de son partenaire de l'Axe.

2. M. von Ribbentrop a annoncé la conclusion imminente de la paix russo-finlandaise. Il a montré qu'un obstacle au rapprochement entre Rome et Moscou, souhaité par Berlin, se trouvait de ce fait supprimé.

3. Il a fait savoir que des opérations militaires actives ne tarderaient pas à être engagées, d'où résulterait la victoire totale et rapide de l'Allemagne. Sans le dire nettement, il a laissé entendre que le moment paraissait venu, pour l'Italie, d'accentuer sa position d'alliée du Reich.

Sur le premier point, les Italiens ont remercié leur interlocuteur. Le charbon allemand est bon à prendre, le charbon anglais aussi, s'il y en a ; jamais l'Italie n'aura eu autant de charbon. Sur le second, ils se sont félicités de ce que la guerre ne dût pas s'étendre à la Scandinavie. Mais ils ont

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Dans son *Journal politique*, *op. cit.*, Ciano résume ainsi les propos tenus à l'ambassadeur : « François-Poncet voudrait avoir des nouvelles. Je suis très réservé, mais ne lui cache pas que le choc est imminent. Je confirme, en ce qui nous concerne, le maintien de la ligne politique suivie jusqu'ici. » (entrée du 13 mars 1940, p. 222). Le ministre italien n'a pas révélé notamment que Mussolini vient de le charger de fixer son rendez-vous avec Hitler au Brenner au lundi 16 mars, espérant « encore, mais de moins en moins, pouvoir influencer Hitler et le faire renoncer à son projet d'attaque. » (*ibid.*).

[3] Voir document n° 139.

fait remarquer que la paix ouvrait les portes à l'influence de la Russie des Soviets et que, loin de leur inspirer le désir de se rapprocher de Moscou, cela leur causait plutôt des inquiétudes pour l'avenir.

Sur le troisième point, ils ont marqué clairement leur intention de ne pas modifier leur attitude et de ne pas s'écarter de la politique suivie par eux depuis le début de la guerre.

On ne saurait donc, en résumé, affirmer que M. von Ribbentrop ait subi un échec, car il a eu la prudence de ne pas poser de questions brutales mais il a tout de même rapporté de Rome à Berlin moins qu'il espérait.

À cet égard, les commentaires de la presse, les renseignements qui émanent des milieux politiques, les bruits de la rue et le comportement du comte Ciano, présentent une concordance frappante.

Quant à l'épisode de la visite au Vatican, M. Charles-Roux est mieux placé que moi pour le traiter[1].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 27

141

NOTE DE LA DIRECTION POLITIQUE

Suite éventuelle de l'affaire finlandaise

N. *Paris, 13 mars 1940.*

Secret.

La légation de Finlande a entendu par radio M. Tanner donnant officiellement la ligne de démarcation derrière laquelle devront se retirer les troupes en raison de la cessation des hostilités intervenue le 13 mars à midi[2].

[1] Voir document n° 136, note 1, p. 283, et document n° 138.

[2] On peut trouver une traduction par l'Agence Havas des discours radiodiffusés de Tanner en date du 13 mars 1940 dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29 (document non reproduit), par lesquels le ministre finlandais des Affaires étrangères rend compte des conditions de paix. Après avoir rendu hommage à la résistance remarquable de ses compatriotes, Tanner rappelle avec amertume l'absence de soutien extérieur, en particulier de la part des voisins scandinaves : « Nos voisins, les pays scandinaves auxquels, pour des raisons géographiques, il eût été facile d'envoyer des troupes ont pensé ne pas pouvoir le faire. Leur attitude de stricte neutralité les en a empêchés. Des demandes et des appels réitérés sont restés sans écho. À cela s'ajoute que leur réponse négative rendue publique a beaucoup nui à notre position militaire. Les puissances occidentales, qui, au début, ont hésité, ont déclaré qu'elles étaient prêtes à envoyer un corps expéditionnaire entièrement équipé si notre pays le demandait. […] Il n'y eut qu'un point faible : comment ces troupes pouvaient-elles arriver en Finlande ? […] Notre pays était donc livré à lui-même pour mener seul le combat contre son grand adversaire. Nous n'avons pas volontairement cédé du terrain et des droits. Contrairement aux désirs de certains autres pays, nous avons dû aussi nous dresser contre des conditions qu'on nous imposait. Lorsque notre pays a été attaqué, nous nous sommes défendus. Nous avons montré le chemin aux petits peuples. Nous leur avons montré comment résister aux exigences des dictatures. Ce n'est pas notre faute si les pays démocratiques n'ont pas pu ou voulu nous aider dans ce combat inégal. […]. La nouvelle frontière de l'Est sera approximativement celle du traité de Nystad de 1721. La presqu'île de Hango sera cédée,

À la légation de Finlande, le sentiment est que nous devons nous attendre à voir le gouvernement finlandais faire part aux gouvernements alliés de ses craintes pour l'avenir immédiat. On considère en effet comme vraisemblable que dans un délai approximatif de trois semaines, les autorités finlandaises se trouveront placées devant des conditions très dures présentées sous forme d'ultimatum et tendant à provoquer le désarmement finlandais. Le Haut Commandement considère que la Finlande ne saurait vivre en temps de paix dans les conditions qui lui sont actuellement faites et que, par conséquent, la question devra se reposer dans son ensemble. Mais pour que ce réexamen soit possible, il est indispensable d'éviter qu'entre-temps les forces finlandaises n'aient été désarmées.

En admettant que des atermoiements permettent d'atteindre le dégel sans qu'une nouvelle rupture soit intervenue, les milieux militaires sont persuadés que les Russes exerceront en tout cas au mois de mai une nouvelle pression affectant même la forme d'une attaque. Le Haut Commandement voudrait donc conserver jusque-là le matériel mis à sa disposition par les Alliés ; il souhaiterait même que les expéditions prévues ne fussent pas interrompues, tout comme si la guerre durait encore.

En effet, l'accord actuel n'aurait pour l'armée finlandaise d'autres raisons que de lui fournir le moyen de souffler et de se reprendre. Si les chefs militaires finlandais ont dans les derniers jours craint si vivement une défaite, c'est en raison du décalage qui leur paraissait évident entre le moment où ils ne pourraient plus tenir et celui où arriverait à pied d'œuvre l'aide alliée qu'à tort ou à raison ils ont considérée comme très handicapée par l'attitude des gouvernements scandinaves.

En résumé, à titre immédiat, le Haut Commandement tient essentiellement à mettre à profit le répit dont il dispose jusqu'au dégel puis, si possible, la période de calme que le dégel devrait marquer afin de reconstituer sa ligne de résistance et de réorganiser sa défense.

Les indications qui précèdent émanent du colonel Paasonen et de l'ingénieur Donner qui, après contact avec M. Holma, sont venus demander au colonel Bach de seconder leurs préoccupations.

*
* *

L'entière concordance des indications qui précèdent avec celles que transmettaient comme provenant du Quartier Général finlandais les dernières lignes du télégramme 307[1] d'Helsinki prêtent à croire qu'il

comme aussi les territoires sur la presqu'île des Pêcheurs (Fiskarhalvon) Kalastajasaarento, dans la région de Petsamo. Des conditions politiques n'ont pas été présentées. L'URSS ne pourra pas influencer notre politique intérieure ni extérieure. D'ailleurs, nous n'aurions pas pu accepter des conditions de cette nature. La souveraineté reste intacte. Le gouvernement Kuusinen, qui devait conduire les destinées futures de notre pays a été mis à l'écart. [...] Selon notre opinion, il valait mieux faire la paix, aussi longtemps que notre force de résistance était encore inébranlée. [...] »

[1] Voir document n° 137.

s'agit bien là de préoccupations des milieux militaires finlandais, méritant comme telles attention.

Il serait regrettable que trop de précipitation mise à abandonner la Finlande à son sort et à poursuivre la récupération du matériel français[1] n'aboutît à rendre définitif l'écroulement finlandais et à libérer l'URSS et, dans une certaine mesure, l'Allemagne, de la préoccupation que constituerait malgré tout pour elles la survivance d'une force militaire finlandaise.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

142

M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,

à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. n°s 863 à 872. *Paris, 14 mars 1940, 23 h. 15.*

Réservé. Spécial.

Les principales objections formulées par le gouvernement anglais, dans sa note du 29 février[2], contre un exercice immédiat du contrôle allié dans les eaux territoriales norvégiennes et l'occupation éventuelle, à cet effet, de ports norvégiens, s'appuyaient sur les répercussions défavorables que ces opérations risquaient d'entraîner pour l'exécution de notre plan d'assistance à la Finlande.

[1] Dans un télégramme du 13 mars, 20 h. 28 d'Helsinki, le lieutenant-colonel Ganeval demande déjà au Général commandant en chef des Forces terrestres « des instructions au sujet de la récupération d'une partie du matériel de guerre terrestre et aérien envoyé en Finlande » ainsi qu'au sujet « du retour en France de deux sous-officiers mécaniciens » présents dans ce pays. Le lendemain, 14 mars, Gamelin lui répond qu'il y aurait intérêt à ce qu'il demeure en Finlande : « Au point de vue des Alliés, il y a intérêt à ce que la Finlande se conserve une armée, avec la possibilité de mobiliser rapidement de nouveau et à ce qu'elle se reconstitue un système fortifié. À l'occasion, rappelez le souvenir de la Roumanie qui a pu, à la fin de la guerre, se ranger de nouveau à côté des Alliés pour justifier le sort qui lui a été fait au traité de fait. C'est sous cet angle et suivant les intentions de la Finlande qu'il faut envisager la récupération du matériel [...]. ». (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, documents non reproduits).

[2] Cet aide-mémoire britannique figure dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 53 (document non reproduit). À la suggestion française d'utiliser l'incident de l'*Altmark* pour justifier l'occupation des ports norvégiens et pousser la Suède, ainsi assurée des capacités d'intervention alliée contre une agression allemande, à autoriser le transit de l'aide vers la Finlande, le Foreign Office oppose une fin de non-recevoir : outre les effets défavorables sur l'opinion publique des Neutres, en particulier des États-Unis, d'une action que ne justifie ni le droit, ni l'attitude plus générale de la Norvège, cela aurait pour effet de raidir encore plus la position suédoise à l'égard des Alliés, déjà critique dans le cas de l'*Altmark*. Par ailleurs, du point de vue militaire, l'occupation immédiate des ports norvégiens aurait de sérieux inconvénients, dans la mesure où les troupes expéditionnaires ont été entraînées en tablant sur l'hypothèse d'un accueil favorable au moment de leur débarquement et non de l'hostilité des garnisons et de la population. S'il fallait intervenir dans ce dernier cas de figure, il faudrait envoyer des forces régulières, prélevées de France et soumises à un entraînement spécial. Tout cela ne pourrait qu'hypothéquer l'objectif principal de l'assistance à la Finlande.

La capitulation finlandaise retire aujourd'hui leur portée à ces objections. Elle ne modifie en rien, par contre, la justification juridique de l'opération, tirée de l'impuissance, plusieurs fois constatée, de la Norvège à faire respecter par l'Allemagne la neutralité de ses eaux territoriales. Elle laisse subsister également, si elle ne les rend même plus pressantes en fait à l'entreprendre : renforcement de notre contrôle des voies maritimes en mer du Nord ; interception du minerai suédois à destination de l'Allemagne, déclenchement éventuel d'une réaction allemande qui pût nous donner la justification d'une emprise plus large, pour notre action de guerre, sur les territoires de Norvège et de Suède ; aménagement enfin d'un mode de contrôle durable sur la disposition des minerais scandinaves.

À ces raisons déterminantes viennent s'en ajouter deux autres, dont il est désirable que le gouvernement anglais soit mis à même de mesurer toute l'importance.

La fin de la résistance finlandaise et la constatation de notre impuissance à la soutenir, est dès aujourd'hui présentée au monde entier, par la propagande germano-soviétique, comme un échec pour les Alliés. Nous ne pouvons empêcher que les autres, et même ceux d'entre eux qui nous sont secrètement ou ouvertement sympathiques, ne tirent des derniers événements un pronostic défavorable quant aux facteurs d'énergie, d'initiative et d'audace que peut comporter notre coalition et qui sont autant de facteurs de son succès final[1]. Nos opinions publiques elles-mêmes ne laissent pas d'être impressionnées par la défaite d'un petit peuple dont elles étaient portées à confondre la cause avec la nôtre à la mesure même de l'ampleur des sacrifices assumés ou des préparatifs engagés pour le secourir. Une initiative hardie et immédiate de notre part en Norvège serait nécessaire aujourd'hui pour renverser ce courant et arrêter à temps les conséquences inquiétantes, dans l'opinion internationale, d'une dégradation générale de notre position diplomatique et militaire, aussi bien que de notre autorité morale.

Le rôle prépondérant joué dans le dénouement de l'affaire finlandaise par la Suède et la Norvège nous impose, en second lieu, de réviser notre attitude à l'égard des Neutres et de distribuer entre les pays qui pratiquent loyalement leur neutralité et ceux qui s'en camouflent à notre égard pour servir impunément les desseins du Reich. Protégés par nos scrupules juridiques, menacés par la force sans scrupule du Reich, comptant finalement sur notre victoire pour rétablir l'équilibre qu'ils auront laissé rompre à notre détriment, ils se flattent en attendant de pouvoir céder sans risques à toutes pressions de nos ennemis. La tolérance de la Norvège à l'égard

[1] On peut citer par exemple le télégramme n° 517 à 518 de Berne en date du 13 mars dans lequel Charles Alphand rend compte de l'opinion publique en Suisse : « On continue à nous reprocher notre manque d'imagination et d'énergie et surtout notre lenteur à secourir les pays victimes d'une agression. On considère la capitulation de la Finlande comme un succès remporté par l'Allemagne et le fait que l'attitude de la Suède est vivement critiquée ne diminue pas, aux yeux de certains journalistes comme M. Oeri, la responsabilité des Alliés. » (In Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 29, document non reproduit).

des atteintes allemandes à sa neutralité maritime ; l'action exercée par la Suède sur la Finlande en violation de ses devoirs de neutre et de membre de la SDN sont autant d'exemples caractérisés de cette politique à double face ; elle paralyse nos réactions aux entreprises mêmes du Reich auxquelles elle a facilité la voie.

À nous maintenir dans cette immobilité, à laquelle nous condamne le respect d'une neutralité devenue fictive, nous ne perdons pas seulement tous les fruits qu'une action appropriée aux réalités nous permettrait de recueillir, nous encourageons tous les autres Neutres à se laisser glisser sur la même pente et à consentir, sous le voile d'une neutralité qui ne sera invoquée qu'à notre endroit, toutes les complaisances et toutes les facilités que la crainte du Reich le mettra à même d'exiger d'eux.

Le gouvernement français estime, en résumé, que la prise effective du contrôle des eaux territoriales norvégiennes, complétée s'il le faut par l'occupation des points d'appui terrestres qui en conditionneraient l'efficacité, a conservé les mêmes justifications que les Anglais faisaient valoir en janvier dernier[1] et que nous avons rappelées au lendemain de l'incident de l'*Altmark*[2], que cette opération répond aux mêmes raisons stratégiques qui n'ont pas cessé, sur le plan général de la guerre, de nous la recommander ; que la nécessité, enfin, de redresser notre position aux yeux du monde entier comme au regard de nos propres opinions publiques, et, d'autre part, la légitimité d'adapter notre politique envers les Neutres à l'usage équivoque qu'ils font eux-mêmes de leur neutralité, nous impose de prendre sans retard une initiative propre à rétablir l'équilibre moral et matériel que l'issue du conflit finlandais a rompu en notre défaveur.

Je vous prie de le représenter d'urgence au Premier ministre en insistant sur la gravité des circonstances en face desquelles nous nous trouvons placés et qu'une décision immédiate peut seule éclaircir.

Le gouvernement français est prêt à prendre sa part de responsabilité dans cette décision et dans ses conséquences. Il demeure pleinement conscient des devoirs que leur étroite collaboration impose aux deux pays, et voudrait être assuré, dans cette question nouvelle, de rencontrer promptement les vues du gouvernement anglais.

Papiers 1940, Papiers Dejean, 1

[1] Voir document n° 7.

[2] Voir documents n°s 87 et 88.

143

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION ASIE-OCÉANIE

Situation intérieure japonaise

N. *Paris, 14 mars 1940.*

Depuis plusieurs mois l'ambassadeur de France à Tokyo a signalé avec insistance les effets qu'entraînait, sur le plan de la politique intérieure japonaise, la prolongation de l'expédition de Chine. Les difficultés militaires et politiques auxquelles se heurte cette expédition en Chine même, les conséquences économiques et financières de ce dur et long effort demandé à un pays dépourvu de réserves, l'absence de contreparties positives à ces divers inconvénients, la difficulté, enfin, pour le gouvernement japonais de réajuster, en fonction de sa politique chinoise, ses relations soit avec l'URSS, soit avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, ont contribué à créer dans l'opinion une inquiétude grandissante et une incertitude quant à l'objet de l'entreprise chinoise et aux bénéfices devant en résulter pour le Japon.

Sur le plan de la politique intérieure, deux tendances se manifestent avec netteté.

La tendance modérée, qui est, semble-t-il, celle de l'Empereur, du Conseil privé, de nombre d'agents du Gaimusho et des milieux parlementaires traditionnels, consiste à mener de front une politique de liquidation de l'affaire chinoise et un effort de rapprochement avec Washington, Londres et Paris. Plus ou moins consciemment, la méfiance traditionnelle des Japonais à l'égard tant de la Russie que du communisme constitue un des éléments dont se compose cet état d'esprit.

La tendance extrémiste, qui est celle des militaires et de « Jeunes Turcs » appartenant à divers milieux, consiste au contraire à pousser l'affaire chinoise jusque dans ses extrêmes conséquences et à subordonner toute autre considération à celle du succès de armes japonaises. Sur le plan extérieur, si Washington, Londres et Paris refusent de reconnaître « l'ordre nouveau japonais », les extrémistes poussent à la rupture avec Washington, Londres et Paris, à l'entente à tout prix avec Berlin et Moscou et à l'extension à diverses possessions britanniques, françaises et néerlandaises d'Extrême-Orient des entreprises impérialistes du Japon. Sur le plan intérieur, si les éléments traditionnels s'opposent à une telle politique, les mêmes extrémistes poussent à la subversion des traditions et à l'instauration d'un régime totalitaire sous forme de dictature militaire s'appuyant sur un parti unique.

Les éléments modérés ont réussi, jusqu'à présent, en se prêtant à divers compromis, à se maintenir au pouvoir. Mais ils l'occupent à titre précaire, et M. Arsène Henry indiquait récemment que le Cabinet Yonai ne durerait probablement guère au-delà du début d'avril. L'Ambassadeur ajoutait que des Japonais sérieux doutaient de la possibilité d'éviter

l'expérience d'un gouvernement militaire. Aussi longtemps, disait-il, que les extrémistes n'auront pas assumé leurs responsabilités à donner la mesure de leur incompétence, les modérés n'auront ni le courage ni la latitude de leur imposer silence.

Cette formule est à retenir. Une des particularités de la situation actuelle est en effet que, si les extrémistes ont le pouvoir, en les accusant de manque de patriotisme, de faire taire leurs adversaires modérés, la réciproque n'est pas vraie. Quels que soient leurs sentiments réels, les modérés sont obligés d'adopter le vocabulaire du parti militaire, et, dans la poursuite du compromis qu'ils souhaitent, de se garder de sortir de l'orthodoxie.

C'est ainsi que, pour tout esprit non prévenu, la liquidation de l'affaire de Chine et le réajustement des relations du Japon avec les États-Unis, l'Angleterre et la France se présentent comme deux aspects d'une même opération. Ces relations ne sont tendues qu'en raison de l'affaire de Chine. En associant France, Angleterre et États-Unis à la recherche d'un compromis destiné à mettre fin à cette affaire, le Japon pourrait trouver la solution des deux problèmes.

Mais l'adoption d'une telle procédure impliquerait, de la part du Japon, l'aveu de son impuissance à mener seul à bien son entreprise chinoise. Les éléments modérés ne sont pas en mesure, dans l'état actuel des choses, de déclarer un semblable programme. Les divers gouvernements qui se succèdent continuent donc à demander *d'abord*[1] aux gouvernements français, britannique et américain de reconnaître, d'entrée de jeu et sans discussion, l'ordre japonais en Chine et de prêter la main à son établissement, ce qu'aucun de ces gouvernements, ni même le gouvernement soviétique, n'est disposé à faire.

Un récent incident parlementaire a fait apparaître avec clarté les divers aspects des difficultés intérieures japonaises.

Le 2 février dernier, en séance de la Diète, un député connu, membre du parti Minseito, a assumé le rôle de paysan du Danube. Il a rappelé les déclarations du prince Konoye sur les buts de guerre japonais qui répudient toute intention d'assurer au Japon des avantages territoriaux, économiques et financiers en Chine. Ces déclarations, dont se réclament les gouvernements japonais successifs, concordent avec celles que fait fréquemment M. Wang Chin-Wei sur l'objet de sa collaboration avec le Japon. Cependant les crédits votés pour l'expédition de Chine s'élèvent, à ce jour, à 12 milliards de yen (120 milliards de francs), les pertes de l'armée s'élèvent à cent mille tués et quelques centaines de milliers de blessés. Si les déclarations du prince Konoye ont bien le sens qu'elles paraissent avoir, a conclu M. Saito, il est difficile de comprendre les raisons de l'immense effort demandé au Japon. Si ces déclarations ne témoignent pas d'une générosité excessive, ne seraient-elles pas un aveu d'impuissance ?

[1] Souligné dans le texte.

Ce discours a fait sensation et soulevé de vifs incidents. Il a en partie disparu du compte rendu officiel de la séance, et son auteur a été exclu du Parlement. Mais cette décision n'est intervenue qu'après six semaines de débats et sous la menace d'une dissolution de la Diète. Les deux partis traditionnels, Minseito et Seyukai, en sortent profondément ébranlés par les divergences d'opinion qui se sont exprimées au sein de chacun d'entre eux au sujet de cette affaire. Les extrémistes de droite, anti-parlementaires et tenants d'un parti unique, en sont, par contre, renforcés. Le gouvernement, enfin, tenu de réagir, a été amené, bien que partisan d'une solution de compromis, à accentuer ses déclarations en faveur de la « croisade de Chine » et à hâter la constitution du gouvernement Wang Chin-Wei.

Tels sont, au Japon, les effets, sur l'opinion, sur la vie parlementaire et sur l'orientation de la politique extérieure du gouvernement, d'un discours qui n'a de remarquable que son objectivité. À leur étendue se mesurent la fragilité présente, en tous domaines, des positions japonaises et la difficulté d'établir, sur un terrain à ce point mouvant, une construction diplomatique de quelque importance.

E Asie-Océanie, 1918-1940, Chine, 742

144

M. Adrien Thierry, Ambassadeur de France à Bucarest,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 518 à 521. *Bucarest, 15 mars 1940, 19 h. 20.*
Réservé.

(*Reçu* : le 16, 1 h. 20)

Les mesures que laissait prévoir mon télégramme n° 512-513[1] seront publiées dans la soirée par la présidence du Conseil après que M. Tataresco ait reçu une délégation d'anciens participants au mouvement, chargée de lui déclarer son intention d'adhérer, en raison de l'action de détente entreprise depuis quelques temps, à la politique du gouvernement.

Comme M. Gafenco me donnait connaissance ce matin de cette nouvelle, je lui ai marqué les dangers qu'il y aurait du point de vue international pour le gouvernement royal à paraître abandonner la politique de fermeté envers la Garde de Fer poursuivie par le roi Carol depuis 18 mois. J'ai souligné le parti que pourraient en tirer ceux qui annoncent un revirement prochain dans l'attitude générale de la Roumanie.

Le ministre m'a déclaré qu'afin d'éviter tout malentendu à ce sujet, il avait adressé à ses représentants diplomatiques un télégramme confidentiel dont il m'a donné lecture. Ce document, qui confirme les indications contenues

[1] Document non retrouvé.

dans mon télégramme précité signale qu'il n'est question en l'espèce que d'un « acte de soumission » sans condition ni réserve des membres de la Garde de Fer, qui pourront être désormais autorisés individuellement à participer à la vie politique du pays. Il s'agit donc d'une mesure « d'apaisement » et non d'un compromis politique et cette décision ne saurait exercer aucune influence sur les directives de la politique intérieure et extérieure du pays. Les agents diplomatiques sont chargés de démentir toute autre interprétation de cet événement.

Répondant à une de mes objections, M. Gafenco m'a précisé que cette attitude de clémence qui consistait à revenir sur des rigueurs administratives ou pénales, ne pouvait viser que la Garde de Fer puisque ce parti politique était le seul qui eût fait l'objet de mesures d'exception ; selon M. Gafenco, le gouvernement a surtout pour but de réparer dans la mesure du possible les excès auquel a donné lieu, après l'assassinat de M. Calinesco[1], la répression effectuée par le général Marinesco. Après m'avoir rappelé qu'il avait lui-même protesté contre ces abus, le ministre des Affaires étrangères m'a précisé que les jeunes gens de 16 à 20 ans qui avaient été alors emprisonnés seraient les principaux bénéficiaires de l'amnistie. Par contre celle-ci ne sera pas étendue aux Gardes de Fer réfugiés en Allemagne.

Il n'en reste pas moins qu'en essayant maintenant de parer au danger intérieur par le pardon et non plus par la rigueur, le régime effectue un véritable revirement dans sa politique intérieure qui était dominée depuis deux ans par une lutte ouverte contre ce mouvement. Une telle évolution est d'ailleurs conforme aux idées de M. Tataresco, qui a toujours critiqué les méthodes de M. Calinesco et n'a cessé de préconiser l'apaisement et la détente. Mais on peut se demander si, en accordant aux anciens adeptes de Codreano le droit de s'infiltrer dans la vie politique du pays, le gouvernement royal ne leur fournit pas le moyen de reprendre leur propagande. Le cabinet actuel paraît d'ailleurs se rendre compte de ce danger et il faut espérer qu'il saura y remédier.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

[1] Le président du Conseil roumain, M. Calinesco a été assassiné le 21 septembre 1939 par des membres du mouvement fasciste de la Garde de Fer dont il avait fait arrêter le chef charismatique Corneliu Zelea Codreano en 1938. Ce dernier et treize de ses compagnons furent tués au cours d'une soi-disant tentative d'évasion. La répression fut très dure. Les assassins de Calinesco furent exécutés publiquement sur le lieu et la nuit même de leur crime. On annonça à Bucarest que 292 Gardes avaient été exécutés pour leur appartenance à une organisation illégale. Voir *DDF* (1939-44), I, documents n°s 133 et 152.

145

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 1647[1].
Réservé.

Rome, 15 mars 1940.

(*Reçu*[2] : le 17, 12 h. 30)

Alors que l'Italie paraissait, au cours de l'été dernier, complètement acquise à la politique de l'Axe, l'explosion européenne du 1er septembre a déterminé chez elle un brusque réveil de prudence, un retour à sa politique traditionnelle qui consiste à voir venir et à ne pas s'engager trop vite sans avoir suffisamment mesuré les chances et les profits qui peuvent s'offrir d'un côté ou de l'autre. La politique fasciste s'est maintenue sur cette ligne de conduite pendant à peu près quatre mois. Vers le milieu de janvier, un revirement assez sensible s'est produit dans la direction de l'Allemagne[3], qui a soudainement bénéficié d'un renouveau de sourires et d'amabilités de la part de l'« alliée » méridionale.

J'ai eu à maintes reprises l'occasion d'analyser les motifs et les impulsions qui ont guidé la conduite des dirigeants fascistes et surtout de leur chef, dans ce deuxième tournant de l'expectative italienne[4]. La nécessité que l'on a cru découvrir ici, de réagir contre les interprétations qui avaient été données à la « relève de la Garde » du 31 octobre[5] ; les penchants intimes de M. Mussolini vers l'Allemagne et les préoccupations que lui inspire, pour l'avenir, la solidarité si étroitement établie entre les deux régimes totalitaires et les deux dictateurs ; la mauvaise humeur éprouvée dans les milieux italiens intéressés, et vivement ressentie par le *Duce* lui-même, au sujet de l'application du blocus et des rigueurs britanniques ; la crainte de la force allemande, la conviction que l'Allemagne ne sera pas battue, tous ces éléments et plusieurs autres encore, ont contribué à imprimer à la bascule italienne une nouvelle oscillation, favorable à l'Allemagne. La recrudescence de la campagne de la presse italienne contre les Alliés, les platitudes accentuées de cette même presse vis-à-vis du Reich, ont été un des signes de ce revirement, que les dirigeants hitlériens ont vraisemblablement interprété comme la marque de dispositions accrues et peut-être définitives à une collaboration plus étroite, pouvant aller jusqu'à l'entrée de l'Italie dans la guerre aux côtés du Reich. De fait, durant le mois de février et au début de mars, le *Duce* a multiplié à l'égard du *Führer* les démonstrations d'attachement et d'amitié.

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Tournant marqué, selon l'ambassadeur, par les déclarations du secrétaire du Parti fasciste, Ettore Muti, le 17 janvier 1940. Voir documents nos 38, 39.

[4] Se reporter en plus de ceux indiqués note 3, aux documents nos 62, 70, 82, 91, 92, 128.

[5] Est désigné ainsi le remaniement ministériel auquel procède Mussolini le 31 octobre 1930. Cf. *DDF* (1939-44), I, documents nos 308, 316.

Cependant, l'attention du gouvernement hitlérien ne se détournait pas du conflit russo-finlandais. L'Italie fasciste, dans cette occasion, avait pris ouvertement parti contre l'URSS, amie de l'Allemagne. L'attitude des États scandinaves demeurait incertaine et la menace d'une intervention armée franco-britannique se profilait à l'horizon. Bref, on se demandait à Berlin comment l'affaire allait tourner et si elle ne tournerait pas mal pour l'Allemagne.

L'activité de la diplomatie allemande et les pressions exercées de Berlin sur Moscou ont réussi à conjurer le danger. L'affaire russo-finlandaise se termina par un règlement[1] que l'Allemagne a cru pouvoir inscrire à son actif comme un important succès diplomatique. Plus rien, selon les calculs du Reich, ne devrait empêcher désormais la Russie de ravitailler l'Allemagne, plus rien, non plus, ne devrait empêcher l'Italie de se rapprocher de Moscou. Fort de ce résultat déjà à peu près acquis, quand M. von Ribbentrop a quitté Berlin[2], et du renforcement qu'il apportait à sa position, le gouvernement nazi a jugé que le moment était venu de mesurer jusqu'à quel point allaient les sentiments plus chaleureux que l'Italie fasciste paraissait manifester à son endroit depuis deux mois. Ce moment paraissait d'autant plus propice qu'il coïncidait avec la période la plus aiguë de la crise provoquée entre Londres et Rome par le fonctionnement du blocus allié et par les développements du problème, singulièrement épineux, de l'application de ce blocus au charbon allemand destiné à l'Italie[3].

Ce sont probablement ces circonstances qui ont déterminé le chancelier Hitler, directement ou sous l'inspiration de M. von Ribbentrop, à envoyer ce dernier à Rome. Le ministre des Affaires étrangères du Reich est arrivé avec la mission d'exercer sur le gouvernement italien la séduction suprême. Il allait appuyer cette tentative d'un important présent, celui d'une quantité de charbon suffisante pour couvrir les besoins de la Péninsule ; mais aussi, il allait utiliser, pour persuader ses interlocuteurs, d'autres arguments : il allait s'efforcer de les convaincre que l'Allemagne, une fois écartées les menaces nées du conflit nordique, se trouvait plus forte que jamais, qu'elle était sur le point de remporter, sur les Alliés occidentaux, une victoire militaire certaine et totale et que, par conséquent, l'heure avait sonné de s'associer ouvertement à sa fortune.

M. von Ribbentrop et son maître ont-ils commis une erreur de psychologie dans leur évaluation de la portée exacte du retour que marquait, depuis deux mois, la politique italienne en direction de l'Allemagne ? Il est certain que sa visite opinée et annoncée à peine 24 heures à l'avance, a produit, dans toute l'Italie, une surprise assez désagréable. On a pensé qu'il arrivait avec l'intention d'entraîner ce pays dans la guerre. Or, si la nation italienne n'est, à l'heure actuelle, ni francophile, ni anglophile,

[1] Intervenu le 12 mars 1940, l'arrêt des hostilités prenant effet le 13, à midi.

[2] Le 9 mars.

[3] Voir document n° 132, note 2, p. 276.

elle n'en persiste pas moins à professer, dans sa grande majorité, des sentiments peu favorables à l'Allemagne, et surtout, elle ne veut, pour rien au monde, entrer en guerre. L'arrivée de M. von Ribbentrop a donc causé dans le public un vif sentiment d'inquiétude qui, en particulier, s'est traduit, immédiatement et d'une manière très nette, à la Bourse de Rome.

D'autre part, le « cadeau » que M. von Ribbentrop apportait dans ses valises perdait un peu de sa valeur à la suite de l'accord réalisé entre Londres et Rome[1], la veille même de l'arrivée du ministre allemand. Les principaux collaborateurs du Palais Chigi en marquèrent une joie dont le caractère spontané ne manquait pas de valeur significative. Enfin, il ne semble pas que l'émissaire du chancelier Hitler ait réussi à convaincre complètement ses interlocuteurs romains ni de la nécessité de faire un pas vers Moscou, ni de l'imminence d'une victoire militaire totale du Reich, ni de l'opportunité d'accentuer publiquement en faveur de l'Allemagne, la non-belligérance bienveillante de l'Italie.

En résumé (et tous les témoignages recueillis depuis quelques jours concordent sur ce point), M. de Ribbentrop ne paraît pas avoir obtenu les résultats qu'il escomptait. Les échecs de sa visite à Rome se sont tenus dans le cadre des communiqués assez anodins qui l'ont conclue et ils ne se sont nullement prolongés. Dès le lendemain de son départ, le silence se faisait, en effet, sur cet épisode nouveau des relations italo-allemandes. Depuis quelques jours, la campagne de la presse italienne contre la France et l'Angleterre semble plutôt en voie de s'atténuer légèrement ; le *Popolo d'Italia* s'est adouci et les photographies distribuées par nos soins ont même reparu, si timidement que ce soit, dans les journaux fascistes. Il serait assurément prématuré et imprudent de penser, dès maintenant, que la visite de M. von Ribbentrop a entraîné un refroidissement relatif des rapports entre Rome et Berlin, car les arrière-pensées de M. Mussolini demeurent ténébreuses et son aptitude aux volte-faces est sans limite. Mais on peut, en tout cas, constater que, jusqu'à présent, les rodomontades auxquelles le ministre des Affaires étrangères allemand s'est livré aussi bien auprès des dirigeants italiens que de ses interlocuteurs de la Cité du Vatican, ne semblent pas avoir persuadé l'Italie fasciste que ses intérêts lui commandaient impérieusement de brusquer la situation et de se précipiter, sans tarder aux côtés d'une Allemagne si sûre de sa victoire prochaine.

Dans la mesure où l'on en peut juger d'après ces premières observations, et pour autant que la vérité n'ait pas été systématiquement dérobée aux regards par une ruse machiavélique, les conversations italo-allemandes qui ont eu lieu à Rome les 10 et 11 mars, n'ont pas substantiellement modifié le cours de la politique italienne[2]. Ce qui était vrai hier l'est encore aujourd'hui, à savoir que, malgré certains penchants personnels de M. Mussolini, celui-ci, sans doute conscient des sentiments de prudence

[1] *Ibid.*

[2] François-Poncet résume ici des considérations abordées déjà par lui à plusieurs reprises dans sa correspondance. Cf. documents n°s 132, 139, 140.

qui animent la nation italienne, continue d'attendre, pour jeter le pays d'un côté ou de l'autre, que la guerre soit sortie de la phase de stagnation où elle se trouve encore, et que des événements militaires ou diplomatiques permettent à l'Italie de discerner plus clairement l'orientation que lui commanderait le souci d'une décision profitable à ces intérêts.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 27

146

M. Charles-Roux, Ambassadeur de France à Rome Saint-Siège, à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 182[1]. *Rome Saint-Siège, 15 mars 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[2] : le 17, 13 h.)

M. Myron Taylor, qui est allé ce matin à l'audience du Cardinal secrétaire d'État et avec qui j'ai causé un instant auparavant, continue à se montrer impressionné (beaucoup plus impressionné qu'il n'y a lieu à mon avis) par les rumeurs qui lui représentent le gouvernement italien comme enclin à faire cause commune avec l'Allemagne. Il m'a répété qu'il avait recueilli, de la part d'Italiens de sa connaissance, des indications dans ce sens. Je me suis efforcé une fois de plus de lui faire comprendre de combien de facteurs, indépendants de la volonté d'un seul homme, dépendait pour l'Italie l'adoption d'une résolution extrême. Sans en disconvenir, M. Myron Taylor est cependant revenu sur l'idée qu'il pouvait y avoir pour les États-Unis et peut-être pour d'autres Neutres quelque chose à faire en vue de stabiliser l'Italie dans la neutralité.

Je serais étonné qu'il ne parlât pas dans ce sens à M. Sumner Welles demain[3].

Qui plus est, son état d'esprit de méfiance, en ce qui concerne la durée de la non-belligérance italienne, trouvera confirmation dans l'état d'esprit similaire du Pape. (voyez mon télégramme de ce jour sur mon entretien avec le Saint Père)[4].

Le meilleur juge en la matière me semble être mon collègue auprès du Quirinal ; et je crois être d'accord avec lui pour juger qu'il y a de l'exagération dans des appréhensions si marquées.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 25

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Le sous-secrétaire d'État américain, arrivé au terme de sa tournée européenne, doit revenir à Rome le 16 mars, pour reprendre le bateau vers les États-Unis.

[4] Document non retrouvé.

147

M. DE DAMPIERRE, MINISTRE DE FRANCE À OSLO,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 282 à 283. *Oslo, 16 mars 1940, 18 h. 40.*
Réservé.

(*Reçu* : le 16, 20 h. 35)

Le ministre des Affaires étrangères m'a confirmé ce matin qu'il avait accepté le principe de la conclusion d'une alliance défensive entre la Norvège, la Suède et la Finlande et qu'il avait exposé les raisons de cette attitude au Comité des Affaires extérieures du Storting. Aucun texte, m'a-t-il dit, n'a encore été (...)[1] et on en est encore à la phase préliminaire des conversations. M. Koht s'attend à rencontrer certains obstacles, car cette alliance va à l'encontre des principes qui ont jusqu'ici dicté la ligne de conduite du pays : pour la première fois, a ajouté le ministre, la Norvège peut être amenée à contracter des obligations d'aide militaire, mais les circonstances sont de nature à les justifier.

Répondant à une de mes questions, le ministre m'a dit que les trois puissances ne pensaient pas se trouver en face d'une opposition de la part des Soviets ou de l'Allemagne car un semblable accord, de nature purement défensif, saurait difficilement leur porter ombrage. Il a insisté à ce propos sur le fait que l'attaque russe contre la Finlande avait provoqué des divergences d'opinion très sensibles dans les sphères dirigeantes allemandes. M. von Ribbentrop en étant partisan alors que le maréchal Göring y était nettement opposé. Il ne pensait donc pas que le gouvernement nazi fut disposé à favoriser une expansion de l'influence soviétique en Finlande et dans la péninsule scandinave.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 431

148

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À M. PAYART, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À MOSCOU.

T. nos 131 à 133. *Paris, 16 mars 1940, 22 h.*
Réservé.

L'ambassadeur de l'URSS à Paris a déposé le 15 de ce mois au bureau du télégraphe, un télégramme en clair, sous sa signature, rédigé en français, adressé à M. Staline et transmettant à ce dernier les félicitations

[1] Lacune de déchiffrement.

de la colonie soviétique de Paris pour la conclusion du traité de paix avec la Finlande.

Ce télégramme déclare notamment que « grâce sagesse gouvernement soviétique et notre vaillante armée rouge *plans instigateurs de guerre anglo-français qui s'efforçaient attiser foyer de guerre nord-ouest Europe ont échoué à nouveau*[1]. Union soviétique … reste forteresse inaccessible contre laquelle seront brisées avenir *intentions louches ennemis du socialisme* »[2].

La transmission de ce télégramme considéré en raison de ses termes et de son mode d'envoi comme une immixtion intolérable dans la vie politique française a été interdite.

Le gouvernement français estime qu'en acceptant de couvrir de sa signature cette ingérence dans notre vie publique, M. Souritz a marqué une grave méconnaissance des devoirs inhérents à ses fonctions et a privé ses relations avec le gouvernement français d'un élément indispensable de correction.

Je vous prie de faire savoir à M. Molotov que M. Souritz ne saurait plus, en conséquence, être considéré par nous comme *persona grata* et que le gouvernement de la République demande au gouvernement de l'Union soviétique de vouloir bien mettre fin à sa mission auprès de lui[3].

Je vous communique sous le numéro suivant le texte du télégramme dont il s'agit[4]. Vous voudrez bien le remettre à M. Molotov à l'appui de votre démarche au cours de laquelle vous pourrez, si vous le jugez opportun, rappeler l'article V du pacte franco-soviétique du 29 novembre 1932, par lequel chacun des deux pays s'interdit toute immixtion dans les affaires intérieures de l'autre.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 431

[1] Souligné dans le texte.

[2] Souligné dans le texte.

[3] À défaut d'une rupture des relations diplomatiques à l'initiative de la France et souhaitée notamment par M. Naggiar, l'ambassadeur de France à Moscou, la demande de rappel de M. Souritz à la suite de l'affaire finlandaise a été précédée par une série d'avertissements comme les perquisitions effectuées, au début de février 1940, par la police française au siège de différents organismes soviétiques (École soviétique, Intourist) et notamment à la Représentation commerciale dont le Quai d'Orsay conteste le statut d'immunité diplomatique (l'accord en ce sens étant venu à expiration le 30 décembre 1939). Sur ces questions, voir Z Europe, 1918-1940, URSS, vol. 898, divers télégrammes et notes, 5-18 février 1940, non reproduits.

[4] Envoyé par le télégramme n° 134 à 135 en date du 16 mars 1940 de Paris à Moscou (in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1, document non reproduit).

149

M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. CHARLES ALPHAND, AMBASSADEUR DE FRANCE À BERNE.

T. n°s 264 à 269. *Paris, 17 mars 1940.*

(*Reçu* : le 18)

Le dénouement du conflit finlandais donne lieu dans la presse et dans l'opinion publique de tous les pays à de nombreux commentaires que la propagande germano-soviétique s'efforce d'orienter dans un sens défavorable aux intérêts des Alliés. C'est ainsi qu'il nous est reproché tantôt de n'avoir, par ménagement à l'égard de l'URSS, apporté aucune aide effective à la Finlande, tantôt d'avoir encouragé et assisté ce pays dans sa résistance avec le dessein de lier sa cause à la nôtre et de nous ménager le prétexte et les moyens de tourner et de frapper à son centre vital la coalition germano-soviétique. En vue de vous permettre de faciliter à l'opinion publique dans le pays de votre résidence la mise au point nécessaire, j'attire votre attention sur les considérations suivantes dont il vous appartiendra de faire état avec les personnalités officielles et privées.

1) En conformité avec la décision de Genève[1], la France et l'Angleterre ont, dès le mois de décembre, mis à la disposition de la Finlande un matériel de guerre considérable, effectuant ainsi en sa faveur, et malgré leurs propres difficultés, un effort dont les chiffres officiellement publiés ont souligné l'ampleur. La part seule de la France comprendrait outre des avions de chasse et de bombardement, 496 canons avec 795 000 obus, 5 000 fusils mitrailleurs.

2) Prévoyant que l'épuisement de ses réserves compromettrait au bout de quelques mois la résistance de la Finlande, les Alliés ont décidé dès le début de février, la mise sur pied d'un corps expéditionnaire prêt à partir au premier appel du gouvernement finlandais. La raison pour laquelle cet appel ne nous a pas été adressé a été exposée publiquement par les dirigeants finlandais eux-mêmes[2]. C'est le refus formel opposé par la Suède et la Norvège à toute demande de passage des forces alliées, refus qui paralysait notre effort d'assistance ou ne lui permettait de se développer qu'avec des difficultés et des retards tels que la Finlande n'était pas en état d'en attendre la réalisation.

3) La responsabilité de la capitulation finlandaise incombe donc sans contestation possible aux États qui, après s'être opposés au nom de leur neutralité au transit des contingents alliés, ont fait pression sur la Finlande

[1] Sur la décision du 14 décembre 1939 de la SDN (condamnation et exclusion de l'URSS, assistance à la Finlande), voir *DDF* (1939-44), I, document n° 405, notamment note 1.

[2] Voir document n° 141, note 2, p. 289.

en invoquant l'obstacle qu'ils avaient eux-mêmes créé pour la contraindre à abandonner une résistance rendue par eux impossible.

4) On ne saurait méconnaître par ailleurs l'appui que la seule éventualité de l'assistance alliée a apporté à la Finlande dans sa négociation avec la Russie, en amenant tout au moins l'URSS à traiter avec un gouvernement qu'elle avait déclaré en décembre dernier ne plus reconnaître et en permettant à la Finlande de conserver intacte sa pleine indépendance dans le domaine de ses affaires intérieures.

5) Ni la France, ni l'Angleterre n'ont jamais été retenues dans la poursuite de leur assistance par aucun ménagement à l'égard de l'URSS. Sans vouloir prendre l'initiative d'une déclaration de guerre à la Russie qui, en créant entre ce pays et eux un état de belligérance, risquait d'apporter certaines entraves au développement de leur assistance, les gouvernements alliés n'ont jamais hésité devant aucune des conséquences que leur prise de position ouverte en faveur de la Finlande pouvait entraîner quant à leurs relations avec l'URSS.

6) Il doit être rappelé enfin que si les circonstances n'ont pas permis aux Alliés de tirer d'une prolongation de la résistance finlandaise tous les avantages moraux et matériels qu'elle eût pu comporter, le conflit russo-finlandais lui-même se situait sur un plan différent de celui de la guerre qu'ils poursuivent contre l'Allemagne et dont son issue ne modifie pas les conditions. La France et l'Angleterre se retrouvent en face de leur ennemi commun dans la même position où elles étaient placées avant l'agression russe contre la Finlande, uniquement dans la même détermination de poursuivre jusqu'à la victoire totale la lutte qui leur a été imposée.

Vous voudrez bien donner connaissance des indications qui précèdent à ceux des consuls placés sous vos ordres que vous estimerez à même d'en faire utilement état.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

150

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 192 à 194. *Rome Saint-Siège, 18 mars 1940, 20 h. 35.*
Réservé. Secret.

(*Reçu* : le 18, 21 h. 50)

Voici un résumé de la conversation que le Pape a eue ce matin[1] avec M. Sumner Welles en présence de M. Myron Taylor[2] :

1. Le Saint Père et le diplomate américain se sont trouvés tout à fait d'accord sur les principes généraux auxquels la paix devra satisfaire pour être juste et durable. Pie XII a montré qu'il comprenait que la paix devra « assurer la sécurité ».

2. Il a confié à ses interlocuteurs que, d'après ses renseignements, l'état-major allemand était opposé à une offensive immédiate sur terre contre le front occidental et estimerait avoir besoin encore d'environ un mois de préparation pour pouvoir y procéder. D'ici là, seraient possibles toutefois, des actions aériennes et sous-marines les unes et les autres dirigées spécialement contre l'Angleterre.

3. Le Pape, répondant à l'une des deux questions que M. Myron Taylor avait posée au Cardinal secrétaire d'État, a déclaré qu'il jugerait très utile toute action diplomatique du président Roosevelt à (...)[3] en vue de retenir l'Italie dans la non-belligérance, ce qui était le maximum à quoi l'on peut prétendre pour le moment. Mais il n'a pas fait de suggestions concernant la forme que pourrait prendre l'action de M. Roosevelt pour exercer son influence dans ce sens.

4. Il a indiqué qu'à son avis la France et l'Angleterre auraient avantage, non seulement à s'abstenir de froisser l'Italie, mais à lui faire des ouvertures d'entente et de règlement de leurs intérêts.

Tels ont été les principaux points de cet entretien. Il n'a pas été question de faire actuellement en commun ou avec un tiers une manœuvre de paix.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 23

[1] Rappelons que S. Welles avait prévu de quitter Rome le 18 mars, mais qu'il a été convaincu par Ciano et Mussolini d'attendre le 19, afin d'être mis au courant de la rencontre qui devait se tenir au col du Brenner le 18, entre Hitler et le *Duce*.

[2] S. Welles, dans ses mémoires, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, p. 172, évoque à peine cet entretien avec le Pape, car en 1946, il lui est encore « impossible de donner la moindre indication sur la nature de ces conversations... » On trouvera des compléments dans le télégramme n°s 190-191 en date du 18 mars 1940 également de F. Charles-Roux au Département (Z Europe, 1918-1940, États-Unis, 319ter, document non publié), ainsi que dans F. Charles-Roux, *Huit ans au Vatican*, *op. cit.*, pp. 376-377.

[3] Lacune de déchiffrement.

151

NOTE[1]

Les leçons de la guerre de Finlande.

N. *Paris, 18 mars 1940.*

Avons-nous perdu, comme on le prétend, la guerre de Finlande ? C'est un point que l'on pourrait discuter. Sans doute il y a échec, encore qu'il soit inutile de le crier sur les toits comme font tous nos journaux[2]. Se représente-t-on comment les Allemands plaideraient leur dossier si pareil échec leur avait été infligé ? À la vérité cette tâche ne nous serait pas malaisée, si seulement notre presse ne se laissait pas aller à ses nerfs et à sa déception. Mais il nous appartient de l'orienter. C'est ainsi que la censure ne devrait pas laisser passer le mot de « capitulation finlandaise » qui est sous toutes les plumes.

En admettant qu'il y ait échec, il sera de bonne politique d'en déterminer les causes et d'en tirer pour l'avenir un enseignement.

Quelles sont ces causes, quel est cet enseignement ?

L'on ne saurait mener la guerre à sa fin victorieuse si l'on n'a soin de garder présents à l'esprit les quelques principes élémentaires sur lesquels s'est toujours fondé le succès des opérations militaires. Pour les définir inutile d'être grand stratège ; il suffit d'avoir lu le récit des campagnes de Malborough ou de Napoléon.

Les trois principaux facteurs de la victoire sont :

1) la surprise, qui sert à tromper l'adversaire sur les intentions réelles de celui qui veut conserver l'initiative ;

2) le secret, qui permet la dissimulation de ces intentions et qui est la condition même de la surprise ;

3) la rapidité dans l'exécution qui seule permet d'exploiter à fond la surprise.

Or, ni l'une ni l'autre de ces conditions ne se sont trouvées remplies en ce qui concerne l'assistance militaire à la Finlande, envisagée par la France et l'Angleterre.

[1] Il n'y a pas d'indication sur l'auteur de la note. Il s'agit peut-être d'Alexis Léger, comme peut le laisser supposer une indication de Raymond Boyer de Sainte-Suzanne à la date du 17 mars de son journal : « Axel (Alexis Léger) menacé ces derniers jours (à la suite de l'affaire de Finlande). Le sait, le dit. Se défend en armant Auguste (Daladier) contre Laval. Lui prépare une note sans citer le nom de Laval, mais concernant ce personnage, cherchant à accabler, mettant à nu les défauts et les erreurs. » (in R. Boyer de Sainte-Suzanne, *Une Politique étrangère…*, *op. cit.*, p. 253).

[2] Du même Sainte-Suzanne, à la date du 19 mars, cette notation : « Il n'y a aucun doute que l'affaire finlandaise a ouvert une crise sérieuse dans l'opinion. Les gens y voient une nouvelle preuve de notre caractère velléitaire, à la fois ambitieux et faible (nous avons annoncé une expédition et nous ne la faisons pas) et ils se demandent maintenant carrément comment pouvoir finir la guerre, sous quel théâtre, etc… », *ibid.*, p. 255.

Pas de secret tout d'abord. Nos journaux ont été pleins non seulement d'allusions mais d'informations précises sur les projets des Alliés. Dès le 8 février la *Deutsche Allgemeine Zeitung* pouvait publier en première page sous une manchette sensationnelle la traduction d'un article du *Temps* qui développait un plan d'opération militaire détaillé (Petsamo – Narvik, etc.).

Pas de secret, donc pas de surprise. Les Allemands ont vu venir … et de loin, notre projet de débarquement. L'élémentaire parade pour en éviter la réalisation était de pousser à la fin de cette guerre qui risquait de prendre le Reich à la gorge. Le gouvernement allemand n'y a pas manqué. Il lui est loisible de déclarer aujourd'hui qu'il n'a exercé aucune pression sur la Finlande, et n'est pour rien dans la communication des conditions de paix. Ne lui suffisait-il pas de faire dire au gouvernement suédois qu'il ne tolérait pas le passage d'unités franco-britanniques à travers la Scandinavie. On sait qu'il n'a cessé de l'affirmer. Mais peut-être faute de secret et de surprise, la rapidité d'exécution eût-elle mis l'Allemagne et la Russie en mauvaise posture. Nous avons trop attendu, et nous nous sommes laissés trop impressionner par les difficultés techniques …

Tout cela est parfaitement clair et il est à peine besoin de s'y étendre. Il faut pourtant rappeler les quelques vérités parce que moins encore qu'en 1914 en face de l'Allemagne impériale, nous sommes à égalité de jeu devant le Reich hitlérien. Déjà, avant la présente guerre les initiatives du *Führer* nous trouvaient, en raison de nos mœurs, de notre régime, en état de complète infériorité. Il en est bien davantage ainsi depuis l'ouverture des hostilités. On sait que M. Hitler s'est passionné pour le génie de Napoléon ; il a étudié ses campagnes et celles du grand Frédéric. Il a des mots qui ne sont pas de simples parodies de ceux de l'Empereur : « Si les Polonais bougent, je fondrai sur eux avec la rapidité de l'éclair et les écraserai en trois semaines avec un armement mécanisé dont ils n'ont pas la moindre idée » (11 août 1939). Napoléon avait dit de Boulogne en dictant, 12 jours à l'avance, le plan de la bataille d'Ulm : « Ils ne s'attendent pas avec quelle rapidité je vais faire pirouetter mes 200 000 hommes ».

Soyons assurés que le *Führer* joue de sa diplomatie comme il a joué de ses divisions blindées au début de cette guerre.

La conclusion à tirer de ces constatations est claire : il faut réviser nos méthodes et les adapter à notre volonté de vaincre. Avant tout, il convient de ne pas manœuvrer comme si M. Hitler ordonnait nos mouvements. Déjà la presse française et anglaise parle d'une action éventuelle au Caucase. Si elle continue, la parade germano-soviétique ne tardera pas, avant même que nous ayons eu le temps de prendre la moindre initiative.

Il y a donc lieu d'imposer à notre action :

1) la rapidité,

2) la surprise,

3) le secret.

Ces trois conditions ne sauraient être réunies en France que sous un régime exceptionnel. Celui qui est actuellement le nôtre n'est pas, malgré les pleins pouvoirs, à la hauteur des circonstances. Il met en jeu un appareil beaucoup trop lourd et trop compliqué pour que l'action gouvernementale soit à la fois rapide et secrète. Un comité de guerre très restreint, doté de pouvoirs étendus et assisté d'un secrétariat spécial (civil et militaire) capable d'enregistrer, de suivre, de coordonner et d'imposer coûte que coûte ses décisions, telle pourrait être la formule.

Mais à côté du facteur national il y a aussi le facteur interallié. Si la coalition ne veut pas essuyer les mêmes échecs que celle qui se dressa à quatre reprises contre Napoléon, il faut qu'elle trouve les moyens de réaliser

1) l'unité de direction politique,

2) l'unité de commandement sur terre, sur mer et dans les airs,

3) l'unité de direction économique.

Sur les deux derniers points des progrès ont été accomplis. Mais sur le premier tout est à faire. Il est indiscutable que l'une des causes de notre échec en Finlande est sinon un manque complet d'accord, du moins une absence de liaison étroite, suivie, quotidienne entre Paris et Londres. En temps de guerre, les formules du temps de paix ne sauraient suffire.

Des malentendus inévitables entre deux peuples de tempéraments si différents que le peuple français et le peuple anglais, peuvent être fatals. La seule façon de les éviter semble être d'établir des contacts extrêmement fréquents entre les chefs de gouvernements et les ministères des Affaires étrangères des deux pays. S'il est impossible d'obtenir qu'un membre du gouvernement britannique vienne résider en France, et réciproquement, un membre du gouvernement français en Angleterre, à tout le mois devrait-on organiser un Conseil interallié avec secrétariat permanent. On objectera que les ambassades deviendront inutiles. Mais ce secrétariat qui devrait être mixte pourrait être constitué avec les membres des ambassades.

De même, une pénétration plus grande des deux politiques pourrait être réalisée au Quai d'Orsay et au Foreign Office par la présence d'un ou plusieurs délégués alliés dans chacun de ces ministères.

Quelle que soit la formule choisie – et il y en a plusieurs – il est urgent de resserrer sur le terrain politique, les liens entre Paris et Londres.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, 431

152

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1714 à 1721.
Réservé.

Rome, 19 mars 1940, 14 h. 30.

(*Reçu* : le 19, 15 h. 30)

Le secret des conversations du Brenner paraît devoir être vigoureusement défendu. Le ministère de la Culture populaire ne laisse pas prévoir aux journalistes la publication de communiqués ultérieurs, éclairant d'un peu de lumière les textes laconiques dont la curiosité générale doit se contenter jusqu'ici[1]. La presse romaine déclare d'ailleurs qu'on ne saurait rien dire de précis aujourd'hui ; car le travail entrepris ne portera pas de fruits immédiats et ses résultats n'apparaîtront que plus tard. Au surplus, ajoute-t-elle, les parlements démocratiques ont leurs séances à huis clos. Pourquoi les régimes autoritaires n'assureraient-ils pas de leur côté le secret de leurs délibérations ? On reste donc à l'heure actuelle confiné dans le domaine des hypothèses.

Sur ce terrain, voici cependant en tenant compte des indices et des bruits les plus sérieux qu'on peut recueillir, les suppositions qui sont regardées comme les plus vraisemblables :

1. La rencontre du Brenner aurait été demandée par Hitler ; c'est pourquoi elle aurait eu lieu en territoire italien.

2. Elle serait la suite et la conséquence de la visite Ribbentrop[2] ; cette visite n'aurait été qu'un prélude ; elle n'aurait pas non plus répondu complètement à l'attente du *Führer*.

3. Comme l'indiquent les journaux, les entretiens du Brenner auraient passé en revue toutes les questions concernant l'actualité et l'avenir immédiat. Les principales de ces questions auraient été relatives à la mission de M. Sumner Welles, aux problèmes des Balkans, aux rapports avec la Russie, à la participation de l'Italie à la guerre.

[1] Mussolini avait pensé à un communiqué officiel définissant au moins les bases de la rencontre, mais aucun communiqué ne fut diffusé. De ce silence et de la perplexité des observateurs, F. Charles-Roux témoigne : « Je n'appris sur le moment à peu près rien de ce qui s'y était passé, si ce n'est que l'accord germano-italien en était encore resserré, mais que la position de l'Italie n'en était pas pour le moment substantiellement changée », in *Huit ans au Vatican*, *op. cit.*, p. 376. C'est en effet à peu près ce que disent Ciano et Mussolini à Sumner Welles au matin du 19 mars à Rome (Cf. S. Welles, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, pp. 173-175). L'interprète de Hitler, Schmidt rédigea cependant un compte rendu publié dans M. Vaussard, *Les Archives secrètes du comte Ciano*, 1936-1942, Paris, Librairie Plon, pp. 362-367. Voir aussi comte Ciano, *Journal politique, 1939-1943*, *op. cit.*, pp. 224-225.

[2] La visite du ministre des Affaires étrangères du Reich à Rome remonte aux 9-11 mars 1940. Cf. documents nos 132, 136, 138, 139, 140, 145.

Sur le premier point, les deux dictateurs auraient examiné les perspectives de la paix future, sinon pour un proche avenir, du moins pour un avenir plus lointain. Il existerait à cet égard un « plan Göring » qui aurait été évoqué. Le *Duce* aurait préconisé un règlement fondé sur les bases nouvelles comportant certains sacrifices pour les belligérants et pour les neutres, et subordonné au souci d'arriver à un état de paix durable. Le *Führer* se serait montré plus hésitant et d'ailleurs gêné par les réactions éventuelles de son allié russe. Il aurait été convenu cependant de ne pas décourager complètement M. Sumner Welles et de laisser celui-ci emporter à Washington de quoi soutenir les velléités du président Roosevelt[1].

À propos des Balkans, les deux dictateurs auraient exprimé leur accord sur la nécessité d'y sauvegarder le *statu quo* à la fois pour localiser la guerre, pour faire échec au projet éventuel des Alliés d'y étendre le conflit et pour assurer le ravitaillement de l'Allemagne. Une garantie conjointe sera-t-elle publiquement donnée aux États intéressés ? On n'y serait pas dès maintenant décidé. En tous cas, des préparatifs et des contacts diplomatiques préliminaires seraient indispensables et l'on devrait d'abord y procéder.

En ce qui concerne la Russie, le *Duce* aurait persévéré dans son attitude de méfiance malgré les apaisements que lui auraient apportés le *Führer.* Tout au plus aurait-il accepté de modifier les attaques de la presse fasciste.

Quant à la participation de l'Italie à la guerre, elle n'aurait pas été envisagée. M. Mussolini sans vouloir préjuger indéfiniment de l'avenir n'aurait pas eu de peine à faire admettre que sa politique resterait pour l'instant dans les cadres déjà indiqués et rappelés récemment avec insistance à l'occasion de la visite de von Ribbentrop.

Dans ces cadres est prévue du reste la nécessité de maintenir l'Axe, la cordialité et l'intimité des relations italo-allemandes. C'est ce que les photographies largement reproduites au lendemain de la rencontre du Brenner et qui en montrent les deux protagonistes échangeant des sourires et des poignées de mains affectueuses seraient chargées d'illustrer.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 27

[1] À Ciano qui vient de le mettre au courant, le 19 mars à Rome, de ce qui s'est dit entre Hitler et Mussolini au col du Brenner, S. Welles se serait déclaré « content qu'il n'y ait pas de menace d'un choc militaire immédiat ; Roosevelt aurait ainsi la possibilité d'étudier les conclusions de Welles, et, peut-être d'entreprendre une tentative pacifique. Il parle aussi d'une éventuelle rencontre Mussolini-Roosevelt aux Açores, projet plutôt compliqué, commente Ciano, pour des résultats combien incertains » (comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, *p.* 225). La version que donne S. Welles de son état d'esprit au terme de sa tournée européenne est d'une tonalité beaucoup plus pessimiste. » (S. Welles, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, pp. 175-177).

153

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 1754 à 1761.
Réservé.

Rome, 20 mars 1940, 22 h. 40.

(*Reçu* : le 21 mars, 1 h. 40)

J'ai interrogé ce matin à midi trente le comte Ciano sur la rencontre du Brenner et l'ai prié de m'aider à trouver le bon chemin à travers l'extraordinaire floraison de renseignements contradictoires que cette entrevue a fait surgir de toute part[1].

Il m'a répondu qu'on ne disait précisément « des choses que parce qu'il n'y avait sans doute rien à dire ». La rencontre du Brenner n'avait rien changé en effet aux positions respectives de l'Allemagne et de l'Italie. La politique italienne ne subirait aucune modification par rapport aux définitions qui en avaient été déjà données et qui gardaient toute leur valeur. L'Axe persistait ; l'alliance restait étroite ; M. Mussolini demeurait fidèle à la fois par tempérament et par devoir, par obligation et par conviction. Mais on ne pouvait pas s'en étonner ; il n'avait jamais laissé de doute à cet égard ; il n'avait jamais dévié de sa route.

J'objectais qu'il y avait tout de même un fait nouveau à savoir qu'on reparlait de l'Axe et de l'alliance et que les journaux recommençaient à imprimer en grosses lettres des mots qu'ils n'avaient plus au cours des mois précédents employés qu'avec une certaine réserve. Je marquais à ce propos le regret que M. Mussolini crût devoir prendre parti aussi ouvertement. L'Italie pourrait en être gênée le jour où l'Allemagne serait battue. « Car elle sera battue – ai-je ajouté. Le cheval franco-britannique est long à se mettre en action. Mais il gagne à l'entrée de la ligne droite ! ».

L'imagination de mon interlocuteur fut-elle sensible à cette métaphore empruntée au sport hippique ? Quoi qu'il en soit, il me répondit dans le même style : « M. Mussolini a joué le cheval allemand ; et il double sa mise ! » Comme si cette formule jaillie, en quelque sorte, d'elle-même par suite du réflexe que j'avais provoqué caractérisait le sens de la rencontre du Brenner. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que le comte Ciano convenait devant moi de la germanophilie de son beau-père.

Le ministre m'indiqua ensuite que la rencontre du Brenner était toute naturelle ; car les deux chefs de gouvernement ne s'étaient pas vus depuis 18 mois[2] ; elle avait été désirée par M. Hitler, non pas que la visite de M. von Ribbentrop eût comme on l'avait prétendu laissé des doutes ou

[1] Cf. document n° 152, note 1, p. 310.

[2] Les deux hommes se sont vus pour la dernière fois avant la rencontre du col du Brenner à la conférence de Munich de septembre 1938. La rencontre du Brenner est la cinquième du genre, après celle de Venise (juin 1934), Berlin (mai 1937), Rome (mai 1938), et donc Munich.

des déceptions ; mais le *Führer* avait tenu à s'expliquer lui-même ; il avait exposé ses idées et ses projets, d'une manière très intéressante, beaucoup plus calme et pondérée au surplus, que ne l'avait fait son ministre des Affaires étrangères. Sur ce sujet, je devais comprendre que le comte Ciano fût tenu à la plus grande discrétion.

À quelques questions que je lui posais néanmoins, mon interlocuteur répondit qu'il ne fallait s'attendre au lendemain des conversations du Brenner, à aucune déclaration commune, à aucune décision nouvelle des deux partenaires de l'Axe. Le problème des Balkans aurait été abordé, selon lui ; mais il n'aurait joué dans l'entretien qu'un rôle secondaire. « Et la Russie ? » demandai-je. « Les Allemands, me déclara-t-il, sont les amis des Russes ! »

Je dis alors : « Les amis de vos amis vont-ils devenir vos amis ? » À quoi le comte Ciano répondit qu'il ne croyait pas, pour sa part, que cette conséquence fût inévitable.

Le ministre m'assura que M. Hitler n'avait nullement exprimé le vœu que l'Italie lui apportât une collaboration militaire. « Le jour où il le fera, dis-je, M. Mussolini se rendra certainement à son appel ! » « Là-dessus, répliqua mon interlocuteur, je fais, quant à moi, les plus expresses réserves ! » Comme au cours de la conversation, le comte Ciano a attiré mon attention sur les récents articles de M. Ansaldo dans le *Telegrafo* qui contenaient selon lui d'utiles précisions. Il visait l'article d'hier, analysé par mon télégramme 1725 à 1729[1] et celui d'aujourd'hui, dont a rendu compte mon message téléphonique n° 1751[2] et qui confirme que M. Sumner Welles n'aurait été mêlé en rien, à une prétendue offensive de paix, plus révélatrice, selon M. Ansaldo, de la nostalgie pacifique des peuples des démocraties que des véritables intentions des dictateurs[3].

Bien qu'il ait eu l'aspect enjoué et sa bonne humeur habituelle, le comte Ciano m'a parlé en le quittant de la fatigue qu'il éprouvait et du plaisir qu'il aurait à goûter un peu de repos.

La remarque était peut-être sans portée, à moins qu'elle n'ait voulu me laisser entendre que, s'il n'y a pas de changement prochain dans les choses, il pourrait y en avoir cependant dans les personnes.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 27

[1] Document non retrouvé.

[2] Message non retrouvé.

[3] On trouvera un court compte rendu de cette conversation par Ciano dans son *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 20 mars 1940, pp. 225-226, avec la mention de propos tenus par l'ambassadeur sur la crise gouvernementale qui se déroule alors en France (chute du gouvernement Daladier le 20 mars), qui ne sont évidemment pas rapportés dans ce télégramme : « En parlant de la crise du cabinet français, [A. François-Poncet] s'est exprimé avec scepticisme au sujet de Daladier. Celui-ci ne formera pas un cabinet de valeur, parce qu'il n'aime pas à s'entourer d'hommes forts. L'ambassadeur estime que Reynaud sera sous peu, l'homme de la situation. »

154

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION D'EUROPE

France-URSS

N. *Paris, 20 mars 1940.*

L'attitude du Kremlin, à la suite de la signature du pacte de non-agression germano-soviétique (23 août 1939) et de l'entrée en guerre du Reich, reflétait moins une politique de collusion avec Berlin que le désir de mettre à profit une convergence des intérêts immédiats de l'URSS avec les visées allemandes. Par là, pouvait s'expliquer encore de façon plausible, l'entrée de l'Armée rouge en Pologne orientale. Effectivement, le gouvernement de Varsovie, en présence de l'agression russe, ne demanda pas aux Alliés de se dresser contre Moscou, ni même de rompre avec le gouvernement soviétique. Et lord Halifax dans une intervention à la Chambre des communes, s'efforça même sinon de justifier, tout au moins d'expliquer l'action russe.

Les événements de Finlande, à partir du 1er décembre, les difficultés rencontrées par les troupes soviétiques introduisent peu à peu dans les relations entre le Reich et l'URSS des éléments nouveaux. Si Berlin avait été, jusqu'à présent, dans les rapports entre les deux puissances, le parti demandeur, Moscou, au fur et à mesure que se révèle la faiblesse de l'appareil soviétique, a besoin davantage du concours allemand. Un sentiment de solidarité et de complicité mutuelles consolide, dès lors, chaque jour, les liens entre les deux dictateurs, entente qui sans doute n'exclut pas d'ailleurs, de part et d'autre, certaines arrière-pensées.

Persuadé qu'en toute hypothèse une politique de ménagement n'eût pas manqué d'être interprétée au Kremlin comme un signe de faiblesse, le gouvernement français n'hésita pas à apporter sans réticence à la Finlande, dès le début de l'agression soviétique, l'assistance qui lui était demandée. Et s'il n'a pas pris l'initiative de rompre les relations diplomatiques avec l'URSS, son attitude s'est inspirée, en l'espèce, des considérations suivantes :

1. Notre assistance à la Finlande pouvait plus aisément s'exercer alors que nous n'étions pas belligérants. Le gouvernement d'Helsinki faisait lui-même valoir l'avantage pour lui du maintien par les Alliés d'une position officielle à l'égard de la Russie. Les pays scandinaves, dans le cas contraire, auraient vraisemblablement hésité à laisser transiter le matériel de guerre envoyé à la Finlande par les puissances occidentales, et auraient eux-mêmes sans doute suspendu tout envoi d'armes et de munitions.

2. Une rupture avec Moscou eût dégagé l'URSS des restrictions que, pour des raisons d'ordres divers, elle imposait encore à sa collaboration avec l'Allemagne.

3. Le gouvernement anglais insistait sur la nécessité d'éviter une initiative de nature à précipiter définitivement l'URSS dans le camp adverse.

Il se préoccupait, en outre, d'écarter l'éventualité d'une action germano-soviétique contre ses positions en Asie. Il ne semble pas que l'attitude du cabinet de Londres, à cet égard, se soit entre-temps sensiblement modifiée.

4. Le gouvernement d'Ankara a conservé longtemps l'espoir d'un revirement de la politique soviétique. Au surplus, il se souciait et se soucie, semble-t-il, encore, de ne pas être entraîné dans un conflit avec l'URSS aussi longtemps, tout au moins, que son équipement militaire demeure insuffisant, que les armées alliées en Orient ne sont pas dotées des effectifs et du matériel nécessaires pour le soutenir efficacement, qu'il serait, enfin, exposé à combattre sur deux fronts.

Le gouvernement français, s'il n'a pas jusqu'ici rompu avec l'URSS, n'en a pas moins maintenu une politique de grande fermeté à l'égard de Moscou, et non pas seulement par son action en faveur de la Finlande. Sans parler des mesures de sécurité prises à l'encontre de la Représentation commerciale soviétique à Paris[1], et des dispositifs d'étroite surveillance placés autour de l'Ambassade, il y a lieu de noter qu'à la suite d'un télégramme envoyé en clair à M. Staline par l'ambassadeur de l'URSS à Paris, au nom de la colonie soviétique, communication contenant des allégations inadmissibles à l'encontre des Alliés, le gouvernement français a prescrit, ces derniers jours au chargé d'Affaires de France à Moscou de demander au gouvernement de l'URSS le rappel de M. Souritz[2].

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

155

Note de la Sous-Direction d'Europe

Situation dans les Balkans

N. *Paris, 20 mars 1940.*

Les obligations contractées par la France dans les Balkans comprennent une quasi-alliance avec la Turquie, appelée à jouer dans certaines conditions définies (voir note annexe)[3], un engagement d'assistance envers la Roumanie, visant le cas d'une agression allemande, un engagement d'assistance envers la Grèce, un engagement de consultation avec la Yougoslavie.

C'est en fonction de ces diverses obligations et en prévision des éventualités qui pourraient les mettre en cause que l'armée du général Weygand a été constituée au Levant. Pendant les derniers mois de l'année dernière,

[1] Voir document n° 148, note 3, p. 303.

[2] Voir document n° 148.

[3] Document non retrouvé.

une opération allemande ou russo-allemande en direction des bouches du Danube ou des Détroits a paru à plusieurs reprises probable, sinon imminente. La présence en Syrie d'un premier échelon de forces françaises, que des contingents, déjà désignés, viendraient rejoindre, avait pour objet de nous mettre en mesure de nous acquitter, en temps utile, des engagements dont une agression allemande ou russo-allemande déclencherait l'automatisme.

Le gouvernement français eut souhaité compléter ce dispositif d'assistance par l'occupation d'une base continentale, à Salonique ou en Thrace, opération dont les conséquences stratégiques et diplomatiques auraient été considérables et qui eût donné un point de départ à une entreprise éventuelle d'extension des fronts et d'attaque, par le flanc, de l'Allemagne. L'opposition anglaise, justifiée pour une partie, par les délais que son exécution demandait et qui auraient laissé à l'Allemagne ou à l'Italie le temps de nous devancer, fait provisoirement écarter ce projet[1].

Dès le début de février, il devient par ailleurs visible que l'Allemagne, dans la crainte précisément d'avoir à faire face à une diversion balkanique, qui eût entraîné effectivement la Turquie dans le sillage des Alliés, avait décidé de se garder, jusqu'à nouvel ordre, de toute initiative compromettant le *statu quo* dans la Péninsule. L'affaire de Finlande mettait la Russie dans l'obligation de suspendre toute action dirigée contre la Bessarabie roumaine. La diplomatie italienne, d'autre part, sert officieusement les desseins du Reich en s'entremettant entre la Hongrie et la Roumanie pour les amener à défendre leurs rapports, promettant plus ou moins formellement à l'une et à l'autre son appui en cas d'agression russe et garantissant spécialement la Hongrie, contre les visées que le Reich avait paru nourrir à son endroit.

La situation dans les Balkans a donc évolué, au cours des derniers mois, vers un état plus statique, chacun des pays de la Péninsule redoutant d'être entraîné dans un conflit où l'efficacité de notre appui n'apparaissait pas immédiate et l'Allemagne, comme l'Italie, s'accordant à reconnaître que leur intérêt actuel était de nous refuser tout prétexte à intervention.

Entre-temps, la pression allemande sur la Roumanie assurait au Reich des avantages économiques substantiels et provoquait un certain fléchissement de l'attitude du gouvernement roumain, plus enclin aujourd'hui à donner à l'Allemagne, même sur le terrain politique – amnistie des Gardes de fer[2] – certaines satisfactions. L'Italie entretenait en Croatie une agitation séparatiste et anti-serbe, de nature à lui fournir, un jour, le motif d'une action qui viserait à s'assurer une frontière commune avec la Hongrie. La Bulgarie, travaillée par la propagande soviétique, munie par l'Allemagne d'une forte aviation, demeure un point d'appui

[1] Sur le projet d'ouverture d'un second front dans les Balkans, voir *DDF* (1939-44), I, notamment documents n°s 79, 123, 344, 359 et 360.

[2] Voir document n° 144.

disponible pour toute action que le Reich ou la Russie voudraient entreprendre en direction des Détroits ou de la mer Égée.

La Grèce se maintient dans une neutralité officielle totale, secrètement bienveillante à notre égard. La collaboration franco-anglaise avec la Turquie continue à s'affirmer aussi étroite et confiante. Des contacts d'états-majors orientés vers l'éventualité d'une action au Caucase, ont abouti, ces jours derniers, à des résultats satisfaisants[1].

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

156

M. Henri de Lageneste, Chargé d'Affaires de France à Ottawa, à M. Reynaud[2], Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 46[3]. *Ottawa, 21 mars 1940.*

Par ma communication du 20 mars 1940[4], j'ai rapporté brièvement les quelques idées ou impressions suggérées à la presse canadienne par le dénouement du conflit russo-finlandais : admiration pour le petit peuple qui s'est si vaillamment battu ; crainte que la défaite de la Finlande ne se traduise presque immédiatement par une mainmise des Soviets et de l'Allemagne sur l'ensemble de la Scandinavie ; enfin quelques considérations exposées par certains journaux et mettant en évidence la faiblesse relative de l'armée bolchevique.

[1] Conçu dans le cadre de l'assistance à la Finlande, le projet d'intervention au Caucase (bombardement des puits de pétrole de Bakou et utilisation de la carte des nationalités) reste envisagé comme un élément de la guerre économique, après la signature de la paix et jusqu'au mois de mai, comme on peut le voir dans les archives du SHAT (série 1920-1940, cartons 27N-6 et 9 notamment). Le général de Villelume note dans son journal à la date du 17 mars : « Pour tenir compte de la situation créée par la défaite finlandaise, Gamelin a signé hier un additif à son plan de guerre du 26 février. Il veut porter à l'Allemagne, le plus tôt possible, des coups sensibles. Il faut pour cela la contraindre à sortir de son expectative (*sic*). On y arrivera en provoquant de sa part des réactions militaires par un resserrement du blocus. [...] Nous pourrons aussi agir contre les pétroles russes par des opérations aériennes, navales et terrestres, ces dernières étant confiées à l'armée turque. Mais cette action est liée à la solution qui sera donnée à trois problèmes : opportunité d'ouvrir des hostilités contre la Russie, ménagements à garder vis-à-vis de l'Italie, concours ou assentiment à demander à la Turquie. » (in P. de Villelume, *Journal d'une défaite, 23 août 1939-16 juin 1940*, Paris, Fayard, 1979, p. 238).

[2] Daladier, interpellé à la Chambre sur l'affaire de Finlande, démissionne le 20 mars : l'ordre du jour de confiance déposé par Chichery, futur ministre du Commerce (5 juin 1940) et de l'Agriculture (16 juin 1940), souligne, par la forte majorité d'abstention, la désaffection des parlementaires. Paul Reynaud lui succède à la Présidence du Conseil et aux Affaires étrangères. Daladier conserve le portefeuille de la Défense nationale dans le nouveau cabinet.

[3] Communiqué à Information et Presse. Mention marginale manuscrite : « copie sb pr Europe, Londres, Helsinki, Moscou, Stockholm, Rome, Saint-Siège, 1.4.1940 ».

[4] Document non retrouvé. La dépêche n° 15 d'Henri de Lageneste en date du 20 mars 1940 qui figure dans B Amérique, 1918-1940, Canada, 22, non reproduite, traite du Service français d'information.

On ne saurait s'étonner de la sympathie qu'a rencontrée ici la Finlande. On peut dire, en effet, que le bolchevisme y a été redouté bien avant l'hitlérisme, et que, du côté anglais comme du côté français, les Canadiens n'ont jamais cessé de voir dans la fusion de la IIIe Internationale avec l'impérialisme russe le plus grand danger que puisse courir la civilisation. Aussi, bien que l'état de guerre et l'ouverture des listes d'enrôlement aient sollicité une grande partie des jeunes gens désireux de combattre, il s'est encore trouvé des volontaires (200 a-t-on dit) pour répondre à l'appel lancé en faveur d'une aide à la Finlande par un député provincial de Toronto, ancien officier de l'Armée impériale des Indes, le major Fraser Hunter. Le dénouement brusqué de la guerre russo-finlandaise ayant laissé ces bonnes volontés inutilisées, le colonel Hunter s'est adressé à cette légation pour mettre à la disposition de la France 31 aviateurs déjà formés. J'ai fait part de cette offre au Département par mes communications n° 61 et 64[1] des 15 et 16 mars 1940.

L'enthousiasme qu'avait suscité la glorieuse défense de la ligue Mannerheim s'est transformé en un certain sentiment de malaise lorsqu'on a vu la Finlande réduite à accepter, sur les conseils des autres pays scandinaves, une paix onéreuse et pleine de menaces pour l'avenir. Cependant, il faut rendre cette justice à l'opinion canadienne, c'est que, si on en excepte les inévitables propos des critiques peu qualifiés et tels qu'il s'en trouve nécessairement dans tous les pays, elle a vu juste et ne s'est pas attardée en doléances sur ce que les Alliés auraient pu faire ou ne pas faire. Bien plus : la Suède et la Norvège ne sont pas traitées avec sévérité, mais plutôt avec une certaine compassion. C'est ainsi que *Le Jour* écrit, sous la signature de M. Hamel : « Ces nations qui ont sacrifié leur sœur au culte de leur neutralité devront peut-être demain prendre les armes pour défendre leur propre existence mais ce sera un combat désespéré … ».

On peut même dire que, dans la mesure où des reproches à l'égard des gouvernements alliés sont venus à la connaissance des journalistes, ils ont, sans hésitation, remis les choses au point et expliqué à leurs compatriotes les raisons de notre abstention.

Ainsi peut-on conclure que l'événement a été commenté ici avec sagesse et raison. L'opinion canadienne a fait, sous ce rapport certains progrès dans son appréciation des événements européens.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 377

[1] On peut trouver ces télégrammes non reproduits dans B Amérique, 1918-1940, Canada, vol. 36. Dans le télégramme n° 64 du 16 mars, M. de Lageneste pense que la solution proposée par le colonel Fraser Hunter (« réunir l'effectif de plusieurs escadrilles organiquement constituées dont il prendrait personnellement le commandement » et qui « combattraient sous l'uniforme français et seraient à la solde de la France ») lui paraît « difficilement acceptable, le colonel étant actuellement âgé de 63 ans » et dans la mesure où il ne connaît pas le niveau d'instruction des volontaires formés en vue d'intervenir en Finlande.

157

NOTE

Rapports franco-espagnols

N. *Paris, 21 mars 1940.*

Le problème des rapports politiques franco-espagnols tel qu'il se présente actuellement, est exposé dans la note ci-jointe de notre ambassadeur à Madrid en date du 14 mars dernier.

Ce problème est constitué essentiellement par les deux questions suivantes qui appellent une décision urgente : l'existence sur le territoire français de groupements de réfugiés politiques espagnols, notamment de séparatistes basques et catalans, dont les autorités de Madrid dénoncent l'activité sans apporter du reste aucune preuve précise de son caractère répréhensible.

Les nombreuses facilités trouvées actuellement en Espagne par nos ennemis. Il importe que les dirigeants de Madrid prennent sans délai les dispositions nécessaires en vue de modifier leur attitude dans un sens plus conforme à l'esprit des accords de Burgos[1], d'une part, et aux obligations de la neutralité, de l'autre.

Enfin, il y a lieu également de donner d'urgence une solution à une autre question se rattachant à l'application peu satisfaisante par l'Espagne des règles de la neutralité : celle de l'inauguration prochaine d'une ligne aérienne Berlin-Rome-Madrid-Lisbonne, qui serait desservie par des avions allemands camouflés en espagnols.

À la date du 18 mars, l'amirauté française a signalé au Département qu'elle considérerait comme ennemis ces appareils qui seront attaqués comme tels par les forces aéronavales françaises. M. l'amiral Darlan demande que le gouvernement espagnol en soit informé par les soins de M. le maréchal Pétain.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

[1] Ces accords conclus le 25 février 1939 entre le sénateur Léon Bérard, délégué extraordinaire du gouvernement français à Burgos, et le général Jordana, ministre des Affaires étrangères d'Espagne ont normalisé les rapports entre la France et l'Espagne après la victoire des nationalistes. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, pp. 3442, 3463, 3468.

Annexe

Le maréchal Pétain, Ambassadeur de France à Madrid, à M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. *Madrid, 14 mars 1940.*

On constate, depuis quelques semaines, une recrudescence de la propagande allemande, et, en même temps une action italienne qui cherche à entraîner l'Espagne dans une manœuvre de chantage à l'égard de la France et de l'Angleterre. Cette action n'en est qu'à son début, à la période des sondages[1] ; mais elle n'en constitue pas moins un fait nouveau et digne d'attention qui contraste avec la discrétion relative observée au cours des derniers mois par le gouvernement de Rome. Pourtant la propagande culturelle que l'Italie fait en Espagne et qui s'est accentuée à partir de novembre dernier contenait déjà en germes les développements politiques que nous voyons aujourd'hui. J'ai indiqué, par lettre n° 1106 du 27 décembre 1939[2], que le principal thème adopté ici par les institutions universitaires italiennes était l'exaltation de cet « esprit impérial » qui est, pour l'un et l'autre pays, le leitmotiv du nationalisme.

Les rêves impérialistes travaillent depuis longtemps les têtes phalangistes et les pouvoirs publics eux-mêmes encouragent leur propagation[3]. Dans l'armée certains groupes de jeunes officiers grisés par la « victoire » de 1939, subissent également l'influence de ces idées. Mais, dans les cercles responsables de l'état-major et du gouvernement, les éléments modérateurs ne font pas défaut. Les hommes réfléchis connaissent les graves faiblesses de la situation intérieure au point de vue politique et économique. Ils connaissent aussi les insuffisances et les lacunes des forces militaires.

Effectivement, courir le risque d'une guerre et d'un blocus dans les conditions actuelles serait pour l'Espagne une pure folie qui conduirait rapidement à la famine et sans doute à la révolution. Ce sont ces réflexions et le frein d'une grande partie de l'opinion qui incitent à la prudence la

[1] Fin février-début mars, l'ancien président du sénat italien, Luigi Federzoni, accomplit en Espagne un séjour avec un programme chargé de réceptions et de conférences à portée plus politique que « culturelle ». Il a notamment inauguré l'Institut italien à Madrid, le 27 février. Sur cette question, voir le télégramme n° 181 de Philippe Pétain au Département, en date du 29 février 1940 (Z Europe, 1918-1940, Espagne, 211, document non publié). Voir aussi sur le même thème du progrès de l'influence de l'Italie en Espagne, le télégramme n° 367 en date du 4 mars 1940 du général Noguès au Département, ou n° 216 en date du 7 mars, n° 227 en date du 8 mars, n° 228 du 9 mars, n° 235 du 11 mars du maréchal Pétain au Département (*ibid.*, documents non publiés).

[2] In Z Europe, 1918-1940, Espagne, 211, document non reproduit. Ce télégramme est consacré aux « relations culturelles hispano-italiennes et à « l'esprit impérial ».

[3] *Note du document* : Cf. mes lettres n° 997 et 1108 du 18 novembre et 26 décembre 1939.

majorité des dirigeants. Ceux-ci, tout en se montrant satisfaits des encouragements apportés par M. Federzoni[1] à leurs ambitions nationalistes, ont manifesté quelque réserve devant certaines invites jugées trop audacieuses ou prématurées.

L'évolution de la question dépendra à la fois de notre attitude et de la situation intérieure de l'Espagne.

Si nous laissons passer sans aucune réaction les premiers signes d'une politique de revendications méditerranéennes et africaines, les partisans de cette politique en seront fortifiés et prendront peu à peu le pas sur les modérés. Mais si notre réaction prenait une forme trop vive, elle ferait entrer en jeu les facteurs psychologiques et la susceptibilité nationale commune à tous les Espagnols.

Nous devons donc, dans un esprit à la fois ferme et amical, provoquer une explication claire. La « déclaration de bon voisinage » annexée à l'accord Bérard-Jordana[2] nous fournit un excellent terrain pour cette discussion. L'influence qu'Allemands et Italiens exercent ici dans la presse et dans l'administration et dont ils se servent contre nous est, en effet, en opposition avec l'esprit et la lettre de cette « déclaration ».

Les démarches que M. de Lequerica a faites à Paris et celles que le colonel Beigbeder a faites auprès de moi au sujet des réfugiés politiques espagnols résidant en France ont déjà engagé le débat sur ce terrain. Le gouvernement espagnol invoque les accords du 25 février 1939 pour soutenir que l'activité des « rouges » et des séparatistes demeurant sur notre territoire constitue une menace pour sa tranquillité et sa sécurité intérieures. Il nous est facile de répliquer en relevant, à la charge de l'Espagne, des infractions plus graves et plus dangereuses pour notre tranquillité et sécurité extérieures.

L'action du Reich ne se traduit pas seulement par une présentation tendancieuse, dans la plupart des journaux, des nouvelles relatives à la situation internationale. Elle aboutit, dans certains domaines, à une véritable « assistance hostile ». À cela s'ajoute l'action de la diplomatie et de la propagande italienne.

Nos griefs peuvent se résumer en trois points :

1. Ravitaillement des sous-marins allemands spécialement dans les ports de la côte britannique.

2. Organisation d'une ligne aérienne d'Allemagne à Barcelone, ligne qui sera exploitée à partir du 1er avril par la compagnie IBERIA, filiale de la *Deutsche Lufthansa*.

[1] Cf. note 1, page précédente. « Le discours que l'ancien président du Sénat [Luigi Federzoni] a fait hier a débuté par l'exposé d'idées générales pour aboutir à une série de récriminations concernant le *statu quo* méditerranéen. « L'Italie, a-t-il dit en substance, admire l'œuvre colonisatrice de l'Espagne ; elle voit dans le Maroc espagnol le premier élément de cet équilibre méditerranéen qui doit être réalisé et garanti, car actuellement, la « *mare nostrum* » est bien peu nôtre… » (télégramme n° 281 du maréchal Pétain au Département en date du 29 février 1940, in Z Europe, 1918-1940, Espagne, 211, document non publié).

[2] Voir la note 1, page précédente.

3. Critiques formulées dans la presse contre la politique coloniale française et esquisse de revendications conjuguées avec celles de l'Italie.

Sur le premier point, nos protestations ont amené le déplacement des pétroliers allemands au fond de la baie de Vigo. Cette première satisfaction doit être consolidée par des engagements précis et généraux[1].

Sur le second point, nous sommes fondés à signifier à Madrid que nous ne pouvons considérer comme espagnol un service aérien qui constitue un véritable camouflage et qui peut servir contre nous aussi bien pour la contrebande de guerre que pour la surveillance de la Méditerranée. Les règles du droit international maritime concernant la non-reconnaissance du transfert du pavillon et des équipages semblent pouvoir être transposées dans le domaine aérien.

Sur le troisième point, notre intérêt nous commande de couper court dès maintenant aux intrigues italiennes. Nous pouvons nous servir des inquiétudes que ces intrigues causent dans une partie de l'opinion espagnole elle-même à qui les souvenirs de la guerre civile inspirent un vif désir de paix. Mais il pourrait n'en être plus ainsi dans quelques mois si la situation intérieure s'améliore et si la propagande nationaliste se développe.

À tous égards, le moment actuel paraît assez opportun pour agir. Les difficultés économiques devront aller normalement en s'atténuant. En particulier, le gouvernement espère que la prochaine récolte le libérera de ses soucis concernant l'approvisionnement du pays. En ce qui concerne les transports, l'état lamentable du réseau ferroviaire est une des principales faiblesses de l'Espagne au point de vue économique et militaire, mais cette déficience pourrait être corrigée au cours des prochains mois, si le projet d'achat de locomotives et de wagons à la Belgique aboutissait rapidement.

Il est vrai que, dans le domaine strictement militaire, il n'y a pas de changements à attendre avant un assez long délai. Le programme annoncé pour l'équipement des troupes et la formation des cadres exigera du temps. Le général Yagüe compte environ un an pour la formation des 2 000 pilotes qu'il a annoncée comme première étape du renforcement de l'armée aérienne, et deux ans pour les 4 000 pilotes qui

[1] Cf. le télégramme n° 268 du 23 mars 1940 de Paul Reynaud à Philippe Pétain, ambassadeur à Madrid, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 16 (document non publié) : le 6 février, les attachés navals de France et d'Angleterre à Madrid ont signalé au ministre de la Marine espagnol, l'amiral Estrada, que des sous-marins allemands avaient été ravitaillés dans la baie de Vigo par un pétrolier allemand. Malgré les assurances du ministre, d'autres sous-marins allemands ont été à nouveau ravitaillés dans ce lieu, au cours des nuits du 8, 13-14 et 17 février. Pour le tout nouveau président du Conseil français (désigné le 20 mars pour succéder à Daladier), « de telles facilités de refuge et de ravitaillement constituent une violation grave de la neutralité de l'Espagne sur lesquelles il faut attirer l'attention du gouvernement espagnol. » De même, un courrier du Département à l'ambassade de Madrid le 25 mars (télégramme n° 271, *ibid.*, document non publié), signale les facilités dont a bénéficié un nouveau sous-marin allemand, « sous les îles Canaries, à l'entrée de Vigo », le 14 mars.

constituent la seconde étape. Quant à la Marine, elle reste pauvre en unités et en matériel.

Mais c'est par l'importance de sa position stratégique plus que par sa puissance propre que vaut le facteur militaire espagnol. Cette position est de premier ordre du point de vue naval et aérien. Les Canaries et les Baléares sont situées sur des routes maritimes qui intéressent au premier chef la France et l'Angleterre. Les aérodromes des provinces du Nord pourraient également jouer un rôle offensif s'ils étaient mis à la disposition d'un État ennemi de la France.

Nous ne pouvons pas oublier qu'un groupe d'officiers instructeurs allemands est resté à Madrid depuis la fin de la guerre civile et que, d'autre part, la mission militaire italienne a des observateurs, non seulement à l'État-Major général, mais dans les états-majors de régions. La collaboration entre les services de renseignements espagnol et italien est certaine.

Pour toutes les raisons indiquées plus haut, nous ne devons pas laisser se développer le danger que représentent les influences étrangères, mais, au contraire, éclaircir dès maintenant le problème des relations franco-espagnoles.

Nos réclamations sont beaucoup plus sérieuses que celles du gouvernement de Madrid et, si une franche explication pouvait amener la mise en application intégrale des principes de bon voisinage posés par la déclaration du 25 février 1939, je crois qu'il ne serait pas excessif de payer ce résultat d'une liquidation définitive des malentendus soulevés par la question des réfugiés politiques. Si nous ne confrontons pas une bonne fois les griefs réciproques des deux gouvernements, le maintien de l'équivoque actuelle sera propice à toutes les intrigues étrangères et à toutes les embûches.

Se référant à la lettre que j'ai adressée au colonel Beigbeder et que j'ai communiquée au Département par lettre du 11 mars[1], le Directeur politique au ministère des Affaires extérieures a déclaré hier au Conseiller de l'Ambassade qu'il était tout disposé à un examen complet et loyal des problèmes en suspens.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

[1] Document non retrouvé.

158

NOTE DE LA DIRECTION POLITIQUE

Finlande

N. *Paris, 21 mars 1940.*

Conformément au traité de paix du 12 mars, les hostilités ont été suspendues le 13 à midi entre l'URSS et la Finlande. L'affaire finlandaise – avec tout ce qu'elle comporte de possibilités pour nous – n'est toutefois pas terminée.

En effet, les autorités militaires finlandaises ne croient nullement à la consolidation de la nouvelle frontière, non plus qu'à l'observation loyale du traité de paix par l'URSS. Elles pensent que dans un délai prochain – qui pourrait n'être que de quelques semaines – un nouvel ultimatum russe, ou toute autre péripétie, provoquera une reprise des hostilités[1].

En conséquence, dès le 12 mars et à maintes reprises, elles ont demandé instamment :

1) que les Alliés maintiennent leur aide à la Finlande et lui laissent, tout au moins, le matériel mis à sa disposition ;

2) que les instructeurs français poursuivent leur mission en Finlande.

Cette orientation du gouvernement finlandais a été confirmée :

1) par la légation de Finlande à Paris (note ci-jointe du 13 mars)[2] et par des propos ultérieurs de M. Holma du 18 mars[3] ;

2) par notre légation à Helsinki (télégramme n° 305 du 12 mars[4], 344 du 16 mars[5] et 349 du 18 mars[6], ci-joints) ;

3) par notre légation à Oslo (télégramme ci-joint n° 279 du 16 mars)[7].

[1] De nombreux observateurs indiquent que la Finlande considère que le traité de paix soviéto-finlandais du 12 mars 1940 ne constitue qu'un armistice. Dans son journal, Villelume note à la date du 16 mars : « Aucune mesure de démobilisation n'a été prise en Finlande. L'instruction des recrues se poursuit. Il n'a pas été touché aux fortifications. Dans les usines de guerre, les ouvriers sont maintenus pour une nouvelle période de trois mois. Le chargé d'Affaires de Finlande à Oslo a demandé hier à Dampierre que nos instructeurs d'artillerie, qui ont été arrêtés à Bergen, poursuivent leur voyage sur Helsinki. L'armée finlandaise a, en effet, grand besoin de techniciens. » (in Général de Villelume, *Journal d'une défaite*, *op. cit.*, p. 237).

[2] On n'a retrouvé aucun des textes mentionnés annexés à cette note. Ici, il s'agit probablement du document n° 141.

[3] On n'a pas retrouvé de document sur cet entretien avec M. Holma.

[4] Voir document n° 137.

[5] Ce télégramme (non reproduit) figure dans les Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1. Il donne les informations signalées par Villelume cité ci-dessus au sujet du maintien de la Finlande en état de mobilisation.

[6] Document non retrouvé.

[7] Ce télégramme (non reproduit) figure dans les Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1. Il s'agit de la demande transmise par le chargé d'Affaires finlandais à M. de Dampierre de conserver le matériel de guerre livré par les Alliés.

Comme suite à ces indications et à ces démarches, le Département a confirmé à Helsinki le maintien du matériel et des instructeurs français à la disposition du gouvernement finlandais (télégramme à Helsinki n° 188)[1] ; il a d'autre part encouragé les autorités britanniques à agir de même (télégramme à Londres, n° 890 du 16 mars)[2]. Les autorités maritimes françaises ont été priées de ne pas mettre obstacle aux derniers envois de matériel escomptés par les Finlandais.

Enfin, le Secrétariat général de la Société des Nations a été officieusement prié de maintenir en activité à Paris le bureau qui, en liaison étroite avec les autorités militaires finlandaises, assure la coordination de l'aide internationale sous toutes ses formes et l'acheminement des envois sur la Finlande. Ci-joint, en ce qui concerne la France, un tableau des envois de matériel militaire avec indication des dates de départ et d'arrivée[3].

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

159

NOTE POUR LE MINISTRE DE LA SOUS-DIRECTION D'ASIE-OCÉANIE

Position américaine à l'égard du conflit sino-japonais.

N. *Paris, 21 mars 1940.*

D'après les indications de source américaine récemment recueillies par le Département, les affaires d'Extrême-Orient continueraient à intéresser au plus haut degré l'opinion américaine, qui en serait toujours plus directement touchée que des affaires d'Europe.

Dans les milieux compétents, trois courants distincts coexisteraient actuellement[4].

D'après certains (experts des affaires d'Extrême-Orient, notamment au Département d'État), la situation japonaise serait sur tous les plans si difficile qu'il suffirait d'une pression lente et continue s'accentuant à la faveur des circonstances pour amener le Japon à accepter en tous points les vues des États-Unis. La tactique à suivre serait donc de ne pas rechercher la

[1] Ce télégramme (non reproduit) figure dans les Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1. Il apporte quelques détails au sujet du matériel de guerre laissé à disposition de la Finlande.

[2] Ce télégramme (non reproduit) figure dans les Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1. É. Daladier informe Corbin que le gouvernement français a décidé de répondre favorablement à la demande finlandaise de laisser à la disposition du gouvernement finlandais tout le matériel de guerre déjà livré ou en cours de transport, vu « la nécessité d'encourager la Finlande dans sa volonté de reconstituer ses forces et de se préparer à toutes éventualités » et espère que le cabinet britannique sera dans des dispositions analogues.

[3] Ce tableau (non reproduit) figure à la date du 19 mars 1940 dans les Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1.

[4] Les lignes qui suivent reprennent la formulation de la note du 6 mars 1940 (voir document n° 123).

négociation, de l'éluder même, et d'attendre les effets d'un contingentement économique et méthodiquement institué.

D'après d'autres, les difficultés japonaises seraient de nature à ouvrir les yeux des milieux modérés japonais sur l'opportunité d'accommodements avec Washington. Si, pour obtenir ces accommodements qui lui permettraient de liquider l'affaire de Chine et d'avoir les mains libres à l'égard de l'URSS, le gouvernement japonais était disposé à évacuer la Chine et, se contentant de la Mandchourie, à reporter son effort sur la Province maritime russe et la Transbaïkalie, l'administration américaine aurait intérêt à s'y prêter. Dès à présent, toute occasion favorable devrait être saisie pour orienter en ce sens les méditations japonaises.

Dans d'autres milieux, enfin, on déclare qu'extrémistes et modérés japonais sont tous animés du même esprit nationaliste, que cet esprit rend un conflit inévitable dans un délai de l'ordre d'un an et qu'il convient de s'y préparer. Cette tendance serait celle des milieux militaires et maritimes, convaincus, d'après les observations faites en Chine même et les succès remportés sur les Japonais, à la frontière de Mandchourie, par les troupes russes, de l'extrême médiocrité de l'armée et de la marine japonaises.

D'après des indications récentes, le président Roosevelt se rattacherait à la tendance moyenne et serait d'avis de ne pas négliger les occasions de compromis acceptable à la faveur de quoi orienter le mouvement japonais contre l'URSS.

Il convient d'ajouter, d'ailleurs, qu'il s'agit là d'appréciations différentes sur les modalités et le degré d'accentuation d'une même tendance plutôt que d'orientations divergentes. Tous désirent en effet éviter que le Japon ne s'implante solidement en Chine et tous verraient volontiers le gouvernement japonais se retourner contre les Soviets.

Les vues américaines coïncident ainsi avec les vues britanniques et les nôtres propres. Jusque dans un passé récent, l'administration américaine évitait, toutefois, de marquer cette solidarité et avait tendance à formuler sur la politique orientale de la France et de l'Angleterre des critiques acerbes, sans offrir jamais l'appui à défaut duquel Paris et Londres étaient en effet tenus de composer avec le Japon.

Cette tendance s'est modifiée au cours de ces derniers mois.

Déjà, le passage de la flotte américaine dans le Pacifique, au printemps 1939, avait un sens sur lequel Tokyo ne s'était pas mépris.

Plus récemment, le gouvernement de Washington a appuyé, à propos des affaires de Tientsin, les positions franco-britanniques.

Le 19 octobre 1939, l'ambassadeur des États-Unis à Tokyo prononçait, à son retour de congé, un discours dénonçant vivement les procédés japonais en Chine.

Depuis la modification de la législation relative à la neutralité, l'administration, débarrassée d'une lourde préoccupation, a accentué son attitude. Ayant dénoncé le traité de commerce nippo-américain[1], elle

[1] Voir le document n° 123, note 2, p. 257.

a délibérément laissé passer le terme de sa validité sans en négocier un nouveau. Elle a protesté, à deux reprises, contre le bombardement du chemin de fer du Yunnan.

Le State Department, enfin, naguère si réticent, se prête actuellement à des échanges de vues étendus. Le télégramme ci-joint de Washington[1], en date du 4 de ce mois, rend compte du dernier de ces entretiens.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

160

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 1782[2]. *Rome, 22 mars 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[3] : le 24, 13 h. 30)

Comme il arrive souvent, le secret rigoureux dont on a voulu entourer la rencontre de M. Hitler et de M. Mussolini au Brenner[4] a eu pour effet de favoriser l'éclosion d'une multitude de bruits, d'informations, de renseignements et de suppositions, à la fois vraisemblables et contradictoires.

Deux des nombreuses hypothèses ainsi échafaudées ont trouvé particulièrement créance, peut-être parce qu'elles rendaient compte de certains faits apparents qu'il s'agissait d'expliquer, peut-être aussi parce qu'elles répondaient aux vœux de larges fractions de l'opinion publique, non seulement dans les pays belligérants, mais également en Italie.

Selon la première de ces interprétations, Hitler, après avoir envoyé Ribbentrop en éclaireur à Rome[5], aurait désiré s'entretenir avec Mussolini, pour concerter avec lui les suggestions qui devaient être remises à M. Sumner Welles[6] et emportées par ce dernier à Washington, en vue d'une paix de compromis. C'est la thèse de l'« offensive de paix ». Elle était d'autant plus tentante qu'il était naturel d'établir un rapport entre le retour du sous-secrétaire d'État américain dans la capitale italienne[7], l'annonce qu'il serait reçu par le *Duce* avant de s'embarquer et la nouvelle inattendue de la rencontre des deux dictateurs au Brenner, succédant de si près à la visite de Ribbentrop, et suivie elle-même de

[1] Document non retrouvé.

[2] En clair.

[3] Par courrier.

[4] Le 18 mars 1940. Cf. documents n°s 152, 153.

[5] Le séjour de von Ribbentrop à Rome remonte aux 9-11 mars 1940.

[6] Le sous-secrétaire d'État américain a séjourné en Europe du 25 février au 19 mars 1940.

[7] S. Welles a en effet fait deux passages à Rome : du 25 au 27 février, puis du 16 au 19 mars 1940.

l'indication que M. Sumner Welles reculerait son départ de 24 heures, pour apprendre de M. Mussolini le résultat de son entretien avec le *Führer*.

Contre cette version la presse la plus officieuse de la Péninsule s'est élevée avec une extrême vigueur[1] ; elle l'a qualifiée d'absurde ; elle a protesté que c'était se faire du *Duce* une idée ridicule que de l'imaginer sous l'aspect d'un médiateur par destination et d'un apôtre en permanence de la paix. Effectivement, M. Sumner Welles, qui devait le voir avant de prendre le bateau, ne l'a pas vu et l'émissaire du président Roosevelt, comme s'il voulait, lui aussi, couper court à ces commentaires, a déclaré qu'il n'avait jamais été chargé de recueillir et de rapporter les éléments d'une paix possible.

On doit, tout de même, remarquer que les protestations et les dénégations des journaux italiens ne se sont produites dans toute leur vivacité qu'au lendemain, non à la veille, de la rencontre du Brenner, de telle sorte que, s'il est bien certain qu'aucune initiative concertée, tendant à l'ouverture d'une négociation pacifique, n'est sortie et ne sortira de l'entrevue des deux dictateurs, il est moins sûr que M. Mussolini n'y ait pas songé et que l'une des conséquences de sa conversation avec Hitler n'ait pas été, précisément, comme je l'ai entendu dire à bonne source, de l'amener à y renoncer.

D'après une autre interprétation, la visite de M. von Ribbentrop à Rome aurait fait ressortir entre les deux gouvernements quelques divergences ; le *Duce* ne se serait pas laissé convaincre qu'il fût opportun pour lui, après le règlement de la guerre finlandaise, de se rapprocher de la Russie ; il n'aurait pas non plus admis sans réserve l'intention manifestée par l'Allemagne d'accentuer sa pénétration dans les Balkans et d'y développer son emprise économique et politique ; enfin, il ne se serait pas montré disposé à donner au Reich une collaboration militaire ; et ce serait pour corriger l'échec, ou le demi-échec, de son ministre, que M. Hitler aurait exprimé le désir de s'entretenir personnellement et sans délai avec M. Mussolini.

Il est bien exact que M. von Ribbentrop n'avait pas reçu à Rome un accueil chaleureux et que sa visite s'y était déroulée dans une atmosphère assez tiède, constatée par tout le monde[2]. Depuis Salzbourg[3], il y était, d'ailleurs, regardé sans aucune sympathie. Ses interlocuteurs l'avaient trouvé, de nouveau, gonflé de vanité, péremptoire, excessif et déplaisant. Mais il n'y avait pas eu désaccord sur le fond.

Le ministre allemand avait exposé à sa façon, plutôt malhabile, les idées de son maître ; il avait communiqué le souhait que formait Hitler de rencontrer bientôt le *Duce* ; il n'avait notifié aucune exigence, ni adressé aucun appel précis ; il ne s'était heurté non plus à aucune résistance.

[1] Allusion aux articles de M. Ansaldo dans le *Telegrapho*. Voir document n° 153.

[2] Cf. les documents n°s 132, 136, 140, 145.

[3] La rencontre de Ciano et von Ribbentrop à Salzbourg remonte aux 12-13 août 1939.

Quoi qu'il en soit, même si des nuages s'étaient élevés, il faut convenir qu'ils ont été dissipés. L'entrevue du Brenner (18 mars) a abouti à une nouvelle affirmation de l'existence et de la solidité de l'Axe Rome-Berlin ; l'alliance italo-allemande, le Pacte d'Acier en sortent retrempés. C'est, du moins, l'impression que l'on a tenu à produire ; c'est celle que les journaux italiens ont traduite dans leurs titres et dans l'emploi même des mots d'*Axe* et d'*alliance* qui avaient, pendant un temps, presque disparu de leur vocabulaire. Aussi bien, le comte Ciano l'a-t-il reconnu sans difficulté, dans l'entretien que j'ai eu avec lui (20 mars)[1]. La rencontre du Brenner se place, aussi, dans le prolongement exact de l'attitude qu'a adoptée M. Mussolini, depuis le 17 janvier[2], après une période d'effacement et de silence relatif. Elle corrobore tout ce que j'ai pu dire, depuis deux mois, de ses sentiments et de son état d'esprit. À cet égard, le comte Ciano a raison ; nous ne saurions en éprouver de la surprise ; le *Duce* ne laissait pas de doute sur l'orientation de ses sympathies et de ses calculs ; il a « joué sur le cheval allemand » et, au Brenner, dans un moment où, à la suite de la capitulation finlandaise, les événements restaient comme suspendus, « il a doublé sa mise »[3].

D'ailleurs, l'instinct public ne s'y est pas trompé. La nouvelle de l'entrevue du Brenner a provoqué dans tout le pays, et dans tous les milieux, une vague d'appréhension. Ni l'Allemagne, ni l'alliance avec l'Allemagne ne sont populaires en Italie. Hitler y est généralement considéré comme le mauvais génie du *Duce*. C'est mauvais signe, pour la majorité des Italiens, quand les deux hommes se rencontrent. Aussi beaucoup ont-ils pensé que, cédant aux sollicitations de son funeste partenaire, Mussolini allait mettre fin à la « non-belligérance » et entrer dans la guerre aux côtés du Reich. À l'heure actuelle, cette crainte n'a pas disparu. Elle a été seulement atténuée par la déclaration officielle selon laquelle la politique italienne, telle qu'elle a été définie antérieurement, ne subirait aucune modification. Et l'on peut, semble-t-il, et du moins jusqu'à nouvel ordre, s'en rapporter à cette déclaration.

Qu'a donc voulu Adolphe Hitler ? Et pourquoi a-t-il tenu à avoir avec Mussolini, en cet endroit symbolique du Brenner – qui doit marquer la réconciliation définitive des deux Empires – une conversation personnelle ?

Il a poursuivi évidemment un but de démonstration, un dessein spectaculaire. Il a voulu mettre en pleine lumière, pour sa propagande, l'excellence qu'il attribue à sa position. Le règlement du conflit finlandais atteste, dans sa pensée, l'ascendant qu'il a pris sur les Russes. La Scandinavie a reculé devant ses menaces ; elle est entrée dans son orbite. L'espoir des

[1] Voir document n° 153.

[2] Date des déclarations du nouveau secrétaire du Parti fasciste, Ettore Muti, réaffirmant solennellement les grands principes du fascisme. Cf. les documents n°s 38, 39.

[3] Propos tenus par l'ambassadeur au comte Ciano lors de leur entretien du 20 mars précédent. Cf. document n° 153.

Alliés de s'en servir contre lui s'est évanoui. Nul doute, selon lui, que les Neutres n'en tirent la leçon que comporte pour eux cette expérience salutaire. Le concours de l'URSS lui permet de défier le blocus. À l'autre extrémité du monde, il garde avec le Japon un contact amical. En un tel moment, l'affirmation renouvelée d'une solidarité plus étroite que jamais avec l'Italie ne pouvait, en complétant ce tableau, que l'aider à frapper l'opinion de son propre peuple et celle du monde et répandre la confiance en ses chances de succès final. Il n'a pas dû manquer de le faire ressortir aux yeux de Mussolini, qui s'est prêté volontiers à cette mise en scène.

Mais il a dû en dire davantage à son allié, et c'est là, sans doute, que s'est placé l'exposé des projets et des conceptions auquel le comte Ciano a fait allusion. On peut raisonnablement supposer qu'il a instruit le *Duce* de ses intentions, à la fois dans le domaine militaire et dans le domaine diplomatique.

Après avoir écarté l'éventualité d'une paix de compromis et prié Mussolini, si tant est que celui-ci y eût songé, de ne pas s'y arrêter, il a dû communiquer au *Duce* ses plans d'offensive prochaine contre le front occidental. Le langage voilé de la presse italienne depuis deux jours, les fugitives indications qu'a laissé filtrer devant moi le comte Ciano, ce que m'avait déjà dit ce dernier des propos tenus par Ribbentrop[1], lors de sa visite à Rome, rendent cette hypothèse extrêmement plausible. Il est probable aussi qu'il aura ajouté qu'il n'avait besoin d'aucun secours pour arriver à ses fins et qu'il ne demandait pas l'appui de l'armée italienne. C'est ce qui a permis de déclarer, sans mentir, au retour du Brenner, que la politique fasciste ne changerait pas et qu'elle demeurerait dans les limites, déjà tracées, de la non-belligérance. Il serait, du reste, imprudent, à mon sens, d'en conclure qu'elle soit fixée pour toujours et *ne varietur*. M. Mussolini assistera, sans doute, en spectateur aux premières phases du combat ; mais si celles-ci évoluaient dans un sens favorable au Reich et vérifiaient, comme ce fut le cas pour l'invasion de la Pologne, les prédictions du *Führer*, il serait bien étonnant que le *Duce* n'essayât pas d'entraîner l'Italie dans le camp qui lui paraîtrait assuré de la victoire.

Dans le domaine diplomatique, Hitler a dû également abattre son jeu. Il a dû y rallier d'autant plus facilement son partenaire que les deux hommes se trouvaient déjà d'accord sur la plupart des points. Ils sont d'accord pour empêcher que la guerre ne s'étende au sud-est et au Proche-Orient, pour retirer à l'armée Weygand[2] toute possibilité d'intervention, pour neutraliser politiquement et exploiter économiquement l'Europe centrale, comme la Scandinavie. Il est donc vraisemblable qu'ils associeront dans ce sens leurs efforts à Budapest, à Bucarest, à Belgrade, à Sofia, à Athènes. Il est vraisemblable que Mussolini aura insisté aussi sur l'importance que présente pour ses déterminations ultérieures, le facteur turc, et que les deux

[1] Cf. documents n°s 139, 153. Voir également le télégramme n° 1762 du 21 mars 1940 de A. François-Poncet au Département relatant l'entretien qu'il a eu le jour même.

[2] En Syrie-Liban, transformé en Théâtre d'Opérations du Moyen-Orient (TOMO).

hommes seront convenus de peser à Ankara de tout leur poids, afin d'obtenir que la Turquie se détache de l'influence franco-anglaise et se confine dans une stricte neutralité.

Si les Balkans, comme me l'a dit le comte Ciano, n'ont pas retenu longtemps leur attention, il n'en a certainement pas été de même de la Russie. Hitler aura pressé Mussolini de se rapprocher de l'URSS, en lui représentant qu'il avait barre sur Staline et saurait le contenir et qu'au surplus, le Staline d'aujourd'hui n'était plus le communiste et l'animateur du Kominterm d'autrefois. Le *Duce* a-t-il cédé ? A-t-il résisté ? On l'ignore. Mais, déjà, les attaques de la presse et le la radio italienne ont baissé de ton et des bruits persistants annoncent que des négociations pour le renouvellement de l'accord économique expiré ne tarderont pas à être engagées[1].

Il est probable, enfin, que le *Führer* aura développé ses conceptions, quant à l'organisation de l'Europe, après la victoire allemande et qu'à cet égard, il aura pu, en sollicitant ses avis, en écoutant ses conseils, flatter l'amour-propre de Mussolini, son amour-propre et ses ambitions ; car il n'aura sûrement pas oublié, dans ce partage anticipé de la peau de l'ours, de tenir compte des revendications du fascisme.

On en aperçoit, semble-t-il, un signe dans le fait que, depuis le 18 mars, des journalistes aussi officieux que Virginio Gayda ont, tout à coup, recommencé à parler des droits de l'Italie, des problèmes en suspens qui devraient être résolus conformément aux légitimes aspirations de l'Italie, et qui devraient être résolus « dans le cadre de l'alliance italo-allemande ».

N'est-ce pas indiquer à demi-mots que c'est de la victoire allemande que le *Duce* attend les satisfactions qu'il réclame ?

Les prochaines semaines nous renseigneront sur la signification véritable de la rencontre du Brenner et sur la validité de la reconstitution que je viens d'en tenter.

Dès maintenant, cette entrevue, que les commentateurs italiens ont qualifiée d'« historique », tout en prétendant qu'elle rentrait dans le cadre normal des consultations que comporte une alliance entre deux États, nous avertit de continuer à observer avec la plus grande vigilance les faits et gestes de M. Mussolini. Elle nous démontre, s'il en était besoin, que le problème italien se pose encore et ne saurait être écarté du champ de nos préoccupations. Elle justifie les réserves et les méfiances que n'ont cessé de m'inspirer la conduite et les arrière-pensées d'un homme qui déteste les démocraties, et considère évidemment que, la victoire de ces dernières devant causer sa perte et celle de son régime, son sort est lié au sort d'Adolphe Hitler.

[1] L'accord économique italo-russe était arrivé à terme. Le renouvellement, négocié par le comte Ciano avec le chargé d'Affaires de l'URSS à Rome, fut effectivement conclu. Cf. Télégramme n° 1811 en date du 22 mars 1940 d'A. François-Poncet au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 27, document non publié.

Ce n'est pas dire, cependant, qu'il faille traiter, dès maintenant, Mussolini et l'Italie en ennemis. Ce serait précisément faire le jeu du *Duce*. Je ne puis que répéter à cet égard, et avec plus de force, ce que j'ai déjà exprimé souvent. Il n'est pas sûr que l'Italie s'identifie encore avec son chef. Il y a entre celui-ci et son peuple un divorce, qui se révèle par les critiques que l'on entend proférer et par l'angoisse même que la rencontre du Brenner a semée à travers la Péninsule, et qui dure. À moins que nous ne prêtions les mains au rétablissement de l'unanimité nationale derrière Mussolini, ce divorce s'aggravera, à mesure qu'il apparaîtra de plus en plus clairement que la volonté personnelle du dictateur pousse son pays vers une participation à la guerre, dont il ne veut pas, aux côtés d'une Allemagne qu'il déteste.

La situation matérielle et morale de la Péninsule est fragile.

La politique du *Duce* se heurte à des obstacles, à des éléments qui, sans lui résister de front, s'emploient à lui mettre un frein, à la paralyser. J'ai souvent cité ces éléments : le Roi, la Cour, le haut État-Major, le clergé, l'industrie, la masse même de l'opinion publique. Il s'en trouve jusque dans les rangs du fascisme, et au sein de son Grand Conseil. Nous ne devons pas les desservir, ni les décourager. C'est, pour nous, affaire de nuance, d'habileté, de finesse, de souplesse, et aussi de patience et de sang-froid.

Il est manifeste, au surplus, qu'une énorme part d'outrecuidance, de bluff et d'arbitraire entre dans les calculs du *Führer* et du *Duce* ; ils supposent que le front occidental s'écroulera sous les coups d'un Reich invincible ; M. von Ribbentrop et son maître prédisent leur victoire pour le prochain automne ; M. Mussolini en est, peut-être, impressionné ; mais que l'offensive allemande n'ait pas lieu, ou qu'elle échoue, et nous le verrons se réclamer prudemment de son attachement fidèle à la « non-belligérance » et mettre en avant le comte Ciano, s'il n'a pas, d'ici là, fait la faute de l'enlever du Palais Chigi.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 27

161

AIDE-MÉMOIRE DE L'AMBASSADE D'ANGLETERRE

M. *Paris, 22 mars 1940.*

Le 16 mars, M. Spaak a demandé à l'ambassadeur d'Angleterre à Bruxelles de lui faire connaître ses vues au sujet de la possibilité d'une attaque allemande contre la Belgique[1]. Le gouvernement belge était inquiet des rassemblements de troupes allemandes le long de la frontière. Il avait augmenté le nombre de ses bataillons. Le cas de la Finlande avait amené les dirigeants belges à se demander ce que pourrait être prochainement la position des Pays-Bas. Les Néerlandais espéraient que tout irait bien. Si, cependant, les Allemands attaquaient les Pays-Bas sans attaquer la Belgique, quelle serait l'attitude du Royaume-Uni et de la France[2] ?

Le 19 décembre, M. Spaak avait déclaré que la position des Pays-Bas ne serait pas de nature à laisser la Belgique indifférente. Cette tournure vague était employée à dessein. Pas d'automatisme. Mais il serait dangereux que les Pays-Bas recourussent à l'assistance du Royaume-Uni et de la France sans que rien n'eût été décidé au préalable.

Sir Olifant a demandé si M. Spaak envisageait la possibilité pour les Alliés d'envoyer à travers la Belgique des troupes venues de France.

Spaak envisageait une situation dans laquelle la Belgique souhaiterait prêter assistance aux Pays-Bas, mais cette aide dépendrait :

a) de l'attitude des Pays-Bas,

b) de la possibilité d'une aide franco-britannique,

c) de l'attitude de ces deux puissances.

Si la Belgique désirait aider les Pays-Bas, les Alliés n'envisageraient plus d'envoi de troupes.

M. Spaak a demandé que l'affaire soit considérée comme très confidentielle.

Le 19 mars, instructions à sir Olifan : faire savoir à Spaak que lord Halifax a pris connaissance avec intérêt et que réponse suivra aussi vite que possible. Nécessaire consulter gouvernement français. Toutefois, si Belgique vient au secours des Pays-Bas, gouvernement britannique ne doute pas que les Alliés viennent au secours de la Belgique. On pouvait envisager aussi que cette aide ne serait pas immédiate.

Dans l'une ou l'autre éventualité, l'assistance alliée dépendrait du caractère des dispositions militaires prises par le gouvernement néerlandais. Il

[1] Sur les craintes récurrentes d'une attaque allemande contre la Belgique et/ou les Pays-Bas, cf. *DDF* (1939-44), I, document n°s 282, 293, 323, 330, 334, 387. Une nouvelle alerte a eu lieu lorsque, le 10 janvier 1940, des plans d'attaque ont été trouvés sur un appareil allemand qui avait dû effectuer un atterrissage forcé en Belgique, cf. document n° 27.

[2] Sur l'attitude des Alliés en cas d'invasion allemande des Pays-Bas, cf. *DDF* (1939-44), I, documents n°s 324, 329, 335. Voir également, dans le présent volume, le document n° 93.

serait donc bon que le gouvernement belge se mît en rapport à ce sujet avec La Haye et le tînt au courant de la démarche effectuée auprès du gouvernement britannique. Le gouvernement britannique approcherait d'ailleurs de son côté le gouvernement néerlandais.

L'ambassadeur de Sa Majesté a été invité à demander quelle serait l'attitude du gouvernement néerlandais si la Hollande était attaquée par l'Allemagne, et si les Alliés désiraient venir à son secours. Demande préalable d'assistance ne pourrait intervenir sans consultations entre gouvernements belge et néerlandais et entre gouvernement néerlandais et gouvernements alliés.

La communication ne sera pas faite sans nouvelles instructions.

Papiers 1940, Papiers Dejean, 1

162

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION D'EUROPE

Bilan et perspective de la guerre

N. *Paris, 22 mars 1940.*

Secret.

Au septième mois du conflit européen, après l'effondrement de la résistance finlandaise, la nécessité s'impose de faire, sur le plan général de la guerre, le point de la situation, d'en dégager les données positives et négatives, d'en tirer les conclusions pratiques qui doivent orienter notre action. Un certain nombre des inconnues qui subsistaient pendant les premières semaines de la guerre ont été éliminées. Quelques illusions se sont dissipées. Nous sommes en mesure aujourd'hui de faire le compte de nos moyens et de nos possibilités.

*
* *

Les Alliés mènent la guerre contre l'Allemagne par des moyens militaires et par des moyens économiques. Le premier problème qui se pose à eux, d'où découlent tous les autres, est donc de savoir si l'une et l'autre de ces armées, ou l'une seule, peut leur donner la décision finale.

Du point de vue militaire, la situation ramenée à ses grandes lignes peut se définir comme suit :

Les armées alliées comme les armées allemandes sont retranchées chacune derrière deux lignes de fortifications qu'une supériorité écrasante en matériel et en hommes permettrait seule à l'adversaire de franchir.

Les forces allemandes comptent actuellement 140 divisions disponibles pour le front nord-est ; les forces alliées, entre 100 et 110. L'écart qui existe en faveur de l'Allemagne est loin d'être suffisant pour lui permettre d'espérer franchir la ligne Maginot et de développer ensuite stratégiquement

son succès. À plus forte raison, les Alliés ne peuvent-ils espérer renverser la proportion des effectifs en présence, au point d'être en mesure de prendre la ligne Siegfried et de battre ensuite les armées du Reich.

Une décision militaire ne pourrait donc, dans ces conditions, être provoquée que par une extension du front actuel, permettant de tourner ce dispositif fortifié, ou par la création d'un ou plusieurs fronts nouveaux.

La première de ces occasions peut naître de la violation des neutralités belge ou hollandaise. Il est peu vraisemblable que les Alliés en prennent l'initiative. Les Allemands, par contre, ont paru à deux reprises, les 10 novembre[1] et le 14 janvier derniers[2], sur le point de s'y décider. Tout leur dispositif actuel demeure orienté vers une telle opération, dont un grand nombre de renseignements dénoncent la probabilité, sinon même l'imminence.

Si cette éventualité se réalise, l'écart entre les forces alliées, renforcées des 19 divisions belges et de quelques divisions hollandaises et les forces du Reich ne serait plus que de (...)[3] au bénéfice de ce dernier. Pouvons-nous espérer que la « bataille des Flandres » engagée dans ces conditions, tournerait à notre avantage ? La valeur respective du matériel, du moral des troupes, du commandement en déciderait sans doute. Il ne faut pas oublier, cependant, que nous n'avons tenu la victoire, en 1918, que le jour où l'appoint des 34 divisions américaines renversa en notre faveur l'équilibre des effectifs et nous permit d'opposer 207 divisions alliées à 197 divisions allemandes. Si une entreprise allemande en Belgique ou en Hollande nous ouvre la possibilité d'aborder l'Allemagne à découvert, nous ne pourrons sans doute pas nous y refuser. Mais l'issue immédiate de cette rencontre, compte tenu de l'écart subsistant entre les effectifs, est trop incertaine pour nous engager à en faire naître l'occasion, surtout dans des conditions qui risqueraient de nous priver de l'appoint des 18 divisions belges.

À défaut d'un élargissement du front occidental, dont il reste douteux qu'il soit souhaitable, se pose la question de la création de nouveaux fronts.

Il faut distinguer, ici, entre fronts secondaires et front principal.

[1] Voir *DDF* (1939-44), I, documents n°s 323, 334.

[2] Le gouvernement belge, sur la base d'informations concordantes reçues au cours de la journée, s'est dit persuadé, au soir du 13 janvier 1940, que l'Allemagne allait attaquer à l'aube du 14. Cf. J.-B. Duroselle, *L'abîme ...*, *op. cit.*, pp. 82-85. Voir également dans le présent volume le document n° 27.

[3] Lacune de déchiffrement.

Des opérations conduites pour l'occupation des gisements miniers suédois[1], de la région pétrolifère caucasienne[2], rentrent dans la première catégorie. De telles entreprises, dont il sera question plus loin, auraient un objectif plus économique que militaire ; elles ne nécessiteraient que des effectifs relativement restreints et n'allègeraient pas sensiblement à notre profit la situation sur notre frontière.

La création d'un second théâtre principal de guerre devrait par contre obliger l'Allemagne à cette lutte sur deux fronts dont la crainte a inspiré à la fois son action contre la Tchécoslovaquie et la Pologne et son accord avec la Russie ; elle devrait également comporter l'entrée en jeu, à nos côtés, d'effectifs supplémentaires, suffisamment nombreux pour faire face sur ce front nouveau aux forces que l'Allemagne y portera, sans nous obliger à dégarnir pour autant le front occidental.

La création d'un front d'Orient eût répondu à cette double condition. Comme en 1918, elle eût pu nous ouvrir la voie vers l'Europe centrale, obliger l'Allemagne à se battre sur deux flancs, mettre à notre disposition une masse de manœuvres de cent divisions turques, roumaines, yougoslaves et grecques, dont l'entrée en ligne eût renversé à notre avantage la proportion actuelle des effectifs en présence.

L'armée Weygand a été constituée en Syrie en vue de cette éventualité, pour servir de noyau aux forces de cette coalition. Mais celle-ci ne pouvait se former qu'autant qu'une agression allemande ou russe, mettant en cause les accords d'assistance en vigueur, eût déterminé notre intervention. L'Allemagne n'a pas été aveugle à cette conséquence des projets qu'elle avait certainement formés. Elle en a, à tout le moins, retardé la réalisation et les efforts de sa diplomatie, efficacement secondés par l'Italie, ont tendu depuis trois mois à une neutralisation de la péninsule balkanique, basée sur le maintien du *statu quo*. Le resserrement de l'entente italo-hongroise, la détente italo-grecque et roumano-hongroise ont été les principaux facteurs de cette stabilisation, que le Reich s'efforce aujourd'hui de compléter en assurant à la Roumanie le bénéfice d'une garantie russe. À Berlin, comme à Rome, on se flatte aujourd'hui d'avoir écarté tout prétexte à notre intervention et, de fait, il n'est pas à prévoir que l'occasion nous soit donnée, pendant les mois à venir, de prendre les positions qui nous eussent permis d'exercer une pression efficace sur le flanc de l'Allemagne et de la contraindre, par la création d'un second front principal, à ce dédoublement de ses forces dont elle conserve la hantise.

[1] Le prolongement de la guerre risquerait de permettre aux Soviétiques de mettre la main sur les gisements de nickel de Petsamo (port finlandais du Grand Nord, situé entre Kirkenes, en Norvège, et la presqu'île soviétique de Kola, et susceptible de servir de base pour la conquête de Mourmansk), ainsi que sur les gisements de fer suédois du nord du pays (Kiruna et Gällivare) dont l'Allemagne a grandement besoin (voir *DDF* (1939-44), I, document n° 414. Il faut donc combiner une opération avec la Norvège et la Suède, ce à quoi visent toute une série de plans qui révèlent les contradictions entre Français et Britanniques. Cf. J.-B. Duroselle, *L'abîme* …, *op. cit.* pp. 83-94. Cette question est longuement discutée lors de la réunion du Conseil suprême interallié du 5 février 1940. Cf. F. Bédarida, *La stratégie* …, *op. cit.* pp. 235-276.

[2] Sur le projet d'ouverture de front au Caucase et de bombardement des puits de pétrole de Bakou, cf. *DDF* (1939-44), I, document n° 430 et dans ce volume, document n° 155, note 1, p. 317.

Il résulte des considérations de faits qui précèdent qu'une décision purement militaire du conflit ne peut être prévue dans un avenir immédiat ou même prochain. Quel que soit notre effort d'accroissement de matériel, il n'est pas sûr qu'il surclasse, avant des années, l'effort correspondant de l'Allemagne. Quand aux effectifs, le nombre maximum de divisions atteint pendant la guerre 1914-1918 par la France et l'Angleterre réunies s'est élevé à 207 ; celles des Allemands, à 248. Si une troisième armée ne vient pas joindre ses effectifs aux nôtres, nous ne serons vraisemblablement pas en mesure de modifier sensiblement ce rapport.

La décision peut-elle être déterminée par l'arme économique, le blocus ?

Il convient, tout d'abord, de remarquer que l'Allemagne se trouve, du fait de la neutralité bienveillante de l'Italie et de la Russie et d'une organisation autarcique conçue en fonction de cette éventualité, dans une situation relativement plus favorable qu'en 1914-1918.

Il est possible qu'un délai de 18 mois à deux ans lui soit nécessaire pour mettre au point une exploitation méthodique des ressources de l'URSS et que cette exploitation n'aille pas sans mécompte. La perspective en agit cependant comme un stimulant puissant sur le moral allemand ; elle accroît en même temps la disponibilité immédiate des stocks du Reich et couvre, en tout état de cause, ses besoins, en totalité pour différents produits tels que le manganèse et le bois, en plus ou moins grande partie pour un grand nombre d'autres. Toute organisation du blocus dans la guerre actuelle verra donc son efficacité limitée, par rapport à la guerre précédente, du fait de l'existence du réservoir russe, de la difficulté d'étendre notre réseau de surveillance de la mer du Nord à Vladivostok, de boucher toutes les fissures italiennes, balkaniques, par où s'infiltre un ravitaillement quasi insaisissable.

Les effets du blocus se manifestent sur le plan moral et sur le plan matériel.

Sur le plan moral, le blocus tend, par les privations qu'il engendre pour la population ennemie, à miner son esprit de résistance et son loyalisme au régime. Sur le plan matériel, il vise essentiellement à frapper l'industrie de guerre de l'État bloqué en la privant des produits et matières premières indispensables à sa production.

Notre espoir d'atteindre par le blocus le moral allemand doit être considéré, au stade actuel, comme déjoué. Les privations que le peuple allemand supportait depuis plusieurs années n'ont pas été sensiblement accrues par la guerre. Elles sont surtout sensibles à une certaine classe de la société, restreinte et sans influence. L'immense masse prolétarisée du peuple allemand les endure avec patience, soutenue par son patriotisme, par le mythe à la fois de la victoire prochaine et du ravitaillement russe, par sa confiance inébranlée dans le *Führer*. La grande majorité des renseignements que nous recueillons depuis deux mois doivent dissiper les illusions que nous avons pu nous faire quant au rapide effondrement du moral allemand ; la guerre, qui était redoutée, est aujourd'hui acceptée ;

l'armée demeure victorieuse et est supposée invincible ; le blocus, si resserré devient-il, n'abaissera plus le standard de vie auquel la population s'est soumise : le concours russe permet au contraire d'espérer l'améliorer.

Les effets du blocus sur l'industrie de guerre du Reich sont plus malaisés à estimer. Des renseignements contradictoires s'opposent. On peut cependant raisonnablement supposer que les stocks existants et qui étaient déjà considérables au 1er septembre se sont, depuis cette époque, accrus dans une plus forte proportion que les opérations de guerre ne les ont diminués ; que l'Allemagne est en mesure de faire face à ses besoins actuels, aussi longtemps que le déclenchement de la guerre totale ne viendra pas les multiplier ; qu'elle pourrait, dès maintenant, mener cette guerre pendant des mois, sinon des années ; que tous les jours qui passent la rapprochent du moment où l'extension de son emprise sur les ressources économiques de l'URSS et de la Roumanie prolongera presque indéfiniment, même en présence d'un blocus resserré, ses possibilités de ravitaillement.

*
* *

Des constatations qui précèdent se dégagent les conclusions suivantes :

– une décision militaire, sur le front actuel, dans le rapport existant des effectifs et du matériel, n'est pas à prévoir ;

– l'extension du front actuel provoquant, dans ce même rapport de forces, une bataille à découvert, est une opération risquée, au résultat douteux ;

– la création de fronts secondaires n'aurait pas d'effet stratégique appréciable ;

– la création d'un second front principal (front d'Orient) devrait, pour entraîner des résultats décisifs, s'accompagner de l'entrée en ligne d'une troisième armée (les 100 divisions balkaniques) qui renverse la proposition des effectifs et oblige l'Allemagne seule à retirer des troupes du front d'Occident. Ce résultat suppose que Roumanie, Yougoslavie, Grèce, Turquie marchent à nos côtés, que l'Italie et la Russie restent neutres ;

– l'Allemagne, adossée aux neutralités italienne, balkanique, russe, peut résister longtemps au blocus exercé sous sa forme actuelle : le moral de sa population n'en est pas sérieusement atteint ; son industrie de guerre fait face encore à tous ses besoins ; l'exploitation rationnelle de l'économie russe et roumaine peut le mettre à même de soutenir une guerre totale de longue durée.

L'interception du ravitaillement maritime de l'Allemagne s'avérant insuffisante et inefficace ; l'interception de son ravitaillement terrestre étant impossible, le blocus des Alliés ne s'exercera d'une façon décisive que si nous frappons aux sources mêmes où le Reich puise les matières premières qui lui sont indispensables et dont l'épuisement provoquerait son effondrement militaire :

– l'occupation des gisements de fer scandinaves porterait à brève échéance un coup mortel à toute l'industrie de guerre du Reich ; elle

peut s'effectuer en prolongement des développements qu'entraîneront soit le contrôle des eaux territoriales et

– l'occupation de certains ports de la Norvège, soit la renaissance du conflit russo-finlandais ;

– l'occupation ou la destruction des ports pétrolifères caucasiens et roumains tarirait le ravitaillement de l'Allemagne en essence, lui rendrait la poursuite d'une guerre de quelque durée impossible ; elle amènerait en même temps l'effondrement de l'économie industrielle et agricole russe avec ses répercussions capitales pour la résistance morale et matérielle de l'Allemagne.

Aucune autre issue n'apparaît actuellement à l'horizon de la guerre. Le sort de celle-ci dépend sans doute, en premier lieu, des décisions que nous prendrons sur ces deux points, en second lieu, de la rapidité et de l'efficacité de leur exécution.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 32

163

NOTE

Mission Rist et Ashton-Gwatkin aux États-Unis

N. *Paris, 22 mars 1940.*

Ainsi que l'a annoncé un communiqué publié simultanément à Londres et à Paris, le professeur Rist et M. Ashton-Gwatkin, conseiller technique du Ministry of Economic Warfare, ont été chargés de se rendre aux États-Unis pour assister les ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne dans l'examen des problèmes économiques soulevés à l'occasion de la guerre[1].

La mission de ces envoyés, qui sont actuellement à Washington, a été définie dans des instructions arrêtées par les gouvernements français et anglais et qui se résument ainsi :

a) marquer la sympathie des gouvernements alliés pour la suggestion du gouvernement des États-Unis tendant à prévenir la réexportation en Allemagne, par la Russie et le Japon, ou vers l'Allemagne par le Japon, de certaines matières premières, ainsi que la volonté de ces gouvernements de participer à tous arrangements à ce sujet ;

b) donner toutes garanties que le Japon ne recevrait pas des Empires français et britannique des marchandises susceptibles de remplacer les

[1] Cette note dont l'origine n'est pas mentionnée fait la synthèse des informations contenues dans les télégrammes que M. Rist a envoyés de Washington *via* l'ambassade au Département (nos 405 B à 406 B du 7 mars 1940, 423 B à 432 B du 9 mars, 457 B à 463 B du 12 mars) et de New York, *via* le consulat général (n° 1158 B du 19 mars) (in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1, documents non publiés).

ressources qu'il obtenait jusqu'à présent des États-Unis et qui tombent désormais sous le coup des restrictions édictées par cet État ;

c) suggérer que des contacts soient maintenus de part et d'autre en vue de limiter les fournitures au Japon au niveau de sa consommation intérieure dans une période de référence normale. Les trois pays donneraient comme motif de cette limitation les nécessités résultant de leurs propres besoins ;

d) insister pour que la liste des produits qui feraient l'objet de restrictions dans les rapports avec le Japon ne soit étendue – et en tous cas progressivement – que si l'évolution de la politique japonaise devait le rendre opportun.

Les conversations que MM. Rist et Gwatkin ont eu mission de poursuivre dans ces conditions[1], avaient déjà été entamées, dans un cadre essentiellement officieux, entre M. Morgenthau et M. Purvis, chef du Comité de coordination des Achats franco-britanniques aux États-Unis. Il semble que l'arrivée des délégués ait eu, au moins au premier moment, pour effet de rendre plus délicate la poursuite de ces conversations, M. Morgenthau se sentant gêné vis-à-vis du ministre d'État par le caractère semi-officiel de la mission envoyée par les gouvernements alliés[2].

Par ailleurs, et très rapidement, la conversation s'est étendue à une série de problèmes débordant le cadre de la mission, à savoir la question des achats agricoles aux États-Unis, celles du contrôle postal, de la visite des navires américains dans les bases franco-anglaises, du contrôle des exportations allemandes. Il n'est pas exclu, au surplus, que les conversations sur les matières premières ne soient liées désormais, dans l'esprit des autorités américaines, à la solution de quelques-uns des problèmes énoncés ci-dessus, et notamment celui concernant l'achat de produits agricoles aux États-Unis[3].

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

[1] Comme l'indique le télégramme n°s 408 B à 409 B du 7 mars de l'ambassadeur, M. de Saint-Quentin, au Département (*ibid.*, document non publié). Les négociations ont commencé le 6 mars par une visite au secrétaire d'État Cordell Hull. Selon Rist, il a été alors décidé que « les différentes questions relatives au blocus seront traitées successivement par nous avec les divers fonctionnaires du Département d'État qui en ont la charge. Ce matin (le 7), sous la présidence de M. Grady, le secrétaire d'État adjoint, nous avons discuté les objections américaines à certaines modalités de fonctionnement des assurances. Nous discuterons ensuite des problèmes suivants : achats agricoles, contrôle postal, conduite des navires dans les bases franco-anglaises, exportations allemandes, difficultés résultant d'accords commerciaux. » (télégramme n°s 405 B à 406 B, *ibid.*, non publié).

[2] De Rist au Département, le 7 mars 1940, télégramme n°s 405 B à 406 B (*ibid.*, non publié) : « En ce qui concerne les ferro-alliages (en marge, de Paul Baudouin, semble-t-il, cette remarque : « C'était la question essentielle »), nous avons trouvé un certain flottement. M. Morgenthau aurait voulu que le Département d'État prît la responsabilité de ces conversations. Le Département s'y refuse et considère que ces problèmes relèvent exclusivement de M. Purvis et de la Trésorerie. Cette question de procédure sera tranchée sans doute aujourd'hui. Nos conversations sur ce sujet seront donc retardées. »

[3] Cf. le télégramme n°s 423 B à 432 B du 9 mars 1940, cité note 1 : « Hier, nous avons écouté les déclarations qui nous ont été faites au sujet des achats de produits agricoles par les Alliés aux

164

M. CHARLES-ARSÈNE HENRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À TOKYO, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 104[1]. *Tokyo, 23 mars 1940.*

Mes télégrammes du 22 mars[2] ont signalé au Département l'intensification des relations commerciales entre le Japon et Vladivostok.

Par contre sur le plan des relations politiques avec l'URSS, il ne paraît pas y avoir d'amélioration notable.

Le 17 mars, un léger incident de frontière s'est produit à Sakhaline : au cours d'une rencontre, deux policiers japonais ont été blessés par une patrouille russe.

Le 18 mars, M. Arita a annoncé à la Diète la prochaine ouverture des négociations pour la conclusion du traité pour les pêcheries.

Il a ajouté que son Département faisait des efforts pour protéger à Sakhaline les concessions japonaises de charbon et de pétrole, mais qu'il ne trouvait pas beaucoup d'écho du côté russe.

Le 22 mars, M. Arita fait une réponse analogue à la Diète où il a rappelé que ces entreprises depuis plusieurs années déjà sont soumises à la pression des autorités soviétiques qui appliquent des règlements rigides. Il a précisé que l'exploitation des mines de charbon par des sociétés japonaises a même cessé. En conclusion, il a dit que du côté japonais l'on cherchait à améliorer la situation en négociant avec Moscou, mais que « même actuellement l'état des choses n'est pas satisfaisant, bien que le gouvernement fasse de son mieux pour que l'exploitation des mines de charbon reprenne ».

E Asie-Océanie, 1918-1940, Japon, 148

États-Unis. La suppression brusque des achats de tabac par la Grande-Bretagne a créé un mouvement de vive mauvaise humeur dans ce pays. La crainte de nous voir suspendre nos achats de pommes risque de produire un effet analogue. Le gouvernement s'en inquiète. Il redoute à la fois une vague de sentiments hostiles aux Alliés et les attaques que ces suspensions ont provoqué au Congrès contre l'ensemble de la politique commerciale du Secrétaire d'État. À vrai dire cette question n'entre pas directement dans la liste de celles que nous avons eu mission de traiter. Par ailleurs, elle concerne la Grande-Bretagne plus que nous-mêmes. Elle tient néanmoins une place essentielle dans l'esprit de nos interlocuteurs. » Cette question occupe également une grande place dans le télégramme n°s 457 B à 463 B, cité en note 1, p. 339.

[1] Communiqué à Shanghaï.

[2] Document non retrouvé.

165

M. ALPHONSE RIO, MINISTRE DE LA MARINE MARCHANDE,
à M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

L. *Paris, 24 mars 1940.*

Secret.

Au sujet de la politique économique que suivent les gouvernements français et britannique vis-à-vis des pays neutres, j'ai l'honneur d'attirer tout spécialement votre attention sur certaines mesures qui ont des conséquences d'une gravité exceptionnelle, notamment pour les transports maritimes dont je suis spécialement chargé et, d'une manière plus générale, d'une part, sur l'insuffisance du blocus de l'Allemagne, d'autre part, sur les approvisionnements essentiels de la France et de la Grande-Bretagne.

Tous les pays neutres ont le droit d'importer pour leurs propres besoins, presque sans restriction, toutes les marchandises qu'il leur plaît d'acheter, à la condition que les pays alliés soient assurés, sous une forme quelconque, que les marchandises importées chez les Neutres ne seront pas réexpédiées en Allemagne[1]. Or, il apparaît (je pourrai vous fournir, si vous le désirez, des précisions à ce sujet, et le ministère du Blocus doit être à même d'en fournir davantage encore) qu'un grand nombre de pays neutres : pays scandinaves, Hollande, Belgique, Italie, Suisse, ont, depuis le début des hostilités, importé non seulement les marchandises nécessaires à leur approvisionnement normal, mais encore des stocks considérables qui dépassent de beaucoup cet approvisionnement. Ils l'ont fait d'ailleurs en utilisant, soit leur propre flotte, soit des navires affrétés sur le marché mondial à des taux de plus en plus élevés.

Les conséquences de ces faits sont d'ordre politique et économique d'une part, d'ordre plus spécialement maritime de l'autre.

1. Conséquences politiques et économiques d'ordre général

a) Il est probable qu'une partie des stocks constitués avant la guerre par les pays neutres ont été utilisés à ravitailler l'Allemagne puisque les Alliés n'ont droit à aucun contrôle sur ces marchandises stockées avant la guerre. L'excès d'importation des Neutres depuis septembre leur a permis de remplacer par des marchandises importées leurs exportations faites vers l'Allemagne, si bien qu'en conclusion, c'est l'Allemagne qui a importé.

b) La surveillance que peuvent exercer les ministères alliés sur l'emploi des marchandises stockées par les autres, même depuis la guerre (stocks

[1] Sur les « accords de garantie » conclus ou en cours de négociation avec les pays neutres d'Europe, dans le but de « prohiber ou de réduire l'exportation vers l'Allemagne des marchandises importées dans ces pays neutres ou se trouvant sur leur territoire », voir la longue note sur « la guerre économique », rédigée en mars 1940 (sans autre précision de date), in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1, n°s 20-38, document non reproduit.

sur lesquels les Alliés ont des droits de regard cependant), est d'une difficulté qui ne vous échappera pas ; elle est fatalement insuffisante et ces stocks risquent à leur tour d'être importés en Allemagne.

c) L'existence même de ces stocks dans des pays neutres voisins de l'Allemagne constitue en outre, pour nos ennemis, une tentation qui les amène à exercer, souvent avec succès, une pression considérable sur les Neutres voisins, méthode de force qui leur est coutumière et qu'ils peuvent accroître jusqu'à l'invasion pour s'approprier des approvisionnements essentiels.

2. Conséquences maritimes particulières

Les conséquences maritimes particulières de la liberté du droit d'importation des Neutres sont en outre :

a) L'utilisation totale ou quasi-totale de l'exploitation des flottes neutres par leurs propres nationaux (seules la Norvège et la Grèce ont mis à notre disposition des tonnages de quelque importance) et les Alliés se trouvant par suite devant la difficulté d'affréter des navires neutres pour les importations anglaises et françaises de vivres et d'armements.

b) Les affrètements par des Neutres de navires étrangers pour assurer l'importation de stocks considérables, ces affrètements entraînant une concurrence aux affrètements par les Alliés et naturellement un pourcentage élevé de relèvement du prix d'affrètement mondial (je tiens à votre disposition des exemples chiffrés fort éloquents).

c) L'excès des importations des Neutres produisant enfin un relèvement du taux des frets dont certains ont été jusqu'à croître, en une semaine, de plus de 50 %.

*
* *

La liberté d'importation laissée jusqu'ici aux Neutres doit donc subir sans délai des restrictions sévères si nous ne voulons pas compromettre gravement la satisfaction des besoins militaires et l'alimentation des populations civiles. Ces restrictions doivent d'abord aller jusqu'à limiter les importations neutres au niveau des besoins réels normaux du temps de paix et, si besoin est, à un niveau plus bas entraînant pour eux des restrictions semblables à celles que s'imposent les Alliés.

Une telle politique aurait trois résultats immédiats en ce qui concerne mon département :

1. La mise à la disposition des Alliés d'un tonnage important de navires ; la Suède, la Norvège, le Danemark, la Hollande, l'Italie, n'ayant plus l'utilisation d'une flotte affrétée, voire de leurs propres flottes, pour la couverture de leurs propres besoins, laisseraient ces flottes inévitablement à la disposition des Alliés.

2. La Grande-Bretagne et la France, devenant à peu près les seules nations affrétant les navires dans des quantités importantes, pourraient contrôler le marché de ces affrètements.

3. Les pays neutres, sachant la limitation apportée aux quantités de blé, de pétrole, de coton à leur parvenir, ne verront plus d'inconvénient à conclure des accords avec les Alliés pour arrêter la hausse des frets et ce seront les Alliés qui, à ce moment-là, contrôleront sans doute le marché mondial des frets.

Le délégué de la France aux Transports maritimes à Londres, M. H. Worms, a eu l'occasion, à de nombreuses reprises, de s'entretenir avec son collègue anglais de l'exécution des transports maritimes des questions que je viens de vous exposer ; il m'a fait savoir que le Ministry of Shipping partage sa manière de voir et qu'il a d'ailleurs saisi de cette question le gouvernement anglais.

Je me permets donc, Monsieur le Président, de vous la soumettre à mon tour pour qu'elle soit, si besoin est, examinée de toute urgence par le Comité de Guerre.

Papiers 1940, Papiers Dejean, 1

166

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 1852[1]. *Paris, 25 mars 1940.*
Réservé. Spécial.
(*Reçu*[2] : le 27, 13 h.)

Il ne me semble pas possible d'avoir encore des illusions sur les sentiments personnels de M. Mussolini au regard du conflit actuel. Déteste-t-il l'Angleterre plus que la France, ou la France plus que l'Angleterre. C'est le seul point qui soit incertain. Mais qu'il les déteste toutes deux, qu'il s'estime uni à l'Allemagne nationale-socialiste et solidaire de son sort, qu'Hitler exerce sur lui une attraction, un ascendant considérable, voilà qui est sûr !

Sans doute préfèrerait-il une paix par usure des deux adversaires, une paix de compromis, excluant toute hégémonie et aboutissant à un règlement négocié, dans lequel son rôle d'intermédiaire et d'arbitre lui procurerait de grands profits, sans qu'il ait eu à courir des risques ou à subir des dommages. Cependant, si cette solution ne se réalisait pas, s'il lui fallait choisir et, à un moment donné, entrer en guerre, ne fût-ce que pour être admis à la discussion de la paix et, éventuellement, à la distribution du butin, il est bien évident qu'il choisirait l'Allemagne et chercherait à entraîner l'Italie dans la guerre aux côtés du Reich.

[1] En clair.
[2] Par courrier.

En attendant, il prend soin de faire savoir qu'il n'est pas neutre. Il est « non-belligérant », c'est-à-dire qu'il est l'ami et le collaborateur de Hitler, moins la participation à la guerre. Il collabore avec lui sur le plan politique, diplomatique et économique. La récente entrevue du Brenner[1] a servi à préciser et à accentuer cette position de la manière la plus démonstrative.

Dans ces conditions, comment les Alliés doivent-ils se comporter envers le gouvernement fasciste ?

a) Une première attitude consisterait à traiter Mussolini et le pays qu'il dirige en adversaires, à n'user envers le *Duce* d'aucun ménagement d'aucune sorte, notamment à lui appliquer le blocus dans toute sa rigueur et, à la première occasion où il accomplirait un geste ou prononcerait une parole d'hostilité manifeste envers nous, à brusquer les choses, à exiger de lui une explication, à l'obliger à sortir de l'équivoque et à se déclarer pour ou contre, neutre ou ennemi.

Une telle mise en demeure (que certains fascistes paraissent craindre) pourrait avoir deux effets différents. Ou bien, devant l'opposition du pays à la guerre, devant la répugnance qu'éprouvent de nombreux milieux, dans l'élite et dans le peuple, à l'idée de se battre pour l'Allemagne, et probablement dans le même camp que la Russie bolcheviste, devant l'insuffisance de la préparation militaire de l'Italie, la pénurie de ses finances, la précarité de ses ressources économiques ; elle amènerait le *Duce* à reculer ; elle lui infligerait ainsi une perte de prestige qui l'amoindrirait et compromettrait son avenir.

Ou bien – et c'est plus que probable – la sommation des Alliés aurait l'effet contraire. Elle fournirait au *Duce* le moyen de dénoncer un attentat prémédité contre l'honneur et la liberté de la Nation, de galvaniser le pays, en évoquant le souvenir des sanctions, de mobiliser l'armée et d'appeler Hitler au secours. La Méditerranée, les Alpes, les Balkans, le front occidental, à supposer qu'il soit encore en repos, s'embraseraient en un instant.

Les Alliés ne sauraient donc s'engager dans cette voie sans avoir soigneusement évalué les avantages et les inconvénients de leur décision, mûrement pesé leurs forces et bien assuré leur résolution de ne pas s'arrêter en route, une fois lancé, en s'infligeant à eux-mêmes la perte de prestige qu'ils réservaient à leur adversaire.

b) Une autre attitude est celle que j'ai définie à plusieurs reprises, et, tout récemment, dans mon télégramme n° 1782[2]. Fondée sur la constatation que la germanophilie du *Duce* est impopulaire et rencontre, jusqu'au sein du Parti fasciste, l'opposition ou la résistance d'une série d'éléments puissants, elle consiste à seconder l'action de ces éléments, en ménageant le sentiment public italien, en montrant qu'il serait aisé et profitable de s'entendre avec les Alliés et que si l'on n'y est pas encore parvenu, la faute ne leur en incombe point.

[1] Le 18 mars 1940.

[2] Voir document n° 160.

C'est l'attitude que nous observons depuis le 1er septembre. On doit reconnaître qu'elle n'a pas adouci les humeurs du *Duce*, qu'elle les a plutôt exagérées. Mais elle n'en a pas moins exercé une profonde influence sur les milieux qu'elle devait toucher. Elle a contribué à semer entre le régime et le pays, entre le pays et son chef, entre celui-ci et certains de ses compagnons, des divisions profondes de telle sorte qu'il est permis de penser que le *Duce*, le cas échéant, ne pourrait pas exécuter facilement son dessein d'entrer en guerre contre nous, ou que, s'il le voulait coûte que coûte, il provoquerait dans la Péninsule une crise grave.

A l'heure actuelle, pareille politique me paraît encore la plus judicieuse, étant bien entendu que je n'en fais pas un système rigide, ni un dogme absolu, et que je n'aurais aucun scrupule à conseiller de l'abandonner si les circonstances se modifiaient. Il ne s'ensuit pas non plus qu'il n'y ait, à mon avis, rien d'autre à faire pour l'instant qu'à nous laisser aller sur la route où nous nous sommes mis. Je crois, au contraire, qu'on aiderait efficacement au progrès de cette tactique en agissant plus directement sur l'opinion italienne. Certes, les efforts de notre propagande n'ont pas été vains, mais, jusqu'à présent, elle a visé moins le centre que les alentours du problème ; elle s'est exercée contre l'Allemagne et en faveur de la cause que les Alliés représentent ; elle n'a pas porté en plein sur le problème essentiel, qui est celui des relations futures entre la France, l'Angleterre et l'Italie. Peut-être est-il à souhaiter que la presse anglaise et française la plus officieuse, et les chefs de gouvernement eux-mêmes abordent, un jour, la question de front et saisissent la première occasion de rappeler qu'ils ont toujours été disposés à résoudre à l'amiable leurs différends avec l'Italie – que la conclusion des accords de Pâques[1], l'envoi d'un ambassadeur français à Rome[2] en ont administré la preuve – que, si leur désir n'a pas abouti, ce n'est pas de leur faute, une violente campagne qui allait jusqu'à réclamer des portions du territoire français ayant été déclenchée et entretenue contre eux – qu'ils demeurent pourtant disposés à tout échange de vues qui aurait pour but d'établir un statut méditerranéen dont l'Italie pût s'estimer satisfaite et qui lui permît d'exploiter avec fruit et en toute tranquillité ses possessions d'Afrique[3].

[1] Accords anglo-italiens du 16 avril 1938 par lesquels l'Angleterre s'engage notamment à obtenir la reconnaissance de l'annexion de l'Éthiopie par les pays membres de la SDN en échange du soutien italien à la défense de l'indépendance autrichienne. Le 26 octobre 1938, après Munich et après avoir consulté la France, le gouvernement britannique décida de mettre l'accord en vigueur. Cf. J.-B. Duroselle, *La Décadence, 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1979, p. 389.

[2] Dans l'esprit de Neville Chamberlain, le rapprochement anglo-italien concrétisé dans l'accord du 16 avril 1938, devait aboutir à un accord militaire entre la France et l'Italie. Georges Bonnet y était très favorable. L'affaire n'alla pas à son terme, mais dès le 3 octobre 1938, Bonnet annonça au chargé d'Affaires italien qu'après trois ans, la France allait envoyer un ambassadeur à Rome, ce qui impliquait la reconnaissance des conquêtes italiennes en Éthiopie, puisqu'il serait accrédité auprès du « roi d'Italie, empereur d'Éthiopie ». Cet ambassadeur fut André François-Poncet, muté de Berlin à Rome. Cf. J.-B. Duroselle, *La Décadence*, *op. cit.* pp. 389-390.

[3] Le diplomate a déjà émis cet avis qu'il serait bon, par des ouvertures, de pousser Mussolini à émettre clairement ses revendications. Voir document n° 98.

En ce qui me concerne, j'ai tenu plusieurs fois et à titre personnel, ce langage au comte Ciano. Il l'a bien accueilli, mais il n'y a pas donné suite. Il a même formellement déconseillé d'y donner suite, en laissant entendre que M. Mussolini y verrait une tentative pour le corrompre et qu'il en serait choqué. Il y a huit jours, c'était encore l'opinion qu'il m'exprimait[1].

Officiellement, nous n'avons donc jamais fait d'ouvertures au gouvernement italien. Nous n'avons non plus, jamais porté à la connaissance du public que nous aurions fait des ouvertures au gouvernement italien, si celui-ci l'avait voulu et que nous lui en ferions s'il le voulait. Nous nous sommes arrêtés à l'objection que le comte Ciano nous opposait et que nous étions en droit de considérer comme sérieuse.

c) Faut-il, aujourd'hui, tenter de forcer cette barrière, placer le *Duce* en face d'une proposition concrète, l'obliger ainsi, soit à préciser ses revendications, à dire quelles sont ces « solutions italiennes », qu'il n'a jamais indiquées clairement, soit, comme il est plus vraisemblable à refuser brutalement le contact, à étaler son hostilité, à laisser apparaître le côté violent et inavouable de ses ambitions, tout entières fondées sur l'hypothèse de notre défaite, et à créer ainsi, malgré tout, une situation nette ? N'est-il pas trop tard, après la rencontre du Brenner, pour prendre une pareille et si dangereuse initiative ?

Des personnalités comme celle du Pape et du maréchal Balbo ne le pensent pas.

Je l'ai, moi-même, suggéré, ou plutôt, j'ai suggéré que la question fût examinée. Le Département en a semblé ému[2]. Émotion bien superflue, en vérité : car l'examen de certains aspects d'un problème ne préjuge pas de la solution qu'on y apportera ; la diplomatie est un art d'opportunité, d'accommodation, de souplesse, surtout quand elle a devant elle des hommes sans principes, tels que Hitler et Mussolini ; l'on doit se rappeler, aussi, que l'on n'a jamais rien pour rien et que, quand les Allemands ont voulu se concilier les Russes, ils leur ont promis la moitié de la Pologne et la tutelle des Pays baltes ; quand nous avons, nous-mêmes, voulu nous attacher les Turcs, nous leur avons cédé le Sandjak d'Alexandrette.

À supposer, d'ailleurs, que nous estimions possible et opportun de tenter, par une négociation, de détacher Mussolini de l'Allemagne (on m'a dit qu'au Brenner il s'était engagé à ne pas accepter d'accord particulier avec la France et l'Angleterre, en dehors du règlement général et final de la paix

[1] Cet entretien entre François-Poncet et Ciano remonte au 21 mars 1940. Le télégramme n° 1762 de l'ambassadeur de France au Département en date du 21 mars n'évoque pas ce point (Papier 1940, Papiers Rochat, 21, document non publié), pas plus que Ciano dans son *Journal politique*, *op. cit.*

[2] Sur les remous causés au Quai par son offre de « compensations » permettant en quelque sorte d'acheter la neutralité italienne, on peut se reporter au journal de Raymond Boyer de Sainte-Suzanne, à la date du 28 février : « Tout ce qu'écrit François-Poncet de Rome est défaitiste. Il est manifeste qu'il se prêterait à une négociation. Que se passerait-il s'il était Secrétaire général au lieu de Léger, comme il le souhaite tant ? » (*Une Politique étrangère* …, *op. cit.* p. 232.)

européenne), encore conviendrait-il de déterminer ce que les Alliés pourraient offrir à l'Italie. C'est là de nouveau un problème extrêmement scabreux et délicat. L'opinion française, les milieux politiques sont divisés à ce sujet. L'Angleterre n'a pas, à ma connaissance, expliqué quelle idée elle se faisait d'un éventuel règlement méditerranéen. Un programme positif à soumettre à l'Italie et qui fût, en même temps, tolérable pour nous et suffisant pour elle soulèverait donc d'âpres controverses. Mais la perspective des difficultés qu'il susciterait ne devrait pas, semble-t-il, en faire ajourner ou rejeter l'étude.

Comment concevons-nous nos relations avec l'Italie, dans les deux ou trois hypothèses qui peuvent se présenter ?

Comment concevons-nous un règlement des questions franco-anglo-italiennes, à supposer qu'un tel règlement soit possible, aujourd'hui, plus tard, ou à la fin de la guerre ?

C'est là une matière sur laquelle il sera bon, quoi qu'il arrive, d'avoir exercé sa réflexion.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 23

167

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 1861[1]. *Paris, 25 mars 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[2] : le 27, 13 h.)

Dans les milieux fascistes, on discute couramment et passionnément, à l'heure actuelle, de l'éventualité d'un rapprochement italo-russe[3]. D'une façon générale on paraît considérer que le *Führer* a triomphé, lors de la rencontre du Brenner, des hésitations et des répugnances de M. Mussolini. Le *Duce* serait désormais convaincu de l'intérêt d'une entente avec Moscou. Le comte Ciano, en revanche, ferait encore des objections et alimenterait en sous-main la campagne anti-soviétique de l'Agence Stefani. Toutefois,

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Les indices se multiplient depuis le 22 mars qu'un tel rapprochement est en cours : renouvellement de l'accord économique italo-russe (télégramme n° 1811 en date du 22 mars, d'A. François-Poncet au Département, Papiers 1940, Papiers Rochat, n° 27, document non reproduit), fuites sur la conclusion prochaine d'un accord germano-italo-russe en provenance de Bucarest (télégramme n° 596 en date du 24 mars d'Adrien Thierry, Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit), et propos tenus à Paul Reynaud par M. Guariglia, ambassadeur d'Italie à Paris, lors de leur entretien du 25 mars (Note d'audience du 25 mars 1940, Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5, document non reproduit).

le gendre du *Duce* serait bientôt obligé de se soumettre[1]. Pour le moment, n'ayant pas été tenu exactement au courant de ce qui s'est dit au Brenner, à propos des affaires russes entre le *Duce* et le *Führer*, il affecterait de n'être pas informé de l'évolution qui se prépare.

Il va sans dire que la perspective d'un rapprochement italo-russe ne manque pas de susciter un réel malaise. Dès maintenant, toutefois, on remarque que certains éléments avancés du Parti commencent à faire valoir que, quelle que puisse être la pénible impression ressentie par les vieux « squadristes », il faut examiner le problème « avec un sain réalisme »[2]. Il s'agirait, en l'espèce, d'un accord tout provisoire n'impliquant en aucune façon, un abandon idéologique des positions doctrinaires du fascisme, mais strictement conditionné par l'évolution de la guerre européenne.

Le *Duce* serait, en effet, convaincu que l'entrée de l'Italie dans le conflit aux côtés du Reich ne pourra être évitée. Désireux de continuer à servir l'Allemagne et à rester l'allié de Berlin, il préférerait persister dans la non-belligérance. Mais il se rendrait bien compte que la situation actuelle ne saurait se prolonger indéfiniment et que, par la force des choses, l'Italie, à un moment donné, sera contrainte de se prononcer nettement.

C'est en fonction de cette hypothèse qui pourrait se réaliser d'ici à quelques mois, que le chef du gouvernement italien estimerait devoir se rapprocher de l'URSS, qui collaborera, croit-il, de plus en plus activement avec le Reich et constitue une inépuisable réserve de matières premières. L'Italie serait ainsi solidement épaulée et en mesure de tenir la Turquie en respect. On ajoute dans certains cercles fascistes que les trois États prolétariens : Allemagne, Italie et Union soviétique, devront forcément s'entendre, un jour, contre l'hégémonie conservatrice des démo-ploutocraties.

Tels paraissent, en tout cas, devoir être les mots d'ordre qui seraient donnés aux militants et le sens des instructions qui seraient adressées à M. Muti, le moment venu, pour que toutes les organisations « capillaires » du parti exposent se point de vue et le fassent comprendre à l'opinion italienne qui n'y est, certes, pas préparée.

Du reste, on se demande un peu partout si l'Angleterre et la France ne vont pas être amenées, dans quelque temps, à inviter nettement l'Italie à préciser sa position et à définir son attitude. On craint qu'il n'en résulte pour le gouvernement de Rome le risque d'être entraîné dans le conflit à une heure peu favorable et alors que sa préparation serait encore loin d'être au point. Mais on ne manque pas de faire valoir, d'autre part, que, s'ils

[1] Sur la tension entre le *Duce* et son gendre et ministre des Affaires étrangères, Ciano, après l'entrevue du Brenner, voir les télégrammes n° 1801 en date du 22 mars, et n° 1846 en date du 24 mars, d'A. François-Poncet au département, Papiers 1940, respectivement Papiers Rochat, 27 et 19 (documents non publiés). Le *Journal politique* du comte Ciano, *op. cit.*, ne laisse rien transparaître de ces dissensions.

[2] Allusion au discours prononcé le 23 mars par M. Pavolini et dont A. François-Poncet a rendu compte dans son télégramme n° 1842 en date du 24 mars 1940 (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 24, document non reproduit).

agissaient ainsi, et signifiaient au *Duce* une sorte d'ultimatum, les Alliés reformeraient autour de M. Mussolini cette unanimité italienne, qui l'a tant servi au moment des sanctions[1] et qui lui fait défaut présentement, le pays étant, de l'avis de tous, profondément divisé aujourd'hui.

La réponse de M. Mussolini, ajoute-t-on, ne saurait, de toute façon, faire aucun doute ; il se rangerait immédiatement aux côtés de l'Allemagne en se déclarant provoqué et attaqué. On estimerait donc à Rome, dans les milieux politiques, que les gouvernements de Paris et de Londres devraient, avant d'agir, bien peser les avantages et les inconvénients que présente pour eux la prolongation de la situation actuelle. Ils auraient à choisir entre le maintien de la collaboration italo-allemande, sans participation de l'Italie à la guerre, ce qui fait le jeu du Reich et répond pleinement à ses désirs, et l'entrée dans le conflit de l'Italie, auquel cas la Hongrie suivrait immédiatement[2], ce qui ne manquerait pas de provoquer l'incendie des Balkans, la destruction de la Yougoslavie et de la Roumanie et le bouleversement de la situation en Méditerranée.

Quoi qu'il en soit, les gens bien informés ne paraissent nullement rassurés sur les perspectives immédiates et sur les conséquences lointaines de la crise européenne. Ils se montrent de plus en plus pessimistes et paraissent s'attendre à d'importants et proches événements. Ils se disent convaincus, pour la plupart, que l'Italie aura la plus grande difficulté à se tenir longtemps encore en dehors de la tourmente.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 26

168

NOTE DU DIRECTEUR POLITIQUE-ADJOINT

Projet de déclaration franco-britannique portant engagement de ne pas conclure de paix séparée

N. *Paris, 25 mars 1940.*

Le 19 décembre 1939 le Conseil suprême a estimé qu'il convenait de saisir une occasion favorable pour étudier les termes d'une déclaration commune par laquelle la France et l'Angleterre s'engageraient à ne pas conclure de paix séparée[3].

[1] Sanctions auxquelles l'Italie a été condamnée par la SDN pour « agression » contre l'Éthiopie en 1935.

[2] La présence du comte Teleki à Rome du 23 au 26 mars 1940 a peut-être inspiré directement cette notation, même si les propos du dirigeant hongrois au comte Ciano n'indiquent aucune intention de suivre l'Italie dans une guerre éventuelle. Cf. Comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, entrées des 23 au 26 mars 1940, pp. 226-228.

[3] Pour contrecarrer la propagande allemande qui cherche à diviser les Alliés, certains hommes politiques français et britanniques pensent qu'il pourrait être bienvenu que les deux gouvernements signent un engagement formel de ne pas conclure de paix séparée. Cette question figure donc à l'ordre du jour de la réunion du Conseil suprême interallié qui se tient à Paris

La conclusion d'un tel accord se recommande du point de vue diplomatique par les motifs suivants :

1) Cette réaffirmation solennelle de la volonté commune des deux pays témoignerait, au regard de l'Allemagne et des pays neutres, de leur unité de résolution et d'action. Elle contribuerait à décourager les tentatives de paix séparée et ne serait pas sans influence sur l'opinion publique allemande.

2) Les accords Paul Reynaud – sir John Simon ont engagé les deux gouvernements dans une politique monétaire commune jusqu'à la fin d'une période de six mois après le dernier jour des hostilités. Ils font ainsi implicitement état de la décision de la France et de l'Angleterre de cesser en même temps les hostilités[1]. L'accord envisagé ne ferait qu'exploiter cette résolution sur le plan politique.

3) Dans des circonstances analogues, la France, l'Angleterre et la Russie avaient signé à Londres, le 4 septembre 1914, une déclaration tendant à ne pas faire de paix séparée (texte ci-joint, annexe n° 1)[2].

4) L'article 4 du traité franco-polonais du 4 septembre 1939 stipule que les parties contractantes « ne concluront d'armistice ou de traité de paix que d'un commun accord »[3]. Nous ne pouvons pas nous montrer plus réticents à l'égard des Anglais qu'à l'égard des Polonais. Une clause identique figure du reste à l'article 7 de l'accord anglo-polonais du 25 août 1939[4]. La France et l'Angleterre se trouvent donc déjà indirectement, mais formellement, liées entre elles par cet engagement, qui les oblige à ne conclure de paix que d'accord avec leur allié commun[5]. Il n'y aurait que des avantages à exprimer dans un document proprement franco-anglais cette obligation déjà existante.

D'ores et déjà, le gouvernement britannique a suggéré au gouvernement français, le texte ci-joint :

le 19 décembre 1939. Quelques jours plus tôt, au cours du Conseil de Guerre du 7 décembre, lord Halifax a proposé de rédiger une déclaration franco-britannique dans ce sens et, avec le soutien de N. Chamberlain, a écrit à ce propos le 11 décembre à Daladier. Celui-ci est réticent, surtout parce que cette question soulève le problème des buts de guerre des deux Alliés. Il souhaite que la signature éventuelle d'un tel engagement s'accompagne de garanties matérielles sur la sécurité française, sur lesquelles les Britanniques ne paraissent pas prêts à s'engager. Malgré les pressions de Londres, la question reste donc en suspens. Cf. François Bédarida, *La stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 196-198.

[1] C'est le 12 décembre 1939 qu'ont été annoncés les accords économiques et financiers Reynaud-Simon. Voir le « Communiqué officiel franco-anglais consacrant la solidarité du franc et de la livre », in Papiers 1940, Bureau d'études Chauvel, 102. Sur le contenu détaillé de ces accords, cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 3841.

[2] Le conseiller juridique du Foreign office fit remarquer qu'il ne s'agissait pas là d'un précédent particulièrement encourageant …, cf. F. Bédarida, *La stratégie secrète …*, *op. cit.*, p. 197.

[3] On trouvera le texte de ce protocole franco-polonais signé à Paris le 4 septembre 1939, dans *DDF* (1936-39), XIX, Paris, Imprimerie nationale, 1986, Addenda VI, pp. 482-483. Il est également reproduit en annexe de la dépêche n° 1611 envoyée par É. Daladier à C. Corbin le 20 septembre 1939. Voir *DDF* (1939-44), I, document 126.

[4] Voir *DDF* (1936-39), XVIII, document n° 401.

[5] Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 25.

« Les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, font la déclaration suivante :

Le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord s'engagent mutuellement à ne négocier ni conclure d'armistice[1] ou de traité de paix, durant la présente guerre, si ce n'est de leur commun accord ».

Ce texte (sous réserve de quelques modifications de forme) n'appelle pas d'observations particulières de notre part.

Toutefois, il paraîtrait opportun de le compléter par une déclaration prolongeant au-delà de la durée des hostilités l'engagement franco-anglais de coopération dans tous les domaines.

Diverses formules ont été examinées qui sont inscrites dans la note ci-jointe (annexe n° 2).

La formule ci-dessous semble contenir tous les points essentiels qui paraissent devoir figurer dans une déclaration de ce genre, laquelle s'ajouterait à l'engagement de ne pas signer de paix séparée : « [...] De plus, ils s'engagent mutuellement à maintenir, après le rétablissement de la paix, leur communauté d'action dans tous les domaines, en vue de garantir la sauvegarde de leur sécurité et en vue de procéder, avec le concours des autres nations, à la reconstruction d'un ordre international assurant en Europe la liberté des peuples, le respect du droit et le maintien de la paix. »

Papiers 1940, Papiers Charvériat, 3

Annexe 1

Déclaration tendant à ne point faire de paix séparée
signée à Londres le 4 septembre 1914
par les gouvernements français, britannique et russe
Texte de la déclaration

Les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, font la déclaration suivante :

« Les gouvernements britannique, français et russe s'engagent mutuellement à ne pas conclure de paix séparée au cours de la présente guerre. Les trois gouvernements conviennent que lorsqu'il y aura lieu de discuter les termes de la paix, aucune des puissances alliées ne pourra poser des conditions de paix sans accord préalable avec chacun des autres Alliés ».

Fait à Londres le 4 septembre 1914
(signé) Edward Grey
Paul Cambon
Comte Benckendorff

[1] Le fait que le mot « armistice » figure dans le texte proposé à cette date par les Britanniques infirme l'accusation portée par É. Daladier selon laquelle ce serait P. Reynaud qui l'aurait fait ajouter au mois de juin.

Le 19 octobre 1915 le Japon a adhéré à cette déclaration.

Le 30 novembre 1915, une déclaration reproduisant celle du 4 septembre 1914 a été signée à Londres au nom des gouvernements britannique, français, italien, japonais et russe.

Annexe 2

Avant-projet de déclaration politique

Le 22 mars 1940

Les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, déclarent :

Le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord s'engagent mutuellement à maintenir, après le rétablissement de la paix,

Variante 1 : leur coopération actuelle,

Variante 2 : la communauté de leur action politique

Variante 3 : la concordance, la communauté de leur action,

Variante A : en vue de sauvegarder leur sécurité mutuelle et d'instituer avec le concours des autres nations, une organisation effective de la paix, de la sécurité et du bien-être en Europe.

Variante B : en vue de sauvegarder leur sécurité mutuelle et d'instituer, avec le concours des autres nations, une organisation propre à assurer effectivement en Europe le respect des principes dont s'inspire le pacte de la Société des Nations.

Les deux gouvernements assument le présent engagement pour la période transitoire qui s'écoulera jusqu'à ce que soient réunies les conditions nécessaires pour créer effectivement la confiance dans la permanence de la sécurité restaurée au profit de toutes les nations de l'Europe et dans la fidélité aux engagements pris.

Variante C : en vue de sauvegarder leur sécurité mutuelle et d'arriver avec le concours des autres nations, à une reconstruction, en Europe, d'un ordre international dans lequel tous les peuples, vivant en sécurité sous l'empire du droit, pourront déterminer leur vie politique et économique hors de toute ingérence de la part de voisins puissants *(inspirée du discours Halifax 5 décembre)*[1].

[1] Il s'agit d'une condamnation de l'agression soviétique contre la Finlande.

Variante D : s'engagent : à réaliser entre eux une politique effective de collaboration en vue du maintien de la paix et à s'efforcer d'obtenir la participation des autres puissances à cette politique et à coopérer dans la recherche de solutions aux difficultés économiques en présence desquelles se trouveront leurs nations et les autres nations de l'Europe *(inspirée du projet italien de Pacte à quatre)*[1].

Variante E : à agir dans un parfait concert afin de se procurer à elles-mêmes et à l'Europe une paix générale, sous la protection de laquelle les droits et la liberté de toutes les nations pourront être établis et assurés *(inspirée du traité de Chaumont du 1cr mars 1814)*[2].

169

Note de la Direction politique

Note remise à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris le 25 mars 1940[3]

N. *Paris, 25 mars 1940.*

Le dénouement précipité du conflit finlandais a placé les Alliés en présence d'une situation nouvelle et peut-être décisive. Pour ressaisir l'initiative qui leur a échappé, il importe que les deux gouvernements, forts de l'enseignement des derniers événements, s'appliquent sans tarder à dégager des circonstances présentes toutes les possibilités qu'une conduite énergique et audacieuse de la guerre leur permet encore d'exploiter.

Le gouvernement français, pour sa part, à l'honneur de faire part au gouvernement britannique des premières conclusions auxquelles l'a conduit un tel examen. L'urgence des décisions qu'elles appellent n'a pas besoin d'être soulignée. Nul doute que le gouvernement britannique n'ait, de son côté, évoqué dans ses conseils les responsabilités qui pèsent à l'heure actuelle sur les dirigeants de la coalition, et leur interdisent de reculer devant aucune des décisions positives qu'exige le salut commun de leurs pays et de l'Europe.

[1] Appelé aussi « pacte d'entente et de collaboration » : accord signé à Rome le 14 juillet 1939 entre l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. Conclu pour dix ans, il prévoit que les quatre puissances se concerteront régulièrement et s'efforceront de collaborer au maintien de la paix dans le cadre de la SDN.

[2] Par le traité de Chaumont daté du 1cr mars et signé le 9 mars 1814 (et non 1914 comme indiqué dans le document à la suite d'une erreur typographique), la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre conclurent une alliance de vingt ans contre Napoléon et s'engagèrent à ramener la France à ses frontières de 1792.

[3] Dans la copie de cette note figurant dans les Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2, on trouve la mention manuscrite marginale suivante : « une copie de cette pièce a été fournie le 27 décembre 1950 à la Commission parlementaire chargée d'étudier les évènements de 1933 à 1945. Miramon. »

2. La cessation de la résistance finlandaise comporte des conséquences militaires et politiques qu'il suffit de rappeler brièvement.

Du point de vue militaire, elle dégage l'Allemagne des préoccupations qu'une action éventuelle des Alliés en Scandinavie et la nécessité d'y faire face, pouvait lui inspirer. Elle rend, à plus ou moins proche échéance, aux forces armées russes leur disponibilité pour de futures actions offensives ou défensives. Elle nous prive, à titre immédiat, de la possibilité de créer un nouveau front, dont l'ouverture nous eût permis d'attirer à découvert des forces allemandes pour les engager dans cette guerre d'usure d'effectifs et de stocks que le commandement allemand s'efforce d'éviter.

Du point de vue politique, la défaite finlandaise accroît l'emprise russo-germanique sur les pays scandinaves ; elle rend à nouveau possible à l'URSS la poursuite de ses projets dans les Balkans, projets contre lesquels la Roumanie peut être tentée de se garantir en acceptant la protection de l'Allemagne, et qui encourageront en même temps la Bulgarie dans sa politique équivoque ; elle nous rend plus difficile d'amener la Turquie à une prise de position active contre l'URSS ; elle libère enfin, l'Italie des principales entraves qui s'opposaient au rapprochement italo-russe et qui auraient pu retarder, dans une certaine mesure, une évolution défavorable trop marquée de sa part à l'égard des Alliés.

3. Ces conséquences militaires et politiques de la défaite finlandaise sont moins importantes cependant que celles qui se font jour sur le plan psychologique et moral.

Nul n'ignore, en effet, à l'étranger, les résultats que nous étions en droit d'attendre d'une prolongation de la résistance finlandaise, permettant à notre intervention de se développer dans le Nord. L'ampleur, maintenant connue, de nos préparatifs d'assistance a donné la mesure de l'intérêt que nous attachions à cette entreprise : elle en souligne aujourd'hui l'avortement. Ayant marqué publiquement que la cause finlandaise s'identifiait à la nôtre, nous subissons le contrecoup moral de la capitulation finlandaise. Toutes les interprétations de la propagande ennemie sur notre impuissance à décider et à agir en temps utile affaiblissent, chez ceux qui nous gardent leur sympathie, le pronostic favorable pour notre succès final. Le terrain est ainsi rendu plus propice, non seulement à l'étranger mais dans notre propre opinion publique[1], à tous les efforts dépensés par l'Allemagne pour infléchir les esprits vers une paix de compromis.

Dans une guerre dont l'issue dépend des facteurs moraux autant que matériels, cet affaiblissement de la confiance inspirée entraîne des conséquences immédiates et durables dont la gravité ne saurait être sous-estimée.

[1] Pour un aperçu de la réaction de la presse mondiale au règlement du conflit soviéto-finlandais, on peut se référer à *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, vol. 3, 1937-1940, Londres, 1940, pp. 3977-3979.

4. De ces premières considérations résultent tout d'abord quelques indications d'ordre général :

Sur le plan même de l'action des Alliés et de leur collaboration, une révision des méthodes de direction de la guerre s'impose certainement. Les procédures de discussions, à travers lesquelles s'amortit la rapidité nécessaire des décisions, doivent être modifiées ; la conception, la préparation et l'exécution de nos entreprises doivent être assurées de s'enchaîner dans des conditions telles qu'elles ne nous exposent plus à des déconvenues auxquelles une abstention eût été préférable.

Sur le plan de la conduite générale de la guerre, nous devons, d'autre part, soumettre nos obligations à l'égard des tiers à un nouvel examen qui s'inspire moins d'une certaine conception juridique de la neutralité que de l'application pratique faite abusivement par les Neutres des avantages de leur position privilégiée. La cause même supérieure que nous défendons, et dont le succès final intéresse secrètement tous les petits États, doit nous confirmer dans une conception plus haute et plus autoritaire de notre action, nous inciter à une politique générale qui rejoigne, au-delà des convenances transitoires et des résistances formelles de certains, les intérêts communs et permanents des peuples libres.

Les derniers événements ont mis en pleine lumière le double usage fait d'une neutralité, lorsqu'elle sera, en même temps, à paralyser notre action d'assistance en faveur d'une Finlande attaquée, et à abriter d'autre part la pression exercée, à travers la Suède et la Norvège, par la collusion germano-soviétique. Les Alliés ne peuvent plus laisser jouer contre eux cette équivoque : c'est s'obliger, en tout état de cause, à tenir compte de neutralités vidées de leur substance et de leur justification morale, que le Reich, pour sa part, entend seulement respecter dans la mesure où il en profite.

Aux conséquences de fait de la défaite finlandaise, telles qu'elles ont été énumérées aux paragraphes (2) et (3), il importe enfin de répondre par un redressement effectif et immédiat de notre position, par des décisions assez hardies et assez promptes pour en compenser, moralement et matériellement, l'affaiblissement. Les propositions qui suivent s'inspireront donc de cette double nécessité : ranimer à l'étranger comme dans nos propres pays la confiance en notre détermination et en notre capacité de vaincre ; prendre les initiatives stratégiques qui nous assureront les points d'appui indispensables à la maîtrise ultérieure de la guerre.

5. Il convient tout d'abord de rappeler que la conduite générale de la guerre demeure, dans les circonstances militaires actuelles, dominée par deux problèmes essentiels :

Un problème d'ordre physique : tarir les approvisionnements extérieurs du Reich, le couper, à la source même, de ses possibilités de ravitaillement en minerai de fer et en pétrole ;

Un problème d'ordre psychologique : affirmer sur tous les terrains, notre autorité et notre initiative, avec assez de force pour confirmer tous les neutres dans le pronostic de notre victoire et les inciter, en conséquence, à s'orienter politiquement et économiquement vers nous.

Compte tenu de ces deux principes directeurs, les initiatives qu'à titre immédiat la situation actuelle nous impose doivent être recherchées dans le sens suivant :

6. Sur le terrain scandinave, et toute réserve faite des possibilités de rebondissements que la conjoncture finlandaise pourrait encore recéler, dans l'avenir, le gouvernement français estime qu'il devrait être procédé dès maintenant à la prise par les Alliés du contrôle de la navigation dans les eaux territoriales norvégiennes.

Aux raisons juridiques qui justifiaient la décision, prise, en janvier dernier, à ce sujet par le gouvernement anglais, s'ajoutent aujourd'hui, non seulement les raisons tirées de l'attitude ultérieure de la Norvège dans l'affaire de l'*Altmark*[1], mais toutes celles que nous pouvons invoquer du fait de l'attitude prise sous l'influence allemande, par les pays scandinaves au cours de ces dernières semaines à l'égard de leur voisin finlandais. Les considérations exposées au paragraphe 4 trouvent ici leur pleine application. Après avoir laissé l'Allemagne abuser de sa neutralité pour la protection d'opérations de guerre navale, la Norvège a excipé de l'obstacle que cette même neutralité opposait à l'exercice de notre assistance pour pousser la Finlande à capituler : ce faisant, elle a perdu tout droit moral à opposer cette neutralité fictive aux mesures que les exigences de notre sécurité nous commandent. Au surplus, le souci a disparu, qu'évoquait la note anglaise du 27 février[2], d'éviter des complications dans l'exercice de notre assistance à la Finlande. L'émotion provoquée dans le monde entier par l'attitude des deux pays scandinaves nous assure, d'autre part, tant que son effet n'est pas dissipé, le climat moral le plus favorable à cette opération.

Les résultats d'une telle décision peuvent dépasser les prévisions si son exécution doit emporter l'occupation de points d'appui terrestre indispensables à sa pleine efficacité. Ce n'est pas seulement notre maîtrise des mers du Nord qui en sera renforcée, contre toute communication extérieure et tout ravitaillement atlantique du Reich, en minerai de fer suédois. Par les réactions mêmes de l'Allemagne, selon toute probabilité, se trouvera déclenché l'engrenage des opérations dont le déroulement doit nous permettre de prendre le contrôle des gisements miniers scandinaves et de porter ainsi à l'économie de guerre du Reich le coup décisif qui peut précipiter pour nous l'issue victorieuse du conflit. Conduite avec célérité, bénéficiant encore en partie du dispositif naval et militaire qui avait été préparé en vue de l'intervention en Finlande, une telle opération doit nous restituer le bénéfice moral et matériel que nous escomptions de l'affaire finlandaise et rétablir à notre profit la situation momentanément compromise.

[1] Sur l'incident de l'*Altmark*, voir documents n°s 87 et 88.

[2] On n'a pas retrouvé de note britannique en date du 27 février. En revanche, un aide-mémoire britannique résumant la position du Foreign Office sur l'intervention en Finlande en date du 29 février (non reproduit) figure dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 53. Voir document n° 142, note 2, p. 291, pour un résumé.

7. Sur la mer Noire et la Caspienne, une opération aussi décisive s'impose aux Alliés, non seulement pour restreindre le ravitaillement en pétrole de l'Allemagne, mais surtout pour frapper de paralysie toute l'économie de l'URSS avant que le Reich n'ait réussi à la mobiliser à son profit. La crainte même extrême qu'en éprouvent Allemands et Russes explique les dispositions qu'ils ont déjà prises et continuent de prendre pour mettre, autant que possible, cette région en état de défense. Leur hâte à procéder à un aménagement préventif souligne toute l'importance du facteur temps dans le succès d'une opération offensive. Il importe, si nous ne voulons pas nous trouver une nouvelle fois devancés, qu'à une décision urgente des gouvernements alliés, succèdent une préparation et une réalisation dont la volonté continue de toutes les autorités responsables réduise les délais au minimum.

8. L'absence d'un état de guerre entre les Alliés et la Russie sera peut-être considérée par le gouvernement anglais comme un empêchement juridique à cette entreprise. Le gouvernement français ne méconnaît pas cet obstacle. Il estime, pour sa part, que nous ne devons pas hésiter à l'écarter, en assumant, s'il le faut, la responsabilité d'une rupture avec l'URSS.

Une telle initiative n'apparaissait pas jusqu'ici nécessaire, le processus prévu de notre assistance à la Finlande devant fatalement provoquer la rupture envisagée et nous libérer par là même des entraves juridiques que la non-belligérance de la Russie opposait à l'extension de notre intervention sur d'autres théâtres d'opérations. Aujourd'hui que ce processus nous échappe, le gouvernement français est prêt, si le gouvernement anglais le juge nécessaire pour l'entreprise d'une action militaire au Caucase, à examiner immédiatement avec le Cabinet de Londres la meilleure justification à invoquer pour mettre fin à nos relations diplomatiques avec un gouvernement dont nous condamnons les dernières spoliations et dénonçons la collusion, chaque jour plus affirmée, avec le gouvernement allemand.

9. Si rapidement qu'en soient menés les préparatifs, l'opération sur le Caucase demandera certains délais qui nous priveront du choc psychologique nécessaire pour un redressement immédiat de notre position morale.

Aussi, le gouvernement français propose-t-il, qu'en attendant, et aussi bien pour obtenir ce premier résultat que pour amorcer le développement ultérieur de notre action, la possibilité de faire entrer en mer Noire des sous-marins français et anglais soit mise de toute urgence à l'étude. L'interception du commerce maritime de l'Allemagne entre Batoum et les bouches du Danube est aussi justifiée dans cette partie du monde qu'en Méditerranée ou dans l'Atlantique ; elle doit aboutir à tarir le ravitaillement, par cette voie, de l'Allemagne en pétroles russes, et, au cas où ces transports seraient détournés sur Odessa, à provoquer les réactions russes propres à déterminer l'entrée en belligérance ouverte de l'URSS. La présence dans les eaux de la mer Noire de forces navales alliées aura d'autre part dans tous les Balkans et dans le Proche-Orient le retentissement le plus salutaire.

Cette opération paraît au gouvernement français d'autant plus urgente et nécessaire qu'il a appris récemment de source sûre que la Russie entreprend actuellement à Odessa la mise à flot d'une flotte de sous-marins, envoyés d'Allemagne en pièces détachées, et grâce auxquels elle pourrait, dans un délai de trois mois, fermer l'accès de la mer Noire aux flottes alliées. Nous ne saurions, là encore, sans risques graves pour tout le développement futur de notre action en Orient, nous laisser devancer par les efforts combinés du Reich et de l'URSS.

10. À cette heure peut-être décisive de la guerre, les considérations et les propositions, mûrement réfléchies, que le gouvernement français a l'honneur de soumettre à l'attention du gouvernement anglais, revêtent à ses yeux une importance capitale. Il exprime le vœu qu'elles soient examinées en commun dans un esprit nouveau de réalisme et d'autorité. Croire que le temps travaille pour nous est, aujourd'hui, une erreur : nous ne ressaisirons la direction de la guerre que si nous savons devancer les initiatives de l'ennemi en lui imposant les nôtres ; le frapper aux points faibles de son équilibre sans lui laisser le loisir de les consolider ; lui refuser la protection des principes qu'il n'invoque que pour abriter ses violations ; user de tous les avantages que nous pouvons tirer de la maîtrise des mers et de certaines positions géographiques dominantes ; rassembler enfin autour de nous, par la puissance et l'efficacité de notre action, la confiance et le respect des États qui les accordent au plus fort.

Papiers 1940, Papiers Dejean, 1

170

NOTE DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL[1]
COMITÉ DES PROGRAMMES ET DES ACHATS ALLIÉS

Coopération franco-britannique. Travaux en cours du côté français

N. *Paris, 26 mars 1940.*

1. Établissement des programmes d'importation

En application de l'accord franco-britannique sur l'effort économique de guerre des deux pays (échange de lettres des 18-22 octobre 1939)[2] et du décret du 2 novembre créant le Comité des programmes et des achats alliés, le secrétaire général du Comité a établi en collaboration avec les ministères responsables, le ministère des Finances et le ministère du Commerce, les programmes français destinés à être intégrés par les exécutifs siégeant à Londres dans des programmes communs franco-anglais.

[1] Le bordereau indique, outre la mention manuscrite « Questions économiques », en libellé dactylographié : « Notes de M. Monnet » et mentionne cette note, ainsi qu'une deuxième (non retrouvée) sous le titre : « Sur la politique des achats à l'étranger ».

[2] Document non retrouvé.

Le secrétariat général a ainsi établi :

a) un premier programme trimestriel décembre-janvier-février ;

b) des programmes généraux d'importations pour l'année 1940.

Ces programmes ont été établis en distinguant les achats par pays de provenance et par devises de paiement.

Les programmes pour 1940 ont été arrêtés par le gouvernement après réduction des achats en dollars et monnaies libres les 26 et 28 février.

Conformément aux accords franco-britanniques sur le partage des matières premières des deux Empires pour la conduite de la guerre (échange de lettres des 18-22 octobre et accord financier du 4 décembre), le secrétariat général a exercé une action continue :

a) sur les ministères français responsables des achats pour l'utilisation au maximum des ressources des deux Empires et la réduction des achats en dollars et devises libres.

b) sur les exécutifs franco-anglais pour rechercher et utiliser les ressources de l'Empire britannique.

Des résultats pratiques ont été obtenus notamment

– pour les laines (mise en commun des laines croisées des Dominions et couverture intégrale des besoins militaires français en laines britanniques),

– pour le coton, le café, les peaux, le sisal, les extraits tannants, les oléagineux, certains métaux.

Dans l'ensemble, le pourcentage des achats dans la zone sterling sur l'ensemble des achats français est passé ainsi de 17 % pour les quatre premiers mois de guerre à 36 % pour les programmes d'achat 1940.

L'effort de déplacement des achats vers la zone sterling est poursuivi par le secrétariat général dans l'application des programmes généraux 1940 en états trimestriels effectifs et le pourcentage réel approchera vraisemblablement de 40 %.

2. Transports maritimes

L'accord franco-britannique des 18-22 octobre prévoit que l'exécutif des Transports maritimes affectera l'ensemble du tonnage dont disposent les Alliés au transport des programmes communs d'importation des deux pays.

Le secrétariat général, en collaboration avec la Marine marchande, a établi des programmes précis d'importation en tonnage et par ligne de navigation pour les six mois mars-août 1940. Le même travail a été fait du côté anglais et l'exécutif des Transports maritimes va pouvoir, pour la première fois, faire une affectation rationnelle du tonnage permettant de mettre fin aux demandes empiriques et occasionnelles de tonnage et aux à-coups qui se sont produits jusqu'à présent inévitablement dans les transports français.

Ce travail fait ressortir les besoins de tonnage correspondant aux programmes français réduits (17 millions de tonnes environ pour les

programmes 1940, en dehors des charbons, pétrole et viandes) et le tonnage dont dispose la Marine marchande (10 millions de tonnes environ), et permettra à la Marine marchande de faire incessamment des propositions précises de répartition à l'exécutif des Transports maritimes.

3. Bilans fin 1940

L'examen des programmes d'achat 1940 (arrêtés par le gouvernement le 26 février) a fait ressortir la nécessité de préparer le plus tôt possible, et en tout cas pour 1941, une économie de guerre équilibrée sur le plan franco-anglais.

À cet effet,

a) le gouvernement anglais a été saisi de l'exposé fait par le président du Conseil au conseil de Cabinet du 24 février, exposé qui fait ressortir cette nécessité, et une négociation a été ainsi amorcée sur le plan franco-anglais.

b) en vue de cette négociation, un travail d'ensemble a été amorcé sur le plan français afin de dresser un bilan des résultats qui seront obtenus dans les principaux domaines : armement, aviation, ravitaillement, équipement, main d'œuvre, à la fin de 1940, et de préciser les besoins d'achat à l'étranger qui subsisteront pour 1941, une fois terminée la période d'investissement et de gros achats de 1939-40.

Le secrétariat général a établi, en vue de l'établissement de ces bilans, une collaboration avec les ministères intéressés.

I. Bilan de l'armement

Le ministère de l'Armement prépare un bilan d'ensemble de l'état des armements fin 1940 – Capacité de production des industries de guerre – Achats subsistant en 1941 – Fabrications maintenues à l'étranger (poudres) – Partage des fabrications entre France et Angleterre, et M. René Mayer, chef de l'exécutif de l'Armement, a été chargé de diriger le travail sur le plan franco-anglais.

II. Bilan aviation

Un premier bilan a été établi en janvier pour définir les achats à faire en commun aux États-Unis.

Ce bilan va être mis au point et complété dans le même sens que celui de l'armement par le colonel Mény.

III. Ravitaillement

Il a été demandé au ministère de l'Agriculture d'établir une prévision de la situation fin 1940 : état des stocks, consommation réduite par le rationnement, récoltes probables étant donné la main d'œuvre dont on dispose actuellement, mesures à prendre pour garantir un ravitaillement normal en produits agricoles français, achats permanents restant néanmoins à faire à l'étranger.

IV. Équipements

Un bilan analogue en ce qui concerne l'équipement de l'armée a été demandé à l'Intendance et est en préparation.

V. Main d'œuvre

Un travail a été entrepris par le secrétariat général avec le ministère du Travail et l'état-major de l'armée (M. Parodi et le général Ricard) pour dresser un bilan de la situation de main d'œuvre : population active des principales branches économiques, part mobilisée, ressources de main d'œuvre féminine, coloniale, etc.

Le gouvernement anglais prend des dispositions pour faire faire des travaux analogues (une réunion des secrétaires permanents des ministères a lieu le 26 mars).

4. Charbon

Le ministre des Travaux publics a saisi le gouvernement de l'écart existant entre nos besoins (en raison notamment des programmes de l'armement et des transports) et notre approvisionnement.

Un programme d'ensemble a été établi :

a) sur le plan français. Renvoi à la mine de nouveaux contingents de mineurs mobilisés. Arrêt du recrutement polonais. Rationnement et contrôle de la consommation. Contrôle de l'industrie du gaz.

b) sur le plan franco-anglais. Application du principe de la priorité pour les achats français. Augmentation des moyens de transport. Les exécutifs du Charbon et des Transports maritimes et le Comité de coordination sont saisis et le Premier ministre britannique a été directement saisi par le président du Conseil.

5. Pétrole

Le doublement du pipe line de l'Irak est un des moyens de réduire sérieusement nos achats de pétrole en dollars. L'exécutif du Pétrole et le Comité de coordination sont saisis et le Premier ministre britannique a été également saisi directement de la question par le président du Conseil.

Papiers 1940, Papiers Dejean, 1

171

NOTE DE LA DIRECTION POLITIQUE

Forme éventuelle d'une opération en Scandinavie

N. *Paris, 26 mars 1940.*

L'opération que pourraient effectuer les Alliés pour mettre un terme au concours que tire l'Allemagne des États scandinaves peut affecter l'une des formes suivantes :

1. Opération dans les eaux norvégiennes effectuées par navires de guerre et par avions afin d'interrompre :

1) le transit des bâtiments allemands regagnant l'Allemagne en glissant le long des côtes de Norvège à l'abri des eaux territoriales norvégiennes,

2) le transport des minerais suédois venant de Narvik sous pavillon allemand ou neutre.

L'action des forces maritimes et aériennes alliées se fonderait sur l'insuffisance de la surveillance exercée par les autorités maritimes norvégiennes. Elle devrait s'effectuer d'ailleurs non seulement dans les eaux territoriales proprement dites mais dans l'espace particulièrement utilisé par les navires suspects et qui sépare la Norvège continentale du chapelet d'îles qui bordent ses côtes.

Conçue sous cette forme, l'opération des Alliés présenterait le minimum d'inconvénients d'ordre international compatible avec une réduction substantielle du ravitaillement allemand. D'autre part, cette opération trouvant sa justification dans des abus qui sont universellement connus, les Alliés, loin d'avoir à craindre la publicité sur leur action, pourraient donner le plus grand retentissement aux motifs qui auraient dicté leur initiative.

2. Opération dans les eaux norvégiennes avec installation d'une base à terre :

Conçue sous cette forme, l'opération présenterait sans doute de plus grandes commodités au point de vue matériel. Par contre, elle entraînerait sans doute une vive réaction des autorités norvégiennes, provoquerait chez les neutres, et notamment en Amérique, des jugements sévères. De plus, elle pourrait justifier l'occupation par l'Allemagne de quelque autre point du territoire norvégien.

Enfin, dans le cas où les Alliés verraient intérêt à obtenir de la Turquie, pour leurs opérations ultérieures, la disposition d'un port situé sur la mer Noire, le précédent de l'occupation par force d'un port norvégien ne serait sans doute pas sans humilier les autorités turques en raison des fausses assimilations qui pourraient être faites par l'opinion publique mondiale. Le gouvernement turc serait donc incité à un refus.

En résumé, cette seconde solution offre quelques avantages pratiques que ne comporterait pas l'opération effectuée exclusivement de la mer ;

par contre, elle entraînerait, au point de vue politique, des inconvénients et même des dangers graves.

3) Si les gouvernements alliés ne devaient pas s'arrêter devant ces inconvénients et ces dangers, mieux vaudrait, ayant accepté le risque, en avoir le plein bénéfice et dans ces conditions, au lieu de s'en tenir à l'opération difficilement justifiable d'une occupation pure et simple d'un port norvégien, présenter le débarquement comme la condition nécessaire d'une entreprise sur le fer suédois et poursuivre sans désemparer cette entreprise pour nous rendre maîtres des mines de Suède avant que les forces allemandes, alertées par notre débarquement en Norvège, n'aient eu le temps de se porter au devant de nos forces ou même de les devancer.

À moins d'une opération efficace et durable sur les mines de fer suédoises, avec tout ce que pourrait comporter une réaction militaire non seulement allemande[1] mais scandinave, c'est l'entreprise purement maritime sur la mer territoriale norvégienne qui paraît correspondre le plus avantageusement aux nécessités et aux possibilités de la situation.

Au surplus, ainsi qu'il ressort de la note juridique ci-jointe, la justification de l'opération purement maritime peut être facilement établie.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2

Annexe

Neutralité de la Norvège

N. *Paris, 26 mars 1940.*

Par décret du 3 novembre 1939, le gouvernement norvégien a déclaré sa neutralité complète dans le conflit entre l'Allemagne, d'une part, la France et la Grande-Bretagne, d'autre part.

Le gouvernement britannique a fait savoir au gouvernement norvégien qu'il respecterait la neutralité de la Norvège tant que cette neutralité serait respectée par l'Allemagne[2].

En diverses circonstances, il a été relevé que la neutralité maritime de la Norvège avait été violée par les forces allemandes ou que l'Allemagne avait abusé des eaux norvégiennes, sans que les autorités norvégiennes aient assuré le respect de cette neutralité.

Pour se rendre compte de la situation, il est bon de considérer que, le long de la Norvège, s'étend, en une large bande continue, l'archipel côtier (*skjoergard*), à l'intérieur duquel se pratique la navigation maritime dans des eaux qui constituent les eaux intérieures norvégiennes ainsi que le

[1] *Note du document* : « Possible désormais par Hangö et dans un mois par Luléa. D'autre part, les forces suédoises actuellement mobilisées dans le Norrland, région des mines, s'élève à 70 000 hommes. En cas de résistance, leur opposition serait loin d'être négligeable. »

[2] Voir document n° 7.

disent les règles de neutralité adoptées par la Norvège en 1938. Au-delà de cet archipel, vers le large, se trouvent les eaux territoriales norvégiennes pour lesquelles, en vue de l'application des règles de la neutralité, la Norvège a adopté une largeur de 3 milles à compter des derniers îlots ou récifs du *skjoergard*.

Du côté britannique, on a relevé que les forces navales allemandes avaient commis des actes de belligérance dans le *skjoergard* ou dans les eaux territoriales norvégiennes. M. Koht l'a contesté ou a prétendu que les faits n'étaient pas prouvés.

En second lieu, des bâtiments de guerre allemands, après de long détours ont pénétré dans le *skjoergard* et l'ont utilisé pour regagner l'Allemagne. Le cas le plus frappant a été celui de l'*Altmark*[1] qui a employé ce subterfuge pour effectuer l'opération militaire dont il était chargé : le transport de prisonniers de guerre. Cette utilisation des eaux intérieures est tout autre chose que le simple passage dans les eaux territoriales qui, selon le droit des gens, ne compromet pas la neutralité de l'État dont relèvent ces eaux.

En troisième lieu, des navires allemands ou neutres transportent du minerai de fer en Allemagne en utilisant systématiquement le *skjoergard* c'est-à-dire les eaux intérieures norvégiennes. Cette méthode est toute différente du passage occasionnel dans les eaux territoriales ou de l'entrée dans un port d'un État neutre. D'autre part, elle est employée pour faciliter une opération de ravitaillement de l'Allemagne en approvisionnements indispensables pour la poursuite, par elle, de la guerre. Il y a là, tant par l'itinéraire choisi que par la régularité, l'importance et l'objet des transports, autre chose qu'un transit commercial licite en juridiction neutre. Les considérations invoquées par la Grande-Bretagne vis-à-vis des Pays-Bas et, dans une certaine mesure, par les Pays-Bas vis-à-vis de l'Allemagne, en 1916 et 1917, dans l'affaire du transit des sables et graviers, trouveraient ici leur application. Cela conduit à constater que cette forme d'utilisation des eaux intérieures norvégiennes et, accessoirement, des eaux territoriales de la Norvège constitue un abus de la part d'un belligérant.

Ces abus, de diverses sortes, la Norvège n'est pas arrivée à y mettre fin malgré l'obligation qui lui incombe, selon le droit des gens, de faire respecter sa neutralité. Les puissances alliées seraient fondées, en droit, à rendre la Norvège responsable des violations de sa neutralité qu'elle n'a pas empêchées. Si, tenant compte de la situation difficile dans laquelle se trouve la Norvège par le mépris du droit des gens qu'affiche l'Allemagne, les Alliés n'insistent sur la mise en jeu de cette responsabilité de la Norvège, du moins sont-ils fondés à se substituer à elle, dans la mesure nécessaire, en vue de prévenir la persistance de ces abus par des mesures appropriées dirigées contre leurs auteurs.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2

[1] Voir documents n°s 87 et 88.

172

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION D'EUROPE

France-URSS

N. *Paris, 26 mars 1940.*

L'attitude du Kremlin, à la suite de la signature du pacte de non-agression germano-soviétique (23 août 1939) et de l'entrée en guerre du Reich, reflétait moins une politique de collusion avec Berlin que le désir de mettre à profit une convergence des intérêts immédiats de l'URSS avec les visées allemandes. Par là, pouvait s'expliquer encore de façon plausible l'entrée de l'Armée rouge en Pologne orientale. Effectivement, le gouvernement de Varsovie, en présence de l'agression russe, ne demanda pas aux Alliés de se dresser contre Moscou ni même de rompre avec le gouvernement soviétique. Et lord Halifax, dans une intervention à la Chambre des communes, s'efforça même sinon de justifier, tout au moins d'expliquer l'action russe.

Les événements de Finlande, à partir du 1er décembre, les difficultés rencontrées par les troupes soviétiques introduisent peu à peu dans les relations entre le Reich et l'URSS des éléments nouveaux. Si Berlin avait été, jusqu'à présent, dans les rapports entre les deux puissances, le parti demandeur, Moscou, au fur et à mesure que se révèle la faiblesse de l'appareil soviétique, a besoin davantage du concours allemand. Un sentiment de solidarité et de complicité mutuelle consolide, dès lors, chaque jour, les liens entre les deux dictateurs, entente qui sans doute n'exclut pas d'ailleurs, de part et d'autre, certaines arrière-pensées.

Persuadé qu'en toute hypothèse une politique de ménagement n'eût pas manqué d'être interprétée au Kremlin comme un signe de faiblesse, le gouvernement français n'hésita pas à apporter sans réticence à la Finlande, dès le début de l'agression soviétique, l'assistance qui lui était demandée. Et s'il n'a pas pris l'initiative de rompre les relations diplomatiques avec l'URSS, son attitude s'est inspirée, en l'espèce, des considérations suivantes :

1. Notre assistance à la Finlande pouvait plus aisément s'exercer alors que nous n'étions pas belligérants. Le gouvernement d'Helsinki faisait lui-même valoir l'avantage pour lui du maintien par les Alliés d'une position officielle de neutralité à l'égard de la Russie. Les pays scandinaves, dans le cas contraire, auraient vraisemblablement hésité à laisser transiter le matériel de guerre envoyé à la Finlande par les puissances occidentales, et auraient eux-mêmes sans doute suspendu tout envoi d'armes et de munitions.

2. Une rupture avec Moscou eût dégagé l'URSS des restrictions que, pour des raisons d'ordres divers, elle imposait encore à sa collaboration avec l'Allemagne.

3. Le gouvernement anglais insistait sur la nécessité d'éviter une initiative de nature à précipiter définitivement l'URSS dans le camp adverse.

Il se préoccupait, en outre, d'écarter l'éventualité d'une action germano-soviétique contre ses positions en Asie. Il ne semble pas que l'attitude du Cabinet de Londres, à cet égard, se soit entre temps sensiblement modifiée.

4. Le gouvernement d'Ankara a conservé longtemps l'espoir d'un revirement de la politique soviétique. Au surplus, il se souciait et se soucie, semble-t-il, encore de ne pas être entraîné dans un conflit avec l'URSS aussi longtemps, tout au moins, que son équipement militaire demeure insuffisant, que les armées alliées en Orient ne sont pas dotées des effectifs et du matériel nécessaire pour le soutenir efficacement, qu'il serait, enfin, exposé à combattre sur deux fronts.

Le gouvernement français, s'il n'a pas jusqu'ici rompu avec l'URSS, n'en a pas moins maintenu une politique de grande fermeté à l'égard de Moscou, et non pas seulement par son action en faveur de la Finlande. Sans parler des mesures de sécurité prises à l'encontre de la Représentation commerciale soviétique à Paris, et des dispositifs d'étroite surveillance placée autour de l'Ambassade, il y a lieu de noter qu'à la suite d'un télégramme envoyé en clair à M. Staline par l'ambassadeur de l'URSS à Paris, au nom de la colonie soviétique, communication contenant des allégations inadmissibles à l'encontre des Alliés, le gouvernement français a prescrit, ces derniers jours au chargé d'Affaires de France à Moscou de demander au gouvernement de l'URSS le rappel de M. Souritz[1].

*
* *

Quelle que soit par ailleurs l'interprétation que l'on entende donner à la politique suivie par Moscou depuis août 1939, que le Kremlin ait agi par peur de l'Allemagne, ou qu'il ait songé à mettre à profit, au bénéfice de l'URSS, l'occasion, délibérément provoquée, d'une guerre « impérialiste », l'antinomie entre ces diverses conceptions est plus apparente que réelle. L'ambiguïté voulue de cette attitude rend évidemment possible les manœuvres les plus diverses à l'égard de tous les belligérants. Mais, en fait, il est certain que les desseins des Soviets sont dictés par un opportunisme au jour le jour, opportunisme qui a toujours caractérisé, dans tous les domaines l'action de Staline.

Les Alliés, d'autre part, au stade actuel, ne s'intéressent guère au facteur soviétique, sur le plan de la guerre que dans la mesure où l'URSS constitue pour l'Allemagne un appui actuel ou virtuel, en matière de ravitaillement en particulier. C'est du point de vue du blocus du Reich que la question russe se pose essentiellement pour nous, aujourd'hui tout au moins. En bref, le but que la France et l'Angleterre sont, dans les conditions actuelles, amenées à se proposer, c'est de bloquer les fournitures de matières premières soviétiques à l'Allemagne.

[1] Voir document n° 148.

Une politique de ménagement de la part des Alliés à l'égard de l'URSS ne saurait, en toute hypothèse, atteindre un semblable résultat. Quels que soient, en effet, les mobiles du Kremlin, il doit pencher nécessairement du côté dont il y a le plus à redouter ; et des amabilités de notre part, interprétées nécessairement par Moscou comme un signe de faiblesse, ne sauraient qu'amener les Soviets à une plus étroite collusion avec l'Allemagne.

C'est donc une attitude de grande fermeté que doivent adopter les puissances occidentales à l'égard de la Russie.

Et, en définitive, l'URSS ne pourra être amenée à cesser d'appuyer le Reich que si elle a lieu de redouter une action des Alliés contre elle. C'est ainsi, par la menace ou par la force, que la France et l'Angleterre peuvent seulement neutraliser la Russie.

De ces données se dégage comme conséquence l'opportunité pour les Alliés de disposer en Orient d'une force militaire puissante.

La présence en Orient d'une telle force, à supposer le concours de la Turquie acquis, nous permettrait de tenter à Moscou une ultime démarche, de mettre les Soviets au pied du mur.

Nous pourrions, en effet, faire valoir à Moscou que ces forces se proposent :

– soit d'agir contre l'URSS si elle continue à faire le jeu de l'Allemagne ;

– soit de l'appuyer contre une éventuelle agression allemande si elle arguait que, seule, la peur du Reich l'a poussée à la politique de collusion qu'elle a poursuivie jusqu'ici.

Une telle démarche n'aura que plus de chances de succès si, auparavant, notre fermeté a exclu de nos rapports avec l'URSS tout souci de ménagement, et si, une extension des opérations de blocus à la mer Noire et l'orientation de notre dispositif militaire vers le Caucase inspirent à la Russie à la fois la certitude et la crainte de notre détermination.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83

173

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 223[1]. *Rome Saint-Siège, 27 mars 1940.*

Réservé. Spécial.

(*Reçu*[2] : le 29, 11 h. 30)

Mon collègue britannique a recueilli, au sujet de l'attitude prochaine du gouvernement italien, des renseignements nettement pessimistes, dont il m'a fait part ce matin. Ils me paraissent empreints d'exagération.

Mgr Tardini, à qui je demandais ce soir quelles indications le Saint-Siège avait reçues à ce sujet, m'a répondu que, selon ce qui avait été assuré par le comte Ciano, l'entrevue du Brenner n'avait pas apporté de changement à la position de l'Italie. Le ministre des Affaires étrangères a dit aussi que, lors de cette entrevue, M. Hitler s'était montré plus calme que d'habitude. Bref, au Vatican, l'on ne croyait pas devoir s'attendre à une initiative du gouvernement italien sur le plan militaire, à une entrée en guerre de l'Italie sans raison déterminante nouvelle[3]. L'on y savait d'ailleurs que l'opinion publique italienne restait toujours opposée à cette éventualité et, bien qu'on ne se dissimulât pas que, sous un régime dictatorial, la population pouvait ne pas avoir voix au chapitre, le sentiment populaire n'en semblait pas moins un facteur à considérer.

C'est dans le même sens que le Pape s'est exprimé avant-hier avec mon collègue de Roumanie. Comme celui-ci faisait état devant le Saint Père du propos d'un informateur allemand, d'après lequel le *Führer* aurait, au Brenner, « mis le *Duce* dans sa poche », Pie XII a remis les choses au point. Il a marqué que, selon ses informations, l'entrevue du Brenner n'avait pas modifié substantiellement la ligne de conduite du gouvernement italien et que, hormis le cas où le rapport des forces en présence subirait un changement important, l'intervention militaire de l'Italie aux côtés de l'Allemagne ne lui paraissait pas une éventualité prochaine, ni d'ores et déjà décidée à terme. Le Pape convenait d'ailleurs pleinement de l'intérêt qu'il y aurait néanmoins à ce que lui-même continuât à exercer son action pour retenir l'Italie dans la non-belligérance, comme mon collègue roumain le lui insinuait. Il ne prétendait certes pas que l'on pût dormir sur ses deux oreilles mais il ne pensait pas non plus que,

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] C'est un façon très optimiste, semble-t-il de rendre compte des propos tenus réellement par Ciano à Mgr Borgongini Duca, le 27 mars, tels que les rapporte après la guerre F. Charles-Roux, lequel précise n'en avoir eu connaissance qu'en 1946. « Certes, aurait déclaré le comte, il y a une plus grande compromission [de l'Italie avec l'Allemagne] ; mais il n'est rien que je ne fasse pour empêcher que cela n'aille plus loin. Je ne peux dire si la guerre aura lieu ou non, mais certes je peine, au point que vous ne pouvez avoir idée de ce que j'ai fait et de ce que je fais. » Cf. F. Charles-Roux, *Huit ans au Vatican*, *op cit.*, p. 377.

rebus sic stantibus (telle fut l'expression employée par l'ambassadeur de Roumanie en me rapportant cet entretien), le parti de M. Mussolini fût déjà pris en principe.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 21

174

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 1906[1]. *Rome, 27 mars 1940.*

Réservé. Spécial.

(*Reçu*[2] : le 29, 11 h. 45)

J'ai procédé, ces jours derniers, à divers sondages, aux meilleures sources qui me soient accessibles. Ils m'ont conduit à des constatations ou à des impressions qui peuvent être résumées comme suit :

1. Il est bien exact que l'entrevue du Brenner[3] doit être interprétée comme le signe de la détermination de Mussolini de renforcer l'axe Rome-Berlin, de rester fidèle à l'alliance allemande, et aux stipulations du Pacte d'Acier, d'insérer la politique italienne et la recherche des avantages qu'elle poursuit dans le cadre de l'amitié, sinon de la victoire, du Reich.

Il est bien exact aussi que Mussolini se prépare à pouvoir, un jour, intervenir militairement aux côtés de Hitler. Cette préparation est méthodique, sans avoir un caractère de hâte fébrile. Son rythme s'accentue peu à peu ; il est déjà sensible dans l'exécution des commandes confiées à l'industrie. L'échéance qui semble devoir être attribuée à ce travail préparatoire ne porte pas, d'ailleurs, sur quelques semaines, mais plutôt sur quelques mois.

2. Si dans ces conditions, une offre de négociation ou de proposition concrètes étaient adressées par les Franco-Britanniques, ou par la France, au *Duce*, il est extrêmement probable que celui-ci les laisserait tomber dans le vide, ou les repousseraient avec fracas. Un des sentiments qui le dominent est la crainte de passer pour un traître à l'italienne, d'être tenu pour capable, à l'imitation des régimes qui ont précédé le sien, d'accomplir un « tour de valse » ; il a, au contraire, la volonté de rester loyal et de se poser en exemple de fidélité.

Son esprit pourrait bien, au surplus, avoir dépassé le plan de la négociation. Ce joueur invétéré semble de plus en plus tenté de jouer quitte ou double, ou le tout pour le tout, le triomphe ou la chute.

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] L'entrevue entre Hitler et Mussolini au col du Brenner a eu lieu le 18 mars 1940.

3. Si les Alliés, soucieux de ne pas lui laisser le bénéfice de mener à bien ses préparatifs et l'avantage de choisir l'heure de son entrée en guerre, l'obligeaient à dissiper l'équivoque de la « non-belligérance » et le mettaient en demeure de se déclarer franchement neutre ou ouvertement ennemi, il est à peu près certain qu'il relèverait le défi, crierait à la provocation et tenterait de lancer son pays dans la guerre.

Le pays le suivrait-il ? Son attitude dépendrait vraisemblablement des conditions dans lesquelles aurait été signifiée la sommation des Alliés.

Si elle était adressée de but en blanc, sans qu'aucun fait nouveau se fût produit, et alors que la politique fasciste officielle se réclame encore, au lendemain de l'entrevue du Brenner, du principe de la non-intervention, l'opinion italienne, blessée au vif dans son sentiment de l'honneur, se rallierait, sans doute, au *Duce*, comme à l'époque des sanctions[1], et ferait bloc derrière lui.

Il pourrait en être autrement si, avant d'en venir à une mise en demeure, les Alliés rappelaient, de telle sorte que le public italien en fût averti, quelles ont été leurs tentatives de conciliation à l'égard du gouvernement fasciste, avant et après le 1er septembre, depuis les négociations Blondel-Ciano, la signature des accords de Pâques[2], l'envoi d'un ambassadeur français à Rome[3], jusqu'aux mesures prises pour que la Péninsule n'ait pas trop à souffrir de la guerre et du blocus ; s'ils se déclaraient toujours prêts, aujourd'hui comme hier, à examiner un problème qui est complètement étranger à celui que pose la guerre contre le Reich, à savoir le problème de leurs relations avec l'Italie, et à jeter dans une conversation amicale, les bases d'un règlement méditerranéen équitable, où les revendications raisonnables de l'Italie recevraient de légitimes satisfactions ; si le *Duce* restait muet devant de telles avances, ou les rejetait ; et si, enfin, ce silence ayant été dûment constaté, les Alliés saisissaient, pour changer de langage et pousser Mussolini au pied du mur, l'occasion d'un geste ou d'une parole manifestement hostile ou agressive de ce dernier à leur égard.

En pareil cas, il se pourrait que le peuple italien ne suivît pas docilement l'appel à la guerre du *Duce* et que les éléments pacifiques, puissants et considérables, qui, déjà critiquent et contrarient son action, réussissent à le paralyser.

[1] Il s'agit des sanctions décidées par la SDN à la suite de l'agression italienne contre l'Éthiopie en 1935.

[2] Les accords anglo-italiens, dits « accords de Pâques », ont été signés le 16 avril 1938. Cf. document n° 166, note 1, p. 346. Le Quai prescrit alors à Jules Blondel, chargé d'Affaires de France à Rome de 1936 à 1938, de demander une audience à Ciano et de lui annoncer que le gouvernement français « serait favorable à l'ouverture à bref délai, soit à Paris, soit à Rome, d'une négociation franco-italienne ». Les pourparlers engagés le 22 avril se déroulent de façon satisfaisante jusqu'à ce que, après la visite de Hitler à Rome du 5 au 9 mai, Mussolini prononce, le 14 mai, à Gênes un discours « d'un ton particulièrement âpre », destiné à mettre un terme aux négociations avec la France. D'après J.-B. Duroselle, *La Décadence*, *op. cit.*, p. 339.

[3] Voir document n° 166, note 2, p. 346.

De toute manière, il n'y aurait, semble-t-il, qu'avantage à exécuter la première partie d'un pareil programme, c'est-à-dire à informer le gouvernement et le peuple italiens des bonnes dispositions de la France et de la Grande-Bretagne, par le moyen d'un discours au Palais Bourbon et aux Communes, ou d'interviews concertées, plutôt que par l'envoi d'un plénipotentiaire extraordinaire qui risquerait d'être éconduit, ou accusé à l'avance de tentative de corruption, et précipiterait ainsi la rupture, qu'il s'agit, au contraire, d'éviter ou de n'amener qu'à bon escient et en gardant, de bout en bout, tout le bénéfice moral de l'opération.

4. Il a été indiqué, dans ce qui précède que M. Mussolini, résolu à demeurer fidèle à l'Axe, se préparait à pouvoir entrer en guerre aux côtés du Reich. Il n'en résulte pas que le *Duce* soit, dès maintenant, et quoi qu'il arrive, décidé à entrer en guerre. Il reste encore une marge appréciable à l'intérieur de laquelle bien des contingences pourront jouer un rôle.

Une personnalité italienne m'a cité, à ce propos, le proverbe italien : « Il ne faut pas se bander la tête avant qu'elle ne soit cassée ».

Et comme j'insistais, mon interlocuteur ajouta : « Les dés ne sont pas jetés ! Le Rubicon n'est pas passé ! »

Il semble en effet, qu'en dernier ressort, ce soient les événements militaires sur le front occidental, qui pousseront le *Duce* à la guerre, ou l'entretiendront.

Si l'Allemagne attaque le front franco-britannique (comme M. von Ribbentrop l'a laissé entendre pendant sa visite à Rome[1], tandis que, sur ce point, M. Hitler, au Brenner, paraît avoir été plus réservé), si l'offensive des troupes du Reich remporte des succès notables, alors, on doit regarder comme vraisemblable que M. Mussolini entrera en guerre contre nous, et que son peuple, avec plus ou moins d'enthousiasme, le suivra.

Si, au contraire, la Marne et Verdun se répètent, si le choc allemand se heurte à une résistance qu'il ne parvient pas à rompre, on peut considérer comme probable que M. Mussolini se confinera sagement dans la non-belligérance, telle qu'il l'a pratiquée entre le 1er septembre 39 et le 17 janvier 40[2].

Enfin, si aucune offensive allemande ne se produit, si le front reste immobile, laissant incertaines les chances réciproques des combattants, il est encore possible que la décision de M. Mussolini demeure elle-même en suspens et que ses préoccupations, ses efforts s'orientent, de nouveau, vers l'hypothèse de la paix par usure mutuelle, de la paix sans vainqueur ni vaincu, qui lui a toujours été chère et dont il pense qu'il pourrait être l'intermédiaire, l'arbitre et le bénéficiaire.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 23

[1] Cette visite date des 9-11 mars 1940.

[2] Date-tournant pour l'ambassadeur, correspondant aux déclarations agressives du nouveau secrétaire du Parti fasciste, Ettore Muti.

175

AIDE-MÉMOIRE[1]

M. *Londres, 27 mars 1940.*

1. Le gouvernement de Sa Majesté a examiné dans l'esprit le plus sympathique les vues exprimées par l'ambassadeur de France dans son aide-mémoire du 15 courant[2]. Le gouvernement de Sa Majesté est d'accord avec le gouvernement français pour reconnaître que le traité de paix soviéto-finlandais est présenté comme un grave échec pour la cause des Alliés et peut être interprété par les puissances neutres comme une preuve de manque d'énergie de la part de la Grande-Bretagne et de la France. Le gouvernement de Sa Majesté comprend parfaitement ce qu'il croît être la préoccupation essentielle du gouvernement français, à savoir qu'une action immédiate et vigoureuse de la part de nos deux gouvernements est nécessaire afin de réaffirmer l'autorité de nos deux pays et de mettre fin à la tendance des États neutres de se soumettre de plus en plus à l'influence et aux exigences de l'Allemagne.

2. Il est clair qu'il existe plusieurs moyens que nos gouvernements peuvent adopter en vue d'obtenir ces résultats. Le gouvernement français a suggéré que dans les circonstances présentes l'attitude appropriée serait pour les gouvernements alliés d'établir leur contrôle naval dans les eaux territoriales norvégiennes et, si nécessaire, de compléter ce contrôle par l'occupation de postes stratégiques sur le territoire norvégien. Il est vrai qu'en envisageant une action de ce caractère, les Alliés n'ont plus à tenir compte de l'influence qu'elle aurait sur le problème finlandais. Mais le gouvernement de Sa Majesté reste d'avis qu'une action d'un caractère aussi radical et aussi spectaculaire ne se justifierait que si les résultats à en attendre devaient avoir une commune mesure sur les critiques qu'elle soulèverait dans les autres pays neutres, en particulier aux États-Unis, et avec les ripostes auxquelles il faudrait s'attendre de la part de l'Allemagne à titre de représailles. L'aide-mémoire français suggère que le résultat que les Alliés se proposeraient serait de mettre fin aux violations des eaux territoriales norvégiennes par l'Allemagne et en même temps d'intercepter le minerai de fer suédois destiné à l'Allemagne.

[1] Mention manuscrite marginale : « une copie de cette pièce a été fournie le 27 décembre 1950 à la Commission parlementaire chargée d'étudier les évènements de 1933 à 1945. Miramon. »

[2] Le 15 mars, Corbin avait remis au Foreign Office un aide-mémoire qui reprenait à peu près textuellement les termes du télégramme de Daladier envoyé la veille (document n° 142). Mais du côté anglais, on ne se presse pas pour répondre, vu la démission prévisible du cabinet Daladier. D'où cet aide-mémoire en date du 27 mars. Entre temps, à Paris, une autre note à destination du cabinet britannique a été préparée au Quai d'Orsay sous la direction de Léger, toujours partisan de l'ouverture d'un front septentrional et d'une intervention au Caucase. Prête le 20 mars au moment où le gouvernement Daladier est démissionnaire, elle sera reprise intégralement et sans changement par Paul Reynaud le 25 mars (document n° 169). Cf. F. Bédarida, *La Stratégie secrète de la drôle de guerre …*, *op. cit.*, pp. 288-289.

3. Il est cependant douteux que les cas de violations des eaux territoriales norvégiennes par l'Allemagne soient suffisamment nombreux, bien établis et récents pour justifier l'action de représailles proposée par le gouvernement français. D'autre part, l'interception des expéditions de minerai de fer de Narvik à destination de l'Allemagne par les eaux territoriales norvégiennes ne produirait, en soi-même, que des effets limités en cette période de l'année. Au cours des mois d'hiver, alors que le golfe de Bothnie était gelé, on aurait pu arrêter par ce moyen la plus grande partie du minerai expédié vers l'Allemagne. Mais, avec l'arrivée du printemps et la fonte des glaces dans le golfe de Bothnie, les expéditions par Lulea vont bientôt reprendre et le gouvernement allemand, s'il était dans l'impossibilité de poursuivre le trafic de Narvik, prendrait sans doute des mesures effectives afin de satisfaire ses besoins en minerai de fer par Lulea et par les autres ports de la Baltique par lesquels il serait possible de faire passer la totalité de ce trafic. Dans ce cas, le contrôle des Alliés sur les eaux territoriales norvégiennes n'aurait que peu gêné les importations allemandes de ce produit essentiel. Cependant, le gouvernement de Sa Majesté comprend parfaitement la nécessité de poursuivre l'examen des autres méthodes permettant d'empêcher le ravitaillement de l'Allemagne en minerai de fer et il procède actuellement à une étude attentive de ce problème.

4. Bien que le gouvernement de Sa Majesté regrette de ne pouvoir partager les vues du gouvernement français quant à l'efficacité des moyens d'action proposés par ce dernier, il est, comme le gouvernement français, profondément frappé par la nécessité de réaffirmer l'autorité des Alliés dans les pays neutres et plus particulièrement en Suède et en Norvège. En ce qui concerne ces deux derniers événements, il faudra que les Alliés réajustent leur politique qui jusqu'ici reposait sur la supposition que la Suède et la Norvège étaient des pays libres, disposés à exercer une neutralité bienveillante à l'égard des Alliés et capables de le faire. Maintenant que leur docilité vis-à-vis de l'influence et des pressions de l'Allemagne a été clairement prouvée, les gouvernements alliés seront contraints, à titre de légitime défense, de prendre les précautions spéciales afin de protéger leurs intérêts et leurs besoins vitaux en Suède et en Norvège. Le gouvernement de Sa Majesté propose que ce changement de politique soit signifié officiellement aux gouvernements suédois et norvégien et, à son avis, la manière la plus appropriée de le faire, serait, pour les Alliés, de faire à ces deux gouvernements une communication dont les grandes lignes sont indiquées ci-dessous.

5. Les événements des trois derniers mois ont prouvé que, en dépit des souhaits et des sympathies des peuples norvégien et suédois, le gouvernement allemand est décidé à priver, dans toute la mesure du possible, les gouvernements norvégien et suédois de la liberté d'action à laquelle ils ont droit en politique étrangère. Les gouvernements britannique et français sympathisent avec les gouvernements scandinaves en raison de la situation difficile dans laquelle ils se trouvent placés à la suite des menaces et des pressions de l'Allemagne. Mais, tout en déplorant cet état de choses, ils sont tenus de tirer la conclusion inévitable que, puisque les

deux gouvernements scandinaves ne sont pas, dans les circonstances présentes, entièrement libres, ils peuvent à tout instant être forcés, par une pression de l'Allemagne, à modifier leur politique étrangère d'une manière qui lèserait sérieusement les intérêts des gouvernements alliés. Indépendamment de la politique que les gouvernements norvégien et suédois pourraient être réellement contraints de suivre, il doit être également reconnu qu'une situation peut surgir, d'un moment à l'autre, dans laquelle les gouvernements alliés ne pourraient plus se permettre d'accepter la situation présente dans laquelle l'Allemagne tire de Suède et de Norvège des ressources vitales pour la poursuite de la guerre et jouit en Suède et en Norvège de facilités qui placent les Alliés dans une situation désavantageuse et dangereuse.

6. Les gouvernements alliés estiment en conséquence que le moment est venu de notifier franchement et formellement aux gouvernements suédois et norvégien certains intérêts et besoins vitaux qu'ils ont l'intention de défendre et de faire valoir par toutes les mesures qu'ils considéreraient nécessaires. Si une poursuite favorable de la guerre exigeait que de telles mesures fussent prises par les Alliés, ces derniers marqueraient, pour justifier leur action, que les principes pour lesquels ils se battent correspondent à ceux que les peuples et les gouvernements scandinaves eux-mêmes désirent voir triompher et que les droits et en fait l'indépendance des petits États européens peuvent seulement être sauvegardés par la victoire de la cause alliée. Les gouvernements français et britannique ont confiance que ce point de vue sera dûment apprécié en Norvège et en Suède. Les droits de ces deux pays sont en fait déjà violés par le gouvernement allemand chaque fois que celui-ci pense pouvoir le faire avec impunité. Par exemple leur commerce maritime et celui d'autres pays neutres est attaqué et détruit presque chaque jour par des sous-marins, des mines ou des avions allemands contrairement à la loi internationale et avec des pertes de vies humaines ; les gouvernements intéressés sont hors d'état d'obtenir une réparation quelconque.

7. Les intérêts et les besoins vitaux que les gouvernements alliés tiennent en conséquence à notifier aux gouvernements norvégien et suédois sont les suivants :

a) Les gouvernements alliés ne pourraient admettre aucune nouvelle attaque sur la Finlande soit de la part du gouvernement soviétique, soit de la part du gouvernement allemand. Au cas, par conséquent, où une telle attaque se produirait, tout refus de la part des gouvernements suédois et norvégien de faciliter les efforts des gouvernements alliés, afin de se porter à l'assistance de la Finlande de la manière qu'ils jugeraient utile, et à plus forte raison toute tentative pour empêcher une telle assistance serait considérée par eux comme mettant leurs intérêts vitaux en danger.

b) Tout accord politique de caractère exclusif que la Suède et la Norvège pourraient conclure avec l'Allemagne serait considéré par les gouvernements alliés comme un acte inamical même s'il était ostensiblement destiné à la défense de la Finlande. Toute alliance scandinave qui comporterait l'acceptation de l'aide allemande et qui placerait dons les pays

scandinaves dans des liens politiques spéciaux avec l'Allemagne serait considérée par nous comme dirigée contre nous-mêmes.

c) Toute tentative de l'Union soviétique tendant à obtenir de la Norvège un pied sur la côte Atlantique serait contraire aux intérêts vitaux des gouvernements alliés.

d) Les gouvernements alliés auraient à prendre des mesures appropriées pour sauvegarder leurs intérêts si les gouvernements suédois et norvégien étaient amenés à refuser, retirer ou restreindre les facilités en matière de commerce et de navigation que les gouvernements alliés considèrent comme essentielles pour la poursuite de la guerre et que les deux gouvernements scandinaves peuvent raisonnablement accorder.

e) Enfin, considérant que les Alliés mènent la guerre pour des buts qui sont autant dans l'intérêt des petits États que dans leur intérêt propre, les Alliés ne peuvent permettre que le cours de la guerre soit influencé à leur détriment par des avantages que l'Allemagne obtiendrait de la Suède et de la Norvège. Ils notifient en conséquence qu'ils se réservent le droit de prendre telles mesures qu'ils estimeraient nécessaires pour empêcher l'Allemagne d'obtenir de Suède ou de Norvège des ressources ou des facilités qui, en ce qui concerne la conduite de la guerre, seraient à son avantage ou au désavantage des Alliés.

8. La communication officielle d'une telle liste de ce que les gouvernements alliés considèrent comme leurs intérêts et leurs besoins vitaux par rapport à la Scandinavie devrait par elle-même produire un effet salutaire sur les gouvernements scandinaves et préparerait par avance des conditions de nature à permettre aux gouvernements alliés, au cas où ils le désireraient, de recourir au moment opportun à une action directe, en se fondant sur le fait qu'ils agiraient précisément pour défendre les intérêts et besoins qu'ils auraient dûment définis.

9. En attendant, aucun communiqué ne devrait être publié concernant la dispersion de la force expéditionnaire que l'on avait décidé d'envoyer en Finlande de manière à donner l'impression que cette force demeure disponible et que les Alliés sont en mesure de protéger du jour au lendemain leurs intérêts en Scandinavie.

10. Tel est le résumé rapide de la politique qui pourrait être suivie à l'égard de la Suède et de la Norvège et le gouvernement de Sa Majesté tient à le recommander à l'attentive considération du gouvernement français. Le gouvernement de Sa Majesté se rend compte que cette politique demande à être examinée plus à fond à la fois en ce qui concerne ses détails et ses conséquences, et cela d'autant plus qu'elle diffère fondamentalement de celle suivie jusqu'ici par les gouvernements alliés. Il propose en conséquence que le prochain Conseil suprême de Guerre[1] examine

[1] Ce sixième Conseil se tiendra le 28 mars 1940 à Londres. Pour un compte rendu, voir F. Bédarida, *La Stratégie secrète de la drôle de guerre …*, *op. cit.*, pp. 279-360.

la question sous tous ses aspects et définisse le caractère de la politique à adopter ainsi que les détails de la procédure nécessaire pour lui donner plein effet.

11. Le gouvernement de Sa Majesté est néanmoins convaincu qu'une action énergique contre des États neutres quelle qu'en soit la forme, restera sans efficacité à moins que les Alliés n'agissent directement contre l'Allemagne elle-même. Il serait heureux, en conséquence que le gouvernement français voulût bien examiner plus avant le projet prévoyant la pose de mines dans les voies de communications fluviales allemandes présenté le 9 mars[1].

12. Le gouvernement de Sa Majesté attache une grande importance à cette opération et il a appris que l'État-Major général français partage sa manière de voir quant au résultat favorable à en attendre. Il est convaincu que tout délai pourrait porter préjudice à l'ensemble de l'opération envisagée. Les stocks et le personnel sont prêts et l'opération peut être commencée et poursuivie sur une vaste échelle. Il n'y a donc pas de danger de compromettre son succès par une action prématurée engagée avec des ressources insuffisantes. Les conditions climatiques sont favorables mais peuvent ne pas le demeurer. En outre, avec chaque jour qui passe, s'accroissent les possibilités que l'Allemagne ait connaissance du plan et prenne des dispositions pour y parer. En ce qui concerne la crainte de représailles, il convient de reconnaître que les Allemands riposteront vraisemblablement à toute action offensive de la part des Alliés. Toutefois, dans ce cas particulier, il semble au gouvernement de Sa Majesté que le risque de représailles n'est pas tel qu'il justifie les graves désavantages pouvant résulter de la remise à une date ultérieure de l'exécution du plan. Les Allemands ne peuvent pas riposter en posant des mines à la main et il est à croire qu'ils n'ont pas d'appareils prêts pour les semer par la voie des airs dans les voies de communications fluviales françaises. Le dépôt de mines par air dans les voies fluviales étroites est d'ailleurs une entreprise extrêmement difficile et hasardeuse. Finalement, le gouvernement de Sa Majesté ne pense pas qu'il soit probable que les Allemands ripostent par une guerre aérienne totale, pour les raisons pour lesquelles ils s'en sont abstenus jusqu'ici, non parce qu'ils cherchent une excuse, puisqu'ils n'en n'ont pas eu besoin pour bombarder les villages polonais ou les chalutiers et les bateaux phares anglais, mais parce qu'ils ne jugent pas qu'il soit de leur intérêt de le faire.

13. Le gouvernement de Sa Majesté est confiant que le gouvernement français, après un nouvel examen, sera prêt à donner son accord à une action immédiate sur ces lignes et espère qu'il pourra recevoir sa réponse à la prochaine réunion du Conseil suprême parce qu'il est convaincu que la pression qui doit être exercée dans les deux capitales scandinaves doit, en vue d'obtenir son plein effet, être précédée par l'action directe qu'il désire exercer en Allemagne. Il va sans dire qu'une rapide décision touchant la

[1] Document non retrouvé.

pose de mines fluviales n'empêcherait pas la discussion au Conseil suprême d'autres formes d'action contre l'Allemagne. Le gouvernement de Sa Majesté se prêterait volontiers à une telle discussion.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2

176

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 1952[1]. *Rome, 29 mars 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[2] : le 31, 12 h. 30)

J'ai fait part au Département, dans mes précédentes communications, de l'impression qui se dégage de mes récents contacts avec différentes personnalités romaines. M. Mussolini semble de plus en plus nettement orienté vers le Reich ; il joue la carte allemande et ne tient pas pour probable l'éventualité d'une victoire franco-britannique. Décidé à collaborer avec le Reich, il semble désireux, néanmoins, de persister dans la non-belligérance, tout en se montrant convaincu que l'Italie fasciste devra fatalement entrer en guerre, à un moment donné, aux côtés du Reich hitlérien. Diplomatiquement, les deux gouvernements concertent, sans nul doute, leur action. Ils s'efforcent de limiter le conflit et d'enlever aux Alliés toute possibilité de trouver, en dehors du front franco-allemand, un théâtre d'opérations extérieures.

D'après certaines indiscrétions, le *Duce* ne croirait plus que le blocus puisse être un moyen suffisamment efficace pour terrasser l'Allemagne. Il estimerait plutôt que le Reich, gêné par les mesures économiques des Alliés, se rendra pourtant maître de ces difficultés grâce aux accords conclus avec les Russes et à l'exploitation économique des Balkans, sans parler de l'aide italienne elle-même. À son avis, les Franco-Anglais ne parviendraient pas, d'autre part, à battre militairement l'Allemagne. Telles sont les grandes lignes dont paraissent s'inspirer la conduite et les conceptions de M. Mussolini.

On les retrouve dans la presse italienne. Il s'en faut, cependant, de beaucoup que celle-ci présente une image nette et cohérente de la politique italienne. On relève, au contraire, dans les principales feuilles de la Péninsule des notes divergentes et contradictoires qui contribuent à rendre encore plus insaisissable l'attitude du gouvernement de Rome et lui confèrent un aspect équivoque et ténébreux.

[1] En clair.
[2] Par courrier.

C'est ainsi qu'au moment où M. Farinacci se livre à de furieuses diatribes contre la France, où le *Popolo d'Italia* proclame que les Alliés ont déjà perdu la guerre et qu'en tous cas, ils sont incapables de la gagner, M. Gayda publie des articles d'un ton modéré, dont certains paraissent, jusqu'à un certain point, constituer une sorte d'invite, un appel à un retour à la collaboration du Pacte à quatre[1], faite hier par le directeur du *Giornale d'Italia*, pourrait être interprétée comme constituant un avertissement discret adressé par l'Italie aux gouvernements de Paris, de Londres et de Berlin, qui ne devraient pas perdre l'espoir d'arriver, par l'entremise de Rome, à concilier, dans l'intérêt suprême de l'Europe, leurs points de vue.

D'autre part, les feuilles italiennes reproduisent assez complaisamment les informations de source étrangère, et souvent datées de Paris, d'après lesquelles, la France serait désireuse de négocier avec l'Italie et de recherche dans quelles conditions il serait possible de mettre fin au différend qui oppose les deux nations latines. Les rumeurs relatives à une prétendue mission de M. Pierre Laval à Rome[2], les passages du communiqué du Conseil suprême franco-anglais concernant la nécessité du concours des autres puissances[3], ce qui, sur les bords du Tibre, a été interprété comme une allusion à la coopération italienne pour l'établissement définitif de l'Europe de demain, ont trouvé place dans les colonnes des grands quotidiens du Royaume, qui se sont abstenus de se livrer à des commentaires hostiles.

[1] Le pacte d'entente et de collaboration entre les quatre puissances occidentales (France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne) fut paraphé à Rome le 7 juin 1933, mais jamais ratifié. Il visait en principe à permettre la révision des traités, perspective rendue difficilement réalisable toutefois car la décision devait être prise à l'unanimité par le Conseil de la SDN. La sortie de l'Allemagne de la SDN, le 21 octobre 1933, acheva de vider le texte de sa substance.

[2] Fausse, la rumeur s'alimente aux intrigues de Pierre Laval. Signataire des accords de Rome en janvier 1935, P. Laval était, en effet, dans le personnel politique français, la figure de proue des « pro-italiens », désireux de réaliser un rapprochement franco-italien, même à grand prix. Comme le rapporte J.-B. Duroselle, *L'Abîme*, *op. cit.*, p. 122, « pacifiste de tempérament, il rêvait de mener une grande mission de réconciliation à Rome d'où il déclencherait une vaste manœuvre de paix. » Depuis fin décembre 1939, il élabore des combinaisons en ce sens, en parle à diverses personnes, dont l'ambassadeur d'Italie à Paris, M. Guariglia, et songe à aller en discuter avec Mussolini, ce dont Guariglia le dissuade, arguant que l'initiative devait venir du gouvernement lui-même pour avoir la moindre chance d'aboutir. Plus précisément, une note de l'informateur du Quai, M. Nac, du 1er avril 1940 (in Y Internationale, 1918-1940, SDN, 2276, document non reproduit) rapporte que « certains journaux ont attribué à M. Paul Reynaud [l'intention] de charger M. Laval des négociations avec le gouvernement italien. » Le conseiller de l'Ambassade d'Italie, M. de Capranica, aurait déclaré que « le président du Conseil n'a rien dit à ce sujet à M. de Guariglia. Le gouvernement italien [...] préfèrerait si le chef du gouvernement français avait vraiment l'intention de négocier avec Rome, que ces négociations se fassent par voie diplomatique ordinaire ». De toutes façons, ajoute-t-il, l'Italie ne souhaite pas que le négociateur soit M. Laval « dont le voyage à Rome pourrait donner lieu à des appréciations erronées. »

[3] Le Conseil suprême interallié s'est réuni la veille, 28 mars, à Londres. A. François-Poncet, dans son télégramme n° 1935 en date du 29 mars au Département a déjà analysé l'impression produite à Rome par le communiqué publié à l'issue de la réunion : « Un passage du communiqué [...] a retenu l'attention des milieux politiques, c'est celui qui fait allusion à la reconstruction d'un ordre international "avec l'assistance d'autres nations". On n'y a vu avec intérêt l'indice que les puissances démocratiques, si elles étaient victorieuses, ne prétendraient pas à dicter à elles seules à l'Europe un nouveau traité de Versailles et qu'en particulier, elles feraient appel à la collaboration de l'Italie. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 21, document non reproduit).

On ne saurait pourtant se dissimuler que, chaque fois que l'on s'entretient avec un interlocuteur qualifié de la perspective d'une négociation franco-italienne, celui-ci élève tout de suite des objections et ne manque pas de déclarer que le moment serait bien mal choisi. Il y aurait lieu de craindre, nous laisse-t-on entendre, qu'en haut lieu, nos propositions éventuelles ne soient écartées et ne tombent dans le vide, si même elles n'étaient pas prétexte à quelque affront.

À quoi tendent, alors, les clins d'œil d'un Gayda ?

Peut-être tient-on surtout, pour des raisons de politique intérieure et de prestige, à montrer à l'opinion publique de la Péninsule quelle place l'Italie occupe maintenant dans les préoccupations franco-britanniques et à faire ainsi ressortir que Rome est, une fois de plus, le centre de l'attention diplomatique mondiale. Les dirigeants italiens ne sont sûrement pas fâchés de donner l'impression que la France et l'Angleterre sont très embarrassées vis-à-vis de l'Italie et ne savent pas exactement quelle conduite suivre à l'égard d'un pays qu'elles regrettent amèrement de s'être aliéné et dont le rôle, au cours de la présente guerre, est appelé à se valoriser de jour en jour. Y a-t-il davantage ? Jusqu'à nouvel ordre, on sera en droit d'en douter. À l'heure actuelle, il semble qu'il s'agisse surtout d'essais, de sondages, et que le gouvernement italien considère que le moment n'est pas encore venu de rompre les ponts de notre côté. Mais on ne peut pas exclure l'hypothèse selon laquelle il chercherait à nous attirer dans une sorte de piège et nous laisserait nous découvrir complètement pour tenter ensuite d'en tirer parti et de se faire, à Berlin, un mérite d'avoir repoussé avec éclat des manœuvres ourdies pour le détacher du IIIe Reich. Il est probable aussi qu'on ne serait pas fâché, à Rome, de savoir jusqu'où, bénévolement, la France serait disposée à aller, pour s'assurer la neutralité de l'Italie. L'indication serait certainement considérée ici comme très intéressante et l'on ne manquerait pas de l'utiliser comme un moyen d'apprécier la limite à laquelle devraient se fixer, par la suite, les revendications *minima*, ou *maxima*, de la Péninsule.

La question des rapports de la France et de l'Angleterre avec la Russie occupe également le premier plan des préoccupations italiennes, à l'heure qu'il est. On ignore encore ce qui se trame exactement entre Rome et Moscou par l'intermédiaire de Berlin[1]. Les dernières informations recueillies donnent à penser qu'on se heurte à certaines difficultés de part et d'autre et que l'accord est loin d'être encore mûr. Mais on se demande surtout, en Italie, quelle attitude les gouvernements de Paris et de Londres vont adopter à l'égard de Moscou. On a tendance à croire que, loin de précipiter le conflit avec l'URSS, les deux démocraties tenteront, d'ici peu, de se rapprocher des dirigeants du Kremlin et l'on observe leur activité avec beaucoup de méfiance. Si la France et l'Angleterre rompaient ouvertement

[1] Selon les informations de l'ambassadeur, le réchauffement des relations italo-russes avait été l'un des sujets abordés par Hitler lors de sa rencontre avec Mussolini au col du Brenner, le 18 mars 1940. Sur les spéculations d'A. François-Poncet à ce propos, voir documents n°s 160, 167.

avec les Soviets, comme beaucoup de gens le souhaiteraient ici, parmi nos amis, il n'est encore pas prouvé qu'une telle attitude embarrasserait le gouvernement fasciste et l'arrêterait sur la voie du rapprochement avec l'URSS. Ne faciliterait-elle pas, au contraire, son évolution dans ce sens ? Ne fournirait-elle pas à M. Mussolini l'argument qui lui permettrait de présenter son opération comme dégagée de toute préoccupation idéologique, et commandée strictement par l'intérêt commune de l'Axe ? Le *Duce* ne serait-il pas tenté de répliquer ainsi, par un acte diplomatique hostile, aux démocraties, qui auraient pris position contre l'ami de son allié ? La question mérite, en tous cas, d'être posée et soigneusement méditée.

En présence de ces observations discordantes, on ne peut se défendre de soupçonner les dirigeants italiens de vouloir s'entourer de mystère et de laisser planer à dessein le doute sur leurs intentions véritables. Ils éprouvent un plaisir particulier à brouiller leurs pistes. De leur part, on peut s'attendre encore à bien des surprises, voire même à des palinodies. Le seul point qui soit acquis reste l'animosité personnelle du chef du gouvernement, son aversion à l'égard des démocraties, son attachement à l'alliance allemande. Il ne faut pas se dissimuler, d'ailleurs, que, même dans les milieux gouvernementaux qui ne nous sont pas aussi directement hostiles, personne ne fait de vœux pour la victoire des Alliés, et que, si l'on ne souhaite pas un triomphe militaire écrasant du Reich, on ne désire pas davantage le maintien de l'hégémonie britannique, ni de la suprématie française en Méditerranée. À défaut d'une paix de compromis qui comblerait ses rêves et lui ferait la part belle, l'Italie fasciste préférerait encore, semble-t-il, une victoire du Reich, d'où elle compterait retirer pour elle un riche butin, à celle des franco-britanniques, qui aurait, croit-on ici, pour le régime des conséquences redoutables, replacerait l'Italie dans une position secondaire et porterait un coup pénible à ses ambitions méditerranéennes.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 23

177

M. Bradier, Ministre de France au Centre-Amérique,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 193[1]. *Guatemala City, 29 mars 1940.*

La nouvelle, publiée aujourd'hui, de la nomination par le gouvernement de Tokyo de M. Sotomatsu Kato, ancien ministre en Chine, comme ministre chargé de mission commerciale en Amérique du Centre et du Sud, et de son arrivée à New York en avril, à Rio de Janeiro en mai,

[1] Mention marginale manuscrite : « Copie sb pr : Tokyo, Washington, Londres. ». *Note du document* : Copies adressées à Sous-Direction d'Asie-Océanie n° 195, Sous-Direction des Relations commerciales n° 194.

semble confirmer l'information parue récemment de la réunion en mai, en vue d'examiner la situation résultant pour l'Empire du Soleil levant du desserrement de ses relations commerciales avec les États-Unis, et de compenser cet échec dans le Nord par une politique plus active dans l'Amérique latine[1], des représentants japonais accrédités dans cette partie du Nouveau Continent.

Au Centre d'Amérique la représentation japonaise a été jusqu'ici assez réduite, son noyau étant à Mexico, mais elle tend à se renforcer. Si au Guatemala, au Honduras, elle ne possède aucun agent, au Salvador un secrétaire fait fonction de chargé d'Affaires. Au Nicaragua et au Costa-Rica un ministre vient d'être désigné, M. Kosaku Midzusawa, qui a déjà présenté ses lettres de créance et a rempli à San José cette formalité au moment exact où s'y trouvait M. Rango, président de la Fédération japonaise des exportations et importations, c'est-à-dire aux environs du 10 mars.

Ce souci de reprendre quelque activité doit vraisemblablement correspondre aux intentions suivantes du gouvernement de Tokyo :

1. du point de vue politique, désir certain de sa part de s'installer, ou plutôt d'installer, sans crainte d'expulsion ou de menace de loi interdisant l'immigration, ses ressortissants dans les pays du Centre Amérique, à proximité du Mexique et des États-Unis, non loin de Panama, et surtout dans ceux sur le territoire desquels doit être percé le futur canal interocéanique[2], Nicaragua et Costa Rica, afin d'y surveiller la propre activité des Nord-Américains.

2. du point de vue économique, tentative de renforcer sa position et ses liens commerciaux avec les régions qui l'intéressent politiquement et qui sont susceptibles de lui servir de bases de départ pour son rayonnement dans les pays voisins, quitte à faire quelques sacrifices ; organisation de débouchés pour ses produits qu'il a besoin, pour vivre, d'exporter et que des mesures locales d'exception ont durement frappés.

Au Guatemala, par exemple, les produits japonais sont atteints d'une surtaxe douanière de 100 % depuis 1935.

Au Salvador, le tarif maximum (200 % d'augmentation sur le tarif ordinaire) a réduit depuis la même date ses ventes à un chiffre insignifiant.

Au Honduras, par contre, ses marchandises paient les mêmes droits que ceux qui sont imposés aux marchandises des autres pays importateurs.

Au Costa Rica, une surtaxe de 100 % a été instituée en 1939 et frappe les produits des pays dont la balance présente un solde défavorable de plus de 50 %. Il est à peu près certain que, sauf conclusion d'un accord

[1] Voir document n° 101.

[2] Le projet de construction d'un canal transocéanique à travers le Nicaragua, qui compléterait le canal de Panama en reliant l'Atlantique et le Pacifique, et fournirait aux États-Unis une alternative pour transférer des navires, des hommes et du matériel entre les deux océans en cas de nécessité, a été réactivé en septembre 1937, date à laquelle le général Somoza a donné l'accord du gouvernement nicaraguayen. Sur cette question, voir document n° 104.

commercial, le Japon se verra appliquer en 1940 la surtaxe, car ses ventes en 1939 ont été de 856 000 dollars US et ses achats de 50 000 dollars US.

Au Nicaragua, et le fait vaut d'être remarqué, pour les raisons politiques que je viens d'exposer, la situation est renversée. On y constate que la balance des comptes est défavorable au Japon et favorable au Nicaragua.

Tels sont en effet les chiffres de cette balance :

	Importations	Exportations
	US$	
1936	143 325	135 881
1937	243 073	334 872
1938	80 292	119 638

Les chiffres de 1939 ne sont pas encore publiés, mais il est peu vraisemblable qu'ils changent la tendance marquée par les chiffres des années précédentes.

Le ministre du Japon au Costa Rica et au Nicaragua a fait des déclarations à la presse le 8 mars, en même temps que celle-ci annonçait par ailleurs que la flotte commerciale japonaise allait accroître ses services sur l'Amérique centrale.

« Nos relations commerciales, a dit M. Kosaku Midzusawa, devront être intensifiées par une plus grande amitié et une meilleure compréhension. La consommation du café se développe au Japon et nos achats progressent dans la même proportion ici. Le gouvernement japonais accordera des bourses à des étudiants costariciens qui iront au Japon compléter leurs études. »

Ce programme multiforme marque du moins la volonté du gouvernement japonais de prendre plus sérieusement pied qu'il ne l'a fait jusqu'à présent dans les pays de ma résidence. Si ses efforts sont orientés dans le Sud-Amérique dans la même direction et aboutissent à des résultats substantiels, ils contrebattront ceux que réalisent actuellement les États-Unis, et leur filiale, le panaméricanisme, sur le même terrain.

Il y a là un aspect élargi de la vieille rivalité nippo-nord-américaine dont il sera certainement des plus intéressants pour nous de suivre l'évolution.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 389

178

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1966 à 1968. *Rome, 30 mars 1940, 16 h. 15.*
Réservé.

(*Reçu* : le 30, 18 h. 30)

On a été naturellement très frappé à Rome du passage du discours de M. Molotov relatif aux rapports soviéto-roumains[1]. On l'a interprété comme un refus de garantir les frontières actuelles de la Roumanie et de renoncer à toute action éventuelle pour récupérer la Bessarabie.

Or, il semble bien que, dans les conversations du Brenner[2], M. Hitler se soit fait fort d'obtenir des Russes cette renonciation, au moins pendant la durée de la guerre et que l'hypothèse d'un rapprochement italo-russe ait été subordonnée à cette condition préalable[3]. On a donc tendance à voir dans les paroles de M. Molotov l'indice que les pressions allemandes auraient échoué. On en déduit que le rapprochement italien avec Moscou est devenu beaucoup moins probable et l'on juge que la situation diplomatique s'en trouve encore compliquée. Car si l'on est désireux à Rome d'éviter l'intervention des Russes dans les affaires balkaniques, on n'admettrait pas volontiers non plus qu'une intervention fut l'occasion d'une entrée en scène anglo-franco-turque dans cette région de l'Europe.

Il est également possible que l'Italie ait déclaré lors des échanges de vues du Brenner qu'elle s'efforcerait d'empêcher que les flottes alliées, en utilisant certaines clauses de la convention de Montreux[4], ne franchissent librement les Détroits.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 8

[1] Ce discours de Molotov date du 29 mars. Cf. documents nos 179, 180.

[2] Conversations remontant au 18 mars 1940.

[3] C'est la première fois que A. François-Poncet émet cette hypothèse. Ses précédentes analyses de la rencontre du Brenner n'en font pas mention (voir documents nos 160, 167) et rien ne vient l'étayer dans le compte rendu de cette rencontre publiée par M. Vaussard, dans les *Archives secrètes du comte Ciano*, pp. 362-367.

[4] La convention de Montreux sur les Détroits a été conclue le 20 juillet 1936, pour vingt ans. Cf. *DDF* (1939-44), I, document n° 2, note 3, p. 2.

179

M. PAYART, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À MOSCOU,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 497 à 499. *Moscou, 30 mars 1940, 23 h.*

(*Reçu* : le 31, 1 h.)

L'agence Tass a transmis à Paris la traduction du discours de M. Molotov[1]. J'en enverrai l'analyse au Département par le courrier. La lecture de ce document confirme l'impression que j'ai donnée hier[2]. Il marque l'évolution qui s'est accomplie en URSS par suite de la guerre de Finlande.

Alors que, dans son discours d'octobre dernier[3], M. Molotov mettait l'accent sur l'aspect politique de la collaboration germano-soviétique, donnant ainsi l'impression que l'impérialisme de M. Staline se développait de pair avec celui d'Hitler, le Commissaire du Peuple insiste actuellement sur l'attitude de neutralité de la politique soviétique et sur l'indépendance de cette politique à l'égard de tous.

[1] On n'a pas retrouvé dans les archives le texte en français de ce discours de Molotov prononcé le 29 mars lors d'une session conjointe du Soviet Suprême et du Soviet des Nationalités de l'URSS. De larges extraits dans sa traduction anglaise ont été reproduits dans *Keesing's Contemporary Archives …*, *op. cit.*, pp. 3992. Molotov y reprend le thème d'une guerre voulue par les « puissances impérialistes » en vue de détruire une dangereuse concurrente, l'Allemagne, dont le « désir de paix exprimé à la fin de l'année dernière a été rejeté ». D'où leur hostilité croissante à l'égard de l'URSS qui a refusé de les aider contre l'Allemagne, et la tentative de saisir l'affaire finlandaise comme prétexte d'un conflit avec l'URSS, alors que cette guerre ne visait qu'à garantir la sécurité de Leningrad et de la frontière soviétique au nord-ouest. Affrontant les troupes finnoises et « les forces combinées des impérialistes d'un certain nombre de pays, dont la Grande-Bretagne et la France », la « glorieuse Armée rouge » a cependant remporté la victoire, au prix, selon lui, de 48 795 morts et 158 653 blessés du côté soviétique, 60 000 morts et 250 000 blessés du côté finlandais. Les Soviets avaient la possibilité d'occuper tout le pays, mais se sont contentés du minimum d'acquis. Pourtant les tentatives en cours d'une alliance défensive entre la Finlande, la Norvège et la Suède apparaissent comme une violation du traité de paix et de la neutralité déclarée des Scandinaves. Au sud, les relations avec la Turquie et l'Iran sont fondées sur des pactes de non-agression, mais il ne faudrait pas « jouer avec le feu » en utilisant l'armée Weygand contre l'URSS. Cette dernière n'a pas l'intention de recourir à la force pour récupérer la Bessarabie malgré l'absence de pacte de non-agression avec la Roumanie. S'agissant du Japon, l'URSS ne tolèrera aucune violation de ses intérêts. Quant aux relations avec les États-Unis, elles ne sont ni meilleures, ni pires, si on considère que l'embargo décidé par les Américains à la suite de la guerre soviéto-finlandaise n'a plus lieu d'être. Molotov conclut en réaffirmant la neutralité de l'URSS dans la guerre à l'Ouest : « Notre objectif est de garantir la paix entre les peuples et la sécurité de nos frontières. »

[2] Document non retrouvé, pas plus que cette analyse annoncée du discours de Molotov. On a en revanche une analyse de la réaction de la presse britannique à ce discours par Corbin (télégramme n° 1170 en date du 30 mars, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 37, document non reproduit). L'ambassadeur français à Londres y note que « la propagande soviétique marque ce matin un point dans la presse anglaise. »

[3] Sur ce discours prononcé le 31 octobre 1939 devant le Soviet Suprême de l'URSS et radiodiffusé en français par Moscou le jour même, voir le texte complet dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 77 (document non reproduit) et la note 3 du document n° 296 in *DDF* (1939-44), I, pp. 340-342.

Certes il n'y a pas de modification de la ligne générale. On affirme toujours la nécessité de maintenir et de développer les relations économiques germano-soviétiques ; cependant dans le ton, il y a moins de chaleur à l'égard de la politique allemande, moins d'outrance à l'égard de la politique alliée. Cela paraît traduire une atténuation du dynamisme de Moscou. Dans son discours, M. Molotov, se couvrant du mot d'ordre de paix, a surtout mis en évidence le souci de l'URSS de se tenir en dehors de la guerre.

Après avoir réalisé presque tous ses objectifs territoriaux, et tirant par ailleurs son profit de la guerre de Finlande et des craintes qu'elle a ressenties d'une intervention alliée, il semble que l'URSS, sans rompre sa solidarité économique avec le Reich, veuille prendre maintenant dans l'ordre politique une position de repli qui lui paraîtrait la meilleure garantie contre les risques extérieurs[1].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 37

180

M. Adrien Thierry, Ambassadeur de France à Bucarest,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 626 à 629. *Bucarest, 31 mars 1940, 15 h. 55.*
Réservé.
(*Reçu* : le 31, 19 h. 30)

Le vif sentiment d'inquiétude que le discours de M. Molotov[2] ne pouvait manquer de provoquer dans ce pays s'est manifesté dès hier par la consigne de silence donnée à la presse à cet égard. L'explication officielle de cette réserve est que le gouvernement roumain désire attendre le texte de

[1] Une note non signée du 27 mars 1940 sous le titre « Rapports avec la Russie » fait une analyse de cette nouvelle attitude de l'URSS. Elle indique que le gouvernement soviétique a fait connaître le même jour qu'il acceptait de relever M. Souritz de ses fonctions d'ambassadeur à Paris, dans une réponse « rédigée sur un ton de courtoisie qui n'est sans doute pas sans rapports avec le désir manifesté depuis un certain temps par M. Maïsky à Londres de voir s'améliorer les rapports entre l'Angleterre et l'URSS. » Par ailleurs, les rumeurs sur un prochain voyage à Berlin de M. Molotov, au lendemain de l'entrevue du Brenner, ont été formellement démenties par l'agence Tass, un ajournement qui pourrait être « le signe de difficulté entre le Reich et l'URSS » : « Ces difficultés, qui ne seront peut-être que passagères, ne sauraient détourner l'attention de la réalité que constitue la collusion de plus en plus étroite du Reich et de la Russie, notamment dans le domaine économique, ni justifier la moindre illusion sur les avantages que cette collusion assure à l'Allemagne dans sa lutte contre le blocus franco-britannique. De certains indices recueillis, notamment du côté anglais, il semblerait résulter toutefois qu'avant de s'engager plus avant dans la voie de l'asservissement économique au profit de l'Allemagne, l'URSS, débarrassée de la guerre de Finlande, marque encore quelques hésitations. Ces hésitations proviennent sans doute en partie des résistances régionales opposées à l'emprise de l'Allemagne sur l'économie russe. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83, document non reproduit).

[2] Voir document n° 179, note 1, p. 385.

l'Agence Tass avant de révéler au public les déclarations du Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères. En réalité, celles-ci ont causé ici un certain désarroi et comme toujours en pareil cas les autorités ont décidé de surseoir à la publication des dépêches d'agence pour avoir connaissance des réactions des diverses capitales avant de mettre au point une interprétation officieuse par les journaux.

J'ai eu hier soir une brève entrevue avec M. Gafenco, qui m'a exprimé des sentiments analogues à ceux qu'il laisse entrevoir de façon très prudente dans l'éditorial publié ce matin par *Timpul* et dont le texte a été transmis par l'agence Havas. L'inquiétude du ministre des Affaires étrangères provient de deux causes :

En premier lieu, la question de Bessarabie est désormais posée en termes modérés sans doute mais nettement. Survenant peu après le discours prononcé en janvier par le roi Carol et affirmant la volonté de la Roumanie de maintenir la totalité de ses droits sur cette province[1], les déclarations de M. Molotov permettent de mesurer l'ampleur du différend qui sépare les deux pays.

D'autre part, le rappel de l'affaire Butenko[2] (mes télégrammes n° 208-211[3] et 218-225 de 1938)[4] laisse craindre à M. Gafenco que l'URSS ne cherche une « mauvaise querelle » à la Roumanie. Le Département se souvient que, malgré les imputations soviétiques, aucune faute grave n'avait pu cependant être relevée de façon précise à l'encontre des autorités roumaines et l'affaire paraissait tombée dans l'oubli. M. Potemkine, lors de son passage en Roumanie en mai 1939, n'y avait fait aucune allusion, et répondant à une nouvelle demande faite par le gouvernement royal en vue de la désignation du successeur de M. Ostrovski, le Commissaire adjoint aux Affaires étrangères avait même promis à M. Gafenco « qu'un ministre de l'URSS serait nommé à Bucarest d'ici un mois » (mon télégramme n° 556-557)[5].

L'attitude générale de la presse ce matin trahit l'anxiété des milieux officiels. Du reste certaines coupures paraissent avoir été pratiquées dans le discours de M. Molotov, notamment dans les passages concernant l'aide fournie par la Roumanie au Reich dans le domaine économique ainsi que la responsabilité encourue par le gouvernement de Bucarest dans l'affaire Butenko.

[1] On n'a pas retrouvé de document relatif à ce discours. Le *Keesing's Contemporary Archives …*, *op. cit.*, p. 3879-3880, en cite quelques éléments. Il est prononcé le 6 janvier 1940 à Chisinau (Kichinev), capitale de la Bessarabie, lors de la première visite depuis son accession au trône en 1930 que le roi fit dans cette province reprise à la Russie en 1918. Le roi Carol souligne la détermination de la Roumanie de défendre cette province « qui est et qui sera éternellement roumaine », comme l'ensemble des frontières de son pays contre toute tentative d'agression.

[2] En février 1938, lors de la crise tchèque, Fédor Butenko, Premier secrétaire à l'ambassade d'URSS à Bucarest fit défection, disparaissant de la capitale roumaine pour réapparaître à Rome.

[3] Document non retrouvé.

[4] Document non retrouvé.

[5] Document non retrouvé.

La position prise par l'URSS outre qu'elle peut obliger le Kremlin à persévérer par souci de prestige dans la voie où il semble l'engager présente en tous cas le grave inconvénient de faire le jeu de l'Allemagne dans ce pays en fournissant au Reich l'occasion qu'il recherche de mettre en pratique les bonnes intentions manifestées par M. Clodius (mon télégramme n° 619 par le courrier)[1]. Par contre, le discours de M. Molotov n'apparaît pas à première vue de nature à favoriser le projet allemand d'un accord tripartite avec l'URSS et l'Italie relatif au Sud-Est européen.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 8

181

M. Bradier, Ministre de France au Centre-Amérique,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 211. *Guatemala City, 31 mars 1940.*

Le voyage de M. Sumner Welles en Europe, entrepris en février et en mars[2] et qui vient de se terminer, a eu une très grande répercussion dans les pays du Centre-Amérique et, malgré toutes les précautions prises par le gouvernement des États-Unis en vue d'éviter tout malentendu et de conserver à la mission de l'homme de confiance du président Roosevelt son caractère d'enquête, a éveillé de nombreux espoirs.

On remarquait tout d'abord que la personnalité de M. Sumner Welles, connue et appréciée, et encore plus appréciée à l'issue de la Conférence de Panama et de ses délibérations auxquelles participait l'intéressé en qualité de représentant du Département d'État[3], n'avait pas été choisie à la légère et pour des fins trop strictement limitées, que son départ coïncidait avec celui du nouvel envoyé du gouvernement des États-Unis auprès du Saint-Siège[4] et qu'il y avait là en réalité une offensive combinée pour tenter d'obtenir, avec le concours de la papauté et du gouvernement de M. Mussolini, des gouvernements belligérants le règlement de leur dispute et le rétablissement de la paix.

[1] Document non retrouvé.

[2] Commencée le 25 février, la tournée européenne de S. Welles s'est terminée le 19 mars. Cf. documents n°s 69, 75, 79, 84, 94, 114, 121, 122, 134, 150.

[3] La 9e conférence panaméricaine de Panama s'est réunie du 23 septembre au 3 octobre 1939 : cf. *DDF* (1939-44), I, documents n°s 140 et 258. Sur la familiarité de S. Welles avec l'Amérique latine, voir document n° 114, note 1, p. 239.

[4] Sur la nomination de Myron C. Taylor comme représentant personnel du président Roosevelt auprès du Pape, le 23 décembre 1939, se reporter à *DDF* (1939-44), I, document n° 437, note 1, p. 903. De Washington, l'ambassadeur, M. de Saint-Quentin télégraphie le 22 février 1940 (télégramme n° 312) au Département que « M. Myron Taylor et sa femme se sont embarqués en même temps que Madame et Monsieur Sumner Welles » pour débarquer à Gênes le 25 février. (Y Internationale, 1918-1940, Paix, États-Unis, 418, document non reproduit)

C'est dire que les diverses étapes parcourues par M. Sumner Welles, au cours de ce déplacement de plus d'un mois, à Rome, à Berlin, à Paris, à Londres, puis à Paris de nouveau et à Rome ont été suivies de près et largement commentées. Les propagandes allemande et italienne en ont, comme de coutume, profité pour fabriquer et lancer une certaine quantité de fausses nouvelles. La première s'est efforcée de faire apparaître le Reich sous les traits de l'homme débonnaire qui, sans mauvaise intention, a été attaqué au coin d'un bois et obligé de se défendre pour conserver la vie. Quant à la seconde, elle a annoncé en termes dithyrambiques que Rome était devenue le centre du monde, sans ajouter que le mérite en revenait moins à elle-même qu'à l'éclat dont Pie XII, comme ses prédécesseurs, avait revêtu la dignité pontificale.

La fin du voyage de l'envoyé du gouvernement américain a marqué le déclin de la confiance que l'on avait, dans l'attente de résultats sensationnels. On s'est rendu compte que la guerre ne pouvait se clore ainsi et les fortes impressions qui se sont dégagées aussi bien des actes que des déclarations des hommes politiques en Angleterre et en France ont frappé les esprits et les consciences et les ont incités à plus d'objectivité.

Je dois constater cependant que l'opinion générale éprouve quelques désillusions et une certaine rancœur contre nous de la solution apportée à la question finlandaise. J'en parle dans mon rapport n° 212 en date d'aujourd'hui[1].

B Amérique, 1918-1940, Centre Amérique, 24

182

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 598 à 604. *Washington, 1er avril 1940, 20 h. 44.*
Réservé. Spécial.
(*Reçu* : le 2, 9 h. 55)

J'ai eu ce matin avec M. Sumner Welles une longue conversation qui a porté uniquement sur sa mission[2].

Il m'a dit en termes très chaleureux sa reconnaissance pour les égards et l'amabilité dont il avait été entouré en France, l'intérêt qu'il avait eu à s'entretenir longuement avec Votre Excellence, son prédécesseur[3] et ses

[1] Document non retrouvé.

[2] Commencée le 25 février, la tournée de S. Welles en Europe s'est achevée le 19 mars 1940, date de son réembarquement à Naples pour les États-Unis. Cf. sur ce séjour, les documents nos 69, 75, 79, 84, 94, 114, 121, 122, 134, 150, 181.

[3] S. Welles est venu à deux reprises à Paris : du 7 au 9 mars, après être allé à Berlin et avant de se rendre à Londres, puis le 14 mars. Il eut à chaque fois, en effet, un entretien avec Paul Reynaud, alors ministre des Finances dans le gouvernement Daladier, et le président du

principaux collaborateurs, enfin l'admiration que lui avait inspirée la résolution des dirigeants aussi bien que de la population. Il a insisté sur les rapports très favorables que les attachés militaires navals et de l'air américains tant à Londres qu'à Paris lui avaient donnés sur l'état de nos forces.

Il n'a guère parlé de l'Allemagne. Il a cependant constaté les ravages que la suppression complète de l'information libre peut exercer : « Il n'y a pas plus de quatre ou cinq personnes dans tout le Reich qui sachent ce qui se passe à l'étranger ».

Comme à un autre moment il comptait parmi les principaux résultats de sa mission le fait d'avoir eu des entretiens personnels avec M. Hitler et ses collaborateurs[1], que le chargé d'Affaires américain à Berlin, cependant fort intelligent, n'avait jamais pu approcher[2], je lui ai demandé si on pouvait utilement parler avec M. von Ribbentrop. Il m'a répondu : « On ne peut qu'écouter M. von Ribbentrop » et il a eu le même sourire quand je lui ai rappelé les assurances amicales prodiguées avant la guerre par le « bon Göring » et ses amis à tant de Français. Il a d'ailleurs affirmé très nettement que « le Président ne comptait pas envoyer de nouvel ambassadeur à Berlin ».

Il s'est longuement étendu sur l'Italie, où il avait trouvé toutes les forces de la nation encore plus opposées à la guerre qu'il ne le croyait. Il s'est longuement félicité de l'action exercée dans ce sens par le Souverain Pontife, plus encore par Mgr Maglione, « un très (...)[3] ami de notre pays », et par le comte Ciano qu'il avait trouvé très supérieur à sa réputation[4]. Il a fait allusion aux milieux français qui semblaient regretter que notre politique à l'égard de l'Italie, au cours de ces dernières années, n'eût pas été suffisamment conciliante. J'ai brièvement passé en revue avec lui cette histoire et n'ai pas réussi à lui faire préciser les occasions que nous aurions manquées. Il m'a aussi parlé des attaques prononcées dans certains discours ou articles contre M. Mussolini. Je lui ai fait, sans peine,

Conseil de l'époque, É. Daladier. D'après S. Welles (*L'Heure de la décision*, *op. cit.*, p. 149-163), au moment où ce télégramme est rédigé, P. Reynaud est devenu président du Conseil (depuis le 22 mars), en même temps que ministre des Affaires étrangères (jusqu'au 18 mai).

[1] S. Welles a vu Hitler le 2 mars ; la veille, jour de son arrivée à Berlin, il avait rencontré J. von Ribbentrop, puis le secrétaire d'État von Weizsaecker ; le 3, ce fut le tour de Rudolf Hess, puis de Göring, dans sa résidence de Karinhall.

[2] Depuis le rappel de l'ambassadeur Hugh Wilson, après la « nuit de cristal » en Allemagne, les États-Unis sont représentés à Berlin par un chargé d'Affaires, Alexander Kirk, présenté en ces termes par S. Welles dans *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, p. 127 : « Il avait passé toute sa vie dans le service diplomatique. Il avait servi dans toutes les régions du monde. Doué d'une intelligence brillante et d'un esprit extrêmement précis et pénétrant, il était animé d'une haine dévorante du régime nazi et de toutes ses manifestations. Il désirait passionnément que le peuple des États-Unis pût s'éveiller au danger que la politique nazie constituait pour les États-Unis et qu'il entrevoyait si clairement. » Le Sous-Secrétaire d'État précise en effet que, devant rencontrer von Ribbentrop le 1er mars, il se fit accompagner par Kirk « qui n'avait jamais été reçu auparavant par Ribbentrop. » (p. 116). De même, lors de son entrevue du 2 mars avec le chancelier Hitler (p. 127).

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Sur les entretiens de S. Welles à Rome et au Vatican, cf. documents nos 114, 150.

admettre que c'était de l'histoire ancienne et que les orateurs et journalistes français avaient été depuis plusieurs années singulièrement plus modérés et patients que leurs collègues de la Péninsule. « Aussi, a-t-il répliqué, je pense surtout aux États-Unis, où l'on a beaucoup trop écrit et parlé contre le fascisme et contre son chef. Or, celui-ci est très rancunier ». J'ai repris que M. Mussolini oubliait ses rancunes quand il y avait intérêt et que, s'il ne passait rien à la France, c'était pour pouvoir allonger, au titre de réparations morales, les revendications italiennes.

« Je dois vous dire d'ailleurs, a-t-il répliqué, que je n'ai pas entendu pendant mon séjour en Italie, de la part de qui que ce soit, M. Mussolini y compris, un seul mot d'amertume ou de reproche contre la France. Contre l'Angleterre, c'est autre chose ». J'ai rappelé sommairement les concessions que nous avions, en ce qui nous concerne, offertes à l'Italie, et qu'il nous serait impossible de dépasser. Le Sous-Secrétaire d'État m'a répondu très catégoriquement qu'il ne voyait aucun obstacle à un arrangement sur le fond entre la France et l'Italie. « Mais M. Mussolini ne s'y prêtera pas avant d'avoir la certitude qu'il peut arriver à un pareil arrangement avec l'Angleterre ». J'ai exprimé, en l'accentuant à dessein, ma surprise d'apprendre qu'il y avait des difficultés de fond insurmontables entre Londres et Rome, mais mon interlocuteur n'a pas voulu s'engager plus avant. « En tout cas, m'a-t-il dit, je reviens convaincu de la nécessité de meilleures relations entre l'Italie et les États-Unis. Je compte m'y employer de toutes mes forces »[1]. « Nous vous en remercierons, ai-je répondu, si vous parvenez à convaincre M. Mussolini de l'intérêt matériel et de prestige qu'il peut retirer d'une adhésion à un système politique ou simplement économique auquel les États-Unis appartiendraient. Mais prenez garde de lui inspirer un sentiment de sécurité qui l'encourage à raidir dangereusement son attitude envers les Alliés, et principalement l'Angleterre ». « J'ai constamment ce danger à l'esprit » a-t-il répliqué.

Il a d'ailleurs ajouté, et c'est la seule indication qu'il m'ait donnée sur son séjour à Londres, qu'il avait trouvé M. Chamberlain très désireux d'améliorer les relations de son pays avec l'Italie[2].

Comme je lui disais ne voir actuellement aucune possibilité de paix acceptable pour les Alliés, M. Sumner Welles ne m'a pas contredit. Mais il m'a dit, en laissant percer soudain le doctrinaire, qu'il serait malheureux qu'aucune intelligence humaine ne trouve le moyen de supprimer la guerre. Je lui ai rappelé les efforts que les hommes d'État français avaient faits depuis 1920 pour établir une paix durable. « Je suis d'accord avec (...)[3]. ».

Papiers 1940, Papiers Rochat, 24

[1] Cf. document n° 152, note 1, p. 311.

[2] S. Welles s'entretint le 11 mars, au 10 Downing Street, avec Neville Chamberlain. Cf. S. Welles, *L'Heure de la décision*, *op. cit.*, pp. 159-160.

[3] Le document est incomplet.

183

M. PAYART, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À MOSCOU,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 131. *Moscou, 1er avril 1940.*

Le statut des territoires cédés à l'URSS par la Finlande, conformément aux stipulations du traité de paix du 12 mars[1], a été fixé par le Conseil suprême de l'URSS au cours de sa session actuelle. Par une loi en date du 31 mars, le Soviet de l'Union et le Soviet des Nationalités ont décidé que ces territoires « qui comprennent notamment les villes de Vyborg, Antrea, Kexholm, Sartavala, Suojarvi, Kuolajarvi, seront, à l'exception de quelques zones de petites dimensions situées dans le voisinage immédiat de Leningrad, transférés à la République soviétique socialiste autonome de Carélie » (article 1). Augmentée de ces acquisitions, la République autonome de Carélie est, de par le même acte législatif, érigée en « République soviétique socialiste fédérée carélo-finnoise » (article 2). L'URSS met à la disposition de cette dernière les installations industrielles qui se trouvent sur son territoire, à l'exception de celles qui doivent ressortir de l'administration de l'Union (article 3).

En outre, la loi déclare (article 4) que des élections au Conseil Suprême de la nouvelle République doivent avoir lieu ; elle laisse au Présidium le soin d'en fixer la date.

Enfin, l'article 13 de la Constitution de 1936 qui donne la liste des États fédérés, est modifié : la République carélo-finnoise s'ajoute aux autres Républiques fédérées qui composent l'Union soviétique (Russie, Ukraine, Biélorussie, Azerbaïdjan, Géorgie, Arménie, Turkménistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Kazakstan, Kirghizie), et dont le nombre se trouve ainsi porté à douze.

L'ensemble des territoires soviétiques finno-caréliens acquiert ainsi un degré plus élevé d'autonomie que n'en possédait l'ancienne République autonome de Carélie. Alors que celle-ci n'était qu'un des éléments composants de la République fédérée de Russie, elle-même membre de l'URSS, la nouvelle République est élevée au rang d'État fédéré et relève désormais directement de l'Union ; les droits de la nationalité finnoise reçoivent ainsi une nouvelle consécration.

Les considérants de la loi et l'exposé fait par M. Jdanov, qui a rapporté la question, justifient cette solution en déclarant quelle répond aux vœux des populations et qu'elle constitue une manifestation du respect du droit des nationalités, en harmonie avec la politique constante des Soviets.

[1] Voir document n° 141. Pour une traduction (anglaise) du traité soviéto-finlandais, on peut se reporter à Max Jakobson, *The Diplomacy of the Winter War. An Account of the Russo-Finnish Conflict, 1939-1940*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1961, pp. 261-266.

En fait, la fondation de cette nouvelle République, le prestige qu'on tend à lui conférer par son élévation en importance dans la hiérarchie des éléments qui composent la Fédération constituent bien évidemment une manœuvre de propagande à l'égard de l'opinion finlandaise. La création d'une République autonome ou fédérée sur les confins d'un État étranger habité par une population de même race vise à établir un pôle d'attraction ; elle répond à une arrière-pensée politique qui a déjà trouvé son application dans de nombreux précédents : constitution de la République de Blanche-Russie à la frontière polonaise, de la République de Moldavie à la frontière roumaine, de la République d'Arménie à la frontière turque.

Du point de vue économique, l'exposé de M. Jdanov, ainsi que les commentaires des journaux, ont souligné que l'œuvre de mise en valeur de la région – commencée seulement d'après eux avec l'avènement des Soviets – allait recevoir une nouvelle impulsion. M. Jdanov a annoncé la mise en chantier d'une ligne de chemin fer entre Petrozavodsk et Suojarvi (terminus de la ligne Vyborg-Sortavala). Il a indiqué que la ligne de Kandalakcha à Kuolajarvi (tronçon russe de la ligne de Kandalakcha à Kermijarvi prévue par le Traité du 12 mars) serait bientôt terminée. Les journaux ont rappelé, en outre, à cette occasion l'importance des ressources naturelles de la région carélienne (bois, diabase, spath, quartz, granit, marbre, mica, zinc, plomb, cuivre, argent, molybdène, étain, baryte), et de ses installations industrielles (usine pour le traitement des pegmatites, et combinat de cellulose et de papier). Ce rappel des possibilités économiques de la Carélie est à rapprocher des stipulations du traité de paix finno-soviétique relatives au transit et aux voies de communication (ma dépêche n° 10 du 17 mars)[1].

Z Europe 1918-1940, URSS, 1093

[1] Document non retrouvé. Les articles 6 et 7 du traité soviéto-finlandais du 12 mars 1940 accordent un droit de libre transit pour les citoyens et les marchandises soviétiques à travers la région de Petsamo entre l'URSS et la Norvège, et pour les marchandises entre l'URSS et la Suède. Dans ce dernier cas et en vue de développer le trafic par voie ferrée, la construction d'une ligne ferroviaire reliant Kantalhti (Kandalakcha) et Kemijarvi doit être entreprise par chacun des États sur son territoire.

184

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1226 à 1232. *Londres, 4 avril 1940, 15 h. 30.*
Réservé. Spécial.

(*Reçu* : le 4, 15 h. 45)

Sir Percy Loraine est arrivé à Londres hier et va avoir tous ces jours-ci des conversations approfondies avec les principaux dirigeants de la politique anglaise au sujet de la position actuelle de l'Italie. Je serai bien entendu tenu au courant du déroulement de ces entretiens et des conclusions qui s'en dégageront.

Pour le moment, le sentiment du Foreign Office correspond à celui dont notre ambassadeur à Rome a fait part au Département dans ses dernières communications. Il ne paraît pas douteux que M. Mussolini ne mise maintenant à fond sur la chance allemande et n'envisage de plus en plus sérieusement de participer activement à la guerre aux côtés du Reich. Le chef du service compétent considère au surplus que lorsque le *Duce* aura décidé d'agir, personne, pas plus le Roi qu'aucun de ses sujets, ne sera en mesure de le faire reculer et que toute l'Italie suivra de plus ou moins bon cœur.

Cela ne signifie pas que nous n'ayons pas intérêt à essayer d'influencer en notre faveur l'opinion publique de la Péninsule. Sans doute les tendances intimes de celle-ci ne suffiront-elles pas à arrêter M. Mussolini qui demeure convaincu qu'il est le maître absolu, mais l'existence de sourdes résistances au sein d'une partie importante de la population, créerait au moment d'une entrée en guerre éventuelle des conditions défavorables qui pourraient devenir ultérieurement menaçantes.

Une des raisons de la préférence dont l'Allemagne est l'objet dans les milieux fascistes provient du sentiment de la solidarité des deux régimes totalitaires. Avant de quitter Rome sir Percy Loraine avait signalé au Foreign Office l'intérêt qu'il y aurait à ne laisser passer aucune occasion de dissocier, autant que possible, le fascisme et le national-socialisme dans les déclarations de politique générale faites à Londres ou à Paris ; l'ambassadeur d'Angleterre suggérait que les Alliés fissent clairement entendre qu'ils font la guerre non à une certaine idéologie ou à une forme particulière de gouvernement, mais afin de se défendre contre le danger résultant des ambitions et des méthodes de la politique allemande.

D'après le Foreign Office, il n'est pas encore certain que M. Mussolini soit convaincu que c'est par une participation active au conflit qu'il aidera le mieux son allié et obtiendra les meilleurs résultats pour son propre pays ; on ne constate pas jusqu'ici d'indices permettant de conclure à une entrée imminente de l'Italie dans la guerre. Même un appel des réservistes de la Flotte ou de l'armée ne devrait pas être nécessairement interprété

comme le signe avant-coureur d'une décision rapide[1]. Une telle mesure pourrait en effet comporter une large part de manœuvres et d'intimidation. En revanche le Foreign Office considère qu'une disgrâce éventuelle du comte Ciano, dont on chuchote qu'il pourrait recevoir une ambassade ou une vice-royauté, constituerait un fort mauvais présage.

En ce qui concerne la possibilité d'un rapprochement italo-soviétique[2], le Foreign Office avoue manquer d'éléments suffisants pour se faire une opinion à ce sujet. Il est cependant moins persuadé qu'il ne l'était il y a encore peu de temps de l'improbabilité d'une telle entente. On a bien noté à Londres que l'entrevue du Brenner, au cours de laquelle M. Hitler a certainement cherché à gagner M. Mussolini à sa politique d'accord avec la Russie, n'a été suivie d'aucune initiative dans ce sens. Or l'éventualité d'une garantie commune germano-italienne soviétique aux Balkans, dont il a été beaucoup question dans la presse, présenterait pour le *Duce* plusieurs côtés tentants. Cet acte serait apparu au public italien comme éloignant la guerre de la péninsule balkanique et, par conséquent, de l'Italie elle-même, ce qui n'aurait pas manqué de plaire à l'opinion. Il aurait également accru le prestige de M. Mussolini, ce qui n'aurait pas été inutile en ce moment. Le fait que le *Duce* ne se soit pas encore engagé dans cette voie montre qu'il répugne encore à une association quelconque avec l'URSS et c'est là un point encourageant.

J'ai fait allusion auprès de mon interlocuteur aux questions que se pose M. François-Poncet en ce qui concerne l'attitude à observer actuellement vis-à-vis de l'Italie[3]. Le chef de service du Foreign Office estime qu'il n'y a pas lieu d'apporter de grands changements à la politique suivie à cet égard par les Alliés. Pour les mêmes raisons que notre ambassadeur à Rome, il est opposé à l'idée d'une mise en demeure tendant à obliger M. Mussolini à brusquer sa décision. Il n'est pas favorable non plus à des démarches visant à éclaircir la nature des aspirations italiennes et à tenter de séduire le *Duce* par certaines offres. Une telle initiative serait presque à coup sûr interprétée comme le signe de nos inquiétudes et, partant, de notre faiblesse. Or le seul espoir que l'on puisse conserver de retenir M. Mussolini sur la pente où il est maintenant engagé est de le convaincre à la fois de notre détermination et de notre force.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 24

[1] Dans son télégramme n° 1950 en date du 29 mars au Département, l'ambassadeur avait ainsi relevé « une certaine activité dans la flotte italienne » ; « des convocations seraient lancées pour compléter les équipages. » Mais « les moyens d'obstruer des ports ont été enlevés ; les batteries côtières ne sont armées ; la flotte marchande est, à l'heure actuelle, dispersée sur les mers ; ce sont là autant d'indices qui paraissent rassurants. » Conclusion : « L'ambassade de la République ne peut donc que [...] réserver son jugement. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 25, document non reproduit).

[2] Sur cette question, très agitée depuis l'entrevue entre Hitler et Mussolini au col du Brenner, le 18 mars 1940, voir documents n°s 160, 167.

[3] Cf. documents n°s 166, 176.

185

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION AFRIQUE ET LEVANT[1]

Politique de la Turquie, de l'Iran et de l'Afghanistan

N.[2] *Paris, 4 avril 1940.*

Secret.

Les bouleversements suscités par la guerre de 1914-1918 ont éveillé, chez les peuples de l'Asie antérieure, un nationalisme irritable et soupçonneux auquel les prédisposait leur xénophobie traditionnelle. La révolution kémaliste a inauguré ce mouvement. Elle l'a marqué de son empreinte. C'est à l'imitation de la Turquie que l'Iran et, à un degré moindre, l'Afghanistan ont entrepris de réformer les fondements séculaires de leur structure sociale et de leur appareil administratif.

Unis par des affinités spirituelles et, pour partie, ethniques, ces trois pays se sentaient également liés par la solidarité de leur destin. Placés au carrefour des ambitions de l'Angleterre et de la Russie, ils avaient, directement ou indirectement, subi les contrecoups des péripéties d'une lutte qui s'était prolongée pour eux jusqu'aux derniers mois de 1922. Ils n'avaient dû qu'à la lassitude des puissances aux prises de sauvegarder leur indépendance et de recouvrer leur tranquillité. Ils n'en mesuraient que mieux la gravité du péril que ferait courir à chacun d'eux un tête-à-tête avec l'un ou l'autre des deux antagonistes. La claire conscience de leurs intérêts les inclinait donc à donner à leur politique une orientation commune.

Au lendemain de la victoire des armes franco-anglaises, la balance penchait au détriment de la Russie, en raison tant du détachement qu'elle affichait, que de la paralysie consécutive à ses expériences internes et à son épuisement. L'Empire britannique, en revanche, paraissait au faîte de sa grandeur. La Turquie, l'Iran et l'Afghanistan étaient ainsi tout naturellement portés à s'appuyer sur Moscou pour résister à la pression éventuelle de Londres. Tel est le cadre dans lequel, à partir de 1918, s'articulèrent leurs relations mutuelles. Cette évolution se développa concurremment dans trois domaines.

Elle tendit, d'abord, à l'assainissement des rapports de chacune des puissances en cause avec la Russie. La Turquie ouvrit la voie en concluant

[1] La note porte la signature manuscrite de Lagarde.

[2] Sur le bordereau d'envoi d'une copie de cette note au ministre de la Défense nationale et de la Guerre (État-major de l'armée : section d'outremer) en date du 13 avril, il est indiqué que la note a été aussi communiquée à Cabinet, M. Fatou, Europe, Amérique, Asie, Presse, M. Léger, Air (2e B.), Amirauté (2e B.), M. Charvériat, M. Rochat, Moscou, Stockholm, Oslo, Londres, Berne, Sofia, Budapest, Bucarest, Belgrade, Athènes, Buenos-Aires, Rome, Rome Saint-Siège, Madrid, Lisbonne, Ankara, Beyrouth, Gén. Noguès, Gén. Weygand, Le Caire, Djeddah, Bagdad, Téhéran, Jérusalem (*via* Beyrouth), Addis-Abéba, Tunis, Rabat, Tanger, Washington, Ottawa, Rio de Janeiro, Montevideo. Mention manuscrite marginale sur le bordereau : « Communiqué au 2e Bureau et après retour au GQG (2e B.). » Sur la première page du texte de la note, on trouve également une mention marginale manuscrite « p.j. » dont on ne sait, ceux-ci ayant disparu, à quels documents elle fait référence.

avec sa voisine le traité du 16 mars 1921. Elle y obtenait, dans l'ordre matériel et moral, des avantages substantiels ; rétrocession territoriale en Transcaucasie ; renonciation aux créances issues des engagements antérieurs de l'Empire ottoman envers l'Empire russe ; abolition des immunités capitulaires. Par cet acte, les deux signataires jetaient les bases d'une amitié qu'ils se complaisaient à qualifier de fraternelle et qui, périodiquement renouvelée, voire raffermie, a formé la pierre angulaire de la rénovation kémaliste.

Le traité russo-persan du 26 février 1921 n'avait, en revanche, de la générosité que l'apparence. Sans doute les abandons qu'il consacrait étaient-ils flatteurs pour la vanité du shah. Il n'en grevait pas moins lourdement l'indépendance de la Perse d'une hypothèque qui n'était bilatérale que de nom. Sous le prétexte de se prémunir contre les entreprises qui emprunteraient le territoire persan pour menacer la Russie, celle-ci se réservait, en effet, le droit d'intervenir en armes en Iran chaque fois qu'elle estimerait en péril l'intégrité de ce pays. Le traité du premier octobre 1927 a expressément confirmé la validité de cette disposition, dont il serait oiseux de souligner le caractère et la portée.

Il ne pouvait être question pour Moscou d'imposer à Kaboul des conditions aussi rigoureuses. Terre d'accès difficile, l'Afghanistan est peuplé de tribus guerrières et farouches. Les traités successifs du 28 février 1921, du 31 août 1926 et du 24 août 1931 se sont donc bornés à confirmer l'indépendance du royaume.

Par ce faisceau d'accords, la Turquie, la Perse et l'Afghanistan avaient respectivement consolidé leurs frontières septentrionales et s'étaient, en même temps, ménagé le concours bienveillant de la Russie, intéressée au premier chef à la sécurité d'une région qu'elle considérait comme le glacis de la Transcaucasie et du Turkestan.

Parallèlement, les trois pays se préoccupaient de fortifier leur structure interne. Rompant avec les principes théocratiques qui avaient graduellement pénétré leurs institutions et leurs mœurs, ils cherchèrent, non, d'ailleurs, sans soubresauts, à se libérer de cette servitude et, passant d'un extrême à l'autre, firent de la laïcité le fondement même de leur rénovation.

Restait à parachever l'œuvre par la conclusion d'accords constatant l'identité des vues de la Turquie, de l'Iran et de l'Afghanistan.

Le 22 avril 1926, Ankara et Téhéran signaient un traité d'amitié et de sécurité. Prorogé dans ses effets le 5 novembre 1932, cet acte a un caractère consultatif. Une clause, cependant, va plus loin, puisque chacun des contractants s'oblige à s'opposer par les armes à toute opération d'un tiers en violation de la neutralité de l'autre. Enfin, les deux puissances réglaient, à la faveur de négociations qui s'échelonnèrent de 1926 à 1932, les problèmes que soulevait la détermination de leur frontière commune.

Avec l'Afghanistan, la Turquie conclut à Moscou un traité d'alliance en 1921. Les parties se promettaient une solidarité complète en cas d'attaque contre l'une ou l'autre d'entre elles. Cette disposition disparut, toutefois,

du traité d'amitié et de coopération qui, le 25 mai 1928, vit se substituer à l'acte antérieur. Désormais, chacun se borna à s'engager à se tenir à l'écart de toute combinaison et, *a fortiori*, de toute entreprise de nature à menacer la sécurité de l'autre.

Ankara, qui, de plus en plus, jouait un rôle prédominant dans cette politique, s'attachait concurremment à assainir les relations de l'Afghanistan et de l'Iran. Le 16 août 1928, ceux-ci signaient à Téhéran un traité d'amitié. Le traité du 8 mars 1934 scellait cette évolution en constatant l'accord des deux parties pour soumettre leurs différends territoriaux à l'arbitrage de la Turquie. La liquidation n'alla, certes, pas sans de longs et âpres débats, qui se poursuivirent jusqu'en 1939.

Unis ainsi deux à deux, les trois pays souhaitaient de reprendre dans un pacte collectif les obligations et les garanties réciproques qui les liaient. L'analyse et l'articulation des actes déjà souscrits n'en faisaient pas moins clairement ressortir que le jeu du système dans son ensemble impliquait la collaboration constante de la Russie et de la Turquie. Afin de ne pas éveiller de défiance chez ses partenaires, la première recourait, pour ses initiatives, au truchement de la seconde. Grâce à cette interposition, Ankara se ménageait la faculté de paralyser l'exécution des engagements assumés. Le moindre dissentiment entre les deux puissances eût suffi à accuser l'incompatibilité radicale des clauses respectives par lesquelles l'Iran a reconnu à Moscou le droit, dans certains cas, de pénétrer en armes dans son territoire et, d'autre part, est tenu envers la Turquie de faire obstacle à toute ingérence militaire.

Ce fut précisément au moment où les trois pays semblaient à la veille de définir dans un acte unique la solidarité de leurs intérêts qu'un revirement fondamental commença à se dessiner. L'intimité des relations turco-russes n'avait, jusqu'en 1936, été traversée d'aucune ombre. La négociation de Montreux sur le régime des Détroits fit soudainement apparaître une Russie reprise de ses ambitieux rêves d'antan. Pour barrer les prétentions de Moscou, Ankara dut s'appuyer sur la résistance britannique. Le pacte en préparation offrit à la Turquie le moyen de rétablir l'équilibre précédemment rompu au profit de la Russie. Tel fut l'objet de l'adjonction de l'Irak, allié du Royaume-Uni. L'accord qui devait être à trois devint un accord à quatre. Moscou ne pouvait être dupe de la manœuvre, pour anodine que fût la forme sous laquelle Ankara s'ingénie à la présenter. L'esprit dont s'inspirait l'acte apparemment destiné à coordonner les textes préexistants n'était plus celui dans lequel ces derniers avaient été conçus.

Le 28 juin 1937, Bagdad réglait, avec l'Iran, ses différends de frontière. Le 8 juillet à Saadabad, en même temps que les deux pays signaient un traité d'amitié et de non-agression, les quatre concluaient le pacte auquel cette localité a attaché son nom.

L'entente n'a la valeur que d'un engagement général de consultation. Au surplus, chacune des parties est tenue de prévenir, sur son propre territoire, la formation et, *a fortiori*, l'action d'organisations visant à troubler la sécurité à l'intérieur des frontières des autres contractants. La solidarité instituée n'est donc guère que nominale. Elle est rendue ostensible par les

réunions annuelles que le texte prévoit et qui ont régulièrement eu lieu, la première, le 21 septembre 1938 à Genève et, la seconde, le 28 avril 1939 à Téhéran. Les rumeurs qui ont couru au sujet de l'existence de clauses secrètes ne semblent pas dignes de foi. M. Numan Menemendjoglu s'est, récemment encore, complu à souligner le caractère purement facultatif des dispositions souscrites. L'attitude timorée, voire pusillanime, des signataires, autant que les réactions suscitées par la propagation de bruits leur prêtant le dessein de se concerter sous la pression d'une menace extérieure, ne permettent pas de douter de l'exactitude d'un propos qui, au lendemain du rapprochement germano-russe et de la conclusion du traité anglo-franco-turc du 19 octobre 1939[1], prend toute sa portée.

En vérité, le système est doublement fragile. Il l'est intrinsèquement, en raison de la débilité et de la vulnérabilité de l'Iran, qui en forme géographiquement la clef de voûte. Il l'est également dans sa structure organique, depuis le jour où les intéressés ont prétendu y trouver une garantie à la fois contre l'un et contre l'autre des deux antagonistes virtuellement aux prises. Il n'en fallait pas davantage pour ébranler et déséquilibrer un édifice dont les soubassements sont de résistance inégale et dont, en quelque sorte, les assises n'avaient pas été appareillées pour recevoir le couronnement qui leur a été imposé.

Ces faiblesses et ces contradictions ne sauraient, cependant, nous faire perdre de vue le parti à tirer d'un instrument défensif qui emprunte précisément à la pluralité de ses objectifs une réelle souplesse et qui symbolise la conscience qu'ont les trois nations de la communauté de leur destin. La neutralité statique en laquelle se traduit l'inertie de ces pays procède beaucoup moins de leur indifférence que de leurs craintes. Il dépend de nous d'orienter et de galvaniser leur énergie latente. Nous n'y parviendrons qu'en les munissant des moyens de se défendre et, surtout, en nous montrant nous-mêmes forts et résolus. Quoi qu'il en soit, nous devons garder présent à l'esprit que notre action tant à Téhéran qu'à Kaboul n'a de chance de succès que si elle passe par le canal de la Turquie. C'est sur celle-ci que s'alignent les deux autres. C'est Ankara qui, dans le mécanisme, joue, selon les cas, le rôle de moteur ou celui de frein.

Guerre 1939-1945, Vichy, Asie-Levant-Turquie, 126

[1] Pour un texte du traité tripartite, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 252.

186

M. ROGER MAUGRAS, MINISTRE DE FRANCE À STOCKHOLM,
À M. GÜNTHER, MINISTRE SUÉDOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

N. n° 42[1] *Stockholm, 5 avril 1940*[2].

Secret.

Monsieur le Ministre,

Sur les instructions du président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, j'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que le gouvernement français, ayant examiné en accord avec le gouvernement de Sa Majesté britannique les circonstances qui ont marqué la fin de la guerre entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la Finlande et l'attitude adoptée à ce moment par le gouvernement suédois, se voit obligé d'attirer son attention sur les considérations suivantes.

Les événements des trois derniers mois ont montré que, quels que soient les sentiments des peuples suédois et norvégien, le gouvernement allemand n'était pas disposé à laisser aux gouvernements suédois et norvégien la liberté d'action dans les affaires extérieures à laquelle ils ont droit. Le gouvernement français n'est pas sans comprendre la position difficile dans laquelle ces deux gouvernements se trouvent placés par suite des menaces et de la pression allemandes ; mais, tout en déplorant cet état de choses, il est forcé d'en tirer inévitablement la conclusion que ces deux gouvernements ne jouissent pas actuellement de leur entière liberté d'action. D'ailleurs, quelle que soit la politique que les gouvernements suédois et norvégien peuvent être contraints à suivre en fait, les gouvernements alliés ne sauraient tolérer plus longtemps un état de choses qui permet à l'Allemagne de tirer de Suède et de Norvège des ressources essentielles pour la poursuite de la guerre et de trouver dans ces pays des facilités qui placent les Alliés dans une situation d'infériorité dangereuse. C'est pourquoi ils estiment le moment venu d'indiquer franchement au gouvernement suédois ce qu'ils estiment être les intérêts vitaux qu'ils ont

[1] On trouve dans les Papiers 1940, Papiers Reynaud 2, une copie d'un texte identique communiqué par les Britanniques le même jour à 19 heures, aux gouvernements suédois et norvégien. La même note française a dû être remise également à Oslo (texte non retrouvé). À Stockholm, la démarche a été faite conjointement par les deux représentants alliés. Dans la perspective d'une action en Scandinavie que préparent les militaires, la décision de remettre dès le 1er avril une note franco-britannique à Oslo et Stockholm réservant la liberté d'action des Alliés sur le théâtre scandinave a été prise lors du Conseil suprême interallié du 28 mars. Voir F. Bédarida, *La stratégie secrète …, op. cit.*, pp. 279-360. Les indications données par Havas sur cette décision soulèvent dès le 29 mars une vive émotion chez les Scandinaves, en particulier en Norvège, encouragée par la propagande allemande comme en témoignent les comptes rendus de la presse norvégienne par le ministre de France (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 51 ou Z Europe, 1918-1940, Norvège, 63). Pour se préparer à une éventuelle réponse, on utilise aussi du côté français le précédent de la guerre de 1914 (voir par exemple la note de M. Arnal « Au sujet des eaux territoriales scandinaves » en date du 4 avril 1940, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 51, non reproduite).

[2] Le document porte la date erronée de « 1946 ».

l'intention de défendre et les demandes qu'ils se proposent de soutenir par toutes les mesures qui leur paraîtraient nécessaires.

Ces intérêts vitaux et ces demandes sont les suivants :

a. Les gouvernements alliés ne pourraient tolérer une nouvelle attaque contre la Finlande de la part soit du gouvernement des Soviets soit du gouvernement allemand. Au cas, par conséquent où une telle attaque aurait lieu, tout refus du gouvernement suédois de faciliter les efforts des gouvernements alliés pour venir en aide à la Finlande sous quelque forme que ce soit, et plus encore toute tentative de s'y opposer, seraient considérés par les gouvernements alliés comme mettant en danger leurs intérêts vitaux.

b. Tout accord politique que la Suède serait amenée à conclure avec l'Allemagne seule serait considéré par les gouvernements alliés comme un acte inamical, même s'il était apparemment destiné à la défense de la Finlande. Toute alliance scandinave stipulant une aide de la part de l'Allemagne et créant par suite entre les pays scandinaves et elle des relations politiques spéciales serait considérée comme dirigée contre les Alliés.

c. Toute tentative du gouvernement des Soviets d'obtenir de la Norvège une base sur la côte de l'Atlantique serait tenue comme contraire aux intérêts vitaux des gouvernements alliés.

d. Les gouvernements alliés seraient amenés à prendre pour la sauvegarde de leurs intérêts des mesures appropriées, si le gouvernement suédois devait refuser, retirer ou diminuer en matière commerciale et maritime les facilités qu'ils estiment essentielles à la poursuite de la guerre et qu'un gouvernement neutre peut raisonnablement concéder.

e. Enfin, les Alliés, estimant qu'ils se battent pour des buts qui intéressent autant les petits États qu'eux-mêmes, ne peuvent admettre que la suite de la guerre soit influencée à leur détriment par les avantages que trouve l'Allemagne en Suède et en Norvège. Ils croient en conséquence devoir faire connaître qu'ils se réservent le droit de prendre toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires pour empêcher l'Allemagne d'obtenir dans ces pays des ressources ou des facilités qui, pour la poursuite de la guerre seraient à son avantage ou au désavantage des Alliés.

Le gouvernement allemand viole dès à présent les droits de la Suède toutes les fois qu'il croit pouvoir le faire impunément, et le gouvernement suédois ne paraît pas en état d'obtenir réparation. Les navires norvégiens et suédois et ceux d'autres pays neutres sont attaqués et détruits presque chaque jour par des sous-marins, des mines et des avions allemands, contrairement aux règles du droit international et avec un mépris volontaire pour les pertes de vies humaines. Les Alliés ne suivront certainement jamais cet exemple d'inhumanité et de violence, et lorsque la nécessité de mener la guerre à bonne fin leur imposera l'adoption de mesures spéciales, le gouvernement suédois se rendra compte de leurs motifs. Ils cherchent à faire prévaloir des principes que les peuples et les gouvernements scandinaves voudraient eux-mêmes voir triompher, et qui tendent à la défense des droits, et même de l'existence des petits États de l'Europe.

Ces buts ne peuvent être atteints que par la victoire de la cause alliée, et les gouvernements anglais et français ont pleine confiance qu'il en sera jugé ainsi en Suède[1].

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 53

187

M. DE DAMPIERRE, MINISTRE DE FRANCE À OSLO,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 334 à 337. *Oslo, 6 avril 1940, 20 h. 37.*

(*Reçu* : le 6, 23 h.)

Dans le long exposé qu'il a fait ce matin devant le Storting[2], le ministre des Affaires étrangères a insisté une fois de plus sur l'obligation où se trouvait la Norvège de pratiquer une politique de neutralité absolue pour

[1] Par son télégramme « secret » nos 452 à 454 du 6 avril 1940, M. Maugras rend compte des effets de la démarche alliée : « L'entrevue a été pénible. Après lecture de la note, le ministre visiblement ému, nous a demandé si elle était le prélude d'une déclaration de guerre et a ajouté qu'il ne se serait jamais attendu à une démarche aussi comminatoire de la part de la France et de l'Angleterre qu'il avait toujours considérées comme des amies de la Suède. Il a paru particulièrement blessé de la conclusion du paragraphe 2 qui met en doute l'indépendance de la politique extérieure suédoise. Les propositions contenues dans les alinéas a), b), c) du paragraphe 3 n'ont pas semblé avoir à ses yeux de caractère actuel. En ce qui concerne les alinéas d) et e) du même paragraphe, il nous a demandé des précisions sur les reproches que les Alliés avaient à faire à la Suède du point de vue commercial et maritime et a observé qu'elle avait observé strictement ses engagements, qu'en particulier pour le minerai de fer, le tonnage des exportations vers l'Allemagne était réglé par l'accord anglo-suédois du mois de décembre dernier qui n'avait pas jusqu'ici était dénoncé. Il nous a enfin prié de lui dire quand, comment et où les Alliés comptaient exercer leur droit d'arrêter les exportations suédoises de minerai de fer. Nous n'avons pu que répondre que nous étions seulement chargés de lui remettre le document en question. Le ministre ne nous a pas caché à la fin de l'entretien qu'il serait vraisemblablement obligé de publier à bref délai la note franco-anglaise afin de justifier vis-à-vis de l'opinion les mesures à prendre. Nous avons vivement insisté pour qu'il n'en fît rien avant d'avoir l'accord des gouvernements français et anglais. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 53, non reproduit mais repris dans cette note quasi-intégralement).

[2] Par un télégramme complémentaire (n° 338, 6 avril 1940), avec la mention « confidentiel », M. de Dampierre indique qu'à la suite de la démarche britannique de la veille, c.-à-d. la remise de la note des Alliés sur leur liberté d'action en Scandinavie (document n° 186), M. Koht avait dit au ministre d'Angleterre qu'« il serait vraisemblablement obligé de modifier le texte du discours qu'il avait préparé pour le Storting et qui était conçu dans un esprit amical pour la Grande-Bretagne. ». Cependant, « il paraît être revenu à de meilleurs sentiments car le ton de ses déclarations n'est pas agressif. Certains passages visent cependant les mesures que les Alliés croiraient devoir prendre dans les eaux territoriales norvégiennes. » (in Z Europe, 1918-1940, Norvège, 61, document non reproduit). Pourtant, M. Corbin indiquait dans son télégramme nos 1255 à 1260 du 6 avril, d'après des renseignements fournis par le Foreign Office que M. Koht s'était « plaint du ton méprisant et dédaigneux de la note britannique. Il a dit que c'était le langage d'un souverain à un vassal ; que l'Allemagne n'aurait pas parlé autrement à la Hongrie il y a quelques années. Il paraissait en somme, beaucoup plus ému du ton de la note que de son contenu et s'est

éviter d'être entraînée dans la guerre entre grandes puissances (guerre où elle n'avait rien à voir) ; seule la défense de son indépendance et de sa liberté justifierait une attitude différente. Il ne peut, a déclaré M. Koht, être question de deux genres de neutralité : la Norvège doit affirmer et appliquer les mêmes règles vis-à-vis de tous les belligérants. « C'est là, a-t-il ajouté, le principe essentiel de notre politique et je crois pouvoir affirmer que personne n'a le droit de se plaindre de ce que nous ne l'ayons pas suivi ».

Rappelant que la Norvège entendait maintenir sa neutralité également dans le domaine économique, le ministre a mentionné les conventions commerciales conclues avec l'Allemagne et avec l'Angleterre et a annoncé que l'accord avec la France serait sans doute conclu très prochainement.

Au sujet des infractions commises par les belligérants dans les eaux norvégiennes, le ministre déclare avoir enregistré avec une joie particulière que M. Chamberlain avait reconnu « que depuis le mois de décembre on n'avait pu, du côté britannique, constater le moindre signe d'abus fait par les Allemands des eaux norvégiennes ». Il a (...)[1] cette attitude à celle de la presse franco-britannique qui continuait à lancer de vieilles accusations contre la Norvège et n'hésitait pas à inviter les gouvernements alliés à entreprendre une surveillance dans les eaux norvégiennes. « J'espère que, dit-il, l'on comprendra en France et en Grande-Bretagne combien il nous est pénible d'entendre qu'on examine des projets sur des mesures à prendre à l'intérieur de nos frontières nationales. Nous avons prouvé par nos actes que nous sommes décidés à défendre notre territoire maritime contre tous ceux qui voudraient y pénétrer d'une manière illégale »[2].

M. Koht rappela ensuite les protestations élevées par la Norvège contre le survol de son territoire par des avions étrangers et les violations commises par les bâtiments de guerre dans le cas de l'*Altmark*[3]. « Après les discours de M. Churchill et de M. Chamberlain[4], ajouta-t-il, je suppose que la Grande-Bretagne n'a pas l'intention de violer le droit des gens et notre neutralité, ce qui ne correspondrait d'ailleurs pas aux principes pour la défense desquels le gouvernement britannique lutte actuellement ».

Le ministre a enfin abordé la question des bateaux coulés par les Allemands : il rappela toutes ses protestations successives et des demandes

inquiété surtout de savoir si le gouvernement anglais comptait la publier. Le ministre d'Angleterre s'est efforcé de le rassurer [...]. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 51, document non reproduit).

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Allusion entre autres à l'internement du sous-marin allemand U21 échoué dans la nuit du 26 au 27 mars sur la côte sud de la Norvège (télégramme n°s 302 à 303 d'Oslo en date du 28 mars 1940, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 51, document non reproduit).

[3] Sur l'*Altmark*, voir documents n°s 87 et 88.

[4] Pour un texte du discours radiodiffusé de Churchill du 30 mars 1940 et de celui de Chamberlain du 2 avril 1940 devant les Communes, on peut se reporter au *Keesing's Contemporary Archives* ..., *op. cit.*, respectivement pp. 3984-5 et 3988-9.

de réparations en insistant plus spécialement sur le cas de la *Mira*[1]. « Nous ne pouvons comprendre que des militaires allemands estiment leur attitude compatible avec l'honneur et les sentiments d'humanité. Ceci provoque dans notre pays une indignation qu'aucun des belligérants ne devrait soulever ».

Il a conclu son exposé en parlant du projet d'alliance avec la Finlande et la Suède : aucune négociation, a-t-il affirmé, n'a encore été engagée à ce sujet, mais le gouvernement norvégien à la suite de son acceptation de principe donnée le 12 mars a demandé aux autorités militaires d'examiner les effets que pourrait avoir la conclusion d'un semblable pacte[2].

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 51

188

M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À TOUS LES POSTES.

T. n° 332[3]. *Paris, 8 avril 1940, 9 h. 40.*

Au cours des dernières semaines, la campagne allemande contre les navires marchands de toutes nations s'est accentuée et a été menée avec une brutalité encore plus grande que précédemment. Le nombre des bâtiments neutres détruits du fait de l'Allemagne dépasse aujourd'hui 150, et le nombre de ressortissants neutres tués est de près de 1 000. Ces attaques ont été effectuées dans presque tous les cas en violation des règles reconnues de la guerre, fréquemment dans les conditions les plus barbares et,

[1] Le navire norvégien de transport de passagers et de courrier *Mira* arriva le 4 avril en Norvège après avoir été attaqué à huit reprises par des bombardiers allemands depuis son départ d'Angleterre six jours auparavant. Malgré tout, les 107 passagers et hommes d'équipage parvinrent à bon port en n'ayant à déplorer que des blessés. Cf. *Keesing's Contemporary Archives …, op. cit., p.* 3990. Dans sa condamnation de la guerre maritime menée contre les navires neutres, lors de son allocution au Storting le 29 février 1940, M. Koht avait indiqué que la Norvège avait déjà perdu 110 000 tonnes et 350 hommes et qu'il avait la preuve que neuf navires avaient été coulés par des actions allemandes directes, le reste l'ayant été par des mines. Des protestations contre le torpillage de plusieurs navires avec une demande de compensation ont été présentées à Berlin.

[2] Voir document n° 147.

[3] Télégramme par fil en clair. Le numéro de télégramme indiqué est celui destiné à Berne. Ci-après la liste des autres postes destinataires avec le numéro d'ordre : Ankara (n° 612), Assomption (n° 23), Athènes (n° 155), Bagdad (n° 71), Bangkok (n° 47), Belgrade (n° 227), Beyrouth (n° 391), Bogota (n° 81), Bruxelles (n° 244), Bucarest (n° 404), Budapest (n° 222), Buenos-Aires (n° 220), Caracas (n° 63), Ciudad Trujillo (n° 42), Copenhague (n° 142), Djeddah (n° 37), Guatemala (n° 64), Helsingfors (n° 211), Kaboul (n° 36), Kaunaus (n° 108), La Havane (n° 51), La Haye (n° 268), La Paz (n° 27), Le Caire (n° 120), Lima (n° 52), Lisbonne (n° 208), Luxembourg (n° 85), Madrid (n° 323), Mexico (n° 124), Monrovia (n° 20), Montevideo (n° 85), Moscou (n° 162), Panama (n° 60), Port-au-Prince (n° 50), Quito (n° 47), Riga (n° 92), Rio de Janeiro (n° 266), Rome Quirinal (n° 511), Rome Saint-Siège (n° 82), Santiago-du-Chili (n° 98), Sofia (n° 177), Stockholm (n° 388), Tallinn (n° 51), Tchoung King (n° 124) Téhéran (n° 84), Tokyo (n° 212), Washington (n° 662).

en maintes occasions, en l'absence de toute justification pour une action quelconque. À l'égard du navire en cause[1], l'Allemagne a annoncé qu'elle se considère comme en droit de détruire tout navire neutre en route vers un port britannique quelconque, y compris les ports de contrôle de la contrebande, et il y a eu, en outre, des cas répétés de bâtiments détruits au cours d'un voyage entre deux ports neutres alors que ces bâtiments n'avaient aucune intention de toucher un port britannique. Il est évident que le gouvernement allemand est engagé dans une campagne de destruction sans discrimination dans les eaux où il a fait déposer des mines sans les notifier ou dans lesquelles ses sous-marins sont en place pour agir. Alors que, au cours des dernières semaines, ce sont les flottes commerciales neutres qui ont accusé les plus grandes pertes, les bâtiments français et alliés ont souffert également de l'adoption de cette politique de destruction qui a reçu un nouveau développement par le bombardement du haut des airs des caboteurs et des bâtiments de pêche français et neutres ainsi que l'attaque par mitrailleuses de leurs équipages. Le caractère innocent des bateaux de pêche était jusqu'à présent universellement reconnu ; cela n'a pas empêché cependant l'Allemagne de se livrer à près de 200 attaques sur ces bâtiments en vue de les couler et de massacrer leurs équipages. Il n'est pas jusqu'aux bateaux-phares, lesquels ont pour mission de protéger la navigation de toutes les nations et sont traités de non-combattants en vertu de la coutume internationale, qui n'aient été avec leurs équipages impitoyablement bombardés.

C'est un fait qui ne saurait être assez souligné que ces attaques allemandes ont tendu délibérément à la destruction de vies et de biens neutres et il est plus qu'évident qu'elles ont été inspirées par le désir de répandre la terreur des Alliés. D'autre part, ils n'ont jamais détruit ni endommagé aucun bâtiment neutre ; ils n'ont tué aucun ressortissant neutre ; bien plus, ils ont non seulement sauvé les vies de nombreuses et innocentes victimes de ces outrages allemands mais ils ont même sauvé des aviateurs et des équipages de sous-marins allemands qui étaient sur le point de se noyer et qui s'étaient rendus coupables d'actes inhumains.

La situation est donc telle que l'Allemagne viole d'une manière flagrante les droits des neutres pour atteindre les pays alliés et insiste en même temps sur la nécessité de l'observation la plus stricte des règles de la neutralité toutes les fois où elle en retire quelque avantage. La loi internationale a toujours reconnu le droit pour un belligérant, lorsque son ennemi a recours systématiquement à des pratiques illégales, d'entreprendre l'action appropriée à la situation créée par les illégalités de cet ennemi. Une telle action, même si elle n'est pas conforme à la loi, dans des circonstances habituelles, devient, ainsi qu'il est généralement reconnu, légale, en raison de la violation de la loi par l'autre belligérant ; aussi les gouvernements alliés se considèrent-ils en droit d'entreprendre telle action qu'ils estiment appropriée aux circonstances actuelles. Les gouvernements alliés ont remarqué qu'une forte proportion des pertes

[1] Il s'agit probablement de l'affaire du *Mira*. Voir document n° 187, note 1, page précédente.

infligées aux pays neutres soit en vies humaines, soit en matériel, a été supportée par la marine marchande norvégienne[1]. Cependant, tandis que le gouvernement allemand coule d'une manière répétée les navires norvégiens et tue des ressortissants norvégiens, il continue à demander au gouvernement norvégien l'usage le plus complet des eaux territoriales norvégiennes pour son propre commerce et le gouvernement norvégien s'est même cru contraint de pourvoir à l'escorte armée dans ses eaux de bâtiments allemands alors qu'il n'était pas à même de recourir en haute mer à des mesures efficaces contre la brutalité de l'Allemagne dont ses propres navires ont été les victimes.

Quelle que soit la politique actuelle que le gouvernement norvégien soit obligé de suivre sous l'effet des menaces et de la pression allemandes, les gouvernements alliés ne peuvent plus longtemps tolérer un état de choses grâce auquel l'Allemagne obtient les ressources vitales pour la poursuite de la guerre et s'assure de la part de la Norvège des facilités qui placent les Alliés dans une position dangereusement désavantageuse. C'est pourquoi ceux-ci ont déjà notifié au gouvernement norvégien qu'ils se réservent le droit de prendre telles mesures qu'ils peuvent considérer comme nécessaires pour empêcher et prévenir l'Allemagne d'obtenir en Norvège des ressources ou des facilités qui, du point de vue de la conduite de la guerre, seraient à son avantage et au désavantage des Alliés si la nécessité de gagner la guerre exige maintenant d'eux qu'ils recourent à ces mesures[2].

L'opinion mondiale ne tardera pas à comprendre à la fois l'obligation où ils se sont trouvés d'agir ainsi et les motifs de leur action. Leur dessein dans cette guerre est de faire triompher des principes que les petits États de l'Europe souhaiteraient voir prévaloir et dont, en fin de compte, l'existence même de ces États dépend. Les Alliés ne suivront jamais bien entendu l'exemple de violence brutale de l'Allemagne et toute action à laquelle ils se décideront sera toujours menée en accord avec les lois de l'humanité. Aussi le gouvernement français et le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni ont-ils résolu de refuser à l'ennemi le droit de continuer à se servir d'étendues d'eaux territoriales qui sont manifestement pour lui d'une valeur particulière et ils ont dans ces conditions décidé d'empêcher le libre passage à travers les eaux territoriales norvégiennes des bâtiments transportant de la contrebande de guerre. Ils notifient, en conséquence, par la présente communication, que les régions suivantes des eaux territoriales norvégiennes ont été rendues dangereuses pour la navigation du fait des mines qui y ont été posées. Les bâtiments qui pénètrent dans ces régions le feront à leurs risques et périls.

[1] Voir document n° 187, note 1, p. 404.

[2] Voir document n° 186.

Stadtindet : une région comprise entre la côte norvégienne et les lignes joignant les positions suivantes :

1) 62 degrés 11 minutes 06 secondes nord 5 degrés 06 minutes 12 secondes est,

2) 62 degrés 09 minutes 24 secondes nord 5 degrés 00 minutes 13 secondes est,

3) 62 degrés 12 minutes 18 secondes nord 4 degrés 49 minutes 30 secondes est,

4) 62 degrés 19 minutes 30 secondes nord 5 degrés 05 minutes 36 secondes est,

5) 62 degrés 12 minutes 00 secondes nord 5 degrés 09 minutes 00 secondes est.

Sud : une région comprise entre la côte norvégienne et les lignes joignant les positions suivantes :

1) 62 degrés 58 minutes 27 secondes nord 7 degrés 05 minutes 30 secondes est,

2) 63 degrés 03 minutes 30 secondes nord 6 degrés 54 minutes 00 secondes est,

3) 63 degrés 07 minutes 12 secondes nord 7 degrés 04 minutes 30 secondes est,

4) 63 degrés 39 minutes 24 secondes nord 7 degrés 07 minutes 13 secondes est,

West Fjord : une région comprise entre la côte norvégienne et les lignes joignant les points suivants :

1) 67 degrés 24 minutes 40 secondes nord 14 degrés 34 minutes 00 secondes est,

2) 67 degrés 27 minutes 30 secondes nord 14 degrés 06 minutes 05 secondes est,

3) 67 degrés 28 minutes 55 secondes nord 14 degrés 06 minutes 45 secondes est,

4) 67 degrés 33 minutes 55 secondes nord 13 degrés 31 minutes 30 secondes est,

5) 67 degrés 37 minutes 55 secondes nord 14 degrés 02 minutes 13 secondes est.

6) 67 degrés 26 minutes 20 secondes nord 14 degrés 38 minutes 30 secondes est.

On observera que le dépôt de mines dans ces régions n'empêchera en rien le libre accès des nationaux norvégiens ou des bateaux norvégiens dans leurs propres ports et dans leurs villages côtiers. En vue d'éviter toute possibilité que des navires norvégiens ou d'autres navires entrent par inadvertance dans ces eaux avant qu'ils n'aient été avisés en temps voulu du dépôt des mines, des dispositions ont été prises pour qu'à la limite des régions ainsi fixées patrouillent des bâtiments alliés jusqu'à ce qu'un délai de 48 heures se soit écoulé depuis le dépôt de la première mine. Dans

chaque région, cette mesure conjuguée avec l'avertissement par radio est de nature à assurer pleinement la sécurité de la navigation.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 51

189

M. Adrien Thierry, Ambassadeur de France à Bucarest, à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 277[1]. *Bucarest, 8 avril 1940.*

Un des mes collaborateurs a eu l'occasion de rencontrer M. Steinhardt de passage à Bucarest, et de s'entretenir avec lui de la situation actuelle en URSS.

L'ambassadeur des États-Unis se montre convaincu de la solidité du régime soviétique que, seule une guerre malheureuse pourrait, selon lui, ébranler ; toutefois, ce système s'éloigne de plus en plus de la mystique purement socialiste par la reconstitution d'une bourgeoisie qui devrait, d'ici quelque temps, accentuer les tendances conservatrices de l'URSS.

En ce qui concerne la politique extérieure, l'idée bien arrêtée de Staline serait de ne pas se laisser entraîner dans le conflit actuel. Selon M. Steinhardt, la guerre russo-finlandaise ne constituerait pas à vrai dire un démenti à cette assertion, car ce serait par suite d'une « fausse manœuvre » que le Kremlin se serait vu dans la nécessité de régler par les armes le différend qui séparait Moscou de Helsinki. Les dirigeants russes auraient d'ailleurs laissé deviner leur désir de mettre fin aux hostilités dès qu'il parut possible de conclure la paix sans que le prestige de l'URSS en fût affaibli.

Si le gouvernement de Moscou n'entend pas laisser prescrire ses droits sur la Bessarabie, il n'aurait pas cependant, d'après le diplomate américain, l'intention d'entrer en conflit avec la Roumanie. Il se préparerait simplement à renouveler au détriment de ce pays l'opération faite en Pologne en septembre dernier et à occuper la Bessarabie si les armées allemandes pénètrent dans le royaume danubien.

Comme mon collaborateur lui demandait les raisons profondes de ce désir de non-belligérance, l'ambassadeur des États-Unis a répondu que Staline se rendait compte de la faiblesse réelle de la Russie et craignait que la guerre ne fût portée par les adversaires éventuels de l'URSS dans des régions vitales pour ce pays, ce qui ne manquerait pas d'avoir les plus graves conséquences pour le pays et pour le régime.

M. Steinhardt déclare d'autre part que les rapports germano-russes restent empreints de la plus grande méfiance. Les livraisons de produits

[1] Communiqué à Sous-Direction d'Amérique.

soviétiques ne s'effectueraient qu'à un rythme très lent et les Russes ne cesseraient d'invoquer des empêchements techniques tels que les difficultés de transport, pour retarder l'exécution des contrats passés. Une réelle augmentation des échanges économiques nécessiterait l'envoi par le Reich d'un grand nombre de spécialistes et de techniciens en URSS, mais les projets formulés en cette matière n'auraient pu, jusqu'à présent, être mis à exécution par suite de l'hostilité foncière des dirigeants soviétiques à l'égard de la main d'œuvre étrangère.

Enfin, M. Steinhardt a exposé à mon collaborateur que l'agression russe contre la Finlande avait déchaîné aux États-Unis un mécontentement très supérieur à celui provoqué par la participation soviétique au partage de la Pologne. Alors que les Polonais, a-t-il dit, ne jouissent pas en Amérique d'une très grande sympathie, il en est tout autrement de la Finlande qui a si scrupuleusement fait honneur à ses engagements lors du règlement des dettes de guerre, et dont on a apprécié le courage et l'esprit de sacrifice.

En outre, l'ambassadeur a déclaré que l'élection présidentielle dépendait en grande partie de la manière dont votait le bloc scandinave qui, très souvent, avait fait pencher la balance, soit du côté des Républicains, soit en faveur des Démocrates. Or, lors de la guerre russo-finlandaise, tous les citoyens d'origine scandinave avaient fait preuve de la plus grande animosité à l'égard de l'URSS et si le président Roosevelt avait tenu à garder un ambassadeur à Moscou, afin de conserver un contact direct avec M. Molotov qui ne reçoit jamais les ministres et les chargés d'affaires, il avait dû cependant céder quelque peu à l'opinion publique en prenant certaines mesures discriminatoires à l'encontre de l'URSS, telle que le rappel de tous les ingénieurs américains travaillant en Russie et dont l'absence gênerait considérablement l'industrie soviétique[1].

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 377

[1] Les États-Unis ont instauré un « embargo moral » contre l'URSS le 4 décembre 1939. Dès le 15 décembre, des mesures pour rappeler les experts américains travaillant en URSS sont prises. Ces derniers ont d'ailleurs du mal à obtenir leur visa de sortie. Sur ces questions, cf. *Foreign Relations of the United States, Diplomatic Papers, 1940*, Washington, 1958, vol. II, pp. 179 *et sq.* Dans ce même volume, on peut trouver une analyse de la situation de l'URSS au lendemain de la guerre soviéto-finlandaise par l'ambassadeur Steinhardt (télégramme du 20 mars 1940, pp. 188-190). Le diplomate américain y développe l'analyse résumée dans ce document, attribuant la paix avec la Finlande à « la politique de réalisme et de prudence caractéristique de Staline », à l'encontre, d'après certaines sources, de la volonté de l'Armée rouge et de certains membres du Politburo. Voulant à tout prix éviter un conflit avec l'Angleterre et la France et craignant une attaque au sud, contre Bakou et Batoum, il chercherait à renforcer ses frontières en mer Noire et au Caucase et concentrerait ses efforts diplomatiques vers les Balkans, le Proche-Orient et la Turquie pour y contrecarrer l'influence alliée. Tout en conservant ses liens avec l'Allemagne, il essaierait d'améliorer ses relations avec l'Italie, vu l'importance du facteur italien dans les Balkans, et de maintenir l'apparence d'une stricte neutralité en Europe. L'ambassadeur note d'ailleurs un changement de ton de la presse, désormais beaucoup moins virulente, à l'égard de la France et de l'Angleterre, et cela dans un effort d'apaisement, sans doute avec l'accord de l'Allemagne.

190

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION D'EUROPE

Attitude de l'Italie

N. *Paris, 8*[1] *avril 1940.*

Des dernières indications fournies par notre ambassade à Rome[2], des impressions recueillies par M. Corbin au Foreign Office[3], se dégagent, en ce qui concerne la position actuelle de l'Italie, les données suivantes :

1. M. Mussolini mise aujourd'hui à fond sur la victoire allemande ; il en attend la satisfaction des aspirations italiennes, trop vastes pour qu'aucune concession bénévole des Alliés puisse les combler. Rien de ce qu'il convoite n'intéresse en effet l'Allemagne, qui lui laissera les mains libres pour s'emparer de tout ce que nous ne serons pas en état de défendre.

2. Le *Duce* n'est peut-être pas encore décidé à la guerre, mais il est résolu à en courir le risque. Si la manœuvre de chantage qu'il prépare ne réussit pas, il passera de la menace à l'action. Il ne s'agit pas pour lui d'être plus fort que la France et l'Angleterre réunies, mais de l'emporter, dans la balance des forces, sur l'écart qui peut subsister entre celles des Alliés et celles du Reich.

3. Quelle que soit la répugnance marquée par la grande majorité du peuple italien pour la guerre, ni le Roi, ni l'État-Major, ni les chefs fascistes modérés ne seront en mesure de s'opposer à l'exécution des décisions prises par le *Duce*.

4. Toute tentative pour séduire le *Duce* par certaines offres serait interprétée par lui comme un signe de faiblesse, ressentie comme une insulte, exploitée aux yeux de l'opinion comme un affront à l'honneur et à la loyauté italienne. De même, toute mise en demeure tendant à obliger M. Mussolini à prendre position serait aujourd'hui tardive et prématurée. Elle risquerait de couper au *Duce* toute voie de retraite et de lui fournir le prétexte et la justification publique d'un éclat.

*
* *

Ces constatations ne laissent pas aux Alliés d'autre choix que celui d'une position provisoire d'attente, d'observation, de vigilance.

[1] Dans son *Henri Hoppenot Diplomate (25 octobre 1891-10 août 1977)*, Direction des Archives, Ministère des Affaires étrangères, s.d., p. 172, Colette Barbier analyse ce même document, rédigé par Henri Hoppenot, mais en le datant du 6 avril 1940. Elle l'a trouvé pour sa part dans MAE, Fonds nominatif Henri Hoppenot, dossier 8, Sous-Direction d'Europe, Notes sur la guerre 1939-1940.

[2] Cf. document n° 176.

[3] Cf. document n° 184.

La passivité qu'elles nous imposent ne saurait cependant se prolonger au point d'abandonner jusqu'au dernier moment à l'Italie l'initiative des événements et toute liberté pour mettre en place son dispositif de pression et de chantage.

Il conviendrait que, dès maintenant, la France et l'Angleterre se missent d'accord entre elles sur la conduite à suivre, au cas où certaines mesures prises par le *Duce*, ne laissant plus de doute sur ses intentions réelles, apparaîtraient comme un commencement d'exécution de la manœuvre prévue.

Le départ du comte Ciano et du maréchal Badoglio[1] – si grave qu'en serait le présage – ne pourrait servir de point de départ à une démarche franco-anglaise. Il en serait autrement d'une mesure de mobilisation, étendue ou générale, de l'armée et de la flotte, dont l'éventualité nous est depuis longtemps annoncée. Nous serions fondés, si elle se produisait, à considérer notre sécurité comme menacée et, sans laisser au *Duce* l'initiative de la pression diplomatique que ce dispositif appuierait, à prendre immédiatement les devants par une démarche qui mette l'Italie en demeure de nous fournir, sans délai, explications et assurances. Le *Duce* croit sans doute que nous reculerons jusqu'au bout à provoquer une explication qui risquerait de nous mettre en présence du fait accompli et que notre inertie lui permettra de pousser ses préparatifs matériels jusqu'au moment où ses exigences pourront s'appuyer sur des forces suffisantes pour nous en imposer l'acceptation. Il escompte que le désarroi succèdera chez nous à la passivité et que sa manœuvre, synchronisée sans doute avec une action concomitante de l'Allemagne, lui permettra d'atteindre sans coup férir, ou aux moindres risques, une première étape dans la voie de ses ambitions.

Nous ne pourrons contrarier ses projets qu'autant que nous nous serons mis en mesure d'en paralyser l'exécution. Si le *Duce* décrète par exemple la mobilisation italienne, il y aurait le plus grand intérêt à ce que la réaction franco-anglaise se produise dans le plus court délai, sans que plusieurs journées soient perdues à en discuter la forme ou l'objet.

Il importe à cet effet :

a) que les gouvernements français et anglais se concertent dès maintenant pour déterminer l'action diplomatique commune qu'ils entreprendront, dès qu'une décision du gouvernement italien leur paraîtra de nature à menacer leur sécurité ; les diverses hypothèses qui peuvent se présenter devront être envisagées et notre plan d'action immédiate établi en conséquence ;

[1] Des rumeurs courent alors en Italie sur leur disgrâce, dont A. François-Poncet s'est fait l'écho dans sa correspondance. Ainsi, dans son télégramme n° 2119 du 8 avril 1940, faisant état de bruits selon lesquels Ciano pourrait être nommé vice-roi d'Éthiopie à la place du duc d'Aoste ou encore ministre de l'Intérieur, ce qui de toute façon, « impliquerait [...] l'accentuation de la politique systématiquement germanophile de M. Mussolini ... » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 19, document non reproduit).

b) qu'une fois ce programme établi, les Alliés examinent quelle action complémentaire pourrait être attendue des pays tiers, directement ou indirectement menacés par l'initiative italienne, c'est-à-dire, principalement, la Yougoslavie et la Turquie. Le jeu des accords existants met en cas de conflit anglo-franco-italien, la Turquie en cause[1] ; toute entreprise militaire italienne comporterait vraisemblablement des développements en Croatie, en Dalmatie et peut-être en Grèce. Mis au courant, sous une forme à déterminer, des mesures par lesquelles la France et l'Angleterre seraient décidées à s'opposer, d'entrée de jeu, au développement de la manœuvre italienne, les gouvernements de Belgrade et d'Ankara devraient être interrogés sur les mesures qu'ils seraient disposés à prendre en vue de parer à cette menace commune par une action concertée avec la nôtre.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 21

191

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,

à M. Bargeton, Ambassadeur de France à Bruxelles.

T. n°s 256 à 259. *Paris, 9 avril 1940, 21 h. 55.*

Réservé. Priorité. Très urgent.

Veuillez représenter immédiatement à M. Spaak la situation suivante :

Les événements récents montrent que l'agression allemande contre les neutres se développe et qu'une menace contre la Belgique semble imminente. Les renseignements que vous nous avez communiqués indiquent qu'une attaque allemande peut intervenir dans les 4 jours[2] ; ils sont confirmés de La Haye et d'après un dernier télégramme de M. de Vitrolles[3], reçu ce soir, on a l'impression aux Pays-Bas que l'agression allemande peut se déclencher d'un moment à l'autre.

Dans ces conditions, je vous prie de faire valoir avec force au ministre que l'efficacité de l'assistance que la France et la Grande-Bretagne peuvent apporter à la Belgique dépend principalement de la faculté donnée à nos troupes de commencer leurs mouvements en temps voulu pour prendre leur position sur les lignes les mieux appropriées à la défense de la Belgique[4].

[1] L'accord anglo-franco-turc dit « tripartite » a été conclu le 19 octobre 1939. Pour le texte du traité, cf. *DDF* (1939-44), I, document n° 252.

[2] Le 6 avril 1940, P. Bargeton a rencontré le ministre belge P.H. Spaak. Celui-ci lui a déclaré que la menace d'une offensive allemande sur la ligne Maginot, étendue peut-être au Luxembourg en même temps, paraissait se préciser.

[3] Document non retrouvé.

[4] Cette position – prendre l'initiative sur le front Nord-Est en pénétrant en Belgique – a été adoptée par le Comité de guerre réuni à l'Élysée dans la matinée du 9 avril 1940. Il existe sur cet

Les deux gouvernements considèrent, en conséquence, comme indispensable pour la sécurité de la Belgique, que son gouvernement demande immédiatement aux forces alliées d'occuper les lignes de défense dont il s'agit[1].

Nous sommes sûrs que le gouvernement belge, en cette heure décisive de l'histoire de son pays, comprendra toute la grave responsabilité qui lui incomberait s'il hésitait à s'assurer l'assistance qui lui est maintenant offerte dans les conditions les plus propres à la rendre efficace.

Vous voudrez bien insister très fortement auprès de M. Spaak dans ce sens. Vous ferez notamment valoir avec force que s'il paraît hautement improbable que le retard apporté à notre assistance empêche une attaque allemande de se produire, il est, par contre, certain que ce retard entravera gravement à la fois la défense propre de la Belgique et l'assistance des Alliés.

Si les gouvernements alliés peuvent obtenir la coopération du gouvernement et de l'armée belges, ils feront cause commune avec la Belgique ; ils mèneront la guerre et feront la paix en communauté complète d'action avec elle.

Veuillez procéder d'urgence à cette démarche, de concert avec votre collègue anglais, qui reçoit des instructions analogues de son gouvernement.

Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4

192

NOTE[2]

Projet de rapport pour le Conseil des Ministres du 9 avril 1940

N. *Paris, 9 avril 1940.*

Lors de la réunion du 28 mars, le Conseil suprême avait décidé la pose de champs de mines le long des côtes norvégiennes, de façon à intercepter le trafic allemand par les eaux territoriales et en particulier à couper

épisode controversé deux procès-verbaux de celui-ci : l'un, rédigé par le cabinet de P. Reynaud, fait état des réserves de ce dernier ; l'autre, rédigé par le général Gamelin et approuvé par É. Daladier, ne mentionne en aucune façon ces réticences. Cf. F. Bédarida, *La Stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 365-369.

[1] C'est au cours de la septième séance du Conseil suprême interallié, tenue à Londres dans l'après-midi du 9 avril, qu'il a été décidé de faire cette démarche auprès du gouvernement belge.

[2] Cette note porte la mention marginale manuscrite : « Événements de Scandinavie du 28 mars au 8 avril ». Dans les Papiers Dejean, elle est attachée avec le document suivant (192bis), ou Projet de déclaration en séance publique ». On ne retrouve que la copie de ce dernier document dans la Reconstitution Fouques-Duparc, 32.

le ravitaillement du Reich en minerai de fer[1]. Dans l'esprit des dirigeants britanniques, cette opération était liée à une action préliminaire dirigée contre l'Allemagne et au sujet de laquelle il n'est pas possible de donner d'indications.

La question de savoir si cette action devait être engagée a été débattue au Comité de guerre qui s'est réuni le 30 mars. À l'unanimité, le Comité de guerre en a décidé le renvoi à une date ultérieure[2]. Les dirigeants britanniques se sont montrés très affectés de cette décision qui leur a été communiquée dans la journée du 31 mars[3].

[1] Pour un compte rendu du Conseil Suprême interallié, cf. F. Bédarida, *La stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 279-360.

[2] Le compte rendu de la réunion du Comité de Guerre du 30 mars 1940 figure dans les Papiers 1940, Papiers Rochat, (document non reproduit). Le but de la réunion est « l'étude de l'opération projetée de poses de mines dans le Rhin et de mines aériennes dans les rivières et les canaux allemands. » La réunion précédente du 11 mars 1940 avait adopté les conclusions suivantes : « Accord sur le principe de l'opération projetée ; pas de préavis aux Neutres ; ajournement de l'exécution ; autorisation donnée au général Gamelin de déclencher l'opération en en référant simplement au président du Conseil, au cas où il sentirait imminente l'attaque terrestre allemande, à titre de contre-préparation. » Mais, le 27 mars, le gouvernement anglais a fait connaître qu'il se refuse à toute opération immédiate « si l'opération des mines fluviales ne s'exécute pas. Tout est prêt ; d'après lui, il ne faut pas exagérer le danger des représailles : ce n'est pas l'intérêt de l'ennemi de porter la riposte sur les voies de communications françaises. » D'où cette réunion pour donner une réponse aux Anglais et voir si la date envisagée peut être le 15 avril. Après des précisions techniques données par l'amiral Darlan (note « Opération scandinave » du 30 mars in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2, document non reproduit), qui est favorable à l'opération et ne craint aucunes représailles navales, les objections des représentants de l'Air estimant qu'il convient de gagner du temps, vu l'état d'impréparation de la défense aérienne et des risques de représailles sur les usines d'aviation françaises, l'emportent. Il est donc décider d'ajourner l'opération d'immersion des mines dans le Rhin pour une durée de trois mois, ce qui reporte l'opération à fin juin.

[3] Le document porte la mention marginale manuscrite : « P.J. n° 1 ». Cette pièce jointe n'a pas été retrouvée. Dans son journal, à la date du 1er avril 1940, R. de Sainte-Suzanne apporte quelques précisions sur la réaction de Londres et sur les divergences au Quai : « On ne savait comment annoncer aux Anglais la nouvelle. R. de Margerie est parti pour Londres, a vu Corbin qui a vu Chamberlain : consternation dépassant toutes les prévisions. […] Londres de plus en plus impatient de nous voir dans le bain. Soit. Mais c'est une question technique, que peut-on ? À cela nul ne songe. […] Corbin écrit à Léger. Sa lettre que je lis hâtivement est monumentale. Voici : 1° Consternation à Londres, mais pas de pression (*sic*). 2° Londres s'étonne qu'il faille tant de mois pour camoufler ou déplacer des usines (par contre Londres trouve tout naturel de ne presque pas mobiliser et qu'il faut beaucoup de temps pour établir des camps, construire des casernes). 3° Londres souhaite une nouvelle réunion du Conseil suprême, cette fois à Paris, pour réexaminer la question (c'est de l'insistance). 4° Londres ne fera rien en mer Noire et en mer du Nord, sur les côtes norvégiennes, si nous ne posons pas de mines (heureusement que Corbin dit qu'il n'y a pas de pression !). 5° On finira par se demander à Londres s'il n'y a pas à Paris un sourd désir d'éviter la guerre sur le front occidental (ceci est à peine croyable). Comment Corbin n'a-t-il pas dit : oui, nous désirons éviter la bagarre sur le front occidental. En ce moment nous n'avons pas assez d'artillerie. Nous n'aurons jamais assez d'effectifs à moins que les USA entrent en guerre. Et si malgré ces infériorités nous étions par extraordinaire victorieux, notre victoire serait une victoire à la Pyrrhus parce que nous serions saignés à ne jamais nous en remettre : nous deviendrions une puissance de troisième ordre. Mais Corbin n'a rien dit de cela, n'y pense même pas. […] Modeste agent de liaison respectueux. Nous sommes en guerre comme en 14-18, donc faisons la guerre, comme en 14-18, courons tous les risques. Les Anglais sont nos alliés (nous aussi sommes leurs très précieux alliés, mais on ne voit jamais ce côté de la question. On est pénétré de reconnaissance pour Londres qui combat Hitler, alors que Londres est autant menacé que nous). […] Corbin est un faux bon ambassadeur. Honnête, très honnête en un temps où tant de ses confrères sont stérilisés par le désir de plaire, de donner l'avis attendu, sans compter les scrupuleux infatués comme Poncet. Mais osons le mot : bête, voyant l'Europe comme quand il avait

Leur premier mouvement a été de renoncer à l'ensemble des opérations qui avaient été décidées. Toutes les objections anglaises contre une action dans les eaux norvégiennes ont reparu. Considérant que l'on risquait de se heurter à une certaine opposition de la Norvège et craignant les répercussions sur l'opinion mondiale, les dirigeants britanniques estimaient indispensables de créer simultanément une diversion en Allemagne, de manière à ce que l'attention du public étranger fût partagée entre les deux événements au lieu de se concentrer sur ce qui pourrait être considéré comme un attentat contre les droits d'une petite puissance.

Pendant plusieurs jours, les Anglais ont maintenu leur point de vue. M. Churchill, venu à Paris dans la journée du 4 avril, a formulé encore une fois les arguments des autorités britanniques[1]. Étant donné l'avis formel émis par le Comité de guerre, le gouvernement français n'a pas cru pouvoir revenir sur sa position. Le gouvernement britannique s'est alors rendu à nos raisons. Il a donc été décidé que, dans la journée du 5 avril, une note serait remise aux gouvernements norvégien et suédois pour les informer des décisions prises par les Alliés (lecture de la note)[2].

Le gouvernement norvégien aussi bien que le gouvernement suédois ont réagi d'une façon assez molle. Ils ont protesté plutôt contre certaines formules que contre la substance même du document. Ils ont insisté pour que la note ne fût pas publiée. Des assurances leur ont été données à cet égard par les ministres d'Angleterre et de France[3].

Hier matin, à 5 heures, les ministres de France et d'Angleterre ont remis simultanément aux gouvernements suédois et norvégien la note qui a été publiée par la radio et par la presse et qui annonçait la pose de trois champs de mines ainsi que l'emplacement exact de ces champs, aux abords desquels les marines alliées ont organisé des patrouilles afin de mettre en garde les bâtiments neutres qui n'auraient pas été prévenus (lecture de la note)[4].

L'opération s'est effectuée dans des conditions rendues difficiles par le mauvais temps. Elle a cependant été menée à bien grâce à la coopération de la marine britannique et d'importantes forces navales françaises.

La Norvège s'est contentée de répliquer par une note de protestation qui a été publiée dans l'après-midi d'hier, dans laquelle elle demandait théoriquement le retrait des mines et annonçait qu'elle se réservait le droit de

trente-cinq ans. Et comme tant d'autres, mettant les rapports franco-anglais sur un plan d'infé-rieur (nous) à supérieur (les Anglais).[…] » Dans les deux-trois jours suivants, le journal donne aussi des informations sur les (vaines) tentatives de Corbin, Léger et Gamelin notamment de faire revenir Daladier sur sa décision. Cf. R. Boyer de Sainte-Suzanne, *Une politique étrangère …*, *op. cit.*, pp. 272-280.

1 On n'a pas retrouvé de document sur la visite de Churchill à Paris.

2 Mention manuscrite marginale : « P.J. ». La pièce jointe n'a pas été retrouvée. Pour le texte de la note aux Scandinaves, voir document n° 186.

3 Voir document n° 186, note 1, p. 402.

4 Mention manuscrite marginale : « P.J. 3 ». La pièce jointe n'a pas été retrouvée. Il s'agit du document n° 188.

prendre des mesures appropriées à ce qu'elle considérait comme une violation de la neutralité[1].

Dès hier, des renseignements parvenus à notre Amirauté signalaient dans la Baltique un rassemblement de nombreux bâtiments de guerre et de transport allemands. Dans le courant de la journée, diverses nouvelles sont parvenues, indiquant que les forces navales allemandes faisaient mouvement en direction du nord-ouest. Vers 8 heures du soir, on a appris qu'un bateau de transport allemand, le *Rio de Janeiro*, qui avait 300 soldats à bord, avait été, après semonce régulière, coulé par un sous-marin britannique. La marche de l'escadre allemande avait, d'ailleurs, été suivie de loin par des éléments légers de la flotte anglaise qui, cependant, à un certain moment, avaient perdu contact en raison du mauvais temps.

Ce matin, à 6 h 30, une première dépêche annonçait que les Allemands avaient envahi le sud du Jutland et qu'ils occupaient Copenhague. Cette nouvelle n'a d'ailleurs été confirmée qu'en partie par les indications données par notre Mission navale à Londres. Celle-ci indiquait que les Allemands avaient envahi le Schleswig danois. Jusqu'ici, il n'a pas été question d'une résistance danoise. Peu de temps après est parvenue une nouvelle de l'agence Reuter relative à une démarche qui aurait été effectuée à Washington par le ministre de Norvège. Celui-ci aurait fait connaître, dans le courant de la nuit, au Département d'État, que son pays se trouvait en état de guerre avec l'Allemagne.

Cette nouvelle a été confirmée par toute une série d'indications qui nous sont parvenues de notre ministre à Oslo et, dans la mesure où on peut leur accorder crédit, par les émissions de la radio norvégienne.

D'après le télégramme de notre ministre à Oslo parti à 5 h 50 et arrivé ce matin à 8 heures, quatre gros bateaux allemands se trouvaient à l'entrée du fjord d'Oslo et se dirigent sur la ville. Cinq autres se trouveraient devant Bergen[2].

D'après la radio norvégienne les Allemands sont entrés dans le fjord d'Oslo malgré la résistance de la flotte et de l'artillerie. L'aérodrome d'Oslo a été bombardé. Le fjord de Bergen aurait été occupé après une lutte farouche. Des attaques aériennes auraient été dirigées contre le fjord Christiansund. Des troupes allemandes seraient débarquées à Egersun. Le gouvernement norvégien aurait quitté Oslo pour s'installer à Hamar non loin de la frontière suédoise[3].

Ces indications ne sont qu'en partie vérifiées. Elles le sont pour ce qui concerne le départ du gouvernement pour Hamar[4].

[1] Mention manuscrite marginale : « P.J. 4 et 4 (*sic*) ». Les pièces jointes n'ont pas été retrouvées. La note de protestation norvégienne, publiée le 8 avril à 14 heures, figure dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 51 (document non reproduit).

[2] Mention manuscrite marginale : « P.J. 6 ». La pièce jointe n'a pas été retrouvée. Le télégramme n° 351 en date du 9 avril, 5 h. 54 d'Oslo et reçu à Paris à 8 h. 05 figure dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 52 (document non reproduit).

[3] Mention manuscrite marginale : « P.J. 7 et 8 ». Les pièces jointes n'ont pas été retrouvées.

[4] La dernière phrase à partir de « Elles le sont … » a été rajoutée à la main.

D'après les informations reçues par notre amirauté, l'aérodrome d'Oslo a bien été bombardé et des combats auraient lieu aux abords de la capitale norvégienne[1].

Un croiseur de bataille allemand de 26 500 tonnes et deux petits croiseurs seraient devant Oslo.

Dans le nord un engagement aurait lieu entre deux bâtiments ennemis et le cuirassé *Renow*, au large de Narvik. L'amirauté anglaise pense qu'il y aurait un bâtiment allemand du côté de Trondheim. Le gros des forces navales britanniques se trouveraient au large de Stavanger et Bergen.

Le mauvais temps continue[2].

D'après une dépêche Havas[3], à 5 heures du matin le ministre des Affaires étrangères de Norvège a reçu le ministre d'Allemagne à Oslo. Celui-ci lui a remis une note invitant le gouvernement norvégien à ne pas s'opposer à l'occupation allemande. Le ministre d'Allemagne a ajouté qu'il considérait que l'intérêt de la Norvège était de se mettre sous l'administration militaire de l'Allemagne.

Le gouvernement norvégien s'est immédiatement réuni pour délibérer à ce sujet. À l'issue de cette réunion, il a déclaré ne pas pouvoir se soumettre aux exigences allemandes. La mobilisation générale aurait été décrétée en Norvège cette nuit.

Il paraît se confirmer que les Norvégiens opposent, dans la mesure de leurs moyens une résistance armée.

L'action entreprise par l'Allemagne contre la Norvège n'a pas manqué de donner lieu à toutes sortes de nouvelles plus ou moins fantaisistes. En l'état actuel des choses on n'a pas encore confirmation de débarquements allemands et on ignore quelles forces les Allemands seraient à même de débarquer. Ce qui paraît certain, c'est qu'une course de vitesse est engagée entre l'Allemagne et les Alliés et que l'avantage restera à celui qui agira le plus rapidement et avec le plus d'audace.

Papiers 1940, Papiers Dejean, 3

[1] Les communications sont très vite coupées avec Oslo. Dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 51, 52, 53 et 62, on a une série de dépêches de diverses provenances en date du 9 avril (notamment, Londres et Stockholm) ainsi qu'effectivement quelques notes d'informations de l'amirauté sur les événements. On trouve aussi une note de mise en garde contre la multiplication des bulletins de victoire allemands (documents non reproduits).

[2] Mention manuscrite marginale : « P.J. 9 ». La pièce jointe n'a pas été retrouvée.

[3] « D'après une dépêche Havas » a été rajouté à la main. Mention manuscrite marginale : « P.J. 10 ». La pièce jointe n'a pas été retrouvée.

192bis

NOTE

Projet de déclaration en séance publique

N. *Paris, 9 avril 1940.*

Le vendredi 5 avril, des notes ont été remises simultanément à Londres et à Paris aux représentants de la Suède et de la Norvège pour leur signifier que les gouvernements français et anglais n'étaient pas disposés à tolérer plus longtemps l'abus systématique par l'Allemagne de la neutralité scandinave et qu'en raison de ces abus, ils se voyaient dans l'obligation de prendre certaines mesures en vue d'assurer la sauvegarde de leurs intérêts vitaux[1]. Dans la journée d'hier, des dispositions techniques ont été adoptées pour mettre fin au trafic maritime auquel se livrait l'Allemagne à l'abri de la neutralité scandinave[2]. Les gouvernements français et anglais sont parfaitement conscients de l'importance de la décision qu'ils viennent de prendre d'un commun accord. S'ils s'y sont résolus, c'est que, au cours de ces derniers mois, il est apparu que les pays scandinaves étaient hors d'état, en raison des menaces et des pressions exercées par l'Allemagne, de sauvegarder leur liberté d'action et, en conséquence, de pratiquer une politique de neutralité véritable.

Déjà le 7 janvier, à la suite de plusieurs actes de torpillage commis par des bâtiments de guerre allemands dans les eaux norvégiennes, le gouvernement britannique avait fait entendre des protestations à Oslo. La note remise au ministre de Norvège à Londres[3] et communiquée également au ministre de Suède citait trois cas de violation flagrante des eaux territoriales norvégiennes par des navires allemands. Elle constatait que le Reich avait fait des eaux norvégiennes un théâtre de guerre et les avait privées du bénéfice de la neutralité. Elle ajoutait que le gouvernement anglais se trouvait ainsi placé dans l'obligation d'étendre lui-même ses opérations navales à une zone devenue un théâtre d'opérations ennemies et de prendre des mesures appropriées pour empêcher le transport de marchandises vers l'Allemagne le long des côtes de la Norvège. Cette démarche avait été renouvelée le 20 janvier[4]. C'est peu de temps après que s'est produit l'incident de l'*Altmark*[5], particulièrement caractéristique de l'absence totale de scrupules avec laquelle le Reich abusait de la neutralité des eaux norvégiennes. Un vapeur allemand, transformé en

[1] Voir document n° 186.

[2] Voir document n° 188.

[3] Voir document n° 7.

[4] Document non retrouvé. Le 20 janvier, Churchill avait fait par ailleurs un discours radiodiffusé sur la guerre maritime menée par les Allemands plus particulièrement contre les Neutres. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 3888.

[5] Voir documents nos 87 et 88.

prison, qui avait accompagné le *Graf von Spee*[1] dans ses croisières, s'efforçait de regagner l'Allemagne ayant à son bord 300 prisonniers anglais recueillis sur les navires marchands coulés par le cuirassé. Ce navire avait été à plusieurs reprises inspecté par les autorités navales norvégiennes dans des conditions qui faisaient apparaître nettement l'impossibilité où se trouvait la Norvège d'exercer un contrôle efficace. Dans la nuit du 16 au 17 février, devant le refus du commandant allemand de se prêter à un contrôle sérieux, le destroyer britannique *Cossack* avait abordé lui-même le bateau allemand dans le fjord de Jössing et délivré les 300 prisonniers anglais, qui, depuis des mois, étaient soumis au traitement le plus inhumain. Dès l'après-midi du 17, le gouvernement britannique a tenu à protester auprès du gouvernement d'Oslo contre l'absence de toute perquisition sérieuse à bord de l'*Altmark* et contre les facilités accordées aux navires ennemis pour échapper à la surveillance britannique en empruntant les eaux territoriales. Le 20 février, M. Chamberlain constatait à la tribune de la Chambre des communes que la contrainte exercée par l'Allemagne rendait pratiquement impossible l'exercice effectif et impartial des droits d'un neutre vis-à-vis des belligérants[2].

Les événements de Finlande et notamment les conditions dans lesquelles s'est terminée la guerre entre ce pays et l'URSS sont venus démontrer à nouveau de façon éclatante que le gouvernement allemand n'était pas disposé à reconnaître aux gouvernements suédois et norvégien la liberté d'action dans les affaires extérieures à laquelle a droit tout État souverain. Sous la menace d'une intervention allemande, les gouvernements suédois et norvégien ont été contraints non seulement de refuser toute aide militaire directe à la Finlande, mais encore de s'opposer au passage des contingents étrangers. C'est dans ces conditions que la Finlande, malgré les éclatants succès remportés pendant plusieurs mois sur une armée russe dix fois supérieure en nombre, a dû accepter des conditions qui comportent de douloureux sacrifices et compromettent sérieusement l'indépendance du pays ainsi que la sécurité des autres États scandinaves.

Les gouvernements anglais et français sont pleins de compréhension pour la position difficile dans laquelle sont placées la Suède et la Norvège qui, depuis le début de la guerre, ont déjà eu tant à souffrir des méthodes brutales employées par l'Allemagne. Ils n'ignorent point que c'est par centaines déjà que se comptent, parmi les marins suédois et norvégiens, les victimes de la piraterie hitlérienne. Ils sont les premiers à déplorer un état de choses dont la responsabilité incombe entièrement à l'Allemagne, mais ils se trouvent dans l'obligation d'en tirer certaines conclusions

[1] Avant d'être arraisonné le 14 décembre 1939 par les Britanniques au large de l'Uruguay (voir *DDF* (1939-44), 1, document n° 433), le cuirassé de poche allemand *Admiral Graf Spee* avait eu à son actif la destruction d'un certain nombre de navires de commerce dans l'Atlantique.

[2] Voir document n° 187, note 4, p. 403.

inévitables. C'est de ces considérations que s'est inspirée la démarche franco-britannique effectuée le 5 avril auprès des gouvernements suédois et norvégien.

Après avoir patienté pendant des mois, les gouvernements français et anglais sont irrévocablement décidés à prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher que le cours de la guerre ne soit influencé par les avantages que, sous la menace de la force, le Reich extorque des neutres. Il va sans dire que les mesures que la France et l'Angleterre sont décidées à prendre sont uniquement dirigées contre le Reich et que jamais les gouvernements français et anglais n'auront recours aux méthodes inhumaines par lesquelles l'Allemagne cherche à terroriser les faibles.

En revanche, la France et l'Angleterre, qui ne luttent pas seulement pour leur propre indépendance, mais pour la liberté et l'existence même des petits États de l'Europe, s'estiment en droit d'attendre que les Neutres fassent preuve d'une certaine compréhension pour les mesures qu'elles se trouvent obligées de prendre en face d'un adversaire dénué de tout scrupule et affranchi de toute loi. Ces mesures trouvent leur justification dans l'impérieuse nécessité d'assurer, par la victoire des Alliés, le triomphe du Droit.

Papiers 1940, Papiers Dejean 3

193

NOTE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET COMMERCIALES
SOCIÉTÉ DES NATIONS

Buts de guerre, buts de paix.
Allemagne, Grande-Bretagne, Tchécoslovaquie, Pologne

N[1]. *Paris, 9 avril 1940.*

Très confidentiel.

S'il est encore trop tôt pour cristalliser en formules rigides les buts de guerre des Alliés, on peut par contre, grâce à des discours, à des déclarations d'hommes d'État de France, d'Angleterre et d'Allemagne ; grâce aussi à des articles publiés depuis septembre dernier par des spécialistes ou par des associations de tendances diverses, se représenter assez exactement de quelle façon les belligérants envisagent l'après-guerre.

L'étude de ces grands courants d'idées n'a pas seulement un intérêt académique. Les buts de guerre des Alliés seront à la base de la paix de

[1] *Note du document :* « Annotation de M. Dayet : Dans l'esprit de son auteur, la note ci-jointe a pour objet de faire ressortir les grands courants d'idées qui se dessinent dans les États belligérants, en prévision des négociations de la paix future. Il s'agissait avant tout de dégager quelques idées générales, d'après les documents actuellement connus. C'est pour cette raison que la présente étude n'a pas été poussée plus loin. »

demain. Mais les rédacteurs des traités futurs, s'ils ne veulent pas encourir certains reproches faits aux négociateurs de 1919 ; s'ils désirent éviter que le mot « dictées » soit accolé à leurs décisions, devront tenir compte de l'opinion mondiale dans la plus large mesure compatible avec les intérêts français.

Considérée sous cet angle, une telle étude revêt un intérêt pratique du plus haut intérêt.

*
* *

Les buts de la paix de l'Allemagne

Le premier souci d'un joueur d'échecs est de voir clair dans le jeu de son adversaire. Quelles sont, sur l'échiquier international, les manœuvres du Reich pour aboutir à une paix allemande ?

Dès le 6 octobre 1939, le chancelier Hitler a formulé les grandes lignes de ses buts de paix dans le discours qu'il a prononcé devant le Reichstag.

Abordant tout d'abord la question orientale, M. Hitler a expliqué en ces termes, le point de vue allemand : « Nous voulons créer, à l'est de notre Reich, des conditions d'une paix stable et, par là, supportables ». Ces conditions supportables, M. Hitler estime qu'elles seraient réalisées de la façon suivante :

« 1. Établissement d'une frontière du Reich répondant à l'histoire, à l'ethnographie et aux nécessités économiques.

2. Pacification de l'ensemble du territoire en vue d'y assurer un ordre et une tranquillité durables.

3. Garantie absolue de la sécurité, non seulement du territoire du Reich, mais de l'ensemble de sa sphère d'intérêts.

4. Réorganisation et reconstruction, sur une nouvelle base, de la vie économique, du trafic, et par là, du développement culturel.

5. Comme tâche la plus importante : établissement d'un nouvel ordre ethnographique, c'est-à-dire transfert de populations ».

Un peu plus loin, dans le même discours, M. Hitler définissait « l'ordre à créer dans le territoire reconnu comme étant la sphère d'influence allemande à l'ouest de la ligne de démarcation germano-russe », cette zone d'influence dépassant du reste de beaucoup, comme on va le voir, les limites de l'État polonais :

« … Aménagement de la totalité de l'espace vital d'après le principe des nationalités, c'est-à-dire, solution des questions minoritaires ayant trait, non seulement à ces territoires, mais encore à la presque totalité des États du sud et du sud-est de l'Europe ;

Dans le même ordre d'idée, essai d'une solution et d'un règlement du problème juif ;

Restauration de la vie économique et des transports dans l'intérêt de tous les habitants de ce territoire.

Garantie de la sécurité de tout ce territoire.

Constitution d'un État polonais offrant dans sa structure et dans sa direction la garantie de ne pouvoir devenir ni un foyer d'incendie contre le Reich allemand, ni un centre d'intrigues contre l'Allemagne et la Russie ».

Examinant, d'autre part, les relations du Reich avec ses voisins, M. Hitler assurait les États baltes et nordiques, le Danemark, la Hollande, la Belgique, la Suisse, la Yougoslavie, la Hongrie et l'Italie, qu'il n'avait à leur égard aucune revendication territoriale à faire valoir. Il mentionnait toutefois les intérêts économiques allemands dans les Républiques baltes. Il assurait la Slovaquie de son autonomie, mais les termes mêmes dont il se servait impliquaient *ipso facto* l'idée d'un protectorat sur ce pays. Des Tchèques et des Autrichiens, pas un mot.

Dans un autre passage, le chancelier allemand réclamait la restitution au Reich de ses colonies.

Les clauses économiques étaient moins étudiées. M. Hitler se contentait d'une allusion au « développement réel de l'économie internationale, subordonnée à une augmentation du commerce et des échanges, ce qui présuppose l'assainissement des marchés intérieurs et de la production ». À son avis, la réorganisation des marchés et le règlement définitif des monnaies s'imposaient.

Enfin, le chancelier se déclarait partisan d'« une réduction des armements à un niveau raisonnable et économiquement supportable ». Le sentiment de sécurité nationale ne pouvait d'après lui apparaître en Europe que quand « des obligations internationales nettes et définitives auront pleinement déterminé les cas où le recours aux armes sera autorisé ou non ». Il entrevoyait la réunion d'une conférence internationale pour « atteindre ce noble but ».

Tels étaient, au mois d'octobre 1939, les buts de paix du Reich allemand développés, du haut de la tribune du Reichstag, par le chef même de l'État.

Ils ont peu varié depuis, comme on peut s'en rendre compte par les conditions de paix transmises aux gouvernements alliés, au début de janvier 1940, par l'entremise de Mgr Berggrav, évêque d'Oslo. Elles comportaient, elles aussi, la constitution d'un tronçon d'État polonais sous le protectorat du Reich, des échanges de populations, la restitution des colonies allemandes, l'annexion définitive de l'Autriche au Reich, des propositions de désarmement et de réorganisation des rapports économiques internationaux. La seule nouveauté consistait dans l'indépendance de la Slovaquie et la formation d'une Tchéquie autonome, sous un protectorat allemand rigoureux, dont le *Führer* n'avait pas fait mention en parlant devant le Reichstag.

Le discours du 6 octobre et les propositions dont l'évêque d'Oslo s'est fait le courtier projettent une vive lumière sur les intentions des dirigeants nationaux-socialistes. On peut, de ces deux textes, dégager avec certitude plusieurs données concrètes :

Le gouvernement de Berlin cherche à créer, au centre de l'Europe, un bloc compact d'environ cent millions de Germains. Pour augmenter la

puissance de cette masse humaine, il procédera, avec les pays où existent des minorités de race allemande, à des échanges de populations.

Sans être nommément désignés, ce sont la Roumanie, la Hongrie, les territoires polonais, l'URSS et aussi la Yougoslavie, pays dans lesquels des Allemands ont essaimé au cours des derniers siècles, qui sont visés par ce projet.

Mais il faut trouver des terres libres à la fois pour loger ces nouveaux venus et pour caser le surplus de la population toujours grandissante du Reich. Ces territoires, la théorie de « l'espace vital » les procurera en Pologne, où la nouvelle frontière doit répondre, selon les paroles mêmes du Chancelier, à l'ethnographie et aux nécessités économiques de l'Allemagne, et où Berlin procédera, sur une nouvelle base, à la réorganisation de la vie économique et du développement culturel. Il s'agit bien, comme on peut le voir, d'une tentative d'assimilation complète de territoires non-allemands.

Autour du Reich proprement dit, M. Hitler prévoit des pays vassaux, qui lui serviront à la fois de boulevards et d'États-tampons : tronçon de Pologne, Slovaquie, Tchéquie.

Dominant ainsi l'Europe centrale, solidement assis entre le Rhin, le Danube et la Vistule, exerçant au sud sa pression sur l'Italie, ce nouveau Grand Reich pèserait de tout son poids sur les Balkans. Il pourrait attendre l'heure favorable pour lancer contre les puissances démocratiques l'assaut final qui lui donnerait l'hégémonie incontestée de toute l'Europe. Tel est le rêve hitlérien, que nous révèlent les « buts de paix » du gouvernement allemand.

*
* *

En marge de l'Allemagne officielle, il en existe une autre, celle des émigrés, qui ont fui leur patrie pour échapper aux persécutions du gouvernement nazi. Ces réfugiés ont, dans le Reich même, de nombreux partisans avec lesquels ils correspondent et complotent. Mécontents de l'extérieur et de l'intérieur forment l'opposition allemande, au sein de laquelle se mêlent les éléments les plus divers : monarchistes et sociaux-démocrates, grands propriétaires fonciers et industriels, intellectuels et catholiques persécutés, commerçants juifs dépouillés de leurs biens. Certains de ces centres d'opposition ont cru devoir esquisser, eux aussi, à diverses reprises, leurs buts de paix.

I. *L'opposition intérieure*

Des informations, récemment reçues d'Allemagne et paraissant provenir de bonne source, nous ont appris que dans les classes élevées du Reich, on se préoccupe d'élaborer un programme de paix acceptable à la fois pour les Alliés et pour l'Allemagne. L'un de ces projets, transmis par une personnalité neutre, envisage :

a) la restitution par le Reich de la Pologne et de la Tchécoslovaquie ;

b) la transformation du Reich autoritaire et centraliste en un État fédéral, dont les pays jouiraient d'une autorité considérable, qui réduirait l'influence prussienne ;

c) le rétablissement en Allemagne des libertés politiques et religieuses ;

d) la reconnaissance à l'Allemagne de toutes les terres habitées par des populations d'origine incontestablement allemande ;

e) un règlement de la question coloniale ;

f) l'octroi au Reich d'un crédit pour l'achat de matières premières ;

g) l'aide des Alliés et des États-Unis pour le rétablissement du change allemand ;

h) l'égalité de traitement du Reich avec les autres puissances dans une conférence éventuelle ;

i) l'Allemagne serait disposée à participer à une conférence de désarmement ;

j)l'Allemagne obtiendrait certaines modifications à son avantage de l'ancienne frontière polonaise ;

k) le futur traité serait signé sous la garantie morale des États-Unis et du Vatican.

Ce projet paraît refléter les idées des grands propriétaires fonciers et des industriels de l'ouest, qui déjà avant septembre 1939, considéraient le fédéralisme comme un moyen de briser l'étreinte du national-socialisme et de restaurer les formules sur lesquelles reposait leur situation privilégiée. Aussi, derrière les mots employés, on sent l'esprit pangermaniste. L'idée de la Grande Allemagne est toujours là ; celle de la restitution au Reich de ses colonies n'a pas été abandonnée. L'octroi de crédits pour rétablir le change allemand et acheter des matières premières, ramène le souvenir d'expériences peu heureuses faites dans ce sens par les Alliés de la dernière guerre. Enfin, on peut se demander pourquoi la garantie morale du Vatican et des États-Unis, tous deux neutres, planerait sur un traité conclu avec une puissance connue pour son mépris de la parole donnée et jouerait, en somme, en faveur de la seule Allemagne pour garantir ses conquêtes. Ce qui ressort surtout des conditions de paix énumérées ci-dessus, c'est :

1° que certains milieux influents de l'opposition intérieure allemande entendent conserver à l'Allemagne le maximum possible de sa force, et du fruit de ses rapines ;

2° que ces mêmes milieux acceptent l'idée d'un État fédéral allemand.

II. *L'ex-chancelier Wirth*

De son côté, l'ex-chancelier Wirth, au nom de l'opposition allemande extérieure, a émis des prétentions à peu près semblables, au cours de conversations tenues en mars dernier avec des représentants officieux du gouvernement britannique. Lui aussi demande des assurances pour le maintien de l'unité allemande et consentirait à envisager la création d'une

Allemagne largement fédéralisée, dont le centre ne serait plus à Berlin. Dans le projet de M. Wirth, comme dans le précédent, l'esprit pangermaniste subsiste, avec tous ses dangers. Par ailleurs, l'ancien chancelier n'a pas encore suffisamment précisé ses thèses pour qu'il soit possible d'en faire la critique.

III. *M. Thyssen*

Enfin, représentant une troisième tendance de l'opposition allemande, le grand industriel Fritz Thyssen, aujourd'hui réfugié en Suisse, cherche la solution du problème allemand, à la fin de la guerre, dans la séparation du Reich en deux États : une Allemagne de l'Est, et une Allemagne de l'Ouest englobant tous les pays de religion catholique. Cette dernière formerait un royaume, sous la domination d'un prince catholique, un Wittelsbach par exemple. M. Thyssen estime que, par sa mentalité, cette Allemagne catholique se différencie plus de l'Allemagne orientale que des pays occidentaux, et qu'elle pourrait faire partie avec eux d'un groupement économique.

Cette idée de la division du Reich suivant la religion n'est pas nouvelle. En la préconisant, M. Thyssen pense surtout à ses intérêts particuliers, qu'il voudrait sauvegarder, car ses usines se trouvent précisément dans cette Allemagne qui, d'après lui, « veut vivre, commercer et exporter en paix ».

Il est néanmoins significatif que, dans les trois groupes de l'opposition allemande qui ont fait connaître leurs idées sur la paix future, on envisage la suppression de l'Allemagne totalitaire et son remplacement par des États fédérés ou autonomes.

*
* *

Les buts de paix de la Grande-Bretagne

I. *Les buts de paix du gouvernement britannique*

Dès le début des hostilités, les Anglais se sont demandé : pourquoi faisons-nous la guerre ? Ce qui a surtout frappé les esprits, dans ce pays où les tendances pacifistes sont si puissantes, ce sont les raisons d'ordre moral qui rendaient le conflit inéluctable. Une grande partie de l'opinion publique britannique s'est ralliée rapidement à l'idée que la Grande-Bretagne ne combattait pas le peuple allemand, mais le gouvernement nazi, fauteur de troubles en Europe, et avec lequel toute liberté, toute paix était impossible.

Comme le fait justement remarquer notre ambassadeur à Londres dans une de ses dépêches, c'était là une plate-forme bien étroite pour servir de base à des buts de paix. Mais le gouvernement britannique devait tenir compte de cette attitude, en somme négative, s'il voulait réaliser l'unanimité du pays autour de ses propres projets de paix. Aussi, les hommes d'État britanniques ont pris le plus grand soin de ne pas heurter de front les sentiments de la population sur ce point.

Dès le 3 octobre 1939, dans la déclaration qu'il fit à la Chambre des communes, M. Chamberlain définissait ainsi les buts de paix de son gouvernement : « mettre un terme aux actes d'agression successifs de l'Allemagne, qui mettaient en danger la liberté même et la sécurité de toutes les nations européennes ».

On retrouve la même note, la même préoccupation, dans les discours des membres du Cabinet britannique qui se sont succédé, depuis lors, devant le microphone ou à la tribune du Parlement.

M. Eden, paraphrasant son Premier ministre, élargissait quelque peu ce programme restreint et disait le 6 octobre : « Préserver notre propre liberté, la gagner pour les autres, faire sortir de la guerre une compréhension mutuelle et une paix durable, telle est la tâche que nous nous sommes assignée ». On voit pourtant poindre dans les paroles du secrétaire aux Colonies le souci d'une organisation future ; et quelques jours plus tard, le 12 octobre, M. Chamberlain, complétant sa propre pensée, faisait connaître les conditions auxquelles le gouvernement britannique accepterait d'entrer en négociations avec l'Allemagne :

1° réparation des torts faits à la Pologne et à la Tchécoslovaquie ;

2° garanties allemandes propres à convaincre le monde que l'agression allemande cessera et que le Reich tiendra ses engagements.

Enfin, le 2 novembre, lord Halifax, parlant à son tour à la Chambre des Lords, soulevait un nouveau problème de la paix future. Il était, à son avis, impossible d'envisager pour le conflit « une solution ne comportant pas un règlement du problème des armements ». Qu'il fût, du reste, en plein accord avec M. Chamberlain, on n'en peut douter par le passage suivant d'un nouveau discours qu'il prononçait le 7 novembre : les buts réels de la lutte, disait-il en substance, étaient de défendre la liberté et la paix, « de répondre à un défi qui porte atteinte à notre sécurité et à celle des autres, de réparer les dommages causés par l'Allemagne à ses voisins ».

Sous une autre forme, le Premier ministre britannique insistait encore sur les mêmes idées, lorsqu'il déclarait au général Sikorski et à M. Zaleski, au cours de l'entretien qu'il eut avec ces deux hommes d'État polonais lors de leur voyage à Londres, au mois de novembre 1939 : « Notre but de guerre est essentiellement la défaite de l'hitlérisme, c'est-à-dire non seulement Hitler et son équipe, mais un certain état d'esprit, celui du militarisme prussien ». Toutefois, peu à peu le gouvernement britannique était amené, par le cours même des événements, à prendre une attitude moins négative. Lorsque, le 25 novembre, M. Chamberlain parla à nouveau du même sujet, il le fit certes en termes généraux, car il voyait inconvénient à préciser ses buts de paix. Mais, ceux qui attiraient dès lors son attention étaient plus variés et plus concrets : créer une Europe nouvelle, où règne un esprit de tolérance ; faciliter des échanges commerciaux abondants et constants ; laisser à chaque nation le droit de choisir sa forme de gouvernement ; réduire progressivement les armements. Le 3 décembre, lord Halifax reprenait les mêmes thèmes devant les Lords.

Pour trouver un programme véritable, il faut arriver au mémorandum remis par lord Halifax au gouvernement français, le 22 décembre 1939, sur les buts de guerre du gouvernement britannique. Dans ce document, le Cabinet de Londres, montrant la plus grande circonspection, se contentait d'esquisser, dans ses grands traits, le plan du futur traité de paix, tel qu'il le concevait. On peut en résumer ainsi les points principaux :

1. Mettre fin aux actes d'agression dont l'Allemagne s'est rendue coupable et éteindre l'esprit d'agression chez les Allemands.

2. Obtenir, dans ce but, des garanties basées sur une étroite collaboration franco-britannique.

3. Arriver, comme première condition de paix, à la défaite allemande. Il serait, en attendant, prématuré d'entrer dans toute discussion relative à des remaniements territoriaux, même concernant la Pologne et la Tchécoslovaquie.

4. Encourager la coopération balkanique, dans le sud-est de l'Europe, et dans le même ordre d'idées, la coopération des réfugiés polonais, tchèques, slovaques et même autrichiens.

5. On ne peut encore envisager le futur de l'Allemagne ; en particulier, on ne saurait prendre de décision sur son maintien sous forme d'État unitaire, ou sur son démembrement. Des échanges de vues seront nécessaires sur ce point.

6. Empêcher la prépondérance allemande.

Malgré la circonspection dont le cabinet Chamberlain a fait preuve dans la rédaction de ce texte, et malgré les expressions assez inconsistantes qu'il y a volontairement employées, on peut en dégager quelques-unes des pensées maîtresses qui animent le gouvernement britannique dans la question des buts de paix. Son principal souci est de restreindre la puissance allemande, dans la mesure nécessaire pour empêcher le Reich de troubler la paix européenne. Sans oser envisager déjà, dans ce but, des remaniements territoriaux, le gouvernement britannique pense à faire éclore l'idée de solidarité et de collaboration étroite entre deux groupes d'États : balkaniques au sud-est ; slaves au nord-est de l'Europe. De la collaboration ainsi comprise à l'idée de fédération, il peut n'y avoir qu'un pas à franchir. On obtiendrait ainsi deux entités politiques assez puissantes pour tenir en respect une Allemagne amoindrie mais non démembrée. On éviterait aussi l'une des erreurs des précédents traités, qui ont laissé subsister en Europe trop de petites nations impuissantes en face du colosse germanique. Il est ainsi intéressant de constater que l'idée d'une ou de plusieurs fédérations européennes qui, comme on le verra plus loin, a réalisé de grands progrès dans l'opinion britannique, s'est frayé un chemin jusqu'au sein du gouvernement.

Par ailleurs, depuis l'année dernière, pour le grand public, les buts de paix du Cabinet de Londres n'ont pas varié. On retrouve, dans le discours prononcé par lord Halifax à Leeds le 20 janvier, les mêmes thèmes que ceux développés par lui, et par M. Chamberlain, en septembre, octobre et novembre dernier. « La seule raison, a-t-il dit à Leeds, pour laquelle la

paix ne peut pas être signée demain, c'est que jusqu'à présent le gouvernement allemand n'a pas encore montré qu'il était prêt à réparer les torts qu'il a infligés à ses voisins plus faibles, et qu'il n'a pas non plus réussi à convaincre le monde que toute promesse qu'il peut signer a plus de valeur que le papier sur lequel elle est écrite … Au cours de toute son histoire, notre peuple a été poussé instinctivement à résister aux efforts faits par une seule nation pour dominer l'Europe ; il a toujours vu dans ces tentatives une menace à la fois pour son existence et pour la cause de la liberté en Europe … Nos buts de paix ont été clairement définis : liberté rendue aux petites nations qui en ont été privées par l'Allemagne, mettre l'Europe à l'abri de telles entreprises ; pour nous-mêmes, nous ne demandons rien ».

Il est donc entendu que, pour le moment, le public anglais ne doit pas en connaître davantage des buts de paix de son gouvernement.

II. *L'opposition britannique*

L'opposition parlementaire britannique ne s'est exprimée publiquement qu'une seule fois sur ses buts de paix, par la bouche de son *leader*, le major Attlee, qui, prenant la parole à Caxton Hall le 8 novembre, a tracé le plan suivant :

1. Pas de paix dictée,

2. le droit devra être reconnu à chaque nation de développer la civilisation qui lui est propre,

3. renonciation complète à la force armée en tant qu'instrument de politique,

4. reconnaissance des droits des minorités nationales, raciales et religieuses,

5. reconnaissance d'une autorité internationale supérieure aux États nationaux,

6. renonciation à l'impérialisme. Des facilités égales d'accès aux matières premières et aux marchés mondiaux devront être accordées à toutes les nations.

Les idées du major Attlee reflètent celles du parti travailliste, auquel il appartient. Il ne s'ensuit pas, cependant, qu'elles soient celles de la majorité du Labour Party et en particulier des Trade Unions dont le chef incontesté est sir Walter Citrine. On doit noter, toutefois, que certaines des suggestions de M. Attlee sont faites pour plaire à l'idéalisme anglais. Celles d'une paix discutée et non imposée ; du droit reconnu à chaque nation de développer sa propre civilisation ; de la renonciation à la force armée (entraînant forcément à sa suite le désarmement) ; de la reconnaissance des droits des minorités, ont déjà fait leur chemin dans le public britannique. En ce qui concerne les minorités, M. Attlee se trouve en opposition avec le mémorandum de lord Halifax, dans lequel le Cabinet britannique s'est prudemment abstenu de mentionner cette épineuse question. La renonciation à l'impérialisme heurtera de front beaucoup d'Anglais, pour lesquels la grandeur de l'Empire britannique l'emporte

sur toute autre conception politique. De même, l'accord de facilités égales d'accès pour toutes les nations aux matières premières et aux marchés mondiaux verra se dresser tous les milieux commerçants et industriels, déjà si durement frappés au cours des dernières années, et qui y verront une nouvelle atteinte portée à leurs intérêts.

De son côté, le Labour Party a fait connaître dans leurs grandes lignes ses buts de paix, par un manifeste du 2 février dernier. Il fait appel au peuple britannique, pour renverser l'hitlérisme, condition indispensable « à l'édification d'un consortium pacifique des peuples libres ». Il demande « la réparation des torts causés par l'agression nazie ».

Il réclame la « libération des peuples polonais et tchécoslovaque », et la liberté pour les Autrichiens de statuer eux-mêmes sur leur sort. Il exprime le vœu que la France « soit assurée d'une protection contre la violence et la menace », et que l'alliance franco-britannique se poursuive après la guerre. En ce qui concerne l'Allemagne, le Labour Party est opposé à son démembrement et voudrait « qu'elle obtienne des débouchés acceptables et pacifiques pour son énergie et son ambition ».

Cette déclaration du Labour Party se rapproche beaucoup plus de la formule de paix à laquelle songent les conservateurs au pouvoir que de celle du major Attlee. Sur un seul point, elle diffère nettement du mémorandum de lord Halifax, en se prononçant contre tout démembrement de l'Allemagne, alors que le chef du Foreign Office avait laissé dans le vague ce point important, sur lequel il jugeait préférable de ne prendre de décision qu'après discussion approfondie.

III. *L'opinion publique britannique*

Dès les premières semaines de la guerre, de nombreux articles, parus dans la presse quotidienne et dans les périodiques, ont développé et commenté les buts de paix auxquels aspirent les différents milieux britanniques. Il n'en pouvait être autrement dans ce pays où la libre discussion des idées constitue la règle ; et la réserve du gouvernement à s'exprimer sur ce sujet laissait le champ d'autant plus libre aux initiatives privées.

Beaucoup de celles-ci émanaient d'intellectuels indépendants, de moralistes libéraux ou de pacifistes à outrance, dont l'activité s'efforçait de joindre l'agitation de M. Lloyd George ou les rêveries des penseurs d'extrême-gauche. Ces cercles restreints ne paraissent pas avoir influencé la grosse masse du public britannique qui s'est rallié, dans sa grande majorité, au point de vue exprimé par le gouvernement ; mais il n'en est pas moins intéressant d'étudier leurs manifestations.

La première a été publiée dans le *News Chronicle* du 2 novembre 1939, sous la signature de sir Walter Layton, président du conseil d'administration de ce journal et représentant un petit groupe de *leaders* libéraux.

Sir Walter estime « qu'à la lumière des faits, on ne peut plus dire que le nazisme « ne nous regarde pas », car les persécutions contre les Juifs, le réarmement allemand, et surtout les agressions extérieures du Reich ont posé des problèmes qui intéressent les autres nations. Il faut mettre fin aux

abus de ce régime pour que le but réel de la guerre soit atteint. Ce qu'on peut d'ores et déjà indiquer, ce sont les conditions qui devront être remplies pour y arriver. Trois paraissent essentielles :

1. Restauration d'une libre Pologne et d'une libre Tchécoslovaquie.

2. Arbitrage d'une tierce partie, pour la délimitation des frontières sur lesquelles on ne serait pas d'accord.

3. Garanties pour empêcher toute nouvelle politique d'agression et donner aux peuples la possibilité de satisfaire, par voies pacifiques, leurs aspirations légitimes, commerciales et matérielles.

C'est ce troisième problème qui paraît à sir Walter le plus difficile à résoudre. Sera-ce par des garanties militaires ou par démembrement de l'Allemagne ? En tout cas, l'Autriche devra recevoir le droit de statuer elle-même sur son sort. Il faudrait, pense sir Walter, construire le système de sécurité en partant de l'idée qu'une Allemagne demeurée unie, soit par un désarmement intégral, soit par l'organisation d'une force militaire internationale. Ces deux moyens rencontrent des difficultés de réalisation presque insurmontables [*sic*]. Reste la constitution des petits pays « en groupes fédéraux ». Une Fédération scandinave et une Fédération de l'Europe centrale seraient « les deux piliers d'une Europe stable » ; elles assureraient aux petits États une égalité de fait, en face de l'Allemagne, et par conséquent une égalité de droit.

Enfin, sir Walter recommande la signature de traités d'assistance mutuelle entre nations ou groupes de nations européennes, des sanctions immédiates contre tout acte d'agression et la réunion d'une conférence internationale pour reconstruire l'Europe financièrement et économiquement. Cet article de sir Walter Layton n'a eu presque aucun retentissement.

Le *Spectator* a ouvert, en novembre 1939, une consultation sur les buts de guerre. L'une des contributions les plus intéressantes est celle de l'économiste libéral sir Arthur Salter, député progressiste indépendant d'Oxford. Il distingue « les buts de guerre » des « buts de paix ». Pour lui, les trois principaux buts de guerre sont :

1. La libération des peuples tchécoslovaque et polonais, en tenant compte de l'impossibilité de reconstituer leurs États dans la forme où ils existaient avant la guerre.

2. La destruction en Allemagne de tout régime constituant une menace constante pour la liberté et l'indépendance d'autres États.

3. La création d'un organisme destiné à garantir l'Europe contre une nouvelle menace de ce genre : Société des Nations transformée, ou Conseil européen restreint, ou encore Union fédérale ayant à sa disposition une force de police internationale.

Des « buts de paix » que propose sir Arthur Salter sont les suivants :

1. L'établissement d'un système politique assurant à la fois la défense en commun contre l'agression et le règlement des différends internationaux, et qui permette aussi d'apporter des modifications au *statu quo*, grâce à l'arbitrage des nations intéressées.

2. La limitation des armements sous le contrôle d'une commission internationale.

3. La suppression des aviations militaires et le contrôle des aviations civiles.

4. L'établissement en Europe d'un système de coopération effective, pour y établir des systèmes économiques et politiques sauvegardant la liberté des petites nations et leur situation économique.

5. L'acceptation des décisions d'une tierce partie dans les différends internationaux, « y compris ceux qui exigent l'abandon de nos droits nationaux », et la renonciation au droit de recourir à la guerre, sauf en cas d'agression.

6. L'acceptation de mandats pour l'administration des colonies.

7. « L'admission que, à certains égards, le traité de Versailles et la politique poursuivie ont conduit à des griefs qu'il fallait faire disparaître ».

Une autre revue, le *Nineteenth Century Review*, a publié dans son numéro de novembre 1939, sous le titre la « Situation », des études faites par la rédaction de ce périodique sur les buts de paix. Elle estime qu'il est trop tôt pour les définir, sauf un seul : la sécurité. Elle considère l'unité allemande comme le danger permanent qui menace l'Europe. En concluant, elle émet le vœu :

1. Que les puissances occidentales conservent une prépondérance militaire permanente en Europe.

2. Que le Rhin demeure leur frontière stratégique permanente, car sans cette deuxième condition, la première est illusoire.

3. Que les puissances occidentales gardent une indiscutable prédominance permanente sur la Méditerranée.

Des polémiques ardentes se sont élevées autour de ces diverses publications ; et en particulier le *Nineteenth Century Review* a pris vivement à partie sir Walter Layton et M. Attlee. Toutefois, depuis le début de l'année courante, un certain apaisement s'est fait sur cette question des buts de guerre.

Les Anglais ont, en même temps, commencé à examiner les thèses françaises et à étudier les différences de conception entre celles-ci et les thèses britanniques. Ils se sont, de plus en plus, rendu compte qu'une unité de conception franco-britannique sera essentielle pour la rédaction du futur traité. Aussi, l'idée de la nécessité de la sécurité française a pris corps chez eux, ainsi que sa relation étroite avec la sécurité britannique.

C'est ainsi que M. Crosmann écrivait, en janvier, dans *The New Statesman and Nation* : « La sécurité française est impossible à réaliser, aussi longtemps qu'elle constitue l'objet de la politique française seule ». D'après lui, les principes de paix devraient être les suivants :

1. La disparition du régime hitlérien, qui ne peut assurer la sécurité européenne.

2. L'acceptation par la Grande-Bretagne de sa part de responsabilité en ce qui concerne le maintien du droit et de l'ordre en Europe.

3. En ce qui concerne leur sécurité, le minimum à offrir aux Français serait le maintien après la guerre d'un Conseil suprême allié, jusqu'au moment où il pourrait être remplacé par un système de gouvernement international, mis au point par les Alliés aidés de conseillers neutres et destiné à assurer la pacification de l'Europe.

Dans sa lettre hebdomadaire du 26 janvier, M. Stephen King Hall, examinant à son tour cette question de la sécurité française, écrivait : « Pour amener les Français à examiner le point de vue des libéraux anglais, il faut élaborer un système de nature à convaincre la France qu'elle sera à l'abri de la répétition d'une histoire récente. Alors consentira-t-elle, peut-être, à ne pas demander à annexer, ou à détacher une partie du Reich ».

Enfin, *Time and Life* du 27 janvier reconnaît que « tout ce qui pourra être fait, au moment où il faudra décider de la paix, ne pourra l'être que par la France agissant de concert avec la Grande-Bretagne ». Cette revue suggère d'engager la discussion sur l'idée d'Union fédérale.

En somme, quelques idées générales paraissent se dégager, dès à présent, avec une suffisante netteté, des discussions et des publications anglaises sur les buts de paix.

Ce sont :

1) la nécessité d'établir une sécurité européenne ;

2) l'impossibilité d'y arriver aussi longtemps que le national-socialisme sera au pouvoir en Allemagne ;

3) la solidarité franco-britannique dans la paix comme dans la guerre ;

4) la prise en considération de la sécurité française ;

5) l'éventualité d'une fédération, plus ou moins poussée, des États européens.

*
* *

Les buts de guerre des dirigeants tchèques et polonais et le problème polono-tchécoslovaque

Le sort commun réservé par l'Allemagne à la Pologne et à la Tchécoslovaquie a provoqué un heureux rapprochement entre les dirigeants de ces deux États actuellement émigrés à l'étranger, et en particulier en France. Ils ont été amenés, chacun de leur côté, à s'exprimer sur leur conception de la paix et sur la façon dont ils l'envisagent, au moins dans ses grandes lignes, pour leur propre pays. Au cours d'entretiens amicaux, M. Benès et les hommes d'État polonais ont été à même d'échanger leurs vues, qui se sont montrées semblables sur plusieurs points.

Les buts de paix de M. Benès sont contenus dans un mémoire secret daté du 18 décembre 1939, et où il pose tout d'abord quatre questions :

1. Comment peut-on garantir à nouveau l'Europe contre les attaques éventuelles de l'Allemagne ?

2. Comment doit être réglée la question d'Autriche ?

3. Sur quelles bases faut-il envisager la restauration de la Tchécoslovaquie ?

4. Sur quelles bases faut-il envisager la restauration de la Pologne ?

M. Benès répond à ces questions en fixant, sans entrer dans le détail, des buts de paix qui doivent être étudiés plus tard. Ce sont :

1) élimination du principal coupable,

2) sécurité des petites nations. Assurer leur collaboration, et la possibilité pour elles de s'organiser sur une base fédérale,

3) collaboration économique et financière,

4) création de grandes communautés économiques,

5) organisation des colonies,

6) solution du problème des matières premières,

7) nouvelle sécurité collective, au sein de la Société des Nations,

8) limitation des armements.

On remarque, dans ces propositions de M. Benès, un grand effort pour amener une solidarité étroite entre la Tchécoslovaquie et les autres États, quoiqu'aucun de ceux-ci ne soit particulièrement désigné. Toutefois, le terme « organisation fédérale » s'y trouve, ce qui impliquer des liens politiques très resserrés entre la Tchécoslovaquie et ses voisins.

Quant aux dirigeants polonais, ils ont mis, dans l'expression de leurs buts de guerre, beaucoup de circonspection, et s'en sont tenus à des formules générales.

Dans un message radiodiffusé de Londres, le général Sikorski a parlé d'une Pologne future plus puissante ; il a rappelé la promesse de M. Chamberlain, que l'Angleterre ne signerait pas la paix avant que les torts faits à la Pologne aient été réparés. M. Lados, dans un autre message, a assuré de son côté, que « le nouveau gouvernement polonais veillerait, lors de la conclusion de la paix, à assurer à la Pologne des frontières et des appuis qui empêcheraient, une fois pour toutes, les changements de frontières et les agressions criminelles des voisins ».

Mais, dans leurs entretiens particuliers, le général Sikorski et M. Zaleski ont été amenés à préciser, en se basant sur l'expérience des dernières années, que la sécurité de la Pologne leur paraissait avant tout dépendre d'un accord extrêmement étroit avec ses voisins. C'est la formule même que M. Benès employait de son côté. Allant encore plus loin, M. Zaleski, au cours d'une conversation avec notre ambassadeur, envisageait une fédération d'États qui, autour de Cracovie devenue ville libre et capitale, grouperait, s'il était possible, tous les pays situés entre la mer Baltique, la mer Noire et la région danubienne, y compris la Hongrie et l'Autriche.

Lors de leur voyage à Londres, M. Sikorski et M. Zaleski ont exposé au gouvernement britannique comment ils concevaient cette organisation d'un bloc des États de l'Europe centrale menacés par l'Allemagne, et comment, à leur avis, l'entente polono-tchèque servirait de base à ce nouveau groupement d'États.

En attendant que l'avenir permette de réaliser d'aussi ambitieux projets, les échanges de vues entre le général Sikorski et M. Benès ont permis au président du Conseil polonais de dire que tous les dissidents [*sic*] du passé étaient oubliés, et la route libre vers l'avenir. Chez les Polonais, comme chez les Tchèques, les leçons récentes paraissent avoir porté leurs fruits, et l'idée d'une fédération a pris solidement racine. Mais, le groupement envisagé par eux est beaucoup plus élargi que cette fédération slave du nord-est, préconisée par certains penseurs britanniques.

Au reste, ce n'est pas seulement chez les Tchèques et les Polonais que l'idée de fédération est accueillie avec faveur, mais aussi chez les Slovaques. M. Sidor, ministre de Slovaquie auprès du Vatican, s'en est fait l'écho en émettant, au cours d'une conversation particulière, l'idée d'un lien fédéral, d'une part entre la Slovaquie et la Pologne, d'autre part entre la Slovaquie et la Tchéquie, afin d'arriver à l'Union fédérale des Slaves occidentaux.

M. Sidor voit, dans ce projet, l'avantage pour son pays d'éviter la protection allemande ou la réunion avec la Hongrie, et d'assurer l'indépendance slovaque.

De la présente étude des buts de paix dans les pays belligérants autres que la France, on peut tirer quelques conclusions générales.

Tout d'abord, on constate chez tous l'unanimité parfaite de vues sur la nécessité de mettre l'Allemagne dans l'impossibilité de troubler à nouveau la paix de l'Europe. Toutefois, les opinions diffèrent sur les moyens d'y parvenir et la discussion reste ouverte sur l'opportunité d'un démembrement du Reich.

Il y a également unanimité pour prévoir la libération de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et un nouveau statut de l'Autriche, qui serait appelée à disposer elle-même de son sort. Par contre, la réserve est grande sur l'étendue à donner aux nouveaux États tchèque et polonais.

Remarquable surtout est la tendance, manifestée de toutes parts, vers un fédéralisme européen. Celui-ci est conçu sous des formes différentes. Les esprits les plus audacieux pensent aux États-Unis d'Europe ; les autres croient seulement à la possibilité de constituer des fédérations scandinave, balkanique, danubienne et slave, qui permettraient aux petits États englobés dans chacune d'elle de résister à une agression venant d'un État plus puissant. Mais, l'accord semble déjà réalisé pour chercher dans le fédéralisme la solution du problème de la sécurité.

Papiers 1940, Papiers Charvériat, 1

194

NOTE

Exposé de politique extérieure
(pour le Comité secret)

N. *Paris, 9 avril 1940.*

Conformément à la volonté du Parlement, interprète fidèle du pays, le gouvernement qui se présente aujourd'hui devant vous est fermement résolu à mener la guerre avec vigueur et dans tous les domaines. Faire la guerre, tout subordonner à la nécessité d'abattre un adversaire redoutable ; faire converger vers la victoire toutes les énergies physiques et morales du pays : tel est le mot d'ordre. Il inspirera toutes les mesures intérieures, toutes les dispositions économiques ou financières. Il constituera également le principe directeur de la politique étrangère.

Au lendemain de l'affaire russo-finlandaise, le sentiment général est que la guerre doit entrer dans une phase nouvelle. L'opinion souhaite ardemment qu'après la période de préparation intense qui vient de s'écouler et qui a considérablement accru notre potentiel de guerre et celui de nos Alliés, la France et l'Angleterre prennent l'initiative des opérations. Autant le peuple français s'est montré disposé, au cours des dernières années, à seconder les efforts de ses gouvernements successifs en vue de sauver la paix, autant il est inébranlable aujourd'hui dans sa volonté de repousser tout compromis et de combattre jusqu'à la victoire. Faire la guerre ; telle est aujourd'hui la volonté de la France, tel est également le programme du gouvernement.

Mais comment faire la guerre. Sur quels points attaquer l'ennemi. Comment lui causer le maximum de dommages au prix du minimum de sacrifices. Pour répondre à cette question, il est indispensable de procéder à un rapide examen de la situation telle qu'elle se présente 7 mois après le début des hostilités.

1. Sur le front occidental, où la France et l'Allemagne ont massé le gros de leurs forces, la situation est stationnaire depuis des mois. Chacune des armées est retranchée dans des positions si formidables que toute offensive serait excessivement coûteuse et les résultats très aléatoires. Sur ce point, le gouvernement entend poursuivre la politique de sagesse et de prudence adoptée depuis le 1er septembre. Il entend, lui aussi, être extrêmement avare du sang de nos soldats, comme du plus précieux de nos biens. Il est plein de confiance dans une armée qui fait l'admiration du monde ; il est persuadé qu'à l'abri des ouvrages de la ligne Maginot – qui depuis le début de la guerre ont été renforcés par une série de positions nouvelles échelonnées en profondeur –, elle est en mesure de résister aux assauts les plus violents. Il sait que l'offensive allemande peut être déclenchée à tout instant et que nous ne saurions nous relâcher une seconde dans notre vigilance ; il est persuadé toutefois que la défense de

nos frontières du nord et du nord-est ne doit absorber ni toute notre attention, ni toutes nos forces.

2. Jusqu'ici, en effet, la préoccupation dominante du gouvernement allemand paraît être de localiser la guerre au front occidental. Tous les efforts de la diplomatie et de la propagande du Reich visent à empêcher une extension des opérations par la création de nouveaux fronts. Cette préoccupation est apparue très nettement lors du conflit russo-finlandais. Protégée à l'ouest par la ligne Siegfried, maîtresse du centre de l'Europe, l'Allemagne cherche à s'entourer au sud, à l'est et au nord de vastes glacis qui lui assurent une complète liberté de mouvement et qui constituent autant de troubles dans le blocus.

3. Le principal objectif que poursuit l'Allemagne depuis des mois est de faire échec au blocus franco-britannique.

Les méthodes employées par le Reich sont connues : exploitation sans scrupules des populations et des provinces conquises, mise en œuvre des ressources de la Russie soviétique, terreur exercée sur les Neutres pour les obliger à approvisionner le Reich.

Dans le plan de guerre allemand, les États neutres de la périphérie ont essentiellement pour rôle de ravitailler le Reich en toutes les denrées nécessaires à la poursuite de la guerre. C'est dans la mesure où il tient à ce que ses sources de ravitaillement ne soient pas troublées que le Reich désire le maintien de la paix dans ces régions. Tout en pressurant les Neutres, il pratique à l'intérieur une politique de sous-consommation qui doit faciliter la constitution des stocks indispensables pour alimenter, le moment venu, une offensive de grande envergure et de longue haleine.

Si tel est le plan du Reich, comment pouvons-nous y faire échec ?

L'hypothèse d'une offensive franco-britannique sur le front occidental étant écartée pour les raisons indiquées plus haut, il reste théoriquement deux possibilités :

La première consisterait à obliger l'Allemagne à étendre dès maintenant son front et à dépenser ainsi ses réserves par la création de nouveaux théâtres d'opérations.

La seconde méthode serait de couper dès maintenant certaines lignes de ravitaillement du Reich en produits essentiels, tels que le fer et le pétrole, par des opérations militaires menées en liaison étroite avec le blocus. Cette seconde solution peut d'ailleurs n'être qu'un acheminement vers la première. C'est à elle que, d'accord avec Londres, le gouvernement a décidé de recourir immédiatement.

Action dans les eaux scandinaves

Au lendemain même de la fin des hostilités russo-finlandaise, le gouvernement français avait abordé le gouvernement britannique et repris avec lui l'examen des conditions dans lesquelles il pourrait être mis fin au trafic allemand le long des côtes norvégiennes. Cette question a constitué le

thème principal du Conseil suprême qui s'est tenu le 28 mars[1]. Les décisions qui ont été arrêtées sont déjà en voie d'exécution. Dès le 5 avril, les gouvernements suédois et norvégien ont été informés des résolutions prises d'un commun accord par les gouvernements français et anglais[2] ; depuis hier matin, des champs de mines établis dans les eaux norvégiennes rendent impossible tout trafic allemand à l'abri de la neutralité scandinave. Les gouvernements français et anglais envisagent tous les développements que pourrait prendre cette opération, notamment à la suite de réactions allemandes et ils sont décidés à y faire face. D'importantes forces navales françaises collaborent en mer du Nord avec la marine britannique à l'action en cours et les états-majors des deux pays sont prêts à parer en commun à toutes les éventualités.

En arrêtant les transports de minerai de fer suédois à destination de l'Allemagne, les Alliés frappent le Reich à un point extrêmement sensible. Ce minerai représente en effet en fer [*sic*]. Les répliques allemandes sous forme d'intervention en Scandinavie amèneraient d'ailleurs cette extension du front qu'à l'heure actuelle le Reich voudrait éviter.

À côté du minerai de fer, le pétrole est le second produit absolument indispensable à la conduite de la guerre et pour lequel le Reich est, dans une très large mesure, tributaire de l'étranger. Les opérations d'ordre militaire qui pourraient être envisagées pour entraver l'approvisionnement du Reich en pétrole (action en Transcaucasie ou dans les Balkans), posent trois problèmes d'ordre diplomatique :

1) nos relations avec la Turquie et avec les Balkans,
2) nos relations avec l'URSS,
3) nos relations avec l'Italie.

1. *Nos relations avec la Turquie et les Balkans*

La base de nos relations avec la Turquie est formée par l'accord tripartite du 19 octobre 1939[3]. La portée de cet accord peut être ainsi résumée : la France, la Grande-Bretagne et la Turquie se prêtent aide et assistance mutuelles en cas d'agression conduisant à une guerre en Méditerranée. La France et la Grande-Bretagne assistent la Turquie si celle-ci est attaquée par une puissance européenne ou si elle est menacée par la présence de forces allemandes sur les frontières grecques ou bulgares. De son côté, la Turquie assiste la France et la Grande-Bretagne dans l'exécution de leurs engagements d'assistance à l'égard de la Roumanie et de la Grèce, sans que toutefois la Turquie soit obligée de prendre les armes contre la Russie. Pour tous les cas non prévus dans les accords du Protocole annexe, la France, la Grande-Bretagne et la Turquie sont liées par un engagement

[1] Pour un compte rendu du Conseil Suprême interallié, cf. F. Bédarida, *La stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 279-360.

[2] Voir document n° 186.

[3] Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 252.

de consultation. Tel est le cadre juridique de nos relations et de nos engagements avec la Turquie. En fait, cet accord a favorisé le développement d'une atmosphère de confiance mutuelle qui permet d'envisager une collaboration beaucoup plus large et beaucoup plus étroite que celle qui est prévue par le texte même du traité. Liée à la Roumanie, à la Grèce et à la Turquie par le Pacte d'entente balkanique[1] et aux États du Proche-Orient par le Pacte de Saadabad[2], la Turquie est devenue en fait le défenseur des intérêts franco-britanniques dans les Balkans et dans le Proche-Orient. Toutefois, de récents entretiens que les représentants diplomatiques de la France et de l'Angleterre ont eus avec les dirigeants turcs, il résulte qu'à l'heure actuelle, le gouvernement d'Ankara ne juge pas que la situation soit mûre ni pour une opération militaire des Alliés dans les Balkans, ni même pour une action dirigée contre le Caucase et empruntant le territoire turc[3]. La Turquie désirerait avant tout compléter son équipement militaire et achever certains travaux d'ordre défensif. Le gouvernement d'Ankara estime que cette préparation exigera encore quelques mois. En accélérant leurs livraisons d'armes, les gouvernements français et anglais s'efforceront de réduire, dans toute la mesure du possible, les délais jugés nécessaires par les Turcs. D'autre part, on ne saurait se dissimuler qu'il existe encore, dans les milieux officiels turcs, une certaine opposition contre toute politique qui pourrait mettre la Turquie en conflit avec la Russie. Cette opposition tend à s'affaiblir dans la mesure où renaissent les visées impérialistes russes en direction des Détroits et où l'URSS se

[1] Traité du 9 février 1934. Voir document n° 35, note 3, p. 64.

[2] Traité du 9 juillet 1937. Voir document n° 49, note 2, p. 111.

[3] Une note secrète du 5 avril 1940, 18 heures, non signée mais probablement rédigée par Massigli et intitulée « Sommaire d'une conversation avec le président de la République et M. Saradjoglu » fait le point des relations franco-turques à cette date. Outre la réitération de l'absence de « divergences entre les deux pays », la demande turque de hâter les livraisons d'armes promises, l'ambassadeur note que sur les « questions bulgares » que « l'optimisme de février s'est en partie dissipé. On ne sait ce que veut la Bulgarie et ce qu'elle cherche. ». Quant aux questions russes, Massigli apparaît relativement optimiste : « Je demande si je peux résumer ainsi la position turque : "Prudence déterminée par des raisons historiques et des questions géographiques. Désir de retarder le conflit autant que possible". Cela ne veut pas dire que si la preuve était faite que la Russie joue un rôle important à côté de l'Allemagne et qu'elle est devenue un facteur essentiel dans l'action allemande, la Turquie refuserait de reconsidérer sa politique russe en accord avec les Alliés. M. Ismet Inönü répond que c'est bien cela. "Si nos intérêts vitaux sont en cause toute la question change, or nos intérêts vitaux ne se séparent pas des intérêts alliés." (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 74, document non reproduit). Un dossier « Balkans, mer Noire et Caucase » du 26 mars 1940, préparé en vue du Conseil suprême interallié du 28 et comportant divers télégrammes annexés, détaille la position turque sur ces questions (in Papiers 1940, Papiers Dejean, 2, document non reproduit). Dans son télégramme n° 661 (« très secret ») en date du 26 mars 1940, Massigli revenant sur les réticences d'Ankara au sujet d'une action au Caucase et en mer Noire, note entre autres : « Il faut avoir le courage de le dire : les Turcs n'ont pas à l'heure actuelle, le sentiment de notre irrésistible supériorité ; quelles que soient leurs sympathies pour nous, la conviction du plus grand nombre est que leur sort est lié à celui des puissances occidentales ; le Gouvernement est certes fermement décidé à tenir les engagements contractés envers nous ; mais il n'existe pas dans l'opinion publique l'état d'esprit qui pourrait l'encourager à prendre de ces initiatives qui font aller au devant du risque [...] » (In Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83, document non reproduit).

fait l'instrument du Troisième Reich, mais elle ne disparaîtrait que le jour où les Turcs, estimant qu'ils sont eux-mêmes prêts militairement, se sentiraient épaulés par de puissantes forces franco-britanniques.

Il va sans dire qu'en attendant, un contact étroit est réalisé entre les états-majors français, anglais et turc et que les militaires de ces trois pays étudient d'un commun accord toutes les éventualités qui pourraient se présenter. L'évolution des dirigeants turcs dans le sens que nous pourrions souhaiter se trouverait d'ailleurs facilitée s'il apparaissait qu'en d'autres régions de l'Europe, les opérations entamées par les Anglais et les Français tournent à l'avantage des Alliés.

2. *Nos relations avec l'URSS*

Il existe en France un mouvement très fort en faveur d'une rupture avec la Russie. Le gouvernement s'en félicite. Il est heureux de constater que l'inqualifiable trahison du mois d'août 1939, le coup de poignard dans le dos de l'armée polonaise et l'odieuse agression commise contre la Finlande ont suscité en France une profonde indignation. Ce sentiment s'est trouvé renforcé encore par l'attitude ignoble des communistes français qui, sur l'ordre de Moscou, se sont faits les instruments de la propagande hitlérienne et les alliés de ces nazis que, la veille encore, ils combattaient farouchement. Le pays tout entier unit dans la même réprobation les communistes et les Soviets. Dans les uns et dans les autres, il voit les complices de l'ennemi. Une rupture avec la Russie lui apparaîtrait comme le complément naturel des mesures de répression contre le communisme.

Pour ce qui est des communistes, il va sans dire que le gouvernement, poursuivant l'œuvre de son prédécesseur, est décidé à les pourchasser implacablement et à les mettre hors d'état de nuire. Il a déjà élaboré un projet de décret assimilant toute propagande communiste au crime de trahison. Il a fait procéder, ces jours derniers, à l'arrestation d'une vingtaine de meneurs des plus dangereux qui seront déférés sans délai à la justice militaire[1].

En ce qui concerne les relations avec la Russie soviétique, le problème est évidemment plus complexe. Une chose est certaine. C'est que le gouvernement n'entend avoir, à l'égard de la Russie, aucune espèce de ménagement. Quel que puisse être l'avenir des relations de la Russie avec les puissances occidentales, une politique d'extrême fermeté est la seule qui corresponde aux intérêts français. C'est cette politique que le gouvernement a entendu pratiquer dès son arrivée au pouvoir.

[1] Après le décret du 26 septembre 1939 interdisant le Parti communiste, de nombreuses instructions avaient été lancées contre ses militants. Le 3 avril 1940, 44 députés communistes étaient déjà condamnés par le 3e Tribunal militaire permanent de Paris après six mois de procédure. Sur ces questions, on peut se reporter aux ouvrages parus sous la direction de Jean-Pierre Rioux, Antoine Prost, Jean-Pierre Azéma, *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, Paris, Le Seuil, 1986 et *Les Communistes français. De Munich à Chateaubriand (1938-1941)*, Paris, Presses de la FNSP, 1987.

Deux navires soviétiques chargés de wolfram se trouvaient à Hong-Kong. L'un d'eux avait été arrêté au début de janvier par une croisière anglaise, l'autre venait d'être saisi. Mais les autorités britanniques inclinaient à les relâcher, estimant que l'on n'avait pas de preuves suffisantes que les cargaisons incriminées étaient destinées à l'Allemagne. Depuis des semaines, les Français et les Anglais maintenaient chacun leur point de vue. Le 24 mars, notre ambassadeur à Londres a reçu pour instruction de confirmer au gouvernement britannique la résolution du gouvernement français de saisir les vapeurs russes s'ils étaient relâchés par la marine anglaise. Le même jour, des ordres correspondants ont été donnés à notre amirauté. Les autorités britanniques ont alors décidé de nous remettre, dans le port même de Hong-Kong, les bâtiments soviétiques en question. Ces deux vapeurs, le *Selenga* et le *Maiakovsky*, ont été conduits le 28 mars à Saïgon par des croiseurs français, en dépit de toutes les démarches de protestation effectués à Londres par M. Maïsky[1].

[1] La question du wolfram chinois, une matière première stratégique utilisée par les industries de guerre, a beaucoup préoccupé les Alliés, comme on peut le voir dans nombre de documents de la série E Asie-Océanie, 1918-1940, Chine, 924. Une longue dépêche de Daladier à Corbin (n° 186 du 31 janvier 1940) récapitule la « position politique du problème » qui affecte les relations avec la Chine, l'URSS et le Japon, et nécessite donc une entente étroite entre Français et Britanniques, sinon une collaboration avec les États-Unis. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'affaire du *Selenga* et du *Maïakovsky* que les Français refusent, dans un premier temps, de relâcher. Ils souhaitent même étendre les saisies, y compris en mer, à d'autres matières premières stratégiques destinées à l'URSS (un chargement de mercure chargé en Espagne pour l'Italie mais devant être réexpédié vers l'URSS a été ainsi saisi en février 1940), quitte à verser des indemnités « au cas où la saisie ne serait pas validée par la juridiction des prises » (télégramme n°s 487 à 489 de Paris à Londres du 23 février 1940, *ibid.*, non reproduit). L'affaire du *Selenga* et du *Maïakovsky*, livrés par les Britanniques aux Français en Indochine, ne s'arrête pas là. Le 12 avril, Corbin mentionne les protestations de Maïsky, l'ambassadeur soviétique à Londres (télégramme n°s 1342 à 1343 de Londres à Paris en date du 12 avril 1940, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83, non reproduit). Le 15 avril 1940, Jean Payart reçoit pour instructions de répondre aux Soviétiques que ces saisies « ont été opérées dans l'exercice de nos droits de belligérant qui nous permettent de saisir les articles de contrebande destinés à l'ennemi, et de procéder à toute enquête jugée nécessaire sur les cargaisons dont la destination finale serait douteuse. Or le *Selenga* transportait 1200 tonnes de wolfram de Chine, expédié de Haï-Phong à destination de l'Amérique par deux navires américains. Ces cargaisons ont été déchargées à Manille pour être dirigées sur Vladivostok. L'opération s'est faite dans des conditions suspectes, et avec la participation d'un courtier connu pour l'aide qu'il a fourni aux Allemands, déjà pendant la guerre de 1914-18. Au surplus, le gouvernement chinois revendique ce wolfram comme étant sa propriété. Quant à la cargaison du *Maïakovsky*, elle se compose presque uniquement de cuivre et de molybdène » et vu leurs quantités, « ces exportations ne peuvent correspondre aux besoins normaux de l'URSS. Étant donné, d'une part, la grande pénurie de cuivre et de métaux rares en Allemagne, d'autre part les accords économiques germano-russes, nous sommes fondés à présumer que la destination ultime de ce chargement est l'Allemagne. » (télégramme n°s 188 à 190 du 15 avril 1940, *ibid.*). À la demande du gouvernement britannique qui essaie, fin mai 1940, d'établir un traité de commerce de guerre avec l'URSS et à l'occasion de la mission Cot à Moscou, il paraîtra « opportun de passer l'éponge » et de relâcher les deux navires après les avoir déchargés de leur cargaison stratégique (télégramme n°s 2080 à 2082 de Londres à Paris du 24 mai 1940, et note du 27 mai de la direction politique, sous le titre « Cargaison du *Selenga* et du *Maïakovsky* » in Z Europe, 1918-1940, URSS, 938, non reproduits). Malgré les réticences de Payart qui, le 30 mai, estime que la décision « tombe au moment le plus inopportun », après l'opposition brutale des Soviétiques à la mission de sir Stafford Cripps (télégramme n° 714-BC de Moscou, *ibid.*), eu égard à la volonté britannique de ménager ses relations avec l'URSS et surtout en raison de la défaite, le gouvernement français décide de relâcher sans délai les deux navires (télégramme sans n° du 16 juin, de Paris au gouverneur général d'Indochine, in Guerre 1939-1945, Vichy, Relations commerciales,

Le gouvernement a tenu également à affirmer, en face des dirigeants du Kremlin, sa volonté de faire respecter les intérêts et la dignité de la France en insistant pour le rappel de M. Souritz, ambassadeur de l'URSS à Paris. Celui-ci avait, on le sait, remis le 15 mars à l'administration des Postes un télégramme en clair revêtu de sa signature et transmettant à M. Staline les félicitations de la colonie soviétique pour la paix russo-finlandaise. Ce télégramme contenait un passage injurieux pour « les instigateurs de guerre franco-britanniques ». Le 19 mars, M. Payart avait été chargé de demander à M. Molotov le rappel de M. Souritz qui venait de manquer aux devoirs les plus élémentaires de la correction. Dans la journée du 26, notre chargé d'Affaires a été invité à renouveler sa démarche. Dans la nuit même, il a reçu une réponse, rédigée d'ailleurs en des termes d'une courtoisie inusitée, et dans laquelle le gouvernement de l'URSS accédait au désir formulé par la France[1].

Mais la saisie du *Selenga* et le rappel de M. Souritz ne sont que des incidents qui ne touchent pas au fond même du problème. La question de savoir si nous avons intérêt à rompre avec la Russie est de nature complexe. Le gouvernement précédent n'avait pas cru devoir le faire et, en l'état actuel des choses, il y aurait sans doute avantage à maintenir cette attitude. Il est évident que le problème doit être examiné en dehors de toutes considérations idéologiques et uniquement sous l'angle des intérêts de la France en guerre.

Un premier fait est à considérer : une rupture entre la France et les Soviets répondrait à l'un des vœux les plus chers du gouvernement allemand et ferait évidemment le jeu du Reich. Un autre fait est que la Russie ne tient manifestement pas à rompre avec Londres et Paris. Cette préoccupation est apparue constamment, au cours de ces dernières semaines. Le gouvernement de Moscou n'a protesté que mollement contre les perquisitions effectuées à la Représentation commerciale des Soviets à Paris. Il n'a pas fait de difficultés pour rappeler M. Souritz, conformément au vœu exprimé par le gouvernement français. Il est clair que, dans les calculs des dirigeants soviétiques, le maintien de relations avec les puissances occidentales constitue, sinon un facteur d'équilibre, du moins un contre-poids à l'emprise du Reich. Ce contrepoids doit apparaître d'autant plus nécessaire aux dirigeants du Kremlin au lendemain de la guerre russo-finlandaise qui a mis en lumière la grande débilité militaire de la Russie. Il n'est pas dans notre intérêt, semble-t-il, d'éliminer des rapports germano-soviétiques le facteur de flottement et de trouble que peut constituer le maintien des relations normales entre les puissances occidentales et l'URSS.

URSS, 474). Une partie de la cargaison du *Selenga* sera vendue aux Américains par le gouvernement chinois qui paraissait en être resté propriétaire (télégramme sans n° au ministre au ministre secrétaire d'État aux Colonies du 26 juillet, *ibid.*, non reproduit).

[1] Sur le renvoi de l'ambassadeur Souritz, voir documents n°s 148 et 154.

À cet égard, il convient de noter que le discours prononcé le 29 mars par M. Molotov au Conseil suprême des Soviets[1] accuse à l'égard de l'Allemagne une différence de ton assez marquée par rapport au langage tenu au mois d'octobre[2]. Le chef de la diplomatie soviétique a surtout mis en évidence le souci de l'URSS de se tenir en dehors de la guerre. Il a insisté sur l'attitude de neutralité de la politique soviétique et sur l'indépendance de cette politique à l'égard de tous. En même temps, M. Maïsky a, au cours de ces dernières semaines, multiplié les démarches au Foreign Office et saisi toutes les occasions de souligner le désir de son gouvernement de voir s'améliorer les relations avec l'Angleterre. Il a même, avec le cynisme habituel aux Soviets, laissé entendre que la neutralité que son pays était résolu à conserver pourrait être secrètement favorable aux Alliés. Les dirigeants britanniques n'ont pas été dupes de ces assurances. Ils les ont accueillies avec beaucoup de froideur. Toutefois, ils n'ont pas cru devoir décourager *a priori* les dispositions manifestées par les Soviets. Ils estiment avantageux de demeurer quelque temps encore dans l'expectative, et le gouvernement français est obligé de tenir compte de cet état d'esprit.

Mais il va sans dire que, quelle que soit l'attitude des dirigeants soviétiques et le langage qu'ils nous tiennent, les gouvernements français et anglais sont bien décidés à ne faire dépendre leurs relations avec la Russie que d'un seul fait, d'une importance capitale : le concours économique que la Russie apporte au Reich. D'une façon ou de l'autre, les gouvernements français et anglais sont, dès maintenant, résolus à empêcher le ravitaillement de l'Allemagne en pétrole russe. Au dernier Conseil suprême, il a été décidé de pousser les études et les préparatifs d'une action qui, avec ou sans le concours de la Turquie, pourrait être entreprise pour mettre la Russie soviétique hors d'état d'apporter au Reich le concours économique substantiel. C'est là, en effet, un résultat que les Alliés sont décidés à atteindre d'une façon ou de l'autre[3].

3. *Nos relations avec l'Italie*

Un autre chapitre délicat de notre politique extérieure est celui de nos rapports avec l'Italie. Sur ce point encore, le gouvernement tient à rassurer l'Assemblée sur ses intentions, mais, en même temps, il estime de son devoir de la mettre en garde contre des illusions qui pourraient s'avérer dangereuses.

[1] Sur le discours de Molotov du 29 mars 1940, voir document n° 179.

[2] Sur le discours de Molotov du 31 octobre 1939, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 296, note 3.

[3] Si le projet de bombardement des puits de pétrole de Bakou et d'ouverture d'un front caucasien reste envisagé, le 17 avril, un télégramme secret n° 538/35 de Weygand aux généraux Gamelin et Vuillemin pense qu'il est « prudent de n'escompter une exécution possible que pour la fin du mois de juin ou le début de juillet. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 41, document reproduit), ce qui remettra de fait définitivement l'opération. Les archives soviétiques et les mémoires de dirigeants de l'URSS, ainsi que divers indices, notamment les mouvements de troupes à la frontière et certaines réactions signalées par les diplomates français à Ankara et à Moscou montrent que ce projet inabouti aura néanmoins fortement inquiété Staline.

Au début de la guerre, l'Italie avait adopté une attitude en quelque sorte inespérée. Dès le 1er septembre, elle avait proclamé sa résolution de s'abstenir de toute initiative militaire. Cette déclaration avait été confirmée le 23 septembre par M. Mussolini qui s'y était explicitement référé. En outre, dans les nombreux entretiens qu'il a eus au cours des derniers six mois avec notre ambassadeur, le comte Ciano n'avait jamais manqué de souligner la volonté de son pays de persévérer dans la non-belligérance. Du côté français, rien n'a d'ailleurs été négligé pour encourager l'Italie à maintenir cette attitude. Depuis le mois de septembre, nos journaux ont eu pour consigne d'éviter toute polémique avec la presse fasciste et de s'abstenir de tout ce qui pourrait heurter les susceptibilités italiennes. D'importants marchés, s'élevant à plusieurs milliards, ont été conclus avec l'Italie de façon à lui faire toucher du doigt les avantages de la neutralité. D'autre part, dans l'exercice du blocus, l'Italie a été constamment l'objet d'égards et de ménagements. Notre ambassadeur a cherché à plusieurs reprises à sonder, par l'intermédiaire du comte Ciano, les dispositions de M. Mussolini et à voir si le moment ne serait pas venu d'aborder la discussion des problèmes demeurés en suspens.

Cette attitude n'a pas été sans porter ses fruits. On a constaté, en effet, que le public italien jouissait volontiers des avantages de la non-belligérance, que l'idée d'une participation à la guerre, surtout aux côtés de l'Allemagne, devenait de plus en plus impopulaire et qu'en revanche, certaines sympathies se manifestaient à l'égard de la France. On pouvait donc espérer que le gouvernement italien persévérerait dans la politique inaugurée le 1er septembre et s'installerait d'une façon durable dans la neutralité.

Cet espoir est encore permis aujourd'hui. Il s'accompagne toutefois de sérieuses inquiétudes. Au cours de ces dernières semaines, il est apparu, en effet, d'une façon de plus en plus nette que M. Mussolini demeurait à l'égard des puissances occidentales plein de ressentiment et d'hostilité. A voir son peuple se complaire dans la non-belligérance, l'animosité du *Duce* paraît s'être accentuée et exaspérée. On a constaté peu à peu un divorce assez net entre M. Mussolini et l'opinion publique soutenue d'ailleurs par la Cour, le Haut Commandement, le Vatican et certains conseillers du *Duce*. D'autre part, il est certain que l'Allemagne, craignant de voir l'Italie échapper à son emprise, a, au cours des dernières semaines, accentué considérablement sa pression sur M. Mussolini. Tel est le sens des récentes rencontres germano-italiennes.

En se rendant à Rome, où il a séjourné du 10 au 12 mars[1], M. von Ribbentrop s'est proposé un triple objectif :

[1] La visite de von Ribbentrop à Rome, non pas du 10, mais du 9 au 11 mars a suscité une correspondance abondante de Rome vers le Département. Cf. documents nos 132, 136, 138, 139, 140, 145.

– essayer d'envenimer le conflit survenu entre l'Italie et l'Angleterre à propos du charbon allemand et donner à Rome l'assurance que le Reich ne reculera devant aucun effort pour fournir à la Péninsule tout le charbon dont elle aurait besoin,

– annoncer la fin imminente du conflit russo-finlandais et montrer qu'un obstacle au rapprochement de Rome avec Moscou se trouve ainsi supprimé,

– impressionner l'Italie par l'assurance d'une victoire certaine et prochaine de l'Allemagne. Laisser sentir par là au gouvernement italien que le moment était venu d'accentuer plus nettement sa position d'allié du Reich.

Les Italiens ont volontiers accepté tout le charbon qui leur était promis. Ils s'étaient d'ailleurs empressés, à l'annonce du voyage de M. von Ribbentrop, de régler leur différend avec Londres. Aux termes d'un compromis intervenu le 9 mars, le gouvernement britannique avait relâché les quinze cargos italiens arrêtés avec leur cargaison, tandis que l'Italie s'engageait à ne plus transporter de charbon allemand par la mer du Nord[1].

Sur le second point, les dirigeants italiens se seraient montrés assez réticents. Ils n'auraient éprouvé qu'une médiocre satisfaction de la paix russo-finlandaise[2] qui ouvrait les portes de la Scandinavie à l'influence soviétique et ils auraient manifesté de l'inquiétude plutôt qu'un désir de se rapprocher de Moscou.

Le dernier discours de M. Molotov au Conseil suprême, qui abonde en remarques désagréables à l'adresse de l'Italie, semble bien, d'ailleurs, indiquer que ce rapprochement n'a pas eu lieu, que l'Italie s'y soit refusée ou que la Russie ne s'y soit pas prêtée[3].

Sur le troisième point, les dirigeants italiens ont marqué à nouveau leur intention de ne pas s'écarter de l'attitude de non-belligérance suivie depuis la guerre.

La rencontre du Brenner, qui a eu lieu le 18 mars, a été demandée par M. Hitler, médiocrement satisfait du voyage de M. von Ribbentrop et désireux d'insister personnellement auprès de M. Mussolini que le ministre des Affaires étrangères du Reich n'avait pu voir en tête-à-tête, le comte Ciano ayant monté bonne garde autour de son chef.

Sur la teneur de l'entretien de deux heures et demie qu'ont eu les deux dictateurs, on a gardé en Allemagne comme en Italie le secret le plus rigoureux.

D'après les renseignements recueillis de divers côtés et paraissant dignes de foi[4], le *Duce* aurait fait remarquer que les plans de paix exposés par le

[1] Cf. document n° 132, note 2, p. 276.

[2] Conclue le 12 mars 1940.

[3] Ce discours date du 29 mars 1940. Cf. documents n°s 178, 179, 180.

[4] Cf. documents n°s 152, 153, 160, 173, 174, 178.

Führer n'avaient aucune chance d'être acceptés. M. Hitler se serait montré peu enclin à faire des concessions.

En ce qui concerne les Balkans, le *Führer* et le *Duce* auraient été d'accord sur la nécessité de sauvegarder le *statu quo* à la fois pour localiser la guerre, pour faire échec aux projets éventuels des Alliés et pour assurer le ravitaillement de l'Allemagne.

À l'égard de la Russie, le *Duce* serait demeuré assez réticent. Il n'aurait cependant pas écarté l'idée d'un rapprochement italo-russe et il aurait accepté d'atténuer les attaques de la presse fasciste[1].

En ce qui concerne la ligne générale de la politique italienne et une participation éventuelle à la guerre, M. Mussolini, sans vouloir préjuger indéfiniment de l'avenir, aurait fait admettre que sa politique resterait provisoirement dans le cadre déjà tracé. De part et d'autre, on soulignerait à nouveau la solidité de l'Axe ainsi que l'intimité des relations entre l'Allemagne et l'Italie.

Si aucun résultat concret ne paraît avoir été obtenu, la rencontre du Brenner n'en a pas moins illustré un fait dont on ne saurait méconnaître l'importance : la germanophilie croissante du *Duce*.

Dans un entretien qu'il a eu le 20 mars avec notre ambassadeur, le comte Ciano n'a pas cherché à dissimuler que M. Mussolini penchait de plus en plus du côté de l'Allemagne. Il a nettement indiqué que le chef du gouvernement italien misait sur le cheval allemand et qu'au Brenner, « il avait doublé la mise ». Il a reconnu que la presse fasciste parlait de nouveau ouvertement de l'Axe et de l'alliance avec l'Allemagne. Il n'en a pas moins réitéré l'assurance que rien ne serait changé à la politique suivie par l'Italie depuis le début de la guerre[2].

M. Guariglia a, le 25 mars, confirmé les indications fournies par le comte Ciano. Il a déclaré que la politique fasciste ne changerait point, à moins que ne se produisît un fait nouveau, tel qu'une intervention russe ou une action alliée dans les Balkans[3].

Il est une éventualité à laquelle ni M. Guariglia ni le comte Ciano n'ont voulu faire allusion mais qu'ils avaient, à n'en pas douter, présente à l'esprit : celle où une offensive entreprise par l'Allemagne tournerait au désavantage des Alliés.

On peut considérer comme certain que, dans ce cas, M. Mussolini s'efforcerait d'entraîner son pays dans la guerre contre la France et l'Angleterre. Si, au contraire, la situation évoluait en faveur des Puissances occidentales, soit qu'une éventuelle offensive du Reich n'aboutisse qu'à un échec, soit que les Alliés prennent en main l'initiative des opérations,

[1] Cf. documents n°s 160, 167.

[2] Compte rendu de cet entretien par A. François-Poncet dans le document n° 153.

[3] L'ambassadeur d'Italie à Paris, M. Guariglia, a tenu ces propos le 25 mars à Paul Reynaud, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères depuis le 22 mars. Pour un compte rendu de l'audience, cf. la note du 25 mars 1940, in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5, document non reproduit.

il est aujourd'hui encore permis de penser que M. Mussolini, si grandes que soient ses sympathies pour l'Allemagne hitlérienne et si profond que soit son sentiment de la solidarité entre les régimes national-socialiste et fasciste, reculerait devant les risques d'une intervention au profit de l'Allemagne et qu'il n'aurait point d'autre souci que de monnayer le plus chèrement possible sa neutralité. En attendant, la presse italienne redouble de virulence contre nous. Elle s'est inspirée ces jours-ci d'un prétexte futile pour se livrer aux attaques les plus injustifiées[1]. D'autre part, certaines mesures solitaires sont prises, probablement dans l'intention d'intimider la France et l'Angleterre, ou, du moins, de les gêner dans leur liberté de mouvement, au moment où le Reich a tout lieu de croire à une action de notre part. C'est probablement dans le même but que les journalistes italiens viennent de recevoir la consigne d'habituer peu à peu l'opinion à l'idée de la guerre[2].

Quoi qu'il en soit, nos ambassadeurs auprès du Quirinal et du Vatican sont d'accord pour considérer que, dans les circonstances présentes, toute tentative d'approcher le *Duce* et de lui laisser entrevoir la possibilité d'un règlement avantageux pour l'Italie aboutirait à un résultat contraire à celui qui est désiré. À leur avis, une telle offre serait repoussée avec fracas par M. Mussolini.

En revanche, nos ambassadeurs estiment qu'il pourrait être utile que la France et l'Angleterre, s'adressant par-dessus M. Mussolini au peuple italien lui-même, fissent clairement savoir qu'elles étaient tout disposées à tenir un compte équitable des besoins et des aspirations de l'Italie[3].

Le *Duce* ne pourrait ainsi se prévaloir de l'intransigeance franco-britannique le jour où il croira le moment venu d'entraîner définitivement son pays du côté du Reich.

Le gouvernement est décidé à profiter de la première occasion qui s'offrira à lui pour faire une déclaration dans ce sens et pour lui donner le

[1] Dans son télégramme n° 2042 en date du 4 avril 1940 (Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit), A. François-Poncet fait état de la démarche accomplie le jour même auprès du chef de cabinet du comte Ciano pour protester contre « le caractère absolument inadmissible des nouvelles attaques auxquelles certains journaux et, en particulier le *Messagero*, s'étaient encore livrés ce matin ». Nous apprenons du télégramme n°s 491 à 496 en date du 3 avril 1940, de Paris à Rome, le motif de ces attaques : une carte censée représenter l'Europe antérieurement aux modifications apportées aux frontières politiques par la dernière agression allemande, que É. Daladier avait présentée à Sumner Welles, mal reproduite dans l'*Illustration* du 16 mars 1940. La propagande allemande avait aussitôt prétendu que le président du Conseil français avait produit à M. S. Welles « une carte de la future Europe comprenant une Italie démantelée. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 46, document non reproduit).

[2] Cf. le télégramme n° 2097 en date du 7 avril 1940 de Rome à Paris (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 21, document non reproduit), où l'ambassadeur écrit : « M. Pavolini aurait déclaré ce matin aux correspondants des principaux journaux de province convoqués dans son bureau qu'ils devaient s'efforcer d'habituer progressivement l'opinion à l'idée de la guerre. » On trouve également dans les Papiers 1940, Papiers Dejean, 3, un « Projet de déclaration publique au sujet des rapports franco-italiens » en date du 7 avril destiné à répondre à la violente campagne actuellement menée par la presse italienne contre la France.

[3] Cf. documents n°s 174, 176.

maximum de publicité. En ce qui le concerne, il est d'ailleurs profondément convaincu que les difficultés qui divisent la France et l'Italie ne résisteraient pas à un examen sérieux et objectif entrepris de part et d'autre avec le sincère [*sic*] d'aboutir. Il sera toujours prêt, lorsque les circonstances paraîtront propices, à se prêter à un tel examen et si, à l'heure actuelle, il estime ne pouvoir prendre à cet égard aucune initiative, c'est parce qu'il est persuadé que, loin de servir à l'assainissement des rapports franco-italiens, semblable geste serait plutôt de nature à les aggraver. Il exprime sa conviction profonde en déclarant que, dans les circonstances actuelles, la seule chose qui puisse être faite utilement en vue d'améliorer nos relations avec l'Italie est de combattre l'ascendant qu'exerce l'Allemagne hitlérienne sur les dirigeants fascistes par l'affirmation de la force et de la volonté d'action des Alliés.

Le gouvernement est persuadé qu'à l'heure présente, les meilleurs agents de notre diplomatie sont les officiers et les équipages français et anglais, dignes émules de nos soldats et de nos aviateurs, qui, dans les eaux scandinaves, prouvent au monde entier que les temps sont révolus où la brutalité allemande pouvait impunément abuser des peuples faibles. Il demande à l'Assemblée de se joindre à lui pour leur adresser un hommage ému et reconnaissant et pour leur donner l'assurance que le pays tout entier, uni dans une même ferveur patriotique, les regarde avec fierté et est prêt à les soutenir de toutes ses forces.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 32

195

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Roger Maugras, Ambassadeur de France à Stockholm.

T. n°s 399 à 402. *Paris, 9 avril 1940, 14 h. 05.*

Réservé. Très urgent.

Mon télégramme 390-391 du 9 avril[1], vous a invité à donner au gouvernement suédois l'assurance que le gouvernement français l'assisterait immédiatement et sans réserve contre toute menace ou toute action dirigée contre l'indépendance et l'intégrité de la Suède, et qu'il lui prêterait tout l'appui en son pouvoir pour résister aux pressions ou aux attaques dont elle serait l'objet.

Veuillez, à l'appui de cette première démarche, représenter d'urgence à M. Günther que l'assistance que la France et la Grande-Bretagne ont décidé, à la première nouvelle de l'agression allemande, de porter à la Norvège se déroule avec toute la rapidité, l'énergie et l'efficacité désirables.

[1] La substance du texte ce télégramme n°s 390 à 391 est résumée dans le premier paragraphe (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, vol. 53 ; document non reproduit).

Si les décisions qui ont été prises hier à ce sujet, par le Conseil suprême réuni d'urgence à Londres[1], ne peuvent naturellement être portées dans leur détail à la connaissance de gouvernements étrangers, elles nous mettent cependant en mesure d'affirmer que la riposte alliée appuyée sur notre maîtrise navale, se fera sentir sans délai sur toutes les positions aventurées que l'Allemagne a occupées par surprise, et que la France et l'Angleterre porteront au secours de la Norvège toutes les forces de mer, de terre et d'air nécessaires pour libérer ou protéger ses côtes et son territoire.

Vous représenterez en même temps à M. Günther que l'entreprise allemande constitue en réalité l'aboutissement d'un plan depuis longtemps conçu et préparé par le Reich pour asservir la Scandinavie tout entière. Les préparatifs accumulés depuis des mois à cet effet dans les ports allemands ne sont pas restés ignorés du gouvernement suédois. Ils témoignent d'une volonté préméditée, qui n'a pas attendu le prétexte fournir par notre opération de blocus par mines, pour passer à l'exécution.

La Suède ne peut douter dans ces conditions que son sort ne soit pas déjà fixé dans les dispositions allemandes, et que de toutes les assurances que le Reich pourrait lui prodiguer aujourd'hui ne la protègeront pas plus que des engagements analogues n'ont retenu hier encore l'Allemagne dans la poursuite de ses desseins de conquête. Cette considération doit dès maintenant convaincre le gouvernement suédois qu'il ne sauvegardera son indépendance et son intégrité que s'il prend sans délai toutes les dispositions matérielles en son pouvoir pour en assurer le respect et s'il se concerte secrètement avec nous pour la prévision de toutes mesures permettant à notre assistance de se développer, le moment venu, avec le maximum d'efficacité.

Un émissaire est prêt à partir qui vous fera connaître les modalités de notre action.

Prière d'accuser réception du présent télégramme.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 62

[1] Pour un compte rendu de cette séance du Conseil suprême interallié du 9 avril 1940 à laquelle participent notamment Paul Reynaud et Édouard Daladier et au cours de laquelle est prise la décision de débarquer à Narvik, voir F. Bédarida, *La stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 371-394.

196

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1305 à 1306. *Londres, 10 avril 1940, 21 h. 55.*
Réservé.

(*Reçu* : le 10, 22 h. 30)

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères suédois, qui était venu pour suivre les négociations commerciales actuellement en cours et qui se trouve obligé de rester à Londres explique que, malgré le démenti officiel, le gouvernement suédois a dû secrètement procéder à des mesures de mobilisation aussi étendues que possible. Ce dernier s'attend toujours à ce que les Allemands engagent prochainement une action sur son territoire.

M. Boheman a également exprimé l'avis, mais à titre purement personnel, que si les Alliés parvenaient à occuper un ou plusieurs ports de la côte occidentale de la Norvège, la Suède pourrait être amenée à seconder leurs opérations. Il est en effet de la plus haute importance pour elle de ne pas se trouver entourée de pays soumis au blocus et privée de toute communication avec la mer libre.

Les relations télégraphiques ne sont pas interrompues avec Stockholm, mais la ligne est actuellement surchargée et l'on a grand mal à écouler le trafic privé ou officiel par le seul câble restant disponible.

Très confidentiel

Les Anglais se ménagent depuis longtemps la faculté d'user d'un ou de deux postes de TSF privés qui fonctionnent en secret.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 62

197

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 2190. *Rome, 10 avril 1940, 22 h. 30.*
Réservé.

(*Reçu* : le 10, 24 h.)

Le bruit s'est répandu aujourd'hui à Rome que l'Italie pourrait bien préparer un coup de main sur Corfou afin de s'assurer un gage dans cette région et d'y préparer la fermeture de la mer Adriatique[1].

On en parlait ce matin dans les milieux du Vatican. On en parlait cet après-midi au cercle des journalistes.

Le ministre de Grèce a reçu de son côté, de ses consuls à Trieste et à Brindisi, des avertissements dans le même sens et il est assez alarmé.

Il y a évidemment lieu de tenir compte de ces rumeurs tout en n'écartant pas l'hypothèse selon laquelle on voudrait amener la France et l'Angleterre à prendre des initiatives dont on se plaindrait ensuite pour se prétendre provoqué.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 22

[1] La veille, dans le télégramme n° 2132 en date du 9 avril, A. François-Poncet rapportait au Département : « Le bruit court de plus en plus à Rome que M. Mussolini, violemment irrité par la présence d'unités britanniques sur les côtes dalmates, s'apprêterait, après en avoir averti le gouvernement yougoslave, à notifier à Paris et à Londres que l'Adriatique doit être considérée comme une mer italienne et que conséquemment elle sera fermée désormais aux navires de guerre des puissances non-riveraines. On ne croit pas cependant que le *Duce* donne suite à ses intentions avant d'avoir vu comment évolueraient les événements qui se déroulent à l'heure actuelle en Scandinavie. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit). Selon enfin les propos tenus par un membre du gouvernement italien à un collaborateur de l'ambassade de France pour le convaincre que la position de l'Italie n'était nullement modifiée par l'offensive allemande en Scandinavie, « M. Mussolini avait fait le silence sur la présence d'unités britanniques en Adriatique, qui était pourtant ressentie par lui comme un véritable affront. Il avait évité d'exciter trop fortement l'opinion. Mais, s'il devait décider, d'accord avec la Yougoslavie de notifier un jour la fermeture de l'Adriatique aux gouvernements de Londres et de Paris, ceux-ci auraient tort de vouloir passer outre ; car, alors, les canons partiraient tout seuls ! » (télégramme n° 2180 en date du 10 avril 1940, de Rome à Paris (*ibid.*, document non reproduit).

198

M. ROGER MAUGRAS, MINISTRE DE FRANCE À STOCKHOLM,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 475 à 477. *Stockholm, 10 avril 1940, 21 h.*
Réservé.

(*Reçu* : le 11, 0 h. 30)

Je vous envoie sous le présent numéro et sous le n° suivant un télégramme de M. de Dampierre portant le n° 355.

Le gouvernement norvégien qui s'était installé à Hamar a dû évacuer cette ville d'urgence hier soir vers 8 heures sur l'annonce de l'approche de troupes motorisées allemandes contre lesquelles aucune résistance n'avait été organisée. Une demi-heure ayant été donnée pour cette évacuation et aucun plan n'ayant été prévu, je n'ai pu que prendre avec le personnel de la Légation et les compatriotes qui m'accompagnent la direction du nord-est. Je suis arrivé ce matin à Drevsjo près de la frontière suédoise d'où j'ai pu entrer en rapport avec mon collègue d'Angleterre que je vais chercher à rejoindre à Roros si la situation le permet.

J'avais dès hier signalé au chef du Cabinet de M. Koht la communication faite par Votre Excellence au ministre de Norvège et dont j'avais entendu le texte à la radio[1] : je ne peux renouveler ma démarche aujourd'hui car il est impossible de toucher téléphoniquement le gouvernement qui n'a pas fait connaître le point où il se trouve.

Télégramme de M. de Dampierre n° 356.

D'après les derniers renseignements que j'ai pu recueillir :

1) le gouvernement chercherait à négocier avec les Allemands par l'entremise des trois membres du Cabinet et une commission composée de députés des divers partis. Il est peu probable que ces pourparlers aboutissent en raison de la présence à Oslo d'un gouvernement nazi ;

[1] Outre la note du 9 avril (document n° 188), Paris a adressé deux communications au gouvernement norvégien le 9 avril, l'une dont on a le texte par le télégramme nos 390 à 391 adressé à Stockholm, dans lequel « le gouvernement français en présence de l'agression provoquée dont le territoire norvégien vient d'être l'objet de la part de l'Allemagne, fait savoir immédiatement au gouvernement norvégien qu'il se propose de lui porter toute assistance en son pouvoir en vue de lui permettre d'opposer une résistance efficace à l'envahisseur » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 53, document non reproduit) ; l'autre transmise au ministre de Norvège, à 11 h. et publiée par la radio et la presse : rejetant la justification par le Reich de sa mise sous « protection » de la Norvège et du Danemark et de son occupation du territoire norvégien, présentée « comme une riposte à la pose de champs de mines dans les eaux territoriales norvégiennes effectuée hier par les Marines française et britannique », elle réitère la volonté française de porter une aide immédiate à la Norvège, de poursuivre la guerre en association avec ce pays, assurant que « les mesures navales et militaires nécessaires sont, en conséquence, prises en coopération avec les Anglais. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 51, document non reproduit).

2) les régions d'Elverum et de Rena ayant été visitées par des raids d'avions allemands et la première ayant été bombardée le gouvernement et les membres du Storting seraient partis dans la direction du Nord.

Dans ces conditions, je vais après avoir installé ici, à la frontière, une quinzaine des personnes qui m'accompagnent, rejoindre à travers la Suède la région de Roros qui me rapproche de Trondheim.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 52

199

NOTE

Instructions pour M. Coulondre

N. *Paris, 10 avril 1940.*

L'intérêt vital de la France est de gagner la guerre.

Pour la gagner, il est essentiel de priver l'Allemagne du minerai de fer suédois.

L'intérêt vital de la Suède est de garder pour elle ses mines de fer que l'Allemagne désire appréhender.

Il n'est pas douteux que si l'Allemagne prend les mines de fer, ce sera à titre définitif.

Les deux pays ont donc en commun un intérêt vital.

Comment préserver cet intérêt vital ?

Il est essentiel d'observer qu'à partir de la date du dégel (26 avril environ), l'Allemagne pourra, en utilisant le golfe de Bothnie, débarquer à Lulea des forces considérables.

Le problème est donc de masser des forces militaires capables de résister à une offensive allemande avant cette date du 26 avril.

Les Alliés ont décidé de donner à la Suède un concours total pour y parvenir. Mais les délais nécessaires au transport de leurs troupes imposent à la Suède l'obligation d'agir immédiatement.

Les dispositions prises par le gouvernement suédois doivent être telles que :

1. Les points de débarquement éventuel dans le golfe de Bothnie soient solidement tenus.

2. La défense des régions minières soit assurée.

Les troupes suédoises ne serviront que d'avant-postes, puisque les dispositions sont prises pour que les troupes alliées soient sur place avant le dégel.

Aucune de ces dispositions, qui ont uniquement pour objet de défendre le territoire national, n'est de nature à porter la moindre atteinte à la neutralité suédoise.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2

200

M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À TOUS LES POSTES.

T. n°[1]. *Paris, 11 avril 1940, 2 h. 30.*

Urgent.

La propagande allemande s'efforce depuis trente-six heures de justifier l'agression commise contre le Danemark et la Norvège en la présentant à la fois comme une riposte à la pose de mines effectuée par les Alliés dans les eaux territoriales norvégiennes et comme une mesure préventive destinée à devancer la France et l'Angleterre dans une occupation projetée par elles des territoires scandinaves[2].

Vous voudrez bien ne négliger aucun effort pour contrecarrer les effets de cette propagande tendancieuse en faisant notamment valoir auprès de vos interlocuteurs les considérations de droit et de fait suivantes :

1. Mon télégramme du 8 de ce mois vous a fait connaître les raisons qui avaient déterminé les gouvernements alliés à miner certaines eaux territoriales norvégiennes afin d'en interdire l'usage aux navires allemands[3].

Cette mesure était justifiée :

– par les violations répétées du droit des gens commises par l'Allemagne dans la conduite de la guerre sous-marine ;

– par ses violations antérieures de la neutralité des eaux territoriales norvégiennes où elle a commis à plusieurs reprises des actes de guerre (affaire de l'*Altmark* et torpillages de navires neutres et alliés) ;

– par l'impuissance de la Norvège à limiter l'usage exorbitant fait par l'Allemagne de ses eaux territoriales pour son ravitaillement de guerre.

Vous rappellerez, au sujet de ce dernier point, que la Suède n'a pas hésité en 1919 à miner ses propres eaux territoriales pour empêcher

[1] Le télégramme, signé « p.o. Léger » a été envoyé sous les n[os] suivants : 619 à 626 (Ankara), 26 à 33 (Assomption), 165 à 172 (Athènes), 76 à 83 (Bagdad), 58 à 65 (Bangkok), 245 à 252 (Belgrade), 342 à 349 (Berne), 407 à 414 (Beyrouth), 87 à 94 (Bogota), 273 à 280 (Bruxelles), 425 à 432 (Bucarest), 229 à 236 (Budapest), 224 à 231 (Buenos Ayres), 66 à 73 (Caracas), 47 à 54 (Ciudad-Trujillo), 41 à 48 (Djeddah), 67 à 74 (Guatemala), 222 à 229 (Helsinki), 40 à 47 (Kaboul), 115 à 122 (Kaunas), 54 à 61 (La Havane), 293 à 300 (La Haye), 30 à 37 (La Paz), 130 à 137 (Le Caire), 58 à 65 (Lima), 218 à 225 (Lisbonne), 97 à 104 (Luxembourg), 334 à 341 (Madrid), 131 à 138 (Mexico), 23 à 30 (Monrovia), 93 à 100 (Montevideo), 167 à 174 (Moscou), 261 à 268 (Roros), 64 à 71 (Panama), 53 à 60 (Port au Prince), 51 à 58 (Quito), 281 à 288 (Rio de Janeiro), 98 à 105 (Riga), 529 à 536 (Rome, Quirinal), 87 à 94 (Rome, Saint-Siège), 102 à 109 (Santiago du Chili), 187 à 194 (Sofia), 409 à 416 (Stockholm), 57 à 64 (Tallinn), 129 à 136 (Tchoung King), 87 à 94 (Téhéran), 223 à 230 (Tokyo), 672 à 679 (Washington).

[2] On peut trouver quelques exemples de la propagande allemande à travers les écoutes traduites de la radio dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 51, documents non reproduits.

[3] Voir document n° 188.

l'Angleterre de ravitailler la Russie en matériel considéré comme contrebande de guerre[1].

2. La pose par la France et l'Angleterre de mines dans les eaux territoriales norvégiennes ne saurait fournir la moindre justification à l'Allemagne pour l'agression commise contre le Danemark. L'opération alliée ne mettait en cause, directement ou indirectement, aucun droit ni intérêt danois. En attaquant brutalement et sans provocation le Danemark, l'Allemagne a non seulement contrevenu aux règles primordiales du droit des gens, énoncées dans l'article 1er de la Convention de La Haye du 18 octobre 1907[2] ; elle a également violé le traité signé par elle avec le Danemark, le 31 mai 1939, lequel dispose : « En aucune circonstance, le Reich allemand et le Royaume de Danemark ne recourront l'un contre l'autre à la guerre et à l'emploi de tout autre moyen de force »[3].

3. Le fait par les Alliés d'avoir posé des mines dans les eaux territoriales norvégiennes pouvait autoriser les forces allemandes à attaquer dans ces eaux les bâtiments mouilleurs de mines ou les navires de surveillance, anglais ou français : il ne saurait en aucune manière excuser l'agression dirigée contre la Norvège elle-même. Il n'existe en effet aucune commune mesure entre le contrôle des eaux territoriales d'un État neutre et l'occupation par la force du territoire de cet État. Le statut des eaux territoriales en temps de guerre a donné lieu à maintes controverses et interprétations ; l'inviolabilité du territoire d'un État neutre, aussi longtemps que le gouvernement de cet État observe les devoirs que lui impose sa neutralité, demeure un des principes essentiels et indiscutés du droit des gens.

4. L'accusation portée contre la France et l'Angleterre de s'être préparées elles-mêmes à une agression contre la Norvège est absurde. Aucun commencement de preuve ne peut être apporté à l'appui d'une telle assertion. Le fait même que le respect par les Alliés des neutralités norvégienne et suédoise ait paralysé jusqu'au bout leur volonté d'assistance à la Finlande suffit à faire justice de ces allégations mensongères.

[1] Le 2 avril 1940, une note de M. Arnal « Au sujet des eaux territoriales scandinaves » rappelle ce précédent historique de la Première Guerre à partir du résumé d'un éditorial de la revue anti-hitlérienne *Das Neue Tagebuch*, dirigée à Paris par M. Schwarzchild. Voir Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 51, document non reproduit. Une deuxième note d'Arnal, en date du 4 avril, sous le même titre, indique que ces éléments ont été vérifiés « à l'aide de documents conservés dans les Archives du Département ainsi qu'au Service historique de la Marine ». Elle fournit en annexe des copies de divers textes officiels de 1916, d'articles de presse de l'époque, ainsi que des extraits d'un ouvrage non édité du Capitaine Laurens, *Les Neutres et la guerre navale*, concluant de ces documents : « 1) que la Suède a cru bon en 1916 en vue de sauvegarder plus efficacement sa neutralité, d'interdire même aux navires de commerce étrangers le passage dans une portion déterminée de ses eaux territoriales ; 2) que sous la pression de l'Allemagne, le Danemark fut amené dès le début de la guerre de 1914 à barrer le Belt aux navires étrangers. » (*ibid.*, document non reproduit).

[2] Porte sur le règlement pacifique des conflits internationaux.

[3] À la différence de la Suède, de la Norvège et de la Finlande, qui déclinent l'offre allemande d'un pacte de non-agression, le Danemark a signé, le 31 mai 1939, cet accord, ratifié le 28 juin et en vigueur pour 10 ans. Un protocole additionnel permet aux deux signataires, non impliqués dans un conflit, de commercer avec une tierce partie dans les règles générales de la neutralité.

5. Les preuves abondent au contraire de la préméditation apportée par le Reich à l'exécution de ses derniers attentats. De nombreux renseignements recueillis depuis deux mois par le Département et par nos services spéciaux signalaient des préparatifs accumulés à cet effet dans les ports allemands, notamment à Brême et à Stettin. Les forces allemandes qui ont opéré à Trondheim et à Narvik avaient quitté leur base bien avant que la pose des mines par les Alliés ne fût effectuée ; elles ont rencontré dans ces ports l'appui de navires et de marins allemands, camouflés en bâtiments et en équipages de commerce, munis d'un puissant armement clandestin, et dont la présence dans les eaux norvégiennes, pour un but aujourd'hui dévoilé, constituait déjà à elle seule une grave violation de la neutralité de la Norvège.

6. Les Alliés, résolus dès la première heure à se porter avec toutes leurs forces au secours de la Norvège, ont pris au cours du Conseil suprême, réuni d'urgence hier[1], les décisions propres à donner à leur action d'assistance toute la rapidité et toute l'efficacité désirables. Les premiers résultats des engagements navals en cours s'avèrent déjà au passif de l'Allemagne[2]. Appuyées sur leur suprématie navale et sur leur maîtrise incontestée de la mer, la France et l'Angleterre sont dès maintenant en mesure d'atteindre l'Allemagne dans les positions aventurées qu'elle a occupées par traîtrise et de répondre pleinement par la détermination et l'énergie de leur action, à l'attente de toutes les nations civilisées[3].

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 52.

[1] Pour un compte rendu de la réunion du Conseil suprême interallié convoquée à Londres le 9 avril, voir F. Bedarida, *La stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 371-394. On peut se référer aussi au *Journal d'une défaite*, *op. cit.*, de P. de Villelume qui résume les entretiens, pp. 262-270.

[2] Dans un « extrait de la déclaration faite par M. le président du Conseil à la Chambre à 16 h. 15 » le 10 ou le 11 avril 1940 (la date n'est pas mentionnée), un premier bilan des pertes est dressé : au total, 22 navires, dont 4 alliés (tous britanniques) et 18 allemands. Une autre note non datée, postérieure au 13 avril, détaille les « pertes de la marine allemande » depuis le 9 avril, soit plus de 180 000 tonnes (Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 52, documents non reproduits).

[3] M. Boyer de Sainte-Suzanne évoque, le 10 avril, la « stupeur de ce que les Anglais n'aient pas su prévoir l'opération allemande ni débarquer aujourd'hui. » Mais aussi la « reprise d'optimisme » dès le soir du même jour : « D'abord les gens sont contents parce qu'il se passe quelque chose. Ensuite on juge la situation des Allemands en Norvège très aventurée. Enfin on se dit que le nombre des bateaux anglais est si supérieur à celui des bateaux allemands que le succès de la guerre navale n'est pas douteux. Néanmoins encore pas mal de pessimistes au Quai et au Parlement où on est effrayé de l'aventure. » Le 11 avril, c'est un « brusque bond d'optimisme partout à la suite des nouvelles navales de Norvège. » (in R. Boyer de Sainte-Suzanne, *Une politique étrangère …*, *op. cit.*, pp. 286-287.)

201

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
à M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1318 à 1322.
Réservé. Urgent.

Londres, 11 avril 1940, 18 h. 10.

(*Reçu* : le 11, 18 h. 30)

Ce matin, dès leur arrivée, j'ai emmené M. Coulondre et le général Mittelhauser à Downing [Street] où M. Chamberlain nous a reçus, entouré du secrétaire d'État et des ministres de la Défense nationale.

M. Coulondre a exposé l'objet général de sa mission[1] et au nom de Votre Excellence a exprimé le vœu que le gouvernement britannique s'y associe en désignant de son côté deux personnalités qualifiées.

M. Chamberlain a donné alors un aperçu de la manière dont il envisage la situation.

D'après lui on ne peut prévoir la durée des opérations actuellement engagées sur la côte occidentale de Norvège. Même une fois établis à Narvik, les Alliés ne seront en mesure de fournir une assistance à la Suède que suivant les possibilités offertes par les voies de communication et dans la limite où le permettra l'effort qu'ils ont à soutenir sur le front occidental. Aussi ne devons-nous nullement, de l'avis du Premier ministre, presser la Suède d'entrer en conflit avec l'Allemagne. Il va de soi que nous viendrons à son secours si elle est attaquée. Jusque là l'essentiel est qu'elle assure la protection de sa neutralité, qu'elle empêche les Allemands d'accéder à ses gisements miniers et de se servir de ses chemins de fer.

Par ailleurs, M. Winston Churchill a fait observer qu'il n'y avait pas lieu pour les Alliés de s'engager à respecter strictement la neutralité suédoise en raison des opérations que nous pouvons être amenés à faire en direction de Lulea. Il n'a pas caché que notre action éventuelle dans la Baltique était devenue aléatoire depuis l'occupation de Copenhague[2] et que notre assistance à la Suède dépendrait entièrement du point de savoir si nous réussissons à reprendre les têtes de lignes des chemins de fer norvégiens.

Il a ajouté qu'il serait prudent de ne pas donner de promesses trop précises, car si la Suède entre un jour en guerre et se trouve coupée des ressources qu'elle tire principalement du sud de la Péninsule, nous serons peut-être fort en peine pour la ravitailler.

J'ai déclaré que le gouvernement français était d'accord comme Votre Excellence l'a indiqué lors du dernier Conseil suprême[3] pour concentrer

[1] Voir document n° 199.

[2] Le Danemark et sa capitale ont été entièrement occupés en quelques heures par les troupes du Reich dès le matin du 9 avril 1940. Le pays capitule sans résistance.

[3] Pour un compte rendu de la réunion du Conseil suprême interallié convoquée à Londres le 9 avril, voir F. Bedarida, *La stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 371-394. On peut se référer aussi au *Journal d'une défaite*, *op. cit.*, de P. de Villelume qui résume les entretiens, pp. 262-270.

toute notre action au début sur un seul point. J'ai expliqué ensuite que la mission que nous envisageons est avant tout destinée à faire sentir effectivement notre présence et à marquer notre détermination, maintenant qu'un théâtre d'opérations est ouvert au nord de l'Europe, d'y combattre énergiquement jusqu'au succès final.

Après un échange de vues destiné principalement à écarter les appréhensions que les ministres britanniques paraissaient avoir conçues, il est apparu que les instructions données par Votre Excellence étaient parfaitement conciliables avec les vues essentielles du gouvernement anglais[1]. Le Premier ministre a annoncé l'intention de désigner deux personnalités anglaises qui accompagneraient nos envoyés pour marquer l'étroite solidarité des deux pays. Sir A. Cadogan a été chargé, en s'inspirant des idées développées de part et d'autre, de rédiger un mémorandum auquel sera annexé le procès-verbal de la réunion de ce matin, et qui servira d'instruction aux émissaires britanniques[2]. Il a été convenu que j'en adresserai le texte à Votre Excellence pour qu'Elle puisse télégraphier immédiatement à M. Maugras, au cas où il apparaîtrait nécessaire d'y apporter une correction ou une précision destinée particulièrement aux délégués français.

Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4

[1] En fait, à ce moment, Churchill apparaît en retrait par rapport à Chamberlain qui veut pousser à une action dure et massive en Norvège, avec l'espoir de libérer totalement le pays. Le Premier lord de l'Amirauté, lui, se serait contenté comme les Français d'un effort sur Narvik. Prisonnier de sa stratégie d'accompagnement de Chamberlain, il n'a rien dit non plus lors de la réunion du Conseil suprême du 9 avril pour soutenir l'envie proclamée des Français de donner priorité à la Belgique. Cf. François Delpla, *Churchill et les Français. Six hommes dans la tourmente, septembre 1939-juin 1940*, Ostwald, Les éditions du Polygone, 2000, p. 327.

[2] Dans les Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2, on peut trouver la version anglaise officielle du compte rendu (document non reproduit) de cette entrevue à laquelle participent du côté britannique, sir Chamberlain, le Premier ministre, sir Winston Churchill, Premier Lord de l'Amirauté ; lord Halifax, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Oliver Stanley, le secrétaire d'État à la Guerre, sir Samuel Hoare (secrétaire d'État à l'Air), sir Alexander Cadogan (Sous-Secrétaire d'État permanent au Foreign Office), le maréchal d'aviation sir Cyril L. N. Newall, chef de l'État-major de l'Air, l'amiral sir Dudley Pound, chef de l'État-major de la Marine, le général sir Edmund Ironside, chef de l'État-major général de l'empire ; du côté français, MM. Corbin, Coulondre, et les généraux Mittelhauser et Lelong (chef de la Mission militaire française à Londres). Un « résumé du compte rendu établi par les Anglais » en date du 11 avril, figure dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 52 (document non reproduit). On peut y lire en conclusion : « Les représentants français et anglais sont tombés d'accord sur le fait que la mission à accomplir auprès du gouvernement suédois était surtout d'ordre moral. Il importait au premier chef d'encourager les Suédois, de leur faire perdre le sentiment de l'isolement et de contrebattre tous les facteurs moraux qui pourraient les engager à ne pas résister à une agression allemande. Les représentants français et anglais ont été également d'accord sur le fait que le succès de la mission dépendait dans une très large mesure de l'affirmation de l'étroite communauté d'action entre la France et l'Angleterre. » Pour le texte complet du mémorandum britannique sur l'objectif de la mission, voir le télégramme n°s 1324 à 1328 du 11 avril de Corbin au Département, in Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4, document non reproduit. Outre la réassurance d'une aide alliée au cas où la Suède engagerait les hostilités contre l'Allemagne, « il sera clairement expliqué » au gouvernement suédois qu'un débarquement est à prévoir pour une date prochaine à Narvik : « Non seulement cette opération ménage à la Suède un débouché sur l'Atlantique, mais elle fournira aux Alliés la possibilité de porter secours à celle-ci en cas d'une attaque péninsulaire et il est à espérer que les ports du sud de la Norvège pourront être délivrés successivement. » La Suède devra aussi être encouragée à prendre les mesures pour renforcer « les défenses aux points vitaux contre lesquels une attaque péninsulaire peut être dirigée. »

202

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 675 à 681. *Washington, 11 avril 1940, 18 h. 09.*

Réservé.

(*Reçu* : le 12 avril, 8 h. 30)

De la part de M. Rist[1].

Le président Roosevelt m'a reçu hier pendant une demi-heure. Il paraissait en parfaite santé. Il était animé et préoccupé uniquement par les nouvelles de Scandinavie[2]. « J'ai eu, m'a-t-il dit, un moment d'inquiétude ne sachant pas où était la flotte britannique. Je suis soulagé depuis que j'ai appris que deux bateaux allemands sont coulés ». Il a ajouté en reprenant la phrase qu'il avait dite il y a deux jours aux journalistes : « Ce sera une nouvelle occasion pour le peuple des États-Unis de réfléchir ». Dans une sorte de monologue que je n'ai pas interrompu parce qu'il semblait prendre plaisir à me montrer la continuité de ses sentiments et de ses prévisions, il a passé en revue ses souvenirs.

D'abord les conversations qu'il avait eues en juillet dernier avec quelques sénateurs dont M. Borah[3] et où il avait malgré leur scepticisme exprimé sa conviction de la guerre prochaine. Il leur aurait demandé ensuite à combien ils estimaient les chances des Alliés si la guerre éclatait : « A 80 % lui avait déclaré l'un d'eux ». « Eh bien, je les évalue seulement à 50 contre 50 » a répondu le Président. Il m'a fait ensuite le tableau de ce qui arriverait si les Allemands étaient vainqueurs. Il les voit occupant certains points stratégiques dans les Antilles, puis exerçant une pression sur l'Amérique du Sud. « Ce sera d'abord, a-t-il dit, une pression économique. Hitler prendra au Brésil et à l'Argentine leur café et leur laine et leur imposera ses propres marchandises à son choix, car seul fonctionnera le système du troc. Ensuite il leur demandera d'accepter des instructeurs allemands pour leurs troupes ». Rappelant ses souvenirs d'enfance, puis ceux de la Guerre mondiale, il m'a parlé des leçons qu'on lui donnait à Curienheim en Allemagne quand il avait 9 ans et qui orientaient déjà les écoliers vers une marche sur Paris. Il a répété la phrase qu'il avait entendue de la bouche de Clemenceau en 1917 en réponse à une question sur ses buts de guerre : « Je veux empêcher que chaque génération de Français ait à se battre à nouveau contre les Allemands comme elles ont dû le faire depuis deux siècles ».

[1] Sur la mission économique de Charles Rist et M. Ashton-Gwatkin aux États-Unis, voir le document n° 163.

[2] La Wehrmacht a attaqué le Danemark et la Norvège le 9 avril.

[3] Figure éminente du courant isolationniste aux États-Unis.

Visiblement le Président voulait me montrer que depuis toujours il avait compris et prévu le danger allemand, que ses sentiments à cet égard n'avaient jamais changé et ne différaient pas de ceux d'un Français. La conclusion de son exposé a été : « Je vous aide autant que je peux. Je continuerai à vous aider. Répétez-le à mes amis à Paris ». Je l'ai assuré que ses sentiments à notre égard nous étaient connus et que nous lui étions particulièrement reconnaissants de ses efforts récents pour hâter la livraison des avions[1].

Il a abordé alors un problème pratique, celui des besoins financiers des Alliés. Je lui ai fait remarquer que si la France pouvait couvrir ses besoins de l'année 1940 par contre, ce qui restera en 1941 de l'encaisse de la Banque de France, même en y ajoutant la vente des avoirs français aux États-Unis et les (...)[2] provenant de l'exportation, ne nous permettrait guère d'aller au-delà de la fin de l'année, et qu'ainsi le problème des moyens de paiement devrait se poser certainement dans les premiers mois de 1941 si nous ne voulions pas attendre pour l'aborder d'être tout à fait exsangues. Le Président a répondu : « ce sont bien les informations que je possède mais les Anglais et vous, devriez vous préoccuper davantage des avoirs que vous avez dans des pays comme l'Amérique du Sud pour tâcher d'obtenir, grâce à eux, les fonds dont vous manquez. Pourquoi, par exemple, les Britanniques ne revendraient-ils pas à l'Argentine les titres représentant les entreprises de tramways ou de chemins de fer qu'ils possèdent dans ce pays ? Il ne serait pas difficile d'émettre aux États-Unis des obligations dont la vente fournirait l'argent nécessaire pour racheter ces titres dont naturellement la principale partie devrait rester entre les mains des Argentins eux-mêmes ».

M. J. P. Morgan m'assure que c'est une opération faisable. « Je me charge pour ma part, a-t-il continué, d'aider à constituer une société qui serait en mesure de faciliter des opérations de cet ordre ». Cette suggestion m'a frappé d'autant plus que des suggestions analogues m'ont été faites par différentes personnes au cours de mes conversations à Washington et à New York. Évidemment le Président ne faisait qu'exprimer des idées qui lui avaient été exprimées par d'autres. Je compte employer mes derniers jours à New York à sonder auprès de quelques personnes le mécanisme éventuel par lequel ces idées pourraient être mises en pratique. Ce qui est

[1] Lors de leurs seize semaines de négociations aux États-Unis, Rist et Ashton-Gwatkin se sont surtout trouvés confrontés au dossier des restrictions des exportations agricoles américaines en Europe dont Washington souhaitait la levée pour des raisons politiques. Dans une communication du 16 avril 1940 au Département, Charles Rist plaide pour que Paris et Londres veuillent bien entériner un communiqué *a minima* à ce sujet, assurant « les représentants américains que leurs gouvernements feraient tous leurs efforts pour maintenir le plus large volume d'achats de produits agricoles américains compatibles avec les difficultés qu'ils éprouvent au point de vue financier et au point de vue du tonnage. » (télégramme n°s 641 à 648 du 6 avril 1940, de Washington à Paris, in B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 459, document non reproduit). La demande fut appuyée par les ambassadeurs d'Angleterre et de France à Washington dans le télégramme n°s 649 à 651 en date du 6 avril 1940 (*ibid.*, document non reproduit).

[2] Lacune de déchiffrement.

certain : c'est que le Président se préoccupe dès à présent de la question de financement de la guerre au cours des années à venir.

Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4

203

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 2230[1]. *Rome, 12 avril 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[2] : le 14, 13 h. 30)

Ainsi qu'en témoignent mes derniers télégrammes[3], l'attitude de M. Mussolini est redevenue fort inquiétante.

Il semble, en effet, que l'invasion du Danemark et de la Norvège par l'Allemagne[4] lui ait donné l'idée que la guerre entrait dans sa phase de résolution et que le moment approchait pour lui, sinon de s'y mêler immédiatement, du moins de se préparer et de préparer ouvertement son peuple à y participer.

On se trouve de nouveau à Rome dans l'atmosphère de la fin d'août 1939[5].

La nervosité est extrême. L'anxiété règne. Les gens qui se rencontrent s'interrogent et échangent à voix basse leurs informations. On se jette sur les journaux. Au milieu des rumeurs de toutes sortes qui circulent, chacun se demande où est la vérité. On se refuse à croire que cette paix, à laquelle on reste profondément attaché, puisse être rompue. Pourtant, on a l'impression d'y être poussé par une sorte de fatalité irrésistible. L'excitation, la fièvre se répandent ; mais aussi la résignation et l'accablement.

Le comportement de la presse italienne a, d'ailleurs été pleinement caractéristique des sentiments et des intentions du *Duce*. Aussi bien la conduite des journaux leur a-t-elle été prescrite par des instructions aussi précises qu'impérieuses.

Dès les premières nouvelles relatant les événements de Scandinavie, les feuilles de la Péninsule ont célébré avec une admiration qui s'étalait le caractère grandiose de l'initiative allemande, la promptitude

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Voir en particulier les télégrammes n°s 2201 et 2212 du 11 avril 1940 en provenance de Rome (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, documents non reproduits).

[4] L'invasion allemande de la Norvège et du Danemark remonte au 9 avril 1940.

[5] Expression reprise et développée par A. François-Poncet dans son télégramme n° 2239 du 12 avril au Département : « On respire ici une atmosphère de fin d'août 1939. Il n'est malheureusement pas sûr que cette période se termine, comme alors, par une affirmation pacifiste. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit).

foudroyante, fulminante, fulgurante, l'énergie magnifique dont elle était animée. Elles n'ont fait aucune allusion au côté moral du problème, sinon pour se moquer de l'hypocrisie des Alliés, qui trouvaient bon de violer la neutralité scandinave en semant des mines dans les eaux norvégiennes[1], et mauvais que le Reich se permit, à son tour, de ne pas respecter cette neutralité. Aucun doute ne s'est manifesté dans leurs commentaires, quant au succès total que l'Allemagne ne manquerait pas de remporter. Les Alliés, observaient-elles, ne réagissaient pas. Ils ne réagiraient pas ; ils n'en étaient pas capables.

Cependant, les nouvelles reçues dans la nuit du 10 au 11 avril modifièrent ces premières impressions. La réaction franco-britannique se produisait. Elle était dure et efficace. La flotte allemande subissait de lourdes pertes. Il semblait que les communications du Reich avec la Norvège aient été interrompues par les navires britanniques.

Malgré les consignes qu'elle avait reçues, la presse italienne n'a pu se défendre d'enregistrer cette péripétie qui dérangeait ses pronostics. Hier matin, 11 avril, elle était comme dégonflée. Visiblement, elle craignait d'avoir été trop fidèle à ses instructions et d'avoir lancé ses lecteurs dans une fausse direction[2].

Mais, dès l'après-midi, elle était invitée à corriger ce moment de faiblesse, à se ressaisir et à ressaisir son public. Les dépêches allemandes reprenaient aussitôt le dessus dans ses colonnes et, ce matin 12 avril, elle célèbre à nouveau, quoique avec un peu plus de prudence, l'échec allié, le succès allemand[3].

Pendant ce temps, M. Mussolini tient conseil avec ses principaux collaborateurs. Il se heurte à la résistance des Bottai, des Balbo, des Badoglio, des Grandi.

Le comte Ciano est-il encore au premier rang des opposants ? Dans ma dernière conversation avec lui[4], je l'ai trouvé, à la vérité, bien changé, très sensible, lui aussi, au spectacle de la force et la hardiesse allemandes, plein d'ironie et de scepticisme à l'égard des démocraties.

Le Roi, du moins, dira-t-il son mot ?

[1] La pose de mines en mer du Nord a été notifiée par Paris et Londres le 8 avril. Elle sert de prétexte à Hitler pour déclencher son invasion en Scandinavie le 9.

[2] Le télégramme n° 2197 en date du 11 avril d'A. François-Poncet au Département, est consacré à ces heures de doute dans la presse italienne (Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit).

[3] Sur ce nouveau revirement de la presse, ordonné en haut lieu, détails dans le télégramme n° 2214 en date du 11 avril de A. François-Poncet au Département (*ibid.*, document non reproduit).

[4] Cet entretien remonte au 9 avril 1940, l'ambassadeur ayant adressé la veille au comte Ciano copie de la note franco-anglaise justifiant la pose de mines dans les eaux territoriales norvégiennes. A. François-Poncet en fait un compte rendu au Département dans son télégramme n° 2149 du 10 avril 1940 (*ibid.*, document non reproduit). Curieusement, le comte Ciano place cet entretien dans son *Journal politique*, (*op. cit.*, p. 235), le 10 avril. Il a trouvé l'ambassadeur « très abattu » (pp. 235-236).

On m'avertit, de bonne source, de ne pas trop y compter, comme si le *Duce* avait réussi à regagner complètement l'amitié et la confiance du souverain[1].

Quant à la population, elle reste à la fois hostile à la guerre et à l'Allemagne, hostile à l'entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne. S'ils exaltent la fureur anti-anglaise et la germanophilie d'une minorité fasciste, les événements, tels qu'ils sont présentés dans la presse, consternent le plus grand nombre. Mais la foule est également paralysée par la peur, par le respect de la puissance allemande, par l'idée que le *Duce* a parié pour le gagnant le plus vraisemblable. Il ne faut donc pas trop fonder d'espoir sur l'obstruction éventuelle du peuple.

Mais à quelle occasion, et sous quel prétexte, M. Mussolini, s'il s'y décidait, interviendrait-il ?

Des communications officieuses ont fait savoir que les événements de Norvège ne touchaient pas aux intérêts directs de l'Italie, que celle-ci, par conséquent, ne s'en mêlerait pas mais qu'il en serait tout autrement si les Balkans ou la Méditerranée étaient atteints par le conflit[2].

Or précisément, dans ces deux directions il semble que des prétextes soient tenus prêts.

Dans les Balkans, l'incident des péniches anglaises chargées d'armes et d'explosifs, a été démesurément grossi, comme s'il devait donner l'occasion de prétendre que la Roumanie n'est pas en état d'imposer le respect de sa neutralité et que l'Allemagne va se trouver obligée de la protéger, de la même façon qu'elle protège aujourd'hui celle du Danemark et de la Norvège. En pareil cas, l'Italie, abandonnant tout d'un coup les efforts qu'elle prétendait accomplir pour écarter des Balkans l'incendie, mettrait à exécution les projets qu'elle n'a jamais cessé de nourrir en sous-main et qui l'amèneraient à occuper la Croatie et la Dalmatie[3].

D'autre part, la présence d'unités anglaises dans l'Adriatique, la prétention attribuée à la Grande-Bretagne de contrôler les chargements de bauxite destinés aux ports yougoslaves ont causé dans les milieux dirigeants italiens la plus vive émotion. Comment les Anglais ne s'en sont-ils pas encore aperçus ? On raconte partout dans Rome que le *Duce* en a éprouvé une violente et durable colère. On dit qu'il aurait ajouté cette pièce au dossier des vexations qu'inflige à l'Italie depuis sept mois le

[1] En quoi A. François-Poncet se trompe. À la date du 11 avril, le comte Ciano écrit en effet : « Le visage de Mussolini était sombre ce matin. Il revenait d'un entretien avec le Roi qui ne l'avait pas satisfait. » (*Journal politique*, *op. cit.*, p. 236).

[2] Se reporter au télégramme n° 2180 du 10 avril d'A. François-Poncet au Département (Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit).

[3] Dans son télégramme n° 2212 du 11 avril, A. François-Poncet rapporte que sous le prétexte erroné que les Anglais seraient en train de miner l'Adriatique, on parle à Rome d'envoyer « des renforts importants en Albanie et des rumeurs circulent au sujet d'opérations prochaines en Croatie et dans les Balkans » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit). Rumeurs non sans objet : le 9 avril, Ciano note dans son *Journal politique*, *op. cit.*, p. 235, que désormais l'envie de s'emparer de la Croatie « démange » Mussolini.

contrôle franco-anglais et qu'il se réserverait de publier à l'heure qui lui paraîtrait opportune[1]. Quoi qu'il en soit, des bruits nombreux ont commencé à courir avec insistance, indiquant que le canal d'Otrante serait bientôt barré d'autorité, qu'une expédition aurait lieu sur Corfou[2], etc., là aussi, il sera facile au *Duce* de justifier, le cas échéant, l'acte de force qu'il médite et dans l'exécution duquel l'invasion de la Norvège lui servira peut-être de modèle.

Cet acte irrémédiable est-il certain ? Est-il imminent ? On ne saurait le dire. La partie se joue dans le secret, en ce moment même. Entre Mussolini et ses contradicteurs, il est possible qu'un accord se fasse pour un ajournement et que l'on convienne d'attendre que les événements prennent une plus nette tournure, et d'abord en Norvège où l'épisode n'en est qu'à sa première phase, mais aussi sur le front occidental, où une offensive de grand style est annoncée et escomptée. Si l'Italie doit intervenir – et on admet de plus en plus dans tous les milieux de la Péninsule que cette intervention devra se produire tôt ou tard – du moins veut-on que ce soit à coup sûr, et lorsqu'il n'y aura plus beaucoup de marge pour le doute ou pour le risque. C'est probablement ce que l'on représente au *Duce*. Mais, d'autre part, celui-ci doit se sentir stimulé par Hitler, son complice, pressé par sa propre impatience, par son désir de gloire, par sa haine des démocraties et par la conviction où il est, que le chapitre qui doit marquer l'apothéose ou la fin de sa carrière est désormais ouvert.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 22

[1] Cf. télégramme n° 2180 en date du 10 avril 1940, de Rome au Département (Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit, mais extraits in document n° 197, note 1, p. 450).

[2] Voir le document n° 197. Le 11 avril, A. François-Poncet estime que « les projets de coup de main sur Corfou que l'on prête à M. Mussolini, doivent être [...] pris au sérieux. » (télégramme n° 2201, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, non reproduit). Le même jour, d'Athènes, Gaston Maugras fait part des informations reçues par le gouvernement grec « d'après lesquelles les Italiens s'apprêteraient soit à marcher sur Salonique, soit à débarquer à Corfou. Mais il ne croit pas à la réalité de ces projets. Ni en Albanie, ni dans les ports de la côte italienne, il n'a relevé aucun indice d'une activité militaire anormale. » (télégramme n° 84, Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, non reproduit). Les mêmes rumeurs pessimistes circulent à Ankara, en dépit du scepticisme des autorités turques (cf. télégramme n° 747 à 749 en date du 12 avril, de René Massigli au Département, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 46, document non reproduit).

204

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 2257[1].
Réservé.

Rome, 12 avril 1940.

(*Reçu*[2] : le 14, 13 h. 30)

La fermentation que l'on devine actuellement chez les dirigeants fascistes et que trahissent l'inquiétude et l'agitation qui gagnent chaque jour de plus larges cercles de la population italienne, a été considérablement accrue, mais non provoquée par l'extension du conflit à la Scandinavie. Les rappels de réservistes dans la flotte, les mesures déjà prises dans l'armée et l'aviation, sont en effet, antérieurs à la date du 9 avril. Qu'un plan d'action conjuguée ait été arrêté ou non, dans ses grandes lignes, par M. Hitler et M. Mussolini, lors de leur entrevue du Brenner[3], il est un fait certain : c'est que l'évolution des hostilités dans la mer du Nord et en Norvège au cours des prochaines quarante-huit heures aura des répercussions décisives sur l'attitude italienne.

Je relève, d'autre part, les indications sérieuses qui ne rendent pas improbable, à brève échéance, un coup de force italien en Méditerranée[4]. Sans doute, si la contre-attaque sur les côtes de Norvège s'avère efficace[5], le *Duce* refrènera-t-il ses ardeurs. Mais si, victorieuses sur mer, l'Angleterre et la France ne réussissent pas à empêcher les troupes du Reich de s'installer solidement en territoire norvégien et d'occuper le pays, on doit considérer que la tentation, à laquelle M. Mussolini sera en proie, de se distinguer, à son tour, par une action retentissante sera très forte. L'ampleur et la gravité de cette action dépendront des succès allemands en Scandinavie et de leur importance. Dans l'ordre progressif, il semble que l'on puisse envisager : la fermeture pure et simple de l'Adriatique aux flottes de guerre franco-britanniques par décision unilatérale de Rome cette fermeture étant ou non, accompagnée de l'occupation brusquée de Corfou[6] ; enfin, le tout pourrait se compléter éventuellement d'une intervention italienne en Yougoslavie sous des prétextes divers : établissement de bases navales sur la côte dalmate pour permettre un contrôle plus étroit de la navigation, protection à accorder aux minorités albanaises ; extension de la guerre de la Péninsule des Balkans, à la suite d'une invasion de la Roumanie par le Reich[7].

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Cet entretien remonte au 18 mars 1940.

[4] Cf. documents n°s 197 et 203 (notes 3, p. 462 et 2, p. 463).

[5] Le corps expéditionnaire franco-britannique s'apprête à débarquer, le 14 avril en Norvège. La lutte, menée par la Royal Navy, se déroule jusque-là sur mer.

[6] Cf. document n° 197, note 1, p. 450, n° 203, note 2, p. 463.

[7] Cf. document n° 203, note 3, p. 462.

Libre d'agir à sa guise dans le bassin adriatique, l'Italie serait en mesure, soit de pousser son avance en direction de Salonique, soit de réaliser son rêve d'une frontière commune avec la Hongrie, à travers la Croatie et la Slovénie.

Le premier stade, c'est-à-dire, la fermeture de l'Adriatique avec l'occupation de Corfou, ou de telles et telles îles grecques, paraît, d'ores et déjà, en voie de préparation. Le 10 avril, sur la foi de nouvelles venues d'Allemagne, qui relataient des succès éclatants à l'actif des forces du Reich, on parlait couramment à Rome, dans les cercles, dans les restaurants, dans la rue, de l'intention du gouvernement italien de faire bénéficier la Grèce de la protection du Faisceau, comme le Danemark et la Norvège bénéficieraient à l'avenir de la protection de la Croix gammée.

Pour paradoxal que soit le fait, l'opinion italienne, d'ailleurs anxieuse et tourmentée, s'accroche à l'espoir que la réalisation d'un semblable projet ou d'un projet analogue, n'entraînerait pas la guerre avec les Alliés et que l'Italie pourrait faire son coup de main, sans sortir de la non-belligérance. Cet état d'esprit, particulièrement manifeste dans les milieux fascistes, rappelle curieusement et dangereusement celui qu'on pouvait constater en Allemagne au mois d'août 1939.

Quel que puisse être le développement ultérieur de la situation, si le *Duce* se laisse aller à la tentation d'occuper Corfou et la Crète, la garantie que nous avons accordée à la Grèce[1], le souci du prestige allié en Méditerranée, et plus encore les exigences de la conduite générale de la guerre, nous commandent de prévoir cette éventualité et de préparer dès maintenant une réaction immédiate.

Le débarquement symbolique de quelques centaines de fusiliers marins à Salonique, aussitôt après le coup de force italien serait de nature à éclairer l'opinion italienne sur les véritables dangers de l'aventure. Autant une opération de ce genre nous paraissait devoir être évitée, tant qu'elle risquait d'être interprétée comme une provocation[2], autant elle serait justifiée, si elle apparaissait comme une réplique instantanée à une initiative italienne. Cette mesure nous permettrait, en tous cas, d'occuper, dès le premier jour, un port indispensable à notre action future.

L'exemple actuel de Narvik prouve qu'une telle occupation, pour faible qu'elle soit, ne demeure pas nécessairement infructueuse.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 22

[1] C'est le 13 avril 1939 que la France et l'Angleterre ont donné une garantie unilatérale d'assistance à la Grèce en même temps qu'à la Roumanie. Voir *DDF* (1936-39), XV, documents n°s 354, 355, 357, 358, 369.

[2] Cf. document n° 42.

205

LE GÉNÉRAL PALASSE, ATTACHÉ MILITAIRE PRÈS L'AMBASSADE DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DE LA GUERRE
ET À L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE, DEUXIÈME BUREAU.

D. n° 323/S *Moscou, 12 avril 1940.*

Secret.

Au cours de mon absence de Moscou pour faire un voyage dans la région du Caucase, deux événements importants et un incident sont survenus, à la lumière desquels il convient d'examiner à nouveau les mobiles de la politique extérieure que paraît mener le gouvernement soviétique. Ces faits sont :

– la signature de la paix avec la Finlance[1],

– la réunion du Soviet suprême et le discours important prononcé par M. Molotov[2].

L'incident est le rappel provoqué par notre gouvernement, de M. Souritz, ambassadeur de l'URSS à Paris[3].

Depuis mon retour d'ailleurs, est survenue l'action allemande contre le Danemark et la Norvège qui peut être si lourde de conséquences et dont il convient de rechercher les motifs en fonction de l'entente de l'Allemagne avec la Russie, tout en essayant de déterminer les causes profondes des réactions de cette dernière puissance.

La conclusion de la paix avec la Finlande équivaut, pour l'URSS, à la cicatrisation d'une plaie profonde, absorbant les forces du pays et risquant à chaque instant de provoquer une hémorragie. Le voyage que je viens de faire dans le Caucase m'a révélé plus encore combien cette guerre était impopulaire et combien elle a durement réagi sur les transports et le ravitaillement du pays[4].

[1] Le 12 mars 1940.

[2] Le 29 mars 1940. Voir document n° 179, note 1, p. 385.

[3] Sur le rappel de M. Souritz, voir documents n°s 148 et 154, notamment.

[4] Une partie des troupes envoyées lors des premiers assauts désastreux des Soviétiques était originaire du Caucase et d'Ukraine méridionale. Le 9 janvier 1940, une note d'information fournie par le délégué à Genève du Comité national géorgien, M. Chavichvili, signalait des troubles dans ces régions, avec une « augmentation de la désertion de l'Armée rouge », le rejet d'un conflit « contre ce pauvre petit peuple finlandais » et une grande satisfaction devant les « déclarations de solidarité avec la Finlande faites à l'étranger par les représentants des nations opprimées par l'URSS, comme celle de la Géorgie. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 76, document non reproduit). Dans la série Z Europe, 1918-1940, URSS, 1093, on peut retrouver un certain nombre de comptes rendus d'entretiens avec ces représentants caucasiens ou ukrainiens, sollicitant de participer à la lutte contre l'URSS. Le télégramme n° 334 de Corbin en date du 26 janvier 1940, rapporte aussi les renseignements obtenus par les Britanniques au sujet de l'agitation dans la périphérie méridionale de l'URSS, en particulier chez les musulmans (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 36, document non reproduit).

Si dans son discours du 29 mars, M. Molotov s'est résigné à avouer un chiffre de pertes considérables et sans doute bien au-dessous de la réalité[1], c'est que le pays savait déjà et qu'il était bien difficile de lui cacher toute la vérité. Les dirigeants du Kremlin ont dû pousser un soupir de soulagement en sortant enfin de l'impasse dans laquelle ils s'étaient si imprudemment engagés.

La paix avec la Finlande, c'était pour eux la libération d'une partie des nombreuses divisions à entretenir sur le front du Nord-Ouest, la possibilité d'un regroupement de leurs forces pour être prêts à toute action qui viendrait à se produire vers les Balkans, en particulier sur le front roumain ou sur les frontières du Caucase pour lesquelles l'inquiétude reste vive.

Au surplus, si les résultats acquis par l'URSS à la faveur du traité avec la Finlande ont coûté cher, si elle a subi une perte de prestige incontestable et révélé ses faiblesses, ces résultats n'en sont pas moins effectifs.

Les îles d'Aaland excepté, l'URSS a, en définitive, réglé le problème baltique dans les conditions où elle le désirait, conditions qui avaient été exposées lors des pourparlers militaires du mois d'août 1939. La seule différence est que l'on affecte à Moscou de prendre ces précautions contre une menace des Alliés, tandis qu'à l'époque considérée ci-dessus elles étaient dirigées, comme il est d'ailleurs rationnel et véridique, contre l'Allemagne.

Pour arriver à cette paix, l'Allemagne a évidemment prêté ses bons offices par la pression exercée sur les puissances scandinaves[2].

Elle avait le désir de libérer l'URSS dans l'espoir d'arriver ensuite à l'engager plus complètement avec elle, de recevoir d'elle un appui économique plus efficace et de lui rendre sa liberté d'action dont elle comptait profiter, alors que les opérations de guerre avec les Alliés pouvaient s'intensifier à tout instant.

Il semble bien que la déception allemande ait été grande et que les conversations du Brenner[3] qui, dans l'esprit de Berlin, devaient conduire à une entente à trois avec Rome, aient échoué, momentanément tout au moins. L'URSS en effet, et M. Molotov l'a affirmé dans son discours, entend mener seulement une politique de neutralité. C'est ce qu'il

[1] Dans son discours, M. Molotov donne le chiffre de 48 795 tués et 158 663 blessés, du côté soviétique, 60 000 tués et 250 000 blessés du côté finlandais. La dépêche n° 67 de M. de Vaux Saint-Cyr, ministre de France à Helsinki, en date du 4 juin 1940, indique que les chiffres officiels des victimes finlandaises sont bien moins élevés : le bilan de 110 jours de guerre est estimé dans ce pays à 19 576 tués, 3 273 disparus, 16 437 blessés graves et 27 120 blessés légers, pour un nombre total de combattants de 300 000 (in Z Europe, Guerre 1939-1945, Vichy, Finlande, 888, document non reproduit). Des sources récentes estiment les pertes soviétiques à plus de 72 000 morts, 17 000 disparus, 200 000 blessés dont beaucoup de soldats gelés au cours de l'un des plus terribles hivers de la Deuxième Guerre.

[2] Sur les pressions scandinaves exercées par les Allemands, voir notamment les documents n°s 11, 12, 15. On a de nombreux documents en provenance des divers pays, en particulier dans la série Y Internationale, 1918-1940, SDN, 430 et 431.

[3] Sur les conversations du Brenner, voir documents n°s 152 et 153.

exprime dans le passage suivant de son discours où, tout en ayant l'air *de ne s'attaquer qu'aux seuls Alliés, comme l'exigent les rapports d'amitié avec l'Allemagne et de tension*[1] avec nous, il exprime un certain nombre de principes de politique extérieure qui ne doivent guère satisfaire les Allemands qu'ils concernent tout aussi bien :

« Il faut ajouter que tous ces actes hostiles ont été commis par l'Angleterre et la France sans que l'Union soviétique ait entrepris jusqu'à présent aucun acte d'inimitié à l'égard de ces pays. Les plans fantastiques d'on ne sait quelles campagnes de l'Armée rouge contre l'Inde, contre l'Orient, attribués à l'Union soviétique sont d'une absurdité si évidente que seuls les gens ayant complètement perdu la raison peuvent prêter foi à de telles insanités. Certes la question n'est pas là. La question est évidemment que, la *politique de neutralité*[2] pratiquée par l'Union soviétique n'est pas du goût des milieux dirigeants anglo-français. Au surplus, ils ont apparemment les nerfs un peu malades. Ils voudraient *nous imposer une autre politique*[3], une politique *d'hostilité et de guerre contre l'Allemagne*[4], politique qui leur permettrait d'utiliser l'URSS à leurs fins impérialistes. Ces Messieurs devraient enfin comprendre *que l'Union soviétique n'a été et ne sera jamais un instrument*[5] de politique étrangère, que l'URSS a toujours appliqué et continuera *d'appliquer une politique à elle*[6], sans s'inquiéter de savoir *si cela plaît ou non à ces Messieurs des autres pays …* »[7].

Si après y avoir longuement réfléchi et avoir assisté depuis deux ans et demi de Moscou aux événements qui ont bouleversé l'Europe, j'étais amené à définir la politique de l'URSS, je la résumerais : une politique de convoitise inspirée par le désir de saisir l'occasion présente pour récupérer les territoires perdus à la Révolution ; mais surtout, une politique dominée par le sentiment de sa faiblesse présente et la *crainte d'être attaquée*[8].

Ce sont ces deux sentiments qui, complétés par des besoins absolus d'ordre économique que les Alliés n'ont pas pu ou n'ont pas voulu satisfaire, ont vraisemblablement conduit l'URSS à signer, en août 1939, un pacte de non-agression avec l'Allemagne. Dans les pourparlers menés alors avec les Alliés, le gouvernement soviétique avait eu le sentiment qu'il n'arriverait pas à régler avec eux le problème baltique (les revendications territoriales) et d'autre part que les Alliés n'étaient pas alors en mesure de lutter avec avantage contre l'Allemagne.

1 Souligné dans le texte.
2 *Idem.*
3 *Idem.*
4 *Idem.*
5 *Idem.*
6 *Idem.*
7 *Idem.*
8 *Idem.*

L'URSS a redouté pour elle la défaite (mon télégramme n° 36/S du 23 septembre 1939, audience du maréchal Vorochilov[1]) et j'ai su en outre que le maréchal a dit à une haute personnalité de passage à Moscou : « et puis les Anglais à l'origine, ne pouvaient pas fournir de divisions de débarquement » …

Aujourd'hui, la situation s'est modifiée. L'URSS reste toujours avec certaines revendications territoriales et elle l'avoue : « parmi les pays méridionaux du Sud il en est un avec lequel nous n'avons pas de pacte de non-agression[2] la Roumanie ; ceci s'explique par l'existence d'une question litigieuse non résolue, celle de la Bessarabie dont l'annexion par la Roumanie *n'a jamais été reconnue par l'Union soviétique*[3], quoique celle-ci n'ait jamais posé la *question du retour de la Bessarabie par voie militaire* »[4].

Mais les circonstances aussi ont changé. La préparation alliée s'est poursuivie en toute sécurité ; des forces importantes alliées rassemblées dans le Proche-Orient jettent l'inquiétude dans l'esprit des dirigeants du Kremlin, dont l'armée a été éprouvée en Finlande[5]. On commence à redouter les Alliés presque à l'égal des Allemands. Et ceci explique le ton malgré tout conciliant, du discours Molotov, l'acceptation tacite de l'aide alliée à la Finlande et enfin le ton correct de la communication soviétique, lorsque le gouvernement soviétique a consenti récemment au rappel de M. Souritz. J'ai signalé, en outre, l'attitude toujours restée plus que correcte de l'État-major soviétique, cette attitude s'est accentuée encore au cours de ces dernières semaines.

[1] Signalé par un télégramme de Payart du 23 septembre 1939 (voir *DDF* (1939-44), I, document n° 141), ce rapport n'a pas été retrouvé.

[2] *Note du document* : Assertion inexacte dans son esprit.

[3] Souligné dans le texte.

[4] Souligné dans le texte.

[5] À travers les documents d'archives publiés ou les mémoires de diplomates et agents soviétiques, on a divers indices sur l'inquiétude suscitée par ces plans dont les dirigeants soviétiques ont été très tôt informés, plus particulièrement chez le premier d'entre eux, Staline, d'origine caucasienne, qui se souvient du débarquement anglais à Bakou en 1918. Cela porte à croire que ces plans alliés ont joué un rôle dans la décision de sortir au plus vite du « bourbier » finlandais. Le témoignage du fils de Béria le confirme (Cf. Sergo Béria, *Béria, mon père*, Paris, Plon-Critérion, 1999, p. 91). On dispose aussi d'indices dans les documents français. Dès le 13 janvier 1940, Naggiar note que les bruits d'intervention à Bakou produisent un empressement de la part des Soviets à l'égard de l'ambassade turque (télégramme n°s 81 à 83 de Moscou, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 36, document non reproduit). Les ouvertures auprès des Finlandais, par le biais d'Alexandra Kollontaï, ambassadeur de l'URSS à Stockholm, commencent dès fin janvier, accompagnées d'une renonciation implicite à traiter exclusivement avec le gouvernement communiste de Kuusinen (Cf. Mannerheim, *Mémoires*, Paris, Hachette, 1952, pp. 286-288). Massigli rapporte, fin février 1940, l'arrivée d'experts allemands du pétrole au Caucase (télégramme n° 359 du 20 février d'Ankara, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 36, non reproduit). Les préoccupations soviétiques persistent après la signature du traité de paix avec la Finlande, comme en témoigne le compte rendu d'une conversation avec l'ambassadeur américain à Moscou, interrogé sur les risques encourus en cas de bombardement des puits de pétrole (télégramme n° 529 du 14 mars 1940 d'Ankara, in Papiers 1940, Papiers Dejean, 2, non reproduit) ou les indications sur une concentration de troupes dans cette région (cf. télégramme n°s 500 à 501 de Payart en date du 1er avril, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83, non reproduit).

En vérité, l'URSS est loin de songer à rompre les relations diplomatiques avec les Alliés. Sa politique soi-disant personnelle est une politique d'équilibre, à base de crainte surtout. Mais elle peut finir par céder aux sollicitations allemandes appuyées par l'appât de nouvelles acquisitions territoriales.

Reste à considérer le dernier événement survenu, les opérations allemandes contre les États scandinaves.

L'URSS, malgré les assurances stratégiques prises en Belgique contre l'Allemagne à la faveur de la paix finlandaise, ne doit pas être sans inquiétude. Les avantages qu'elle a remportés en Baltique sont contrebalancés par l'occupation allemande du Danemark et des détroits baltiques. Ne cherchera-t-elle pas, avant peu, à se couvrir par l'occupation des îles d'Aaland ? Car, l'entente avec l'Allemagne, contre laquelle elle doit prendre en même temps des précautions, est *une nécessité pour l'URSS*[1], aussi longtemps que les Alliés ne disposeront pas d'un front en Europe centrale et orientale leur permettant d'atteindre l'Allemagne et d'assurer ainsi indirectement la sécurité russe.

Telle m'apparaît toujours la situation, ainsi que je l'avais déjà définie dans mes lettres n° 272/S et note jointe du 11 février dernier[2] et n° 283/S du 19 février 1940[3], dont je rappelle, dans leur esprit, les conclusions :

Nous n'arriverons à séparer la politique de l'Allemagne de celle de l'URSS et nous n'obtiendrons de cette dernière puissance qu'elle cesse son aide économique à l'Allemagne que lorsque nous serons en mesure d'adresser un ultimatum efficace au Kremlin.

Les conditions les meilleures pour parvenir à un tel résultat consistent dans la constitution d'un front interallié solide sur les rivages occidentaux de la mer Noire. La position stratégique ainsi occupée nous permettrait, suivant le cas, de menacer l'URSS dans ses centres vitaux ou de lui donner une protection latente contre une attaque allemande éventuelle.

Une telle solution serait largement facilitée par une entente entre la Bulgarie et la Roumanie qui, semble-t-il, ne pourra se réaliser qu'avec la volonté agissante des Alliés.

Des assurances seraient à prendre également, dès à présent, du côté de la Roumanie, afin d'éviter le retour d'actions de force analogues à celles qui se sont passées dans les pays nordiques.

Nota : Une copie est adressée au général commandant en chef le T.O.V.O. État-Major – 2e Bureau.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1

[1] Souligné dans le texte.
[2] Document non retrouvé.
[3] Document non retrouvé.

206

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
à M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 1356[1].
Réservé. Confidentiel.

Londres, 13 avril 1940.

(*Reçu*[2] : le 15, 12 h. 30)

J'ai interrogé cet après-midi le Foreign Office sur les conclusions auxquelles avaient abouti les conversations qui se sont déroulées cette semaine avec les représentants britanniques dans les Balkans. Il m'a tout d'abord été rappelé que l'on n'avait jamais attendu grand-chose de ces entretiens, les diplomates en question ayant surtout été convoqués à Londres afin de marquer, vis-à-vis de l'opinion étrangère, l'intérêt que le gouvernement britannique porte à la situation de l'Europe du Sud-Est.

Comme je l'ai précédemment indiqué, le programme des conversations intéressait plusieurs départements ministériels anglais et plus spécialement le Foreign Office, le ministère de la Guerre économique et les départements de la Défense nationale. En ce qui concerne ces derniers, les événements de Scandinavie ayant accaparé tout le temps des experts militaires, les entretiens prévus ont dû être ajournés et la première réunion aura lieu seulement lundi.

M. Paul Morand a d'autre part rendu compte à M. le ministre du Blocus de la discussion qui a eu lieu au ministère de la Guerre économique et à laquelle les principaux fonctionnaires de notre mission avaient été invités à assister[3].

Les délibérations tenues au Foreign Office ont principalement tourné autour de la question bulgare, ceci sans doute à cause de la personnalité du représentant britannique à Sofia qui paraît avoir pris une part prépondérante aux discussions. Voici le résumé des conclusions auxquelles ont abouti les échanges de vues et qui me seront ultérieurement confirmées par un aide-mémoire confidentiel.

1. Position de la Bulgarie

Le gouvernement bulgare semble actuellement dominé par la crainte de voir les Alliés se servir de son territoire pour les opérations qu'ils décideraient d'entreprendre dans les Balkans. Le gouvernement turc a déjà donné à celui de Sofia l'assurance qu'il respecterait la neutralité bulgare. Une semblable déclaration faite par les Alliés aurait peut-être un effet utile. Il reste cependant à savoir si les commandements français

[1] En clair.
[2] Par avion.
[3] Document non retrouvé.

et britannique n'estimeront pas impossible de se lier ainsi les mains et la question sera examinée au cours des conversations de la semaine prochaine avec les experts militaires.

2. Relations turco-bulgares

Celles-ci se sont certainement améliorées à la suite de la visite de M. Menemendjoglu et du passage de M. Saradjoglu à Sofia[1]. Les méfiances réciproques des deux gouvernements se sont en partie dissipées. Ce rapprochement reste cependant précaire et les représentants alliés dans les deux capitales devraient s'efforcer de le consolider.

3. Relations roumano-bulgares

Elles sont bien entendu dominées par la question de la Dobroudja[2]. Il serait inopportun de chercher à régler celle-ci aujourd'hui, mais d'autre part, les Bulgares craignent qu'elle ne soit complètement perdue de vue lors du rétablissement de la paix. Les Roumains ayant à plusieurs reprises indiqué qu'ils admettaient le principe d'un certain réajustement de frontières après la guerre, peut-être pourrait-on envisager l'une des deux possibilités suivantes :

a) les Alliés feraient savoir à Sofia, d'accord avec le gouvernement de Bucarest, que la question de la Dobroudja figurera à l'ordre du jour de la prochaine conférence de la paix ;

b) le gouvernement roumain donnerait lui-même cette assurance à la Bulgarie en précisant que cette communication est faite avec l'approbation des Alliés.

4. Relations de la Bulgarie avec la Yougoslavie

Elles ne sont pas aussi satisfaisantes qu'elles devraient l'être et ceci en grande partie à cause de l'animosité personnelle du prince Paul à l'égard du roi Boris. L'envoi d'une lettre du roi George VI au Prince Régent a été envisagé, mais ce serait une démarche délicate et on a convenu que la meilleure méthode consisterait sans doute à demander aux Turcs d'exercer une action amicale dans les deux capitales.

5. Garantie à la Roumanie contre l'URSS

Il n'existe aucun objection de principe, mais, étant donné notamment le Protocole n° 2 du traité anglo-franco-turc[3], on ne voit pas très bien comment les Alliés leur porteraient tout le secours possible, étant entendu que son degré dépendrait de l'attitude de la Turquie et de l'Italie, son

[1] Voir documents n°s 35, 43, 72 et 73.

[2] La Bulgarie revendique une partie de la Dobroudja, incluse dans la Roumanie au lendemain de la Première Guerre, ainsi qu'une zone autour de Tsaribrod en Yougoslavie.

[3] Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 252 pour un texte du Traité tripartite franco-anglo-turc du 19 octobre 1939 avec ses protocoles.

caractère devant être en outre influencé par l'attitude de la Bulgarie[1]. Sir Hugh Knatchbull-Hugessen a indiqué que dès son retour à Ankara il procéderait à un large tour d'horizon avec M. Saradjoglu et s'efforcerait de démêler les intentions du gouvernement turc au cas d'une agression russe contre la Roumanie.

Quant à l'attitude italienne, il semble bien que le gouvernement de Rome ait donné des assurances à la Hongrie et à la Roumanie en prévision d'une attaque soviétique éventuelle mais, tout au moins pour le second des deux pays, ces assurances ont été des plus vagues. Peut-être pourrait-on inciter les Hongrois et les Roumains à demander des précisions à Rome et à insister pour les obtenir.

6. Droit de passage des Italiens en Croatie

Cette question se trouve liée avec la précédente et elle est particulièrement difficile à régler. On pourrait suggérer aux Yougoslaves, au cas où ils seraient approchés par les Italiens à ce sujet, de répondre qu'ils autoriseraient le passage si le gouvernement de Rome obtenait le consentement des Alliés à cette opération. Les Italiens devraient alors engager sur ce point des pourparlers avec Londres et Paris et ce pourrait être une amorce d'échanges de vues utiles.

Je n'ai pu m'empêcher de faire remarquer à mon interlocuteur que ces diverses considérations et principalement les dernières, paraissaient singulièrement académiques. Dans les circonstances actuelles, et surtout

[1] Dans sa « Note relative à une politique alliée dans les Balkans » du 9 avril 1940, le général Weygand insiste, quant à lui, sur l'urgence des « actions à entreprendre pour sauver la Roumanie de l'emprise allemande », la nécessité d'une politique balkanique étroitement concertée entre les Alliés et de « mesures préventives comme le débarquement en Roumanie d'une petite avant-garde en assurance de la garantie donnée à cette puissance ». En effet, après avoir rappelé l'importance de la conservation des Détroits et de Salonique dont la perte consacrerait la défaite alliée dans le sud-est de l'Europe, Weygand note que « si la Yougoslavie n'est pas défendue, les forces allemandes peuvent, à travers son territoire, arriver à 60 kilomètres de Salonique. Si la Roumanie n'est pas défendue, ces forces peuvent atteindre, sans coup férir, Constantza et les Bouches du Danube, et les sous-marins allemands peuvent paraître en mer Noire. De la sorte, l'Allemagne éluderait, en partie, à son profit, notre soi-disant maîtrise des Détroits. Il est d'autre part permis de penser que, si pareille éventualité se présentait, l'Italie estimerait que nos adversaires ont suffisamment transformé la situation à leur avantage pour qu'il soit indiqué de voler à leur secours et de sauter d'Albanie sur Salonique. » D'où la nécessité de défendre la Roumanie, « pour notre adversaire, celle des puissances balkaniques qu'il a le plus d'avantage à mettre immédiatement dans son camp, en raison de ses richesses en céréales et en pétrole, de ses ports et de ses voies de pénétration fluviales et ferrées favorables au transit des ressources de l'URSS, de sa situation géographique menaçant les Détroits par terre et par mer [...] », mais « aussi la plus menacée parce qu'elle est la plus éloignée du concours qu'elle peut attendre des nations occidentales dont elle a reçu la garantie. Et, d'autre part, une frontière commune dans les territoires que les deux complices contrôlent en Pologne, permettrait le cas échéant, à l'Allemagne, d'agir conjointement avec la Russie, par la Bukovine et la Bessarabie, sans passer par la Hongrie et en évitant par là de porter ombrage à l'Italie. » Or, poursuit Weygand, « pour le moment, l'Allemagne cherche à s'assurer sans coup férir la possession définitive de ces ressources et de ces avantages. Elle opère, pour y parvenir, avec une activité, une vigueur et un sans-gêne qui ne rencontrent ni limite de sa part, ni obstacles de la nôtre. » (in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5, document non reproduit).

étant donné l'attitude menaçante de l'Italie, il semblerait qu'il y ait mieux à faire que d'échafauder des combinaisons diplomatiques à participation italienne et qu'il importait surtout de prévoir la coordination des organisations défensives des pays balkaniques avec les forces alliées. Le fonctionnaire du Foreign Office en a volontiers convenu et a ajouté que cette question ferait sans doute l'objet de la réunion de lundi avec les experts militaires.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 8

207

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION D'EUROPE

Au sujet de M. Quisling

N. *Paris, 13 avril 1940.*

D'après les déclarations qu'il a faites lui-même le 7 avril 1932, devant le Storting, M. Quisling qui avait débuté dans l'armée norvégienne, quitta en 1923 l'État-major général « avec la ferme intention de ne jamais y rentrer ». Les dernières fonctions qu'il a remplies dans l'armée ont été celles d'attaché militaire à Helsinki.

Rentré dans la vie civile, il fut désigné par le ministre des Affaires étrangères norvégien pour faire partie de la mission Nansen en Russie où il demeura plusieurs années. Il passait alors pour avoir des sympathies communistes. Il s'en est défendu par la suite en déclarant : « Ma faute est d'avoir pensé que le communisme ne disparaîtrait pas au bout de peu de temps ».

Quoi qu'il en soit, M. Quisling de retour en Norvège fut en butte à l'hostilité toute particulière des socialistes et des communistes qui l'accusèrent d'avoir trahi ses opinions anciennes lorsqu'appelé à collaborer en mai 1931 au gouvernement paysan présidé par M. Kolstad, il afficha des principes violemment nationalistes.

Dans ce Cabinet qui ne comprenait que cinq parlementaires sur neuf ministres, le major Quisling qui était alors inconnu du grand public, avait reçu le portefeuille de la Défense nationale.

Le 4 février 1932, M. Quisling fut victime d'un attentat dans des circonstances demeurées assez mystérieuses. On raconta qu'il s'agissait d'une tentative de vol de documents ; en fait, on ne retrouva jamais le coupable et le ministre de la Défense ne parut vouloir rien faire pour faciliter les recherches. Le bruit courut qu'il s'agissait d'un essai de règlement de comptes des anciens amis communistes de M. Quisling. L'*Arbeiderbladet* écrivait à cette époque : « On peut être tenté de croire que le ministre ne se soucie pas de faire capturer ses agresseurs ». M. Kolstad étant mort en mars 1932, M. Quisling conserva sa charge dans le nouveau Cabinet paysan que forma alors M. Hundseid. Il se fit remarquer peu après par

une violente sortie devant le Storting. Il y accusa le parti travailliste norvégien d'être « à la solde d'une puissance étrangère » et affirma qu'il était en possession de documents des plus compromettants pour ses adversaires. Une Commission d'enquête parlementaire fut nommée à la suite de ce discours. Ses conclusions donnèrent lieu à des débats devant le Storting au cours desquels il fallut prononcer le huis-clos. Les travaillistes demandèrent que M. Quisling fût l'objet d'un blâme mais, le président du Conseil ayant pris la défense de son collaborateur, les autres partis se rallièrent à un ordre du jour pur et simple. En refusant de suivre les socialistes le chef du Parti radical, M. Mowinckel déclara toutefois que le ministre de la Défense nationale « avait provoqué de l'inquiétude et de l'hystérie par son ton agressif », et exprima le regret qu'il y eût dans le Cabinet « des idéalistes de ce genre ».

Après la démission du Cabinet paysan en février 1933, M. Quisling se sépara de ses anciens collègues et constitua un parti à tendances fascistes intitulé « L'Union nationale ».

Ce parti qui prit part aux luttes électorales pour les élections au Storting en septembre 1933 et en 1936, ne put, ni aux unes ni aux autres, obtenir un nombre de voix suffisant pour recueillir un seul siège au Parlement (26 000 voix sur 1 450 000 votants en 1936).

M. Quisling ne publia le programme de son nouveau parti qu'en mars 1934. Bien que s'apparentant au national-socialisme, son idéal était, disait-il, celui de « l'État corporatif préconisé par M. Dolfuss ». On relève dans son programme sous le n° 30 la disposition suivante : « La politique étrangère cherchera à établir des liens de race, de culture et d'intérêts avec les peuples de race apparentée pour amener la Norvège à participer de cette façon à la communauté mondiale ».

Depuis lors M. Quisling s'est fait remarquer par un certain nombre de conférences dans lesquelles il s'est élevé successivement contre les marxistes et contre les partis bourgeois. En 1934 à Bergen il a déclaré : « La Russie est tombée sous le joug étranger dans un état de famine et de cannibalisme ; ceci pourrait bien nous arriver également si nous suivons les travaillistes ». Aux élections de 1936 le parti de l'« Union nationale » n'hésitait déjà plus à se proclamer « parti nazi norvégien ». Après l'échec subi à ces élections, M. Quisling vit d'ailleurs son principal collaborateur, l'avocat Hjort, et une partie de ses partisans l'abandonner ; la querelle entre eux aurait d'ailleurs porté surtout sur la gestion des fonds du parti[1].

[1] Quisling s'était rendu à Berlin, le 10 décembre 1939, quelques jours après l'agression soviétique contre la Finlande et la création du gouvernement communiste de Kuusinen, au moment où la SDN discutait de l'aide à Helsinki. Avec l'homme d'affaires norvégien Viljam Hagelin, il avait offert à Rosenberg et à l'amiral Raeder de prévenir le risque d'un rapprochement de la Norvège avec les Alliés, en particulier les Britanniques, par l'établissement d'un nouveau gouvernement sous sa direction qui ferait appel aux forces allemandes. Déjà, le 8 décembre, lors d'une « conférence du *Führer* », l'amiral Raeder, chef de la flotte du Reich avait insisté sur l'urgence d'une occupation de la Norvège. Le 14, après son entrevue avec Quisling qui lui fournit à

208

M. Charles-Arsène Henry, Ambassadeur de France à Tokyo, à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 315. *Tokyo, 15 avril 1940, 5 h.*

(*Reçu* : le 15, 12 h. 40)

Toute la presse japonaise publie des articles[1] affirmant qu'au cas où l'Allemagne envahirait les Pays-Bas, le Japon ne pourrait se désintéresser du sort des Indes néerlandaises et ne pourrait pas admettre qu'une tierce puissance « transportât la guerre » dans une région du Pacifique aussi proche des îles sous mandat japonais. Les journaux publient des informations attribuant soit à l'Angleterre, soit aux États-Unis le projet d'occuper les colonies hollandaises. Ils prétendent savoir que le gouvernement japonais fera à ce sujet une déclaration aux puissances. Leur unanimité peut faire penser qu'un mot d'ordre leur a été donné. Cependant, il est fort possible qu'il n'y ait là qu'une manœuvre de la propagande allemande, car il nous a été signalé depuis longtemps que les Indes néerlan-

la fois un motif d'intervention en l'informant d'un accord secret entre Londres et Oslo portant sur l'établissement de bases alliés en Norvège, et un moyen indirect d'arriver à son but par la formation d'un gouvernement fantoche, Hitler ordonne aux militaires allemands de commencer les préparatifs de la conquête. Alors que le roi Haakon, le gouvernement et le parlement ont du quitter Oslo, occupé dans l'après-midi du 9 avril par les Allemands, pour la petite ville d'Hamar, à environ 120 km au nord de la capitale, les Allemands autorisent Quisling à mettre en place son gouvernement qui annule l'appel à la mobilisation lancée par les autorités légales. Néanmoins, les Allemands continuent de négocier avec celles-ci. Ainsi, le 10 avril, le représentant diplomatique du Reich, M. Bräuer, demande au roi d'établir un nouveau gouvernement « ayant sa confiance » sous la direction de V. Quisling. Soutenu par l'ensemble des députés, le roi, indiquant qu'il préférerait abdiquer, refuse d'investir ce gouvernement, qui aurait transformé la Norvège en état vassal de l'Allemagne, comme le déclare, le 11 avril, le Premier ministre en titre, M. Nygaardsvold. La démission de ce dernier, présentée le jour de l'invasion, le 9 avril, avait en effet été refusé par le Storting. M. Nygaardsvold lance un appel à la résistance et à la défense du gouvernement légitime. Le gouvernement Quisling démissionne le 15 avril. Il est remplacé par un « Conseil administratif national », sans pouvoir politique, reconnu par la Cour suprême norvégienne, et placé sous la présidence de M. Christensen, chef du Conseil municipal d'Oslo. Finalement, le 24 avril les Allemands désigneront le *Gauleiter* d'Hitler, Joseph Terboven, comme *Reichskommisar* en Norvège pour placer le pays sous l'administration directe de l'Allemagne. Cf. *Keesing's Contemporary Archives* …, *op. cit.*, et Henrik S. Nissen (éd.), *Scandinavia during the Second World War*, *op. cit.*, pp. 73-75 et 96-97. Pour une biographie de V. Quisling, cf., Paul M. Hayes, Quisling. *The Carrier and Political Ideas of Vidkun Quisling, 1887-1945*, Newton Abbot, 1971 et Hans F. Dahl, *Quisling. A Study in Treachery*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

[1] Le jour même, H. Arita, ministre japonais des Affaires étrangères, s'est adressé en ce sens à la presse (Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4008), après avoir fait à la Diète une déclaration par laquelle le gouvernement japonais exprime sa préoccupation quant aux répercussions que pourrait avoir sur le statut des Indes néerlandaises l'extension aux Pays-Bas de la guerre européenne.

daises sont le prix offert par les Allemands aux Japonais pour les entraîner dans leur camp.

Z Europe, 1918-1940, Pays-Bas, 100

209

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 2307[1]. *Rome, 15 avril 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[2] : le 17, 13 h.)

Des conciliabules nombreux ont eu lieu, ces jours derniers, entre le *Duce* et le roi Victor-Emmanuel.

Contrairement aux informations que j'avais recueillies, il y a quelque temps, on m'assure que le Souverain n'aurait pas modifié son attitude, par rapport à celle qu'il avait adoptée en septembre dernier[3]. Il continuerait à se montrer opposé à l'entrée en guerre de l'Italie contre la France et l'Angleterre et aurait répété qu'en pareil cas, il serait disposé à abdiquer. Le maréchal Badoglio agirait dans le même sens et se serait déclaré prêt, éventuellement, à démissionner.

Je ne puis garantir l'exactitude de ce renseignement. Mais il paraît certain qu'en dehors du mécontentement qui se manifeste en certains endroits, par une campagne antifasciste, notamment en Sicile, le *Duce* rencontre, comme il y a sept mois, de l'opposition dans les milieux de la Cour et du Haut-Commandement.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 22

210

NOTE DU DIRECTEUR POLITIQUE-ADJOINT

N. *Paris, 15 avril 1940.*

Dans une note du 14 mars 1940[4], l'ambassade de France à Madrid, après avoir signalé le danger que représente pour nous le développement des influences étrangères en Espagne, exprime l'opinion « qu'il y a lieu d'éclaircir dès maintenant le problème des relations franco-espagnoles ».

[1] En clair.
[2] Par courrier.
[3] Cf. document n° 203, note 1, p. 462.
[4] Cf. document n° 157.

« Nos réclamations, ajoute le maréchal Pétain, sont beaucoup plus sérieuses que celles du gouvernement de Madrid et si une franche explication pouvait amener la mise en application intégrale des principes de bon voisinage posés par la déclaration du 25 février 1939[1], je crois qu'il ne serait pas excessif de payer ce résultat d'une liquidation des malentendus soulevés par la question des réfugiés politiques ».

Ainsi posée, la question mérite un très sérieux examen.

Il est évident que si nous pouvons espérer un éclaircissement des rapports franco-espagnols de la liquidation des seules questions énumérées par l'Ambassade de France à Madrid (c'est-à-dire activité des réfugiés politiques espagnols, suppression des journaux basques ou catalans publiés en France, apaisement du ton de la presse espagnole à notre égard, ravitaillement des sous-marins allemands dans les ports cantabriques, règlement des questions aéronautiques), il y aurait lieu de procéder immédiatement à une confrontation amiable des griefs que les gouvernements français et espagnol s'opposent mutuellement, en vue d'aboutir à un règlement conçu dans l'esprit des accords Bérard-Jordana du 25 février 1939. Mais il y a lieu de craindre que le gouvernement espagnol n'invoque à son tour ces mêmes accords (qui stipulent dans la déclaration générale : « En conséquence, les deux gouvernements affirment leur volonté d'entretenir des relations amicales, de vivre en bon voisinage *et de pratiquer au Maroc une politique de franche et loyale collaboration* »[2]) pour demander l'extension aux questions africaines de l'examen général des relations franco-espagnoles tel qu'il serait suggéré.

Le gouvernement espagnol attache au règlement des questions marocaines un intérêt de tout premier ordre ; si nous lui en fournissons l'occasion, il évoquera certainement ces questions, nous rappellera des engagements qu'il considère comme formels, qu'il nous reproche âprement de ne pas avoir jusqu'ici exécutés et dont il nous présentera l'exécution comme la base et la *condition*[3] nécessaires de toute *politique de franche et loyale collaboration*[4].

Si, comme l'indique la note ci-jointe, nous devons contester la validité des revendications espagnoles à cet égard ou nous refuser, pour des raisons d'opportunité politique autant que de caractère juridique, à y donner suite, la procédure suggérée par l'ambassade de France à Madrid risquerait, si certaines précautions préalables n'étaient pas prises, de réveiller des questions délicates, de souligner notre désaccord sur des problèmes dont les Espagnols considèrent le règlement comme essentiel et, par voie de conséquence, d'aggraver plutôt que d'écarter les difficultés qui pèsent sur les rapports entre les deux pays.

[1] Dite aussi « accords Bérard-Jordana ». Voir plus loin. Cf. document n° 157, note 1, p. 319. Le texte des accords figure dans *DDF* (1936-39), XIV, document n° 211.

[2] Souligné dans le texte.

[3] Souligné dans le texte.

[4] Souligné dans le texte.

Il y a là un risque à mesurer qui nous impose un examen très serré de nos possibilités sur le terrain africain avant d'aborder l'examen d'ensemble suggéré par la note du 14 mars.

Ces considérations ne doivent pas nous incliner à adopter une attitude passive et hermétique à l'égard de l'Espagne. Elles ne sont au contraire exposées que pour éviter des difficultés qui iraient à l'encontre même du but recherché et pour limiter les échanges de vues aux questions sur lesquelles l'accord apparaît possible. Le prochain passage à Paris du maréchal Pétain fournira l'occasion de préciser ces questions qui ont les unes un caractère politique (activité des réfugiés espagnols en France, suppression de certains journaux basques ou catalans, ton de la presse espagnole à notre égard), d'autres de caractère économique (livraison de blé à l'Espagne, développement des échanges commerciaux), d'autres enfin de caractère militaire (ravitaillement de sous-marin allemands dans les bases cantabriques, établissement de lignes aéronautiques, modalités d'application des règles du blocus, etc.).

Il est en effet incontestable que l'attitude de l'Espagne à notre égard est un des éléments essentiels de la situation en Méditerranée. L'Espagne est actuellement travaillée par les propagandes allemande et italienne et les renseignements dont nous disposons donnent à penser que le gouvernement espagnol adaptera d'une façon générale sa politique à celle de l'Italie.

Il y a donc lieu d'agir à Madrid par tous les moyens pour fixer l'Espagne dans sa position actuelle de neutralité en faisant ressortir :

1° que la France ne nourrit aucun dessein offensif contre l'Espagne et qu'elle respectera l'intégrité de l'Espagne, de ses colonies et de ses dépendances tant qu'aucune autre puissance n'y portera atteinte ;

2° que l'Espagne ne peut que tirer avantage tant au point de vue de sa consolidation politique intérieure que de ses intérêts commerciaux, du maintien de sa neutralité ;

3° que la France est disposée à rechercher, dans l'esprit le plus amical et le plus conciliant, les bases du règlement de toutes questions signalées comme particulièrement urgentes par M. le maréchal Pétain.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 16

211

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 727 à 728. *Washington, 16 avril 1940, 21 h. 26.*

(*Reçu* : le 17, 9 h. 08)

Je réponds à votre télégramme n° 731.

On ne se montre, au département d'État, pas très ému des déclarations de M. Arita[1] qui, m'a dit M. Hornbeck, semblent avoir donné le minimum de satisfaction aux convoitises du parti extrémiste. On croit que le gouvernement japonais a surtout voulu, pour le cas où les Pays-Bas subiraient prochainement le sort du Danemark, notifier qu'il n'accepterait pas la mainmise d'une tierce puissance, et spécialement de l'Angleterre, sur les Indes néerlandaises. Mais on doute fort qu'il se risque à tenter lui-même une occupation, qui aurait toutes chances d'être précaire. M. Hornbeck m'a indiqué les raisons que les États-Unis, comme d'ailleurs la France et l'Angleterre, auraient de protester contre pareille entreprise : danger pour la sécurité de leurs propres possessions dans cette région ; rupture du *statu quo* que les trois puissances et le Japon se sont engagés réciproquement à respecter, enfin violation des assurances données au gouvernement néerlandais en février 1922[2] par les quatre puissances, dont le Japon, signataire du traité du 13 décembre 1921[3].

Il s'est défendu de préjuger si la réaction du gouvernement américain irait plus loin. Mais je sais, par ailleurs, que l'Amirauté ne verrait pas sans inquiétudes le Japon s'assurer de nouvelles ressources en pétrole et que les industriels utilisant le caoutchouc des Indes néerlandaises éprouvent des préoccupations analogues.

Z Europe, 1918-1940, Pays-Bas, 100

[1] Voir document n° 208, note 1, p. 476.

[2] Le 6 février 1922, est signé le traité des cinq Puissances (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Japon, Italie), qui prévoit l'arrêt des constructions de navires de ligne pour dix ans et le *statu quo* pour les fortifications des possessions insulaires américaines, japonaises et britanniques dans le Pacifique – sauf en ce qui concerne l'archipel japonais, la Nouvelle Zélande et les îles Hawaï.

[3] Le 13 décembre 1921 marque la signature du traité des quatre Puissances (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Japon) sur le Pacifique. Valable pour dix ans, ce traité de non-agression prévoit le respect mutuel des droits et, en cas de différend ou de menace venant d'une tierce puissance, la réunion de conférences et des consultations.

212

M. CHARLES ALPHAND, AMBASSADEUR DE FRANCE À BERNE,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 586. *Berne, 16 avril 1940.*

J'ai l'honneur de faire parvenir ci-joint au Département une étude faite par les services du professeur Forster sur les buts politiques de l'Allemagne et de l'Italie dans les Balkans.

Ainsi que le verra le Département, cette communication date du 21 mars 1940.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 14

ANNEXE

Incorporation des États balkaniques dans un bloc germano-russe[1].

N. *Berne, 21 mars 1940.*

Les nationaux-socialistes considèrent la paix finno-russe[2] comme un grand succès de leur politique,

1) en empêchant une intervention militaire des puissances occidentales en Scandinavie, ce qui a laissé intactes les mines de fer suédoises travaillant pour le ravitaillement du Reich ;

2) en créant la possibilité d'améliorer les relations germano-italiennes ;

3) en donnant maintenant la possibilité à l'Allemagne, à l'Italie et à la Russie d'écarter les puissances occidentales de la politique balkanique par une offensive diplomatique de grande envergure.

A. Maintenir la paix dans les Balkans

Étant obligé de prendre en considération les sentiments de son peuple, M. Mussolini ne peut actuellement se déclarer ouvertement partie belligérante en faveur du Reich. Mais les Allemands disent que M. Mussolini a maintenant les mains libres pour « acclimater » à nouveau le peuple italien à l'axe Rome-Berlin. Pour donner à cet axe une nouvelle possibilité de se manifester activement, il faudrait d'abord créer un nouveau champ d'action diplomatique, de telle sorte qu'une coopération diplomatique entre l'Italie et la Russie puisse être établie en même temps.

L'Italie n'a aucun intérêt à ce que le théâtre de la guerre se transporte dans les Balkans, ni par une offensive germano-russe, ni par une offensive franco-anglaise. L'Allemagne de même ne désire pas une guerre dans

[1] Cette note est à mettre en parallèle avec celle de l'analyse de la situation dans les Balkans faite à Paris le 20 mars 1940 (document n° 155).

[2] Conclue le 12 mars 1940.

les Balkans, *pour autant*[1] que ses intérêts politiques et économiques soient garantis d'une autre façon. D'autre part, la Russie est essentiellement intéressée que la flotte anglo-française n'ait aucun succès dans la mer Noire.

La diplomatie du Reich envisage actuellement (voyage de M. von Ribbentrop à Rome[2]), la coordination de ces intérêts différents des trois puissances totalitaires en vue d'infliger aux puissances occidentales une défaite diplomatique (avec toutes les conséquences militaires découlant) encore plus grande que celle de la Scandinavie.

Les États danubiens et balkaniques (Hongrie, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, Grèce, Turquie) seront mis en demeure de conclure un pacte de non-agression et de garantie avec l'Allemagne, l'Italie et la Russie, de telle façon que les trois puissances totalitaires garantissent à ces États danubiens et balkaniques l'intégrité de leurs territoires actuels. « La paix dans les Balkans » une fois établie de cette façon, sera encore renforcée par une garantie d'assistance militaire de la part des trois Totalitaires contre n'importe quelle menace militaire ou attaque directe franco-britannique.

La Roumanie, la Grèce et la Turquie ne seraient pas obligées de dénoncer leurs pactes de garantie conclus avec les Occidentaux[3], ces pactes perdant toute valeur substantielle du fait des nouveaux pactes conclus avec les totalitaires.

Un autre but de ce nouveau pacte dans le sud-est serait de créer de telles étroites relations économiques entre les États du Sud-Est et les pays totalitaires en vue de diriger l'exportation entière des pays balkaniques (pour la Turquie au moins 50 % de ses exportations) vers l'Allemagne, l'Italie et la Russie. Cette coopération politique des totalitaires dans les Balkans devrait ensuite servir de base de départ pour une nouvelle coopération économique entre les trois Totalitaires eux-mêmes, ceci en vue de donner une possibilité à l'Italie d'aider la Russie dans son œuvre de réorganisation industrielle. En principe, l'Italie est d'accord avec ce programme, les intérêts italiens dans les Balkans étant sauvegardés aussi bien vis-à-vis de la Russie que des puissances occidentales.

B. Empêcher toute action militaire préventive de la part des Alliés

Le but le plus important de l'Allemagne est d'empêcher un débarquement préventif de l'armée d'Orient franco-britannique à Salonique, à Stamboul et à Constanza ; de créer toutes sortes de difficultés concernant une concentration éventuelle d'une flotte anglo-française dans la mer Égée en vue d'empêcher cette flotte de pénétrer dans la mer Noire.

Déjà pendant la guerre finno-russe, les Allemands craignaient toujours qu'une action préventive soit déclenchée dans les Balkans de la part de la France et de l'Angleterre. Actuellement, ils craignent encore

[1] Souligné dans le texte.

[2] Du 9 au 11 mars 1940. Voir notamment documents n°s 132, 136, 138, 139, 140.

[3] Les accords de garantie à la Grèce et à la Roumanie datent du 13 avril 1939 (voir *DDF* (1936-39), XV, documents n°s 354, 355, 357, 358, 369), le traité tripartite avec la Turquie du 19 octobre 1939 (voir *DDF* (1939-44), I, document n° 252).

un débarquement soudain de l'armée d'Orient franco-britannique en Roumanie et en Turquie européenne dans le but d'occuper les champs pétrolifères roumains et d'exercer un contrôle du trafic maritime entre la Roumanie et le Caucase, et tout ceci durant les prochains pourparlers économiques germano-roumains[1].

Évidemment une telle action déclencherait immédiatement une guerre entre le Reich et la Roumanie, quoique les Allemands sachent que les chances d'une « guerre éclair » seraient considérablement diminuées si les Roumains n'étaient plus seuls pour se défendre contre une foudroyante attaque allemande.

C. L'Italie hésite encore de jouer la carte militaire

Le problème qui n'est pas encore éclairci entre l'Italie et l'Allemagne est le suivant : Que faire si les États balkaniques (et spécialement la Roumanie et la Turquie) refusent de se soumettre au pacte de protection germano-italien-russe, malgré une très forte pression exercée sur eux par les Totalitaires ?

Les Allemands disent que dans ce cas une guerre germano-russe contre la Roumanie (et plus tard contre la Turquie) serait inévitable, la Russie et l'Allemagne devant agir militairement avant l'arrivée de troupes franco-britanniques à Stamboul et à Constanza, et *avant*[2] la concentration d'une flotte anglo-française dans la mer Noire ?

Dans ce cas, les Allemands souhaiteraient que l'Italie fasse une démonstration ou action militaire contre la Grèce et qu'elle garantisse la neutralité bulgare, en vue d'empêcher l'entrée dans les Détroits turcs de la flotte de guerre et des vaisseaux de transport anglo-français.

Mais avant la rencontre Hitler-Mussolini au Brenner[3], aucun accord définitif n'a pu être établi entre le Reich et l'Italie à ce sujet.

Il se peut que ce sujet ait été traité entre Hitler et Mussolini étant donné qu'un accord général sur la politique balkanique avait été convenu à Rome lors de la récente visite de M. von Ribbentrop. D'après les Allemands, les milieux dirigeants italiens étaient jusqu'ici d'avis que lors d'un débarquement franco-britannique à Stamboul et à Constanza, aucune action militaire ne soit entreprise de la part des Occidentaux contre la Grèce et la Bulgarie, ce qui donnerait à l'Italie la possibilité de maintenir sa politique de non-belligérance.

[1] Un protocole commercial germano-roumain sera signé le 22 avril 1940 à Bucarest. Il prolonge celui signé en décembre 1939 de trois mois. Les demandes présentées par le Dr Clodius, chef de la délégation allemande, pour une augmentation du taux d'échange et pour une augmentation de crédits seront refusées par le gouvernement roumain.

[2] Souligné dans le texte.

[3] Du 18 mars 1940. Voir documents n°s 152, 153, 160, 173, 174.

D. Des plans d'offensives germaniques à l'ouest après une réussite de l'action diplomatique dans les Balkans

Si le Reich réussit de mettre les États balkaniques sous la protection des trois Totalitaires en sorte que la Russie et l'Italie garantissent l'invulnérabilité de l'espace Sud-Est, les forces armées allemandes auraient le chemin libre pour déclencher une grande offensive militaire à l'ouest. En ce qui concerne une telle offensive, il existe deux partis en Allemagne :

1. La plupart des dirigeants du parti nazi ne croit pas à l'opportunité d'une offensive préventive contre le front ouest, voulant attendre jusque [*sic*] l'armée franco-anglaise déclenche la première une telle offensive pour permettre à l'armée allemande de pouvoir contre-attaquer ensuite avec toutes ses forces à travers la Hollande et la Belgique. Ces milieux du parti disent, considérant que l'Armée d'Orient des Alliés serait condamnée à l'inactivité du fait du nouveau pacte balkanique, les puissances occidentales se verront obligées d'attaquer sur le front ouest.

2. Au contraire, l'État-Major de l'Armée (*Heeresgeneralstab*) désire lancer une offensive préventive sur les fronts ouest (et aussi à travers la Hollande et la Belgique) dès que la question balkanique sera réglée diplomatiquement. Car l'Allemagne ne devait pas attendre dans l'incertitude d'une offensive éventuelle de la part des Alliés, le Reich ayant l'avantage à attaquer à l'ouest avant que l'armée britannique soit entièrement formée et aussi longtemps que le Reich ait encore une légère suprématie dans les airs.

En outre, l'Etat-major est d'avis que le Reich ne pourrait gagner de nouveaux alliés militaires (l'Italie et le Japon) qu'après une grande défaite militaire infligée par l'armée allemande aux forces franco-anglaises.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 14

213

M. Coulondre, Ambassadeur de France, membre du Cabinet du ministre des Affaires étrangères,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

N. *Paris, 17 avril 1940.*

J'ai déjà rendu compte succinctement par le télégraphe de l'accomplissement de la mission que Votre Excellence a bien voulu me confier auprès du gouvernement suédois[1]. Je ne reviendrai donc que sur les points sur

[1] Voir document n° 199 pour le texte des instructions. On n'a retrouvé que deux télégrammes de M. Coulondre en date du 13 avril rendant compte de sa mission, sous les numéros 1067 et 1070 dans les Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4 (documents non reproduits). Le premier souligne que « l'aide alliée la plus opérante serait la prise de Trondheim » qui « seule rendrait possible la continuation de la résistance norvégienne qui prend appui sur ce port [et qui] aurait en outre une répercussion peut-être décisive sur l'attitude suédoise. ». Le deuxième télégramme

lesquels il me paraît utile de donner certaines précisions et notamment sur la question norvégienne, notre action en Norvège étant de nature à exercer une influence sans doute décisive sur l'attitude ultérieure du gouvernement suédois.

À Londres, après un premier moment de surprise, le gouvernement britannique a rapidement compris l'importance de la mission dont le général Mittelhauser et moi étions chargés. Après les explications que nous étions amenés à fournir, dans la matinée du 11 avril, aux membres du Cabinet de Guerre réunis à Downing Street pour nous recevoir, M. Chamberlain décidait de s'associer à l'initiative prise par Votre Excellence[1]. Dans la soirée du même jour, le général Lewin nous rejoignait à Stockholm même[2]. Notre mission, désormais franco-anglaise, et comprenant trois officiers généraux, se trouvait ainsi en mesure de donner son rendement maximum, car sa composition traduisait la volonté commune des Alliés en même temps que le sens de leur action en Scandinavie.

Au demeurant, dès la première réunion que nous tenions, le matin de notre arrivée, avec les ministres de France et d'Angleterre, il apparaissait que notre mission arrivait à son heure : un gouvernement suédois observant, au regard de la menace allemande, une attitude de dignité, mais profondément troublé par l'extraordinaire facilité avec laquelle le Reich s'était emparé de la capitale et des principaux ports norvégiens, se demandant si la Suède allait à son tour être la victime de quelque sortilège analogue et attendant avec angoisse la réaction des Alliés ; une population inquiète et troublée ; des rumeurs dans la capitale suédoise d'un putsch nazi prochain.

Il était urgent de réconforter le gouvernement suédois, et de lui donner confiance dans le concours des Alliés.

C'est à quoi je m'employais aussitôt.

J'ai déjà rendu compte à Votre Excellence de l'entretien d'une heure accompagné des ministres de France et d'Angleterre, j'ai eu, dès le jour de mon arrivée, à 15 heures, avec M. Günther, ministre des Affaires étrangères[3]. Je voudrais seulement indiquer ici que, dès ce premier entretien, j'ai jugé indispensable, en raison de la gravité de la situation, d'aller jusqu'au bout de mon action. Il importait que le gouvernement suédois crût à la détermination des Alliés de le secourir efficacement le cas échéant, qu'il comprît que, d'un côté comme de l'autre, on avait le même intérêt vital à interdire aux Allemands l'occupation des mines de fer, mais il fallait aussi donner à ce gouvernement qui veut, contre l'évidence, espérer

rend compte de l'entrevue de Coulondre avec le roi Gustave V, dont la « préoccupation évidente et dominante est de réussir encore à faire échapper la Suède à la guerre ».

[1] Voir document n° 201.

[2] Outre le général Lewin, les Britanniques ont envoyé l'amiral Evans, ancien compagnon de Scott dans son expédition polaire, célèbre en Angleterre pour le courage manifesté au cours d'un engagement naval dans le Pas de Calais en 1917 et ayant épousé une Norvégienne. Voir le télégramme n° 1331 de Corbin en date du 11 avril, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 52, document non reproduit.

[3] Le document rendant compte de cette audience n'a pas été retrouvé.

encore sauver sa neutralité, le sentiment que nous n'entendions pas le pousser dans la guerre. Il fallait enfin obtenir qu'il mit tout en œuvre pour porter au plus haut point dans le minimum de temps sa puissance militaire et se refusât à toute atteinte à sa neutralité, notamment à l'usage de ses chemins de fer par les troupes allemandes.

Au fur et à mesure que je parlais, j'avais la satisfaction de voir se détendre et s'éclairer le visage de mon interlocuteur. Mes paroles étaient évidemment celles qu'il attendait, et peut-être la solennité et la conviction avec lesquelles celles-ci étaient prononcées contribuaient-elles à lui en faire mesurer l'importance.

« Si faible soit-elle, ai-je conclu, il vous reste une chance de sauver votre neutralité. C'est de porter au plus vite votre force défensive au plus haut point, de manière que les Allemands sachent ce qu'il leur en coûterait de violer votre neutralité. Pour notre part, nous vous aidons de tout notre pouvoir, en marquant sans ambiguïté possible que nous serons, en cas d'agression, à vos côtés et nous allons d'un jour à l'autre montrer aux Allemands en Norvège ce que cette aide signifie. Nous allons à la bataille. En ce moment même part de France une division de chasseurs alpins ».

Tel est le prestige de notre armée que j'ai eu le sentiment que ces deux derniers mots couvraient tout mon discours.

La réponse de M. Günther a été, comme je l'ai télégraphié à Votre Excellence, aussi satisfaisante que possible. Il a tout d'abord souligné l'importance que le gouvernement suédois attachait à notre mission, et a déclaré, avec une certaine chaleur et un accent de sincérité tranchant sur le langage ordinaire des Chancelleries, « un nuage a jeté un moment son ombre sur les relations de nos pays lors de l'affaire finlandaise, mais je suis profondément heureux de voir que ce nuage est passé. J'ai confiance, Monsieur l'Ambassadeur, dans la déclaration que vous êtes venu nous faire et dans l'attitude des gouvernements alliés, une entière confiance. Veuillez le dire à Paris et à Londres ». M. Günther me donnait ensuite l'assurance officielle que la Suède se refuserait au passage de troupes allemandes, camouflées ou non, ou de matériel de guerre sur ses chemins de fer. Le Reich n'avait cessé d'affirmer le désir de voir la Suède rester neutre et la Suède avait établi ses relations avec le Reich sur cette base. Elle demeurerait conséquente avec elle-même et fidèle à sa politique de neutralité en s'opposant au passage de troupes belligérantes. Cependant, il ne fallait pas se dissimuler que les Allemands, coupés de la mer par les flottes alliées, pouvaient d'un moment à l'autre tenter de s'emparer par les armes des chemins de fer suédois nécessaires au transport de leurs troupes en Norvège et que, de ce fait, la Suède pourrait se trouver subitement dans la nécessité de recevoir l'aide des Alliés. J'ai fait observer à mon interlocuteur que, pour venir à son secours, nous devions d'abord rétablir les communications de la Scandinavie avec l'Occident, et reprendre aux Allemands les ports norvégiens qu'ils avaient occupés[1] ; dans son propre

[1] Les Allemands ont occupé les ports de Bergen, Trondheim, Narvik, Stavanger, notamment

intérêt, la Suède devait donc s'abstenir de fournir au Reich le moyen de renforcer ses forces dans ces ports.

En ce qui concerne la région du nord où se trouvent les fameux minerais de Galimar, M. Günther m'a dit que son gouvernement y conserverait les deux ou trois divisions qui s'y trouvaient encore : « Avec notre puissante forteresse de Boden, a-t-il ajouté, c'est assez pour empêcher tout coup de main allemand et pour tenir jusqu'à ce que, de Narvik, vous veniez à notre aide. Mais si nous agissons ainsi, de votre côté n'occuperez-vous pas nos mines, quand vous serez à Narvik ? » J'ai rassuré le ministre des Affaires étrangères à ce sujet, mais ne lui ai pas caché qu'en tout état de cause nous ne permettrions plus à l'Allemagne de recevoir de ce minerai. « Comment ferez-vous ? », m'a-t-il demandé. « C'est le secret des militaires », ai-je répondu.

Nous avons ainsi été amené à parler des ports norvégiens et j'ai demandé au ministre des Affaires étrangères quels étaient, à son avis, ceux dont l'occupation importait le plus à la cause commune. « Ce sont Trondheim et Narvik, m'a-t-il répondu aussitôt. Les autres ports, Bergen, Stavanger, Christiansund, sont très isolés, coupés du restant du pays par la haute montagne. Trondheim est au contraire un important nœud de communications, terminus de la voie ferrée sur Oslo et Stockholm ; Narvik, qui est presque en Suède, est aussi très important mais seulement en raison de l'éventualité d'une attaque allemande dans le nord de la Baltique, vers Lulea ». Comme je lui demandais lequel de ces deux ports avait sa préférence, il a répondu : « Trondheim devrait avoir une priorité dans le temps, en prévision d'une attaque prochaine dans le sud de la Suède ; cette année, le golfe de Bothnie sera gelé un mois plus longtemps que d'habitude, en sorte qu'une action sur Lulea n'est pas à prévoir avant le 15 mai au plus tôt. Par ailleurs, le chemin de fer de Trondheim a un plus gros débit que celui de Narvik ».

« Pour ce qui est des entretiens entre militaires, a enfin déclaré M. Günther, ils pourraient commencer dès cet après-midi ».

Ainsi, peu à peu, la conversation s'était aiguillée vers l'organisation de la défense commune, et le langage de M. Günther, qui avait tenu au début à affirmer la neutralité suédoise, était presque devenu celui d'un allié.

Aussitôt après mon départ du ministère des Affaires étrangères, M. Günther a eu un entretien de près d'une heure avec le Président du Conseil, et j'ai su qu'au cours de cette conversation, le discours radiodiffusé que ce dernier devait prononcer le soir même avait été orienté dans le sens de la fermeté. « J'ai dit au Président du Conseil, indiquait confidentiellement le lendemain M. Günther à M. Nordling, consul général de Suède à Paris, que l'envoi d'une pareille mission avait, en ce qui concerne l'attitude des Alliés, une signification dont nous devions tenir compte ».

Je ne parlerai que pour mémoire de l'audience qui me fut accordée le même jour par le Roi[1]. L'imminence d'une agression allemande, le

[1] Voir pour un compte rendu, le télégramme n° 1070 en date du 13 avril de Coulondre, in Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4, document non reproduit.

sentiment qu'il ne parviendra pas à éviter que le sang ne coule sur la fin de son règne ont plongé cet infortuné vieillard dans un état de profonde dépression. Il m'a paru hypnotisé par le regard cruel de l'Allemagne nazie.

Sa Majesté Gustave V n'a cependant pas perdu le sens de ce que son pays se doit à lui-même et à son histoire et il a convenu que si les Allemands prétendaient forcer la neutralité suédoise, il faudrait se battre.

La nouvelle du succès naval des Alliés à Narvik est venue, le lendemain, opportunément à l'appui de mes affirmations[1]. Elle a confirmé de façon éclatante la volonté et les moyens d'action des Alliés.

Je ne mets pas en doute que, si nous développons notre action, en nous emparant notamment de Trondheim, le gouvernement suédois ne demeure avec fermeté sur ses positions et ne s'oppose au besoin par les armes au transport de troupes allemandes par les chemins de fer suédois.

Mais le temps presse.

Et c'est ici qu'il faut examiner le problème norvégien.

*
* *

Une fois passé le premier moment de stupeur causé par la violence et la réussite de l'agression nazie, le sens national, l'instinct de la vie ont parlé en Norvège. Quoique traqué par les bombardiers allemands, le Roi et le gouvernement norvégien se sont prononcés pour la lutte et se sont déclarés en guerre avec le Reich[2]. La mobilisation générale a été ordonnée. Les troupes norvégiennes stationnées au nord et à l'est d'Oslo ont fait front. Ervelum et Hamar ont été repris à l'ennemi.

Mais il ne paraît pas douteux que l'armée norvégienne, très faible et peu entraînée, ne pourrait opposer qu'un semblant de résistance, de courte durée, si elle était livrée à elle-même. Déjà, la division qui combat à l'est d'Oslo et de la rivière Glamena, acculée à la frontière suédoise, a perdu son train et son artillerie qui ont dû passer en Suède, et le général Ericson qui la commande a dû s'enfermer dans la forteresse d'Orje où il a reçu l'ordre de lutter jusqu'à la mort. Le reste de l'armée, qui représente au plus une division, est disséminé aux environs de Bergen, de Trondheim, de Narvik et de la frontière finlandaise. Plusieurs des commandants de ces unités, une bonne partie de l'artillerie, ont été capturés par les Allemands dans les ports. La plupart des dépôts de munitions ont été également saisis.

[1] Le 12 avril 1940. L'engagement naval a détruit sept unités allemandes, ce qui aboutit à plus du quart des forces allemandes de destroyers, confirmant la supériorité navale des Alliés. On peut trouver dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 52, plusieurs documents de l'Amirauté, du Président du Conseil et de Corbin notamment, en date des 14 et 15 avril sur cette bataille et ses échos.

[2] Le 15 avril 1940, le gouvernement français transmet à tous les postes pour une « diffusion la plus large possible » afin de lutter contre la propagande allemande, la traduction de la proclamation du roi Haakon appelant ses compatriotes au combat pour l'indépendance et la liberté de la Norvège. In Z Europe, 1918-1940, Norvège, 61, document non reproduit.

La mobilisation est entravée, sinon paralysée du fait que la capitale et les ports étaient les principaux centres mobilisateurs. Enfin, et surtout, le haut commandement est inexistant – un colonel aurait remplacé le général commandant en chef défaillant – et aucune coordination n'existe dans l'organisation de la défense du territoire. Par contre, les Allemands se renforcent chaque jour d'environ 3 000 hommes, nous a-t-on assuré, transportés par avion à Oslo. Quelques transports parviennent en outre à atteindre la Norvège en suivant la côte suédoise et apportent de leur côté des renforts à l'armée du Reich. Comment imaginer, dans ces conditions, que la résistance sporadique norvégienne privée de haut commandement et de munitions, ne soit pas bientôt maîtrisée, si les Alliés n'intervenaient pas promptement !

La Norvège est comme un corps sans tête. Il faut de toute urgence lui rendre un centre nerveux. La victoire navale de Narvik aura, certes, un retentissement salutaire en Norvège, mais Narvik ne peut pas tenir lieu de capitale provisoire, étant trop au nord et privé de toute communication directe avec le corps du pays.

Tout désigne, au contraire, Trondheim pour jouer ce rôle. Nœud de communications, terminus d'un important chemin de fer la reliant à Oslo et à Stockholm, ville sainte de la Norvège, Trondheim, aussitôt reprise, pourrait recevoir le Roi et le gouvernement qui sont actuellement terrés quelque part, sur la même latitude, à proximité de la frontière suédoise ; les fils directeurs de la résistance pourraient y être rapidement noués.

Notre mission a eu la bonne fortune de rencontrer à Stockholm un homme politique norvégien de premier plan, qui paraît être à l'heure actuelle l'âme de la résistance, M. Hambro, président du Storting. Patriote ardent, tribun puissant, il a déjà grandement contribué à déjouer les efforts allemands tentés pour constituer un gouvernement norvégien à la solde du Reich[1]. Nous avons eu de fréquents contacts avec lui durant notre séjour et l'avons aidé à galvaniser la résistance norvégienne et à préparer l'arrivée des forces alliées. Un de nos avions a servi à transporter en Angleterre des pilotes et des officiers de liaison norvégiens. Nous avons élaboré ensemble une proclamation adressée au peuple norvégien, annonçant l'arrivée des troupes alliées, invitant les autorités militaires à se mettre en rapports avec le commandant allié et la population à accepter provisoirement en paiement la monnaie française et anglaise.

Votre Excellence trouvera ci-joint un compte rendu des indications que nous a fournies M. Hambro[2]. Ses premières paroles ont été pour nous adjurer de venir au plus vite à Trondheim. Seule, l'occupation rapide de ce centre peut permettre de rallier les énergies éparses et d'encourager à la résistance le gouvernement norvégien menacé par les Allemands, s'il ne cède pas, de voir le pays ravagé par l'aviation.

[1] Le télégramme n°s 561 à 563 de M. Maugras du 17 avril (Z Europe, 1918-1940, Norvège, 58, non reproduit), le ministre de France à Stockholm, confirme l'attitude ferme de M. Hambro qui s'appuie sur le droit constitutionnel norvégien contre les tentatives allemandes d'établir un gouvernement sous la direction de Quisling. Voir aussi le document n° 207, note 1, p. 475.

[2] Document non retrouvé.

Mais l'organisation, par notre intervention militaire rapide, de la résistance norvégienne, très importante en soi, doit, à mon sens, avoir pour résultat capital d'entraîner très prochainement la Suède dans la guerre, à nos côtés. Les Allemands ont commis la grave erreur de penser qu'ils pourraient abattre la Norvège par un putsch bien organisé. Ils ont compté sans la réaction nationale des Norvégiens et sans celle des Alliés, maîtres de la mer.

Une fois engagés, ils ne peuvent plus reculer. S'ils se heurtent à une résistance militaire efficace, ils seront dans l'obligation de renforcer leurs effectifs autrement que par la voie des airs qui ne permet pas le transport du matériel lourd. Coupés de la mer, ils n'ont à cet effet d'autre moyen que le chemin de fer suédois. Si la Suède sent une présence effective des Alliés en Norvège, elle maintiendra son refus et les Allemands l'attaqueront.

Par la faute qu'ils ont commise, une occasion s'offre donc à nous d'user le Reich dans le Nord, de l'obliger à y consommer des hommes, des munitions, du pétrole, peut-être de lui infliger un échec redoutable pour le moral du peuple allemand, en tout cas de l'astreindre à une guerre de guérillas dans un pays qui ne se prête pas aux opérations d'envergure, et qui, nouvelle Espagne, pourrait être pour lui le commencement de la défaite.

*
* *

Le général Mittelhauser n'aura pas manqué de faire part au général commandant en chef des observations de caractère militaire qu'a pu faire notre mission et des suggestions qu'elles comportent.

Je me borne à noter ici celles qui m'ont particulièrement frappé.

A. Suède

Le plan de bataille suédois (6 divisions). Prévoir la résistance sur toute la périphérie maritime. Erreur analogue à celle qui a coûté la vie à la Pologne. Il paraît évident qu'une armée d'aussi faible importance que celle de la Suède, devrait concentrer sa résistance sur la ligne des lacs à hauteur de Stockholm. Il serait souhaitable que l'effort nécessaire fût fait auprès du gouvernement suédois pour l'amener à cette conception.

B. Norvège

1. La garnison de Trondheim est, d'après M. Hambro, composée d'Autrichiens et de Sudètes.

2. Notre action en Norvège, même initiale, ne doit évidemment se borner à la prise de Trondheim. Nous devons envoyer dès maintenant le nombre de divisions nécessaires pour occuper la ligne des crêtes qui s'étend de Trondheim à la frontière suédoise.

3. Notre corps expéditionnaire doit être largement doté du matériel d'artillerie répondant à la nature montagneuse du pays.

4. Il y a lieu de désigner d'urgence un commandant du corps expéditionnaire (anglais sans doute) et un commandant de l'ensemble des troupes françaises afin d'assurer au mieux la coordination des opérations.

5. Il y a lieu également de placer au plus tôt auprès du haut commandement norvégien un officier allié énergique et de valeur.

6. Il serait très souhaitable d'avoir sur place un ou plusieurs navires porte-avions.

7. Des munitions doivent être distribuées de toute urgence aux troupes norvégiennes qui en manquent.

8. Il importe de mettre le plus rapidement hors de service par bombardement les deux aérodromes d'Oslo : celui de Fornebo et celui de Kjeller (terrain militaire à 28 km d'Oslo).

9. Deux bataillons norvégiens sont stationnés à la frontière finlandaise. Il conviendrait de les embarquer et de les ramener sur le théâtre des opérations.

Ces trois derniers points ont été spécialement signalés par la mission à l'attention des autorités anglaises avec lesquelles nous avons pris contact à Londres le 15 avril, à notre retour de Stockholm.

Lord Halifax, que j'ai revu à cette occasion, m'a prié de dire à Votre Excellence que tout serait fait du côté anglais pour hâter l'intervention militaire alliée en Norvège.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2

214

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Charles-Roux, Ambassadeur de France à Rome Saint-Siège.

D. n° 172. *Paris, 17 avril 1940.*

Il est probable qu'en cas de conflit entre la France et l'Italie, vous vous trouverez dans l'impossibilité de communiquer avec le Département[1]. Un des éléments essentiels de votre activité devra donc consister à rectifier, sur la base des informations qui pourront vous parvenir par radio française ou les postes neutres et qu'il vous appartiendra de mettre autant

[1] « Très inquiet du raidissement de l'attitude italienne », l'ambassadeur F. Charles-Roux résolut en fait d'activer la négociation déjà amorcée avec le Saint-Siège et visant « à assurer la permanence à Rome de [sa] mission diplomatique, le jour où l'Italie nous aurait déclaré la guerre. » Depuis les accords de Latran (1929) qui avaient rendu au Pape une souveraineté temporelle, entourée de certaines garanties par le gouvernement italien, les représentants diplomatiques près le Saint-Siège pouvaient, en principe, escompter pouvoir même en cas d'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Allemagne rester sur place. « Mais, explique l'ambassadeur, il importait d'en être sûr et d'être fixé sur les conditions matérielles dans lesquelles nous pourrions demeurer à notre poste. » Le Vatican devait obtenir du gouvernement italien des engagements fermes et précis, puisque « la cité pontificale, bien que reconnue par l'Italie pour un État souverain, [était] enclavée dans la capitale du Royaume. » Il s'avéra bientôt que le représentant de la

que possible en valeur les nouvelles assertions ou interprétations tendancieuses répandues à Rome et au Vatican tant par la presse et les émissions de la coalition adverse que sur les agents de la propagande ennemie.

Il y aura lieu dans cette tâche de faire ressortir que la France respecte scrupuleusement sa signature et qu'elle entend rester fidèle à tous les arrangements internationaux conclus pour le temps de guerre, notamment en ce qui concerne le port de l'uniforme militaire, le statut de la Croix-Rouge, l'usage des gaz, les bombardements d'objectifs ou de territoires étrangers aux opérations stratégiques, la guerre sous-marine, la déportation de femmes et d'enfants, la destruction des monuments, la dévastation systématique des régions occupées, étant évidemment entendu qu'au cas où l'ennemi n'aurait pas les mêmes scrupules elle ne s'interdirait pas d'user de représailles.

Par ailleurs, votre action s'inspirera des principes suivants :

Nous ne demandons pas au Saint Père d'embrasser notre cause : il nous suffit qu'il n'embrasse ni directement ni par des voies détournées celle de nos adversaires, et qu'il se tienne hors du plan politique, dans la perspective spirituelle et morale où le place sa haute mission.

Nous considérons comme un manquement à cette règle et un acte d'hostilité toute tentative faite auprès des États neutres ou une partie de leur opinion publique pour les détourner, soit d'entrer en guerre, soit de nous fournir des approvisionnements dont nous serions moins bien pourvus que nos adversaires ; cette hypothèse n'est pas téméraire puisque nous savons de source secrète et sûre qu'une action de ce genre s'est exercée pendant la dernière guerre auprès des catholiques américains et du gouvernement des États-Unis.

Il en serait de même si des agents du Saint-Siège transmettaient des renseignements d'ordre politique ou militaire, ainsi qu'il est advenu en Suisse pendant la même période : ou si le Saint-Siège cherchait à nous imposer, comme il est arrivé en 1917, un plan de paix sur lequel il se fût mis d'accord avec les puissances ennemies.

En revanche, nous considérons comme naturel et même souhaitable qu'il ne laisse passer aucune occasion de rappeler à tous les belligérants les lois de la morale et l'obligation qui s'impose à tous les hommes de ne les point transgresser.

Nous souhaitons également qu'il s'emploie comme il l'a fait pendant la dernière guerre à adoucir le sort des prisonniers et les souffrances des populations civiles.

Mais pour qu'il puisse demeurer ainsi fidèle à sa mission, il importe qu'il reste également libre à l'égard de tous les belligérants et pour cela qu'il ne

France près le Saint-Siège ne pourrait demeurer dans sa résidence, celle-ci étant située hors de la Cité du Vatican dans la Rome royale. Il s'agit alors pour lui d'obtenir l'autorisation de se replier dans la cité exiguë du Vatican au lieu d'avoir à gagner la Suisse. Objet de négociations laborieuses en avril et en mai 1940, la décision fut acquise peu avant le rappel de F. Charles-Roux à Paris fin mai sur toute cette affaire ; cf. F. Charles-Roux, *Huit ans au Vatican*, *op. cit.*, pp. 380-382.

consente pas, comme il l'a fait en 1915, que l'une des puissances belligérantes assume la charge de tout ou partie de son budget.

Bref, il importe que la papauté manifeste clairement non pas seulement sa neutralité politique, mais son caractère international et sa mission spirituelle.

En ce qui concerne les intérêts catholiques français, nous lui demandons de veiller sur les pieux établissements de la France à Rome et à Lorette qui, en tant qu'institutions ecclésiastiques relèvent de sa protection. Il lui appartient d'en revendiquer la garde et d'y préparer des clercs de nationalité neutre ou de citoyenneté vaticane.

Nous comptons qu'il s'efforcera de défendre dans toute la mesure du possible les maisons généralices des congrégations françaises. Mais vous devez veiller sur ce point à n'élever aucune prétention qui puisse servir de précédent à des revendications du même genre en faveur de congrégations italiennes établies en France.

En revanche, nous estimons qu'en ce qui concerne les fonctionnaires pontificaux de nationalité française, le pape ne pourrait sans renier le caractère international de l'institution pontificale, les mettre ne congé quand même il en recevrait l'injonction du gouvernement italien. Mais il devrait leur assurer le moyen de vivre dans son propre État, et par conséquent, les accueillir dans la Cité Vaticane. L'importance de cette question est primordiale et je compte que vous mettrez tous vos soins à faire comprendre au Saint Père qu'il ne pourrait fléchir sur ce point sans apparaître comme étant désormais l'organe d'une nationalité particulière.

Il n'est pas dans nos intentions d'empêcher ni de rendre malaisé en temps de guerre les relations du Saint Père et de l'épiscopat français. Mais ces relations doivent être d'ordre strictement ecclésiastique. Nous ne pouvons oublier qu'en 1914-1915 une lettre pastorale collective de tout l'épiscopat allemand ayant attaqué la France et ses Alliés, Benoît XV invita l'épiscopat français à s'abstenir de riposter à cette attaque par une réponse collective ; ni que le cardinal Amette dût, en communiquant à ses diocésains certaines prescriptions pontificales relatives aux prières pour la paix donner un commentaire qui en atténuât le danger.

D'une façon générale – la possibilité à laquelle je viens de faire allusion le prouve –, il n'existe pas de questions ecclésiastiques pures dont l'État puisse définitivement se désintéresser. Vous aurez en conséquence à veiller à ce que le Saint-Siège ne profite pas de l'état de guerre pour entreprendre sur les us et coutumes de l'Église de France et poursuivre une action centralisatrice et dictatoriale visant à étendre sur les Ordinaires français le contrôle de l'Administration vaticane.

Je dois enfin prévoir le cas où, au cours des hostilités le Saint Père viendrait à mourir. Vous vous emploieriez à assurer la liberté du conclave et à incliner le Sacré-Collège vers le choix d'un pontife prudent et sage. Je n'estime pas qu'il y ait lieu de favoriser par principe l'élection d'un pape non-italien. Outre qu'un prélat étranger à l'Italie rencontrerait sûrement dans l'exercice de ses fonctions aussi bien en sa qualité de chef suprême

de l'Église catholique qu'en sa qualité d'évêque de Rome, toutes sortes de difficultés de la part du gouvernement italien, le but auquel il faut tendre n'est pas l'élection d'un pape étranger, mais d'une part l'internationalisation des services centraux de l'Église et d'autre part la déconcentration des pouvoirs et le respect des traditions propres à chaque Église nationale.

En ce qui concerne le candidat, nous devons souhaiter l'élection d'un pontife qui soit moins préoccupé de politique que de religion, étant entendu que nous appelons religion, non pas la prétention de certains théologiens à dominer les États soit directement soit par l'entremise des organismes politiques ou sociaux dont l'ensemble constitue l'action catholique mais l'effort pour orienter les âmes vers les hautes aspirations spirituelles auxquelles les convie le message évangélique.

Tant qu'il vous sera impossible de communiquer avec le Département, vous êtes, dans le cadre tracé par la présente lettre, autorisé à prendre toutes les initiatives propres à réaliser les instructions qui y sont contenues.

Z Europe 1918-1940, Saint-Siège, 33

215

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,

à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. n° 1313. *Paris, 18 avril 1940, 14 h. 10.*

Réservé. Spécial. Secret. Urgent.

Veuillez transmettre d'urgence à M. Neville Chamberlain le message suivant de M. Paul Reynaud, président du Conseil.

Mon cher Premier Ministre,

En me rendant compte de sa mission auprès du gouvernement suédois, M. Coulondre m'a indiqué tout le concours qu'il avait trouvé auprès des officiers généraux que vous avez bien voulu désigner pour l'accompagner[1].

Permettez-moi de vous dire combien j'ai apprécié la promptitude avec laquelle le gouvernement britannique s'est saisi des propositions que je lui avais fait tenir le 10 avril dernier au soir au sujet de l'envoi d'une mission à Stockholm[2] et de vous exprimer ma vive gratitude personnelle pour avoir bien voulu vous associer à cette initiative.

J'ai pensé que vous verriez peut-être intérêt à prendre connaissance des impressions rapportées par M. Coulondre et je vous envoie par courrier copie de son rapport.

[1] Voir document n° 213.

[2] On n'a pas retrouvé ce document. Au sujet de cette mission conjointe, voir documents n°s 199 et 201.

J'ai été heureux de constater que l'action commune de nos deux gouvernements et de la mission franco-britannique, avait eu pour effet de réconforter le gouvernement suédois et de l'encourager à la résistance, ainsi que de favoriser les premiers efforts faits par les hommes d'État de Norvège pour organiser la défense de ce pays.

Mais le rapport de M. Coulondre fait également apparaître que la partie, si importante pour l'issue de la guerre, qui se joue en Scandinavie, ne sera gagnée par les Alliés qu'à la condition qu'ils agissent avec la rapidité, la force et la cohésion nécessaires.

Entre les Allemands et nous, c'est une course de vitesse en Norvège ; on apprend que ceux-ci se renforcent par avion à Trondheim et auraient occupé la voie ferrée jusqu'à la frontière suédoise. L'opération sur ce port m'apparaît donc des plus urgentes et s'il convient assurément qu'elle soit effectuée dans les meilleures conditions de succès, tout atermoiement risque de permettre aux Allemands d'accroître leur capacité de résistance.

Il me paraît également des plus importants de prévoir dès maintenant l'envoi en Norvège de forces suffisantes, non seulement pour tenir la région de Trondheim, mais aussi pour constituer un premier front de résistance à hauteur de ce port jusqu'à la frontière suédoise ainsi que les premiers éléments d'un corps de secours éventuel à la Suède.

Enfin et surtout, il me paraît capital que soit désigné sans délai un commandant de corps expéditionnaire en Scandinavie. Vous serez, je n'en doute pas, d'accord avec moi, pour estimer qu'il importe essentiellement à la rapidité et à l'efficacité de notre action que les opérations des forces terrestres, navales et aériennes, soient coordonnées dès maintenant sur place.

Cette coordination est d'autant plus nécessaire que l'armée norvégienne en est déjà entièrement privée, et que la mobilité et la hardiesse des troupes allemandes exigent des décisions et des ripostes rapides.

M. Coulondre émet dans son rapport, en complet accord avec ses collègues anglais, l'avis que le développement et le succès de notre action en Norvège sont de nature à influer d'une façon peut-être décisive sur l'attitude finale de la Suède au regard du Reich. Il pense que si nous ne parvenions pas à organiser la résistance norvégienne, la Suède pourrait finalement s'incliner devant les exigences du Reich et lui permettre à tout le moins l'usage de ses chemins de fer. Si au contraire, nous affirmons assez vite notre force en Norvège, il y a tout lieu de prévoir que la Suède se refusera à permettre des transports de troupes allemandes, cependant indispensables au Reich s'il doit augmenter sensiblement ses effectifs et qu'attaquée par l'Allemagne, elle sera ainsi finalement poussée dans la guerre à nos côtés.

Ces considérations retiendront sans doute votre attention comme elles ont retenu la mienne ; elles m'incitent à insister tout particulièrement auprès de vous pour que vous veuillez bien examiner la possibilité de donner une suite urgente aux suggestions que j'ai l'honneur de vous présenter.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 62

216

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,

à M. Neville Chamberlain, Premier Ministre du Royaume-Uni.

L. *Paris, 18 avril 1940.*

Le gouvernement français et l'opinion française toute entière ont enregistré avec une profonde admiration les brillants résultats déjà obtenus sur les fronts du Nord par les actions énergiques et répétées de la marine et de l'aviation britanniques en dépit des difficultés énormes qu'elles ont rencontrées. Je suis certain d'être l'interprète de l'unanimité du pays en vous exprimant les sentiments d'enthousiasme qu'ont suscités en France ces remarquables exploits.

Un tel début fait bien augurer de la suite des événements militaires qui peuvent se dérouler sur ce nouveau théâtre d'opérations. Il ne faut toutefois pas se dissimuler que le plus gros de l'effort reste à faire.

Le plan allemand me paraît clair. L'objectif de nos ennemis est la conquête des mines de fer. Leur commandement a compris que, pour y arriver dans les conditions les plus rapides et les plus sûres, avant même le dégel du golfe de Bothnie, il fallait tourner la principale ligne de défense suédoise constituée par le canal de Gotha et les grands lacs qui l'avoisinent. Il était nécessaire, pour cela, que les troupes allemandes pussent disposer, comme base de départ, de la Norvège méridionale : d'où, la conquête de la région d'Oslo, précédée de celle du Danemark, qui en était la condition. Il importait, en outre, d'empêcher les réserves alliées d'arriver : d'où l'occupation de tous les ports norvégiens.

La première partie de ce plan est réalisée. La seconde se prépare. Les Allemands transportent par avion 3 000 hommes par jour sur les aérodromes de la capitale norvégienne. D'autres renforts et du matériel sont transportés par mer. Cela représente un rythme d'arrivée de plus d'une division par semaine. Une partie de ces effectifs gagne Trondheim par voie des airs. Le reste sert à constituer la masse de manœuvre qui sera vraisemblablement chargée de l'opération sur les arrières suédois.

Il nous faut déjouer ce plan.

Pour cela, deux conditions doivent être remplies.

Il faut tout d'abord détruire les résistances qui interdisent à nos troupes l'accès du territoire norvégien. C'est de Trondheim où portent nos premiers efforts que nous pouvons atteindre le plus facilement la Suède. De la région d'Ostersund, située à 100 kilomètres à l'est de ce port, nous pourrions, soit secourir l'armée suédoise sur le canal de Gotha, soit la recueillir si elle bat en retraite, soit nous porter sur la région minière du nord.

Il importe également de dégager Narvik pour être en mesure, avant le dégel, d'occuper les principaux ports du golfe de Bothnie.

Il faut ensuite que nous puissions opposer aux troupes allemandes des effectifs qui, ajoutés aux effectifs scandinaves soient sensiblement égaux aux leurs. C'est donc le rythme de l'arrivée des renforts ennemis qui doit conditionner le rythme de l'arrivée de nos propres troupes. Nous sommes prêts à consacrer à cette opération tous les effectifs que la défense de nos frontières laisse disponibles. Nous serons certainement d'accord pour admettre que les troupes britanniques stationnées en France puissent aussi contribuer à la constitution du corps expéditionnaire. Mais, pour que les forces alliées puissent arriver en temps utile, il faut d'importants moyens de transport. C'est pourquoi je vous ai fait demander par M. Corbin de vouloir bien faire l'effort nécessaire pour mettre à notre disposition le tonnage qui nous manque, dans des conditions à définir par nos organes militaires de liaison[1].

Vous vous rappelez, d'autre part, qu'au dernier Conseil suprême, il avait été reconnu qu'aucune décision importante ne pouvait être prise tant que la situation militaire en Norvège ne serait pas éclaircie[2]. Il m'apparaît que nous disposons maintenant de renseignements suffisants pour préciser ensemble nos intentions. Je vous propose donc qu'une réunion franco-britannique ait lieu lundi prochain à Paris. Elle pourrait soit prendre la forme d'un Conseil suprême soit, ce qui serait peut-être préférable, consister en une rencontre entre vous-même et M. Winston Churchill assistés de vos experts militaires et navals d'une part, le président Daladier et moi-même d'autre part[3].

La bataille qui se livre en Scandinavie est essentielle pour la suite de la guerre. Essentielle parce qu'elle vise à priver l'Allemagne de fer. Essentielle aussi parce que de son issue peuvent dépendre, avec le sort de notre prestige, l'attitude des Balkans, celle de l'Italie, nos possibilités futures dans la bataille du pétrole, deuxième pôle de l'économie allemande. Aussi ai-je la conviction profonde qu'il convient de ne négliger aucun des moyens qui s'offrent à nous pour assurer d'une façon toujours plus efficace la coordination et le développement de nos efforts.

Papiers 1940, Papiers Dejean, 3

[1] Voir document n° 215.

[2] Pour un compte rendu de la réunion du Conseil suprême du 9 avril 1940, à laquelle participent notamment Paul Reynaud et Édouard Daladier, voir F. Bédarida, *La stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 371-394.

[3] Cette réunion aura lieu à Paris, les 22 et 23 avril 1940. Pour un compte rendu, voir F. Bédarida, *La Stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 413-475.

217

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION D'EUROPE REMISE AU CABINET DU MINISTRE (M. DEJEAN)[1]

Attitude de l'Espagne

N. *Paris, 18 avril 1940.*

Depuis le début du conflit européen, l'attitude de l'Espagne a été essentiellement déterminée par des facteurs psychologiques, autant que politiques, créés par la guerre civile. À la fin de la lutte fratricide qui pendant plus de deux ans et demi a ensanglanté la Péninsule, les nouveaux dirigeants espagnols et leur opinion publique ont considéré, à tort ou à raison, que la victoire des forces nationales avait été facilitée par l'aide allemande et italienne, tandis que l'action de la France et de l'Angleterre avait au contraire retardé le succès final des troupes du général Franco.

Aussi, pour bon nombre d'Espagnols, la guerre civile 1936-1939 n'est-elle pas un conflit intérieur mais bien international, provoqué par des motifs idéologiques, dont l'Allemagne et l'Italie sont sorties victorieuses au même titre que l'Espagne, alors qu'au contraire l'URSS, la France et l'Angleterre, en raison même de l'appui direct ou indirect qu'elles avaient apporté à l'ancien gouvernement républicain, faisaient figure de puissances vaincues.

La reprise de relations diplomatiques normales entre la France et l'Angleterre, d'une part, et le gouvernement général Franco, de l'autre, n'a pas dissipé cet état d'esprit. Il semblait, en ce qui concerne notre pays, que les accords de Burgos (25 février 1939)[2] eussent pu constituer le début d'une ère de collaboration amicale entre la France et l'Espagne puisqu'ils avaient principalement pour objet de liquider les difficultés créées par la guerre civile en assurant à l'Espagne la restitution des avoirs de ce pays transférés en France au cours des années 1936 à 1939, et en posant le principe de rapports de bon voisinage entre les deux puissances pyrénéennes. En fait, ces prévisions ont été démenties par les événements de ces dix derniers mois, bien que tout ait été mis en œuvre, du côté français, pour exécuter les accords signés par M. Léon Bérard et le général Jordana, et que les avoirs espagnols récupérables, notamment l'or de la banque d'Espagne déposé à Mont-de-Marsan[3], aient été restitués à ce pays, ainsi que la flotte républicaine réfugiée à Bizerte[4].

[1] Une copie de ce document trouvée dans Papiers 1940, Papiers Rochat, 16, porte cette mention manuscrite : « Note remise le 18 avril au Cabinet du Ministre (M. Dejean) ».

[2] Ou « accords Bérard-Jordana ». Cf. document n° 157, note 1, p. 319. On trouvera le texte de ces accords in *DDF* (1936-39), XIV, document n° 211.

[3] Sur la restitution, laborieuse, de l'or espagnol par la France, divers documents dans *DDF* (1936-39), XVI, XVII.

[4] Sur ce point, voir *DDF* (1936-39), XV, documents n°s 11, 38, 172.

L'on nous reproche, à Madrid, de ne pas appliquer dans leur esprit, sinon dans leur lettre, les dispositions de ces accords prévoyant l'adoption de mesures appropriées en vue d'empêcher les réfugiés d'un des pays contractants de se livrer sur le territoire de l'autre à une activité politique contraire aux intérêts de l'État dont ils sont les ressortissants. Ces griefs sont surtout motivés par les menées des séparatistes basques et catalans sur le territoire français.

Les facteurs d'ordre psychologique indiqués plus haut, auxquels viennent s'ajouter les difficultés encore pendantes entre la France et l'Espagne, expliquent l'attitude assumée depuis le début de la guerre européenne par le gouvernement espagnol. En dépit de la déclaration de neutralité faite dans les premiers jours de septembre 1939 par le général Franco, cette attitude n'a jamais cessé d'être favorable à notre ennemi, tandis qu'elle était extrêmement réticente à l'égard des puissances alliées, pour ne pas dire nettement hostile.

L'Allemagne a su s'acquérir pendant la guerre civile de fortes positions en Espagne, dans l'aviation, dans l'armée, dans la Phalange dont les éléments jeunes sont entièrement à sa dévotion, et enfin dans la presse qui, pour des raisons financières, reçoit exclusivement ses directives de Berlin. Notre ambassadeur à Madrid a signalé à maintes reprises, depuis 8 mois, l'étroite dépendance dans laquelle se trouvent, vis-à-vis du DNB, les journaux espagnols[1]. Malgré la collusion germano-russe, qui n'a pas laissé de créer un certain sentiment de perplexité chez les conservateurs et catholiques espagnols, malgré les persécutions dont le clergé polonais a été la malheureuse victime, cette presse n'a jamais cessé un seul jour depuis le début de la guerre d'être l'instrument docile de la propagande allemande. Il est superflu de préciser que l'action de nos ennemis s'étend dans d'autres domaines. Les agents de la Gestapo ont réussi à organiser sur l'ensemble du territoire espagnol, mais plus spécialement sur le littoral cantabrique et la côte de Galice, un réseau de surveillance et de contrôle qui, grâce à des complicités locales, pourvoit au ravitaillement des sous-marins allemands. La neutralité espagnole est donc en fait un véritable régime « d'assistance hostile » qui a provoqué à plusieurs reprises des réclamations justifiées de l'Amirauté française[2]. M. le maréchal Pétain a été prié d'attirer sur cet état de choses la particulière attention du gouvernement espagnol. Mais, en dépit de la situation qu'elle s'est acquise au-delà des Pyrénées, l'Allemagne, par l'âpreté de ses revendications, par l'insistance qu'elle a mise à se faire payer du concours armé apporté par elle aux forces nationalistes pendant la guerre civile – elle a été payée surtout en produits du sol, ce qui est à l'origine des sérieuses difficultés économiques éprouvées actuellement par l'Espagne –, ne jouit pas de grandes sympathies dans la masse du peuple espagnol et même parmi la plupart des officiers de l'armée et de la marine. Malgré les avantages qu'il a su retirer de la guerre

[1] Par exemple, *DDF* (1939-44), **I**, document n° 395.

[2] Cf. document n° 157, Annexe, note 1, p. 322.

civile, le IIIe Reich ne parviendra vraisemblablement pas, à lui seul, à faire sortir de leur neutralité les dirigeants de Madrid.

Il n'en va pas de même de l'Italie. Jouant habilement des affinités de culture, de civilisation et de régime existant entre les deux pays, les gouvernements fascistes, prompts d'ailleurs à rappeler l'aide désintéressée fournie à l'Espagne nationale par les « volontaires » italiens, sont parvenus à capter les sympathies espagnoles[1]. L'influence italienne s'exerce aujourd'hui dans tous les domaines de l'activité espagnole, politique, militaire, aérienne et intellectuelle. Les vieux éléments de la Phalange, la plupart des membres du gouvernement et notamment M. Serrano Suner, ministre de l'Intérieur et beau-frère du général Franco, reçoivent de Rome leur mot d'ordre. M. Mussolini a réussi à flatter les nouveaux dirigeants de l'Espagne, à les persuader que la communauté des régimes politiques leur imposait des devoirs communs : ceux de la sauvegarde et du développement de la civilisation méditerranéenne qui est le bien exclusif de l'Italie et de l'Espagne. À l'instigation de la politique fasciste, M. Serrano Suner et ses collègues prétendent restaurer l'impérialisme espagnol, mots assez vagues sans doute, qui auront pour objet de faire oublier aux habitants de la Péninsule les difficultés matérielles de l'heure présente, mais qui n'en constituent pas moins un symptôme inquiétant pour l'avenir car c'est vers Gibraltar, et l'Afrique du Nord (Maroc et Oranie) que cet impérialisme naissant se trouve axé.

M. le maréchal Pétain a attiré à diverses reprises depuis 4 ou 5 mois, l'attention du Département sur l'étroite solidarité des politiques italienne et espagnole. À cet égard, il est significatif que les principaux journaux de Madrid aient récemment, à propos des événements de Scandinavie, fait entendre un son de cloche exactement pareil à celui de la presse romaine. Nous ne devons pas nous dissimuler que la neutralité de l'Espagne, dans le cas où M. Mussolini se déciderait à abandonner sa position actuelle de non-belligérance et à passer dans le camp de nos ennemis, deviendrait une chose extrêmement fragile et que le général Franco éprouverait très certainement de sérieuses difficultés s'il persistait, malgré la pression de ses conseillers, à ne pas vouloir s'engager dans le conflit.

Papiers 1940, Cabinet Georges Bonnet, 5

[1] Cf. document n° 157, Annexe, note 1, p. 320.

218

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 2412[1]. *Rome, 19 avril 1940.*

(*Reçu*[2] : le 21, 12 h.)

Le léger répit, la détente relative signalés par mes tout derniers télégrammes[3] ne doivent pas faire penser que le danger de voir M. Mussolini entrer brusquement en guerre aux côtés de l'Allemagne soit pour longtemps, et encore moins pour toujours écarté.

Comme à la fin d'août et au début de septembre derniers, Rome vit dans une atmosphère d'extrême nervosité et d'anxieuse incertitude, au milieu d'une épaisse fumée de nouvelles dont la précision trouble les esprits, bien que l'origine en soit douteuse et les contradictions flagrantes. Le matin, souffle un vent d'optimisme ; le soir, une dépression s'abat sur la ville. Ou inversement. Aujourd'hui, on prétend que l'intervention dont on sent planer la menace n'est qu'un bluff, un simulacre, et ne sera pas mise à exécution. Demain, on affirmera que l'intervention est résolue, imminente, que d'ailleurs, Mussolini parlera, le 30 avril, sinon le 21, qu'il va se retirer, selon sa coutume, à Rocca delle Camminate et qu'à son retour il jettera les dés.

Tout est, ainsi, suspendu à la volonté d'un seul homme, d'un joueur de poker effréné, qui vit dans l'ombre, cache ses desseins et s'entoure de mystère.

À la vérité, les facteurs essentiels de la situation ne se sont pas sérieusement modifiés.

1. L'émotion, l'inquiétude sont générales dans la Péninsule. Le public s'attend à tout. Il exprime sa pensée en termes souvent amers et sévères. Mais, c'est, sans doute, la peur qui forme le fond de ses sentiments. On entend parfois prononcer le mot de révolution. Il est peu probable, cependant, que le peuple italien soit capable de passer du mot à la chose. Et

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] La correspondance conservée dans les archives ne fait pas vraiment état d'une détente, même « relative ». Tout au plus peut-on citer le télégramme n° 2401 du 19 avril rapportant un télégramme précédent n° 2308 du 15 avril où A. François-Poncet note que « M. Mussolini [...] marque une hésitation. En fait, si l'on relève à travers la Péninsule divers indices d'une activité militaire, en quelque sorte, souterraine, on n'y constate pas, jusqu'à présent, les signes avant-coureurs d'une mobilisation imminente ; et les bruits de raids sur la Dalmatie, Corfou, Salonique ou la Crète se sont plutôt apaisés. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit). De même un autre télégramme du 18 avril, émanant du consul de France à Livourne, chargé d'enquêter sur « certains bruits alarmants concernant une attaque éventuelle de la Corse » : « Il ne m'a été signalé conclut-il, ni concentration de troupes sur le littoral, ni mouvement suspect de navires. » (Papiers 1940, Papiers Rochat, 21, document non reproduit).

Mussolini se vante, au surplus, de le « retourner » et de l'enflammer en vingt-quatre heures.

2. On n'observe pas de mesures militaires de grande envergure, ni sur terre ni sur mer. Les batteries côtières ont été mises en place ; c'est, avec le va-et-vient des soldats dans les gares, ce que l'on remarque de plus caractéristique. Il n'a pas encore été procédé aux exercices de défense passive et d'obscurcissement qui avaient tant alarmé la capitale, l'an dernier, à la fin d'août.

3. En revanche, à l'intérieur, on assiste à une activité renforcée de la police, des carabiniers, des Questures. Les propos hostiles au gouvernement, favorables aux Alliés, sont épiés. Ceux qui les tiennent sont dénoncés. Les arrestations, les envois au « confino » deviennent, de jour en jour, plus nombreux[1].

Corrélativement, les sections fascistes accentuent leur propagande, une propagande directement tournée contre la France et l'Angleterre et conforme, dans l'ensemble, au discours significatif qu'a prononcé, le dimanche 14 avril, à la radio italienne M. Giovanni Ansaldo. « De grands événements sont proches ! L'Italie jouera le rôle que lui commandent son histoire et ses destins ! Que les Italiens se préparent ! » Tel est le mot d'ordre que l'on répand.

4. La presse conserve, à l'égard de la France et de la Grande-Bretagne, le même ton à la fois hargneux, ironique et méprisant. Elle met ses colonnes à l'entière disposition de l'Agence officielle DNB et des communiqués du Quartier Général allemand. Elle n'est qu'un reflet, un écho de la presse du Reich, et souvent renchérit sur elle. On relève, pourtant, depuis quelque temps, dans certaines de ses feuilles, un peu plus d'objectivité, un souci marqué de protester contre le reproche de partialité, contre l'accusation adressée à l'Italie de nourrir des pensées d'agression. M. Virginio Gayda, qui n'écrit jamais sans avoir pris l'attache du Palais de Venise ou du Palais Chigi, a fait, dans le *Giornale d'Italia*, un large rappel des griefs de son pays en Méditerranée, griefs relatifs au statut de la Tunisie, de l'Égypte, de Chypre et de Suez. Mais aussi, dans une conclusion dont la douceur étonne, il a indiqué que l'Italie respectait les droits d'autrui et n'avait d'autre désir que de les harmoniser avec les siens.

5. M. Mussolini a décommandé la réunion qui devait avoir lieu, le 20 avril, au Capitole, et dans laquelle, après avoir entendu un rapport sur les travaux de l'Exposition de 1942, il devait prendre la parole. Mais il a éprouvé le programme artistique du « mois de mai » florentin et celui de la « Biennale » de Venise. On attend, d'autre part, la visite du Roi, qui doit se rendre à Florence, puis à Naples, à la fin du mois, pour y inaugurer l'Exposition d'Outre-Mer. Le comte Ciano, toujours souffrant, s'est

[1] Dans son télégramme n° 2411 du 19 avril 1940, l'ambassadeur précise à ce propos : « À la suite des manifestations qui ont eu lieu dans divers cinémas du royaume, lors de la présentation du film de propagande allemand, *Six mois de guerre*, de nombreuses arrestations ont été opérées, notamment à Rome, à Milan et à Bologne. Des ordres draconiens auraient été donnés à la police et dans les milieux journalistiques, on paraît s'attendre à des mesures brutales, un redoublement de sévérité. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 19, document non reproduit).

éloigné de la scène, sans que l'on puisse déterminer si sa maladie est réelle, ou diplomatique[1]. Le maréchal Balbo, le duc d'Aoste, après une brève apparition à Rome, ont été promptement renvoyés, le premier à Tripoli, le second à Addis-Abeba. Aucune réunion du Grand Conseil fasciste n'est annoncée. S'il est vrai que le Souverain, le maréchal Badoglio, le Haut-commandement, le Vatican, s'efforcent de modérer les ardeurs du *Duce*, leur action se déroule dans un secret profond.

Autant que l'on puisse le savoir, ou, plutôt, le deviner, les décisions de M. Mussolini restent dominées par les promesses et les accords passés au Brenner[2], par la foi qu'il a dans la victoire allemande, par le souci qui l'anime d'en partager les bénéfices, et pour cela, de participer à la bataille ; mais seulement, quand le succès du Reich aura atteint, aux yeux de la masse, un degré suffisant de probabilité, c'est-à-dire ni trop tôt (car l'Italie ne peut pas soutenir une guerre longue) ni trop tard (car elle craindrait d'être forclose)[3].

Le *Duce* ressemble à un homme qui, résolu à s'asseoir au festin de la douzième heure, ne veut point, dans la lutte qui précède ce repas, se déclarer à la onzième – ce qui serait indécent –, ni à la huitième – ce qui serait imprudent –, mais exactement à la dixième et qui, n'ayant pas de montre, se demande : « Quelle heure est-il ? » S'il croyait qu'il est dix heures, tandis qu'il n'en est que huit, il s'exposerait à un risque trop grand. S'il s'imaginait qu'il est huit heures, alors qu'il en est déjà dix, il aurait manqué le moment capital de sa vie !

Après l'invasion de la Norvège, on a eu, à Rome, pendant deux ou trois jours, l'impression que le *Duce*, emporté par l'enthousiasme et une folie d'émulation, allait se lancer en avant. Puis, un arrêt s'est produit dans son élan[4]. Par qui, par quoi a-t-il été retenu ? A-t-il été sensible à la réaction vigoureuse des Alliés ? A-t-il reçu des informations qui ont corrigé l'idée qu'il s'était faite, tout d'abord des résultats de l'opération ? A-t-il été frappé par les répugnances de l'opinion publique italienne, par les conseils de prudence du Roi, des maréchaux et de plusieurs de ses collaborateurs ? Les mesures prises par la France et l'Angleterre en Méditerranée lui ont-elles donné matière à réflexion ? Attend-il simplement que la situation militaire et stratégique s'éclaire et que se réalisent les développements prévus sur le front occidental et dans les Balkans ? Y a-t-il eu, dans les plans du Reich, un délai, un dérangement ? Est-il à l'affût d'une bonne occasion, d'un prétexte valable qui justifierait devant son peuple son

[1] Du 12 au 20 avril, le comte Ciano se fait invisible, alité avec « une satanée grippe » (*Journal politique*, *op. cit.*, p. 236). Le ministre italien des Affaires étrangères note, le 20 avril, que sa « maladie a donné lieu à beaucoup de bavardages. On a parlé de maladie diplomatique et Rome est pleine de rumeurs sur [sa] démission (*ibid.*, p. 237). A. François-Poncet est de ceux qui se sont livrés à ces spéculations.

[2] Le 18 mars 1940.

[3] Dans son *Journal politique*, *op. cit.*, le comte Ciano note à la date du 22 avril 1940 : « Ce matin, la date de notre entrée en guerre a encore été retardée au printemps 1941 car, selon le *Duce*, les opérations en Scandinavie ont éloigné le centre et l'issue du conflit. » (p. 237).

[4] Cf. documents n°s 197, 203, 204, 209.

entrée en guerre ? On en est réduit aux hypothèses, à des hypothèses toutes également plausibles.

Rien n'indique, cependant, que l'homme ait changé. L'hésitation qui se manifeste dans son attitude, le sursis qu'il semble avoir accordé à l'Italie, peuvent avoir des causes profondes et amorcer un revirement. Ils peuvent aussi être concertés avec Hitler et n'avoir d'autre but que d'endormir les soupçons, et d'augmenter, par la suite, l'effet de surprise.

Nous ne saurions mieux faire, dans ces conditions, que de rester vigilants et de sang-froid. N'hésitons pas à nous dire prêts à toute tractation raisonnable – car on répand, au mépris de la vérité, dans le public et dans les classes dirigeantes, le bruit que nous n'avons jamais rien proposé. Et sans défi, mais avec fermeté, laissons entendre que, le cas échéant, nous ne manquerions pas de rendre coup pour coup !

Papiers 1940, Papiers Rochat, 22

219

LE MARÉCHAL PÉTAIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 369[1]. *Madrid, 19 avril 1940.*
Réservé.
(*Reçu*[2] : le 21, 12 h.)

De nouvelles rumeurs circulent depuis deux jours à Madrid et dans plusieurs villes d'Espagne concernant des préparatifs militaires. Certains de nos consuls s'en sont fait l'écho dans des télégrammes adressés au Département.

Il y a, semble-t-il, à la base de ces bruits, des informations vérifiées que l'ambassade vous a, pour la plupart, transmises et sur lesquelles j'essaierai de faire le point en conclusion de ce rapport. Mais une bonne partie de ces prétendus renseignements est sujette à caution. La rapidité même avec laquelle ils se propagent est de nature à jeter une suspicion sur leur origine[3].

J'en citerai quelques exemples frappants :

Notre consul à Malaga dit avoir appris de bonne source que « 12 pilotes espagnols venaient de recevoir l'ordre de se rendre au Cap Juby (Rio de

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Dans son télégramme n° 370 du même jour, le maréchal Pétain insiste sur ce point : « Je demande votre attention sur mon télégramme n° 369 qui part aujourd'hui par le courrier. Dans cette communication, j'essaie de mettre au point ce qu'il y a actuellement de fondé dans les diverses rumeurs concernant les préparatifs militaires de l'Espagne. Il semble bien qu'il y ait, pour une part, à l'origine de ces rumeurs, une manœuvre allemande tendant à créer une diversion au moment où l'action des Alliés se poursuit en Scandinavie et pour provoquer des frictions entre la France et l'Espagne (Papiers 1940, Papiers Rochat, 16, document non reproduit).

Oro) où, jusqu'à présent, il n'y avait pas de base aéronavale ». Or l'escadrille dite du Sahara a toujours été basée au Rio de Oro (partie au Cap Juby et partie à la Villa Cisneros) même avant 1936. Il est probable que les appareils qui viennent de rentrer à leur base sont ceux qui étaient venus à Madrid pour participer, le 1er avril, à la revue commémorative de la fin de la guerre civile.

D'autre part, on racontait hier à Madrid que les autorités espagnoles avaient fermé la frontière et avaient refusé des visas de sortie à des Français. Or, un de nos compatriotes a obtenu aujourd'hui son visa sans difficulté.

Troisième exemple : plusieurs localités des Baléares avaient, disait-on, été évacuées sur le Continent. Aucune vérification n'a pu être obtenue.

Lorsqu'on cherche à remonter à la source de tous ces bruits, on retrouve toujours la marque de la nervosité qui s'est emparée, depuis une semaine, de l'opinion espagnole. Les uns, qui rêvent de gloire et d'empire, se repaissent d'informations sensationnelles. Les autres, qui redoutent la guerre et ses conséquences désastreuses sur un pays appauvri et désorganisé, accueillent facilement les mêmes rumeurs, précisément parce qu'ils s'en inquiètent (cf. mon télégramme n° 367 du 18 avril)[1].

Ce qu'il faut surtout souligner, c'est l'intérêt qu'a l'Allemagne à répandre ces rumeurs. À n'en pas douter, les agents nazis, qui sont extrêmement nombreux dans toute l'Espagne cherchent par ce moyen :

1) à créer une diversion, sinon militaire, du moins psychologique, qui détourne l'attention des Alliés du théâtre où se joue actuellement une partie importante et dangereuse pour le Reich ;

2) à créer chez les Espagnols et chez les Alliés eux-mêmes une inquiétude qui porte les uns et les autres à accentuer les mesures de précaution d'où peuvent sortir des frictions et même des incidents.

Il est, en effet, caractéristique de voir l'insistance avec laquelle reviennent les bruits d'une prochaine occupation de Tanger ou des Baléares par la France, de Ceuta par l'Angleterre ; dans le même ordre d'idées on racontait hier que « Français et Espagnols se battaient déjà au Maroc ».

Les mesures militaires réellement prises par le gouvernement espagnol paraissaient être les suivantes :

– renforcement de la défense côtière,

– appel sous les drapeaux des jeunes gens des classes 37, 38 et 39 qui, ayant résidé dans la zone « rouge », n'ont pas fait de service militaire,

– quelques convocations de réservistes,

– renforcement des garnisons du Maroc,

– *peut-être*[2] aussi quelques mouvements de troupes en Catalogne et des transports d'armes aux Baléares.

[1] Télégramme examinant « les remous psychologiques qu'ont provoqués en Espagne les événements de Scandinavie » in Z Europe, 1918-1940, Espagne, 211, document non reproduit.

[2] Souligné dans le texte.

Il est également possible que le Conseil des ministres ait envisagé des mesures de plus grande portée. Il aurait laissé au ministre de la Guerre la faculté d'étendre à plusieurs classes les convocations de réservistes « si la situation l'exigeait ».

Quelle est, dans l'esprit du gouvernement espagnol, la situation ou l'éventualité qui exigerait de telles dispositions ?

Le chef de l'état-major de l'armée de l'Air a déclaré à un membre de l'ambassade que l'Espagne entendait défendre sa souveraineté et sa neutralité contre toute atteinte d'où qu'elle vienne.

M. Sanchez Mazas, vice-président de la Junte politique et ami de M. Serrano Suner, a dit au conseiller de la légation de Belgique qu'il se rendait parfaitement compte de la situation de l'Espagne et du danger que représenterait pour elle son entrée dans le conflit.

Quant au général Franco, à qui appartient la décision définitive, on peut admettre que, dans ce domaine essentiellement militaire, il tiendra compte de considérations objectives et ne se laissera pas influencer comme il arrive souvent dans les questions de politique intérieure et dans les questions économiques. Il faut rapprocher de cette observation le mot d'ordre que lance aujourd'hui l'organe phalangiste pour rappeler à tous la nécessité de la discipline et de l'obéissance au *Caudillo*.

Toutefois, il n'est pas douteux que les éléments exaltés ne reculeront devant aucune intrigue pour agir sur l'esprit du Généralissime. Entre ces éléments et les agents du IIIe Reich, la collusion est évidente ; ce qui a frappé ces temps derniers beaucoup d'observateurs, c'est le nombre croissant et l'activité des Allemands et aussi des Italiens. En dehors de la capitale on les signale surtout sur la côte de la Méditerranée, aux Baléares, à Saragosse et en quelques points du Pays basque.

Je dirai, en conclusion, que la situation requiert toute notre vigilance mais aussi tout notre sang-froid et notre esprit critique.

Je vous serais reconnaissant de communiquer ce télégramme aux ministères de la Défense nationale et au Résident général de France à Rabat.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 16

220

M. BRADIER, MINISTRE DE FRANCE AU CENTRE-AMÉRIQUE,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 248[1]. *Guatemala City, 19 avril 1940.*

La question des colonies européennes en Amérique et du danger que peut faire courir à la neutralité du Nouveau Continent un changement de souveraineté sur ces possessions, du fait de la guerre, n'avait pas, en dehors du cas de Bélize qui met violemment aux prises à tout moment, mais dans un cadre limité, l'Angleterre et le Guatemala[2], donné lieu dans les pays centre-américains à de trop nombreux commentaires depuis quelque temps.

Une dépêche de l'Associated Press d'hier, provenant de la capitale des États-Unis, et reproduite en bonne place dans la presse locale, rappelle le sujet et ramène sur ses perspectives l'attention générale.

Elle signale que dans l'opinion des diplomates de l'Amérique latine résidant à Washington les développements de la situation en Europe auront leurs répercussions sur la neutralité américaine. Elle fait état de déclarations du président Roosevelt à sa conférence de presse du 12 décembre 1939 d'après lesquelles si le statut du Canada, de la Guyane hollandaise, de la Martinique, de Belize et autres lieux ne soulève pas actuellement d'objection, il en sera différemment si ces territoires passent sous une autre souveraineté.

L'invasion par l'Allemagne du Danemark pose le problème du Groënland, et déjà de ce côté la neutralité américaine est exposée à certains risques[3]. Le problème hollandais est plus sérieux encore. La Hollande est prête à s'opposer par les armes à toute attaque de l'Allemagne. Si la guerre éclate entre ces deux pays, les possessions hollandaises d'Amérique, Guyane, Curaçao, entrepôt des pétroles du Venezuela, et les autres îles exigeront, par leur position, un nouvel examen de la doctrine de Monroe dans le sens des déclarations Roosevelt citées plus haut et très certainement une consultation interaméricaine immédiate.

[1] Copies à Europe, Département juridique (M. Charvériat), Washington, Londres, Amb[assade] de France aux Pays-Bas, Buenos Aires, Rio, Caracas, Bogota, Santiago.

[2] Sur le différend anglo-guatémaltèque sur Bélize (et le Honduras britannique), voir la dépêche n° 278 en date du 17 novembre 1939 de G. Bradier (Guatemala City) au Département : le Guatemala réclame à l'Angleterre le port de Bélize et la partie nord du Honduras britannique, conquise par les Anglais sur les Mexicains (B Amérique, 1918-1940, Guatemala, 23, document non reproduit).

[3] Le Groënland est alors un territoire danois. Le 1er mai 1940, Washington devait annoncer que les États-Unis et le Groënland créaient réciproquement des consulats, à titre de précaution contre une éventuelle invasion allemande au Danemark. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4048.

On attacherait d'autre part à Washington beaucoup d'intérêt à certains éditoriaux publiés à Rio de Janeiro et à Buenos Aires et condamnant l'invasion par l'Allemagne du Danemark et de la Norvège.

Cette attitude concorde avec celle des périodiques nord-américains.

Elle explique pourquoi la diplomatie latino-américaine pense que l'attaque de tout autre petit pays neutre d'Europe provoquerait de la part de l'une ou l'autre des Républiques américaines une proposition de condamnation d'une telle action et d'élaboration d'un nouveau statut de neutralité. Cette proposition serait très probablement transmise au Comité de neutralité interaméricain siégeant à Rio de Janeiro pour étude et rédaction des textes nécessaires.

L'exposé de ce point de vue semble répondre aux sentiments des milieux dirigeants des républiques centre-américaines et aux préoccupations qu'ils manifestent en présence des atteintes portées par l'Allemagne à la doctrine de neutralité. Mais il répond aussi au secret désir qu'éprouvent les Américains du Nord, du Centre et du Sud, de reprendre un jour ou l'autre le contrôle des territoires du Nouveau Continent placés sous la souveraineté européenne et qu'ils considèrent comme les derniers vestiges d'une politique d'expansion désormais périmée.

B Amerique, 1918-1940, Centre-Amérique, 24

221

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION D'AFRIQUE-LEVANT

Relations franco-espagnoles au Maroc.

N. *Paris, 19 avril 1940.*

Abstraction faite des différends qui concernent la délimitation, respectivement, de l'enclave d'Ifni et du territoire du Rio de Oro et qui, en eux-mêmes, sont d'assez peu de portée, les questions contentieuses qui aigrissent les relations de la France et de l'Espagne au Maroc sont au nombre de deux. Elles ont trait, l'une à la dévolution du poste d'administration de la zone de Tanger et, l'autre, à la détermination de la frontière dans la vallée de l'Ouergha.

La première ne laisse pas d'être grave. La charge dans laquelle nos voisins prétendent nous supplanter nous assure la haute main sur Tanger. Un tel abandon au principe duquel nous nous sommes résignés en souscrivant l'arrangement du 13 novembre 1933[1], serait, dans

[1] Cette date est erronée : l'arrangement en question relatif à Tanger date du 13 novembre 1935. Le statut de Tanger a été arrêté à la conférence de Londres en 1922 entre la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne, mais par l'arrangement de novembre 1935, puis avec l'Espagne républicaine, la France s'était engagée à ce qu'à la prochaine vacance du poste, un administrateur de nationalité espagnole soit désigné, « en considération des sentiments d'amitié et de confiance réciproque solennellement affirmés à cette époque par les deux États. » (Cf.

les circonstances présentes, gros de conséquences, puisqu'il aurait pour effet de livrer un point stratégique d'une valeur capitale à la merci d'une puissance dont la neutralité effective ne nous est pas assurée. Telle est la raison essentielle pour laquelle, aux démarches réitérées de Madrid à cette fin, nous avons répondu récemment en soulignant l'intérêt de la zone elle-même à voir, dans la distribution des emplois, se cristalliser jusqu'à l'issue du conflit en cours l'équilibre existant[1]. Loin de récuser l'engagement contracté, nous confirmons notre résolution de l'exécuter dès la paix revenue. La guerre civile d'Espagne a été unanimement considérée comme un cas de force majeure. Les hostilités actuelles sont du même ordre. L'ajournement impliquerait consolidation, au profit de tous les pays en cause, du *statu quo*. Le roulement statutaire serait suspendu pour les postes qui y sont soumis. Pour les autres, l'expectative de la succession à ceux dont la vacance s'ouvrirait serait réservée aux puissances en possession. Les tractations sur ce problème continuent.

Le seul différend au sujet duquel Paris et Madrid s'affrontent de manière irréductible est celui qui porte sur la détermination de la frontière de la zone française et de la zone espagnole dans la vallée de l'Ouergha et, notamment, sur l'allégeance des Beni Zeroual. Aux termes de l'article 2 de la convention du 27 novembre 1912[2], la ligne doit suivre étroitement la limite septentrionale des tribus riveraines de l'oued et la limite méridionale de celles qui ne sont pas riveraines, en assurant entre les diverses parties de la zone espagnole une communication militaire qui ne comporte pas de solution de continuité. Nous estimons que, dans leur totalité, les Beni Zeroual relèvent de nous puisque, selon nous, ils constituent une seule tribu, dont une fraction borde l'Ouergha. Madrid soutient, au contraire que le Beni Zeroual forme une confédération de tribus, thèse qui aurait pour conséquence de favoriser l'Espagne à nos dépens. L'arrangement du 25 juillet 1925 partage sensiblement par moitié la région litigieuse, mais nous reconnaît le droit

télégramme n° 21 en date du 21 janvier 1940 du maréchal Pétain au Département, in Maroc, 1917-1940, 294, document non reproduit). Le 9 janvier 1940 (*ibid.*), en réponse à la demande adressée par Madrid pour que suite soit donnée à cette promesse à l'occasion du départ prochain de l'administrateur français, M. Lefur, la France avait exprimé son désir d'en ajourner l'exécution jusqu'à la fin de la guerre, ce que le gouvernement espagnol se refuse à accepter.

[1] Paris a chargé le maréchal Pétain, son ambassadeur à Madrid, d'expliquer la position française au colonel Beigbeder, ministre des Affaires extérieures d'Espagne. Le courrier du maréchal Pétain à Beigbeder en date du 30 janvier 1940 se trouve dans M Maroc, 1917-1940, 294 (document non reproduit). On y lit : « J'ai l'honneur de vous faire savoir que le gouvernement français demeure résolu à tenir l'engagement qu'il a pris à cet égard par l'accord du 13 novembre 1935, en considération des sentiments d'amitié et de confiance réciproques solennellement affirmés à cette époque par les deux États. Toutefois la guerre crée pour mon pays une situation de fait exceptionnelle spécialement en ce qui concerne la sauvegarde de ses intérêts au Maroc. Les nécessités qui en résultent et que les autorités espagnoles comprennent certainement obligent mon gouvernement à proposer que l'attribution effective du poste d'administrateur à un ressortissant espagnol soit reportée jusqu'à la fin des hostilités. » Dans sa réponse du 14 (?) février 1940 (*ibid.*), document non reproduit), le colonel Beigbeder récuse ces arguments.

[2] Convention délimitant, après l'intervention française en 1911, la zone dévolue à l'Espagne.

d'occuper l'intégralité du territoire en cause aussi longtemps que l'exigeront la protection de Fès et la sécurité des communications passant par cette ville. Aucun terme préfixé n'a été assigné au séjour de nos troupes, mais, d'après nos voisins, notre mainmise devait cesser avec la pacification des confins. Il n'en reste pas moins que nous sommes établis là-bas depuis la conquête et que celle-ci nous a coûté de douloureux sacrifices. Il s'agirait donc de nous déposséder d'une contrée qui couvre Fès et, par la même, la jonction de la basse vallée de la Moulouye avec le versant atlantique et sur laquelle, au surplus, n'ont jamais flotté les couleurs espagnoles. La moindre concession dans ce domaine, surtout dans les circonstances actuelles, suffirait à ébranler les assises de notre prestige dans le protectorat.

Entreprendre l'examen complet des problèmes en suspens, ce serait fatalement réveiller la controverse momentanément assoupie et ressusciter des griefs et des convoitises qu'il n'est pas en notre pouvoir d'apaiser. Loin de contribuer à assainir les relations entre les deux parties, une telle initiative risquerait de les envenimer. Aussi la sagesse semble-t-elle conseiller des desseins plus modestes et plus nuancés, non pas, nécessairement, l'inertie et la temporisation, mais, du moins en ce qui concerne le Maroc, des pourparlers limités dans leur portée et indépendants les uns des autres dans leurs objets respectifs. Au demeurant, la méthode à laquelle nous avons toujours recouru a consisté à distinguer, dans nos négociations avec Madrid, les questions péninsulaires des questions chérifiennes et à considérer chacune de celles-ci, non comme prêtant à compensation, mais comme autonome. À cette procédure, le général Noguès est resté rigoureusement fidèle. Elle lui a permis, directement avec Tétouan, de régler nombres de points pratiques et d'aplanir bien des obstacles. Ces échanges de vues se sont montrés fructueux, parce qu'ils ont permis la liquidation d'un contentieux irritant et parce qu'ils ont, dans une large mesure, dissipé la défiance réciproque et rassénéré l'atmosphère. Pour l'instant, la seule affaire qu'hormis celles qui n'ont qu'un caractère local, nous ayons à débattre avec nos voisins est celle qui concerne le statut administratif de Tanger. Il y a d'autant plus lieu de la traiter dans son cadre propre qu'elle intéresse également des tierces puissances.

Au demeurant, le maréchal Pétain a eu tout récemment l'occasion de se convaincre des inconvénients qu'impliquerait la négociation ambitieuse qu'il avait naguère conseillé au Département d'ouvrir. Relevant, le 3 de ce mois, la froideur avec laquelle le colonel Beigbeder avait accueilli nos propositions récentes sur l'organisation administrative de la zone de Tanger[1], notre ambassadeur à Madrid concluait en ces termes : « Je ne considère pas comme impossible que la question reste en fait en suspens, chacun des deux pays demeurant sur sa position de principe. Cettet solution serait, peut-être bâtarde, mais elle suffirait à nous donner satisfaction. Nous verrons dans quelques temps si l'Espagne revient à la charge

[1] Dépêche n° 279 du 3 avril 1940, in M Maroc, 1917-1940, 294, document non reproduit.

et si nous pouvons poursuivre la discussion sans que celle-ci risque de s'aigrir ». Ce souci de réserve et de prudence emprunte son autorité à l'expérience. Il condamne une méthode qui, orientée vers la détente des relations franco-espagnoles, conduirait immanquablement au résultat contraire.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 22

222

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 282. *Rome Saint-Siège, 20 avril 1940, 20 h. 35.*

Réservé. Secret.

(*Reçu* : le 20, 21 h. 14)

Je me réfère à mon télégramme n° 279 (par courrier de ce matin)[1].

Le Saint Père a accepté de faire avec le président Roosevelt une (démarche) concertée auprès de Mussolini et du roi Victor Emmanuel III pour conseiller au gouvernement italien de s'abstenir d'initiatives belliqueuses. Leurs démarches demeureront confidentielles.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 25

223

M. PEYROUTON, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUENOS AIRES, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 117[2]. *Buenos Ayres, 20 avril 1940.*

L'affaire des marins du croiseur allemand *Graff Spee*[3] dont j'ai, à plusieurs reprises, entretenu le Département[4] vient de se terminer (à tout le moins provisoirement) par l'internement, pur et simple, dans une enceinte fortifiée, du dernier contingent de ceux de ces marins qui, à l'instar de leurs camarades, s'attendaient à être envoyés à l'intérieur de la République. Des tentatives réitérées de fuite, quelques-unes couron-

[1] Document non retrouvé.

[2] Mention marginale manuscrite : « Copies à M. Basdevant, Europe, Londres, Montevideo, Rio, Panama, Santiago, Amirauté Cdt Sanson. »

[3] Cuirassé de poche allemand arraisonné au large de l'Uruguay le 14 décembre 1939. Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 433.

[4] Seul élément de correspondance retrouvé sur ce sujet, télégramme n°s 116 à 119, de Peyrouton au Département, en date du 5 mars 1940 (B Amérique, 1918-1940, Argentine, 18, document non reproduit).

nées de succès, semble-t-il, et dont on aurait caché le nombre exact, ont, soudainement, irrité le gouvernement argentin mécontent et, au fond, assez marri de voir les avertissements des Alliés se réaliser. On se rappellera que pour avoir souligné notamment ces possibilités d'évasion hors de l'Argentine nous nous étions vus, mon collègue britannique et moi, opposer, avec quelque hauteur, le principe même de la souveraineté de l'État argentin en cette affaire[1]. Déçues, d'autre part, ainsi que je l'ai antérieurement rapporté, par ce qu'elles ont considéré comme une offense à la libérale hospitalité argentine et l'extériorisation d'un véritable sentiment d'ingratitude, surprises du refus des officiers de donner leur parole d'honneur qu'ils ne s'éloigneraient pas de leur résidence, les autorités argentines ont décidé d'agir avec plus de sévérité et ont ordonné l'internement dans l'île de Martin Garcia des derniers marins restant à Buenos Ayres (quelques deux cents environ, dont un groupe important d'officiers) et le propre commandant en second du *Graff Spee*.

Le séjour en cette île maussade et sans attraits, où l'on enfermait jadis des prisonniers politiques, située au confluent du Rio Parana et du Rio Uruguay, ne sera pas aussi agréable, sans doute, que celui qui a été réservé aux autres membres de l'équipage dispersés dans plusieurs provinces. Là, les colonies allemandes ont multiplié les manifestations d'accueil et les autorités locales, laissées à leurs seules inspirations, ont cru parfois devoir venir saluer à leur arrivée les « héros malheureux » qui leur étaient envoyés. On n'a encore que peu d'informations sur la façon dont s'adaptent à leur nouvelle existence ces marins qui ne sont plus que des employés et des travailleurs en civil, embauchés par des entreprises allemandes, et soumis, en principe, à une surveillance spéciale.

Ce qui est probable, c'est que cette surveillance qui n'aura jamais été sans doute bien étroite, se relâchera progressivement et que de nouvelles tentatives de fuite se produiront tempérées, toutefois, par le peu d'enthousiasme qui semble régner parmi ces hommes à l'égard du régime nazi.

B Amérique, 1918-1940, Uruguay, 5

[1] *Ibidem.*

224

LE GÉNÉRAL NOGUÈS, COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL DE FRANCE À RABAT,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 14. *Alger, 22 avril 1940, 21 h. 30.*
Réservé. Spécial.
(*Reçu* : le 22, 22 h.)

Dans le cas où il ne vous serait pas parvenu directement, je vous adresse un renseignement que le cardinal Tisserant vient d'envoyer par télégramme en langage convenu à son neveu le lieutenant Missonier en service dans un état-major au Maroc.

L'Italie a décidé de faire la guerre à la Yougoslavie. Cette guerre doit être déclenchée cette semaine[1].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 22

225

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 287[2]. *Rome Saint-Siège, 22 avril 1940.*
Réservé. Secret.
(*Reçu*[3] : le 24, 12 h.)

Ainsi que mes télégrammes n° 279[4] et 282[5] l'ont fait savoir à Votre Excellence, M. Myron Taylor s'est mis d'accord avec le Cardinal secrétaire d'État pour que le Pape et le président Roosevelt fissent une démarche concertée, à la fois auprès de M. Mussolini et du Roi d'Italie, afin d'engager le gouvernement italien à s'abstenir de prendre part à la guerre aux côtés de l'Allemagne.

M. Myron Taylor nous l'a annoncé, très confidentiellement, à mon collègue britannique et à moi, samedi dernier, 20 de ce mois, avant de partir pour Florence, d'où il sera de retour à Rome dès demain 23 avril. Il ne nous a dit ni par quelle voie, ni sous quelle forme, écrite ou verbale, ni en quels termes, cette démarche concertée auprès du *Duce* et du roi Victor-

[1] Des rumeurs persistantes font état, depuis une dizaine de jours, d'une prochaine attaque italienne contre Corfou ou la Yougoslavie. Voir documents n°s 197, 203, 204.

[2] En clair.

[3] Par courrier.

[4] Document non retrouvé.

[5] Voir document n° 222.

Emmanuel serait effectuée. Le mot de « message » dont il se servait pour désigner la communication du Président des États-Unis, semblait indiquer qu'un texte émanant de ce dernier devrait au moins être lu aux deux destinataires. Quant à la teneur de ce texte, j'imagine qu'elle consistera à dissuader l'Italie de recourir à quelque initiative militaire. En tout cas, il ne sera pas donné de publicité à la démarche : M. Myron Taylor a été très précis sur ce point.

Du Vatican, je n'ai eu aucune information sur ce sujet et je me suis gardé d'en demander, d'abord parce que je n'en avais pas besoin, ensuite parce qu'il ne convenait pas que le Saint-Siège nous sût, le ministre d'Angleterre et moi, tenus au courant par notre collègue américain.

Comme l'inquiétude inspirée par l'attitude italienne était, tant au Vatican que chez M. Myron Taylor, plutôt vive au moment où fut décidée cette démarche concertée, j'imagine qu'elle s'effectuera sans délai. Je saurai demain ce qu'il en est.

Quoi qu'il en soit, l'acquiescement immédiat du Pape à la proposition américaine lui fait honneur et doit être inscrit à l'actif de ses services à notre cause. Alors même qu'on est enclin, comme je le suis moi-même, à préférer l'action de la Papauté sur l'opinion publique, à son action diplomatique, l'on doit convenir qu'en fait d'action diplomatique il ne pouvait rien y avoir de plus accentué ni de plus positif de sa part, qu'une démarche concertée avec le président Roosevelt et s'adressant à la fois au *Duce* et au Roi.

Quant à l'efficacité pratique de cette démarche, l'avenir prochain nous le dira. Mais M. Myron Taylor ne considérait pas, *a priori*, comme indifférent de chercher à réunir les efforts du président Roosevelt, du Pape et du Roi pour retenir l'Italie dans la paix.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 25

226

M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. MUSSOLINI, CHEF DU GOUVERNEMENT ITALIEN[1].

L. *Paris, 22 avril 1940.*

Excellence,

Je viens de lire votre télégramme au chancelier Hitler[2]. Vous souhaitez publiquement à l'Allemagne d'être victorieuse, je vois en ce geste une nouvelle manifestation d'un malentendu historique, malentendu sur les relations de votre pays et du nôtre, malentendu sur les relations de votre régime et du nôtre.

Responsable depuis quelques semaines du gouvernement de la France[3], je vous écris, au-dessus de tout protocole, comme à l'un de ces chefs, rares dans l'histoire, qui ont tenu dans leurs mains le sort de millions d'êtres humains.

Je ne veux chercher dans cette lettre ni à vous prier, ni à vous menacer. Rien n'est digne de nous, sinon de nous bien comprendre, de nous bien éprouver l'un l'autre.

Peut-être cette lettre ne changera-t-elle rien à ce qui est.

Peut-être demain les montagnards de chez moi[4] se battront-ils avec les gens de chez vous. Les dés une fois jetés, nous verrons quelles forces seront les plus fortes. Peut-être alors nous surprendrons-nous l'un l'autre.

Mais peut-être aussi le destin n'est-il pas encore écrit.

Il se peut qu'il existe d'autres moyens que la guerre pour révéler la véritable Italie à la France, pour révéler la vraie France à l'Italie. Afin de fixer les lois qui lieront ensemble nos enfants, il peut exister d'autres sceaux que celui du sang, et aussi nobles.

[1] Le document comporte cette mention marginale manuscrite : « le 22, à 15 h., [illisible] Cabinet, communication de cette lettre a été donnée à M. Chamberlain qui l'a approuvée ». On sait par ailleurs, par le *Journal politique* du comte Ciano, *op. cit.* entrée du 24 avril, p. 239, qu'elle fut apportée à Ciano par A. François-Poncet sous pli cacheté, le 24 avril : « Il était assez vexé de devoir apporter, lui ambassadeur de France, un pli dont il ignorait le contenu et il a décroché quelques flèches à son gouvernement, tout en disant assez de bien de Reynaud. » Selon Ciano encore, « Mussolini a lu sa lettre avec satisfaction et dédain. C'est en effet, un étrange message, un peu mélancolique et un peu gascon qui reflète bien, je crois, le tempérament de son auteur. [...] Mussolini se propose de répondre par un refus et d'ajouter quelques mots qui donneraient à Reynaud une vue moins dramatique des choses. Naturellement, la première pensée du *Duce* a été d'envoyer une copie du tout à Hitler. »

[2] Le 20 avril, à l'occasion de l'anniversaire du *Führer*, Mussolini et Hitler ont échangé des télégrammes de félicitations : le *Duce* forme ouvertement des vœux pour la victoire de l'Allemagne. Selon un Aide-mémoire du 3 juin 1940 (in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5, document non reproduit), les messages n'ont pas été publiés par la presse italienne, « comme si M. Mussolini craignait de faire connaître à son peuple qu'il avait pris définitivement parti pour le Reich. »

[3] Depuis le 22 mars 1940.

[4] P. Reynaud est originaire de Barcelonette, dans les Basses-Alpes.

Je crois dans la démocratie. Vous croyez dans le fascisme. Mais, ni l'un ni l'autre, nous ne renierons notre pensée en affirmant par des actes que ce sont là deux formes glorieuses d'une civilisation méditerranéenne qui demeure digne, aujourd'hui comme hier, d'inspirer l'avenir du monde. Et cette civilisation c'est d'abord sur nos deux pays qu'elle repose.

Le maintien d'un équilibre européen est une nécessité vitale pour l'Italie comme pour la France. Sans lui aucune paix ni aucune prospérité ne peuvent être durables. Que sont les désaccords qui ont pu survenir entre nous pendant ces dernières années à côté de ce fait fondamental ?

Ce large fossé qui paraît actuellement nous séparer, il n'est pas trop tard pour essayer de le combler. Votre franchise et la mienne doivent essayer de jeter un pont entre un régime traditionnel comme le nôtre et un régime neuf comme le vôtre, chacun étant renforcé désormais par la méfiance disparue de son voisin.

Je parle au nom d'un pays qui je le sais approuverait tout entier ma démarche d'aujourd'hui si elle était portée à sa connaissance.

Il ne sera pas dit que, sans une explication totale et une rencontre entre ses chefs, la France et l'Italie en viendraient à se heurter sur les champs de bataille.

Ce qu'aurait de sacrilège, contre notre commun héritage et contre le sacrifice des morts de Bligny, une guerre entre nous, nos peuples le sentent comme nous. En ces jours où la paix est tellement plus difficile à faire que la guerre, je vous offre le plus difficile.

Veuillez agréer, Votre Excellence, les assurances de ma très haute considération

(signé) Paul Reynaud

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5

227

NOTE DU GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
GÉNÉRAL GAMELIN
CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE
COMMANDANT EN CHEF DES FORCES TERRESTRES,

Sur une action alliée dans les Balkans

N. n° 433 Cab/DN. *Paris, P.C., 22 avril 1940.*

Secret.

Référence : lettre n° 3042 du 21 avril 1940[1] du Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, transmise au Commandement en Chef le 21 avril sous le n° 916/DN.

1ère question

Comment les états-majors français et anglais apprécieraient-ils la situation résultant de l'entrée en guerre contre l'Italie dans les circonstances actuelles ?

1. Le haut commandement français a toujours été d'avis qu'il ne pouvait entreprendre d'opérations d'envergure dans les Balkans qu'à la condition que l'Italie fût amie des Alliés, ou tout au moins qu'elle eût donné des gages de sa neutralité.

La possibilité d'entreprendre et d'alimenter de telles opérations est, en effet, conditionnée d'une façon absolue par la liberté de nos communications en Méditerranée.

2. En conséquence, si l'Italie attaquait la Yougoslavie, les Alliés ne pourraient lui apporter directement, dans des délais opportuns, *qu'une aide très limitée*[2].

3. Cette aide ne pourrait, d'ailleurs, être apportée qu'en débarquant en Grèce, ce qui implique le consentement de cette puissance.

4. Cet acte pourrait avoir pour conséquence l'entrée en jeu de l'Allemagne dans les Balkans et, en particulier, contre la Yougoslavie.

Cette puissance serait ainsi exposée à un danger notoirement plus grand, nos possibilités de secours étant demeurées les mêmes.

5. L'intervention allemande dans les Balkans aux côtés de l'Italie pourrait mettre effectivement en œuvre l'alliance militaire de ces deux puissances.

[1] Document non retrouvé. Cette demande de la part de P. Reynaud doit être liée, semble-t-il, à la réunion du Comité de guerre du 16 avril au cours de laquelle le gouvernement français avait été « saisi d'une démarche du gouvernement anglais au sujet de l'attitude éventuelle des gouvernements alliés en cas d'attaque italienne contre la Yougoslavie. » (d'après la note « Italie et Balkans » en date du 21 avril 1940 de la Sous-Direction d'Europe, Papiers 1940, Papiers Reynaud, 3, document non reproduit).

[2] Souligné dans le texte.

L'appoint de forces ainsi apportées par l'Italie à l'Allemagne ne serait nullement compensé par celui que nous apporterait la Yougoslavie. L'infériorité aérienne des Alliés serait, en particulier, fortement aggravée.

Du fait de cette alliance, il pourrait résulter une manœuvre commune italo-allemande contre nos Armées de l'Est et du Sud-Est et, en particulier, à travers le territoire suisse.

Il pourrait en résulter aussi une action commune des aviations, soit contre la France, soit contre l'Afrique du Nord.

6. Par contre, les Alliés, assurés de l'alliance turque, seraient en mesure de fermer la Méditerranée, de réduire l'Italie économiquement, de la couper de son empire colonial.

7. Il s'ensuivrait rapidement pour le peuple italien des privations de plus en plus lourdes et, pour le commandement, des difficultés de plus en plus grandes pour la conduite des opérations.

8. *En conclusion*[1], les Alliés ont tout intérêt à éviter le déclenchement des hostilités entre l'Italie et la Yougoslavie.

Si ces hostilités étaient néanmoins ouvertes, les Alliés ne seraient pas en mesure, tout au moins initialement, d'y participer en forces ; mais ils pourraient toutefois, si la Grèce s'y prêtait, s'assurer dans l'Orient méditerranéen les positions stratégiques indispensables à la sauvegarde de leurs intérêts généraux et de leurs communications en Méditerranée orientale[2].

Ce n'est que si les États balkaniques, solidaires, faisaient front commun contre l'agresseur ou si l'Allemagne était engagée à fond et subissait un échec sur d'autres théâtres que les Alliés pourraient envisager de participer plus activement à des opérations dans les Balkans.

2e question

Les États-majors estimeraient-ils que les inconvénients d'une telle guerre seraient si graves qu'ils devraient être tenus pour décisifs ?

Non, les inconvénients ne seraient pas suffisamment graves pour être décisifs parce que, même soutenue par l'Allemagne, l'Italie, à cause du blocus et du moral de sa population, ne pourrait pas, semble-t-il, soutenir longuement les hostilités.

Les Alliés auraient cependant *une très lourde charge à assumer, dont la France porterait, à l'heure actuelle, le poids maximum*[3], les Britanniques n'ayant pas de forces terrestres et aériennes importantes disponibles et ne pouvant apporter qu'un concours maritime limité (notamment en raison des opérations de Scandinavie).

[1] Souligné dans le texte.

[2] *Note du document* : « Voir question 3 ».

[3] Souligné dans le texte.

3e question

Si les Alliés se décidaient à la guerre, quelles opérations seraient-ils capables d'entreprendre ?

Les opérations suivantes pourraient être entreprises :

a) attaquer les communications maritimes de l'Italie ;

b) occuper les bases grecques de Crête, Salamine, Navarin et Milo, dont la possession est indispensable pour assurer la liberté des communications en Méditerranée orientale (consentement de la Grèce) ;

c) déclencher des offensives conjuguées contre la Libye ;

d) déclencher et appuyer des mouvements insurrectionnels en Afrique orientale italienne ;

e) appuyer l'attaque des Turcs sur les îles du Dodécanèse ;

f) renforcer les effectifs turcs en Thrace pour tenir en respect la Bulgarie et relever, face à cette puissance, les forces grecques au profit des fronts de Macédoine et d'Epire ;

g) soutenir la Yougoslavie :

1) en débarquant des troupes à Salonique (sous réserve du consentement de la Grèce),

2) en appuyant sa résistance par des actions aériennes,

3) en poussant, si possible, en territoire yougoslave, une partie des troupes débarquées à Salonique.

(Nous n'avons, pour le moment, ni en troupes ni en matériel, le moyen d'attaquer sur les Alpes, étant donné nos besoins face au nord-est).

Papiers 1940, Papiers Rochat, 41

228

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
à M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 1479. *Londres, 23 avril 1940.*

À réserver strictement. Spécial.

(*Reçu*[1] : le 23, 20 h.)

Suite à mon télégramme n° 1477/78[2].

Au cours de l'entretien qu'un de mes collaborateurs a eu cet après-midi au Foreign Office à propos des Indes néerlandaises, l'hypothèse d'un putsch nazi coïncidant avec l'invasion de la Hollande a été mentionnée à nouveau (mon télégramme n° 1441/45 – 1)[3].

Le chef du département d'Extrême-Orient, s'exprimant à titre personnel, s'est demandé si, en tirant la leçon des événements de Norvège, il n'y avait pas lieu de prévoir dès à présent le cas où les nazis hollandais réussiraient totalement ou partiellement à établir leur autorité sur les îles de la Sonde. Sans doute, le gouvernement néerlandais se croit-il en mesure de maintenir l'ordre dans ses colonies. Ne conviendrait-il pas toutefois d'envisager l'entrée en action de complicités du même ordre que celles dont les Allemands ont bénéficié en occupant les points essentiels de la côte norvégienne ? À cet égard, les actes d'indiscipline qui se sont produits il y a quelques années dans l'escadre hollandaise du Pacifique incitent à une certaine méfiance.

[1] Par avion.

[2] Télégramme envoyé le 23 avril 1940 par Charles Corbin : « […] Le Foreign Office préfère ne pas parler aux Japonais de l'engagement de 1922. Le secrétaire d'État américain ne l'a pas mentionné dans sa déclaration. Il ne s'y est référé que dans des commentaires postérieurs. En faisant allusion à des obligations contractées conformément aux principes posées par la conférence de Washington, on estime ici que nous risquerions de susciter une controverse avec le Gaimusho à propos du traité des quatre Puissances. Les services anglais ne voient par contre aucun inconvénient à indiquer au gouvernement néerlandais, en l'informant de notre démarche à Tokyo, que celle-ci s'inspire des engagements pris en 1922. Dès que l'ambassadeur d'Angleterre à Washington aura fait connaître à lord Halifax son avis en ce qui concerne la possibilité d'amener les États-Unis à exécuter une démarche parallèle, le Foreign Office me fera savoir l'attitude définitive que le gouvernement britannique compte adopter. Toutefois […], le chef du service d'Extrême-Orient m'a demandé si nous accepterions en principe d'effectuer les démarches prévues à Tokyo et à La Haye sans attendre les Américains. » (in Z Europe, 1918-1940, Pays Bas, 100, nos 51-52).

[3] Télégramme adressé le 19 avril 1940 par Charles Corbin : « […] J'ai soumis au Foreign Office la suggestion de Votre Excellence relative aux Indes néerlandaises, et d'après laquelle les gouvernements américain, britannique et français confirmeraient par des doubles démarches à La Haye et à Tokyo les assurances données aux Pays-Bas en février 1922. Le chef du département d'Extrême-Orient a pris note avec intérêt de ce projet, dont il fera part le plus tôt possible au Secrétaire d'État. Tout en mesurant la portée de la procédure proposée, mon interlocuteur a émis à titre personnel l'opinion que le fait, pour les Alliés, de confirmer plus ou moins solennellement les engagements contractés, en termes précis, il y a dix-huit ans, pouvait comporter divers inconvénients. […] D'une façon générale, les services anglais semblent donc préférer une procédure plus vague.[…] » (*ibid.*, nos 35-39).

La possibilité de troubles fomentés par le Reich paraît inquiéter les Américains. Que se passerait-il néanmoins si un gouvernement fantoche installé à Batavia évitait de porter aucune atteinte aux intérêts économiques des États-Unis et du Japon, tout en prenant des mesures discriminatoires à l'égard de la Grande-Bretagne et de la France, puissances belligérantes ? Washington et Tokyo n'auraient alors aucune raison apparente d'intervenir. L'intervention des Alliés ne serait-elle pas par contre présentée comme une violation du *statu quo* ?[1]

Z Europe, 1918-1940, Pays-Bas, 100

229

LE MARÉCHAL PÉTAIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 381[2]. *Madrid, 23 avril 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[3] : le 25, 17 h.)

J'ai fait le 22 avril une démarche auprès du colonel Beigbeder pour appeler son attention sur les rumeurs qui circulent touchant les intentions de l'Espagne et sa position en face du conflit international[4].

J'ai demandé tout d'abord quels étaient la portée et le but des mesures militaires prises par le gouvernement de Madrid. « Ces mesures, a dit le ministre, consistent en un renforcement de la défense côtière et en mouvements de troupes opérés par petits paquets. Elles se limitent essentiellement à la protection des points qui pourraient avoir une importance stratégique en cas d'extension des hostilités à la Méditerranée : Catalogne et frontière des Pyrénées, Baléares, régions du nord et du sud du détroit de Gibraltar. Car nous sommes résolus à maintenir et à défendre notre neutralité contre toute atteinte. Notre résolution est farouche, a insisté à trois reprises le colonel Beigbeder, et toutes forces étrangères qui tenteraient d'occuper le territoire espagnol seraient reçues à coups de canon ».

« Mais nous savons bien, a-t-il ajouté, que notre défense serait impuissante et que nous serions écrasés ».

Cette dernière observation paraît de nature à inspirer quelques doutes sur la fermeté du gouvernement espagnol ; si l'Italie était assurée de rencontrer une résistance vraiment « farouche » cela suffirait sans doute à la retenir sans que les Espagnols aient besoin de se faire « écraser ».

[1] Voir document n° 211, note 2, p. 480.

[2] En clair.

[3] Par courrier.

[4] Depuis le 18 avril, la correspondance diplomatique fait état de rumeurs concernant des préparatifs militaires. Cf. document n° 219.

Annoncer un écrasement revient peut-être à n'envisager qu'un simple simulacre de défense pour l'honneur et pour la forme. On peut craindre que l'Espagne n'ose pas s'opposer à un coup de force éventuel de l'Italie et que, par les liens qui unissent les deux régimes, elle se laisse entraîner passivement dans la guerre.

En parlant de la neutralité espagnole, le colonel Beigbeder a feint de croire qu'elle pourrait être violée par une initiative des Alliés aussi bien que par l'Italie. J'ai immédiatement fait justice des rumeurs qui prêtent à la France de pareilles intentions. J'ai remis à mon interlocuteur un aide-mémoire[1] soulignant que « le vœu de la France est, au contraire, que l'Espagne assure elle-même le respect de sa souveraineté et de sa neutralité contre toute atteinte venue de l'extérieur ou de l'intérieur ».

À ce propos, j'ai insisté sur le danger que présentent le nombre croissant et l'activité des Allemands et des Italiens, qui bénéficient dans certains milieux espagnols d'évidentes complicités. Le ministre des Affaires extérieures a affecté de s'étonner des précisions que je lui ai données sur la présence d'Allemands dans la zone fortifiée du Guipuzcoa et aussi dans les Baléares où l'on signale également beaucoup d'Italiens. Il ne m'a pas démenti. Il s'est borné à contester que le nombre des Allemands résidant en Espagne soit aussi élevé que je l'indiquais, mais il a lui-même reconnu le chiffre de 28 000. Celui de 80 000 que j'avais avancé est plus près de la réalité.

J'ai conclu cette partie de l'entretien en invoquant l'exemple récent de la Norvège et la leçon qu'en ont tirée la Turquie, la Yougoslavie, la Belgique et la Hollande ; j'ai marqué l'inquiétude que peut légitimement provoquer l'afflux de « touristes » et la collusion qui s'établit entre eux et certains ressortissants espagnols.

Le ministre a esquivé la question en répliquant qu'il y avait, « dans certains milieux politiques français une tradition d'hispanophobie qui se traduisait par des accointances soit avec les révolutionnaires, soit avec les séparatistes ». J'ai observé que son accusation n'était pas fondée, que ces « accointances » si elles existaient réellement étaient purement individuelles et sans portée sur la politique du pays.

La conclusion à tirer est que de nombreux Espagnols – même des hommes comme le colonel Beigbeder – se laissent impressionner par les insinuations de la propagande allemande qui prête aux Alliés de mauvaises intentions contre l'intégrité ou l'unité de l'Espagne.

Le désir de nos adversaires est d'exciter l'opinion espagnole, de nous inquiéter, de provoquer de part et d'autre des mesures qui aggravent la tension et de nous amener à prendre une initiative qui serait considérée ici comme une menace directe ou un commencement d'agression. C'est vraisemblablement sur cette manœuvre que l'on compte à Berlin, et peut-être à Rome, pour vaincre les hésitations et les résistances des dirigeants

[1] Document non retrouvé.

de Madrid. Ceux-ci connaissent l'extrême vulnérabilité et la situation économique précaire du pays ainsi que la faiblesse de sa préparation militaire actuelle. C'est pourquoi Allemands et Italiens, qui ne se soucient pas des intérêts de l'Espagne et ne voient en elle qu'une position stratégique à exploiter, veulent lui faire croire qu'elle n'a pas d'autre alternative que de se ranger, « pour se défendre » aux côtés des ennemis de la France et de la Grande-Bretagne.

L'ambassade s'emploie, par tous les moyens dont elle dispose, à lutter contre cette manœuvre, à la fois dans les cercles officiels et dans l'opinion. Les déclarations que le président du Conseil français a faites récemment sur les relations franco-espagnoles vont être répandues, par notre Bulletin d'information, à des milliers d'exemplaires, accompagnées de commentaires propres à réfuter les calomnies de l'Allemagne. Je pense que nos émissions radiophoniques en espagnol développeront la même argumentation.

Prière de communiquer aux ministères de la Défense nationale et au Résident général de France à Rabat.

Z Europe, 1918-1940, Espagne, 205

230

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 788[1]. *Ankara, 23 avril 1940.*

Réservé. Spécial. Secret.

(*Reçu*[2] : le 27, 13 h.)

Quelle que soit l'interprétation que l'on doive donner aux manifestations d'hostilité qui se multiplient à notre égard en Italie depuis le 9 avril, que l'on croie ou non à une prochaine et décisive aggravation dans nos rapports avec le gouvernement de Rome et même si nous devions constater au cours des prochaines semaines une baisse de ton dans la presse fasciste, il n'en demeure pas moins que l'inconnue italienne va peser de plus en plus lourdement sur nos possibilités d'action dans toute l'Europe sud-orientale. Dans la mesure même où notre liberté de mouvement s'en trouve affectée, cette inconnue peut fournir de commodes justifications aux gouvernements qui invités par nous à réagir contre l'aggravation de la pression allemande, voudraient se dérober et trouver des excuses à leur passivité ; ils feront valoir que l'hostilité italienne nous empêchera de faire passer le moment venu, troupes et matériel en Méditerranée orientale ; avec les formes les plus amicales, ils nous exposeront qu'il y a une distinction à

[1] En clair.
[2] Par courrier.

établir entre notre potentiel d'intervention et les forces que nous avons à pied d'œuvre … Je ne saurais pour ma part, oublier que le président Ismet Inönü, si fermement décidé qu'il soit à tenir les engagements contractés par la Turquie envers nous[1], n'a pas manqué de souligner au cours de la dernière conversation que j'ai eue avec lui le 5 avril que, dans l'état actuel des choses, l'armée turque dans la première période d'un conflit ne pourrait guère compter que sur ses seules forces ; de cette constatation, il concluait seulement à la nécessité de hâter le réarmement en cours ; un chef d'État moins engagé à nos côtés pourrait tirer du fait d'autres conclusions …

L'Italie tient de la géographie des avantages qu'il n'est pas en notre pouvoir de supprimer : raison de plus pour que les Balkaniques soient mis en situation de se convaincre que, même au cas où l'hostilité italienne pendant une période de durée indéterminée, interromprait les communications entre le bassin occidental et le bassin oriental de la Méditerranée, la France et l'Angleterre seraient dans le Proche-Orient, prêtes à agir en cas de nécessité et que l'armée du général Weygand représente un ensemble de forces dont la mise en œuvre peut être immédiate : rien ne pourra plus utilement seconder l'action entreprise par Votre Excellence dans les différentes capitales balkaniques pour retremper les énergies et affermir les hésitants.

Si je me permets de rappeler cette évidente vérité, c'est qu'elle me paraît comporter pour notre action des conséquences immédiates.

Votre Excellence sait qu'à l'heure actuelle les effectifs dont dispose sur place le général Weygand sont numériquement assez restreints et que la majorité des divisions désignées pour être éventuellement placées sous son commandement se trouvent en France ou en Afrique du Nord ; le corps aérien n'est pas au Levant ; enfin, si demain les circonstances obligeaient à transporter des divisions françaises de Beyrouth en un port quelconque de la Méditerranée orientale ou de la mer Noire, les bateaux nécessaires ne seraient pas à pied d'œuvre ; dans quels délais pourraient-ils être réunis si l'Italie prenait une attitude résolument hostile ?

Personne ne peut considérer comme satisfaisant pareil état de choses et sa prompte amélioration semble indispensable. Certes la question n'est à aucun degré de ma compétence. Néanmoins, convaincu que cette situation pèse dès maintenant sur notre action diplomatique autant qu'elle pèserait éventuellement sur notre action militaire, je me hasarderai à énoncer certaines suggestions. Quelques points paraissent en effet particulièrement urgents :

1. Quelles que soient les difficultés de cantonnement en Syrie et au Liban, les effectifs stationnés au Levant devraient être immédiatement accrus dans toute la mesure du possible ;

2. La plus grande partie des forces aériennes désignées pour opérer en Méditerranée orientale devraient être immédiatement envoyées en Syrie ;

[1] En vertu de l'accord tripartite du 19 octobre 1939. Cf. *DDF* (1939-44), I, document n° 252.

3. Il serait nécessaire de rassembler sans retard dans les ports d'Égypte et de Syrie des transports et des cargos qui resteraient jusqu'à nouvel ordre à la disposition du commandant en chef du Théâtre d'opération en Méditerranée orientale. Sans doute, toute immobilisation de tonnage doit être évitée en un moment où notre Marine marchande doit faire face à tant de tâches diverses ; mais il est d'autre part essentiel de donner aux gouvernements balkaniques l'impression que l'armée de Syrie peut venir à leur aide dans un minimum de temps et je voudrais espérer que la mise à notre disposition de la flotte de commerce norvégienne et danoise permettra dans un délai assez bref une solution convenable du problème.

Je n'ai pas l'outrecuidance de prétendre découvrir les mesures ainsi préconisées ; je sais que leur mise en œuvre se heurte à des difficultés dont je devine l'importance. Mais le moment me semble venu de mettre en balance ces difficultés et le coup qui nous serait porté au cas où la propagande ennemie parviendrait à persuader les gouvernements balkaniques que, faute de disposer à proximité d'éléments suffisants, nous sommes hors d'état de leur apporter une aide appréciable dans un délai raisonnable et qu'il dépend de l'Italie de paralyser totalement notre action. J'ajoute que, du point de vue de notre coopération avec la Turquie et de la mise à exécution des engagements contractés par celle-ci, il n'est pas indifférent que cette puissance soit mise à même de se convaincre que notamment les forces aériennes dont la coopération lui a été promise dans certaines éventualités, sont à pied d'œuvre.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 12

231

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 803 à 808. *Ankara, 24 avril 1940, 2 h. 16.*
Très confidentiel.
(*Reçu* : le 25, 6 h. 20)

Je me réfère à votre télégramme n° 666-667[1].

La réponse turque a été remise aujourd'hui à mon collègue anglais sous la forme d'une communication orale dont j'envoie le texte par la valise prochaine.

[1] Télégramme en date du 16 avril 1940, signé « p.o. Léger ». Il informe M. Massigli que « le gouvernement anglais, estimant que l'évolution de la situation internationale pouvait inciter prochainement M. Mussolini à entreprendre une action en Dalmatie, a invité son ambassadeur à faire savoir à M. Saradjoglu qu'il tiendrait pour désirable que les gouvernements français, anglais et turc se concertassent sans retard en vue de l'attitude à observer si cette éventualité se réalisait.[…] Une pareille entreprise présenterait […] aux yeux du *Duce* l'avantage de ne pas entraîner de réaction automatique des Alliés, qu'aucun engagement d'assistance ne lie à la Yougoslavie. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 12, document non reproduit).

Après avoir remarqué qu'une intervention italienne en Yougoslavie pouvait se présenter soit sous une forme complexe (pluralité des agresseurs et des objectifs) soit sous un aspect simple (agresseur unique, objectif limité) et que la communication britannique paraît ne poser le problème que sous ce second aspect, M. Saradjoglu répond qu'il se placera au même point de vue ; il ne mentionne donc que pour mémoire les obligations contractuelles liant soit l'Angleterre, soit la Turquie elle-même (Traité tripartite[1] et Pacte balkanique)[2].

Le principe essentiel est ensuite posé dans les termes suivants : « L'atteinte portée à l'intégrité territoriale de la Yougoslavie ne pourrait laisser la Turquie insensible car une telle atteinte serait de nature à compromettre la sécurité de la péninsule balkanique, intimement liée à la sécurité de tous les Alliés et aux exigences de leur conduite de guerre ».

Le gouvernement turc qui porte l'intérêt le plus grand à la victoire des Alliés doit cependant avoir le souci de ne pas les affaiblir par rapport à l'ennemi principal. Avant que l'initiative des opérations n'ait été enlevée à l'Allemagne, l'entrée en guerre contre l'Italie doit donc être minutieusement étudiée de ce point de vue, « afin de déterminer les facteurs de force et de faiblesse contenus dans la collaboration éventuelle germano-italienne par rapport au but principal qui est l'issue victorieuse ».

Manquant à cet égard d'importants éléments d'appréciation, le ministre des Affaires étrangères ne croit pas pouvoir émettre une opinion plus précise.

M. Menemendjoglu m'ayant donné verbalement un aperçu de cette réponse avant qu'elle n'eût été approuvée en Conseil des ministres, j'avais marqué au Secrétaire général des Affaires étrangères que je croyais interpréter correctement la pensée du gouvernement turc en disant qu'il nous demandait de prendre d'abord nous-mêmes position. Mon interlocuteur avait acquiescé en ajoutant que l'absence de toute indication sur le sentiment de Londres avait mis M. Saradjoglu dans l'embarras.

Après examen du texte, je suis d'accord avec mon collègue anglais pour estimer que la note turque signifie également que la question doit être d'abord envisagée sur le terrain des réalités militaires entre les trois États-Majors.

Sir Knatchbull-Hugessen et moi, considérons au surplus le document turc comme satisfaisant : il ne pouvait être plus positif étant donné la manière dont la question était posée.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 8

[1] Pour le texte du traité tripartite franco-anglo-turc du 19 octobre 1939, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 252

[2] Pacte signé le 9 février 1934. Voir document n° 35, note 3, p. 64.

232

LE MARÉCHAL PÉTAIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 383[1].
Réservé.

Madrid, 24 avril 1940.

(*Reçu*[2] : le 27, 17 h. 30)

Comme je l'ai indiqué par télégramme n° 375 du 22 avril[3], j'ai repoussé la prétention du colonel Beigbeder de lier la signature de l'accord aéronautique à l'obtention des 50 000 tonnes de blé demandées par le gouvernement espagnol.

Je crois devoir néanmoins étudier en elle-même cette demande qui a déjà fait l'objet de ma lettre n° 315, du 17 avril (Relations commerciales)[4].

Il semble bien que l'Espagne soit hors d'état d'atteindre la prochaine récolte sans de nouveaux arrivages de céréales. Le blé qu'elle a acheté en Argentine ne peut être transporté que lentement car le gouvernement fait venir ce blé par des bateaux espagnols afin d'épargner sa réserve de devises. Or, ces bateaux ne sont pas en nombre suffisant pour assurer rapidement ce service et répondre en même temps aux autres besoins.

D'autre part, il est probable que les mesures militaires décidées ces derniers temps[5] entraînent la constitution de quelques stocks.

*
* *

Au point de vue des relations franco-espagnoles, que pourrions-nous espérer d'un geste généreux ?

1. Quelle serait la répercussion psychologique de ce geste sur l'opinion ?

La cession à l'Espagne des 175 000 tonnes de blé prévues par la Convention du 18 janvier[6] n'a jamais été mentionnée par un seul journal

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] In Papiers 1940, Papiers Rochat, 16, document non reproduit : « Le colonel Beigbeder avec qui je comptais régler définitivement, conformément aux instructions de Votre Excellence, télégramme 403, la question des relations aéronautiques [Cf. document n° 157], a posé ce matin, de façon tout à fait inattendue, une nouvelle condition. Il lie maintenant la signature de l'accord à l'obtention de 50 000 tonnes de blé qui ont fait l'objet de ma lettre 315 du 17 avril (Relations commerciales).

[4] Document non retrouvé.

[5] Cf. documents n°s 219, 229.

[6] Des pourparlers commerciaux franco-espagnols portant sur un échange de blé français contre des minerais espagnols se déroulent dans la première quinzaine de janvier 1940. L'accord sur les échanges et règlements commerciaux entre la France et l'Espagne conclu le

de la Péninsule. Il n'est pas douteux que de puissantes influences se sont exercées afin d'empêcher par le silence tout mouvement de reconnaissance envers la France.

La vérité a cependant percé grâce à l'action de l'Ambassade et des Français, mais elle ne s'est pas répandue dans la masse.

Il est impossible d'envisager un nouveau geste, sans être certain que ce geste ne sera pas une fois encore dissimulé à l'opinion espagnole.

2. Quel pourrait en être le résultat sur la politique du gouvernement de Madrid ? L'aide que nous apporterions éventuellement à l'Espagne fortifiera-t-elle – au sein des milieux dirigeants – l'action des éléments modérés et limiterait-elle l'influence des exaltés ?

Certes, la gratitude de nos amis s'en trouverait augmentée. Mais il est peu probable que nous réussissions par ce moyen à désarmer l'hostilité des autres. Il est même à craindre que ce soit le contraire. Si les chefs responsables de la Phalange font encore preuve d'une certaine prudence, leur attitude est inspirée davantage par la détresse du pays que par une véritable sagesse. L'amélioration de la situation économique ne leur donnerait que plus d'audace.

*
* *

En conséquence, au cas où les autorités françaises estimeraient matériellement possible de céder à l'Espagne un tonnage supplémentaire de blé, je crois indispensable de poser les conditions suivantes :

1) La presse devrait donner à l'opération une publicité en rapport avec l'effort que celle-ci représenterait de notre part dans les circonstances actuelles.

2) Il faudrait obtenir des éclaircissements sur la politique de l'Espagne. Le moins que nous puissions exiger est que le gouvernement de Madrid renouvelle publiquement les déclarations que m'a faites le colonel Beigbeder sur la volonté de son pays de défendre résolument sa souveraineté et sa neutralité contre toute atteinte venue de l'extérieur ou de l'intérieur[1].

Une telle déclaration aurait la valeur d'un engagement ; elle décourage les espoirs et les intrigues de l'Allemagne et de l'Italie. Elle aurait également un effet salutaire sur l'opinion espagnole. Celle-ci s'en trouverait renforcée dans son opposition à toute aventure belliqueuse alors que l'incertitude où elle est actuellement commence à susciter en elle une dangereuse résignation.

Ces deux conditions n'ont rien d'exorbitant ; elles pourraient être présentées comme tout à fait naturelles. Pour la première, il s'agirait d'une

18 janvier 1940 (publié dans le *Journal officiel* le 21) s'est traduit notamment par la livraison de 16 000 tonnes de blé à Barcelone. On peut trouver des documents sur cette affaire dans Papiers 1940, Papiers Rochat, 16.

[1] Déclarations en particulier du 22 avril. Cf. document n° 229.

simple constatation objective. Pour la seconde, il s'agirait simplement de répéter et de préciser par un acte officiel, ce que m'a dit le ministre des Affaires extérieures (cf. mon télégramme n° 381 du 23 avril)[1].

*
* *

Le chef de notre mission d'achats a étudié à un point de vue technique la demande de blé qui m'a été adressée par le colonel Beigbeder.

M. du Moulin a été chargé par le ministère de l'Armement de discuter un projet comportant une fourniture d'armes à la France contre la livraison à l'Espagne de produits alimentaires. Les autorités de Madrid désireraient que le blé et l'orge entrassent dans cette livraison pour une part importante. La formule indiquée à la fin de ma lettre n° 315, du 17 avril (Relations commerciales)[2] répond, dans une certaine mesure, à ce désir et permettrait sans doute de faire aboutir le projet.

Au cas où le ministère de l'Armement attacherait à la conclusion du marché un intérêt essentiel, son avis devrait assurément entrer en ligne de compte, mais de toute façon, il ne saurait diminuer la portée des considérations politiques primordiales que j'ai développées plus haut.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 22

233

M. SPITZMULLER, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À BUCAREST,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 837 à 843. *Bucarest, 25 avril 1940, 1 h. 30.*

(*Reçu* : le 25, 5 h.)

Le ministre des Affaires étrangères m'a remis ce matin, ainsi qu'au ministre d'Angleterre, copie de la note par laquelle le gouvernement hongrois propose au gouvernement roumain que tous les États riverains du Danube, y compris l'Allemagne participent collectivement à la police du Danube dans le secteur des Portes de Fer. Je crois devoir résumer ci-après l'argumentation magyare pour le cas où le gouvernement de Budapest aurait donné une forme différente à la communication qu'il dit avoir faite aux États non riverains représentés à la Commission internationale du Danube[3].

[1] Cf. document n° 229.

[2] Document non retrouvé.

[3] La Commission internationale de navigation sur le Danube a été créée le 23 juillet 1921. L'Allemagne en était d'avance exclue par le traité de Versailles, alors que les sources du fleuve sont situées sur son territoire. Avec l'Italie, elle a été admise au sein de la Commission le 2 mars 1939. Les deux nouveaux membres ont adhéré du même coup à l'accord de Sinaia du 18 août 1938 entre

Après avoir invoqué la faculté de faire de nouvelles propositions qu'il s'est réservée à la récente réunion de Belgrade[1] et déclaré que tout obstacle à la liberté de la navigation sur le Danube, seule voie d'accès fluvial de la Hongrie à la mer, menacerait ses intérêts vitaux, le gouvernement de Budapest reconnaît que l'ancien régime des Portes de Fer était suffisant en temps de paix ; mais il estime que le concours d'une force de police internationale est actuellement nécessaire pour assurer la liberté et la sécurité de la navigation dans ce secteur du Danube. Aussi propose-t-il qu'une telle force soit créée pour la durée de la guerre avec la participation de bâtiments de tous les États riverains, c'est-à-dire l'Allemagne, la Slovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie, la Roumanie et la Bulgarie.

La réponse roumaine est demandée dans les délais aussi brefs que possible.

M. Gafenco est extrêmement inquiet de cette initiative qu'il attribue à une pression du gouvernement de Berlin, puisque son succès équivaudrait à ouvrir le Danube aux navires de guerre allemands et à donner ainsi au Reich le contrôle militaire du fleuve.

Dès réception de la note magyare, qui a été remise hier soir au chargé d'Affaires roumain, à Budapest, M. Gafenco a consulté son collègue yougoslave afin de chercher à établir avec lui une attitude commune. Mais M. Markovitch n'était pas encore saisi. Le ministre nourrirait d'ailleurs quelques appréhensions en ce qui concerne la position du gouvernement de Belgrade, la réticence et les objections de celui-ci ayant déjà prolongé les débats de la réunion du 13 avril. M. Gafenco redouterait également

la France, la Grande-Bretagne et la Roumanie, levant les limites à l'exercice de la souveraineté roumaine sur la navigation entre Braïla et la mer.

[1] La Commission s'est réunie à Belgrade les 13-14 avril. Elle a adopté, sur proposition de la Roumanie et de la Yougoslavie, une résolution selon laquelle les États riverains – Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie et Hongrie – assureraient la police dans leur section respective du Danube, interdisant la navigation des bateaux de guerre ou de commerce armé des non riverains, ainsi que le transport d'armes, de munitions, d'explosifs, etc., en général et le transport de matériaux lourds (ciment, pierres, etc.) à travers les Portes de Fer, à moins d'une autorisation spéciale. Les États riverains pourront aussi contrôler les équipages des bateaux et n'admettront pas que leurs effectifs dépassent les chiffres normaux. (cf. le télégramme n°s 735 à 736 du 12 avril de Bucarest, in Z Europe, 1918-1940, Roumanie, 236). Ces mesures visent à répondre aux menaces allemandes de s'emparer de la police du Danube, à la suite de « l'incident de Girgiu », provoqué par la découverte, sur une dénonciation allemande, de matériel de guerre et d'explosifs ainsi que des plans d'obstruction de la navigation dans les Portes de Fer sur des bateaux anglais, sans doute dans le cadre des projets alliés d'empêcher les transports pétroliers vers le Reich. S'étant d'abord gardées de rendre l'incident public, les autorités de Bucarest y sont contraintes par les bruits faits par l'Allemagne et l'Italie (voir la note du Département en date du 9 avril, le télégramme n° 141 de Sofia et n° 2167 de Rome en date du 10 avril, n°s 716 à 717 et 720 de Bucarest du 11 avril in Papiers 1940, Papiers Rochat, 12, documents non reproduits). La Yougoslavie se montre très mécontente de l'affaire. M. Coche, chargé d'Affaires à Belgrade, indique que le Prince Régent lui a déclaré ne « pas comprendre [...] que l'on fasse des actes de cette gravité et pouvant avoir de telles conséquences dans le dos de la Roumanie et de la Yougoslavie. » (télégramme n°s 313 à 314 de Belgrade du 11 avril, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 12, non reproduit). De Bucarest, M. Thierry signale aussi que « le gouvernement roumain vivrait dans la crainte d'une intervention imminente de l'Allemagne sur le Danube qui pourrait éventuellement bénéficier de la complicité de l'Italie agissant à Corfou et Salonique. » (télégramme n°s 725 à 724 du 11 avril, *ibid.*, non reproduit).

la pression de M. Martius dont l'arrivée à Belgrade vient d'être signalée. Or, le chenal des Portes de Fer se trouvant dans les eaux yougoslaves, l'acceptation de Belgrade présente, pour la réalisation du projet magyar, plus d'importance que celle de Bucarest et pourrait entraîner, même en cas de refus du gouvernement royal, la présence de *monitors* allemands dans les eaux bulgares, à 60 kilomètres de la capitale roumaine. Néanmoins, son premier contact avec M. Markovitch a laissé espérer au ministre roumain que la Yougoslavie ne se montrera pas favorable. Pour sa part, même si son collègue yougoslave n'a pas encore été en mesure d'arrêter sa réponse, M. Gafenco compte envoyer demain matin la sienne à Budapest. Celle-ci, qu'il a fait approuver par le Roi et dont il m'a donné connaissance, consistera en un refus catégorique basé sur les trois arguments suivants :

1) Si la Hongrie s'est effectivement réservé le droit de présenter des suggestions ultérieures, il ne saurait être question de propositions qui aboutiraient en fait à détruire l'accord du 14 avril entre les pays riverains et à le remplacer par une formule entièrement opposée ;

2) La demande hongroise est à la fois contraire aux principes fondamentaux du droit international, à la convention de (...)[1] et au statut du Danube, le droit de police étant inhérent à la souveraineté exclusive de l'État territorial qui est seul fondé à l'exercer sur les eaux relevant de son autorité ;

3) Enfin et surtout, le projet hongrois est en opposition avec la politique de stricte neutralité, que la Roumaine entend poursuivre ; l'admission sur le Danube de navires de guerre appartenant à l'une des puissances belligérantes ne constituerait pas seulement un manquement à cette neutralité, elle risquerait aussi de provoquer l'extension du conflit au Sud-Est européen, éventualité que le gouvernement roumain cherche à écarter par tous les moyens en son pouvoir[2].

M. Gafenco a également fait connaître la teneur de la demande hongroise et de la réponse roumaine au ministre d'Italie. M. Ghigi a paru n'être absolument pas au courant de cette affaire et s'est montré à la fois étonné et inquiet[3].

Mais c'est évidemment de Paris et de Londres que le ministre des Affaires étrangères attend un ferme soutien et il m'a exprimé la promesse que, si la demande magyare leur a réellement été communiquée[4], les puissances occidentales feront savoir dans le plus bref délai possible au gouvernement de Budapest qu'en tant que membres de la Commission internationale du Danube et jouissant à ce titre de titres analogues à ceux des membres riverains, elles ne peuvent accepter une proposition dont la réalisation constituerait le bouleversement complet des principes qui sont à la base même du régime international du Danube.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 8

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Sur les enjeux de cette extension du conflit, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 337.

[3] Sur la concurrence entre l'Italie et l'Allemagne dans les Balkans, voir document n° 212.

[4] Paris n'a reçu aucune demande de la Hongrie. Voir le document n° 235.

234

M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1],
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À WASHINGTON ET À LONDRES.

T. nos 811 à 912 (Washington) et 1428 à 1433 (Londres)
Réservé.

Paris, 25 avril 1940, 23 h. 30.

Pour Washington seulement : J'adresse à Londres le télégramme suivant :

Pour les deux :

Je me réfère à votre télégramme n° 1477[2].

Je vous communique sous les n° 1430 à 1433[3] un nouveau télégramme de Washington relatif à la question des Indes néerlandaises.

L'éventualité d'un concours américain étant présentement hors de question, je crois préférable de renoncer au projet de démarches formelles et concertées à Tokyo et La Haye. Quant au fond, ces démarches n'ajouteraient rien aux déclarations publiques faites à Londres et à Washington. Quant à la forme, l'intérêt de marquer le parallélisme des réactions française et anglaise me paraît moindre que l'inconvénient des commentaires que pourrait susciter l'abstention américaine.

Je me borne donc à charger M. Arsène Henry de saisir une occasion de dire au Gaimusho que le gouvernement français a suivi avec intérêt les déclarations faites de diverses parts au sujet du statut des Indes néerlandaises, qu'il les interprète comme une confirmation de l'intangibilité des droits des Pays-Bas sur ces possessions et ne peut que se féliciter de voir les principales puissances possessionnées dans le Pacifique exprimer des vues conformes à celles dont il ne s'est lui-même jamais départi.

Je ne verrais nulle objection à ce que sir Robert Craigie fît, de son côté, quelque allusion aux déclarations Butler[4], mais il me paraît préférable de ne pas marquer de lien entre les démarches française et britannique.

Z Europe, 1918-1940, Pays-Bas, 104

[1] Le télégramme est signé « p.o. Léger ».

[2] Voir document n° 228, note 2, p. 520.

[3] Documents non retrouvés.

[4] Le 19 avril 1940, le sous-Secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères, R.A. Butler, a fait une déclaration aux Communes qui précise la position du gouvernement britannique sur les Indes néerlandaises, au cas où les Pays-Bas seraient impliqués dans la guerre en Europe. En réponse à une question des députés concernés par le fait que le Japon puisse revendiquer le contrôle de la sécurité dans les eaux territoriales des Indes néerlandaises, Butler s'en tient à la déclaration du ministre japonais des Affaires étrangères, Arita, qui, le 15 avril, a assuré vouloir maintenir le *statu quo* (voir document n° 208, note 1), partageant en cela les positions de Londres. Cette « déclaration Butler » est effectivement répétée à l'ambassadeur japonais à Londres le

235

M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1],
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À BUDAPEST, SOFIA, BELGRADE, BUCAREST ET ANKARA.

T. n° 293 à 296 (Budapest)[2] *Paris, 26 avril 1940, 3 h.*

Le gouvernement hongrois a proposé au gouvernement roumain que tous les États riverains du Danube, y compris l'Allemagne, participent collectivement à la police de ce fleuve dans le secteur des Portes de Fer, en exposant que tout obstacle à la liberté de la navigation sur le Danube, seule voie d'accès fluviale de la Hongrie à la mer, menacerait les intérêts vitaux de la Hongrie[3].

Cette proposition équivaut à ouvrir le Danube aux navires de guerre allemands et à donner ainsi au Reich le contrôle militaire du fleuve.

Le gouvernement allemand exercerait une pression particulière sur le gouvernement yougoslave dont l'acceptation présente pour la réalisation du projet magyar plus d'importance que celle du gouvernement roumain, étant donné que le chenal des Portes de Fer se trouve en territoire yougoslave.

Après avoir pris contact avec son collègue yougoslave, M. Gafenco a opposé un refus catégorique, basé sur les arguments suivants :

1) Si la Hongrie s'est effectivement réservé, au moment de la décision du 14 avril[4], de présenter des suggestions ultérieures, il ne pouvait être question de propositions ayant pour effet de remplacer par une formule entièrement opposée la formule établie à cette date.

2) La demande hongroise est à la fois contraire aux principes fondamentaux du droit international et au statut du Danube, le droit de police appartenant exclusivement à chaque État sur son territoire.

3) Enfin et surtout le projet hongrois est en opposition avec la politique de neutralité actuellement suivie par les États danubiens. L'admission sur le Danube de navires de guerre ou de police appartenant à l'une des puissances belligérantes constituerait un manquement à cette neutralité et risquerait de provoquer l'extension du conflit au sud-est européen.

---

26 avril. En l'absence de publication des documents diplomatiques britanniques pour cette période, cf. pour un compte rendu des propos de Butler, *Foreign Relations of the United States, Diplomatic Papers, 1940, in five volumes. Volume IV : The Far East*, US Government Printing Office, Washington, 1955, p. 11.

[1] Le télégramme est signé « p.o. Léger ».

[2] Le télégramme est envoyé sous les n°s 238 à 241 (Sofia), 371 à 374 (Belgrade), 531 à 534 (Bucarest), 727 à 730 (Ankara).

[3] Voir document n° 233.

[4] Lors de la réunion de la Commission internationale de navigation sur le Danube à Belgrade. Voir document n° 233, note 1, p. 530.

Le gouvernement français partage entièrement la manière de voir du gouvernement roumain. Semblable communication ne lui a pas encore été faite, bien qu'elle ait été annoncée par le ministre de Hongrie à Bucarest en raison de la participation de la France, de l'Angleterre et de l'Italie à l'administration du Danube[1].

Pour Belgrade et Sofia, Bucarest et Ankara, sauf Budapest

Je prie en conséquence notre ministre à Budapest d'intervenir d'urgence auprès du gouvernement hongrois pour lui rappeler ses obligations, tant comme membres de la Commission internationale du Danube que comme puissance neutre.

Je vous serais obligé de vouloir bien informer le gouvernement de votre résidence de la manière de voir du gouvernement français en lui exprimant la conviction qu'il adoptera la même attitude.

Pour Budapest

Je vous serais obligé d'intervenir d'urgence auprès du gouvernement hongrois en lui exposant que sa proposition est contraire aux obligations de la Hongrie à la fois comme membre de la Commission internationale du Danube et comme puissance neutre. Vous pourrez faire valoir la gravité des responsabilités qu'il prendrait s'il facilitait l'ingérence allemande dans les Balkans.

Z Europe, 1918-1940, Roumanie, 233

236

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

L[2]. *Rome, 27 avril 1940.*

Mon cher Président,

Vous trouverez ci-joint la réponse à votre démarche.
Elle m'a été remise ce matin à 10 h. 15 par le comte Ciano.
Celui-ci me l'a donnée à lire, en même temps, d'ailleurs, que votre propre lettre, avant de fermer sous mes yeux l'enveloppe.

Tout cela, bien entendu, restera confidentiel.

Avant vous, à la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre dernier, votre prédécesseur avait accompli, par l'intermédiaire de Guariglia, un geste semblable au vôtre. Un silence total l'avait accueilli et

[1] Voir document n° 233, note 4, p. 531.

[2] Lettre manuscrite.

j'avais dû intervenir pour obtenir au moins un accusé de réception et un remerciement oral[1].

Cette fois, vous êtes honoré d'une réponse écrite ; c'est un petit progrès. Il est vrai que la réponse est tiède, pour ne pas dire glaciale, et totalement négative[2]. Je l'avais fait prévoir à votre messager. Il ne pouvait en être autrement, étant données la psychologie de l'homme et la situation.

Ciano m'a dit, à ce propos, qu'on se trompait bien, quand on s'imaginait que son beau-père est un sentimental ; c'est, au contraire, un « géomètre », un « technicien de la politique » ; il met l'émotion au service de ses calculs ; les arguments de l'ordre du cœur le laissent indifférent ; c'est un réaliste intégral, un « utilitariste » à cent pour cent ; loin de le toucher, les appels à sa sensibilité le rétractent et le rendent encore plus farouche.

Ciano l'a beaucoup observé et je crois qu'il en a une connaissance assez exacte. Le conseil qu'il m'a renouvelé, ce matin, c'est de ne pas insister, de ne pas chercher à forcer la main, de laisser mûrir les choses … Il confesse ingénument que l'attitude finale de son pays dépendra de nos chances de victoire ou de défaite. Pour le moment, nos affaires en Norvège lui paraissent mal en point. Il ne s'attend pas, cependant, à une entrée en guerre imminente de son beau-père … Cette éventualité est écartée, pour le moment, repoussée à plus tard. Le destinataire de votre lettre aurait même, à ce qu'il m'a rapporté, été surpris de ce vous sembliez penser que les montagnards des deux côtés allaient se prendre à la gorge … Il oublie, évidemment, ses menaces, le bruit qu'il fait, les articles qu'il inspire et les rumeurs qui circulent dans sa capitale …[3]

Le texte que je vous transmets confirme pleinement mon diagnostic et mes jugements antérieurs. Il inflige un démenti non moins clair aux illusions obstinées de certains[4].

[1] Le 29 septembre 1939, en effet, au cours d'une audience avec M. Guariglia, ambassadeur d'Italie en France, Édouard Daladier avait fait ressortir « le danger général qui menace tout l'Occident et plus particulièrement les nations méditerranéennes » après le dernier accord germano-russe et le « grand rôle que pourrait se réserver M. Mussolini s'il savait éviter de s'engager à faux. Il compte sur l'Ambassadeur pour répéter ses propos à Mussolini : Cf. Note d'audience en date du 1er octobre 1939, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 20, document non reproduit.

[2] Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 26 avril 1940, p. 240 : « La réponse à Reynaud est prête. C'est une lettre froide, mordante, dédaigneuse. Je la remettrai demain à François-Poncet ; ce soir, j'en ferai tenir une copie à von Mackensen. J'ai tenté d'obtenir qu'elle fût moins mordante, au moins dans la forme, mais mes efforts ont abouti à un médiocre résultat. Il est clair que la lettre du *Duce* servira à Reynaud pour prouver notre extrémisme provoquant aux derniers Français partisans d'une politique italophile. »

[3] Ce compte rendu correspond à celui de Ciano dans son *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 27 avril, pp. 240-241 : « Au fond, François-Poncet n'est ni surpris, ni attristé par la réponse de Mussolini à Reynaud. Il ne connaissait pas le texte de la lettre française et je le lui ai montré. Tout en louant l'esprit et la forme du document, il a dit qu'elle avait évidemment été écrite par un homme qui, ne connaissant pas Mussolini, a cru le prendre par les sentiments. Grave erreur sur laquelle Poncet a cherché depuis longtemps, mais en vain, à éclairer son gouvernement, car celui-ci est maintenu au contraire, dans cette erreur, par les italophiles du type Laval, encouragés parfois par Guariglia lui-même. La lettre de Mussolini qu'il estime « dure » dissipera beaucoup d'équivoques. »

[4] Allusion au clan italophile du Quai d'Orsay. Cf. J.-B. Duroselle, *L'Abîme*, *op. cit.*, pp. 35-38.

Je n'espère pas, pourtant, de les voir corriger leurs idées. Ils se refuseront à l'évidence et continueront d'être persuadés que, s'ils étaient à ma place, tout s'arrangerait d'un seul coup. Offrez leur donc cette place, s'ils y tiennent tant ! Je ne m'y cramponne pas. Il est tellement plus simple de se ranger parmi les spectateurs qui regardent et aiguisent leurs critiques ! Vous le savez mieux que personne, mon cher ami, il est difficile de servir la France ! Tant que vous le voudrez, je vous seconderai sans autre pensée ou arrière pensée que de servir la France, et vous prie de croire à ma fidèle amitié.

André Fr.-Poncet

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5

ANNEXE

Lettre de M. Mussolini à M. Reynaud
(traduction)

L. *Rome, 26 avril 1940.*

Monsieur le Président,

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 22 avril qui m'a été remise le 24 par les soins de votre ambassadeur à Rome.

Permettez-moi tout d'abord de trouver injustifié le point de départ de votre message, je veux dire le télégramme dans lequel je fais des vœux pour la victoire des armées allemandes[1]. Ce fait ne doit pas vous surprendre ni vous faire oublier que l'Italie est et entend demeurer l'alliée, politiquement et militairement, de l'Allemagne, conformément au traité de mai 1939[2], traité que l'Italie – comme toutes les nations qui tiennent à leur honneur – a l'intention de respecter.

Vos considérations sur les rapports entre la démocratie et le fascisme et sur la nécessité d'un équilibre européen demanderaient de longs développements qu'il n'y a pas lieu de faire ici.

À un certain endroit de votre lettre il me semble voir indiquée la possibilité d'une rencontre entre nous. Je dois, à mon vif regret, décliner cette proposition et il ne vous sera pas difficile, Monsieur le président, d'en comprendre les raisons.

Recevez, Excellence, l'expression de ma considération.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5

[1] Cf. document n° 226, note 2, p. 515.

[2] Traité marquant la création de l'Axe.

237

M. DE DAMPIERRE, MINISTRE DE FRANCE À OSLO,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. *Molde*[1], *27 avril 1940.*

J'avais terminé ma dépêche du 20 avril[2] sur la note optimiste que m'avait inspirée la vue à Otta des premières troupes anglaises allant renforcer le front sud, conformément à la demande pressante du général commandant en chef[3].

Malheureusement le même soir, les Allemands déclenchaient une attaque d'assez grande envergure dont les effets se firent plus particulièrement sentir dans la région de Lillehammer. Une division bavaroise, flanquée de sections de skieurs et soutenus par de l'artillerie à longue portée eut facilement raison non seulement des troupes norvégiennes exténuées, mais de deux bataillons anglais *Leicester*, « territoriaux » peu entraînés, recevant le baptême du feu, qui subirent de lourdes pertes et lâchèrent pied. Je dois signaler à cette occasion le courage et l'initiative dont firent preuve les attachés militaires anglais et français, le lieutenant-colonel

[1] Molde est une ville côtière au sud de Trondheim où s'est réfugié le gouvernement norvégien et le corps diplomatique.

[2] Cette longue dépêche, envoyée de Otta, est la première d'une série rendant compte chaque semaine jusqu'au 8 juin, des développements de la « guerre en Norvège ». Dans cette dépêche du 20 avril, sur les « premiers jours de la guerre en Norvège », M. de Dampierre rapporte la stupéfaction des Norvégiens face à une agression visiblement préméditée (les troupes allemandes étaient « depuis plusieurs jours dans les cales d'innocents cargos dissimulés dans les fjords » et arborant parfois le pavillon américain), se servant de l'initiative alliée du 6 avril comme prétexte, mais dont « le plan avait sans doute été préparé comme riposte au projet d'aide militaire à la Finlande », et visant le pays d'Europe « le moins préparé à la guerre moralement et matériellement ». Sans compter les complicités dont ils s'étaient assurés parmi les éléments locaux comme « le fantoche nommé Quisling, professeur déjà âgé, imbu de germanisme et de racisme » et s'apprêtant « à accueillir les envahisseurs pour jouer, sous leur direction, au *Führer* norvégien ». Le ministre de France raconte aussi comment il fit évacuer, dès le 9 avril, les membres de la légation et de la colonie françaises jusqu'en Suède, avant de revenir lui-même avec son épouse et les commandants Arzur et Bertrand-Vigne en Norvège. où il peut se « rendre compte du désarroi de l'opinion, du travail des nazis norvégiens qui répandaient dans le pays les rumeurs les plus fantastiques, enfin des quelques efforts faits sur les routes pour arrêter ou retarder éventuellement une avance allemande … », avec des moyens dérisoires mais quelques succès contre les bateaux du Reich. Il réussit à retrouver le 16 avril le roi, le prince héritier, les membres du gouvernement et les députés, qui après avoir subi des bombardements allemands pendant plusieurs heures et se méfiant des espions allemands ou norvégiens nazis, étaient « visiblement désireux de ne pas voir les diplomates dont les déplacements attiraient l'attention sur eux ». Après avoir affronté une tempête de neige, il arrive avec son collègue anglais, sir Cecil Dormer à Lillehammer et y retrouve les attachés naval et militaire français et britannique. Ces derniers déjà entrés en contact avec l'état-major norvégien « furent en mesure de signaler à Paris de quelle urgence était l'aide directe des Alliés ainsi que sous quelle forme elle pouvait se traduire le plus efficacement. »Voir Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Norvège, 613, document non reproduit.

[3] À la demande du général Otto Rugge qui a remplacé le général Laake au poste de général en chef, M. de Dampierre et son collègue britannique ont fait passé à leur gouvernement respectif un appel à l'aide le 17 avril. Cet appel mentionné dans la dépêche précitée du 20 avril, n'a pas été retrouvé.

King-Salter et le commandant Bertrand-Vigne, qui ramenèrent personnellement sur la ligne de feu des éléments pris d'une véritable panique. Les bataillons *Forester* qui succédèrent à leurs camarades se montrèrent plus solides, mais aucune artillerie sérieuse ne pouvant être opposée à l'artillerie allemande, la « ligne » rétrograde chaque jour d'une vingtaine de kilomètres vers le nord ; le 21 avril les Allemands dépassaient Lillehammer, le 23, ils étaient près de Tretten, le 24 à Kvam. Le secteur est n'était pas plus heureux et le retrait s'y faisait même plus rapidement encore et dépassant Tynset, les Allemands s'approchaient de Röros tandis que quelques tanks se dirigeaient sur une voie latérale dans la direction de Folda, Hjerkinn. Seul le sud-ouest ne subissait aucun changement : un bataillon ramené de la région de Bergen s'y battait brillamment, faisant 200 prisonniers et reprenant deux tanks après les avoir attaqués avec des bouteilles d'essence enflammées.

Sur l'arrière et plus spécialement sur les lignes de communication (route et voie ferrée) allant de Lillehammer à Dombas et Andalsnes, où débarquaient les troupes anglaises, les bombardements se faisaient chaque jour plus violents. L'attaché militaire américain était tué en gare de Dombas. Volant bas, cherchant à détruire les ouvrages d'art et mitraillant les routes, envoyant même des bombes incendiaires sur les auto – cette Légation a pu s'en rendre personnellement compte – l'aviation du Reich ne causait pas en réalité de très grands dommages mais elle terrorisait les populations … de même que les soldats peu aguerris et nullement préparés à ce genre d'émotions.

Le 25 au matin, la situation paraissait bien compromise et nos attachés militaires et naval recevaient du général Otto Rugge la note la plus pessimiste. Faute d'un effort suffisant et suffisamment rapide de notre part, faute d'artillerie et d'aviation, la petite armée norvégienne menaçait de s'effondrer avec toutes les conséquences matérielles et morales que sa défaite pouvait entraîner pour nous.

Ces journées furent assez pénibles pour les légations de France et d'Angleterre qui les vécurent ensemble, poursuivant leur course nomade au gré des déplacements du front et des bombardements ennemis : nous quittions Otta pour Sjöa le 21 avril ; le 22 nous étions à Lesjaskog mais, le lendemain, nous cédions très volontiers la place à des aviateurs anglais arrivant enfin et dont les 18 avions de chasse firent du bon travail dès le 24 : installés d'une manière précaire sur un lac gelé et mal protégés, ils souffrirent malheureusement, dès le premier jour des bombardements ennemis. À Lesjasverk, le 23, nous gagnions Andalsnes dans la soirée du 25 et dans la matinée du 26 les environ de Molde où le gouvernement s'était transporté depuis plusieurs jours.

Les contacts que nous eûmes à Andalsnes avec les autorités anglaises nous permirent de nous rendre compte du développement de l'effort britannique : 1 500 hommes environ débarquaient chaque nuit, de nouveaux avions arrivaient, du matériel d'artillerie était enfin envoyé d'urgence au général Otto Rugge. Celui-ci publia le 26 un ordre du jour déclarant que les manœuvres de recul qu'il avait dû adopter en attendant l'aide alliée

avaient pris fin et qu'il s'agissait maintenant de résister de toutes ses forces à l'ennemi. En fait, le front ne subit pas de nouvelle défaillance ce jour-là et on peut espérer que les forces étant dès maintenant mieux équilibrées, la résistance deviendra effective.

Mais ce ne saurait être là qu'une première étape qu'il faudra rapidement franchir. Il est indispensable à notre prestige que les opérations de la guerre de Norvège, qui jusqu'ici ont été entièrement soumises aux initiatives allemandes, subissent très prochainement la maîtrise des Alliés. On nous a beaucoup reproché ces derniers jours la lenteur et l'insuffisance de notre réaction ; celle-ci doit maintenant s'affirmer puissante et effective sur un théâtre d'opérations qui ne paraît nullement d'importance secondaire puisque l'Allemagne lui a sacrifié sa flotte et y emploie des forces notables surtout dans le domaine de l'aviation.

Ici, nous avons trouvé, sir Cecil Dormer et moi, le Président du Conseil, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense nationale assez confiants mais, comme je l'ai déjà signalé, ils attendent avec impatience la prise de Trondheim qu'ils considèrent comme « la clef de la situation »[1]. Cette opération que l'on escomptait pour le 16, puis pour le 21 avril, ne s'est pas encore faite et cependant, d'après des renseignements fort importants qui ont été transmis à l'Amirauté française, les conditions sont actuellement favorables[2]. J'avoue que j'attends avec une grande impatience les nouvelles d'une action qui rendra à ce pays la confiance, au gouvernement une capitale et qui serait une première manifestation de la maîtrise des armes alliées en Norvège.

Z Europe, Guerre 1939-1945, Vichy, Norvège, 613

238

M. EIRIK LABONNE, RÉSIDENT GÉNÉRAL À TUNIS,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 147 à 154. *Tunis, 29 avril 1940, 16 h. 55.*

Méthodiquement, au cours des dernières semaines, les manifestations hostiles du gouvernement italien, de sa presse et de sa radio ont été mises sous silence. La censure n'a rien laissé passer. Aucune polémique n'a été permise. Cependant, par les transmissions Havas des postes français, par les commentaires des journaux alliés, ainsi que par la diffusion verbale si rapide en pays musulman, une nouvelle aussi marquante que l'échange

[1] Sur la conscience qu'ont les Français de la nécessité et l'urgence d'une action à Trondheim, voir les documents n°s 213, 215 et 216. Voir aussi la note du général Paul Azan de la Mission militaire nordique, en date du 19 avril 1940, in (Y Internationale, 1918-1940, SDN, 2152, document non reproduit).

[2] On n'a pas retrouvé de trace de ces envois.

de télégrammes Mussolini-Hitler[1] a été connue et a produit toute l'impression que l'on pouvait craindre.

Si versatiles et oublieuses qu'elles soient, ces populations africaines ont été, cette fois, profondément frappées. La formule brutale, claire : le souhait de la victoire hitlérienne à produit sur elle un choc infiniment plus fort que les injures, menaces, crachats et autres monnaies courantes dont elles connaissent la mesure méditerranéenne. Par ce vœu précis, exprimé à froid, elles ont cru discerner la nature profonde du politique, la preuve bien révélée de dispositions méchantes et foncièrement hostiles. De ce vœu, les événements, les négociations, les rapports de force donneront la véritable portée ou l'entraîneront comme tant d'autres dans l'oubli. Mais il a fixé ici, et il peut pour longtemps ramasser tout ce que ces populations nourrissent à l'égard de l'Italie d'appréhensions, de ressentiment ou de haine.

Cette impression est-elle analogue dans les autres pays d'Islam ? Je ne sais encore. Mais elle est frappante ici et j'en trouve la signification et l'écho bien plus que dans l'indignation muette que dans le tumulte de vaines protestations.

Ce télégramme, M. Mussolini l'a sans doute jugé nécessaire à sa politique. Au point de vue de l'Islam, il n'est pas habile.

Parallèlement à ces mesures de silence, l'accent a été largement mis dans la radio, la presse et les conversations personnelles sur les déclarations de Votre Excellence à la commission du Sénat du 21 avril[2] et sur les articles du *Giornale d'Italia* concernant les buts et les moyens de l'Italie fasciste. En particulier sur ce passage de celui du 21 avril : « Les grandes nations européennes, comme l'a toujours espéré l'Italie, auraient dû reconnaître et concilier en Méditerranée leurs intérêts communs »[3].

[1] À l'occasion de l'anniversaire du *Führer*, le 20 avril. Cf. document n° 226, note 2, p. 515.

[2] Le Sénat a tenu, du 16 au 18 avril, des séances secrètes sur la conduite de la guerre, suivi par la Chambre des députés le 19 avril. Paul Reynaud a obtenu dans les deux chambres, un vote de confiance unanime. Au Sénat, le 16, le président du Conseil avait déclaré à propos des opérations en Scandinavie que la première grande bataille de la guerre avait été une bataille navale et que celle-ci avait été remportée par les Alliés. D'après *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4018.

[3] L'ambassadeur de France en Italie, A. François-Poncet, se fait aussi l'écho, à cette même époque, de la violence dont fait montre la presse fasciste, surtout le *Giornale d'Italia*, dirigé par Virginio Gayda, porte-parole officieux du régime, à l'égard de la France et de la Grande-Bretagne. Voir par exemple, le document n° 218 et, dans Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, le télégramme n° 2441 en date du 20 avril 1940, d'A. François-Poncet au Département : « M. Gayda a terminé la série d'articles qu'il a consacrés ces jours derniers dans le *Giornale d'Italia* aux problèmes de la Méditerranée : après avoir [...] essayé de démontrer que la France avait toujours eu, en Méditerranée, une politique de conquête et d'expansion, non justifiée par ses besoins réels, l'Angleterre, une politique de domination et d'hégémonie tendant à s'assurer le contrôle absolu de la route des Indes, l'Italie, au contraire, seule puissance qui ait sur cette mer des droits fondamentaux et des intérêts vitaux, une politique d'équilibre et de pacifisme, le directeur du *Giornale d'Italia* a semblé vouloir suggéré que l'on tentât [...] une œuvre constructive, qui corrigerait et réparerait les torts faits à l'Italie. Mais il est remarquable qu'il se soit en même temps soigneusement abstenu d'indiquer avec précision ce que l'Italie réclame ou même ce qu'elle souhaite. Il n'a pas dit ce qu'elle attendait en ce qui concerne Gibraltar, Suez, Chypre, l'Égypte, la Tunisie. C'est évident que le programme des revendications italiennes est essentiellement élastique et dépendra de l'évolution et de l'issue de la guerre. » (document non reproduit).

De fait aucun incident n'a eu lieu.

Le consul général d'Italie a eu, manifestement, autant de souci d'apaisement que moi-même[1].

Non seulement il a accepté, sans autre protestation que formelle et discrète, l'abandon de la grande manifestation projetée le 21 avril, mais de sa propre initiative, il en a interdit d'autres[2]. A-t-il été frappé de la sévérité des avertissements réitérés que j'ai dû lui donner au cours des dernières semaines ? A-t-il obéi à des instructions de Rome ? Est-il assez libre pour suivre sa politique personnelle toujours soucieuse de prévenir les heurts inopportuns et les conflits ? Les uns et les autres, sans doute, ont pesé.

En tout cas, les Italiens n'ont donné aucun signe d'inquiétude ou d'agitation et leur attitude a démenti au moins l'imminence des menaces romaines : pas de départs, pas de retraits de fonds pas de réunions. (Une seule fois, dans un cinéma, des enfants italiens ont applaudi frénétiquement le passage de la flotte allemande, applaudissements qui révèlent assez ce que les professeurs de la Péninsule enseignent ici à sa jeunesse).

Par ailleurs le consulat général d'Italie n'a certainement pas ignoré, le renforcement de nos mesures de défense militaire et navale ainsi que les préparatifs de la police à l'égard des 80 000 Italiens de la Régence pour le cas de tension effective ou de conflit : otages – répartition et surveillance dans les villes ouvertes – camps de concentration – saisie des biens – etc.

À l'égard des questions d'espionnage je recherche avec le ministère de la Guerre, le général Noguès et le général Blanc, les moyens de concilier les exigences diplomatiques et politiques évidentes de l'heure avec les soucis légitimes qu'a la justice militaire de l'efficacité de son action préventive et répressive. Dans ce domaine, comme dans tous les autres, il importe de bien prendre la mesure des valeurs et des risques et d'éviter, jusqu'à la limite des sacrifices possibles, les redoutables conséquences d'un incident ou d'une affaire pouvant mettre en cause ou faire surgir le prestige italien.

Les derniers documents émanant du ministère de la Guerre et que le Département ainsi que le général Noguès m'ont transmis, témoignent heureusement d'une pleine compréhension de ces nécessités politiques.

Papiers 40, Reconstitution Fouques-Duparc, 4

[1] Eirik Labonne a obtenu de M. Silimbani, au cours d'une entrevue le 15 mars, l'assurance « qu'il s'efforcerait personnellement plus que jamais d'écarter toute cause d'incidents d'origine italienne dans la Régence. » (Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 4, télégramme n°s 118 à 121 en date du 15 avril 1940 d'Eirik Labonne au Département, non reproduit).

[2] Cf. le télégramme n°s 132 à 136 en date du 20 avril 1940 d'E. Labonne au Département, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 4, document non reproduit.

239

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 2645[1].
Réservé.

Rome, 29 avril 1940.

(*Reçu*[2] : le 1er mai, 12 h. 30)

L'accalmie qui s'est produite, il y a quelques jours, dans les développements de l'attitude de l'Italie à l'égard du conflit semble se maintenir. Les rumeurs inquiétantes qui couraient à Rome ont cessé d'agiter les esprits. La fièvre est tombée.

On ne saurait déterminer avec certitude les raisons qui ont motivé cette détente. Il est à présumer, cependant, que ces raisons sont, en ce qui concerne l'Italie, à la fois d'ordre extérieur et d'ordre intérieur. Tout d'abord, les projets que le gouvernement fasciste s'est cru, un instant, dans la nécessité de réaliser (notamment aux dépens de la Yougoslavie) étaient, sans nul doute, en relation avec des projets allemands dans le sud-est de l'Europe. Mais la mise à exécution de ces plans qui, selon toute probabilité, avaient dû être examinés lors de la rencontre du Brenner, s'est trouvée dérangée par les obstacles imprévus que l'Allemagne a rencontrés en Norvège[3]. Le mécanisme monté par le chancelier Hitler et auquel l'Italie devait, le moment venu, engrener sa propre action, n'a pas fonctionné suivant l'horaire prévu. L'opération balkanique qui devait suivre, cette fois avec la collaboration active de l'Italie[4], l'opération norvégienne, a été retardée par le demi-échec de celle-ci. C'est donc déjà en fonction des retards subis par l'exécution du plan allemand que l'Italie vient de marquer elle-même un temps d'arrêt.

À côté de ces motifs d'ordre extérieur, des raisons d'ordre intérieur ont, selon toute vraisemblance, agi également dans le même sens. M. Mussolini s'est heurté, comme déjà le 1er septembre dernier, à des résistances très vives dans son propre pays, notamment de la part du Roi[5], soutenu par la grande majorité d'une opinion qui reste opposée à l'entrée en guerre

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Cf. document n° 200, note 2, p. 455.

[4] Nombre de rumeurs ont couru en avril 1940 sur une éventuelle opération italienne sur Corfou et/ou la Yougoslavie. Cf. documents nos 197, 203, 218 (note 3, p. 501), 224, 233 (note 1, p. 530).

[5] Sur les rapports orageux entre Mussolini et le roi d'Italie, cf. document n° 209 et le *Journal politique* du comte Ciano, *op. cit.*, entrées du 11 avril 1940 (p. 236), du 29 avril 1940 (p. 241) : « Les conversations entre le Roi et lui [Mussolini] ne sont rien moins que cordiales : c'est un duel continuel pendant lequel l'un soutient avec impétuosité et la violence de sa nature la politique qu'il poursuit, tandis que l'autre, avec la prudence que sa position et son caractère lui imposent, s'efforce de mettre en évidence tous les dangers de cette politique. Mais, en somme, Mussolini attache peu d'importance au jugement du Roi et considère comme entièrement négligeable la puissance effective de la monarchie. »

et hostile à l'Allemagne. L'attitude courageuse du roi Haakon et de son gouvernement, la chute du gouvernement Quisling[1] ont abouti à ce résultat qu'à l'heure actuelle, la Norvège apparaît aux yeux du peuple italien, comme une nation qui se défend contre un agresseur. Malgré l'impression que les premiers succès allemands ont pu susciter dans la Péninsule, les actions de l'Allemagne depuis le 10 avril[2], ne sont pas, ici, en hausse et les répugnances que fait naître la perspective d'une entrée en guerre aux côtés du Reich n'ont fait qu'augmenter. Certes, M. Mussolini n'a pas lui-même varié ; mais il semble qu'il ait estimé que le moment n'était pas encore venu de briser ces résistances.

L'accalmie actuelle n'a, d'ailleurs, pas le sens d'une renonciation. C'est un ajournement, un entracte. Les projets dont l'exécution vient d'être suspendue, seront évidemment repris. La date de la prochaine crise n'est probablement pas fixée dès maintenant. Elle dépendra de l'évolution des circonstances et des décisions auxquelles l'Allemagne s'arrêtera à la suite de cette évolution.

En attendant, le répit est mis à profit par M. Mussolini ; et rien n'est négligé pour que l'Italie soit mieux en état de faire face à toutes les éventualités.

1. La presse continue à soutenir sans réserve l'Allemagne : elle poursuit son œuvre d'excitation quotidienne contre les démocraties ; elle présente les événements de Norvège sous un jour exclusivement favorable aux Allemands[3] ; elle appuie de toutes ses forces la démonstration de propagande à laquelle M. von Ribbentrop s'est livré, en présentant, le 27 avril, le quatrième *Livre blanc* allemand aux diplomates et journalistes étrangers à Berlin[4].

2. Les dispositions favorables à un essai de règlement franco-italien qui ont été manifestées par l'opinion française et par le gouvernement de M. Paul Reynaud sont notées par les journaux de la Péninsule, mais ceux-ci se gardent d'y donner aucune réponse positive. La presse prend soin d'affirmer, souvent avec violence, que les droits de l'Italie ont été foulés aux pieds et que les torts dont elle a été victime devront être pleinement réparés. Mais les portes-paroles les plus officieux du gouvernement fasciste s'abstiennent, en même temps, de préciser en aucune manière le programme des revendications italiennes.

3. Par tous les moyens, la propagande du régime s'applique à répandre l'idée que l'Italie ne peut pas rester en dehors du conflit, qu'elle n'y restera pas, qu'elle doit s'apprêter à y prendre part et qu'il s'agit seulement

[1] Cette chute date du 15 avril 1940. Cf. document n° 207, note 1, p. 475.

[2] L'offensive allemande en Scandinavie a commencé le 9 avril.

[3] Sur la propagande menée par la presse, cf. documents n°s 203, 218, 238.

[4] En réplique au *Livre blanc* norvégien sur les événements qui précèdent immédiatement l'invasion allemande, publié par le gouvernement d'Oslo le 16 avril 1940, J. von Ribbentrop annonce le 27 avril la publication d'un *Livre blanc* contenant, prétend-il, des preuves découvertes par l'armée allemande en Norvège que les Alliés avaient projeté de débarquer en Norvège avant les Allemands.

pour elle du choix de l'heure la plus convenable. C'est ce qu'ont dit tous les orateurs qui ont pris la parole dans la récente discussion du budget à la Chambre des Faisceaux ; c'est ce qu'a répété, hier dimanche devant les forces armées, l'officieux directeur du *Telegrafo*, M. Giovanni Ansaldo ; c'est le mot d'ordre que, dans toutes les sections fascistes, les gradés diffusent avec zèle.

4. On s'efforce en même temps d'administrer la preuve que, contrairement à ce que l'on prétend à l'étranger, il n'y a pas de divergences entre le *Duce* et le peuple italien, que la popularité de M. Mussolini n'a pas souffert, et que la nation tout entière est rangée derrière lui, prête à bondir, dès qu'il aura décidé de donner le signal. C'est le sens du discours qu'a prononcé le comte Grandi à la fin de la récente session de la Chambre des Faisceaux, discours dont la Chambre a demandé l'affichage et qui a été accompagné de scènes d'enthousiasmes dont la spontanéité avait été, sans doute, orchestrée avec soin[1].

5. Comme dans le domaine moral, de grands efforts sont accomplis également dans celui de la préparation matérielle à la guerre. On travaille à compléter les armements et les stocks de matières premières. Des mesures militaires larvées continuent d'être prises. On procède à des rappels discrets de catégories diverses de mobilisables. On poursuit avec acharnement la construction des routes en Albanie. Dans les ports, les filets de protection ont été de nouveau mis en place ; les batteries côtières et leurs servants ont été installés. À Trieste et dans la région de Venise, au rapport de nos consuls, les exercices de défense anti-aérienne et d'obscurcissement sont devenus très fréquents.

6. Bien qu'il ne soit plus question d'une invasion imminente et foudroyante de la Croatie et de la Slovénie, il est certain que d'obscures manœuvres se poursuivent en Yougoslavie. La distribution de tracts anti-italiens à Llubjana, succédant à l'arrestation de M. Stoyadinovitch[2], reste éminemment troublante. On a l'impression que des agents provocateurs sont à l'œuvre, plus ou moins en collaboration avec les émissaires de l'Allemagne. Il s'en faut de beaucoup en tout cas que, de ce côté, l'horizon soit éclairci. La manifestation anti-serbe à laquelle des étudiants se sont livrés avant-hier à Florence, évidemment sur ordre supérieur, prouve bien que les autorités fascistes prennent soin d'entretenir à toute éventualité une querelle susceptible d'être, d'un moment à l'autre, exploitée à des fins immédiates.

Les positions de M. Mussolini n'ont donc pas changé. Ses intentions sont aujourd'hui aussi suspectes qu'hier. Ses relations avec Adolphe Hitler restent aussi étroites, et il demeure aussi résolu à conjuguer son action

[1] D'après le comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.* entrée du 2 mai 1940, p. 243, « Grandi est mécontent des réactions hostiles que son discours à la Chambre a provoquées à Londres et à Paris. »

[2] Cf. document n° 9, note 1, p. 17. Le 20 avril, le Dr Stoyadinovitch a été arrêté à Belgrade et interné à Rudnik, à l'intérieur du pays, au cours d'une opération plus vaste contre les entreprises d'espionnage et la « cinquième colonne ». Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4021.

avec celle de son partenaire de l'Axe. L'intervention de l'Italie est, probablement, arrêtée, en principe, dans son esprit. Il guette le prétexte, l'incident, qui lèverait les hésitations et les répugnances de son souverain et de son peuple. Il attend l'heure qui serait à la fois celle du moindre risque et du plus grand profit.

Bien que la crise qui s'est déroulée, il y a environ deux semaines, ait eu, comme le 1er septembre, une issue pacifique, la détente actuelle n'a, par conséquent, qu'une valeur provisoire. M. Mussolini considère, et nous devons considérer avec lui, qu'il ne s'agit pas d'une partie jouée mais d'une partie remise.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 22

240

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 314[1]. *Rome Saint-Siège, 29 avril 1940.*

Réservé. Spécial. Secret.

(*Reçu*[2] : le 1er mai, 12 h. 30)

Il résulte des indications contenues dans mes télégrammes n° 297 et 299[3] que le projet de M. Myron Taylor, pour une démarche concertée du Pape et du président Roosevelt auprès de M. Mussolini et du Roi[4], n'a eu qu'une exécution partielle et dépourvue de suffisante concordance dans le temps. Sans doute, ce qui en a été réalisé est tout de même mieux que rien, puisque le Pape a fait parler ces jours-ci à M. Mussolini[5], que le président Roosevelt avait, peu auparavant, fait transmettre au *Duce* un conseil pacifique, enfin que le Saint Père aura l'occasion de causer le 6 mai avec le Prince héritier. Cependant, l'on peut regretter que cette action ne se soit pas accomplie avec la simultanéité qui me paraît avoir été dans les vœux initiaux de mon collègue américain.

Je ne doute pas que le gouvernement de Washington ne sache parfaitement combien, du fait des dispositions personnelles de M. Mussolini, l'attitude italienne est grave de menaces ou au moins d'inconnues, auxquelles les Alliés ont à prendre garde. Alors même qu'on admet, comme je le fais personnellement, que l'évolution de cette situation vers le pire

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Documents non retrouvés.

[4] Cf. document n° 225.

[5] Selon le comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 28 avril 1940, p. 241 : « Le Pape a adressé une lettre au *Duce* dans laquelle il le loue pour ses efforts en vue de sauvegarder la paix et forme des vœux pour qu'à l'avenir aussi, l'Italie reste en dehors d'un conflit. Mussolini a accueilli ce message avec scepticisme, froideur et sarcasme. »

n'est pas inéluctable ni certaine, l'on doit convenir qu'elle est entrée dans une phase critique. Or, les États-Unis et leur Président ont une autorité considérable au Vatican et sont mieux en mesure que quiconque de faire agir le Saint-Siège, surtout s'ils coordonnent leur action avec la sienne. Même M. Mussolini, qui n'a certes pas de sympathie pour M. Roosevelt, ne peut pas se dispenser de regarder du côté des États-Unis quand l'humeur le prend d'entreprendre quelque opération militaire. Enfin le Roi, qui répugne à courir une nouvelle aventure, ne peut trouver dans un conseil du président Roosevelt qu'un utile argument à l'appui de sa propre prudence[1].

Les États-Unis peuvent donc beaucoup pour contrecarrer une évolution fâcheuse de la politique italienne et l'idée qu'avait eue M. Myron Taylor de chercher à coordonner pour cela l'action de Washington avec celle du Vatican est une idée judicieuse qui mérite d'être retenue et mise à l'essai à l'occasion.

« La question n'est pas réglée », me disait ces jours-ci M. Myron Taylor, à propos de l'attitude de l'Italie. Il voulait dire par là que le maintien de la non-belligérance n'était pas chose décidée à longue échéance. C'est exact. Aussi, pour que la non-belligérance se prolonge, tous ceux qui le souhaitent auront-ils à y travailler.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319bis

241

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 315[2]. *Rome Saint-Siège, 29 avril 1940.*

Réservé. Spécial. Secret.

(*Reçu*[3] : le 1er mai, 12 h. 30)

Je me réfère au télégramme nos 782-84[4] de notre ambassadeur à Washington.

Les appréciations de M. Sumner Welles, rapportées par M. de Saint-Quentin, sont en défaut sur plusieurs points.

Sans doute le réalisme de M. Mussolini suivra-t-il les événements, plutôt que les conseils. Mais son réalisme est bien obligé de tenir compte aussi des facteurs qui agissent contrairement à ses vœux. C'est parce qu'il a dû, bon gré, mal gré, en tenir compte qu'il n'est pas encore en guerre. Ces

[1] Sur le Roi d'Italie et son hostilité à la politique extérieure de Mussolini, cf. document n° 239, note 5, p. 542.

[2] En clair.

[3] Par courrier.

[4] Documents non retrouvés.

facteurs ont été jusqu'à présent : l'opinion publique, le Roi, la plupart des chefs militaires, les insuffisances du potentiel de guerre italien, le Saint-Siège, le journal du Vatican et le clergé. Pas plus de doute en ce qui concerne les trois derniers que les autres : les récriminations et les doléances exprimées au Vatican par le gouvernement fasciste en font foi. C'est donc une erreur de la part d'un gouvernement étranger qui souhaite l'abstention de l'Italie, que de sous-estimer l'action du Saint-Siège dans ce sens.

Erreur également sur la psychologie du Pape et du cardinal secrétaire d'État. Pie XII n'est pas nerveux ; il est sensible, scrupuleux et temporisateur, tout le contraire d'impulsif. Au cardinal Maglione, on ne saurait sans doute refuser le sang-froid, bien qu'il soit au fond assez émotif ; mais ce sont surtout la prudence et la retenue, qui sont ses traits distinctifs. Toujours est-il que, ni le premier, ni le second, ne se sont signalés, pendant les journées critiques qui viennent de s'écouler, par l'exagération de leurs craintes relativement à l'attitude de l'Italie : tous deux se sont constamment tenus à plusieurs degrés au-dessous de la température ambiante.

Il semble bien que M. Sumner Welles, arrivé à Rome avec le désir d'un rapprochement entre les États-Unis et l'Italie[1], se soit un peu laissé prendre à la comédie de modération et de calme que M. Mussolini joue volontiers à ses visiteurs, quand il juge avoir intérêt à démentir sa réputation de Jupiter tonnant. La vérité, du moins à mon avis, est que, pour retenir le joueur qu'est le *Duce* de courir sa chance, il ne faut pas se borner à compter sur les risques que représente pour lui la force des Alliés, mais fortifier et coordonner du mieux qu'on peut tous les autres facteurs de nature à le brider.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319bis

242

M. Charles-Arsène Henry, Ambassadeur de France à Tokyo, à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 176.[2] *Tokyo, 30 avril 1940.*

Confidentiel.

Le conseiller de l'ambassade d'Amérique qui a fait toute sa carrière au Japon et connaît M. Arita depuis l'époque où celui-ci était chef de bureau au Gaimusho, avait été convoqué par ce dernier en novembre 1938 lors de son accession au pouvoir. Le ministre des Affaires étrangères voulait en effet lui exprimer directement en langue japonaise ses idées maîtresses

[1] Allusion au séjour effectué par le Sous-Secrétaire d'État américain en Europe du 25 février au 19 mars 1940. Cf. documents n°s 114, 150.

[2] Communiqué à Shanghaï, Hanoï. Le document porte le titre : « L'ordre nouveau en Asie. »

qui se résumaient à ceci : le monde est en train de se compartimenter en un certain nombre de blocs économiques en dehors desquels il n'est pas de possibilité d'existence. Par suite, le Japon doit créer en Asie son propre bloc économique comprenant la Chine. L'Amérique doit le comprendre.

Ces mois derniers, M. Dooman a recueilli sur le même sujet des opinions opposées auprès de Japonais ayant des situations tout à fait supérieures et il a été frappé d'entendre répéter la thèse nouvelle que voici : la guerre européenne doit se terminer par la suppression des barrières économiques actuelles et par le retour à la libre circulation des biens. S'il en est ainsi, le Japon ne doit rien craindre pour ses besoins vitaux. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de constituer un bloc économique dirigé par le Japon en Extrême-Orient et par suite celui-ci doit arrêter les opérations en Chine.

Il y a quatre jours, une réception offerte par l'ambassadeur d'Amérique a donné occasion à M. Dooman de demander à M. Arita s'il ne partageait pas maintenant ces idées quant à l'opportunité du retour du Japon à une politique économique libérale et ouvrant une parenthèse sur le passé, le conseiller de l'ambassade d'Amérique a rappelé l'aide considérable que les États-Unis avaient apportée au Japon « libéral » jusqu'en 1905, aide qui se manifesterait sans doute maintenant sur une échelle encore plus grande si les Japonais décidaient de reprendre une saine politique et vaudrait infiniment plus que ce que le Japon escompte retirer de la Chine.

M. Arita a répondu de façon négative. Il est « pessimiste » quant au retour au commerce libre dans le monde. Selon lui, le Japon doit être prudent et construire l'ordre nouveau en Asie.

Questionné sur la nature de cet ordre, le ministre des Affaires étrangères, tout en se défendant d'en faire la théorie, a indiqué qu'en termes « académiques », le Japon devait « disposer des matières premières et du marché chinois en tant que les unes et l'autre sont des corollaires de la défense nationale japonaise », le surplus pouvant être librement utilisé par les tierces puissances.

M. Dooman a demandé au ministre s'il partageait l'idée souvent émise dans les bureaux du Gaimusho selon laquelle les grandes compagnies japonaises de Chine ne devaient subsister que dans la mesure où les opérations militaires le nécessitaient pour assurer la sécurité de l'armée.

M. Arita a répondu « que les jeunes gens du Gaimusho ne savaient pas ce qu'ils disaient et qu'il ne fallait pas s'y tromper : ces grandes compagnies doivent rester et resteront permanentes ».

L'entretien a été interrompu. M. Dooman remarque qu'à aucun moment M. Arita n'a fait preuve d'hésitation et que ses répliques étaient si rapides qu'il donnait l'impression d'aborder des sujets qu'il est accoutumé de discuter (peut-être et sans doute avec les Japonais partisans du retour au libéralisme économique et de la fin de l'aventure chinoise).

E Asie, Guerre 1939-1945, Vichy, Japon, 313

243

NOTE DU DIRECTEUR POLITIQUE

Situation en Scandinavie
Démarche du ministre de Norvège

N. *Paris, 30 avril 1940, 17 h. 50.*

Le ministre de Norvège, qui avait demandé à être reçu d'urgence, est venu faire part au Département d'une communication télégraphique adressée de Stockholm par M. Hambro, président du Storting norvégien à M. Colban, ministre de Norvège à Londres.

Aux termes de ces instructions, M. Colban a été chargé de faire immédiatement « les représentations les plus pressantes et franches auprès du gouvernement britannique au sujet de la situation extrêmement critique au point de vue psychologique en Norvège où se répand de plus en plus l'impression d'un manque de plan et d'une insuffisance de secours du côté britannique qui risquerait de forcer le pays à conclure n'importe quel arrangement avec l'Allemagne parce que l'aide apportée par l'Angleterre est totalement insuffisante ».

« On reproche notamment à l'Angleterre le fait que la flotte anglaise ne protège même pas les côtes occidentales norvégiennes et a permis aux Allemands d'occuper Hardanger et Voss, malgré de nombreux avertissements norvégiens. Aucun conseil compétent norvégien n'est écouté à Londres.

En Suède également le sentiment se répand que la défaillance du côté britannique rend nécessaire un accord avec l'Allemagne ». M. Hambro ajoute que la Norvège doit décliner « toute responsabilité d'une catastrophe britannique en Norvège puisqu'aucun conseil norvégien n'est suivi ».

La communication du président du Storting se réfère en outre à un mémoire dont le contenu aurait été télégraphié à Paris par la Légation de France à Stockholm[1].

M. Bachke a précisé que sa Légation avait été chargée de faire connaître au gouvernement français les vues de son gouvernement sur la situation en Norvège[2].

M. Bachke a ajouté que l'on devait comprendre que le peuple norvégien voulait bien se battre, mais voulait aussi être soutenu par les Alliés. Il serait nécessaire que ses compatriotes sentissent que « l'on progresse et que des renforts continuent à débarquer ». Le ministre de Norvège croit savoir que le général Gamelin avait conseillé de forcer les fortifications d'Andalsnes ; ce serait là certainement un résultat substantiel, mais M. Bachke croyait

[1] *Note du document* : M. Bachke ignore la date de ce mémoire mais a précisé que ce document avait été remis à l'amiral Evans.

[2] Sur la situation en Norvège, voir le document n° 237.

savoir que cette suggestion avait été écartée à Londres[1]. En ce qui le concerne, il interprète la communication qu'il a reçue de M. Hambro comme témoignant d'un certain découragement.

Tout en enregistrant les déclarations du ministre de Norvège, le directeur politique a indiqué à plusieurs reprises que si les nécessités de la guerre pourraient amener les Alliés à déplacer certains contingents, il n'était certainement pas question d'abandonner la Norvège. Bien loin de diminuer son effort, le gouvernement français était décidé à poursuivre la lutte avec des moyens accrus.

M. Charvériat a donné à M. Bachke l'assurance que sa communication serait transmise sans délai à M. le Président du Conseil.

En quittant le directeur politique, M. Bachke a indiqué qu'il se tenait à la disposition de M. Paul Reynaud si le ministre désirait le voir personnellement.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2

244

NOTE DE M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST.

Situation de la Roumanie

N. n° 1[2]. *Bucarest, s.d.[fin avril 1940 ?]*[3]

Comme l'indique la correspondance de l'ambassade de France à Bucarest, la Roumanie se débat, depuis le début de la guerre, entre la menace russe et la menace allemande, tantôt alternées, tantôt conjuguées et qui, ces temps derniers, semblent se préciser singulièrement. Tout en s'appliquant à renforcer le potentiel militaire du pays, le gouvernement royal a cherché à désarmer par avance les réclamations extrêmes provenant du Reich, dont l'action s'exerce dans tous les domaines sur une grande échelle et avec une amplitude incroyable[4].

La pression russe, au contraire, est restée longtemps latente et n'est redevenue menaçante qu'au lendemain de la paix de Moscou[5], depuis le

[1] Sur les développements militaires en cours, voir le récit de M. de Dampierre pour la semaine du 27 au 30 avril, document n° 248, ainsi que le document n° 246 qui en fait un résumé.

[2] Cette note ainsi que la suivante a dû être en annexe d'une lettre de M. Thierry que l'on n'a pas retrouvée. La mention « note Thierry » est portée à la main.

[3] La date de la note n'est pas mentionnée. Elle est ultérieure au 17 avril 1940, et sans doute aussi au Conseil suprême interallié des 22-23 avril, en partie consacré aux Balkans, comme à la note du général Gamelin du 22 avril (document n° 227) ou au projet Weygand évoqué dans la note 7 du document n° 206 auxquels il est fait probablement allusion.

[4] Voir par exemple le document n° 233 relatif aux pressions allemandes pour obtenir d'exercer la police sur la navigation sur le Danube.

[5] Il s'agit de la paix soviéto-finlandaise du 12 mars 1940.

discours de M. Molotov[1] et la remise du mémorandum en 15 points du président du Conseil des Commissaires du peuple à M. Davidesco conjugués avec les mesures militaires prises dans la région d'Odessa[2].

Jusqu'à présent, l'action allemande a essentiellement porté sur le plan économique et, en matière politique, sur celui de l'observation rigoureuse – c'est-à-dire aussi favorable que possible à l'Allemagne –, de la neutralité. Sur le premier point, il faut reconnaître que le gouvernement roumain s'est habilement défendu et n'a cédé aux revendications allemandes que dans une mesure assez limitée et en tout cas très inférieure, jusqu'à présent, aux exigences du Reich (voir ma note n° 2)[3]. Par contre, sur le second, le Cabinet de Bucarest a cru devoir multiplier, en particulier dans le domaine de la presse[4], les manifestations de forme susceptibles de satisfaire le gouvernement nazi. D'un côté, il n'a opposé aucun frein sérieux aux débordements de la propagande allemande dans le pays ni aux agissements clandestins des groupements hitlériens[5] ; d'un autre côté, bien que la grande presse reste dans le fond favorable aux Alliés, il s'est efforcé de faire disparaître tout ce qui pourrait être considéré comme

[1] Sur le discours de Molotov du 29 mars, voir le document n° 179, note 1, p. 385. Sur les réactions en Roumanie à ce discours, voir document n° 180.

[2] On n'a pas retrouvé de trace de ce mémorandum dans la correspondance en provenance de Bucarest. Dans son télégramme n°s 572 à 575 en date du 18 avril, le chargé d'Affaires à Moscou, M. Payart fait référence à un télégramme n° 771 de Bucarest sur ce sujet. M. Payart indique n'avoir été informé que le 17 avril, par l'intermédiaire de l'ambassadeur turc à Moscou des représentations en question. Questionné le 18 avril, M. Davidesco a confirmé les renseignements fournis par A. Thierry : « Il en résulte que M. Molotov a saisi le 9 [avril] le ministre de Roumanie de quinze incidents de frontière qui s'étaient échelonnés de janvier à mars et où il considérait la responsabilité du gouvernement roumain comme engagée à des titres parfois contradictoires. Le Commissaire aux Affaires étrangères a indiqué que des raisons impérieuses de sécurité obligeaient le gouvernement de l'URSS à demander au gouvernement roumain de prendre des mesures énergiques en vue de prévenir de tels incidents que Moscou ne saurait plus tolérer. M. Molotov s'est plaint en outre de ce que lors du passage de M. Souritz à Bucarest le personnel de la Légation soviétique eut été empêché d'aller à la gare et de ce que les Roumains eussent miné le port international reliant la rive roumaine à la rive soviétique du Dniestr ». Selon M. Payart, « le fait qu'à l'instant où les Allemands s'engageaient dans le Nord, M. Molotov ait cru devoir [...] faire balle de griefs aussi légers, semble indiquer que l'URSS estimait le moment venu de raviver sa querelle avec la Roumanie. » (In Papiers 1940, Papiers Rochat, 14, document non reproduit).

[3] Voir document n° 245.

[4] Voir le document n° 144 sur les mesures d'apaisement à l'égard du mouvement fasciste de la Garde de Fer. La dépêche n° 224 d'A. Thierry en date du 14 avril 1940 analyse aussi comme allant dans le même sens de récentes nominations à des postes de conseillers culturels et attachés de presse roumains, « sinon d'anciens gardistes du moins de personnalités connues dans le domaine journalistique ou politique pour la sympathie qu'elles témoignent aux doctrines d'extrême-droite » à Paris, Londres et dans différentes capitales européennes (in Z Europe, 1918-1940, Roumanie, 155, document non reproduit).

[5] Voir à ce sujet, la dépêche de M. Spitzmuller, chargé d'Affaires de France en Roumanie, datée du 22 avril 1940 sur les « mesures contre les propagandes étrangères », notamment le décret-loi du 20 février « interdisant la rédaction, l'impression et la diffusion de toutes les publications écrites à la main, à la machine ou imprimées » sans visa préalable de la censure (déjà signalé par M. Thierry dans son télégramme n° 356 du 20 février) bien accueillie par la presse locale, critiquant ceux qui profitent de la neutralité roumaine pour « se faire concurrence avec leurs rotatives et leurs encriers », en particulier les Allemands (in Z Europe, 1918-1940, Roumanie, 155, documents non reproduits).

manifestement favorable à notre cause. Les innombrables et pressantes interventions de l'ambassade pour faire cesser cet état de choses n'ont abouti qu'à hâter la réunion du Conseil des ministres du 17 avril, qui a édicté des mesures générales concernant les propagandes étrangères dirigées, il est vrai, spécialement à l'encontre de l'action nazie. Reste à savoir quel en sera le résultat.

En réalité, le gouvernement roumain vit dans la terreur d'une invasion prochaine, qu'il voit commencer par les Russes et seconder par les Allemands, cependant qu'une action italienne en Méditerranée et dans les Balkans causerait de graves ennuis aux Alliés dans leurs tentatives de secours. Aussi s'applique-t-on à Bucarest à ne fournir à ces agresseurs éventuels aucun prétexte, même apparent. Comme la notion de provocation est, dans le vocabulaire politique allemand et russe, aussi vague qu'étendue, les Roumains ont fini par se laisser entraîner à de véritables concessions envers l'Allemagne en matière de journalisme notamment.

Ceci dit, les forces militaires de la Roumanie sont absolument insuffisantes pour faire face avec quelques chances de succès, si minimes soient-elles, à une agression conjuguée. Sans parler de la valeur technique de l'armée elle-même, son armement est à peu près nul, en particulier en ce qui concerne les armes anti-chars, l'aviation et le matériel anti-aérien. D'autre part, on peut tenir pour certain que des troubles ou des complications de toute nature seront provoqués sur tous les points sensibles du territoire par les minorités allemandes dirigées par les agents nazis de Berlin.

Cette situation doit nous faire réfléchir. En effet, il convient de chercher à établir avec beaucoup de soin le bilan probable d'opérations militaires engagées en Roumanie dans les circonstances actuelles et de déterminer si ces opérations peuvent offrir à la cause des Alliés plus d'avantages que d'inconvénients.

Dans certains milieux, l'on soutient volontiers que l'essentiel étant d'user les forces allemandes, il y aurait avantage à provoquer une agression dans les Balkans, qui nous fournirait un nouveau front, quelles qu'en soient par ailleurs les conséquences[1]. Cette thèse n'est admissible qu'en partie, et son adoption doit dépendre de l'emplacement géographique qui pourra être imposé à ce nouveau front. En effet, si nous nous prêtions à susciter une intervention allemande alors que nous ne serions pas en mesure d'intervenir immédiatement et avec une grande ampleur dans le Sud-Est européen pour empêcher une progression extrêmement rapide des armées ennemies à travers le territoire roumain, si nous ne pouvions arrêter l'adversaire avant qu'il eût atteint les pétroles et les plaines à blé, on peut penser que l'opération vaut la peine. Si, au contraire, notre intervention ne peut avoir lieu qu'au bout d'un certain délai, mettons 15 jours ou 3 semaines, on peut tenir pour probable qu'à ce moment la Roumanie sera complètement écrasée et qu'avec elle, nous perdrons la totalité des Balkans. La

[1] Voir document n° 227.

présence d'une flotte alliée en mer Noire, l'occupation de Salonique, le débarquement éventuel de contingents alliés en Thrace sont-ils de nature à compenser les succès allemands ? On en peut douter, au début surtout.

Dans ces dernières conditions, examinons les conséquences probables d'un succès initial nazi : *Politiquement*[1] d'abord, la chute de la Roumanie irait de pair avec celle de la Yougoslavie et entraînerait à tout le moins l'occupation de la Bulgarie. *Psychologiquement*[2], l'Allemagne aurait remporté en quelques semaines un triomphe comparable à celui de la campagne de Pologne. Enfin, du point de vue économique, en admettant même que les destructions des pétroles eussent été totalement opérées, que le Danube eût été obstrué et que les réserves de céréales du pays fussent plus ou moins anéanties, et en calculant que pendant la première année de son occupation, l'Allemagne ne pourra pas tirer grand chose d'un territoire bouleversé par la guerre ; il est par contre très vraisemblable qu'au bout d'un an, en ce qui concerne les céréales, les produits alimentaires et même le pétrole, l'administration allemande sera en mesure de retirer des ressources substantielles de l'ensemble du territoire roumain, dont la richesse est considérable, il convient de ne pas l'oublier.

D'autre part, ayant obtenu une façade sur la mer Noire, elle sera en mesure de développer avec intensité ses relations commerciales avec la Russie. On sait que les seuls transports de quelque importance qui puissent être espérés à l'avenir dans les rapports économiques des deux pays ne peuvent s'effectuer que par cette voie, surtout pour les produits qui intéressent particulièrement l'Allemagne. Sans doute les flottes alliées pourront-elles gêner ce trafic mais, en perdant le littoral roumain et bulgare, elles ne disposeront plus d'aucun point d'appui sur la côte ouest, de sorte que leur action sera beaucoup plus malaisée, alors que l'URSS et le Reich seront en contact géographique.

Enfin, si notre intervention massive pour venir au secours de la Roumanie ne peut pas se produire au cours de la première semaine des hostilités et une grande partie de la péninsule balkanique étant tombée de ce fait entre les mains allemandes, nous nous trouverons contraints par la suite à la reconquérir pied à pied, en partant de Thrace et de Salonique, cependant que l'ensemble de la puissance allemande se sera renforcée considérablement du butin conquis et en retirera les moyens de prolonger sa résistance. Le Reich aura cette fois réalisé son rêve d'hégémonie sur l'Europe centrale et orientale, et il est impossible de soutenir qu'en installant sa domination sur ces régions, qu'il saura coloniser et exploiter méthodiquement, il n'aura fait que s'affaiblir.

C'est donc, semble-t-il, en tenant compte de ces considérations qu'il y aurait lieu de déterminer notre politique à l'égard de la Roumanie. Si l'organisation et les préparatifs de l'armée de Syrie ne sont pas encore terminés, si les moyens de transport nécessaires en sont pas à pied d'œuvre, si elle ne dispose pas d'une aviation assez puissante pour empêcher Russes

[1] Souligné dans le texte.

[2] Souligné dans le texte.

et Allemands d'avoir la maîtrise de l'air en couvrant le territoire roumain de 2 000 avions ou plus, il apparaît que la sagesse devrait nous conseiller d'admettre de la part des Roumains une politique de prudence à l'égard du Reich afin d'éviter dans toute la mesure du possible des incidents graves dans un avenir prochain.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 3

245

NOTE DE M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST

Politique économique des Alliés en Roumanie

N.n° 2[1]. *Bucarest, s.d.[fin avril 1940 ?]*[2]

I. *Pétrole*

En 1938, l'Allemagne (Tchécoslovaquie incluse) a importé 984 000 tonnes de pétrole roumain, soit une moyenne de 82 000 tonnes par mois. Les achats intensifs du Reich ont élevé cette moyenne à 120 000 tonnes au cours des huit premiers mois de 1939.

Par l'accord du 21 décembre 1939, l'Allemagne s'est fait attribuer, avec effet rétroactif au 1er octobre, un contingent mensuel de 130 000 tonnes, soit théoriquement 1 560 000 tonnes par an. Elle a la possibilité d'effectuer des reports d'un mois sur l'autre, à condition qu'ils ne dépassent pas 60 000 tonnes par mois, et, pour le total, 260 000 tonnes par an. D'ores et déjà, le déficit pour les mois d'hiver est de 425 000 tonnes : le déficit définitif pour l'année 1er octobre 1939-1er octobre 1940 sera donc d'au moins 165 000 tonnes.

La politique alliée a consisté à limiter par tous les moyens les livraisons roumaines à l'Allemagne. La mise en œuvre de cette politique a été possible grâce à la position que tiennent les intérêts français dans l'industrie pétrolière de Roumanie.

Pour coordonner notre action, M. Léon Wenger a été, dès le début des hostilités, chargé de mission pour les questions de pétrole auprès de l'ambassade, avec laquelle il a travaillé en étroit contact. D'autre part, M. Sarret, conseiller commercial, a constitué un comité des directeurs français de sociétés de pétrole qu'il réunit presque quotidiennement. Enfin, une liaison constante a été maintenue avec la légation de Grande-Bretagne et, en particulier, avec M. Berthoud, délégué britannique pour les questions de pétrole[3].

[1] Cette note ainsi que la précédente a dû être en annexe d'une lettre de M. Thierry que l'on n'a pas retrouvée. Elle est rédigée sur du papier à en-tête de l'ambassade.

[2] Comme dans le cas de la précédente, la date de cette note n'est pas mentionnée. Elle confirme une date probable de fin avril, par le bilan établi des sept premiers mois de la guerre.

[3] On peut trouver dans les Papiers 1940, Papiers Reynaud, 1, plusieurs rapports (non reproduits) de M. Wenger détaillant les questions pétrolières, dont l'un « sur le protocole franco-roumain de pétrole du 21 avril 1939 et sur son exécution » en date du 15 mars 1940, un compte

La politique alliée a visé les buts suivants :

a) Assurer la liberté d'exportation des sociétés alliées

La création d'un commissariat au Pétrole, muni de pouvoirs très étendus, avait fait redouter que le gouvernement roumain ne contraignît les sociétés à capitaux alliés à vendre une partie de leur production au Reich[1].

À la suite des démarches franco-britanniques, le gouvernement de Bucarest a donné l'assurance que la liberté d'exportation de ces sociétés serait respectée[2].

Sur 6 250 000 tonnes de pétrole produit en 1939, les cinq grandes sociétés alliées (Astra-Romana, Concordia, Steaua Romana, Colombia, Unirea) contrôlent environ 4 millions de tonnes. D'autre part, la société italienne Prahova (qui exporte en grande partie vers l'Italie) et la Romano-Americana (filiale de la Standard Oil, qui s'est engagée envers le délégué anglais à limiter ses ventes au Reich à 10 000 tonnes par mois) produisent à elles deux un million de tonnes.

Les Allemands ne peuvent donc compter que sur les sociétés roumaines (notamment Crédit Minier, Redeventa, Petrolul Romanesco, IRDP) dont la production est de 550 000 tonnes, mais ces entreprises ne sont pas en mesure de leur réserver toute leur production, car elles ont des engagements tant en Roumanie même qu'à l'égard de la France et de l'Angleterre. Le Reich se verra donc contraint de s'adresser à une multitude de petits propriétaires dispersés, mais ceci pose des problèmes très délicats, quant au rassemblement des produits vers les centres de raffinage, et de toutes façons le contingent de 130 000 tonnes par mois ne pourra être trouvé sur le marché.

Pour parer à ces inconvénients, les agents de Berlin se sont donc efforcés de prendre le contrôle de certaines sociétés. Ils ont acheté à prix d'or Foraky Romaneasca, qui a une production infime (42 000 tonnes par an) et ont pris le contrôle de Petrol-Block. Cette dernière entreprise ne comportant que des installations de raffinerie, ils ont alors tenté de s'emparer de la société productrice qui lui fournit le pétrole brut, l'IRDP.

Cette affaire a une production annuelle de 150 000 tonnes de brut et présentait donc le plus grand intérêt pour le Reich. Grâce au crédit de 3 millions de francs mis à ma disposition par le ministère du Blocus, j'ai pu acheter 46 000 actions convoitées par les Allemands. De la sorte, les intérêts français contrôlent actuellement 400 000 actions de cette grande entreprise, tandis que nos ennemis, malgré leurs efforts, n'en contrôlent que 200 000, le reste (550 000) étant entre des mains roumaines.

rendu de réunion au ministère des Affaires étrangères roumain avec M. Berthoud en date du 16 mars.

[1] Le Commissariat au pétrole a été créé par un décret du 18 janvier 1940, pour assurer la coordination et le contrôle de l'industrie pétrolière, diriger la production et le raffinage, assurer la fourniture de produits pétroliers à l'armée roumaine et réguler les ventes et les exportations en conformité avec les intérêts de l'État.

[2] Voir notamment le document n° 76.

En résumé, il semble très difficile que le Reich puisse se procurer sur le marché roumain plus de 70 à 80 000 tonnes de produits pétroliers par mois. Toutefois, il exerce déjà de fortes pressions sur le gouvernement de Bucarest afin d'amener celui-ci à compléter ces quantités jusqu'au chiffre de 130 000 tonnes prévu par l'accord de décembre. En menaçant de stopper les fournitures d'armements, les Allemands décideront peut-être les Roumains à prendre des mesures qui aboutiraient, par des voies détournées à ne pas respecter l'engagement pris à notre égard d'assurer la liberté de vente des sociétés à capitaux alliés. La récente circulaire adressée par le ministre de l'Économie nationale aux directeurs de ces entreprises au sujet de la restitution des redevances à l'Etat en est une preuve assez claire.

b) Gêner les transports

1. Par mer. Avant la guerre, la moitié des expéditions roumaines de pétrole vers le Reich, passait par mer. Le blocus les a stoppés. Les Allemands se sont ainsi trouvés dans l'obligation d'accélérer les transports par voie ferrée et par voie fluviale.

2. Par voie ferrée. En raison de l'état de leur parc, les Roumains ne laissent pas sortir plus de 350 wagons-citernes de leurs frontières. Les Allemands ont donc dû mettre en rotation près de 3 000 wagons-citernes. Le faible débit du réseau roumain (presqu'entièrement à voie unique) et le coût élevé de ce mode de transport, n'ont pas permis au Reich, malgré ses efforts tenaces, d'importer par cette voie plus de 30 000 tonnes par mois.

3. Par le Danube. L'action alliée a consisté tout d'abord à immobiliser les flottes danubiennes française et anglaise et à supprimer les dépôts de mazoutage. De plus, nous avons loué des chalands (notamment trois tanks pour le compte français). Enfin, les Anglais ont pratiqué le débauchage des capitaines et pilotes, en leur offrant des salaires très élevés et des contrats de 5 ans[1].

Il est vrai que de leur côté, les Allemands ont procédé également à des locations de bateaux, notamment à Turnu-Severin et sur le Bas-Danube, et que selon nos informations, ils construisent activement à l'heure actuelle des tanks et aménagent des remorqueurs. Néanmoins, il semble que l'action alliée doive avoir pour conséquence de gêner considérablement leurs transports danubiens.

À l'heure actuelle, on peut estimer qu'avec les moyens dont il dispose, le Reich ne pourra pas transporter plus de 100 000 tonnes par mois par la voie danubienne.

[1] Les Français se sont beaucoup émus de ces mesures britanniques prises au début de février 1940 et proposant une embauche à un prix presque double du salaire habituel des capitaines de remorqueurs et des pilotes, car le personnel de la Société française de navigation du Danube demandait une augmentation correspondante. La France « considère comme déraisonnable une politique de course aux hauts salaires qui [la] lierait pour une longue période après la fin des hostilités » et propose des mesures plus conjoncturelles. On peut trouver divers documents (non reproduits) sur ces questions in Z Europe, 1918-1940, Roumanie, 233.

Je rappelle que tout transit de produits pétroliers soviétiques (en février il est passé 8 000 tonnes d'huiles de graissage russes par la Roumanie) diminue d'autant les possibilités de transport des pétroles roumains.

c) Acheter des quantités importantes de pétrole pour le compte allié

Une politique d'achats était le corollaire indispensable des autres mesures prises par les Alliés : un effort particulier a donc été fait par nous dans ce sens.

1. Achats français. En vertu du protocole sur les pétroles, du 21 avril 1939, modifié par l'avenant du mois d'octobre, la France a importé du 21 avril 1939 au 1er mars 1940, 260 000 tonnes de produits, dont 240 000 tonnes d'essence.

Un avenant, signé le 8 mars 1940, permettra l'importation au cours des mois de mars, avril et mai, de 200 000 tonnes de produits pétroliers dans des conditions relativement avantageuses pour nous. Le total sera donc de 460 000 tonnes en un peu plus d'un an.

2. Achats anglais. Depuis le commencement de la guerre, les Anglais ont pratiqué une politique d'achats massifs, qui a eu d'ailleurs au début des conséquences regrettables en faisant hausser excessivement les prix. L'exemple du protocole franco-roumain du 8 mars les a incités à pratiquer des prix plus raisonnables, tout en continuant des achats qui portent sur des tonnages très élevés.

d) Résultats obtenus

Au cours des sept premiers mois de guerre (1er septembre-1er avril) l'Allemagne a importé 425 000 tonnes soit 60 500 tonnes par mois, au lieu de 130 000 tonnes escomptées.

Pendant la même période, les Alliés ont importé les tonnages suivants :

Grande-Bretagne	543 000 tonnes
France	193 000 tonnes
Soit au total	736 000 tonnes

II. *Autres produits essentiels de Roumanie*

Pour les produits essentiels autres que le pétrole, la seule politique possible pour les Alliés, en dehors de la diminution des moyens de transport sur le Danube (par suite du blocage des chalands danubiens français et anglais et de la location par les Alliés de chalands d'autres nationalités)[1] consiste à procéder à des achats massifs qui présentent le double avantage d'assurer notre approvisionnement en denrées de première utilité, et surtout d'en priver le Reich.

[1] Voir document n° 233.

a) Céréales[1]

Déjà l'Angleterre a enlevé des quantités importantes de céréales et la création de l'English Commercial Corporation est considérée à Bucarest comme soulignant l'intention des Anglais de poursuivre plus activement encore cette politique.

Du côté français, un accord a été signé le 15 avril 1940 portant achat de 50 000 tonnes de blé et de 25 millions de francs de bois (soit en tout 100 millions de francs). Des négociations sont en cours à Paris en vue d'établir un accord type pour les achats à venir de céréales (notamment de maïs) et de bois. Il est de la plus haute importance que cette négociation puisse aboutir rapidement.

Il ne peut être question pour nous de procéder à de nouveaux achats de blé en Roumanie : l'Allemagne paraît s'être constitué des stocks importants, et d'autre part, la Roumanie vient d'interdire l'exportation de cette céréale, dont la prochaine récolte sera vraisemblablement très mauvaise (les emblavements ont été faits dans des conditions déplorables, l'hiver a été long, suivi d'inondations et surtout de nombreux cultivateurs sont sous les drapeaux).

Par contre, la plus grande partie des 1 200 000 tonnes de maïs disponibles à l'exportation sur la dernière campagne reste à vendre et les Allemands s'efforcent déjà de conclure des contrats d'achat, d'autant plus qu'en dehors de la Bulgarie les autres pays du Sud-Est n'ont à peu près aucune disponibilité. Les Anglais cherchent actuellement à acheter 160 000 tonnes de maïs ; notre achat doit porter sur 200 000 tonnes. Il faudrait nous efforcer d'accroître encore l'importance de ces achats.

b) Graines oléagineuses

Les Allemands ont fait, dans ces derniers temps, un effort très spectaculaire, créant des sociétés pour le développement de la culture des oléagineux, notamment du tournesol. Depuis plusieurs années existe en Roumanie une importante société Soya, filiale de l'IG Farben, qui draine vers l'Allemagne la production tout entière de soya roumain.

Nous pourrions agir utilement en essayant de concurrencer la société allemande Solagra qui répand la culture du tournesol (en fournissant la semence, en faisant des avances aux agriculteurs et en leur promettant un prix rémunérateur), en lançant une société concurrente ou en prenant pied dans une firme déjà existante.

D'autre part, nous devrions, lors de la prochaine campagne du tournesol, nous porter acheteurs de ces graines pour en priver l'Allemagne.

c) Bétail et produits animaux

En 1939, l'Allemagne a littéralement accaparé le marché roumain de produits animaux enlevant 98 % des porcs, 97 % de la viande, 90 % de la graisse, plus de la moitié des têtes de bétail exportées. Ces achats

[1] Sur la situation de l'agriculture roumaine, voir la dépêche en date du 11 avril 1940 de M. Thierry, in Z Europe, 1918-1940, Roumanie, 201. Document non reproduit.

allemands ont été faits au détriment d'autres marchés tels que la Grèce, l'Italie, la Palestine.

Encore élevées en janvier, les exportations de bétail et de produits animaux vers l'Allemagne diminuent très nettement depuis février, par suite de l'épuisement prématuré des contingents.

Nous aurions intérêt à profiter de cette situation passagère pour développer nos achats de ces produits, tant pour la France que pour l'armée française stationnée dans les pays du Levant. Un représentant du ministère du Ravitaillement doit d'ailleurs arriver incessamment à Bucarest pour traiter cette question.

Le seul point délicat à ce sujet est celui des moyens de transport, les chemins de fer roumains ne pouvant mettre à notre disposition qu'un nombre infime de wagons frigorifiques. La meilleure solution, à mon sens, consisterait à faire aménager des wagons à nos frais en Roumanie.

d) Bois

L'achat de bois signalé plus haut sera, semble-t-il suivi d'autres opérations analogues. De nombreux négociants français paraissent désireux de conclure des affaires en Roumanie, notamment pour le compte de l'Intendance.

D'autre part, si les livraisons à destination du Reich sont en forte baisse depuis quelques jours, c'est faute de moyens de transport suffisants (wagons-plateau). Mais l'insistance qu'ont mis les Allemands depuis un an à créer des sociétés forestières et à obtenir des concessions d'exploitation est significative.

*
* *

En résumé, l'œuvre entreprise en Roumanie par les Alliés pour contrecarrer l'emprise économique allemande a enregistré, au cours des 7 premiers mois de guerre, des résultats d'une incontestable importance. De plus, des fondements solides ont été jetés pour soutenir notre action future.

Alors que les Allemands ont dépensé sans compter pour obtenir des résultats souvent minimes, alors que leur politique d'accaparement a désorganisé l'économie roumaine, en faisant hausser les prix, et provoqué des mécontentements, notre action est restée discrète, mais elle n'en a pas moins été efficace.

Il est indispensable que notre politique d'achats soit continuée et élargie. Mais il faut qu'en contrepartie de ces achats nous puissions offrir aux Roumains les marchandises qu'ils désirent. La force de l'Allemagne, c'est d'être seule capable de livrer les armements dont la Roumanie a besoin, par suite de la carence française au cours de ces dernières années.

Nous pouvons cependant fournir à la Roumanie un grand nombre de produits français et nous devrions en particulier nous efforcer de lui procurer des matières premières. À ce sujet, l'attitude récente du gouvernement français refusant de s'engager à fournir certaines matières premières

en contrepartie de l'achat de blé et de bois et préférant payer cette quote-part en dollars, a produit une mauvaise impression à Bucarest.

*
* *

Il est évident qu'en limitant considérablement le ravitaillement allemand en pétrole, en achetant des denrées convoitées par le Reich, nous risquons d'amener celui-ci à accentuer sa pression sur le gouvernement de Bucarest et exiger par la force ce qu'il ne pourra plus obtenir par négociations commerciales.

Dans cette hypothèse, chaque jour plus vraisemblable, il est clair que la Roumanie ne résistera à une telle menace que si elle est assurée de recevoir une aide suffisamment puissante et rapide de notre part. Sinon, elle préférerait, sans aucun doute, faire toutes les concessions d'ordre économique susceptibles d'écarter une menace militaire sur ses frontières.

L'efficacité de notre politique économique en Roumanie est donc en fonction directe de l'efficacité de l'aide militaire que nous sommes en mesure d'apporter, le cas échéant, à ce pays.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 3

246

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. nos 1537 à 1540. *Paris, 1er mai 1940, 17 h.*
Réservé.

Le général Gamelin m'a mis au courant des conditions dans lesquelles dans la nuit du 27 au 28 avril, à la suite de nouveaux bombardements aériens à Andalsnes, le haut commandement anglais s'était décidé à abandonner définitivement toute la région de Trondheim et celle de Namsos[1].

[1] Le compte rendu écrit des conversations du général Gamelin avec les hautes personnalités politiques et militaires britanniques des 26, 27 et 28 avril 1940, rédigé par le général Gamelin lui-même, le 30 avril, est adressé au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, Édouard Daladier, qui le transmet le même jour à P. Reynaud avec la copie d'un télégramme du 28 avril sur l'évolution des opérations à Namsos (In Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2, document non reproduit). Lors de la réunion du Conseil suprême des 22-23 avril 1940, les Alliés semblaient d'accord sur la nécessité de maintenir leurs positions à Trondheim (Cf. F. Bédarida, *La Stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 413-474 et P. de Villelume, *Journal d'une défaite*, *op. cit.*, pp. 288-293). Mais les revers sur le terrain renversent l'attitude britannique dès le 26 avril. Dans son télégramme nos 1517 à 1521 en date du 26 avril, 23 h., Corbin informe le Département qu'« aussitôt descendu d'avion, le général Mittelhauser a été mis au courant par le commandant de l'État-Major impérial des conclusions auxquelles est arrivé ce matin le Cabinet de guerre en ce qui concerne l'expédition de Trondheim. En présence de l'avance rapide réalisée au cours de ces deux derniers jours par les forces allemandes et en l'absence de tout travail de destruction et de toute résistance sérieuse de la part des Norvégiens, en présence des attaques constantes et de la

Au cours d'une dernière entrevue entre nos chefs militaires, le général Ironside n'a pas modifié sensiblement sa position, au moins en ce qui concerne la région de Trondheim[1].

Le général Gamelin affirme que les solutions proposées par lui et qui tendaient au maintien des positions occupées étaient réalisables, évidemment non sans aléas. Mais il m'expose que les experts britanniques ont eu le souci de conserver intactes et de ne pas risquer dans des opérations où elles pourraient s'user leur flotte et leur aviation.

Veuillez faire savoir au Premier ministre que je connais trop les sentiments qui animent le gouvernement britannique et que j'apprécie trop le rôle et l'importance de la flotte et de l'aviation anglaises dans notre lutte commune, pour ne pas admettre qu'en ce domaine son jugement seul doive compter.

Je tiens cependant à lui dire que s'il décide, s'il en est encore temps, de revenir sur l'ordre de retraite, nous sommes prêts, aujourd'hui comme hier, à lui fournir toutes les ressources en hommes et en matériel qui nous permettraient d'affermir notre occupation.

Le gouvernement britannique n'ignore pas que les rumeurs défavorables qui commencent à courir sur la bataille de Norvège provoquent des réactions dans les pays neutres, aussi bien en Suède que dans les nations balkaniques. Hier même, le ministre de Norvège, s'inspirant d'une communication reçue de M. Hambro, s'est fait l'écho du découragement qui régnait dans les milieux norvégiens, les plus orientés pourtant vers la résistance, et n'a pas caché que son gouvernement pourrait être amené à traiter avec l'Allemagne[2].

Je crains aussi – et c'est mon devoir de le faire connaître à M. Chamberlain – un grave mouvement de l'opinion publique française, en raison même de la confiance qu'elle avait placée dans la flotte britannique.

puissance accrue de l'aviation allemande, le gouvernement anglais estime que les opérations prévues contre Trondheim sont vouées à un échec certain et qu'il est préférable d'envisager dès à présent le retrait des contingents alliés débarqués dans les environs. […] On évalue à plus de 600 le nombre des avions de combats allemands qui opèrent en Norvège, sans parler des appareils de transport. En outre, il semble que l'ennemi ait réussi à installer ou à rétablir des batteries côtières le long du fjord de Trondheim qui rendraient l'attaque navale très aléatoire. » (in Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4, document non reproduit). Sur le retournement de l'attitude britannique et les raisons invoquées, voir également les « Notes Gamelin et Corbin sur le War Cabinet du 26 avril, 21 h. 30, à Londres » in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2, document non reproduit).

[1] Dans un message envoyé à Gamelin dans la nuit du 27 au 28 avril, le général Ironside réitère ce qu'il a dit la nuit précédente, devant l'aggravation de la situation à Andalsnes du fait de bombardements aériens continuels et par crainte d'une jonction des forces ennemies à Trondheim, à savoir que « l'évacuation très prochaine d'Andalsnes et de Namsos est devenue inévitable. » (in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2, document non reproduit).

[2] Voir document n° 243.

Veuillez donner l'assurance au Premier ministre que j'essaierai de toutes mes forces de combattre ces tendances qui pourraient se faire jour chez nous, mais qu'au nom de l'amitié qui unit nos deux peuples, je lui demande instamment de réfléchir encore une fois[1] à la gravité du problème qui se pose devant nous.

Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4

247

M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 1594 à 1601. *Londres, 1er mai 1940, 23 h. 10.*
Spécial. À réserver strictement. Secret.
(*Reçu* : le 1er, 23 h. 30).

Lord Halifax m'a prié de venir le voir cet après-midi pour me parler de l'attitude que les Alliés auraient à adopter au cas où l'Italie attaquerait la Yougoslavie[2]. Trois hypothèses, m'a-t-il dit, peuvent être envisagées :

1. déclarer la guerre à l'Italie,

2. ne rien faire,

3. adopter quelques actions intermédiaires.

À l'exception de l'opération de Salonique qui est actuellement étudiée par les états-majors des deux pays, le gouvernement britannique ne voit pas bien quelles mesures de cette sorte pourraient être prises qui ne soient pas ou purement platoniques ou susceptibles de mener rapidement à un conflit. Si l'examen en cours conduit à une conclusion négative, il semble

[1] Voir le message transmis à N. Chamberlain par P. Reynaud le 26 avril, à l'issue de la réunion du Comité de guerre français, sur la nécessité de poursuivre et même renforcer l'action engagée sur le théâtre scandinave, se terminant par l'affirmation dramatique : « Il faut voir grand ou renoncer à faire la guerre. Il faut agir vite, ou perdre la guerre. » (télégramme n° 1443 de Paris à Londres, in Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4, document non reproduit). Voir le récit de l'entrevue de Paul Reynaud avec l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, dans la nuit du 28 au 29 avril, où le président du Conseil tente de faire changer l'attitude britannique par « des indications de première main, recueillies sur place dans la journée du vendredi, [qui] présentent la situation sous un jour beaucoup plus rassurant que celles dont il a été fait état samedi à Londres, notamment en ce qui concerne l'installation et la protection de nos forces et les possibilités de débarquement des troupes et du matériel » et demande à Corbin d'« intervenir d'urgence » auprès de lord Halifax (télégramme nos 1491 à 1494 du 29 avril de Paris à Londres, *ibid.*, non reproduit). Voir également, en réponse, le compte rendu de l'entretien de Corbin avec le secrétaire d'État britannique dans l'après-midi du 29 avril, au cours duquel il a « insisté vivement afin que les opérations engagées dans la région de Namsos soient conduites avec le sang-froid et l'esprit de résistance nécessaires pour retarder aussi longtemps que possible toute progression allemande vers le Nord. » (télégramme nos 1548 à 1551 de Londres à Paris, *ibid.*, non reproduit).

[2] Depuis l'invasion allemande en Scandinavie, des rumeurs récurrentes font état d'une attaque italienne prochaine contre la Yougoslavie. Pourtant, le 29 avril, A. François-Poncet, l'ambassadeur de France à Rome, ne leur accorde plus crédit. Voir document n° 239.

donc que les Alliés n'ont guère le choix qu'entre les deux premières hypothèses et il serait heureux de connaître le sentiment du gouvernement français à ce sujet.

Le secrétaire d'État m'a remis en même temps une note établie par le Foreign Office à l'usage du Cabinet de guerre et où se trouvent énumérés les arguments qui paraissent militer en faveur de l'une ou de l'autre décision. Je la ferai parvenir au Département par le courrier de demain matin[1]. En voici, en attendant, un rapide résumé :

Arguments en faveur d'une déclaration de guerre à l'Italie

1. Elle restaurerait le prestige des Alliés particulièrement dans les Balkans.

2. Elle cimenterait le bloc balkanique et rendrait plus difficile une entreprise allemande dans l'Europe du sud-est.

3. Une fois l'Italie en guerre avec la Yougoslavie, un conflit avec les Alliés serait inévitable tôt ou tard et il faut autant en choisir nous-mêmes le moment.

4. Si l'Italie dirige une attaque contre la Yougoslavie et non contre les Alliés, c'est qu'elle répugne à une guerre contre ces derniers. Raison de plus pour l'y obliger.

5. Plus les Alliés retarderont la guerre contre l'Italie, plus ce pays se renforce et accroît ses stocks.

6. En fermant les accès de la Méditerranée et en coupant l'Italie de l'Afrique orientale, les Alliés seraient en mesure de porter à l'Italie un coup sérieux.

7. La guerre contre l'Italie entraînerait la Turquie à nos côtés, ce qui nous permettrait d'agir en mer Noire.

8. Le blocus de l'Allemagne serait rendu plus efficace.

9. Tant que nous ne saurons pas à quoi nous en tenir sur l'Italie, nous ne pourrons entreprendre aucune action dans la Méditerranée orientale dans le cas d'une poussée allemande vers les Balkans.

10. L'Italie peut au bout de quelque temps être pour l'Allemagne un fardeau et non une aide.

Arguments contre une déclaration de guerre à l'Italie

1. Il n'est pas souhaitable d'augmenter le nombre de nos ennemis et d'être obligé de disperser nos forces.

2. Nous ne pourrions aider directement la Yougoslavie, et nous assisterions impuissants à son écrasement.

3. Tant que nous restons en paix avec l'Italie, nous pouvons espérer qu'un différend quelconque avec l'Allemagne l'amènera à reprendre une attitude impartiale.

[1] Document non retrouvé.

4. En l'absence de toute offensive brutale, une déclaration de guerre suivie d'un simple blocus évoquerait les sanctions toujours impopulaires et rallierait l'opinion italienne à M. Mussolini qui plaiderait la légitime défense.

5. Les Alliés se renforcent eux-mêmes avec le temps.

6. Si nous ne pouvons prendre aucune offensive rapide, nous laisseront à l'Italie l'initiative d'une action spectaculaire.

7. La Turquie remplirait certainement ses obligations envers nous, mais elle ne le ferait actuellement qu'à contrecœur.

8. Nous aurions de la peine à importer du pétrole de Roumanie et du Levant et devrions donc en acheter en Amérique, d'où décaissement de dollars.

9. La diversion de la navigation alliée nous occasionnerait une gêne considérable.

10. L'Italie pourrait peut-être entraîner l'Espagne dans la guerre contre nous, où tout au moins, s'assurer des bases navales aériennes sur territoire espagnol.

« En bref, conclut lord Halifax, si nous nous engageons jusqu'à quelque entreprise irritante pour l'Italie, nous allons infailliblement à la guerre. Si par contre nous ne faisons rien, notre position morale dans le monde risque de s'effondrer et c'est pourquoi je suis personnellement favorable à une déclaration de guerre ».

Le Secrétaire d'État a ajouté que son avis n'était pas partagé par l'ensemble du Cabinet britannique. Le Premier ministre, pour sa part, considère que les raisons invoquées contre une déclaration de guerre sont plus fortes que les arguments contraires. M. Winston Churchill, de son côté, souhaiterait pouvoir gagner du temps. Dans quelques semaines, a fait observer le Premier lord de l'Amirauté, la marine alliée aura de (...)[1] bâtiments en service. Nos forces aériennes auront augmenté, Narvik sera très probablement tombé entre nos mains[2].

Dans ces conditions (...)[3] ne pas garder une réserve menaçante vis-à-vis de l'Italie et la tenir dans le doute sur nos intentions ?

Les deux thèses peuvent se plaider, m'a dit lord Halifax en terminant, et c'est pourquoi nous aurions grand intérêt à connaître l'avis du gouvernement français.

J'ai fait remarqué à titre personnel que si le gouvernement français s'était toujours, depuis le début de la guerre, montré favorable à une opération sur Salonique[4], c'est qu'il considère précisément qu'elle éviterait certaines conséquences présentées par le Foreign Office comme des objections à l'une ou à l'autre décision.

1 Lacune de déchiffrement.

2 Le débarquement allié à Narvik remonte au 12 avril 1940.

3 Lacune de déchiffrement.

4 Cf. *DDF* (1939-44), I, documents nos 123, 360.

À supposer même que l'expédition de Salonique fût jugée trop hasardeuse par les techniciens, il resterait sans doute d'autres hypothèses à envisager, notamment celles qui pourraient être établies avec l'état-major turc.

En tout cas, une déclaration de guerre contre l'Italie ne pourrait servir à restaurer notre prestige que si elle est accompagnée d'une action navale hardie où nous puissions affirmer notre supériorité. Autrement, il est à craindre qu'elle n'apparaisse comme une manifestation de pure forme destinée à tromper une fois de plus les petits États sur notre véritable force.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5

248

M. DE DAMPIERRE, MINISTRE DE FRANCE À OSLO,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D[1]. *En mer, à bord du Glasgow, 1er mai 1940.*

« Notre *Führer* a sacrifié la marine du Reich[2] à l'aviation en faisant l'opération de Norvège », aurait dit récemment un officier allemand à l'attaché naval américain à Oslo.

Ce jugement vient de se vérifier. C'est en effet l'action de l'aviation allemande – et l'impossibilité dans laquelle les Alliés se sont trouvés de la contrebattre – qui ont été la cause directe de la décision qu'a dû prendre le commandement britannique d'évacuer ses troupes du « front sud » et d'inviter le Roi et le gouvernement à chercher refuge sur le croiseur de la flotte.

J'avais signalé dans ma dépêche du 27 avril[3] l'arrivée des renforts britanniques tant attendus par le haut commandement norvégien et l'espoir qu'ils avaient fait naître. Du point de vue militaire, ces renforts accompagnés d'un matériel d'artillerie auraient suffi à contenir l'avance allemande vers le nord. Le 29 avril au matin encore, bien que soumis à une forte pression de détachements ennemis s'avançant de trois côtés sur Bombas, le commandant en chef norvégien et le général Paget, commandant les troupes britanniques estimaient que la position était défendable et devait être défendue.

Mais les organes responsables de l'organisation de l'opération alliée en Norvège paraissaient n'avoir pas su ou pas pu résoudre le problème essentiel : la défense effective contre l'aviation ennemie des bases d'Andalsnes et

[1] Ce document qui relate les événements de la « guerre en Norvège, 27-30 avril » est la suite d'une série de dépêches envoyées périodiquement par M. de Dampierre. Voir document n° 237 (notamment note 2, p. 537).

[2] Sur les revers de la marine allemande, voir document n° 213, note 1, p. 488.

[3] Document n° 237.

de Molde par où devaient parvenir renforts, munitions, approvisionnements. Il ne m'appartient pas de donner à cet égard un avis sur la possibilité que nous aurions eue de défendre ces bases par des canons antiaériens et des avions de chasse auxquels manquaient, paraît-il, des terrains suffisamment équipés. Je dois par contre dire ce que j'ai vu :

Du 25 au 29, Andalsnes et Molde ont été l'objet du matin au soir de bombardements intensifs par bombes destructrices et incendiaires qui ont réduit ces deux villes en cendres et qui ont — à Andalsnes – détruit une partie des approvisionnements anglais. À Molde, petite ville près de laquelle je me trouvais avec le Roi et le gouvernement, aucun moyen de défense n'a été opposé au travail de l'ennemi et le dernier acte de ce drame – sans doute local, mais humiliant pour les Alliés – s'est joué le 29 au soir quand le souverain, les ministres, un certain nombre de fonctionnaires, les légations de France et d'Angleterre et le ministre du Danemark se sont embarqués sur le croiseur *Glasgow* dans une ville en flammes, dont les quais n'étaient accessibles que grâce aux pompes à incendie du bord.

C'est le 28 après-midi, comme je l'ai fait savoir télégraphiquement[1], que les ministres des Affaires étrangères et de la Défense nationale sont venus trouver sir Cecil Dormer en protestant avec énergie contre les ordres de retrait donnés aux troupes britanniques de Gubrandsdal.

« *You kill us* » déclara M. Koht au ministre d'Angleterre. Cette décision impliquait en effet l'effondrement de l'armée norvégienne, sans doute mal instruite, peu coordonnée, mal armée, mais composée d'hommes braves qui personnifiaient la résistance du pays à l'envahisseur. Comme je l'ai indiqué plus haut, le général Otto Rugge, qui, de l'avis de nos attachés militaires, a fait face aux difficultés inouïes de cette lettre de trois semaines, avec une énergie, un calme, une intelligence, une connaissance du métier militaire dignes des plus grands éloges et le général Paget, commandant des troupes britanniques et qui venait de prendre le commandement de ce secteur du front étaient d'avis que la lutte ne devait pas être abandonnée et insistaient dans ce sens à Londres. Sir Cecil Dormer télégraphiait aussi à son gouvernement et je croyais devoir appuyer sa démarche.

Le problème de l'arrière et de la sécurité des bases ayant paru prédominant, les ordres donnés furent maintenus et le ministre d'Angleterre alla trouver le 29 au matin les membres du gouvernement pour leur dire qu'un croiseur serait à la disposition du Roi la nuit suivante pour le conduire en tel endroit qu'il choisirait. Mon collègue éprouva un certain soulagement quand il apprit que sa proposition était acceptée : on ne pouvait en effet exclure l'éventualité de la capitulation. J'ignore si celle-ci fut envisagée, mais je sais que le Prince héritier, le général Otto Rugge et un certain nombre de ministres, dont le ministre de la Défense nationale, étaient en tous cas partisans de la continuation de la lutte.

[1] Document non retrouvé.

Une fois ses hôtes à bord du *Glasgow*, le commandant du croiseur, soutenu par des représentants de l'Amirauté et mon collègue anglais, expliqua au souverain que la seule place sûre où il pouvait être conduit était Tromsoë, petite ville située dans le cercle arctique au 70° degré de latitude nord. Le Roi ne put que se rendre aux arguments qui lui étaient exposés, mais il m'a dit à moi-même, le lendemain, combien il lui coûtait de s'éloigner tellement de son peuple et combien il craignait la fâcheuse impression que ferait sur le pays le départ du souverain. M. Koht eut une réaction plus violente et reprocha en termes vigoureux à sir Cecil Dormer la décision qui avait été prise.

J'ai été l'objet, ces jours derniers, de bien des plaintes présentées d'ailleurs généralement sur un ton calme. La froideur du tempérament norvégien qui nous déconcerte parfois en temps ordinaire donne aux réactions de ce peuple une grande dignité dans l'épreuve : de même que sans un cri, sans une récrimination, les habitants des villes incendiées déménageaient, comme ils le pouvaient, les derniers objets qu'ils avaient pu sauver de la destruction, de même les hommes politiques que les événements actuels réveillent bien douloureusement d'une longue période d'illusion, cherchent avec une anxiété empreinte de dignité à poser les problèmes de demain.

« Nous croyions à l'efficacité de votre appui ; celui-ci s'est révélé impuissant à nous protéger contre l'agression allemande. Presque tout notre pays est livré à l'envahisseur. Qu'allez-vous faire maintenant ? Sur quel appui pouvons-nous compter ? Pourquoi l'opération de Trondheim dont on a tant parlé ne s'est-elle pas réalisée ? Les troupes anglaises s'étant révélées insuffisantes, pourquoi les Français ne nous aident-ils pas ? » J'ai cherché à répondre de mon mieux à toutes ces questions : j'ai rappelé les précédents de la Belgique et de la Serbie ; j'ai expliqué comment nous avons dû, avec nos alliés, nous partager les différents facteurs de la guerre. Mais je n'ai aucune illusion sur la satisfaction que ces réponses ont pu apporter à des hommes inquiets, déçus, qui avaient mis leur confiance en nous et qui campent ce soir dans une bourgade nordique où ils ne sont pas certains, si nous ne changeons pas nos procédés, de ne pas retrouver les bombes ennemies qui les traquent de ville en ville et qui peuvent, là aussi, les obliger à la fuite – définitive cette fois.

Comme je l'ai indiqué, Koht et Ljungberg, ministre de la Défense nationale vont se rendre à Londres – et peut-être à Paris. Je n'ai pas besoin de présenter à Votre Excellence le ministre des Affaires étrangères dont la personnalité lui est bien connue : après s'être complu dans le pacifisme et la neutralité, il a montré depuis le début de la guerre une certaine énergie dont il faut lui savoir gré. Je recommande vivement au ministre de la Défense nationale, le colonel Ljungberg, ancien aide de camp du Roi, qui s'est montré à la hauteur des circonstances dramatiques qu'il vient de vivre : avec le général Otto Rugge, il symbolise la résistance norvégienne.

Coupé de toutes communications avec le Département depuis trois semaines et ne sachant rien des projets alliés, je puis avoir formulé dans

ce rapport des appréciations qui ne répondent pas à la situation générale : elles m'ont été inspirées par ce que j'ai vu dans un secteur de la grande guerre où j'espérais que le succès de nos armes hâterait l'arrivée de cette victoire en laquelle nous gardons toute notre foi. Peut-être n'est-il pas trop tard pour redresser la situation en Norvège, en repartant sur de nouvelles bases mais le temps presse.

Guerre 1939-45, Vichy, Z Europe, 613

249

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. de Saint-Quentin, Ambassadeur de France à Washington.

T. n°s 839 à 840. *Paris, 2 mai 1940, 22 h.*

Réservé. Spécial.

Je me réfère aux dernières lignes de votre télégramme n° 783[1].

Quelle que soit la forme sous laquelle le gouvernement américain juge opportun d'agir à Rome, il y aurait inconvénient à laisser s'accréditer au Département d'État une appréciation aussi inexacte de la valeur respective des divers facteurs qui conditionnent l'attitude italienne.

À plusieurs reprises, M. Mussolini s'est déjà vu contraint, par son réalisme même, de tenir compte de certains éléments contraires à l'entrée en guerre de l'Italie (l'opinion publique, le Roi, la plupart des chefs militaires, les insuffisances du potentiel de guerre italien, le Saint-Siège, le journal du Vatican et le clergé). Les récriminations italiennes auprès du Vatican montrent assez que l'action de ces trois derniers éléments ne laisse pas insensibles les autorités italiennes.

Il serait donc regrettable que l'emprise du Saint-Siège sur le milieu italien fût sous-estimée à Washington alors que les États-Unis et leur président jouissent d'une autorité considérable au Vatican et sont mieux que quiconque à même d'amener le Saint-Siège à agir, surtout s'ils coordonnent leur action avec la sienne[2].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 25

[1] Document non retrouvé.

[2] Ces observations s'inspirent des remarques présentées le 29 avril 1940 par l'ambassadeur de France près le Saint-Siège, F. Charles-Roux. Cf. document n° 241.

250

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 823 à 826. *Washington, 2 mai 1940, 23 h. 19.*

(*Reçu* : le 3, 9 h. 30)

L'ambassadeur d'Italie a remis, ce matin, au président Roosevelt la réponse de M. Mussolini au message qui avait été apporté à ce dernier par l'ambassadeur des États-Unis.

Le Sous-Secrétaire d'État m'a dit que la teneur de ce document ne démentait pas le ton très cordial de l'audience accordée à M. W. Phillips. M. Mussolini accepterait volontiers de continuer à correspondre sous la même forme avec le président Roosevelt. Il entrerait également dans les vues du gouvernement des États-Unis pour la négociation d'un accord commercial[1].

Ces indications confirment, partiellement, les bruits qui circulent à New York et d'après lesquels le Président aurait fait savoir à M. Mussolini que si l'Italie entrait en guerre, les États-Unis respecteraient le blocus auquel la soumettraient les Alliés, mais que si elle persévérait dans la paix, ils pourraient lui accorder certains avantages économiques. On parlerait même d'une reconnaissance possible de l'Empire d'Éthiopie. M. Sumner Welles, que je n'ai pas entretenu de cette dernière rumeur dont je n'avais pas été encore informé, m'a précisé que l'accord commercial en vue n'aurait pas un caractère général, *le modus vivendi* actuel suffisant aux besoins, mais porterait sur des transactions limitées ; sans doute s'agit-il d'un arrangement (...)[2] pour faciliter des achats italiens de coton et produits agricoles.

Le Sous-Secrétaire d'État croirait donc que le gouvernement italien resterait pour le moment dans l'expectative. Il m'a énuméré, entre autres symptômes qu'il jugeait favorables, l'absence d'activité militaire italienne aux frontières française ou yougoslave, et le fait que les paquebots *Roma* et *Rex* apporteraient aux États-Unis d'importants chargements d'or pour payer des commandes en cours d'exécution.

[1] Le compte rendu du comte Ciano dans son *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 1er mai, p. 242, donne un son bien différent : « Phillips apporte un message de Roosevelt pour le *Duce*. C'est un avertissement de ne pas entrer en guerre, enrobé de phrases polies, mais qui n'en est pas moins précis : si une extension du conflit devrait se produire, disait-il, certains États qui ont l'intention de rester neutres, seraient obligés de réviser sans doute leur attitude. Naturellement, Mussolini l'a pris en mauvaise part ; sur le moment même, il n'a rien dit ou presque rien dit à l'ambassadeur, si ce n'est qu'il a réaffirmé que l'Italie a droit à une fenêtre sur l'océan. Puis, il a rédigé de sa main une réponse à Roosevelt, sèche et hostile, dans laquelle il conclut que si la doctrine de Monroe est valable pour les Américains, elle doit l'être également pour les Européens. » On trouvera le texte de la communication verbale adressée par Roosevelt au *Duce* dans M. Vaussard, *Les Archives secrètes du Comte Ciano, 1936-1942*, *op. cit.*, pp. 368-369.

[2] Lacune de déchiffrement.

J'ai répondu que ces indices comportaient plusieurs interprétations mais que, l'échange de messages entre le président Roosevelt et M. Mussolini était rassurant car on pouvait en espérer que ce dernier hésiterait davantage à violer les règles du Club de la Maison Blanche que celles du Club de Genève.

M. Sumner Welles ne m'a d'ailleurs pas caché ses inquiétudes en ce qui concerne les réactions de M. Mussolini aux victoires allemandes en Norvège ou aux mouvements de la flotte alliée en Méditerranée.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319bis

251

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 2739.[1] *Rome, 2 mai 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[2] : le 5, 14 h.)

La position de l'Italie, telle qu'elle se présente dans cette phase d'accalmie, après les larmes qu'a suscitées, il y a 15 jours[3], l'éventualité d'une action italo-allemande en Europe centrale et balkanique, pose une fois de plus, la question de l'attitude à adopter vis-à-vis de ce pays.

L'expérience de ces jours deniers, et l'accueil qui a été fait aux offres de règlement et de collaboration publiquement renouvelées, à deux reprises, par le président du Conseil français[4], démontrent d'une manière certaine que, pour le moment, aucune solution satisfaisante ne peut être cherchée dans cette voie. Les dispositions personnelles de M. Mussolini et son évaluation des données du problème qui s'impose présentement à l'Italie, concourent à l'enfermer, vis-à-vis de la France et de l'Angleterre, dans une attitude négative dont seule des développements militaires nettement favorables aux Alliés pourraient la faire sortir. Jusque-là ses convictions, de

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Cf. documents n°s 203, 204, 212. Également sur un coup de force italien contre la côte dalmate, voir le télégramme n° 2487 en date du 22 avril 1940 d'A. François-Poncet au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit.

[4] Rappelons, bien qu'elles n'aient pas été publiques, les offres faites par Édouard Daladier, puis par Paul Reynaud. Il est fait allusion au communiqué publié à l'issue de la séance de la commission des Affaires étrangères du Sénat le 19 avril 1940 : « Passant aux relations avec l'Italie, le Président du Conseil [Paul Reynaud] a rappelé que le gouvernement français, avant et après le 1er septembre, avait fait savoir au gouvernement italien qu'il était disposé à rechercher avec lui, dans des échanges de vues amicaux, les bases sur lesquelles pouvait être envisagé un règlement équitable des questions pendantes entre les deux pays. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 46, document non reproduit). Cette déclaration a été diffusée par la radio française le 20 avril au soir : cf. télégramme n° 2457 en date du 21 avril 1940 d'A. François-Poncet au Département (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit).

même que les nécessités de son prestige, le maintiendront dans une hostilité irréductible au principe même de tout rapprochement, si discret et si modeste soit-il, avec les puissances occidentales.

Si ces éventualités sont donc, pour l'instant, écartées, convient-il d'enlever au *Duce* le choix du moment qu'il pourra juger favorable pour jeter son pays dans la guerre aux côtés de l'Allemagne ? Convient-il de le mettre au pied du mur ou, tout au moins, de lui faire préciser sa position, de manière à l'obliger à revenir à une attitude plus voisine de celle qu'il avait adoptée, le premier septembre, et qu'il a, depuis trois mois, graduellement transformée dans un sens pro-allemand ? En faveur d'une telle initiative, on peut faire valoir que, si le *Duce* a, jusqu'à présent, différé une entrée en guerre qui répond, à tous égards, à ses désirs, ce retard est, entre autres raisons, motivé par la préparation encore insuffisante des forces armées de l'Italie. Il faudrait donc agir sur cette dernière avant que son potentiel militaire ne fut arrivé à un niveau suffisant pour faire juger à M. Mussolini que le moment est venu de prendre part à la lutte.

Ce niveau sera-t-il atteint dans trois mois, ou dans six mois ? La question est d'autant plus difficile à trancher qu'elle ne peut pas être considérée uniquement en elle-même, mais doit l'être aussi, par rapport aux améliorations correspondantes que les Alliés, déjà sur pied de guerre, peuvent eux-mêmes apporter, dans le même temps, à leur propre potentiel militaire, notamment en matière d'aviation.

D'autre part, le problème pour les Alliés, vis-à-vis de l'Italie, consiste à profiter, en l'agrandissant si possible, de la divergence certaine qui existe, à l'heure actuelle, entre M. Mussolini, désireux d'entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne, et l'immense majorité du pays, qui ne veut pas de la guerre et qui est hostile au Reich. Or, tous les efforts du *Duce* se portent actuellement sur la recherche de l'élément favorable qui pourrait l'aider à combler cette divergence et à regrouper autour de lui une opinion publique rétive, comme il a réussi à le faire, en novembre 1935, à la faveur des sanctions[1]. Une mise en demeure alliée, sous quelque forme et avec quelques précautions qu'elle soit opérée, risque donc de fournir à M. Mussolini l'occasion qui lui a, jusqu'ici, manqué, pour galvaniser à ses côtés le peuple italien en lui représentant – ce à quoi le *Duce* n'a pas encore pu réussir – qu'il est menacé dans son honneur et dans sa vie même.

Une mise en demeure peut avoir pour effet de « dégonfler » le dictateur. Il y a, cependant, de fortes chances pour que, dans l'esprit de celui-ci, l'impérieuse nécessité d'éviter une reculade qui lui serait fatale, l'emporte sur une appréciation froide et réaliste des dangers qu'il ferait courir à son pays en le jetant dans la guerre avec une préparation insuffisante.

En présence de ce risque sérieux, le problème peut donc se ramener, en fin de compte, à savoir si, pour des raisons d'ordre techniques, liées au développement du potentiel militaire italien, nous préférons que l'entrée en guerre de l'Italie ait lieu maintenant, plutôt que dans quelques mois. En

[1] À la suite de l'invasion de l'Éthiopie.

optant pour le premier terme de cette alternative, nous excluons évidemment, par là-même, qu'aucun changement puisse se produire, au cours des mois qui viennent, dans la ligne de conduite que l'Italie a adoptée d'une manière beaucoup plus nette, depuis janvier dernier[1], et qui, en toute logique, semble devoir la conduire, à plus ou moins brève échéance, à la guerre contre nous. Mais, surtout, lorsqu'une telle situation dépend à peu près entièrement de la volonté d'un homme, et d'ailleurs de l'évolution de la guerre, il ne faut pas délibérément écarter l'hypothèse où les choses ne se dérouleraient pas suivant une implacable logique. D'autres éléments, qui apparaissent actuellement comme impondérables, pourront, par la suite, jouer un rôle, et un rôle plus considérable, peut-être, qu'on ne saurait, à l'heure actuelle, l'imaginer.

Il y aurait donc, tout compte fait, plus d'avantages à nous en tenir à la position que nous avons gardée jusqu'à présent et qui a consisté à observer, vis-à-vis de l'Italie, une attitude propre à mettre en échec les efforts qu'elle déploie pour nous « provoquer à la provoquer ».

Ces efforts s'avèrent chaque jour plus acharnés, en raison même de la difficulté de la tâche. Le ton des injures monte graduellement et le *Popolo d'Italia*, organe du chef du gouvernement, commence à s'égaler, dans ce domaine, aux feuilles extrémistes du genre de celle de M. Farinacci[2]. En vertu de consignes évidentes, une publicité insolite, répercutée même dans tous les journaux de province, vient d'entourer, cette année, l'anniversaire de la défense de Rome contre les Français d'Oudinot en 1849. Tout semble bon pour tenter d'enflammer une opinion publique qui, jusqu'à présent, n'a que faiblement réagi à ces excitations.

Le jeu le meilleur et le plus efficace consisterait, de notre part, à concilier une attitude ferme, quant au fond, avec une abstention totale de toute polémique, de toute expression de menace, susceptibles de fournir à M. Mussolini les moyens d'action sur son peuple qu'il recherche si fiévreusement. À cet égard, les mesures prises par le gouvernement britannique en ce qui concerne le trafic maritime en Méditerranée, ont eu, ainsi que je le signale dans mon télégramme n° 2730[3], un effet salutaire. Elles

[1] A. François-Poncet continue donc de voir dans les déclarations de M. Muti de janvier 1940 le tournant le la politique italienne (cf. document n° 38), et non dans la rencontre entre Hitler et Mussolini au col du Brenner, le 18 mars 1940.

[2] Farinacci dirige le *Il Regime Fasciste*.

[3] Document n° 252. Londres a annoncé, le 1er mai, la décision de prendre des mesures de précaution en ce qui concerne le trafic maritime en Méditerranée : tous les navires britanniques éviteront désormais les eaux méditerranéennes et préfèreront la route du Cap à celle du canal de Suez, en raison des déclarations des responsables fascistes et de l'attitude de la presse italienne. Le 2 mai, on apprenait le renforcement de la défense d'Alexandrie par des unités anglaises et françaises. Dès le 2 mai, le comte Ciano convoquait le chargé d'Affaires d'Angleterre à Rome, sir Noel Charles, à ce sujet, s'enquérant des motifs ayant déterminé ces dispositions. Noel Charles « a rappelé en particulier le ton et l'orientation de la presse fasciste ainsi que les déclarations faites tant par les journalistes les plus officieux que par les personnalités politiques et qui toutes faisaient comprendre plus ou moins explicitement que l'Italie ne resterait plus longtemps en dehors du conflit. Il était naturel qu'en présence de tant d'indices concordants, le gouvernement britannique eût songé à prendre quelques mesures de précaution. » (télégramme n° 2723 en date du 2 mai d'A. François-Poncet au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 25, document non reproduit).

ont fait réfléchir le public italien, sans cependant fournir aux dirigeants fascistes la possibilité de faire rebondir, dans un sens favorable à leurs intentions, la campagne de leur presse contre les Alliés. Il importe certainement qu'au lendemain du succès allemand en Norvège, la France ni l'Angleterre ne donnent à Rome l'impression qu'elles se sentent affaiblies, qu'elles se replient sur elles-mêmes et que leur impuissance les oblige à tolérer sans réagir les coups de force que le gouvernement fasciste pourrait tenter en Méditerranée. À cet égard, un avertissement sur les répercussions possibles d'une action italienne brusquée contre la Yougoslavie aurait, lui aussi, son effet utile, pourvu qu'il fût donné par la voie diplomatique, sans publicité et sans que, par conséquent, le gouvernement fasciste fût mis en mesure de crier à la provocation.

C'est assurément un problème ardu que celui qui consiste à montrer, vis-à-vis de l'Italie, la fermeté nécessaire, mais en évitant toute manifestation verbale, toute polémique de presse, toute mise en demeure, toute expression directement menaçante. Car c'est précisément un de ces gestes que M. Mussolini voudrait, sans doute, provoquer de notre part, avec l'espoir d'y trouver enfin un levain pour cette opinion publique, qu'il pétrit, avec un succès médiocre, depuis des mois.

Le problème est ardu, mais il y aurait un grand danger à méconnaître, dans le développement de notre attitude à l'égard de l'Italie, l'une ou l'autre des deux nécessités qu'il comporte.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 23

252

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 2730.[1] *Rome, 3 mai 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[2] : le 5, 14 h.)

Précédant de peu les paroles par lesquelles M. Neville Chamberlain a indiqué aux Communes que des forces navales importantes se concentraient à Alexandrie[3] et coïncidant avec la demande urgente d'audience adressée à M. Mussolini par l'ambassadeur des États-Unis de la part

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Cette information a été mentionnée par Neville Chamberlain au cours de son discours du 2 mai devant les Communes, consacré pour l'essentiel aux opérations en Norvège. Selon le témoignage du comte Ciano dans son *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 2 mai 1940, p. 243, le discours n'impressionna nullement Mussolini car son « ton est si résigné et pessimiste qu'il ferait admettre la possibilité d'un débarquement allemand en Angleterre. Mussolini jubile. Il ne fait aucun cas de l'envoi éventuel d'une flotte en Méditerranée, étant convaincu que les Alliés ne prendront jamais l'initiative contre nous. »

du président Roosevelt[1], la décision de l'Angleterre de détourner de la Méditerranée ses navires marchands a semblé susciter chez les dirigeants fascistes un vif étonnement[2]. Du moins ont-ils affiché la surprise. Les démarches en question témoignaient qu'à Londres et à Washington, on redoutait l'entrée en guerre immédiate de l'Italie. Pourquoi ce soupçon ? Pourquoi cette brusque alarme ?

Effectivement, il y a une douzaine de jours que, dans la capitale italienne, l'alarme s'est apaisée. C'est entre le 14 et le 20 avril qu'elle a atteint son plus haut degré. C'est à ce moment que l'Allemagne a, sans doute, exprimé son désir de voir l'Italie se ranger à ses côtés et qu'elle a reçu de Rome une réponse dilatoire. Après cette date, les bruits qui avaient tant ému l'opinion se sont peu à peu assoupis, sinon éteints ; les esprits se sont calmés, sinon rassérénés. On est entré dans une période de répit, provisoire peut-être, mais dont on estime, en général, qu'elle durera quelque temps. Je l'ai signalé dans mes dernières communications[3]. La situation ne s'est pas modifiée depuis lors. Le comte Ciano et M. Mussolini ont répété à leurs interlocuteurs, à l'ambassadeur Phillips et au chargé d'Affaires anglais, ce que le ministre des Affaires étrangères d'Italie m'avait déjà déclaré le 22 et le 27 avril[4].

On pouvait, évidemment, redouter que les événements de Norvège, l'annonce à grand fracas des succès allemands, du repli anglais, ne provoquassent chez M. Mussolini une nouvelle crise d'excitation analogue à celle que lui avait causée l'invasion du Danemark et le débarquement de la Reichswehr en Scandinavie, et qu'il ne fût, de nouveau, en proie à un prurit d'émulation.

Il n'en a rien été jusqu'à présent.

On constate, il est vrai, que le public italien est très impressionné et troublé par ce qui se passe en Norvège. Il est ébranlé dans ses idées et dans

[1] M. Phillips a eu un entretien le 1er mai au matin avec Mussolini, en présence du comte Ciano. À François-Poncet, l'ambassadeur américain a déclaré, sans en révéler la teneur, que cet entretien « l'avait plutôt tranquillisé ». « Tombant en même temps que la mesure britannique qui éloigne les navires marchands anglais de la Méditerranée, elle frappera sinon le public italien, auquel on l'a cachée jusqu'ici, mais qui l'apprendra quand même, du moins l'esprit de ses dirigeants. J'en ai déjà eu quelques échos. Il est bon de toutes façons que les chefs fascistes sachent que la violence et la continuité de leurs injures et de leurs menaces [...] ne sont pas sans inconvénients. » (télégramme n° 2710 en date du 2 mai d'A. François-Poncet au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 25, document non reproduit). Voir également à propos de cette démarche américaine, toujours d'A. François-Poncet, les télégrammes n° 2700 en date du 1er mai 1940, n° 2722 en date du 2 mai (*ibid.*, non reproduits), ainsi que le télégramme n° 823 du 2 mai 1940 de l'ambassadeur de France à Washington, M. de Saint-Quentin, au Département (*ibid.*, non reproduit). Le comte Ciano évoque l'entretien de Mussolini avec M. Phillips dans son *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 1er mai, p. 242.

[2] Les mesures de précaution anglaises concernant la navigation en Méditerranée ont été annoncées le 1er mai. Sur ces mesures et la réaction du comte Ciano, voir document n° 251.

[3] Cf. document n° 251.

[4] Sur l'entrevue du 22 avril, voir le télégramme n° 2464 en date du 22 avril 1940 d'A. François-Poncet au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit) : sur celle du 27 avril au cours de laquelle Ciano a remis à l'ambassadeur la réponse négative de Mussolini à l'appel de Paul Reynaud du 22 avril, cf. document n° 236.

ses sentiments. Il reprochait aux journaux de la Péninsule de s'en tenir trop servilement aux communiqués allemands qu'il supposait tendancieux et mensongers. Il incline, aujourd'hui, à penser que ceux-ci disaient la vérité et que les faits ne sont pas loin de donner raison aux prévisions de M. Mussolini. La propagande du Reich en profite. La cote des Alliés baisse ; celle de l'Allemagne monte.

Cependant les dirigeants fascistes ne semblent pas s'apprêter à en tirer, dès maintenant, des conclusions. Ils ont soin de réserver l'avenir ; mais ils garantissent le présent. L'Italie, affirment-ils, persiste dans la non-belligérance et n'a pas l'intention, jusqu'à présent, de modifier la politique qu'elle a définie le 1er septembre. C'est en ce sens que M. Mussolini, aussi bien que le comte Ciano, se sont exprimés à l'égard de l'ambassadeur américain et du chargé d'Affaires britannique[1]. Mentent-ils ? Veulent-ils, en endormant les méfiances, préparer d'ultérieurs effets de surprise ? C'est possible. Bien des éléments inquiétants subsistent. On n'observe pas, à l'heure actuelle, de mouvements ou de mesures militaires de grande envergure. Mais on continue à saisir de nombreux indices suspects. Des menées étrangères se poursuivent en Yougoslavie[2]. C'est probablement par ce biais que l'Italie entrerait dans la lutte, sous prétexte de prendre des gages ou de défendre sa sécurité et en manœuvrant pour se faire déclarer la guerre. L'atmosphère demeure lourde. Le jeu réel du *Duce* n'apparaît pas clairement et reste énigmatique. Nous ne saurions mieux faire, dans ces conditions que de rester vigilants.

Pour répondre aux questions qui lui étaient posées à propos de la mesure britannique écartant les bateaux marchands de la Méditerranée, le chargé d'Affaires anglais a invoqué le langage des journaux italiens, leur extraordinaire violence, celui des personnages politiques les plus éminents, dont le leitmotiv est que l'Italie, puissance de premier rang, ne conservera pas longtemps un rôle de spectatrice, qu'elle ne restera pas en dehors de la guerre, mais qu'elle doit, au contraire, se préparer à s'y jeter d'un jour à l'autre[3].

C'est en effet une raison qui, à elle seule, suffirait à justifier l'attitude de la Grande-Bretagne et celle du président des États-Unis. Pourtant le comte Ciano n'a pas paru l'admettre. Oubliant qu'en ce pays la presse n'écrit que sur instructions, il a fait remarquer que la presse n'engageait pas le gouvernement. Il a répété ce qu'il m'a dit si souvent, à savoir qu'à défaut de la

[1] Il s'agit de l'entretien demandé par le comte Ciano à Noel Charles, chargé d'Affaires britannique à Rome au lendemain de l'annonce par Londres de mesures de précaution en Méditerranée. Cf. document n° 251, note 3, p. 572.

[2] Dans son télégramme n° 2727 du même jour, A. François-Poncet rapporte les propos tenus par Ciano, le 26 avril, au ministre de Yougoslavie à Rome, M. Christitch. Tout en niant que l'Italie ait la moindre visée sur la Yougoslavie, le ministre italien a recommandé d'éviter à l'avenir le renouvellement d'incidents tels que, récemment, des manifestations contre les marins italiens survenus à Split, et la distribution de tracts anti-italiens à Ljubljana, incidents auxquels M. Christitch dénie toute réalité (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit).

[3] Voir note 1, page précédente.

collaboration de ses soldats, l'Italie alliée de l'Allemagne, devait, au moins, accorder au Reich la collaboration de ses journaux.

Mais celle-ci n'en est pas moins un acheminement vers celle-là, un moyen de lui frayer les voies et de lui gagner peu à peu l'adhésion d'une opinion suggestionnée. Nous aurions donc tort de ne pas y attacher d'importance et de conclure, en haussant les épaules, à une simple entreprise de bluff. C'est l'excès de confiance ou d'inertie de l'adversaire qui risque le mieux de transformer le bluff en réalité. Les avertissements anglais et américains n'auront pas été superflus. Ils ont blessé les dirigeants fascistes, surtout l'avertissement qui est venu de l'Angleterre. N'est-il pas significatif que ceux-ci aient passé sous silence dans leur presse, la visite de l'ambassadeur Phillips au *Duce* et défendu de commenter la décision anglaise, relative à l'itinéraire des navires de commerce ? Il serait, sans doute, excessif de prétendre qu'on se trouve en présence d'un enfant effrayé par le son de sa propre voix, quand l'écho le lui retourne. On perçoit cependant, dans l'attitude des chefs fascistes, une nuance de cette sorte. Leurs journaux, il est vrai, n'ont pas adouci leur style. Ils embouchent la trompette pour célébrer la grande victoire du Reich en Scandinavie.

Le coup de semonce donné par les Américains et les Anglais a, tout de même, porté. Le but recherché a été atteint. Dans le dosage assez délicat auquel les Alliés ont à procéder, si la fermeté est nécessaire, il ne faut pas perdre de vue, pour autant, l'opportunité de refuser aux « bellicistes » italien l'occasion de dresser contre nous l'unanimité du sentiment national.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 22

253

M. BLONDEL, MINISTRE DE FRANCE À SOFIA,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 173. *Sofia, 3 mai 1940.*

Par mon télégramme d'hier n° 198-202[1], j'ai sommairement rendu compte à Votre Excellence de la remise de mes lettres de créance et de l'entretien qui a suivi cette cérémonie[2].

Le texte des discours échangés a déjà été transmis à Paris par le correspondant de l'agence Havas. J'en annexe une copie à la présente lettre.

[1] Document non retrouvé.

[2] M. Blondel a pris depuis le 21 avril la direction de son poste, en remplacement de M. Ristelhueber nommé à Ottawa (agrément donné le 7 mars). Le gouvernement de Sofia avait donné son agrément à la nomination de M. Blondel le 2 mars. La gérance de la légation est assurée dans l'intervalle par Jean Baelen.

En raison de la situation de la Bulgarie, je m'étais attaché à demeurer dans des termes prudents et j'avais donné la priorité à l'évocation des rapports culturels et économiques, me contentant d'indiquer que ces rapports semblaient naturellement établir les conditions les plus favorables dans le domaine politique. Dans l'esprit des indications qui m'avaient été données avant mon départ par Votre Excellence, j'avais toutefois souligné la concordance de vues des gouvernements de Paris et de Sofia sur le maintien de la paix dans le Sud-Est européen.

Le Roi, revenant dans sa réponse, élégante de forme et de fond, sur chacune des idées ainsi exprimées, les a confirmées en les accentuant, en leur donnant une certaine chaleur, en raison même peut-être du ton forcément très protocolaire de mon discours. Il m'était d'ailleurs revenu que le nouveau ministre d'Italie[1] ayant fait tout récemment dans les mêmes circonstances une allusion un peu trop directe aux principes du régime fasciste, le Roi s'était abstenu de reprendre le point, laissant par conséquent sans réponse une partie du discours italien à laquelle son auteur attribuait certainement de l'importance.

Après avoir évoqué « l'élément traditionnel et particulièrement précieux » représenté par les échanges culturels des deux pays, le souverain, donnant ainsi un consentement de principe à la nouvelle politique économique que nous entendons inaugurer en ce pays, a marqué qu'il verrait avec satisfaction « l'amélioration et le développement des rapports d'ordre commercial » franco-bulgares.

Sur le terrain politique, répondant à l'assurance que je lui avais donnée de notre « souci de préserver efficacement la paix dans le Sud-Est européen », il a insisté sur la volonté de son pays de demeurer fermement et sincèrement attaché à la politique de paix et de neutralité et d'apporter son concours à l'œuvre de paix dans cette région.

Après ces échanges tout officiels, le roi Boris m'a retenu pendant près d'une heure et demie et, au cours d'une conversation familière, dans une langue assez coquettement émaillée d'argot, il a tantôt développé des vues politiques et tantôt donné libre cours à ses souvenirs.

Le ministre des Affaires étrangères qui assistait à l'entretien n'y intervint guère que par des sourires approbateurs ou pour témoigner d'une modeste confusion lorsque je rappelai l'écho si favorable que ses dernières déclarations avaient éveillé à l'étranger et particulièrement en France.

Confirmant les indications de son discours sur l'attachement de la Bulgarie à la politique de paix et de neutralité, le Roi m'exposa de la façon la plus réaliste que l'expérience comme la raison prescrivaient en quelque sorte cette attitude : le malheur, bonne école – « nous en avons soupé des aventures » – a guéri les Bulgares des impulsions dangereuses ; d'autre part, la faiblesse militaire d'un pays encore pratiquement désarmé, imposerait, à défaut de toute autre considération, la réserve.

[1] Depuis le 6 mars 1940, Massimo Magistrati a remplacé, au poste de Sofia, Giuseppe Talamo Atenolfi di Castelnuovo, nommé à Budapest.

Ainsi que je l'ai indiqué par mon télégramme d'hier, cette réserve allait même, dans son esprit, jusqu'à condamner des initiatives purement défensives telles que la constitution d'un bloc balkanique. Je suis antibloc, m'a-t-il déclaré, parce que ce bloc peut offrir un prétexte et compromettre l'œuvre de paix recherchée. Comme je répliquais en affirmant la nécessité d'une solidarité inter-balkanique de fait, mon interlocuteur en convint non sans exprimer sa préférence pour une collaboration plutôt tacite et pratique que solennellement proclamée. C'est alors que j'offris à M. Popov l'occasion de prendre part à l'entretien en louant ses récentes déclarations à la presse.

Bref, prudence et réserve formaient le fond de sa doctrine.

Abordant par prétention le chapitre des revendications nationales, il exprima l'espoir qu'à la paix et « pas avant », il serait tenu compte à la Bulgarie d'une attitude qui aurait réduit les chances d'une extension des hostilités aux Balkans.

Pour répondre à ces affirmations réitérées de pacifisme, j'exposai au Souverain qu'aucun gouvernement n'avait été dans le passé et ne demeurait dans le présent plus désireux de voir régner la paix que le gouvernement français. La meilleure preuve de notre sincérité à cet égard était que nous réagirions de la façon la plus vigoureuse contre ceux qui la compromettraient en ces régions. En attendant, nous nous abstenions de toute action, même à titre préventif ou défensif.

Sur les conditions mêmes de la guerre qui nous a été imposée, le Roi s'abstint, bien entendu, d'émettre aucune considération. Il écouté toutefois avec attention tout ce que je lui dis à cet égard. Je lui parlai notamment de notre ferme résolution et des immenses ressources des deux empires alliés qui nous permettaient d'envisager calmement une guerre longue contre un ennemi dont nous ne voulions pas sous-estimer la préparation et la force. J'ajoutai même que dans le cas invraisemblable où nos forces sembleraient faiblir, je ne doutais point du concours d'une Amérique qui sentirait non moins qu'en 1917 sa solidarité avec les grandes démocraties de l'Europe.

Revenant à l'Europe, le Roi me parla surtout de la Russie et de l'Italie, pays qui m'étaient familiers par les séjours que j'y avais faits[1].

Abondant dans le sens des souvenirs que j'évoquais sur l'idéalisme généreux mais peu réalisateur du tempérament russe, le Roi tint à marquer le contraste du caractère bulgare plus pondéré, plus opiniâtre, moins épris de chimères et il conclut par les propos que j'ai rapportés : « Nous les aimons bien, mais pas au point de nous laisser crucifier ou sacrifier pour eux ».

En ce qui concerne l'Italie, il ne fut point fait mention du Parti fasciste ni de son chef. Tout se borna aux discours les plus courtois et à l'adresse de la famille royale, et à un certain éloge des qualités du peuple italien. Le

[1] Jules Blondel a été attaché d'ambassade à Saint-Petersbourg du 24 avril 1913 à janvier 1914 et conseiller d'ambassade (20 juillet 1935), puis chargé de la gérance de l'ambassade de France à Rome du 1er novembre 1936 au 7 novembre 1938.

roi Boris releva particulièrement l'éloge de son beau-père pour lequel, me dit-il, le roi Ferdinand professait déjà une vive admiration.

Quant à lui-même, mon interlocuteur tint à soutenir le rôle de démocrate et de rural qu'il s'est donné une fois pour toutes, s'intitulant « président couronné de la Révolution » (de 1918), faisant l'éloge du paysan dont il oppose les réactions saines à l'esprit d'intrigue du citadin, déclarant tirer grand profit de ses contacts directs et fréquents avec le peuple.

La politique intérieure ne fut point laissée de côté, en ce sens qu'avec une astuce dans la manière de son père, il déplora que la constitution n'eût pas prévu un Sénat où il eût pu offrir refuge et prébende à nombre de personnages encombrants.

Enfin, comme je l'ai télégraphié, il évoqua à plusieurs reprises et avec complaisance ses attaches familiales françaises, ses voyages en France, ses rencontres avec nos hommes politiques et nos hauts fonctionnaires dont il aimait à garder le souvenir et à conserver l'amitié.

Je tiens aussi à relever l'éloge qu'il me fit de l'œuvre d'éducation et de rapprochement franco-bulgare accomplie depuis de longues années en Bulgarie par les pères assomptionnistes et notamment par l'ancien directeur du collège de Plovdiv, le R.P. Gervais Quénard, actuellement chef de l'Ordre, et pour lequel le roi Boris m'a déclaré avoir des sentiments d'une reconnaissance quasi filiale.

Pour être complet, je dois noter, bien que cette question intéresse surtout le service du personnel, que le Roi m'interrogea à brûle-pourpoint sur mes collaborateurs comme s'il avait voulu me faire confesser la faiblesse numérique du personnel diplomatique de cette légation. Un secrétaire du Palais faisait à ce moment même une remarque identique à M. Baelen. J'ai bien entendu justifié l'insuffisance quantitative dont il s'agit en soulignant l'empressement des jeunes agents des cadres diplomatiques et consulaires à répondre à l'appel sous les drapeaux et parfois même à le devancer.

La presse locale a fait suivre la reproduction des discours et le compte rendu de la cérémonie par les vœux traditionnels à l'adresse du nouveau représentant de la France, mais aussi par des considérations assez étendues sur la France et la politique française. Ces commentaires, dont certains sont publiés par des journaux qui ne nous sont pas particulièrement favorables en général, s'inspirant sans doute du ton adopté dans l'allocution royale, ont revêtu parfois une allure véritablement excessive dans le dithyrambe. Je crois devoir relever notamment l'article de l'ancien ministre Petco Staïnov dans le *Slovo* et les articles non-signés de l'officieux *Dnès* et du *Mir*.

*
* *

Si l'on dégage des propos que le Roi m'a tenus pendant plus d'une heure et demie la partie pour ainsi dire essentielle ou du moins celle qui m'a paru correspondre le plus exactement à sa pensée, il faut reconnaître que les déclarations royales les plus intéressantes ont revêtu un aspect plutôt négatif.

En effet, les tendances que le roi Boris a révélées au cours de cet entretien indiquent une détermination profonde d'éviter tout ce qui pourrait apparaître comme une collaboration positive à une œuvre constructive dans les Balkans. Le Roi a marqué une opposition très nette à l'édification éventuelle d'un bloc balkanique et s'est borné à acquiescer aux observations que je lui présentais en manière de réplique relativement à la nécessité d'une solidarité de fait entre les États balkaniques. En outre, il a fait, si l'on peut dire, l'éloge du silence et c'est probablement par courtoisie qu'il s'est associé aux compliments que je venais d'adresser en sa présence à son ministre des Affaires étrangères au sujet des déclarations confiantes que celui-ci avait communiquées à la presse (et qui ont été reproduites dans le *Temps* du 1er mai). Le roi Boris estime évidemment que l'attitude de réserve correspond, en ce qui concerne du moins la Bulgarie, à un sentiment de prudence élémentaire.

Il sera très intéressant à ce point de vue de connaître les réactions du gouvernement du roi Boris aux tentatives de rapprochement roumano-bulgare que les représentants britanniques à Ankara et à Sofia poursuivrent ensemble, à l'heure où j'écris, dans la capitale bulgare.

Z Europe, 1918-1940, Bulgarie, 111

Annexe 1

Présentation des Lettres de créance

Sire,

J'ai l'honneur de remettre entre les mains de Votre Majesté les Lettres par lesquelles M. le Président de la République française m'accrédite auprès d'Elle en qualité d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

C'est pour moi un agréable devoir d'exprimer en cette circonstance l'honneur que je ressens d'être appelé à servir une cause aussi noble qu'utile en veillant à ce que la France et la Bulgarie ne cessent d'entretenir dans tous les domaines des relations confiantes et d'ailleurs conformes à leur mutuel intérêt.

Je me réjouis de pouvoir m'occuper avec zèle à maintenir et à resserrer les rapports culturels qui, de tradition, unissent nos deux pays. Ces rapports, correspondant à des affinités réelles et touchant à l'essence même du caractère humain et universel de notre civilisation, constituent, à n'en pas douter, les solides fondements d'une compréhension et d'une estime réciproques.

Ma sollicitude ne sera ni moins sincère ni moins active à l'égard des questions qui intéressent l'économie de nos deux nations. Je suis assuré de répondre aux vœux de mon Gouvernement en recherchant, dès le début de ma mission, et dans un esprit de coopération amicale avec le gouvernement de Votre Majesté, des réalisations propres à accroître les échanges commerciaux entre la France et la Bulgarie.

Une telle collaboration dans le domaine spirituel et dans le domaine matériel ne crée-t-elle pas tout naturellement à son tour, sur le plan politique, les conditions les plus favorables au développement et relations heureuses et fécondes entre les gouvernements de Paris et de Sofia ? J'ajoute qu'on est certainement animé dans l'une et l'autre capitale d'un égale souci de préserver efficacement la paix du sud-est européen.

Je me permets d'escompter que Votre Majesté daignera m'accorder le haut et bienveillant appui dont Elle a fait bénéficier mes prédécesseurs, et je ne doute pas de trouver auprès du gouvernement bulgare un concours qui me sera précieux dans l'accomplissement de ma tâche. Dans cet espoir, je prie Votre Majesté de bien vouloir agréer mes souhaits respectueux pour Son bonheur personnel et pour celui de son Auguste Famille, ainsi que pour la prospérité de la noble nation bulgare, guidée par son Roi dans la voie du progrès.

Z Europe, 1918-1940, Bulgarie, 111

Annexe 2

Réception des Lettres de créance

Monsieur le Ministre,

C'est avec une vive satisfaction que Je reçois de vos mains les Lettres par lesquelles M. le Président de la République française vous accrédite auprès de Ma Personne en qualité d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

Les termes aimables en lesquels vous vous félicitez de votre haute mission dans Mon pays Me touchent vivement. C'est vous dire combien Je verrai avec plaisir se maintenir, en se raffermissant toujours davantage, les relations amicales qui existent si heureusement entre la France et la Bulgarie. Et Je puis vous assurer que, dans l'accomplissement de votre noble tâche, vous rencontrerez, tout comme vos distingués prédécesseurs, Mon sincère appui et concours empressé du gouvernement bulgare.

Il M'a été très agréable de vous entendre évoquer la portée des échanges culturels entre nos deux pays. Basés sur la compréhension et l'estime mutuelles, ils représentent en effet, un élément traditionnel et particulièrement précieux des relations entre la France et la Bulgarie et constituent un gage pour le développement de leurs rapports dans les autres domaines.

Estimant à sa juste valeur l'importance des problèmes économiques, Je verrai avec une satisfaction non moins grande l'amélioration et le développement des rapports d'ordre commercial entre nos deux pays. Je suis certain que votre contribution personnelle y sera des plus efficaces et répondra le mieux aux intérêts de nos deux peuples.

Au milieu des difficultés que traverse le monde entier, la Bulgarie demeure fortement et sincèrement attachée à la politique de paix et de neutralité, en y consacrant les meilleurs de ses efforts. Elle entend

persévérer dans cette voie et sera heureuse de pouvoir servir l'œuvre de la paix dans le sud-est européen et d'y apporter son modeste concours.

Très sensible à vos aimables souhaits, Je vous en remercie sincèrement et vous prie d'être Mon interprète auprès de M. le Président de la République en Lui transmettant l'expression de Ma haute estime et des vœux chaleureux que Je forme pour Lui et pour la noble Nation française.

C'est dans ces sentiments, que Je Me plais, Monsieur le Ministre, à vous souhaiter cordialement aujourd'hui la bienvenue parmi nous.

Z Europe, 1918-1940, Bulgarie, 111

254

M. DE VAUX SAINT-CYR, MINISTRE DE FRANCE À HELSINKI,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 468. *Helsinki, 4 mai 1940, 18 h. 20.*

Il se confirme ici que des conversations ont eu lieu entre l'Allemagne et l'URSS au sujet du maintien de la neutralité suédoise[1].

Après le retrait des troupes alliées de la Norvège centrale et le succès de prestige que viennent ainsi de remporter les Allemands, on estime que la question de l'entrée en guerre de la Suède perd de son actualité[2]. La Suède, dit-on, ne peut plus s'opposer à une pression économique de l'Allemagne qui obtiendrait facilement tout le fer dont elle a besoin.

[1] C'est notamment M. Goiran, ministre de France à Riga, qui signale dans son télégramme n° 145 en date du 3 mai que le ministre letton des Affaires étrangères, M. Munters, « aurait déclaré avant-hier au Nonce que le gouvernement de l'URSS était opposé à toute intervention de l'Allemagne en Suède. » In Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 62, document non reproduit. Le 4 mai, M. Roger Maugras, le ministre de France à Stokholm, indique qu'un communiqué de l'agence Tass de la veille « confirme sous une forme acceptable pour l'amour-propre allemand la démarche faite par M. Molotov auprès de l'ambassadeur d'Allemagne au sujet de la neutralité de la Suède » et dont le diplomate français avait rendu compte dans son télégramme n° 590 du 20 avril (non retrouvé) : « La publication de ce communiqué et le caractère contradictoire qu'il s'efforce de donner à la conversation de M. Molotov avec M. von der Schulenburg accentuent encore la valeur de la démarche faite par le commissaire soviétique et témoignent de l'attention que la Russie porte au développement de l'action allemande dans le Nord. » (télégramme n° 687 en date du 4 mai 1940 de Stockholm au Département, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 62, non reproduit).

[2] L'agression allemande contre le Danemark et la Norvège le 9 avril a mis fin aux délibérations des Suédois sur l'ennemi le plus redoutable. L'Allemagne devient un danger immédiat contre lequel la Suède n'est plus protégée par le Danemark et la Norvège qui constituaient des États-tampons. Déjà lors de la campagne de Norvège, le Reich a essayé d'exploiter sa nouvelle position de force pour contraindre la Suède à autoriser le transit de matériel à destination de ses troupes repliées, dans la zone de Narvik, vers la frontière suédoise. Le 17 avril, la Suède accepte le passage de matériel médical, mais le 22 avril, les Allemands exigent aussi l'autorisation de transit pour les armements, ce que le gouvernement suédois refuse au nom de sa politique de neutralité. La pression se fait plus forte en mai. L'unité du gouvernement suédois dans le rejet de ces demandes commence à se fissurer quand il apparaît que les Alliés commencent à se retirer. Cf. Henrik S. Nissen (ed.), *Scandinavia during the Second World War*, *op. cit.*, p. 105.

De leur côté, les Finlandais (mon télégramme n° 467)[1], pris entre les Russes et les Allemands, se montrent actuellement beaucoup moins disposés à s'opposer à une entreprise éventuelle du Reich sur les îles d'Aaland.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29

255

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. n°s 1616 à 1619. *Paris, 5 mai 1940, 19 h.*

Le ministre du Mexique a fait récemment une démarche auprès du Département pour renouveler l'offre que son gouvernement a faite à diverses reprises au gouvernement français de vendre la production mexicaine à la France.

M. Rodriguez a souligné que ce pétrole serait vendu à un prix inférieur aux cours généralement pratiqués, qu'il serait même loisible à la France de s'acquitter partiellement en marchandises et qu'on nous livrerait les qualités que nous choisirions.

Le gouvernement mexicain, a indiqué M. Rodriguez, répugnait à livrer ce pétrole à d'autres pays que les pays démocratiques, mais il était dans l'obligation d'écouler, d'une manière ou d'une autre, une production qui constitue la ressource principale du Mexique[2].

C'est seulement, a-t-il ajouté, si le Mexique devait se trouver encore une fois devant le refus de la France, que le gouvernement mexicain accepterait l'offre qui lui était faite par le Japon d'acheter toute la production mexicaine et de la transporter par ses propres moyens[3].

Si nous devions, pour rester fidèle à notre politique de collaboration avec la Grande-Bretagne en matière de pétrole, collaboration que nous considérons comme indispensable, répondre par un refus à la proposition qui nous est faite, et si la conséquence devait en être l'écoulement de la production mexicaine vers le Japon, la situation qui en résulterait ne serait pas sans comporter des inconvénients, étant donné la difficulté de contrôle dans le Pacifique et les facilités de ravitaillement que l'Allemagne pourrait trouver au Japon.

Je vous serais obligé d'exposer cette situation au gouvernement britannique en lui demandant de nous faire connaître le plus tôt possible si,

[1] Document non retrouvé.

[2] Au mois de juillet 1938, l'Allemagne a acheté au Mexique 1 300 000 tonnes de pétrole. Sur l'enjeu que représente l'importance économique de ce pays, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 416.

[3] Sur l'accord entre les deux pays relatifs à la vente de pétrole mexicain au Japon, voir le rapport d'A. Bodard en date du 25 mai 1940, in Guerre 1939-1945, Vichy, B Amérique, Mexique, 68 (non reproduit).

nonobstant l'élément nouveau que constitue l'offre japonaise, il persiste à considérer que doit être maintenue l'exclusive sur le pétrole mexicain.

Pour ma part, j'estime que le problème qui se pose depuis plusieurs mois devrait, au regard des intérêts de la guerre économique, et dans les conditions nouvelles où il se présente, être examiné dans un esprit plus favorable.

J'ajoute, pour votre information personnelle, que d'après une information qui m'a été transmise de source privée, les autorités mexicaines seraient prêtes à traiter avec des firmes anglaises à défaut d'entente avec le gouvernement britannique.

Y Internationale, 1918-1940, 199

256

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 2772[1].
Réservé.

Rome, 6 mai 1940.

(*Reçu*[2] : le 8, 13 h. 30)

La décision de M. Mussolini d'ajourner la participation de l'Italie à la guerre ne paraît pas avoir été modifiée par les événements de Norvège et les nouvelles qui présentent ceux-ci comme une lourde défaite pour les Alliés, un succès éclatant pour l'Allemagne.

À en juger du moins par l'extérieur, il ne semble pas que le *Duce* ait changé sa ligne de conduite ni aggravé son attitude. On n'entend pas dire qu'il soit en proie à une vive agitation, à une crise d'exaltation, semblable à celle qu'il a traversée aux environs du 15 avril dernier. L'ambassadeur Phillips l'a trouvé, quand il lui a rendu visite, le 1er mai, calme et maître de lui[3].

D'autre part, on continue à ne pas observer dans la Péninsule de mesures militaires de grande ampleur. Sans doute, une activité suspecte se poursuit-elle, en divers secteurs ; mais elle est, jusqu'ici, fragmentaire. Les indices les plus frappants et les plus récents en sont le rappel de la classe 1916 (1936)[4] et celui de nombreuses catégories de spécialistes, appartenant à d'autres classes. On a installé des canons à l'embouchure du Tibre ; ici et

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Sur la visite de l'ambassadeur des États-Unis à Mussolini, cf. document n° 252, note 1, p. 574.

[4] À ce sujet, voir le télégramme n° 2741 en date du 3 mai : A. François-Poncet estime alors que même avec cette mesure, « le chiffre total des hommes actuellement sous les drapeaux n'atteint pas [...] la moitié des effectifs qui avaient été mobilisés en septembre dernier. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 25, document non reproduit).

là, on constate que des navires de transport ont été tirés des darses et sont remis en état. Mais rien de tout cela n'a les allures d'un branle-bas et n'annonce une mobilisation imminente de toutes les forces du pays.

Tout de même, il ne faudrait pas s'abandonner à des illusions. La retraite des Alliés, l'occupation par les Allemands des trois quarts de la Norvège, le discours de M. Chamberlain à la Chambre des communes[1], les remous qui en ont résulté, la surprise, le trouble éprouvé par les milieux parlementaires et le public en France et en Angleterre, n'ont pu que renforcer M. Mussolini dans les idées qu'il a toujours eues.

Il a toujours été persuadé – et cette conviction s'est exprimée ouvertement dans son télégramme du 21 avril à Adolphe Hitler[2] – que le Reich détenait la supériorité militaire sur ses adversaires et qu'il avait les plus grandes chances de remporter la victoire ; dès l'origine, il a « misé » sur cette victoire.

Il a toujours estimé que l'Angleterre et, d'ailleurs, la France – victime, elle aussi, du régime démocratique – étaient incapables de faire face aux exigences d'une guerre moderne, qu'elles étaient, au surplus, l'une et l'autre, des nations vieillies et décrépites et que, derrière la façade de leur ancienne puissance, s'abritait, en réalité, une faiblesse foncière.

Il a toujours pensé que l'aviation était devenue la reine des batailles et que la plus forte marine du monde ne saurait tenir tête à une arme aéronautique, conduite avec audace et vigueur.

À tous ces égards, l'épisode qui vient de se dérouler en Norvège[3] a été certainement interprété par le *Duce* comme une illustration, une confirmation péremptoire de la justesse de ses vues.

Telles sont bien, du reste, les considérations que développe la presse italienne. Étant donné le soin que M. Mussolini prend de la diriger lui-même dans toutes les occasions importantes, il est clair qu'elle se borne à traduire les réflexions du *Duce*. On doit donc admettre que la leçon des faits, telle qu'il l'entend, loin d'amener M. Mussolini à réviser ses idées et ses projets, l'y a, au contraire, ancré encore davantage.

Comment expliquer, dès lors, le silence, le sang-froid, l'impassibilité qu'il garde, du moins en apparence, à l'heure actuelle ?

On peut supposer que cette attitude n'est qu'une feinte, une ruse, que M. Mussolini cherche à cacher son jeu, à endormir les méfiances, afin de produire, quand il agira, une sensation d'autant plus grande. L'adjectif « fulminant », qui revient sans cesse sous la plume des journalistes italiens dans leurs récits des exploits de l'armée allemande, exerce sur les fascistes une attraction singulière. S'ils se décident à porter un coup, ils voudront que ce soit un coup de tonnerre.

[1] Discours prononcé le 2 mai et consacré aux opérations en Norvège.

[2] À l'occasion de l'anniversaire du *Führer*. Cf. document n° 226, note 2.

[3] Les Alliés ont dû se retirer de la zone de Trondheim dans les tous premiers jours de mai. Voir document n° 246.

On peut supposer aussi que l'intervention de l'Italie souhaitée par l'Allemagne, au moment où la chance semblait hésiter en Norvège et où il pouvait y avoir intérêt à en détourner l'attention des Alliés, n'a plus, aujourd'hui, la même urgence et que le Reich a relâché, en conséquence, la pression, à laquelle il avait soumis son partenaire.

Plus simplement, M. Mussolini estime, peut-être, que la Norvège est un théâtre trop éloigné pour justifier l'entrée en lice de l'Italie, trop secondaire pour qu'on en puisse tirer, quant à l'évolution ultérieure de la guerre, des déductions suffisamment sûres – alors surtout que les intentions de la Russie dans les Balkans, celles du gouvernement du général Franco en Espagne, celles du Japon en Extrême-Orient demeurent obscures – et que, par suite, il convient encore d'attendre, tout en poursuivant à petit feu ses préparatifs.

Mais attendre jusqu'à quand ?

Depuis longtemps déjà, on a l'impression que M. Mussolini ne se jettera dans la mêlée qu'au moment de la phase finale et lorsqu'approchera l'heure de l'embrasement du dernier acte. Sa décision serait donc liée à ce qui se passera dans les Balkans et sur le front français. On commence à dire, dans les milieux romains, que pour ne point exposer son pays trop rapidement à la famine, il attendrait que la moisson ait eu lieu. À la vérité, tout pronostic précis serait hasardeux. Les éléments de l'explosion sont réunis. L'explosion elle-même peut se produire dans trois mois, ou dans un mois, on ne pas se produire du tout. Tout dépendra des circonstances, des péripéties militaires et diplomatiques, des incidents quotidiens, des fluctuations de l'humeur du *Duce*. La même personnalité qui déclarait que le dictateur voudrait sans doute attendre la rentrée des récoltes se hâtait d'ajouter qu'elle ne serait pas étonnée, si, le 21 mai, jour anniversaire de la conclusion du Pacte d'Acier[1], le chef du gouvernement faisait sonner la cloche et convoquait le peuple sur la place de Venise.

Il est possible, enfin, que les conseils enveloppés du président Roosevelt, les avertissements plus directs de l'Angleterre, accompagnés de la concentration d'une flotte à Alexandrie[2], n'aient pas été sans influer sur les dispositions de M. Mussolini.

Encore faudrait-il, pour que s'exerçât pleinement cette influence, ne pas la souligner d'une manière trop publique ni trop insistante, ne pas étaler, dans la presse et à la radio, les initiatives dont il s'agit, comme si elles avaient pour but avoué d'effrayer l'Italie, de l'intimider, en l'obligeant à prendre une juste conscience des risques qu'elle encourrait, si elle affrontait la France et la Grande-Bretagne. En tenant un pareil langage, la propagande anglaise, et la nôtre, commettent une faute. Elles dépassent leur objectif. Elles choquent, elles blessent la susceptibilité, l'orgueil national, le point d'honneur italien, non pas seulement chez le *Duce*, mais dans le

[1] Pacte conclu en 1939.

[2] Cf. document n° 251, note 3, p. 572 et n° 252, note 3, p. 573.

peuple. Or, il ne saurait nous échapper que les événements de Norvège ont profondément impressionné l'opinion publique de la Péninsule ; ils ont, dans une proportion considérable, diminué auprès de celle-ci le prestige des Alliés ; elle n'en est pas devenue plus favorable aux Allemands ; mais elle est moins ferme dans la confiance qu'elle avait que nous finirions par les battre ; la peur, le respect qu'elle a toujours ressentis pour la force du Reich se sont accrus ; elle nous en veut d'avoir déçu ses secrètes espérances ; elle devient, en même temps, plus réceptive à l'action, aux excitations de la presse et des chefs de file du fascisme ; elle reconnaît que les journaux l'avaient moins trompée qu'elle n'avait cru ; l'écart entre elle et le *Duce* se comble ; elle se rapproche de Mussolini ; elle n'est pas loin de convenir qu'une fois de plus, « il a eu raison ». Notre meilleur appui, jusqu'à présent, c'était le sentiment de « l'homme de la rue ». Ce sentiment ne s'est pas encore « retourné » ; il est ébranlé ; il demeure assez fort, pourtant, au moins dans son hostilité à l'entrée en guerre, pour que nous ayons intérêt à le ménager.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 22

257

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 337[1]. *Rome Saint-Siège, 6 mai 1940.*

Réservé. Secret.

(*Reçu*[2] : le 8, 13 h. 30)

Le Pape m'a reçu ce matin en audience privée. De la longue conversation qu'il a eue avec moi je retiens ce qui suit.

De nouveau, m'a-t-il dit, des renseignements dont il ne m'a pas indiqué la source lui avaient signalé que les Allemands déclencheraient l'offensive sur le front occidental dans un bref délai. Je lui ai demandé si cette offensive prochaine lui était annoncée comme devant se produire sur le front français seulement, ou bien également contre la Hollande ou la Belgique. Il m'a répondu que, selon les informations reçues par lui, le projet allemand d'offensive prochaine menacerait aussi les frontières belge et hollandaise. Je me suis alors enquis auprès de lui si son renseignement venait d'Italie ou du dehors : il m'a répondu que ce n'était pas d'Italie. Il a ajouté que, bien entendu, les intentions de l'Allemagne pouvaient changer au

[1] En clair.
[2] Par courrier.

moment de passer à l'exécution, comme cela s'était déjà fait constater une ou deux fois[1].

J'ouvre ici une parenthèse pour noter qu'à mon avis la source d'où provient l'information du Pape est probablement la même d'où émanait le renseignement rapporté à l'ambassadeur de Belgique près le Saint-Siège (voir ma lettre n° 202 en date du 3 mai 1940)[2].

Pie XII, qui conserve manifestement dans la mémoire les affirmations catégoriques de M. von Ribbentrop sur la formidable puissance de l'Allemagne et sa certitude de remporter la victoire avant la fin de cette année[3], m'a rendu attentif à l'espoir que les Allemands fondaient sur la supériorité qu'ils posséderaient encore en aviation, spécialement en avions de bombardement. Dans le parti qu'ils ont tiré de l'aviation au cours des opérations en Norvège, le Saint Père a vu la confirmation de la confiance qu'ils ont en cette arme.

Il m'a demandé s'il était exact qu'ils eussent coulé avant-hier un cuirassé et un croiseur anglais. Je lui ai répondu que cette nouvelle avait été catégoriquement démentie par l'amirauté britannique[4]. Il s'est alors étonné de l'audace avec laquelle les Allemands lançaient de fausses nouvelles, non sans y ajouter même des détails qui en infirmaient la vraisemblance, comme par exemple l'engloutissement en trente secondes d'un bâtiment bombardé par avion.

En ce qui concerne la position de l'Italie, le Pape m'a dit qu'à son avis « il n'y avait rien à craindre pour le moment », mais que l'on n'avait « aucune garantie permettant d'assurer que la non-belligérance durerait jusqu'à la fin du conflit ». À l'abstention sur laquelle il croyait pouvoir compter quant à présent, il a toutefois fait une restriction : le cas où quelque événement nouveau se produirait dans les Balkans ou en Méditerranée.

Après lui avoir indiqué que c'était l'attitude alarmante du gouvernement italien qui avait obligé l'Angleterre et la France à renforcer leurs escadres dans la Méditerranée, j'ai fait remarquer au Saint Père les risques que comporterait pour l'Italie son entrée en guerre, étant donné l'isolement où tomberait l'Abyssinie, la menace qui pèserait sur la Libye, les lacunes de la préparation militaire italienne, la faiblesse de sa situation économique, l'entrée en action de la Turquie, etc. Le Saint Père a acquiescé, tout en observant que, naturellement, ceux des Italiens qui envisageaient de faire participer l'Italie à la guerre croyaient pouvoir se promettre de la victoire des avantages considérables pour leur pays.

[1] Dans ses mémoires, *Huit ans au Vatican*, *op. cit.*, F. Charles-Roux ne mentionne pas cette audience du pape ni les propos tenus alors, mais un renseignement reçu, le 8 mai, selon lequel « avant l'expiration de la semaine en cours, les forces du Reich envahiraient la Belgique, la Hollande et peut-être la Suisse », p. 384.

[2] Document non retrouvé.

[3] J. von Ribbentrop a effectué une visite à Rome et au Vatican les 9-10 mars 1940. Cf. document n° 138.

[4] Présentant sa défense devant les Communes, sur la conduite des opérations en Norvège, le 7 mai, Neville Chamberlain ne reconnaît alors que la perte de deux destroyers alliés, l'un français, l'autre britannique (cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4038).

Il a indiqué à ce propos que, d'après ce qui lui revenait aux oreilles, l'opinion publique italienne ne serait plus aussi unanime à ne pas vouloir de la guerre faite aux côtés de l'Allemagne. Selon ce qu'on lui rapportait, il y avait maintenant des fatalistes, disant que c'était inévitable et que, puisqu'il n'y avait pas moyen d'y échapper, il faudrait bien en passer par là.

Répondant à une question que je lui posais sur son action personnelle, il m'a assuré alors qu'il faisait tout ce qu'il pouvait pour maintenir l'Italie en état de paix et il a distingué deux formes dans sa propre action : l'une publique et l'autre secrète.

Quant à son action publique, il a marqué qu'il ne laissait pas passer une seule occasion d'insister sur l'idée de paix, sur l'intérêt de la conserver ; et il m'a cité comme exemple le sermon qu'il avait prononcé hier en chaire, contrairement aux usages habituels, au cours d'une cérémonie à l'éclat de laquelle rien n'avait manqué[1].

Quant à son action secrète, sur les modalités de laquelle il restait discret, il a répondu à mes questions qu'il avait « agi auprès de tout le monde » et, comme je mentionnais alors interrogativement le nom du Roi et celui de M. Mussolini, il a acquiescé à l'un et à l'autre.

Il venait d'ailleurs de recevoir, une heure avant, le prince et la princesse de Piémont, avec qui il avait causé pendant trente-cinq minutes et qui étaient ensuite allés rendre visite au cardinal Maglione.

Une autre allusion m'a paru significative de sa part. J'avais énuméré les facteurs qui pouvaient retenir l'Italie dans la non-belligérance : le Pape, le Roi, l'opinion publique. Il m'a interrompu pour ajouter : « et les États-Unis ». J'ai surenchéri sur son observation, en lui disant que l'objet de la visite de M. Phillips à M. Mussolini[2] n'avait pas été seulement de s'enquérir sur l'attitude de l'Italie, mais de rendre le *Duce* attentif aux effets que la participation de l'Italie au conflit pourrait exercer sur la position des États-Unis.

Incidemment, j'ai signalé au Pape les agissements auxquels les Allemands se livraient à l'intérieur des pays qu'ils pouvaient être amenés à envahir et me suis servi pour cela, non seulement de faits constatés en Norvège et Danemark, mais d'exemples fournis par l'activité nazie en Belgique et Hollande. Le Pape m'a paru frappé notamment par quelques détails que j'avais empruntés au télégramme n° 555 de notre ambassadeur à Bruxelles[3].

En terminant, je lui ai demandé, comme chaque fois qu'il me reçoit, s'il ne réitérerait pas les déclarations de principe qu'il a déjà faites contre les

[1] Le 5 mai, Pie XII se rendit en l'église Sainte-Marie « *sopra Minerva* » pour présider une cérémonie en l'honneur de Sainte Catherine de Sienne et de Saint François d'Assise, qu'il avait proclamés patrons de l'Italie, en présence, selon F. Charles-Roux, d'une « foule énorme ». Il y prôna la paix avec « une intensité d'émotion [...] pathétique. » (Cf. F. Charles-Roux, *Huit ans au Vatican*, *op. cit.*, p. 384.).

[2] Cette visite s'est déroulée le 1er mai. Cf. à ce propos, document n° 252, note 1, p. 574.

[3] Document non retrouvé.

méthodes et les doctrines hitlériennes ? Comme chaque fois aussi, il m'a répondu qu'il n'en excluait pas la répétition.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 22

258

M. DE DAMPIERRE, MINISTRE DE FRANCE À OSLO,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D[1]. *s.l.[région de Tromsö], 6 mai 1940.*

Ma dépêche du 1er mai[2] avait été rédigée sur le *Glasgow* qui transportait vers l'extrême nord de la Norvège le Roi, le Prince héritier et les principaux membres du gouvernement. Arrivé vers neuf heures du soir à l'entrée du fjord de Tromsö, le croiseur stoppa et l'on vit s'approcher de son bord un vieux patrouilleur norvégien qui paraissait bien misérable en comparaison de la belle unité de combat de la flotte britannique. Il s'agissait du *Heimdal* qui – ce détail vaut d'être noté – avait amené en 1905 du Danemark en Norvège le roi Haakon et la reine Maud venant prendre possession de leur trône. Sans doute le souverain fit-il, en quittant le *Glasgow* dont l'équipage lui rendait les honneurs, un retour sur le passé, car il paraissait singulièrement troublé. Norvégiens et étrangers qui partageaient son sort, ne pouvaient se défendre, eux non plus, d'une certaine émotion : le décor, d'une beauté tragique, y était certainement pour quelque chose, car, soudainement transportés à plus de quinze cents kilomètres d'Oslo, nous avions devant nous une mer glauque, encadrée de sévères montagnes dénudées et couvertes de glace.

Le *Glasgow* a emmené en Angleterre l'élément féminin de la Légation (ma femme et Melle Brétignère), à qui je n'ai pas cru pouvoir faire partager plus longtemps une existence vraiment un peu trop fatigante et périlleuse, le capitaine de corvette Kermarrec et M. de La Chaise, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense nationale norvégiens, ainsi que sir Cecil Dormer qui les accompagne[3]. Ce n'est qu'au moment où j'allais débarquer que M. Koht m'a fait part de son intention de pousser jusqu'à Paris – il m'avait dit le contraire la veille – j'espère donc que les dépêches et télégrammes que j'ai fait porter à notre ambassade de Londres l'auront précédé en France et auront donné à Votre Excellence des indications suffisantes sur la situation politique et militaire en Norvège[4].

[1] Suite du récit « Guerre en Norvège, 1er-6 mai » fait par le ministre de France.

[2] Voir document n° 248.

[3] *Note du document* : Il a emmené (*sic*) également vers l'Angleterre une partie de la réserve d'or du gouvernement égyptien (environ 60 000 000 de couronnes. Quarante autres millions devaient arriver à Tromsö deux jours plus tard).

[4] On n'a pas retrouvé d'autres documents que les dépêches reproduites plus haut (nos 237, 248), hormis un télégramme n° 370, transmis par Corbin au Département sous le n° 1530 de Londres,

Le *Heimdal* nous amena au quai de Tromsö, où nous débarquâmes au jour vers minuit. C'est pendant la traversée que le ministre des Approvisionnements, qui assure l'intérim du ministère des Affaires étrangères, me fit les réflexions qu'il m'a d'ailleurs répétées les jours suivants et qui ont fait l'objet de ma communication du 3 mai[1]. Si je crois devoir rapporter cette conversation c'est que M. Lie est certainement un des membres les plus intelligents et les plus actifs du Cabinet. Il a d'autre part donné des preuves constantes de ses sympathies pour les Alliés en préconisant tout d'abord une attitude plus ferme lors de l'affaire de Finlande et en se prononçant ensuite pour la résistance contre l'agression allemande. S'en prenant plus spécialement à l'Angleterre, il a souligné, à la lumière des événements récents qui, comme je l'ai déjà dit, ont profondément déçu les milieux dirigeants norvégiens, que nous avions seulement cherché, dans l'affaire de Norvège, la poursuite de nos propres intérêts : « Flotte de guerre allemande en grande partie détruite, navires de commerce norvégiens passés aux mains des Alliés, interruption du transit par Narvik des minerais suédois, vous avez obtenu tout cela et maintenant vous vous désintéressez de mon pays et vous nous menez … ici ! » et il a exprimé ses craintes de voir les Soviets compléter – à l'instar de ce qui s'est passé en Pologne – l'œuvre des Allemands en occupant les ports du nord de la Norvège. Il a enfin incriminé la manière de faire des Anglais à Andalsnes et à Molde, faisant remarquer que si les Alliés continuent à agir sans artillerie et sans aviation, Tromsö se trouvera prochainement dans des conditions analogues et deviendra, lui aussi, intenable.

J'ai cherché, bien entendu, à répondre de mon mieux à ces affirmations : j'ai rappelé au Ministre que le sort de la guerre pouvait parfaitement ne pas se jouer en Norvège et que, si pénible que fût pour les Norvégiens l'état de chose actuel, le résultat des hostilités importait seul. Avec tous les ménagements que comporte la situation, je ne néglige pas non plus, dans mes conversations journalières avec M. Lie ou avec d'autres interlocuteurs norvégiens, de rappeler que les choses seraient autres si, nous rendant à un appel de la Finlande et autorisés par la Norvège et la Suède à traverser leur territoire, nous avions pu exécuter l'opération qui était prête au début de mars, quand j'ai quitté Paris : nous aurions eu, en effet, le bénéfice de l'initiative et ce sont les Allemands qui se seraient trouvés aux prises avec les difficultés auxquelles nous avons eu à faire face. Je souligne aussi que, si la Norvège ne s'était pas entêtée dans son rêve utopique de pacifisme et de neutralité, le commandement allié aurait trouvé ici des troupes norvégiennes ayant un minimum d'entraînement et d'armement, des terrains d'aviation, des embryons de défense anti-aérienne qui auraient facilité son action. J'évoque enfin la carence du contrôle norvégien qui a laissé naviguer, dans les eaux territoriales,

le 28 avril, et qui donne des indications sur les opérations militaires et l'état d'esprit du gouvernement norvégien, encore « assez confiant » mais « visiblement déçu de ce que l'opération de Trondheim, plusieurs fois escomptée et qui serait assez aisée actuellement, n'ait pas encore été faite. » (in Papiers 1940, Papiers Lacoste, 4, document non reproduit).

[1] Document non retrouvé.

sans vérifier leur cargaison, les bateaux marchands allemands qui, en réalité, étaient bondés de soldats. On reconnaît volontiers ces erreurs du passé et … on reproche maintenant à d'autres États leur neutralité excessive : c'est ainsi que l'attitude de la Suède est très sévèrement critiquée. M. Lie m'a parlé avec indignation du refus opposé par ce pays à la demande de passage à travers une courte bande de son territoire de munitions norvégiennes destinées à 800 hommes se battant au sud de Narvik et n'ayant plus de cartouches.

Quels sont actuellement les espoirs norvégiens ? Il faut reconnaître qu'ils sont modestes et on ne peut s'empêcher de souhaiter pour notre prestige, qu'ils puissent être réalisés. Déçus dans leur rêve de libération, mettant davantage leur confiance dans les troupes françaises que dans les troupes britanniques, dont l'attitude a été sévèrement – sans doute trop sévèrement – jugée, les Norvégiens qu'a douloureusement frappés le 3 mai, la nouvelle de l'évacuation de Namsos, souhaitent que leur drapeau continue à pouvoir flotter sur un coin de la terre norvégienne. On compte donc sur nous pour que Narvik soit enfin libéré des deux à trois mille Allemands qui s'y cramponnent et pour que tout le nécessaire soit fait pour la défense effective de cet important nœud de communications.

C'est là le vœu du Roi, du gouvernement et aussi du général commandant en chef que j'ai vu arriver avec son état-major à Tromsö. Le général Otto Rugge, dont les épreuves n'ont pas abattu l'énergie et la confiance m'a dit, que ses troupes n'étant plus en mesure de résister sur le front sud après le départ des contingents britanniques, il avait dû donner l'ordre aux hommes de s'éparpiller dans les montagnes et de chercher à gagner le nord. Un millier de soldats seulement, avec un général, était resté sur le terrain du combat pour retarder l'avance de l'ennemi et devrait finalement capituler. Quant à lui, il était venu voir le Roi et le gouvernement, avant de chercher à regrouper de nouvelles forces et de recommencer la lutte en liaison avec les Alliés … En prenant congé de moi, il m'a fait le plus grand éloge que lui avait apporté notre attaché militaire, le commandant Bertrand-Vigne.

Le maintien d'une parcelle libre du sol norvégien peut seul aussi nous permettre de ne pas perdre complètement la considération des États neutres, dont les représentants ont assisté à l'écroulement des espoirs mis ici dans notre action. D'ores et déjà, beaucoup pensent qu'instruite par l'exemple de la Norvège, la Suède capitulera plutôt que de résister à une invasion allemande. Je ne suis pas certain que le ministre du Danemark, malgré ses sympathies personnelles pour la France et la Grande-Bretagne et qui est le seul, avec les représentants des pays alliés, à avoir accompagné le gouvernement norvégien dans le nord de la Norvège, ne se félicite pas dans son for intérieur de ce que son pays n'ait pas eu la possibilité de choisir entre la résistance et la reddition. « N'aurait-il pas mieux valu pour la Norvège, m'a-t-il dit, récemment de céder aux injonctions allemandes ? ». M. Oxholm traduisait sans doute ainsi le sentiment de nombreux Norvégiens.

C'est donc enfin pour donner raison à ceux qui, courageusement et en pesant tous les risques de l'entreprise, se sont rangés de notre côté que je

voudrais voir conserver aux Norvégiens ce dernier coin de la Norvège où nous campons. Je le voudrais d'autant plus que, comme je l'ai indiqué plus haut, c'est sur nous, presque plus que sur l'Angleterre, que l'on compte maintenant pour établir le rempart contre l'envahisseur ; le prestige de nos chasseurs à pied qui opèrent autour de Narvik entretient dans les cœurs un ultime espoir qu'il serait cruel de décevoir.

J'ai pu enfin avoir avec eux une liaison efficace par l'entremise d'un capitaine de l'état-major du général Bethouart, qui est arrivé à Tromsö et y séjourne auprès du commandant Arzur, attaché naval, dont la présence dans ce port se révèle chaque jour très utile. Le commandant Bertrand-Vigne est, de son côté, parti pour Harstat en vue de rencontrer mon ancien collaborateur de Belgrade, que je voudrais aller voir moi-même prochainement et qu'il a pu rejoindre malgré un incident qui faillit être grave : le petit bateau faisant le service régulier entre Tromsö et Harstat et qui le transportait, a été attaqué par un avion allemand et a dû se jeter à la côte. D'après ce que j'ai su, toutes les dispositions militaires ont été prises sur terre pour chasser les Allemands de la région de Narvik et pour occuper solidement le terrain, avec la coopération de troupes françaises, anglaises, polonaises et norvégiennes, dont les commandements sont d'ailleurs à l'heure actuelle, insuffisamment coordonnés, mais le problème de l'Air ne semble pas avoir encore été résolu or, je m'excuse de me répéter, c'est là le problème essentiel. Sans canons antiaériens, sans avions de chasse, nous aurons à envisager sous peu les mêmes difficultés que par le passé.

En ce qui concerne la Légation, elle siège en ce moment avec la légation d'Angleterre – toutes deux forts réduites – à côté de M. Lie dans le fond d'un fjord situé à quelque cent kilomètres de Tromsö. Le gouvernement n'a pas voulu rester dans la ville pour ne pas attirer le bombardement sur le « Paris du Nord » et ses membres se sont dispersés dans de petites localités discrètes et retirées, si retirées que les liaisons entre eux sont difficiles, sinon impossibles en cette saison par des chemins que le dégel rend impraticables.

Pour la première fois depuis le début de la guerre, nous sommes depuis trois jours dans le même endroit et je me félicite de notre cohabitation avec le ministre par intérim des Affaires étrangères, car notre action peut ainsi s'exercer directement sur un gouvernement, dont l'attitude reste ferme, ainsi qu'en témoignent les déclarations faites par M. Koht à son arrivée à Londres, mais qui attend de nous à l'heure actuelle deux résultats ; la prise de Narvik et la défense effective du territoire qui lui reste.

Guerre 1939-45, Vichy, Z Europe, Norvège, 613

259

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 338. *Rome Saint-Siège, 7 mai 1940.*

Je me réfère à mon télégramme n° 332[1].

Mgr Montini a fait à mon collègue britannique la même communication qu'à mon conseiller, concernant les renseignements parvenus au Vatican sur une prochaine offensive allemande contre le front occidental. M. Osborne en a rendu compte au Foreign Office sous les mêmes réserves que moi.

La communication du Vatican est sincère et dictée par le désir de nous être utile. Mais les renseignements dont elle fait état peuvent avoir été mis en circulation par l'Allemagne dans l'intention de nous égarer (voir à ce sujet mon télégramme n° 335 par courrier et mon rapport n° 202 du 4 mai)[2].

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 14

260

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 340. *Rome Saint-Siège, 7 mai 1940.*

Secret. Double chiffrement.

Je me réfère à mes télégrammes n° 332[3] et 338[4].

Une enquête faite par mon collègue belge, a abouti à découvrir la source de l'information fournie au Vatican relativement à une offensive allemande imminente. L'informateur est un Allemand dont le nom nous est connu[5]. Il suit de là que son renseignement nous est suspect et pourrait avoir pour but, soit d'énerver les pays menacés par l'annonce d'une offensive, soit même d'amener la Belgique à appeler à l'aide les troupes françaises et anglaises avant d'être envahie. Il convient donc de nous

1 Document non retrouvé.
2 Documents non retrouvés.
3 Document non retrouvé.
4 Cf. document n° 259.
5 Cf. document n° 261.

méfier de ce renseignement[1] auquel le Vatican a cru de bonne foi et que son auteur a fait en sorte de faire communiquer à toutes les missions diplomatiques intéressées.

Je vous enverrai par le courrier des détails complémentaires sur la source dont il s'agit[2].

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 14

261

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. s.n°[3]. *Rome Saint-Siège, 7 mai 1940.*

Secret.

Comme suite à mon télégramme n° 340 en date de ce jour[4], j'ai l'honneur de communiquer ci-après à Votre Excellence les détails complémentaires que je lui ai annoncés sur la source d'où provient l'information reçue par le Saint-Siège, au sujet d'une imminente offensive contre le front occidental.

L'auteur de cette information est un Allemand, catholique, laïque, civil nommé Muller. Ce Muller, qui vient à Rome de temps à autre, se dit chargé par l'état-major allemand de recueillir des renseignements en Italie. Il se met, chaque fois qu'il arrive à Rome, en relations avec des religieux, les uns Allemands anti-nazis, les autres Belges, notamment avec Mgr de Stotzingen, Allemand, abbé général des Bénédictins très opposé au régime hitlérien, avec Mgr Noots, Belge-Flamand, abbé général des Prémontrés, patriote belge sincère ; enfin avec le R.P. Leiber, jésuite allemand anti-hitlérien, professeur à l'Université grégorienne, employé par la Secrétairerie d'État du Vatican et homme de confiance du pape Pie XII. De la sorte, ce Muller, qui se dit hostile à Hitler, fait passer ses informations, par les intermédiaires que je viens d'énumérer, à l'ambassadeur de Belgique près le Saint-Siège et au Saint Père lui-même, qui, soit directement, soit par la Secrétairerie d'État du Vatican, les transmet au ministre d'Angleterre et à moi-même.

C'est par Mgr Noots que mon collègue belge a su le nom et la nationalité de l'informateur.

Il peut paraître peu plausible que dans un pays allié de l'Allemagne et aussi pénétré par la Gestapo que l'est l'Italie, un Allemand chargé de

[1] F. Charles-Roux n'évoque aucunement ses doutes dans ses souvenirs, *Huit ans au Vatican*, *op. cit.*

[2] Cf. document n° 261.

[3] En clair, par la valise.

[4] Cf. document n° 260.

mission par l'état-major du Reich puisse venir presque périodiquement déverser les secrets militaires dans les oreilles de religieux, pour les faire transmettre par eux au Vatican et par celui-ci aux missions diplomatiques des pays en guerre avec l'Allemagne ou menacés d'être envahis par elle. Mais le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Voici maintenant comment mon collègue belge a pu établir que l'informateur du Saint-Siège était, en l'occurrence, le même que celui de Mgr Noots. Il a reçu la visite d'un jésuite belge, le R.P. Monens, qui est venu lui dire que l'offensive allemande contre la Belgique était fixée au 8 mai à dix heures du matin et commencerait par le bombardement aérien des voies de communication entre la Belgique et la France. Le Père Monens tenait cette information du Père Leiber, qui la tenait lui-même de l'Allemand Muller. Or, le Père Leiber, Allemand anti-hitlérien, donc compatriote de Muller est, comme je l'ai dit plus haut, l'un des hommes de confiance du Pape.

Il ressort toutefois de ce que Mgr Montini a dit à mon conseiller (voir mon télégramme n° 335)[1] que le renseignement concernant une imminente offensive allemande est parvenu au Saint-Siège de plus d'une source.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 14

262

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1701 à 1702. *Londres, 7 mai 1940, 22 h. 50.*

(*Reçu* : le 8, 0 h. 19)

Je réponds à votre télégramme n° 1616-1619[2].

Conformément aux instructions de Votre Excellence, j'ai fait part au Foreign Office de la dernière démarche du ministre du Mexique à Paris et j'ai insisté sur l'inconvénient qu'il pourrait y avoir à repousser une fois de plus l'offre qui nous est faite en ce qui concerne les fournitures éventuelles de pétrole mexicain[3]. Le Foreign Office a pris note de nos observations à cet égard. Il est peu vraisemblable toutefois que le gouvernement britannique modifie sa façon de voir. Les Anglais persistent à penser qu'en acceptant de nous fournir au Mexique sans avoir au préalable réglé de façon satisfaisante la question de l'expropriation[4], nous risquerions

[1] Document non retrouvé.
[2] Document non retrouvé.
[3] Voir document n° 255.
[4] sur cette question, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 416, note 3.

d'encourager d'autres États, dont l'importance dans le domaine pétrolier présente pour nous un intérêt beaucoup plus grand, à suivre le mauvais exemple donné par le Mexique. Sans même aller aussi loin, il serait, dit-on ici, d'autant plus inopportun de susciter le mécontentement du gouvernement vénézuelien que le ministre vénézuélien s'est plaint récemment au Foreign Office de la baisse des achats alliés de pétrole, baisse qui doit être attribuée aux difficultés de transport. En passant une partie de nos commandes au Mexique, cette baisse s'accentuerait encore au risque de fournir les arguments que l'on devine à la propagande allemande, particulièrement active et dangereuse pour certaines raisons au Venezuela[1].

Le Foreign Office estime enfin que notre décision ne doit pas être influencée par la proposition japonaise dont M. Rodriguez a fait état et qui, dans la pratique des choses, ne servirait pas autant que l'on peut l'imaginer les intérêts du Reich.

Y Internationale, 1918-1940, 199

263

M. GUERLET, MINISTRE DE FRANCE À BUDAPEST,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 315. *Budapest, 7 mai 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[2] : le 10, 17 h. 30)

Les Hongrois observent avec une attention toute particulière l'évolution de la politique de M. Mussolini. Ils paraissent croire qu'en dépit de ses sympathies personnelles pour l'Allemagne nationale-socialiste, le *Duce* ne se risquera pas à abandonner sa position de non-belligérance. Au cours d'entretiens privés, le comte Teleki et le comte Osaky se sont encore exprimés tout récemment dans ce sens. Diverses personnalités magyares qui sont revenues d'Italie ces jours derniers ont d'ailleurs rapporté que l'opinion publique italienne était délibérément hostile à la guerre et que la popularité de M. Mussolini était sérieusement compromise par l'orientation belliqueuse donnée à sa politique.

Cependant, les Hongrois n'en éprouvent pas moins certaines inquiétudes en ce qui concerne les conséquences du jeu quelque peu dangereux auquel se livrent les dirigeants fascistes. La preuve en est qu'il y a une quinzaine de jours, le ministre de Hongrie à Rome aurait été chargé de remettre au Roi d'Italie et à M. Mussolini des messages personnels du

[1] Sur les « activités allemandes au Venezuela », moindres que dans d'autres pays d'Amérique latine, voir les rapports du ministre de France à Caracas, M. Barois, en date des 24 janvier et 6 avril 1940, B Amérique 1918-1940, Venezuela, 13, documents non reproduits.

[2] Par courrier.

Régent et du comte Teleki où ceux-ci plaidaient avec insistance la cause de la paix.

Dans l'incertitude où ils se trouvent sur les véritables intentions du gouvernement italien, les Hongrois semblent en tout cas avoir abandonné l'espoir d'une aide efficace qui leur serait prêtée par celui-ci, sur le plan diplomatique et militaire, contre une éventuelle poussée germanique ou soviétique[1]. Il en résulte que les partisans de la résistance se font de jour en jour moins nombreux en Hongrie et qu'on y tend à donner raison à ceux qui préconisent l'adoption d'une politique plus complaisante à l'égard de l'Allemagne. L'exemple de la Finlande et de la Norvège fournit à ces derniers un argument en faveur de la thèse suivant laquelle il vaut mieux se résoudre à l'inévitable et en tirer certains bénéfices, plutôt que d'opposer un refus à des exigences auxquelles en fin de compte on sera bien forcé de se soumettre quels que soient les sacrifices consentis.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 26

264

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 2892[2]. *Rome, 8 mai 1940.*
Réservé.
(*Reçu*[3] : le 12, 12 h. 30)

D'après certaines informations qui me sont parvenues, l'agitateur croate bien connu Ante Pavelitch, serait rentré récemment en Italie où il ferait preuve de beaucoup d'activité. Il se trouverait, en ce moment, à Livourne où il aurait réuni autour de lui d'autres réfugiés croates, notamment Perbevitch et Rado Matkovitch. Le but de ce groupement serait de pousser l'Italie à intervenir en faveur des Croates contre la Yougoslavie et d'exciter la population de la Kanovine, où la politique de M. Matchek deviendrait de plus en plus impopulaire. Pavelitch et ses compagnons passeraient très fréquemment la frontière, se rendraient à Zagreb, à Ljubljana

[1] La légation à Budapest s'est déjà fait l'écho de la nervosité « intense » régnant en Hongrie après l'attaque allemande en Scandinavie : « On ne met pas en doute à Budapest que, si les Alliés tentent une réaction du côté des Balkans, des Détroits et de la mer Noire, le Reich [...] ne précipite ses troupes à travers la Hongrie, en direction de la Roumanie et des Balkans, pour gagner les Alliés de vitesse vers les puits de pétrole roumains et, peut-être, tenter d'arriver même aux Dardanelles. » Et d'ajouter dès cette époque : « On croit ici que l'Italie ne s'opposerait pas à une tentative de ce genre, le gouvernement de Rome ayant reçu la promesse que, dans ce cas, il pourrait mettre la main sur la Croatie et la Dalmatie. » Voir le télégramme n° 268 de M. de Charmassé (Budapest) au Département en date du 16 avril 1940, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 8, document non reproduit. Sur l'origine des craintes hongroises, voir le *Journal politique*, *op. cit.*, du comte Ciano, entrées des 8 et 9 avril 1940, pp. 234-235.

[2] En clair.

[3] Par courrier.

et dans d'autres villes, puis regagneraient la Péninsule, où ils seraient en contact avec le gouvernement fasciste.

À ce qui m'a été rapporté, l'arrestation et la condamnation à cinq ans de *confino* du journaliste fasciste bien connu Luigi Barzini junior, correspondant du *Corriere delle Sera*, seraient en rapport étroit avec l'affaire croate. En effet, ce publiciste fasciste avait épousé la veuve Feltrinelli qui posséderait, dit-on, le monopole du commerce du bois avec la Yougoslavie et aurait été en relations personnelles avec M. Stoyadinovitch. M. Barzini aurait, par son entremise, et d'accord avec le gouvernement fasciste, noué des intrigues avec l'ancien président du Conseil de Yougoslavie. Au moment de l'arrestation de ce dernier[1], il aurait, au cours d'un dîner auquel participaient M. Bottai et le gouverneur de Rome, et sous l'influence de l'émotion qu'il ressentait, laissé échapper des propos dangereux et compromettants pour les autorités italiennes. Ce serait la raison pour laquelle celles-ci auraient décidé, en dépit des relations amicales qui existaient entre M. Barzini et le comte Ciano, de le mettre hors d'état de parler pendant quelques temps[2].

On me signale également que, sur l'ordre du gouvernement de Rome, certains éléments musulmans d'Albanie auraient entrepris des tractations avec des représentants de leurs coreligionnaires de Bosnie et d'Herzégovine. Ces pourparlers auraient pour but de rassurer les musulmans yougoslaves en leur donnant la certitude qu'en cas de conflit italo-yougoslave, les intérêts de la Bosnie seraient également respectés par l'Italie. On chercherait ainsi à dissocier l'État yougoslave et à détacher, dans toute la mesure du possible, les Musulmans des Serbes. En même temps, le gouvernement fasciste s'efforcerait de flatter les aspirations nationales des Albanais, actuellement réunis à la Couronne d'Italie, en leur laissant espérer qu'un jour viendra où les Albanais du district de Kosovo, dont le nombre s'élèverait à un million, seraient incorporés au royaume d'Albanie. Des promesses auraient, d'ailleurs, été faites en ce sens par M. Mussolini, au moment de l'annexion de l'Albanie. On évoquerait également, le jour venu, la question des 400 000 Albanais qui se trouvent actuellement sous la domination grecque.

Telles sont les indications qui m'ont été fournies d'une source que je considère comme sérieuse. Je crois devoir les communiquer, à toutes fins utiles,

[1] Stoyadinovitch, ancien président du Conseil de Yougoslavie, avait fondé à la fin de février 1940 le Parti serbe radical. Il a été arrêté le 20 avril 1940 à Belgrade, alors que depuis une semaine les arrestations se multipliaient en Yougoslavie contre des personnes convaincues de se livrer à l'espionnage pour l'Allemagne et que les mesures de surveillance des étrangers étaient renforcées.

[2] L'affaire remonte à la fin du mois d'avril 1940. Dans son *Journal politique*, *op. cit.*, le comte Ciano en fait état en ces termes : « D'après un des documents prélevés comme d'habitude à l'ambassade britannique, il résulte qu'il [le journaliste Barzini fils] était allé informer les Anglais que nous possédons un service de contrôle qui opère efficacement à l'ambassade même. Il avait dit que « Mussolini est un fou » et que les journalistes italiens haïssent chaque ligne qu'ils sont obligés d'écrire. Le *Duce* est furieux et parle de le déférer au Tribunal spécial [tribunal créé par le gouvernement fasciste pour juger les crimes politiques]. » (entrée du 26 avril 1940, p. 240). Le ministre italien ne revient plus ensuite sur le sort du journaliste en question.

à Votre Excellence. J'ajoute, cependant, qu'à l'heure actuelle, et de divers côtés, on m'affirme que le gouvernement fasciste ne songerait nullement à entreprendre quoi que ce fût contre l'unité yougoslave. Les hommes d'État responsables italiens ne cessent de répéter à leurs interlocuteurs yougoslaves, comme aux étrangers, qu'ils ne nourrissent aucune intention d'agression contre le gouvernement de Belgrade. Un journaliste fasciste, généralement bien renseigné, déclarait, hier soir encore, à l'un de mes collaborateurs que, d'après tout ce qu'il avait pu apprendre ces jours-ci, il était, à l'heure actuelle, de moins en moins question de la Yougoslavie. À l'en croire, l'Italie attendait, pour se décider, de savoir ce que les Allemands allaient faire sur le front occidental. Si, comme beaucoup le supposaient ici, le Reich déclenchait une violente offensive contre la ligne Maginot, et si, d'aventure, il remportait des succès notables, l'Italie n'hésiterait pas à entrer directement en guerre contre l'Angleterre et, par conséquent, contre la France. Elle n'aurait pas besoin de recourir à une opération latérale. Les maladresses des Anglais, les vexations qu'ils font subir à l'Italie en appliquant leur blocus, renforcent chaque jour, les sentiments anglophobes du peuple italien et il serait très facile à M. Mussolini de jeter, à son heure, l'Italie, qui n'a pas oublié les sanctions, contre une Angleterre qui n'a rien appris. La rupture franco-italienne ne serait qu'une conséquence du conflit anglo-italien. L'Italie préférerait, d'ailleurs, que la France prît l'initiative de lui déclarer la guerre.

Bien entendu, si rien ne se passait sur le front occidental, ou si les Allemands n'y remportaient pas de succès, l'Italie continuerait à rester dans l'expectative. L'affaire yougoslave doit, de toute façon, être tenue en réserve. L'Italie saurait opérer au bon moment. En cas de victoire de l'Axe, la question yougoslave se résoudrait d'elle-même, et, en quelque sorte, *ipso facto*. Si les Alliés devaient l'emporter, l'Italie ne risquerait pas, pour s'emparer de Zagreb, d'entrer en guerre avec la France et l'Angleterre. La seule hypothèse dans laquelle l'opération yougoslave apparaîtrait comme vraisemblable serait celle d'une intensification des hostilités sur le front franco-allemand se prolongeant pendant des semaines, celle d'une grande bataille de résultat indécis. En ce cas, l'Italie, sûre que la France et l'Angleterre ne seraient pas en mesure d'intervenir contre elle, au moment où elles rassembleraient toutes leurs forces pour faire face aux Allemands, pourrait être amenée à procéder rapidement et par surprise à l'occupation de la côte dalmate, de la Croatie, et, peut-être même, de la Slovénie.

En terminant, l'interlocuteur de mon collaborateur a répété qu'il ne s'agissait là que de suppositions ; car, à l'heure actuelle, il n'était question de rien. Le gouvernement fasciste était beaucoup plus préoccupé de savoir ce qui se passerait au cours des prochains mois sur les bords du Rhin qu'en Vénétie julienne.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 8

265

M. CHARLES-ARSÈNE HENRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À TOKYO, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 214[1]. *Tokyo, 8 mai 1940.*

Je me réfère à ma dépêche n° 238 en date du 19 décembre 1939[2].

Le général Koiso, ministre des Possessions d'Outre-mer, en revenant d'un tour d'inspection à Formose et dans la Chine du Sud, a déclaré ces jours-ci à la 7e session annuelle des gouverneurs de provinces que : « La naissance du nouveau gouvernement central de Chine rend nécessaire pour le Japon l'adoption d'une nouvelle politique vers le Sud. Il faut considérer les territoires des mers du Sud comme une des unités du système économique qui embrasse les pays de l'Asie orientale. Le gouvernement de Sa Majesté est prêt à adopter toute mesure qui lui paraîtrait répondre aux nécessités de la nouvelle situation qui est en train de se créer là-bas ».

Le général Koiso est une des personnalités les plus énergiques du ministère et il ne cesse de donner une impulsion vigoureuse à cette nouvelle politique que M. Arita, ministre des Affaires étrangères, de son côté, avait préconisée en février devant la commission du Budget. M. Arita assurait qu'il désirait établir entre le Japon et les pays des mers du Sud des relations plus étroites qui permettraient de développer une solidarité, une coopération économique et une exploitation des ressources naturelles qui seraient au grand avantage des parties intéressées. Les revues et les journaux, d'autre part, cherchent depuis longtemps à susciter l'intérêt de leurs lecteurs pour ces questions.

L'Institut japonais des Affaires du Pacifique, organisation privée qui poursuit des recherches sur les problèmes politiques et économiques de ces régions, a récemment fait paraître une déclaration où elle soulignait que l'exécution de la politique extérieure japonaise ne pouvait être accomplie sur le continent seulement et qu'il convenait de se servir des matières premières si heureusement placées dans le Pacifique. Elle engageait les Japonais à se rendre compte de la nécessité vitale qu'il y avait pour eux à saisir l'occasion unique qu'ils trouvaient maintenant et qui « peut-être ne se reproduirait pas deux fois en mille ans ».

Cet organisme, ainsi que d'autres personnalités, multiplient des déclarations marquant, bien entendu, que le Japon n'a aucune ambition territoriale et qu'il serait absurde de croire à des buts agressifs de sa part.

Je signale cependant que le ministère d'Outre-mer a décidé d'ouvrir un crédit de 1 700 000 yen pour l'érection d'une station de TSF dans les îles Palao qui sont sous mandat japonais. Cette station sera rattachée à

[1] Communiqué à Rel[ations] com[merciales], Shanghaï et Hanoï.

[2] Document non retrouvé.

celle de Tokyo et servira à retransmettre des émissions japonaises. Les émissions seront sur ondes courtes (10 km) (au Japon, seuls les appareils récepteurs d'ondes longues sont permis) et elles donneront des nouvelles du Japon prises du monde entier dans les langues hollandaise et malaise. « Le but de ce poste émetteur sera surtout de donner aux peuples du Pacifique une conception correcte de l'action du Japon sur le continent ». La position des îles Palao, à égale distance (environ 800 kilomètres) des îles Philippines, des Molucques et de la Nouvelle-Guinée, fera de ce poste de TSF un instrument de propagande japonaise puissant venant s'ajouter à l'action du centre des Pescadores dont les émissions en langue indochinoise, siamoise et chinoise ont déjà retenu notre attention. C'est en octobre prochain que ce poste commencerait à fonctionner.

La nouvelle que le parlement de Manille avait, par 78 voix contre une, réduit à 500 par an le nombre des immigrants de chaque nationalité, a provoqué ici une bruyante indignation. On y a vu une mesure anti-japonaise prise à l'instigation des États-Unis et on a cru que la visite au Japon de M. Sayre, haut-commissaire des États-Unis, avait pour but de négocier avec M. Arita une modification du quota des immigrants japonais. Dans mes télégrammes n° 355 et 356 en date du 9 mai dernier[1], j'ai rapporté à Votre Excellence ce que mon collègue américain m'avait dit à ce sujet : M. Sayre était venu au Japon uniquement dans un but d'information personnelle, mais il avait été amené à expliquer à M. Arita que le vote de la loi d'immigration, sur laquelle d'ailleurs il n'y avait plus à revenir, était une affaire purement philippine dans laquelle les États-Unis n'ont pas à intervenir. Cette loi atteint les Japonais mais n'est pas dirigée contre eux. Son but est surtout de restreindre l'immigration des Chinois et des réfugiés juifs à de l'Europe centrale votée par le parlement philippin. Elle doit être approuvée ou rejetée en bloc par le président des États-Unis qui ne peut pas la modifier et qui ne lui opposera certainement pas son veto.

Le porte-parole du Gaimusho a annoncé que le gouvernement japonais avait l'intention de négocier avec le gouvernement philippin pour tâcher d'atténuer la sévérité de la loi d'immigration. On espère dans les milieux officiels arriver à un compromis en jouant sur les règlements permettant la libre entrée des non-immigrants aux Philippines, ainsi que la permission spéciale d'immigration que peut accorder le président du Commonwealth.

Le ton général de la presse a été donné par l'*Asahi*. Il admet que les autorités philippines ont eu de bonnes raisons pour restreindre l'afflux des immigrants juifs européens mais il les blâme sévèrement « d'avoir permis à cette loi d'être dirigée surtout contre l'immigration japonaise et de mettre ainsi obstacle à l'expansion vers le Sud du Japon ». L'*Asahi* remarque que M. Cordell Hull et M. Sayre ont « essayé par leurs déclarations de nier que les États-Unis aient eu à intervenir en quoi que ce soit dans le vote de la loi mais que ce vote est bien une manifestation de la peur inspirée

[1] Documents non retrouvés. Les date et numérotation ne semblent pas cohérentes.

par le Japon au gouvernement de Washington et à une partie des autorités philippines ».

La nouvelle, ensuite démentie, que la flotte américaine en manœuvre à Hawaï s'était rendue aux Philippines, avait provoqué à Tokyo une grande agitation. L'attitude américaine donne lieu à d'aigres commentaires et il n'y a pas de jour où la presse n'indique que la grande République américaine est hostile au Japon. Elle annonce à grand fracas l'augmentation du budget de la marine et de l'aviation à Washington, elle s'étend sur des discussions qui auraient eu lieu à propos de la fortification de l'île de Guam. Un télégramme de l'agence Domei de Washington annonce aussi que la Chambre des Représentants a approuvé certaines modifications aux lois sur la nationalité destinées à mettre un frein à l'activité anti-nationale de certains Japonais de nationalité américaine, surtout ceux de Hawaï qui, paraît-il, ont pris l'habitude d'aller faire une période militaire secrète au Japon. Les modifications proposées comporteraient la perte de la nationalité pour tout citoyen américain qui demeurerait plus de six mois dans le pays dont ses parents sont originaires. D'autres télégrammes font connaître que la Fédération sportive américaine de Hawaï a interdit à ses athlètes d'aller prendre part à des compétitions sportives auxquelles ils devaient assister au Japon et a refusé d'accepter les athlètes japonais qui devaient venir à Hawaï.

De Manille on annonce que les athlètes philippins font des difficultés pour venir. La publicité faite à toutes ces nouvelles n'a d'autre but que de maintenir éveillée la susceptibilité du peuple japonais.

De tous les pays du Pacifique, les Indes néerlandaises, source de matières premières pour le Japon et objet de son admiration et de ses convoitises, prennent une place de premier plan dans ses préoccupations actuelles. Toute la presse japonaise a pris feu à leur sujet depuis que M. Arita, le 15 avril dernier, a exprimé ses appréhensions sur toute atteinte qui pourrait être portée à leur *statu quo* dans un communiqué officiel[1]. Dans mon télégramme n° 364 en date du 11 mai[2], j'avais eu l'honneur de faire connaître à Votre Excellence que le ministre des Affaires étrangères m'avait convoqué et m'avait déclaré que le Japon tenait absolument au *statu quo*, aussi bien économique que politique, des Indes néerlandaises dont les matières premières sont pour lui d'un intérêt vital. Un second communiqué officiel de la position du Japon à ce sujet publié par le Gaimusho avait insisté sur le *statu quo* politique sans qu'il soit fait allusion au côté économique de la question (mon télégramme n° 365 en date du 12 mai)[3]. La nouvelle du débarquement des troupes anglo-françaises dans les Antilles hollandaises a servi de prétexte à la presse japonaise pour émettre des doutes sur la sincérité du gouvernement hollandais et pour manifester la crainte que les Alliés n'agissent de

[1] Voir document n° 208.

[2] Documents non retrouvés. Il semble qu'il y ait également un problème de date et de numérotation.

[3] Document non retrouvé.

même dans les Indes orientales. Elle s'étonne ou feint de s'étonner que les États-Unis, qui eux aussi, par la déclaration de M. Cordell Hull, avaient garanti le *statu quo* des possessions hollandaises ne soient pas intervenus. Elle voit là une nouvelle preuve de leur hostilité pour le Japon et les journaux extrémistes manifestent la crainte que les États-Unis ne ferment les yeux sur une intervention possible des Alliés aux Indes néerlandaises.

Les partis extrémistes brûlent de l'envie de mettre à profit l'invasion de la Hollande pour exécuter une partie du fameux plan Tanaka qui consisterait à entreprendre une action dans les Indes néerlandaises[1]. J'ai eu l'honneur dans mes télégrammes n° 375, 376, 377[2] du 16 et du 17 mai de faire connaître à Votre Excellence mon sentiment sur les possibilités d'une telle action, qui semble être nettement réprouvée par M. Arita et par les gens sages. On ne peut cependant oublier que le programme traditionnel de la marine japonaise a toujours été l'expansion vers le sud, dont l'occupation de Hainan ainsi que les prétentions du Japon sur les îles Paracelse et les Spratley sont un commencement de réalisation. La presse ne cherche pas à calmer l'opinion, au contraire ; elle rapportait il y a quelques jours que le consul général du Japon à Batavia avait fait au gouverneur général des représentations parce que quelques individus avaient poussé des cris hostiles devant sa résidence. L'agence Domei, dans un télégramme, annonce que l'agitation anti-japonaise croît dans les îles. Elle cite à ce sujet deux faits : d'une part la proposition votée le 18 avril dernier par le « Club de la Mère-Patrie » de Samerang demandant que l'on fouillât les maisons des Hollandais sympathiques aux nazis et celles des résidents japonais, en alléguant qu'ils étaient possesseurs d'armes à feu. D'autre part, une manifestation d'écoliers a eu lieu devant un magasin japonais aux cris de « les Japonais à la porte ». Le gouvernement général des Indes néerlandaises a remis les choses au point en déclarant que « ces nouvelles étaient fausses, le consul général du Japon ayant seulement amicalement attiré son attention sur la proposition du « Club de la Mère-Patrie » de Samerang, qui avait seulement demandé au gouvernement de ne pas laisser les résidents japonais habiter dans les zones intéressant la défense nationale, quant à l'autre incident, a-t-il ajouté, ce n'est qu'une sottise d'écoliers.

Tout cela se résume donc à bien peu de choses et mériterait à peine une mention si, de l'avis de gens connaissant bien la mentalité japonaise, il n'y avait là l'indice d'un désir d'amplifier la question. Bien entendu le *Hochi* germanophile s'empare de ces nouvelles et annonce de ce fait « une pression gouvernementale hollandaise contre les résidents japonais ». « Ce mouvement anti-japonais, assure-t-il, peut être considéré comme provenant d'un changement de *statu quo* des Indes néerlandaises. Aussi le gouvernement japonais devrait-il sans délai revenir sur sa récente déclaration où il a manifesté son désir de maintenir le *statu quo* de ces îles et agir rapidement avant qu'il ne soit trop tard ». D'autres journaux, sans être aussi violents, souhaitent un changement d'attitude du Japon. Le *Chugai*

[1] On n'a pas retrouvé dans les documents d'autres détails sur ce « plan Tanaka ».

[2] Documents non retrouvés.

Shogyo, journal du commerce, organe des gros industriels d'Osaka, fait remarquer qu'avec l'invasion de la Belgique et de la Hollande, la guerre va peut être pousser l'Italie et les Soviets à agir dans les Balkans, que les combattants vont rivaliser pour s'assurer les marchés de matières premières rendant ainsi plus difficile l'acquisition de celles-ci par le Japon, qu'enfin même si la consommation de guerre accrue des belligérants influence favorablement l'économie du Japon, celui-ci doit saisir cette occasion pour réviser sa politique d'outre-mer. « Le Japon se doit de ne pas rester les bras ballants mais en tirant le meilleur profit de la question des Indes néerlandaises, le gouvernement ne doit pas oublier que sa position internationale deviendra délicate et il convient qu'il soit prudent ». Cela résume à peu près le sentiment général. Une note du Gaimusho parue dans le semi-officiel *Japan Times* insiste de nouveau sérieusement sur le sens très large qu'il convient de donner à l'expression *statu quo*. Le maintien de la position administrative actuelle des Indes néerlandaises est lié d'une manière inséparable au programme de l'Empire japonais pour l'exécution définitive de l'affaire de Chine. Le moindre changement de quelque forme que ce soit et sur l'initiative de qui que ce soit qui serait apporté au *statu quo* des Indes néerlandaises serait un obstacle à l'accomplissement des buts de la politique du Japon en Chine et serait d'une grave importance pour l'Empire.

La politique d'expansion du Japon dans les mers du Sud se trouve être arrivée à un point d'équilibre instable qu'il faudrait peu de chose pour rompre. Le Gaimusho déclare être rassuré par les assurances que la France et l'Angleterre lui ont données sur leur désir de respecter les colonies hollandaises du Pacifique et assure que le Japon ne nourrit contre elles aucun dessein ambitieux. Mais ce n'est qu'une position d'expectative et il n'est pas invraisemblable de penser que l'annonce de nouvelles défavorables pour les Alliés survenant à Tokyo, ce serait la voix des partisans d'une action directe dans l'Insulinde hollandaise qui pourrait l'emporter d'une manière décisive sur la prudence des gens sages et des éléments modérés. Aussi l'attitude des États-Unis demeure-t-elle la meilleure garantie de la sagesse du Japon dans le Pacifique.

Guerre 1939-45, Vichy, E Asie, Japon, 313

266

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 2862 à 2867. *Rome, 9 mai 1940, 18 h. 25.*

(*Reçu* : le 9, 20 h. 25)

De retour à Rome après 6 semaines d'absence, l'ambassadeur d'Angleterre a eu hier un entretien avec le comte Ciano. Il a dit au ministre qu'il rapportait de son pays l'instruction de ne rien négliger pour sauvegarder ou rétablir les bons rapports qui étaient de tradition entre la Grande-Bretagne et l'Italie et dont le gouvernement de Londres avait marqué le prix qu'il y attachait, en reconnaissant la conquête de l'Éthiopie, l'annexion de l'Albanie et en signant les Accords de Pâques[1]. Sir Percy Loraine a exprimé le souhait que des dispositions analogues se rencontrassent également du côté italien et s'est déclaré, éventuellement, disposé à donner des assurances de bonne volonté pacifique avec l'espoir de recevoir, à son tour, des assurances correspondantes. Il n'a pas caché que l'attitude de la presse italienne, surtout au cours de la dernière semaine[2], frappait et blessait vivement le sentiment public anglais. Une tension était née. N'y avait-il pas mieux à faire que de la regarder s'accroître, les bras croisés ?

Le comte Ciano a répondu en substance ceci :

La politique étrangère de l'Italie est à l'heure actuelle dirigée par M. Mussolini et par lui seul. La pensée de celui-ci est dominée par le souci de respecter le pacte qu'il a conclu avec l'Allemagne et les obligations qui en découlent. Il ne fera rien qui pourrait porter à croire qu'il songe à s'en écarter en quoi que ce soit. Il n'acceptera donc, sauf en matière économique, aucune espèce de tractation. Il n'aliénera en aucune manière sa liberté d'appréciation et d'action. Il se réservera dans tous les cas la faculté d'intervenir s'il le juge nécessaire et à son heure. Du reste, à son avis, la guerre véritable n'a pas encore commencé, elle n'en est encore qu'à sa phase préliminaire, phase qui ne semble pas, au surplus, évoluer en faveur des Alliés. La politique italienne n'a subi cependant jusqu'ici aucun changement. Elle en est au point où sir Percy Loraine l'a laissée quand il a quitté Rome. Combien de temps conservera-t-elle

[1] Les « Accords de Pâques », signés entre Londres et Rome le 16 avril 1938, réglaient un certain nombre de points litigieux entre les deux puissances en Afrique et en Méditerranée, mais, surtout, établissaient l'engagement réciproque suivant : l'Angleterre devait obtenir la reconnaissance de l'annexion de l'Éthiopie par les pays membres de la SDN en échange du soutien italien à la défense de l'indépendance autrichienne.

[2] Une violente campagne de presse anti-britannique a suivi l'invasion par les Allemands du Danemark et de la Norvège, doublée de déclarations de divers responsables fascistes soutenant que l'Italie ne pourrait demeurer dans la non-belligérance. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4037.

cette position ? Le comte Ciano ne saurait le dire : deux mois, quatre mois, six mois ou deux années ! Elle ne sera pas modifiée d'ailleurs en effet par un coup de théâtre brutal. L'Italie jouera franc jeu et, si elle décide de modifier son orientation, elle en avertira [*sic*]. Le comte Ciano déclare entièrement faux les bruits qui ont couru d'une agression contre la Yougoslavie, Corfou, la Crète ou quelque autre île grecque. Il déclare non moins fausses les rumeurs qui ont circulé au sujet d'un prétendu conflit qu'il aurait eu avec son beau-père et à la suite duquel il s'éloignerait du Palais Chigi.

Quant la presse italienne, elle fournit à l'Allemagne l'appui qu'elle lui doit. Ne vaut-il pas mieux se servir de l'artillerie des Virginio Gayda et des Ansaldo[1] que de l'autre ? En attendant le comte Ciano et sir Percy Loraine pourront utilement contribuer à aplanir ou à résoudre les incidents quotidiens. Le blocus en suscite en effet de nombreux, que M. Mussolini prend très à cœur. Au demeurant la meilleure attitude que la Grande-Bretagne puisse adopter envers l'Italie serait de peser le moins possible sur elle et de la laisser tranquille ?

Le comte Ciano a parlé ainsi un langage exactement semblable à celui qu'il m'a tenu à moi-même et en termes encore plus nets, lors de nos dernières rencontres[2].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 23

[1] Respectivement directeur du *Il Giornale d'Italia*, journal officieux du régime, et du *Il Telegrafo*, journal du comte Ciano.

[2] Le comte Ciano a relaté cet entretien dans son *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 8 mai 1940, p. 245. Selon le ministre italien, il aurait parlé à sir Percy Loraine « avec franchise » de la politique de son pays : « Le *Duce* entend rester fidèle aux pactes qui le lient à Berlin, mais ceci ne signifie pas que nous devions, dans un proche avenir, abandonner la non-belligérance. Ces déclarations – ordonnées par Mussolini – ont troublé sir Percy qui, malheureusement, n'est pas sorti rassuré de mon bureau. »

267

M. BARGETON, AMBASSADEUR DE FRANCE À BRUXELLES,
à M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 621. *Bruxelles, 10 mai 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[1] : le 10, 2 h. 35)

Le ministère des Affaires étrangères apprend de Berlin que la source qui avait annoncé l'attaque sur le Danemark informe que des ordres sont donnés pour attaque générale à l'ouest le 10 mai à l'aube[2].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 44

268

M. BARGETON, AMBASSADEUR DE FRANCE À BRUXELLES,
à M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 622 à 624. *Bruxelles, 10 mai 1940, 8 h. 25.*
Réservé.

(*Reçu* : le 10, 9 h. 30)

Je vous confirme ma communication téléphonique. M. Spaak vient de me remettre la note dont le texte suit :

1. Le gouvernement du Roi a le regret de porter à la connaissance du gouvernement de la République française que les troupes allemandes viennent d'envahir le territoire belge au mépris des engagements qui avaient été encore renouvelés au début du conflit actuel[3].

2. Le gouvernement belge est décidé à résister avec toutes ses forces à l'agression dont le pays est à nouveau l'objet.

3. Il fait appel aux gouvernements de la République et du Royaume-Uni pour que l'assistance prévue par les traités et confirmés par la déclaration commune du 24 avril 1937[4] lui soit accordée dans le délai le plus court.

[1] Par téléphone.

[2] Plusieurs informations allant dans le même sens ont déjà été transmises au gouvernement français ; ainsi, par exemple, de la part d'un membre des services de renseignement polonais « opérant dans l'entourage immédiat du maréchal Göring ». Cf. un courrier de Charles Alphand, ambassadeur de France à Berne, à Paul Reynaud, en date du 4 mai 1940 in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 14.

[3] Voir *DDF* (1939-44), I, documents n°s 282, 293, 323.

[4] Le 24 avril 1937, une déclaration conjointe des gouvernements français et britannique libère la Belgique des obligations du Traité de Versailles. Elle confirme d'autre part l'intérêt vital attaché à l'indépendance et à l'intégrité de la Belgique.

4. Il est convaincu également que la France et l'Angleterre voudront bien lui renouveler les engagements souscrits précédemment à Sainte Adresse le 14 février 1916[1], engagements s'étendant au Congo ainsi qu'il résulte des lettres de l'ambassade britannique du 19 septembre 1914 et du 29 avril 1916[2].

5. Le gouvernement du Roi a la ferme confiance que, comme par le passé, les efforts conjugués de la France, de l'Angleterre et de la Belgique assureront le triomphe du droit.

6. Le gouvernement belge serait heureux d'obtenir du gouvernement de la République française une réponse aussi prompte que possible.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 44

269

M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE.

T. nos 134 à 135. *Paris, 10 mai 1940, 9 h. 55.*

Veuillez, dès réception du présent télégramme, demander une audience au Souverain Pontife et lui représenter qu'en présence de l'agression déclenchée cette nuit contre les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, le monde entier attend de lui qu'il formule la condamnation solennelle qui doit stigmatiser cet odieux attentat, dont deux nations catholiques sont victimes.

Pour porter sa pleine efficacité morale, l'action du Saint Père doit être immédiate. Il est désirable qu'elle s'exprime en termes suffisamment forts et explicites pour guider l'opinion publique italienne dans la voie où tant de raisons d'ordre moral et politique ainsi que les liens dynastiques qui unissent la Belgique à l'Italie doivent concourir à la maintenir.

Je sais que vous ne négligerez rien pour convaincre le Saint Père de la nécessité et de l'efficacité de son intervention.

J'ai suggéré au gouvernement belge d'inviter son ministre à intervenir immédiatement dans le même sens auprès du Souverain Pontife.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 44

[1] Pour faire échouer les négociations en cours entre les Puissances centrales et la Belgique en vue d'une paix separée, les Alliés promettent au gouvernement belge, replié à Sainte-Adresse en Artois depuis octobre 1940, « une large indemnisation » pour rester en guerre.

[2] Documents non retrouvés.

270

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 344 à 345. *Rome Saint-Siège, 10 mai 1940, 18 h.*

Réservé.

(*Reçu* : le 10, 19 h. 30)

Je réponds à votre télégramme n° 134-135[1].

Le Pape m'a reçu ce matin dès que je lui ai fait demander à le voir. En m'inspirant des instructions de Votre Excellence j'ai insisté de la manière la plus pressante pour qu'il protestât énergiquement et rapidement contre la violation de la neutralité de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg et je lui ai laissé un aide-mémoire résumant mes arguments. Il m'a répondu qu'il réfléchirait très sérieusement à notre requête. Au cours de l'entretien, il s'est montré impressionné par le débat de la Chambre des communes qui a produit sur lui le plus fâcheux effet[2]. En outre, il s'est enquis si la France et l'Angleterre étaient bien préparées à faire face à l'offensive allemande déclenchée cette nuit. Enfin il a observé que le langage des journaux italiens d'aujourd'hui lui semblait indiquer la position prise par le gouvernement italien devant les nouveaux actes d'agression du Reich. Comme je revenais à la charge en faveur de notre requête, le Saint Père m'a répété qu'il la prendrait en sérieuse considération[3].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 44

[1] Cf. document n° 269.

[2] Un âpre débat sur la conduite de la guerre en Norvège a été ouvert par Neville Chamberlain à la Chambre des communes le 7 mai. Le cabinet a évité la censure par 281 voix contre 200. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, pp. 4038-4043.

[3] Sans évoquer sa propre démarche, F. Charles-Roux fait état dans *Huit ans au Vatican*, *op. cit.*, p. 385, du « dégoût » soulevé au Vatican par la nouvelle agression de l'Allemagne. La protestation papale prit la forme de trois télégrammes adressés aux souverains de Belgique, de Hollande et du Luxembourg, dont les textes furent publiés le lendemain par l'*Osservatore Romano*. Ils constituèrent, d'après le diplomate, « une affirmation publique de la culpabilité et de la responsabilité du gouvernement allemand. »

271

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 357[1]. *Rome Saint-Siège, 10 mai 1940.*

Réservé. Secret.

(*Reçu*[2] : le 12, 20 h.)

M. Myron Taylor, que j'ai vu hier, m'a donné quelques indications rétrospectives et actuelles sur son activité de ces derniers temps.

C'est bien à son instigation pressante que le président Roosevelt s'est décidé, malgré deux interventions antérieures datant de peu, à envoyer M. Phillips chez M. Mussolini pour lui lire un message personnel.

La réponse de M. Mussolini à M. Phillips, complétée par la communication du prince Colonna à Washington a été « pas si mauvaise » (*not so bad*), en tout cas plus amicale qu'aucun texte émanant du *Duce* depuis longtemps[3].

M. Myron Taylor a conseillé au président Roosevelt de « tenir la porte ouverte » avec M. Mussolini.

Le but de son gouvernement, non plus que celui du Pape, ne consiste dans la paix, ni dans une conférence. Il consiste à faire en sorte que l'Italie soit tenue en dehors du conflit.

La démarche du Pape auprès de M. Mussolini a pris, d'après M. Myron Taylor, la forme d'une lettre autographe du Souverain Pontife au *Duce*, c'est-à-dire la forme la plus précise et marquée qui fût possible[4].

Au cours des échanges de vues qui ont déterminé cette double action, lord Halifax a proposé que le roi d'Angleterre écrivît une lettre personnelle au roi Victor-Emmanuel. M. Myron Taylor et le Saint Père se sont trouvés d'accord pour penser qu'au moment où elle était faite, cette suggestion n'était pas à retenir.

Selon M. Myron Taylor, le gouvernement des États-Unis aurait laissé entendre à M. Mussolini qu'il pourrait procurer à l'Italie quelques avantages commerciaux et même des crédits financiers, dont elle a bien besoin.

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Cf. document n° 252, note 1, p. 574.

[4] Selon F. Charles-Roux dans *Huit ans au Vatican*, *op. cit.*, p. 353, « Pie XII, le 21 avril, n'avait pas hésité à écrire à Mussolini une lettre officielle en latin du type de celles que l'on appelle « lettres autographes », bien que la signature seule le soit lorsque le signataire est un chef d'État. Dans cette lettre, [...], il avait fait appel au sens des responsabilités de celui qui tenait les rênes du gouvernement italien. » Mussolini y répondit le 30 avril seulement, par écrit et d'une manière peu rassurante. Raison pour laquelle sans doute le pape adressa une nouvelle lettre au *Duce* le 28 avril « dans laquelle, selon le comte Ciano, il le loue pour ses efforts en vue de sauvegarder la paix et forme des vœux pour qu'à l'avenir aussi l'Italie reste en dehors du conflit. Mussolini a accueilli ce message avec scepticisme, froideur et sarcasme. » in *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 28 avril 1940, p. 241.

Tel a été, jusqu'à ce matin, le développement de cette prise de contact entre M. Mussolini d'une part, M. Roosevelt et le Pape d'autre part. En me la relatant, M. Myron Taylor a insisté pour que ses confidences fussent tenues secrètes.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 25

272

L'Amiral Darlan, Commandant en chef des Forces maritimes françaises,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

L[1]. *Paris, Amirauté Française, 10 mai 1940.*

Monsieur le Président,

Avant-hier, M. Campinchi m'a téléphoné que vous désiriez que j'établisse pour vous une note sur les opérations de Scandinavie. J'ai rédigé cette note conformément au plan que m'a esquissé mon ministre. Je me suis permis d'y ajouter quelques idées personnelles sur certains motifs de notre échec relatif.

Si vous estimez, Monsieur le Président, que cette note ne contient pas les renseignements que vous désirez avoir[2], je suis naturellement à votre disposition pour en établir une autre.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments déférents et dévoués.

F. Darlan

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2

[1] Cette lettre est manuscrite. Mention marginale, également manuscrite : « XV R1, avec l'annexe ».

[2] La note qui suit fait sans doute partie de l'arsenal dont souhaite disposer le président du Conseil pour demander, lors de la réunion de cabinet du 9 mai, la révocation du général Gamelin dont l'action est contestée depuis des mois. Dans son *Journal d'une défaite*, *op. cit.*, Paul de Villelume, lui-même très critique du Commandant en chef des forces alliées, en particulier depuis l'échec de l'action pour aider la Finlande, indique que cette révocation a déjà été envisagée, notamment lors du cabinet de guerre du 12 avril (p. 276). À l'entrée du 9 mai (pp. 328-329), il écrit : « La lecture par Paul Reynaud de notre réquisitoire a duré deux heures. Elle a été suivie, m'a dit Baudoin, qui était présent, d'un silence de « deux minutes quatorze secondes ». Les ministres étaient atterrés par les révélations qu'ils venaient d'entendre. » Devant l'opposition de Daladier à la révocation de Gamelin, Paul Reynaud porte la démission du cabinet à Albert Lebrun qui, « consterné a prié de tenir la nouvelle secrète jusqu'à ce qu'un nouveau cabinet fût constitué. »

ANNEXE
NOTE DE L'AMIRAL DARLAN,
COMMANDANT EN CHEF DES FORCES MARITIMES FRANÇAISES

Notes sur les opérations scandinaves

N[1]. *Paris, 9 mai 1940.*

Très secret.

I. Première tentative d'expédition scandinave
II. Mouillage de mines dans les eaux norvégiennes
III. Conséquences des mouillages de mines dans les eaux scandinaves

I. *Première tentative d'expédition scandinave*

Dès le début de janvier 1940, il devint évident que la Finlande ne pourrait être sauvée que par l'aide militaire des Alliés.

Du point de vue militaire, le maréchal Mannerheim précisait ainsi le problème :

– sans aide efficace, l'armée finlandaise sera écrasée en avril,

– avec un renfort de 4 à 5 divisions, le front nord peut être dégagé, et l'armée finlandaise sera dans de bonnes conditions pour tenir sur le front sud.

Ce problème fut étudié au cours de deux réunions des commandants en chef alliés le 31 janvier et le 1er février 1940[2], suivies d'une réunion du Conseil Suprême interallié le 5 février 1940[3].

[1] Mention marginale manuscrite : « Annexe à XV R1, contenant 19 feuillets dont 2 sans n° et 17 numérotés de 1 à 17. »

[2] On n'a pas retrouvé de document relatif à ces rencontres, sinon cette mention à la date du 30 janvier dans la « Chronologie de l'affaire finlandaise » établie le 16 mars 1940 : « Des conversations d'état-major s'ouvrent le 30 janvier à ce sujet [augmentation de l'envoi de matériel], devant examiner en particulier l'éventualité d'opérations navales devant Petsamo. L'État-Major impérial serait peu disposé au blocus de Narvik » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit). Dans son *Journal d'une défaite*, *op. cit.*, entrée du 1er février 1940, pp. 179-180, Paul de Villelume écrit à propos de ces conversations entre les chefs d'état-major français et britannique : « Le principe a tout d'abord été posé – par le général Gamelin, je crois – qu'il fallait aider la Finlande. Le maréchal Mannerheim a besoin de quatre ou cinq divisions. […] Trois questions ont été examinées ensuite : un débarquement à Petsamo – seule voie par où puissent arriver les troupes alliées – est-il possible ? Quels inconvénients y aurait-il à nous mettre la Russie à dos ? Que fera l'Allemagne ? […] Une discussion s'engage ensuite pour savoir s'il y a lieu de craindre une offensive allemande sur le front occidental. […] L'affaire de Petsamo paraît avoir été définitivement enterrée par les militaires des deux pays. Et comme le cabinet anglais est, autant qu'eux, hostile à un débarquement à Narvik, que va décider le Conseil suprême ? »

[3] Pour un compte rendu du Conseil suprême interallié du 5 février 1940, voir F. Bédarida, *La Stratégie secrète de la drôle de guerre*, *op. cit*, pp. 231-276.

Point de vue français

Pour des raisons politiques et militaires, nous devons empêcher que la Finlande soit écrasée.

Notre aide ne sera efficace que si nous pouvons envoyer rapidement des troupes instruites en Finlande.

La seule voie d'accès qui nous soit ouverte est celle du nord :

– soit en utilisant le port de Petsamo,

– soit en passant par la Norvège et la Suède.

Il est probable que, par crainte de l'Allemagne, la Suède n'autorisera pas le libre passage de nos troupes.

Il ne nous reste donc que la voie de Petsamo.

Notre aide à la Finlande entraînera obligatoirement l'ouverture des hostilités entre les Alliés et l'URSS, Petsamo étant aux mains des Russes, l'accès de ce port ne sera donc pas libre, et une base voisine sera nécessaire : cette base peut être trouvée dans un fjord perdu de Norvège, Kirkenes par exemple.

Nous pourrons justifier l'occupation de ce fjord (qui ne soulèvera sans doute pas une grosse émotion) par l'application de l'article 16 du Pacte de la SDN[1].

Si nous réussissons en Finlande, nous pouvons envisager ultérieurement d'étendre notre action au fond du golfe de Bothnie et d'interdire aux Allemands l'accès du port de Lulea, principal débouché sur la Baltique du bassin minier de Gallivare.

L'état de guerre avec la Russie nous permet en outre d'agir sur le bassin pétrolifère du Caucase et de tarir ainsi une source très importante de ravitaillement de l'Allemagne[2].

Point de vue britannique

Il est essentiel de secourir la Finlande.

Il est non moins essentiel d'empêcher l'Allemagne de se ravitailler en minerai de fer suédois.

L'aide à la Finlande nous mettra en état de guerre avec la Russie, ce qui n'est pas sans inconvénients pour l'Inde : le risque ne mérite d'être couru que si un résultat substantiel est obtenu, par exemple la mainmise sur le minerai suédois.

L'arrêt des navires allemands dans les eaux territoriales norvégiennes a été envisagé : le gouvernement norvégien, sondé officieusement, montre

[1] Sur les obligations de l'article 16 du Pacte de la SDN qui prescrit l'obligation de rupture des relations commerciales, financières et personnelles avec un État agresseur, dans le cas de la guerre engagée par l'URSS contre la Finlande, cf. la Note pour le Secrétaire général du 29 janvier 1940, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 29, document non reproduit.

[2] Sur le plan d'intervention au Caucase préparé par Paul de Villelume, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 430.

de la résistance et les Dominions sont opposés à toute violation des eaux territoriales neutres.

Pour arrêter l'exportation de minerais vers l'Allemagne, nous devons donc occuper Narvik.

Puisqu'il faut, de toute façon, pour agir en Finlande avoir une base en Norvège, autant vaut prendre Narvik qu'un port situé plus au nord.

L'effort principal doit donc porter sur Narvik et éventuellement sur d'autres ports (Trondheim, Bergen). Si la Norvège et la Suède laissent passer nos troupes, nous mettons la main sur le bassin minier de Gallivare. Dans le cas contraire, nous sommes obligés d'utiliser Kirkenes, mais l'opération devient très risquée et non payante.

Après discussion, le Conseil suprême décide, le 5 février :

– l'opération principale aura lieu par Narvik, et éventuellement par d'autres ports norvégiens,

– deux divisions britanniques, qui devaient être envoyées sur le front français le 6 février seront maintenues en Angleterre et préparées pour l'opération scandinave,

– le commandement de l'opération sera confié aux Anglais,

– l'opération comportera : une aide à la Finlande, un soutien à la Norvège et à la Suède, contre une réaction probable allemande,

– l'opération sera déclenchée « politiquement » par une demande d'aide faite par la Finlande, permettant aux Alliés de faire jouer l'article 16 du Pacte de la SDN pour obtenir le libre passage à travers la Norvège et la Suède[1].

Le président du Conseil français, M. Daladier, insista sur le caractère urgent de l'opération et proposa qu'elle fût effectuée dans les premiers jours du mois de mars : M. Neville Chamberlain fut de cet avis.

Du côté français, la préparation fut activement poussée : dès le 6 février, l'Amiral de la Flotte, commandant en chef des Forces maritimes françaises donnait les ordres nécessaires pour le rassemblement des moyens « marine » de l'expédition, et après accord avec le ministre de la Marine marchande, faisait procéder dès le 12 février aux réquisitions indispensables de navires de commerce (7 paquebots, 7 cargos).

Les préparatifs vont plus lentement du côté britannique où les autorités semblent encore hésiter.

L'incident de l'*Altmark* (16 février)[2] qui aurait pu donner motif à une vigoureuse intervention n'est pas exploité.

[1] Sur la question de la demande d'aide de la Finlande, cf. Jukka Nevakivi, *The Appeal that was never made*, *op. cit.*

[2] Sur l'incident de l'*Altmark*, cf. documents n°s 87 et 88.

Malgré l'urgence, Londres signale le 19 que les possibilités britanniques sont en retard de quatorze jours sur les françaises : le jour J I (déclenchement de l'opération) ne peut être que le 12 mars, au plus tôt[1].

La situation de la Finlande devenant critique, l'Amiral de la Flotte propose, le 22 février, au général commandant en chef Gamelin de transporter le corps expéditionnaire français avant le gros des troupes britanniques : le débarquement en Norvège aurait pu ainsi être effectué le 12 mars. Cette proposition resta sans réponse.

Le 12 mars, le jour J I est fixé au 13 mars, et le lendemain, les autorités britanniques décident de n'effectuer que l'opération sur Narvik.

Le 13 mars, les hostilités cessent entre la Russie et la Finlande[2]. Le 14, le gouvernement britannique suspend tous les préparatifs, et décide le 15 d'abandonner l'opération projetée.

Le 15 mars, l'Amiral de la Flotte signale au président du Conseil que si les moyens réunis pour l'expédition étaient dispersés, un délai de quinze jours serait nécessaire pour les rassembler.

À 19 h 45 le même jour, le président du Conseil prenait la décision, confirmée le 18 mars, de lever la réquisition des navires rassemblés au port d'embarquement et de disperser les moyens réunis : les nécessités de ravitaillement du pays en matières essentielles, la pénurie de notre tonnage marchand, ne permettaient pas de garder inutilisés pendant de longues semaines les navires de commerce prévus pour l'opération maintenant abandonnée.

II. *Mouillage de mines dans les eaux norvégiennes*

Il est essentiel d'arrêter le ravitaillement de l'Allemagne en minerais de fer suédois.

Le principal port d'embarquement de ces minerais est Narvik : il est le seul utilisable pendant que le golfe de Bothnie est gelé.

Partant de Narvik, les navires allemands pouvaient se soustraire aux croisières alliées en utilisant les eaux territoriales norvégiennes : les obliger à en sortir permettait de les intercepter. Des mines mouillées en quelques points bien choisis – et ne bloquant pas les ports norvégiens – étaient un moyen d'obtenir le résultat cherché.

[1] Il s'agit du télégramme n° 621 en date du 19 février de Londres au Département. Ce télégramme n'a pas été retrouvé. Dans la « Chronologie de l'affaire finlandaise » cité plus haut, il est résumé ainsi : « M. Corbin a fait auprès de M. Chamberlain le 19 la démarche objet des précédents télégrammes. Le Premier [ministre] est d'accord sur l'urgence de l'assistance. Un Conseil de cabinet, tenu à Londres le 18 février, a reconnu impossible de procéder aux premiers embarquements avant le 5 mars, pour le matériel, le 12 pour les troupes. Ces dates ne peuvent être avancées. M. Chamberlain doute de l'agrément suédois ; mais la démarche alliée peut avoir pour effet d'accentuer l'aide suédoise à la Finlande. Il ne faut pas, a-t-il dit, songer à envoyer des troupes en Scandinavie sans l'assentiment formel de Stockholm. Si les troupes sont camouflées en volontaires, M. Chamberlain pense que le Reich pourra tenter d'occuper les ports du sud de la Norvège. Les Anglais envoient 12 Blenheim (en sus des 12 déjà livrés) et 12 avions de chasse. Au total, ils ont livré 144 appareils. »

[2] En vertu du traité de paix signé le 12 mars à Moscou.

L'idée du mouillage de mines dans les eaux scandinaves fut discutée par le Conseil suprême interallié à Londres le 28 mars[1].

Il fut décidé que des mouillages de mines seraient effectués sous la protection de forces navales alliées, après remise au gouvernement norvégien d'une note franco-britannique protestant contre l'usage abusif fait par les Allemands des eaux territoriales norvégiennes.

L'opération dans les eaux norvégiennes devait être liée avec une autre opération dite « Royal Marine » effectuée ailleurs.

Les Anglais espéraient provoquer ainsi une réaction allemande contre la Norvège, réaction qui aurait permis et justifié l'occupation par les Alliés de Narvik et de Trondheim.

Dès le 28 au soir, l'amiral de la Flotte Darlan signale oralement au général commandant en chef Gamelin que la réaction allemande serait immédiate et violente : les Allemands en avaient déjà réuni les moyens. Il importait donc de rassembler un corps expéditionnaire et de le tenir prêt à être débarqué aussitôt le mouillage des mines effectué, pour parer à cette réaction.

À son retour à Paris, l'Amiral de la Flotte signalait cette nécessité urgente au ministre de la Défense nationale (lettre du 30 mars antérieure à la réunion du Comité de Guerre) et demandait à procéder aux réquisitions indispensables[2].

Mais le 30 mars, le Comité de Guerre français estima ne pouvoir donner son accord à l'opération « Royal Marine ». Les Anglais, considérant que les deux opérations étaient liées, décidèrent alors de renoncer à l'opération du mouillage de mines sur les côtes de Norvège.

Le 2 avril, lors du voyage de M. Churchill à Paris, il fut envisagé de ne plus lier les deux opérations prévues, mouillage de mines et « Royal Marine »[3].

La décision ferme fut prise le 5 avril. Les ordres nécessaires furent aussitôt donnés ; mais il était trop tard : les débarquements allemands en Norvège commençaient le 9 avril.

*
* *

Pouvait-on arrêter le trafic ennemi sur les côtes scandinaves par la seule action des forces navales ?

Nos scrupules juridiques nous interdisant d'agir dans les eaux territoriales neutres, il était impossible d'intercepter le trafic ne sortant pas de ces eaux, ce qui était le cas pour les navires allemands, de Narvik jusque dans le Cattegat.

[1] Pour le compte rendu de cette réunion, voir F. Bédarida, *La Stratégie secrète …*, *op. cit.*, pp. 277-360.

[2] Document non retrouvé.

[3] On n'a pas retrouvé de document donnant un compte rendu de cette visite.

L'affaire de l'*Altmark*, provoquée et justifiée par une violation flagrante de la neutralité norvégienne, était un prétexte excellent pour mettre nos projets à exécution. Elle ne fut pas exploitée.

Eussions-nous d'ailleurs, dans le cas particulier des eaux norvégiennes, décidé de passer outre à nos scrupules juridiques, que l'action des forces navales n'aurait pu être efficace qu'à condition de s'appuyer sur des bases proches de la zone d'opérations : ces bases n'existent que sur la cote norvégienne, et l'occupation de Trondheim et de Narvik était encore une nécessité.

Nous ne pouvions, sans ces bases, songer à établir une surveillance permanente le long de la côte norvégienne : les risques courus et les pertes subies n'auraient pas été en rapport avec les faibles résultats que l'on pouvait espérer.

L'opération navale devait se doubler d'une opération terrestre.

III. *Conséquences des mouillages de mines dans les eaux scandinaves*

L'opération de mouillage de mines ne présentait en elle-même aucune difficulté sérieuse.

Le soutien des forces navales alliées était plus que suffisant pour assurer la sécurité de cette opération.

Mais il fallait s'attendre à une violente réaction de l'Allemagne : ainsi que le signalait l'Amiral de la Flotte dans sa lettre du 30 mars, cette réaction serait immédiate et puissante. Elle était préparée de longue date, et il fallait prévoir que les Allemands chercheraient avant tout à s'assurer des bases aéronavales tout le long de la côte norvégienne.

La réaction prévue s'est produite.

Elle constituait, par son ampleur, un fait nouveau dont il fallait tenir compte.

En réalité l'invasion allemande n'était pas une riposte au mouillage des mines par les Alliés.

Nécessitant une préparation longue et poussée, elle faisait sans doute partie d'un plan plus général d'invasion de la Scandinavie. Elle a été effectuée plus tôt, peut-être, que ne le voulaient les Allemands, grâce aux indiscrétions et aux imprudences des milieux politiques et de presse alliés.

Les Britanniques, chargés de l'opération, n'ont pas réagi, et ont continué à suivre un plan préétabli dans lequel l'occupation des principaux ports norvégiens par les troupes allemandes n'était pas prévue.

Dans ces conditions, il ne fallait pas espérer redresser rapidement une situation difficile : les événements sont venus montrer rapidement qu'à la guerre toute imprévoyance se paie.

*
* *

Pouvions-nous parer au plus pressé et prendre à notre compte l'opération ?

Non.

La zone nordique est purement zone britannique et il n'est pas opportun de remettre en question le problème du haut commandement interallié.

L'aurions-nous fait que nous n'aurions pu assumer matériellement toute la charge de l'opération : nous ne disposons pas du nombre de mouilleurs de mines nécessaires, la couverture navale des mouillages de mines aurait exigé la présence de toutes nos forces de haute mer si le concours de la Home Fleet nous avait fait défaut, et nos forces auraient dû utiliser les bases anglaises (il y a 3 000 kilomètres de Brest à Narvik, 2 000 kilomètres de Brest à Stavanger).

Et le concours de la RAF, nous était indispensable pour la sécurité des forces engagées.

L'opération ne pouvait donc être que britannique, la marine française y contribuant, mais dans une proportion trop faible pour pouvoir prétendre en exercer la direction.

Deuxième opération scandinave

– Remarques sur la deuxième opération scandinave
– Considérations sur la conduite de la guerre

Deuxième opération scandinave

L'action allemande en Scandinavie ayant surpris les Alliés, la situation, telle qu'elle était au moment où le Conseil suprême du 5 février décidait l'opération dite « de Finlande », était complètement modifiée : tous les ports norvégiens dignes de ce nom étaient aux mains de l'ennemi.

Notre réaction immédiate aurait dû être une action de vive force, à la fois sur Narvik et sur Trondheim.

Seule l'action sur Narvik fut entreprise, avec vigueur d'ailleurs, mais elle fut purement navale et donna un résultat en quelque sorte négatif : Narvik devenait inutilisable pour les Allemands, mais la présence à terre de troupes ennemies nous empêche encore de l'utiliser.

L'action sur Trondheim qui devait comporter des manœuvres d'encerclement par le nord et par le sud, conjuguées avec une attaque directe par mer ne fut pas entreprise.

Seules les tentatives d'encerclement furent esquissées par des débarquements à Namsos et à Andalsnes.

Le commandement britannique n'ayant pas su ou pu protéger les points de débarquement, déjà précaires, contre l'aviation ennemie, ces points furent violemment bombardés et l'effet moral sur les Britanniques fut encore plus grand que ne le fut l'effet matériel.

Le gouvernement de Londres était décidé à tout abandonner et ce n'est que sur l'insistance du gouvernement français que la décision fut prise le

27 avril de poursuivre l'action dans la région de Narvik et de tenir au sud aussi près que possible de Namsos[1].

Ces mouvements de repli, le transport des troupes rembarquées vers l'Écosse, contrariés par des attaques aériennes qui ne pouvaient être arrêtées par les aviations alliées, furent un chef d'œuvre en tant qu'opérations navales. Mais l'effet déplorable de notre départ ne pouvait être atténué par la qualité d'une action dont la difficulté échappe à ceux qui ne sont pas marins.

*
* *

À l'heure actuelle nous avons abandonné la Norvège jusqu'au nord de Namsos et nous la tenons de Mosjoen à Narvik et Tromsöe.

Nous devons aussi rapidement que possible débarrasser la région de Narvik des Allemands qui s'y trouvent encore pour être les maîtres de cette zone avant le dégel du golfe de Bothnie.

Si à ce moment les Allemands envahissent la Suède, nous aurons une plate forme de départ pour les arrêter dans la région des mines.

Une fois solidement installés à Narvik et sur les points de la côte entre Narvik et Namsos nous pourrons également opérer plus aisément en direction de Trondheim qui constitue le deuxième objectif important.

Ce qui a manqué à l'opération scandinave jusqu'à ce jour c'est :

a) un plan mûrement étudié et la volonté d'aboutir,

b) un chef responsable de l'exécution et seul qualifié pour donner des ordres (à l'heure actuelle, l'amirauté française n'a jamais eu connaissance d'un ordre ou d'une demande d'un chef de l'expédition scandinave. Si pourtant quelqu'un est qualifié pour régler l'envoi des troupes qui participent à l'expédition, c'est bien le chef qui la commande. Ce chef ne peut être ni un War Cabinet, ni un comité de guerre ou autre),

c) des bases convenables en Norvège,

d) pour les troupes françaises : une base intermédiaire entre la Norvège et Brest, la Clyde en l'espèce, et un commandant français de cette base,

e) une défense anti-aérienne des points de débarquement,

f) une aviation de chasse.

Considération sur la conduite de la guerre

L'échec relatif de l'expédition de Norvège est dû en grande partie à la façon défectueuse dont la guerre est conduite par les Alliés.

Trop de conseils, trop de comités, dans les deux pays, surtout en Angleterre où la notion du commandant en chef parait être inconnue.

Une solution pourrait être la suivante :

[1] Voir documents n°s 243, 246 et notes.

Les chefs de gouvernement, éclairés comme ils l'entendent, secondés par un chef d'état-major de la Défense nationale, décident de la conduite politique, diplomatique, économique et financière de la guerre. De leurs décisions dépendent le lieu et la nature des opérations militaires.

La préparation de celles-ci est faite par les commandants en chef qui désignent pour chaque théâtre particulier le chef qui aura la responsabilité de l'exécution.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 2

273

M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 1783 à 1785. *Londres, 11 mai 1940, 22 h. 45.*
Réservé. Confidentiel.

(*Reçu* : le 11, 23 h.)

Le duc d'Albe est allé voir hier le Secrétaire d'État au retour d'un voyage de quelques jours en Espagne durant lequel il a été en contact avec le chef et les membres de son gouvernement.

Il a assuré que le général Franco était résolu à maintenir sa neutralité. Il ne fera d'ailleurs aucune proclamation publique en ce sens, à moins que la guerre ne s'étende en Méditerranée[1]. Le *Caudillo*, a affirmé l'ambassadeur, n'aime pas les Allemands et ne tolère pas leur contrôle. À ce sujet, il a nié que des membres de la Gestapo fussent restés en Espagne.

Tout au plus, y en a-t-il un ou deux à la censure. Les sentiments du général sont tout autres vis-à-vis de l'Italie. Il subsiste des affinités particulières entre les deux pays, héritage de la vieille civilisation méditerranéenne. Aussi s'est-on félicité à Madrid de l'accord commercial conclu entre l'Italie et l'Espagne[2], malgré la similitude des produits de part et d'autre.

Le gouvernement espagnol croit que si la loyauté que proclame la nouvelle Italie lui interdit de rompre entièrement le Pacte d'Acier, M. Mussolini n'en maintiendra pas moins son attitude actuelle aussi

[1] De fait le 3 mai, Franco a adressé un message au *Duce* « dans lequel il confirme la neutralité absolue et inévitable de l'Espagne, qui cherche aussi à se relever » selon le comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 3 mai 1940, p. 244. Selon le télégramme n° 429 en date du 4 mai 1940 de Lamarle (Madrid) au Département, le colonel Beigbeder, ministre espagnol des Affaires étrangères, communique le même message à l'ambassadeur de Belgique et au ministre de Hongrie (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 54, document non reproduit) ; il fit la même démarche auprès de l'ambassadeur d'Angleterre (télégramme n° 1676 en date du 7 mai 1940 de Charles Corbin (Londres) au Département (*ibidem*, document non reproduit).

[2] L'accord commercial italo-espagnol a été signé le 9 mai à Madrid. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4068.

longtemps que possible. « S'il se décide finalement à entrer en guerre, a ajouté le duc d'Albe, il n'arriverait pas à nous entraîner à sa suite. Nous sommes résolus à tirer sur tout uniforme étranger qui apparaîtrait sur le territoire espagnol ».

L'ambassadeur d'Espagne a donné ensuite quelques détails sur la situation intérieure qu'il considère comme satisfaisante. On ne noterait aucun mouvement vers la gauche mais le manque de nourriture a été sérieux par moment et a vivement inquiété la population.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 53

274

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 2925 à 2927. *Rome, 11 mai 1940, 22 h. 20.*
Réservé.

(*Reçu* : le 12, 0 h. 45)

Ce soir à 19 h. 30, les journalistes étrangers résidant à Rome ont été convoqués au ministère de la Culture populaire. Là, on leur a remis un opuscule dactylographié d'une vingtaine de pages relatant les prétendues vexations que le blocus infligeait à la marine marchande italienne.

Il s'agit du dossier que M. Mussolini faisait tenir à jour depuis quelque temps et dont le comte Ciano m'avait annoncé hier la prochaine publication[1].

La décision du *Duce* de livrer ce réquisitoire à la publicité, procédé inusité à Rome qui a été employé pour en saisir la presse internationale en même temps que la presse et les agences nationales[2], constitue un signe préoccupant. C'est vraisemblablement la preuve que M. Mussolini juge le moment venu d'exciter méthodiquement l'opinion italienne contre les

[1] Sur l'entrevue entre Ciano et A. François-Poncet, le 10 mai 1940, à Rome, cf. le télégramme n° 2885 en date du 10 mai 1940 de l'ambassadeur de France à Rome au Département : « Au cours de notre conversation de ce matin, le comte Ciano m'a indiqué que Mussolini ferait publier prochainement un relevé des vexations imposées à la Marine italienne par le contrôle naval britannique. Le bruit (*sic*) d'une telle publication ne saurait être que celui d'exciter l'opinion du pays contre la Grande-Bretagne. C'est donc implicitement l'aveu, qu'au moment jugé par lui opportun, le *Duce* se réserve d'intervenir dans la guerre. » In Papiers 1940, Papiers Rochat, 25, document non reproduit. Ce geste est d'autant plus grave qu'il met un terme brutal à des négociations en cours avec Londres pour remplacer le système des certificats d'origine et de non-réexportation par le système des navicerts, et le remplacement du contrôle direct par le contrôle au départ. Des négociations étaient également en cours avec la France sur les huiles d'olive et la colophane (selon une note non datée in Papiers 1940, Papiers Dejean, 6, folio 7, document non reproduit).

[2] De fait, les violences de la presse italienne s'intensifient après la publication du Rapport Pietromarchi. Voir document n° 277.

Alliés afin de justifier sans doute auprès d'elle une intervention éventuelle de l'Italie dans la guerre. C'est un geste de plus dans une campagne qui, depuis hier, paraît se développer suivant un plan systématique.

Quant à l'opuscule lui-même, il a été rédigé par le comte Pietromarchi[1], envers lequel pour notre part nous avons toujours (...)[2] les dispositions les plus conciliantes et qui nous en a souvent remerciés. J'en enverrai la traduction par le courrier du mardi 14 mai[3]. C'est un document de polémique dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne brille pas par la bonne foi.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 25

275

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Charles-Arsène Henry, Ambassadeur de France à Tokyo.

T. n°s 322 à 323. *Paris, 12 mai 1940, 2 h. 30.*
Réservé. Urgent.

L'agression allemande sur les Pays-Bas a immédiatement posé, pour le gouvernement néerlandais, la question de la défense de ses possessions d'outre-mer contre les dangers extérieurs ou intérieurs auxquels ces possessions se trouvaient exposées du fait de l'entrée en guerre de la métropole.

En ce qui concerne les Indes néerlandaises, le gouvernement général dispose de forces suffisantes pour dominer la situation. Il a été en mesure de procéder à l'internement immédiat de tous les ressortissants allemands résidant dans ces îles.

En ce qui touche par contre Curaçao et Aruba, où se trouvent de très importantes raffineries de pétrole et où les forces de police sont trop réduites pour constituer une garantie contre des actes de sabotage, le gouvernement néerlandais a demandé officiellement aux gouvernements alliés de mettre à la disposition des autorités locales quelques éléments destinés à compléter les effectifs de ces forces.

Déférant à ce désir, le gouvernement français, en ce qui le concerne, a fait mettre à terre à Aruba une compagnie de débarquement.

Au cas où le gouvernement japonais serait tenté de tirer des mesures prises à Curaçao des conclusions concernant les Indes néerlandaises[4], les

[1] Le comte Pietromarchi est le chef du comité de la Guerre économique italien.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Document non retrouvé.

[4] La crainte des Pays-Bas est que le Japon prenne prétexte des relations officielles qui pourraient s'instaurer entre les commandants des forces alliées pour venir « protéger » les Indes néerlandaises. Voir le télégramme n°s 60 à 61 en date du 11 mai dans lequel Delage rend compte de

indications qui précèdent vous permettront de procéder à la mise au point nécessaire.

Z Europe, 1918-1940, Pays-Bas, 100

276

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 364. *Rome Saint-Siège, 12 mai 1940, 12 h. 45.*
Réservé. Spécial. Secret.
(*Reçu* : le 12, 14 h. 30)

L'attitude de l'Italie étant alarmante et pouvant évoluer vers le pire, le moyen le plus approprié pour tenter d'arrêter son évolution consisterait à obtenir du président Roosevelt qu'il renouât la conversation avec M. Mussolini en profitant de la réponse plutôt modérée, dit-on, que le *Duce* lui avait faite récemment[1]. Peut-être la perspective d'un rapprochement avec les États-Unis et la crainte d'assurer une responsabilité à leur égard serait-elle pour le gouvernement italien une raison de résister à la pression allemande, certainement très forte en ce moment, à l'impulsion du *Duce*. C'est l'idée de M. Myron Taylor, et je la crois (...)[2].

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

277

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 2934 à 2935. *Rome, 12 mai 1940, 13 h. 50.*
Réservé. Spécial.
(*Reçu* : le 12, 15 h. 40)

Le réquisitoire contre le blocus a été utilisé ce matin au maximum par la presse italienne[3]. C'est donc bien la preuve que le chef du gouvernement est résolu à déployer tout l'effort de propagande possible, à la fois

son entretien, à ce propos, avec l'amiral Helfrich (in Z Europe, 1918-1940, Pays-Bas, 100, document non reproduit).

[1] Sur cette question, voir le document n° 252, note 1, p. 574.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Sur la campagne de presse et les manifestations de jeunes gens qui ont suivi la publication du rapport Pietromarchi, voir les télégrammes n° 2911 et n° 2925 du 11 mai 1940, la dépêche n° 485 du même jour, les télégrammes n°s 2922 à 2924, 2929, 2934 à 2935, 2944 à 2945 du

pour combattre l'impression produite sur le public par la violation de la neutralité belge et pour exciter l'opinion de son pays contre les Alliés, en la persuadant que l'Italie a contre ceux-ci des griefs personnels, indépendamment de la solidarité italo-allemande. L'idée d'entrer en guerre pour l'Allemagne serait en effet difficilement acceptée par la population. L'Italie ne se laissera entraîner, que si l'on arrive à la convaincre que ses propres intérêts sont en cause. C'est à quoi M. Mussolini travaille et fait travailler depuis deux jours les rouages du Parti fasciste.

Son objectif est évidemment de préparer le terrain à l'entrée en guerre. Les nouvelles du théâtre des opérations militaires sont, d'ailleurs, présentées dans les journaux de façon à faire croire que la ruée des troupes allemandes est irrésistible et que, déjà, la victoire leur est promise.

On doit donc considérer que nous nous trouvons, dès à présent, dans une période critique où, d'un jour à l'autre, M. Mussolini peut être tenté de précipiter sa décision.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 25

278

M. Charles-Roux, Ambassadeur de France à Rome Saint-Siège, à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 370[1]. *Rome Saint-Siège, 13 mai 1940.*

L'offensive allemande contre le front occidental et l'agression contre la Belgique et la Hollande ont vérifié à la lettre le renseignement que le Pape avait fait tenir à moi-même, au ministre d'Angleterre et à l'ambassadeur de Belgique, en précisant que, d'après ses informations, ces événements s'accompliraient avant la fin de la semaine en cours au moment où il nous les annonçait[2].

À mon collègue belge furent même communiqués des détails complémentaires, qui se sont également trouvés exacts : tentatives de destruction par parachutistes et bombardements aériens sur les lignes de communication entre les pays envahis, la France et l'Angleterre.

Nous devons donc rendre au Saint-Siège et personnellement au Pape cette justice qu'ils étaient parfaitement bien informés et leur reconnaître ce mérite d'avoir voulu être hautement serviables aux Alliés en les faisant bénéficier de ce que le Vatican avait appris.

12 mai, la dépêche n° 486 du 13 mai, d'A. François-Poncet au Département in Z Europe, 1918-1940, Italie, 242, 281 ; Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 47 et Papiers Rochat 25, documents non reproduits.

[1] Télégramme en clair, par courrier (Valise).

[2] Cf. documents n°s 257, 259, 261.

Ceci me paraît devoir être indubitablement inscrit par nous à l'actif du Saint-Siège.

Du même coup se trouvent authentifiés des renseignements antérieurs, qui avaient pu nous sembler inexacts et nous faire soupçonner soit le Saint-Siège, soit ses informateurs. Par exemple, quand le Pape me disait, à la fin de cet hiver, que l'Allemagne avait encore besoin d'un mois ou deux pour parachever les préparatifs de sa grande offensive sur le front occidental et que, ses préparatifs mis au point, elle la déclencherait ; il était exactement informé et nous rapportait fidèlement ce qui était venu à sa connaissance. De même au mois de janvier et février, quand le Saint Père me dit, d'abord qu'Hitler avait décidé une offensive très prochaine, ensuite que l'état-major allemand l'avait amené à y renoncer provisoirement[1], son informateur a aujourd'hui toute apparence d'avoir été exacte.

Il y a eu donc, de la part du Saint-Siège et presque depuis le début de la guerre, un constant effort d'information à notre profit sur le point qu'il jugeait devoir, matériellement et moralement, nous intéresser le plus : une offensive allemande sur le front occidental, avec violation de la neutralité des Pays-Bas et de la Belgique (en dernier lieu il ajouta : « et peut-être même de la Suisse »)[2].

Ce fut là – et ce peut continuer à l'être – une preuve très effective de son désir de nous être utile et de son concours positif.

Une autre preuve non point effective de son concours consiste dans l'action constante qu'il a exercée et exerce sans cesse sur le gouvernement italien pour le détourner d'entrer en guerre, dans la véritable propagande à laquelle il se livre auprès de l'opinion publique italienne en vue du même but, enfin dans le soin qu'il prend de nous tenir au courant de ses efforts en ce sens, de leurs effets et des dispositions italiennes.

Il m'a semblé juste et opportun de rappeler ces services du Saint-Siège, pour que nous puissions nous faire une idée complète de son attitude.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 14

[1] Cf. document n° 29.

[2] Cf. document n° 257, note 1, p. 588.

279

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1820 à 1822. *Londres, 13 mai 1940, 23 h.*
Réservé. Très secret.

(*Reçu* : le 13, 23 h. 15)

Au cours d'une audience qu'il a eue avant-hier, le ministre d'Angleterre auprès du Saint-Siège a instamment sollicité le Saint Père d'user de toute son influence personnelle et spirituelle pour retenir l'Italie sur la voie où elle paraît être entraînée. Le Pape a répondu qu'il n'avait négligé aucun effort en ce sens et qu'il avait écrit une lettre personnelle à M. Mussolini[1]. Ce dernier lui a répondu que le gouvernement italien maintenait pour le moment son attitude, mais qu'il ne pouvait pas donner de garantie pour l'avenir. Sa décision ne dépend pas en effet de lui seul, mais aussi de la volonté de tierces puissances. En tout cas, si l'Italie entre un jour en guerre, ce ne sera que dans des conditions montrant clairement que son honneur et son intérêt vital sont en jeu.

Le Souverain Pontife n'a pu donner à son interlocuteur aucune explication sur ces assurances un peu énigmatiques. M. Osborne lui a fait remarquer que les gouvernements alliés se trouvaient placés devant un dilemme. D'une part, on leur demande d'adoucir la rigueur du blocus pour ne pas irriter les susceptibilités italiennes, d'autre part, rien ne leur garantit que le gouvernement italien n'en profitera aussitôt pour s'armer davantage. En réalité, a-t-il ajouté, l'Italie méconnaît le véritable danger qui menace toute l'Europe, à savoir l'envahissement progressif de la domination allemande, dont l'Italie ne manquera pas d'être la victime si les Alliés ne sont pas vainqueurs.

Le Pape n'a nullement contredit les réflexions de son visiteur.

Je serais reconnaissant à Votre Excellence de vouloir bien garder un caractère rigoureusement secret aux indications qui précèdent.

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

[1] Cf. document n° 271, note 4.

280

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 2968[1].
Réservé.

Rome, 13 mai 1940.

(*Reçu*[2] : le 15, 13 h. 15)

Je me suis plaint, ce soir, au comte Ciano de ce que des affiches, semblables à celles dont les fascistes ont garni les murs de Rome, aient été apposées sur la devanture du bureau du tourisme français.

Le ministre a donné immédiatement, et devant moi (...)[3], des ordres à M. Bocchini, chef de la police, pour que ces affiches fussent enlevées (ce qui d'ailleurs, était déjà fait). Il a ajouté qu'il tenait à ce que ni moi, ni aucun membre de mon ambassade n'eussent à subir aucun désagrément, ni aucun ennui et m'a prié de l'avertir si le moindre incident se produisait. Il ne voulait pas qu'il nous arrivât d'être molestés, comme l'avait été l'attaché naval adjoint britannique.

J'ai, dans la suite de l'entretien, exprimé les sentiments que m'avait causés la lecture du rapport de M. Pietromarchi contre les procédés du blocus[4]. J'ai rappelé au ministre tous les efforts de conciliation que nous avions dépensés, tous les égards que nous avions eus pour les intérêts italiens, toute la peine que nous avions prise pour recherche des solutions d'accord avec les autorités du Royaume. Je lui ai marqué le regret du gouvernement français que nos dispositions fussent, au moment même où nous venions de donner de nouveaux gages de bonne volonté, si brutalement méconnues.

Mais, visiblement, je perdais mon temps. Le comte Ciano ne me contredisait pas ; il ne contestait rien ; il jugeait toute discussion superflue ; il me laissait entendre que le rapport en question répondait surtout à une intention politique et que, sur ce terrain, il n'était pas maître d'intervenir dans le jeu du *Duce*[5].

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Lacune de déchiffrement

[4] Cf. document n° 274.

[5] Le comte Ciano note en effet, dans son *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 13 mai 1940, p. 250 : « Je reçois Poncet et Loraine : ils n'ont abordé aucun point de grande importance. Il s'agit plutôt d'un sondage de terrain. Je cherche à ne pas augmenter leurs appréhensions, mais honnêtement, je ne veux pas cacher combien la situation s'aggrave ici. » Le même jour, le *Duce* annoncé en effet à son ministre qu'il entend déclarer la guerre à la France et à l'Angleterre avant la fin du mois. « Je ne pense plus, ajoute-t-il, à une action contre la Yougoslavie, car ce ne serait qu'un expédient humiliant. » Dès lors, Ciano estime qu'il ne peut « plus rien entreprendre pour retenir le *Duce*. »

Je lui demandai alors si, dans ces conditions, les négociations que nous étions en train de poursuivre avec M. Pietromarchi avaient encore un sens[1].

Le ministre me répondit affirmativement. Jusqu'au bout, selon lui, il faut rester en contact, ne pas lâcher la partie, continuer, persévérer.

J'objectai que la propagande méthodique qui se développait sous nos yeux paraissait pourtant révéler le dessein précis d'exciter contre nous l'esprit public et de le préparer à une prochaine participation de l'Italie à la guerre[2].

Le comte Ciano m'a déclaré qu'il comprenait très bien les impressions que je devais avoir et que je pusse penser que la situation devenait menaçante. Effectivement, elle s'aggravait. Il ne croyait pas, cependant, qu'elle dût fatalement tourner mal. Dans la phase présente de la lutte où l'Allemagne s'engageait à fond avec toutes ses forces, l'Italie, son alliée, et le *Duce* qui se sentait uni au Reich, non seulement par des clauses juridiques, mais aussi par des motifs psychologiques et moraux, lui devaient un soutien, une assistance. Mais le comte Ciano doutait que M. Mussolini eût, à l'heure actuelle, arrêté sa décision d'aller, en faveur de l'Allemagne, jusqu'à la collaboration militaire. Le comte Ciano ne pouvait, certes, pas me garantir que le *Duce* n'entrerait pas dans la guerre. Il n'était pas sûr, non plus, que le *Duce* y entrerait. Il convenait donc d'attendre et de ne rien précipiter[3].

J'ai fait remarquer que ce que M. Mussolini attendait peut-être, quant à lui, c'était que l'opinion publique italienne eût été portée au point voulu par une propagande accentuée et accélérée.

Le ministre a répondu que cette préparation était superflue ; car la position personnelle du *Duce*, son autorité, son prestige restaient tels, qu'en dépit des éléments de résistance qu'il rencontrait (le comte Ciano cita, à ce propos, le Saint-Siège), la grande masse du pays le suivrait d'emblée et d'un seul mouvement.

Nous avons échangé quelques paroles sur la marche des opérations militaires. J'ai représenté au comte Ciano que l'avance des Allemands était contenue par les forces des Alliés, que ceux-ci, loin d'être submergés par une poussée irrésistible, disputaient le terrain pied à pied, occupaient les positions prévues et donnaient aux troupes du Reich beaucoup de fil à retordre ; on pouvait donc déjà considérer comme déçu le calcul d'Adolphe Hitler.

Le comte Ciano n'était pas de cet avis. D'après lui, l'Allemagne avait remporté le succès initial sur lequel elle comptait. Mais cela ne laissait en rien présager de l'issue finale. « Quand bien même, dit-il, toute la Belgique serait occupée, le résultat cherché par le Reich n'en serait pas pour autant obtenu ».

[1] Ces négociations en cours portaient sur les huiles d'olive et le colophane. Cf. document n° 274, note 1, p. 622.

[2] Cf. document n° 277.

[3] En fait, le *Duce* a déjà fait part de sa décision à son ministre. Cf. note 5, page précédente.

Le ministre s'exprimait, sincèrement ou non, de manière à laisser deviner que ses sympathies profondes étaient avec nous. « Les Allemands, ajouta-t-il, vont attaquer partout. La bataille durera des semaines, et sans doute, des mois. Tout l'avenir de l'Europe en dépend ».

Quand j'étais entré dans son cabinet, le comte Ciano avait entre les mains les feuilles d'information de l'agence Stefani. Il parcourait le discours prononcé aujourd'hui aux Communes par M. Winston Churchill[1]. Il m'en lut tout haut quelques passages. « Au moins, dit-il, celui-là parle un vrai langage de guerre ! C'est le langage que parlait Clemenceau ! »

Papiers 1940, Papiers Rochat, 23

281

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Massigli, Ambassadeur de France à Ankara.

T. n° 935[2]. *Paris, 14 mai 1940, 1 h.*

(*Reçu* : le 14, 13 h. 15)

Je me réfère à votre télégramme n° 986 à 990[3].

J'ai apprécié tout l'intérêt des considérations que vous avez, à titre personnel, évoquées devant M. Saradjoglu et qui répondent entièrement aux vues du Département.

Tout geste turc de rupture totale ou partielle des relations diplomatiques avec l'Allemagne aurait dans les circonstances actuelles une portée

[1] À la suite des critiques adressées à son gouvernement lors du débat des 7 et 8 mai 1940 aux Communes, Neville Chamberlain avait démissionné le 10 mai ; Winston Churchill, Lord de l'Amirauté dans le cabinet Chamberlain démissionnaire, prit alors la tête du gouvernement britannique. C'est dans ce discours aux Communes que le nouveau Premier ministre déclara : « Je n'ai rien d'autre à vous offrir que du sang, du labeur, des larmes et de la sueur. » Pour un texte complet en français du discours, cf. Winston Churchill, *Discours de guerre, 1940-1942*, Londres, Shenvall Press, s.d., pp. 1-2.

[2] Par fil.

[3] Télégramme en date du 10 mai 1940. M. Massigli, au vu de l'émotion provoquée en Turquie par les événements du front occidental et des craintes renouvelées à l'égard d'une Allemagne qui « ne respecte aucun engagement », a suggéré à M. Saradjoglu de manifester sa solidarité avec ses alliés d'Occident : « Un geste qui comporterait la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne, ou, tout au moins, le rappel de l'ambassadeur à Berlin, – ce qui entraînerait le départ de M. von Papen – serait déjà d'une portée morale non négligeable, surtout s'il s'accompagnait d'explications précisant que, l'événement ayant prouvé que la parole donnée au nom du Reich pouvait être à tout moment reniée, le maintien d'un ambassadeur avait été jugé inutile. Une décision de ce genre serait certainement appréciée en Occident ; et elle aurait l'avantage de permettre au gouvernement turc de poursuivre plus énergiquement le travail d'élimination des éléments suspects allemands. Toutes précautions devraient d'ailleurs être prises pour que pareille mesure de ce genre ne pût être interprétée comme le prélude d'une initiative militaire turque dont l'Italie pourrait prendre prétexte pour s'engager. » (In Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 74, document non reproduit).

morale considérable. Confirmant, sur le plan même de la guerre, la solidarité de la Turquie avec les Alliés elle ne pourrait qu'encourager les États balkaniques dans l'organisation de leur résistance active aux entreprises éventuelles du Reich.

Je verrais donc les plus grands avantages à ce que vous priiez, quand l'occasion s'en présentera, M. Saradjoglu de vous faire connaître le résultat de ses réflexions[1].

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 74

282

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. nos 1851 à 1852. *Paris, 14 mai 1940, 22 h. 30.*
Réservé.

Les événements des vingt-quatre dernières heures montrent que l'Allemagne met actuellement en œuvre sur le front français, entre la Meuse et la Moselle, le maximum de son effort militaire et aérien. Son action vise à s'ouvrir la route de Paris pour frapper la France en plein cœur. Les Alliés se trouvent ainsi mis dans l'obligation immédiate de jeter eux-mêmes dans la bataille la totalité de leurs ressources pour opposer en temps utile à la poussée allemande, aux lieux mêmes où elle s'exerce, la résistance *maxima*.

Je viens d'exposer cette situation au Premier ministre par téléphone en lui demandant de mettre à notre disposition dix squadrons d'avions de chasse. Au cours d'un des derniers Conseils suprêmes, M. Chamberlain, évoquant l'incertitude qui planait encore sur le point où l'Allemagne ferait peser son effort total, ajoutait que le jour où l'Allemagne, en pleine offensive, dévoilerait assez clairement son plan, la Grande-Bretagne jetterait vers le point menacé la totalité de ses réserves et de ses ressources. Le moment est venu, pour la Grande-Bretagne comme pour la France, de faire tout converger vers le théâtre où l'Allemagne est décidée à jouer son va-tout, c'est-à-dire à la charnière de notre front nord-est. La France, sur

[1] Dans sa réponse du même jour (14 mai), M. Massigli pense qu'il serait plus facile d'« entraîner la Turquie à une rupture avec l'Allemagne si les suggestions dans ce sens ne viennent pas de nous seulement, mais aussi des Anglais. » (télégramme n° 1033 d'Ankara). Consulté, le Foreign Office fait répondre qu'en cas de rappel de von Papen, ce dernier serait remplacé, en tant que chargé d'Affaires, par le conseiller allemand, « personnage beaucoup plus dangereux ». L'ambassadeur d'Angleterre a donc reçu comme instructions que « si le gouvernement turc le consulte à ce sujet, il répondra que la Turquie étant seule à même de juger de l'intérêt du pays, il lui appartient de prendre la décision qui y est conforme. » (télégramme n° 846 de Paris, en date du 14 mai). Cf. Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 74, documents non reproduits).

laquelle le Reich fait peser à l'heure actuelle la totalité de son effort, ne doute pas que son alliée ne porte jusqu'aux limites extrêmes du possible l'effort immédiat dont dépend finalement le sort des deux pays.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 44

283

NOTE DU DÉPARTEMENT[1]

Position de l'Italie au 14 mai 1940

N. *Paris, s.d. [14 mai ?] 1940.*

1. À l'entrevue du Brenner[2], M. Mussolini avait été informé de la décision de principe allemande d'entrer en Belgique et en Hollande une fois que l'opération résolue dès alors sur le Danemark et la Norvège aurait été réalisée. Avec l'entrée brusquée des troupes allemandes en Belgique, survenue plus rapidement qu'on ne s'y attendait à Rome, les rapports de l'Italie et des Alliés sont entrés dans la phase la plus critique qu'ils aient connue depuis le 1er septembre. La campagne d'opinion amorcée depuis 48 heures à Rome va aller crescendo[3] ; il est au reste inutile de se dissimuler qu'elle porte ses fruits, et que l'animosité anti-anglaise va être rapidement à son comble. La manœuvre amorcée par le fascisme à propos du blocus doit logiquement se conclure par une notification du gouvernement italien annonçant qu'il fera désormais convoyer ses navires et qu'il refusera de se prêter à la visite. Dans l'état actuel des esprits en Italie, il faudra cependant encore dix à quinze jours pour pouvoir porter le sentiment public au degré nécessaire. Le Roi, obstiné à temporiser, a encore refusé samedi dernier de signer le décret de mobilisation générale (information transmise par le maréchal Balbo)[4], mais il perd tous les jours du terrain. Mussolini en profite pour procéder à une quantité considérable de rappels individuels qui représente le maximum de ce qu'il est possible de faire sans mobilisation générale.

Un fait paraît d'ores et déjà acquis dans l'esprit du gouvernement italien comme dans celui du public, savoir que l'Italie ne peut plus rester maintenant passive et qu'elle sera obligée de faire rapidement quelque chose. Ce quelque chose peut être la guerre contre les Alliés. Si la décision en est prise, le fascisme voudra certainement, pour tenir compte des nuances de l'opinion, déclarer la guerre à l'Angleterre et se la faire déclarer par la France.

[1] Mention marginale manuscrite en allemand : « Folgende Urk. sind ohne Nummer aber laufend nummeriert » = Les documents suivants sont sans numéro mais classés de façon continue.

[2] Le 18 mars 1940.

[3] Cf. document n° 277.

[4] L'information n'est pas confirmée par le *Journal politique*, *op. cit.*, du comte Ciano, qui ne mentionne rien de tel, signalant seulement à l'entrée du 14 mai 1940, p. 250, que le Roi s'est opposé à la volonté de Mussolini d'assurer le commandement suprême, avant de céder.

Mais ce quelque chose peut être aussi la guerre dans les Balkans. On est en effet convaincu à Rome que l'Allemagne, parallèlement à l'affaire belge, entrera en Roumanie d'accord avec la Hongrie[1]. L'Italie serait alors obligée d'intervenir en Yougoslavie.

2. Le point de vue des Italiens qui voudraient éviter l'irréparable et qui se prétendent francophiles est le suivant :

L'action de l'Italie dans les Balkans étant fatale, ne vaudrait-il pas mieux qu'elle ait lieu avec l'assentiment tacite de la France et de l'Angleterre qui pourraient peut-être essayer de le négocier moyennant une contrepartie à Salonique. L'avantage en pourrait être appréciable pour l'état-major français, qui pendant un mois ou deux serait certain de ne pas avoir sur les bras un ennemi supplémentaire. L'avantage qu'en retirerait l'Italie est trop évident pour qu'on y insiste. Si pendant ce laps de temps les Allemands remportent des succès considérables, l'Italie se retournera naturellement en fin de compte contre les Alliés. Si le contraire se produit, comme tout le monde à Rome, Mussolini compris, est convaincu que l'Allemagne est perdue si elle affronte un deuxième hiver, l'Italie pourrait rester l'arme au pied après avoir réussi sa guerre, en s'étant assuré du côté allié une certaine indulgence. Peut-être Mussolini ayant du coup augmenté son prestige, évoluerait-il alors plus facilement dans le sens de Stresa[2] si les événements tournaient au détriment de l'Allemagne. C'est évidemment pour nous une question d'état-major que de savoir si nous avons intérêt à gagner quelques semaines.

3. Cette éventualité, du point de vue italien, offrirait évidemment le bénéfice d'une opération sans risque. Elle aurait aussi l'avantage de mettre d'accord, sur une base *minima*, la Couronne ennemie de l'aventure et Mussolini impatient de s'y jeter.

Si nous ne précipitons pas nous-mêmes la guerre balkanique, Mussolini, qui préfère la jouer seulement maintenant en second lieu[3], convaincu par les succès allemands qu'elle viendra à son heure, pourra adopter à son aide la solution anti-anglaise. Il prendrait alors en Méditerranée une initiative comportant vraisemblablement l'occupation par surprise de bases aux Baléares et en Crète, peut-être même un coup sur Salonique, par l'Albanie et par Rhodes où sont accumulés des moyens de transport considérables.

[1] Cf. document n° 263. Au moment où elle lance son offensive en Scandinavie, en avril 1940, et craignant que la Russie n'en profite pour attaquer la Bessarabie, l'Allemagne avait demandé à la Hongrie un droit de passage pour ses troupes chargées, dans cette éventualité, d'occuper les régions pétrolifères roumaines. À la délégation hongroise venue demander les 8 et 9 avril le soutien de Rome – car accepter aurait signifié la fin de l'indépendance hongroise – le *Duce* opposa une fin de non recevoir. Cf. Comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, entrées des 8 et 9 avril 1940, pp. 234-235.

[2] Par les accords de Stresa du 14 avril 1935, l'Italie, la Grande-Bretagne et la France réaffirmaient les dispositions prises à Locarno et les déclarations précédentes sur le maintien de l'indépendance autrichienne. Plus généralement, ils condamnaient toute répudiation unilatérale des traités de nature à mettre en danger la paix de l'Europe.

[3] Cette analyse est exacte. Cf. document n° 280, note 5, p. 628.

Peut-être espérait-il aussi, avec la complicité de la Phalange espagnole, de rendre impossible le passage de Gibraltar.

4. Quels éléments de détente peut-on trouver ? Aucune négociation directe franco-italienne n'est possible. Mais on peut parler Balkans dans le sens ci-dessus indiqué, et Méditerranée, en soulevant la question de l'internationalisation de Gibraltar et de Suez.

L'internationalisation de Gibraltar n'a pas encore été étudiée. Mais on pourrait doter ce territoire d'un statut analogue à celui de Tanger. Le problème se pose différemment pour Suez. La convention de Constantinople de 1888 prévoyait en effet que le statut politique du Canal de Suez serait placé sous le contrôle d'un certain nombre de puissances, savoir : la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie, la Turquie, l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas. L'Angleterre n'a jamais permis que cette convention fût appliquée. Même au reste, sur le plan administratif, l'internationalisation de la Compagnie de Suez a été lente et relative, puisque avant la guerre de 1914 le Conseil d'administration comprenait, outre les membres français, anglais et égyptiens, seulement un administrateur hollandais et un Allemand (ce dernier siège a été supprimé après la guerre). On pourrait évidemment faire pression sur l'Angleterre en vue du retour au statut de 1888, pour donner enfin à la Compagnie le caractère universel souhaité par son fondateur.

5. On peut assurément laisser une fois de plus le problème en suspens et attendre que les événements de Belgique décident. Mais, au cas où ils nous seraient contraires, et où l'Italie se trouverait amenée à entrer en guerre contre nous, il serait puéril de s'imaginer que la Yougoslavie, dans de semblables conditions, prendrait l'armée italienne à revers et que la Turquie elle-même s'embarquerait en notre faveur.

6. Si le facteur militaire joue à notre détriment, il n'est au reste pas exclu qu'au moment où nous essayerions de nous reformer sur une seconde ligne, l'Italie, ayant proclamé la mobilisation générale, nous propose une sorte de courtage à Berlin. On considère en effet à Rome, d'après les propos des membres de l'ambassade d'Allemagne, que le Reich préférerait éviter une campagne de France. Mettant à profit le moment où l'Allemagne reprendrait son souffle avant de nous porter un deuxième coup de boutoir, Mussolini nous laisserait entendre que, si nous voulons laisser l'Allemagne et l'Italie régler le compte de l'Angleterre, le prix à payer par nous ne serait pas excessif : Djibouti, régime mixte franco-italien à Tunis, démilitarisation de la Corse, et sans doute restitution à l'Allemagne de ses anciennes colonies. Autrement ce serait la guerre. Mussolini estime que cette solution lui donnerait la possibilité, une fois la paix rétablie par la défaite de l'Angleterre, de constituer avec nous une France non vaincue et une Espagne restaurée un front méditerranéen dont il prendrait la tête, et qui serait destiné à interdire à l'Allemagne l'accès de la Méditerranée.

Papiers 1940, Papiers Daladier, 7

284

M. DE FONTNOUVELLE, CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À NEW YORK,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 2083 à 2086. *New York, 15 mai 1940, 1 h.*

(*Reçu* : le 15, 10 h. 15)

Pour le ministre de l'Information, de la part de M. Valeur.

Le choc très violent produit par la triple agression allemande du 10 mai n'a pas encore produit une cristallisation de l'opinion suffisamment claire pour permettre une prédiction concernant l'évolution probable de cette opinion[1]. On peut néanmoins considérer comme acquis les points suivants :

1. Accroissement extrême du sentiment que la sécurité américaine est en jeu.

2. Réalisation brutale que les défenses militaires et l'organisation industrielle sont inadéquates[2].

3. Conviction croissante que si Hitler conquiert l'Europe, il ne s'en tiendra pas là et que l'on se trouve en présence d'un conquérant qui, en collaboration avec l'Italie, le Japon et peut-être la Russie, est résolu à établir sa domination mondiale « pour 1 000 ans ».

Ces considérations ont pour effet de créer un fort mouvement tendant à augmenter l'aide aux Alliés par tous les moyens hormis la guerre. Chaque jour des articles apparaissent soulignant la nécessité d'agir efficacement et vite, mais aucun programme précis n'a encore été suggéré. La réalisation soudaine qu'il est à peu près impossible d'aider les Alliés d'une façon pratique en temps voulu, c'est-à-dire immédiatement, produit un certain affolement dans les cercles informés. Au Congrès comme dans le grand public, on n'a pas encore repris haleine depuis vendredi. Les progrès allemands donnent l'impression d'une extrême rapidité. On tend à croire que la haute opinion qu'on avait de l'organisation militaire allemande était d'autre part sous-estimée. La question la plus fréquemment posée est :

[1] Dans une proclamation du 11 mai, le président Roosevelt a constaté l'état de guerre existant entre l'Allemagne d'une part, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas de l'autre, et mentionne la neutralité des États-Unis dans ce conflit. Cf. télégramme n° 893 en date du 12 mai 1940 de l'ambassadeur de Saint-Quentin (Washington) au Département, in B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 397, document non reproduit.

[2] « Toute la presse, selon l'ambassadeur de France à Washington, réclame que les États-Unis prennent des mesures immédiates pour renforcer leur défense nationale. » (télégramme n°s 899 à 900 de M. de Saint-Quentin au Département, en date du 12 mai 1940, in B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 397, document non reproduit). Sur le même sujet, voir aussi le télégramme n°s 924 à 926 en date du 15 mai 1940, in B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319bis, non reproduit.

« Où pourra-t-on les arrêter ? » Le grand public continue à croire à la victoire ultime des Alliés, mais on discerne des tendances défaitistes sérieuses. Les experts militaires qui écrivent dans les journaux ou commentent à la radio sont en général plutôt pessimistes. Une évolution d'opinion dont l'affaire de Finlande donna le modèle est à craindre ; on commença par refuser l'aide efficace aux Finlandais parce qu'ils battaient les Russes. On la leur refusa ensuite parce qu'ils étaient en déroute et que l'aide serait devenue inutile. La propagande allemande exploite à fond, comme elle le fit pour les campagnes de Pologne et de Norvège, le thème de la puissance irrésistible de l'Allemagne. Elle agit par la photographie surtout mais aussi par les rumeurs (utilisation d'une soi-disant arme secrète à Liège). Cette propagande est toujours efficace. On doit noter que les isolationnistes sont silencieux. Ils cherchent un nouveau terrain d'attaque qui sera probablement de servir l'intensification des moyens de défense strictement hémisphériques. La politique intérieure passe nettement au second plan malgré l'approche des (…)[1]. La résistance au troisième terme Roosevelt[2] est affaiblie pour le moment. Toutes les tendances indiquées ci-dessus deviendront plus intenses jusqu'au moment où l'offensive allemande sera bloquée.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319bis

285

M. Charles-Arsène Henry, Ambassadeur de France à Tokyo, à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 370 à 372. *Tokyo, 15 mai 1940, 20 h. 50.*
Réservé.
(*Reçu* : le 15, 16 h. 40)

Il nous paraît à mon collègue britannique et à moi que le gouvernement japonais n'a pas actuellement d'intentions agressives contre les Indes néerlandaises[3]. Mes derniers entretiens avec M. Tani d'abord puis avec M. Arita m'en avaient donné une impression très nette qui est renforcée par une conversation entre M. Craigie et M. Arita. Hier 14 mai, mon collègue a donné au ministre des Affaires étrangères la réponse du Foreign Office à la démarche japonaise du samedi 11 mai[4]. Il a expliqué l'occupa-

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Élu pour la première fois président des États-Unis en novembre 1932, F.D. Roosevelt achève son deuxième mandat et s'apprête à se présenter à nouveau aux élections en novembre 1940.

[3] Voir documents nos 265 et 275.

[4] Le 11 mai 1940, H. Arita a adressé une déclaration officielle aux représentants des Pays-Bas, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de France, des États-Unis et d'Italie par laquelle il a réitéré avec force l'opposition déterminée du Japon à toute modification du *statu quo* politique dans les Indes néerlandaises. Chacun a compris qu'il demandait aussi, implicitement, le maintien du *statu quo* économique.

tion des Antilles hollandaises et a dit que les Indes orientales pourraient se défendre elles-mêmes ; que l'Angleterre se chargerait (…)[1] à leur *statu quo* politique et qu'elle ne ferait rien pour changer leur *statu quo* économique. Cette communication a visiblement satisfait M. Arita qui, sur la demande de mon collègue, l'a autorisé à télégraphier à son gouvernement que le Japon en ferait de même.

Nous croyons donc que le gouvernement japonais n'a pas l'intention pour le moment de suivre une politique d'agression contre les possessions hollandaises. Mais il est certain qu'un parti extrémiste s'agite beaucoup pour réclamer une mainmise sur les Indes néerlandaises. Il nous revient que la propagande allemande s'y emploie. Les petits journaux mènent campagne sur le thème suivant : « Le gouvernement hollandais n'existe plus en fait et ne peut maintenir l'ordre aux Indes ; il y a dans la colonie beaucoup de Japonais que nous avons le devoir de protéger. En outre, il y a 2 millions de Chinois que nous pouvons également protéger ». À la nouvelle que des manifestations anti-japonaises avaient eu lieu dans diverses villes, des groupements japonais ont attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité de prendre des mesures de sauvegarde. D'après un renseignement, la marine japonaise qui a toujours les yeux dirigés vers les mers du Sud appuierait le mouvement. Cependant, nous croyons savoir que la flotte japonaise est de retour au Japon, ce qui exclurait un danger immédiat.

Nous pensons, mon collègue d'Angleterre et moi, qu'il pourrait être utile que je fasse à la démarche de M. Arita une réponse analogue à la sienne, c'est-à-dire, déclarant que nous n'avons pas l'intention de demander à la Hollande de modifier ses échanges commerciaux avec le Japon. Cette déclaration pourrait servir à M. Arita dans ses discussions avec les extrémistes. Je vous en serais reconnaissant de m'envoyer vos instructions à ce sujet.

Communiqué à l'ambassade Shanghaï.

Z Europe, 1918-1940, Pays-Bas, 100

[1] Lacune de déchiffrement.

286

LE MARÉCHAL PÉTAIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 480. *Madrid, 15 mai 1940, 21 h. 30.*
Réservé.

(*Reçu* : le 15, 23 h.)

M. Serrano Suner a dit hier à une personnalité neutre absolument digne de foi qu'on pouvait s'attendre à l'entrée en guerre de l'Italie d'un jour à l'autre. Il a ajouté que l'Espagne était fermement décidée à maintenir sa neutralité.

D'autre part, l'ambassadeur de Belgique à Madrid a reçu de son collègue de Rome des renseignements qui permettent de s'attendre à une occupation de la Dalmatie par l'Italie. Ce pays chercherait ainsi à se faire déclarer la guerre par la France et la Grande-Bretagne de manière à entraîner l'opinion publique toujours peu favorable à une action contre les Alliés.

Z Europe, 1918-1940, Espagne, 206

287

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 938 à 939. *Washington, 15 mai 1940, 22 h. 22.*
Réservé.

(*Reçu* : le 16, 11 h.)

Le Sous-Secrétaire d'État m'a dit que le président Roosevelt avait adressé la nuit dernière un message à M. Mussolini[1]. Celui-ci aurait fait dire aujourd'hui par le comte Ciano à M. Phillips qu'il n'était pas encore en mesure de répondre. Cette communication avait été faite sur un ton très amical[2]. M. Sumner Welles apercevait quelques symptômes rassu-

[1] Déjà le 1er mai, l'ambassadeur des États-Unis avait fait, au nom du président Roosevelt, une communication verbale au *Duce*. Cf. document n° 250. Dans ce nouveau message au chef du gouvernement italien, le président américain s'efforçait à nouveau de détourner Mussolini d'entrer en guerre contre les démocraties alliées.

[2] La réponse du *Duce* sera remise par Ciano à Phillips le 18 mai. Elle fut « brève et sèche » (comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 18 mai, p. 252. Le commentaire du comte Ciano sur la démarche de Roosevelt le laissait entendre : « Roosevelt envoie un message au *Duce*. Le ton a changé. Ce ne sont plus, comme la dernière fois, des menaces voilées ; le ton est plutôt déprimé et conciliant. Le Président parle de l'Évangile du Christ, mais ce sont là des arguments qui ont bien peu de prise sur l'esprit de Mussolini, surtout maintenant qu'il croit déjà tenir en main la victoire. Il faut autre chose pour l'impressionner » (entrée du 15 mai, p. 251).

rants : le départ du *Conte di Savoia*, qui avait quitté Gênes pour New York ; le langage très favorable aux États-Unis, tenu ces jours derniers par la presse italienne ; enfin le fait que le gouvernement italien venait de se déclarer prêt à faire prendre dans les ports américains de l'Atlantique le blé qu'il devait recevoir en vertu du récent accord pour l'échange de produits commerciaux. Cet échange ne porterait d'ailleurs pour le moment que sur une valeur de 5 000 000 dollars, mais pourrait être élargi si l'essai était satisfaisant[1].

Le Sous-Secrétaire d'État ne méconnaissait d'ailleurs pas d'autres indices graves, à commencer par la timidité du Saint-Siège qui craignait visiblement, s'il prenait position franchement contre l'Allemagne, de se mettre en contradiction avec la politique arrêtée par le gouvernement italien.

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

288

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,
au Maréchal Pétain, Ambassadeur de France à Madrid.

T. n° 528. *Paris, 16 mai 1940, 10 h. 45.*

Extrême urgence.
Personnel, déchiffrez vous-même.

Étant donné le caractère très grave de la situation militaire sur le front occidental, je vous prie de rentrer de toute urgence à Paris où le gouvernement de la République souhaite votre présence et votre concours[2].

Veuillez toutefois auparavant voir le général Franco, auquel vous rappellerez les dispositions amicales de la France à l'égard de l'Espagne et de son gouvernement. Vous lui confirmerez que toutes les mesures nécessaires sont prises pour supprimer toute activité des émigrés espagnols et pour les éloigner des Pyrénées[3]. Faisant enfin appel à son honneur de soldat

[1] Sur cet accord commercial, voir document n° 250.

[2] Philippe Pétain avait été nommé ambassadeur à Madrid le 27 février 1939, le jour même où Paris avait reconnu le gouvernement du général Franco. Le 18 mai 1940, dans le cabinet remanié, Pétain devient vice-président du Conseil, Paul Reynaud, président du Conseil, prenant le portefeuille de la Guerre à la place d'É. Daladier qui retrouve celui des Affaires étrangères.

[3] Se fondant sur les accords franco-espagnols, dit Bérard-Jordana, du 25 février 1939, Madrid a réclamé à plusieurs reprises des mesures contre l'activité en France des réfugiés politiques espagnols, notamment des séparatistes basques et catalans. Une note en date du 3 mai 1940 sur les rapports franco-espagnols précise que, pour faire droit à ces demandes, Paris a dissous la Fédération des Immigrés espagnols, organisation communiste, ouvert une information judicaire contre la Société pour l'évacuation des réfugiés espagnols (SERE), et interdit plusieurs titres de presse édités par des réfugiés espagnols. (in Z Europe, 1918-1940, Espagne, 217, document non reproduit). En réalité, ces dispositions paraissent très insuffisantes au gouvernement Franco. Par cette phrase, P. Reynaud s'engage en fait à lui donner enfin toute satisfaction sur cette question des réfugiés.

vous obtiendrez de lui qu'il vous renouvelle les assurances de strict neutralité que vous avez déjà reçues de lui, et que Le duc d'Albe vient de réaffirmer à lord Halifax au regard de la Grande-Bretagne[1] ?

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 23

289

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 391 à 392. *Rome Saint-Siège, 16 mai 1940, 21 h.*

Réservé. Secret.

(*Reçu* : le 17, 1 h. 10)

Suite à mon télégramme n° 389[2].

Mon conseiller a trouvé ce matin Mgr Montini pessimiste non seulement sur l'éventualité de l'entrée en guerre de l'Italie mais aussi sur la sécurité même du Saint-Siège et du Pape. Le prélat a cité notamment le fait que des sacs postaux de correspondance destinés au Saint-Siège et dont un camion du Vatican s'apprêtait à prendre livraison venaient d'être interceptés à la gare de Rome par une bande de fascistes qui avaient placé un revolver sous le nez du conducteur. Mgr Montini craignait que la liberté au Saint-Siège et celle du Saint Père au sein même (...)[3] pontifical pût se trouver violentée[4].

Mon collaborateur a assuré au prélat le plus vif étonnement devant l'expression de pareille crainte, se refusant, a-t-il ajouté, à croire que le Vatican pût envisager sérieusement sans alerter immédiatement la catholicité, une atteinte matérielle à son indépendance de la part de l'Italie.

Mgr Montini était visiblement sous le coup d'une campagne d'intimidation menée contre le Saint-Siège par le Parti fasciste et probablement inspirée par les nombreux agents allemands qui se trouvent à Rome.

Cf. la note du directeur politique adjoint « Au sujet des rapports franco-espagnols. Questions des réfugiés politiques », en date du 18 mai 1940, in Z Europe, 1918-1940, Espagne, 270, document non reproduit.

[1] Cf. le télégramme n° 1783 en date du 11 mai de Charles Corbin au Département (Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 23, non reproduit) : « Le duc d'Albe a assuré [au secrétaire d'État britannique] que le général Franco était résolu à maintenir sa neutralité. Il ne fera d'ailleurs aucune proclamation publique en ce sens, à moins que la guerre ne s'étende en Méditerranée. »

[2] Document non retrouvé.

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Sur les incidents provoqués à Rome par les fascistes contre le Vatican après la parution dans l'*Osservatore Romano* des trois télégrammes du pape à la Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, voir le document n° 270, note 3, p. 610 ; sur les incidents dans des villes de province comme Naples, voir le télégramme n° 374 en date du 13 mai de F. Charles-Roux au Département, in Papiers 1940, Papiers Charvériat, 3, document non reproduit.

Impressionnable, facilement intimidé par les brutalités matérielles, le personnel du Vatican me semble en ce moment céder à une frayeur exagérée quant aux prévisions du Saint-Siège. Mais son état d'esprit actuel permet de prévoir ce qu'il sera si le cas d'une guerre avec l'Italie vient à se réaliser.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 61

290

M. Adrien Thierry, Ambassadeur de France à Bucarest,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 1036. *Bucarest, 16 mai 1940.*

Réservé. Confidentiel.

(*Reçu*[1] : le 19, 16 h. 50)

Le Roi m'a reçu hier et je me suis entretenu avec lui pendant une heure et demie de la situation générale.

S'il n'a pas perdu sa conviction que les Alliés seront vainqueurs, les récents succès militaires du Reich n'en ont pas moins produit sur lui une impression profonde. Il estime que, survenant après l'écrasement de la Pologne et de la Norvège, la capitulation de la Hollande et l'étendue de l'avance initiale de l'Allemagne en Belgique ont accru considérablement le prestige de nos ennemis chez les Neutres.

Je lui ai naturellement objecté que la bataille où allaient s'affronter les forces alliées et allemandes avec toute leur puissance débutait à peine et qu'il était donc prématuré et dangereux de s'abandonner à des considérations aussi pessimistes, d'autant plus que les pertes des Allemands étaient déjà considérables dans tous les domaines. J'ai ensuite exposé au Roi que si la politique de neutralité absolue de la Belgique et de la Hollande n'avait pas permis de préparer avec l'ampleur et la précision nécessaires la collaboration militaire qui eût été nécessaire, notre position de respect rigoureux de la neutralité, puis de secours immédiat, comparée à l'attitude de l'Allemagne à l'égard des petites nations, avait créé en Amérique, en faveur des Alliés, un fort mouvement qui constituait un facteur dont l'importance ne saurait être sous-estimée[2].

[1] Par courrier.

[2] Voir notamment le document n° 284. R. Boyer de Sainte-Suzanne rapporte aussi dans son journal, *Une politique étrangère …*, *op. cit.*, que « l'ambassade des États-Unis lance activement beaucoup d'informations pour le moins excessives. Les conversations que les agents de Bullitt tiennent avec les journalistes et les Parisiens notables annoncent une rapide évolution de l'opinion américaine en faveur des Alliés et font espérer l'entrée en guerre des États-Unis après la réélection de Roosevelt. L'un d'eux annonce que si Mussolini entre en guerre aux côtés de l'Allemagne, le pape ira s'installer aux États-Unis. Les informations insistantes et sensationnelles, bien que répandues seulement par des conversations privées, prennent l'allure d'une campagne. Des voyageurs qui ne sont pas en contact avec Bullitt donnent malheureusement des indications beaucoup

Le souverain en a volontiers convenu et il s'est exprimé avec la plus grande sévérité sur les procédés de la propagande allemande et sur la manière dont M. von Ribbentrop a cherché à justifier ses dernières agressions[1]. Il pense à juste titre qu'il eût mieux valu pour le Reich qu'il se tût.

D'autre part, le Roi se montre impressionné par l'union nationale réalisée en Angleterre et en France ; il est frappé de voir siéger dans le même gouvernement des représentants du PSF et du Parti socialiste. Il m'a longuement parlé du haut-commandement français en termes admiratifs, s'étendant sur les qualités de nos grands chefs qu'il a eu à maintes reprises l'occasion de rencontrer, tant en Roumanie qu'en France.

Aussi est-il convaincu que notre état-major et notre infanterie domineront rapidement l'adversaire dès qu'aura été réduite, sinon annihilée ce qu'il croit être « l'écrasante supériorité du matériel allemand ». J'ai rappelé au Souverain qu'il ne fallait pas s'attendre à des succès spectaculaires comme ceux que remportaient si fréquemment nos adversaires, mais à la poursuite d'une guerre opiniâtre qui devait les user plus que nous-mêmes pour arriver à notre victoire finale.

Le roi Carol a la certitude qu'aucun neutre ne sera épargné, si l'Allemagne le juge nécessaire ; aussi est-il très inquiet pour son pays. Toutefois, malgré les informations alarmantes qui proviennent de Rome et de Budapest, il persiste à ne croire ni à une invasion immédiate du Reich en Roumanie ni au déclenchement de l'Italie [*sic*]. Mais, se fondant sur le péril que fait courir à la Roumanie une situation aussi instable, le Roi a cru devoir me développer une fois de plus le thème de provocation à l'égard de l'Allemagne qui devait amener son pays à une prudence de tous les instants et même, éventuellement, à certaines concessions peut-être onéreuses, mais à son sens peu dangereuses pour l'avenir. À cette thèse, que je ne connais que trop, j'ai répondu en opposant le danger plus grand encore que constituait l'absence de préparation sérieuse à la lutte contre un putsch intérieur et surtout l'insuffisance de la collaboration politique et militaire avec les deux grandes nations garantes.

Enfin, le souverain, après avoir émis le vœu que nous n'hésiterions pas à bombarder en Allemagne des objectifs indiscutablement militaires comme Essen, a exprimé l'espoir que nous pourrons imposer au Reich une lutte

moins optimistes. Prennent-ils leurs désirs pour des réalités ? S'agit-il de nous doper ? Est-ce un clan qui est sincère et se croit tout l'univers américain, alors qu'il ne l'est pas ? Je repense aux mois qui ont précédé la guerre. En août, afflux de nouvelles d'Allemagne annonçant que l'opinion allemande ne permettrait pas à Hitler de faire la guerre. […] » (entrée du 8 mai, pp. 319-320).

[1] Quelques heures après l'attaque allemande contre les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, des memoranda sont remis aux ministres hollandais et belge des Affaires étrangères par les diplomates du Reich pour justifier l'invasion par la volonté française et britannique d'étendre la guerre. Goebbels reprend les arguments à la radio, tandis que von Ribbentrop, dans une déclaration aux représentants de la presse étrangère à Berlin affirme que « le Reich savait, le 9 mai, que l'Angleterre avait dit aux gouvernements hollandais et belge que le débarquement de troupes britanniques sur le sol des Pays-Bas et de la Belgique était imminent » et que « l'armée allemande allait maintenant parler à l'Angleterre et à la France dans le seul langage que ses dirigeants semblent comprendre. » D'après *Keesing's contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4043-44.

à outrance et dicter la paix à Berlin, ce qui nous donnerait des garanties autrement plus efficaces que celles de la Société des Nations et du désarmement contre lesquelles il conserve toujours ses anciennes préventions et continue de formuler les plus vives critiques.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 9

291

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 398[1]. *Rome Saint-Siège, 16 mai 1940.*

Réservé. Secret.

(*Reçu*[2] : le 19, 17 h.)

Je me réfère à mes télégrammes n° 353 et 368[3].

J'ai appris de M. Myron Taylor qui le tient du Pape, que c'est par écrit, par une lettre personnelle, que M. Mussolini a répondu à la lettre qu'il avait reçue du Saint Père au début de ce mois[4]. La réponse au *Duce* n'a donc pas été verbale ; elle n'a pas consisté en une déclaration faite de vive voix à l'intermédiaire qui lui remettait la lettre du Pape : elle a été écrite et a revêtu la forme d'une lettre. Cela donne plus de portée à la teneur, relativement apaisante, qu'elle a eue.

En revanche, en confrontant la version qui m'en a été donnée avec celle qu'en ont eue M. Myron Taylor et M. Osborne, j'ai été en mesure de préciser quelques détails.

Après avoir dit que, tout en ne songeant pas à la guerre à la date où il écrivait sa lettre, il ne pouvait évidemment pas garantir que l'Italie pût maintenir sa non-belligérance jusqu'à la fin du conflit, M. Mussolini a ajouté non pas que cela dépendrait des circonstances, mais que cela dépendrait de l'attitude d'autres pays. Il y a là une nuance.

En outre, dans le passage où il affirme sa volonté de n'entrer en guerre que si cette décision lui est imposée par une « évidence solaire », M. Mussolini mentionne « l'honneur et (...)[5]

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Documents non retrouvés.

[4] La lettre du Saint Père au *Duce* date du 21 avril, et la réponse du *Duce* au pape, du 30 avril. Cf. document n° 271, note 4. F. Charles-Roux en a été informé par le Pape lui-même le 7 mai, ainsi que de la teneur de la réponse du *Duce* qui avait dit que le jour où il prendrait la décision de mettre l'Italie en état d'hostilités, « ce serait que l'honneur et l'intérêt de l'Italie le lui imposeraient « avec une évidence solaire ». » Mais le Pape ne dit pas à l'ambassadeur quelle forme aurait revêtu cet échange. Cf. F. Charles-Roux, *Huit ans au Vatican*, *op. cit.*, pp. 382-383.

[5] Lacune de déchiffrement.

Mon collègue britannique conclut de ces mots que M. Mussolini peut prétendre placer l'honneur de l'Italie dans les griefs qu'il a élevés ces jours-ci contre la pratique du blocus[1]. Cette conclusion est possible, sans être certaine ni nécessaire.

En tout cas, le fait de la lettre et sa teneur relativement modérée ne laissent pas d'avoir engagé en quelque mesure le *Duce* envers le Saint Père à ne pas se permettre un coup de tête. Ce sont donc là des données intéressantes, soit pour évaluer les dispositions actuelles de M. Mussolini, soit pour fixer ses responsabilités futures.

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

292

M. DE FONTNOUVELLE, CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À NEW YORK,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 2124 à 2126. *New York, 17 mai 1940, 1 h.*

(*Reçu* : le 17, 10 h. 45)

Pour le ministère de l'Information n° 38.

Le sentiment d'alarme déjà signalé s'est encore intensifié à en juger par le ton de la presse et par les conversations privées. Un assez grand nombre de chroniqueurs et d'éditeurs affirment que l'hypothèse d'un écrasement des Alliés dans un avenir assez prochain ne doit pas être écarté.

Les chances de victoire franco-anglaises sont généralement estimées à 50 % au maximum. Si les Alliés subissaient un échec sérieux au cours de la bataille actuelle, ces chances diminueraient rapidement. Cette appréciation de la situation provoque les réactions suivantes :

1. Intensification extrême de la campagne pour un réarmement intense[2]. On réclame une armée d'au moins 750 000 hommes munis de l'équipement le plus moderne. Walter Lippman déclare que quoi qu'il advienne, les États-Unis deviendront une des plus puissantes, sinon la

[1] Cf. documents nos 274, 277.

[2] C'est la veille, le 16 mai, que le président Roosevelt a demandé au Congrès « l'ouverture immédiate de 896 millions de dollars de crédits pour la défense nationale et l'autorisation de contracter aux mêmes fins des obligations pouvant atteindre 286 millions. Il a particulièrement insisté sur l'aviation, demandant que l'armée et la marine américaine eussent à leur disposition 50 000 appareils et que la production américaine annuelle fût portée de 12 000 à 15 000 appareils ». Selon l'ambassadeur de France à Washington, « l'accueil du Congrès semble s'être maintenu favorable. On prévoit cependant que des précisions seront demandées à l'Administration en ce qui concerne d'une part, la coordination entre les fabrications pour le compte des États-Unis et celles destinées aux puissances étrangères, d'autre part, l'emploi des crédits et autorisations discrétionnaires qui pourraient faciliter l'octroi de subventions indirectes à des gouvernements étrangers. » (télégramme n° 949 en date du 16 mai de M. de Saint-Quentin au Département, Papiers 1940, Papiers Reynaud, 4, document non reproduit).

plus puissante nation armée du monde moderne. On ne peut plus perdre de temps, affirme-t-il. La résolution étant prise on trouvera les moyens.

2. Craintes sérieuses que les Alliés ne puissent pas résister à l'offensive allemande assez longtemps pour que les secours américains en avions, matériel de guerre, etc. deviennent efficaces.

3. Conviction croissante que s'ils résistent, le premier effort de réarmement de l'Amérique consistera à les soutenir d'une façon plus efficace et surtout plus ouverte. Le *New York Tribune* déclare éditorialement que les États-Unis devraient déclarer la guerre à l'Allemagne immédiatement pour l'effet moral et dans l'espoir d'empêcher l'Italie d'entrer en guerre. C'est la première fois que cette idée est exprimée ouvertement dans un grand journal. Malgré tous ces signes évidents d'une évolution très rapide et très profondément écoutée, tout changement réel dans l'attitude de l'Amérique dépend désormais des événements sur le front de guerre. Si les Alliés sont écrasés, l'Amérique se réfugiera vraisemblablement dans l'isolationnisme armé. S'ils offrent une résistance sérieuse qui donne le temps à l'évolution actuelle des idées de se transformer en actes positifs, l'effort de réarmement réclamé de toutes parts servira d'abord à soutenir les Alliés en tant que ligne de défense avancée de la sécurité américaine.

De la part de *French News*.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319bis

293

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1934 à 1937. *Londres, 17 mai 1940, 23 h. 10.*
Réservé. Secret.
(*Reçu* : le 17, 23 h. 30)

Le Premier ministre a chargé hier l'ambassadeur d'Angleterre à Rome de transmettre d'urgence à M. Mussolini un message personnel dont voici la substance :

Après avoir rappelé au *Duce* ses précédentes rencontres avec lui, M. Winston Churchill déclare qu'au moment où il assume les fonctions de Premier ministre et de ministre de la Défense nationale, il tient à adresser au chef du gouvernement italien un message de bonne volonté par delà le fossé qui s'élargit chaque jour davantage entre les deux pays. Est-il trop tard pour empêcher de nouveaux flots de sang de couler ? Certes, l'Italie et la Grande-Bretagne pourraient se porter inutilement des coups meurtriers et il en sera ainsi si telle est la volonté de M. Mussolini. Mais M. Winston Churchill tient à déclarer qu'il n'a jamais été un ennemi de la nation italienne ni du peuple qui a donné des lois au monde.

Nul ne peut prévoir l'issue de la bataille qui fait rage en ce moment mais, quoi qu'il puisse arriver sur le continent européen, l'Angleterre poursuivra la lutte jusqu'au bout, seule au besoin, et elle compte recevoir une aide de plus en plus puissante des États-Unis et même de tout le continent américain.

Le Premier ministre affirme que sa démarche n'est dictée par aucun sentiment de faiblesse ou de crainte. S'il adresse à M. Mussolini cet appel solennel dont la trace ne sera pas perdue, c'est parce qu'il lui paraîtrait monstrueux que les héritiers communs de la civilisation latine et chrétienne pussent se ranger les uns contre les autres. Il appartient à M. Mussolini, s'il le veut, de donner le signal d'un tel crime mais, ce signal, l'Angleterre pour sa part ne le donnera jamais.

Sir Percy Loraine a fait savoir à Londres que la réponse du chef du gouvernement italien lui serait remise demain matin[1].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 25

294

M. GASTON MAUGRAS, AMBASSADEUR DE FRANCE À ATHÈNES,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 141 à 143. *Athènes, 18 mai 1940, 20 h. 05.*
Réservé.
(*Reçu* : le 18, 23 h. 50)

Le gouvernement yougoslave a posé ces jours derniers diverses questions à ses alliés balkaniques.

Voici la teneur des réponses faites par le gouvernement grec :

1. Si la Yougoslavie est attaquée par l'Italie agissant seule ou avec l'Allemagne, la Grèce lui prêtera son assistance militaire sous condition de réciprocité.

2. En conséquence le gouvernement grec demande « qu'un contact étroit » soit établi entre les quatre états-majors balkaniques[2].

3. Le gouvernement grec a pris les mesures nécessaires en vue de procéder à une très rapide mobilisation dans le cas d'une grave menace d'agression.

4. Il est convaincu que la France et l'Angleterre ne pensent pas à prendre des initiatives militaires dans les Balkans.

5. Il estime les forces françaises en Syrie à 150 000 hommes et les forces anglaises en Égypte et en Palestine à 120 000.

[1] Voir document n° 297, au sujet de cette réponse de Mussolini.

[2] Grèce, Turquie, Yougoslavie, Roumanie.

Le Sous-Secrétaire d'État m'a dit que la prise de contact des états-majors lui paraissait une chose si urgente qu'il n'avait pas voulu risquer de la retarder en soulevant une question qui dépasse le cadre balkanique. Mais il se réservait de spécifier que la Grèce n'assisterait la Yougoslavie que si les Alliés le faisaient eux aussi.

Le ministre d'Angleterre a été chargé ce matin par son gouvernement d'inviter l'état-major grec à se faire représenter à la conférence militaire franco-anglo-turque, qui doit se tenir le 19 à Beyrouth. Le Sous-Secrétaire d'État doute que cette invitation jugée compromettante puisse être acceptée.

Une classe est appelée sous les drapeaux le 25 mai.

Veuillez considérer comme confidentielle la réponse du gouvernement grec au questionnaire yougoslave.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 11

295

M. Brugère, Ministre de France à Belgrade,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 536 à 541. *Belgrade, 18 mai 1940, 21 h.*
Réservé.
(*Reçu* : le 19, 0 h. 30)

M. Djordjevitch, qui présidait la délégation commerciale yougoslave envoyée en Russie[1], a donné ce matin au colonel Deltel avec prière de me les communiquer les renseignements confidentiels suivants sur les conversations qu'il a eues à Moscou et les impressions qu'il en rapportait :

1. M. Molotov a déclaré à plusieurs reprises à M. Djordjevitch que le gouvernement de l'URSS avait gardé du point de vue de sa politique extérieure toute sa liberté, qu'il n'était engagé avec personne et prêt à faire face à tous les dangers y compris ceux qui éventuellement pourraient être en provenance de l'Ukraine carpatique.

2. En Suède, la Russie a été amenée à intervenir pour empêcher l'Allemagne de recourir à un coup de force de même nature que celui dont avaient été victimes le Danemark et la Norvège. Du côté russe, on travaille actuellement à fortifier le plus rapidement possible les Pays

[1] Des négociations commerciales soviéto-yougoslaves ont été engagées en avril 1940, portant officiellement sur un échange de naphte et de coton en provenance de l'URSS et de minerais yougoslaves. Mais le côté économique n'est qu'une façade. Pour Belgrade, « il s'agit en réalité de trouver auprès de la Russie un appui éventuel contre l'Italie et l'Allemagne. (cf. télégrammes n°s 371 à 372 et 383 à 384 de M. Brugère en date respectivement des 17 et 19 avril 1940 au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 8, documents non reproduits). Les accords signés le 11 mai marqueront la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, relations rompues après la révolution bolchevique.

baltes. M. Djordjevitch a la conviction que dès maintenant à Moscou on considère l'Allemagne comme l'ennemi de demain. Il estime que Staline a poussé le Reich vers la guerre pour l'affaiblir.

3. La propagande soviétique a changé partiellement d'objet et on assiste à une reprise du nationalisme. Les dirigeants de Moscou s'appliquent à exalter l'idée de grandeur (...)[1] à ce réalisme et à cette mystique allant de pair avec l'attachement que conservent les masses paysannes à la « terre russe ».

4. À trois reprises, M. Molotov a fait état devant M. Djordjevitch du grand intérêt que le gouvernement russe portait aux Balkans. Il n'a pas été jusqu'à dire qu'il s'opposerait à toute avance de l'Italie et de l'Allemagne dans la région danubienne, mais n'en a pas exclu la possibilité. Il a parlé de la France et de l'Angleterre en des termes, qui ne revêtaient aucune malveillance.

5. M. Djordjevitch a eu l'impression que tout n'était pas désordre dans le pays des Soviets ; que l'on y voyait grand et que l'on cherchait par tous les moyens possibles à ralentir plutôt qu'à faciliter les livraisons promises à l'Allemagne.

6. Du point de vue commercial, le volume des échanges envisagés entre la Russie et la Yougoslavie représenterait 1 600 000 dollars. La Russie fournirait principalement du coton et de l'essence. La Yougoslavie, des minerais et du saindoux. Si, comme on le prévoit, la balance commerciale est favorable à la Yougoslavie, le solde devrait être payé par Belgrade en dollars. Les livraisons de minerai à la Russie ne changeraient rien aux accords passés avec (...)[2]. Par contre la Yougoslavie s'appliquerait à réduire la part réservée à l'Allemagne.

L'ensemble de ces renseignements mérite certainement de retenir notre attention.

M. Djordjevitch est en effet une personne très calme et très posée que je connais bien et dont les idées très orthodoxes au point de vue financier sont en complète opposition avec les théories soviétiques. Il m'a pour plus de précision suggéré de venir le voir, ce que je pense faire d'ici deux ou trois jours.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 37

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Lacune de déchiffrement.

296

M. CHARLES-ROUX, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 412[1].
Réservé.

Rome Saint-Siège, 18 mai 1940.

(*Reçu*[2] : le 22, 12 h. 30)

Dans la soirée d'hier a été remise au Pape une lettre du cardinal Suhard, le nouvel archevêque de Paris[3], demandant au Saint Père d'user de toute son influence pour détourner le gouvernement italien de participer à la guerre aux côtés de l'Allemagne.

Le Pape a fait bon accueil à cette requête, tout en estimant qu'il ne pouvait pas agir par lui-même, parce qu'il avait écrit sur ce sujet à M. Mussolini il y a une douzaine de jours et obtenu une réponse du *Duce*. Mais il a décidé, d'accord avec son secrétaire d'État, que le cardinal Maglione parlerait, dans le sens demandé par le cardinal Suhard, au nouvel ambassadeur d'Italie auprès du Saint-Siège, M. Attolico[4].

Effectivement, on annonce ce soir que M. Attolico, qui n'a pourtant pas encore présenté ses lettres de créances, a été reçu ce matin par le cardinal Maglione et ensuite par Mgr Montini.

Tout me fait supposer que le cardinal Maglione ne se sera pas borné à charger M. Attolico d'insister auprès de M. Mussolini et du comte Ciano sur l'intérêt de l'Italie à ne pas sortir de la non-belligérance, mais qu'il (…)[5] aura aussi vanté à son interlocuteur le mérite et l'avantage, pour l'Italie, d'une initiative en vue de « faire cesser le carnage ». Car il a employé cette expression en me parlant, un instant avant de recevoir M. Attolico. Le cardinal Maglione, en effet, ému par la violence et les péripéties de la bataille dans le nord de la France, inquiet du danger que l'offensive allemande faisait courir à notre pays, cherchait pour ainsi

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] Le cardinal Suhard, archevêque de Reims, est devenu l'archevêque de Paris le 12 mai. Il succède au cardinal Verdier, décédé le 9 avril. Cette lettre, révélatrice d'une situation très grave sur le front français avait été « écrite, comme le raconte F. Charles-Roux, par le Cardinal du cabinet même de M. Paul Reynaud. […] Elle commençait par ces mots : "Très Saint Père, notre armée donne des signes de fléchissement." Elle continuait en demandant au Souverain-Pontife d'intervenir auprès de Mussolini pour que l'Italie n'entrât pas en hostilités contre nous, alors que nous étions déjà en peine de résister à la ruée allemande. […] Pour la première fois depuis le début de la guerre, nous [F. Charles-Roux et son attaché] sentions passer sur notre pays le vent de la défaite, d'une défaite très alarmante. » (in *Huit ans au Vatican*, *op. cit.*, pp. 387-388.

[4] Bernardo Attolico, auparavant ambassadeur à Berlin, a été rappelé à la demande des Allemands à la fin d'avril 1940. Il a été nommé aussitôt ambassadeur d'Italie auprès du Saint-Siège à la demande expresse du comte Ciano qui ne veut pas « donner aux Allemands l'impression qu'il leur suffit de « faire du *pollice verso* [geste d'abaisser le pouce] pour que l'un de nos hommes, qui a fort bien fait son devoir, soit liquidé. » in Comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 26 avril 1940, p. 240.

[5] Lacune de déchiffrement.

dire à rajeunir la coutumière idée de maintenir l'Italie dans la non-belligérance, en la combinant avec celle de quelque concession à faire par la France à l'Italie et avec celle de faire assumer par M. Mussolini le rôle de promoteur de la paix. J'ai senti aussi qu'il voyait dans le Saint-Siège l'intermédiaire possible des offres qu'éventuellement nous aurions à faire au gouvernement italien.

Tout ceci était indiqué par le cardinal Maglione à demi-mot, je dirais presque à tiers de mot, selon sa manière, qui est faite de bonhomie et de réticence. Mais il a été clair pour moi que dans son esprit existaient les idées que je viens d'esquisser, et qu'il en laisserait apercevoir quelque chose à M. Attolico.

De là sont à déduire deux conclusions. La première, c'est que le Saint-Siège, lorsqu'il discerne pour nous un danger grave, est enclin à souhaiter plus que la continuation de la non-belligérance italienne : l'entremise pacifique de l'Italie, au besoin en la récompensant. La seconde, c'est qu'à mon avis il se trompe, en croyant encore possible une sorte de marché entre le gouvernement italien et nous. Car le gouvernement italien a son jeu fait et ne veut pas de tractations entre nous et lui.

Il y a lieu de remarquer que, recevant M. François Poncet dans l'après-midi d'hier, alors que le cardinal Maglione avait reçu M. Attolico le matin du même jour, le comte Ciano n'a jamais été plus négatif sur la possibilité de régler quoi que ce fût avec la France et jamais plus affirmatif sur les liens de M. Mussolini avec l'Allemagne[1].

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

297

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[2].

T. nos 1963 à 1964. *Londres, 19 mai 1940, 19 h.*

Réservé. Très secret.

(*Reçu* : le 19, 19 h. 55)

Je me réfère à mon télégramme n° 1934-37[3].

La réponse de M. Mussolini au message du Premier ministre est arrivée ce matin à Londres[4]. Elle est conçue en termes d'une sécheresse calculée et déjà hostile.

[1] Il n'y a pas de trace d'une entrevue entre le comte Ciano et André François-Poncet le 17 mai 1940, ni dans les archives, ni dans le *Journal politique* du ministre italien des Affaires étrangères.

[2] Édouard Daladier a repris le portefeuille des Affaires étrangères le 18 mai (entrée en fonction après minuit). Alexis Léger a été démis de ses fonctions de Secrétaire général le même soir (par P. Reynaud) et remplacé par F. Charles-Roux.

[3] Voir document n° 293.

[4] Le message personnel de Winston Churchill a été transmis au *Duce* le 16 mai. Voir document n° 293. Selon le comte Ciano, « c'est un message de *good will* conçu en termes vagues,

Le *Duce* déclare que l'attitude actuelle de l'Italie, pour ne pas remonter plus haut dans les événements s'explique suffisamment par la démonstration du gouvernement britannique en 1935 alors que l'Italie, entièrement isolée, et sans nuire aux intérêts d'aucune puissance européenne, s'efforçait de conquérir un lambeau de territoire colonial indispensable à sa sécurité[1].

Celle-ci ne peut oublier non plus la servitude à laquelle elle est assujettie en ce moment sur les mers. M. Mussolini ajoute enfin que si la Grande-Bretagne est entrée en guerre pour faire honneur à sa signature, elle ne peut s'étonner que le sentiment de l'honneur doive guider, aujourd'hui comme dans les jours à venir, la politique du gouvernement italien.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 25

298

M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À M. AIMÉ LEROY, MINISTRE DE FRANCE À LISBONNE.

T. n°s 352 à 354. *Paris, 19 mai 1940, 22 h. 10.*

Réservé.

Je me réfère à votre télégramme n° 429[2].

Les instructions nécessaires ont été données, voici plusieurs jours déjà, au ministère de l'Intérieur pour que tous les réfugiés politiques espagnols résidant à proximité des Pyrénées soient invités à fixer immédiatement leur résidence dans la région de la Loire[3]. L'ambassade d'Espagne à Paris a été mise au courant de cette mesure.

Tout le nécessaire a également été fait depuis de longs mois pour mettre à exécution toutes les clauses des accords Bérard-Jordana[4]. Si certains

mais qui n'en est pas moins digne et noble. Même Mussolini en apprécie le ton et il se propose de répondre que, à l'instar de l'Angleterre, lui aussi entend rester fidèle aux pactes ». Le ministre trouvera cependant la réponse à Churchill qu'il est chargé de remettre à sir Percy Loraine « inutilement dure. » Cf. Comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, entrées des 16 et 18 mai 1940, pp. 251-252.

[1] Allusion à l'agression italienne contre l'Éthiopie.

[2] Télégramme en date du 18 mai 1940 d'Aimé Leroy (Lisbonne) au Département, in Z Europe, 1918-1940, Espagne, 217, document non reproduit. Le ministre de France à Lisbonne faisait part de la visite que venait de lui rendre M. Sampayo au nom du président Salazar, très soucieux des « doléances du gouvernement de Madrid à l'égard de la France à propos surtout de l'activité des réfugiés politiques dans les régions voisines de la frontière espagnole ». Cette démarche est doublée le même jour par le ministre du Portugal à Paris à la Direction politique. Cf. la note du directeur politique adjoint en date du 18 mai 1940, in Z Europe, 1918-1940, Espagne, 270, document non reproduit.

[3] Décision qui fait suite à la promesse faite par Paul Reynaud au gouvernement espagnol le 16 mai 1940. Cf. document n° 288, note 3, p. 639.

[4] Accords franco-espagnols signés à Burgos le 25 février 1939. Voir document n° 288, note 3, p. 639.

points de détail demeurent encore en suspens, la seule raison s'en trouve dans les difficultés d'ordre matériel qui se sont opposées à l'identification ou à la récupération de certains avoirs espagnols dispersés en France au moment de l'entrée des troupes républicaines. Des propositions portant sur un large règlement global de ces questions ont été faites dès le mois d'août dernier, par le maréchal Pétain au gouvernement espagnol qui n'a pas encore fait connaître sa réponse[1].

Il ne doit pas être oublié, non plus, comment la restitution à l'Espagne de l'or de Mont-de-Marsan[2] et de la flotte républicaine réfugiée à Bizerte[3] a témoigné de la large et effective interprétation que nous donnions nous-mêmes à ces accords. Le gouvernement français n'a pas cessé enfin, depuis l'institution de la censure, de veiller à ce qu'aucune attaque ni même aucune critique désobligeante ne paraisse dans nos journaux à l'égard du gouvernement du général Franco. Cette attitude de notre part était d'autant plus méritoire qu'elle n'était l'objet, comme vous le savez, d'aucune contrepartie de la part de la presse espagnole.

Je vous serais obligé de rappeler ce qui précède à M. Sampayo. Vous ajouterez que le gouvernement français a été particulièrement sensible à l'esprit de sympathie et de compréhension qui a dicté la démarche dont le président Salazar l'a chargé et que ce dernier ne doit pas douter que la politique française à l'égard de l'Espagne ne s'inspire du vif désir de voir se développer entre les deux pays les relations de confiance réciproque et d'amitié qui ont si longtemps existé entre eux.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 22

[1] On trouvera un historique détaillé de la question de la restitution des biens espagnols dans la note du 3 mai 1940 sur les rapports franco-espagnols, in Z Europe, 1918-1940, Espagne, 217, document non reproduit.

[2] Il s'agit d'un dépôt d'or d'une valeur d'environ 1 700 000 000 de francs, provenant de la Banque d'Espagne et remis antérieurement à la guerre civile comme gage d'un prêt à la succursale de la Banque de France à Mont-de-Marsan. Le gouvernement français en concluant avec la Banque de France une convention par laquelle il prenait la responsabilité de la restitution, a rendu possible la restitution de cet or espagnol au début d'août 1939. D'après la note du 3 mai 1940 précitée.

[3] D'après cette même note du 3 mai 1940, « environ 400 navires espagnols qui s'étaient réfugiés dans les ports français pendant le cours de la guerre civile ont pu regagner les ports espagnols. »

299

NOTE DU CABINET DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DE LA GUERRE[1]

N.[2] *Paris, 19 mai 1940.*

Le président du Conseil a reçu ce matin l'ambassadeur des États-Unis. Il a demandé à connaître l'opinion de M. Bullitt et celle du président Roosevelt sur le point suivant :

M. Paul Reynaud tient à faire savoir au gouvernement des États-Unis que le gouvernement français reconnaît du fond du cœur la grandeur des efforts accomplis par M. Roosevelt pour éclairer l'opinion américaine sur le péril allemand et pour porter secours aux nations occidentales, mais le chef du gouvernement a le devoir de mettre aujourd'hui le président en garde contre l'imminence du péril.

La situation est grave sur le front occidental, du fait de l'infériorité des Alliés en nombre et en matériel. On peut redouter que l'Allemagne ne gagne la guerre qu'Horace a gagnée contre les Curiaces.

Le gouvernement des États-Unis désire-t-il que le gouvernement français, pour l'aider dans ses conversations avec les sénateurs et les membres du Congrès, lui adresse un aide-mémoire dans lequel ces idées se trouveraient développées, ou bien le Président préfère-t-il s'en tenir à la déclaration que M. Paul Reynaud vient de faire à M. Bullitt et dont le Président le prie de faire part à M. Roosevelt.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26

300

NOTE DU CABINET DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DE LA GUERRE[3]

N. *Paris, 19 mai 1940.*

M. Paul Reynaud a reçu le 19 mai, à 15 h. 20, l'ambassadeur de Grande-Bretagne qui lui a transmis un message de félicitation de M. Winston Churchill à l'occasion de l'arrivée de M. Paul Reynaud au ministère de la Guerre.

Le chef du gouvernement français a profité de cette entrevue pour consulter confidentiellement sir Ronald Campbell sur le point suivant :

[1] Le portefeuille de la Défense a été repris par Paul Reynaud.
[2] Mention marginale manuscrite : « Vu par M. Daladier, 20 mai ».
[3] Mention marginale manuscrite : « Vu par M. Daladier, 20 mai ».

Il y a tout lieu de penser que la personnalité du général Georges[1] est très estimée en Angleterre. Le gouvernement britannique aurait-il des objections à voir le général Georges assumer seul désormais le commandement des forces alliées sur le front occidental, le général Weygand[2], dans cette hypothèse, devenant chef d'État-Major général de l'armée et assumant le contrôle de tous les théâtres d'opérations ?

L'ambassadeur de Grande-Bretagne a affirmé qu'il était persuadé, pour sa part, que son gouvernement n'aurait aucune objection à formuler contre un tel plan.

Papiers 1940, Papiers Hoppenot, 3

301

M. LAMARLE, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 521[3]. *Madrid, 20 mai 1940.*

Réservé. Très urgent.

(*Reçu*[4] : le 23, 13 h.)

J'ai amorcé avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieurs la négociation prescrite par votre télégramme n° 544-546[5].

Avant de pousser plus loin cette discussion, je crois devoir soumettre au Département les réflexions suivantes :

Ce que nous désirons obtenir en contrepartie de l'effort que représente la cession de blé, c'est l'assurance que l'Espagne défendrait sa neutralité contre toute atteinte venue de l'extérieur ou de l'intérieur, notamment contre toute pression que des agents étrangers chercheraient à exercer sur elle. Ces assurances ont été données au Maréchal par le colonel Beigbeder et par le Généralissime lui-même. Mais, comme l'ambassade

[1] Le général Alphonse-Joseph Georges (1875-1951) a été nommé en septembre 1939 commandant en chef du théâtre d'opérations du nord-est de la France, partageant de fait son état-major avec le général Gandin. Il provoque en décembre 1939 une réorganisation de l'armée qui se révèle trop timide pour alléger cette tutelle : le 10 mai 1940, alors qu'il tente d'arrêter la percée allemande sur la Meuse et en Belgique, le général Gamelin intervient dans sa manœuvre en déclenchant l'opération Dyle-Escaut.

[2] Le général Weygand remplace le général Gamelin, qui n'a plus la confiance de Paul Reynaud. Celui-ci l'a rappelé en France le 17 mai, trois jours après la défaite de Sedan.

[3] En clair.

[4] Par courrier.

[5] Télégramme en date du 18 mai 1940 du Département (signé « p.o. A. Léger ») à Madrid et au Résident général à Rabat, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 22, document non reproduit. La « négociation prescrite » consiste à obtenir une contrepartie politique – le développement d'une détente dans les rapports généraux franco-espagnols – en échange de la livraison de 100 000 tonnes supplémentaires de blé et du libre passage des marchandises allemandes destinées à l'Espagne, qui se trouvent alors bloquées à Gênes. Voir aussi à ce sujet le télégramme n° 473 en date du 6 mai 1940 de Paul Reynaud au chargé d'Affaires à Madrid, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 54, document non reproduit.

l'a indiqué par télégramme n° 383 du 24 avril[1], il importe qu'elles soient renouvelées publiquement. Le communiqué du 18 mai (cf. mes télégrammes 506-507)[2] répond à cette condition. La rédaction de ce communiqué et le démenti qui l'accompagne peuvent paraître singuliers, mais cette rédaction est destinée avant tout à sauvegarder l'amour-propre espagnol. En insistant pour obtenir un autre texte, nous ne ferions que heurter inutilement cet amour-propre ; notre intérêt est certainement de laisser aux Allemands le monopole de ces doléances répétées et formalistes qui commencent à lasser le sentiment national et la fierté des Castillans.

La seconde condition suggérée par le Maréchal[3] est la publicité à donner aux envois de blé. Elle a été acceptée en principe par le colonel Beigbeder. Je me propose d'y revenir et d'en faire préciser les modalités avec la direction de la presse du ministère de l'Intérieur.

Que pouvons-nous faire pour avoir la garantie que les déclarations du gouvernement de Madrid seront suivies d'effet ?

Tout d'abord, la décision prise par le gouvernement français de supprimer toute activité des émigrés politiques espagnols et des les inviter à se tenir au nord de la Loire[4] nous permet de demander – en invoquant nous aussi la déclaration de bon voisinage – que les autorités espagnoles surveillent spécialement les Allemands. J'ai déjà parlé dans ce sens au secrétaire d'État. J'interviendrai à nouveau. Des renseignements récents que j'ai transmis au Département indiquent que les autorités espagnoles commencent à se préoccuper du problème. En tout cas, c'est là une discussion qui peut être parallèle à celle relative au blé mais qui ne peut pas s'y mêler.

En revanche, le projet de vente de blé donne le moyen d'obtenir un geste de grande valeur politique si nous demandons en contrepartie l'exécution des contrats de fourniture d'armes dont quelques-uns sont déjà signés[5] et d'autres en projet.

[1] Cf. document n° 232.

[2] In Z Europe, 1918-1940, Espagne, 206. Il rapporte le communiqué pour le matin du 18 mai dans la presse madrilène : « Des correspondants d'agences et de journaux étrangers rapportent à leurs pays respectifs des rumeurs qui circulent en Espagne concernant l'arrivée dans notre pays de touristes et de jeunes Allemands auxquels on attribue des intentions politiques. La nouvelle est absolument fausse et, de plus, tendancieuse dans son origine. Il n'y a en Espagne pas plus d'étrangers de n'importe quelle nationalité que ceux qu'il y a habituellement dans des circonstances normales et il ne faut pas oublier que l'Espagne n'a besoin d'aucun stimulant ni d'instigations d'aucune sorte pour maintenir aussi bien la neutralité décrétée par le *Caudillo* que l'indépendance imposée par une glorieuse et héroïque tradition. »

[3] Il s'agit du maréchal Pétain, rappelé par Reynaud le 16 mai (cf. document n° 288), devenu ministre d'État et vice-président du Conseil du gouvernement Reynaud remanié le 18 mai.

[4] Cf. document n° 298.

[5] D'après le télégramme n° 478 en date du 15 mai 1940 du maréchal Pétain au Département (Papiers 1940, Papiers Rochat, 54, document non reproduit), le contrat d'armes était d'un montant de 60 millions et le gouvernement espagnol ne souhaitait pas voir lier son exécution à la vente de blé.

Ces fournitures auraient, en effet, une signification importante

1. comme critérium du désir de neutralité de l'Espagne dans le moment présent ;

2. parce qu'elles nous donneraient, dans une certaine mesure, une garantie de cette neutralité tout en augmentant notre propre puissance d'armement.

L'achat d'armes pourrait, d'ailleurs, être présenté au gouvernement espagnol comme un élément purement commercial de l'accord et non comme une condition politique.

Si nous cédons le blé sans cette contrepartie commerciale, nous risquons de payer en argent les achats d'armes envisagés en dehors du projet March[1], alors que la possibilité de compensation est tout indiquée. D'autre part, l'idée d'un simple prêt de blé ne parait pas à conseiller car la restitution serait assez aléatoire, notamment à cause des perspectives déficitaires de la récolte.

Je serais reconnaissant au Département de vouloir bien m'envoyer son avis sur les suggestions qui précèdent, que je transmets en plein accord avec les attachés militaires et avec le chef de la Mission d'achats.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 22

302

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères.

L. *Rome, 20 mai 1940.*

Monsieur le Président,

Je ne sais s'il y a encore une chance d'empêcher l'Italie d'entrer dans une guerre à laquelle elle se prépare ouvertement.

Pour le cas où cette chance existerait et où le gouvernement estimerait qu'il y a lieu de la courir, je crois devoir présenter les deux remarques suivantes :

1. Jusqu'ici nous avons offert un échange de vues, une explication, la recherche en commun d'un règlement méditerranéen, j'en ai tracé une esquisse, me déclarant prêt, si l'interlocuteur le désirait, à donner plus de détails. J'ai été éconduit.

Aujourd'hui, pour tenter la chance, il faudrait évidemment aller plus loin et formuler une proposition concrète (internationalisation de Gibraltar, changement du régime de Suez, démilitarisation de la Corse, de Malte, statut des Italiens en Tunisie ou condominium, la Côte des Somalis, la moitié du port de Djibouti).

[1] On n'a pas retrouvé de détails plus explicites sur ce « projet March ».

2. Un programme de ce genre devrait être présenté par un tiers, tel que le Vatican, le président Roosevelt ou l'Espagne. Car Rome, par peur d'être soupçonné par les Allemands, surveillé par eux, exposé à leurs questions, juge sans doute impraticable la voie diplomatique directe.

C'est du moins, l'une des conclusions qu'on peut tirer de mes nombreux sondages auprès du comte Ciano, l'autre étant que Mussolini ne veut entendre parler, ni de près, ni de loin, d'aucune tractation (ce n'est pas la moins vraisemblable).

À tout hasard, et en réservant la question, dont je ne puis juger de savoir s'il est opportun d'y donner suite, je me permets de vous soumettre ces réflexions que je communique en même temps à M. Paul Reynaud[1].

Veuillez agréer, …

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49

303

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 3128 à 3130. *Rome, 21 mai 1940, 15 h. 30.*

Réservé. Urgent.

(*Reçu* : le 21, 18 h. 40)

Je me réfère à mon télégramme n° 3199-3120[2].

Dans les milieux politiques romains, où l'appréhension d'une prochaine entrée en guerre reste très forte, passent néanmoins des bruits de médiation et se manifestent certains espoirs en des tentatives prochaines de paix de compromis.

On suppose qu'ayant atteint la Manche et étant arrivé dans la région de Paris, Hitler avant de poursuivre la lutte pendant une durée impossible à prévoir éprouvera le désir d'essayer d'y mettre un terme, et l'on admet que M. Mussolini le poussera dans ce sens et lui prêtera son aide, quitte, en cas d'échec, à se ranger militairement à ses côtés.

On croit savoir qu'après avoir tout d'abord songé à débaucher la France en lui proposant une paix séparée, on reconnaîtrait aujourd'hui qu'une telle entreprise aurait peu de chances de succès et l'on en reviendrait à l'idée d'une paix générale, fondée sur une reconstruction de l'Europe,

[1] On remarquera que la proposition d'A. François-Poncet de faire des offres concrètes à l'Italie coïncide avec le départ du Secrétaire général A. Léger, chef du clan italophobe du Quai. Selon une chronologie intitulée « Italie-Guerre » du communiqué du 19 avril à l'entrée en guerre (19 avril-11 juin 1940) in Papiers 1940, Bureau d'études Chauvel, 163, document non reproduit), A. François-Poncet avait retiré d'un entretien avec le comte Ciano le 19 mai « l'impression que l'Italie est décidée à sortir de la non-belligérance et à participer à la guerre. ».

[2] Document non retrouvé.

en vue de laquelle le *Duce*, assuré de satisfactions appréciables en Méditerranée s'efforcerait de modérer les (...)[1] du Reich.

Pour sonder de part et d'autre le terrain et servir d'intermédiaire, on considérerait dans ces mêmes milieux, que le président Roosevelt ne serait peut-être pas la personnalité la plus qualifiée, le ton de son dernier message[2] n'ayant pas plu à Rome, le général Franco manquerait d'autorité tandis que le Pape serait, malgré ses démêlés actuels avec le fascisme, mieux placé.

Telles sont les idées que l'on agite ici à mots couverts et dont il est bien difficile d'ailleurs de déterminer si elles reflètent les préoccupations réelles du chef du gouvernement ou si elles ne sont pas destinées au contraire à influencer son esprit et à le détourner de participer sans transition à la guerre. Elles s'accompagnent, au surplus, d'une activité militaire dont les signes apparents se multiplient.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 47

304

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 979 à 980. *Washington, 21 mai 1940, 14 h. 14.*
Réservé.
(*Reçu* : le 21, 21 h.)

Je réponds à votre télégramme n° 1000[3].

J'avais dès hier soir fait part des suggestions de Votre Excellence au Sous-Secrétaire d'État qui en a conféré ce matin à la Maison Blanche. Il vient de me dire que le président Roosevelt ne croyait pas à l'opportunité d'une démarche collective fondée sus son appel à M. Mussolini[4], car ce dernier réagirait sans doute vivement contre toute apparence de pression diplomatique. D'autre part, afin de conserver aussi longtemps que possible le contact personnel entre le Président et le *Duce*, on désirerait ici tenir rigoureusement secrets les messages qu'ils avaient échangés.

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Le message date du 15 mai. Cf. document n° 287.

[3] Document non retrouvé.

[4] Message qui remonte au 15 mai. Cf. document n° 287. La suggestion d'É. Daladier semble vouloir se greffer sur le projet uruguayen émis à la mi-mai d'une déclaration collective des 21 gouvernements du continent américain « condamnant comme contraire au droit international l'agression contre les pays neutres pour raison de guerre » et appelant à la restauration du droit. Cf. télégramme n° 84 en date du 13 mai 1940 du ministre Gentil (Montevidéo) au Département, in B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 397, document non reproduit. Cf. aussi le télégramme n° 484 en date du 14 mai 1940 de Jules Henry (Rio-de-Janeiro), *ibid.*, document non reproduit, ainsi que des documents divers dans B Amérique, 1918-1940, Dossiers généraux, 204.

Toutefois, voulant nous aider dans toute la mesure du possible le Président venait de suggérer aux présidents du Brésil et de la République argentine qu'ils adressent à M. Mussolini, sans se référer à la démarche américaine et sous la forme qu'ils jugeraient conforme à leurs constitutions, un appel en faveur de la paix.

M. Sumner Welles m'a précisé à cette occasion que, contrairement aux bruits qui avaient couru, la dernière réponse de M. Mussolini au Président[1] ne précise aucunement les revendications italiennes.

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

305

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 1987. *Londres, 21 mai 1940.*

Réservé. Secret.

(*Reçu*[2] : le 22, 10 h. 30)

D'après les informations que possède le Foreign Office, le ministre du Japon à La Haye a remis il y a une dizaine de jours au gouvernement hollandais une note dans laquelle le gouvernement japonais aurait, à propos des Indes néerlandaises, exprimé les « souhaits » suivants[3] :

1. Aucune restriction ne sera apportée à l'avenir à l'exportation des matières premières destinées au Japon.

2. Diverses dispositions de lois concernant l'immigration ou la résidence des étrangers devraient être abrogées ou modifiées.

3. Certaines facilités seraient accordées aux entreprises japonaises établies dans les îles de la Sonde.

4. Des mesures seraient prises en vue de réprimer les tendances antijaponaises de certaines publications hollandaises, tendances contraires à l'esprit amical des relations entre les Pays-Bas et le Japon.

Comme contrepartie, le gouvernement japonais s'engagerait à assurer la défense des intérêts néerlandais dans le Mandchoukouo et en Chine.

[1] La réponse de Mussolini à Roosevelt est parvenue le 18 mai à la Maison Blanche. Son contenu a été tenu secret, selon le télégramme n° 973 en date du 19 mai 1940 de M. de Saint-Quentin au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 25, document non reproduit. On peut en trouver le contenu dans *Foreign Relations of the United States*, *op. cit.*, II, « General and Europe », p. 706. C'est une fin de non recevoir, du fait de deux motivations qui ne peuvent, selon le *Duce*, échapper au « réalisme politique » du président américain : « l'Italie est et entend rester alliée de l'Allemagne et l'Italie ne peut demeurer absente à un moment où l'avenir de l'Europe est en jeu. »

[2] Par poste.

[3] Sur l'intérêt croissant – soi-disant exclusivement économique – manifesté par les autorités de Tokyo pour les archipels du Pacifique, en particulier pour les Philippines et les Indes néerlandaises, voir document n° 265.

Cette note ayant été remise le 11 mai au moment où le gouvernement hollandais s'apprêtait à quitter La Haye, le ministre des Colonies néerlandais actuellement à Londres n'a pas été en mesure de confirmer au Foreign Office la teneur exacte du document japonais. Il a indiqué qu'en tout cas le Gouverneur général à Batavia avait reçu pleins pouvoirs pour traiter l'ensemble de l'affaire.

En ce qui concerne les matières premières, les Hollandais avaient déjà fait savoir à Tokyo qu'ils étaient disposés à maintenir les exportations destinées au Japon à leur niveau normal, à condition toutefois qu'aucune réexportation n'ait lieu et sous réserve des besoins propres des Pays-Bas. Il ne semble donc pas, dit-on ici, que des difficultés puissent surgir de ce côté.

Les demandes japonaises n'inquiètent pas le Foreign Office[1] où l'on estime que le gouvernement de Tokyo cherche simplement à profiter des circonstances et qu'il convient, pour régler la question, de s'en remettre au gouvernement néerlandais.

Z Europe, 1918-1940, Pays-Bas, 100

306

M. DE BOISSEZON, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AMBASSADE DE FRANCE À PÉKIN,
À M. HENRY COSME, AMBASSADEUR DE FRANCE EN CHINE, À SHANGHAÏ.

D. n° 237[2]. *Pékin, 21 mai 1940.*

J'ai lu avec intérêt la dépêche adressée à Votre Excellence par M. Jankélévitch sous le n° 46 du 25 mars (communiquée à Asie-Océanie par bordereau n° 27)[3] concernant les rapports entre les communistes et le gouvernement central.

Les quelques informations que j'ai pu recueillir de ce côté-ci de la barrière confirment les indications de notre consul à Tchoung King sur l'extension de la zone d'influence de la 8e armée en Chine du Nord.

Laissant de côté la situation au Shansi ainsi que l'état actuel des négociations entre chefs communistes et dirigeants du Kuomintang, voici comment cette question me paraît avoir évolué dans les trois provinces relevant de la commission des Affaires politiques de la Chine du Nord.

Après l'effondrement de la 29e armée en juillet 1937 et la fuite du général Sung Cheh-Yuan, une situation anarchique se développa dans

[1] Sur la menace éventuelle d'une attaque japonaise contre les Indes néerlandaises, voir documents nos 275, 285.

[2] Communiqué à Asie-Océanie, s[ous] b[ordereau] n° III.P. du 21 mai 1940.

[3] Document non retrouvé.

le Hopei. Quelques formations débandées de l'armée régulière, des étudiants nationalistes, des bandits constituèrent de-ci de-là des groupements de défense anti-japonaise, mais sans discipline et sans aucune unité de direction. Les anciens cadres administratifs s'étaient disloqués et leurs titulaires étaient en fuite ou sans autorité. C'est à ce moment que la Huitième armée qui, du Shansi, avait poussé ses divisions dans le Shensi, délégua le général Nieh Jung-Chen, commandant en second de la 115e division, pour organiser la résistance dans le massif montagneux du Wutsi-Shan. Il y rencontra des éléments de l'ex-29e armée et le colonel Lu Chang-Tsao, déjà acquis aux idées communistes. A eux deux ils constituèrent un « gouvernement des districts frontières du Hopei-Chahar-Shansi » dont la capitale fut établie à Fu Ping dans le Hopei, à 130 km à l'ouest de Paotingfou (station du Kin Han). L'autorité de cet organisme s'étendait, au début de 1938, sur environ 11 districts peuplés de 7 millions d'habitants. La plupart des cadres étaient communistes. Une académie militaire avec instructeurs de la 8e armée fut organisée et la guerre de « guérilla » instituée sur une grande échelle.

C'est donc à l'initiative communiste et aux éléments de la 8e armée qu'est due la première réalisation d'une administration autonome locale anti-japonaise, au milieu même de la zone d'occupation nippone. L'administration Kuomintang suivit la voie ainsi indiquée. Le général Lu Chung-Lin fut nommé gouverneur du Hopei, l'amiral Sheng Hong-Lie, gouverneur du Shantung, après la destitution de Han Fu Ch'u, le général Shi Yu-San, gouverneur du Chahar, tandis que Yen Shi-Shan était maintenu dans son fief du Shansi. Des magistrats furent désignés ou confirmés dans chaque *hsien*. Des formations d'auto-défense, subventionnées par Tchoung King se constituèrent et se groupèrent autour de quelques « généraux », tels que Shi Yu-San déjà nommé, et Yu Hsieh-Chun au Shantung.

Obéissant à la discipline du front commun, les communistes paraissent avoir collaboré assez loyalement pendant un certain temps avec les formations Kuomintang. Cependant, et malgré de sévères et nombreuses expéditions punitives japonaises, ils étendaient leur zone d'influence autour du « gouvernement frontière Hopei-Chahar-Shansi ». Chassé de Fu Ping, cet organisme transportait le siège de son activité plus à l'intérieur dans les montagnes du Wutaï. Le général Sung Chao-Won prenait la tête de l'administration. Selon M. W. Pennel, rédacteur en chef du *Peking and Tientsin Times*, cette organisation étendait, au début de l'année en cours, ses ramifications dans 80 *hsiens*, dont une quarantaine entre les quatre chemins de fer du Souieyan, Tatung-Tayuan, Chengtai et Kin Han, et une quarantaine à l'est du Kin Han, c'est-à-dire dans la plaine du Hopei central. Une monnaie spéciale circulerait dans cette région, des taxes y seraient levées, des organisations militaires ou paramilitaires instruites et encadrées par des éléments de la 8e armée seraient constituées dans chaque village. Le système d'administration donnerait une large place à l'autonomie du *hsien* ou district, autonomie indispensable en raison des difficultés de communications

dans une région fréquemment sillonnée par les troupes japonaises. Théoriquement, la base du gouvernement serait démocratique, des élections auraient eu lieu en janvier 1938 et tous les partis seraient représentés dans les organes administratifs. En fait, les communistes feraient la loi dans ce pseudo-gouvernement et leurs représentants, officiels ou occultes, dans les villages se seraient rapidement attachés à évincer les représentants Kuomingtang.

Cette situation aurait sérieusement inquiété les représentants locaux de Tchoung King qui se seraient efforcés de réagir. Des rivalités de compétences, des rixes, des assassinats, parfois des engagements de forces armées auraient marqué l'opposition entre les factions rivales. Des plaintes véhémentes auraient été adressées au gouvernement de Tchoung King. Celui-ci a-t-il en fin de compte estimé inopportun de prolonger un conflit qui faisait le jeu des Japonais ? Le fait est qu'en mars dernier, Lu Chung-Lin, gouverneur du Hopei et très hostile aux communistes, devait céder sa place au général Pang Ping-Hsun pour prendre les fonctions de commandant en chef des troupes du Hopei et du Chahar. Il est vrai que l'on nommait simultanément commissaire civil le général Chou Huai-Ping, connu pour ses sentiments « anti-rouges ». Mais ce n'était peut-être qu'une satisfaction de principe donnée aux Kuomintang, car, à la même époque, les organismes administratifs ou militaires dépendant de Tchoung King commençaient un mouvement de repli vers le sud et installaient leurs quartiers généraux dans le Hopei méridional et le nord du Honan, abandonnant la grande plaine du nord de la Chine et les montagnes de Wutsi-Shan et du Chahar méridional à l'activité des organisations communisantes.

Des rapports de missionnaires m'ont apporté de nombreux échos des conséquences de ce mouvement. Le monastère trappiste de Yang Kia Ping, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Pékin, a été aux mois de mars et d'avril occupé à plusieurs reprises par les troupes rouges. Le vicaire apostolique de Pékin, Mgr Montaigne, m'a assuré que de nombreux adhérents du Kuomintang auraient été massacrés dans la région de Paoting. Dans le district de Süshui, 2 000 personnes auraient été enterrées vivantes depuis le début de l'année. Quelque manifestement exagéré que soit ce chiffre, il donne une idée de la violence de la répression. Dans le vicariat de Shentingfu, le R.P. Charvet, supérieur de la Mission, a fait savoir, il y a quelques semaines, qu'un prêtre chinois avait été assassiné par les communistes. Dans la Mission de Sien Hsien, ainsi que le sait Votre Excellence, le R.P. Pierre Lieou a été enlevé par les mêmes éléments (lettre de M. Colin n° 42 du 8 mai 1940)[1]. Le R.P. Charvet, procureur de cette Mission, m'a fait un tableau fort pénible de la situation dans cette région où l'anarchie serait d'autant plus grande que les Japonais auraient supprimé ou réduit un certain nombre de garnisons pour confier le maintien de l'ordre à la police chinoise. Ce père a d'ailleurs été arrêté pendant quelques heures, au cours de sa tournée, par des francs tireurs détachés de la 8e armée et originaires du Kiang Si.

[1] Document non retrouvé.

La propagande communiste fait-elle beaucoup d'adeptes dans les zones où s'étend l'influence du « gouvernement frontière du Hopei-Chahar-Shansi » ? Il est difficile de s'en rendre un compte exact. Les paysans de ces régions sont assez peu perméables aux idées politiques nouvelles. Si certains partages de terres peuvent avoir retenu leur faveur, en revanche ils seraient assez hostiles à l'embrigadement de force dans les multiples associations promilitaires de jeunes gens, de femmes, d'adultes ou de vieillards instaurées par les nouveaux venus. Déjà frappés par la famine, les habitants seraient mécontentés par les taxes que les communistes lèvent sur eux, et qui font souvent double emploi avec celles perçues par les autorités ralliées aux Japonais. Par contre, certains jeunes éléments seraient séduits par les promesses que leur apporte la nouvelle doctrine et seraient également tentés par les profits immédiats qu'ils espèrent tirer d'une adhésion au parti de Mao Tse-Tung.

J'ignore quelle est actuellement la situation au Shantung. Tout fait penser qu'elle offre certains traits analogues, avec cette différence que les éléments communistes y sont moins nombreux et plus éloignés de leurs bases et que les nettoyages japonais y sont plus efficaces.

Les milieux américains de Pékin, tout en reconnaissant l'extension territoriale de la zone d'influence communiste, ont plutôt tendance à minimiser l'importance de ce parti, ainsi que la force de la 8ᵉ armée. Il est exact que ces troupes se bornent actuellement à une activité d'embuscade, de sabotage et de terrorisme et évitent, dans la mesure du possible, des engagements sérieux. Cette tactique n'a pas empêché les Japonais de s'établir dans les villes et de contrôler les principales voies de communications, mais elles les obligent à immobiliser en Chine du Nord une importante armée dont le programme de « pacification » n'est jamais terminé. D'autre part, l'aggravation des rapports entre communistes et Kuomintang en Chine du Nord paraît indéniable et posera, dans un avenir plus ou moins éloigné, une série de problèmes qui ne faciliteront pas le règlement éventuel de l'« Incident » de Chine.

Guerre 1939-1945, Vichy, E Asie, Chine, 99

307

M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 1085 à 1086. *Bucarest, 22 mai 1940, 23 h. 40.*

(*Reçu* : le 23, 2 h. 30)

D'après les derniers renseignements recueillis par le gouvernement roumain des concentrations russes de plus en plus importantes s'effectuent dans le sud de la Russie notamment vers Odessa sur la rive gauche du Dniester et près de la Bukovine. Les transports de troupes seraient assez considérables pour entraîner la suspension du trafic ferroviaire normal. Ces informations seraient confirmées par celles que transmettent les agents diplomatiques roumains à Moscou, Ankara et Athènes.

Bien que M. Gafenco se demande encore si la Russie entend exercer un chantage sur la Roumanie ou si au contraire elle est décidée à l'attaquer réellement, d'importantes convocations de réservistes viennent d'être effectuées afin de porter à l'état de mobilisation les grandes unités stationnant sur le front ainsi que innovation intéressante – celles qui sont concentrées près de la frontière hongroise.

Il est évident que ces mesures et la grande publicité qui leur a été donnée ont pour but d'affirmer la volonté de résistance de la Roumanie dans le cas où elle serait attaquée par les armes.

Néanmoins le ministre des Affaires étrangères m'a laissé entendre qu'il n'était pas exclu que ce pays fût amené, au cas où la pression soviétique se préciserait, à consentir quelques concessions au Reich.

J'ai alors marqué une fois de plus à M. Gafenco qu'il serait insensé de croire que l'Allemagne pût jamais accorder à la Roumanie un concours désintéressé en cas d'agression russe. Le ministre des Affaires étrangères en a paru convaincu et il m'a assuré que, si jamais le gouvernement royal modifiait à cet égard sa position dans le sens que nous redoutons, il quitterait le pouvoir.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 76

308

M. PAYART, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À MOSCOU,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 687 à 688. *Moscou, 22 mai 1940, 22 h. 30.*
Réservé.

(*Reçu* : le 23, 3 h. 22)

J'ai recueilli l'écho des inquiétudes que provoquent au Kremlin les succès trop rapides à son gré remportés par les troupes allemandes en Occident. M. Staline a misé sur une guerre longue susceptible d'affaiblir les puissances engagées dans le conflit et de renforcer d'autant la puissance relative des Soviets. Il ne craindrait rien tant que (...)[1] un triomphe allemand trop brusque qui laisserait prématurément l'URSS en tête-à-tête avec un Reich insuffisamment épuisé sans aucun contrepoids. Dans une conversation avec un diplomate balte, M. Molotov a laissé percevoir l'appréhension que lui causait la situation et a été jusqu'à exprimer l'espoir d'un redressement des Alliés.

Au stade actuel de l'évolution des choses, la crainte du Reich semble devoir incliner les autorités soviétiques :

1) à ménager officiellement l'Allemagne pour se faire, vis-à-vis d'elle, le cas échéant, un mérite de leur loyauté ;

2) à ne pas intensifier en fait leur aide à l'Allemagne et peut-être même en sous-main à saboter l'exécution de leurs obligations commerciales.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 4

309

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 1126. *Ankara, 22 mai 1940.*
Réservé. Secret.

(*Reçu* : le 25, 19 h.)

Lorsque le courrier qui emporte ce télégramme arrivera à Paris, j'ai confiance que la poussée allemande aura été arrêtée et que nous serons parvenus, sinon au stade où la vague devra refluer, du moins à celui de la stabilisation du front.

Mais, si dur que soit le coup qui se trouvera ainsi porté à la puissance offensive du Reich, nous savons déjà qu'après pareil choc, il nous faudra du temps pour réparer nos pertes en hommes et en matériel et pour porter

[1] Lacune de déchiffrement.

nos fabrications, en dépit de l'invasion du territoire national, au rythme dont les événements viennent de démontrer durement la nécessité.

Pendant cette période transitoire et au moment même où la valeur de l'instrument de guerre allemand vient de se manifester sous la forme la plus brutale aux yeux des Neutres, la France et apparemment l'Angleterre, seront ainsi dans l'impossibilité de continuer au même rythme que par le passé – rythme que les intéressés jugeaient, et non sans raison, trop lent – leur contribution au réarmement des États balkaniques. Quels que soient les résultats de la conférence anglo-franco-turque de Beyrouth[1], il n'y a pas non plus apparence que les effectifs franco-britanniques stationnés au Levant puissent de quelque temps être sensiblement augmentés : plus encore que par le passé les États balkaniques devront donc pendant cette période compter surtout sur eux-mêmes.

Quelle sera dans le même temps la situation de l'Allemagne ? Sans doute sommes-nous certains que toute action exigeant un déploiement de forces égal à celui qu'elle vient de mettre en œuvre lui sera interdit ; mais si le Reich se trouve ainsi hors d'état d'agir efficacement sur le front occidental – sauf le cas où l'Italie mettrait à sa disposition ses forces et son territoire – en sera-t-il de même sur le front balkanique ? Après l'échec de l'offensive à l'ouest, l'Allemagne ne peut-elle pas, soit pour obliger M. Mussolini à mettre fin à ses hésitations, soit simplement pour se créer une carte de guerre favorable, engager dans un délai très bref une action vers le sud-est ?

Pour une telle opération, qui serait de toutes manières assurée du concours italien, un grand déploiement de forces serait superflu ; le Reich ne serait pas dans la nécessité de mettre en mouvement des divisions blindées ou des masses d'avions comparables, même de loin, à celles qui ont été jetées dans la bataille de la Meuse et de la Sambre ; un effort beaucoup plus limité serait, semble-t-il, suffisant, dans l'état d'impréparation et d'inorganisation où se trouve encore la défense balkanique, pour mener les forces allemandes assez loin sur la route de Turquie. J'ajoute qu'à mesurer l'effort qu'il nous a fallu déployer pour contenir la ruée allemande, les Balkaniques ont mieux apprécié leur propre faiblesse ; la preuve malheureusement n'est pas encore faite qu'ils aient enfin tiré de l'événement la leçon durable qu'il comporte.

De ces pénibles constatations et à moins que l'affaiblissement allemand ne soit plus grand que je ne l'imagine, me paraît découler pour

[1] Dans ses souvenirs, Weygand évoque la multiplication, sans résultats, de ses efforts avec Massigli « pour arriver à obtenir la collaboration des états-majors des pays de l'Entente balkanique », en dépit des réticences, notamment de Belgrade. Cf. Weygand, *Mémoires. Rappelé au service*, T. 3, Paris, Flammarion, 1950, pp. 72-73. Une conférence réunissant les représentants des états-majors alliés pour la Méditerranée orientale et ceux des pays de l'Entente balkanique devait se tenir au Caire le 21 mai. Elle a lieu finalement à Beyrouth à partir du 20 mai. Weygand nommé commandant en chef des forces françaises quitte cette ville le 18 et n'y assistera pas. Parmi les décisions prises, Massigli mentionne dans un télégramme ultérieur (n°s 1178 à 1180) en date du 28 mai qu'une éventuelle opération sur le Dodécanèse devra être subordonnée à l'exécution préalable d'opérations devant assurer aux Alliés la supériorité navale en Méditerranée orientale (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 13, document non reproduit).

notre politique sur le théâtre balkanique la nécessité dans les semaines où nous entrons de n'agir qu'avec beaucoup de prudence. Autant j'ai déploré que l'incompréhension britannique et le besoin de ménager les réactions romaines ne nous aient pas permis de mettre les mois d'hiver à profit pour préparer une intervention éventuelle et pour coordonner des efforts dispersés, autant une grande circonspection me semble s'imposer actuellement à notre action. Il ne s'agit certes pas de relâcher notre effort en vue d'amener les Balkaniques à prendre une conscience plus claire de leurs intérêts propres et de les empêcher de céder à la peur qui, en les paralysant, leur prépare le sort du Danemark ou de la Hollande ; il ne s'agit pas davantage de renoncer à collaborer à un réarmement qui doit, au contraire, être poussé dans toute la mesure où le permettront le niveau de nos fabrications et l'importance de nos besoins propres : ce n'est pas dire non plus que nous n'aurions qu'à nous croiser les bras et à laisser le champ libre aux entreprises allemandes ; mais c'est reconnaître que toutes précautions doivent être prises pour que, si l'Allemagne est à la recherche d'un prétexte d'intervention, nous évitions de le lui fournir et d'engager dans l'aventure des alliés que nous serions ensuite hors d'état de soutenir efficacement.

Ce n'est donc pas le moment de pousser nos amis de l'Europe sud-orientale à adopter à l'égard du Reich une attitude qui pourrait être interprétée comme un geste de rupture. En ce qui concerne la Turquie en particulier, si, Français et Anglais, devons méthodiquement nous employer à dénouer les uns après les autres les liens économiques qui avaient si étroitement rattaché à l'Allemagne la Turquie nouvelle ; si nous sommes en droit de demander aux Turcs de faire preuve d'une circonspection accrue dans leurs rapports commerciaux avec l'Allemagne, et si, face à une Italie ennemie, nous devons leur rappeler leurs engagements, il est en revanche inutile que nous insistions pour que soient accomplis ici des gestes qui, atteignant le Reich moralement, seraient, la mauvaise foi germanique aidant, interprétés comme des provocations et risqueraient de précipiter la Turquie dans la guerre au moment où son intervention n'allégerait guère la situation sur notre front et où notre soutien ne pourrait lui apporter qu'une aide précaire.

C'est sous l'empire de ces considérations et à l'encontre des propositions que j'avais moi-même formulées et que M. Paul Reynaud avait bien voulu approuver à la date du 14 mai (télégramme n° 935)[1] que j'estime maintenant que nous aurions peut-être plus à perdre qu'à gagner à vouloir entraîner aujourd'hui Ankara à rompre ses relations avec Berlin.

Telles sont les réflexions que je crois devoir soumettre à Votre Excellence. Elles ne reposent, je m'en rends compte, que sur une connaissance très fragmentaire des événements et je serais profondément heureux d'apprendre que je me suis mépris sur ce que sera le véritable rapport des forces dans les Balkans au cours des prochaines semaines. En attendant les instructions de Votre Excellence, je me bornerai à presser les Turcs de pousser

[1] Voir document n° 281 et notes.

leurs préparatifs, de hâter et de compléter l'épuration intérieure en cours, de continuer leurs efforts en faveur d'un développement de la cohésion sur le plan politique comme sur le plan militaire ; en revanche j'éviterai de prendre ou d'encourager toute initiative dans laquelle notre ennemi trouverait prétexte pour nous devancer sur un terrain où, à l'heure actuelle, il dispose de plus d'atouts que nous. La carte turque doit, autant que possible, être gardée en réserve pour des temps meilleurs.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 13

310

NOTE DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL

N. *Paris, 22 mai 1940.*

Le président du Conseil a reçu, à 16 h 30, la visite de l'ambassadeur des États-Unis. Celui-ci lui a indiqué qu'il n'avait pas encore reçu la réponse du président des États-Unis au message que lui avait fait tenir le président du Conseil[1]. M. Bullitt ne croit pas, de toute façon, que M. Roosevelt puisse faire publiquement une déclaration aux termes de laquelle les intérêts vitaux de son pays seraient compromis par la défaite des démocraties occidentales : car un tel propos équivaudrait à peu près à une déclaration de guerre.

Le président du Conseil a répondu à M. Bullitt qu'il n'attendait pas du Président une déclaration quelconque dont il eût lui-même suggéré les termes : mais il avait tenu à mettre M. Roosevelt au courant de la situation. Il est d'ailleurs une autre question dont il faudrait s'occuper dès maintenant car gouverner, c'est prévoir. Si le Reich marque des succès considérables, une offre de paix ne manquera point de se produire dans un délai très prochain[2]. L'Amérique a un rôle capital à exercer dans ces circonstances. Se désintéressera-t-elle de l'Europe ? Une telle décision entraînerait fatalement des répercussions. Ce n'est évidemment pas le Cabinet Paul Reynaud qui acceptera des propositions de paix. Mais le président du Conseil ne sera pas toujours là. La propagande allemande, par la radio et par les tracts, pourrait, à la longue, exercer des effets. De même, s'il n'y a aucune intervention américaine en perspective et si la situation paraît, de ce fait, désespérée, le Cabinet pourrait être balayé, d'autant plus que les propositions allemandes seront sans doute présentées sous l'aspect le plus bénin et que M. Hitler ne manquera point de nous offrir son amitié.

Le président du Conseil ne pense pas du tout qu'il soit nécessaire que les États-Unis nous disent publiquement qu'ils enverront leur jeunesse

[1] Ce message a été transmis *via* William Bullitt le 19 mai. Cf. document n° 299.

[2] Sans doute Paul Reynaud songe-t-il à une offre de médiation italienne qu'A. François-Poncet a annoncée quelques jours plus tôt. Voir documents n°s 296, 303.

se faire tuer en France. Il y a mille autres moyens de nous aider. Ainsi, par exemple, les États-Unis pourraient nous envoyer leurs escadres de l'Atlantique ou mettre à la disposition des Alliés leur flotte commerciale, contrairement à l'interdiction prononcée au début de la guerre. De même, ils pourraient autoriser les aviateurs américains à s'engager dans les forces alliées, ou bien encore, nous prêter des avions commerciaux qui pourraient servir aux bombardements de nuit. Le monde aurait ainsi l'impression que l'Amérique s'engage, et le monde est convaincu que les États-Unis sont si puissants qu'ils ne peuvent point ne pas gagner.

M. Bullitt a répondu qu'il ne manquerait point de faire part au président Roosevelt des vues exposées par M. Paul Reynaud.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26

Annexe

Projet d'appel au président R.[oosevelt][1]

Dans le moment tragique que traverse la France, aux prises avec un ennemi qui profite de tous les avantages stratégiques que lui a procurés la violation de trois nations neutres attaquées par traîtrise, le devoir du gouvernement français est d'éclairer le Président de la République des États-Unis sur la gravité d'une situation qui met en péril l'existence même des démocraties.

Contre l'invasion des armées nazies, la France luttera s'il le faut jusqu'à son dernier homme mais le gouvernement de la République se doit de marquer au président Roosevelt sa profonde conviction que la résistance du peuple français, rassemblé pour la défense de la patrie en danger, ne sera assurée de triompher que si le Président des États-Unis signifie solennellement à l'Allemagne que la destruction des démocraties occidentales serait regardée par le peuple américain comme incompatible avec ses intérêts vitaux et ne sera pas acceptée par lui.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26

[1] Indiqué en mention marginale manuscrite, en partie illisible.

311

NOTE DU SOUS-DIRECTEUR D'EUROPE

N. *Paris, 22 mai 1940.*

Des renseignements de diverses sources recueillis ces dernières semaines, se dégage l'impression générale suivante en ce qui concerne l'attitude de l'Italie.

1. M. Mussolini est décidé à une action, à la fois de prestige et de conquête, qui lui assure en Méditerranée des avantages substantiels et affaiblisse ou détruise la puissance anglaise dans cette mer.

2. L'exécution de cette décision est prochaine, peut-être imminente. La forme de l'intervention italienne ne paraît cependant pas encore fixée. Elle dépend, dans une large mesure, des résultats de la bataille engagée actuellement dans le nord de la France et elle peut également être influencée par l'action exercée sur le *Duce* par le président Roosevelt, par le Saint-Siège et par certains milieux de la Cour et du Parti.

3. Les probabilités paraissent actuellement pencher vers une « prise de gages » effectuée par l'Italie en Yougoslavie et peut-être en Grèce. Le *Duce* espère sans doute déterminer ainsi une réaction de la France et de l'Angleterre qui donnerait à ces deux pays figure d'agresseur et lui permettrait d'entraîner plus facilement son pays dans la guerre.

4. Il n'est pas exclu non plus que l'Italie ne se livre à une entreprise dirigée uniquement sur l'Angleterre, sous forme d'une attaque sur l'Égypte ou sur Malte. Le *Duce* répondrait ainsi au sentiment anti-anglais qui prévaut en Italie. La France, en se portant au secours de son alliée, lui donnerait en même temps le prétexte pour la dénoncer comme agresseur.

5. L'hypothèse d'une attaque directe italienne contre les frontières françaises, la Corse ou la Tunisie, paraît actuellement la moins probable. Un effondrement de nos armées du Nord en augmenterait cependant considérablement les chances.

6. Dans l'entreprise qu'elle prépare, l'Italie ne paraît pas compter sur un secours direct de l'Allemagne. Les journaux italiens ont au contraire mis l'accent, ces temps derniers, sur la résolution de l'Italie de régler elle-même et seule ses comptes avec ses adversaires.

En ce qui concerne l'Espagne, on peut tenir pour assurée une neutralité officielle du gouvernement du général Franco[1]. Cette position n'exclut cependant pas :

a) les facilités de ravitaillement que des sous-marins ou même des avions italiens pourraient trouver en Espagne ;

b) l'action d'une 5e colonne de volontaires italiens, allemands, ou espagnols contre Gibraltar ;

[1] Voir document n° 288.

c) une entreprise éventuelle de l'Espagne contre Tanger ou contre le Maroc français, en cas de victoire allemande nous oblige à retirer des troupes d'Afrique du Nord.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 47

312

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 3152 à 3153. *Rome, 23 mai 1940, 3 h.*

Réservé. Spécial.

(*Reçu* : le 23, 3 h. 15)

Divers recoupements (en particulier le conseil donné par des personnalités italiennes à des Américains de reprendre le paquebot *Rex* du 1er juin « qui serait le dernier ») font supposer à l'ambassade d'Angleterre que l'intervention italienne se produirait vers le 10 juin. Toutefois cette intervention pourrait ne se traduire tout d'abord que par un appui donné sous forme d'ultimatum aux propositions de paix qu'Hitler ferait depuis Paris qu'il compte avoir occupé à cette époque[1]. L'ambassade d'Angleterre n'a d'autre part recueilli aucune indication pouvant donner à supposer que d'ici là, M. Mussolini serait disposé à exercer une médiation.

Le comte Ciano a déclaré à (...)[2] que son discours de Milan[3] ne devait pas être interprété comme l'annonce d'un changement immédiat de l'attitude observée jusqu'à présent par l'Italie.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 50

313

M. Massigli, Ambassadeur de France à Ankara,
à M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères.

T. n°s 1141 à 1142. *Ankara, 23 mai 1940, 21 h. 50.*

Réservé. Spécial. Très secret.

(*Reçu* : le 24, 0 h. 15)

Mon collègue britannique et moi nous nous préoccupons de la ligne de conduite que nous devrions suivre aussitôt que nous parviendrait la nouvelle de l'entrée en guerre de l'Italie contre les Alliés. Il importe en parti-

[1] Sur les conjonctures concernant une médiation italienne, voir les documents n°s 296, 303.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Ciano s'est rendu à Milan le 19 mai. Dans son *Journal politique*, *op. cit.*, le ministre admet avoir fait dans son « bref discours » des « allusions [...] à l'intervention » sur les directives du *Duce* (entrées des 19 et 20 mai, p. 253).

culier que nous sachions très précisément ce qu'en pareil cas nos gouvernements attendraient immédiatement de la Turquie.

Sur le plan militaire et naval, les décisions nécessaires ont été prises je pense à la conférence de Beyrouth[1] où le seront, à celle de Haïfa qui va suivre ; mais sur le plan politique également, il importe qu'aucun flottement ne se produise. Nous devrions donc être mis en situation de pouvoir dire au ministre des Affaires étrangères, aussitôt que l'événement se produirait, quelles mesures nos gouvernements demandent à la Turquie de prendre (rupture des relations diplomatiques, élimination des éléments italiens, mobilisation générale, mise à notre disposition de bases navales, etc.).

Je serais reconnaissant à Votre Excellence de me faire tenir ses instructions.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 13

314

NOTE DU DIRECTEUR POLITIQUE ADJOINT

N.[2] *Paris, 23 mai 1940.*

Un projet de réponse à la note belge du 10 mai[3] a été rédigé d'accord avec le gouvernement britannique.

Ce projet, dont le texte est ci-joint, n'a pas été accepté par M. Paul Reynaud qui a estimé inopportun de donner dès maintenant au gouvernement belge des garanties pour l'avenir, en ce qui concerne le maintien de l'intégrité territoriale de la Belgique et de ses colonies ainsi que le bénéfice d'une assistance économique et financière.

Aucune réponse n'a donc été adressée jusqu'ici par les gouvernements français et britannique à la note belge du 10 mai et il paraît difficile de prolonger davantage ce silence.

Il y a lieu d'observer que le projet ci-joint contient en contrepartie de ces garanties franco-anglaises au bénéfice de la Belgique, un engagement réciproque des trois gouvernements de ne pas ouvrir de négociations de paix séparée. Il serait important, pour la conduite générale de la guerre, de fixer cet engagement belge, au moment où, comme le signale M. Bargeton dans un télégramme du 20 mai[4], « une tendance à abandonner se fait jour du côté belge, malgré la fermeté du Roi, les efforts des ministres et ceux que nous faisons pour les encourager ».

1 Voir document n° 309, note 1, p. 666.
2 Mention marginale manuscrite : « M. Rochat. M'en parler ? ? »
3 Voir document n° 268.
4 Document non retrouvé.

N'y aurait-il pas lieu de reconsidérer, à la lumière de cette préoccupation, l'opportunité d'envoyer au gouvernement belge la réponse ci-jointe dont le Foreign Office a jusqu'ici maintenu le texte et qui contient d'ailleurs moins des engagements précis qu'une affirmation de bonne volonté (« fera tout ce qui est en son pouvoir pour … », « l'assistance qu'il sera à même de prêter à cet égard, de concert avec ses alliés ») ?

Papiers 1940, Papiers Rochat, 44

Annexe

Note de la Direction politique

Projet de lettre à M. Pol Le Tellier, ambassadeur de Belgique à Paris[1]

L. *s.l. [Paris], s.d.[après le 10 mai 1940]*

Monsieur l'Ambassadeur,

Par sa lettre du 10 mai, Votre Excellence a bien voulu, d'ordre du ministre des Affaires étrangères du Royaume, m'annoncer l'entrée de troupes allemandes en Belgique et demander l'aide militaire de la France.

J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que, fidèle aux engagements d'assistance contractés à l'égard de la Belgique par le Traité de Locarno[2], ainsi que par les arrangements intervenus à Londres le 19 mars 1936[3], et confirmés par la déclaration franco-britannique du 24 avril 1937[4], le gouvernement français a décidé de venir sans délai et avec toutes les forces à sa disposition au secours de la Belgique attaquée.

En réponse au désir exprimé dans la note jointe à la lettre de Votre Excellence de voir le gouvernement de la République renouveler certains engagements pris à l'égard du gouvernement belge pendant la guerre 1914-1918, j'ai l'honneur de donner les assurances suivantes au nom du gouvernement français :

1. Le gouvernement français conduira la guerre actuelle contre l'Allemagne en pleine association avec le gouvernement belge et il n'ouvrira pas de négociations de paix sans la participation de ce gouvernement, ne doutant pas que le gouvernement belge ne s'engage à donner, de son côté, une semblable assurance.

[1] Ce titre est des éditeurs du volume.

[2] Par ce traité, en date du 16 octobre 1925 et signé à Londres le 1er décembre, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Belgique se garantissent mutuellement l'intégrité de leurs frontières occidentales et s'engagent à assurer le maintien de la démilitarisation de la zone rhénane – qui constitue pour la Belgique la principale sécurité contre une nouvelle agression de l'Allemagne.

[3] À la suite de la réoccupation par l'armée allemande de la zone rhénane démilitarisée, le 7 mars 1936, qui équivaut à une dénonciation de fait du traité de Locarno, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Italie publient, le 19 mars, une déclaration commune pour protester contre cette violation et annoncer les mesures qu'elles vont adopter conjointement pour s'y opposer.

[4] Le 24 avril 1937, les gouvernements français et britannique publient une déclaration conjointe libérant la Belgique des obligations du Traité de Versailles.

2. Le gouvernement français fera tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir l'intégrité territoriale de la Belgique et de ses colonies.

3. Si, après la guerre, la Belgique a besoin d'une assistance économique et financière, le gouvernement français l'admettra au bénéfice de l'assistance qu'il sera à même de prêter à cet égard, de concert avec ses alliés.

Le gouvernement de la République partage la ferme confiance du gouvernement belge que les efforts combinés de la France, de l'Angleterre et de la Belgique assureront le triomphe du Droit.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, …

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 17

315

NOTE DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL (CABINET DIPLOMATIQUE)

N. *Paris, 23 mai 1940.*

À 16 h 15, M. Édouard Daladier, ministre des Affaires étrangères et M. Charles-Roux, ambassadeur de France[1], rendent visite au président du Conseil.

M. Paul Reynaud commence par donner lecture de la lettre personnelle que l'ambassadeur de France à Rome vient d'adresser à M. Daladier, et dont il n'a pas encore reçu lui-même la copie annoncée (voir annexe n° 1)[2].

M. Charles-Roux lit ensuite le compte rendu d'une conversation qu'il a eue avec l'ambassadeur d'Angleterre (voir annexe n° 2), ainsi que d'une note préparée par la Direction politique sur les conséquences diplomatiques que pourrait entraîner l'application des suggestions de M. François-Poncet (voir annexe n° 3).

M. Paul Reynaud et M. Édouard Daladier constatent d'un commun accord qu'il est infiniment désirable que l'Italie n'intervienne pas militairement dans le conflit, et que rien ne doit donc être négligé pour agir sur elle pendant qu'il en est encore temps. Le président du Conseil souligne, à ce propos, qu'à ses yeux, la méthode qui consisterait à avoir recours à un tiers serait préférable puisque, déjà, toutes les offres franco-anglaises ont été repoussées par l'Italie, alors que nous nous trouvions en bien meilleure posture du point de vue général qu'aujourd'hui. Si, par exemple, une telle mission était confiée à M. Roosevelt, le président des États-Unis pourrait être invité à déclarer à M. Mussolini qu'avant de déchaîner une guerre nouvelle et de risquer le sort de plusieurs millions d'hommes, il serait raisonnable, de la part de l'Italie, d'indiquer clairement ce qu'elle désire, les

[1] Ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, F. Charles-Roux a été rappelé à Paris le 18 mai et devient le Secrétaire général du Quai d'Orsay, en remplacement d'Alexis Léger, le 19.

[2] Cf. document n° 302. On ne l'a donc pas reprise ici.

États-Unis offrant leurs bons offices à cet égard. Le Président pourrait se placer sur le plan moral et dire au *Duce* que, vis-à-vis de sa conscience, il ne pouvait laisser se produire une nouvelle déclaration de guerre sans un dernier effort de médiation.

Il est de fait, constate M. Paul Reynaud, que l'Italie ne nous a jamais rien demandé de précis, et que les offres multipliées par M. François-Poncet ou l'énumération même des questions qui pourraient être utilement discutées entre Paris et Rome sont toujours tombées sur une fin de non-recevoir. Alors qu'il y aurait des inconvénients très graves, notamment en ce qui concerne le moral de la nation, d'adresser à l'Italie des offres précises, il semble, au contraire, qu'il n'y aurait aucun inconvénient à faire savoir au président des États-Unis que nous avons toujours recherché une solution, que, pour des raisons diverses, la conversation n'a jamais pu s'engager, mais que le gouvernement britannique et le gouvernement français restent à la disposition de M. Roosevelt, si celui-ci consentait à servir d'intermédiaire. Nous serions là sur un bon terrain, car, en cas d'échec, M. Roosevelt se trouverait davantage encore engagé dans notre jeu.

En ce qui concerne le fond même de la question, il est difficile de savoir quelles concessions pourraient être faites à l'Italie. Toute idée de condominium sur la Tunisie doit être écartée. Un tel projet exercerait une influence démoralisante sur le public, et M. Mussolini ne manquerait point de s'en vanter.

M. Edouard Daladier fait observer qu'il est d'accord pour penser que le recours à un tiers constitue une meilleure méthode. N'y aurait-il là qu'un moyen de retarder, fût-ce d'un mois seulement, l'intervention italienne, que cela serait déjà d'une importance peut-être décisive. Mais les suggestions de M. François-Poncet présentent bien des aspects inquiétants ; nous devons faire attention à ne pas alarmer la Turquie, notamment, (« nous nous déconsidérerions par certains gestes », fait observer M. Paul Reynaud), et il vaut donc mieux, si l'on fait une tentative nouvelle, se servir de l'intermédiaire de M. Roosevelt.

M. Charles-Roux remarque que nous avons beaucoup de chances de voir le président des États-Unis accepter notre suggestion, si elle lui est présentée à la fois de Londres et de Paris. M. Paul Reynaud et M. Édouard Daladier répondent qu'il ne peut être question que d'une démarche commune, et que l'ambassadeur d'Angleterre sera mis au courant aussitôt.

M. Édouard Daladier ajoute que la lettre de M. François-Poncet contient un certain nombre de suggestions qui se présentent d'une façon assez désordonnée et qui demanderaient à être précisées. Il est bien évident que toute formule de condominium sur la Tunisie ne signifierait rien d'autre que la perte du pays purement et simplement.

Il est donc convenu que le ministre des Affaires étrangères communiquera à sir Ronald Hugh Campbell la substance des documents dont il a été donné lecture au cours de la présente conférence.

M. Daladier ajoute que l'ambassadeur d'Angleterre lui a rapporté un projet de déclaration sur la question italienne, qui lui a semblé tout à fait inopérant[1]. Si l'on veut faire quelque chose, ce doit être dans le concret. Or, les Anglais songent, au cas où la Yougoslavie serait attaquée par l'Italie, à une déclaration commune anglo-française qui constituerait une protestation purement platonique contre l'agression italienne. M. Daladier a répondu à sir Ronald Hugh Campbell qu'il voyait dans une telle manifestation le comble de la maladresse. Protester sans rien faire, c'était s'exposer à l'ironie et aux sarcasmes de M. Mussolini, provoquer un découragement général dans les Balkans, répéter une procédure qui nous a déjà ridiculisés plus d'une fois.

M. Charles-Roux observe, en ce qui concerne la démarche projetée auprès du président des États-Unis, que son utilité paraît confirmée par le télégramme de M. de Saint-Quentin. Notre ambassadeur à Washington signale que M. Roosevelt a dit récemment à une voisine de table, dans un dîner, qu'il était un joueur de poker qui n'avait plus de cartes[2]. Il faut donc lui fournir des atouts.

M. Paul Reynaud déclare qu'une telle démarche constitue un moindre mal, mais qu'il ne saurait être question d'offrir une parcelle de terre française comme la Tunisie. Ce serait, confirme M. Charles-Roux, aller à l'encontre de la politique que nous avons toujours suivie ; dans toutes nos négociations avec l'Italie, nous nous sommes efforcés de lever l'hypothèque qui pesait sur la Tunisie. Nous ne pouvons donc céder sur une question aussi vitale. À Djibouti, la situation est différente. Le port est la clé de l'Éthiopie. Or, maintenant l'Éthiopie appartient aux Italiens. On pourrait renverser la situation telle qu'elle se présentait jusqu'ici et, au lieu de conserver Djibouti en offrant un port franc à M. Mussolini, lui offrir Djibouti à condition d'y réserver un port franc pour nous. Mais, s'il s'agit de la Tunisie, il n'y a d'autre ressource que de se battre.

M. Paul Reynaud ajoute que, d'ailleurs le *Duce* ne trouvera jamais suffisant ce qu'on lui offre. Il est donc désirable de ne pas adresser de propositions précises à Rome. En revanche, l'intervention de M. Roosevelt serait sans inconvénient, puisqu'elle ne comporterait point de sacrifices précis et, par conséquent, puisqu'elle resterait sans effet sur le moral du pays. Dans la situation où nous nous trouvons aujourd'hui, les notions d'honneur et de patriotisme ont plus d'importance que jamais et nous aident à tenir.

M. Charles-Roux note en terminant qu'il a été frappé de trouver l'ambassadeur d'Angleterre assez pessimiste en ce qui concerne nos possibilités d'action vis-à-vis de l'Italie. Aux yeux de sir Ronald Hugh Campbell, l'aviation et les sous-marins italiens mettent en péril notre supériorité

[1] Le gouvernement britannique a songé à faire une déclaration publique franco-britannique à l'Italie. Mais Londres a abandonné cette idée le 21 mai, son ambassadeur à Paris étant prié d'en aviser Édouard Daladier. Télégramme n° 2028 en date du 22 mai 1940 de Charles Corbin au Département, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49, document non reproduit.

[2] Document non retrouvé.

navale dans la Méditerranée. Il est assez curieux de constater que la réaction de l'ambassadeur, à la dernière conversation que le Secrétaire général a eue avec lui à ce sujet, a été à la fois d'inquiétude en ce qui concerne le rapport des forces dans le Bassin méditerranéen et de scepticisme et de raidissement à l'égard de toute démarche vis-à-vis de l'Italie.

M. Charles-Roux conclut en insistant sur la nécessité de ménager les Turcs dont la position n'est pas encore absolument claire en ce moment, et dont le concours présente pour nous une importance si considérable.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49

Annexe 2
Note de la Direction d'Europe

Audience de l'Ambassadeur d'Angleterre.

N. *Paris, 23 mai 1940.*

Le Secrétaire général a reçu ce matin la visite de sir Ronald Campbell.

L'ambassadeur d'Angleterre a indiqué à M. Charles-Roux qu'au cours d'un récent entretien M. Daladier avait fait devant lui une allusion assez vague à la possibilité de chercher à nous concilier l'Italie par quelques offres plus concrètes que les ouvertures extrêmement vagues que nous lui avions jusqu'à présent faites.

M. Daladier n'a donné aucune indication particulière sur la nature de ces offres ni sur la procédure qui serait éventuellement suivie pour les soumettre à M. Mussolini. L'ambassadeur d'Angleterre a dit qu'il ne doutait pas que le gouvernement français ne ferait rien dans cette voie sans s'être mis auparavant d'accord avec le gouvernement britannique. M. Charles-Roux lui a répondu que cela allait naturellement de soi.

En ce qui concerne l'éventualité d'une telle démarche, elle a provoqué de la part de sir Ronald Campbell deux réactions.

En premier lieu, l'ambassadeur exprime une appréciation plutôt pessimiste de nos possibilités de résistance à une agression italienne ; l'entrée en guerre de l'Italie lui donne à réfléchir, d'autant plus que, selon les dernières indications reçues de Rome, la campagne italienne serait dirigée vers les Alliés et non point vers la Yougoslavie. Dans ce cas, de graves lacunes apparaissent dans notre organisation défensive (aviation, effectifs, vulnérabilité de l'Égypte).

Malgré cela, l'ambassadeur se montre personnellement assez peu favorable au principe d'offres concrètes à adresser à l'Italie. Il doute de l'efficacité d'un tel geste. Il se demande si M. Mussolini ne prétendra pas que l'on a voulu l'acheter. Il craint que ces offres n'arrivent trop tard et que ce que nous pouvons accorder aujourd'hui ne soit déjà dépassé par l'appétit que les circonstances actuelles ont dû développer chez le *Duce*. Sans avoir consulté Londres, dit-il, sir Ronald Campbell accueille donc avec beaucoup de réserve la suggestion évoquée devant lui.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49

Annexe 3
Note

N. *Paris, 23 mai 1940.*

La suggestion faite par M. François-Poncet pose une question préjudicielle : quelles sont nos possibilités militaires dans l'éventualité d'une entrée en campagne de l'Italie, ou plutôt d'opérations militaires italiennes contre nous ou les Anglais ?

De la réponse faite à cette question dépend d'abord pour une large part, la réponse à faire à la suggestion de M. François-Poncet.

En second lieu, la plupart des questions concrètes qui sont visées par les conditions esquissées dans la lettre de M. François-Poncet touchent, en même temps qu'à des intérêts français, à des intérêts britanniques. Il en résulte qu'elles ne peuvent être résolues sans accord avec le gouvernement anglais, parfois plus directement intéressé que nous-mêmes (exemples : Malte, Gibraltar, Suez).

En troisième lieu, certaines de ces questions ne peuvent pas ne pas éveiller l'intérêt, soit du gouvernement égyptien, directement intéressé à la question de Suez, soit du gouvernement turc, intéressé à tout ce qui touche au problème méditerranéen et contractant avec nous d'accords politiques précis, conclus en fonction de l'attitude de l'Italie en Méditerranée. Il s'ensuit que toute tractation de ces questions en dehors de l'Égypte et de la Turquie aura une incidence sur les rapports anglo-franco-égyptiens et anglo-franco-turcs.

Il y a donc lieu d'apprécier, en présence du résultat possible de nos ouvertures à Rome, la valeur du concours turc (le concours égyptien dépendant en toute éventualité de la position anglaise) et l'importance du risque auquel nous nous exposons en Turquie et d'une façon générale dans tous les Balkans, en risquant de le compromettre.

Si l'accord se fait sur le fond même du problème, c'est-à-dire sur la nature et l'étendue des concessions possibles en faveur de l'Italie, la question de la procédure à suivre devrait être examinée avec le plus grand soin. L'entremise du président Roosevelt paraît la plus indiquée.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49

316

LORD HALIFAX, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU ROYAUME-UNI, À SIR R. CAMPBELL, AMBASSADEUR DU ROYAUME-UNI À PARIS.

T. *Londres, 24 mai 1940.*

(Traduction)[1]

L'idée mise en avant par le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères français, à savoir : d'approcher M. Mussolini par l'entremise du président des États-Unis[2] est bien accueillie par le gouvernement de Sa Majesté, qui a lui-même envisagé la possibilité de prendre une initiative dans ce sens. Le gouvernement de Sa Majesté ne verrait pas d'objection à ce qu'une question soit posée à M. Mussolini conformément aux suggestions du paragraphe 2 de votre télégramme n° 262, a condition que cela soit fait sous la responsabilité personnelle du Président.

2. En même temps il serait utile, suivant l'opinion du gouvernement de Sa Majesté, que le président Roosevelt explique à M. Mussolini le sens des deux derniers paragraphes du communiqué que nous projetions de faire en ce qui concerne l'Italie[3] (voir mon télégramme n° 406 à Rome dont la réalisation a été ajournée) en omettant la question du contrôle de la contrebande qui, comme Votre Excellence le sait, est actuellement traitée séparément à Rome par sir Wilfred Greene[4]. En d'autres termes nous suggérerions que le Président informe M. Mussolini qu'il « a raison de croire que ce qui suit représentait l'attitude des gouvernements alliés » : que les gouvernements alliés : (a) savent que le gouvernement italien entretient certains griefs en ce qui concerne la position de l'Italie

[1] Sur la copie du texte en anglais joint au dossier, figure une mention marginale manuscrite : « M. Daladier a un exemplaire et va convoquer M. Bullitt, 25 mai, 10 h. 45. » Dans son télégramme n° 2076 du même jour, C. Corbin annonçait la démarche de sir R. Campbell pour l'après-midi, et résumait la position britannique. In Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26, document non reproduit.

[2] Cette suggestion a été faite à l'origine par l'ambassadeur à Rome, A. François-Poncet, à Édouard Daladier et à Paul Reynaud le 20 mai (cf. document n° 302), et c'est le 23 mai que P. Reynaud, É. Daladier et F. Charles-Roux réunis portent leur choix comme médiateur sur le président Roosevelt (cf. document n° 315).

[3] Le cabinet britannique avait songé jusqu'au 21 mai à adresser à l'Italie une déclaration franco-anglaise. Mais, comme le rapporte l'ambassadeur Charles Corbin le 22 mai, « les événements de ces jours derniers ont donné au cabinet britannique le sentiment que dans les circonstances actuelles une déclaration publique [de ce genre] présenterait plus d'inconvénients que d'avantages. » L'idée est donc abandonnée, ce dont l'ambassadeur de Grande-Bregagne à Paris doit aviser É. Daladier. Cf. télégramme n° 2028 en date du 22 mai de Charles Corbin au Département, Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49, document non reproduit.

[4] Sir Wilfred Greene avait déjà été le négociateur anglais pour les affaires du blocus. Arrivé le 22 mai à Rome, il annonce le 23 à la commission mixte anglo-italienne que « l'Angleterre avait décidé de ne plus arrêter et visiter les navires italiens en Méditerranée et proposait de substituer à l'ancien système l'examen des cargaisons dans les ports d'embarquement, en généralisant le système des navicerts. » Selon le télégramme n° 3163B en date du 23 mai 1940 d'A. François-Poncet au Département, in Papiers 1940, Papiers Dejean, 6, document non reproduit.

dans la Méditerranée ; (b) sont disposés à examiner les revendications raisonnables de l'Italie à la fin de la guerre ; (c) accueilleraient la participation de l'Italie à la Conférence de la Paix sur un pied d'égalité avec celui des belligérants.

3. Cette offre serait plus attrayante pour le gouvernement italien si le gouvernement des États-Unis pouvait non seulement la patronner mais s'en porter garant et le gouvernement de Sa Majesté suggère en conséquence qu'il soit demandé au Président de faire en outre la déclaration suivante : que le gouvernement des États-Unis, pour sa part, est préparé à garantir l'accomplissement de la promesse des Alliés, mais qu'il peut seulement le faire – faisant ainsi en sorte que les réclamations italiennes soient traitées comme faisant partie du règlement de l'Europe – à condition que entre-temps l'Italie ne soit pas entrée en guerre contre les Alliés.

4. Je vous prie de vous efforcer d'obtenir le plus tôt possible l'accord du gouvernement français en ce qui concerne ces propositions. Dès que j'aurai appris que le gouvernement français est d'accord, je me propose de télégraphier à Washington dans ce sens et je suggère que le gouvernement français agisse de même.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49

317

M. RIVIÈRE, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 429[1]. *Rome Saint-Siège, 24 mai 1940.*

Réservé. Confidentiel.

(*Reçu*[2] : le 26, 13 h. 45)

Je me réfère à mon télégramme n° 423[3].

M. Myron Taylor, que je viens de voir longuement à deux reprises, s'est exprimé devant moi dans les termes les plus profondément sympathiques pour la cause défendue par les Alliés. « Nous sommes, m'a-t-il dit, parlant des Américains, moralement entrés dans le conflit ». Il ne se préoccupe pas moins de l'aide matérielle que, notamment sous forme de fournitures d'avions, les États-Unis pourraient nous apporter.

En ce qui concerne l'Italie, il déplore que les efforts du président Roosevelt auprès de M. Mussolini paraissent demeurer dans effet[4]. Mais

[1] En clair.

[2] Par courrier. Communiqué par avion à Londres, Washington, Rio.

[3] Document non retrouvé.

[4] Pour s'en tenir aux démarches effectuées auprès du *Duce* par le président Roosevelt depuis le 10 mai 1940, cf. documents n°s 271, 287. On peut aussi se référer à *Foreign Relations of the United States, Diplomatic Papers, 1940, in five volumes*, II (*General and Europe*), Washington, Government Printing Office, 1957, pp. 685-717 (section intitulée : "Italy. Efforts by the United States to keep Italy from entering the war against the Allies.")

il m'a dit penser, qu'à tout le moins, en admettant que la décision du *Duce* fût prise, les messages du président américain avaient peut-être retardé celle-ci.

L'ambassadeur personnel de M. Roosevelt se déclare très satisfait de l'attitude du Saint Père. Il approuve entièrement ses télégrammes aux souverains des trois pays envahis le 10 mai[1]. Il m'a d'ailleurs confié qu'avant de les envoyer, le Pape avait tenu à lui en montrer le texte. C'est dire la confiante estime où le Pontife tient M. Taylor et, partant, l'influence que peut avoir au Vatican l'ami et le représentant d'un chef d'État dont l'action se fonde, dans le domaine de la morale internationale, sur les principes généraux qui inspirent la Papauté.

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

318

NOTE DU DIRECTEUR POLITIQUE ADJOINT

N. *Paris, 24 mai 1940.*

Au cours d'un entretien qu'il a eu aujourd'hui avec M. Bullitt, M. Charles-Roux a demandé à l'ambassadeur des États-Unis si la conversation qui se poursuit depuis quelques semaines entre M. Mussolini et le président Roosevelt[2] avait fourni quelque indication sur la nature et l'ampleur des exigences que pourrait formuler le gouvernement italien en Méditerranée.

M. Bullitt a répondu en citant tout d'abord Gibraltar ; M. Charles-Roux ayant cherché à faire préciser s'il s'agissait du territoire même, M. Bullitt a répondu que la prétention du *Duce* était que les Anglais abandonnent ce port[3].

Mentionnant ensuite la Tunisie, M. Bullitt a déclaré que, à ce qu'il croyait, les réponses de M. Mussolini au président Roosevelt étaient plus vagues sur ce point, mais qu'il semblait bien que les prétentions italiennes étaient d'ordre territorial et concernaient même toute la Régence[4].

Se basant sur ces données, l'ambassadeur des États-Unis considérerait donc comme scabreuse une entreprise du président Roosevelt dans quelque tentative de tractations entre l'Italie d'une part, la France et

[1] Cf. document n° 270, note 3, p. 610.

[2] Cf. documents n°s 271, 287.

[3] Sur le brouillon de ce document, abondamment corrigé de la main du directeur politique adjoint, ce dernier membre de phrase est rédigé ainsi : « M. Bullitt a simplement répliqué : Il faut que les Anglais l'abandonnent [Gibraltar] », in Papiers 1940, Papiers Rochat, 25.

[4] La première version de ce paragraphe dans le brouillon de cette note (*ibid.*) est : « Mentionnant ensuite la Tunisie, M. Bullitt a déclaré que les prétentions de M. Mussolini étaient d'ordre territorial et concernaient toute la Régence. »

l'Angleterre d'autre part[1]. Il estimerait probable en pareil cas que le *Duce* formulerait des exigences telles que leur connaissance rendrait immédiatement impossible toute poursuite de conversation et pourrait avoir des conséquences sur le moral des nations intéressées.

L'ambassadeur des États-Unis se montre d'ailleurs personnellement très inquiet des intentions de M. Mussolini à l'égard des Alliés.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49

319

M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES FRANÇAIS À WASHINGTON ET LONDRES.

T. nos 1043 à 1045 (Washington), nos 2078 à 2080 (Londres)
Réservé. Rigoureusement secret.

Paris, 25 mai 1940, 22 h. 25.

Pour Londres : J'adresse le télégramme suivant à notre ambassadeur à Washington.

Pour les deux

Les gouvernements français et anglais, désireux de ne négliger aucune chance de retenir l'Italie sur la voie de l'intervention où elle paraît décidée à s'engager, ont envisagé de demander au président Roosevelt, s'il consentirait à faire savoir à M. Mussolini qu'il a des raisons de croire que la position des Alliés à l'égard du gouvernement italien peut être définie dans les termes suivants :

a) les gouvernements alliés ont conscience du fait que le gouvernement italien nourrit certains griefs quant à la position de l'Italie dans la Méditerranée ;

b) ils sont préparés à prendre en considération toutes les revendications raisonnables de l'Italie et à se mettre dès maintenant d'accord avec elle sur un règlement qui entrerait en vigueur dès la fin de la guerre ;

c) ils accueilleront avec satisfaction la participation de l'Italie, sur un pied d'égalité avec eux, à la conférence de la Paix.

M. Mussolini serait invité, en conséquence, par le président Roosevelt à faire connaître au chef d'État américain qui les transmettrait aux Alliés les demandes dont la réalisation assurerait à ses yeux l'instauration en Méditerranée d'un ordre nouveau garantissant à l'Italie la satisfaction de ses aspirations légitimes dans cette mer. Le président Roosevelt prendrait acte de l'accord ainsi intervenu, en même temps que de l'engagement

[1] Sur le projet anglo-français de demander à Roosevelt de se poser en médiateur avec l'Italie, voir documents nos 302, 315, 316.

solennel des Alliés d'exécuter cet accord à la fin de la guerre, et de l'assurance donnée par M. Mussolini que les revendications italiennes seront satisfaites par cette exécution[1].

Veuillez vous concerter d'urgence avec votre collègue anglais pour saisir le président des États-Unis de cette démarche commune des deux gouvernements alliés, dès que lord Lothian aura reçu, de son côté, des instructions identiques.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5

320

M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 1103. *Bucarest, 25 mai 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[2] : le 28, 13 h.)

Les succès militaires du Reich ont provoqué en Roumanie une profonde impression que nous ne devons pas nous dissimuler car elle est susceptible d'avoir des répercussions sur l'orientation politique du pays ainsi que sur ses facultés de résistance à une pression adverse.

Nos ennemis ont bien entendu exploité au maximum le nouvel argument que leur fournissait l'évolution de la bataille d'Occident. Ils ont eu beau jeu de chercher à démontrer aux Roumains que notre garantie était illusoire puisque nous n'avions pas réussi à maintenir l'intégrité du territoire belge, dont la défense était pourtant singulièrement plus aisée pour nous que ne le serait, le cas échéant, celle de la Roumanie ; ils ont souligné le sort pitoyable réservé à tous les pays qui osaient résister au Reich, opposant le destin de Varsovie, de Namsos et de Rotterdam à l'entière félicité dont jouirait selon eux le peuple danois qui devait à la protection allemande d'éviter les horreurs de la guerre ; ils ont conclu en exprimant, de façon plus ou moins insolente, l'espoir que la Roumanie saurait, au moment venu, s'inspirer de ces exemples et des leçons de l'histoire la plus récente.

Cette propagande a, certes, donné d'incontestables résultats, dans certains milieux favorables au Reich, opportunistes ou simplement amorphes, mais elle n'a pas entamé les sentiments de la masse de nos fidèles amis par contre, ceux-ci ont été profondément ébranlés dans l'imperturbable confiance qu'ils manifestaient à chaque occasion en l'armée française ; si nos institutions politiques ont souvent été l'objet de sévères

[1] Sur l'origine – française – de cette démarche des Alliés, voir documents n°s 302, 315. Mais les termes du message qu'ils souhaiteraient voir transmis par le président Roosevelt à Mussolini sont inspirés très directement par le cabinet britannique (cf. document n° 316).

[2] Par courrier.

critiques mêmes dans les cercles les plus francophiles depuis quelques années, l'invincibilité de notre armée et la supériorité de notre état-major constituaient un dogme que nul n'osait discuter. L'échec de la bataille de la Meuse n'en a été que plus péniblement ressenti.

D'autre part, les représentants officiels du Reich accentuent leur pression à mesure que l'évolution de la situation internationale accroît leurs moyens d'action. Dans tous les domaines, les demandes allemandes se font chaque jour plus insistantes ; si au point de vue économique aucune concession sérieuse n'a pour le moment été consentie, la presse qui au début, avait réussi à amoindrir les succès des armées nazies, prend maintenant une attitude plus favorable au Reich et contribue à accroître l'anxiété de l'opinion.

Ainsi se développe, dans la masse du pays, un complexe d'appréhension et d'inquiétude, accentué encore par l'extrême mobilité du sentiment public qui prend la moindre de nos contre-attaques locales pour un grand succès français, mais se laisse affoler par les cris de victoire de la DNB et de ses thuriféraires. Des bruits se répandent et prennent consistance selon lesquels la Roumanie ne veut à aucun prix courir les risques que comporterait une résistance à l'agression allemande. Certains personnages irresponsables vont même jusqu'à évoquer, comme un précédent acceptable dans une certaine mesure, les avantages consentis aux Soviets par les États baltes[1].

Ces rumeurs me paraissent être encore sans fondement et je continue à plus forte raison de croire qu'il n'existe pas d'accord secret entre Berlin et Bucarest. Mais, alors que j'étais convaincu, avant le 10 mai, que ce pays n'admettrait pas que l'on portât aucune atteinte à sa souveraineté[2], j'estime maintenant que si la Roumanie se trouvait en présence d'injonctions comminatoires du Reich ses dirigeants pourraient être tentés de donner une interprétation assez extensive des concessions qu'un État souverain peut consentir à un voisin menaçant. Au contraire, à l'égard de l'URSS les sentiments d'hostilité restent assez vifs pour qu'une transaction demeure très improbable.

Bien entendu, cet état d'esprit, qui risque de rendre notre action chaque jour plus difficile, ne se prolongera pas au-delà de l'ère des succès militaires allemands. Dès que la situation sera rétablie en notre faveur, nous

[1] Voir *DDF* (1939-44), 1, documents n°s 229, 232, 240, 368.

[2] Voir document n° 233 ainsi qu'entre autres, le long télégramme n° 765 d'A. Thierry au Département en date du 15 avril 1940 dans lequel l'ambassadeur rend compte de la position du gouvernement roumain telle qu'elle lui a été définie par M. Tataresco : ce dernier a tenu en effet à « me marquer que les nouvelles agressions hitlériennes [en Scandinavie] n'avaient pas atténué la fermeté dont le gouvernement royal entendait faire preuve, le cas échéant, à l'égard de l'Allemagne et m'a déclaré que si le gouvernement de Berlin essayait de porter atteinte à la souveraineté ou à l'indépendance de la Roumanie, ce pays opposerait à de telles tentatives une énergique résistance. Il m'en a fourni comme preuve la consigne donnée aux batteries qui viennent d'être installées aux Portes de Fer. » M. Tataresco décrit aussi « avec un grand luxe de détails les luttes constantes livrées par les autorités roumaines pour entraver les exportations [de pétrole] destinées à l'Allemagne [...]. Le Premier ministre a complété ensuite l'exposé des périls qui menacent la Roumanie en faisant allusion aux visées soviétiques et aux menaces italiennes [...] ». (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 8, document non reproduit).

retrouverons ici avec notre prestige toutes nos amitiés. Mais jusque là, nous devons nous montrer vigilants et tenir compte d'une tendance dont la gravité ne doit être ni surestimée, ni négligée.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 9

321

M. Dutard, Consul de France à Naples,
à M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 171[1]. *Naples, 25 mai 1940.*

Le 9 de ce mois, jour de l'inauguration de l'Exposition d'Outre-mer de Naples, avait lieu, dans la soirée une représentation de gala à l'un des théâtres de cette exposition. Le Roi était présent ainsi que le prince et la princesse de Piémont. Le Souverain paraissait soucieux, comme à l'accoutumée. La Princesse semblait également préoccupée. Seul, le Prince héritier était d'excellente humeur et plaisantait avec les occupants des loges voisines.

Après le spectacle, les invités s'attardèrent longtemps à l'exposition, ne pouvant s'arracher à la douceur de cette belle nuit méditerranéenne. Nul ne pouvait se douter qu'à ces mêmes instants, les colonnes motorisées allemandes s'apprêtaient à violer les frontières de trois nouveaux pays neutres.

La presse resta silencieuse pendant 24 heures. Quelle attitude allait-elle prendre, se demandait-on ? Hélas, une fois de plus et malgré le caractère particulièrement odieux de cette triple agression, l'Italie embrassa éperdument et définitivement la cause de l'Allemagne. La presse, dès le 11 mai, devient singulièrement violente à l'égard des Alliés et l'est demeurée depuis lors.

Puis ce furent les manifestations, les inscriptions, les affiches.

Au début, les manifestations furent faites par des gamins mais bientôt entrèrent en scène les jeunesses universitaires encadrées par des meneurs fascistes, parfois même par de hauts fonctionnaires. C'est ainsi que l'on m'a assuré qu'une manifestation devant le consulat général britannique avait été conduite par le Podestat et le recteur de l'Université. J'ai croisé moi-même dans la rue l'un de ces répugnants cortèges. Un cercueil symbolisait la fin de la France et de l'Angleterre, notre pays était représenté par un balai destiné aux plus vils usages. Les pancartes, les cris étaient des plus outrageants. En tête de la colonne, que l'on aurait pu appeler la cinquième, des individus faisaient réciter aux manifestants de véritables litanies. C'est ainsi que j'ai entendu crier : « À mort Chamberlain. À mort Schuschnigg ». Ainsi même le malheureux chancelier autrichien, en train d'agoniser quelque part en Allemagne[2], inspirait la haine à ces furieux.

[1] Communiqué à l'ambassade.

[2] Kurt Schuschnigg, ancien chancelier d'Autriche, démissionnaire lors de l'*Anschluss*, le 11 mars 1938, séjourne alors dans les geôles nazies, dont il sortira en fait vivant en 1945.

Les inscriptions sont surtout dirigées contre l'Angleterre. Dès le début de la ruée allemande, on a peint au coaltar, sous les Galeries de Naples, l'injure suivante, plusieurs fois répétée et qui s'y trouve encore.

La più sporca della terra

E sempre stata l'Inghilterra[1].

Quant aux affiches, elles ont tout d'abord été dirigées contre nos alliés, mais la France a eu bientôt sa part : Vive la Corse italienne, Vive Nice italienne, Tunis, Suez, Djibouti, etc. L'affiche suivante a également été collée un peu partout : *I Francesi prima erano galli, adesso sono capponi* (Les Français auparavant étaient des coqs, maintenant ils sont des chapons).

Ces lamentables et révoltant détails donneront une idée de l'atmosphère dans laquelle on vit actuellement en Italie. On aurait plaisir à corriger quelques-uns de ces gredins, mais ils n'attendent qu'un geste inconsidéré, une perte de sang-froid de l'un de nous pour en tirer parti aussitôt. Une de mes ressortissantes n'a pu se contenir. Ayant voulu déchirer une affiche contre la France, elle a été malmenée et battue par des jeunes gens fascistes qui l'ont traînée au commissariat. Là, excédée, elle s'est livrée à des voies de fait sur un carabinier. Elle a été incarcérée, inculpée d'outrages à agents de la force publique, cependant que les organisations fascistes réclament cette proie pour assouvir sur elle leur haine inextinguible. Je suis de près cette affaire dont j'ai informé l'ambassade.

Toute cette basse besogne n'a qu'un but : exciter l'opinion publique et la préparer à l'intervention. Car, à la faveur des succès allemands, la question de l'intervention s'est nettement posée et est maintenant définitivement admise par tous. D'ailleurs, les dernières mesures arrêtées : interdiction des exportations[2], suppression des départs de navires italiens pour l'Amérique[3], réquisitions, rappels de classes équivalant presque à une mobilisation générale, ne peuvent plus laisser aucun doute.

Donc l'Italie interviendra, du moins on nous l'affirme, mais quand interviendra-t-elle ? On avait parlé du 15 mai, ensuite du 24. Ces dates sont passées et rien n'est advenu. Certains, à l'heure actuelle, envisagent les dates du 1er juin, du 10, mais les mieux informés assurent que l'Italie ne fera pas son « coup » avant la fin de juin. À mon avis, tout est conditionné par la bataille des Flandres. Au cas où nous remporterions un succès marqué, je ne serais pas surpris que l'intervention fût encore ajournée. Les Italiens l'ont toujours dit cyniquement : « Nous donnerons aux Alliés le coup de grâce ». Tant que nous ne leur semblerons pas complètement et irrémédiablement battus, ils hésiteront à entrer dans l'arène.

[1] En français : « La plus dégoûtante de la terre a toujours été l'Angleterre. »

[2] Le nouveau régime des exportations italien est exposé par A. François-Poncet au ministre du Blocus dans sa dépêche n° 146 en date du 24 mai 1940 : la disposition essentielle est qu'à partir du 22 de ce mois, l'exportation de tous les produits italiens qui intéressent particulièrement l'économie du pays sera soumise à une autorisation préalable. In Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49, document non reproduit.

[3] Dans son télégramme n° 3189 en date du 24 mai 1940, A. François-Poncet signale déjà au Département l'ajournement du départ des grands paquebots *Neptunia*, *Rex* et *Augustus* (in

Une autre interrogation vient également à l'esprit : où et comment l'Italie interviendra-t-elle ? Sur ce point, les bruits les plus divers et les plus fantastiques sont en circulation. L'opinion prédominante est l'attaque simultanée de Malte, l'Égypte et la Tunisie. De fait, les derniers envois des troupes ont tous été et sont encore tous dirigés sur la Libye. Cela n'a pas empêché le maréchal Balbo de confier récemment à un ami : « Si nous avons la guerre avec les Français et les Anglais, nous serons, en Libye, écrasés comme des punaises ». Afin qu'il n'y ait pas de surprise, il faut tout de même que l'on sache que les renforts sont très importants et vont sans doute être encore intensifiés dans les deux ou trois semaines qui vont venir. Je me permets également d'attirer la haute attention du Département sur l'opinion que l'on a ici au sujet de l'attitude de l'Égypte. L'Italie paraît tellement certaine que ce pays trahira les Alliés que cela semble indiquer qu'elle a dû travailler activement dans ce sens. On fait aussi le même pronostic à l'égard de l'Espagne.

L'autre plan d'action se situerait dans les Balkans. On attaquerait à la fois la Yougoslavie et la Grèce et il ne faut pas oublier qu'en avril on a envoyé beaucoup de monde en Albanie et fait, dit-on, des rassemblements importants dans la région de Gorizia. Il est question aussi de l'occupation de la Crète.

L'envahissement de la France par Vintimille serait également prévu et rien n'empêcherait les trois opérations d'être menées en même temps.

Le moral de la population est, dans l'ensemble, plutôt bas. Si les jeunes, chauffés à blanc, appellent la guerre de tous leurs vœux, je n'ai pas rencontré, malgré le formidable travail de propagande mis en œuvre, un seul homme de plus de quarante ans qui approuve les projets belliqueux du *Duce*. En cas de revers italiens sérieux, tout le monde prévoit la révolution et l'écroulement du régime. L'outil militaire est d'ailleurs loin d'être au point : l'armée manque de bien des choses, notamment d'effets d'habillement.

Je ne sais ce que l'avenir nous réserve. Mais si la France et ses alliés réussissent à abattre le monstre hitlérien, il ne faudra pas oublier l'attitude de l'Italie pendant cette guerre et, qu'elle soit ou non intervenue, on devra la lui faire payer durement. Régler le sort de Hitler sans régler celui de Mussolini serait une faute énorme qui nous exposerait à de cruels réveils. Il se peut que l'on puisse s'entendre un jour avec le peuple italien qui, malgré ses défauts bien connus, n'est pas foncièrement mauvais. Mais il n'y aura jamais d'accommodements possibles avec un régime dont le but principal, en politique extérieure, est l'anéantissement de la France.

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

Z Europe, 1918-1940, Italie, 353, document non reproduit). De Naples, le 25, le consul Dutard expédie un court télégramme (n° 31), signalant que « les services maritimes sur l'Amérique sont suspendus, les exportations « textiles, conserves » interdites. On commence à réquisitionner camions et chevaux. »

322

M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA.

T. nos 1094 à 1098. *Paris, 26 mai 1940, 23 h. 30.*

Réservé. Très secret.

Je me réfère à votre télégramme n° 1141-1142[1].

Je vous adresse ci-dessous le texte des instructions définissant les démarches que vous aurez à effectuer, de concert avec votre collègue anglais, auprès du gouvernement turc, en cas d'intervention italienne.

Le Foreign Office sous réserve d'une légère modification de forme au paragraphe 2 a adressé, à son ambassadeur, des instructions identiques :

1. *L'intervention italienne se produit en direction de la Yougoslavie.*

Le gouvernement français estime qu'il convient, dans ce cas, de nous abstenir de toute déclaration ou de toute protestation platonique et de laisser l'Italie dans le doute de notre décision. Les ambassadeurs alliés à Ankara se maintiendront en contact étroit avec le gouvernement turc afin de surveiller, de concert avec lui, l'évolution de la situation dans les Balkans. Ils l'encourageront à marquer, au besoin par des mesures de mobilisation, qu'il se tient prêt à faire face à tout développement de cette situation mettant directement en cause ses obligations et celles de ses alliés.

2. *L'Italie attaque la Grèce*

Les engagements pris à l'égard de cette dernière le 13 avril 1939 par les gouvernements français et anglais[2] nous obligent à lui prêter immédiatement notre assistance. Il n'est donc pas douteux qu'en même temps qu'à notre concours, la Grèce ne fasse appel à celui de la Turquie et que celle-ci, dans le cadre de l'accord tripartite d'octobre 1939[3], ne concerte immédiatement son action avec la nôtre. Nous serons en droit de demander au gouvernement turc qu'il adopte la même attitude et les mêmes mesures que nous. Sans entraîner nécessairement une déclaration de guerre à l'Italie, notre engagement nous oblige à fournir sans délai à la Grèce l'assistance militaire et navale en notre pouvoir : le gouvernement turc devra donc être invité à exécuter les dispositions communes qui ont dû être arrêtées à cet effet aux conférences d'états-majors tenues à Beyrouth et à Haïfa[4].

[1] Voir document n° 313. Ce télégramme a été communiqué le 24 mai, sous les nos 2024 à 2025 à Charles Corbin, à qui Daladier a demandé de prendre contact avec le Foreign Office pour connaître les vues britanniques et insister sur l'urgence de la situation. Les vues françaises sont résumées dans les mêmes termes (télégramme nos 2017 à 2023). In Papiers 1940, Papiers Reynaud, 4, document non reproduit.

[2] Voir *DDF* (1936-39), XV, document n° 369.

[3] Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 252.

[4] Voir document n° 309, note 1, p. 666.

3. *L'Italie attaque directement les Alliés.*

Que cette agression se produise simultanément contre la France, l'Angleterre et l'Égypte ou contre l'une ou l'autre de ces trois puissances seulement, les conséquences en seront les mêmes et l'état de guerre existera immédiatement entre l'Italie d'une part et les Alliés de l'autre.

Les ambassadeurs devront donc demander à la Turquie qu'elle prête à la France et à l'Angleterre, en conformité avec les stipulations de l'accord tripartite, toute l'aide et l'assistance en son pouvoir. Les modalités de ce concours ont dû être définies au cours des conférences d'états-majors. Mais il importe qu'aucune hésitation ne soit marquée dans leur mise à exécution et que toutes les mesures préparatoires ou concomitantes à une assistance turque effective (rupture des relations diplomatiques avec l'Italie, mobilisation générale mise à notre disposition des bases navales et aériennes) soient immédiatement prises par le gouvernement turc. Il serait sans doute désirable que ce même gouvernement déclarât immédiatement la guerre à l'Italie, et mit la main, comme il avait été envisagé, sur le Dodécanèse. Une telle décision du gouvernement d'Ankara, prenant position sans réserve dès le début aux côtés des Alliés, aurait dans tous les Balkans une influence morale considérable ; elle ne serait pas sans influence non plus sur l'attitude de la Russie à l'égard du nouveau conflit.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 74

323

NOTE DE LA DIRECTION POLITIQUE

Attitude URSS. Représentation diplomatique française à Moscou.

N. *Paris, 26 mai 1940.*

Un certain nombre de renseignements, parvenus de diverses sources au Département depuis une semaine, soulignent l'inquiétude croissante avec laquelle les succès militaires de l'Allemagne sont suivis à Moscou.

Dès la première quinzaine de mai, M. Molotov déclarait au président de la délégation commerciale yougoslave envoyée à Moscou, que la Russie avait gardé en politique extérieure toute sa liberté et n'était engagée avec personne. Il insistait sur l'intérêt porté par l'URSS au maintien du *statu quo* dans les Balkans et parlait de la France et de l'Angleterre dans des termes qui ne revêtaient aucune malveillance. M. Djordjevitch rapportait de ces entretiens la conviction que, dès maintenant, on considère l'Allemagne, à Moscou, comme l'ennemie de demain et que, dans la pratique actuelle de son entente avec le Reich, la Russie cherchait, par tous les moyens possibles, à ralentir plutôt qu'à faciliter les livraisons promises à l'Allemagne[1].

[1] Voir document n° 295.

Le 21 mai, notre ministre à Tallinn signalait que, dans les milieux officiels estoniens, on attribuait la hâte apportée par l'URSS à ratifier son accord avec l'Estonie à la peur de l'Allemagne qui inspire, disait-on, tous les actes du gouvernement de l'URSS[1].

Le même jour, M. Corbin signalait l'accueil empressé réservé par l'ambassadeur de Russie à la mission de sir Stafford Cripps[2].

Le 22 mai, notre chargé d'Affaires à Moscou indique qu'il a recueilli l'écho des inquiétudes provoquées au Kremlin par les succès allemands[3]. Staline ne craindrait rien tant qu'un triomphe allemand trop brusque qui laisserait l'URSS en tête à tête avec un Reich insuffisamment épuisé. Dans une conversation avec un diplomate balte, M. Molotov a laissé percevoir l'appréhension que lui causait la situation et a été jusqu'à exprimer l'espoir d'un redressement des Alliés. M. Payart signale encore comme très significative de cet état d'esprit la grande publicité donné à Moscou aux négociations commerciales avec Londres. Les articles parus dans la presse russe laissent entendre que le Kremlin, sans vouloir compromettre

[1] Document non retrouvé.

[2] Dans une note « Relations économiques avec l'URSS » en date du 21 avril de la Direction politique, étaient déjà signalées les approches « faites à Londres par le représentant de l'URSS en vue d'une reprise des échanges commerciaux anglo-soviétiques interrompus après l'affaire finlandaise » : « […] Après avoir marqué que le gouvernement britannique était disposé à entamer des pourparlers sur les échanges entre le Royaume-Uni et l'URSS, lord Halifax a ajouté que son gouvernement tenait à être « rassuré » touchant les exportations soviétiques à l'Allemagne. À cela, Maïsky a fait cette réponse, qui doit donner à réfléchir, à savoir que la Russie ne pourrait effectuer des exportations à destination de la Grande-Bretagne qu'après avoir rempli ses engagements envers le Reich. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 37, document non reproduit). Le 30 avril, tout en réitérant que l'URSS avait bien l'intention d'observer les dispositions de son accord commercial avec l'Allemagne, car « il s'agit là d'une question d'ordre intérieur qui ne saurait faire l'objet d'aucune négociation avec des pays tiers », M. Maïsky indiquait néanmoins que Moscou envisageait avec le gouvernement britannique « un accord de troc duquel elle importerait des produits pour sa propre consommation et non pour la réexportation », ajoutant que Londres avait « manqué à son "accord commercial temporaire" [de 1934] avec Moscou d'une part en prohibant certaines exportations à destination de la Russie et d'autre part, en détenant le *Selenga* et le *Maïakovski*. » (cf. télégramme n°s 1566 à 1567 de C. Corbin au Département en date du 30 avril 1940, Papiers 1940, Papiers Rochat, 37, document non reproduit). Londres répond prudemment à ces ouvertures (cf. télégramme n°s 1687 à 1689 en date du 7 mai de C. Corbin au département, *idem*, non reproduit). Finalement, dans son télégramme n°s 1982 à 1983 en date du 20 mai (*ibidem*, non reproduit), l'ambassadeur de France à Londres rapporte qu'« il est apparu au gouvernement anglais qu'en présence des récentes conquêtes allemandes notamment en Norvège et au Danemark, l'URSS sera peut-être tentée à un moment donné de chercher à contracter auprès des Alliés une sorte de contre-assurance ». « Lord Halifax, poursuit C. Corbin, s'est donc décidé à tirer profit d'une offre de sir Stafford Cripps pour maintenir un contact avec le gouvernement russe et avec M. Molotov. Il s'agit, a-t-il précisé, non pas de poursuivre une négociation – les pourparlers commerciaux peuvent être considérés comme ayant échoué –, mais d'une simple exploration. Celle-ci sera d'ailleurs limitée par des instructions précises et le Foreign Office tient à faire accompagner sir Stafford Cripps par un fonctionnaire M.E.W. Le gouvernement anglais se fait peu d'illusions sur la possibilité de conclure un arrangement quelconque avec Moscou. Si le Secrétaire d'État s'est cependant déterminé à y envoyer le député « communisant », c'est dans l'idée que sa mission aurait ainsi pour effet d'inquiéter le Reich et, peut-être de créer des suspicions entre Moscou et Berlin. » Paris décide alors d'envoyer M. Cot « en mission strictement d'information » (Télégramme s. n° en date du 23 mai, transmis à Ankara sous le n° 1073, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83, et télégramme n°s 2078 à 2079 de C. Corbin au Département en date du 24 mai, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 37, non reproduit).

[3] Voir document n° 308.

son entente avec le Reich, cherche à encourager les Alliés à la résistance et donnent à penser que les relations entre Moscou et Berlin ne sont pas aussi étroites qu'on a pu le croire[1].

Le 24 mai, notre ministre à Stockholm signale que le bruit court, dans les milieux suédois, d'un certain refroidissement entre les Soviets et le Reich[2].

Au cours d'un récent entretien, enfin, entre l'attaché militaire de Lituanie à Paris et le chargé d'Affaires de l'URSS, ce dernier, interrogé sur le point de savoir si l'URSS pouvait souhaiter réellement la victoire de l'Allemagne sur les Alliés, a donné une réponse absolument négative, ajoutant que l'ambassade soviétique attendait toujours la visite d'un représentant du Quai d'Orsay[3].

De toutes ces indications concordantes se dégage l'impression qu'il serait vain d'espérer de dégager entièrement la Russie des liens qu'elle a noués avec l'Allemagne et plus encore de la faire changer de camp, certaines possibilités subsistent de faire tourner à notre profit, dans un avenir plus ou moins lointain, la crainte qu'inspire à l'URSS la perspective d'une hégémonie allemande en Europe.

La marge de manœuvre qui nous est offerte est certainement faible. Elle existe cependant et peut, sous l'influence des circonstances, s'élargir. Dans le domaine de la propagande, dans celui des relations économiques, dans celui du ravitaillement de l'Allemagne, nous pouvons escompter aujourd'hui de la Russie certains ménagements et peut-être même, en contrepartie d'une définition claire et raisonnable de notre politique à son égard, espérer un certain concours.

Ces raisons rendent désirable qu'il soit procédé d'urgence à l'envoi à Moscou d'un ambassadeur auquel ses fonctions ouvrent l'audience des personnalités dirigeantes du régime et que son expérience et ses qualités personnelles qualifient en même temps pour cette tâche très délicate[4].

Le choix de M. Labonne se recommande à cet égard par beaucoup de côtés. Plusieurs fois chargé d'Affaires en Russie, parlant la langue du pays, ayant poursuivi sur tout son territoire de vastes enquêtes économiques, M. Labonne serait certainement l'objet, de la part des dirigeants soviétiques, d'un préjugé très favorable. Il a réussi dans toutes les missions qui lui ont été confiées par ses qualités d'intelligence et de cœur, un grand bon sens joint à une perspicacité psychologique remarquable et un

[1] Cf. le télégramme n°s 689 à 691 en date du 22 mai 1940 de Jean Payart au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 37, document non reproduit.

[2] Document non retrouvé. En revanche, on a dans les archives un télégramme ultérieur de Roger Maugras, n°s 808 à 809, en date du 26 mai, au sujet du climat satisfaisant des négociations économiques entre la Suède et les Soviets, et qui, selon les renseignements fournis par la délégation suédoise, évoque les craintes des « Soviets trop faibles et trop préoccupés de la situation dans les Balkans pour risquer un conflit avec l'Allemagne dans le cas où la neutralité de la Suède serait violée par le Reich. » (in Z Europe, 1918-1940, URSS, 1023).

[3] On n'a pas retrouvé de trace de cet entretien.

[4] M. Naggiar a été rappelé à Paris 7 février. Voir document n° 367, annexe, note 3, p. 773.

mélange d'autorité et de détachement qui lui permettrait de dominer les problèmes et de les traiter sur le plan d'ensemble de la politique française. Connaissant à fond la psychologie des dirigeants russes, il éviterait certainement, en se présentant à eux, de paraître vouloir les forcer à une politique qu'ils ne peuvent d'emblée adopter et il saurait certainement joindre, dans son action diplomatique à Moscou, à une vision exacte des ressources possibles toute la prudence nécessaire à leur utilisation.

Si cette solution était adoptée, il serait désirable que M. Labonne pût rejoindre Moscou sans délai. Le poste de Résident général en Tunisie pourrait alors être confié soit au général Blanc qui réunirait ainsi entre ses mains l'ensemble des pouvoirs militaires et civils, soit à M. Lagarde, ministre plénipotentiaire, sous-directeur d'Afrique. On pourrait également envisager que M. Lagarde assumât provisoirement, aux côtés du général Blanc, sous un titre à définir, l'ensemble des pouvoirs civils dévolus au résident général, dont il recevrait le titre aussitôt que la situation en Afrique du Nord sera normalisée.

Papiers 1940, Papiers Hoppenot, 5

324

M. JEAN MONNET, REPRÉSENTANT FRANÇAIS AU COMITÉ DE COORDINATION FRANCO-ANGLAIS À LONDRES,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DE LA GUERRE.

L. *Londres, 26 mai 1940.*

Monsieur le Président,

Je vous remets ci-joint deux notes sur deux questions urgentes.

1. Aide américaine en armements

2. Ravitaillement des réfugiés belges[1] et français dans le nord de la France.

Si vous avez une minute avant votre départ, je serais heureux de vous serrer la main.

Croyez, Monsieur le Président, à mon entier dévouement.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26

[1] Cette deuxième note n'a pas été retrouvée.

Annexe

Note pour une démarche de M. le Président du Conseil auprès de l'ambassadeur des États-Unis à Paris.

N[1]. *s.l. [Londres], s.d.[26 ? mai 1940]*

1. La tactique d'attaques aériennes massives développée par l'Allemagne repose sur la possibilité pour celle-ci d'utiliser de très larges réserves de matériel qui ne sont pas nécessairement du type le plus moderne.

L'Allemagne transfère dans le domaine aérien sa méthode habituelle d'attaque massive, et le calcul allemand est évidemment qu'en raison des très grandes quantités de matériel accumulées par le Reich, celui-ci sera capable de continuer la lutte plus longtemps que les Alliés qui n'ont pas d'aussi grandes réserves de matériel à leur disposition.

2. Il est par conséquent nécessaire, du point de vue allié, d'obtenir immédiatement autant d'avions qu'il est possible, afin de pouvoir combler les pertes résultant des combats. Il faut en plus se souvenir que la période extrêmement active d'opérations a pour conséquence que les pertes, non seulement ont lieu au combat, mais aussi sont causées par les conditions difficiles d'atterrissage et de départ dans lesquelles doivent travailler les escadrilles.

3. L'aide obtenue des États-Unis par les Alliés, en ce qui concerne les livraisons immédiates ou prochaines de matériel, a consisté dans le transfert par l'armée américaine aux Alliés d'une commande de 324 Curtiss P40, dont la livraison s'échelonnera pendant la seconde moitié de l'année 1940. De plus, 54 Grunman ont été accordés par la marine américaine, et seront disponibles dans les tout prochains mois.

4. En contrepartie de cette aide, que les gouvernements alliés reconnaissent avec la plus grande gratitude, il faut noter que les Alliés ont créé à leurs propres frais aux États-Unis des sources de production nouvelles, particulièrement pour la fabrication des moteurs, des hélices, d'accessoires, tels que : démarreurs, trains d'atterrissage, etc., et les dépenses engagées par les Alliés dans ce but s'élèvent approximativement à 60 millions de dollars[2].

De plus, l'armée américaine a mis comme condition au transfert des commandes, référé au paragraphe 3, ainsi qu'à la mise à la disposition des Alliés des plus nouveaux modèles d'avions, le paiement par les Alliés de 7 millions de dollars, comme contribution aux dépenses de développement des nouveaux modèles.

On pouvait discuter de cette redevance de 7 millions de dollars, mais le paiement en a été accepté dans un esprit d'amitié vis-à-vis de l'armée américaine.

[1] La note porte la mention marginale manuscrite : « Très urgent » et « Pour une intervention de M. Paul Reynaud auprès de M. Bullitt. »

[2] Cf. document n° 47.

5. On pense en France que l'heure est venue où l'assistance aux Alliés, en ce qui concerne l'aviation, doit prendre une forme plus active.

Ce qui est nécessaire aujourd'hui est :

a) le prélèvement d'avions existants dans les formations de l'armée ou de la marine américaines, avions qui pourraient être déclarés périmés par l'armée et être immédiatement vendus aux Alliés. Cette méthode pourrait notamment être poursuivie pour un certain nombre de Curtiss P36 existant dans l'armée, appareils qui peuvent encore être employés utilement dans les tous prochains mois, mais qui seront définitivement périmés à la fin de cette année ;

b) une commande de 200 P40 est actuellement en cours de livraison à l'armée américaine. Est-il possible qu'une partie de ces 200 appareils, disons au moins 150, soit livrée aux Alliés ? ;

c) il existe actuellement, en cours de fabrication aux États-Unis, 144 avions Vultee, commandés par le gouvernement suédois. Les États-Unis pourraient exercer leur droit de priorité sur ces avions, et les transférer ensuite aux Alliés ;

d) la priorité devrait être accordée aux Alliés sur au moins un pourcentage important de moteurs Pratt & Whitney et Wright, actuellement commandés par l'armée américaine, et la même mesure devrait s'appliquer aux hélices et aux mitrailleuses nécessaires à l'équipement des avions ;

e) une commande de 150 Glenn Martin et de 200 Douglas est actuellement en cours de fabrication pour l'armée américaine. La totalité, ou au moins une partie importante, de cette commande devrait être aussi immédiatement transférée aux Alliés ;

f) le gouvernement français comprend parfaitement que ces transferts de commandes auront pour conséquence des inconvénients très sérieux pour l'armée américaine.

Mais le gouvernement français appelle l'attention du président des États-Unis, sur les deux considérations suivantes :

1) les Alliés ont besoin d'avions maintenant. Si, grâce à des avions reçus maintenant, les Alliés sont capables de dominer la situation, le sacrifice demandé à l'armée américaine ne peut avoir aucune conséquence fâcheuse pour la défense des États-Unis[1] ;

[1] Le Département (p.o. F. Charles-Roux) transmet également le 25 mai 1940 à Washington, de la part du ministre de l'Air, la demande « d'agir auprès du gouvernement américain pour que celui-ci donne à la France le maximum de moteurs pour avions de guerre permettant aux avionneurs ne travaillant pas à plein de fournir dans les tout prochains mois un appoint aussi important que possible de matériels aéronautiques de guerre. Insister auprès autorités américaines pour que quitte à retarder la rénovation de l'armée de l'Air américaine, priorité nous soit accordée. Le triomphe des Alliés est la meilleure garantie de sécurité de la démocratie américaine. » (télégramme n° 1041 en date du 25 mai 1940 de Paris à Washington, Y Internationale, 1918-1940, 203, document non reproduit). Le ministre Laurent-Eynac a signé une autre « Note sur l'action entreprise auprès des États-Unis » (sans date), récapitulant l'ensemble des demandes concernant les avions et les moteurs d'avion (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26, document non reproduit). Une autre note de Jean Monnet, non datée, mais à l'évidence postérieure, sur l'« Aide immédiate américaine », rapporte qu'Arthur Purvis, le président du Bureau

2) si, malgré les avions qu'ils recevraient maintenant, les Alliés venaient à être défaits, les 5 000 avions qui sont actuellement commandés par les Alliés aux États-Unis, et pour lesquels les Alliés ont créé à leurs frais, une partie des sources de production nécessaire, deviendraient disponibles pour les États-Unis d'Amérique et par conséquent l'armée américaine serait en état de retrouver beaucoup plus que ce qu'elle aurait donné.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26

325

M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME.

T. n°s 942 à 943. *Paris, 27 mai 1940, 11 h. 10.*

Réservé. Très urgent.

Le président Roosevelt a pris l'initiative[1] de faire dire à M. Mussolini qu'il a des raisons de croire que les Alliés, conscients de l'existence des griefs que l'Italie nourrit en Méditerranée, sont disposés à prendre en considération toutes ses revendications raisonnables et à se mettre dès maintenant d'accord avec elle sur les termes d'un règlement qui interviendrait à la fin de la guerre ; les Alliés envisageraient également avec faveur la participation de l'Italie, sur un pied d'égalité absolue avec eux, à la conférence de la paix.

d'Achats franco-anglais aux États-Unis a soumis ces demandes à Morgenthau, et le Président, après les avoir examinées, a dû, malgré son désir de nous donner satisfaction, s'incliner devant la résistance obstinée de l'Armée et de la Marine américaines qui estiment que les circonstances actuelles en Europe imposent à l'Amérique de conserver pour elle les éléments de défense déjà réduits que représentent ces avions. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26, document non reproduit).

[1] En réalité, c'est Paris et Londres qui ont souhaité qu'il fasse cette demande : cf. documents n°s 302, 315, 316. Concrètement, l'ambassadeur de France à Washington en a été informé le 25 mai au soir, tandis que son homologue britannique l'avait été dès l'après-midi, en même temps qu'instruit de voir le président Roosevelt. Ainsi que le rapporte M. de Saint-Quentin, « il s'est donc rendu seul à la Maison Blanche. Le Président lui aurait déclaré qu'il était personnellement disposé à intervenir auprès de Mussolini, mais devait auparavant discuter la question avec le Secrétaire d'État. » En attendant de voir Cordell Hull le lendemain matin, il demande à lord Lothian « un aide-mémoire précisant la requête des gouvernements alliés. » Les deux ambassadeurs comparent alors leurs instructions respectives. Constatant certaines divergences entre elles et convaincu « que seule la promesse d'un accord immédiat pourrait retenir le gouvernement italien », lord Lothian se rallie alors à la version française. Selon le télégramme n° 1008 en date du 26 mai de M. de Saint-Quentin au Département in Papiers 1940, Papiers Rochat, 25, document non reproduit. Par le télégramme n° 1010 du 26 mai, l'ambassadeur à Washington informe le Département que « le Sous-Secrétaire d'État vient de [lui] dire, de la part du président Roosevelt, que celui-ci intervenait auprès de M. Mussolini dans le sens de l'aide-mémoire que lord Lothian et [lui-même] lui avions fait tenir ce matin. » (*ibid.*, document non reproduit).

M. Mussolini serait invité à faire connaître au Président, qui nous les transmettrait, les demandes dont la réalisation satisferait les aspirations légitimes de l'Italie[1].

[1] Une note manuscrite de Rochat, datée du 27 mai 1940, livre des détails intéressants sur les circonstances ayant entouré la rédaction de ce télégramme, ainsi que les réserves exprimées par F. Charles-Roux :

« Le 27 mai, à 11 h., je descends avec M. Charles-Roux dans le bureau de M. Daladier pour lui faire signer un télég[ramme] à Rome indiquant à M. F[ran]çois-Poncet les bases de l'intervention Roosevelt. À cette occasion, le Secrétaire général attire l'attention du Président sur l'extrême gravité, du point de vue diplomatique, des décisions envisagées en ce qui concerne les concessions à faire à l'Italie, décisions qui impliquent la conviction que nous sommes déjà presque battus. « C'est une paix de vaincus, ce sont des propositions de vaincus. » Avant de s'engager dans cette voie, sur laquelle tout recul sera vite impossible, il faut avoir la certitude absolue que la situation militaire est réellement d'une telle gravité qu'elle impose de si lourds sacrifices. L'É[tat]-M[ajor] a-t-il nettement exprimé son sentiment à ce sujet ? Estime-t-il comme le bruit court, que « la situation est vraiment d'une gravité extrême, pour ne pas dire désespérée ? » A-t-il pesé les conclusions qu'une telle constatation impose sur le plan diplomatique ? A-t-il pris à cet égard toutes les responsabilités qui lui incombent ? Son avis a-t-il été formulé par écrit – ou exprimé devant un organisme gouvernemental responsable comme le Cabinet de guerre ? Ce sont là des points à préciser avant de prendre, devant la nation et devant l'histoire, des responsabilités dont il est impossible à l'heure actuelle de limiter l'étendue et le poids. M. Daladier, qui en revient toujours aux paroles du général Weygand : « L'armée allemande a une telle supériorité de matériels et d'effectifs qu'elle peut percer notre front où et quand elle le voudra », demande la réunion d'un Cabinet de guerre. » (In Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document transcrit ici *in extenso*).

Une note du 26 mai fait par ailleurs le compte rendu d'une réunion tenue ce même jour entre É. Daladier, Garnier et Daridan, à la suite d'un coup de téléphone d'A. François-Poncet de Rome, pressant M. Garnier de rentrer au plus vite « porteur de propositions substantielles et concrètes à faire au gouvernement italien. ». Il nous a paru intéressant d'en donner ci-après de très larges extraits : « [...] La discussion ouverte dans le cabinet du Ministre roulait sur la nature et l'étendue des concessions que nous pouvions faire et sur l'urgence d'en saisir le plus tôt possible M. Mussolini. MM. Garnier et Daridan plaidaient pour que l'on offrît à l'Italie, outre l'internationalisation du Suez et de Gibraltar, la démilitarisation de Malte et de la Corse, la cession de Djibouti et l'établissement d'un régime de « collaboration » franco-italien en Tunisie. Une note sur les modalités de ce régime paraît avoir été établie par M. Lagarde, mais ni le Secrétaire général, ni la Direction politique n'en ont connaissance. Quant à la procédure à suivre pour saisir M. Mussolini de ces propositions, il était suggéré par MM. Garnier et Daridan de se servir du truchement du Pape, à la connaissance duquel elles seraient portées par un envoyé spécial français. Le nom de M. Champetier de Ribes était mis en avant à cet effet. M. Charles-Roux s'est attaché à faire ressortir l'impossibilité pour le gouvernement français de procéder à des approches de cette nature au moment où nous avions demandé au président Roosevelt d'effectuer lui-même des sondages auprès du gouvernement italien. Nous ne pouvons doubler les démarches du Président, sans leur retirer en même temps toute chance de succès et sans risquer en outre de mécontenter gravement le chef d'État américain et lui inspirer à notre égard une défiance qui rejaillirait sur l'ensemble de son attitude vis-à-vis de la France. Au moment où le président Roosevelt va inviter M. Mussolini à lui faire connaître ses *desiderata*, il serait de la plus grande maladresse d'adresser directement des offres à ce dernier qui en prendrait prétexte pour écarter l'initiative américaine et qui conclurait, de l'incohérence de nos démarches, que l'Italie est actuellement en mesure d'accroître indéfiniment ses prétentions. Nous ne pouvons donc donner aucune suite au projet de M. François-Poncet aussi longtemps que nous ne connaîtrons pas les résultats de l'initiative américaine. Quant à la procédure d'approche du Saint Père, M. Charles-Roux a représenté tout ce que l'envoi de M. Champetier de Ribes aurait de spectaculaire et la nécessité de recourir, le cas échéant, pour assurer le secret indispensable, à la voie diplomatique normale, en invitant soit notre ambassadeur, soit notre Chargé d'Affaires à saisir directement le Pape ou le Cardinal Secrétaire d'État de nos propositions. L'examen de cette question devait être repris le soir même à une réunion officieuse tenue, à 10 heures, chez le président du Conseil, à laquelle le Secrétaire général était convoqué. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49).

La démarche américaine a dû être effectuée hier soir ou le sera ce matin. Selon l'accueil fait à cette démarche, je vous enverrai immédiatement des instructions précises après avoir revu le président du Conseil[1].

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5

326

M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À LONDRES ET EN AMÉRIQUE.

T. nos 2126 à 2128 (Londres)[2]. *Paris, 27 mai 1940, 23 h.*

Réservé.

Pour Washington et Londres

J'adresse le télégramme suivant à nos représentants à Mexico, Guatemala, Panama, Caracas, Bogota, Quito, Lima, La Paz, Santiago du Chili, Buenos Aires, Montevideo, l'Assomption, Rio, La Havane, Port-au-Prince, Ciudad Trujillo.

Pour tous

Il y aurait un intérêt qui ne vous échappera pas à ce que les Républiques sud-américaines ne se bornent pas à exprimer par une déclaration appelée à demeurer platonique, leur réprobation pour les agressions allemandes[3] mais à ce que cette manifestation de solidarité morale avec les trois États envahis par l'Allemagne s'accompagne de certaines mesures de portée pratique à l'égard de cette dernière.

[1] En fait, A. François-Poncet a cherché à sonder, le 27 mai, le comte Ciano, sur des propositions concrètes, comme le rapporte celui-ci dans son *Journal politique*, *op. cit.*, p. 255 : « L'entretien avec François-Poncet est [...] important, non à cause des résultats, mais en tant qu'indice psychologique. Il m'a fait des avances très précises. Excluant la Corse, « qui fait partie même du corps de la France », il a dit qu'on pourrait traiter pour la Tunisie, peut-être même pour l'Algérie. Je lui ai répondu [...] qu'il était trop tard. ».

[2] Télégramme sous les nos 1062 à 1064 (Washington), 190 à 191 (Mexico), 112 à 113 (Panama), 125 à 126 (Caracas), 147 à 148 (Bogota), 95 à 96 (Quito), 109 à 110 (Lima), 108 à 109 (Guatemala), 64 à 65 (La Paz), 158 à 159 (Santiago du Chili), 366 à 367 (Buenos Aires), 157 à 158 (Montevideo), 59 à 60 (Assomption), 459 à 460 (Rio de Janeiro), 95 à 96 (La Havane), 85 à 86 (Port au Prince), 79 à 80 (Ciudad Trujillo).

[3] D'origine uruguayenne, le texte de cette déclaration, publié dans la presse le 19 mai 1940, qualifie « d'injustifiable la cruelle violation par l'Allemagne de la neutralité et de la souveraineté de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg, protestant contre les attaques militaires dont les trois pays ont été l'objet et qui ont en même temps [mot passé] un appel pour le rétablissement du droit et de la justice dans les relations entre les pays ». Le gouvernement de l'Uruguay a, en outre, donné connaissance du texte à Pie XII par l'intermédiaire du Nonce apostolique accrédité à Montevideo » (télégramme n° 104 en date du 19 mai 1940 de F. Gentil (Uruguay) au Département, in B Amérique, 1918-1940, dossiers généraux, 3, document non reproduit. On trouvera le texte de « La Protestation panaméricaine contre l'invasion de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg », in B Amérique, 1918-1940, Dossiers généraux, 204 (document non reproduit).

Dans l'ordre économique, comme dans l'ordre politique et culturel, il existe toute une gradation de sanctions par lesquelles les Républiques sud-américaines pourraient traduire, sur un terrain de fait, la désapprobation solennelle qu'elles ont marquée vis-à-vis de la politique d'agression du Reich. En même temps qu'elles prendraient position et se prémuniraient contre les dangers que les procédés d'action économique et d'infiltration politique de l'Allemagne font dès à présent courir à leurs intérêts nationaux, les Républiques sud-américaines accroîtraient la valeur morale du geste qu'elles ont accompli de tout le poids des mesures par lesquelles elles feraient sentir à l'Allemagne les conséquences de sa politique de violence.

Le gouvernement anglais m'a fait savoir que par son ambassade qu'il avait invité ses représentants à intervenir dans ce sens auprès du gouvernement intéressés.

Je ne puis que vous laisser le soin, après entente avec votre collègue anglais, d'apprécier sous quelle forme et compte tenu des circonstances locales, il vous est possible d'intervenir dans ce sens auprès du gouvernement duquel vous êtes accrédités.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 44

327

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 3251[1]. *Rome, 27 mai 1940.*
Réservé.

(*Reçu*[2] : le 29, 11 h. 25)

Depuis quatre jours, le courant belliqueux a fait en Italie de sensibles progrès. La campagne des extrémistes en faveur de l'*intervento* s'est développée ; elle a pris un ton plus âpre et plus menaçant. Manifestement, on essaie de ressusciter dans l'opinion un mouvement semblable à celui qui, le 24 mai 1915, a entraîné la Péninsule dans la guerre mondiale ou, tout au moins, on cherche à donner l'impression qu'un mouvement analogue existe aujourd'hui et que c'est le peuple italien qui veut la guerre.

Dans cet ordre d'idée, c'est sur la jeunesse que s'exerce l'effort principal. On la dresse à entonner des chants guerriers. Hier, au stade Mussolini, où une grande fête de gymnastique avait été organisée en l'honneur des hôtes japonais, deux banderoles réclamaient la guerre et la domination de la Méditerranée.

En même temps, la propagande irrédentiste a été reprise. On voit reparaître au premier plan les revendications qui avaient, peu à peu, passé dans la coulisse : la Corse, la Tunisie et même Nice ! La formule

[1] En clair.

[2] Par courrier.

de la Corse italienne, particulièrement, est devenue un leitmotiv. On le retrouve sur les murs, en première page des journaux, dans les manifestations au soi-disant parti irrédentiste corse. Si, à l'exemple de la propagande allemande, la haine des rédacteurs fascistes se tourne plus spécialement contre l'Angleterre, c'est à la France que, depuis une semaine, on présente la liste de réclamations.

Parallèlement à la préparation morale de la nation, à l'excitation de l'opinion, les mesures matérielles se poursuivent en vue de la mise du pays sur pied de guerre. Une loi, approuvée par le Sénat et la chambre des Faisceaux, a fixé les modalités de la mobilisation civile et défini les devoirs et les obligations de la population dans le cas d'hostilité (25 mai)[1].

D'autres mesures plus précises paraissent indiquer que, dans l'esprit des dirigeants fascistes, l'entrée de l'Italie dans le conflit ne pourrait plus être évitée. La presse a annoncé ce matin qu'à partir du 1er juin, la circulation des voitures automobiles privées serait suspendue dans tout le pays et que la vente de l'essence ne serait autorisée que pour les voitures de l'État, du corps diplomatique, les taxis et les voitures de touristes étrangers. Une mesure semblable avait été prise, au mois de septembre dernier, alors que le principe de la non-belligérance n'avait pas encore été adopté.

Les grandes villes italiennes reçoivent progressivement leur équipement de défense passive contre les attaques aériennes. À Rome, les ampoules bleues ont fait leur apparition sur un certain nombre de lampadaires ; mais l'éclairage reste normal.

À côté de ces préparatifs plus ou moins spectaculaires, il en est d'autres que la discrétion qui les entoure rend plus troublants. Les rappels individuels de réservistes se multiplient suivant un plan méthodique. On a l'impression que les cadres d'officiers et de spécialistes sont déjà à pied d'œuvre pour faciliter une prochaine mobilisation générale. Les départs des paquebots sont retardés ou suspendus sous des prétextes divers[2]. Un certain nombre d'entre eux ont été pris en charge par l'État, aménagés en transports de troupes et revêtus d'une couche de peinture grise. Après les réquisitions de camions, nos consuls signalent que la réquisition des chevaux et bêtes de somme a commencé dans quelques régions d'Italie[3].

Mais, tandis qu'ils dissimulent ou camouflent cette activité « prébelligérante » les dirigeants fascistes, par une contradiction vraiment surprenante, étalent certains de leurs gestes, ou certaines de leurs décisions, qu'il semble qu'au contraire ils devraient cacher. Ainsi, chaque fois que le

[1] Télégramme n° 3211 en date du 25 mai 1940 d'A. François-Poncet au Département (in Z Europe, 1918-1940, Italie, 256, document non reproduit). Il s'agit de la loi relative à l'organisation de la Nation en temps de guerre : « Ce décret prévoit l'institution du « service civil » pour les hommes non mobilisés de 14 à 70 ans et pour les femmes de 14 à 60 ans. Il prévoit également la possibilité de mobiliser tous les organismes et institutions de droit et de fait reconnus nécessaires à la vie, à la défense et à l'activité de la Nation en guerre. Des sanctions pénales sont prévues contre quiconque chercherait à se soustraire aux obligations de la mobilisation civile. »

[2] Cf. document n° 321 note 3, p. 686.

[3] *Ibid.*

Duce tient conseil avec les généraux commandant l'armée, il fait publier un communiqué sensationnel et donne, pour ainsi dire, un bruyant coup de gong, afin que nul n'en ignore. Le conseil d'hier qui a réuni autour de M. Mussolini le maréchal Graziani, le général Soddu, secrétaire d'État à la guerre, les principaux chefs de l'armée et les représentants de l'industrie lourde, a été mis en relief par les journaux de ce matin et signalé expressément par eux comme un nouveau pas sur la voie de la préparation guerrière du pays.

Ce sont des contradictions de cet ordre qui rendent actuellement si difficile de porter un jugement net sur les tendances exactes de la politique italienne et les intentions profondes de ses dirigeants responsables. Tout se passe comme si M. Mussolini était, d'ores et déjà, disposé à participer au conflit, les armes à la main[1]. Mais, alors qu'il aurait intérêt à entrer dans la lutte inopinément, à la date qu'il aurait choisie, comment expliquer ces roulements de tambour prémonitoires ? Comment justifier que M. Gayda, dans son éditorial d'hier, insiste, comme aux temps de la non-belligérance sur la réalité de l'appui qu'a déjà fourni l'Italie au Reich en retenant, sur les frontières de l'Empire, 1 200 000 soldats français ? Sans doute peut-on répondre qu'il s'agit, pour les dirigeants fascistes, de faire peu à peu monter la température populaire jusqu'au degré requis, de rappeler sans cesse que l'Italie est et reste l'alliée de l'Allemagne et que sa place est aux côtés de celle-ci dans la guerre. Cette explication ne suffit pas, cependant, à tout éclairer.

Il est possible que le *Duce* n'ait pas encore arrêté définitivement dans son esprit la forme ni la nature de l'intervention italienne. Selon cette hypothèse, il s'armerait pour être prêt à faire face à toute éventualité, pour donner, le jour venu, plus de poids à son action diplomatique ou jeter son épée elle-même dans la balance.

Si M. Mussolini est résolu à intervenir par les armes, deux éventualités peuvent se présenter :

– ou bien il agira, selon un plan préparé d'accord avec Berlin et déclenchera la guerre en Méditerranée, à l'heure précise où Hitler tentera, si les circonstances lui sont favorables, l'assaut de l'Angleterre. En pareil cas, la tâche de la flotte et de l'aviation italiennes serait de retenir une partie de la flotte franco-anglaise en Méditerranée et de l'empêcher de se porter dans la Manche ou la mer du Nord,

– ou bien le Reich n'a pas besoin de son aide et le lui a fait savoir. Dans cette hypothèse, il désirera prendre lui-même des gages, sachant, comme le confessait ingénument Farinacci dans le *Regime Fascista* (25 mai), qu'une occasion semblable risque de ne pas se renouveler. Mais alors, il lui

[1] Dans son *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 26 mai 1940, p. 255, le comte Ciano note en effet : au cours de son entretien avec Alfieri, Göring « a soulevé la question de la date de notre intervention et a proposé que nous attaquions au moment où les Allemands se porteront avec toutes leurs forces vers Paris, après avoir liquidé la poche anglo-franco-belge. Le *Duce* est d'accord en principe. Il se propose d'écrire une lettre à Hitler pour annoncer que nous interviendrons entre le 10 et le 20 juin. »

faudrait attendre jusqu'à ce qu'il ait la certitude de l'impuissance, momentanée ou prolongée, des Alliés dans le bassin méditerranéen.

Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est encore un problème de savoir s'il entrera en guerre sans s'occuper de trouver un prétexte, ni de justifier son action. Les extrémistes l'y poussent. Mais les milieux italiens éclairés, certains membres du corps diplomatique se refusent à le croire. D'après eux il existerait une différence très nette, sur le plan moral, entre Mussolini et Hitler. Avant de prendre les armes, le *Duce* formulerait ses exigences.

Il y aurait donc encore une phase diplomatique, plus ou moins brève, avant que l'Italie ne passe à l'ultime ratio. Cette thèse qui fait fond sur la modération relative du chef de l'Italie fasciste continue de circuler, bien qu'il soit impossible de déterminer les éléments positifs qui la rendraient plausible. Peut-être les déclarations réitérées de M. Mussolini sur la nécessité d'une paix dans la justice ont-elles contribué à l'accréditer. Peut-être aussi cette confiance n'est-elle que l'expression indirecte des souhaits que forme, dans son désir d'échapper à la guerre, la masse italienne.

Mais, lorsqu'on lit le texte de l'allocution adressée par le *Duce* aux délégués du Trentin, texte que le présent courrier portera au Département[1], on demeure, à la vérité, sceptique. Aucune préoccupation de justice n'apparaît dans cette harangue. La plus cynique brutalité, les appétits les plus élémentaires s'y révèlent au contraire ; et si une doctrine s'y traduit, c'est bien plutôt celle de l'écrasement des faibles et de la survivance légitime des forts.

Quoi qu'il en soit, le seul fait certain, à l'heure actuelle, est que le processus qui entraîne l'Italie vers la participation à la guerre continue de se dérouler. L'opinion en a conscience et son anxiété croît devant les progrès réalisés par les meneurs et les extrémistes.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 48

328

M. Massigli, Ambassadeur de France à Ankara,
à M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 1167 à 1174. *Ankara, 27 mai 1940.*
Réservé. Très confidentiel.

(*Reçu*[2] : le 3 juin, 13 h.)

Mon télégramme n°s 1034 à 1037 du 15 mai[3] avait signalé la possibilité d'une intervention soviétique qui entraverait la liberté de mouvement de la Turquie dans le cas d'une entrée en guerre de l'Italie contre les Alliés. La sérénité avec laquelle M. Saradjoglu envisage l'éventualité

[1] Texte non retrouvé.
[2] Par courrier.
[3] Document non retrouvé.

d'une extension du conflit à la Méditerranée orientale, le fait qu'à aucun moment le spectre de la menace russe n'a été agité devant l'ambassadeur d'Angleterre et moi obligent cependant à considérer que cette intervention ne s'est jusqu'à présent pas produite et que le gouvernement turc a des raisons de penser qu'elle ne se produira pas.

À quel motif convient-il d'attribuer cette confiance ? À une entente secrète entre Ankara et Moscou ou simplement à la constatation – qu'on peut faire ici chaque jour – que les Soviets s'efforcent de détendre leurs relations avec la Turquie ?

D'une source non éprouvée, mais susceptible d'être bien renseignée, il a été assuré, il y a quelques jours, à cette ambassade, que l'éventualité de l'entrée en guerre de l'Italie avait fait l'objet d'un échange de vues turco-soviétique, mené directement par le président de la République. Le gouvernement turc aurait ainsi acquis la certitude que, dans le cas d'un conflit en Méditerranée, l'URSS ne créerait aucune difficulté à la Turquie si celle-ci remplissait ses devoirs d'alliance et qu'elle lui accorderait même des facilités de ravitaillement. En contrepartie, la Turquie aurait fait certaines concessions importantes sur lesquelles notre informateur ne possédait aucun renseignement. Un de mes collègues neutres a de son côté reçu d'une source, sur laquelle il fait lui-même des réserves, des informations analogues, avec cette précision supplémentaire que les assurances soviétiques auraient eu comme contrepartie la promesse que la Turquie en cas de conflit avec l'Italie, n'invoquerait pas sa qualité de belligérant pour ouvrir *ipso facto* les Détroits aux flottes alliées. Enfin, on m'a rapporté un propos d'un collaborateur direct du président du Conseil, d'après lequel « la Turquie était maintenant tranquille sur ses arrières », grâce à un récent arrangement turco-soviétique.

Ces nouvelles ne manquent pas de vraisemblance : est-ce à dire qu'elles sont grandes ? M. Saradjoglu, à qui je demandais hier matin si l'ambassadeur de l'URSS ne l'avait jamais interrogé sur la question italienne, m'a répondu négativement ; il a ajouté que M. Terentiev continuait à prodiguer les protestations d'amitié et que l'effort d'amabilité était visible du côté russe, mais tout cela ne s'était traduit par rien de concret, sinon par une demande tendant à obtenir pour l'attaché militaire soviétique l'autorisation d'aller faire une tournée dans les provinces orientales, à cette demande on avait fait droit étant entendu que l'attaché militaire turc serait, de son côté, autorisé à aller se promener au Caucase.

Le ministre des Affaires étrangères m'a répété qu'aucun accord, sur aucune question (…)[1] intervenu et qu'il avait même laissé passer sans la relever une allusion de l'ambassadeur de l'URSS à la possibilité d'une collaboration turco-soviétique qui assurerait la paix dans le sud-est de l'Europe. J"ai trop éprouvé la véracité de M. Saradjoglu pour mettre en doute sa parole sans les plus sérieuses raisons. Je ne crois donc pas à l'existence d'un accord formel, mais les propos du ministre n'excluent en aucune manière que des conversations aient eu lieu auxquelles le Président aurait

[1] Lacune de déchiffrement.

participé et d'où se serait dégagée la conclusion que la Turquie n'avait rien à craindre de l'URSS tant qu'elle n'ouvrirait pas les Détroits à nos flottes.

Je dois noter d'ailleurs qu'à l'ambassade d'Italie, d'après ce qui m'a été rapporté, on se flatte toujours de l'espoir que les Soviets sauront bien empêcher les Turcs d'entrer dans la guerre.

Ces données fragmentaires ne permettent pas de conclure certainement ; il reste du moins :

a) que du côté turc on semble assuré qu'aucune réaction ne se produira dans le cas d'une entrée de la Turquie dans la guerre, du fait de l'Italie ;

b) qu'il ne semble pas que la Turquie ait aliéné sa liberté d'action dans les Balkans, sinon on comprenait mal le désir qui s'exprime ici de voir les États balkaniques coordonner leur action sur le plan militaire[1] ;

c) qu'il n'est pas exclu que l'assurance ait été donnée par Ankara à Moscou que, si une initiative italienne contre les Alliés jetait la Turquie dans la guerre, le gouvernement turc n'avait aucunement l'intention d'autoriser pour autant les flottes alliées à passer en mer Noire.

Ce ne sont là, je le répète, que des conjectures, il manque le renseignement précis et contrôlé qui permettrait d'interpréter sans risque d'erreur les indices déjà recueillis.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 13

329

Note de la Direction politique[2]

Renseignements de Nac

N. *Paris, 27 mai 1940.*

1. J'ai eu hier une longue conversation avec le ministre de Lituanie à Paris, M. Klimas, qui a commencé par me dire que d'après les renseignements qu'il a reçus et continue de recevoir de Kaunas, le gouvernement de Moscou est très impressionné et en même temps inquiété par les succès militaires allemands. Les Soviets commencent à craindre une victoire rapide allemande qui n'est pas du tout dans leurs intérêts[3].

2. D'après les renseignements, reçus par M. Klimas, le gouvernement des Soviets est d'avis qu'il est plus difficile de s'entendre avec la France qu'avec la Grande-Bretagne. Il y a certaines choses que les Anglais ont comprises et que les Français, soit n'ont pas encore comprises, soit ne désirent pas comprendre. Par exemple : les négociations avec la Grande-Bretagne ont été facilitées dans une large mesure par la déclaration faite

[1] Voir document n° 309.

[2] *Note du document* : Répartition : 2 Cabinet, 1 M. Charles-Roux, 1 M. Rochat, 1 M. Hoppenot, 1 M. Arnal.

[3] Voir notamment les documents n°s 205, 308, 323.

par lord Halifax dans la Chambre des lords, à savoir : qu'il existe deux Pologne, une à l'ouest de la ligne Curzon et l'autre à l'est de cette ligne et qu'il ne faut pas les confondre[1]. Or jusqu'ici aucun homme d'État français n'a dit que le gouvernement français partage le point de vue britannique au sujet de la Pologne. Si une telle déclaration avait été faite, c'est-à-dire si le gouvernement français avait accepté le point de vue britannique que les anciennes provinces polonaises à l'est de la ligne Curzon ne constituent pas une partie intégrante de la Pologne ethnographique, cela aurait tranquillisé Moscou, vu que le gouvernement des Soviets aurait vu dans cette acceptation une détermination de la politique française en Europe orientale et tout particulièrement à l'égard de l'URSS et de la Pologne. Le gouvernement de Moscou n'est pas du tout favorable au plan allemand de la disparition totale de la Pologne comme État indépendant. Au contraire, le gouvernement des Soviets est d'avis que l'existence d'une Pologne indépendante dans ses frontières ethnographiques est nécessaire. Ce que l'URSS n'admet pas c'est l'existence d'une Pologne englobant les minorités ukrainiennes (Galicie orientale, Wolynie) et Blanche-Prussienne. Si donc les Alliés et tout particulièrement la France tiennent à reconstituer la Pologne dans ses frontières d'avant-guerre ou même, comme l'a proclamé le général Sikorski, l'étendre, cela voudrait dire qu'ils désirent avoir en Europe orientale un mercenaire. Il est évident que l'URSS qui est une grande puissance indépendante ne consentira jamais à remplacer la Pologne en qualité de mercenaire. Mais une Pologne démesurée avec de très fortes minorités ne sera jamais viable et ne sera qu'une pomme de discorde et une cause permanente de conflits. Les Français et les Anglais ont eu tort de croire que l'URSS a besoin d'eux pour assurer son indépendance et sa sécurité. Les négociations anglo-franco-soviétiques ont échoué[2] justement parce que la France et la Grande-Bretagne n'ont pas voulu comprendre que l'URSS n'avait aucun intérêt de défendre une Pologne telle qu'elle a existé avant la guerre, hostile à l'Union soviétique.

3. D'après les renseignements reçus par M. Klimas les relations entre les Soviets et le Reich laissent beaucoup à désirer et sont loin d'être cordiales. C'est ainsi que parlant avec le ministre de Lituanie à Moscou, le secrétaire principal de Staline lui a dit que les Allemands sont vraiment des gens étranges et insupportables. Ils croient, a-t-il déclaré, que si les Soviets ont conclu avec eux un pacte de non-agression limité, l'URSS est devenue leur partenaire. Une telle idée est absolument fausse. L'Union soviétique n'est partenaire de personne. Sa politique extérieure est absolument indépendante aussi bien de Paris et Berlin, que de Paris et de Londres. – « Nous, a continué le secrétaire de Staline, n'avons pas demandé l'aide technique des Allemands et nous n'avons pas besoin de leurs ingénieurs. Nous ne sommes ni vassaux, ni mercenaires du Reich.

[1] Discours de lord Halifax à la Chambre des lords sur la Pologne du 26 octobre 1939.

[2] Il s'agit bien sûr des négociations d'août 1939.

En Russie, il n'y a pas de germanophiles et de cinquième colonne ». M. Klimas m'a confirmé ensuite que les Soviets il y a quelque temps ont complètement arrêté l'exécution des commandes allemandes et l'acheminement des convois déjà chargés. Cet arrêt a eu pour cause le retard de la livraison et de l'envoi en URSS des machines et des produits manufacturés que le Reich en vertu du *clearing* allemando-soviétique a pris l'obligation de livrer en échange des matières premières et du carburant livrés par les Soviets. Le ministre de Lituanie à Berlin a fait savoir à son gouvernement que Göring a donné l'ordre aux usines allemandes de livrer à l'URSS, dans l'espace de huit jours, toutes les machines et tous les produits qui conformément au *clearing* ont dû être livrés même aux dépens de l'exécution des commandes pour l'armée allemande. Mais le refus du gouvernement soviétique d'ajourner l'exécution de ses commandes et l'arrêt des convois des matières premières à destination du Reich a profondément irrité les milieux dirigeants allemands.

4. D'autre part si les Soviets se méfient des Allemands, ces derniers se méfient des Soviets. C'est ainsi que, d'après les renseignements du ministre de Lituanie à Berlin, les autorités allemandes ont refusé malgré les demandes réitérées du gouvernement de Moscou de dissoudre les organisations séparatistes ukrainiennes. Ces organisations continuent à exister et à être subsidiées par les services de Goebbels. Tous les réfugiés politiques ukrainiens de Galicie orientale avec Mondry et Livitzky en tête ont trouvé asile en Allemagne.

5. D'après les renseignements du ministre lituanien à Moscou le gouvernement des Soviets a été averti que Mussolini reste partisan du pacte à quatre[1] et veut le ressusciter. Or le gouvernement de Moscou a une crainte terrible de l'idée même de ce pacte qui exclut les Soviets de toute participation dans le règlement des affaires européennes et Molotov a à maintes reprises déclaré que, tout en gardant la neutralité, l'URSS ne peut pas admettre qu'elle soit écartée de la participation dans la reconstruction de l'Europe après la guerre. Ce que le gouvernement de Moscou craint c'est que le Reich ne soit d'accord à ce sujet avec Mussolini.

6. Le gouvernement des Soviets ne pense pas soulever la question de la Bessarabie avant la fin de la guerre. M. Klimas m'a dit que d'après ses renseignements cette décision est dictée par le désir de ne pas fournir à l'Italie de prétexte d'intervenir en faveur du maintien du *statu quo* territorial des États balkaniques. M. Klimas est d'avis, que le gouvernement de Moscou est sincèrement et résolument en faveur du maintien de la paix dans les Balkans car il craint la pénétration politique allemande dans la péninsule balkanique et la résurrection du *Drang nach osten*, autrement dit l'installation nouvelle de l'Allemagne seule ou avec l'Italie à Istanbul et sur les Détroits – toute la politique balkanique de Moscou étant dominée par l'idée de conserver le passage libre à travers les Détroits en attendant

[1] Le projet de « pacte à quatre » ou « pacte occidental », envisagé après Munich, devait allier la France et la Grande-Bretagne d'une part, l'Italie et l'Allemagne de l'autre.

le moment où la Russie pourrait acquérir la domination du Bosphore et des Dardanelles conjointement avec la Turquie.

7. M. Klimas est convaincu qu'à moins d'une menace aux Détroits ou d'une agression contre les puissances balkaniques riveraines de la mer Noire, les Soviets n'interviendraient pas dans la guerre. Leur intervention du côté de l'Allemagne est en tout cas absolument exclue. M. Klimas croit même, que les Alliés pourraient arriver en donnant certaines assurances à l'URSS en ce qui concerne la reconnaissance de ses acquisitions territoriales en Pologne et en Finlande et en concluant avec elle des accords économiques avantageux de changer la neutralité actuelle des Soviets en neutralité bienveillante pour les Alliés. M. Klimas assure que le fait seul d'un accord entre les Soviets et les Alliés, qui certainement sera connu en Allemagne produira dans le Reich, où la population croit fermement que la Russie est étroitement liée à l'Allemagne, une impression et un effet psychologique énormes, qu'il ne faut ni sous-estimer ni négliger.

8. M. Klimas m'a dit que d'après ce qu'il sait, Moscou n'enverra pas un nouvel ambassadeur à Paris tant que le gouvernement français n'aura pas d'ambassadeur à Moscou[1]. Il a néanmoins ajouté qu'en ce qui concerne les négociations avec Moscou, on pourrait tâter le terrain par l'intermédiaire soit de la Turquie soit même de la Lituanie, vu que ces deux puissances sont en meilleurs termes avec le gouvernement soviétique.

9. Enfin M. Klimas m'a déclaré que, d'après les renseignements fournis par l'attaché militaire lituanien à Moscou le nouveau commissaire à la guerre, Timochenko[2] est lui loin d'être germanophile.

Y Internationale, 1918-1940, 9

[1] Le rappel de M. Souritz, l'ambassadeur soviétique à Paris, a été demandé par le gouvernement français le 16 mars (Cf. documents n°s 148, 154). M. Naggiar a été rappelé le 7 février. Voir document n° 367, note 3, annexe, p. 773.

[2] Le 8 mai 1940, le maréchal Timochenko a remplacé à la tête du commissariat du Peuple à la Défense le maréchal Vorochilov nommé président du nouveau Comité de la Défense du Conseil des commissaires du Peuple de l'URSS. Rappelons que c'est ce même maréchal Timochenko qui a dirigé l'Armée rouge lors de l'agression soviétique contre la Pologne orientale en septembre 1939.

330

M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À LONDRES ET ROME.

T. nos 2138 à 2141 (Londres)[1],
n° 946 (Rome)[2].

Paris, 28 mai 1940, 12 h. 10.

Réservé. Secret. Priorité absolue.

Pour Rome seulement

J'adresse à Londres le télégramme suivant :

Veuillez, d'extrême urgence, remettre à M. Winston Churchill le message suivant :

« En présence du fait nouveau que constitue la défection de l'armée belge[3], le Conseil des ministres s'est réuni hier soir à dix heures. Il a décidé de vous demander instamment de procéder avec la plus grande célérité possible à un nouvel examen de l'offre à faire à l'Italie selon la formule proposée et rédigée par lord Halifax dimanche en présence de M. Paul Reynaud[4].

Le gouvernement français estime qu'il est nécessaire d'introduire dans cette proposition des précisions.

En ce qui le concerne, voici celles que le Conseil des ministres nous a autorisés à énoncer :

A. Cession de la Côte française des Somalis, ainsi que l'exploitation du chemin de fer d'Addis-Abeba, avec réserve d'un droit, sinon d'une zone, de relâche dans le port de Djibouti ;

B. Rectification de la frontière franco-libyenne, portant à la fois sur le tronçon visé par les accords du 7 janvier 1935[5] et sur la ligne comprise entre Tummo et Ghadamès ;

C. Cession territoriale d'une très grande amplitude entre l'hinterland de la Libye et la côte congolaise.

Dans le cas où cette dernière proposition ne suffirait pas à assurer à nos ouvertures un accueil favorable, nous nous résoudrions à y substituer, en échange, l'offre d'une réforme du statut de la Tunisie de manière à permettre une collaboration confiante de l'Italie et de la France dans le protectorat français de la Régence.

[1] Par fil.

[2] Par courrier. Mention marginale manuscrite : « Ce télégramme a été retiré du courrier de Rome (voir note du 29 mai). »

[3] La capitulation de l'armée belge a été signée par le roi Léopold III le 28 mai 1940.

[4] Pour la proposition faite par lord Halifax, on peut supposer, faute de document, qu'elle s'inspire des considérations exposées par le cabinet britannique à Paris le 24 mai 1940 (cf. document n° 316).

[5] Ces accords de 1935 ont été signés, côté français, par Pierre Laval.

Il est inutile d'appeler l'attention du gouvernement britannique sur la gravité des circonstances, ainsi que sur le fait que, même si les chances de voir agréée cette proposition anglo-française ne sont pas très grandes, nous estimons de notre devoir de ne rien négliger pour tenter de prévenir une nouvelle aggravation qui pourrait avoir, sur l'issue du conflit, un résultat décisif.

Il va de soi, d'ailleurs qu'une offre isolée de l'un des deux Alliés verrait réduites encore ses perspectives de succès.

En ce qui concerne la procédure, celle qui nous paraît préférable, est de recourir à l'entremise officieuse du Saint-Siège pour communiquer à M. Mussolini, dans les conditions de discrétion requises, la proposition de lord Halifax ainsi complétée.

Le gouvernement français appelle toute votre attention sur l'extrême urgence d'une réponse du gouvernement britannique[1].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 23

[1] Le cabinet britannique s'est rapidement déclaré hostile à l'idée de faire une offre directe à Mussolini alors que le président Roosevelt s'apprête à adresser au *Duce* une communication dans le sens souhaité par les Alliés. Cf. télégramme n° 2152 en date du 27 [?] mai 1940 de C. Corbin au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit : « [Le Secrétaire d'État] ne m'a pas caché que le principe même de la démarche rencontrerait [au Cabinet de guerre] des adversaires. L'ambassadeur d'Angleterre à Rome et sir W. Green déclarent qu'une telle action serait dans les circonstances présentes plus nuisible qu'utile. […] En ce qui concerne les précisions géographiques, lord Halifax m'a dit qu'il ne croyait pas qu'elles dussent donner beaucoup plus de valeur à la démarche envisagée : ses collègues estiment que ce n'est pas la manière d'aborder M. Mussolini. Si nous citons ces noms, il sera aussitôt tenté d'en ajouter d'autres à la liste qui constitueraient des prétentions exorbitantes. […] En tout cas, M. Churchill ainsi que M. Chamberlain sont opposés à ce que l'on parle actuellement de Gibraltar et de Suez… ». Le Cabinet de guerre britannique en a débattu une première fois le 28 mai, W. Churchill avertissant personnellement P. Reynaud que « le gouvernement britannique verrait de sérieux inconvénients à agir de notre côté au moment même où le président Roosevelt répondant à nos instances va envoyer à Rome une communication conçue dans le sens que nous avons suggéré. » De toute façon, ajoute-t-il, il convient d'attendre le résultat de la démarche de Roosevelt (cf. télégramme n° 2172 du 27[?] mai 1940, de C. Corbin au Département (*ibid.*)). Le cabinet britannique a délibéré à nouveau le 28 en soirée. D'après C. Corbin toujours (télégramme n° 2207 en date du 28 mai 1940, de Londres à Paris, *ibid.*), « la plupart des ministres ont exprimé l'avis que les précisions suggérées par le gouvernement français ne constitueraient pas un progrès appréciable sur la formule proposée par lord Halifax. D'après eux, il suffirait en effet que ces offres fussent énoncées par le gouvernement français pour être aussitôt jugées insuffisantes par M. Mussolini. […] Par contre, ce que redoute le gouvernement britannique, au moins en ce qui les concerne, c'est que les offres ainsi faites n'aient un effet désastreux sur le moral du public en montrant à quelle extrémité nous en sommes réduits. » Une note du Secrétaire général, F. Charles-Roux, en date du 28 mai 1940 (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49), fait par ailleurs état de ses réserves quant à la procédure suivie vis-à-vis de Londres. Nous la citons *in extenso* :

« À 8 h. 15, le Secrétaire général a fait au président du Conseil la communication suivante : « À l'issue du Conseil des ministres, j'ai été saisi à 3 heures du matin de deux projets de télégramme à Londres et à Rome ; dans ces télégrammes, la réunion éventuelle d'une conférence méditerranéenne est évoquée. Le projet de télégramme à Londres ne mentionne qu'une *communication* de notre projet au gouvernement britannique et non une *consultation* sur ce projet. J'appelle toute votre attention sur les réactions possibles du gouvernement britannique à la non-consultation. Cette réaction peut même se produire sous la forme d'un retrait du concours aérien et naval. J'estime donc que la consultation est indispensable, quitte à la faire sous les formes les plus urgentes possibles. J'ai présenté mes observations à M. Daladier à 4 heures du matin et, comme j'étais autorisé, si j'avais des objections, à ne pas transmettre ces télégrammes avant ce matin, 8 heures,

331

M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À LONDRES ET WASHINGTON.

T. nos 2150 à 2151 (Londres), 1075 à 1076 (Washington)

Paris, 28 mai 1940, 22 h. 01

Réservé. Très secret.

Pour Washington

J'adresse le télégramme suivant à notre ambassadeur à Londres.

Pour les deux

D'accord avec M. Bullitt[1], je viens de prier l'ambassadeur d'Angleterre de signaler à son gouvernement l'intérêt qu'il y aurait à ce que M. le président de la République et le roi d'Angleterre adressent un appel commun au président Roosevelt pour lui souligner le grave péril que la défection du Roi des Belges[2] fait courir aux deux puissances démocratiques et pour lui demander son assistance.

Le cabinet britannique examine cette proposition à laquelle j'ai lieu de croire qu'il réservera un accueil favorable[3].

M. Bullitt ne verrait qu'avantage à ce qu'à la suite de cet appel, les deux ambassadeurs soient chargés de demander formellement au Président l'envoi de la flotte américaine en Méditerranée. Un tel geste, même s'il n'était justifié officiellement que par la nécessité de protéger les intérêts américains en Europe, aurait par son retentissement une influence profonde sur le développement de la situation. Ses répercussions dans les Balkans et jusqu'en Russie seraient considérables. Il scellera aux yeux du monde la solidarité morale des trois démocraties.

j'attends M. Daladier pour reprendre avec lui cet examen. De toute façon, et quelle que soit la divergence des intérêts en cours, nous devons faire attention à ne pas nous aliéner l'Angleterre pour peut-être ne rien gagner par ailleurs. J'engage toute mon honnêteté, toute ma loyauté à l'égard du Gouvernement en appelant sa plus sérieuse attention sur les inconvénients que je signale. » Le président du Conseil convoque M. Daladier et le Secrétaire général à 9 h. 15. »

[1] Une note manuscrite du directeur des Affaires politiques et commerciales en date du 28 mai 1940 attribue l'initiative à W. Bullitt : « L'ambassadeur des États-Unis suggère expressément qu'à la suite de l'appel de M. Albert Lebrun et du roi d'Angleterre au président Roosevelt, M. de Saint-Quentin soit chargé de demander formellement au président l'envoi de la flotte américaine en Méditerranée. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26, document non reproduit).

[2] Le roi Léopold III vient de signer, le jour même, la capitulation de l'armée belge.

[3] Nous savons ce qu'il en advint par le télégramme n° 2209 en date du 28 mai de C. Corbin au Département (Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26, document non reproduit) : « Le gouvernement britannique a examiné la suggestion dont il a été saisi par le gouvernement français et qui tend à adresser un appel public aux États-Unis. Il l'envisage en principe favorablement mais il a voulu d'abord consulter son ambassadeur à Washington qui cherchera probablement au cours d'une conversation particulière à s'enquérir des vues du président Roosevelt à ce sujet. »

Veuillez saisir immédiatement lord Halifax de cette suggestion et me faire connaître si le gouvernement britannique serait disposé, comme je n'en doute pas, à donner des instructions dans ce cas à lord Lothian.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26

332

M. FONTNOUVELLE, CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À NEW YORK,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 2368 à 2370. *New York, 28 mai 1940, 23 h.*

(*Reçu* : le 29, 9 h.)

Pour le ministère de l'Information n° 60 de la part de *French News*.

Le pessimisme déjà signalé s'est accru considérablement au cours de ces derniers jours. Il en résulte une intensification des deux courants principaux qui divisent l'opinion américaine.

1. Les isolationnistes puisent des forces dans le sentiment qu'il est désormais trop tard pour aider les Alliés et qu'il faut donc tout concentrer sur la défense nationale[1].

2. Les interventionnistes ne craignent plus de réclamer ouvertement une action positive en faveur des Alliés et un nombre croissant de personnes n'hésite plus à recommander la guerre comme seul moyen pratique de faire pencher la balance en faveur des Alliés. Partagée entre ces deux tendances, l'opinion incline toujours cependant vers l'isolationnisme. Pour beaucoup ce n'est plus une question de choix, mais la conclusion logique de la défaite des Alliés qui leur paraît inévitable. Sur le plan de la politique intérieure, il n'est plus question d'unité nationale. Cette tendance qui se manifesta très fortement au moment du message de M. Roosevelt au Congrès[2] fait place à une vague idée de coopération pratique entre les représentants des deux partis en vue d'étudier les modalités du programme de défense nationale. Le discours de M. Roosevelt du 26 mai[3] a été bien

[1] Cf. document n° 284, note 2, p. 635.

[2] Le président des États-Unis a adressé un message spécial concernant la défense au Congrès le 16 mai en demandant 1 milliard 182 millions de dollars afin de financer les fournitures militaires nécessaires pour contrer toute agression contre les intérêts américains. On trouvera le détail des demandes du président Roosevelt dans *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4060. Ce message avait été largement approuvé en effet par les membres du Congrès, le chef des Républicains, Alfred London, accordant, dans un discours prononcé le 19, son soutien entier aux efforts du Président pour renforcer la défense du pays (*ibid.*, p. 4073).

[3] Dans un message radiodiffusé, le président Roosevelt a donné, le 26 mai 1940, des informations sur la puissance des forces armées américaines et souligné « la futilité et l'impossibilité » de l'isolationnisme. Mais toute perspective immédiate de coalition entre les formations politiques pour renforcer la défense nationale, envisageable après le message de Roosevelt au Congrès du 16 mai (*ibid.*), disparut lorsqu'Alfred London déclara le 22 mai son opposition totale à un troisième mandat présidentiel pour Roosevelt. Si ce dernier désirait obtenir l'entrée des Républicains dans une coalition gouvernementale, il lui faudrait renoncer, dit-il, à briguer un troisième mandat. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4073.

accueilli par l'ensemble de l'opinion qui l'a trouvé rassurant. Par contre, ceux qui considèrent que la situation internationale est la seule question vraiment grave pour l'Amérique ont été profondément déçus. Sans distinction de parti, ils condamnent le Président pour son « insouciance », son « manque de sincérité » et son incapacité à se dégager des préoccupations électorales et de la philosophie périmée du *New Deal*. Fondamentalement, l'attitude reste la même. Les interventionnistes attendent d'avoir la preuve que les Alliés peuvent établir une résistance pour accentuer leur effort en notre faveur. Leur action est gênée par leur défaitisme ambiant et par les rumeurs de paix séparée française qui circulent avec persistance. À ce propos, le discours de M. Duff Cooper[1] a produit un effet fâcheux car on en a conclu qu'il n'y avait pas de fumée sans feu. La défection belge peut aggraver ce sentiment si elle n'a pas pour résultat de renforcer davantage la solidarité franco-anglaise. La meilleure et la seule défense que nous puissions opposer au défaitisme américain actuel est la réaffirmation de cette solidarité. Tout ce qui peut être fait dans ce sens le plus rapidement possible sera utile à notre cause en Amérique.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319bis

333

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 1029. *Washington, 28 mai 1940, 21 h. 59.*

Réservé. Spécial. Rigoureusement secret.

(*Reçu* : le 29, 9 h. 15)

Suite à mon télégramme n° 1015[2].

Le Sous-Secrétaire d'État m'a dit que dans sa réponse au dernier message du président Roosevelt[3], M. Mussolini, rappelant une fois de plus l'alliance allemande, refusait catégoriquement de préciser actuellement les ambitions de l'Italie en Méditerranée, sans donner d'ailleurs aucune indication sur la date d'entrée en guerre.

M. Sumner Welles a ajouté à titre personnel qu'il n'était pas surpris du résultat négatif d'une démarche qui aurait peut-être eu une chance de réussir en février dernier[4] mais venait aujourd'hui trop tard. Je lui ai

[1] M. Duff Cooper, ministre britannique de l'Information, a annoncé le 28 mai à la Chambre des communes qu'il assisterait à l'avenir aux réunions du Cabinet de guerre. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4082.

[2] Télégramme en date du 27 mai 1940 in Papiers 1940, Papiers Rochat, 25, document non reproduit : « Rigoureusement secret. Le sous-Secrétaire d'État vient de me faire savoir que "la réponse de M. Mussolini est négative."

[3] Sur l'historique de ce message, cf. documents n°s 315, 316, 318, 319, 325.

[4] C'est-à-dire au moment du séjour du Sous-Secrétaire d'État américain en Europe. Cf. documents n°s 69, 75, 79, 84, 86, 94, 114, 121, 122, 134, 150, 181, 182.

rappelé que nous avions nous-mêmes, à la fin de 1939, donné au gouvernement italien l'occasion de préciser ses aspirations en Méditerranée, mais que cette ouverture avait été déclinée[1].

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

334

TRADUCTION

Message adressé par M. Winston Churchill à M. Reynaud le 28 mai 1940.

N. *s.l.[Londres], s.d.[28 mai 1940]*

J'ai examiné avec mes collègues, avec l'attention la plus soigneuse et la plus sympathique, la proposition d'approcher M. Mussolini[2] au moyen d'une offre précise de concessions que vous m'avez fait parvenir aujourd'hui, en tenant pleinement compte de la terrible situation à laquelle, l'un et l'autre, nous avons à faire face en ce moment.

2. Depuis que nous avons discuté la question, le nouveau fait qui s'est produit, à savoir la capitulation de l'armée belge, a grandement empiré notre position, car il est évident que la chance de retirer les armées du général Blanchard[3] et de Gort[4] par les ports de la Manche est devenue très problématique. La première conséquence d'un tel désastre rend impossible pour les Allemands, à un tel moment, de mettre en avant des conditions quelconques qui puissent être acceptables et ni nous ni vous ne serions disposés à abandonner notre indépendance sans lutter pour elle jusqu'à la fin.

3. Dans la formule préparée dimanche dernier par lord Halifax, il était suggéré que si M. Mussolini collaborait avec nous en vue d'établir un règlement de toutes les questions européennes qui sauvegarderait notre indépendance et constituerait la base d'une paix juste et durable pour l'Europe, nous serions disposés à discuter ses revendications en Méditerranée. Vous proposez maintenant d'ajouter certaines offres déterminées – dont je ne peux pas supposer qu'elles auraient quelque chance d'émouvoir Mussolini et qui, une fois qu'elles auraient été faites, ne

[1] Le 12 septembre 1939, instructions avaient été données à A. François-Poncet pour faire savoir au gouvernement italien que la France était disposée à examiner les questions pendantes entre la France et l'Italie. Cf. *DDF* (1939-44), I, document n° 41. À nouveau, les signaux défavorables se multipliant, A. François-Poncet suggère en février 1940 d'engager une conversation avec le *Duce* sur la question de Tunisie, de Djibouti et de la Somalie française. Cf. document n° 98.

[2] Sur l'appel solennel lancé par W. Churchill le 17 mai pour demander à Mussolini de rester en dehors du conflit européen et sur la fin de non-recevoir opposée par celui-ci deux jours plus tard, voir documents n°s 293 et 297. Voir aussi le document n° 333.

[3] Le général Georges Blanchard commande la 1ère armée française engagée sur le théâtre d'opérations du Nord-Est.

[4] Le général vicomte John Gort dirige l'armée britannique sur ce même front.

pourraient pas être retirées – en vue de l'engager à jouer le rôle de médiateur qu'envisageait la formule discutée dimanche.

4. Nous croyons, mes collègues et moi, que M. Mussolini a depuis longtemps dans l'esprit qu'il pourrait éventuellement jouer ce rôle, en comptant sans aucun doute en retirer des avantages substantiels pour l'Italie. Mais nous sommes convaincus que, en ce moment, alors que M. Hitler est gonflé par la victoire et compte certainement sur l'effondrement prochain et complet de la résistance alliée, il serait impossible pour M. Mussolini d'émettre des propositions pour une conférence, avec quelque succès. Je vous rappelle aussi que le président des Etats-Unis d'Amérique a reçu une réponse complètement négative à la proposition que conjointement nous lui avions demandé de présenter[1] et qu'aucune réponse n'a été faite aux avances de lord Halifax vis-à-vis de l'ambassadeur d'Italie, à Londres, samedi dernier.

5. C'est pourquoi, sans exclure la possibilité d'approcher M. Mussolini à un autre moment, nous ne pouvons pas penser que le moment actuel soit opportun et je dois ajouter qu'à mon avis, l'effet sur le moral de notre peuple, qui est maintenant ferme et résolu, serait extrêmement dangereux. Vous-même pouvez le mieux juger quel serait l'effet en France.

6. Vous demanderez alors comment on peut améliorer la situation. Ma réponse est qu'en montrant qu'après la perte de nos deux armées et [de] l'appui de nos alliés belges, nous conservons des cœurs résolus et la foi en nous-mêmes, nous renforcerons aussitôt notre position dans des négociations et attirerons à nous encore plus d'admiration et peut-être l'appui matériel des États-Unis. Bien plus, nous estimons que, aussi longtemps que nous tenons ensemble, notre marine, qui n'a pas connu la défaite, et notre armée de l'air qui, quotidiennement, détruit des avions de chasse et des bombardiers allemands à un taux formidable, nous apportent les moyens d'exercer, dans notre intérêt commun, une pression continue sur la vie intérieure de l'Allemagne.

7. Nous avons des raisons de croire que les Allemands eux aussi, agissent sur un horaire fixé et que leurs pertes et les difficultés qui leur sont imposées en même temps que la crainte qu'ils ont de nos raids aériens sont de nature à miner leur courage. Ce serait en fait une tragédie si, en nous hâtant trop d'accepter la défaite, nous écartions une chance, qui était presque à notre portée, de nous assurer une issue honorable de la lutte.

8. À mon avis, si nous résistons les uns et les autres, nous pouvons nous sauver du destin du Danemark ou de la Pologne. Notre succès dépend en premier lieu de notre unité, ensuite de notre courage et de notre endurance.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49

[1] Voir documents n°s 304, 316, 318, 319, 325.

335

M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères[1],
à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. n° 2166. *Paris, 29 mai 1940, 21 h. 20.*

Réservé. Spécial. Urgent.

Je vous adresse sous le numéro suivant un projet du message qui serait adressé au président Roosevelt par M. le président de la République et Sa Majesté Georges VI.

Veuillez me faire savoir si le Foreign Office en approuve le texte, étant entendu que l'envoi n'en sera effectué qu'après que lord Lothian aura effectué auprès du Président au sujet du principe même de cet envoi, un sondage dont nous espérons connaître le plus tôt possible le résultat. C'est au Président également qu'il appartiendra d'apprécier si le texte doit être rendu public ou gardé secret[2].

Papiers 1940, Papiers Rochat, 44

335bis

M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères[3],
à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. n° 2167[4]. *Paris, 29 mai 1940, 21 h. 30.*

Réservé. Urgent.

Monsieur le Président,

Depuis neuf mois, la France et l'Angleterre poursuivent la guerre où elles se sont engagées par fidélité à la parole donnée et pour résister à l'impérialisme allemand qui menace tous les peuples libres.

La Pologne, le Danemark, la Norvège et le Luxembourg, les Pays-Bas, la Belgique ont successivement été attaqués et envahis par l'Allemagne,

[1] Signé : Diplomatie, p.o. F. Charles-Roux.

[2] Se trouve dans les archives un projet de télégramme du Département à M. de Saint-Quentin en date du 29 mai 1940, sur lequel est mentionné « non envoyé » au sujet de cet appel au président Roosevelt, et ainsi rédigé : « En présence de la situation créée par les derniers événements, les gouvernements français et britannique envisagent d'adresser un appel aux États-Unis. Veuillez si possible, au cours d'une conversation particulière, vous enquérir des dispositions personnelles du président Roosevelt à l'égard d'un tel projet et lui demander notamment son avis sur la forme à donner à cet appel, qui pourrait être soit un appel personnel adressé par le président de la République française et le roi d'Angleterre au président des États-Unis, soit un appel public. Votre collègue britannique a dû recevoir de son gouvernement des instructions analogues. » Si la réponse du président américain était positive, les ambassadeurs de France et d'Angleterre à Washington seraient chargés de demander formellement l'envoi de la flotte américaine en Méditerranée, selon l'idée émise la veille par W. Bullitt (Cf. document n° 331).

[3] Signé : Diplomatie, p.o. Charvériat.

[4] En clair.

sans justification, sans déclaration de guerre, au mépris de tous les principes de la morale divine et humaine, en violation des engagements que l'Allemagne avait souscrits elle-même à l'égard de ses victimes et de la signature qu'elle avait apposée, le 27 août 1928, au pacte Briand-Kellogg[1].

Par les trois agressions commises le 10 mai dernier, l'Allemagne s'assurait par traîtrise un avantage stratégique considérable sur les Alliés, menacés sur une frontière qu'ils avaient le droit de croire protégée par les traités.

Répondant à l'appel des gouvernements hollandais, belge et luxembourgeois, nos armées se sont portées au-devant de l'envahisseur. À travers les vicissitudes d'une bataille gigantesque, elles opposent depuis 18 jours une résistance acharnée et souvent efficace à la force la plus barbare, déchaînée non seulement contre elles, mais contre les populations civiles de l'arrière, que des méthodes de guerre impitoyables s'efforcent de démoraliser et de décimer.

Au plus fort de ce combat, la défection du roi des Belges[2], qui les avait appelées au secours de son pays, et les abandonne aujourd'hui en pleine bataille, a porté aux armées alliées un coup redoutable.

Privées de quelques-unes de leurs meilleures unités et du concours de l'armée belge tout entière, forcées d'abandonner un important matériel, les forces alliées ont à faire face sur des positions de repli nouvelles, à une situation dont la gravité n'a pas besoin d'être soulignée.

Au danger qui menace leur existence même, les peuples de France et d'Angleterre opposeront l'inébranlable union de leurs énergies et leur détermination commune de défendre jusqu'au bout leur territoire et leur idéal. En même temps que la cause de la démocratie dans le monde, chaque soldat français et anglais défend aujourd'hui le sol de son pays, les droits du citoyen et de la famille, la liberté de la pensée, tout ce que l'impérialisme nazi, dans les pays qu'il a conquis, supprime ou persécute sans merci. Dans ce combat contre les forces du mal déchaînées, il n'est pas de capitulation possible ; la France et l'Angleterre ne peuvent ni pactiser, ni céder[3].

[1] Le pacte de renonciation générale à la guerre dit pacte Briand-Kellog avait été signé à l'origine par quinze puissances, dont l'Allemagne de Weimar.

[2] Léopold III a signé la capitulation de l'armée belge le 28 mai 1940.

[3] Cette affirmation d'une volonté inébranlable de résister, malgré la situation militaire dramatique, va dans le sens des observations faites par lord Halifax, connues de nous par le télégramme n°s 2212 à 2214 en date du 29 mai de C. Corbin au Département (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26, document non reproduit) et par une note du sous-directeur d'Europe du même jour (*ibid.*, document non reproduit) : « Le conseiller de l'Ambassade britannique a donné connaissance au sous-directeur d'Europe du télégramme envoyé par le Foreign Office à lord Lothian au sujet du projet d'appel à adresser par le président de la République et le roi d'Angleterre au président Roosevelt. Dans ce document, lord Halifax expose qu'à son avis, il serait extrêmement dangereux que le message représente au président Roosevelt que la situation de la France et de l'Angleterre est telle que, faute d'une assistance américaine immédiate, les deux pays pourraient être obligés, par la force invincible des circonstances de cesser la lutte. Une telle présentation fortifierait l'action de tous ceux qui présentent aux États-Unis notre cause comme

Nous aurions manqué, Monsieur le Président, aux plus hauts devoirs de notre charge si, dans la pleine conscience de nos responsabilités, non seulement envers nos pays, mais envers tous les peuples libres ou opprimés dont la cause est solidaire de la nôtre, nous ne représentions pas au chef de la grande démocratie américaine, l'extrême péril qui menace aujourd'hui nos deux Nations. Attaquées par un ennemi qui appelle à son aide la barbarie et la traîtrise, écrasées sous le nombre, nos armées, malgré leur héroïsme, peuvent succomber sans se rendre. Nous vous demandons, Monsieur le Président, si les États-Unis peuvent rester insensibles au destin qui menace, avec les peuples alliés, tous ceux dont la cause est solidaire de la leur ; si le sort des démocraties européennes peut laisser la démocratie américaine indifférente. Les entreprises de l'impérialisme nazi ne se limiteront pas à celle qu'il poursuit aujourd'hui. Il n'y aura pas de repos pour lui, aussi longtemps qu'un peuple libre échappera à l'emprise du totalitarisme païen ; c'est la civilisation chrétienne tout entière, jusque dans ses derniers refuges, qui serait pourchassée et mise en péril par sa victoire.

Au seuil de la lutte suprême, qu'ils mèneront sans défaillance jusqu'au bout, les peuples de France et d'Angleterre s'adressent à vous par notre voix : ils font confiance à la démocratie américaine et à son chef pour mesurer toute l'ampleur du combat engagé, pour en discerner l'enjeu sacré, pour décider enfin ce que la mission du peuple américain, ses responsabilités envers lui-même et envers la communauté des Nations, leur inspireront d'entreprendre en faveur de ceux qui combattent pour la cause de tous les hommes libres.

Papiers 1940, Papiers Hoppenot, 3

336

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 1032. *Washington, 29 mai 1940, 19 h. 57*

Réservé. Très secret.

(*Reçu* : le 30, 10 h. 20)

Le président Roosevelt m'a dit ce matin que, si son message à M. Mussolini[1] n'avait pas fait de mal, il n'avait pas non plus semblé produire le moindre effet sur un homme dont la décision était définitivement

une cause perdue ou qui tentent de faire croire à l'opinion que ni la France, ni l'Angleterre n'ont jamais été déterminées à lutter jusqu'au bout. Conformément à la suggestion émise par le général Smuts, lord Halifax estime que le message devrait se borner à déclarer que par suite de la défection du roi des Belges, la position de la France et de l'Angleterre s'est considérablement aggravée. La France et l'Angleterre n'en sont pas moins déterminées à lutter jusqu'au dernier homme. Dans la lutte qu'elles poursuivent contre le régime nazi, elles défendent les libertés mêmes auxquelles les États-Unis sont attachés. Le gouvernement américain restera-t-il à l'écart de cette lutte qui peut se terminer par l'écrasement des deux démocraties européennes ? »

[1] Cf. documents n°s 319, 325.

arrêtée[1] Il prévoyait donc l'entrée en guerre très prochaine de l'Italie, dont l'effet se porterait probablement contre notre pays sous forme de raids aériens sur les ports et aérodromes du Sud de la France.

Parlant il y a quelques jours à lord Lothian, le Président avait mentionné Malte et la Tunisie comme les premiers objectifs de l'attaque italienne.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 4

337

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1033 à 1034. *Washington, 29 mai 1940, 21 h. 10.*
Réservé.

(*Reçu* : le 30, 10 h. 15)

Je réponds à vos télégrammes n° 1041, 1060 et 1065[2].

La seule voie qui nous soit ouverte pour discuter matériel de guerre avec le gouvernement américain a été définie par le président Roosevelt lui-même lorsqu'il a chargé M. Morgenthau de régler sous son autorité directe avec la mission franco-britannique toutes les questions relatives aux achats alliés intéressant la défense nationale. Il serait à mon avis très inopportun de s'écarter de cette procédure, en particulier l'intervention directe de l'Ambassade indisposerait vraisemblablement M. Morgenthau sans nous concilier les départements militaires[3].

J'ai donc transmis à M. Bloch-Lainé et au colonel Jacquin, les instructions précitées de Votre Excellence. En les examinant avec eux, j'ai fait les constatations suivantes :

1. Au sujet du télégramme n° 1041, l'armée américaine qui disposerait toutefois d'une marge assez considérable d'avions de rechange, environ 50 pour 100, n'en aurait plus que 10 pour 100, ce qui ne lui permet pas de céder des moteurs sans avion.

2. Au sujet du télégramme n° 1065, il ne semble pas à première vue qu'il existe aux États-Unis de matériel aéronautique commandé par l'URSS. Le colonel Jacquin va cependant pousser ses recherches sur ce point.

[1] Cf. document n° 333.

[2] Le télégramme n° 1060 n'a pu être retrouvé. Le télégramme n° 1041 en date du 25 mai 1940 du Département (p.o. F. Charles-Roux) de la part du ministre de l'Air à M. de Saint-Quentin (Y Internationale, 1918-1940, 203, document non reproduit) prie l'ambassadeur d'insister « auprès du gouvernement américain pour que celui-ci donne à la France le maximum de moteurs pour avions de guerre. » Le télégramme n° 1065 en date du 27 mai 1940 du Département (signé « p.o. F. Charles-Roux ») à M. de Saint-Quentin (*idem*) pose la question suivante : « Est-il à votre connaissance que du matériel aéronautique, commandé par l'URSS, soit actuellement disponible aux États-Unis ? La question vous est posée afin de déterminer si éventuellement il nous serait possible d'obtenir la cession de ce matériel. »

[3] Cf. document n° 47.

3. Au sujet du télégramme n° 1060, les demandes tendant au transfert de moteurs et d'avions commandés par l'armée américaine ont été présentées la semaine dernière par la mission et rejetées par le gouvernement américain. Le transfert éventuel des commandes suédoises[1] serait actuellement discuté entre Paris et Stockholm, celui des commandes norvégiennes entre Paris et Londres.

J'ai néanmoins profité du message que M. le président du Conseil m'avait chargé de transmettre au Président pour reprendre avec lui la question de principe en me référant pour le détail aux tractations conduites par la mission franco-anglaise.

Y Internationale, 1918-1940, 203

338

NOTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

N. *Paris, 29 mai 1940.*

Le Secrétaire général croit devoir appeler l'attention sur le danger qu'il y aurait à apporter trop de libéralité et trop de précision aux conditions contenues dans des « offres concrètes » à faire au gouvernement italien[2].

En effet, si nous nous présentons à Rome les mains pleines de concessions surabondantes, nous donnerons au gouvernement italien l'impression que nous sommes aux abois et à sa merci. Il n'en sera que plus convaincu que les circonstances lui permettent de tirer, à notre égard, le parti maximum de notre situation et de sa position. La preuve que nous lui aurons donnée de notre faiblesse et la démonstration que nous-mêmes lui auront faite de sa force ne l'inciteront nullement à modifier son jeu et à changer sa ligne de conduite, mais l'encourageront au contraire à ne plus garder aucune retenue envers nous, parce qu'il se croira tout permis et qu'il s'imaginera pouvoir tout espérer[3]. Même si son esprit politique laisse subsister chez lui le sens de la mesure, le volume des sacrifices auxquels nous aurons consenti d'entrée de jeu pèsera sur toute négociation ultérieure entre nous et lui, soit pendant la guerre, s'il en accepte une, soit après les hostilités. Enfin, il serait tenté, dans le cas malheureusement probable où il n'accepterait pas de conversation immédiate, de publier les offres que nous lui aurions faites ; et alors l'effet

[1] Cf. documents n°s 47, 324.

[2] « Offres concrètes » dont la suggestion a été émise par A. François-Poncet à É. Daladier et P. Reynaud le 20 mai 1940, cf. document n° 302. Elle est l'objet depuis le 23, de discussions serrées entre le président du Conseil Paul Reynaud, É. Daladier, ministre des Affaires étrangères, le Secrétaire général, F. Charles-Roux et A. François-Poncet d'une part, entre les autorités françaises et britanniques, d'autre part. Cf. documents n°s 315, 316, 318, 319, 325, 330, 333, 334.

[3] Cette argumentation n'est autre que celle adressée par W. Churchill à P. Reynaud le soir du 28 mai. Cf. document n° 330, note 1, p. 708.

de pareille divulgation serait désastreux pour le gouvernement français et pour la France, tant du point de vue de l'opinion publique française, que de celui de l'opinion publique universelle. Cette dernière considération mérite certes à elle seule de faire réfléchir très sérieusement.

Telles sont les raisons pour lesquelles le Secrétaire général pense qu'il faut se garder de toute imprudence, c'est-à-dire en l'espèce de toute précision géographique pouvant laisser supposer que nous mettons à l'encan notre empire colonial, dans les ouvertures que nous serions éventuellement amenés à faire au gouvernement italien sur des règlements africains ou méditerranéens.

De l'avis du Secrétaire général, il y a lieu de ne pas communiquer à notre ambassade à Rome le texte, du moins le texte intégral, du télégramme qui a été adressé hier matin à Londres pour consulter le gouvernement britannique et lui indiquer l'ampleur des sacrifices que nous nous montrions disposer à faire à l'Italie[1]. À cette communication, qui pourrait nous exposer à quelque indiscrétion de la part de quelque agent subalterne, il suffirait de substituer un télégramme ou une lettre de simple information sur notre consultation avec Londres relativement à l'ensemble du problème[2].

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 1

339

NOTE POUR LE DIRECTEUR POLITIQUE

Léopold III

N. *Paris, 29 mai 1940.*

La position prise par le gouvernement belge paraît très sage : il constate que les actes du Roi ne sont plus constitutionnels et ne peuvent plus l'être[3] ; en conséquence, le gouvernement agit désormais conformément à la constitution, comme une sorte de conseil de régence. Il réunit désormais tous

[1] Il s'agit du document n° 330, sur lequel mention est faite en effet de son retrait du courrier adressé à Rome (cf. note 3, page précédente). Le télégramme n° 949 en date du 29 mai du Département (de la part du Bureau du Chiffre) à A. François-Poncet précise : « Veuillez considérer comme annulé faute d'emploi mon numéro 946. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit). Une note manuscrite du 29 mai (*idem*), mentionne également : « Retirer du courrier de Rome le télégramme n° 946 du 28 mai. [mention ajoutée : « fait »] – supprimé dans le registre à Rome – effacé dans le registre à Londres – non inscrit au registre des courriers – reliquat corrigé (4 exemplaires). » Comme le précise un récapitulatif intitulé « Italie-Guerre (n° 2 bis), les propositions concrètes de la France (20-30 mai 1940) » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49, document non reproduit) : « La suggestion, sous cette forme, est abandonnée. »

[2] Nous n'avons pas retrouvé ce document, à supposer qu'il ait été rédigé.

[3] Sur les conditions de la capitulation du roi Léopold III, cf. *L'attitude de Léopold III de 1936 à la Libération*, Paris, Albin Michel, 1949, pp. 75-87. L'ouvrage sans mention d'auteur, bien qu'un peu hagiographique, fournit des informations intéressantes sur les journées des 28 et 29 mai 1940.

les pouvoirs, et nul ne peut contester la légalité des actes gouvernementaux. S'il était allé plus loin, s'il avait proclamé la déchéance du Roi, il serait lui-même sorti de la légalité et ses actes ultérieurs auraient pu être contestés. Il se serait posé en gouvernement révolutionnaire, ce qui aurait pu écarter de lui beaucoup de Belges, et, en outre inquiéter les Anglais, ou au moins la maison royale d'Angleterre.

Dans l'état actuel des choses, les droits de la Couronne sont réservés. Mais le Roi est considéré comme hors d'état de régner : « Les officiers et fonctionnaires, a dit M. Pierlot, sont déliés du devoir d'obéissance auquel les obligeait leur serment de fidélité ».

Peut-être pourrait-on, pour affermir le gouvernement belge dans son attitude, lui suggérer de donner à ses agents diplomatiques de nouvelles lettres de créance. Cette mesure permettrait en outre de distinguer rapidement entre les agents qui suivent le Roi (car ils refuseraient les nouvelles lettres et ceux qui restent fidèles au gouvernement légal).

Enfin, l'opinion publique française, qui cherche une sanction, apprendrait sans doute avec satisfaction que Léopold III a été rayé des cadres de la Légion d'honneur. Si en réponse à cette mesure, la Reine mère et le frère du Roi renvoyaient leur grand croix, nous saurions, ce qu'à Dieu ne plaise, que c'est toute la maison royale qui fait cause commune avec l'ennemi. Et le gouvernement belge aurait à agir en conséquence.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Belgique, 161

340

M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères,
aux représentants diplomatiques de la France à Ankara
et Londres.

T. n°s 1131 à 1133 (Ankara), 2178 à 2180 (Londres). *Paris, 30 mai 1940, 16 h. 15.*

Réservé.

Des indices nombreux font prévoir que l'intervention de l'Italie dans la guerre est prochaine, sinon même imminente. D'après ce que le ministre de Yougoslavie rapportait ce soir au secrétaire général du Département, le comte Ciano aurait donné à Belgrade l'assurance que l'Italie n'agirait pas contre la Yougoslavie et il aurait ajouté que son pays « entrerait dans la guerre par la grande porte »[1]. Ces mots laissent supposer que l'Italie pren-

[1] Dans son télégramme n°s 600 à 603 en date du 29 mai 1940 (Papiers 1940, Papiers Rochat, 9, document non reproduit), le ministre de France à Belgrade, M. Brugère rapporte en effet la teneur de l'entretien du ministre de Yougoslavie à Rome avec le comte Ciano la veille (28 mai), « d'où il résulterait que le gouvernement italien entrerait en guerre d'ici quelques jours et que, contrairement à ce qu'on aurait pu croire avant l'intervention russe [...] rien ne sera entrepris par lui contre la Yougoslavie. » Néanmoins, M. Brugère rajoute qu'à la différence des dirigeants, « l'opinion publique ici est à ce point montée contre l'Italie que l'on peut fort bien espérer, dans

drait donc une initiative dirigée contre l'Angleterre, ou contre la France, ou contre les deux.

Il n'est pas à ma connaissance que le gouvernement italien ait donné à la Grèce les mêmes apaisements qu'à la Yougoslavie. Mais même si la Grèce avait reçu de semblables assurances et qu'elle ne fût pas l'objet d'une agression italienne, il va de soi que la seule extension du conflit à la Méditerranée et la participation de l'Italie à la guerre mettront en cause le sort de tous les États balkaniques.

Il en sera ainsi, non seulement parce que la Turquie devra par suite de ses engagements envers nous prêter toute son assistance à l'Angleterre et à la France, mais encore parce que l'indépendance politique et économique des États balkaniques ne survivrait évidemment pas à une victoire de l'Allemagne et de l'Italie.

Il y a donc lieu pour le gouvernement turc d'entreprendre immédiatement un effort diplomatique aussi énergique que possible auprès de ses trois confédérés de l'Entente balkanique[1] pour que ceux-ci ne commettent pas la faute dans laquelle sont tombés les États d'Europe centrale et occidentale, qui se sont laissés détruire les uns après les autres, mais fassent preuve au contraire de solidarité avec la Turquie et les Alliés de celle-ci, en prenant des mesures militaires propres à faire sentir à l'Italie une menace sur ses arrières.

Nous conseillons de notre côté cette ligne de conduite à Belgrade, Athènes et Bucarest.

Pour Ankara – Communiqué Londres 2178 à 2180.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 4

le cas d'une intervention italienne aux côtés du Reich, que la Yougoslavie n'attendra pas d'être attaquée pour intervenir et chercher à chasser les Italiens d'Albanie. » C'est sans doute en relation avec le voyage du comte Ciano en Albanie du 22 au 24 mai où il a remarqué (cf. son *Journal politique*, *op. cit.*, p. 254) qu'il serait facile pour les Italiens d'accroître leur popularité « en soutenant le nationalisme albanais » – « Les Albanais sont très partisans de l'interventionnisme ; ils veulent le Kosovo et la Ciamuria » – que le ministre italien des Affaires étrangères a cherché à rassurer Belgrade. Cependant, dans un télégramme ultérieur, n°s 634 à 635 en date du 3 juin, M. Brugère indique qu'« il est exact que dans son entretien avec M. Christitch, le 28 mai, le comte Ciano a menacé, en cas d'attitude hostile, la Yougoslavie des foudres combinées de l'Italie et de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Bulgarie » et que « cet avertissement n'a surpris en rien les dirigeants de Belgrade » qui en ont avisé Ankara et Athènes. (Z Europe 1918-1940, Italie, 327, document non reproduit).

[1] C'est-à-dire la Yougoslavie, la Grèce et la Roumanie.

341

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 3311[1]. *Rome, 30 mai 1940.*

(*Reçu*[2] : le 2 juin, 12 h. 30)

Dans les milieux romains, où l'on parle beaucoup en ce moment de la guerre, que l'on prévoit prochaine, et des actions multiples auxquelles l'Italie se préparerait, le bruit court, entre autres, qu'une opération de débarquement à Marseille serait envisagée.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 43

342

NOTE D'AUDIENCE

N. *Paris, 30 mai 1940.*

M. Daladier a reçu M. Guariglia le 30 mai 1940 à 20 heures. En lui remettant la note dont ci-joint copie, il a déclaré en substance à l'ambassadeur ce qui suit :

La France a conscience de la gravité de l'heure. Elle estime qu'entre elle et l'Italie, il ne se pose aucun problème dont la solution puisse exiger le recours aux armes. C'est dans cet esprit qu'elle s'est décidée à entreprendre la démarche dont le gouvernement de la République m'a chargé auprès de vous.

La France est l'alliée de l'Angleterre. Elle entend rester fidèle aux engagements qu'elle a souscrits envers la Grande-Bretagne. C'est dans ce cadre qu'aurait éventuellement à s'ouvrir la négociation projetée.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49

ANNEXE

Message au gouvernement italien[3]

N. *Paris, 30 mai 1940.*

Le gouvernement français confie à Monsieur l'ambassadeur d'Italie le soin de transmettre au chef du gouvernement italien la solennelle communication que lui dictent ses devoirs historiques et le vœu de la Nation française tout entière :

[1] En clair.
[2] Par courrier.
[3] Le titre est des éditeurs.

Nous ne pouvons plus ignorer qu'une menace de conflit pèse sur les rapports franco-italiens. Cette menace n'est pas conditionnée par la guerre dont nous avons assumé les risques depuis septembre 1939, puisque depuis cette même date l'Italie n'a pas associé ses armes aux armes de l'Allemagne. Au surplus, en toutes circonstances, M. Mussolini a proclamé que l'Italie se soucierait uniquement de servir son destin quand elle définirait ses buts et manifesterait ses volontés.

Il s'agit donc d'une revendication italienne qui, avant de s'exprimer en écrits, se traduirait en actes et qui aurait pour effet d'acheminer nos deux peuples vers ce que le peuple français a toujours considéré comme une guerre impossible. En cet état préliminaire et face à une éventualité redoutable pour nos consciences, nous tenons à déclarer :

Qu'il n'existe entre la France et l'Italie aucune incompatibilité résultant de la différence des régimes internes des deux pays ;

Que nous sommes disposés à envisager toutes mesures susceptibles de conférer force et durée à cette indépendance mutuelle des deux régimes ;

Que pareillement nous sommes disposés à examiner dès maintenant tout l'ensemble des questions méditerranéennes intéressant le développement de l'Italie[1] ;

Que dans le développement de telles négociations à des fins générales, la France, résolue à ne renier ni son alliance, ni ses engagements, accueillerait toutes solutions utiles à l'établissement d'un statut nouveau de collaboration méditerranéenne ;

Que pour parvenir non pas à un règlement particulier et précaire, mais à un accord définitif de sécurité, nous souhaitons recourir au mode de négociation directe entre les parties intéressées.

Il est temps encore d'éviter entre nous le pire, c'est-à-dire l'abolition de notre passé commun et la ruine de notre civilisation commune. Notre démarche au devant de l'Italie ne saurait s'interpréter comme un signe de défaillance, dans un moment où notre patriotisme rassemble les passions et les énergies unanimes de la Nation. Elle tend simplement à marquer que nous aurons accepté, recherché, sollicité tout ce qui pouvait rapprocher et sauvegarder les intérêts de nos patries[2].

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 49

[1] On aura noté l'abandon de toute précision géographique, idée émise par A. François-Poncet le 20 mai (cf. document n° 302) et finalement rejetée, notamment sous l'influence du Secrétaire général, F. Charles-Roux, et du Cabinet de guerre britannique (cf. documents nos 315, 316, 318, 319, 325, 330, 333, 334, 338).

[2] Texte communiqué par téléphone le 31 mai à Londres (sous les nos 2217 à 2220) et à Rome (sous les nos 968 à 971) (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 23).

343

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1056 à 1057. *Washington, 31 mai 1940, 15 h.*
Réservé.

(*Reçu* : le 31, 22 h. 30)

Le Sous-Secrétaire d'État vient de dire à l'ambassadeur d'Angleterre que le message du président Roosevelt à M. Mussolini, conçu en termes généraux mais pressants, avait été remis par l'ambassadeur des États-Unis au comte Ciano. Celui-ci avait immédiatement répondu que cette communication lui paraissait devoir demeurer sans effet, l'Italie ayant mûrement pesé toutes les conséquences de sa décision avant de la prendre définitivement[1].

M. Sumner Welles a confirmé à lord Lothian que le Président ne souhaitait pas recevoir un appel public des chefs d'États ou des chefs de gouvernements alliés[2], pareil geste lui paraissant de nature à contrarier plutôt qu'à hâter l'évolution d'ailleurs spontanée et rapide, de l'opinion américaine en faveur des Alliés. Ces mêmes objections n'existeraient pas à l'encontre d'un appel radiodiffusé qui serait adressé par M. Winston Churchill aux Dominions et serait entendu aux États-Unis.

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

[1] Cette notation peut concerner en réalité deux démarches successives de Roosevelt : à la date du 27 mai 1940, le comte Ciano note en effet dans son *Journal politique*, *op. cit.*, p. 255 : « [Phillips] devait remettre un message de Roosevelt au *Duce*, mais il n'a pas été reçu et s'entretient avec moi. J'ai fait un procès-verbal de la conversation. En bref, Roosevelt offre sa médiation entre les Alliés et nous. Il serait prêt à prendre personnellement la responsabilité pour l'exécution des accords qui pourraient être conclus, une fois la guerre terminée. Je réponds à Phillips que Roosevelt fait fausse route. Il faut autre chose pour dissuader Mussolini. Au fond, il ne s'agit pas pour lui d'obtenir telle ou telle chose : il veut la guerre. S'il pouvait obtenir par des moyens pacifiques le double de ce qu'il réclame, il refuserait. » Le 31, Roosevelt renouvelle sa démarche, « mais, cette fois, rapporte toujours le comte Ciano (*ibid.*, *p.* 258), plus énergique. Après avoir rappelé les intérêts traditionnels de son pays en Méditerranée, il affirme que l'intervention de l'Italie dans la guerre aura pour conséquence une augmentation de la production d'armements aux États-Unis, qui doubleront la quantité d'armes et de matériel destinée aux Alliés. Je réserve ma réponse jusqu'à ce que j'ai conféré avec Mussolini, mais je déclare dès l'abord à Phillips que cette nouvelle tentative de Roosevelt aura le même sort que les précédentes, qu'elles n'impressionneront pas du tout le *Duce*. »

[2] Sur cette question posée au président américain, cf. document n° 335.

344

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 3334[1].
Réservé.

Rome, 31 mai 1940.

(*Reçu*[2] : le 2 juin, 12 h. 30)

Connue à Rome dans la matinée du 28 mai, la nouvelle de la capitulation de l'armée belge y a provoqué une profonde sensation. Dans son ensemble, l'opinion italienne a eu l'impression qu'un coup nouveau et irréparable venait de s'abattre sur les Alliés. Cette impression s'est d'ailleurs, traduite d'une manière différente suivant les esprits.

Les milieux dirigeants ont relevé principalement la gravité de l'atteinte faite au prestige des puissances occidentales par l'abandon du Souverain qui leur avait demandé protection. Ils ont calculé les pertes en hommes et en matériel que la défection belge entraînerait, soit directement, soit indirectement, pour les adversaires du Reich. La presse officieuse a souligné qu'en plus de la disparition d'une armée de 550 000 hommes, forte de 2 700 canons, de 200 chars d'assaut et de 18 000 armes automatiques, la décision du roi Léopold avait permis aux colonnes allemandes d'achever l'encerclement du corps expéditionnaire britannique, c'est-à-dire de la majeure partie des forces anglaises organisées, et d'un certain nombre de divisions d'élite, « orgueil de l'armée française ».

Dans les cercles politiques de la capitale italienne, on s'attend à la reprise imminente de l'attaque allemande sur la nouvelle ligne de résistance qui s'étend de la Somme à l'Alsace.

Cette attaque précédera-t-elle ou suivra-t-elle l'assaut donné à l'Angleterre elle-même par les troupes massées sur la côte orientale de la mer du Nord ? Les avis diffèrent. En général, on estime que, grâce à l'incontestable supériorité de moyens dont il dispose, le haut commandement allemand sera en mesure de mener de front et avec succès les deux opérations.

Quant à l'homme de la rue, l'évolution des événements le confirme dans la peur respectueuse que lui inspire la puissance militaire du Reich. Il n'est pas loin de penser que le dieu de la guerre est décidément favorable à Berlin et qu'Hitler a, d'ores et déjà, partie gagnée.

C'est une question, de savoir si les dirigeants fascistes ont été informés à l'avance du projet de capitulation du roi Léopold et si Mussolini ou la maison de Savoie a conseillé au souverain belge de ne pas persister dans sa résistance aux armées allemandes. Certains le prétendent. Il est de fait que, plusieurs jours avant le 27 mai, la presse italienne a commencé à faire l'éloge de l'armée belge et de son chef et à insinuer que l'un

[1] En clair.
[2] Par courrier.

et l'autre avaient assez fait pour l'honneur du pays. Il semble cependant, qu'en agissant ainsi, elle ait simplement suivi la presse allemande dans une manœuvre que la capitulation devait subitement éclairer. Quant à l'hypothèse de l'intervention de la maison de Savoie, elle n'est pas invraisemblable, si l'on songe à la situation délicate de la famille royale en présence de la guerre injuste menée par le Reich, allié de l'Italie, contre le roi Léopold, beau-frère du Prince héritier[1]. Ce n'est, pourtant, qu'une hypothèse. Aucun indice sérieux ne permet d'affirmer qu'une pression italienne ait été exercée auprès du souverain belge, difficile à atteindre au milieu de son armée. Si elle a eu lieu, c'est plutôt auprès des Allemands, et pour obtenir qu'ils se déclarent prêts à revenir sur les termes du mémorandum communiqué le 10 mai par M. von Bülow-Schwante à M. Spaak[2].

Quoi qu'il en soit, l'attitude du roi Léopold a été immédiatement approuvée par la presse de la Péninsule. Les rédacteurs officieux ont qualifié sa décision « d'acte de haute sagesse politique et humaine ». Ils ont opposé sa « noble » conduite à celle de la reine des Pays-Bas qui s'est réfugiée, écrivent-ils, en Angleterre[3], après avoir fait massacrer la Garde royale à Rotterdam pour sauver sa fortune personnelle. On néglige totalement de rappeler que le souverain belge avait lui-même appelé à son secours les forces armées françaises et britanniques et que sa désertion a laissé ces dernières seules en face de l'ennemi.

Du reste, dans les conversations privées, même des personnalités politiques et des fonctionnaires du Palais Chigi ne se gênent pas pour déclarer que « l'opération » du roi Léopold a été maladroitement exécutée. D'après eux, le souverain aurait dû s'assurer l'appui de son gouvernement ou se débarrasser du cabinet Pierlot avant la capitulation, et ils conviennent que le Roi s'est mis « dans un mauvais cas ».

Quant à l'opinion moyenne, elle se montre surtout consternée et anxieuse, à l'idée que rien ne paraît plus pouvoir arrêter le cours des victoires allemandes et que le rythme même de celles-ci déterminera fatalement le *Duce* à tirer l'épée.

Pourtant, la situation réelle n'est peut-être pas aussi simple.

Logiquement, la capitulation de l'armée belge aurait dû inciter M. Mussolini à démarquer ses batteries et à précipiter son action. Et cependant, le chef de l'Italie fasciste n'a pas prononcé les paroles définitives.

[1] La princesse de Piémont, Marie-Josée, est en effet la sœur du roi des Belges, Léopold III.

[2] Selon le télégramme n° 626 en date du 10 mai 1940 de M. Bargeton, ambassadeur de France à Bruxelles au Département (Papiers 1940, Papiers Rochat, 44, document non reproduit), M. Spaak venait de recevoir la visite de l'ambassadeur du Reich, M. von Bulow, qui lui donna « lecture d'une note essayant de justifier par la menace venant des Alliés la protection que l'Allemagne offrait à la Belgique [...]. Si la Belgique acceptait cette offre, l'Allemagne lui garantissait son intégrité, son indépendance, la conservation de ses colonies et le maintien de la dynastie. Si au contraire, cette offre était repoussée, des forces allemandes énormes entreraient en Belgique et le pays disparaîtrait. »

[3] La reine Wilhelmine et la famille royale néerlandaise sont arrivées en Angleterre le 13 mai 1940, à bord d'un navire de guerre britannique, suivies le lendemain par le gouvernement hollandais.

Il est vrai que les mesures de préparation à la guerre se multiplient. Les rappels d'officiers de réserve et de spécialistes se poursuivent. Avant d'avoir commencé la mobilisation générale proprement dite, la Péninsule compte déjà, à l'heure actuelle, plus de deux millions d'hommes sous les armes. Parallèlement, toutes les négociations en cours avec l'Angleterre et avec nous-mêmes pour l'adoucissement du blocus ont été brutalement interrompues. La réquisition des paquebots et des grands bâtiments de commerce susceptibles d'être convertis en transports de troupes s'est étendue à de nouvelles unités. Enfin – signe entre tous caractéristique – le trafic maritime a été arrêté pour permette à la flotte marchande de s'abriter. D'ici au 4 juin, tous les navires italiens se seront mis hors d'atteinte. Cette mesure qui ne peut intervenir qu'à la dernière heure, car elle interrompt le ravitaillement de la métropole, autorise à penser que, dans l'esprit des dirigeants responsables, le jour ne serait plus éloigné où l'Italie participera au conflit[1].

Pendant ce temps, enfermé volontairement dans un silence dont la presse fasciste écrit qu'il pèse comme un cauchemar sur les délibérations de Londres et de Paris, M. Mussolini continue de méditer. Certains indices, comme la mise en place de hauts parleurs dans les rues de Rome et des principales villes, laissent présager que son mutisme va prendre fin.

Le bruit courait, ces jours derniers, dans la capitale, que le *Duce* convoquerait le peuple devant le Palais de Venise et parlerait dimanche 2 juin. Ce bruit ne s'est pas confirmé. Il semble plus plausible que le *Duce* ne fera connaître publiquement ses décisions qu'après la réunion du Conseil des ministres. Cette réunion doit avoir lieu mardi prochain, 4 juin, au Palais Viminale[2]. En elle-même, elle n'a rien d'extraordinaire, puisque les ministres tiennent séance au début de chaque mois ; mais le communiqué qui l'a annoncée a ajouté qu'elle aurait pour objet l'examen de « sujets divers et importants » ; c'en est assez pour donner corps aux pires suppositions.

Si l'on en croit les rumeurs, la semaine qui vient serait donc décisive. C'est, en particulier, l'opinion professée par plusieurs de mes collègues. L'ambassadeur des États-Unis, l'ambassadeur d'Angleterre expriment l'avis que rien ne retiendra plus M. Mussolini sur le bord de la guerre, que sa résolution est déjà virtuellement prise et que la traduction en acte de cette résolution n'est plus qu'une question de jours, sinon d'heures. D'autres, au contraire, persistent à considérer qu'il existe peut-être encore une chance

[1] De fait, la décision de Mussolini est prise. Comme l'écrit, le 30 mai, le comte Ciano dans son *Journal politique*, *op. cit.*, p. 257, « la décision est prise. Les dés sont jetés. Mussolini m'a remis ce matin le message par lequel il communique à Hitler notre entrée en guerre. La date choisie est le 5 juin à moins que Hitler ne juge bon de la retarder encore de quelques jours. Le message est communiqué en chiffres à Alfieri [ambassadeur d'Italie à Berlin], qui est chargé de le porter personnellement à Hitler. En même temps, j'en avise Mackensen [ambassadeur du Reich à Rome]. »

[2] Ciano confirme dans son *Journal politique*, *op. cit.*, à la date du 30 mai, p. 257, que « Mussolini a l'intention de faire un discours au peuple dans l'après-midi du 4 juin. » Selon le ministre, il aurait obtenu du *Duce* l'autorisation de communiquer l'état de guerre à A. François-Poncet et à sir Percy Loraine « une heure auparavant. »

pour que le *Duce* hésite et ajourne sa décision. C'est entre autres, l'avis du ministre de Suisse, de l'ambassadeur de Pologne et du ministre de Grèce.

En réalité, il est possible que les uns et les autres aient raison. Les contradictions, l'ambiguïté dont la politique italienne offre le spectacle s'expliquent, en effet, si l'on admet que M. Mussolini tient, présentement, deux cartes en mains.

La première pourrait s'appeler la carte de la « curée ». Bien décidé à se tailler largement sa part sur la proie, le *Duce* attendrait seulement que l'animal fût à terre. Il n'aurait d'autre souci que d'adapter le rythme de ses préparatifs aux progrès de l'affaiblissement chez son adversaire de demain. Le signal de porter ses coups lui serait donné par l'offensive allemande contre Paris ou l'attaque sur Londres. C'est ce que M. Farinacci préconise avec véhémence dans son éditorial quotidien. C'est ce que paraissait indiquer, hier, le *Telegrafo*, en annonçant comme prochaine l'intervention italienne. Le soin même avec lequel les rédacteurs officieux, Gayda en tête, dénombrent, depuis quelques jours, les forces franco-britanniques, d'après eux imposantes, qui surveilleraient les frontières italiennes, est caractéristique. Il ne procéderait pas seulement du désir de mettre en relief l'appui indirect fourni jusqu'à présent par l'Italie au Reich. Il tendrait aussi à sauver la face, à laver par avance le gouvernement fasciste de l'accusation de vouloir, au moment opportun, achever les Alliés par un coup de poignard dans le dos, à grossir, plus ou moins artificiellement, les risques de la prochaine entreprise, pour en grossir également la gloire et les profits.

Mais le *Duce* garde, peut-être, en réserve une seconde carte, qu'on pourrait appeler celle de « l'arbitrage de la paix ». Il n'est pas inconcevable, en effet – et diverses indications le laissent croire – que M. Mussolini se préoccupe de la rapidité et de l'étendue des victoires du Reich et s'inquiète du sort futur d'une Europe soumise à l'hégémonie allemande. Il n'est pas inconcevable qu'appuyé sur une armée et une flotte intactes, il ne songe à se faire l'instrument d'un règlement final qui, tout en lui rapportant de solides bénéfices matériels et moraux, ménagerait encore entre les puissances un équilibre relatif et, par cet équilibre, sa propre indépendance. À côté de l'aventurier, du condottiere avide de conquêtes, il y a, peut-être, en lui un homme d'État. Celui-ci peut redouter de voir s'allonger vers la Méditerranée l'ombre de l'emprise allemande, plus menaçante que ne l'a jamais été la prétendue domination des puissances occidentales. Peut-être l'idée de jouer dans le conflit en cours le rôle de médiateur, d'instigateur d'un nouveau Munich, est-elle susceptible de le tenter. Il attendrait donc, dans cette hypothèse, de savoir si les événements mettront ce rôle à sa portée[1].

S'il n'en était pas ainsi, il se rabattrait sur l'autre carte, sur celle du dépeçage des vaincus, pour laquelle il se tient prêt, et excite les convoitises de ses compatriotes, en faisant dresser par sa propagande la longue et alléchante liste des « quartiers » qu'il compte dévorer.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 48

[1] L'ambassadeur veut-il se persuader qu'il y a encore des raisons d'espérer ? Le comte Ciano nous laisse voir pourtant le 28 mai un homme « terriblement abattu » (*Journal politique*, *op. cit.*, p. 256).

345

M. D'ORMESSON, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 230[1]. *Rome Saint-Siège, 31 mai 1940.*

Arrivé à Rome mardi soir[2], j'ai demandé dès mercredi matin une audience au Cardinal Secrétaire d'État. Mgr Maglione m'a reçu le soir même et m'a réservé l'accueil le plus cordial. Non seulement il n'a pas cherché à dissimuler nos anciens liens d'amitié sous la réserve protocolaire qu'appellent mes nouvelles fonctions, mais il m'a très simplement traité en ami.

Le Cardinal m'a longuement interrogé sur notre situation militaire, témoignant d'une véritable angoisse à propos du développement des événements depuis l'offensive allemande. Il m'a plusieurs fois demandé si la défense de Paris était bien assurée. Il paraissait convaincu que les Allemands, une fois installés sur la côte, se retourneraient brusquement vers notre capitale. J'ai insisté sur les horreurs commises par l'ennemi envers les réfugiés, les populations civiles, ses procédés d'épouvante, ses artifices déloyaux. J'ai cité des faits concrets à l'appui.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le télégraphier à Votre Excellence, ayant interrogé le Secrétaire d'État sur les intentions de l'Italie, je l'ai trouvé particulièrement sombre. Selon lui, la décision de M. Mussolini serait prise et son accomplissement ne serait qu'une question de jours[3].

Comme j'insistais sur le véritable crime envers la civilisation chrétienne et latine que représenterait une telle guerre, purement artificielle et déclenchée dans les circonstances présentes, le Cardinal – qui ne faisait aucune difficulté pour partager mon opinion – m'a répété avec insistance que le Pape avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour arrêter le gouvernement italien sur la pente fatale.

Mgr Maglione a déploré les « occasions perdues » qui s'étaient produites dans le passé et qui auraient sans doute empêché ce développement néfaste si l'on avait su les saisir au moment opportun. Il m'a spontanément déclaré que s'il apercevait la moindre possibilité d'agir encore, il me préviendrait ; mais, à l'entendre, il n'existerait guère de chance sérieuse, à l'heure actuelle, d'empêcher le conflit. Le Secrétaire d'État ne m'a pas

[1] Communiqué au Service du protocole. Mention marginale manuscrite : « Vu par le ministre ».

[2] F. Charles-Roux, ancien ambassadeur de France près le Saint-Siège, avait été rappelé à Paris par Paul Reynaud le 18 mai pour assurer les fonctions de Secrétaire général en remplacement d'Alexis Léger. La nomination de son successeur, Wladimir d'Ormesson, a été annoncé au *Journal officiel* le 27 mai.

[3] Télégramme n° 444 en date du 30 mai de W. d'Ormesson au Département, in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5, document non reproduit. Il a trouvé la veille le Cardinal Secrétaire d'État, « extrêmement pessimiste au sujet des intentions de l'Italie. »

caché que le Saint-Siège allait se trouver dans une position des plus pénibles, des plus critiques, et que déjà il avait « toute sorte de difficultés » avec le gouvernement fasciste[1].

J'ai remis à Mgr Maglione les lettres de rappel de M. Charles-Roux, ainsi que la copie figurée de mes (...)[2].

Z Europe, 1918-1940, Saint-Siège, 33

346

NOTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

N. *Paris, 31 mai 1940.*

M. Harvey a communiqué au Secrétaire général le compte rendu de l'entretien que lord Lothian a eu hier avec le président Roosevelt.

Le président Roosevelt a dit à lord Lothian qu'il ne voyait pas la possibilité pour la flotte américaine de venir en Méditerranée[3]. En effet, la flotte est actuellement dans le Pacifique et elle doit y rester, à moins qu'il n'y ait une menace contre la flotte britannique, ce qui obligerait la flotte américaine à passer dans l'Atlantique.

Le président ne juge ni utile, ni opportun l'envoi de messages du roi d'Angleterre et du président Lebrun[4].

Lord Lothian a fait la proposition suivante : puisque M. Mussolini n'a pas voulu écouter ses conseils, le président Roosevelt pourrait lui faire savoir que l'entrée en guerre de l'Italie serait de nature à léser les droits de l'Amérique en Méditerranée et ailleurs, que les États-Unis ne pourraient pas rester indifférents dans cette éventualité et qu'ils avaient des moyens, surtout financiers et économiques, pour user de représailles contre l'Italie, en cas d'entrée en guerre de celle-ci[5]. Il a proposé en outre que le président Roosevelt annonçât immédiatement que les bâtiments américains en route pour Lisbonne iraient à Cadix, à Gibraltar et à Alger.

Le Président a dit à son secrétaire de préparer une note dans ce sens pour reconsidérer de nouveau la question le lendemain matin (c'est-à-dire aujourd'hui).

Lord Lothian maintient sa proposition de lettre ouverte des chefs de gouvernements français et britannique au président Roosevelt. L'action qu'il a suggérée au Président n'empêcherait pas l'envoi de ces messages.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26

[1] Au sujet des pressions exercées par le gouvernement italien sur le Vatican, voir document n° 289.

[2] La fin du document n'a pu être retrouvée.

[3] Sur cette demande adressée par les Alliés à Roosevelt, cf. document n° 331.

[4] Cf. document n° 335.

[5] Cf. document n° 343, note 1, p. 724.

347

M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1144 à 1147. *Bucarest, 1er juin 1940, 1 h. 15.*
Réservé.

(*Reçu* : le 1er, 22 h. 10)

Lors des nombreuses occasions que j'ai eu de marquer aux dirigeants de ce pays la nécessité d'un renforcement de la cohésion des peuples balkaniques, je n'ai jamais reçu que des réponses prudentes et même réticentes et les pourparlers les plus récents qui ont eu lieu à ce sujet m'ont confirmé dans l'idée que les États balkaniques n'étaient pas encore à même de traduire leur solidarité de fait par l'adoption d'une politique de résistance commune (mon télégramme n° 1058-59[1]).

Dès réception du télégramme n° 831-835[2] qui me faisait connaître les instructions adressées à M. Brugère, j'ai effectué un nouveau tour d'horizon avec M. Tataresco en m'inspirant des considérations développées par Votre Excellence. Les questions précises que j'ai été ainsi amené à poser ont reçu ainsi que je m'y attendais une réponse négative.

Ni en cas d'attaque italienne contre des possessions anglaises ou françaises en Méditerranée ni même en cas d'agression italienne contre la Yougoslavie ou la Grèce, la Roumanie ne pourrait intervenir, étant donné l'impossibilité où elle se trouverait d'apporter à ses Alliés un secours efficace. « Notre pays, m'a précisé le Président du Conseil, doit craindre quatre agresseurs, la Russie, la Hongrie, la Bulgarie et l'Allemagne. Notre armée peut avoir à faire face aux 30 divisions russes actuellement massées le long du Dniester, aux 20 divisions hongroises concentrées en face de la Transylvanie, sans parler des troupes allemandes stationnées en Slovaquie. Toutes nos forces doivent donc être réservées pour parer aux dangers que fait peser sur la Roumanie une position géographique exceptionnellement défavorable et nous serions donc dans l'impossibilité d'en distraire une partie pour un autre théâtre d'opérations ».

« Pour que les pays de l'Entente balkanique, a poursuivi M. Tataresco, puissent adopter une politique commune, il faudrait que leur soit assuré le concours de l'une des trois grandes puissances les plus proches, l'Allemagne, l'Italie ou l'URSS. Or, le renforcement, dans les circonstances actuelles, de la solidarité balkanique cristalliserait contre les Etats intéressés l'hostilité du bloc germano-italo-russe alors que toute notre politique doit tendre au contraire à le dissocier ».

[1] Document non retrouvé.
[2] Document non retrouvé.

Le Président du Conseil a été alors amené à me confier, que, devant l'impossibilité d'obtenir l'appui italien, la Roumanie se résignerait maintenant à rechercher le concours soviétique pour assurer le *statu quo* balkanique.

Bien que l'URSS paraisse très réticente, le gouvernement royal entend poursuivre ses efforts en ce sens et ne prendre aucune mesure qui puisse paraître dirigée contre la Russie.

J'ai pris acte de ces déclarations qui semblent indiquer une heureuse évolution des dirigeants roumains mais j'ai souligné à M. Tataresco que le danger le plus menaçant était en ce moment celui qui venait de l'Italie. Je lui ai montré que seule l'affirmation de la solidarité des États balkaniques avec la Turquie pourrait opposer une barrière efficace à l'entrée en guerre de l'Italie. Le président n'a pas nié le bien-fondé des considérations que je lui exposais, mais il est à l'heure actuelle trop désireux d'éviter le moindre geste qui puisse paraître une « provocation » pour être sensible à des arguments de ce genre.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 9

348

M. de Saint-Quentin, Ambassadeur de France à Washington,
à M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 1067. *Washington, 1er juin 1940, 14 h. 30.*

Réservé.

D'après ce que vient de me dire le Sous-Secrétaire d'État, la réponse de M. Mussolini[1] est telle que l'avait fait prévoir le comte Ciano ; le *Duce* déclare que l'Italie a pris sa décision en conformité de ses engagements. Il ajoute toutefois que l'Italie fera de son côté le possible pour que son entrée en guerre ne provoque pas un élargissement du conflit[2].

Mon interlocuteur tirait de cette dernière phrase la conclusion que l'Italie s'attaquerait exclusivement à la France et l'Angleterre dans l'espoir que la Turquie n'interviendra pas en ce cas.

M. Sumner Welles m'a indiqué que dans son dernier message le président Roosevelt avait parlé sur un ton très ferme, déclarant que si l'Italie entrait en guerre, les États-Unis doubleraient à la fois leur aide aux Alliés et leur propre réarmement.

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

[1] Il s'agit de la réponse de Mussolini au message que le président Roosevelt lui a adressé le 31 mai. Voir document n° 343, note 1, p. 724.

[2] Selon le comte Ciano, qui a remis la réponse du *Duce* à l'ambassadeur des États-Unis à Rome, Phillips, cette réponse fut la suivante : « L'Amérique n'a pas plus d'intérêts en Méditerranée que l'Italie n'en a dans la mer des Caraïbes. Il est donc inutile que Roosevelt insiste, qu'il se souvienne au contraire que sa pression ne fait que renforcer Mussolini dans sa décision. » (Comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 1er juin 1940, p. 258).

349

M. POZZI, MINISTRE DE FRANCE AU CAIRE,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 109 à 111. *Le Caire, 1er juin 1940, 21 h. 17.*
Réservé.
(*Reçu* : le 2, 2 h.)

Je réponds à votre télégramme n° 208[1].

Il est certain qu'une pression inlassable dont j'ai essayé d'indiquer les moyens par mon rapport n° 226 du 30 mai[2], s'exerce actuellement sur l'Égypte pour l'inciter à rester en dehors d'un conflit avec l'Italie. Nous ne devons pas nous étonner si nos adversaires exploitent méthodiquement la crainte naturelle qu'éprouvent le roi[3] et son peuple de voir l'Égypte dévastée par la guerre[4]. Les succès apparents de l'Allemagne, la ruine de nos Alliés, donnent ici à réfléchir à tous ceux qui, si nous paraissions les plus (...)[5], marcheraient volontiers avec nous.

Depuis quelques jours dans les journaux et les conversations on discute les termes du traité d'alliance[6], on essaye de distinguer entre l'hypothèse où l'Italie attaquant l'Égypte, celle-ci observerait scrupuleusement ses devoirs d'alliée, et l'hypothèse où l'Italie déclarant qu'elle n'attaquerait pas l'Égypte, cette dernière pourrait demeurer neutre ou du moins romprait seulement avec Rome les relations diplomatiques, comme elle l'a fait avec Berlin, sans participer aux hostilités. Le ministre d'Italie préconise hautement cette attitude dans ses conversations officielles ou privées. Il en pose déjà les conditions. Dans les milieux gouvernementaux, on étudiait hier un projet proclamant Le Caire ville ouverte, projet que l'ambassadeur d'Angleterre a fait écarter comme inexécutable.

[1] Télégramme du ministre Georges Bonnet (p.o. Charles-Roux) au ministre de France au Caire, Pozzi, Paris, 29 mai 1940 : « Pour Agent supérieur Compagnie Canal Suez, Caire. Des directives précises qui me sont données par autorités qualifiées, il ressort nettement que sécurité Canal doit passer avant ménagement susceptibilités italiennes. La réintégration des agents italiens mis en congé [fonctionnaires suspects mis en congé pour quinze jours] ne doit donc pas avoir lieu à moins que sir Miles Lampson avec qui je vous prie de garder un contact étroit en juge autrement. » (in Z Europe, 1918-1940, Espagne, 206, document non reproduit).

[2] Document non retrouvé.

[3] Il s'agit du roi Farouk (1936-1952).

[4] Dans son télégramme n° 92 du 16 mai 1940, le ministre Pozzi précise la nature de ses craintes : « À mesure que les opérations militaires se précipitent en Occident, les autorités et l'opinion craignent davantage que le conflit ne s'étende à l'Égypte. [...] Le grand danger demeure la nombreuse colonie italienne du Caire et d'Alexandrie, active, encadrée, et, vraisemblablement armée. L'Italie n'aurait nul besoin d'envoyer ici des parachutistes. Les fascistes sont déjà à pied d'œuvre, prêts à tous les coups de main. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 50, document non reproduit).

[5] Lacune de déchiffrement.

[6] Le traité d'alliance anglo-égyptien du 26 août 1936.

Le Président du Conseil[1] intelligent et habile mais sans majorité dans le parlement ni le pays, dépendant du bon plaisir royal, me paraît déconcerté par les événements. La censure laisse passer un grand nombre d'articles en faveur de la constitution d'un Front national par une réconciliation avec le *Wafd*[2].

Quoi qu'il en soit, la position militaire de la Grande-Bretagne dans la vallée du Nil demeure le facteur déterminant et je doute que le Roi, le parlement et les ministres ou même la populace, puissent aventurer le moindre geste contre son gré. D'importants renforts débarquent demain et ils suffiront à calmer non seulement les inquiétudes qui croissent ici d'heure en heure mais les velléités d'insubordination.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 50

350

M. FONTNOUVELLE, CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À NEW YORK,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 2476 à 2480. *New York, 1er juin 1940, 23 h.*

(*Reçu* : le 2, 13 h. 35)

De la part de *French News* pour le ministère de l'Information n° 68.

Le message de M. Roosevelt au Congrès demandant un supplément de crédit de 1 000 000 de dollars pour la défense de la nation est symptomatique de la nervosité qui règne à Washington[3].

Après avoir prononcé un discours apaisant dimanche dernier, le Président se montre de nouveau alarmiste : il exprime la crainte que la guerre s'étende au monde entier et qualifie de presque incroyables les événements qui ont eu lieu en Europe depuis 15 jours. Ces variations de ton et d'humeur paraissent motivées par les causes suivantes :

1) le discours de dimanche, quoique assez bien accueilli par le grand public, fut fort attaqué par ceux qui pensent que le devoir du Président est de guider énergiquement l'Amérique dans un moment comme celui-ci ;

2) certains membres de l'entourage présidentiel qui étaient isolationnistes sont aujourd'hui devenus défaitistes ; considérant la cause alliée perdue, ils sont partisans d'un programme de défense strictement national ;

[1] Il s'agit d'Ali Maher Pacha.

[2] Le Wafd ou parti de la Délégation, parti en faveur de l'indépendance et du respect de la Constitution de 1923, est alors dirigé par Naras Pacha.

[3] Ce message du président Roosevelt au Congrès date du 31 mai. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.* p. 4092. Sur les demandes antérieures de crédit de Roosevelt au Congrès, voir le document n° 292, note 2, p. 644.

3) les événements presque incroyables dont parle M. Roosevelt sont ceux qui ont mis les Alliés en si mauvaise posture. Le Président ne croyait pas que les Alliés puissent être battus, son message reflète sa stupeur et celle aussi de la plupart de ses concitoyens devant un danger soudain réel. Il règne dans les milieux gouvernementaux une atmosphère fataliste tout à fait insolite chez les inspirateurs de New Deal. Par contraste, il semble que l'opinion prise dans son ensemble soit beaucoup moins résignée à accepter l'idée que tout est perdu. Les éléments qui estiment qu'aider les Alliés est devenu une nécessité impérative sont de plus en plus actifs.

Du côté républicain, surtout, on constate un réveil très marqué de la conscience du péril et du sentiment d'urgence[1]. Le Congrès lui-même est profondément alarmé et paraît attendre avec une certaine nervosité des directives autres que des demandes de crédits hâtivement préparées. En résumé, il semble que pour la première fois l'opinion publique ait tendance à devancer le gouvernement dans son désir de faire quelque chose de positif en faveur des Alliés. Ce qui la retient :

1) c'est la crainte qu'il soit trop tard ;

2) l'ignorance de ce qui pourrait être fait pratiquement.

On voudrait être sûr que les Alliés peuvent tenir assez longtemps pour que l'aide américaine soit utile. Par ailleurs, le grand public ne connaît pas la situation telle qu'elle est réellement.

Les négociations qui ont eu lieu entre les gouvernements de (...)[2] et Washington pour obtenir des avions et autres secours[3] sont ignorés du public. L'article de Charles Codman disant que les Alliés avaient besoin de 5 000 avions a produit une certaine sensation, parce qu'il donnait un chiffre précis et montrait pour la première fois d'une façon réaliste la situation de notre aviation. Les récits des soldats de l'armée des Flandres insistant tous sur le manque d'avions ont produit une sensation non moins grande. Il y aurait peut-être lieu d'examiner si le moment n'est pas venu de faire connaître publiquement nos besoins, ce qui permettrait à l'opinion américaine de se cristalliser autour de deux ou trois idées simples, au lieu de s'éparpiller nerveusement comme elle le fait actuellement.

Y Internationale, 1918-1940, 203

[1] Dans son télégramme n° 2405 en date du 30 mai 1940, le consul général Fontnouvelle avait déjà signalé les propos de deux candidats républicains, Thomas Dewey, qui « après avoir joué la carte isolationniste, déclare maintenant : "[...] Nos convictions et nos sympathies sont entièrement et vraiment du côté allié" et Wendell Wyllkie, » qui, après avoir affirmé que la Grande-Bretagne et la France sont les lignes de défense avancées de l'Amérique, suggère que M. Cordell Hull demande aux Alliés ce dont ils ont besoin pour les aider à gagner la guerre, à l'exclusion, il est vrai, de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain », in B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319bis, document non reproduit.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Sur les questions aéronautiques dans les relations entre Paris et Washington, cf. documents nos 47, 292, 310, 324.

351

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1081 à 1082. *Washington, 1er juin 1940, 20 h. 08.*

Réservé.

(*Reçu* : le 2, 13 h. 50)

Je réponds à votre télégramme n° 1101-1102[1] et me réfère à mon télégramme 1030-1031[2].

Le Sous-Secrétaire d'État m'a confirmé ce matin en la précisant l'attitude passive adoptée par le gouvernement américain à l'égard de notre suggestion concernant la communication officielle au Saint-Siège de la protestation collective des Républiques américaines.

Le Département d'État avait donné son assentiment à la communication par les soins du gouvernement panaméen, mais dans les conditions où celui-ci était contraint de le faire comme président de l'Union américaine, c'est-à-dire, en vertu d'une décision unanime[3]. Le gouvernement américain n'aurait pas d'objection non plus à ce que la protestation fut communiquée individuellement au Saint-Siège par d'autres gouvernements sud-américains. Il croyait d'ailleurs qu'on affaiblirait ainsi la portée de la communication faite officiellement par le gouvernement de l'Uruguay particulièrement qualifié en ce cas pour être l'interprète des autres nations puisqu'il était l'auteur de la résolution qui avait recueilli leur adhésion unanime.

J'ai insisté sur l'importance que de nouvelles démarches venant d'États comprenant une population catholique importante tel que la République argentine et le Brésil pourraient avoir sur les dispositions du Saint-Siège et indirectement sur l'attitude du gouvernement italien.

M. Sumner Welles ne m'a pas contredit mais j'ai la preuve que le Département d'État ne fera rien ni pour forcer la résistance des Républiques américaines, qui comme le Mexique s'opposent à une communication collective[4], ni pour convaincre quelques autres gouvernements de faire une communication individuelle.

B Amérique, 1918-1940, Dossiers généraux, 3

[1] Document non retrouvé.

[2] Télégramme en date du 28 mai 1940 où l'ambassadeur de Saint-Quentin rapporte avoir insisté auprès du Sous-Secrétaire d'État, comme le Département le lui avait demandé, « sur l'opportunité de transmettre officiellement au Saint-Siège la protestation officielle des Républiques américaines contre les dernières agressions allemandes », in B Amérique, 1918-1940, Dossiers généraux, 3, document non reproduit). Sur la « Proclamation panaméricaine contre l'invasion de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg », cf. document n° 326, note 3, p. 697.

[3] Le 29 mai, Sumner Welles lui a déjà dit qu'« il jugeait inopportun de faire renouveler [la] démarche [de l'Uruguay] par le gouvernement de la République de Panama car celui-ci risquerait de ne pas recueillir l'adhésion unanime des autres républiques. » (*ibid.*)

[4] On s'inquiète alors « des agissements allemands au Mexique. » Cf. télégramme nos 1030 à 1031 du 28 mai 1940 de l'ambassadeur de France à Washington au Département, cité note 2.

352

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1070 à 1073 *Washington, 1er juin 1940, 21 h.*
Réservé. Secret

(*Reçu* : le 2, 20 h. 40)

Comme je l'ai déjà signalé, les succès des forces allemandes ont ravivé ici la crainte de voir la sécurité des Etats-Unis menacée par la cession des colonies et des flottes alliées au Reich[1].

De nombreuses voix s'élèvent donc pour que les États-Unis s'assurent en ce cas les possessions anglaises et françaises du continent américain. Le sénateur (...)[2]deen, auteur d'une proposition de loi en ce sens, a fait récemment une enquête dans les milieux noirs américains pour savoir comment ceux-ci accueilleraient le transfert des Antilles sous la souveraineté américaine.

Un de nos compatriotes d'origine martiniquaise, professeur à l'Université noire de Washington, en a pris prétexte pour publier une lettre affirmant l'attachement de ses congénères à la France.

Dans des milieux favorables à notre cause, on parle d'un achat des Antilles rappelant celui de la Louisiane sous le Premier Empire. Le *New York Herald Tribune* a soutenu cette idée, qui était reprise hier par M. McNutt, ancien président de la Légion américaine et gouverneur général des Philippines, dans un discours où il réclamait d'ailleurs une aide vigoureuse aux Alliés.

Le président ne prête pas l'oreille à ces suggestions. Il m'a dit spontanément avant-hier qu'il n'avait pas d'inquiétude au sujet de nos possessions américaines et que nous n'avions pas non plus à en avoir, indiquant aussi que les États-Unis défendraient au besoin nos droits mais en les respectant.

Quant aux flottes alliées, certains préconisent leur achat. D'autres recommandent qu'elles s'éloignent à temps des ports français ou britanniques et ne sont pas loin de suggérer, si on les presse, qu'elles pourraient trouver refuge dans les ports américains, en attendant que les difficultés économiques aient réduit l'Allemagne à composer.

Au cours de notre dernière entrevue, le président a discuté cette éventualité contre laquelle j'ai cru devoir élever de fortes objections afin de ne pas laisser mon interlocuteur perdre de vue, en s'abandonnant à de telles spéculations, les besoins immédiats de notre défense dans la métropole.

[1] Sur la question des possessions françaises sur le continent américain, cf. *DDF* (1939-44), I, document n° 341, et dans le présent volume, document n° 220.

[2] Lacune de déchiffrement.

Le Sous-Secrétaire d'État m'a reparlé le lendemain de cette question pour souligner tout ce que les propos du Président contenaient de sympathie à notre cause. Je ne l'ai pas contredit, mais j'ai renouvelé mon objection. Comme il ne s'y rendait pas, je lui ai fait observer que les flottes alliées ne me paraissaient pouvoir trouver asile aux États-Unis que si ceux-ci entraient dans la guerre à nos côtés. Sans aller jusque-là, M. Sumner Welles a spontanément admis que le régime de la neutralité devrait en ce cas subir de profondes modifications.

B Amérique, 1918-1940, États-Unis, 319bis

353

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1230 à 1236. *Ankara, 2 juin 1940, 3 h. 40.*

Réservé. Confidentiel.

(*Reçu* : le 2, 9 h. 20)

Je me réfère à votre télégramme 1131 à 1132[1] et 1136 à 1138[2].

Bien qu'il souffrit depuis 48 heures d'une sévère mais (...)[3] grippe, M. Saradjoglu nous a, sur notre demande, reçus en fin de matinée, mon collègue britannique et moi.

Nous lui avons exposé toutes les raisons qu'avaient nos gouvernements de considérer comme imminente l'entrée en guerre de l'Italie et nous lui avons demandé de la façon la plus nette si nous pouvions compter que, dès la nouvelle de l'attaque italienne, la Turquie décréterait la mobilisation générale et romprait les relations diplomatiques avec Rome ; la réponse a été sans hésitation ni restriction. Dans la suite de l'entretien nous avons évité de poser la question brutale de la déclaration de guerre mais (...)[4] allusions répétées à la situation où se trouverait la Turquie « en guerre avec l'Italie » (...)[5] aucune observation.

[1] On n'a pas retrouvé les numéros 1131 à 1134. Le n° 1135, daté du 23 mai 1940 est assemblé dans les Papiers 1940, Papiers Rochat, 13 (non reproduit) avec le numéro 1136. M. Massigli y évoque l'émotion en Turquie face aux événements de France : « Elle s'exprime à la fois dans les entretiens privés et dans la presse qui affirme en dépit des vicissitudes actuelles, sa pleine confiance dans le succès final et qui salue comme un gage de victoire la nomination du général Weygand. Quand j'ai vu ce matin le ministre des Affaires étrangères, il avait appris la reprise d'Arras et était tout rasséréné. Tout le monde comprend que c'est le sort commun qui se joue sur les champs de bataille de France et de Belgique. »

[2] Télégramme en date du 23 mai 1940 in Papiers 1940, Papiers Rochat, 13, non reproduit. C'est la suite du document cité dans la note 1 et faisant plus spécifiquement référence à l'éventualité d'une agression italienne dans les Balkans, contre la Yougoslavie, hypothèse suggérée par son collègue britannique au gouvernement turc.

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Lacune de déchiffrement.

[5] Lacune de déchiffrement.

Le point essentiel ainsi réglé nous avons abordé le problème balkanique. M. Saradjoglu nous a lui-même évoqué la démarche faite la veille par M. Choumenkovitch (mon télégramme n° 1223 à 1225[1]) en nous disant quelle impression fâcheuse elle lui avait produite. Si l'on a, à Belgrade changé le sens de l'intervention, c'est un mauvais symptôme et si cette intervention a été faite avec le sens qu'on lui a donné, sa signification est fort claire, l'Italie veut avoir la liberté de mettre en œuvre tous ses moyens contre la France et l'Angleterre, après quoi, d'accord avec l'Allemagne, elle se retournera du côté des Balkans pour imposer des remaniements territoriaux destinés à payer les complaisances hongroises et bulgares. Toutefois le ministre veut encore espérer que la démarche italienne contient une part de bluff et que la position bulgare n'est pas celle qui a été représentée à Belgrade ; pour en avoir le cœur net il a télégraphié à son représentant à Sofia de faire état de la communication yougoslave et de demander si elle rendait compte exactement de la politique de M. Filov. Il compte sur ces réponses cette nuit.

M. Saradjoglu est d'autre part fort peu content de Belgrade ; d'après M. Choumenkovitch en effet son gouvernement se serait borné à réaffirmer le désir de voir la paix dans la péninsule sans faire la moindre allusion à la solidarité balkanique. Il est vrai qu'une nouvelle communication de Belgrade est annoncée et M. Saradjoglu veut encore attendre avant de se prononcer.

En ce qui concerne la Grèce au contraire le ministre ne semble point éprouver de doute ; il paraît assuré de ses réactions même si l'attaque italienne ne s'oriente pas contre elle ; il note d'ailleurs que la démarche italienne n'a pas été faite à Athènes.

En revanche, il espère peu de la Roumanie, j'ai maintes fois souligné les réserves que lui inspire la politique de Gafenco, il les maintient plus que jamais et ne croit pas que l'on puisse (…)[2] fonder sur l'instabilité des politiciens de ce pays.

[1] Télégramme en date du 1er juin d'Ankara (In Papiers 1940, Papiers Rochat, 9, document non reproduit). R. Massigli y rapporte que l'ambassadeur de Yougoslavie à Ankara, M. Choumenkovitch, a confirmé « les assurances données par le comte Ciano à son gouvernement », mais « a ajouté d'autres détails » : « Il aurait été dit par le représentant italien que son pays désirait le maintien de la paix dans les Balkans et qu'il espérait que ce désir était partagé à Belgrade. Mais s'il en était autrement et si la Yougoslavie prenait des mesures militaires, l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie et la Bulgarie interviendraient aussitôt. […] » Les Turcs, selon Massigli, se demandent s'il ne s'agit pas là d'« une opération destinée à justifier par avance une reculade yougoslave. » L'ambassadeur traite l'attitude de son collègue yougoslave d'« équivoque ». Dans son télégramme nos 634 à 635 en date du 3 juin de Belgrade, R. Brugère qui en avait déjà informé le Département le 29 mai (voir document n° 340, note 1, p. 720) confirme les menaces de Ciano en cas d'attitude hostile de la Yougoslavie, un « avertissement » qui n'a surpris en rien les dirigeants de Belgrade et dont ils ont tenu à « aviser Ankara et Belgrade non plus uniquement dans un esprit de solidarité interbalkanique. Ils sont surpris, poursuit l'ambassadeur Brugère, qu'une autre signification ait pu être donnée à cette communication et étonnés bien davantage de ce que, sans les consulter, le gouvernement turc ait jugé bon de demander des éclaircissements à Sofia : « Comme si, m'a dit le ministre de la Cour, M. Popov allait avouer aux Turcs que son gouvernement a partie liée avec le Reich et l'Italie. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 9, document non reproduit).

[2] Lacune de déchiffrement.

Quoi qu'il en soit nous avons insisté, mon collègue et moi, sur le rôle manifeste qui incombe à l'heure actuelle à la Turquie en soulignant que, présidente de l'Entente balkanique, elle est seule en mesure de galvaniser ses associés. Il nous a promis de s'employer dans ce sens « bien que, a-t-il ajouté, il soit trop tard et que les Balkaniques semblent décidés à se laisser manger l'un après l'autre ».

En réalité les défiances sont si profondes entre les membres de l'Entente (sauf entre Grecs et Turcs) que les assurances que l'on pourra donner à l'autre ne seront jamais reçues qu'avec un fort coefficient de scepticisme. Il ne suffit donc pas que ce soient les Turcs qui déclarent à Belgrade qu'ils interviendront en cas d'attaque italienne contre la Yougoslavie. S'il est encore possible de donner un peu de courage au Prince Paul et à son gouvernement, je ne verrais pas d'inconvénient à ce que M. Brugère, à qui je communique le présent télégramme, fît confidentiellement état des assurances qui m'ont été données pour encourager le gouvernement de Belgrade à adopter la même attitude.

Communiqué Belgrade sous le n° 45 à 51.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 4

354

M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON.

T. n°s 1153 à 1155. *Paris, 2 juin 1940, 11 h. 50.*

Réservé.

Nous avons tenté dans la soirée du 30 mai, après consultation avec Londres, un effort diplomatique auprès du gouvernement italien pour le retenir dans la non-belligérance. Une note a été remise à l'ambassadeur d'Italie à Paris pour lui signaler qu'aucun motif ne nous paraissait justifier un conflit armé entre l'Italie et les Alliés, que toutes les questions qui pouvaient se poser entre elle et nous, nous semblaient susceptibles d'un règlement pacifique, que des garanties réciproques pourraient être échangées en ce qui concerne le respect des régimes intérieurs, et, enfin que nous étions prêts à entrer en négociation sur les intérêts particuliers de l'Italie, tout en réservant naturellement le maintien intégral de nos alliances et de nos amitiés[1].

L'ambassadeur de France à Rome nous a fait connaître hier soir, à la suite d'une conversation avec le comte Ciano, que M. Mussolini se proposait de ne donner aucune réponse à notre note du 30 et que la décision du gouvernement italien d'entrer en guerre était prise irrévocablement,

[1] Voir document n° 342.

la date seule de l'ouverture des hostilités étant encore en question, mais devant en tout cas être prochaine[1].

Nous nous trouvons donc en présence d'une déclaration de guerre à terme, bien que le gouvernement italien sache par notre note du 30 mai et par la démarche antérieure du président Roosevelt[2] que nous sommes disposés à négocier et dans quel esprit.

Je vous prie de porter ce qui précède à la connaissance du Département d'État et du président Roosevelt, d'abord parce qu'il importe de fixer exactement les responsabilités, ensuite pour que le Président et l'Administration puissent tirer de cette situation les conséquences qu'ils croiront devoir en déduire.

Papiers 1940, Papiers Fouques-Duparc, 49

355

MESSAGE DE PAUL REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL,
À M. CHURCHILL, PREMIER MINISTRE DE GRANDE-BRETAGNE.

M. *Paris, 2 juin 1940.*

Secret.

La bataille qui va se livrer sur notre front a un caractère si capital pour la cause commune que je désire attirer de nouveau votre attention sur la nécessité du double concours de l'armée et de l'aviation britanniques[3].

En ce qui concerne l'armée, le général Weygand fait observer que le corps expéditionnaire britannique devait être porté, à l'époque où nous sommes, à 14 divisions. Il est permis d'en conclure que 3 divisions

[1] Une note du Directeur politique en date du 1er juin, 20 h. 10, nous apprend que c'est par téléphone qu'André François-Poncet a instruit le Département que le document remis à M. Guariglia « n'aura probablement pas de réponse. On le laisse tomber. » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit). L'ambassadeur a communiqué la teneur de sa conversation avec Ciano par le télégramme nos 3360 à 3362 en date du 1er juin 1940, 21 h. 10 (reçu ce même jour à 22 h. 40), notamment ces propos : « Le comte Ciano m'a rappelé qu'il m'avait promis de me parler toujours franchement. La vérité qu'il avait déjà dite à l'ambassadeur d'Angleterre et à l'ambassadeur des États-Unis était que *la décision de l'Italie d'entrer en guerre était prise.* [Souligné dans le texte] Seule la date d'exécution restait incertaine. Elle ne serait pas, à ce qu'il m'a semblé, absolument imminente ; mais elle ne devrait plus tarder beaucoup ; c'est du moins l'impression que les propos du Ministre m'ont produite ou ont cherché à me produire. » (*ibid.*)

[2] Voir document n° 333.

[3] Lors de la réunion du Conseil suprême qui s'est tenue à Paris le 16 mai 1940, W. Churchill, après consultation de son Cabinet, a promis un secours supplémentaire de dix escadrilles. Mais le même jour, une conversation avec le général Gamelin lui donne à penser que la France n'a quasiment aucune réserve. De retour à Londres, il réunit le Cabinet de guerre dans la matinée du 17 mai et exprime ses réserves : « J'avais, leur dis-je, déclaré aux Français que, à moins d'un suprême effort de leur part, nous ne saurions assumer la lourde responsabilité de compromettre la sécurité de notre pays en envoyant en France des escadrilles de chasse supplémentaires. Selon moi, la question des renforts aériens était l'une des plus graves qu'un cabinet britannique eût encore jamais eu à envisager. [...] Il m'avait été signalé qu'il ne restait à la France que le quart de

devraient être disponibles et prêts à être embarquées. J'ajoute que les 194 000 hommes que vous venez de récupérer du front du Nord devraient, semble-t-il, permettre de faire suivre à bref délai l'envoi des 3 divisions disponibles par des unités reconstituées d'une valeur combative éprouvée.

Pour l'aviation, nous avons besoin à la fois du concours de l'aviation de bombardement et de l'aviation de chasse.

Nous demandons que l'aviation de bombardement britannique fournisse avant et pendant la bataille qui va s'engager un concours au moins aussi puissant que celui apporté par elle dans la bataille du Nord. Il semble que ce concours puisse être donné sans que vos appareils de bombardement soient basés en France.

Quant à l'aviation de chasse, dont le rôle est décisif, puisque laisser la maîtrise de l'air à l'adversaire serait compromettre l'issue de la bataille, je vous demande de nous donner un concours plus élevé encore que celui qu'elle a fourni dans le nord. Sans doute cette aviation ne peut-elle agir en partant des bases anglaises. Il faut donc que vous vouliez bien décider que, pour la durée de la bataille, elle sera basée sur des terrains de France. Des ordres ont déjà été donnés par nous pour que nos propres terrains soient mis à la disposition de l'aviation de chasse britannique. Nous créons des terrains nouveaux pour nos propres avions. Une note à ce sujet et une carte ont été remises ce matin même au général Spears pour qu'il vous les transmette aussitôt.

L'efficacité du concours britannique sur terre et dans l'air dépendra, dans une large mesure, de la rapidité avec laquelle il sera fourni. Nous avons des indices d'une attaque prochaine sur divers points du front.

Papiers 1940, Papiers Dejean, 5

son aviation de combat. Ce jour-là, Gamelin jugeait la situation « perdue » [...]. La lutte prenait d'heure en heure une tournure toujours plus critique [...]. » Cf. Winston Churchill, *Mémoires sur la Deuxième Guerre mondiale*, T. II, *L'heure tragique*, 1. *La chute de la France*, Paris, Plon, 1949, pp. 55-56. Churchill donne pour consigne, dans un tel contexte, d'étudier les mesures à prendre pour rapatrier, le cas échéant, le corps expéditionnaire britannique. De retour à Paris le 31 mai – en pleine bataille de Dunkerque – avec C. Attlee et les généraux Dill et Spears, il rencontre successivement P. Reynaud et le maréchal Pétain qui, « grave et réservé, [lui] donne à penser par son attitude qu'il envisageait la possibilité d'une paix séparée. » (*ibid.*, p. 61).

356

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 2310 à 2314[1]. *Londres, 3 juin 1940, 20 h. 50.*

Réservé. Secret.

(*Reçu* : le 3, 21 h. 12)

Je réponds à votre télégramme n° 2276[2].

M'inspirant de la note de la sous-direction d'Asie-Océanie en date du 25 mai[3], j'ai, conformément aux instructions de Votre Excellence, attiré l'attention du Foreign Office sur l'intérêt qu'il y aurait dans les circonstances actuelles à modifier certains aspects de notre politique japonaise.

On reconnaît ici qu'une détente des relations entre le Japon et les Alliés présenterait pour ces derniers de sérieux avantages, et qu'il importe de s'abstenir de tout geste pouvant fournir aux Japonais le prétexte de quelques entreprises dangereuses pour nous. Il s'agit là, toutefois, d'une attitude *négative*[4] et le Foreign Office ne croit pas que le moment soit bien choisi pour manifester d'une façon *positive*[5] des dispositions plus conciliantes au gouvernement japonais.

Après avoir pris note des arguments qui lui ont été exposés, et dont il rendra compte en haut lieu, le chef du département d'Extrême-Orient a fait à un de mes collaborateurs les observations suivantes :

1. Une politique de rapprochement avec le Japon, pour pouvoir être menée à bien, supposerait des concessions extrêmement importantes et se heurterait, de ce fait, pour les raisons que l'on connaît, à l'opposition des États-Unis.

2. Si les extrémistes japonais sont décidés à profiter des circonstances et à forcer la main au gouvernement de Tokyo, ce ne sont pas les satisfactions de détail qui permettront aux modérés d'empêcher une action d'éclat. Par contre, les ménagements dont nous ferions preuve seraient attribués à notre situation militaire, ce qui amènerait les Japonais les mieux disposés à notre égard à douter de notre capacité de résistance.

3. Les mêmes doutes risqueraient de se répandre dans l'opinion américaine qui, au surplus, verrait d'un mauvais œil les « menus présents » offerts au Japon par les Alliés. Or, il est essentiel d'éviter toutes fausses manœuvres pouvant mécontenter les États-Unis au moment où ceux-ci évoluent dans un sens de plus en plus favorable à notre cause.

[1] Mention marginale manuscrite : « M. Chauvel. Il me semble que les arguments sont bons. Qu'en pensez-vous ? » (signature illisible).

[2] Document non retrouvé.

[3] Document non retrouvé.

[4] Souligné dans le texte.

[5] Souligné dans le texte.

4. Il est exact que le gouvernement de Washington cherche à éviter une rupture avec le Japon.

Aussi a-t-il (...)[1] de ne pas pousser les choses trop loin dans le domaine économique.

Il se borne à faire peser sur Tokyo la menace d'une épée de Damoclès. C'est précisément parce que l'administration américaine n'était pas disposée à agir de façon plus active que le gouvernement britannique a envisagé la collaboration des Japonais à un système de contrôle de la contrebande soviétique en Extrême-Orient. Les Anglais ne cherchent d'ailleurs pas à atteindre le Japon lui-même, mais simplement à s'assurer que certains produits ayant des destinations (...)[2] ne seront pas réexportés par son entremise.

5. En ce qui concerne le survol de l'Indochine, le chef du département d'Extrême-Orient y voit personnellement une monnaie d'échange que la France pourrait utiliser dans une négociation limitée ayant pour objet d'obtenir de Tokyo l'assurance que le chemin de fer du Yunnan ne sera plus bombardé[3].

La réponse définitive du Foreign Office aux suggestions du Département me sera communiquée le plus tôt possible.

Guerre 1939-1945, Vichy, E Asie, Japon, 337

357

M. François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome,
à M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 3402[4]. *Rome, 3 juin 1940.*

Réservé.

(*Reçu*[5] : le 5, 13 h.)

Toute la ville de Rome est sous l'impression que l'Italie se trouve à la veille d'entrer en guerre. Dans les milieux diplomatiques, plus personne ne doute que les dés ne soient jetés.

Comme il l'avait déjà dit, le 29 mai, à l'ambassadeur de Grande-Bretagne et, trois jours après, à l'ambassadeur des États-Unis, le comte Ciano m'a déclaré à moi-même, dans la soirée du 1er juin, avec une surprenante franchise, que « la décision du *Duce* était prise »[6]. Aucune offre, aucune intervention ne pourraient, désormais, retenir M. Mussolini. La guerre de Troie aura lieu.

1 Lacune de déchiffrement.
2 Lacune de déchiffrement.
3 Sur le bombardement du chemin de fer du Yunnan, voir document n° 90.
4 En clair.
5 Par courrier.
6 Cf. document n° 354.

Lorsque j'avais vu, le 27 mai, le ministre des Affaires étrangères, il ne m'avait pas parlé d'une manière aussi nette[1]. Peut-être, à cette date, l'orientation décisive de la politique italienne n'était-elle pas encore fixée ?[2] Entre cet entretien et celui d'avant-hier, est survenue la capitulation de l'armée belge qui a mis fin aux espoirs des Alliés de garder une tête de pont sur la côte orientale de la mer du Nord et d'entretenir, plus ou moins longtemps, un abcès de fixation sur le flanc gauche de l'armée allemande[3]. Il est possible que cet événement ait agi sur l'esprit du dictateur et qu'il l'ait interprété, avec ses conséquences, comme un grand coup irrémédiable pour l'équilibre des forces respectives sur le front occidental. Dès la fin de la bataille des Flandres, la presse officieuse a émis l'avis que cet équilibre était définitivement rompu en faveur du Reich et nombreux sont les Italiens qui considèrent que l'imminente offensive allemande marquera effectivement le dernier acte et la conclusion du drame.

Il ne s'agit, pourtant, encore que d'une décision de principe. Dans notre entretien du 1er juin, le comte Ciano a spécifié que le moment précis où M. Mussolini passerait à l'action était encore incertain ; mais, en même temps, il a laissé entendre que le répit qui nous était concédé ne serait probablement pas très long. « Nous ne vivrons plus – a-t-il dit – qu'au jour le jour ». En effet, c'est demain, 4 juin, à 10 heures, que doit siéger, au Palais Viminal, le Conseil des ministres, sous la présidence du *Duce*. Dans les circonstances actuelles, il est clair que ce conseil aura pour principal objet de dénoncer solennellement la politique de « non-belligérance » instaurée le 1er septembre, et de proclamer, dans un ordre du jour, que l'heure a sonné pour l'Italie de se faire à elle-même une justice qu'on lui a toujours refusée jusqu'ici.

Là-dessus, M. Mussolini pourra être tenté ou bien de commencer immédiatement les hostilités par l'exécution d'un coup de force contre un objectif déterminé, ou bien de se livrer à une manœuvre diplomatique, en

[1] A. François-Poncet fait le compte rendu de cet entretien dans le télégramme n° 3258 en date du 27 mai 1940 : « Après m'avoir répété ce qu'il m'avait déjà si souvent dit de la volonté du *Duce* de demeurer absolument loyal et fidèle à ses devoirs d'allié et de sa répugnance à se sentir soupçonné d'être capable d'y manquer, […] le comte Ciano m'a fait remarquer, observant qu'il s'exprimait à titre tout personnel et sur le plan de nos relations amicales, que, si j'avais maintes fois assuré que nous étions disposés à envisager, dans l'esprit le plus large, le règlement des questions franco-italiennes et méditerranéennes et à consentir à l'Italie d'amples satisfactions, je ne lui avais pourtant jamais précisé en quoi consisteraient ces satisfactions et jusqu'où iraient nos éventuelles concessions. » Ce que l'ambassadeur de France commente en ces termes : « […] visiblement il était curieux de savoir de quelle nature pourraient être les cadeaux […]. Et cette curiosité même, qu'il n'avait jamais manifestée de cette manière […] m'a paru un fait nouveau et notable. » (In Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit). À cette occasion, si l'on en croit le comte Ciano (*Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 27 mai, p. 255), l'ambassadeur aurait évoqué la possibilité de traités pour la Tunisie, peut-être même pour l'Algérie (cf. document n° 325 note 1, p. 697), et reconnu « la faute française ; il a attaqué les gouvernements passés, et rejette une grande partie des responsabilités sur Léger, qu'il déclare être un individu sinistre. » (*idem*, p. 256).

[2] En fait, Mussolini a arrêté sa décision depuis le 13 mai 1940, au moins si l'on en juge par le *Journal politique* du comte Ciano.

[3] La capitulation de l'armée belge date du 28 mai 1940.

notifiant, sous une forme plus ou moins ultimative, la liste de ses revendications. Mais ces revendications elles-mêmes pourront être ou exorbitantes, inacceptables, et destinées seulement à fournir un prétexte, ou, au contraire, relativement raisonnables et laisser place à une discussion.

Pour donner plus d'éclat à la promulgation de sa volonté, le *Duce* convoquera-t-il le Grand Conseil fasciste ? Régulièrement, c'est cet organisme qui devrait prononcer l'entrée en guerre. Or, jusqu'à présent, il ne semble pas que sa réunion ait été envisagée. De toute façon, la dernière manifestation, à laquelle devrait se livrer le *Duce*, serait le discours historique, tant de fois annoncé, par lequel il appellerait la Nation aux armes.

Toute cette procédure, que les indices recueillis durant ces jours derniers rendent vraisemblable, reste à la vérité bien étonnante. Le fait d'annoncer délibérément la guerre à terme, comme le font les chefs responsables de l'Italie fasciste, constitue, sans doute, un cas singulier dans l'histoire diplomatique[1]. Le délai qui nous est laissé, même s'il est court, suffit, en effet, pour nous permettre de nous tenir sur nos gardes, d'alerter nos forces navales, aériennes et terrestres sur les Alpes, en Méditerranée et en Afrique du Nord. En nous avertissant, plusieurs jours avant que les canons ne tonnent, les dirigeants italiens se privent, comme à plaisir, du bénéfice de la surprise. Leur attitude pose ainsi un curieux problème psychologique et politique.

Si le gouvernement français n'avait pas indiqué, par une note en date du 30 mai[2], qu'il était prêt encore une fois à prendre le contact avec le gouvernement italien pour étudier, d'accord avec lui, les modalités éventuelles d'un règlement méditerranéen, s'il n'avait pas, en termes explicites, adressé à Mussolini, l'« offre d'une offre » pour éviter une guerre contre nature, on pourrait penser que la tactique italienne n'a d'autre but que d'inciter les Alliés à proposer des négociations et à tenter d'apaiser par des concessions territoriales l'ardeur guerrière de l'alliée du Reich. Mais la proposition que nous avons faite par acquit de conscience est restée sans réponse[3]. Il faut donc chercher une autre explication.

En réalité, les décisions de M. Mussolini paraissent bien être liées étroitement aux projets du chancelier Hitler[4]. C'est de la date, sinon des résultats, de l'offensive allemande que dépend probablement l'entrée en guerre

[1] A. François-Poncet a déjà souligné « l'aspect assez singulier » des propos tenus par le comte Ciano le 1er juin dans le télégramme n° 3363 en date du 1er juin, ajoutant que selon des rumeurs vraisemblables, « c'est entre le 5 et le 10 juin que Mussolini devrait donner le signal de l'action ou faire connaître sur ce point que l'action vient de commencer. On parle d'ailleurs d'une opération simultanée dans trois ou quatre directions, la France, la Corse, la Grèce, l'Afrique du Nord. De nouveau, il est question d'une action contre la Yougoslavie. » (In Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit).

[2] Voir document n° 342.

[3] Voir document n° 354.

[4] En l'occurrence, A. François-Poncet voit juste. Le 30 mai, le comte Ciano notait en effet dans son *Journal politique*, *op. cit.*, p. 257 : « La décision est prise. Les dés sont jetés. Mussolini m'a remis ce matin le message par lequel il communique à Hitler notre entrée en guerre. La date choisie est le 5 juin, à moins que Hitler ne juge bon de la retarder encore de quelques jours. »

de l'Italie. Il s'agit pour ce partenaire de l'Axe, qui tient tant à se montrer fidèle, de fixer en Méditerranée, et sur les Alpes le plus de navires, de régiments et d'avions possibles et de les détourner ainsi du principal théâtre de la lutte, par la suite, en réalité, selon le cours que prendra l'attaque sur la Somme ou contre les côtes anglaises.

Peut-être serait-ce prêter à Mussolini trop de machiavélisme que de supposer qu'il ait l'arrière-pensée d'inciter les Alliés à devancer ses propres initiatives pour trouver ainsi, auprès de l'opinion, la justification dont il a besoin, aux yeux de son pays ? Quant au bénéfice de la surprise, s'il se résigne à s'en priver, c'est, sans doute, parce qu'il calcule que la France et la Grande-Bretagne, dont toutes les disponibilités sont d'ores et déjà immobilisées sur le front occidental, ne sont plus en mesure de consacrer plus de moyens qu'elles n'en ont déjà affectés à leur sauvegarde en Méditerranée.

Ou, alors, il faudrait admettre que le *Duce* n'a pas sérieusement l'intention de nous faire la guerre.

Mais, il est un autre mobile d'ordre psychologique, qui n'est peut-être pas étranger au comportement des dirigeants fascistes. L'accusation de chercher à poignarder lâchement dans le dos un adversaire, au moment où il est en difficultés, sinon sans défense, et à l'heure même où il affronte un formidable assaut allemand, les touche certainement au fond d'eux-mêmes. Ils la sentent trop fondée pour la contester. Lorsque je lui ai demandé, il y a quelque temps, si l'Italie renouvellerait le geste de la Russie soviétique à l'égard de la Pologne[1], le comte Ciano a gardé un silence gêné. Le *Duce* qui est préoccupé de sculpter sa statue pour la postérité, doit être pris entre l'obsession de profiter de l'occasion qui s'offre à lui et la crainte d'entacher sa figure devant l'histoire. En avertissant la France et l'Angleterre, il cherche, peut-être à se donner l'illusion qu'il ne les prend pas en traître, qu'il joue franc jeu et témoigne d'une loyauté qui, dans l'avenir, compensera la bassesse de son acte. Selon le mot amer d'un Italien, il tiendrait à nous dire en face qu'il nous frappera dans le dos !

L'état d'esprit de la foule est, d'ailleurs, typique. Tous, depuis l'homme de la rue jusqu'à l'intellectuel et à l'officier, déclarent regretter profondément l'évolution des événements. Sauf les fascistes radicaux et les extrémistes déchaînés, personne ne souhaite la guerre. La foule est consternée, accablée. Cependant, elle demeure apathique et résignée. L'argument de Farinacci : « l'occasion est magnifique pour nous ; une telle occasion ne se présente pas deux fois ; nous serions fous de ne pas en profiter ! », cet argument a facilement raison des scrupules et de la sentimentalité populaires ; on le trouve probant, on ne sait quoi y répondre ; chacun s'y rallie, comme à regret, mais en vertu d'une démarche qu'on juge bien naturelle et bien excusable, et avec un mélange d'ingénuité et de candeur dans le cynisme qui est, évidemment, l'apanage des « peuples jeunes ».

[1] Allusion à l'attaque soviétique du 17 septembre 1939 sur la frontière orientale de la Pologne.

La masse, les milieux modérés espèrent encore, il est vrai, qu'une intervention de la dernière heure s'exercera sur le *Duce*, que, chez celui-ci, la raison et la réflexion de l'homme d'État l'emporteront sur la fougue du condottiere, mais cet espoir est plutôt l'expression d'un vœu que la traduction d'une réalité, si fragile soit-elle. On parle encore d'une action du Roi et du Pape. Le Roi et la Cour qui blâment, sans l'avouer, l'attitude du roi Léopold, ont été blessés dans leurs sentiments traditionalistes, par le ton de certains articles de presse en France et en Angleterre contre le roi-félon. Au Quirinal, le sens est resté très vif de la solidarité des couronnes[1]. Quant au Pape, on disait, ce matin, qu'il avait fait hier, sans succès une dernière tentative en faveur de la paix ; mais tous reconnaissent que l'attitude hésitante du Saint-Siège, au cours des mois passés, n'a pas contribué à rehausser son crédit.

Restent les États-Unis et leur puissance matérielle. Cette dernière a été examinée, pesée, supputée, par la presse fasciste. Les rédacteurs officieux en sont arrivés à la conclusion qu'avant un an, au minimum, l'Amérique ne serait pas en mesure de faire sentir efficacement son poids dans le conflit européen.

Il est donc peu vraisemblable que de telles pressions, si elles venaient à s'exercer, aient à l'heure actuelle quelque chance de succès.

Ce qui compte aujourd'hui à Rome, c'est le choc qui s'annonce entre les forces françaises et allemandes sur la ligne de la Somme et de l'Aisne. Plus qu'aux conseils modérateurs, M. Mussolini prêtera l'oreille aux bruits qui lui viendront de cette bataille et qui détermineront l'heure et la forme finale de sa propre action.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 48

358

NOTE

L'attitude italienne depuis le 21 mars 1940

N. *Paris, 3 juin 1940.*

C'est trois jours après l'entrevue du Brenner entre Hitler et Mussolini (18 mars), que M. Paul Reynaud prend en mains la présidence du Conseil et les Affaires étrangères.

[1] Le comte Ciano a soumis le 1er juin le projet de communiqué annonçant la déclaration de guerre au Roi à qui revient, selon la Constitution italienne, le droit de déclarer la guerre. Selon le ministre, le Roi « approuve la formule que je lui soumets. Il est maintenant résigné, mais rien de plus que résigné, à l'idée de la guerre. Il croit qu'en effet, la France et l'Angleterre ont encaissé des coups terriblement durs, mais il attribue – avec raison – beaucoup d'importance à l'éventuelle intervention américaine. Il sent que le pays entre en guerre sans enthousiasme ; [...] il n'y a pas trace de l'élan de 1915. » (*Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 1er juin 1940, p. 258).

D'après les indications données, le 20 mars, par le comte Ciano à notre ambassadeur[1], M. Mussolini « qui mise sur le cheval allemand, a, dans son entretien avec M. Hitler, doublé la mise ». Le comte Ciano n'en a pas moins [*sic*] que rien ne sera changé à la politique suivie par l'Italie depuis le début de la guerre et définie par la déclaration du 1er septembre. À partir de cette entrevue, la presse italienne parle de nouveau de l'Axe et de l'alliance avec le Reich ; elle insiste sur la solidarité de destin entre les deux pays.

Entretien du 25 mars entre M. Paul Reynaud et M. Guariglia, ambassadeur d'Italie à Paris[2]

M. Guariglia prétend, comme le comte Ciano, que la politique italienne ne changera pas. Il ajoute qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux revendications italiennes à l'égard de la France, telles qu'elles sont développées couramment dans certains journaux de la Péninsule. « En revanche, déclare-t-il, ce que nous ne pouvons tolérer, c'est l'idée qu'il se trouve des contrôles britanniques aux deux extrémités de la Méditerranée. Le fait que nos navires se trouvent ainsi arrêtés aux deux bouts de cette mer est ressenti comme une humiliation par tout le peuple italien, et même par ceux qui ne sont pas de cœur avec les revendications à l'égard de la France. »

Lors de l'invasion, par l'Allemagne, du Danemark et de la Norvège (9 avril), la presse italienne accentua son attitude menaçante à notre égard. Elle célèbre les succès allemands, proclame le déclin irrémédiable des démocraties. Elle affirme hautement que l'Italie ne peut plus demeurer les bras croisés, que l'heure de l'action va bientôt sonner, et que le règlement de comptes avec les puissances occidentales est proche[3].

Les renseignements reçus par le Foreign Office au sujet des dispositions du gouvernement italien sont suffisamment inquiétants pour que, le 12 avril, le gouvernement britannique décide une démarche auprès du Quirinal[4], sir Percy Loraine est chargé d'attirer l'attention du comte Ciano sur la violence croissante du ton adopté par la presse italienne à l'égard des puissances occidentales. Il est chargé de représenter à son interlocuteur que cette campagne ne correspond ni aux sentiments du peuple anglais à l'égard de l'Italie, ni à la compréhension amicale des intérêts italiens manifestée par le gouvernement britannique depuis le début des hostilités, ni à la position officielle du gouvernement italien vis-à-vis du gouvernement britannique, telle que ce dernier croit la connaître.

M. François-Poncet est invité à faire une démarche analogue.

[1] Voir document n° 153.

[2] On trouvera la note d'audience en date du 25 mars 1940 dans les Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 46 (document non reproduit).

[3] Cf. documents nos 218, 239, 252, 256.

[4] Le Département transmet à A. François-Poncet les instructions données alors par le gouvernement britannique à son ambassade à Londres dans le télégramme nos 563 à 566 en date du 12 avril 1940 (In Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit).

Pendant plusieurs jours, le comte Ciano se dérobe à cette double demande d'explications[1]. La démarche n'est effectuée que quelques jours plus tard, auprès du chef du cabinet du comte Ciano, qui se contente de faire remarquer que l'Italie est « l'amie et l'alliée » de l'Allemagne et d'ajouter que ce fait explique l'attitude de la presse fasciste[2].

Le gouvernement français n'en désire pas moins faire clairement savoir à l'opinion mondiale et au peuple italien qu'il est tout disposé à tenir un compte équitable des légitimes aspirations de l'Italie. Le communiqué pris à la suite de la séance de la commission des Affaires étrangères du Sénat du 19 avril, affirme que le gouvernement français demeure disposé à rechercher avec le gouvernement italien, dans des échanges de vues amicaux, les bases sur lesquelles pourrait être envisagé un règlement équitable des questions européennes[3].

Cette affirmation, reprise quelques jours plus tard, le 25 avril, à la suite de la séance de la commission des Affaires étrangères de la Chambre, n'éveille au-delà des Alpes aucun écho positif[4].

Le 10 avril, le comte Ciano reçoit M. François-Poncet et lui déclare : « Bien que les initiatives allemandes en Scandinavie aient causé en Italie une impression énorme, aucun changement n'est intervenu dans la politique fasciste. Il ne faut s'attendre à rien d'immédiat. Aucune solution définitive n'a été arrêtée. »[5]

Le même jour, M. François-Poncet ayant fait allusion, devant le comte Ciano, aux dispositions conciliantes dont la France n'avait cessé d'être animée envers l'Italie, le gendre du *Duce* montre à notre ambassadeur les instructions adressées une semaine plus tôt à M. Guariglia[6]. Ces instructions enjoignant à l'ambassadeur d'Italie à Paris de s'opposer catégoriquement à l'envoi à Rome de tout émissaire ou plénipotentiaire français

[1] Ciano se dit « souffrant ». Cf. télégrammes n° 2261 et n° 2278 d'A. François-Poncet au Département, le 13 avril 1940. In Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, documents non reproduits.

[2] Le chef de cabinet du comte Ciano tint ces propos à sir Noel Charles, le chargé d'Affaires anglais. Cf. télégramme n° 2278 en date du 13 avril 1940, d'A. François-Poncet au Département (*ibid.*, document non reproduit).

[3] Extrait du communiqué in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 46, document non reproduit.

[4] Le chargé d'Affaires à Rome, Guérin, rapportait le 26 avril 1940 que « les déclarations de votre Excellence [c.à.d. à ce moment Paul Reynaud, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères] devant la commission des Affaires étrangères du Sénat ont fait hier soir l'objet de la « Chronique fasciste » que diffuse la Radio italienne. Il a été dit, en substance et dans des termes peu obligeants, que les invitations de la France à un éclaircissement des rapports franco-italiens n'avaient jamais été pour les Italiens qu'une source de déceptions [...] et que l'Italie prenait acte des déclarations de M. Paul Reynaud, mais sans leur attribuer une véritable importance et sans qu'elles puissent influencer en rien sa liberté d'initiative » (télégramme n° 2557, de Rome au Département, Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit).

[5] Compte rendu de cet entretien par A. François-Poncet dans le télégramme n° 2149 en date du 10 avril 1940 au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit.

[6] Cf. télégramme n° 2179 en date du 10 avril 1940 d'A. François-Poncet au Département, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 46, document non reproduit.

extraordinaire. « Quel que soit le délégué », précisent les instructions, « il ne sera point déçu ».

(Déjà le 16 septembre 1939, le comte Ciano avait exprimé la même idée au cours d'un entretien avec M. François-Poncet : « ce serait une erreur très gave, avait-il dit, que l'envoi en Italie de personnalités politiques voyantes affichent bruyamment l'intention de négocier ».)[1]

En revanche, le 20 avril, à l'occasion de l'anniversaire du *Führer*, M. Mussolini et M. Hitler échangent des télégrammes de félicitations dans lesquels le *Duce* forme ouvertement des vœux pour la victoire de l'Allemagne (ces messages ne sont d'ailleurs pas publiés par la presse italienne, comme si M. Mussolini craignait de faire connaître à son peuple qu'il avait pris définitivement parti pour le Reich)[2].

À ce moment, des sondages effectués par la direction du Parti fasciste indiquent dans le public italien l'unanimité pour la non-belligérance, et, en cas de participation à la guerre, 20 % pour la guerre en faveur de l'Allemagne, 80 % pour la guerre aux côtés des Alliés.

Le 22 avril, entretien François-Poncet avec comte Ciano[3]. Le ministre italien des Affaires étrangères dément les bruits relatifs à une action imminente de l'Italie soit contre Corfou, soit contre la Yougoslavie. Il affirme à nouveau que la politique italienne n'est pas changée. « Je ne peux pas garantir, dit-il, que les dispositions du gouvernement italien resteront toujours les mêmes, mais je peux vous assurer, pour l'instant, qu'elles ne sont, ne seront pas modifiées ».

L'agression allemande contre les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg (10 mai) est, pour la presse italienne, le signal d'une recrudescence d'hostilité à notre égard. Non seulement les journaux fascistes ne trouvent pas un mot pour flétrir l'odieuse violation du droit des gens dont l'Allemagne s'est rendue coupable, mais ils ne trouvent point d'accents assez enthousiastes pour célébrer les victoires du Troisième Reich[4]. En même temps, une vague de manifestations anti-françaises et anti-britanniques, organisées par les autorités fascistes, déferle à travers le pays. Des cortèges hostiles défilent devant plusieurs de nos consulats. Des pierres sont lancées contre les vitres. La police doit assurer la protection de nos immeubles diplomatiques et consulaires contre des manifestants.

Le 11 mai, le comte Pietromarchi, chef du Comité de la guerre économique italien, fait paraître un mémoire dans lequel il attire l'attention du *Duce* sur les graves dommages qui résulteraient pour l'économie italienne du blocus franco-britannique[5].

[1] Voir *DDF* (1939-44), I, document n° 104.

[2] Voir document n° 226, note 2, p. 515.

[3] Cf. télégramme n° 2464 en date du 22 avril 1940 d'A. François-Poncet au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 22, document non reproduit.

[4] Voir documents n°s 277, 280.

[5] Voir document n° 274.

Le 13 mai, entretien entre le comte Ciano et M. François-Poncet[1]. Notre ambassadeur se plaint de l'apposition dans toute l'Italie, et en particulier sur les établissements français, d'affiches hostiles aux Alliés. Il exprime la surprise que lui a causée le rapport de M. Pietromarchi. Il rappelle à cet égard tous les efforts de conciliation faits par la France et par l'Angleterre, tous les égards des Alliés pour les intérêts italiens, toute la peine qu'ils ont prise pour rechercher des solutions d'accord avec les autorités britanniques. Le comte Ciano ne conteste pas et ne contredit point. Il juge toute discussion superflue. Il laisse entendre que le rapport en question répond surtout à une intention politique et qu'il n'est pas maître d'intervenir dans le jeu du *Duce*.

M. François-Poncet demande si, dans ces conditions, les négociations en cours entre l'Italie et l'Angleterre ainsi qu'entre l'Italie et la France au sujet de l'application du blocus ont encore un sens. Le ministre répond affirmativement. Selon lui, il faut persévérer. Le comte Ciano reconnaît que la situation s'aggrave. Il ne croit pas cependant qu'elle doive fatalement tourner mal. Il doute que M. Mussolini ait déjà arrêté sa décision d'aller jusqu'à la collaboration militaire avec l'Allemagne. Le ministre ne peut garantir que le *Duce* n'entrera pas dans la guerre, mais il n'est pas sûr non plus qu'il y entrera. Il déclare qu'il convient d'attendre et de ne rien précipiter.

Les tentatives répétées faites par le président Roosevelt auprès de M. Mussolini – notamment depuis fin du mois d'avril –, pour l'arrêter sur la pente d'une collusion militaire avec les ennemis de la civilisation sont elles-mêmes demeurées vaines.

Le 15 mai, M. Phillipps, ambassadeur des États-Unis en Italie, a avec le comte Ciano un entretien qui laisse peu de doutes sur l'entrée en guerre de l'Italie. Sur la suggestion des gouvernements français et britannique, le président Roosevelt fait dire, le 26 mai, à M. Mussolini qu'il a des raisons de croire que les Alliés sont disposés à prendre en considération toutes ses revendications raisonnables, et à se mettre d'accord avec le gouvernement italien sur les termes d'un règlement qui interviendrait à la fin de la guerre. Le président des États-Unis s'offre à transmettre à Londres et à Paris les demandes que l'Italie pourrait formuler pour satisfaire ses aspirations[2].

En face de cette offre désintéressée, inspirée des mobiles les plus élevés, M. Mussolini prend une attitude entièrement négative[3].

Les démarches que multiplie le Saint-Siège n'ont pas plus de succès. M. Mussolini reste obstinément sourd à la voix du Vatican qui adjure le chef du gouvernement italien d'épargner à son pays les horreurs de la guerre et de ne point faire cause commune avec les adversaires les plus acharnés du christianisme[4].

[1] Voir document n° 280.

[2] Voir document n° 325.

[3] Voir document n° 333.

[4] Voir documents n°s 279, 291, 296.

Le 27 mai, le comte Ciano déclare à M. François-Poncet que les plus riches cadeaux ne changeraient rien à l'attitude de M. Mussolini, résolu à demeurer absolument loyal et fidèle à son allié allemand[1].

Le lendemain 28 mai, dans un entretien avec sir Percy Loraine, ambassadeur de Grande-Bretagne, le ministre italien des Affaires étrangères précise que, même si l'on offrait à l'Italie la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, M. Mussolini déclinerait ces propositions. « Depuis le 8 mai, a ajouté le comte Ciano, le *Duce* a pris sa décision ».

En dépit de ces affirmations catégoriques et malgré la fin de non-recevoir opposée par le gouvernement fasciste à toutes les tentatives entreprises avant et depuis le 1er septembre pour arriver avec l'Italie à une entente tenant un compte équitable des intérêts des Puissances méditerranéennes, le gouvernement français a tenu à faire encore un suprême effort en vue d'enrayer l'évolution de l'Italie vers une guerre contre les Puissances occidentales.

Le 30 mai, le gouvernement remet à l'ambassadeur d'Italie à Paris une note destinée au chef du gouvernement italien[2]. Cette note constate la menace de conflit qui pèse sur les rapports franco-italiens. Elle affirme qu'il n'existe entre la France et l'Italie aucun litige pouvant justifier le recours aux armes. Elle donne à nouveau l'assurance que le gouvernement français est disposé à examiner tout l'ensemble des questions méditerranéennes intéressant le développement de l'Italie et à accueillir toute solution utile à l'établissement d'un statut nouveau de collaboration en Méditerranée. Elle exprime la volonté du gouvernement français de rechercher, par des négociations directes entre les parties intéressées, un accord définitif de sécurité. Cette démarche, étrangère à tout sentiment de crainte, ne s'inspire que du désir d'éviter le pire et d'empêcher une guerre sacrilège, qui risque d'anéantir la civilisation occidentale.

Mais le *Duce* reste sourd. Dans un entretien qu'il a eu le 1er juin avec M. François-Poncet, le comte Ciano fait savoir que si M. Mussolini répondait à la note du 30 mai, ce serait en termes désagréables et que, dans ces conditions, il valait mieux s'abstenir de toute réponse. Il ajoute que la décision de M. Mussolini d'entrer en guerre était prise de façon définitive. Seule la date reste incertaine. Nous sommes ainsi mis en présence d'une déclaration de guerre à terme, fait sans précédent dans l'histoire[3].

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5

[1] Voir document n° 325, note 1, p. 697.

[2] Voir document n° 342.

[3] Voir document n° 354, note 1, p. 741.

359

NOTE DU SOUS-DIRECTEUR D'EUROPE

Attitude de l'Italie vis-à-vis des Alliés

N. *Paris, 3 juin 1940.*

La question se pose avec urgence de savoir si en présence de la déclaration de guerre à terme signifiée par le comte Ciano aux ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne[1], il convient de laisser au gouvernement italien le choix de l'heure, de la forme et du prétexte de son intervention, ou si le moment ne serait pas venu pour les gouvernements alliés de devancer son initiative, sinon sur le plan militaire, du moins sur le plan diplomatique.

À l'heure actuelle, le gouvernement italien nous a fait connaître sans ambages sa décision d'intervenir dans le conflit aux côtés de l'Allemagne. Il met en place, à ciel ouvert, tout le dispositif technique de son intervention. Il se maintient en mesure de décider, jusqu'au dernier moment, et suivant les circonstances, le point sur lequel il portera son attaque. Il reste maître enfin de faire naître, à l'heure choisie, le prétexte qui lui paraîtra le plus favorable pour rallier son opinion publique à l'idée de l'intervention (incident de blocus, action d'agents provocateurs en Afrique du Nord ou ailleurs, etc.).

Certains des avantages d'ordre moral et même stratégique que le gouvernement italien espère ainsi s'assurer pourraient lui être retirés si les gouvernements alliés dénonçaient publiquement, dès maintenant, les circonstances qui ont entouré la décision italienne et révélaient les ultimes efforts qu'ils ont faits pour maintenir M. Mussolini dans la non-belligérance en lui offrant de discuter le règlement raisonnable de ses griefs méditerranéens.

Il devrait être révélé, par la procédure la plus expéditive, c'est-à-dire par une déclaration faite par le président du Conseil à la radio :

1) que le président Roosevelt, se portant fort de la bonne volonté des Alliés à prendre en considération toutes les revendications raisonnables de l'Italie, avait demandé à M. Mussolini de lui faire connaître « les demandes dont la réalisation serait à ses yeux l'instauration en Méditerranée d'un ordre nouveau garantissant à l'Italie la satisfaction de ses aspirations légitimes dans cette mer » ; que M. Mussolini a refusé de faire droit à cette démarche du chef d'État américain[2] ;

2) que, poussant jusqu'à l'extrême son désir de conciliation, le gouvernement français a saisi directement le gouvernement italien d'une note, dont le texte serait rendu public et dont les termes ouvriraient à l'Italie toute possibilité d'aboutir à un règlement honorable et pacifique du différend ; que M. Mussolini a fait savoir à l'ambassadeur de France, par

[1] Voir document n° 354, note 2, et n° 357, note 7.

[2] Voir documents n°s 325, 333, 343, 348.

l'intermédiaire du comte Ciano, qu'aucune réponse ne serait faite à cette suprême démarche[1].

Une telle déclaration ferait peser, devant l'opinion publique universelle, sur l'Italie seule, la responsabilité du conflit qu'elle se prépare à ouvrir et devancerait la présentation tendancieuse, que son gouvernement se prépare sans doute à faire, des raisons qui ont déterminé son action.

Il devrait être indiqué, également, que sur le plan des relations économiques et des affaires de blocus, les satisfactions les plus larges avaient été données à l'Italie, tant par la France que par l'Angleterre, dès le début du conflit et que c'est au moment où un accord général sur ces questions venait d'être conclu dans ses grandes lignes, que M. Mussolini en a empêché la mise à exécution[2].

On soulignerait enfin que l'Italie ne se prépare à sortir de la non-belligérance qu'au moment où elle croit pouvoir le faire sans danger et après que les dernières agressions de l'Allemagne ont paru momentanément faire pencher en faveur de celle-ci la balance des armes, s'associant ainsi aux violations des droits des petits États neutres commises par le Reich.

Dans la mesure où nous n'avons plus actuellement aucun ménagement à garder vis-à-vis de l'Italie, une telle définition publique de la position italienne, tout en laissant au *Duce*, jusqu'au dernier moment, l'initiative et la responsabilité des actes mêmes qui déclencheront la guerre, mettrait néanmoins son gouvernement dans la situation morale la plus désavantageuse et lui rendrait plus difficile de justifier son action. Les radios française et anglaise devraient naturellement s'efforcer par tous les moyens de porter cet exposé à la connaissance du public italien, dont le moral peut être influencé par cette révélation.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5

360

NOTE DE JEAN MONNET, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE COORDINATION FRANCO-ANGLAIS

Achats alliés aux États-Unis d'Amérique

N. *Londres, [Richmond Terrace], 3 juin 1940.*
Secret.

Veuillez trouver ci-jointe la copie d'une lettre que j'ai reçue du président du Comité d'achats franco-anglais[3] à New York, transmettant un mémorandum relatif à certains problèmes soulevés par les achats alliés aux États-Unis d'Amérique (annexe 1).

1 Voir documents n°s 342, 354.

2 Voir documents n°s 274, 277, 297.

3 Voir *DDF* (1939-44), I, documents n°s 125, 127, 215, 227, 307.

Vous trouverez également ci-jointe la copie d'un mémorandum que j'ai adressé récemment à certains membres du Comité relativement à l'opportunité, en raison des événements récents, de centraliser tous les achats alliés de matériels de guerre aux États-Unis d'Amérique entre les mains du Comité d'achats franco-anglais (annexe 2).

Je propose de profiter de la présence dans le Royaume-Uni du colonel Greenly et de M. Pleven pour discuter ces questions importantes et urgentes au cours d'une séance du Comité de coordination. Le jour et la date de cette séance vous seront notifiés ultérieurement. En attendant, je suis à la disposition de tout membre du comité qui désirerait discuter cette question avec moi.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 42

Annexe 1

Traduction d'une lettre de M. Purvis à M. Monnet, Comité d'achats franco-anglais

L. *New York, [15 Broad Street], 20 mai 1940.*

Cher Monsieur Monnet,

Veuillez trouver ci-joint un mémorandum exposant nos idées sur les mesures qui devraient être prises pour que l'organisation des achats effectués aux États-Unis pour compte français et anglais soit efficace. Ce mémorandum a l'approbation complète de M. Bloch-Lainé.

M. Pleven, grâce au séjour qu'il a fait ici, est au courant des genres de problèmes que nous sommes constamment appelés à résoudre et dont traite le mémorandum. Ce mémorandum est nécessairement rédigé au point de vue nord-américain et ne traite que des choses que nous savons être essentielles de ce côté-ci. Naturellement, nous ne savons pas comment nos suggestions peuvent être harmonisées avec les nécessités primordiales de la situation telles qu'elles se présentent à vous.

Si, pour une raison quelconque, vous estimez que ce mémorandum n'est pas pratique ou que sa présentation est inadéquate, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir nous en informer car, naturellement, nous sommes surtout préoccupés d'améliorer le fonctionnement de notre organisation. Par suite de la récente pression des événements, il ne nous a pas été possible de fournir une documentation complète à l'appui du mémorandum.

Seule la gravité de la situation actuelle m'a amené à considérer que je ne devais pas attendre plus longtemps pour vous soumettre ce mémorandum. Je sais que, du côté britannique, les vues qui y sont exprimées vont à l'encontre du système actuel. Comme de ce côté je ne peux exprimer qu'une opinion personnelle, étant donné que le British Supply Board constitue l'élément directeur pour l'Amérique du Nord, j'envoie une copie du mémorandum au colonel Greenly, qui s'embarque demain. Il aura donc toute

latitude pour étudier la valeur des idées exprimées au point de vue britannique. Je suis d'ailleurs enclin à croire qu'une grande partie du mémorandum ralliera son approbation.

*
* *

Pour organiser les achats d'une manière efficace, il faut :

1. Connaître les besoins de préférence pour les deux Alliés, sur la base d'un programme établi pour une certaine période à venir.

2. Créer une organisation d'achats unique et spécialisée.

3. Déléguer aux Missions aux États-Unis des pouvoirs suffisants pour qu'elles puissent acheter sans avoir à soumettre les cours normaux à leurs mandants.

4. Organiser des communications directes par câble et par lettre lorsque la nécessité s'en présentera.

5. Organiser une représentation des deux Missions à Londres et à Paris.

Jusqu'ici, ces diverses mesures n'ont pas encore été prises, probablement en raison des difficultés et du désarroi dus à la guerre.

1. *Connaissance des besoins*

Il a été difficile de savoir quels étaient les besoins alliés. Les cas les plus caractéristiques, surtout du côté britannique, sont ceux des alliages d'aluminium et des machines-outils. Lorsqu'on a adopté des programmes et que les pouvoirs d'achat nécessaires ont été délégués, par exemple pour les avions, il a été relativement facile d'obtenir des résultats.

Évidemment, il est souvent très difficile de formuler des programmes alliés communs à l'origine. Lorsque les besoins sont portés à la connaissance des Missions par des voies séparées, on les coordonne ici en vue d'une action commune auprès des fournisseurs.

2. *Établissement d'une organisation d'achats unique et spécialisée*

Les opérations d'achats pour un grand nombre de matériels de guerre parmi les plus importants, par exemple les machines-outils, l'acier et les produits de cuivre, ont été conduites dans une large mesure ou en totalité par l'intermédiaire de maisons d'importation européennes ou d'agents sédentaires, dans des conditions mieux adaptées à un volume de commandes du temps de paix qu'à celui du temps de guerre. Naturellement, ces agents ou importateurs ne jouent aucun rôle dans l'adoption des politiques financières et des politiques de production des organisations industrielles intéressées aux États-Unis. Il en est résulté que les chefs d'entreprise aux États-Unis ont eu l'impression d'une certaine confusion dans les achats alliés et qu'ils ont critiqué les méthodes d'achats des Alliés lorsqu'ils ont constaté les retards de livraisons et les désavantages qui en ont fréquemment résulté pour les Alliés au point de vue des prix et des conditions de paiement.

Il est probable qu'une des difficultés fondamentales auxquelles on se heurte provient du fait que les gouvernements alliés passent des commandes de matériel de guerre à des entrepreneurs nationaux qui, naturellement, achètent la plupart du temps les matières dont ils ont besoin pour exécuter ces contrats de guerre par leurs voies d'importation habituelles. Toutefois, on pourrait réaliser un certain nombre d'avantages importants :

a) en présentant aux fournisseurs américains un tableau plus complet des besoins, de façon à leur permettre de mieux organiser la production de leurs usines existantes (les directeurs d'un grand nombre des principales entreprises des États-Unis nous ont signalé à maintes reprises l'importance que pourrait jouer cet élément dans l'amélioration des livraisons demandées par nous) ;

b) en utilisant le Comité de liaison du Président pour obtenir des priorités pour les livraisons alliées, ou du moins pour empêcher que ces livraisons ne soient retardées au bénéfice des besoins intérieurs des États-Unis.

Pour s'assurer les avantages susvisés, ou bien il faut centraliser les opérations d'achats elles-mêmes entre les mains du Comité d'achats franco-anglais à New York ou, si cette solution est impraticable ou inopportune, chacune des autres agences d'achats (qui, pour être efficaces, doivent être uniques) doit détacher un représentant auprès du Comité aux fins de coordination. La raison en est que le Comité est la seule agence reconnue par le gouvernement des Etats-Unis pour les demandes de priorités formulées par les Alliés.

Jusqu'ici, le programme de préparation des États-Unis à la guerre a constitué un facteur relativement secondaire. Avec le nouveau programme renforcé de préparation que vient d'annoncer le Président, il est possible et même probable que la question des priorités devienne délicate et vitale au point de vue allié. Le Comité d'achats franco-anglais doit donc être mis en mesure de protéger les livraisons contre les commandes existantes en étant tenu suffisamment au courant de ce qui est commandé et des livraisons qui sont considérées comme les plus essentielles.

Les avantages que présente l'utilisation du Comité d'achats franco-anglais comme intermédiaire unique pour les achats alliés sont les suivants :

1. Le Comité achète fréquemment des munitions aux mêmes maisons, par exemple aux producteurs d'acier et de cuivre. Il est donc évident que la concentration du pouvoir d'achat serait extrêmement utile.

2. Le Comité demande de temps à autre aux mêmes sociétés de le renseigner et de l'aider relativement à d'autres problèmes de guerre alliés, par exemple pour des questions de guerre économique.

3. En pareil cas, les Alliés se présenteraient devant le monde des affaires américain avec un front uni et effectivement organisé.

4. Les Alliés appuieraient la politique de l'Administration des États-Unis de la manière souhaitée par celle-ci.

À l'heure actuelle, le Comité d'achats franco-anglais constitue surtout un agent coordinateur pour la Commission d'achats française et la Commission d'achats britannique (cette dernière étant, aux États-Unis, la succursale du British Supply Board d'Ottawa).

On constate de plus en plus que des avantages considérables pourraient être obtenus en chargeant le Comité d'achats franco-anglais lui-même d'effectuer les achats. On pourrait alors se trouver amené à constituer une série de sections spécialisées dans les diverses branches et chargées des achats correspondants aux besoins des deux Alliés (la conclusion définitive des contrats, l'inspection dans certains cas et les paiements pourraient, le cas échéant, rester distincts, dans la mesure voulue). Les négociations commerciales s'en trouveraient grandement facilitées. Il serait alors nécessaire de donner pleins pouvoirs aux chefs des deux Missions pour réunir les deux organisations en un seul organisme d'achats. Les difficultés ne devraient pas être très grandes et les avantages seraient nombreux. À l'heure actuelle, les deux organisations sont plus ou moins complémentaires. La commission française est de beaucoup la plus forte techniquement dans un grand nombre de domaines, mais pas dans tous (les techniciens britanniques résident pour la plupart à Ottawa et sont, par conséquent, inaccessibles lorsqu'il s'agit d'achats aux États-Unis). La commission britannique, par contre, possède des hommes ayant une connaissance plus approfondie des problèmes commerciaux d'achats tels qu'ils se posent aux États-Unis.

Il semble qu'une telle fusion serait conforme à l'intention exprimée à l'origine, lorsqu'on a décidé d'organiser la coopération économique franco-anglaise.

Nous n'ignorons pas que, du côté français, cette solution entraînerait une modification de la base même de l'organisation des Missions. Dans le système actuel, chaque mission française est directement responsable envers le ministère dont elle émane et dont elle porte le nom, tandis que le Directeur général des achats est chargé de la coordination, de la surveillance et de l'organisation des services communs, tels que services financiers, etc.

Ce système devrait être modifié de façon à créer, aussi bien du côté français que du côté britannique, une organisation spécialisée similaire. Les chefs des deux commissions pourraient alors les fusionner aussi efficacement que possible.

3. *Délégation de pouvoirs aux Missions aux États-Unis leur permettant d'acheter sans avoir à soumettre les cours normaux à leurs mandants*

On pourrait simplifier considérablement le travail courant et éviter beaucoup de désordre et de retard en déléguant aux Missions aux États-Unis des pouvoirs plus grands leur permettant de procéder aux achats dès que la quantité et la nature des fournitures requises auront été décidées.

4. *Communications directes par câble et par poste*

Du côté britannique, le problème se pose en raison du fait que tous les câblogrammes et correspondances ordinaires à destination ou en provenance de l'Angleterre sont acheminés *via* Ottawa, ce qui constitue un maillon de plus dans une chaîne déjà longue. En conséquence, les chances de malentendus sont beaucoup plus grandes, sans avantages correspondants, et il existe inévitablement un élément considérable de retard supplémentaire dans chaque sens. Des communications directes sur les questions courantes seraient très utiles. Si cette proposition est adoptée, elle entraînera peut-être la nécessité de renforcer le personnel technique britannique à New York.

Du côté français, le même problème se pose, parce que certaines des missions techniques câblent directement à leur ministère, tandis que d'autres doivent câbler par les voies diplomatiques, de sorte que les messages peuvent se trouver considérablement dénaturés ou retardés. À cet égard, il est nécessaire d'organiser une liaison directe et unique entre la commission française et le gouvernement français.

5. *Représentation des deux Missions à Londres et à Paris*

L'expérience de cette guerre et de la précédente démontre d'une manière concluante qu'il est nécessaire de désigner des représentants à Londres et à Paris pour centraliser les principaux problèmes d'achats de chaque pays. Dans chaque pays, le représentant devra avoir accès aux divers ministres intéressés, de façon à pouvoir obtenir, le cas échéant, des décisions rapides et à assurer la coordination entre ministères lorsque les fournitures intéressent plus d'un ministère. Les représentants pourraient également être chargés de transmettre au Comité franco-anglais de coordination à Londres des renseignements concernant les priorités nationales relatives demandées. Il serait préférable que ces représentants connussent les méthodes américaines ainsi que les organisations que la commission possède ici.

Naturellement, ils n'auraient nullement à intervenir dans le domaine plus vaste de la coordination interalliée, qui est celui de l'organisation déjà créée, c'est-à-dire le Comité de coordination franco-anglais.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 42

ANNEXE 2
MÉMORANDUM DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE COORDINATION FRANCO-ANGLAIS

Centralisation des achats alliés de matériels de guerre aux États-Unis d'Amérique entre les mains du Comité d'achats franco-anglais

N. *s.l.[Londres], s.d.[début juin ?]*

Depuis le début de la guerre, les commandes françaises et britanniques de matériels de guerre finis ont été passées par l'intermédiaire du Comité d'achats franco-anglais aux États-Unis d'Amérique. Des dispositions viennent d'être prises pour que les achats de machines-outils et d'acier commencent également bientôt à être effectués par l'intermédiaire du Comité. Toutefois, dans une grande mesure, les achats d'autres matériels de guerre continuent à se faire par des voies indirectes.

Dans son télégramme Purco n° 103, le président du Comité d'achats franco-anglais indique en termes généraux l'intérêt qu'on aurait à passer toutes les commandes de matériels de guerre par la voie unique du Comité. Dans plusieurs télégrammes ultérieurs, il a attiré l'attention sur des cas particuliers dans lesquels on aurait eu ou on aurait encore avantage à passer les commandes par l'intermédiaire du Comité et non pas directement.

Ces avantages peuvent être résumés ainsi qu'il suit :

1. Si toutes les commandes de matériels de guerre destinés aux Alliés sont passées par l'intermédiaire du Comité, on présentera un tableau plus complet des besoins alliés et on pourra fréquemment obtenir une meilleure répartition des moyens de production, d'où une amélioration dans les livraisons.

2. On achète fréquemment des matériels de guerre de genre différents aux mêmes maisons. S'il n'y a qu'un seul acheteur, il peut utiliser cet élément pour obtenir des conditions plus avantageuses.

3. Dans de nombreux cas, le comité est en contact direct avec les producteurs des États-Unis d'Amérique et peut par conséquent éviter les frais supplémentaires que représentent les commissions des intermédiaires.

4. Si le Comité est chargé des commandes passées pour le compte des gouvernements alliés, il peut les utiliser comme levier pour obtenir la coopération des producteurs au point de vue des autres problèmes de guerre des Alliés, par exemple pour le blocus.

5. Si le Comité est chargé de toutes les commandes alliées, il sera à même de formuler et d'obtenir des conditions de paiement convenables et de résister à des demandes onéreuses, comportant par exemple l'immobilisation des ressources en dollars des Alliés par la délivrance de lettres de crédit irrévocables.

6. En passant leurs commandes par l'intermédiaire du Comité, les Alliés présenteraient un front uni à l'industrie américaine et agiraient conformément au désir formel de l'Administration américaine, dont la coopération est essentielle pour les Alliés.

Tandis que le plus grand poids s'attache à toutes ces considérations générales énoncées par M. Purvis, il n'est plus possible d'étudier ce problème à leur seule lumière, étant donné le changement complet de situation qui a résulté de la décision prise par le gouvernement des États-Unis d'aborder un programme de préparation qui comporte des dépenses énormes, un développement considérable de la capacité de production américaine et une centralisation sans précédent du contrôle administratif. Au point de vue des demandes alliées de matériels de guerre, ce programme comporte trois conséquences principales :

1. Il est essentiel que ces demandes soient adaptées aux besoins de l'Administration des États-Unis, de manière à obtenir que le développement de la capacité de production américaine couvre les matériels de guerre dont les Alliés ont le plus grand besoin.

2. Il est nécessaire que les Alliés soient en mesure d'obtenir, pour leurs besoins, une priorité sur ceux des États-Unis, au point de vue de l'augmentation de production qui résultera du programme américain.

3. Tandis que, jusqu'ici, on a pu prendre des dispositions en vue du paiement comptant de tous les matériels de guerre achetés en Amérique, le jour viendra peut-être où l'on devra envisager des dispositions en vue d'obtenir des crédits. Il importe que les arrangements financiers que les Alliés pourront être amenés à prendre pour faire face à une situation nouvelle au point de vue des achats effectués aux États-Unis ne subissent aucune atteinte du fait des dispositions prises dans ce pays par certaines maisons ou organisations comme le British Iron and Steel Federation, qui a récemment délivré en Amérique des lettres de crédit irrévocables.

On ne saurait douter, je crois, qu'en présence d'une situation qui nous a obligés à entrer en concurrence avec les États-Unis au point de vue des demandes de matériels de guerre adressées aux industries des États-Unis, il est essentiel que tous les achats de matériels de guerre aux États-Unis soient concentrés entre les mains des gouvernements alliés et que les commandes placées en Amérique par ceux-ci empruntent l'intermédiaire du Comité d'achats franco-anglais. C'est seulement si le Comité est chargé de passer toutes les commandes qu'il pourra avoir le tableau véritablement complet des besoins alliés qui est nécessaire, non seulement aux fins d'une synchronisation avec les besoins américains, mais encore pour permettre d'agir efficacement en vue d'obtenir et de conserver la priorité pour les demandes alliées. De plus, les changements qu'il pourra y avoir lieu d'apporter dans un avenir rapproché aux méthodes de financement des achats alliés ne pourront être facilement dirigés et ajustés selon les circonstances que si tous ces achats passent par une voie unique.

Étant donné cette situation nouvelle, je crois le moment venu de décider d'urgence que toutes les commandes françaises et britanniques de matériels de guerre, au sens le plus large du terme, seront passées par l'intermédiaire du comité d'achats franco-anglais et de mettre immédiatement cette décision à exécution.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 42

361

M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON.

T. n°s 1202 à 1204. *Paris, 4 juin 1940, 22 h.*

Réservé. Secret.

L'évolution rapide de l'opinion américaine en présence des événements militaires qui se déroulent en Europe devrait permettre de reprendre divers projets dont nous avions dû abandonner l'examen[1].

De l'avis même de votre collègue américain à Paris[2], il n'y aurait qu'avantage à ce que, indépendamment des pourparlers que poursuivent utilement les missions d'armement, et en évitant, comme vous en avez le juste souci, toute interférence dans leur action, vous recherchiez un contact personnel plus étroit avec le Président au sujet de ces divers problèmes.

En présentant l'expression de vos préoccupations moins comme une intervention technique que comme une demande de conseil sur la procédure à suivre, vous éviterez de paraître intervenir dans l'action des organismes techniques d'achat. Mais en même temps, vous pourrez maintenir en éveil l'attention bienveillante du Président sur les questions qui nous tiennent à cœur comme l'obtention des avions fabriqués pour la Suède[3] et surtout comme les modalités suivant lesquelles des contre-torpilleurs pourraient être obtenus par notre Marine, ne fût-ce qu'en provenance d'États sud-américains.

J'ai de sérieuses raisons de croire que la question n'est pas nouvelle pour le Président et je verrai intérêt à ce qu'en le lui rappelant très prochainement, vous vous informiez directement auprès de lui des modalités suivant lesquelles, à son avis, nous devrions rechercher et obtenir la mise à notre disposition de bâtiments dont la bataille de Dunkerque, après la bataille de Narvik, a entraîné une sérieuse consommation en même temps qu'elle en montrait l'importance capitale dans la lutte pour la liberté sur mer.

Y Internationale, 1918-1940, 203

[1] Voir document n° 350.

[2] L'ambassadeur William Bullitt.

[3] Voir document n° 324.

362

M. DALADIER, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À LONDRES ET ANKARA.

T. nos 2351 à 2354 (Londres), 1201 à 1204 (Ankara)
Réservé. Spécial.

Paris, 4 juin 1940, 23 h. 45.

Pour Ankara : J'adresse le télégramme suivant à notre ambassadeur à Londres.

Pour les deux :

Je me réfère à votre télégramme 2331-2334[1].

C'est bien parce qu'il partage les vues du Foreign Office sur ce que seules des mesures militaires prises sur une large échelle par les pays balkaniques pourraient donner aux Italiens la crainte d'être attaqués à revers, que M. Saradjoglu a approché les gouvernements grec et yougoslave en vue d'une mobilisation simultanée des trois pays dès l'entrée en guerre de l'Italie (télégramme d'Ankara, n° 1241 du 1er juin)[2].

La réaction du gouvernement turc aux suggestions renfermées dans mon télégramme n° 2178-2180[3] est donc loin d'avoir été aussi négative que celle du Foreign Office et il serait regrettable que l'action exercée dans les capitales balkaniques par la diplomatie turque ne pût compter sur l'appui énergique des représentants français et anglais.

Il ne s'agit pas pour l'instant de précipiter les Balkans dans la guerre au risque d'ouvrir à l'Italie ou à l'Allemagne le prétexte d'une diversion favorable. Mais nous ne devons point perdre de vue, non plus, que les efforts multipliés ces derniers jours par la diplomatie italienne pour s'assurer, par voie d'intimidation ou de flatterie, la neutralité de la Yougoslavie et de la Grèce, témoignent de préoccupations que le gouvernement italien, à la veille d'entrer en guerre contre les Alliés, ressent de ce côté. Il est naturel, par conséquent, que, sans inciter les gouvernements de Belgrade et d'Athènes à des

[1] Télégramme de Charles Corbin de Londres en date du 4 juin, en réponse aux instructions du Ministre du 30 mai (document n° 340). Le Foreign Office « préfère s'abstenir d'envoyer à son ambassadeur à Ankara des instructions semblables à celles reçues par M. Massigli », car il « doute qu'il soit désirable de pousser les membres de l'Entente balkanique à des mesures de cet ordre [à savoir des mesures militaires à grande échelle] à moins de pouvoir les convaincre en même temps de la valeur de l'aide qu'ils recevraient des Alliés au cas où ils seraient entraînés dans des hostilités. Or cette aide ne pourrait être actuellement que très limitée et les Alliés donneraient, en agissant comme le suggère le gouvernement français, l'impression de jeter les États balkaniques dans le péril pour des fins uniquement égoïstes. » (In Papiers 1940, Papiers Rochat, 9, document non reproduit).

[2] Télégramme d'Ankara daté du 1er juin, 22 h, mais envoyé dans la nuit du 2 juin, à 3 h. 51. R. Massigli informe le Département que « M. Saradjoglu vient de télégraphier à Athènes et à Belgrade pour proposer que les trois pays mobilisent en même temps dès que l'Italie entrera en guerre. » (In Papiers 1940, Papiers Rochat, 9, document non reproduit).

[3] Voir document n° 340.

actes de guerre ou de provocation, nous collaborions avec le gouvernement en vue d'amener ces gouvernements à affirmer, sur le plan balkanique, leur solidarité avec la Turquie, dans des conditions qui retirent au moins à l'Italie une partie de sa liberté d'action.

Il n'est pas non plus douteux que l'entreprise italienne, sinon immédiatement, du moins dans une seconde phase, ne se limitera pas à la poursuite de ses revendications à l'égard de la France et de l'Angleterre, et que la Yougoslavie, comme la Grèce, se verront menacées à leur tour. L'action de nos ministres doit tendre à remettre toujours ce danger sous les yeux des représentants balkaniques et à leur représenter qu'ils n'auront chance d'y échapper que dans la mesure où ils associeront à temps leur cause à celle des Alliés et de la Turquie.

Je vous prie de soumettre ces considérations au Foreign Office, à l'appui de celles que vous avez déjà fait valoir auprès de lui, et d'insister pour qu'il invite ses représentants à Belgrade et à Athènes à s'associer, dans ces limites bien définies, à l'action de leurs collègues français et turcs.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 9

363

M. Daladier, Ministre des Affaires étrangères[1],
à M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres.

T. nos 2376 à 2378. *Paris, 5 juin 1940*[2].
Réservé.

Je me réfère à votre télégramme n° 2310 à 2314[3].

Je ne me propose point de prendre à l'égard du Japon des dispositions de nature à éveiller les susceptibilités américaines. Je me préoccupe simplement de maintenir des relations normales avec un gouvernement qui dit vouloir s'y prêter. À cette fin, je désire ne pas laisser échapper les occasions de règlements d'affaires litigieuses. Le gouvernement britannique procède de même en recherchant sur l'affaire de Tientsin un accord auquel il a marqué le désir de nous voir souscrire[4].

Tel est l'esprit dont s'inspire mon télégramme n° 2276[5] et la note à laquelle il se réfère.

[1] Le document est signé à la main : « p.o. Charvériat ».

[2] Tampon du bureau du chiffre indiquant « expédié 6 juin 1940 ».

[3] Voir document n° 356.

[4] Depuis plusieurs mois, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Tokyo mène des négociations au Gaimusho à propos des affaires de la concession britannique de Tientsin et un accord entre les deux parties semble se dessiner. Voir le mémorandum – en anglais – joint en annexe à la note n° 268 envoyée le 10 avril 1940 par la direction des Affaires politiques et commerciales Asie-Océanie de l'ambassade de France en Angleterre, in Guerre 1939-1945, Vichy, E Asie, 158, document non reproduit.

[5] Document non retrouvé.

En ce qui concerne le nickel, je rappelle que le gouvernement britannique, désireux de se ménager les moyens de pression économique sur le Japon, nous avait demandé de nous associer à des mesures d'embargo portant sur de nombreux produits coloniaux. Par la suite, ce même gouvernement, inquiet des conséquences qu'était susceptible d'entraîner l'application de son programme, a désiré que nous renoncions à ces mesures. Au plan d'ensemble qui avait été établi, il n'est demeuré que l'embargo sur le nickel de Nouvelle-Calédonie et du Canada.

Or, cet embargo nous gêne au plus haut point. Le gouvernement japonais vient d'en prendre prétexte pour refuser de renouveler notre *modus vivendi* commercial. Ce refus vaut suspension de la négociation en cours. La suspension de la négociation fera disparaître le seul terrain de contact avec Tokyo dont nous disposions aujourd'hui. L'absence d'accord de paiement nous obligerait en outre à payer en dollars nos achats de soie grège qui sont incompressibles.

Vous voudrez bien compléter en vous inspirant du présent télégramme l'exposé des raisons qui m'amènent à considérer comme nécessaire la reprise des envois de nickel de Nouvelle-Calédonie sur le Japon[1].

Guerre 1939-1945, Vichy, E Asie, Japon, 321

364

MESSAGE TÉLÉPHONIQUE DE M. PAUL REYNAUD AU PRÉSIDENT ROOSEVELT[2]

M. *Paris, 5 juin 1940.*

Au milieu de notre lutte à mort, une force irrésistible me pousse à vous parler personnellement, d'homme à homme, parce que j'ai senti à travers l'océan, l'immense pouvoir de votre influence personnelle et de votre appui.

[1] Le 1er juin 1940, F. Charles-Roux écrit à l'ambassadeur de France à Tokyo : « La décision d'arrêter les envois de nickel de Nouvelle Calédonie a été prise à la demande du gouvernement américain, pour donner toute son efficacité à l'embargo moral placé par ce gouvernement sur les exportations de molybdène à destination du Japon. L'exportation de nickel du Canada a été simultanément suspendue. […] J'ajoute que dans les circonstances présentes, je vois intérêt à renforcer la position des éléments modérés japonais aussi bien qu'à éviter les occasions de frictions nouvelles en Extrême-Orient. J'interviens donc à Londres et à Washington pour obtenir, dans les moindres délais, une révision de la politique susvisée. À l'égard de l'ambassade du Japon, il a été fait état, pour justifier l'arrêt des exportations de nickel, des besoins de notre blocus et de la nécessité, avant toute nouvelle sortie, de procéder à un inventaire méthodique de nos besoins et de nos ressources. Vous maintenant sur ce même terrain, vous voudrez bien dire à M. Tani que je n'avais pas attendu d'être instruit de votre dernier entretien pour inciter à un nouvel examen de la question du nickel les départements techniques intéressés et que je poursuis mon action en ce sens. Vous ajouterez que cette action se trouve facilitée par l'arrêt des bombardements du chemin de fer. Vous indiquerez enfin que j'apprécie pleinement le soin apporté par le Gaimusho, et singulièrement par M. Tani, à l'aplanissement des difficultés entre nos deux pays. M. Tani peut être assuré que je ne négligerai aucune occasion de seconder ses efforts. » (télégramme nos 347 à 350 en date du 1er juin 1940, in E Asie-Océanie, 1918-1940, Japon, 129, document non reproduit).

[2] Paul Reynaud cite intégralement sa communication téléphonique au président Roosevelt « [qu'il] connai[t] de longue date » dans *Au cœur de la mêlée, 1930-1945*, Paris, Flammarion,

Je veux vous dire que la France se battra jusqu'au dernier homme. Les qualités combatives de nos hommes n'ont jamais été plus grandes, et nous sommes pleins de confiance. Notre choix est fait, notre détermination est prise. Nous allons, avec toute la force que nous possédons, à la victoire ou à la mort. Le destin de ce pays, de la démocratie, de la liberté dans le monde se décidera dans les quatre semaines qui viennent.

Les nouvelles du front sont bonnes ce soir, mais nous avons besoin de votre aide, Monsieur le Président. Dans cette heure critique, nous avons, d'urgence, besoin de l'aide de votre grand pays pour maîtriser et détruire l'ennemi.

Nos hommes, nos aviateurs sont engagés dans une lutte si héroïque qu'ils abattent trois à quatre avions ennemis pour chacun de ceux que nous perdons.

L'ennemi a la supériorité numérique, mais il est visiblement fatigué et nos hommes semblent, du moins pour le moment, reprendre le dessus.

Mais, Monsieur le Président, afin de poursuivre cette lutte pendant les semaines décisives qui viennent, afin de l'intensifier jusqu'à la victoire, nous avons immédiatement besoin de tous les avions disponibles de votre armée et de votre marine qu'il vous est matériellement possible de nous procurer.

Pouvez-vous nous tendre la main à travers l'océan pour nous aider à sauver la civilisation ?

Pouvez-vous, d'une façon ou d'une autre, soit directement, soit indirectement, nous céder des avions complètement équipés, prêts pour la bataille ?

Pouvez-vous nous les faire parvenir à un point quelconque de la côte africaine dans le plus bref délai ?

La question des contre-torpilleurs est également urgente.

Tout cela nous fortifierait beaucoup.

Cela pourrait être décisif. Cela peut renverser le cours de l'histoire.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5

1951. Selon lui, « le président me répondit avec une cordialité émouvante, qu'il m'enverrait, pour commencer et sans tarder, des canons et des munitions » (pp. 708-709). C'est cette traduction française que nous reproduisons ici, le texte figurant dans les archives étant la version anglaise.

365

NOTE DE L'AMBASSADE DE FRANCE À LONDRES

N. *Londres, 5 juin 1940.*

Depuis plusieurs jours, officiers de tous grades, de retour des Flandres, ont traversé Londres pour se rendre en France. De toutes les remarques, éloges, plaintes ou récriminations que j'ai entendus de leur part, j'ai particulièrement retenu ce qui concerne les relations entre les troupes franco-britanniques et entre les deux hauts commandements. Vous aurez déjà entendu le récit de ceux de nos chefs militaires qui sont revenus à Paris. Il en ressort des impressions contradictoires sous certains aspects mais, à d'autres, très positives. Je ne note aujourd'hui que le point suivant :

Depuis que les deux armées françaises du Nord et le corps expéditionnaire britannique se sont trouvés isolés du gros de nos forces par suite de la percée allemande, l'unité de commandement a été compromise[1]. Le général Gort a pris des décisions de son côté, quelquefois sans prévenir le général français commandant le groupe d'armées. Jusqu'à la dernière heure, les généraux anglais, tout en montrant, sauf de rares exceptions, un parfait esprit de camaraderie, semblaient obéir à des directives différentes ou à des plans différents. Il n'est pas étonnant que cette constatation ait laissé de l'amertume chez certains des nôtres.

En réalité, les dispositions des Anglais ont changé depuis la rupture du front sur la Meuse. A ce moment, leur confiance presque illimitée dans l'armée française a été ébranlée. Comme vous l'avez dit à la tribune, des erreurs, des fautes graves avaient été commises[2]. Le Généralissime a été remplacé. Des sanctions ont été prises. Mais qui pouvait garantir que ces erreurs ou ces fautes ne seraient pas renouvelées ? En outre, à partir du moment où le général Gort a retiré de la pointe d'Arras deux de ses divisions pour faire face à une menace allemande sur son flanc droit, la conception générale des opérations semble avoir cessé d'être concordante chez les Anglais et chez les Français. Les Français ont continué d'abord à envisager la jonction avec le Sud, puis ils ont essayé de défendre le terrain le plus longtemps possible. Les Anglais, par contre, songeaient visiblement au repli vers la mer. Il est difficile de savoir si cette tendance a été spontanée ou inspirée de plus haut. Il est permis de supposer que

[1] « On ne pouvait même plus parler de commandement unique, tellement la confusion était grande », note par exemple Albert Kammerer. « Les Anglais n'avaient plus confiance, personnellement, dans le général Weygand. Les conceptions militaires des deux armées commencèrent à diverger : elles n'étaient plus unanimes dans la poursuite de la lutte. Il en devait résulter plus tard des griefs et des reproches. » in A. Kammerer, *La Vérité sur l'armistice*, Paris, Médicis, 1944, p. 58.

[2] Dans sa déclaration devant le Sénat, le 21 mai 1940, P. Reynaud a fait le point sur la situation militaire dans le nord de la France et en Belgique, soulignant un certain nombre d'erreurs stratégiques françaises – notamment celle qui a consisté à « considérer la Meuse comme un obstacle infranchissable pour l'ennemi. » Le texte de cette intervention est reproduit, dans sa traduction anglaise, in *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, pp. 4062-4063.

lord Gort a songé à la responsabilité qui lui incombait comme commandant des seules forces anglaises réorganisées, et a considéré comme son devoir d'en ramener la plus grande partie possible, du moment que les opérations engagées dans le nord ne pouvaient plus conduire à un résultat stratégique important. Bien entendu, la pression croissante de l'ennemi, la retraite progressive, puis l'armistice belge, ont définitivement confirmé les généraux anglais dans cette opinion. De là, la situation qui s'est créée à Dunkerque. Nos généraux, fidèles à la règle qui s'impose à tout soldat, voulaient défendre le territoire pied à pied jusqu'au dernier moment. Des officiers français affirmaient que la défense de Dunkerque était parfaitement possible et que la ville résisterait à un long siège. Les Anglais n'y croyaient pas et craignaient que notre optimisme n'aboutît à laisser aux mains de l'ennemi une masse de prisonniers et de matériel. Aussi les voyait-on uniquement préoccupés de détruire leurs canons et d'embarquer. Peut-être, finalement, est-ce la combinaison de ces deux tendances qui a permis de sauver tant de monde. Les critiques militaires ont là ample matière à discussion.

Ceci explique aussi que quoique nos troupes soient convaincues, à juste titre, d'avoir par leur suprême résistance assuré le salut de beaucoup d'Anglais, la presse britannique n'a peut-être pas, au début, fait une place suffisante au rôle qu'elles ont joué. D'ailleurs, il faut reconnaître que la marine anglaise s'est dépensée comme la nôtre, sans compter avec les pertes ni avec les risques, et que la RAF a été suffisamment efficace, les bombardements aériens ayant certainement diminué d'intensité vers la fin.

Je regrette aussi que le Premier ministre, dans sa déclaration d'hier[1], n'ait dit qu'un mot très bref de la vaillante conduite des troupes françaises. Elles ont eu à subir des attaques plus violentes que les Britanniques et elles ont défendu le quadrilatère de Dunkerque jusqu'à la dernière minute. Il est vrai que beaucoup d'unités ont été disloquées et désemparées, ce qui a provoqué le reflux sur la plage de Dunkerque d'une masse énorme d'isolés qui n'ont pas dû faire bonne impression sur les Anglais, restés plus homogènes. Les magnifiques exploits accomplis par d'autres sont passés plus ou moins inaperçus.

J'espère malgré tout que ces jours difficiles ne compromettront pas les bonnes relations entre nos deux armées. Le général Weygand inspire ici la plus grande confiance. Si la fortune des armées nous favorisait, cette confiance deviendrait vite de l'enthousiasme. Les succès que nous remporterions ne pourraient d'ailleurs que hâter le retour de divisions anglaises en France. Le problème en effet se pose maintenant pour les

[1] W. Churchill prononce, le 4 juin 1940, un long discours devant les Communes, autour de trois axes thématiques, évidemment liés entre eux : l'évacuation du corps expéditionnaire britannique des Flandres ; la situation militaire ; la volonté de la Grande-Bretagne de poursuivre le combat jusqu'au bout. Le texte original figure dans *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, pp. 4080-4082. A. Kammerer en fait figurer la traduction française dans son ouvrage, *La Vérité…*, *op. cit.*, pp. 308-313. On peut aussi se reporter à l'ouvrage en français, Winston Churchill, *Discours de guerre, 1940-1942*, Londres, Shenvall Press, s.d., pp. 7-15, où le discours est publié sous le titre « Le miracle de la délivrance ».

Anglais en des termes différents. Le Royaume-Uni est menacé, et le territoire français n'est plus autant qu'autrefois un bastion avancé de la sécurité de l'Angleterre puisque les ports de la Manche sont occupés. Il est vrai qu'elle a toujours le même intérêt à posséder des bases en France pour menacer les lignes de communication et l'arrière de l'armée allemande. Mais un réflexe insulaire pousse certains Anglais à concentrer leur effort, d'une manière souvent chimérique, sur la défense même des Îles.

Néanmoins, le gouvernement sent la nécessité d'envoyer rapidement en France un nouveau corps expéditionnaire. Il rééquipe en ce moment quelques-unes des divisions régulières ramenées de Dunkerque. J'ai l'espoir qu'elles pourront être renvoyées en France dans quelques jours.

Une question plus délicate est celle du concours de l'aviation de chasse britannique. Les chasseurs anglais ont eu une lourde besogne à accomplir autour de Dunkerque. Ils ont perdu là près d'une centaine d'appareils et pas mal de chefs d'escadrilles. Il faut reconstituer leurs groupes, placer de nouveaux chefs à leur tête et remplacer les appareils abattus ou endommagés. C'est une tâche qui peut s'accomplir rapidement. Au reste la production est très satisfaisante, grâce à l'impulsion donnée par lord Beaverbrook et à l'augmentation des heures de travail.

Mais, même quand les escadrilles seront prêtes, la difficulté sera de les baser en France, ce qui augmenterait beaucoup leur rayon d'action et leur efficacité. Jusqu'à présent, on sent beaucoup de résistance sur ce point dans l'état-major de l'Air, quoique le gouvernement cherche à donner satisfaction, au moins partiellement, à notre demande de concours massif[1].

J'ai dit un mot de ces diverses questions à lord Lloyd qui part aujourd'hui pour passer 36 heures en France. Si vous avez le temps de le recevoir, peut-être jugerez-vous à propos de lui dire un mot de cette dernière question, car c'est un ami éprouvé et sûr.

La coopération militaire des Anglais, malgré les immenses besoins de leur défense, sera d'autant plus facile à obtenir qu'ils sentiront notre ferme volonté de résistance et vos dernières déclarations ont eu à cet égard une influence salutaire.

J'ai dit à lord Halifax que je regrettais d'avoir entendu le Premier ministre parler de la détermination de la Grande-Bretagne de se défendre seule s'il le fallait[2]. C'est une hypothèse qui ne doit pas être un seul moment envisagée et que le gouvernement anglais n'a pas le droit d'évoquer. Lord Halifax a abondé dans mon sens. M. Winston Churchill devait, sur son conseil, supprimer ce membre de phrase, et s'il l'a prononcé, c'est probablement dans le feu de l'improvisation.

[1] Voir documents n°s 355, 368.

[2] Il s'agit de la partie suivante du discours de Churchill : « J'ai moi-même confiance pleine et entière que si tout le monde fait son devoir, que si l'on ne néglige rien et que si l'on prend les meilleures dispositions (et on les prend actuellement), une fois de plus nous prouverons que nous sommes capables de défendre notre île, notre patrie, et de survivre aux tempêtes de la guerre et aux menaces de la tyrannie, même s'il y faut des années, même si nous sommes seuls. En tous cas, c'est ce que nous allons essayer de faire. » (in W. Churchill, *Discours de Guerre*, *op. cit.*, p. 15.).

Depuis ce matin, toute l'attention est concentrée sur le front de la Somme et de l'Aisne. Si nos lignes peuvent tenir là pendant quelques jours, l'aspect de la bataille sera déjà bien plus favorable.

Papiers 1940, Papiers Hoppenot, 3

366

NOTE DE LA SOUS-DIRECTION D'EUROPE

N. *Paris, 5 juin 1940.*

La proposition transmise par télégramme n° 448[1] de notre ambassadeur à Rome Saint-Siège paraît soulever les objections suivantes :

1. Dans les conditions où l'Italie entre en guerre contre les Alliés, il serait difficilement justifiable de soustraire, sans contrepartie, une portion quelconque du territoire italien à l'action de nos forces militaires, navales ou aériennes. Le patrimoine artistique de Paris n'est pas moins cher aux Français que celui de Rome ne l'est aux Italiens. Or Paris a été et sera sans doute encore bombardé par les Allemands[2], alliés de l'Italie. Comment pourrions-nous justifier, aux yeux de notre propre opinion publique, que la capitale de l'Italie serait soustraite aux dangers qui menacent la capitale de la France ?

2. Un des principaux objectifs poursuivis du côté italien par la conclusion du traité de Latran[3] a été de mettre fin à l'identification séculaire de Rome et de la Papauté. En vertu de cet acte, Rome ne désigne plus aujourd'hui l'Église, et le Pape date ses manifestes à la catholicité de la Cité du Vatican. Il est bien évident que les Alliés prendront toutes les mesures nécessaires pour qu'aucune action de leur part ne puisse mettre en danger le territoire pontifical. Il ne saurait être prétendu, par contre, qu'une action de leur part, dirigée contre la capitale de l'Italie, lèse à un degré quelconque les droits ou les intérêts de la Papauté.

3. Le projet dont il s'agit aboutirait à mettre la Papauté comme un bouclier entre l'Italie et nous. Il y a là quelque chose de choquant, qu'il serait difficile de faire admettre aux opinions publiques française et anglaise. L'Italie, en s'alliant à l'Allemagne, ne doit être soustraite à aucun des risques de la guerre totale que nous menons contre cette dernière. L'arrangement proposé par M. d'Ormesson, même s'il aboutissait à la proclamation plus ou moins platonique par le gouvernement italien de l'indépendance et de la souveraineté du Saint-Siège, conduirait au contraire à souligner les liens de fait trop étroits qui unissent le Saint-Siège à l'Italie et se traduirait

[1] Document non retrouvé.

[2] Le 3 juin, Paris et la région parisienne ont été bombardés par 240 avions qui ont lancé plus d'un millier de bombes. D'après le télégramme n°s 182 à 184 du Département à l'ambassadeur de France à Rome Saint-Siège en date du 4 juin, in Y Internationale, 1918-1940, 962, document non reproduit.

[3] Les Accords de Latran ont été signés entre l'État italien et le Vatican le 11 février 1929.

par la protection étendue par le Saint-Siège à la capitale d'une des parties belligérantes.

4. Nous avons toujours fait ressortir que le traité de Latran ne garantissait que nominalement l'indépendance du Saint-Siège. Nous n'avons aucun intérêt au contraire à empêcher les différentes nations catholiques de discerner plus clairement, par les entraves que l'entrée en guerre de l'Italie apportera à l'exercice de la mission universelle du Pape, toute la part d'équivoque que renfermait ce traité et la fausse sécurité qu'il assure au Saint-Siège.

5. Nous avons toujours marqué que nous ne bombarderions que les objectifs exclusivement militaires. En déclarant que nous ne bombarderons pas Rome, nous laisserons entendre qu'il est des circonstances où nous pourrions nous écarter de cette règle et nous attaquer à des villes ne renfermant aucun objectif de cette nature. Par ailleurs, l'engagement de ne pas attaquer les champs d'aviation qui se trouvent à proximité même de Rome peut imposer, dans certaines circonstances, à notre action stratégique, des limitations fort gênantes et assurer au contraire aux forces italiennes un avantage sans contrepartie[1].

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 61

367

M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères,

à M. Eirik Labonne, Ambassadeur de France à Moscou[2].

D. s.n°. *Paris, s.d.[5 juin ?[3]] 1940.*

Me référant à ma communication en date de ce jour, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie d'une note qui expose le point de vue du Département sur notre position à l'égard de la Russie.

Vous voudrez bien, au cours de vos entretiens avec M. Molotov, vous inspirer des observations renfermées dans ce document et auxquelles le Département se réserve d'apporter en temps utile et en tenant naturellement compte des réflexions que vous lui soumettrez, toutes rectifications ou développements nécessaires.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83

[1] Dans son télégramme n° 463 en date du 5 juin 1940, W. d'Ormesson déclare qu'il fera « immédiatement la communication prescrite », ajoutant : « Ayant vu hier le Cardinal Secrétaire d'État, celui-ci m'a spontanément indiquer mais à titre strictement personnel, qu'il avait fait le matin même une démarche auprès du gouvernement italien pour que celui-ci demande à l'Allemagne de s'abstenir dorénavant de bombarder Paris. Le Cardinal avait fait venir l'ambassadeur d'Espagne pour le prier également que son gouvernement intervienne à Berlin dans le même sens. » (in Y Internationale, 1918-1940, 962, document non reproduit).

[2] Cette dépêche est envoyée au représentant français à Moscou « aux bons soins de M. le Consul de France à Istanbul. »

[3] Mention marginale manuscrite.

ANNEXE
NOTE DU SOUS-DIRECTEUR D'EUROPE

Instructions pour M. Labonne

N. *Paris, 5 juin 1940.*

Le gouvernement soviétique a marqué au cours de ces dernières semaines, par différentes voies, son désir de reprendre avec les gouvernements français et anglais les contacts politiques pratiquement interrompus depuis le commencement du conflit[1].

Ces avances ont été faites sous une forme extrêmement prudente et enveloppée. Différentes indications recueillies notamment par nos représentants à Belgrade ou dans les États baltes confirmaient cependant ces dispositions du gouvernement soviétique. Le fait, d'autre part, que ce dernier se soit refusé à accueillir aucune mission *officieuse*[2], auprès de lui, de personnalités françaises ou anglaises et ait déclaré qu'il n'entrerait en rapport qu'avec des envoyés officiellement accrédités tend à montrer qu'on attache à Moscou assez d'importance à des conversations éventuelles, pour ne vouloir les engager qu'avec des interlocuteurs officiellement mandatés *ad hoc* et qualifiés pour parler au nom de leurs pays respectifs.

Les raisons de cette attitude russe sont aisées à discerner : elles dérivent avant tout de la peur que l'Allemagne inspire à la Russie, peur accrue par les dernières victoires allemandes, qui font redouter aux dirigeants soviétiques que le Reich, ayant triomphé de la France et de l'Angleterre, ne se retourne vers l'est pour y poursuivre, au détriment de l'URSS, ses visées d'expansion auxquelles l'Allemagne n'a jamais pu sincèrement renoncer. D'où le désir, chez ses dirigeants, de ne ménager en Occident la possibilité de corriger le déséquilibre inquiétant des forces alliées et des forces allemandes.

C'est en s'inspirant de cette situation et en vue d'exploiter les ressources, si faibles soient-elles, qu'elle peut offrir, que les gouvernements français et anglais ont respectivement décidé l'envoi immédiat à Moscou de sir Stafford Cripps et de M. Eirik Labonne[3].

Il en faut pas se dissimuler que les possibilités d'action qui s'offriront à notre ambassadeur seront, au début du moins, extrêmement ténues et que toutes nos chances d'entamer avec les Russes une conversation politique quelconque dépendront des réponses qu'il sera autorisé à apporter à certaines questions préjudicielles qui lui seront, directement ou indirectement, posées.

[1] Voir document n° 323, en particulier la note 2, p. 690.

[2] Souligné dans le texte

[3] Sans qu'il y ait eu rupture des relations diplomatiques, É. Naggiar, qui en était partisan, a quitté définitivement Moscou le 7 février, malade ou sous prétexte de maladie. Comme lors de son rappel par ordre, du 27 août au 10 novembre 1939, en réaction à la signature du pacte germano-soviétique, en son absence, Jean Payart représente à nouveau la France à Moscou, comme chargé d'Affaires. Le décret de nomination de M. Eirik Labonne au poste d'ambassadeur date du 3 juin 1940.

Le gouvernement soviétique n'admettra jamais en effet de poursuivre des échanges de vues politiques avec la France ou l'Angleterre s'il n'a auparavant la certitude que les Alliés n'entendent pas remettre en cause les résultats acquis par lui depuis le mois de septembre dernier. Toute réticence de notre part à ce sujet le confirmerait immanquablement dans sa position aux côtés de l'Allemagne, qui lui a normalement garanti ses conquêtes, et dont il ne voudra jamais risquer de provoquer le mécontentement en se rapprochant de puissances qui ne lui offriraient même pas les mêmes assurances.

Non seulement le succès de la mission de M. Labonne à Moscou, mais même les possibilités pour lui d'entamer une conversation quelconque avec M. Molotov, sont donc conditionnés par le fait de savoir s'il sera ou non autorisé à laisser entendre, dès son premier entretien :

1. Qu'aucun intérêt français n'est mis en cause par les positions occupées par la Russie dans la Baltique ;

2. Qu'en ce qui concerne la Pologne, l'attitude de la France ne diffère pas de celle de l'Angleterre, tel que lord Halifax l'a suggéré quand il a rappelé, le 26 octobre dernier, devant la Chambre des lords que « l'action du gouvernement soviétique a consisté à porter les frontières russes à la ligne qui était substantiellement celle recommandée à l'époque de la conférence de Versailles par lord Curzon ».

Il y aurait le plus grand intérêt à ce que cette position pût être adoptée par M. Labonne dès son arrivée à son poste, et sans attendre d'y être amené, soit par l'exemple de l'Angleterre, soit par des circonstances qui feraient douter de notre sincérité.

Si le Ministre donne son accord, un projet d'instructions dans ce sens sera immédiatement préparé pour notre ambassadeur.

Ce dernier a dû arriver aujourd'hui à Athènes. Il serait désirable qu'en se rendant à son poste notre ambassadeur pût prendre un contact profitable avec M. Massigli et avec les dirigeants turcs. Aujourd'hui plus que jamais, le chemin de Moscou passe par Ankara.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83

368

M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1],
à M. CHURCHILL, PREMIER MINISTRE DE GRANDE-BRETAGNE.

T.[projet] *Paris, s.d. [6 juin] 1940.*

De la bataille qui se déroule actuellement sur la Somme et sur l'Oise dépend le sort de la Grande-Bretagne comme celui de la France.

Il serait inadmissible que les forces des deux pays n'y soient pas engagées dans leur totalité[2].

Si la partie qui se joue est perdue, l'effort d'armement du Royaume-Uni n'aura plus aucun sens.

Je ne comprends pas, dans ces conditions, pourquoi vous continuez à conserver en Angleterre, pour la sauvegarde de vos usines, la majorité de vos forces aériennes.

Je vous demande de la façon la plus instante d'envoyer immédiatement en France, où des terrains sont préparés pour les recevoir, 500 avions de chasse.

Je vous prie d'autre part de jeter toute votre aviation de bombardement dans la bataille et de renoncer à des expéditions telles que celle que la Royal Air Force vient d'entreprendre sur la Ruhr, alors que l'infanterie française, qui se bat seule, a le plus impérieux besoin de l'aide des bombardiers britanniques[3].

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 5

[1] Lors du remaniement ministériel du 5 juin, Paul Reynaud a repris le portefeuille des Affaires étrangères à Édouard Daladier.

[2] Sur les précédentes demandes adressées par la France pour que la Grande-Bretagne intensifie de toute urgence le concours de son armée, et en particulier de son aviation, voir document n° 355.

[3] Ce télégramme, rédigé par P. de Villelume, constitue une réponse à une longue lettre envoyée le 6 juin 1940 à P. Reynaud par le général Spears qui souligne la « différence de vues réelle entre les armées aériennes française et britannique, différence qui n'est nullement déshonorante mais qui engendre un manque de confiance basé sur des doctrines différentes. » Le texte intégral de cette missive est reproduit in P. de Villelume, *Journal d'une défaite*, *op. cit.*, pp. 391-393. Finalement, la réponse rédigée par Villelume ne fut pas envoyée, « Paul Reynaud préférant répondre verbalement. »

369

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON, À M. PAUL REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1115 à 1116. *Washington, 6 juin 1940, 1 h. 54.*

Réservé. Spécial.

(*Reçu* : le 6, 9 h. 25)

L'intervention de M. le président du Conseil auprès du président Roosevelt a précipité l'évolution favorable de la question des avions[1].

M. Morgenthau nous a convoqués à 19 heures, l'ambassadeur d'Angleterre et moi ainsi que les chefs de la mission franco-anglaise[2] pour nous dire que 50 avions de bombardement de la marine seraient mis immédiatement à notre disposition. Le chef d'État-major général de la Marine et M. Sumner Welles qui assistaient à la réunion ont, chacun en ce qui le concerne, (...)[3] à l'assouplissement des formalités de la neutralité pour hâter la livraison[4].

M. Morgenthau a d'ailleurs ajouté qu'il espérait ne pas s'en tenir là. Le Secrétaire d'État de la Guerre, que j'ai rencontré plus tard m'a dit que, d'accord avec le général Marshall, il remettrait demain au Président la liste des appareils dont l'armée pouvait se dessaisir.

D'autre part, la résistance de la Marine à la cession de torpilleurs a pour la première fois aujourd'hui paru fléchir. M. Winston Churchill a personnellement appelé l'attention du Président sur ce point.

Les informations qui précèdent ont un caractère secret.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 4

[1] Voir document n° 364, note 1. Dans son télégramme nos 1076 à 1077 en date du 1er juin 1940 au Département, l'ambassadeur de France à Washington mentionnait que « les conversations que les représentants de la Mission franco-britannique ont eu avec les services américains semblent avoir été satisfaisantes en ce qui concerne la plupart des matériels, mais décevantes quant à l'aviation. » Au Sous-Secrétaire d'État, il a souligné s'expliquer « difficilement l'égoïsme de l'armée américaine », à quoi Sumner Welles répondit par « les nécessités de l'entraînement des pilotes américains. » (In Y Internationale, 1918-1940, 203, document non reproduit). Par son télégramme n° 1101 en date du 5 juin, M. de Saint-Quentin signalait encore que « la question des avions n'a pas encore été réglée. » (*ibid.*, document non reproduit).

[2] Mission conduite du côté français par M. Bloch-Lainé et par M. Purvis côté britannique.

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Sur le détail des tractations, cf. le télégramme nos 1111 à 1114 de l'ambassadeur De Saint-Quentin au Département en date du 5 juin, in Y Internationale, 1918-1940, 203, document non reproduit.

370

M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1],
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À LONDRES, ANKARA, BELGRADE ET ATHÈNES.

T. nos 2388 à 2391 (Londres)[2] *Paris, 6 juin 1940, 23 h. 45.*
Réservé. Secret.

Pour Londres et Ankara

J'adresse à notre ministre à Belgrade le télégramme suivant :

Pour tous

Je réponds à votre télégramme n° 648[3].

Il est exact en effet que le gouvernement anglais incline jusqu'à présent à préférer qu'en cas d'agression italienne contre la France et la Grande-Bretagne, la Yougoslavie s'abstienne de toute initiative de nature à compromettre le *statu quo* dans le sud-est de l'Europe. Le Foreign Office paraît avoir été amené à cette conception par crainte de voir l'Allemagne et la Hongrie prendre prétexte de l'initiative yougoslave pour se porter elles-mêmes, avec l'aide de la Bulgarie, contre la Yougoslavie et contre la Roumanie et s'ouvrir ainsi le chemin de la mer Égée et de la mer Noire, en s'assurant la possession des gisements pétrolifères roumains.

Le Département ne partage point entièrement ce sentiment et je vous communique sous le numéro suivant le télégramme que j'ai adressé à M. Corbin pour le prier d'intervenir auprès de lord Halifax en vue d'amener ce dernier à adopter une attitude moins négative vis-à-vis du problème dont il s'agit[4]. Vous pouvez, dans vos conversations, vous inspirer des considérations qui s'y trouvent évoquées.

J'approuve par ailleurs le langage que vous avez tenu au prince Paul et dont votre télégramme 654 à 660[5] m'a rendu compte. Les propos mêmes

[1] Le télégramme est signé : « p.o. Charles-Roux ».

[2] Ce télégramme a été envoyé sous les numéros d'ordre suivants : nos 1231 à 1234 (Ankara), 676 à 683 (Belgrade), 383 (Athènes, par courrier).

[3] Télégramme de Belgrade en date du 5 juin 1940 (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 9, document non reproduit). L'ambassadeur Brugère informe le Département que, d'après son collègue britannique, « on semblerait maintenant préférer à Londres qu'au cas où l'Italie entrerait contre nous en guerre, mais ne commettrait aucun acte de belligérant dans la zone méditerranéenne balkanique, la Yougoslavie ne prît aucune initiative de nature à compromettre le *statu quo* dans le Sud-Est de l'Europe », une attitude en contradiction avec celle que la France a cherché à faire prévaloir selon le diplomate.

[4] Voir document n° 362.

[5] Télégramme de Belgrade en date du 5 juin 1940 (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 9, document non reproduit). R. Brugère rend compte de son audience auprès du prince Paul qui lui « a parlé de la cause des Alliés comme de la sienne propre. Son premier réconfort depuis trois semaines [...] avait été de constater le courage et l'habileté qui avaient été déployés pour le réembarquement des troupes à Dunkerque. » Après avoir souligné l'importance d'une aide

du Prince sont dans leur ensemble, satisfaisants. Il ne vous échappera pas cependant qu'ils s'écartent sensiblement des déclarations faites par ses représentants dans différentes capitales, notamment par le ministre yougoslave à Ankara et par M. Pouritch lui-même.

Le principal point à retenir de la conversation du Régent, est l'affirmation que si l'Italie tentait « quoi que ce soit contre Salonique », la Yougoslavie « se défendrait ».

Je suppose que cette assurance vaut pour le cas, le plus probable, où l'entreprise italienne contre Salonique se ferait soit à travers l'Albanie soit directement à travers le territoire yougoslave. Bien que dans ce cas la Yougoslavie n'ait pas, à proprement parler, à se « *défendre* »[1], il est à souhaiter qu'elle comprenne quel péril cette action italienne ferait passer sur sa propre sécurité et qu'elle s'emploie immédiatement à prêter à la Grèce une assistance efficace pour la couverture de Salonique.

C'est sur cette éventualité, qu'il paraît désirable que vous rameniez toujours vos interlocuteurs, en leur indiquant au besoin que c'est là le concours essentiel que la Yougoslavie peut prêter aux alliés et en vous efforçant d'obtenir d'eux à ce sujet un engagement dénué d'équivoque.

Communiquer à Belgrade le télégramme à Londres n° 2351 à 2354[2]

Papiers 1940, Papiers Rochat, 9

immédiate américaine et la nécessité de ne pas couper les ponts avec Moscou, interrogé sur son attitude en cas d'entrée en guerre de l'Italie, le Prince a hésité à répondre : « Le problème d'après lui comporte plusieurs et importantes inconnues : dans quelle direction se fera l'attaque italienne, la Turquie sera-t-elle fidèle aux engagements qu'elle a contractés vis-à-vis de nous, la Grèce prendra-t-elle une position d'expectative ou de belligérance ? Tout ce que je puis vous dire, m'a-t-il affirmé, est que si l'Italie nous attaque directement ou tente quoi que ce soit contre Salonique, nous aurons à nous défendre et le ferons unanimement avec le maximum d'énergie. » À quoi, Brugère répond que ce ne pouvait être suffisant du point de vue français, rappelant « que pour la Yougoslavie, se ranger aux côtés des Alliés en cas d'intervention italienne, n'était pas seulement une question d'intérêt mais d'honneur. »

[1] Souligné dans le texte.

[2] Voir document n° 362.

371

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1273 à 1279.
Réservé. Spécial.

Ankara, 6 juin 1940, 21 h. 21.

(*Reçu* : le 7, 15 h. 10)

J'adresse le télégramme suivant à notre Haut Commissaire à Beyrouth sous les numéros 319 à 325. Pour le général Mittelhauser.

Pour autant qu'on puisse juger d'ici la situation dans le sud-est de l'Europe elle m'apparaît comme suit :

A. La Roumanie est entre l'Allemagne et l'URSS, ce qui n'exclut pas entre ces deux puissances une entente ultérieure dont elle ferait les frais.

B. La Yougoslavie a perdu toute liberté de mouvement vis-à-vis de l'Italie du fait de la menace connexe germano-hongroise.

C. La Grèce sympathique aux Alliés se croit obligée à beaucoup de circonspection.

D. La Bulgarie où le Roi qui désire ne pas commettre la même erreur de calcul que son père, tout en ne voulant pas non plus laisser échapper une occasion favorable de satisfaire les aspirations de son pays, attend pour se déclarer que la supériorité de L'Axe paraisse s'affirmer.

E. L'Italie semble avoir pris envers son associée qui ne pourrait elle-même intervenir actuellement dans ce secteur et peut-être aussi pour tenir compte de la position russe, l'engagement de ne pas porter pour le moment les hostilités dans les Balkans.

F. Quant à nous, la situation sur le front de France nous interdit temporairement de faire en Méditerranée orientale un effort important. Nos moyens notamment en aviation sont extrêmement limités.

Dans ces conditions, il semble que nous devions renoncer à envisager actuellement un débarquement à Salonique où les forces italiennes arriveraient avant nous. De Salonique les Italiens donneraient la main aux Bulgares et l'Allemagne de son côté pourrait sans doute envoyer en Bulgarie, à défaut des troupes dont elle a besoin ailleurs, deux ou trois cents avions qui trouveraient des terrains tout préparés et qui, joints à l'aviation bulgare et à un contingent relativement peu important d'appareils italiens, assureraient aux forces aériennes de l'Axe une incontestable supériorité sur l'aviation turque qui est faible et que nous sommes hors d'état d'appuyer efficacement. La guerre pourrait ainsi se trouver très vite portée sur les Détroits et la mer de Marmara, ce qui, entre autres conséquences, suffirait à exclure toute possibilité d'une modification dans l'orientation de la politique russe, modification que les gouvernements de Paris et de Londres me semblent chercher à provoquer.

Contre ce grave danger, je ne vois pour le moment que deux parades puisqu'un redressement rapide des forces franco-anglaises est exclu :

a) essayer d'obtenir de la Grèce qu'elle prenne toutes dispositions pour que, le jour où l'armée italienne se déciderait à l'opération de Salonique, elle se heurte *immédiatement*[1] non seulement aux forces grecques, mais aussi aux forces yougoslaves ;

b) ne rien faire qui puisse justifier l'Italie à précipiter son action de ce côté.

De ce point de vue, il convient, à mon avis, de se demander s'il est sage, au début d'un conflit avec cette dernière puissance, de chercher à nous assurer sinon le concours des forces grecques, au moins la possibilité d'utiliser les bases des îles helléniques. Je me rends bien compte des grands avantages que cette utilisation présente au point de vue naval pour la France, notamment pour la défense de l'Égypte, et aucune hésitation ne serait permise si nous étions assurés que l'Italie, soit pour des raisons diplomatiques, soit pour des raisons militaires, ne trouvera pas dans notre installation en territoire grec un prétexte pour se lancer dans l'entreprise de Salonique. Mais si nous n'avons pas cette certitude, il nous fait, je crois, mettre en balance le bénéfice que nous procurerait l'utilisation des bases navales grecques et la situation que créerait l'arrivée sur les Détroits des forces de l'Axe.

Seul le Gouvernement et le Haut Commandement ont en main tous les éléments d'appréciation ; j'ai cru devoir leur soumettre ces réflexions avant que ne soient prises les dernières décisions.

Papiers 1940, Papiers Rochat, 9

372

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 1122 à 1126. *Washington, 7 juin 1940, 0 h. 07.*

Réservé. Secret.

(Reçu : le 7, 11 h. 20)

Je réponds à votre télégramme n° 1217-1218[2].

Je suis, comme M. Bloch-Lainé, convaincu de l'importance essentielle que présente pour nous l'obtention immédiate d'avions. Ainsi que j'en ai rendu compte à Votre Excellence, j'ai pris l'initiative d'en parler au Président le 29 mai dernier[3]. J'ai insisté sur cette question chaque fois que j'ai vu M. Sumner Welles qui représente le Département d'État aux conférences réunies par le Président pour étudier l'assistance à nous

[1] Souligné dans le texte

[2] Document non retrouvé.

[3] Voir document n° 337.

fournir. J'en ai entretenu personnellement le Secrétaire d'État, le Secrétaire du Trésor, le Secrétaire de la Guerre ainsi que nombre de parlementaires et journalistes. Plusieurs de nos amis très agissants ont, à notre demande, et sans nous découvrir fait le siège d'hommes politiques et généralement influents.

Je me permets de penser que cette action, soigneusement coordonnée avec celle de la Mission d'Achats, a contribué utilement à préparer l'évolution favorable qui commence à se dessiner. L'intervention personnelle de Votre Excellence auprès du Président[1] a d'ailleurs été décisive et je souhaite qu'elle se renouvelle, car rien ne peut contribuer davantage à maintenir M. Roosevelt en harmonie de vues avec nous.

En ce qui concerne les avions suédois[2], M. le ministre de l'Air sait sans aucun doute que le gouvernement de Stockholm a passé contrat avec la maison Vultee pour la fourniture de 144 avions de chasse modèle Pratt-Whitney[3]. Les livraisons qui doivent s'espacer du 15 juillet 1940 à la fin de 1942 comportent pour l'avenir prochain, deux appareils en juillet, trois en août, quatre en septembre et dix en octobre.

Le colonel Jacquin a pris contact avec le major Jacobson, chef de la Mission aéronautique suédoise et lui a dit que les marines alliées étant décidées à intercepter les avions, son gouvernement ferait mieux de nous céder le contrat. Il a offert l'échange des appareils en question contre des Curtiss P 40 livrables vers la fin de 1941. Le gouvernement suédois a paru intéressé par la proposition mais a demandé que les avions d'échange fussent pourvus de moteurs avec refroidissement à air et non pas à eau. Or, nous ne disposerons pas d'avions à refroidissement à air. Le colonel Jacquin a entrepris de démontrer que la modification demandée était sans intérêt réel. La réponse définitive de Stockholm ne saurait tarder.

[1] Voir document n° 364.

[2] Sur cette question, voir document n° 47. Le télégramme n°s 2316 à 2318 en date du 4 juin de Charles Corbin (Londres) au Département fait état des discussions officieuses du Comité de coordination une quinzaine de jours auparavant sur la question des commandes passées aux États-Unis par les États scandinaves. À la différence des appareils construits pour le compte de la Norvège, les commandes suédoises, a-t-on constaté, présentaient « un réel intérêt », mais les besoins anglais en aciers spéciaux suédois étaient tels que Londres avait dû s'engager à faciliter les livraisons qu'il attendait des États-Unis. Mais depuis, « la situation des Alliés s'est modifiée et les besoins en aviation sont devenus si urgents que le ministre de l'Air anglais a formellement demandé que des instructions fussent envoyées au ministre d'Angleterre à Stockholm, pour qu'il tente d'obtenir du gouvernement suédois qu'il résilie son contrat aux États-Unis en faveur de la Grande-Bretagne », in Y Internationale, 1918-1940, 203, document non reproduit.

[3] La nature de la commande suédoise aux États-Unis est spécifiée dans le télégramme n°s 2319 à 2321 en date du 4 juin 1940 de Charles Corbin au Département, in Y Internationale, 1918-1940, 203, document non reproduit. On y précise que « le ministère de l'Air anglais et la Commission d'Achat franco-anglaise aux États-Unis estiment qu'aucun effort ne doit être épargné pour amener le Gouvernement à céder aux Alliés, au besoin secrètement, les contrats d'achat des ces avions [...]. Je suis d'accord pour estimer qu'en présence de nos besoins actuels et des difficultés que nous rencontrons pour le transport des machines commandées par nous aux États-Unis, il est extrêmement désirable de n'épargner aucun effort pour amener le gouvernement suédois à nous donner satisfaction. Les Suédois se prêteront peut-être à une transaction avec nous en présence des difficultés de transport auxquelles ils se heurtent eux-mêmes et du peu de chances qu'ils ont d'obtenir livraison des machines en temps utile. »

Dans ces conditions, j'estime, d'accord avec M. Bloch-Lainé et avec le colonel Jacquin à qui le ministre de l'Air peut d'après moi faire toute confiance, qu'il convient d'attendre l'issue de cette négociation avant de porter la question devant le Président. J'ajoute en me référant aux suggestions contenues dans votre télégramme précité que le gouvernement américain préférerait vraisemblablement nous laisser la responsabilité d'empêcher le matériel de parvenir en Suède et que nous n'avons peut-être pas intérêt à créer, en provoquant la réquisition de ce matériel, un précédent dont nous pourrions un jour être victimes[1].

Y Internationale, 1918-1940, 203

373

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1127 à 1128. *Washington, 7 juin 1940, 0 h. 33.*
Réservé. Secret.

(*Reçu* : le 7, 14 h. 15)

Voyant aujourd'hui le Secrétaire d'État, je lui ai exposé nos besoins en matériel de guerre et je l'ai remercié des cessions qui viennent de nous être consenties[2]. Il a revendiqué le mérite, qu'il partage d'ailleurs avec le chef de la Justice fédérale très favorable à notre cause, des consultations juridiques qui ont permis ces livraisons. Il a décidé en effet :

1. Que les matériels datant de la dernière guerre pourraient être cédés aux belligérants.

2. Que l'armée et la marine pouvaient rendre certains matériels démodés aux constructeurs en échange de matériel moderne à construire et que les constructeurs pourraient disposer à leur gré des matériels démodés.

3. Que les pilotes américains pourraient conduire les avions jusqu'au Canada sans violer la règle interdisant de survoler le territoire américain sur des appareils appartenant à des belligérants car on pouvait admettre que la propriété desdits appareils changeait à la traversée de la frontière.

Y Internationale, 1918-1940, 203

[1] Le Département en est bien conscient. Dans le télégramme n° 2345 en date du 5 juin 1940 du Département (p.o. F. Charles-Roux) à Charles Corbin, ambassadeur de France à Londres, on lit : « Il me paraît évident que le gouvernement suédois ne pourra être amené, dans l'état de ses relations avec l'Allemagne, à nous céder bénévolement du matériel d'aviation. Ce serait pour lui compromettre non seulement sa défense mais engager gravement sa liberté à l'égard de son dangereux voisin. Aussi me paraît-il que c'est bien plutôt aux États-Unis que doit s'exercer notre effort pour obtenir qu'en fait, par une procédure à déterminer, le matériel primitivement destiné à la Suède prenne une autre direction. » (In Y Internationale, 1918-1940, 203, document non reproduit).

[2] Voir document n° 369.

374

M. FRANÇOIS-PONCET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 3487[1].
Réservé.

Rome, 7 juin 1940.

(*Reçu*[2] : le 9, 17 h.)

Que le Conseil des ministres du 4 juin n'ait rien dit, dans son communiqué, des problèmes généraux de la politique italienne, ni proclamé la fin de la non-belligérance, a produit, à Rome, une vive sensation[3]. On s'attendait à une déclaration annulant, ou corrigeant, celle du 1er septembre et rendant public ce que le comte Ciano avait indiqué à plusieurs de mes collègues, ainsi qu'à moi-même, à savoir que « la décision de principe était prise »[4] ; on pensait que le *Duce* saisirait cette occasion pour s'acquitter de la promesse donnée par son ministre des Affaires étrangères et selon laquelle l'Italie, si elle révisait son attitude, l'annoncerait ouvertement.

Une telle manifestation n'aurait fait, en somme, qu'expliquer et justifier les mesures militaires auxquelles le gouvernement fasciste continue de procéder, au vu et au su de tout le monde.

Mais, au lieu de la déclaration prévue, le Conseil des ministres s'est borné à arrêter toute une série de dispositions assez hétéroclites et dont une partie seulement a trait à l'éventualité d'une guerre imminente[5]. Rien, non plus, ne laisse présager qu'à défaut du Conseil des ministres, le Grand Conseil fasciste sera appelé à se réunir en séance solennelle, pour promulguer la décision belliqueuse de M. Mussolini. Enfin, si la tradition du

[1] En clair.

[2] Par courrier.

[3] L'ambassadeur de France, A. François-Poncet, s'attendait à ce que le Conseil des ministres du 4 juin dénonce la politique de « non-belligérance » que suit l'Italie depuis le 1er septembre 1939 et proclame l'état de guerre (cf. document n° 357).

[4] Cette déclaration du comte Ciano à A. François-Poncet date du 1er juin 1940. Voir documents nos 354, 357.

[5] Le comte Ciano précise : « 4 juin. Conseil des ministres. Tandis que tous attendaient des nouvelles politiques sensationnelles, le *Duce* a eu la coquetterie de donner à la réunion d'aujourd'hui « un caractère purement administratif, ce qui n'était pas arrivé depuis dix-huit ans. » Il ne fit aucune déclaration, disant seulement, au début de la séance : « Ceci est le dernier Conseil des ministres du temps de paix », et il est passé à l'ordre du jour. » (*Journal politique*, *op. cit.*, p. 260). A. François-Poncet précise qu'on aborda à ce conseil « une centaine de questions. Elles concernent principalement : la substitution du personnel féminin et des retraités en remplacement des hommes, appelés sous les drapeaux ; l'extension à l'Afrique italienne des règlements relatifs à l'organisation de la Nation en cas de guerre ; l'ouverture de crédits pour de nouvelles constructions navales ; le contrôle de la distribution de produits alimentaires ; la discipline des établissements industriels ; la récolte et le paiement des débris de cuivre, etc., etc. » (in Z Europe, 1918-1940, Italie, 263, document non reproduit).

régime permet de supposer que le chef du gouvernement italien ne s'engagera pas dans la lutte sans prononcer, du haut du balcon de la place de Venise, un discours historique, précurseur de grands événements, il n'est pas encore possible de déterminer si, ni quand ce discours sera tenu.

L'opinion publique italienne, ainsi que les observateurs étrangers cherchent, naturellement, à interpréter le sens de cette réserve et à deviner les motifs de cette temporisation.

Plusieurs raisons leur viennent à l'esprit :

1. M. Mussolini juge, peut-être, que les Alliés ne sont pas encore assez affaiblis.

Il serait alors en opposition avec les affirmations de sa presse qui prétend que l'Angleterre, privée de la majeure partie de son corps expéditionnaire, ne peut plus rien désormais pour aider la France et que celle-ci, après la bataille du Nord, a perdu tant d'hommes et de matériel qu'il lui reste juste de quoi ne pas s'effondrer sous le nouvel assaut allemand.

2. Il est possible que le *Duce* se sente paralysé par les difficultés intérieures auxquelles il se heurte. Certes, ces difficultés ne sont pas négligeables ; mais elles ne sont pas non plus de nature à créer à la décision des dirigeants fascistes un obstacle insurmontable. Le peuple italien, s'il n'éprouve pas d'enthousiasme à l'idée de la guerre, y est déjà résigné ; et il est plus que probable que, le cas échéant, la milice et l'Ovra[1] n'auraient pas de peine à calmer les récalcitrants.

3. On peut imaginer encore que M. Mussolini temporise pour laisser la porte ouverte à une manœuvre diplomatique de la dernière heure, à une tentative de médiation, à la recherche d'un compromis, qui ferait de lui le « Napoléon de la paix ».

Certains milieux politiques l'ont cru et le croient encore. Mais ils n'est pas sûr qu'ils ne prennent pas leurs désirs pour des réalités et qu'ils ne prêtent pas au *Duce* leur propre souci d'éviter la guerre en Méditerranée et d'arrêter le Reich hitlérien, avant qu'il ne devienne l'arbitre souverain de l'Europe.

En fait, jamais les sphères officielles, jamais M. Mussolini ni le comte Ciano n'ont donné à entendre, par le moindre signe ou la moindre allusion, que leurs préoccupations fussent orientées dans ce sens.

4. Les objections que soulèvent les trois conjectures qui précèdent confirment indirectement une autre hypothèse. D'après celle-ci, le chancelier Hitler, loin de pousser son partenaire à entrer en guerre, s'efforcerait de l'en dissuader. Tel aurait été l'un des objets de l'entretien qui a eu lieu récemment entre le nouvel ambassadeur d'Italie et le *Führer* au Grand

[1] La police politique fasciste.

Quartier Général de celui-ci[1] et dont la presse germano-italienne a souligné la portée, entretien lui-même suivi d'une longue conversation de M. von Ribbentrop, rentré à Berlin, avec M. Alfieri.

Cette hypothèse, en tous cas, n'est pas absurde.

L'Allemagne connaît exactement la situation matérielle, militaire et morale de l'Italie. Elle sait que celle-ci est en mesure de porter, dans le premier moment, des coups vigoureux et rapides, mais qu'elle ferait difficilement face à une guerre pénible qui se prolongerait. Par la simple menace de son intervention, l'Italie retient actuellement des escadres franco-britanniques en Méditerranée, des divisions alliées sur la frontière des Alpes, en Afrique du Nord et en Syrie. Elle apporte ainsi au Reich, un appui positif, sans contrepartie négative.

Si, au contraire, l'Italie fasciste entrait en guerre, si, au bout de quelques semaines, ou de quelques jours, ses armées éprouvaient des déboires et son économie révélait des faiblesses, l'Allemagne devrait lui prêter secours et l'Italie ne représenterait plus pour elle un actif, mais un passif. Il est donc concevable qu'à Berlin, on ne se soucie pas d'une intervention italienne dont le succès serait considéré comme aléatoire.

En dehors de ces raisons, en quelque sorte intrinsèques, les dirigeants nationaux-socialistes auraient, d'après certains renseignements, des motifs plus profonds de désirer l'ajournement de l'action italienne. Laisser Rome déclencher la guerre en Méditerranée, c'est risquer des complications imprévisibles dans les Balkans, l'entrée en jeu de la Russie soviétique, l'intervention éventuelle de la Turquie. C'est voir se créer, dans une région indispensable au ravitaillement de l'Allemagne, un front nouveau avec ses risques et ses surprises politiques et stratégiques, alors que le gros des armées nationales-socialistes est engagé à fond dans la bataille de France.

Reste d'autre part le problème américain. On peut redouter à Berlin que la rupture d'équilibre que déterminerait, dans le conflit en cours, l'intervention italienne n'incite les États-Unis à jeter, à leur tour, dans la balance, le poids entier d'une puissance économique et industrielle dont les Allemands ont appris, durant la Guerre mondiale, à connaître la valeur.

On admettra, enfin, que le Reich préfère tenter d'obtenir, par ses seules forces, la victoire ; d'abord pour des raisons de prestige et pour rehausser la gloire hitlérienne, ensuite pour n'avoir pas à récompenser trop

[1] L'ambassadeur Alfieri fut chargé, le 30 mai 1940, de transmettre un message de Mussolini au *Führer* « par lequel il communique à Hitler notre entrée en guerre ». Ce message avait été communiqué en chiffres à Alfieri, d'après le comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, entrée du 30 mai 1940, p. 257. Le 31 mai, le ministre note que « Alfieri téléphone qu'il a remis le message à Hitler. Celui-ci en a été « content, bien plus, enthousiasmé. » Mais il s'est réservé de nous faire savoir, après en avoir conféré avec ses généraux, si la date choisie [le 5 juin] lui convient. » (*ibid.*, p. 258). C'est le 1er juin qu'Hitler a fait connaître sa réponse, *via* l'ambassadeur Mackensen : « Il demande [...] que la date de notre entrée en guerre soit remise de quelques jours, car il prépare, pour les prochains jours, une attaque massive contre les aérodromes français. Il craint que le déclenchement de l'action italienne ne provoque un déplacement des forces aériennes françaises et ne déjoue son plan de destruction. Le *Duce* accepte en principe, parce que le retard nous convient aussi pour terminer les préparatifs en Lybie ; plutôt que pour le 8, il incline pour le 11, "date fatidique pour lui". » (*ibid.*, p. 259).

largement la participation plus bruyante que décisive d'un pays que les chefs allemands flattent pour l'instant, mais vis-à-vis duquel ils gardent, au fond d'eux-mêmes, une invincible méfiance.

Que le *Duce* et le *Führer* restent en rapports étroits, se consultent en permanence et conjuguent leur action, c'est, de toutes façons, certain. Mais il est également probable que, dans cette association, c'est, à l'heure actuelle, le *Führer* qui commande et le *Duce* qui obéit.

Après la capitulation de l'armée belge[1], M. Mussolini aurait pu entrer en action. C'est à cette date que le comte Ciano a fait savoir que « la décision était prise ». Après la chute de Dunkerque[2], une autre occasion se présentait. Le gouvernement allemand se vantait d'anéantir les forces françaises et de prendre Paris en quinze jours.

Pour un homme qui se conforme à l'adage « Possession vaut titre », et qui entend établir par le fait accompli son droit au butin qui, au surplus, est attentif à ne pas se trouver forclos, en intervenant trop tard, le moment semblait venu de tirer, à son tour, quelques coups de canon. Il ne l'a pas encore fait ; et, selon les apparences, il ne le fera pas avant quelques jours. On est ainsi ramené aux suppositions déjà émises :

– ou bien le *Duce* ne veut pas sérieusement se battre et se livre à une démonstration, dont le but est de retenir des forces franco-anglaises loin du théâtre principal de la guerre ;

– ou bien le chancelier Hitler préfère que le *Duce* n'entre pas dans la guerre ; ou n'y entre pas encore ;

– ou bien M. Mussolini lui-même ne veut se battre qu'à la dernière minute ;

– ou bien il se réserve, afin d'être, à l'instant propice, l'instrument d'une tentative de paix, sinon de la paix elle-même.

À l'heure où cette dépêche est écrite, on continue d'observer les signes les plus contradictoires : des escadrilles d'avions militaires sillonnent le ciel de Rome. Des colonnes motorisées couvrent les routes de l'Italie en direction du nord. Les fabriques de munitions travaillent en plein rendement. La mobilisation civile et militaire se poursuit. Tout converge vers une guerre qui devrait éclater à bref délai.

Et cependant, les manifestations dans la rue ont cessé ; la pose des affiches hostiles aux Alliés et proclamant les revendications italiennes a été interrompue. On a l'impression d'avoir encore devant soi un court répit, durant lequel pourrait se manifester une ultime chance que la guerre n'éclate pas.

L'opinion courante, est, d'ailleurs, que le *Duce* attend, une fois de plus, ce que décidera le sort des armes sur la Somme et l'Aisne, qu'il attend l'issue de la bataille de France.

[1] L'armée belge a capitulé le 28 mai 1940.

[2] La chute du camp retranché de Dunkerque date du 4 juin 1940.

Selon que les armées allemandes réussiront à investir Paris ou échoueront, M. Mussolini examinera les perspectives qui surgiront. Si la paix se levait à l'horizon il essaierait d'en être, avec bénéfice, l'intermédiaire et le négociateur. Si la guerre rebondissait et se prolongeait, il notifierait ses revendications, sous une forme plus ou moins impérative, et porterait aux Alliés ce coup de poignard dans le dos auquel la tradition italienne paraît vouée.

Pour le moment, il faut reconnaître que le chef de la politique italienne pratique admirablement l'art de brouiller ses pistes. Mais le jeu ne pourra plus durer longtemps. La mobilisation est quasi complète. La mise en place des corps de troupe s'achève. L'énervement de la population s'accroît. La suspension du trafic maritime prive la Péninsule d'un approvisionnement qui lui est nécessaire. Mussolini doit, avant peu, tirer son sabre, ou le remettre au fourreau.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 48

375

M. P. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1],
À M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON.

T. n° 1243. *Paris, 8 juin 1940, 15 h.*

À la demande japonaise relative au statut des Indes néerlandaises[2], le gouvernement allemand avait répondu que cette question n'intéressait pas le Reich. La presse extrémiste japonaise avait aussitôt interprété cette réponse comme une reconnaissance de la liberté d'action laissée au gouvernement japonais non seulement aux Indes, mais encore dans toute l'Asie.

[1] Le télégramme est signé « p.o. Charles-Roux ».

[2] Sur la question des Indes néerlandaises, voir documents n°s 208, 265, 275, 285. Le 3 juin 1940, le consul général du Japon a demandé audience au gouvernement général des Indes néerlandaises, qui la lui a accordée « à titre officieux ». Selon R. Delage, consul général de France aux Indes néerlandaises, « les demandes du Japon porteraient principalement sur les points suivants : 1) fourniture de matières premières au Japon ; 2) augmentation du quota d'immigration en faveur du Japon ; 3) octroi de concessions minières ou agricoles aux sociétés japonaises. » (dépêche n° 111, adressée par R. Delage au Département, le 3 juin 1940, in Guerre 1939-1945, Vichy, E Asie, 246, document non reproduit). Le même jour, Charles-Arsène Henry adresse au Département un compte rendu de l'allocution prononcée par H. Arita au déjeuner commémorant la fondation du Club panpacifique. Celle-ci « insiste sur deux considérations : 1) Le Japon est intéressé au maintien du *statu quo* des Indes néerlandaises, non seulement du point de vue politique, mais du point de vue économique ; 2) le Japon est partisan d'une politique de libre circulation des marchandises, après la guerre, dans le monde entier et dans le Pacifique en particulier ». Un peu plus tard dans la journée, l'amiral Yonai a fait une déclaration à la presse – fait inhabituel de sa part – : « […] Le Premier ministre déclare, lui aussi, que le Japon est intéressé au *statu quo* et souhaite un resserrement des liens économiques avec les Indes néerlandaises […] » (dépêche n° 260, en date du 11 juin 1940, in Guerre 1939-1945, Vichy, E Asie, Japon, 313, document non reproduit).

J'apprends de source très sûre que les termes de cette réponse avaient été suggérés à Berlin par l'ambassadeur d'Allemagne à Tokyo et que la signification en est bien conforme à l'interprétation qui en a été donnée par la presse japonaise. Il semble que toute l'affaire ait fait l'objet d'entretiens préalables entre l'ambassadeur d'Allemagne et le Gaimusho.

Je vous prie d'attirer l'attention du Département d'État sur les indications qui précèdent, mais en lui en signalant le caractère secret.

Z Europe, 1918-1940, Pays-Bas, 100

376

MESSAGE

Message de Paul Reynaud, Président du Conseil,
Ministre des Affaires étrangères,
Ministre de la Guerre et de la Défense nationale
à Winston Churchill, Premier Ministre de Grande-Bretagne

(remis à sir Ronald Hugh Campbell le 9 juin à 12 h. 50 par M. Dejean)

M. *Paris, 9 juin*[1]*, 12 h. 50.*

Secret.

La bataille est maintenant engagée de la mer à la Meuse. Nos divisions se battent nuit et jour depuis cinq jours, nous sommes pleins d'espoir, mais nous vous demandons de hâter le concours que vous nous donnez et dont nous vous remercions. On nous a rendu compte du résultat de la réunion de Londres[2]. Nous comprenons :

1) que la 52e division et la division canadienne partent pour la France ;

2) qu'on organise le départ prochain pour le 20 juin d'une troisième division[3].

Nous vous demandons que le plus grand effort possible soit accompli pour qu'une quatrième division puisse suivre avant la fin de ce mois.

Nous vous remercions de cet effort et nous vous demandons d'envisager l'envoi ultérieur d'une cinquième division aussi vite que possible. Nous nous engageons à donner à ces unités tout ce qui leur sera nécessaire pour participer à la bataille avec le maximum d'efficacité et, en particulier, à leur fournir le matériel et le personnel d'artillerie et de canons anti-chars qui ont été prévus à Londres avec le général Garr.

[1] Le message a été rédigé le 8 juin. On a choisi de le placer à la date de sa remise à l'ambassadeur de Grande-Bretagne.

[2] Voir document n° 380.

[3] Le 6 juin 1940, W. Churchill a annoncé la venue de deux nouvelles divisions britanniques en France ; mais, en réalité, la sécurité de la Grande-Bretagne exige le maintien de toutes les forces disponibles sur son territoire ou, éventuellement, l'envoi de certaines unités dans l'Empire. Tel est du reste le plan élaboré par A. Eden et le War Office pour reconstituer l'armée. Cf. Winston Churchill, *La Deuxième Guerre mondiale,* T. II, *L'heure tragique*, vol. 1, *La Chute de la France*, *op. cit.*, p. 151.

Le retour rapide des divisions aguerries de la BEF sera un élément important dans l'issue de la bataille et pour les soldats anglais et français actuellement engagés, l'annonce de leur arrivée prochaine représentera un nouvel élément de confiance dans notre succès final.

Papiers 1940, Papiers Dejean, 5

377

NOTE D'AUDIENCE

Visite de M. Guariglia, le 8 juin, 17 h.-17 h. 45

N. *Paris, s.d.[9] juin 1940.*

L'ambassadeur d'Italie m'a déclaré que l'objet de sa visite était de me féliciter du poste que j'occupe[1]. Il m'a dit qu'il avait reconnu, dans les paroles prononcées à destination de l'Italie par le président du Conseil, dans son dernier discours, des idées qui m'étaient familières et que nous avions souvent discutées ensemble. Je lui ai confirmé que le président du Conseil et moi-même étions entièrement d'accord sur la question italienne[2].

Il m'a exposé les difficultés de la position du chef du gouvernement italien, allié de l'Allemagne, qui depuis de nombreux mois a mesuré l'étendue de la force allemande que nous découvrons seulement depuis quelques semaines. L'Ambassadeur a ajouté qu'il ne connaissait rien des intentions finales du chef du gouvernement italien, mais qu'il lui paraissait probable que les désirs de M. Mussolini étaient de ne pas, s'il venait à entrer en guerre contre nous, attaquer directement la France. Si un geste d'entrée en guerre se produit, M. Guariglia considère qu'il aura lieu contre l'Angleterre et qu'ainsi, c'est nous qui serons contraints de déclarer la guerre à l'Italie[3]. Il espère, dans ce cas, qu'un climat de guerre modéré s'établira entre les deux pays. Il a été même jusqu'à me laisser entendre

[1] Cette note d'audience porte la « griffe » manuscrite de Baudouin. Paul Reynaud a remanié son gouvernement le 5 juin. Le président du Conseil, déjà ministre de la Guerre et de la Défense nationale, reprend le portefeuille des Affaires étrangères à É. Daladier. Il est assisté par Paul Baudoin, nouveau sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, ainsi que par le général de Gaulle, sous-secrétaire d'État à la Défense nationale. Comme le précise P. Reynaud dans *Au cœur de la mêlée*, *op. cit.*, p. 705, « c'est [...] en raison de la menace italienne que je nommai Baudoin Sous-Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, poste qu'il cumula avec celui qu'il occupait précédemment à la présidence du Conseil.[...] Il était [...] *persona grata* auprès des Italiens. »

[2] Pour P. Reynaud, la nomination de P. Baudoin « n'influa en rien sur [s]a politique à l'égard de l'Italie », in *Au cœur de la mêlée*, *op. cit.*, p. 705.

[3] Selon le comte Ciano, le déclenchement de la bataille de la Somme le 5 juin fait hésiter Mussolini sur ce que sera son premier objectif lui « qui projetait de déclencher, dès le début, l'offensive aérienne contre la France, a décidé de bombarder les ports anglais de la Méditerranée et de rester sur l'expectative à l'égard de la France », à moins que celle-ci ne soit à nouveau défaite par les Allemands. Ce n'est que le 9 juin que le sort de la bataille semble scellé en faveur du Reich. Cf. *Journal politique*, *op. cit.*, pp. 261-262.

que par suite des engagements de l'Italie vis-à-vis de l'Allemagne, c'est seulement quand l'Italie sera en guerre contre la France que des négociations pourraient devenir possibles.

C'est moi-même qui ai résumé la façon de voir de l'ambassadeur comme je viens de l'indiquer, et il ne s'est pas opposé à cette façon de m'exprimer.

L'ambassadeur m'a dit qu'il partageait mon opinion en ce qui concerne l'avenir : à savoir qu'il était indispensable pour les deux pays qu'un fossé infranchissable ne vienne pas les séparer car ils seront contraints à l'avenir de pratiquer ensemble une politique commune à laquelle les voue la communauté de leurs intérêts dans l'occident latin, chrétien et méditerranéen. L'ambassadeur a ajouté qu'il était certain que cette préoccupation était, dans une certaine mesure, partagée par Mussolini.

L'Ambassadeur m'a prévenu que dans le cas où Paris serait évacué par le gouvernement, il y resterait.

Dans les derniers instants de notre entretien, M. Guariglia m'a recommandé, si l'état de guerre venait à prendre naissance entre la France et l'Italie, le sort des nombreux Italiens qui sont en France. L'Ambassadeur souhaite qu'on ne les maltraite pas systématiquement et il a ajouté qu'il voyait là un élément important pour le nécessaire rapprochement de l'avenir[1].

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 48

378

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 1145[2]. *Washington, 9 juin 1940, 22 h. 10.*

(*Reçu* : le 10, 10 h. 29)

Les déclarations du général Pershing[3] qui préconisent l'envoi aux Alliés d'avions, de canons, armes, munitions « en quantité illimitée » et réclament l'adoption par les États-Unis du service militaire obligatoire ont produit grande impression.

D'autre part, j'apprends de source confidentielle que le Président qui doit prendre la parole demain aux environ de Washington accentuera à cette occasion l'expression des sympathies américaines pour la cause alliée.

Guerre 1939-45, Vichy, B Amérique, États-Unis, 58

[1] P. Baudouin n'évoque pas cette conversation dans son journal publié sous le titre *Neuf mois au gouvernement (avril-décembre 1940)*, Paris, Édition de la Table Ronde, 1948.

[2] Mention marginale manuscrite : « Londres, B[uenos] Aires, Rio, Montevidéo, Madrid, par courrier. »

[3] Chef du corps expéditionnaire américain en 1917-1918.

379

M. D'ORMESSON, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 477 à 479.
Réservé. Spécial.

Rome Saint-Siège, 9 juin 1940, 20 h. 45.

(*Reçu* : le 10, 10 h. 50).

Au cours de mon audience privée, le Saint Père, que j'ai longuement interrogé (...)[1], m'a assuré que l'entrée en guerre de l'Italie ne faisait plus pour lui aucun doute et qu'il la considérait comme imminente. Simple question de jours. Il m'a dit qu'il avait tout fait pour empêcher cette catastrophe qu'il juge avec la plus grande sérénité. Selon lui, les engagements pris par M. Mussolini au Brenner[2] ne lui permettaient plus de se dégager. Le Pape m'a demandé si nos précautions militaires étaient bien prises ? Il était parfaitement au courant des dernières démarches de la France et de (...)[3] entière bonne volonté pour régler le problème méditerranéen[4]. Il m'a demandé avec insistance si je pensais que les États-Unis allaient se décider à intervenir dans le conflit.

On sent qu'il souhaite vivement cette intervention et il ne cache pas qu'il voit là le salut.

On sent également que le Saint Père, bien qu'angoissé (...)[5] qu'il ne lui avait pas encore répondu. Il a ajouté que celle-ci était difficile. Le Pape pense que la Belgique ne survivra pas au bouleversement actuel et qu'un royaume flamand se constituera sans doute, dont Léopold restera le souverain, les Wallons étant séparés. Il a d'ailleurs (...)[6] que ce royaume serait dans ce cas une simple dépendance du Reich.

En terminant, le Pape m'a dit qu'il s'attendait pour le Saint-Siège à de grandes épreuves, mais que son devoir était de rappeler envers et contre tout les règles de la morale (...)[7] et qu'il n'y faillirait pas, dut-il en souffrir.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 48

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Allusion à la rencontre entre le *Duce* et le *Führer* au col du Brenner, le 18 mars 1940.

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Le 3 juin au soir, W. d'Ormesson a communiqué au Cardinal Secrétaire d'État le texte de la note d'É. Daladier, alors ministre des Affaires étrangères, remise à l'ambassadeur d'Italie à Paris. Cf. télégramme n° 456 en date du 3 juin 1940 de W. d'Ormesson au Département, in Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit. Pour le texte de la note du 30 mai, cf. document n° 342.

[5] Lacune de déchiffrement.

[6] Lacune de déchiffrement.

[7] Lacune de déchiffrement.

380

NOTE

Visite du général de Gaulle à Londres

N. *s.l.[Paris ?], 9 juin 1940.*

Le général de Gaulle, sous-secrétaire d'État au ministère de la Défense nationale et de la Guerre[1], s'est rendu à Londres dans la journée du dimanche 9 juin. Il a pris successivement contact avec le général sir John Dill, chef d'État-Major impérial, avec M. Winston Churchill, Premier ministre de Grande-Bretagne, et avec M. Eden, secrétaire d'État à la Guerre.

Sa conversation avec sir John Dill lui a permis d'éclaircir un certain nombre de points en ce qui concerne les fabrications britanniques de matériel de guerre, le rythme d'arrivée des unités reconstituées du corps expéditionnaire et les besoins en armements de ces nouvelles divisions. Mais l'entretien réellement important est celui qui a eu lieu à Downing Street, à 17 h 30, avec M. Winston Churchill. Le sous-Secrétaire d'État a commencé par expliquer au Premier ministre qu'il était chargé pour lui d'une communication personnelle de M. Paul Reynaud. Celui-ci tenait à faire savoir à M. Winston Churchill que, dans les circonstances très difficiles que nous traversions actuellement, l'Angleterre pouvait faire pleine confiance à la volonté de lutte et de résistance de la France et de son gouvernement. La bataille est engagée ; elle se poursuit durement sur la presque totalité du front. Quels que puissent être les échecs et leur étendue, la bataille continuera et la résolution des pouvoirs publics et du haut commandement ne s'en trouvera aucunement affectée.

M. Winston Churchill a pris acte avec une satisfaction visible de cette déclaration et s'est attaché à traiter ensuite successivement la question du corps expéditionnaire britannique et celle de la coopération de l'aviation anglaise, qu'avait également évoquées le général de Gaulle[2].

Le Premier ministre a commencé par exposer la situation difficile où se trouvait hier la 51e division, qui subit actuellement de la part des engins blindés allemands une manœuvre analogue à celle qui a obligé les Alliés au réembarquement de Dunkerque. M. Winston Churchill aurait souhaité que cette division pût battre en retraite sur Rouen et couvrir les abords de la ville. Mais, faute d'ordres ou à cause d'ordres insuffisants, elle ne dispose plus maintenant que du port de Dieppe pour pouvoir rejoindre à nouveau Cherbourg, situation regrettable qui oblige l'Amirauté à un nouvel effort.

[1] Au terme du remaniement ministériel du 5 juin 1940, le général de Gaulle a été nommé sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre.

[2] Voir document n° 376.

Sans insister sur cet incident, dont il était cependant évident qu'il avait tenu à le mentionner en premier lieu, M. Winston Churchill a exposé ensuite comment il concevait la reconstitution du corps expéditionnaire britannique. À la division du général Fortune, à la division cuirassée du général Evans et aux pionniers qui se trouvent actuellement sur la Seine, vont s'ajouter incessamment la 52e division et la division canadienne qui disposent toutes deux de leur armement en artillerie. Les départs d'une nouvelle division aux environs du 20 juin et d'une autre encore à la fin du mois pourront être envisagée si le haut commandement français peut mettre à la disposition de ces unités l'artillerie qui leur fait actuellement défaut.

Le général de Gaulle a donné l'assurance qu'il en serait ainsi grâce aux canons de 75 qui viennent d'être accordés par les États-Unis, et il a précisé que le matériel et le personnel d'artillerie nécessaires seraient fournis en temps voulu ainsi que les canons anti-chars.

Le Premier ministre a indiqué ensuite qu'il se voyait dans l'obligation de prendre sur le territoire du Royaume-Uni un certain nombre de mesures pour la protection des côtes et pour la défense du territoire contre une invasion éventuelle. Il a exposé quelles différentes catégories d'hommes et quel matériel il comptait consacrer à cette tâche, et il a ajouté que, néanmoins, il pourrait certainement envoyer en France de nouvelles divisions, en outre de celles déjà mentionnées, toujours sous réserve de l'armement[1] que la France serait en mesure de mettre à leur disposition. Il a répété qu'il avait l'intention bien arrêtée de reconstituer un corps expéditionnaire aussi puissant et aussi nombreux que possible, à l'aide d'éléments prélevés dans toutes les parties de l'Empire comme dans la métropole, et que l'on pouvait compter sur lui pour faire le maximum dans ce domaine.

Le général de Gaulle a répété que le gouvernement britannique pouvait, de son côté, compter sur l'appui complet du gouvernement français pour lui procurer, dans toute la mesure du possible, les armements nécessaires aux divisions actuellement en formation et dont la prochaine arrivée en France est tellement désirable.

M. Winston Churchill a passé ensuite à la question de l'aviation. Il a fait remarquer que, sur ce point, l'on se trouve en présence d'une différence de doctrine entre le gouvernement britannique et le gouvernement français. Le second considère que toutes les forces disponibles doivent être engagées dans la bataille actuelle ; le premier, qu'il faut distinguer entre la bataille et la guerre et qu'il ne faut donc pas compromettre, dans la bataille d'aujourd'hui, un instrument de combat qui sera peut-être essentiel demain. Sans les industries du Royaume-Uni, dont la protection ne

[1] « Ce n'était pas d'hommes que nous manquions, mais d'armes », écrit W. Churchill. Plus de 80 000 fusils furent récupérés des dépôts et des bases que nous avions établis au sud de la Seine et, vers la mi-juin, tous les combattants de l'armée régulière étaient au moins dotés d'une arme individuelle. En revanche, nous possédions très peu d'artillerie de campagne, même pour l'armée régulière, car presque tous les nouveaux canons de 25 avaient été perdus en France. [...] Jamais une grande nation ne s'était trouvée dans un tel état de dénuement devant ses ennemis. » (*La Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 151).

peut être assurée que par l'aviation de chasse britannique, la continuation de la guerre deviendra difficile. Un résultat momentané, si désirable soit-il, ne saurait éclipser cet élément essentiel. Le Premier ministre se refuse donc à admettre que toutes les forces aériennes de son pays doivent nécessairement être employées dans le combat actuel. L'aviation britannique affirme déjà sa supériorité qualitative sur l'aviation allemande. Mais c'est à condition de pouvoir mener le combat de manière à profiter de tous ces avantages. Étant donné le rapport des forces aériennes alliées aux forces aériennes allemandes, il faut, pour qu'une opération paie, que 5, 4 ou, au minium, 3 appareils allemands soient abattus pour chaque appareil allié descendu. C'est ce qui s'est passé à Dunkerque où l'aviation de chasse britannique, travaillant à proximité de ses côtes, a infligé à l'adversaire les pertes les plus lourdes. Plus elle s'éloigne de ses bases, au contraire, plus ses sorties sont brèves, plus cette proportion s'affaiblit, et moins les combats aériens deviennent avantageux pour l'avenir de la cause alliée. Bientôt, l'Angleterre produira 2 000 appareils par mois, dépassant ainsi la production allemande. En attendant, il faut conserver intact le capital que nous possédons, ou, tout au moins, ne l'engager que dans la mesure où il paiera de sérieux dividendes. C'est pourquoi M. Winston Churchill refuse d'admettre le bien-fondé de l'argumentation française d'après laquelle toute l'aviation de chasse britannique devrait être, dès maintenant, engagée dans la bataille ; ceci dit, il affirme qu'il ira jusqu'à la limite de ses possibilités et que nous devons savoir comment, même quand il ne promet rien, il tient toujours plus qu'on ne pouvait le croire.

Le général de Gaulle, en répondant à l'exposé du Premier ministre, est revenu une fois de plus sur toutes les raisons qui font considérer au gouvernement et au haut commandement français qu'il est d'une importance vitale non seulement pour la bataille actuellement engagée, mais encore pour l'avenir même de la guerre, et plus particulièrement pour la défense des industries anglaises, que l'aviation de chasse britannique fournisse pendant ces journées essentielles, un effort sans cesse croissant, pour reprendre la formule même dont s'était servi le Premier ministre.

Il a demandé, en outre, s'il n'était pas possible à M. Winston Churchill de céder à l'aviation française un certain nombre d'appareils de chasse britanniques dont il semble qu'un nombre élevé soit tenu en réserve faute de pilotes pour les utiliser. M. Winston Churchill a répondu que ce manque de pilotes était essentiellement passager, qu'il venait de faire une rafle dans les ministères et dans différents services, demander des pilotes à la Marine, et que, d'ici une dizaine de jours, cette crise momentanée sera surmontée. En revanche, il a signalé au général de Gaulle la présence à Paris de 120 moteurs « Merlin » dont lord Beaverbrook lui a récemment révélé l'existence. Si ces moteurs peuvent être dégagés à temps et expédiés en Angleterre, où il existe des cellules en grand nombre, les appareils complets pourront être montés et mis à la disposition de l'aviation française. Le général de Gaulle a pris acte aussitôt de cette proposition, en déclarant qu'il se mettrait en rapport dès son retour à Paris avec M. Laurent-Eynac à ce sujet.

La conversation a pris fin sur des promesses réitérées de concours dans tous les domaines, de la part de M. Winston Churchill, qui a chargé, en outre, le général de tous ses remerciements à l'adresse de M. Paul Reynaud pour les déclarations si fermes que lui a fait tenir le président du Conseil par l'intermédiaire du Sous-Secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre.

Papiers 1940, Papiers Dejean, 5

381

M. Brugère, Ambassadeur de France à Belgrade,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. s. n°. *Belgrade, 10 juin 1940, 21 h. 30.*

Réservé. Spécial.

(*Reçu* : le 11, 13 h.)

L'entrée en guerre de l'Italie a causé à Belgrade d'autant plus d'émotion que dans les milieux gouvernementaux les mieux en mesure d'être renseignés, on paraissait croire ce matin encore à un ajournement de la décision du *Duce*. Aussi est-on tenté de croire que ce dernier a répondu à un ultime appel de Berlin. Pour ce qui est de notre action ici je souhaiterais que l'indication donnée dans mon télégramme 673[1] fût utilisée le plus rapidement possible et avec le maximum d'intensité par nos services d'information. Dès ce soir je me suis arrangé pour que la même note soit donnée sur place. Nous ne pouvons pas laisser à l'opinion yougoslave le moindre doute sur l'interprétation qui sera donnée en France d'une proclamation collective de neutralité. Il existe ici un sens de l'honneur suffisamment fort pour que nous puissions espérer d'être écoutés surtout si la Turquie restant fidèle à ses engagements agit dans le même sens.

Z Europe, 1918-1940, Italie, 281

[1] Document non retrouvé. Il pourrait s'agir de l'accord de la Yougoslavie à l'offre grecque d'une assistance mutuelle, en cas d'attaque par l'Italie, « seule ou conjointement avec l'Allemagne », une solidarité pouvant avoir pour corollaire l'unité d'action. Cf. le télégramme n°s 180 à 181 en date du 10 juin du représentant de la France à Athènes, Gaston Maugras. Celui-ci rapporte aussi que : « M. Metaxas croyait savoir que la Yougoslavie venait de promettre également son assistance à la Turquie mais seulement contre un raid visant à atteindre celle-ci à travers la Roumanie ou la Grèce. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 36, document non reproduit).

382

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 2459 BC. *Londres, 10 juin 1940, 21 h.*

Réservé.

(*Reçu* : le 11, 13 h.)

De la part de M. Paul Morand.

n° 1374.

Je me réfère à mon télégramme n° 1365 du 9 juin et à votre réponse du 10[1].

À la conférence qui a eu lieu ce matin au Foreign Office, et à laquelle j'avais communiqué vos instructions, il n'a naturellement pas été pris de décision autre que celle de détenir provisoirement les navires en attendant que l'amirauté britannique précise sa position.

Il a été d'ailleurs déclaré par le Foreign Office que l'entrée en guerre de l'Italie était pour demain 11 juin.

Nos alliés semblent estimer que l'entrée en guerre de l'Italie, si elle constitue une punition supplémentaire infligée par la Providence, permet cependant d'obtenir quelques succès sur mer et n'empirera pas leur situation personnelle et simplifiera le blocus.

Papiers 1940, Papiers Dejean, 6

[1] Documents non retrouvés.

383

M. PAYART, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À MOSCOU,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 746 à 748. *Moscou, 10 juin 1940, 23 h. 45.*
Réservé.

(*Reçu* : le 11, 13 h.)

Je me réfère à mon télégramme précédent[1].

Les pourparlers poursuivis sans aucun succès à Kharbine au début de cette année par les commissions frontalières soviéto-mongoles et nippo-mandchoues (mon télégramme n° 243 du 1er février)[2] ont été repris ici dans le plus grand secret entre M. Togo et M. Molotov. L'accord d'hier qui en marque l'aboutissement est intervenu sur la base de concessions mutuelles, le Mandchoukouo obtenant satisfaction sur les points essentiels.

Le diplomate japonais de qui je tiens ces renseignements a précisé que l'information de source anglaise aux termes de laquelle les gouvernements de Tokyo et de Moscou se seraient reconnus réciproquement leurs intérêts respectifs en Mandchourie et en Mongolie extérieure était dénuée de tout fondement.

En ce qui concerne les questions commerciales, les autorités soviétiques ont effectivement comme le laissait envisager mon télégramme n° 635 du 4 mai[3], saisi à cette époque M. Togo de propositions nouvelles. Le gouvernement de Tokyo n'y avait pas répondu et les négociations se trouvaient de ce fait virtuellement suspendues. Elles semblent désormais pouvoir être reprises utilement.

D'une manière générale, l'ambassade du Japon confirme qu'à la suite de la guerre de Finlande, le gouvernement soviétique n'est plus en mesure d'accorder un appui sérieux à Tchang Kaï-Chek. Les envois de matériel à Tchoung King auraient considérablement diminué, les pilotes et conseillers qui se trouvaient au service des autorités chinoises auraient été rappelés en grand nombre.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 78

[1] Télégramme nos 744 à 745 de Moscou en date du 10 juin. J. Payart y annonce la publication du communiqué officiel au sujet d'un accord japono-soviétique délimitant la frontière dans le secteur de la rivière Khalkhin-Gol le 9 juin, une question qui « faisait obstacle à la normalisation des relations mutuelles entre l'URSS et le Japon, de même qu'entre la République mongole et le Mandchoukouo ». Par ailleurs, J. Payart affirme que des « indices précis [lui] permettent de penser que c'est par l'entremise de l'Allemagne que s'est effectué le rétablissement des relations diplomatiques normales entre l'URSS et l'Italie » et se demande « dans quelle mesure les trois puissances seraient tombées d'accord sur l'opportunité d'une neutralisation provisoire des Balkans. » (In Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 78, document non reproduit).

[2] Document non retrouvé.

[3] Document non retrouvé.

384

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 1149 à 1150[1]. *Washington, 10 juin 1940, 21 h. 45.*

(*Reçu* : le 11, 16 h.)

Le sentiment public a continué à monter en faveur de l'aide aux Alliés. Hier l'ancien secrétaire d'État républicain, Stimson, a déclaré que « nous nous sommes trop longtemps refusés à voir que la bataille soutenue par les Alliés est notre bataille ». Plus significatif encore est que les sénateurs (…)[2]ft et Vandenberg, candidats républicains à la Présidence, qui étaient jusqu'ici, le premier opportuniste et le second nettement isolationniste, se sont prononcés pour toute aide possible aux Alliés à l'exception de la guerre. Un certain nombre d'universitaires et de journalistes dont Frank Kent, républicains convaincus, ont demandé hier que les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne.

L'entrée en guerre des Italiens a suscité une très vive indignation. Les sénateurs Lee et Connally ont vigoureusement attaqué l'Italie à la tribune et demandé que les États-Unis lui déclarent la guerre. D'après un de nos informateurs les isolationnistes semblent avoir complètement perdu pied.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26

385

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 1152 à 1156[3]. *Washington, 10 juin 1940, 23 h. 15*

(*Reçu* : le 11, 23 h. 55)

Le discours que vient de faire le Président à l'Université de Charlottesville, fondée par Jefferson, est un de plus beaux qu'il ait jamais prononcés[4].

[1] Mention marginale manuscrite : « Londres, Madrid, Saint-Siège, B[uenos] Aires, Rio, p[ar] a[vion]. »

[2] Lacune de déchiffrement, sans doute Taft.

[3] Mention marginale manuscrite : « Londres, Madrid, B[uenos] Aires p[ar] a[vion]. »

[4] Le 10 juin, quelques heures avant l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Allemagne, Roosevelt s'est adressé à Charlottesville aux étudiants de l'université de Virginie. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, pp. 4092-4093.

Après avoir déclaré que les États-Unis ne pouvaient vivre comme une île dans le monde dominé par la philosophie de la force, M. Roosevelt a soulevé son auditoire en adressant les sympathies de l'Amérique aux nations qui versent leur sang pour la liberté. « Nous avons appris, a-t-il ajouté, avec le plus grand regret, et la plus profonde angoisse, que l'Italie était entrée en guerre ». Il a rappelé avec beaucoup de netteté les principaux épisodes de sa correspondance avec le chef du gouvernement italien. Celui-ci ayant manifesté il y a trois mois le désir de limiter l'existence du conflit, il lui avait été répondu que cette intention rencontrait la pleine sympathie du gouvernement américain, car toute extension en Méditerranée pourrait, en gagnant le Proche-Orient et l'Afrique, avoir des conséquences imprévisibles. Plus récemment, le Président avait offert à M. Mussolini de transmettre aux gouvernements anglais et français les demandes du gouvernement italien pour le réajustement de ses intérêts, de garantir l'exécution des arrangements qui pourraient intervenir dans ces conditions et de veiller à ce que l'Italie eût à la conférence de la Paix les mêmes droits qu'une puissance belligérante. Tout dernièrement enfin, M. Roosevelt avait fait connaître que le gouvernement des États-Unis verrait avec inquiétude le gouvernement italien adopter une attitude qui pouvait causer un grave préjudice à toutes les Républiques américaines[1].

En refusant de régler son différend par des moyens pacifiques, a continué le Président, le gouvernement italien a manifesté le plus complet mépris pour les droits et la sécurité d'autres nations pour la vie de leurs ressortissants. « Aujourd'hui 10 juin, la main qui retenait le poignard n'a pas hésité à le plonger dans le dos du voisin, aujourd'hui 10 juin, dans cet univers qui est un des berceaux de notre démocratie, nos prières et toutes espérances vont à ceux qui au-delà des mers, soutiennent avec un magnifique courage la bataille de la liberté ». Le Président a déclaré que les États-Unis mettraient toutes leurs ressources matérielles à la disposition des nations attaquées en même temps, qu'ils s'organiseraient pour faire face à tous les dangers et repousser toutes les attaques. Il a ajouté que ce programme ne faisait pas perdre de vue au gouvernement américain la nécessité de réformes sociales, mais que celles-ci faisaient partie intégrante de la défense nationale. Toute cette dernière partie a été hachée d'applaudissements enthousiastes.

L'impression produite dans les milieux politiques par cette véritable déclaration de guerre morale a été très grande.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26

[1] Cf. documents n°s 114, 276, 287, 310, 319, 325, 333, 343, 348.

386

M. DE LA BAUME, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 682 à 685.
Réservé.

Madrid, 11 juin 1940, 2 h.

(*Reçu* : le 11, 11 h. 40)

Dès que j'ai été informé de la déclaration de guerre de l'Italie[1], j'ai demandé audience au ministre des Affaires étrangères qui m'a reçu à 21 heures. J'ai fait (...)[2] ce qui m'a fourni une entrée en matière pour essayer d'obtenir des précisions sur l'attitude du gouvernement espagnol en face des événements nouveaux.

Le colonel Beigbeder s'est placé dès le premier moment sur le terrain de fait, en insistant sur le calme qui régnait dans l'opinion publique et sur les sérieuses difficultés matérielles que traversait le pays et qui l'empêcheraient, s'il en avait jamais la volonté, d'entrer dans le conflit. Développant sa pensée, il a souligné qu'aucune mesure militaire de caractère autre que défensif n'avait été prise, que les stocks en particulier de pétrole, étaient inexistants. Si nous avions jamais eu l'intention de suivre l'Italie, a-t-il déclaré : « nous aurions dû nous préparer depuis le mois de septembre ».

Estimant que de telles déclarations pouvaient nous donner des apaisements, le ministre a observé que nous devrions comprendre qu'il n'y avait pas à demander à l'Espagne de prendre l'engagement formel de neutralité. Au cours de la conversation il a cependant indiqué que cette neutralité serait au besoin défendue. Cette remarque paraît correspondre aux inquiétudes que m'a manifestées le colonel Beigbeder quant aux opérations militaires qui pourraient se dérouler dans le détroit de Gibraltar[3].

En me parlant des griefs qu'aurait à faire valoir (...)[4] le colonel Beigbeder a souligné que ces problèmes restaient nettement détachés des événements actuels. « Nous ne voulons pas nous abaisser à certaines méthodes, a-t-il

[1] Le 10 juin, à 16 h. 30, le ministre des Affaires étrangères d'Italie, le comte Ciano, communique la déclaration de guerre de son pays aux ambassadeurs de France et d'Angleterre. Déclaration suivie, à 18 heures, d'un discours de Mussolini du balcon du Palais de Venise (cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4087). Pour un récit des entretiens de Ciano avec A. François-Poncet et sir Percy Loraine, cf. comte Ciano, *Journal politique*, *op. cit.*, p. 263. A. François-Poncet avait déjà vu, le 9 juin à 12 h. 30, Ciano qui ne lui avait pas caché que « l'entrée en guerre de l'Italie était imminente et devait se produire [...] demain ou après-demain. » (télégramme n° 3517 en date du 9 juin d'A. François-Poncet au Département in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 48, document non reproduit).

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Un télégramme n° 43 en date du 4 juin 1940 du consul de France à Naples, Dutard, au Département rapporte que l'Italie semble devoir porter « ses principaux efforts sur Gibraltar et Suez. [...] En ce qui concerne Gibraltar, l'Italie assure que l'appui de l'Espagne lui est entièrement acquis. » (In Papiers 1940, Papiers Rochat, 43, document non reproduit).

[4] Lacune de déchiffrement.

dit, mais il faut qu'une fois, on nous comprenne ». En terminant, le Colonel m'a indiqué qu'un Conseil des ministres, qui ne se réunirait que la semaine prochaine, définirait exactement la position de l'Espagne.

Il m'a engagé de rester (...)[1], avec lui, me faisant remarquer que je devais me sentir (...)[2] amicaux ».

Z Europe, 1918-1940, Espagne, 206

387

M. CHARLES-ARSÈNE HENRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À TOKYO, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 419 à 423. *Tokyo, 11 juin 1940, 10 h. 30.*

Réservé. Confidentiel.

(*Reçu* : le 12, 18 h. 30)

Le 2 juin, mon collègue américain a télégraphié à Washington pour insister sur les points suivants :

1. Efforts de l'Allemagne pour entraîner le Japon.

2. Inquiétude japonaise devant les succès allemands.

3. Désillusion japonaise devant la tournure des affaires en Chine et l'impossibilité d'organiser un bloc autarcique. M. J. Grew a jugé le moment propice pour une explication avec M. Arita en vue de préciser les points fondamentaux qui séparent les États-Unis et le Japon et rechercher un terrain d'entente possible.

Cette conversation que le Département d'État avait autorisée le 6 a eu lieu le 10 juin.

Mon collègue avait, le 3 juin, reçu un Japonais n'ayant pas de position officielle mais en qui il a une grande confiance (il s'agit probablement de l'informateur visé par mon télégramme n° 389)[3] ce Japonais lui a certifié que (...)[4] gouvernement japonais était tombé d'accord pour mettre sur pied ou étudier un plan d'ajustement des relations du Japon avec les démocraties.

Après cet entretien avec les ministres, ledit Japonais expose ainsi leur opinion :

1. Au début du conflit de Chine, les démocraties ne se sont pas préoccupées de l'apaiser, comptant sur l'épuisement du Japon. Cette indifférence pour la cause de la paix a été suivie de la guerre d'Europe. Si l'Amérique

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Document non retrouvé.

[4] Lacune de déchiffrement.

ne travaille pas au maintien de la paix en Extrême-Orient, elle risque de se trouver, elle aussi, exposée.

2. La déclaration Arita du 15 avril[1] sur les Indes néerlandaises anticipait intelligemment sur les événements. *Elle représente le point de vue du gouvernement japonais qui n'a pas changé*[2]. Mais les Japonais se défient d'une action inattendue d'autres pays et pressent leur gouvernement de faire quelque chose de précis. De leur côté, les autres pays se défient du Japon. Il est donc nécessaire de garantir au Japon le maintien de ses relations économiques avec les Indes néerlandaises d'une façon à ne laisser aucun doute aux Japonais.

En échange d'une garantie donnée par le Japon d'abandonner sa politique de monopolisation de la Chine, serait-il possible pour les États-Unis de discuter un nouveau traité de commerce ? Il faudrait une déclaration publique américaine en ce sens pour changer d'atmosphère et rendre possible au gouvernement japonais un changement d'attitude.

Tous ces propos ont paru à M. Joseph Grew du plus haut intérêt et il a remarqué qu'ils s'accordent fort bien avec le discours prononcé le 3 juin par M. Arita au Panpacific Club[3] : il lui a prêché la suppression des barrières dans le monde et dans le Pacifique, ce qui semble exclure une politique d'autarcie.

M. Joseph Grew a donc vu M. Arita le 10 juin et lui a dit clairement que l'obstacle fondamental à l'amitié entre les États-Unis et le Japon était le suivant : l'ambition du Japon de monopoliser les matières premières de Chine est en conflit avec les droits et intérêts américains. En outre, l'Amérique est opposée à l'emploi de la force pour la réalisation d'un monopole économique. M. Joseph Grew a ajouté que la sympathie de l'Amérique suivrait une nouvelle orientation de la politique japonaise, et notamment l'abandon de l'emploi de la force.

M. Arita a répondu qu'il était d'accord avec le principe et avec l'esprit de ce programme, mais qu'il devait tenir compte de certains milieux japonais. Il a ajouté que le Premier ministre partageait ses vues. Il s'est inquiété de la flotte américaine à Hawaï, il a proclamé le désintéressement territorial du Japon. Finalement, comme M. Grew avait parlé en son nom personnel, M. Arita lui a demandé une communication officielle du gouvernement américain.

D'après M. Grew, l'entretien a été *exceptionnellement cordial*[4].

Communiqué à l'ambassade Shanghaï.

Y Internationale, 1918-1940, SDN, Dossiers géographiques, 2143

[1] Voir document n° 208.

[2] Cette phrase est soulignée dans le document.

[3] Voir document n° 375, note 2, p. 787.

[4] Les deux derniers mots de cette phrase sont soulignées dans le document.

388

M. D'ORMESSON, AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME SAINT-SIÈGE, À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 241. *Rome Saint-Siège, 11 juin 1940.*

Ainsi que je l'ai télégraphié à Votre Excellence[1], la cérémonie de la remise de mes lettres de créance a eu lieu le dimanche 9 juin à 10 heures avec le cérémonial habituel. Le Saint Père a répondu au discours que je lui ai adressé – et dont j'avais communiqué le texte à Votre Excellence –, par une allocution assez longue, qu'il a récitée par cœur et dont la copie est ci-jointe[2].

Étant donné les circonstances tragiques dans lesquelles se trouve notre pays – soldat et martyr de la civilisation chrétienne – on aurait pu penser que le Saint Père aurait évité de profiter de cette occasion pour nous faire « de la morale ». Il est vrai que Pie XII a adressé des paroles très compatissantes à la France en faisant allusion aux épreuves qu'elle traversait et qu'il a souligné qu'elle avait le « légitime orgueil d'être appelée fille aînée de l'Église ». Il est vrai aussi que dans la partie doctrinaire de son discours, il s'est tenu sur un plan général. Cependant l'allusion au récent passé de notre pays et à sa déchristianisation officielle était visible. Le moment était mal choisi pour le rappeler.

Comme je l'ai également télégraphié à Votre Excellence, autant le Pape, en m'accueillant devant sa cour, m'a tenu un langage officiel, autant dès que je me suis trouvé seul avec lui dans sa bibliothèque privée, il s'est montré paternel, accueillant, sensible, humain et je puis même dire chaleureux à l'égard de notre pays. J'ai déjà relaté à Votre Excellence l'essentiel des propos qu'il m'a tenus. Dans l'ensemble, ils sont évidemment de nature à nous satisfaire. Toutefois, l'impression subsiste que, si compréhensif qu'il soit de notre cause et quel que soit son ardent désir de la voir finalement triompher, le Saint Père est un peu trop facilement résigné à ne jouer qu'un rôle passif dans le drame qui ravage la chrétienté.

Cette attitude est sans doute dictée par l'angoisse que lui inspire le rapport des forces des belligérants et le souci de ne pas compromettre les chances de la Papauté d'exercer son influence dans le règlement du conflit. Sans doute aussi par le sentiment que l'État pontifical n'est plus qu'un fétu de paille au milieu du fascisme déchaîné[3] mais cette attitude doit s'expliquer aussi par le tempérament naturel du Saint Père, qui est plus un diplomate qu'un homme de combat, dont l'ardente piété se

[1] Document non retrouvé.

[2] Document non retrouvé.

[3] Voir document n° 289.

meut dans des sphères surnaturelles, un peu trop éloignées des misérables contingences terrestres, au milieu desquelles, pourtant, nous sommes bien obligés de vivre et de souffrir.

Guerre 1939-1945, Vichy, Saint-Siège, 545

389

M. d'Ormesson, Ambassadeur de France à Rome Saint-Siège, à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. s. n° *Rome Saint-Siège, 11 juin 1940.*

L'état de guerre existant entre la France et l'Italie, du fait de cette dernière puissance[1], je quitterai donc demain matin, mercredi 12 juin, le Palais Taverna[2] avec ma femme, le conseiller de cette ambassade, M. Jean Rivière et sa femme.

Conformément aux instructions de Votre Excellence, nous résiderons désormais à la Cité du Vatican où un logement nous attend au couvent Sainte-Marthe[3]. Les préparatifs de cette installation improvisée n'étant pas terminés, nous devrons passer, en attendant que les appartements définitifs qu'on nous destine soient prêts, une période de quinze jours au

[1] L'Italie a déclaré la guerre à la France et à la Grande-Bretagne le 10 juin 1940.

[2] Résidence de l'ambassade de France près le Saint-Siège qui se trouvait à Rome, dans les limites de l'État du Vatican.

[3] L'ambassadeur de France envisage depuis le 31 mai de se replier dans la cité pontificale étant donné qu'« il est formellement admis par le Vatican que les ambassadeurs devenus "ennemis" [de l'Italie] prendraient vite asile dans la Cité du Vatican. » (télégramme n° 449 en date du 31 mai 1940 de W. d'Ormesson au Département, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Dupac, 61, document non reproduit). Le 7 juin, W. d'Ormesson estime que « pour sauvegarder le principe, [il] ne devrai[t] en cas de guerre avec l'Italie, quitter le siège de l'ambassade qu'après y avoir été formellement invité, *par écrit* par la secrétairerie d'État. [Il] répondr[a] à cette notification en faisant observer que ce transfert [lui] est imposé. […], mais qu'[il] croi[t] devoir entièrement au nom du Gouvernement de la République, réserver [son] droit de continuer à résider sur le territoire italien, conformément à la lettre des accords du Latran » (télégramme n° 469 en date du 7 juin 1940 de W. d'Ormesson au Département, in Z Europe, 1918-1940, Saint-Siège, 61, document non reproduit). Une note du Vatican en date du 10 juin, transmise le 11 par la dépêche n° 240 de W. d'Ormesson au Département, confirme aux autorités françaises qu'en dépit « de nombreuses démarches […] faites par la secrétairerie d'État sur la base du paragraphe 2 de l'article 12 du traité de Latran », les autorités italiennes « ne tolèreront pas, en cas de guerre, la présence sur le territoire italien des missions diplomatiques accréditées auprès du Saint-Siège des nations avec lesquelles l'Italie viendrait à se trouver en conflit. » En vertu de quoi, le Vatican se déclare à nouveau disposé à « accueillir dans l'enceinte de la Cité du Vatican le personnel strictement nécessaire au fonctionnement de la Mission diplomatique, restant entendu qu'il n'excèdera pas deux personnes avec leurs familles respectives », et étant précisé « que l'État de la Cité du Vatican, ne possédant pas de moyens défensifs, les familles qui y recevraient l'hospitalité s'y trouveraient à leurs risques et périls. » (in Guerre 1939-1945, Vichy, Saint-Siège, 544, document non reproduit). Cette nouvelle a été transmise à tous les postes par le Département le 11 juin, avec le commentaire que « ces dispositions constituent une violation flagrante des engagements contractés par le gouvernement italien dans le traité du Latran » (in Papiers 1940, Papiers Rochat, 23, document non reproduit).

moins, dans des conditions matérielles plus que rudimentaires. Nous connaîtrons la vie de cellule. Dans les circonstances actuelles, nous serons heureux de prendre notre part des privations que supportent tous les Français.

Quelles que soient les protestations que cette ambassade a faites, il faut s'attendre à ce que nous soyons désormais coupés de toute communication avec vous[1].

Votre Excellence peut être sûre que je me conformerai en tous points aux instructions générales que le Département a rédigées et que j'aurai à cœur de faire constamment entendre la voix de la France et de défendre sa cause avec passion au sein de la Cité vaticane et de la Cour pontificale.

Plus que jamais confiants dans les destinées immortelles de notre patrie bien-aimée, nous entrerons, M. Rivière et moi et nos vaillantes femmes, en « captivité », avec le ferme espoir de n'en sortir que pour fêter la victoire de la France et de ses Alliés, cette captivité dut-elle être longue.

Il n'est, d'ailleurs, pas douteux que l'un des objets du futur traité de paix devra être de réviser les accords du Latran dont l'épreuve actuelle révèlent l'insuffisance et la fiction, eu égard à l'indépendance du Saint-Siège.

Guerre 1939-1945, Vichy, Saint-Siège, 544

Annexe

Note

Liste des archives remises au Vatican, le 10 juin 1940[2]

N. *s.l. [Rome Saint-Siège], s.d.[11 juin] 1940*

2 dossiers n° 5 Europe : du 7 juillet au 30 octobre 1939, du 30 octobre au 31 décembre 1939.

1 dossier : minutes de M. Charles-Roux du mois de janvier 1939 au 18 mai 1940.

[1] Le 31 mai déjà, W. d'Ormesson prévoyait qu'une fois replié dans la Cité du Vatican, il serait « privé de toute possibilité de correspondre officiellement avec le Gouvernement [français]. » Il notait aussi « que la Secrétairerie d'État a indiqué hier à cette ambassade 1) que l'engagement avait été pris par le Saint-Siège, au regard du gouvernement italien, de n'accepter éventuellement dans les "valises diplomatiques" échangées avec les nonciatures aucun pli émanant des ambassades installées au Vatican ; 2) que très probablement la radio et le télégraphe du Vatican n'auraient pas la possibilité pratique d'acheminer nos communications, du fait des mesures de brouillage et d'interception qui seraient prises par les autorités italiennes. » (télégramme n° 449, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 61, document non reproduit). La note du Vatican du 10 juin (*ibid.*), précisait sous ce rapport que « les autorités italiennes refus[aient] positivement de garantir [la libre correspondance de l'ambassadeur avec son gouvernement] et que l'État de la Cité du Vatican n'[était] pas en mesure de l'assurer. »

[2] Le reste des archives a dû être laissé au Palais Taverna, malgré l'absence de réponses satisfaisantes des autorités italiennes « en ce qui concerne la garde éventuelle des archives du poste. » (télégramme n° 472 en date du 9 juin 1940 de W. d'Ormesson au Département, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 61, document non reproduit).

1 dossier : rapports et télégrammes de janvier 1939 au 23 octobre 1939.

1 dossier n° 5 Europe du 14 mai 1940 au 10 juin 1940 et minutes de M. d'Ormesson du 1er juin 1940 au 10 juin 1940.

1 dossier : minutes de M. Charles-Roux 1932-1933.

1 dossier : minutes de M. Charles-Roux 1934-1935.

7 dossiers.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Saint-Siège, 544

390

M. BAUDOUIN, SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES, À M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON.

T. nos 1260 à 1261. *Paris, 12 juin 1940, 14 h. 15.*

Réservé.

Je vous prie de faire connaître au Département d'État que le discours si noble et si énergique que le président Roosevelt a prononcé dans la soirée du 10 juin[1] a éveillé chez le gouvernement français et dans le peuple de notre pays un profond sentiment de gratitude envers les États-Unis et le chef éminent de leur république.

Toutes les informations que nous recevons nous prouvent que ce discours a produit dans le monde entier une immense impression et que l'opinion universelle y a trouvé le jugement de la conscience sur l'acte d'agression injustifiable que M. Mussolini a fait commettre à son pays contre deux nations dont les gouvernements étaient notoirement prêts à chercher des bases d'accord avec lui.

J'ai à peine besoin de vous indiquer l'intérêt primordial que nous attachons à ce que les États-Unis prêtent tout le concours matériel possible aux Alliés pour la défense d'une cause qui devient de jour en jour plus commune à eux-mêmes et aux démocraties américaines.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 26

[1] Discours prononcé à Charlottesville devant les étudiants de l'université de Virginie. Cf. document n° 385.

391

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1321 à 1333[1]. *Ankara, 13 juin 1940, 21 h. 27.*

Extrême urgence. Priorité absolue.

(*Reçu* : le 13, 0 h. 30)[2]

Je me réfère à mon télégramme n° 1319[3].

La réponse du gouvernement turc nous a été donnée ce matin. Elle ne justifie que trop les appréhensions que j'avais exprimées il y a un mois[4] et que précisait mon télégramme d'hier.

Le gouvernement turc, nous a dit M. Saradjoglu, a en effet « acquis la conviction que l'application pure et simple de l'article 2 du Traité tripartite[5] serait, dans les circonstances actuelles, susceptible d'entraîner la Turquie dans un conflit armé avec l'Union des Républiques soviétiques socialistes. Il a, en conséquence, décidé de se reporter aux dispositions du Protocole n° 2 faisant partie intégrante dudit traité ». En d'autres termes, la crainte de provoquer un conflit avec l'URSS l'empêche de donner suite à nos suggestions.

Le Ministre a ajouté que, d'ailleurs, le gouvernement considérait la guerre comme inévitable à plus ou moins brève échéance et qu'il avait, en conséquence, décidé d'intensifier ses préparatifs militaires : outre la classe et la demi-classe appelées le 10 juin, trois autres classes allaient être convoquées sous les drapeaux.

À l'appui de la position ainsi prise, M. Saradjoglu a fait valoir :

a) que l'on avait de fortes inquiétudes touchant une éventuelle collusion bulgaro-soviétique ;

b) que, lorsque l'ambassadeur de Turquie à Moscou avait annoncé à M. Molotov l'intention de mobiliser en cas d'une entrée en guerre de l'Italie (mon télégramme n° 1261)[6], le Commissaire du Peuple avait

[1] Ce télégramme envoyé par fil a été communiqué par Ankara à Beyrouth (nos 340 à 352), Moscou (nos 17 à 29), Belgrade (nos 74 à 86), Athènes (nos 14 à 26), Bucarest (nos 31 à 43), Sofia (nos 23 à 35).

[2] L'horaire de départ et d'arrivée est indiqué sur la copie se trouvant dans les Papiers 1940, Papiers Baudouin, 9.

[3] Télégramme d'Ankara en date du 12 juin. R. Massigli n'a pas pu obtenir de renseignements sur les décisions prises par les autorités turques : « Des bruits contradictoires circulent. Des doutes paraissent exister dans l'attitude de l'URSS laquelle peut peser d'un grand poids sur la décision. » (In Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 74, document non reproduit).

[4] S'il a bien fait valoir les craintes qu'avait la Turquie à l'égard de l'URSS, R. Massigli a, en réalité, toujours affirmé sa conviction personnelle que la Turquie respecterait ses engagements à l'égard des Alliés. Voir de nombreux télégrammes en ce sens dans la série des Papiers 1940, notamment les Papiers Rochat, 13.

[5] Pour le texte du traité tripartite franco-anglo-turc du 19 octobre 1939, voir *DDF* (1939-44), I, document n° 252.

[6] Document non retrouvé.

formulé une série de remarques fort désagréables à l'égard de la politique turque ;

c) que de fortes concentrations russes étaient signalées non seulement à la frontière roumaine et au Caucase mais aussi en Crimée ;

d) que la Turquie ne pouvait, à l'heure actuelle, envisager un conflit avec Moscou où elle serait réduite à ses seules forces. Or, aux conférences d'états-majors, il avait été très nettement déclaré que, tant que la flotte italienne n'aurait pas été liquidée, les alliés ne pourraient songer à envoyer des navires de guerre en mer Noire ;

e) qu'en persistant dans une attitude de non-belligérance, la Turquie pouvait continuer à exercer dans les Balkans une action conforme à nos intérêts.

M. Saradjoglu aurait même voulu annoncer aujourd'hui à la Grande Assemblée que le gouvernement turc, d'accord avec ses alliés, avait décidé de se tenir dans la non-belligérance et qu'il avait été constaté en commun que cette décision était conforme aux stipulations du traité tripartite, dont les obligations demeuraient intactes.

Mon collègue et moi avons naturellement déclaré être dans l'impossibilité absolue de donner notre accord à pareille formule.

Je passe sur les détails d'un entretien qui a été fort pénible et qui s'est prolongé pendant 1 h 30. Le Ministre, visiblement ligoté par les instructions gouvernementales, était si gêné qu'il n'a pu répondre sur aucun point aux questions que mon collègue et moi lui avons posées. Il a pourtant réagi vivement lorsque j'ai laissé entendre que le gouvernement français estimerait peut-être que la Turquie manquait à ses obligations d'alliée et il a protesté véhémentement que notre cause était la cause turque, que le gouvernement turc voulait nous aider, mais que l'attitude qu'il préconisait servirait plus la cause commune que celle que nous lui demandions de prendre.

C'est en vain que nous avons demandé au Ministre de nous expliquer comment, pour justifier l'attitude de son pays, il invoquait une conversation avec M. Molotov qui remontait au 4 juin et qu'il connaissait lorsqu'il nous avait donné il y a deux jours des paroles encourageantes.

Pas davantage n'avons-nous pu obtenir aucun renseignement sur la forme qu'a prise la pression russe. S'est-elle exercée ici ou à Moscou ? Je croirais plutôt que c'est à Moscou que l'on a agi.

De même, nous ne sommes pas parvenus à nous faire expliquer comment le gouvernement turc pouvait penser que la rupture des relations diplomatiques avec l'Italie suffirait à provoquer un conflit avec l'URSS ; s'était-on préoccupé d'éclaircir la situation du côté de Moscou et d'aller au fond de ce qui n'était sans doute qu'un bluff ? M. Saradjoglu nous a répondu que non : que, si on l'avais fait, la question des Détroits aurait été tout de suite évoquée et que c'eût été immédiatement la rupture.

J'ai enfin fait observer, appuyé par mon collègue d'Angleterre, que la réponse turque se référait, pour l'écarter, à l'application « pure et simple » de l'article 2 du Traité tripartite. À défaut d'une telle application

n'existait-il pas certaines mesures, parmi celles que nous avions évoquées, ou d'autres analogues, que la Turquie pourrait prendre à l'heure actuelle et qui auraient au moins l'avantage de marquer de quelque manière la solidarité turque avec nous ? Sur ce point, M. Saradjoglu, qui devait en lui-même partager notre manière de voir, nous a dit qu'il en référerait à son gouvernement.

C'est sur cette assurance, dont nous avons pris acte, que l'entretien s'est clos, non sans que nous ayons marqué très fortement au Ministre les graves répercussions que risquait d'avoir, tant dans les Balkans que dans l'Orient arabe et en Iran, l'attitude adoptée par le gouvernement d'Ankara.

De cette attitude, les raisons sont à mon avis les suivantes :

a) on croit ici qu'escomptant une victoire germano-italienne, l'URSS va chercher à pratiquer en mer Noire la politique des points d'appui, qu'elle a si habilement mise en pratique dans la Baltique et qu'elle voudra saisir des gages. Une entrée en guerre de la Turquie lui fournirait un prétexte de mettre la main sur les Détroits ;

b) on est sincèrement et justement effrayé par la perspective d'opérations en mer Noire sans le concours des flottes alliées ;

c) les lacunes de la préparation militaire (aviation, DCA), à un moment où l'aide alliée ne peut être escomptée, jouent aussi leur rôle ;

d) enfin, et c'est peut-être, hélas ! l'élément essentiel, la succession de nos revers fait craindre que notre redressement militaire ne soit compromis. Ne disposant sur ce point, ainsi que l'attaché militaire, que d'informations de presse et de radio, nous sommes insuffisamment armés pour réagir.

J'attends des instructions. Je me suis demandé si un appel de M. le président de la République ou du commandant en chef à M. Ismet Inönü – appel qui ne devrait d'ailleurs pas prendre le caractère d'une sollicitation – ne pourrait être de quelque efficacité. Mais il ne faudrait recourir à cette méthode que si le gouvernement voyait intérêt à obtenir, même sous une forme atténuée, une manifestation de la solidarité turque. Je crois, en effet, qu'il n'est plus possible de décider la Turquie à entrer actuellement en guerre. C'est cependant ce que les éléments jeunes dans l'armée et dans le pays attendaient encore il y a quarante-huit heures.

Pour Beyrouth : Prière de communiquer au général Mittelhauser.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 74

392

M. LABONNE, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
à M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 746 à 755. *Moscou, 13 juin 1940, 19 h. 23.*

(*Reçu* : le 14 au matin à Ankara)[1]

Je compte développer verbalement ce soir ou demain, auprès de M. Molotov les considérations résumées ci-dessous en quelques paragraphes :

1. L'évolution militaire terrestre compromet présentement l'équilibre des forces européennes. Le gouvernement soviétique n'estime-t-il pas que les risques pour les deux pays en même temps que la conscience de leurs intérêts s'en trouvent accrus ? S'il le pense le gouvernement soviétique accepterait-il des échanges de vues sur les moyens de conserver l'équilibre menacé ?

2. La mise en œuvre des moyens d'action alliés, terrestres, maritimes, aériens en Europe et outre-mer a pour but de sauvegarder cet équilibre. Mais il faut précisément pour permettre à ces moyens de se développer pour que l'action terrestre française soit rapide et efficace, qu'elle soit à même de jouer tout son rôle.

3. L'entrée en guerre de l'Italie renforce les précédentes considérations.

4. N'est-il pas à présumer qu'une action militaire germano-italienne sur la péninsule balkanique et l'occupation des Détroits comme de Salonique sera l'appui préalable et indispensable au sud de toute action de grande envergure vers l'URSS ? Un tel plan ne serait-il pas déjoué par les éléments d'opposition : la Turquie, la Yougoslavie, la Grèce, la Roumanie, la Bulgarie que seule une action d'ensemble peut grouper ?

5. La position de l'URSS sera nécessairement un facteur essentiel des déterminations de la France dans les domaines militaires et diplomatiques.

6. Les échanges de vues, s'ils ont lieu s'établiront sur la base des légitimes intérêts de l'URSS.

J'insisterai fortement, impérativement, en français et en russe, sur le fait essentiel à savoir que l'armée française est le seul obstacle de nature à empêcher effectivement le mouvement ultérieur de l'Allemagne vers l'est et à défendre le sort de la Russie en Europe. La poursuite de la lutte par l'Angleterre et éventuellement par l'Amérique avec leurs cuirassés maritimes, aériens et le blocus loin d'inciter l'Allemagne à l'expectative à l'est, l'amènera justement à déclencher son mouvement et à la rendre plus rapide, plus vaste et plus profond.

J'ai mesuré de mon mieux les inconvénients possibles de cette démarche. Ils sont réels. Puisqu'une absence de réponse sera identique à une

[1] Ce télégramme porte en effet l'en-tête de l'ambassade de France à Ankara qui l'a retransmis au Département.

réponse négative, le gouvernement de Moscou obligé au moins de prendre une certaine position, peut être mécontent de se trouver ainsi dans l'embarras et m'en témoigner de l'humeur. Il peut, suivant ses besoins de poli (...)[1] immédiate, opposer un refus brutal et le faire plus ou moins large comme il a opposé un refus public et violent à la tentative de négociation oblique de sir Stafford Cripps. Davantage, l'ambassadeur d'Allemagne peut être mis au courant.

Je passerai outre.

Les Russes ne doivent pas pouvoir ignorer : nous n'avons jamais été appelés. Si infime que puisse être l'influence d'un exposé français, il faut, pour le présenter qu'il se fasse ; il faut, pour l'avenir qu'il ait été fait. Et il importe aussi bien que la Turquie ait été placée à l'heure voulue en face de responsabilités lourdes de toute sa destinée dans le monde.

Il importe encore que les dirigeants soviétiques connaissent au moins clairement la conviction française, qu'ils aient une lucide représentation de l'immense portée historique de leur actuel repli, touchant de leur doigt la brûlure de leur abstention, qu'ils sentent déjà peser sur eux à travers mes paroles l'imminente menace de la conquête germanique.

Cependant, si vrais et puissants que soient ces arguments, si indispensable qu'il soit de les exposer aujourd'hui, je ne dois pas dissimuler que leurs chances d'entraîner conviction et initiative militaire, puissante démonstration frontalière ou offensive – paraissent faibles. Tel est du moins l'avis de ceux que j'ai pu déjà consulter ici et que M. Payart a exposé à plusieurs reprises dans ses télégrammes au cours des dernières semaines. Tel est également le sentiment de sir S. Cripps et des membres de son ambassade avec lesquels j'ai conféré une partie de la nuit.

Les observateurs d'ici sont certains que le gouvernement soviétique est terriblement soucieux des desseins ultérieurs de l'Allemagne. Mais ils pensent que plutôt que d'agir, il s'en remettra au temps et à la chance du soin de protéger la Russie. Plusieurs estiment même que pétrifié par la force allemande, il préfèrera sacrifier beaucoup au maintien de la paix.

Sir S. Cripps présentera presqu'aussitôt après moi une argumentation analogue à la mienne et dont j'ai approuvé les termes clairs et pressants mais, convaincu par avance de la vanité d'efforts tendant à orienter les choses vers des échanges de vues politiques et militaires, il acceptera de se placer tout de suite sur le plan économique. Londres ne brûle pas encore comme Paris, et il est normal que l'insulaire britannique songe d'instinct au renforcement du blocus. Je lui ai dit que je comprenais et son intention et sa position. De mon côté je préparerai les voies à prendre place dans les éventuels pourparlers économiques et conserver ainsi avec les dirigeants soviétiques les contacts qu'un probable désaccord militaire et politique ne doit aucunement rompre ou distendre et qu'il y a lieu au contraire et à toute éventualité de resserrer.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 83

[1] Lacune de déchiffrement

393

M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. ROBERT COULONDRE, AMBASSADEUR DE FRANCE À BERNE.

T. n°s 636 à 640[1]. *Tours, le 13 juin 1940.*

(*Reçu* : le 14)

Contrairement aux assertions de la radio allemande, qui représente la résistance française comme brisée et le gouvernement français comme désorganisé, nos armées continuent à résister héroïquement sur toute l'étendue du front à l'offensive générale de l'ennemi, en lui infligeant des pertes énormes en hommes et en matériel. Quant au Gouvernement, son installation en province[2] dans des conditions prévues depuis dix mois n'a porté aucun préjudice à son activité politique et administrative, qui n'a pas connu une heure d'interruption.

L'entrée en guerre de l'Italie[3] n'a fait que stimuler l'énergie du Gouvernement et de la nation, de plus en plus résolue à poursuivre la guerre sans la moindre défaillance ni la moindre hésitation, en plein accord avec la Grande-Bretagne.

L'indignation soulevée en Amérique du Nord par la lâche agression que M. Mussolini a fait commettre à l'Italie et si énergiquement exprimée par M. Roosevelt dans son discours du 10 juin[4] a été d'un puissant réconfort au gouvernement de la République et au peuple de la France, qui se sentant soutenus par la sympathie des États-Unis et assurés de leur aide matérielle dans la lutte que nous menons contre la tyrannie et l'ambition effrénée de deux dictateurs.

C'est avec une satisfaction que nous avons constaté aussi la réprobation dont a été l'objet partout la cynique décision de M. Mussolini de faire participer son pays effectivement à la guerre.

Il est utile que vous sachiez que cette décision ne peut se justifier par aucune raison valable et ne l'a d'ailleurs été aucunement dans la notification que le comte Ciano en a faite aux ambassadeurs de France et d'Angleterre[5]. Le gouvernement italien, en effet, n'ignorait pas que les Alliés étaient prêts à examiner immédiatement, dans l'esprit le plus compréhensif et le plus libéral, les questions dont il les saisirait et ensuite à l'admettre sur le pied d'égalité avec les belligérants à la future conférence de la Paix. Dans la

[1] Par fil.

[2] Le Gouvernement a quitté Paris le 10 juin au soir, pour se disperser entre Tours, Angers et certains châteaux de la Loire, avant de gagner Bordeaux le 14 juin.

[3] Le 10 juin 1940.

[4] Discours prononcé à Charlottesville, devant les étudiants de l'Université de Virginc. Cf. document n° 385.

[5] Cf. document n° 386, note 1, p. 800.

seconde quinzaine de mai, s'était produit sur ces bases une tentative de médiation nord-américaine que le président Roosevelt a recueillie dans son discours du 10 juin[1]. En outre, le gouvernement français avait adressé à M. Mussolini, le 30 mai, une note où lui étaient données, entre autres assurances, celles d'être disposé à accueillir toute solution utile à une collaboration amicale dans la Méditerranée[2]. Cette démarche aurait été faite après consultation de Paris avec Londres qui y avait donné son assentiment.

Enfin, toute mesure de visite des navires italiens et de saisie de marchandises à leur bord aux fins de blocus de l'Allemagne avait été suspendue par les Alliés au-delà même du moment où le gouvernement italien eût rompu sans motif avoué les négociations avec Londres et Paris sur des accords qui étaient virtuellement réalisés. Les Alliés n'avaient repris envers le commerce maritime italien l'exercice normal de leur droit de belligérants contre l'Allemagne qu'un jour ou deux avant la date, d'ailleurs connue par eux d'avance, où le gouvernement italien leur déclara la guerre.

Toute la responsabilité de l'état d'hostilité dont M. Mussolini a cru devoir prendre l'initiative retombe donc sur lui-même.

Le gouvernement britannique a été de moitié avec nous dans la tentative médiatrice du président Roosevelt et en outre, par la voix de lord Halifax, il avait aussi instruit l'ambassadeur d'Italie à Londres de sa disposition à examiner les requêtes italiennes et à coopérer ultérieurement avec l'Italie à l'établissement d'un ordre européen fondé sur la justice et sur l'indépendance des peuples.

Vous voudrez bien utiliser les indications qui précèdent à rectifier les assertions mensongères de nos ennemis et à rétablir la vérité sur nos intentions comme sur notre position, et enfin à faire ressortir la responsabilité morale et matérielle que le gouvernement italien vient d'assumer en lançant dans une guerre injuste son pays qui répugnait notoirement à s'y laisser entraîner.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 48

[1] Cf. documents n°s 319, 333.

[2] Cf. document n° 342.

394

M. JULES BLONDEL, MINISTRE DE FRANCE À SOFIA,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 340 à 344[1]. *Sofia, 14 juin 1940.*

L'entrée en guerre de l'Italie a fait disparaître le principal intérêt que nous pensions avoir au maintien de la paix dans les Balkans. D'autre part, l'utilité n'est pas contestable de dérivation même précaire de la ruée allemande et à l'action italienne contre notre pays. La sollicitude de nos ennemis pour la paix balkanique l'indique assez.

Dans ce jeu nous ne pouvons évidemment compter sur le concours de la Bulgarie, mais il importe de définir les limites de sa mauvaise volonté.

Avant tout, son attitude sera faite de passivité. L'entrée en guerre de l'un quelconque ou de plusieurs des membres de l'Entente balkanique à nos côtés ne provoquerait vraisemblablement de sa part d'autre réaction spontanée que le renforcement des mesures militaires défensives qu'elle a déjà adoptées. Au reste le potentiel offensif de l'armée bulgare est assez limité (dépêche de cette légation n° 151 du 10 avril)[2].

Il y a donc lieu de se demander si l'Allemagne ne recourra pas à des moyens suffisamment efficaces pour contraindre la Bulgarie à lui prêter son concours. La dépendance dans laquelle celle-ci se trouve placée à l'égard du Reich est devenue encore plus étroite à la suite des accords économiques signés le 24 mai à Sofia et qui organisent une sorte de protectorat financier et commercial sur la Bulgarie. Quant à l'activité des agents allemands dans le pays, si elle n'a pas (encore) pris un aspect nettement alarmant, elle n'en est pas moins susceptible de se développer selon les méthodes déjà mises en œuvre dans d'autres pays sur une grande échelle.

Au surplus, une exploitation habile des rancunes traditionnelles ranime à point des incidents de frontière qui pourraient amener la Bulgarie à prêter des bases sinon des troupes aux Allemands.

C'est un risque pour nos alliés éventuels du Sud-Est européen mais il ne peut être mis en balance avec les avantages à attendre de la création d'un nouveau théâtre d'opérations.

En tout état de cause c'est sans flamme que les Bulgares s'associeraient aux opérations allemandes. Les souvenirs de la dernière guerre leurs demeurent précis : ils savent la nature de l'intérêt que le Reich leur porte, enfin les consignes gouvernementales et la tendance constante de la presse ont entretenu les esprits dans l'idée de paix.

[1] Ce télégramme a été communiqué à Ankara (sous les nos 16 à 20), Bucarest (8 à 12), Moscou (1 à 5), Beyrouth (2 à 6).

[2] Document non retrouvé.

Il ne faut pas oublier d'autre part que les indications venues de Moscou continuent à avoir ici un grand poids. Elles seraient particulièrement bien accueillies si elles tendaient au maintien de la paix dans les Balkans, et en mer Noire.

Jusqu'à présent mes collaborateurs et moi n'avons pas recueilli d'indices sérieux qu'une collusion russo-bulgare ait été concertée à Sofia en vue de détourner la Bulgarie d'une attitude pacifique qu'elle a déclaré vouloir observer à l'égard de ses voisins.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 17

395

M. AVONDE-FROMENT, CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À TANGER,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 64 à 69. *Tanger, 14 juin 1940, 20 h.*

Je me réfère à mon télégramme n° 61-63 (Rabat 60-62 D)[1].

Ce matin à 7 heures 45, le délégué à la Résidence générale m'a informé téléphoniquement[2] d'une communication qu'il venait de recevoir du haut commandement à Tétouan lui faisant connaître que, comme suite à un accord intervenu entre son gouvernement et le gouvernement français[3], il allait occuper Tanger et dans 25 minutes.

[1] Document non retrouvé.

[2] Le télégramme nos 373 à 374 en date du 14 juin de Morizé, délégué à la Résidence générale à Rabat, au Département, confirme : « J'ai été appelé, écrit-il, au téléphone à 7 h. 30 par le haut commissaire d'Espagne à Tétouan qui m'a fait la communication suivante, pour autant que j'ai pu la comprendre, car la liaison était fort mauvaise : « Cette nuit, j'ai reçu l'ordre du gouvernement espagnol de faire entrer mes troupes à Tanger avec le plein accord du gouvernement français et de l'ambassadeur de France à Madrid. Cette entrée, je la fais dans à peu près un quart d'heure. […] J'ai prévenu par téléphone M. Avonde-Froment et prié notre consul général à Tétouan d'obtenir confirmation écrite de la communication du général Ascensio et de renouveler mes réserves. Le général Noguès que j'ai avisé immédiatement a donné des ordres pour qu'aucune mesure ne soit prise de notre part, sans instruction du Gouvernement. » (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 6, document non reproduit).

[3] Cet accord n'a jamais existé, même s'il est certain que l'ambassadeur de France à Madrid, La Baume, averti par le colonel Beigbeder que « l'Espagne étant seule à demeurer neutre parmi les puissances mentionnées dans les actes constituant le statut [international] de Tanger, il paraissait difficile qu'elle ne fût pas chargée seule, le cas échéant, de fournir des effectifs nouveaux pour la défense de l'ordre », était partisan, avec sir Samuel Hoare, de donner satisfaction à l'Espagne sans plus discuter : « Car, argumente-t-il, le problème de la sécurité intérieure de Tanger est pratiquement posé à la suite de l'entrée en guerre de l'Italie et les Alliés ont intérêt à ne pas le laisser sans solution s'ils ne veulent pas laisser libre cours aux intrigues italiennes. En chargeant l'Espagne seule du maintien de l'ordre, nous ne courons pas plus de risques que si nous prétendons maintenir nos droits d'une manière rigide. En effet, la zone de Tanger, de par sa situation, reste très exposée à une action espagnole. Par ailleurs, nous enlevons à l'Espagne la tentation de s'appuyer sur l'Italie pour réaliser sur ce point particulier des aspirations dont elle ne fait plus mystère. Enfin, nous la compromettons dans une certaine mesure puisque le renforcement de sa position à Tanger, qui la rendrait en quelque sorte gardienne du Détroit, ne saurait correspondre

En effet, quelques instants après, j'apprenais que des camions chargés de troupes commençaient à passer les postes frontières par les routes de Fez et de Tétouan. On en comptait en tout une cinquantaine.

Immédiatement j'ai donné comme instructions à la *Mendoubia*[1] et à tous nos services de continuer à fonctionner normalement et à éviter tous incidents. J'ai également fait recommander à la colonie de garder son calme et de ne se livrer à aucune manifestation.

Le ministre d'Espagne accompagné du commandant Miguel et du colonel Yusté, commandant des troupes d'occupation a rendu visite à l'administrateur. Il lui a notifié que cette mesure avait été prise d'accord avec le gouvernement français pour assurer l'ordre dans la zone et garantir sa neutralité et que rien ne serait changé au fonctionnement du statut.

L'administrateur a pris acte de et fait des réserves. Il a spécifié qu'il devrait être entendu que rien ne serait modifié à l'ordre des choses normal, qu'il continuerait à assurer l'ordre par ses propres moyens, c'est-à-dire, avec la police et la gendarmerie et que les forces espagnoles n'interviendraient qu'au seul cas où on ferait appel à leur collaboration. Il a précisé qu'il comptait sur le ministre d'Espagne pour recommander à son collègue italien de donner des conseils de modération à sa colonie en vue d'éviter tous incidents. Le ministre d'Espagne a marqué son entier accord en ajoutant qu'il allait notifier aux membres du comité de contrôle les raisons de la mesure prise par Madrid. Il a ajouté que l'entrée des troupes aurait lieu à 10 heures.

Mon collègue accompagné des mêmes personnes a fait ensuite une démarche analogue auprès du *Mendoub* en faisant non seulement état de l'accord du gouvernement français mais de celui de Sa Majesté le Sultan et du Califat. Il a déclaré que cette occupation n'avait qu'un caractère provisoire. Le *Mendoub* s'est borné à prendre acte en spécifiant seulement qu'il comptait absolument qu'aucun ordre ne serait donné à sa population indigène et que les autorités espagnoles continueraient à passer par son intermédiaire pour toutes communications intéressant les indigènes placés sous contrôle.

À dix heures, les unités d'occupation qui appartiennent aux *mehalla* khalifiennes[2] et comprenant environ 1 300 hommes dont deux escadrons de cavalerie ont défilé musique et fanfare en tête dans les principales artères de Tanger alors qu'elles auraient pu éviter cette manifestation

aux vues de l'Italie qui s'insurge contre tout contrôle à l'entrée de la Méditerranée. » (télégramme n° 686 en date du 11 juin 1940 de La Baume au Département, in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 23, document non reproduit).

[1] Selon le statut de la ville, arrêté à la conférence de Londres de 1922 entre la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne, Tanger, ville libre et sous administration internationale, relevait de la souveraineté chérifienne. En vertu de quoi, le sultan du Maroc dispose d'un représentant général, le *Mendoub*, doté d'attributions statutaires, à l'Assemblée législative.

[2] Troupes indigènes placées sous l'autorité du commandant de la gendarmerie internationale comme le précise le télégramme n° 380 en date du 15 juin 1940 de Rabat au Département (in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 6, document non reproduit).

spectaculaire en gagnant directement la résidence d'Espagne où elles vont camper. Elles ont été acclamées bruyamment et des cortèges de jeunes phalangistes se sont formés et ont défilé.

Ailleurs, le mouilleur de mines *Vulcano* arrivé au matin a débarqué une centaine d'hommes qui occupent le port.

Ce n'est qu'à midi que j'ai pu joindre mon collègue d'Espagne, dont je n'avais reçu aucun avis. Il m'a apporté une lettre dont je vous envoie la traduction sous mon télégramme en clair n° 70[1]. Elle indique que cette occupation effectuée au nom de S.M. le Sultan et dont le seul objet est d'assurer la neutralité absolue de Tanger, dans les circonstances actuelles, revêt un caractère provisoire. J'ai pris acte de cette déclaration en notant qu'en ce qui me concerne je n'avais encore aucun avis de l'accord des gouvernements français et chérifien. J'ai ajouté que je répondais du calme de ma colonie et des Marocains mais à la condition que, de son côté, la colonie italienne reçoive des conseils de prudence et que les groupements espagnols cessent leurs manifestations inopportunes. Par ailleurs j'ai fait des réserves sur l'occupation du port et j'ai insisté sur la nécessité de tenir compte de celles formulées par le *Mendoub* en ce qui concerne son contrôle de la population marocaine. On me signale que les Espagnols ont installé un poste militaire de radio au cap Malabata et organisé une surveillance du terrain d'Air France et du phare de Spartel. Mon attaché militaire a immédiatement fait des réserves à ce sujet à son collègue espagnol ainsi qu'en ce qui concerne l'occupation du port.

Bien que surpris par l'occupation espagnole, les milieux marocains et français restent calmes et observent les consignes données.

Guerre 1939-1945, Vichy, Maroc, 121

396

M. Massigli, Ambassadeur de France à Ankara,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

T. nos 1343 à 1345[2]. *Ankara, 14 juin 1940, 16 h. 23.*

(*Reçu :* le 15, 20 h.)[3]

Dans un entretien que je viens d'avoir avec M. Saradjoglu avant la réunion du groupe parlementaire du parti du peuple, entretien qui fut bref mais pathétique, j'ai arraché au ministre l'aveu qu'il n'y a pas eu de

[1] Document non retrouvé.

[2] Télégramme envoyé par fil et communiqué par Ankara à Moscou sous les numéros 32 à 34.

[3] L'heure de départ et d'arrivée figure sur une copie de ce télégramme se trouvant dans Guerre 1939-1945, Vichy, E Levant, 126.

démarche russe ; « mais, a-t-il ajouté, il est bien clair qu'à l'heure actuelle, la Russie est encore de l'autre côté et qu'elle guette une imprudence de notre part. »

J'en conclus que l'argument russe mis en avant n'est qu'un prétexte et que, en réalité, la dérobade dont mon collègue d'Angleterre et moi luttons encore pour limiter les effets, n'est que la conséquence des événements militaires[1] : on prend ses sûretés de l'autre côté ; nous en avons d'ailleurs une autre preuve d'ordre commercial, sur laquelle je reviendrai.

J'ai adjuré le Ministre – à l'heure où le moindre geste d'appui, même moral, a sa valeur pour nos héroïques soldats – d'examiner encore la possibilité d'un rappel de l'ambassadeur de Turquie à Rome. Il m'a promis de le faire.

Enfin, mon collègue et moi avons demandé à être reçus par le président de la République avant que ne soit prise la décision définitive.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 74

397

M. MASSIGLI, AMBASSADEUR DE FRANCE À ANKARA,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1347 à 1355[2]. *Ankara, 14 juin 1940, 16 h.*[3]

Je viens d'être reçu par le président de la République.

Aux arguments mis en avant par moi (effet moral produit en France par la décision turque, conséquences désastreuses dans les Balkans, dangers auxquels s'expose la Turquie pour l'avenir), le Président, qui m'a dit en termes très émouvants son attachement à la France, sa confiance dans l'issue finale et son admiration pour la manière dont notre armée se bat, a opposé l'argument russe : si la Turquie bouge, l'Allemagne et l'Italie pousseront l'URSS en avant et l'inviteront à se servir aux dépens de la Turquie. Il ne faut pas courir ce risque alors qu'une entrée en guerre n'apporterait rien aux Alliés. En restant dans la non-belligérance et en ménageant ainsi l'avenir, la Turquie permet au contraire notre réconciliation avec les Soviets, indispensable pour gagner la guerre.

J'ai répondu à cette argumentation :

1. Que, loin de préparer la réconciliation souhaitée par Ismet Inönü, la décision turque allait la rendre impossible car, pour la seconde fois, l'opinion occidentale devrait constater que l'intervention des Soviets s'exerçait contre l'intérêt évident des Alliés ;

[1] Voir document n° 391.

[2] Télégramme envoyé par fil et communiqué par Ankara à Beyrouth (sous les nos 355 à 359), Moscou (nos 35 à 41), Belgrade (nos 87 à 93), Bucarest (nos 44 à 50), Athènes (nos 27 à 33), Sofia (n° 36, par courrier)

[3] La mention de l'heure est manuscrite.

2. qu'il était incompréhensible que la Turquie préjugeât de l'attitude soviétique au moment où les nouveaux ambassadeurs de France et d'Angleterre arrivaient à Moscou[1]. Si un sondage turc présente les inconvénients indiqués par M. Saradjoglu, c'était à ces ambassadeurs de se rendre compte de la réaction que provoquait à Moscou l'agression italienne et de prendre la mesure des possibilités. De ce point de vue, le gouvernement turc devait attendre avant de prendre décision.

3. Entre-temps, il importait qu'au moins sur le plan moral, la Turquie n'apparût pas comme tenant la balance égale entre ses Alliés et leurs ennemis. Si l'on ne croyait pas pouvoir remettre ses passeports à l'ambassadeur d'Italie[2], on pouvait du moins rappeler l'ambassadeur de Turquie et laisser à l'Italie le soin de tirer les conséquences de ce geste.

4. Enfin, la non-belligérance turque devait être présentée comme provisoire et laisser intact l'avenir.

Mon collègue d'Angleterre a été reçu après moi et a tenu un langage analogue.

Je suis sorti de l'entrevue avec l'impression que le Président et le ministre des Affaires étrangères, présent à l'entretien, étaient ébranlés et qu'une proposition nous serait faite. Le Président m'a, en tout cas, assuré qu'il allait réfléchir sérieusement à mes suggestions. Il y sera, j'espère, d'autant plus porté qu'à la réunion tenue ce matin par le Parti du peuple, un grand nombre de députés ont pris la parole en notre faveur et que, si la majorité incline comme toujours à suivre le gouvernement, nombreux ont été ceux qui ont réclamé une autre attitude.

D'après mes informations, c'est le haut commandement qui est responsable de l'évolution gouvernementale : très confiant jusqu'à la fin de la dernière semaine dans notre redressement militaire, il a changé d'opinion depuis le 9 juin et ce sont les chefs de l'armée, sous l'impression du bilan dressé à la conférence de Haïfa[3], où était apparue notre impossibilité de prêter actuellement à la Turquie un concours quelconque, sur mer ou dans l'air, qui ont exigé une politique de prudence et d'abstention. « Si l'Italie était entrée en guerre le 6 ou le 7 juin, me dit une personnalité fort bien renseignée, la réaction eût été immédiate – et toute différente. »

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 74

[1] Voir document n° 367.

[2] Depuis le 24 mai, Paris essaie de sonder Ankara pour savoir si dans l'éventualité de plus en plus probable d'une attaque italienne contre un État des Balkans ou contre la France, la Turquie romprait ses relations diplomatiques avec l'Italie. Cf. le télégramme n°s 2017 à 2025 de Paul Reynaud à Charles Corbin en date du 24 mai, pour s'entendre avec les Britanniques sur ce qu'il convient de demander à Ankara (In Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 74, document non reproduit). Voir aussi le document n° 340.

[3] La conférence de Haïfa s'est tenue à la suite de la conférence de Beyrouth (d'abord prévue au Caire), le 20 mai afin d'organiser la coopération militaire entre les Alliés et les pays de l'Entente balkanique en Méditerranée orientale. Voir document n° 309, note 1, p. 666.

398

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
à M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 2535[1]. *Londres, 14 juin 1940.*

Réservé. Confidentiel.

Le gouvernement japonais, renouvelant l'avertissement qu'il avait donné en septembre dernier, a attiré « à titre amical » l'attention de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Tokyo sur l'intérêt qu'il y aurait à retirer le plus tôt possible les détachements britanniques stationnés en Chine, notamment à Shanghaï. Selon les Japonais, le fait que l'Italie ait déclaré la guerre aux Alliés crée une situation dangereuse dans les concessions. Seul un retrait des troupes appartenant aux puissances belligérantes peut empêcher un éclat. En conséquence, le Gaimusho a adressé la même requête aux ambassadeurs d'Angleterre, de France et d'Italie.

Sir Robert Craigie pense, pour sa part, que les Italiens répondront affirmativement en posant comme condition que les Alliés évacueront également leurs troupes. Il n'en est pas moins partisan d'opposer un refus à la demande japonaise mais, comme une pareille attitude n'est pas sans comporter certains risques, il recommande au Foreign Office de demander au préalable au gouvernement américain si celui-ci serait prêt éventuellement à soutenir les Alliés.

Le chef du département d'Extrême-Orient a déclaré à l'un de mes collaborateurs qu'il partageait cette façon de voir. Il croit qu'en cédant à une pression, les Alliés ne feraient qu'encourager la hardiesse des Japonais et les inciter à de nouvelles aventures.

Mon collaborateur, s'exprimant à titre personnel, a reconnu la valeur de ce dernier argument. Il a fait observer toutefois que, dans les circonstances actuelles, il paraissait souhaitable d'éviter toute aggravation des relations entre les Alliés et le Japon. Notre fermeté risquait de ne pas être récompensée et, entre autres choses, de compromettre tous les effets de l'accord anglo-japonais relatif aux affaires de Tientsin[2]. Les Alliés ne pourraient-ils sauver leur prestige en priant le gouvernement de Washington d'assurer la défense des intérêts britanniques, français et même italiens, et de remplacer les effectifs évacués par un accroissement du détachement américain ? Au lendemain de l'appel adressé aux

[1] En clair, par avion.

[2] Voir document n° 363, note 3. Le 14 juin 1940, date de la rédaction de ce télégramme, la conclusion de cet accord semble proche. Il sera effectivement annoncé à la Chambre des communes le 19 juin et le lendemain, le Japon lèvera le blocus sur la concession britannique de Tientsin. Les principaux points de cet accord figurent in *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4106.

États-Unis[1] par M. Paul Reynaud, le gouvernement américain ne serait-il pas disposé à nous accorder en Extrême-Orient l'aide qu'il aurait refusée il y a quelques semaines ?

Le chef du département d'Extrême-Orient a pris note de cette suggestion dont il fera part au Secrétaire d'État.

Guerre 1939-1945, Vichy, E Asie, 160

399

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 2523 à 2527. *Londres, 15 juin 1940, 0 h. 55.*

Réservé. Secret.

(*Reçu* : le 15, 11 h. 15)

Lord Halifax m'a fait un bref compte rendu des conversations que le Premier ministre et lui ont eues hier avec vous[2].

Il m'a parlé du second message que vous avez adressé au président Roosevelt[3], et il a ajouté que l'ambassadeur des USA était venu la nuit dernière apporter à M. W. Churchill une copie de la réponse que M. Roosevelt a faite à votre communication du 10 juin.

D'après le Sous-Secrétaire d'État, cette réponse autorise de grands espoirs et est conçue en termes qui font présager l'entrée prochaine des USA dans la guerre[4].

Le Premier ministre lui-même estime qu'il faut y voir la « lumière à la sortie du tunnel » à laquelle vous faisiez allusion.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 331

[1] Le 10 juin, alors que l'Italie vient à son tour d'attaquer la France, P. Reynaud adresse une lettre au président Roosevelt pour le conjurer d'accorder publiquement tout le soutien possible – moral et matériel – aux Alliés, voir *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2003, document n° 4.

[2] Sur les conversations franco-britanniques lors de la réunion du Conseil suprême qui s'est tenu à Tours le 13 juin, cf. *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 6.

[3] *Ibid.*, document n° 9.

[4] *Ibid.*, documents nos 12, 13.

400

M. LABONNE, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 767 à 778[1]. *Moscou, 15 juin 1940, 2 h. 30.*

(*Reçu* : le 16, 10 h. 45)

Je me réfère à mon télégramme n° 755-764[2].

Le président du Conseil des commissaires du Peuple, M. Molotov m'a reçu aujourd'hui pendant deux heures.

Il est absolument indispensable que rien pour l'heure ne transpire de cet entretien. Il faut que la presse et la radio se bornent à le mentionner, à lui donner le caractère d'une visite normale de courtoisie et d'examen d'affaires courantes d'un ambassadeur entrant en fonction. Il faut encore que cet entretien n'engendre aucun commentaire de nature à interrompre ou à bouleverser ce qu'il porte peut-être en germe.

Après avoir remercié le gouvernement de l'URSS du rapide agrément donné à ma désignation[3], de la bienveillance de son accueil, après l'avoir félicité comme administrateur et Résident général, des œuvres grandioses réalisées en URSS, j'ai cherché à entrer immédiatement dans le fond du débat.

Mon interlocuteur ayant acquiescé et m'ayant assuré qu'il était disposé à entendre tout exposé et toute question, j'ai mis à profit de telles dispositions, qu'à vrai dire j'espérais à peine, pour développer avec lenteur et avec autant de clarté et de précision que possible ce qui a fait l'objet de mes télégrammes n° 755 à 764.

Sir S. 4, reçu avant moi, avait pu me dire en sortant dans l'antichambre et en deux mots discrets qu'il avait déjà parlé dans le sens dont nous avions convenu et qu'il lui paraissait possible que j'aborde le fond.

Je verrai sir S. Cripps cette nuit et je télégraphierai après confrontation notre commune impression et nos communes suggestions.

M. Molotov m'a écouté d'abord silencieux pendant près d'une heure avec tous les signes de l'attention et de la réflexion la plus soutenue.

Il m'a posé ensuite, comme il était d'ailleurs prévisible, les questions suivantes que je rapporte littéralement en raison de leur importance :

D. Votre exposé traduit-il des instructions du gouvernement français ?

R. Je précise que le gouvernement français désirerait savoir aussi rapidement que possible s'il convient au gouvernement soviétique d'échanger

[1] Mention marginale manuscrite : « Signalé ».

[2] Document non retrouvé.

[3] Voir document n° 367, Annexe, note 3, p. 773.

des vues sur les moyens de conserver l'équilibre des forces en Europe que les défaites des Alliés menacent de rompre. Voici la partie officielle de ma communication. Afin de fournir au gouvernement de l'URSS des arguments et des éléments d'étude en faveur des échanges de vues l'ambassadeur de France a résumé en six points des considérations qu'il soumet présentement.

D. Qu'entendez-vous par légitimes intérêts de l'URSS ?

R. À cet égard je ne dispose que de quelques précisions. Par exemple je puis marquer que les vues du gouvernement français sont conformes à la déclaration de lord Halifax du 26 octobre[1].

D. Le gouvernement français a-t-il modifié ses (...)[2] concernant la Bessarabie et est-il disposé à reconnaître le point de vue soviétique confirmé (...)[3] dernier ?

R. Je ne suis pas autorisé à répondre sur ce point d'une manière fondée.

D. Le changement d'attitude du gouvernement français envers le gouvernement de l'URSS est soudain.

R. J'admets que de grands événements l'expliquent et que des situations nouvelles peuvent entraîner de telles évolutions. Mais en même temps la (...)[4].

D. Les bruits de paix séparés de la France circulent dans le monde avec amplitude. Pouvez-vous me donner quelques indications à ce sujet.

R. Puisque je suis à Moscou, il est loisible au gouvernement de l'URSS d'avoir en France auprès du gouvernement français et immédiatement un ambassadeur qui le renseignera[5]. Pour ma part je me réfère aux paroles prononcées hier par le président du Conseil sur la volonté française de résistance[6]. Je désire ajouter aussitôt et le gouvernement de l'URSS me comprendra que cette résistance française elle-même sera fonction des appuis que l'Amérique prêterait en (...)[7] à notre pays et que doivent prêter tous ceux dont les intérêts sont manifestement solidaires des nôtres.

[1] Le 26 octobre 1939, devant les Communes, Lord Halifax avait déclaré que « l'action du gouvernement soviétique [en Pologne] a consisté à porter les frontières russes à la ligne qui était substantiellement celle recommandée à l'époque de la conférence de Versailles par lord Curzon », un discours qui revient à accepter le fait accompli de l'agression et de l'occupation de la Pologne orientale par l'URSS, et une attitude à laquelle se range donc la France désormais (voir document n° 367, Annexe).

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Lacune de déchiffrement. Le document porte la mention marginale manuscrite : « Où est la suite ? ».

[5] Paris avait demandé le rappel de l'ambassadeur soviétique Souritz le 16 mars, voulant faire montre d'une plus grande fermeté dans ses relations avec l'URSS à la suite de l'affaire finlandaise, sans aller jusqu'à la rupture. Voir documents n°s 148, 154.

[6] Il s'agit probablement d'une allusion à l'appel de Paul Reynaud au président Roosevelt du 13 juin, radiodiffusé tard dans la soirée après le Conseil des ministres. Voir *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 7.

[7] Lacune de déchiffrement.

En terminant M. Molotov m'a dit :

« Je dois vous rappeler que la politique des Soviets est établie sur la base de la neutralité conformément aux déclarations faites lors du début de la guerre et aux engagements internationaux que nous avons souscrits. »

Prenant acte de ce qui fait l'objet du présent entretien et qui est nouveau pour l'Union soviétique, je vous assure que j'en saisirai promptement le gouvernement et que ceci sera considéré avec toute son importance. Cependant je ne suis pas aujourd'hui en présence de quelque chose de très clair et il y aurait lieu d'élucider le caractère de certaines des considérations exposées par vous. J'ai conclu en disant que le gouvernement de l'URSS devait comprendre quel souci de prudence et de totale discrétion me guidait et que pourquoi il n'était pas possible, liminairement, de présenter autre chose qu'une bonne semence de principes sur des échanges de vues éventuellement destinés à sauvegarder un équilibre de forces européennes immédiatement menacées de bouleversement.

Il m'a paru certain que M. Molotov a été profondément impressionné par les éventuelles conséquences d'une lutte limitée en Occident aux forces maritimes, aériennes et de blocus. Il y est revenu lui-même à plusieurs reprises et j'y ai insisté avec une force extrême. Il avait comme le gouvernement de l'URSS la conviction que cette forme de la lutte suffirait à la (...)[1] à fixer longtemps les forces allemandes supplétives en Occident et à éloigner la guerre de la Russie, but fondamental de la politique italienne, but jusqu'ici obtenu.

Le fait que cette forme nouvelle de la guerre peut bien au contraire pousser plus rapidement et plus profondément les Puissances centrales vers les Détroits, Salonique et l'Ukraine fera sans nul doute l'objet de nouveaux examens et de grandes déterminations peuvent en sortir.

Que signifie dans sa réalité profonde l'accueil du gouvernement de l'URSS à cet entretien exceptionnel, la promesse formelle d'examens rapide d'un changement de politique ? Il va de soi que je ne puis le dire, que je ne puis donner à V.E. aucune sûreté absolue. L'image des négociations de 1939 est encore devant mes yeux trop proche et trop nette.

Mais au point où nous sommes, que de risques sont abolis. Et les solidarités d'intérêt que j'invoque ne sont-elles pas cette fois réelles et pressantes ?

Ou alors il faudrait imaginer que le gouvernement de l'URSS est engagé avec le Reich dans une toute autre politique (...)[2] réalité partagée de dépouilles des grands empires ? Et si même ceci qui est à peine vraisemblable était vrai, que pèserait pour nous le discrédit d'avoir cherché contre-poids à une menace vitale ?

Je prie V.E. de me télégraphier. L'entretien peut reprendre rapidement.

Papiers 1940, Papiers Baudouin, 8

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Lacune de déchiffrement.

401

M. DE LA BAUME, AMBASSADEUR DE FRANCE EN ESPAGNE,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 456. *Madrid, 15 juin 1940.*

Le gouvernement espagnol, tel qu'il est constitué actuellement sous l'autorité un peu lointaine du général Franco, abrite des tendances diverses dont l'équilibre imprime aux relations extérieures de l'Espagne une certaine sagesse. Une situation économique déplorable au relèvement de laquelle on ne voit appliquer aucun programme d'ensemble contribue à faire écarter par les dirigeants de ce pays les mauvais conseils qui lui sont prodigués et prennent souvent la forme de menaces.

Cet équilibre gouvernemental que nous avons vu récemment se traduire par l'adoption de la formule de « non-belligérance » est naturellement sujet à des influences extérieures tenant aux sentiments divers qui animent les divers éléments d'une population devenue particulièrement émotive à la suite des événements de ces dernières années.

Me réservant d'étudier plus en profondeur par la suite chaque secteur de l'opinion publique espagnole, je voudrais, aujourd'hui, dégager brièvement les tendances qui s'affirment, à notre égard surtout, dans les diverses fractions de cette opinion.

Il faut mentionner en premier lieu l'armée. Celle-ci a toujours joué un rôle important dans la politique de l'Espagne et peut-être espérait-elle que la victoire nationaliste assurerait sa prééminence. Il n'en a pas été tout à fait ainsi, mais il n'en reste pas moins que les chefs dont les noms ont été dans toutes les bouches pendant les trois années de guerre civile comptent encore beaucoup. Ces chefs ont en général des sympathies pour notre pays. La victoire de 1918 avait donné une haute estime de notre pays. Beaucoup d'entre eux ont suivi les cours de notre École de guerre ou ont collaboré avec nous au Maroc. Si l'on met à part certaines personnalités comme le général Queipo de Llano (actuellement en demi-disgrâce d'ailleurs) ou le général Yagüe, ministre de l'Air, on peut dire que les militaires qui ont marqué dans le mouvement ne nous sont pas hostiles. La remarque s'applique à Varela, ministre de la Guerre, à Aranda, le défenseur d'Oviedo, actuellement gouverneur de Valence, à Solchaga, à Vigon, chef d'État-major de la Défense, à Llovera, chef d'État-major de la Guerre, à Ascencio, haut-commissaire du Maroc, à Jordana, l'ancien ministre des Affaires extérieures, actuellement président du Conseil d'État, etc.

Il est vrai que si l'on descend dans l'échelle de la hiérarchie, on trouve d'autres tendances. La jeune armée admire l'Allemagne et l'Italie, puissances qui ont su donner, pense-t-elle, plus que les vieilles démocraties, sa place à l'élément militaire.

Si l'on passe au clergé, il faut d'abord remarquer qu'à la différence de ce que l'on peut observer dans beaucoup de pays, en France notamment, l'influence de cet élément est, en Espagne, souvent plus apparente que réelle, le pays est mis sous le vocable catholique. Il n'est pas un acte de la vie officielle où l'Église n'ait sa place. Mais la foi de l'Espagne, ou plutôt son manque de foi, et en tout cas l'absence complète d'éducation religieuse, reste ici un sujet d'étonnement pour l'étranger. Aussi l'influence du clergé est-elle moins profonde sur les consciences qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. Cela est vrai surtout du bas clergé dont l'instruction, le niveau intellectuel et souvent la moralité n'ont que peu d'élévation. Il n'y a guère qu'en Navarre que la population pense comme ses prêtres.

Le haut clergé a, vis-à-vis du conflit, les idées du Vatican. Le paganisme hitlérien effraye les prélats espagnols. C'est chez des hommes comme le Cardinal primat, ou le cardinal Segura, archevêque de Séville, ou l'Évêque de Madrid, revenu de ses anciennes tendances germanophiles, que nous avons trouvé toujours le plus de compréhension. L'entrée en guerre de l'Italie[1], si elle modifie les idées de la Cour vaticane, changera peut-être du même coup la conception qu'on avait ici dans ces milieux ecclésiastiques d'une défense chrétienne contre la barbarie hitlérienne.

La société – et particulièrement celle de Madrid – a joué du temps de la monarchie un certain rôle. Elle est aujourd'hui à peu près entièrement déchue de son influence. Autrefois germanophile, mais toujours attachée aux principes de conservation, elle nous considère aujourd'hui comme les défenseurs d'un ordre social en péril. Les sympathies ont tourné.

Mais là encore, si l'on descend l'échelle sociale, on ne trouve pas les mêmes réactions. Certains milieux bourgeois se sont élevés, la Phalange leur a fait prendre conscience d'eux-mêmes. Un certain nationalisme s'est emparé d'eux : le nationalisme à la mode des pays totalitaires. Le même esprit se retrouve dans beaucoup d'universités, dans les milieux estudiantins et dans une jeunesse qui apprend, comme en Allemagne et en Italie, à défiler en chantant à peu près tous les jours fériés, et ceux-ci sont nombreux.

Il faudrait être juste et ne pas arrêter à cet échelon la descente de l'échelle sociale. On arrive alors à l'énorme prolétariat espagnol. Mais là l'enquête est plus difficile à mener. Ce que l'on peut dire, toutefois, c'est que les gens du peuple, avec qui l'ambassadeur et la nombreuse et active colonie française sont en contact, et qui aiment à extérioriser leurs sentiments, ont pour nous une sympathie instinctive.

Cependant les sentiments populaires ne sont probablement pas les mêmes dans toute l'Espagne. Le Nord est plus franchement orienté vers nous et l'Andalousie par contre l'est beaucoup moins. Il faudrait d'ailleurs, pour être exact, procéder à un regroupement géographique des tendances que je viens d'esquisser. L'Espagne présente en effet de multiples formes de

[1] Entrée en guerre survenue le 10 juin 1940.

vie provinciale et des intérêts régionaux très particuliers qui, plus souvent que l'éducation, les intérêts de classe ou toute autre considération, déterminent les convictions personnelles.

Il serait juste également de tenir compte, pour dresser un tableau de l'Espagne, des tendances politiques de chacun. C'est un autre groupement à refaire en partant des convictions respectives : monarchistes, libérales, anarchistes… de l'Espagne. Il est vrai de dire que ces tendances épousent à peu près les cadres sociaux que nous avons examinés. Les monarchistes – traditionalistes ou alphonsistes – se trouvent dans la société, le haut clergé ; la Phalange se recrute parmi les milieux intermédiaires et le peuple, quand il n'est pas « rouge », est tout au moins libéral. Le conflit en cours est facilement envisagé par chacun sous l'angle des sympathies qu'il a pour tel ou tel régime.

Pour en revenir au gouvernement, je dirai qu'il ne gouverne pas seul. Le travail de nos ennemis est facilité par les positions qu'ils ont prises pendant la guerre civile dans les rouages de l'État et qu'ils ont su conserver depuis lors. Ils ont leurs hommes à eux au sein d'une administration compliquée et policière. La presse leur est tout acquise. La censure a été habilement noyautée. En province, les comités phalangistes, si souvent orientés vers l'Allemagne et l'Italie, ont une réelle importance qui s'accroît encore dans les villes où le gouverneur provincial est également chef provincial de la Phalange et le cas n'est pas rare.

Sur cette administration la propagande de nos adversaires s'attache à démontrer qu'une victoire franco-anglaise entraînerait la chute du régime qui s'est implanté en Belgique à la suite du triomphe de la cause nationale, assuré par l'aide de l'Allemagne et de l'Italie.

Guerre 1939-1945, Vichy, Espagne, 247

402

M. Cosme, Ambassadeur de France en Chine,
à M. Reynaud, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

D. n° 141/S[1]. *Shanghaï, 15 juin 1940.*

Les puissances qui possèdent dans le Pacifique des intérêts de premier ordre se sont inquiétées, avant même que l'invasion et la conquête de la Hollande par l'Allemagne n'en aient posé le problème, des répercussions que pourraient avoir sur la situation des Indes néerlandaises les événements d'Europe.

[1] Par la valise. Note du document : « C[ommuni]qué Gou[vernement] g[énér]al Hanoï par bordereau n° 45/S, C[ommuni]qué Tokyo par bordereau n° 43/S, C[ommuni]qué Relations commerciales par bordereau n° 21/S. »

Leur grande richesse naturelle d'une part, leur position à l'entrée du Pacifique, de l'autre, confèrent en effet à ces possessions hollandaises, au double point de vue économique et stratégique, une importance considérable.

Aux mains d'une grande puissance disposant de moyens appropriés et modernes, elles pourraient aisément devenir une des clefs de l'Extrême-Orient : sous la dépendance de la France et de l'Angleterre, elles assureraient la consolidation des possessions asiatiques de ces deux pays ; aux États-Unis, les îles de la Sonde procureraient un établissement solide que le gouvernement de Washington n'a pas voulu ou n'a pas su constituer aux Philippines. Livrées à une Allemagne victorieuse en Europe, elles constitueraient de même pour le Reich un gage d'une importance extrême. Mais c'est sans doute pour le Japon que les Indes néerlandaises représentent la plus grande valeur. S'ils parvenaient à s'établir à Sumatra, Java et Bornéo, les Japonais auraient tôt fait de réaliser leur ambitieux programme de domination dans le Pacifique ; les conséquences pour les tiers en seraient incalculables : Singapour rendu inutilisable, l'Indochine coupée de la Métropole, les Philippines abandonnées à leur sort, les Indes menacées, l'Extrême-Orient enfin pouvant se transformer en un vaste domaine de l'influence japonaise désormais inexpugnable du fait de l'éloignement des bases adverses. Économiquement, la possession des Indes néerlandaises aurait pour effet de libérer les Japonais de toute dépendance industrielle ou commerciale.

Le gouvernement japonais a manifesté à diverses reprises le vif intérêt qu'il portait aux possessions asiatiques de la Hollande[1]. Les autorités néerlandaises se sont plus d'une fois préoccupées de certaines activités des négociants japonais, surtout à Bornéo, ville du pétrole ou du développement chaque jour plus grand des colonies japonaises, ou encore, de l'afflux des pêcheurs japonais dans la mer de Java.

Cependant, le gouvernement japonais n'avait encore à ce sujet dévoilé aucune de ses arrière-pensées. La guerre européenne lui en a fourni le prétexte. Le Japon a craint tout d'abord qu'à la suite d'une entrée possible de la Hollande dans le conflit européen, les Indes néerlandaises ne passassent sous le contrôle des Alliés avec l'assentiment plus ou moins déclaré des États-Unis. Il entrevoyait là une menace pour le commerce japonais et craignait de se trouver ainsi privé des précieuses ressources de l'archipel malais, notamment en ce qui concerne l'alimentation en pétrole du Japon qui risquait d'être ainsi placé à la merci des Anglo-Saxons. Ainsi s'explique sans doute la déclaration un peu brusque et inattendue que M. Arita, ministre des Affaires étrangères a adressé le 15 avril aux puissances belligérantes[2] :

[1] Voir documents n°s 275, 285.

[2] Voir documents n°s 208, 265.

« Le Japon, a déclaré l'homme d'État japonais, attache un intérêt vital au maintien du statut des Indes néerlandaises. Non seulement il s'opposera à toute action ou menace d'action militaire contre les possessions hollandaises, mais il prendra une attitude vigoureuse contre toute mesure d'une tierce puissance visant à mettre celles-ci sous sa protection, fût-ce à titre provisoire ».

Ce sont les mêmes considérations économiques et stratégiques qui ont incité les puissances visées par la déclaration japonaise à montrer la plus grande vigilance en ce qui concerne les Indes néerlandaises.

Les États-Unis, intéressés au premier chef, n'ont pas craint d'affirmer, dans des termes qui ne prêtaient à aucune équivoque, la position du gouvernement de Washington vis-à-vis de la question des Indes néerlandaises ; M. Cordell Hull fit à cet effet, le 17 avril, la déclaration suivante :

« Toute modification apportée au *statu quo* dans les Indes néerlandaises porterait atteinte directe aux intérêts de nombreux pays.

Toute intervention dans les affaires intérieures des Indes néerlandaises ou au changement quelconque dans leur statut par des moyens autres que des moyens pacifiques, porterait atteinte à la cause de la paix, de la stabilité et de la sécurité, non seulement dans la région des Indes néerlandaises, mais aussi dans celle du Pacifique tout entier. »

C'était donner aux Japonais, tout en sauvegardant les droits légitimes des belligérants, un avertissement des plus nets.

La conquête de la Hollande par l'Allemagne n'a point modifié le *statu quo* des Indes néerlandaises ; conscients qu'ils devaient concéder sur ce point, au Japon, tous les ménagements possibles, les Alliés n'ont pas essayé de réquisitionner à leur profit les ressources de l'archipel malais, tandis que de son côté, le Japon, par crainte sans doute des États-Unis, n'a rien tenté contre l'indépendance de ces îles.

Dans le Pacifique, où les Indes néerlandaises représentent donc un facteur d'une importance capitale, les conséquences que pourrait avoir sur leur sort le résultat de la guerre européenne ne sont indifférentes à personne. Deux grandes puissances, le Japon et les États-Unis, ont précipité à l'avance les positions qu'elles prendraient dans le cas où ces territoires connaîtraient un changement de souveraineté. Le Japon, en affirmant qu'il ne tolérerait aucune mainmise économique ou politique sur l'archipel néerlandais, les États-Unis, en ripostant d'une façon analogue en ce qui concerne les ambitions japonaises.

Après l'invasion dont leur pays fut victime, les représentants diplomatiques hollandais en Extrême-Orient ont d'ailleurs marqué à leurs collègues anglais, américains ou français, l'intérêt qui s'attachait à ce qu'aucune restriction ne fût apportée, notamment en ce qui concerne les échanges avec le Japon, à la liberté de commerce des Indes néerlandaises.

Cette sage ligne de conduite fut celle qui prévalut.

Guerre 1939-1945, Vichy, E Asie, 246

403

M. AVONDE-FROMENT, CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À RABAT,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 112[1]. *Rabat, 15 juin 1940.*

Mon télégramme 64 à 69 du 14 juin[2] vous a rendu compte des conditions dans lesquelles s'est, le matin du même jour, effectuée l'occupation de Tanger et de sa zone par des forces de mehallas khalifiennes. J'ai, de plus, prié la Résidence générale de bien vouloir vous communiquer la teneur d'un télégramme 74 à 76[3] que je lui ai adressé sous la date de ce jour pour lui exposer comment se développe la situation.

Un premier fait se dégage, l'entrée brusquée des Espagnols à Tanger a eu comme conséquences immédiates de jeter le trouble et l'inquiétude dans la ville et son hinterland qui, jusqu'alors, s'étaient maintenus dans un parfait état de calme.

M. le Délégué à la Résidence générale m'a heureusement fait part immédiatement par téléphone de l'avis que venait de lui donner le général Ascencio qu'il allait faire occuper Tanger dans 10 minutes[4].

Cela m'a permis d'alerter de suite mes chefs de service et les chefs de file de la colonie pour les prévenir et les inviter à conserver leur calme et à rester à leur poste ou à vaquer à leurs occupations comme si de rien n'était. J'ai pu, surtout, informer la *Mendoubia* et, ainsi le *Mendoub* et ses fonctionnaires *maghzen* ont été à même de préparer la population marocaine qui, sans avertissement préalable, eût certainement cru à un coup de main espagnol, d'où, probabilité d'incidents, d'émeutes ou tout au moins de troubles.

Les Espagnols sont entrés à Tanger comme en pays conquis, absolument comme le ferait une troupe victorieuse qui a fini par l'emporter après une bataille opiniâtre.

Les troupes, comme à la parade, fanions et musique en tête, ont parcouru à grand tam-tam toutes les artères principales de la ville, en défilant, au passage de la Place de France, à hauteur de mon consulat général,

[1] Communiqué à Rabat avec copie pour Alger, s. 34D.

[2] Cf. document n° 395.

[3] Ce télégramme a été communiqué par Rabat à Bordeaux sous les n°s 382 à 385 le 15 juin 1940. Le Consul général de France à Tanger y notait : « Bien qu'il se réfère à des instructions du Département que nous ne connaissons pas, il semble en découler que nous avions admis le principe du renforcement des forces de police de Tanger par mandat donné à l'Espagne mais en subordonnant expressément l'exécution à l'assentiment du gouvernement anglais. Le colonel Beigbeder, exploitant sans doute la situation générale, a cru pouvoir, sans craindre de réaction de notre part, nous mettre devant le fait accompli en interprétant comme un blanc-seing la réponse de notre ambassadeur et en passant à l'immédiat. *[sic]* » in Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 6, document non reproduit).

[4] Voir document n° 395, note 2, p. 815.

devant le ministre d'Espagne qui, entouré du secrétaire général du haut-commissariat, de ses collaborateurs, de nombreux officiers et d'un grand nombre de personnalités espagnoles les accueillaient par le salut phalangiste au milieu d'acclamations frénétiques et de « Viva Franco ».

Immédiatement, les jeunesses phalangistes ont organisé de bruyants défilés dans les rues de la ville.

De leur côté, les Italiens qui, depuis la déclaration de guerre de l'Italie[1], étaient terrés comme des lapins dans leurs habitations, se sont montrés en ville arborant les insignes du Fascio et manifestant bruyamment. À noter que cette attitude n'a pas été sans gêner les Espagnols dont la réaction fut de marquer que leur occupation était un acte purement national et non pas le fait d'une entente hispano-italienne.

Comme toujours avec les Espagnols, tout, dans cette occupation, a été théâtral et inutilement outré.

C'est ainsi – comme le mentionnait d'ailleurs mon télégramme du 14 juin – que les troupes ont, avec affectation, immédiatement occupé des points dont certains n'avaient pas de caractère vraiment stratégique. Pour ne donner qu'un exemple, les Espagnols ont cru devoir hisser un canon de soutien d'infanterie sur un rocher situé sur la route de la Montagne, aménagé pour les touristes et connu sur le nom du Belvédère. De même, une centaine d'hommes, débarqués du *Vulcano*, se sont précipités au pas gymnastique pour occuper les différents points de la jetée, des quais et des terre-pleins de la gare maritime. Comme je vous l'indiquais dans mon télégramme susvisé, j'ai d'ailleurs protesté contre cette occupation aussi inutile que vexante du port et ma réclamation énergique a eu pour effet d'en faire retirer les troupes de débarquement de la marine.

L'attitude de la population espagnole et italienne est immédiatement devenue arrogante, voire même provocante. Sans même se gêner, des groupes espagnols ou italiens parlent du départ proche des Français et paraissent s'offusquer que nous ne soyons pas encore chassés de la zone.

Dans la nuit, des renforts massifs ont continué à arriver. Dans un désordre incroyable, et au milieu d'un vacarme qui a tenu éveillée toute la population, des camions sont arrivés sans discontinuer, se heurtant, s'embouteillant, réclamant la route à grands coups de klaxons alors que des soldats indigènes, dont ils étaient bondés, vociféraient sans interruption, chantaient en chœur et hurlaient « Franco ! Franco ! ».

Les effectifs qui, hier, étaient de l'ordre de grandeur de 1 300 hommes, chiffre déjà plus qu'imposant pour assurer la tranquillité d'une zone parfaitement calme, est maintenant porté à plus de 3 600 hommes. Le corps d'occupation – car ce n'est pas autre chose qu'un corps d'occupation – comprend :

1) la *mehalla* de Tétouan composée de 4 tabors d'infanterie et d'un de cavalerie ;

[1] Le 10 juin 1940.

2) une partie de la *mehalla* de Larache, soit 2 tabors d'infanterie et un de cavalerie.

Une masse importante de ces unités est campée dans les locaux de l'école espagnole et dans le parc de la Résidence d'Espagne. Des contingents bivouaquent sur certains points de la zone : Spartel, Malabata, Bougdour, etc.

Comme je l'indiquais, tous les points stratégiques sont fortement occupés. À titre d'exemple, je vous adresse ci-joint copie de la lettre par laquelle le gardien-chef du phare du Cap Spartel vient de faire savoir au président de la Commission internationale que le Cap Spartel avait été occupé par deux sections d'infanterie et une section de mitrailleuses.

Mon télégramme du 14 juin vous avait déjà fait part des réserves que j'avais exprimées personnellement au ministre d'Espagne et que j'avais prié mon attaché militaire d'exposer au colonel Yousté, commandant les unités d'occupation. Réserves relatives à l'occupation du port, du Cap Spartel et de notre terrain d'aviation d'Air-France.

À la suite des nouveaux renforts arrivés cette nuit et en présence de l'émotion croissante que cette mainmise militaire brutale avait provoqué dans la colonie française et parmi nos protégés marocains, j'ai prié le capitaine Luizet d'aller trouver à nouveau le colonel Yusté.

Mon attaché militaire a eu avec ce dernier un entretien d'une heure 40. Il a fermement fait remarquer que même si, comme l'affirment les Espagnols, cet envoi de troupes a été effectué en complet accord avec notre ambassadeur à Madrid[1], l'importance des contingents dépasse considérablement ce que nous aurions pu prévoir, était en parfaite disproportion avec la mission sollicitée par l'Espagne et constituait une véritable occupation militaire sans préavis.

Le colonel Yousté a répondu que le chiffre d'environ 3 600 hommes, cité par ailleurs, était celui prescrit par Madrid. Il a ajouté que, consulté par téléphone, le colonel Beigbeder lui avait répondu que ce chiffre avait reçu le complet accord des ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne avec qui il venait de s'entretenir, et que, personnellement, il se montrait très satisfait des conditions parfaites dans lesquelles cette opération s'était effectuée. Notre attaché militaire, devant une telle déclaration n'a pas cru devoir insister.

J'avais demandé au capitaine Luizet d'attirer l'attention du colonel Yousté sur le grave problème que poserait pour le ravitaillement local la présence d'une force militaire aussi considérable, en rappelant que les besoins de Tanger étaient actuellement uniquement assurés par le Protectorat. Le chef des *mehallas* khalifiennes a répondu que le ravitaillement serait assuré par des envois directs de Tétouan. Cette assurance paraît toute théorique car, en attendant les *mehallas* ont littéralement raflé tout ce qu'il y avait au marché et les boutiques des *bakals* commencent à se vider.

[1] Cf. à ce propos le document n° 395, note 3, p. 815.

Du point de vue politique indigène, l'occupation espagnole de Tanger semble avoir été un coup massif pour notre influence et notre prestige, et cela, d'autant plus, que nos adversaires commencent à exploiter la situation.

Dans les milieux indigènes des bruits pessimistes colportés par des Marocains de la zone voisine circulent avec persistance. Entre autres nouvelles, la rumeur se répand que les Espagnols, après la victoire finale, détrôneraient le Sultan actuel pour mettre à sa place l'ex-Sultan Moulay Abdel-Aziz qui, comme le sait le Département, est, de longue date, en résidence à Tanger.

Dans les milieux français et anglais, la consternation est grande et ces colonies commencent à s'inquiéter de l'arrogance croissante des Espagnols et des bruits relatifs à la très prochaine entrée en guerre de l'Espagne.

De nombreux ressortissants anglais se disposent déjà à quitter Tanger.

Jusqu'à présent, je me suis contenté de recommander le calme à ma colonie et j'ai profité hier d'une réunion de notre Chambre de commerce française, que j'ai présidée, pour renouveler ces directives.

Mais, au cas où, songeant à exploiter la situation militaire actuelle, l'Espagne, sur la pression italo-allemande et cédant, par ailleurs, aux promesses qui pourraient lui être faites, se départirait peu à peu de son attitude de « non-belligérance », il importerait d'envisager d'urgence le problème posé par la présence à Tanger d'une nombreuse colonie française.

Il serait, en effet, déplorable que, faute d'avoir quitté cette zone à temps, nos compatriotes se trouvent exposés à de graves inconvénients. Déjà, d'après certains informateurs, le bruit court dans les milieux italiens que, lors de l'entrée en guerre de l'Espagne, que l'Italie espère proche, il conviendrait de mettre dans un camp de concentration les Français et Britanniques de Tanger pour pouvoir les échanger contre les ressortissants italiens que nous détenons au Protectorat.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'en raison de la situation spéciale de Tanger des réservistes, dont le nombre dépasse la centaine, ont été maintenus sur place soit en affectation spéciale, soit dans la position « sans affectation » (fonctionnaires de la zone, services spéciaux, hommes de la 2e réserve, par application de la circulation ministérielle n° 4707 1. EMA du 21 octobre 1939, certains hommes de la 1ère réserve occupant des situations commerciales ou des postes publics, etc.) en cas de prévision d'entrée en guerre de l'Espagne il importerait donc que nous puissions prendre nos dispositions à temps pour que ces réservistes soient mis à même de rejoindre leurs unités.

J'attacherais un prix tout particulier à recevoir, éventuellement, en temps voulu des directives concernant la situation de ma colonie.

À titre documentaire, je joins à la présente lettre le numéro de ce jour du journal *España*[1]. Ainsi que vous le verrez, trois pages de ce journal

[1] Document non retrouvé (deux pièces jointes sont indiquées en marge, aucune n'a été retrouvée).

sont consacrées à l'occupation de Tanger par l'Espagne et leur lecture suffit à démontrer la portée politique et nationale que cet acte revêt pour l'Espagne.

Guerre 1939-1945, Vichy, Maroc, 121

404

NOTE DE L'ATTACHÉ FINANCIER[1] DU BUREAU D'ALLEMAGNE DE L'AMBASSADE DE FRANCE À BERNE

La situation en Pologne
L'Allemagne laissera-t-elle l'URSS s'installer
dans le Gouvernement général ?

N. n° 23. *Berne, 15 juin 1940.*

Les renseignements que l'on possède sur la situation en Pologne sont assez rares, et, en tout cas, très fragmentaires. Aussi peut-il être intéressant de noter et grouper rapidement les informations ci-après, recueillies au cours d'un entretien avec une personne neutre revenue, il y a quelques semaines (peu avant l'offensive allemande), d'un voyage dans la Pologne occupée par le Reich. Cet informateur occasionnel présente les meilleures garanties de sérieux et d'objectivité : c'est un ingénieur qui a longtemps dirigé dans la région de Varsovie une entreprise importante et connaît admirablement les conditions économiques dans cette région. Ce voyage n'était d'ailleurs pas le premier qu'il faisait depuis son retour de Pologne, dans le courant de septembre 1939, et il paraît possible d'affirmer qu'il a suivi l'évolution de la situation dans ce pays avec autant de clairvoyance que d'impartialité.

La plus intéressante, en tout cas la plus inédite de ces informations, est, sans doute, celle d'après laquelle des indices assez précis seraient relevés au sujet d'un abandon possible par le Reich du Gouvernement général de Pologne aux Soviets. Cette opinion paraît s'être accréditée au point que les Allemands commenceraient à liquider leurs intérêts dans cette partie de la Pologne. Étant donné la pression que le gouvernement de Moscou est en train d'exercer sur les Pays baltes et les concessions nouvelles que ceux-ci doivent faire à leur puissant voisin slave, cette indication paraîtrait confirmer que l'URSS serait disposée à faire de nouveaux progrès vers l'Ouest, peut-être avec le consentement du Reich, mais en tout état de cause, aux dépens du germanisme.

*
* *

[1] La note est signée M.V. que l'on n'a pas pu identifier.

Rafle des marchandises par les Allemands

Dès leur arrivée en Pologne, les Allemands ont procédé à un véritable « nettoyage par le vide », suivant l'expression même employée par notre informateur. Organisant des réquisitions méthodiques, ils ont expédié en Allemagne la plus grande partie des approvisionnements qu'ils ont trouvés dans tout le territoire dénommé depuis « Gouvernement général ». Denrées alimentaires, textiles, vêtements, cuirs et chaussures, œuvres d'art, tout a pris le chemin du Reich. Il en est résulté une situation économique effroyable, dont la population polonaise est bien entendu la seule à souffrir.

Les prix

Les prix ont notablement augmenté et, dans certains cas, décuplé. Les Allemands essaient de contrôler les prix et ceux-ci auraient dû en principe, d'après une ordonnance être ramenés, à partir du 1er mai, au niveau du 31 août 1939. Mais les efforts dans ce sens se heurtent à la mauvaise volonté et à la résistance passive des commerçants polonais.

Manque de matières premières

Les usines et les fabriques souffrent d'un manque presque absolu de matières premières. Elles parviennent néanmoins, dans le cas de celles dont l'Allemagne dispose en quantités suffisantes, à en obtenir, mais les formalités (demande d'importation, obtention de devises, etc.) sont très compliquées et les expéditions extrêmement lentes.

Ne travaillent vraiment que les industries qui intéressent directement le Reich. La fonderie de Stalowa Wola près de Rzeszow, créée par les Polonais, travaille à plein rendement sous le contrôle de commissaires allemands. Il en est de même des fabriques de soie artificielle de Tomaszow.

Agriculture

Les cultivateurs ont dû déclarer les quantités de bétail dont ils disposent et jusqu'au contenu de leur basse-cour. À cet égard encore, les Allemands se sont heurtés à la résistance extrêmement tenace de la population. Propriétaires fonciers et paysans ont maintenant reçu des instructions très précises sur la nature des cultures auxquelles ils devaient s'adonner et sur la superficie qu'ils devaient consacrer à chacune d'entre elles. Ils paraissent avoir reçu les semences suffisantes pour ces cultures.

La situation alimentaire est extrêmement grave et la population, surtout bien entendu les classes les moins fortunées, souffre du manque croissant de nourriture. Le Gouvernement général ne disposerait presque plus de denrées alimentaires et la soudure avec la prochaine récolte poserait un problème dont la solution apparaît difficile. Les paysans seraient les moins à plaindre, mais il semble douteux que leur situation relativement favorable puisse encore durer longtemps. Aucune mesure ne semble devoir être prise par l'administration du Gouvernement général et la population polonaise est exposée à souffrir de famine.

Finances et monnaie

Les anciens monopoles du sel, de l'alcool, du tabac et des allumettes ont été étendus aux huiles minérales. En ce qui concerne les douanes, les droits d'entrée ont été supprimés entre la Pologne d'une part, les provinces de Posent, Poméranie, Haute-Silésie et Dantzig d'autre part.

Après avoir retiré de la circulation les anciens billets de banque, le Gouvernement général en a émis de nouveaux qui, de même que le Rentenmark, sont couverts par l'ensemble des biens et des propriétés polonaises. La Banque d'émission a le droit d'imposer sur ces biens des hypothèques qui ont priorité sur toutes les autres.

Les billets de 500 zlotys qui avaient été retirés par les autorités ont reparu avec une estampille rouge. Mais, une proportion élevée serait fausse, 80 % environ. Les Allemands, qui sont d'ailleurs soupçonnés d'avoir eux-mêmes falsifié ces estampilles, ont décrété que les billets faux seraient retirés sans remboursement.

État d'esprit

La population, malgré ses souffrances, malgré les effroyables traitements auxquels elle est soumise, garde confiance dans l'avenir. Les Allemands rencontrent une mauvaise volonté opiniâtre à l'exécution de leurs décrets et de leurs ordres : la résistance passive vient de toutes les classes de la société. Toutefois, les Allemands croient la rencontrer surtout dans la classe intellectuelle qui est l'objet de tous les sévices de la Gestapo (arrestations en masse, séquestrations, exécutions arbitraires). Tous ceux qui ne possèdent pas de carte de travail peuvent du jour au lendemain être déportés vers l'Allemagne où ils sont soumis au travail forcé. Les enfants des Polonais qui exercent des carrières libérales (professeurs, médecins, avocats), garçons ou jeunes filles de 16 à 18 ans, sont ravis à leurs familles, qui n'en reçoivent plus de nouvelles, et obligés en Allemagne aux travaux les plus vils et les plus humiliants.

La Gestapo est d'une brutalité et d'une cruauté difficiles à décrire. L'armée serait au contraire assez débonnaire et passablement corrompue. Officiers et sous-officiers se laissent très volontiers acheter. Les soldats écoutent la radio étrangère et ne s'en cachent guère. « Londres ment », disent-ils, mais ils n'en écoutent pas moins les émissions. Notre informateur cite le cas d'une commerçante de nationalité neutre installée à Varsovie et chez laquelle des soldats voulaient à toute force monter un poste écouteur clandestin.

Les Israélites

Ils sont, si possible, encore plus maltraités que les Polonais. D'après notre informateur, les Allemands seraient en train de clore de murs forts fort élevés un tiers de Varsovie et le bruit court que cet enclos servirait de ghetto[1].

[1] Le ghetto de Varsovie sera créé en octobre 1940.

Main d'œuvre

Les Allemands ont très vite éprouvé des difficultés à embaucher des ouvriers polonais. Malgré leurs privations, ceux-ci préfèrent en grande majorité refuser les emplois qu'on leur offre. Pour les attirer, néanmoins, les Allemands les engagent sur place à de très hauts salaires et les expédient vers le Reich où les mauvais traitements remplacent les conditions avantageuses consenties au début. Mêmes difficultés en ce qui concerne la main-d'œuvre agricole : les paysans préfèrent abandonner leurs chaumières et vivre dans la forêt plutôt que de travailler pour le Reich.

Livraisons russes

Elles sont très inférieures à celles qui avaient été prévues. D'après les renseignements que notre informateur tenait d'entreprises de transport, ces livraisons ne dépasseraient guère 1 à 2 % du contingent prévu pour 6 mois. Les fonctionnaires nationaux-socialistes auraient, pour faire croire à la population allemande que les livraisons promises par les Russes étaient vraiment effectuées, ensaché du blé polonais dans des sacs portant des marques russes qu'ils auraient expédiés à l'intérieur du Reich ; le cas d'ailleurs ne serait pas isolé et des denrées alimentaires variées auraient ainsi été expédiées comme provenant de Russie.

La Pologne soumise à la domination russe serait, à certains égards, dans une situation plus déplorable encore que celle de la Pologne allemande. Tous les témoignages concordent : les fonctionnaires soviétiques, d'ailleurs beaucoup moins méthodiques que ceux du Reich, se montreraient plus humains, mais les conditions de vie seraient encore plus difficiles dans la Pologne occupée par l'URSS. Aussi pouvait-on constater pendant les six premiers mois qui ont suivi l'occupation, alors que la stabilité n'était pas encore rétablie, un certain reflux de population de l'est vers l'ouest.

Les Allemands du Gouvernement général

Tous ceux que connaît notre informateur vendent leurs propriétés, liquident leurs exploitations et en général disposent de tous leurs avoirs qu'ils transfèrent en Allemagne ou dans les provinces polonaises directement rattachées au Reich. Comme explication de cette espèce de fuite, ils donnent l'arrivée prochaine des bolcheviks à Varsovie. Cette nouvelle qui n'a rien d'officiel, mais qui semble très répandue dans les milieux allemands de l'ancienne capitale polonaise, permettrait de supposer que le gouvernement du Reich est disposé à céder aux Soviets la partie de la Pologne occupée par la Russie avant 1914.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Pologne, 910

405

LE GÉNÉRAL NOGUÈS, COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL À RABAT,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 387 à 388. *Rabat, 16 juin, 16 h. 40.*

Je suis venu en avion passer la journée au Maroc où l'occupation de Tanger[1] a créé une émotion assez vive dans la population française et indigène. La propagande étrangère qui s'exerce dans les mêmes conditions qu'à Tanger insinue que c'est le prélude d'une entrée en guerre très proche de l'Espagne contre nous.

J'ai eu un long entretien avec le Sultan qui conserve un bon moral et a compris que l'occupation telle qu'elle s'est réalisée n'est qu'un moindre mal puisqu'elle réserve l'avenir.

En me quittant il m'a déclaré avec émotion que l'entrée en guerre de l'Allemagne et de l'Italie n'avait changé en rien ses sentiments et ceux de son peuple à notre égard. Il m'a répété ce qu'il avait dit lundi à M. Morizé : « Quoi qu'il arrive nous sommes avec vous, m'a-t-il dit, jusqu'à la dernière goutte de notre sang ! »

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 6

406

M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST,
À M. REYNAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 142 à 146[2]. *Bucarest, 16 juin 1940, 21 h. 45.*

(*Reçu*[3] : le 17, 11 h.)

L'attitude du gouvernement roumain à l'égard des Alliés continue de suivre fidèlement le cours des opérations militaires et consiste à ménager de plus en plus les puissances de l'Axe. Cette évolution se remarque notamment dans les consignes données à la censure et *Romanie*, l'organe officieux du gouvernement – sans grande portée d'ailleurs – se montre pro-allemand depuis quelques semaines.

L'entrée en guerre de l'Italie, la position prise par la Turquie et l'occupation de Paris n'ont fait que renforcer cette tendance et les Allemands ont

[1] Occupation réalisée par l'Espagne le 14 juin. Voir documents nos 395, 403.

[2] Par fil.

[3] À Ankara.

maintenant toute latitude pour développer une propagande frénétique de fausses nouvelles concernant tant la situation des Alliés que la politique intérieure de la Roumanie.

Si ce courant est particulièrement marqué dans les questions de presse, il est aussi réel, encore que plus réservé, dans les autres domaines. C'est ainsi que notre attaché militaire et notre attaché de l'Air, ont avec l'État-Major des contacts de moins en moins fréquents.

La plupart des communications que j'adresse aux différentes autorités pour des affaires courantes restent pratiquement sans réponse. Les observations et protestations que je ne cesse de formuler ne reçoivent que des réponses courtoises mais évasives.

À l'intérieur du pays, l'audace et l'insolence des Allemands ne font que croître. Bien que l'état-major roumain ait fini à la suite de mes protestations et de celles de mon collègue britannique par interdire le départ des jeunes gens de la minorité allemande tenus à des obligations de service (...)[1] militaire, le recrutement que j'ai déjà signalé au Département (mon télégramme n° 1201)[2] se poursuit encore ; un journal nazi de la Bukovine prétend même qu'il y a eu à cet égard un accord avec les autorités locales. De fait, il semble bien que les Allemands aient pu au moins se ménager certaines complaisances puisque quelques-uns de ces jeunes gens se sont rendus le 14 juin à la gare de Timisoar où ils s'embarquaient pour l'Allemagne après avoir défilé dans les rues de la ville.

Nous avons pu sans doute conclure il y a quelques jours notre avenant sur le pétrole (mon télégramme n° 1259)[3] mais tant que la navigation ne sera pas libre en Méditerranée et que les courants d'échange ne pourront être rétablis entre les puissances occidentales et la Roumanie, ce pays sera au point de vue économique un domaine réservé à l'Allemagne et à l'Italie. En effet, possédant la plus grande partie de la flotte danubienne, surtout depuis l'évacuation des bateaux anglais et français à Istanbul, les Allemands contrôlent en fait le trafic sur le Danube en dépit des mesures de polices prises par les autorités roumaines[4].

Par contre mes collaborateurs et moi-même recevons journellement de nombreux et touchants témoignages de la part de Roumains connus et inconnus qui tiennent à affirmer, dans les circonstances tragiques que traverse la France, leur attachement à notre pays.

Il est indéniable que la masse du peuple conserve des sentiments profonds et sincères francophiles, mais dans les circonstances présentes et compte tenu tant de la situation de la Roumanie que des situations intérieures, il n'est guère à espérer que ces sentiments puissent se manifester d'une manière utile pour nous avant quelques temps. J'estime néanmoins

[1] Lacune de déchiffrement.
[2] Document non retrouvé.
[3] Document non retrouvé.
[4] Voir document n°s 233, 235.

que nous ne devons pas (...)[1] si nos efforts sont vains pour le moment, cette (...)[2] constitue du moins le gage (...)[3] ieur réunir le gage exploitation fructueuse du remaniement manquera pas de l'(...)[4] produit en Roumanie dès que le sort des armes cessera de nous être défavorable.

Communiqué à Ankara, Belgrade, Sofia et à Athènes.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 59

407

M. DE LA BAUME, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID,
À M. BAUDOUIN[5], MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 740 à 741[6]. *Madrid, 18 juin 1940.*

L'ambassadeur d'Angleterre est allé ce matin demander au ministre des Affaires extérieures quelle serait l'attitude de l'Espagne si l'Allemagne, après sa victoire sur la France, prétendait se faire livrer des bases navales espagnoles pour poursuivre la guerre contre la Grande-Bretagne et si l'Italie émettait les mêmes prétentions sur des bases d'aviation.

La réponse du colonel Beigbeder a été très ferme. Il a affirmé la résolution absolue de son gouvernement de repousser le cas échéant de telles demandes[7]. L'Espagne, m'a dit sir Samuel Hoare, a maintenant conscience du rôle qu'elle peut jouer dans la discussion des problèmes d'après-guerre et elle ne veut rien faire qui compromette des chances, hier encore inespérées.

Après avoir reçu ces assurances, mon collègue a pu dire au ministre espagnol que, dans ces conditions, le gouvernement britannique allait pouvoir discuter amicalement avec l'Espagne les grandes questions qui intéressaient cette dernière[8]. La mission extraordinaire dont il avait été chargé n'avait d'ailleurs pas d'autre objet.

Papiers 1940, Papiers Baudouin, 8

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Lacune de déchiffrement.

[5] Paul Baudouin a reçu le portefeuille des Affaires étrangères dans le cabinet Pétain constitué dans la soirée du 17 juin.

[6] Par fil, chiffré.

[7] Voir documents nos 273, 386.

[8] N'ayant que huit mois de réserve de blé, l'Espagne est à la recherche d'une aide économique. Voir les documents nos 232, 301. Parmi « les grandes questions qui intéressent » le gouvernement de Madrid, on peut citer, outre Tanger : Gibraltar, le Maroc français, le département d'Oran (où les Espagnols sont nombreux), ainsi que de vastes territoires en bordure du Rio de Oro et en Guinée. Voir documents nos 95, 217, 221.

408

LE GÉNÉRAL SIKORSKI, PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT POLONAIS EN EXIL À LIBOURNE,
AU MARÉCHAL PÉTAIN[1], PRÉSIDENT DU CONSEIL.

L. *Libourne, 18 juin 1940.*

Monsieur le Maréchal, cher et illustre ami,

Le malheur qui frappe aujourd'hui la France aggrave et rend plus terrible encore le malheur de la Pologne. Une fois de plus nous voyons à quel point les destinées de nos deux pays sont liées et unies. Les efforts communs des dix mois derniers contribueront à rendre l'amitié entre la Pologne et la France indissoluble[2].

Nous sommes convaincus que le gouvernement de la République française comprend pleinement le devoir du gouvernement polonais de continuer la lutte contre les envahisseurs du sol polonais[3]. La Pologne va poursuivre ses efforts aux côtés de la Grande-Bretagne. C'est ce que nous prescrivent non seulement les sentiments de fidélité aux accords conclus, mais également les considérations les plus élevées de l'intérêt national.

J'ai eu l'honneur de vous le dire dans notre conversation d'hier, et j'ai trouvé, Monsieur le Maréchal, de votre part une compréhension parfaite à cet égard.

Je me permets d'attirer votre attention sur deux tâches principales qui incombent actuellement au gouvernement polonais et pour l'accomplissement desquelles un concours bienveillant du gouvernement français est indispensable.

1. Nous avons mis sur pied en France environ 80 000 hommes, dont 40 000 sont en ce moment engagés aux combats sur le front en accomplissant jusqu'au bout leur devoir de soldats et d'alliés à côté de leurs frères d'armes français, et les autres se trouvent dans les camps de préparation[4]. Il s'agit de sauver pour l'armée polonaise de demain tout ce qu'on peut dégager de l'ensemble de ces formations agréées au prix de si grands efforts, la majeure partie de ces troupes étant venue en France de bien loin après avoir surmonté des difficultés sans nombre. C'est le colonel breveté Libich et le commandeur Korytowski qui sont chargés d'établir avec les autorités françaises compétentes un plan détaillé de cette évacuation.

J'attends, Monsieur le Maréchal, de votre amitié chevaleresque envers la

[1] Le Cabinet Pétain a été constitué dans la soirée du 17 juin 1940.

[2] Sur l'installation en France du gouvernement polonais en exil, voir *DDF* (1939-44), I, documents n°s 90, 95. Sur la participation polonaise à l'intervention alliée en Finlande, voir, dans ce volume, le document n° 89.

[3] Sur les derniers jours de la présence du gouvernement polonais en France, d'Angers à Libourne à partir du 14 juin 1940, cf. Yves Beauvois, *Léon Noël (1888-1987), de Laval à de Gaulle* via *Pétain*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2001, pp. 180-181.

[4] L'évacuation de ces 80 000 hommes se fera dans le plus grand désordre, certains allant même jusqu'à parler de « gâchis ». *Ibid.*, p. 181.

Pologne et son armée que tous nos troupes éloignées des côtes de l'océan soient dirigées par voie ferrée sur des places d'embarquement, et qu'elles y trouvent les possibilités de départ.

2. À côté de la population polonaise très nombreuse vivant en France depuis des années et qui est restée pour la plupart dans les départements envahis, il y a en ce moment, dans le sud-ouest du pays, environ 10 000 réfugiés polonais, venus du nord de la France et de la Belgique. Je suis sûr que les traditions incomparables de l'attitude de la France à l'égard de toutes les émigrations polonaises successives au cours des cent cinquante ans derniers trouveront infailliblement une nouvelle confirmation. C'est le chargé d'Affaires auprès du gouvernement français, le ministre Frankowski qui, avec le concours d'un comité d'assistance aux Polonais en France, se mettra à cette fin en rapport avec les autorités françaises. Je vous prie de vouloir bien donner au ministre de la Marine, l'amiral Darlan, les ordres utiles pour assurer les transports et leur sécurité.

Je vous prie également d'assurer à partir du matin [*sic*] 19 juin le transport du gouvernement polonais sur un croiseur français. Nous comptons également sur le concours du gouvernement français pour le transfert en Angleterre d'une équipe de fonctionnaires du gouvernement polonais.

Et permettez-moi de vous dire, Monsieur le Maréchal, que nous comptons surtout et avec la plus grande confiance sur la communauté de vues de la France et de la Pologne qui ne manquera pas de se manifester, au sujet de la reconstruction de l'Europe, au moment du règlement final de l'immense conflit de l'heure présente.

Veuillez agréer, Monsieur le Maréchal et illustre ami, les assurances de ma haute considération et de ma fidélité indéfectible à vous-même et à votre grand pays.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Pologne, 910

409

NOTE DU DIRECTEUR POLITIQUE

Projets du gouvernement belge

N.[1] *Bordeaux, 19 juin 1940.*

M. Spaak est venu, accompagné de l'ambassadeur de Belgique, entretenir le Département des projets suivants :

1. Au cas où les événements se précipiteraient, le gouvernement belge publierait une déclaration, dont le projet est ci-joint[2] ; M. Spaak souhaiterait savoir si ce texte soulève quelque objection de la part du gouvernement français.

2. Au cas où les forces allemandes entreraient à Bordeaux, les membres du gouvernement belge se rassembleraient sur le *Baudoinville*, navire belge se trouvant sur la Garonne. Ils considèrent qu'il y a là un petit point de territoire belge où il serait plus digne pour eux de se faire arrêter par les Allemands.

N'ayant pas de rapports avec le gouvernement allemand, le gouvernement belge souhaiterait que les autorités françaises, en cas de l'arrivée de forces allemandes à Bordeaux, prévinssent elles-mêmes du lieu où le gouvernement belge a cru devoir les attendre.

3. En toute éventualité, le gouvernement belge souhaiterait suivre le gouvernement français au cas où il se déplacerait. Si donc – ce que le directeur politique avait dit à M. Spaak ne pas être actuellement prévu – le gouvernement français quittait sa résidence actuelle, le gouvernement belge désirerait en être prévenu en temps utile.

L'ambassadeur de Belgique repassera à 16 heures pour savoir si le projet de proclamation soumis par M. Spaak appelle quelque observation de la part de M. Baudouin.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Belgique, 166

[1] Mention marginale manuscrite : « Instructions du Ministre. 1) Indiquer aux autorités belges la décision de repli partiel prise ce matin par le Gouvernement. 2) Demander la modification indiquée ci-dessous dans la proclamation. »

[2] Document non retrouvé. C'est au cours d'une réunion organisée à Bordeaux au soir du 18 juin que le Conseil des ministres a rédigé ce texte. Marcel-Henri Jaspar, alors ministre de la Santé publique, en a fait le récit dans l'*Evening Standard* du 27 septembre 1940 : « (…) M. Pierlot lui-même lut un mémoire qu'il avait rédigé la nuit précédente. "J'ai pensé et repensé à ceci. Nous n'irons pas en Angleterre. La France a jeté le dé : nous abandonnons la lutte avec elle. […] Notre attitude se conforme à celle de la France. Notre mandat est terminé, notre devoir est accompli. […]" Appuyé par M. Spaak, le Premier ministre est approuvé par la grande majorité des ministres ». Cité in *L'Attitude de Léopold III de 1936 à la Libération*, *op. cit.*, p. 108.

410

M. DE LA BAUME, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 748 à 750[1]. *Madrid, 21 juin 1940, 22 h. 45.*

(*Reçu* : le 22, 9 h. 10)

Le ministre des Affaires étrangères que je viens de voir à l'instant m'a donné lecture des instructions qu'il a envoyées le 17 et les jours suivants à M. de Lequerica au sujet du Maroc (zone des Beni Zeroual et une autre zone plus à l'est également contestée)[2]. Il me les a commentées comme suit : l'Espagne a des raisons de penser qu'il sera question du Maroc dans les négociations pour l'armistice[3]. D'autre part, il y a dans les zones dont il s'agit une effervescence inquiétante. Cette situation fait souhaiter au gouvernement espagnol de pouvoir, d'accord avec le gouvernement français, occuper ces zones. Il pense que ce serait aussi l'intérêt du gouvernement français. Celui-ci devant être amené de toutes façons à faire des concessions aurait avantage à en consentir certaines à l'Espagne. Ce serait autant qui échapperait aux Allemands et aux Italiens. Le colonel Beigbeder croit savoir que l'Italie en particulier aurait des vues sur Agadir.

Le ministre m'a d'ailleurs dit avec force, me donnant sa parole de soldat, qu'il désirait régler la question par voie d'accord. Cet accord apparaissait cependant comme urgent si l'on voulait prévenir une solution purement allemande ou italienne du problème marocain.

Je serais heureux d'être informé de la réponse qui sera faite aux démarches dont est chargé M. de Lequerica.

Guerre 1939-1945, Vichy, Maroc, 30

[1] Mention marginale manuscrite signée par Paul Baudouin : « fait sous les numéros 8-9 le 23 juin à 18 h. 10. »

[2] Sur cette question de la délimitation de la frontière entre les zones française et espagnole dans la vallée de l'Ouergha, voir document n° 221.

[3] Le nouveau gouvernement du maréchal Pétain à peine formé a demandé ses conditions d'armistice au Reich le 17 juin. Le 21 juin, se tient la première réunion entre les délégations française et allemande à Rethondes. Cf. *DDF* (1939-44), Armistices de juin 1940, document n° 58.

411

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON.

T. n° 7 Bx. *Bordeaux, 22 juin 1940.*

À déchiffrer vous-même.

Le gouvernement a estimé opportun, dans les circonstances actuelles, de confier la représentation diplomatique française aux États-Unis à une autre personnalité récemment encore investie des responsabilités gouvernementales. Le choix de M. le Président de la République s'est porté sur M. Paul Reynaud dont je vous serais obligé de soumettre d'urgence la désignation à l'agrément du président Roosevelt[1].

Au moment où je me vois dans l'obligation de mettre fin à la mission qui vous a été confiée, je tiens à rendre un juste hommage à la distinction et à la haute conscience que vous avez apportées à l'accomplissement d'une tâche importante et délicate.

Je me propose de faire de nouveau appel à vous lorsque les circonstances auront permis de déterminer la forme selon laquelle votre activité pourra être le plus utilement maintenue au service du pays.

Papiers 1940, Bureau Chauvel, 202

412

M. DE LA BAUME, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID,
à M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 752 à 753. *Madrid, 22 juin 1940, 19 h. 55.*

(*Reçu* : le 23 juin, 6 h. 10)

Suite à mon télégramme (...)[2].

M. Serrano Suner me fait dire, à l'adresse du maréchal Pétain, que l'Espagne attend impatiemment que nous mettions hors d'état de nuire les chefs rouges actuellement en France et parmi eux MM. Azana, Negrin et Indalecio Rieto[3]. Ce geste, a déclaré le ministre, permettrait aux

[1] Un grave accident d'automobile survenu le 26 juin 1940 au Perthus empêchera Paul Reynaud, blessé, de quitter la France. Il sera arrêté le 5 septembre. Sur l'aventure vécue par ses directeur et directeur-adjoint de cabinet – Dominique Leca et Gilbert Devaux – qui franchirent la frontière espagnole avec une forte somme d'argent (pour partie fonds personnels de P. Reynaud, pour partie reliquat de fonds secrets) et d'importants dossiers et se trouvèrent accusés de malversation, voir Papiers 1940, Papiers Reynaud, 7. Voir aussi documents n°s 415 et 432.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Sur cette question, voir Denis Rolland, « Extradition ou réémigration ? Les vases communicants de la gestion xénophobe des réfugiés espagnols », in Pierre Milza et Denis Peschanski (sous

dirigeants espagnols de répondre pleinement, comme ils le souhaitent, aux appels que leur a adressés le maréchal.

Dans la bouche de M. Serrano Suner, ces paroles ont une portée très grande. Tout semble indiquer actuellement qu'il représente le pivot de la politique gouvernementale. Peut-être deviendra-t-il un jour très prochain ministre des Affaires étrangères de l'Espagne. Il est en tout cas, parmi les hommes au pouvoir, le seul obstacle vraiment (...)[1] qui s'oppose aux éléments extrémistes qui s'agitent au profit de l'Allemagne, particulièrement depuis quelques jours.

Si sur le plan des relations franco-espagnoles nous ne pouvons pas négliger cette carte, il est également vrai, pour ce qui nous concerne seuls, qu'il serait de la dernière imprudence de ne pas mettre hors d'état de nuire des agitateurs dont les idées ont fait tant de mal à notre pays.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Espagne, 281

413

M. DE LA BAUME, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 754 à 755. *Madrid, 22 juin 1940, 18 h. 50.*

(*Reçu* : le 23, 7 h.)

Pour le ministre des Finances.

Réponse à votre télégramme daté de Pau, 21 juin[2].

Le consulat ne peut verser les fonds nécessaires, son encaisse est à peu près épuisée et il ne peut la renouveler par tirage sur la Banque de France car les banques espagnoles n'acceptent plus aucun (...)[3] chèque à l'encaissement.

Cette situation est générale, elle s'applique à tous nos consulats, à nos services militaires, aux services de la propagande. Les agents de l'ambassade ne peuvent pas davantage changer leurs chèques personnels.

J'ai envoyé notre consul à Madrid, M. Pigeonneau pour se renseigner auprès de la comptabilité des AE sur les conditions dans lesquelles il peut être remédié à ces difficultés.

la dir. de), *Exils et migration. Italiens et Espagnols en France, 1938-1946*, Paris, L'Harmattan, 1994, pp. 46-49.

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Document non retrouvé.

[3] Lacune de déchiffrement.

Il conviendrait, pour faire accepter les traites en francs que nous puissions attester officiellement le fonctionnement normal en un lieu déterminé tant à la Banque de France que des banques privées qui encaissent les traitements des agents.

Guerre 1939-1945, Vichy, Espagne, 218

414

Convention d'armistice franco-allemande du 22 juin 1940

(traduction française du texte allemand[1]*)*

Rethondes, 22 juin 1940.

M. le colonel-général Keitel, chef du Haut Commandement allemand, mandaté par le *Führer* du Reich allemand et commandant suprême des forces armées allemandes, d'une part,

et

M. le général d'armée Huntziger,

M. Léon Noël, ambassadeur de France,

M. le vice-amiral Le Luc,

M. le général de corps d'armée Parisot,

M. le général de l'air Bergeret,

plénipotentiaires du gouvernement français munis de pouvoirs réguliers,

d'autre part,

sont convenus de la convention d'armistice suivante :

Article 1.

Le gouvernement français ordonne la cessation des hostilités[2] contre le Reich allemand, sur le territoire français ainsi que dans les possessions, colonies, protectorats et territoires sous mandat et sur les mers. Il ordonne que les troupes[3] françaises déjà encerclées par les troupes allemandes déposent immédiatement les armes.

[1] L'original en allemand se trouve dans le fonds « Conservation des traités », série « Traités avec l'Allemagne. » Ce texte est également reproduit in *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 69. La carte est reproduite en noir et blanc dans ce dernier volume.

[2] Une note intitulée « Remarques de détail sur la traduction française du texte allemand de la Convention d'armistice franco-allemande du 22 juin 1940 » suit, dans le même dossier, le document présenté ici. Il semble s'agir de propositions de corrections qui n'ont finalement pas été adoptées. On en a dressé la liste dans les notes qui suivent. Ici, semble avoir été proposé : « provoque l'arrêt du combat » au lieu de « ordonne la cessation des hostilités » dans le texte définitif (TD).

[3] « Unités » au lieu de « troupes ».

Article 2.

En vue de sauvegarder les intérêts du Reich allemand, le territoire français situé au nord et à l'ouest de la ligne tracée sur la carte ci-annexée sera occupé par les troupes allemandes. Dans la mesure où les régions du territoire occupé[1] ne se trouvent pas encore au pouvoir des troupes allemandes, leur occupation sera effectuée immédiatement après la conclusion de la présente convention.

Article 3.

Dans les régions[2] occupées de la France, le Reich allemand exerce tous les droits de la puissance occupante. Le gouvernement français s'engage à faciliter par tous les moyens les réglementations relatives à l'exercice de ces droits et à la mise en exécution avec le concours de l'administration française. Le gouvernement français invitera immédiatement toutes les autorités et services administratifs français du territoire occupé à se conformer aux réglementations des autorités militaires allemandes et à collaborer avec ces dernières d'une manière correcte.

Le gouvernement allemand a l'intention de réduire au strict minimum l'occupation de la côte occidentale après la cessation des hostilités avec l'Angleterre.

Le gouvernement français est libre de choisir son siège dans le territoire non-occupé, ou bien, s'il le désire, de les transférer même à Paris. Dans ce dernier cas, le gouvernement allemand s'engage à accorder toutes facilités nécessaires au gouvernement français et à ses services administratifs centraux, afin qu'il soit en mesure d'administrer de Paris les territoires occupés et non-occupés.

Article 4.

Les forces armées françaises sur terre, sur mer et dans les airs devront être démobilisées et désarmées dans un délai encore à déterminer. Sont exemptées de cette obligation les troupes nécessaires au maintien de l'ordre intérieur. Leurs effectifs et leur armement seront déterminés par l'Allemagne ou par l'Italie respectivement.

Les forces armées françaises stationnées dans les régions à occuper par l'Allemagne devront être rapidement ramenées sur le territoire non-occupé et seront démobilisées. Avant d'être ramenées en territoire non-occupé, ces troupes déposeront[3] leurs armes et leur matériel aux endroits où elles se trouvent au moment de l'entrée en vigueur de la présente convention. Elles seront[4] responsables de la remise régulière du matériel et des armes susmentionnés aux troupes allemandes.

1 « Parties occupées de la France », au lieu de « régions du territoire occupé » (TD).

2 « Parties » au lieu de « régions » (TD).

3 « Déposent » au lieu de « déposeront » (TD).

4 « Sont » au lieu de « seront » (TD).

Article 5.

Comme garantie de la stricte observation des conditions d'armistice il pourra être exigé que toutes les pièces d'artillerie, les chars de combat, les engins anti-chars, les avions militaires, les canons de la DCA, les armes d'infanterie, tous les moyens de traction et les munitions des unités de l'armée française engagées contre l'Allemagne et qui se trouvent, au moment de l'entrée en vigueur de la présente convention, sur le territoire qui ne sera pas occupé par l'Allemagne, soient livrés en bon état. La Commission allemande d'armistice décidera de l'étendue de ces livraisons. Il peut être renoncé à la livraison d'avions militaires si tous les avions encore en possession des forces armées françaises sont désarmés et mis en sécurité sous contrôle allemand[1].

Article 6.

Les armes, munitions et matériel de guerre de toute espèce restant en territoire français non-occupé – dans la mesure où ceux-ci n'auront pas été laissés à la disposition du gouvernement français pour l'armement des unités françaises autorisées – devront être entreposés ou mis en sécurité sous contrôle allemand ou italien respectivement. Le Haut Commandement allemand se réserve le droit d'ordonner à cet effet toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'usage abusif[2] de ce matériel. La fabrication de nouveau matériel de guerre en territoire non-occupé devra cesser immédiatement.

Article 7.

Toutes les fortifications terrestres et côtières avec leurs armes, munitions et équipement, les stocks et installation de tout genre se trouvant dans les régions à occuper devront être livrés en bon état. Devront être remis en outre les plans de ces fortifications, ainsi que les plans de celles déjà prises par les troupes allemandes. Tous les détails sur les emplacements minés, les barrages de mines, les fusées à retardement, les barrages chimiques, etc. sont à remettre au Haut Commandement allemand. Ces obstacles devront être enlevés par les forces françaises sur la demande des autorités allemandes.

Article 8.

La flotte de guerre – à l'exception de la partie qui est laissée à la disposition du gouvernement français pour la sauvegarde des intérêts français dans son empire colonial – sera rassemblée dans des ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle de l'Allemagne ou respectivement de l'Italie.

La désignation de ces ports sera faite d'après les ports d'attache des navires en temps de paix. Le gouvernement allemand déclare solennelle-

[1] La modification proposée par la France a donc été acceptée. Voir document n° 65 in *DDF* (1939-45), Armistices de juin 1940.

[2] « Non autorisé » au lieu d'« abusif »(TD).

ment au gouvernement français qu'il n'a pas l'intention d'utiliser pendant la guerre à ses propres fins la flotte de guerre française stationnée dans les ports sous contrôle allemand, sauf les unités nécessaires à la surveillance des côtes et au dragage des mines.

Il déclare, en outre, solennellement et formellement, qu'il n'a pas l'intention de formuler de revendications à l'égard de la flotte de guerre française, lors de la conclusion de la paix. Exception faite de la partie de la flotte de guerre française, à déterminer, qui sera affectée à la sauvegarde des intérêts français dans l'empire colonial[1], tous les navires de guerre se trouvant en dehors des eaux territoriales françaises devront être rappelés en France.

Article 9.

Le Haut Commandement français devra fournir au Haut Commandement allemand des indications précises sur toutes les mines posées par la France ainsi que tous les barrages de mines dans les ports et en avant des côtes, ainsi que sur les installations militaires de défense et de protection.

Le dragage des barrages de mines devra être effectué par les forces françaises, dans la mesure où le Haut Commandement allemand l'exigera.

Article 10.

Le gouvernement français s'engage à n'entreprendre à l'avenir aucune action hostile contre le Reich allemand avec aucune partie des forces armées qui lui restent ni d'aucune autre manière.

Le gouvernement français empêchera également les membres[2] des forces armées françaises de quitter le territoire français et veillera à ce que ni des armes ni des équipements quelconques, ni navires, avions, etc., ne soient transférés en Angleterre ou à l'étranger[3].

Le gouvernement français interdira aux ressortissants français de combattre contre l'Allemagne au service d'États avec lesquels l'Allemagne se trouve encore en guerre. Les ressortissants français qui ne se conformeraient pas à cette prescription seront traités par les troupes allemandes comme francs-tireurs.

Article 11.

Jusqu'à nouvel ordre il sera interdit aux navires de commerce français de tous genres, y compris les bâtiments de cabotage et les bâtiments de port, se trouvant sous contrôle français, de sortir des ports. La reprise du trafic commercial sera subordonnée à l'autorisation préalable du gouvernement allemand ou du gouvernement italien respectivement.

[1] « Qui a à représenter les intérêts français dans l'Empire colonial » au lieu de « qui sera affecté à la sauvegarde des intérêts français dans l'empire colonial » (TD).

[2] « Des » [membres] au lieu de « les » (TD).

[3] « Dans un autre pays » au lieu de « à l'étranger » (TD).

Les navires de commerce français se trouvant en dehors des ports français seront rappelés en France par le gouvernement français et si cela n'est pas possible, ils seront dirigés sur des ports neutres.

Tous les navires de commerce allemands arraisonnés[1] se trouvant dans les ports français seront rendus en bon état, si la demande en est faite.

Article 12.

Une interdiction de décollage à l'égard de tous les avions se trouvant sur le territoire français sera prononcée immédiatement. Tout avion décollant sans autorisation préalable allemande sera considéré par l'aviation militaire allemande comme avion ennemi et sera traité comme tel.

Les aérodromes et les installations terrestres de l'aviation militaire en territoire non-occupé seront placés sous contrôle allemand ou italien respectivement. Il peut être exigé qu'on les rende inutilisables. Le gouvernement français est tenu de mettre à la disposition des autorités allemandes tous les avions étrangers se trouvant en territoire non-occupé ou de les empêcher de poursuivre leur route. Ces avions devront être livrés aux autorités militaires allemandes.

Article 13.

Le gouvernement français s'engage à veiller à ce que dans le territoire à occuper par les troupes allemandes toutes les installations, établissements et stocks militaires soient remis intacts aux troupes allemandes. Il devra en outre veiller à ce que les ports, les entreprises industrielles et les chantiers navals restent dans l'état dans lequel ils se trouvent actuellement, et à ce qu'ils ne soient endommagés d'aucune façon ni détruits. Il en est de même pour les moyens et voies de communications de toute nature, notamment en ce qui concerne les voies ferrées, les routes et voies navigables, l'ensemble des réseaux télégraphiques et téléphoniques, ainsi que les installations d'indication de navigabilité et de balisage des côtes. En outre, le gouvernement français s'engage, sur ordre du Haut Commandement allemand, à procéder à tous les travaux de remise en état nécessaires.

Le gouvernement français veillera à ce que sur le territoire occupé soient disponibles le personnel spécialisé nécessaire et la quantité de matériel roulant de chemin de fer et autres moyens de communication correspondant aux conditions normales du temps de paix.

Article 14.

Tous les points émetteurs de TSF se trouvant en territoire français doivent cesser sur le champ leurs émissions. La reprise des transmissions par TSF dans la partie du territoire non-occupé sera soumise à une réglementation spéciale.

[1] « Saisis » au lieu d'« arraisonnés » (TD).

Article 15.

Le gouvernement français s'engage à effectuer le transport en transit des marchandises entre le Reich allemand et l'Italie à travers le territoire non-occupé dans la mesure requise par le gouvernement allemand.

Article 16.

Le gouvernement français procédera au rapatriement de la population des territoires occupés, d'accord avec les services allemands compétents.

Article 17.

Le gouvernement français s'engage à empêcher tout transfert de valeurs à caractère économique et de stocks du territoire à occuper par les troupes allemandes dans le territoire non-occupé ou à l'étranger. Il ne pourra être disposé de ces valeurs et stocks se trouvant en territoire occupé, qu'en accord avec le gouvernement du Reich, étant entendu que le gouvernement allemand tiendra compte de ce qui est nécessaire à la vie des populations des territoires non-occupés[1].

Article 18.

Les frais d'entretien des troupes d'occupation allemande sur le territoire français seront à la charge du gouvernement français.

Article 19.

Tous les prisonniers de guerre et prisonniers civils allemands, y compris les prévenus et condamnés qui ont été arrêtés et condamnés pour des actes commis en faveur du Reich allemand, doivent être remis sans délai aux troupes allemandes.

Le gouvernement français est tenu de livrer sur demande tous les ressortissants allemands désignés par le gouvernement du Reich et qui se trouvent en France de même que dans les possessions françaises, les colonies, les territoires sous protectorat et sous mandat.

Le gouvernement français s'engage à empêcher le transfert de prisonniers de guerre ou de prisonniers civils allemands de France dans les possessions françaises ou bien à l'étranger. Pour ce qui concerne les prisonniers déjà transférés hors de France, de même que les prisonniers de guerre allemands malades, inévacuables ou blessés, des listes exactes portant la désignation de l'endroit de leur séjour doivent être présentées. Le Haut Commandement allemand s'occupera[2] des prisonniers de guerre allemands, malades ou blessés.

[1] Même si la formulation interne n'est pas exactement celle qu'avait suggérée la délégation française (voir document n° 67 in *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, le texte définitif tient compte de la proposition que celle-ci avait exprimée.

[2] « Assume le contrôle » au lieu de « s'occupera » (TD).

Article 20.

Les membres des forces armées françaises qui sont prisonniers de guerre de l'armée allemande resteront prisonniers de guerre jusqu'à la conclusion de la paix.

Article 21.

Le gouvernement français est responsable de la mise en sécurité de tous les objets et valeurs dont la remise en bon état ou la tenue à la disposition de l'Allemagne est stipulée dans cette convention ou dont le transfert en dehors de la France est défendu. Le gouvernement français sera passible de dommages et intérêts pour toutes les destructions, dommages ou détournements contraires à la présente convention.

Article 22.

Une Commission d'armistice allemande, agissant sous les ordres du Haut Commandement allemand, règlera et contrôlera l'exécution de la convention d'armistice.

La Commission d'armistice est en outre appelée à assurer la concordance nécessaire de cette convention avec la convention d'armistice italo-française. Le gouvernement français constituera au siège de la Commission d'armistice allemande une délégation chargée de représenter les intérêts français[1] et de recevoir les ordres d'exécution de la Commission allemande d'armistice.

Article 23.

Cette convention d'armistice entrera en vigueur aussitôt que le gouvernement français sera également arrivé, avec le gouvernement italien, à un accord relatif à la cessation des hostilités. La cessation des hostilités aura lieu 6 heures après que le gouvernement italien aura annoncé au gouvernement du Reich la conclusion de cet accord.

Le gouvernement du Reich fera connaître par radio ce moment au gouvernement français.

Article 24.

La présente convention d'armistice est valable jusqu'à la conclusion du traité de paix. Elle peut être dénoncée à tout moment, pour prendre fin immédiatement, par le gouvernement allemand, si le gouvernement français ne remplit pas les obligations par lui assumées dans la présente convention.

[1] « Chargée de présenter les désirs français » au lieu de « chargée représenter les intérêts français » (TD).

La présente convention d'armistice a été signée le 22 juin 1940, à 18 h. 50, heure d'été allemande, dans la forêt de Compiègne.

Signé :

Huntziger

Keitel[1]

Guerre 1939-1945, Vichy, Y Europe, 20

415

M. Baudouin, Ministre des Affaires étrangères,
à M. de Saint-Quentin, Ambassadeur de France à Washington.

T. n° 10 Bx. *Bordeaux, 23 juin 1940.*

En raison des circonstances, le départ de M. Paul Reynaud pour Washington et l'annonce de sa désignation seront provisoirement ajournés[2]. Veuillez l'indiquer au gouvernement britannique, si vous avez déjà demandé son agrément.

Papiers 1940, Bureau Chauvel, 202

416

M. d'Ormesson, Ambassadeur de France à Rome Saint-Siège,
à M. Baudouin, Ministre des Affaires étrangères.

T. n° 484[3]. *Cité du Vatican, 23 juin 1940.*

Confidentiel.

Le Pape et le Secrétaire d'État sont consternés par les événements[4]. Ils en mesurent la gravité pour l'Europe, la civilisation et l'Église. Même les cardinaux italiens les moins favorables à la France sont affectés par la proportion de notre défaite. Cependant, ces réactions ne feront que renforcer la réserve du Saint-Siège, car le sentiment qui y domine est la crainte.

Le 14 juin[5], j'avais trouvé le Cardinal secrétaire d'État assez disposé à intervenir en faveur d'une cessation immédiate et générale des hostilités. Il jugeait la partie perdue pour nous et redoutait un envahissement

[1] Il y eut un seul signataire pour chacune des parties : le président de la délégation.

[2] Voir document n° 411, note 1, p. 845.

[3] En clair par courrier.

[4] Le gouvernement Pétain de Bordeaux vient de signer, le 22 juin, la convention d'armistice franco-allemande (cf. document n° 414) et s'apprête à négocier la convention d'armistice franco-italienne (cf. document n° 417). Sur tout cet arrière-plan, se reporter à *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*.

[5] Jour de l'entrée des Allemands dans Paris.

plus accentué de notre pays. La raison, selon lui, conseillait d'arrêter le combat avant que le flot allemand eût complètement submergé la France. Toutefois, le cardinal Maglione ne voulait pas s'avancer avant que fût connue la réponse du président Roosevelt au suprême appel de M. le Président Paul Reynaud[1].

Le 17 juin, j'ai eu une audience privée du Saint Père[2]. Je l'avais trouvé, lui aussi, disposé à intervenir en faveur d'un règlement général du conflit. J'avais profité de ces dispositions pour prier instamment le Saint Père de rappeler solennellement les principes de « justice dans la paix » qu'il avait si souvent recommandée et hors desquels l'Europe serait inévitablement conduite à de nouvelles guerres.

Mais – dès le lendemain 18 juin –, le cardinal Maglione me laissait entendre[3] que décidément le pape ne parlerait pas, toute intervention officielle de sa part risquant de produire l'effet inverse de celui que nous pouvions espérer. Selon le Secrétaire d'État, la seule chance qui existait pour nous d'obtenir des conditions de paix supportables de la part de nos adversaires était de compter sur l'influence modératrice de M. Mussolini sur le chancelier du Reich, l'intérêt de l'Italie n'étant pas de voir l'Allemagne abuser de sa victoire sur la France. L'action du Saint-Siège s'est certainement exercée dans ce sens. Le Cardinal a vu plusieurs fois M. Attolico ces jours derniers.

Le Saint Père, qui est prisonnier de sa politique d'effacement devant l'Italie, ne se trompe sans doute pas en pensant que les dictateurs auraient été plus agacés qu'impressionnés par une intervention officielle du Pape ; mais cette attitude d'extrême prudence répond aussi au désir secret du Vatican qui est d'éviter tout incident avec la puissance fasciste, laquelle lui a certainement fait des menaces indirectes.

Le cas de l'*Osservatore Romano* est à cet égard typique. Ce journal a cessé d'être un organe indépendant. Les articles de fond où la doctrine du Saint-Siège devant les événements européens avait été souvent affirmée avec force et avec courage, ont complètement disparu. Au lendemain de l'entrée en guerre de l'Italie, je sais que M. Attolico a fait savoir à la secrétairerie d'État que son gouvernement invitait l'*Osservatore Romano* à ne publique désormais que les communiqués de guerre de l'agence Stefani – c'est-à-dire des communiqués tronqués en ce qui concerne les Alliés. Le journal du Vatican a préféré supprimer toute publication de communiqué et l'on peut dire qu'il ne parle plus de la guerre au moment où celle-ci a atteint son paroxysme. Ce silence équivaut en fait à une soumission. Le Saint Père en est d'ailleurs conscient et il n'en est pas fier. Mais dans les circonstances actuelles, il se considère comme hors d'état d'agir ou de

[1] L'appel de Paul Reynaud date du 13 juin (Cf. *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 7). Sur la réponse, négative, de Roosevelt, cf. dans le même volume, documents n°s 12, 13, 14.

[2] Les archives diplomatiques françaises ne gardent pas trace de cet entretien.

[3] Là encore, on n'a pas retrouvé de trace de cet entretien.

réagir autrement. J'ai recueilli à plusieurs reprises l'opinion, au sein même de la Curie, que les événements prouvaient l'erreur commise par Pie XI en concluant le traité de Latran[1], le Saint-Siège étant plus libre dans sa position antérieure. La fiction de l'emprisonnement présentait moins d'inconvénients matériels et moraux que celle de la liberté. De source sûre, j'ai appris que Pie XII avait dit récemment à l'un de ses familiers que la situation où se trouvait actuellement le Saint-Siège constituait une violation flagrante des accords du Latran.

Au sujet des négociations d'armistice, le Cardinal Secrétaire d'État était surtout favorable à un armistice général. Il redoute pour notre pays la continuation de la guerre germano-italo-britannique et croit également que l'Angleterre disposait pour traiter avec l'Allemagne de certains atouts qu'elle risque de perdre en continuant la lutte.

Dans les circonstances tragiques où se trouve notre pays, j'ai cru devoir adresser le 21 juin au Pape une lettre dont j'adresse d'autre part le texte à Votre Excellence[2] pour redire au Souverain Pontife ce que je lui avais

[1] Traité conclu avec l'État italien en 1929 et régularisant ses rapports avec lui, rapports inexistants depuis l'entrée des troupes italiennes à Rome en 1870, le Pape se considérant comme prisonnier depuis lors.

[2] Lettre effectivement transmise par la dépêche n° 243 en date du 22 juin 1940 de W. d'Ormesson (Cité du Vatican) au Département, in Guerre 1939-1945, Vichy, Saint-Siège, 553, document non reproduit. Ci-dessous le texte de la lettre elle-même, remise le 21 juin au matin à Pie XII par l'intermédiaire du cardinal Maglione :

« Très Saint Père,

Dans l'abîme où elle se trouve, la France, plus que jamais, se souvient qu'elle est chrétienne. Elle réagit chrétiennement devant le martyre qu'elle subit pour la justice.

Hier, M. le maréchal Pétain, dans un langage sublime de simplicité et d'élévation, a dit aux Français quelles étaient les causes du désastre national, et, parmi ces causes, il a cité les facteurs d'ordre moral.

Le même soir, les postes d'État français radiodiffusaient une importante allocution de S.E. Mgr l'Archevêque de Bordeaux, qui n'était pas moins émouvante et significative. Nos archevêques, nos évêques sont à la première place. Leurs voix sont redevenues officielles. À Paris, le cardinal Suhard a fait figure de protecteur de la cité. À Lille, Son Éminence le cardinal Liénart s'est conduit en héros. À Lyon, Son Éminence le cardinal Gerlier secondait l'action du préfet et signait avec lui la proclamation aux habitants de la ville. À Tours, l'archevêque protégeait la ville avec le maire. Partout l'Église de France, accomplissant sa plus haute mission, assiste, soutient, conduit le pays, dans l'épreuve sans précédent qui l'accable. La France est au calvaire. Mais c'est la France de Jeanne d'Arc.

Très Saint Père, permettez au plus respectueux et au plus obéissant de Vos fils de se prosterner à Vos pieds et de Vous crier du fond de cette détresse : Père, Père, je sais que Vous n'abandonnez pas la France et que Votre Sainteté lui fera entendre les paroles de vie. Dans ce moment crucial, où se joue son destin, où, de tout son être, la France puise dans une foi chrétienne séculaire la force de faire face au malheur, que le chef de la Chrétienté lui ouvre ses bras secourables ! Qu'Il mette du baume sur ses plaies ! Qu'Il la fortifie dans la voie où elle est engagée !

Qu'Il la protège de son autorité, de son autorité suprême contre des conditions de paix qui seraient le contraire de celles que V[otre] S[ainteté] a toujours préconisées, spécialement dans son inoubliable discours de Noël et qui ne pourraient que préparer pour le monde de nouvelles catastrophes !

Dans ce grand naufrage de la civilisation, la France – qui a combattu pour leur sauvegarde – met sa foi dans le renouveau des valeurs religieuses et spirituelles. Son meilleur espoir, j'en ai la certitude, réside dans le soutien qu'elle trouvera auprès de Votre Sainteté.

C'est dans cette filiale confiance que je me prosterne à Vos pieds, Très Saint Père, pour implorer en faveur de mon pays, si cruellement éprouvé, l'insigne réconfort de la Bénédiction Apostolique. »

exprimé de vive voix quelques jours auparavant et parce qu'un document écrit reste plus que des paroles fugitives. Jusqu'ici je n'en ai pas eu d'écho. Je continuerai pourtant mon action quotidienne dans ce sens.

Guerre 1939-1945, Vichy, Saint-Siège, 553

417

Convention d'armistice avec l'Italie

(traduction française du texte italien)[1]

Rome, 24 juin 1940.

Entre le chef d'État-Major général italien, chargé par le *Duce*, Commandant des troupes italiennes en opérations, et le chef de la délégation française pour l'armistice.

Article 1.

La France cessera les hostilités contre l'Italie dans le territoire français métropolitain, dans l'Afrique française du Nord, dans les colonies, dans les territoires protégés et sous mandat. Elle cessera également les hostilités contre l'Italie par mer et par air.

Article 2.

Les troupes italiennes se maintiendront, au moment de l'entrée en vigueur de la présente Convention d'armistice, et pour toute la durée de celle-ci, sur les lignes qu'elles ont atteintes sur tous les théâtres d'opérations.

Article 3.

Dans le territoire français métropolitain, la zone comprise entre les lignes visées à l'article 2, et une ligne située à cinquante kilomètres de celle-ci, à vol d'oiseau, sera démilitarisée pour la durée de l'armistice.

En Tunisie, la zone comprise entre la frontière actuelle tuniso-libyenne et la ligne indiquée sur la carte annexée sera démilitarisée pour la durée de l'armistice.

En Algérie, ainsi que dans les territoires de l'Afrique française situés au sud de l'Algérie et confinant à la Libye, une zone comprise entre la frontière libyenne et une ligne parallèle distante de 200 km, sera démilitarisée pour la même durée.

[1] C'est finalement la traduction française qui a été adoptée. Voir les notes du document n° 83 in *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, pour les différences avec la traduction italienne en français. Pour l'original, voir le fonds « Conservation des traités », série « Traités avec l'Italie ». Ce texte a également été publié dans le volume *Armistices* mentionné ci-dessus (document n° 91).

Tant que dureront les hostilités entre l'Italie et l'Empire britannique et pour la durée du présent armistice, le territoire de la colonie de la Côte française des Somalis sera démilitarisée en entier.

L'Italie aura le droit, entier et permanent, pendant la durée de l'armistice d'utiliser le port et les installations portuaires de Djibouti, et la voie ferrée Djibouti-Addis-Abeba sur le parcours français, pour des transports de quelque nature que ce soit.

Article 4.

Les zones à démilitariser visées à l'article 3, seront évacuées par les troupes françaises dans les 10 jours qui suivront la cessation des hostilités, à l'exception du personnel strictement nécessaire pour la garde et l'entretien des ouvrages de fortifications, casernes, magasins et bâtiments militaires, et des forces pour le maintien de l'ordre à l'intérieur que la Commission d'armistice déterminera dans chaque cas particulier.

Article 5.

Sous réserve de l'obligation mentionnée à l'article 10 ci-après, toutes les armes « mobiles » et les munitions correspondantes existant dans les zones à démilitariser du territoire français métropolitain et dans celui contigu à la Libye, autres que celles dont sont dotées les troupes qui évacuent, comme il est dit ci-dessus, les territoires en cause, doivent être évacuées dans un délai de 15 jours. Les armes fixes des ouvrages de fortification et les munitions correspondantes doivent être mises dans le même laps de temps en situation de ne pas pouvoir être utilisées.

Dans le territoire de la Côte française des Somalis, toutes les armes « mobiles » et les munitions correspondantes autres que celles dont sont dotées les troupes qui évacuent le territoire, seront déposées, dans le même délai de 15 jours, dans les localités qui seront déterminées par la Commission italienne d'armistice visée ci-après.

Pour les armes fixes et les munitions des ouvrages des fortifications existant dans ledit territoire, on appliquera les dispositions fixées pour le territoire français métropolitain et pour celui contigu à la Libye.

Article 6.

Tant que dureront les hostilités entre l'Italie et l'Empire britannique, les places fortes militaires maritimes et les bases navales de Toulon, Bizerte, Ajaccio et Oran (Mers-el-Kébir) seront démilitarisées jusqu'à la cessation des hostilités contre ledit Empire. Cette démilitarisation devra être effectuée dans un délai de 15 jours et devra être telle que ces places fortes et bases soient rendues inutilisables au point de vue de leur capacité offensive-défensive, leur capacité logistique sera, sous le contrôle de la Commission italienne d'armistice, limitée aux besoins des bâtiments de guerre français qui, dans les conditions prévues à l'article 12 ci-après, y seront basés.

Article 7.

Dans les zones, places fortes militaires maritimes et bases navales à démilitariser, les autorités civiles françaises et les forces de police nécessaires au maintien de l'ordre public demeureront naturellement en fonctions. Y resteront aussi les autorité territoriales, militaires et maritimes qui seront déterminées par la Commission italienne d'armistice.

Article 8.

La Commission italienne d'armistice visée ci-après déterminera sur la carte des limites exactes des zones, places fortes militaires, maritimes, bases navales à démilitariser et les détails des modalités d'exécution de la démilitarisation. Ladite Commission aura le droit entier et permanent de contrôler l'exécution dans lesdites zones, places et bases, des mesures fixées par les articles précédents, soit au moyen de visites de contrôle, soit au moyen de délégation permanente sur place.

Article 9.

Toutes les forces armées de terre, de mer et de l'air de la France métropolitaine seront démobilisées et désarmées dans un délai à fixer ultérieurement, à l'exception des formations nécessaires au maintien de l'ordre intérieur.

La force et l'armement de ces formations seront déterminés par l'Italie et l'Allemagne.

En ce qui concerne les territoires de l'Afrique du Nord française, la Syrie et la Côte française des Somalis, la Commission italienne d'armistice, en établissant les modalités de démobilisation et de désarmement prendra en considération l'importance particulière de maintien de l'ordre dans lesdits territoires.

Article 10.

L'Italie se réserve le droit d'exiger comme garantie de l'exécution de la convention d'armistice, la remise, en tout ou partie, des armes collectives d'infanterie, d'artillerie, autos blindées, chars, véhicules automobiles et hippomobiles et munitions appartenant aux unités qui ont été engagées ou déployées de quelque façon que ce soit contre les forces armées italiennes.

Ces armes et ces matériels devront être remis dans l'état dans lequel ils se trouvaient au moment de l'armistice.

Article 11.

Les armes, munitions et matériels de guerre de toute nature qui demeureront dans les territoires français non occupés, y compris les armes et munitions évacuées des zones, places fortes militaires maritimes et bases navales à démilitariser, à l'exclusion de la partie qui serait laissée à la disposition des unités autorisées, seront réunies et placées sous contrôle italien ou allemand.

La fabrication du matériel de guerre de toute nature dans les territoires non occupés doit cesser immédiatement.

Article 12.

Les unités de la Marine de guerre française seront concentrées dans les ports qui seront désignés ; elles seront démobilisées et désarmées sous le contrôle de l'Italie ou de l'Allemagne.

Feront exception les unités dont les gouvernements italien et allemands autoriseraient l'emploi pour la sauvegarde des territoires coloniaux français.

L'emplacement des unités navales en temps de paix sera un élément déterminant pour le choix des ports visés ci-dessus.

Tous les navires de guerre éloignés de la France métropolitaine qui ne seraient pas reconnus nécessaires à la sauvegarde des intérêts coloniaux français seront rappelés dans les ports métropolitains.

Le gouvernement italien déclare qu'il n'a pas l'intention d'employer, pendant la présente guerre, les unités de la Marine de guerre française placées sous son contrôle et que, de même, il n'a pas l'intention d'avancer des prétentions, à la conclusion de la paix, sur la flotte française.

Pendant l'armistice, les navires français nécessaires au dragage des mines visés à l'article suivant pourront cependant être demandés.

Article 13.

Tous les barrages de mines seront notifiés au commandement suprême italien.

Les autorités françaises pourvoiront, dans un délai de 10 jours, à faire décharger avec leur personnel toutes les interruptions ferroviaires et routières, champs de mines et fourneaux de mines en général, préparés dans les zones, places-fortes militaires maritimes et bases navales à démilitariser.

Article 14.

Le gouvernement français, outre qu'il s'engage à ne pas entreprendre en quelque lieu que ce soit une forme quelconque d'hostilités contre l'Italie, s'engage à empêcher les membres de ses forces armées et les citoyens français en général, de sortir du territoire national pour participer d'une manière quelconque à des hostilités contre l'Italie.

Les troupes italiennes appliqueront contre ceux qui transgresseraient cette règle et contre les citoyens français précédemment à l'étranger qui entreprendraient collectivement ou individuellement des actes d'hostilités contre l'Italie, le traitement réservé aux combattants hors-la-loi.

Article 15.

Le gouvernement français s'engage à empêcher que des unités de guerre, des aéroplanes, des armes, des matériels de guerre et des munitions de quelque nature que ce soit, de propriété française ou existant dans des

territoires français contrôlés par la France, soient envoyés sur les territoires de l'Empire britannique ou d'autres États étrangers.

Article 16.

Aucun navire marchand de la Marine française ne pourra sortir jusqu'à ce que les gouvernements italien ou allemand accordent la reprise partielle ou totale du trafic maritime commercial français.

Les navires marchands français qui ne se trouveraient pas au moment de l'armistice dans les ports français ou placés sous le contrôle français seront rappelés dans ces ports ou dirigés sur des ports neutres.

Article 17.

Tous les navires marchands italiens capturés seront immédiatement restitués, avec tout le chargement qui était dirigé sur l'Italie au moment de leur capture.

Les marchandises non périssables italiennes ou dirigées sur l'Italie, capturées à bord de navires non italiens, devront de même être restituées.

Article 18.

Il est fait défense immédiate de décoller pour tous les avions qui se trouvent sur le territoire français ou sur le territoire placé sous contrôle français.

Tous les aéroports et toutes les installations des territoires susdits seront placés sous contrôle italien ou allemand.

Les avions étrangers qui se trouveraient dans les territoires visés ci-dessus seront remis aux autorités militaires italiennes ou allemandes.

Article 19.

Jusqu'au moment où le gouvernement italien et le gouvernement allemand fixeront d'autres dispositions, seront interdites les transmissions radios en général dans tous les territoires de la France métropolitaine. Les conditions dans lesquelles pourront s'effectuer les communications radios entre la France, l'Afrique française du Nord, la Syrie et la Côte des Somalis seront déterminées par la Commission italienne d'armistice.

Article 20.

Le trafic des marchandises en transit entre l'Allemagne et l'Italie à travers le territoire français non occupé sera libre.

Article 21.

Tous les prisonniers de guerre et les civils italiens internés, arrêtés ou condamnés pour des raisons politiques ou de guerre ou pour des actes quelconques, en faveur du gouvernement italien seront immédiatement libérés et remis aux autorités militaires italiennes.

Article 22.

Le gouvernement français se porte garant de la bonne conservation de tout ce qu'il doit ou peut devoir remettre en vertu de la présente convention.

Article 23.

Une Commission italienne d'armistice dépendant du Commandement suprême italien, sera chargée de régler et contrôler, soit directement, soit au moyen de ses organes, l'exécution de la présente convention.

Elle sera également chargée d'harmoniser la présente convention avec celle déjà conclue entre l'Allemagne et la France.

Article 24.

Au siège de la Commission visée à l'article précédent s'installera une délégation française chargée de faire connaître les *desiderata* de son gouvernement relativement à l'exécution de la présente convention et de transmettre aux Autorités françaises compétentes les dispositions de la Commission italienne d'armistice.

Article 25.

La présente convention d'armistice entrera en vigueur au moment de la signature.

Les hostilités cesseront, sur tous les théâtres d'opérations, six heures après le moment où le gouvernement italien aura communiqué au gouvernement allemand la conclusion du présent accord.

Le gouvernement italien notifiera ce moment au gouvernement français par radio.

Article 26.

La présente convention d'armistice demeurera en vigueur jusqu'à la conclusion du traité de paix. Elle pourra être dénoncée par l'Italie à tout moment, avec effet immédiat, si le gouvernement français ne remplit pas les obligations assumées.

Les plénipotentiaires soussignés, dûment autorisés, déclarent approuver les conditions indiquées ci-dessous.

Rome, 24 juin 1940 – XVIII à 19 h. 15.

(signé) :

Huntziger

Badoglio

Papiers 1940, Papiers Rochat, 50

418

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. ROGER CAMBON, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE FRANCE À LONDRES.

T. n°s 29 à 30 Bx. *Bordeaux, 25 juin 1940, 18 h.*

Extrême urgence. Priorité.

Le gouvernement est avisé par l'amiral Godfroy, commandant d'escadre française détachée à Alexandrie[1], que l'amiral Cunningham, commandant la flotte anglaise de la Méditerranée, lui a fait connaître avec courtoisie que l'amirauté britannique se voyait dans la nécessité d'immobiliser l'escadre dans ce port.

Le gouvernement français proteste énergiquement contre la décision de l'amirauté britannique.

Le gouvernement français, pour faire face aux engagements qu'il vient de prendre[2], doit rappeler son escadre dans un port français.

Le maréchal Pétain et l'amiral Darlan ont maintes fois affirmé aux représentants du gouvernement britannique qu'en aucun cas la flotte française ne serait utilisée contre l'Angleterre[3].

Veuillez obtenir d'urgence une décision du gouvernement britannique annulant la démarche de l'amiral Cunningham, de manière que l'escadre française puisse exécuter les ordres de l'amiral Darlan.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 6

[1] Cette escadre ou « Force X » était la contribution française à la défense de la Méditerranée orientale ; elle se trouvait sous le commandement stratégique de l'amiral Cunningham.

[2] En vertu de la convention d'armistice franco-allemande, article 8. Cf. document n° 414.

[3] Cf. *DDF* (1939-44), Armistices de juin 1940, documents n°s 77, 79, 92.

419

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À TUNIS, RABAT, BEYROUTH, ALGER, ALGER, GÉNÉRAL NOGUÈS.

T. nos 7 à 13 Bx (Tunis)[1] *Bordeaux, 25 juin 1940, 22 h.*

Les indications qui suivent et qui vous ont été annoncées par mon télégramme d'hier soir[2] sont destinées à vous éclairer sur les circonstances qui ont conduit à la conclusion d'armistices avec l'Allemagne et l'Italie[3].

Après s'être engagée dans une guerre qu'elle entreprenait dans des conditions d'infériorité profonde en effectifs et en matériel, sans autre alliée que la Grande-Bretagne insuffisamment préparée et lente à combler les lacunes de sa préparation, sans possibilité de diversion orientale lorsque la Pologne eut été éliminée, que les pays balkaniques se furent figés dans la neutralité et que la Turquie elle-même eut esquivé l'exécution de ses engagements, la France a subi presque seule le choc de l'offensive allemande et lutté jusqu'au-delà des extrêmes limites de ses possibilités de résistance militaire.

Dès avant le milieu du mois de juin, il était apparu au commandement et au Gouvernement, non seulement que la situation ne pourrait plus être rétablie, mais que l'aggravation progressive n'en saurait plus être limitée, en aucune mesure, et aboutirait fatalement à l'occupation totale du pays, malgré une résistance héroïque qui a continué même après le moment où elle fut devenue désespérée.

La guerre sur terre était déjà virtuellement gagnée par l'Allemagne, lorsque l'Italie est entrée en campagne, créant à la France un front de plus sur lequel notre armée des Alpes, réduite à très peu de forces, n'a permis aux Italiens qu'une progression tout à fait insignifiante.

L'invasion de notre territoire par les Allemands sur une superficie de plus en plus vaste a amené un reflux de réfugiés civils, qui se chiffrent à environ six millions de Français du Nord, ajoutés à environ deux millions de Belges : d'où des difficultés intérieures de caractère administratif, économique, financier, social et sanitaire, dont il est facile de se faire une idée.

[1] Les autres numéros d'ordre sont les suivants : nos 15 à 21 Bx (Rabat), 10 à 16 Bx (Beyrouth), 7 à 13 Bx (Alger), 4 à 10 Bx (Alger, général Noguès).

[2] Télégramme n° 4 Bx (pour Tunis, 11 Bx pour Rabat, 2 Bx pour gouverneur général Alger, 2 Bx pour général Noguès à Alger) en date du 24 juin, in Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 4, et reproduit dans *DDF* (1939-44), Armistices de juin 1940, document n° 86.

[3] Un télégramme presque identique et reproduit dans *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, sous le n° 100, sera envoyé le 27 juin à tous les postes diplomatiques. Il est intéressant de noter que la premier télégramme expliquant les conditions d'armistice et précisant la position du gouvernement est adressé aux représentants de la France dans les pays d'Afrique du Nord et du Levant pour les détourner de toute idée de sécession.

Le gouvernement britannique qui a suivi, heure par heure, le développement des opérations militaires en France, n'a rien ignoré des éléments multiples de la situation qui nous a contraints à demander l'armistice et qui en justifiait la demande dès avant la date où nous nous sommes résignés à le faire. Il ne peut aujourd'hui contester ni qu'il n'a pas été en état de nous fournir un concours militaire suffisant pour rendre efficace la résistance de nos armées, ni qu'il a connu la nécessité de plus en plus évidente dont nous avons dû tardivement tenir compte en cherchant à mettre fin aux hostilités.

La cessation des hostilités avec l'Allemagne aurait eu lieu en fait même si une convention d'armistice ne l'avait pas réalisée de droit. L'occupation totale du pays par les Allemands aurait eu lieu en fait si l'armistice n'avait été conclu pour la limiter en droit et en fait à une occupation partielle, hélas très étendue.

Quant à l'armistice avec l'Italie, il a été rendu nécessaire par l'exigence que l'Allemagne a élevée d'en faire dépendre l'entrée en vigueur de l'armistice franco-allemand.

En faisant face à cette situation tragique, le gouvernement ne s'est pas dissimulé que les termes de l'armistice avec l'Allemagne seraient fatalement conditionnés par l'épuisement des dernières possibilités de résistance militaire de la France métropolitaine. Mais, il a jugé, après mûre délibération et en pleine connaissance de cause, que c'était d'abord le seul moyen de mettre des bornes aux souffrances que la nation endure et à celles qui l'attendent dans l'avenir prochain, ensuite, le moyen le moins incertain de préserver l'empire colonial contre les convoitises des puissances qui nous combattaient.

De fait, l'armistice avec l'Allemagne ne prévoit aucune mesure concernant nos possessions d'outre-mer et l'armistice avec l'Italie exclut toute occupation militaire italienne d'une partie quelconque desdites possessions. Ainsi que je vous l'ai fait savoir hier, il n'y est prévu de démobilisation et de réduction d'effectifs qu'après décision d'une commission d'armistice qui tiendra le plus grand compte des besoins intérieurs.

L'opinion publique métropolitaine n'aurait pas compris que le gouvernement transportât son siège sur l'autre rive de la Méditerranée, et j'ajouterai que pour devenir justifiable du point de vue militaire, ce transfert aurait eu besoin de se fonder sur un fait nouveau, tel que l'entrée en guerre des États-Unis, qui eût contenu l'annonce d'un changement ultérieur dans le rapport des forces, ou l'intervention armée des pays balkaniques et de la Turquie, qui ne s'est pas produit. J'ai tenu à vous mettre exactement au courant des circonstances qui nous ont déterminés à arrêter la lutte et je compte sur votre patriotisme pour maintenir autour de vous la discipline, le sang-froid et le loyalisme grâce auxquels pourra être surmontée l'épreuve dont notre pays doit s'efforcer de sortir.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 2

420

LE GÉNÉRAL NOGUÈS, COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL À RABAT,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 413[1]. *Rabat, 26 juin 1940, 23 h.*

(*Reçu* : le 27, 6 h. 40)

Arrivant par avion à Rabat, je suis saisi d'une démarche du consul général de Grande-Bretagne qui me demandait l'autorisation d'embarquer sur un contre-torpilleur anglais les parlementaires du *Massilia*[2]. J'ai marqué ma surprise et mon indignation d'une telle requête et lui ai opposé un refus formel. Répondant à mes questions, M. Hurst m'a déclaré qu'une requête en ce sens avait été faite dès avant-hier auprès de lui et de son collègue de Casablanca par M. Mandel. Je lui ai répondu qu'à ma connaissance, M. Mandel était un cas isolé et que tous ses collègues, notamment M. Daladier, demandaient instamment à être rapatriés en France ou, pour quelques-uns, à rester en Afrique française.

J'ai déclaré à M. Hurst que, de la part de mon gouvernement, j'interdisais à M. Mandel de passer en Angleterre ; j'ai ajouté que le Cabinet britannique devrait comprendre que son arrivée, loin de servir en rien la cause anglaise, ne pourrait qu'accroître le malentendu entre nos deux pays.

J'ai prescrit à l'Amiral de surveiller les abords du contre-torpilleur anglais et d'empêcher tout embarquement clandestin.

Une fois acquis le départ de M. Duff Cooper et de lord Gort, je n'ai pas vu d'inconvénient majeur à ce que les parlementaires dont l'attitude, mis à part M. Mandel, a été des plus correctes, pussent débarquer, et j'avais donné des instructions en ce sens. Mais j'ai fait dire par le général Michel à M. Mandel qu'au moindre incident et à la moindre initiative d'entrée en rapport avec les consuls britanniques[3], je n'hésiterais pas à le faire mettre en état d'arrestation.

[1] Mention marginale manuscrite : « En direction du Cabinet : suivre ordre du général Noguès que le g[ouvernemen]t approuve son attitude, lui fait toute confiance. » Le paraphe semble être celui de Paul Baudouin.

[2] Le 20 juin 1940, sur instruction du gouvernement, trente et un parlementaires – parmi lesquels Édouard Daladier, Yvon Delbos, Jean Zay, Georges Mandel, Pierre Mendès France – embarquent sur le *Massilia*, paquebot réquisitionné et ancré dans le port de Bordeaux : conformément à ce qui a été décidé lors de la « conférence des quatre Présidents » qui s'est tenue dans l'après-midi du 18 juin, ils prévoient de gagner l'Afrique du Nord. Le 21 juin, le *Massilia* lève l'ancre et il arrive à Casablanca trois jours plus tard. Ses passagers sont consignés à bord jusqu'au 27 juin et bientôt, le gouvernement de Vichy va les traiter comme des fuyards et des déserteurs. Cf. Christiane Rimbaud, *L'Affaire du Massilia*, Paris, Le Seuil, 1984.

[3] Sur les démarches effectuées par plusieurs consuls britanniques en poste en Afrique du Nord pour encourager les Français à poursuivre la lutte, voir *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, documents n°s 44, 80, 81, 87.

Les propos de M. Hurst et les résultats de l'enquête menés au sujet de la venue au Maroc de M. Duff Cooper établissent en effet que M. Mandel s'est mis en rapport, dès son arrivée avec les consulats britanniques et que c'est à son instigation que le ministre de l'Information a accompli son voyage.

Séparant nettement le cas de l'ancien ministre de l'Intérieur de celui de ses collègues[1], je me réserve la possibilité de prendre à l'égard de M. Mandel une mesure d'éloignement dans une résidence qui lui serait assignée sous le contrôle de la police.

Je ne crois pas prudent de garder plus longtemps à bord les parlementaires. L'Amiral me signale un tel état d'esprit de l'équipage à leur égard que je crois préférable de les voir soit gagner la France ou l'Algérie, soit, pour quelques-uns, séjourner au Maroc.

J'ai été saisi d'un autre incident dû à l'initiative britannique. Le colonel d'aviation Sith-Bigot a fait des démarches instantes auprès du général commandant la 5e région aérienne pour obtenir le départ et la mise à la disposition de la Grande-Bretagne de nos forces aériennes de l'Afrique du Nord. Sur mon ordre, le général Pennès a prescrit à cet officier supérieur de quitter sans délai notre territoire. Je resterai jusqu'à demain à Rabat où je m'efforce de calmer une certaine effervescence et de prévenir des mouvements dont le risque a été signalé à V.E. dans un télégramme expédié d'Alger. Déjà, les exhortations et la fermeté de mes collaborateurs ont réussi à empêcher toute agitation. Mais il reste dans les esprits tant de douleur, d'amertume et d'appréhensions que j'aurai besoin d'intervenir énergiquement et de faire appel au patriotisme de mes compatriotes pour les maintenir dans le calme et la discipline.

Prière de communiquer au général Weygand.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, 209

[1] Nommé ministre de l'Intérieur par Paul Reynaud le 18 mai 1940, Georges Mandel s'est vivement opposé, lors du conseil de Cangey du 12 juin, à la décision de signer l'armistice. Le 16, quelques heures avant l'arrivée au pouvoir du maréchal Pétain, il est investi des « pouvoirs dévolus à l'autorité militaire par la loi du 9 août 1849 [...] dans les départements où siègent les pouvoirs publics. » Arrêté à Bordeaux le 17 juin sur l'ordre de Raphaël Alibert qui l'accuse de fomenter un complot contre des ministres – voire une tentative d'assassinat –, il est libéré le jour même sur ordre d'Albert Lebrun. Il obtient que le maréchal Pétain lui adresse une lettre d'excuses qu'il lui dicte quasiment mot à mot. La rancune que nourrit à son encontre le gouvernement de Vichy est donc particulièrement profonde.

421

M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1300 à 1301. *Bucarest, 26 juin 1940, 18 h. 40.*

(*Reçu* : le 27, 8 h.)

L'inquiétude chronique qu'inspirent à la Roumanie les visées soviétiques connaît à nouveau une notable recrudescence.

Les concentrations de troupes russes le long de la frontière roumaine augmentent de jour en jour et le gouvernement roumain multiplie les précautions afin d'éviter tout incident. Le 23 juin, quelques batteries soviétiques auraient envoyé des obus près de la ville roumaine de Soroca et les autorités roumaines n'ont donné aucune suite à cette « erreur d'exercice ».

De même les avions qui seraient au nombre de 1 500 à proximité de la frontière du Dniestr ne cessent de survoler et de photographier depuis quelques jours la Bessarabie sans qu'aucune réaction ait été observée du côté roumain. Hier encore, un vol de reconnaissance d'environ 200 appareils soviétiques a pu être observé. Dans certains milieux roumains on paraît craindre que le gouvernement de Moscou ne cherche maintenant à s'assurer dans le sud des positions stratégiques et d'ab(...)[1] à celle qui lui a valu l'occupation des Pays baltes et ne veuille établir une ligne de défense sur le tracé Carpates, Moldavie, Moravitza, Sereth, bouches du Danube pour améliorer ainsi ses chances de résistance à une éventuelle attaque allemande. Quoi qu'il en soit, on a remarqué à Bucarest que M. Lavrentiev, le nouveau ministre de l'URSS, n'avait pas présenté au Roi ses lettres de créance lundi dernier comme il avait été annoncé.

Communiqué à Moscou, Sofia, Ankara, Belgrade, Budapest.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, URSS, 869

[1] Lacune de déchiffrement.

422

M. CORBIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À LONDRES,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 2672 à 2674[1]. *Londres, 27 juin 1940, 14 h. 45.*

À la suite de la nouvelle déclaration du général de Gaulle[2] et afin d'éviter la moindre apparence de solidarité avec ce mouvement, M. Corbin a ajourné la notification au gouvernement britannique de son intention de remettre la gérance du conseiller de l'ambassade. Il a fait savoir à lord Halifax que l'ambassade entendait rester entièrement étrangère aux appels dont il s'agit et l'a prié de mettre un terme aux rumeurs lancées par la presse à ce sujet. En même temps, il a exposé les considérations développées dans votre télégramme 19 à 23[3]. Sans engager de discussion, le Sous-Secrétaire d'État assuré que le gouvernement britannique n'avait pris aucune (...)[4] de la nature de celle qui se trouve visée dans votre télégramme 25 Bx[5]. Il a ensuite donné son assentiment à l'interprétation fournie par l'ambassadeur au départ de sir Ronald Campbell[6], à savoir que celui-ci avait quitté la France pour éviter de se trouver en territoire occupé par l'ennemi. D'autre part, lord Halifax a paru disposé à faire modifier le ton des communications gouvernementales de la BBC.

Dans l'après-midi, un communiqué Reuter est venu expliquer que le départ de sir R. Campbell n'est dû à aucun revirement dans les relations franco-anglaises.

Le communiqué précise que le général de Gaulle rallie les citoyens français qui veulent continuer à combattre et qu'à ce titre, il aura le plein appui du gouvernement britannique.

Il n'est plus question dans cette note du Comité national.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 331

[1] Les télégrammes nos 2672 et 2673 sont mentionnés comme étant la répétition respectivement des nos 2639 et 2640.

[2] Après l'allocution qu'il a prononcée dans la soirée du 22 juin sur les ondes de la radio anglaise, le général de Gaulle a été déchu, sur proposition du général Weygand, de sa promotion au grade de général de brigade. cf. *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 75. Ce qui ne l'a pas empêché de faire une autre intervention au soir du 24 juin : « Ce soir, je dirai simplement, parce qu'il faut que quelqu'un le dise, quelle honte, quelle révolte s'est élevée dans les cœurs des bons Français [...]. » Ce texte est reproduit intégralement in *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 94.

[3] Télégramme de P. Baudouin à C. Corbin en date du 23 juin 1940, in Papiers 1940, Papiers Baudouin, 16, reproduit in *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 77.

[4] Lacune de déchiffrement.

[5] Document non retrouvé.

[6] Sir R.H. Campbell, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, a fait connaître le 22 juin 1940 sa décision de quitter le territoire français « parce que représentant d'un pays belligérant et, à cause de cela, dans l'incapacité de remplir [sa] mission en territoire occupé

423

M. Baudouin, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Roger Cambon, Ministre plénipotentiaire de France à Londres.

T. nos 44 à 51 Bx. *Paris, 27 juin 1940.*

(*Reçu*[1] : le 27, 22 h. 10)

Nous n'avons pas voulu alimenter la polémique avec M. Winston Churchill en réfutant les réquisitoires successifs qu'il a dirigés contre nous[2].

Pour votre information personnelle et pour celle de lord Halifax, je tiens cependant à ce que vous connaissiez les termes dans lesquels le Premier ministre britannique s'est exprimé au conseil suprême tenu à Tours le 13 juin. Les voici tels que les a notés séance tenante le secrétaire de notre Comité de guerre :

« *Si la France est contrainte à cesser le combat, l'Angleterre ne se livrera pas à de vaines récriminations. Si l'un des deux camarades tombe, l'autre le relèvera. La Grande-Bretagne n'enlèvera pas son affection à la France et après avoir vaincu les Allemands, elle la rétablira dans son intégrité et sa puissance* »[3].

Ces paroles généreuses et nobles avaient paru inspirées aussi par un sens exact des réalités.

Peu après cette réunion de Tours, sir Ronald Campbell présenta à M. Reynaud deux télégrammes. Ils déliaient la France de son engagement envers la Grande-Bretagne sous certaines conditions relatives à une consultation sur les clauses de l'armistice éventuel et au sort de la flotte de guerre française. Cette communication était en somme cohérente avec le langage que M. W. Churchill venait de tenir à Tours. À peine ces deux télégrammes de lord Halifax avaient-ils été communiqués au président du Conseil français que l'ambassadeur d'Angleterre venait les retirer, en raison, déclarait-il, de la proposition de fusion des deux empires dont nous

par l'ennemi ou même en territoire non occupé mais environné de tous côtés par le territoire occupé. » Les représentants du Canada et de l'Afrique du Sud ont fait de même. Cf. *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, documents nos 74, 76.

[1] Déchiffré le 28, 10 h. Le télégramme porte le paraphe manuscrit du ministre.

[2] Dans la journée du 22 juin 1940, W. Churchill a fait une déclaration à propos des clauses de l'armistice franco-allemand, dont il a pris connaissance « avec douleur et stupéfaction ». Il lance un appel à « tous les Français qui ne sont pas sous le joug de l'ennemi » pour qu'ils aident la Grande-Bretagne à poursuivre la guerre. Le texte original en anglais de ce discours est reproduit in *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4112. On peut en trouver la traduction française, effectuée par l'agence Havas in Papiers 1940, Papiers Baudouin, 2. Ces propos ont été particulièrement mal ressentis en France.

[3] Voir *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, documents nos 6, 8. Ce passage est souligné dans le texte.

fûmes alors saisis effectivement par un projet documentaire, venant malheureusement trop tard pour que la réalisation pratique en fût possible à notre profit[1].

Le lendemain, sir Ronald Campbell vint cependant laisser au secrétaire général du Département le texte de ces deux télégrammes[2], à titre de communication documentaire, leur teneur se trouvant, dit-il, dépassée par la proposition de fusion politique, qui avait eu pour but de nous rendre confiance dans les moyens à mettre en œuvre pour poursuivre la lutte.

Nous n'étions malheureusement que trop fixés sur les moyens dont nous disposions nous-mêmes, sur ceux que la Grande-Bretagne pouvait mettre à notre disposition et sur ceux que nous pouvions tirer des États-Unis pour faire face à une progression ennemie qui était en train de submerger notre pays entier.

Vous savez comme moi que, par surcroît, les États-Unis refusaient de jeter dans la balance des forces le poids d'une déclaration de guerre qui, si elle n'eût pas eu immédiatement grand effet pratique, aurait au moins autorisé une spéculation sur l'avenir.

Après nous être résignés à demander l'armistice, nous avons tenu scrupuleusement l'ambassadeur d'Angleterre au courant de tout en lui communiquant les pièces mêmes de la courte négociation. Dans des circonstances cruelles pour nous, où nous subissions évidemment la loi du vainqueur, nous avons fait en sorte que ni notre flotte de guerre, ni notre aviation militaire, ne pussent être employées contre la Grande-Bretagne.

D'autre part, si l'on remonte un peu plus haut que le moment où la demande d'armistice devint urgente et inéluctable, l'on constate que, dès le 26 mai dans un Conseil suprême tenu à Londres[3], M. Paul Reynaud avait fait part aux ministres britanniques, sans aucune réticence, de l'extrême incertitude qui pesait sur nos chances de résistance à l'offensive allemande contre la ligne de la Somme et de l'Aisne, vu l'infériorité (...)[4] de nos effectifs et de notre matériel.

Il avait tenté de rallier ses interlocuteurs (...)[5] les Alliés vers une solution diplomatique du conflit imminent avec l'Italie par voie de conférence internationale ; mais cette suggestion, vers laquelle penchait lord Halifax, fut repoussée par M. Winston Churchill et par M. Attlee.

J'ajouterai enfin qu'entre le 26 mai et le 10 juin, chaque fois que nous avons suggéré au gouvernement anglais, de tenter un effort pour chercher à éviter l'entrée en guerre de l'Italie, même en faisant seuls tous les frais de cet effort, nous en avons été détournés par Londres.

1 *Ibid.*, document n° 19.

2 *Ibid.*, document n° 31.

3 Sur cette réunion, cf. A. Kammerer, *La Vérité sur l'armistice*, *op. cit.*, pp. 41-42.

4 Lacune de déchiffrement.

5 Lacune de déchiffrement.

Ce sont là des faits que j'ai cru utile de vous rappeler pour que vous les représentiez à la mémoire de lord Halifax, dans le seul dessein de lui faire réaliser que le gouvernement anglais s'est, pendant ces derniers jours, écarté de l'objectivité et de l'équité sur lesquelles nous pensions pouvoir compter de sa part. Car notre intention et notre vœu restent de maintenir avec lui l'amitié qui, dans l'intérêt des deux pays, doit survivre à la coopération militaire.

Papiers 1940, Papiers Baudouin, 16

424

LE GÉNÉRAL NOGUÈS, COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL À RABAT,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 64[1]. *Alger, le 27 juin 1940, 22 h. 20.*

(*Reçu* : le 28, 1 h.)

J'ai envoyé M. Mandel en résidence forcée à Firane, station de montagne isolée au sud de Meknès, où il restera soumis à une étroite surveillance[2].

Les autres parlementaires[3] se désolidarisent de lui et ont une attitude correcte. Le Sultan m'a renouvelé l'expression de son dévouement envers la France. Sa personnalité pourra être très utile au moment des transactions pour le traité de paix. Les populations marocaines restent nerveuses. Il m'a fallu promettre de réunir à mon retour à Rabat, au début de la semaine, les représentants de tous les groupes du Maroc.

Prière communiquer d'urgence au général Weygand.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, 209

425

M. DE LA BAUME, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 773[4]. *Madrid, 27 juin 1940.*

La position de l'Espagne à l'égard de la France s'est modifiée très sensiblement au cours des dernières semaines, obéissant à un fort mouvement de sympathie.

[1] Ce télégramme porte le paraphe manuscrit du ministre.

[2] Voir document n° 420, note 1, p. 867.

[3] Il s'agit évidemment des parlementaires français embarqués à bord du *Massilia*.

[4] Par courrier en clair.

Au fur et à mesure qu'est apparue l'ampleur de la défaite subie par notre pays, tous les éléments sains dans le peuple et dans le gouvernement ont mesuré en effet les conséquences des événements pour l'ensemble de l'Europe occidentale.

La réaction de sympathie à notre endroit a été commandée en premier lieu par l'esprit chevaleresque d'un peuple toujours sensible aux manifestations d'héroïsme et de sacrifice dont la bataille de France a fourni tant d'exemples.

À cette réaction spontanée est venue s'ajouter chez les dirigeants la conscience chaque jour plus claire d'une solidarité latine et chrétienne que l'histoire troublée des dernières années avait étouffée d'un côté comme de l'autre des Pyrénées.

Aussi l'effort déployé par le gouvernement du maréchal Pétain pour faire face au malheur national en regroupant les forces et les valeurs spirituelles rencontre-t-il ici la plus grande compréhension et l'encouragement le plus sincère.

La personne du Maréchal, que l'on a appris à connaître et à aimer pendant l'année qu'a duré son ambassade[1], est devenue le symbole du redressement français. C'est là une notion sur quoi je ne crois pas trop insister et qu'il ne faut pas perdre de vue si l'on veut acquérir ici et conserver un de ces points d'appui à la recherche desquels il me paraît logique que s'emploie la diplomatie d'une France mutilée.

J'analyse ci-après quelques articles de la presse espagnole de ces derniers jours qui me paraissent donner le ton exact inspiré par le gouvernement.

L'article publié par *Informaciones* le 25 juin 1940 par M. de la Serna est particulièrement symptomatique à cet égard. Ce sont les vrais Français qui ont compris et aidé le mouvement national en Espagne à ses débuts qui auront désormais la parole. Ce sont eux qui vont « recueillir maintenant la France réelle, nue et pure, en larmes et pauvres mais entière parmi les décombres de la démocratie et du libéralisme… fière de toute la fierté que donne un héritage séculaire d'un des peuples les plus considérables d'Europe ».

Cette rédemption dans la souffrance s'est faite par la guerre étrangère comme celle de l'Espagne s'est opérée par la guerre civile.

M. de la Serna qui comprend la « France éternelle » demande à ses amis français de continuer à comprendre de leur côté l'Espagne éternelle et il exprime l'espoir qu'à l'heure du rajustement historique de l'ordre nouveau en Europe, la France adoptera envers l'Espagne « une attitude juste, loyale, amicale et, de préférence, spontanée ».

M. Manuel Aznar insiste, dans *Arriba*, sur le maintien en ces circonstances des « vertus essentielles » du peuple français « authentique ». La France, pour M. Aznar, a été vaincue par le communisme… c'est-à-dire

[1] Le maréchal Pétain a été ambassadeur de France à Madrid du 27 février 1939 au 18 mai 1940, date à laquelle il devient vice-président du Conseil dans le cabinet Reynaud remanié. Cf. document n° 288, note 2, p. 639.

par le Front populaire : « On voit, dit-il, que l'organisation sociale et politique de la France était corrompue jusqu'à la moelle par la propagande communiste. La France n'a pas réagi en présence de la guerre parce que les Français n'ont eu à aucun moment conscience de la portée historique de la lutte. Le panorama de la France offre une perspective semblable à celle de l'Espagne au temps des Rouges et des Nationaux. En France, il y a aussi une vague rouge qui voudrait pour le moment s'appuyer sur l'Angleterre. Il semble paradoxal que le communisme français cherche à s'appuyer sur les conservateurs britanniques, mais c'est pourtant la réalité déconcertante ».

Commentant la journée de deuil national du 25 juin[1], M. Manuel Aznar déclare que « la France offre un aspect résigné et en même temps le spectacle d'une confiance infinie sur son destin. Les paroles émouvantes du maréchal Pétain gagnant peu à peu les cœurs. Sacrifice, sacrifice ! Telle est l'unique consigne que la France se donne à elle-même en ce moment[2]. Sur les places, sur les chemins, dans les champs, dans les cimetières, et dans les églises, la promesse de se sacrifier pour la patrie, de commencer une vie nouvelle et de changer la douleur en la plus féconde des moissons a été répétée aujourd'hui par des millions de Français pour qui la date du 25 juin 1940 est le début d'une époque nouvelle dans l'histoire de leur pays et de l'Europe ».

Si telle est la tendance générale des cercles politiques et de l'opinion espagnole, on doit naturellement faire des réserves quant à la façon de penser de certains éléments extrémistes de la Phalange dont l'influence n'est pas négligeable et qu'il nous appartient de combattre en triomphant de l'ignorance et des préventions de certains milieux. J'ai eu précédemment l'occasion de souligner l'intérêt qu'il y aurait à agir sur le bas clergé et la masse des fidèles, en faisant donner de Rome, par l'entretien du Nonce, les directives nécessaires aux prélats d'Espagne (ma lettre n° 458 du 20 juin)[3].

Cette vue d'ensemble serait cependant insuffisante et ne correspondrait pas à la complexité de l'âme espagnole si je n'ajoutais que ni le gouvernement ni l'opinion qu'il dirige ne perdent de vue certaines aspirations concrètes. Celles-ci attendaient depuis longtemps leur heure. Elles ont

[1] Le 25 juin, jour où en vertu des armistices conclus avec l'Allemagne et l'Italie, cessent les hostilités, le gouvernement de Bordeaux ordonne un jour de deuil national : les drapeaux sont en berne, les commerces sont fermés (sauf ceux d'alimentation), les soldats sont consignés dans leurs casernes. Cf. *Keesing's Contemporary Archives*, *op. cit.*, p. 4112.

[2] Il s'agit du discours radiodiffusé du maréchal Pétain au peuple français du 20 juin où il déplorait que "l'esprit de jouissance l'ait emporté sur l'esprit de sacrifice."

[3] In Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Espagne, 237, document non reproduit : « Dans ces circonstances, une action un peu marquée du haut clergé espagnol me paraîtrait nécessaire pour orienter la masse des prêtres de paroisses qu'une ignorance à peu près complète du sens des événements actuels empêche d'exercer l'influence qui serait désirable. Ces instructions pourraient venir du Nonce. En Espagne, où ses attributions de fait dépassent celles d'un représentant diplomatique, il n'est pas douteux que ses directives seraient suivies ponctuellement par les évêques. »

un contour de plus en plus net, celui que j'ai relevé dans mon télégramme du 7 juin n° 662[1]. Hier encore était affiché dans les grandes artères de Madrid un placard réclamant « les terres qui ont été mises en valeur par les Espagnols » notamment en Oranie, et s'insurgeant contre la mainmise du capital étranger sur les forces productives nationales.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Espagne, 247

426

M. Baudouin, Ministre des Affaires étrangères,
à Roger Cambon, Ministre plénipotentiaire de France
à Londres.

T. n° 55 Bx. *Bordeaux, 28 juin, 14 h. 10.*

(*Reçu*[2] : le 29, 19 h. 50)

Par ordonnance du juge d'instruction près le tribunal militaire permanent de la 17e région en date du 27 courant, le général de brigade ATT[3] de Gaulle (Charles, André, Joseph, Marie) a été renvoyé devant le tribunal militaire de la 17e région pour crime de refus d'obéissance en présence de l'ennemi et de délit d'excitation de militaires à la désobéissance ; d'autre part, mandat d'arrêt a été lancé contre lui à la date de ce jour.

Veuillez faire savoir à l'intéressé[4] que le président du tribunal militaire a signé à la date du 28 juin une ordonnance lui enjoignant de se constituer en état d'arrestation à la maison d'arrêt Saint-Michel à Toulouse avant l'expiration d'un délai de 5 jours à dater du 29 juin 1940, faute de quoi il sera jugé par contumace[5].

Papiers 1940, Papiers Baudouin, 2

[1] Document non retrouvé, mais on peut se reporter au document n° 410 et, au chapitre de Tanger, aux documents nos 395, 403.

[2] Déchiffré immédiatement.

[3] À titre temporaire.

[4] Le 30 juin, à 14 h. 53, Roger Cambon télégraphie de Londres : « Le télégramme 55 Bx ne m'étant parvenu que dans la nuit du 29, j'ai fait ce matin la communication prescrite par Votre Excellence » (télégramme n° 2725 de Londres au Département, in Guerre 1939-1945, Vichy, Y Europe, 295, document non reproduit).

[5] Le jour même, le gouvernement britannique « reconnaît le général de Gaulle comme chef de tous les Français libres, où qu'ils se trouvent. »

427

M. MORIZÉ, DÉLÉGUÉ À LA RÉSIDENCE DE FRANCE À RABAT,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 420 à 421. *Rabat, 28 juin 1940, 13 h. 15.*

(*Reçu* : le 29, 6 h.)

M. Mandel[1] a remis au contrôleur civil d'Ifrane trois télégrammes identiques destinés à M. le président de la République, M. le président du Sénat et M. le président de la Chambre, dont la teneur est la suivante :

« Me permets vous faire savoir qu'à mon arrivée à Casablanca où je m'étais rendu avec mes collègues du Parlement sur invitation du président de la Chambre des députés, ai été, sans l'ombre d'un prétexte, envoyé en résidence forcé à Ifrane, dans le sud marocain.

Vous demande respectueusement bien vouloir intervenir pour faire cesser ce monstrueux acte d'arbitraire et m'obtenir autorisation rentrer en France, fût-ce pour y être jugé si l'on croit pouvoir me reprocher délit ou crime quelconque. Votre dévoué : Georges Mandel ».

Étant donné encombrement de la seule communication télégraphique qui nous reste avec la métropole, je prie le département de bien vouloir, s'il n'y voit pas d'objection, faire tenir ces télégrammes à leurs éminents destinataires.

Je crois devoir ajouter qu'Ifrane, loin d'être situé dans le sud marocain, est la plus agréable des stations estivales de ce pays, à une altitude de 1 500 mètres, à 60 km de Meknès[2].

Guerre 1939-1945, Vichy, Europe, 209

[1] Voir documents nos 420, 424.

[2] G. Mandel sera innocenté en septembre 1940 par le tribunal militaire de Meknès. Il sera néanmoins interné dans plusieurs prisons successives, en métropole, livré aux Allemands en novembre 1942, mis au secret pendant six mois à Oranienburg puis en résidence forcée dans l'enceinte du camp de Buchenwald, près de Léon Blum. Transféré à la prison de la Santé à Paris, il sera ensuite remis aux mains de la Milice et assassiné dans la forêt de Fontainebleau le 7 juillet 1944. Cf. Jean-Noël Jeanneney, *Georges Mandel, l'homme qu'on attendait*, Paris, Le Seuil, 1991 ; Nicolas Sarkozy, *Georges Mandel : le moine de la politique*, Paris, Grasset, 1994 ; Nicolas Favreau, *Georges Mandel*, Paris, Fayard, 1996.

428

M. ROGER CAMBON, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE FRANCE À LONDRES,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 2709 à 2713[1]. *Londres, 29 juin 1940, 23 h. 35.*

Très confidentiel.

(*Reçu* : le 30, 12 h.)

Je me réfère au télégramme précédent de cette ambassade relatif au général de Gaulle[2].

Le gouvernement britannique n'a pas répondu à ma démarche du 24 de ce mois au sujet du général de Gaulle (votre télégramme n° 18 et mon télégramme n° 2652)[3].

En réalité, la communication que nous attendions à ce sujet nous a été faite indirectement par le Premier ministre dans le discours qu'il a prononcé le 25 juin à la Chambre des communes.

M. Winston Churchill a déclaré ce jour-là que son « gouvernement aiderait dans la suite de ses moyens toutes les tentatives que feraient les Français ne se trouvant pas en territoire métropolitain en vue de contribuer à la défaite de l'Allemagne et au rétablissement de notre pays et de ses libertés. En accordant des facilités au général de Gaulle, le gouvernement britannique, a ajouté le chef du gouvernement, se considère bien comme travaillant au but qu'il s'est fixé ».

Le caractère public de cette réponse et la nature des allocutions quasi-quotidiennes faites par le Général à la TSF anglaise m'ont amené à renouveler à diverses reprises ces jours derniers les observations formulées par moi dès le 26. Ces efforts ne sont pas parvenus à arrêter les émissions. Celle d'hier soir a été précédée de la communication suivante : « Le gouvernement britannique reconnaît le général de Gaulle comme chef de tous les Français libres où qu'ils se trouvent, qui se grouperaient autour de lui pour défendre la cause alliée ». Cette déclaration a été aussitôt commentée par le Général dans un sens très tendancieux tant au point de vue des Français habitant la Grande-Bretagne que de nos chefs militaires hors de la métropole.

J'ai donc été voir ce matin un des collaborateurs immédiats de lord Halifax et je lui ai dit que la déclaration britannique d'hier était de nature à provoquer de très regrettables malentendus tant en Angleterre qu'en France. M. de Gaulle en avait immédiatement tiré parti d'une manière inadmissible pour donner de nouveau à son action un caractère politique. De nombreux journaux présentaient la chose comme une reconnaissance

[1] Mention marginale manuscrite : « Insister pour l'envoi d'un chargé d'Affaires en France ». Signé du paragraphe de Paul Baudouin.

[2] Documents non retrouvés. Voir documents nos 422, 426.

[3] Documents non retrouvés.

officielle du gouvernement britannique. Des Français, en particulier, des membres de nos missions, venaient me demander si le simple fait de se trouver à Londres en même temps que le Général ne les rendait pas suspects aux yeux de leur gouvernement. Je les avais rassurés en les couvrant entièrement, mais j'étais bien obligé aujourd'hui de demander des précisions au gouvernement anglais.

Il m'a été répondu que les commentaires du Général et la présentation faite dans la presse devaient être considérés comme sans valeur réelle. Les Français d'Angleterre restaient entièrement libres de ne pas se joindre au Général. Le texte de la déclaration du gouvernement britannique signifiant que l'officier français était uniquement considéré ici comme l'organisateur du mouvement militaire de résistance à l'Allemagne. L'attitude du gouvernement anglais à l'égard du gouvernement français restait dominée par le désir de conserver des relations régulières et l'envoi d'un chargé d'Affaires en France était à l'étude.

J'ai terminé cet entretien en affirmant que la présentation faite par M. de Gaulle par la presse de Londres, de la déclaration anglaise du 28, produisait en France le plus fâcheux effet et faciliterait singulièrement le jeu des propagandes qui travaillent dans notre pays contre l'Angleterre.

Guerre 1939-1945, Vichy, Y Europe, 295

429

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1],
À M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON.

T. nos 2 à 6 CF. *La Bourboule[2], 30 juin 1940, 21 h.*

Je me réfère à vos télégrammes n° 1237-1238[3].

L'article 8 de la convention d'armistice franco-allemand spécifie[4] :

« La flotte de guerre française – à l'exception de la partie qui est laissée à la disposition du gouvernement français pour la sauvegarde des intérêts français dans son empire colonial – sera rassemblée dans des ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle de l'Allemagne ou respectivement de l'Italie.

La désignation de ces ports sera faite d'après les ports d'attache des navires en temps de paix. Le gouvernement allemand déclare solennellement au gouvernement français qu'il n'a pas l'intention d'utiliser pendant la guerre à ses propres fins la flotte de guerre française stationnée dans les ports sous contrôle allemand, sauf les unités nécessaires à la surveillance des côtes et au dragage des mines.

Il déclare en outre, solennellement et formellement qu'il n'a pas l'intention de formuler des revendications à l'égard de la flotte de guerre française, lors de la conclusion de la paix. Exception faite de la partie de la flotte de guerre française, à déterminer, qui sera affectée à la sauvegarde des intérêts français dans l'empire colonial, tous les navires de guerre se trouvant en dehors des eaux territoriales françaises devront être rappelés en France ».

En donnant connaissance à M. Sumner Welles de ce texte, vous ferez observer qu'il exclut toute revendication allemande sur la flotte française lors de la conclusion de la paix et qu'ainsi il coupe court aux préoccupations qui vous ont été exprimées dans l'entretien du 25 juin[5] en ce qui

[1] Le télégramme est signé « p.o. Charles-Roux »

[2] Le gouvernement a été contraint de quitter Bordeaux le 28 juin, tout le littoral de l'Atlantique se trouvant, en vertu de la convention d'armistice franco-allemande, incluse dans la zone occupée. Après un intermède à Clermont-Ferrand, La Bourboule et Royat, il s'installe à Vichy le 1er juillet.

[3] Dans ces télégrammes envoyés le 25 juin 1940 par M. de Saint-Quentin, l'ambassadeur à Washington fait part des inquiétudes du Département d'État américain face aux conditions de l'armistice franco-allemand dont il vient de prendre connaissance (in Papiers 1940, Bureau d'Études Chauvel, 202, document non reproduit) : « M. Sumner Welles [...] considérait d'ailleurs la cession de notre flotte à l'Allemagne après la paix comme une éventualité menaçante pour la sécurité des États-Unis. [...] D'autre part, l'article de l'armistice qui, d'après le résumé publié par le *New York Herald Tribune*, ferait obligation au gouvernement français de livrer à l'Allemagne ceux des sujets allemands se trouvant en territoire français qu'elle réclamerait, a produit une forte émotion. Si cette nouvelle était confirmée, nous devrions nous attendre à un vif mouvement d'opinion dans ce pays où le droit d'asile est de tradition et où les réfugiés exercent aujourd'hui une grande influence. »

[4] Voir *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 69.

[5] Il s'agit de l'entrevue entre M. de Saint-Quentin et Sumner Welles (voir note 3).

concerne la menace que constituerait pour la sécurité des États-Unis la cession de la flotte française.

Depuis le 22 juin, la presse allemande a d'ailleurs souligné elle-même l'importance de cette concession qu'elle présente comme inspirée au gouvernement allemand par un sentiment de générosité à l'égard de la France. L'engagement pris par l'Allemagne de ne rien réclamer sur la flotte française à la conclusion de la paix, a été affirmé également par le gouvernement italien dans la convention d'armistice franco-italienne du 24 juin (article 12)[1].

Quant à l'obligation imposée au gouvernement français de « livrer sur demande tous les ressortissants allemands désignés par le gouvernement du Reich et qui se trouvent en France de même que dans les possessions françaises, les colonies, les territoires sous protectorat et sous mandat » (art. 19), la délégation française, n'avait pas manqué d'en demander la suppression en invoquant la règle traditionnelle du droit d'asile. Elle n'a pu obtenir qu'une précision, qui limite d'ailleurs considérablement en fait la portée de cette stipulation, le général Keitel, chef de la délégation allemande, ayant formellement déclaré que, dans la pratique, le gouvernement allemand se bornerait à demander la livraison des incitateurs à la guerre de nationalité allemande.

Une clause analogue figurait dans le projet de convention présenté à Rome par la délégation italienne[2]. À la demande de la délégation française, elle a été supprimée. On peut espérer que le souci d'analogie qui a inspiré la rédaction des 2 conventions d'armistice se traduira dans leur exécution et qu'en fait, le gouvernement allemand ne fera pas usage du droit que lui reconnaît l'article 19 de la convention d'armistice franco-allemande. En fait, la plupart des personnalités allemandes visées par cet article ont d'ailleurs déjà quitté la France.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 10

430

LE GÉNÉRAL NOGUÈS, COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL À RABAT,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 65 à 68. *Alger, 30 juin, 22 h. 30.*

Des renseignements convergents indiquent que l'Espagne présenterait à bref délai de nouvelles revendications[3]. Je crois devoir attirer l'attention de Votre Excellence sur le danger que présenterait à l'heure actuelle toute concession de notre part. C'est risquer de rallumer la guerre.

1 Voir *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 91.

2 Il s'agit de l'article 21, finalement supprimé. *Ibid.*, document n° 88, note 3, p. 191.

3 Voir document n° 410.

L'argumentation espagnole sur ce sujet est toujours tendancieuse en ce qui concerne les Beni Zeroual par exemple, malgré les intrigues dont se vante auprès des Espagnols Si Seddik Derkaoui, ce dernier complètement discrédité, parce que bien connu comme leur étant vendu, n'a aucune influence dans notre zone où les Derkaouas ne reconnaissent que la Zaouia d'Amjott et son marabout. Les Beni Zeroual veulent rester français et sous l'autorité du Sultan qu'ils ont acclamé avec un grand enthousiasme lors de son dernier voyage à Fès. Ils se défendront. L'incendie éclatera et s'étendra sur les deux zones car le moral qui est encore bon chez nous est très mauvais en zone espagnole.

Il y aurait intérêt à faire comprendre aux Espagnols que le moment est mal choisi pour des tractations autres que des accords économiques. Tout ce qu'on pourrait leur abandonner d'ailleurs, et l'occupation de Tanger est déjà un bel avantage[1], ne ferait qu'augmenter leurs prétentions au moment des arrangements généraux du traité de paix.

Nous n'avons rien à redouter de l'Espagne au point de vue militaire. L'ensemble du Maroc se dressera contre elle et ses tribus ne marcheront que contraintes et forcées contre les nôtres et contre le Sultan.

C'est cette question du Sultan qui est la plus importante et domine le problème. Il a déjà été froissé de ne pas avoir été consulté avant Tanger et nous risquerions de l'indisposer gravement s'il apprenait que dans des négociations nouvelles nous pourrions disposer à nouveau sans son consentement une partie de ses sujets.

Le Sultan représente maintenant une grande force morale car il a tout son peuple derrière lui et incarne le vrai nationalisme marocain[2].

Au moment des négociations du traité de paix des interventions en son nom peuvent avoir une grande portée en particulier auprès de puissances comme les États-Unis et d'autres pays d'Amérique, le Japon, etc. qui ont profité largement des facilités données par l'Acte d'Algésiras[3].

Le Sultan a déjà repoussé très loyalement les tentatives faites par certaines puissances étrangères d'entrer secrètement en relations avec lui.

Il faut ménager son amour-propre et celui de son peuple et conserver l'appui complet d'une force qui a un grand poids au point de vue international et en particulier dans tout l'Islam.

Tout pays qui songerait à s'annexer le Maroc devra tenir compte du fait qu'il sera obligé de le reconquérir tribu par tribu et cela non pas au nom du Sultan comme nous l'avons fait mais contre la volonté du Souverain, chef religieux du Maghreb.

Prière communiquer ministre Défense nationale.

Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 23

[1] Les Espagnols ont occupé Tanger le 14 juin. Cf. à ce propos, les documents n°s 395, 403.

[2] Sur la loyauté du Sultan, voir document n° 405.

[3] L'Acte d'Algésiras de 1903 établissait un règlement international de la question marocaine.

431

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1252 à 1255. *Washington, 30 juin 1940, 23 h.*

Secret.

(*Reçu* : le 1er juillet, 7 h. 45)

Votre télégramme n° 14 Bx du 24 juin[1] me prescrivant d'exposer au Secrétaire d'État la position du gouvernement français ne m'était pas encore parvenu hier matin 28 quand j'ai vu le Secrétaire d'État. Je lui ai néanmoins parlé en m'inspirant quelquefois des autres télégrammes de la même série et l'ai trouvé très amical.

Je n'ai eu à aucun degré l'impression qu'il considérât la France comme coupable d'avoir cessé une résistance que l'état-major américain jugeait inutile dès le 16 mai et à laquelle le Président lui-même, à la fin du même mois, croyait peu de chances.

Il est peut-être plus (...)[2] au secrétaire d'État des Affaires étrangères ou certains autres ministres d'apprécier les raisons qui ont amené le gouvernement français à signer l'armistice plutôt que de livrer la France à une occupation totale. Mais, il aurait souhaité, comme le président Roosevelt, que notre flotte ralliât la flotte britannique et il persiste bien évidemment à croire que nous ne soyons finalement obligés, malgré les termes de l'armistice, de livrer à l'Allemagne nos navires de guerre sans parler de tous autres moyens militaires et financiers pour continuer la guerre contre l'Angleterre. Je l'ai rassuré en affirmant notre volonté d'indépendance nationale.

J'ai insisté d'autre part comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises pour que le gouvernement américain :

1) soutienne la résistance morale de la population française dans le territoire libre aussi bien qu'occupé en contribuant au ravitaillement de la population ;

2) facilite le fonctionnement des établissements ou sociétés françaises d'Extrême-Orient et d'Amérique du Sud en appliquant avec libéralisme les mesures de blocage général des comptes français aux États-Unis. Les assurances (...)[3] que j'avais reçues à cet égard du Département d'État semblent (...)[4] ignorées de la Trésorerie où notre Consul rencontrait à tout le moins beaucoup d'inertie ;

[1] Il s'agit d'une partie du télégramme n° 13 à 19 Bx de Bordeaux à R. de Saint-Quentin, prescrivant à l'ambassadeur d'aller voir le Secrétaire d'État et de justifier la décision française de conclure l'armistice avec l'Allemagne, de manière à ce que le gouvernement américain apaise le gouvernement britannique. Cf. *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 95.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Lacune de déchiffrement.

3) respecte, lors de la prochaine conférence panaméricaine, les droits de la France sur ses possessions du continent américain.

J'en suis venu enfin au désir que le gouvernement français avait de ne pas rompre son amitié avec l'Angleterre. M. Cordell Hull m'ayant répondu que le gouvernement des États-Unis souhaitait vivement que la bonne entente entre les deux puissances ne fut pas troublée, j'ai répliqué que je ne manquerais pas de transmettre à V.E. ce vœu dont le Secrétaire d'État voudrait sans aucun doute faire part également à l'ambassade d'Angleterre.

M. Cordell Hull a aussitôt retiré sa déclaration, ne désirant pas, m'a-t-il dit, servir officiellement d'intermédiaire entre la France et l'Angleterre. Je lui ai répondu que dans ce cas, je comptais sur son équité pour donner à lord Lothian les mêmes conseils personnels et amicaux qu'à moi-même. J'ai la conviction qu'il le fera.

J'ai donné ce matin à M. Sumner Welles lecture intégrale du télégramme n° 13/19 Bx en le commentant et en appuyant sur la nécessité d'exercer une influence modératrice à Londres[1].

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 10

432

NOTE

Rapport adressé par MM. Leca et Devaux
à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères
et à Monsieur le Ministre des Finances

N. *Lisbonne, 30 juin 1940.*

(*Reçu*[2] : le 16 juillet)

Par télégramme du ministre des Affaires étrangères que nous a lu hier 29 juin, M. Aimé Leroy, ministre de France à Lisbonne, nous avons été invités :

1) à rentrer en France ;

2) à rendre compte de nos actes depuis notre départ de Bordeaux le 20 juin dernier.

Nous avons été informés, en même temps, de la suspension de nos fonctions administratives.

[1] Cf. note 1. À noter que l'ambassadeur a reçu le 30 juin de La Bourboule le télégramme n°s 2 à 6 CF, commentant très précisément les articles 8 et 19 de la convention d'armistice franco-allemande (document n° 414), qui troublaient particulièrement les autorités américaines. Cf. document n° 429.

[2] Remis par la poste.

Nous tenons à ne pas attendre notre retour en France pour rendre compte de nos actes au Gouvernement.

Tel est l'objet de ce rapport écrit[1].

Il parviendra sans doute entre les mains de MM. Baudouin et Bouthillier avant qu'aient pu être réunies ici les conditions nécessaires à un retour rapide en France, notamment celles d'une retraversée de l'Espagne si cet itinéraire ne peut être évité.

*
* *

Rappelons d'abord dans quelles conditions nous avons quitté la France, il y a 10 jours.

Le matin du 20 juin, le ministre des Affaires étrangères venait de nous informer personnellement que le décret nommant M. Paul Reynaud ambassadeur de France à Washington était déjà revêtu de son contreseing[2]. Le président de la République n'avait pas encore apposé sa signature, mais nous avions tous des raisons sérieuses de croire que l'évolution politique des jours suivants permettrait de donner à cette nomination un caractère public et définitif.

C'est ainsi que le ministre des Finances en avait jugé lui-même puisqu'il avait signé, de son côté, dès le 19 juin, deux arrêtés affectant respectivement MM. Leca et Devaux à l'Agence financière de l'ambassade de France aux États-Unis.

En plein accord avec M. Paul Reynaud, de l'autorité duquel nous allions désormais dépendre, nous nous sommes donc mis en route le lendemain avec, comme première étape obligée, le port de Lisbonne.

Pourquoi partions-nous en avance sur M. Paul Reynaud ? Parce que celui-ci n'avait pu encore obtenir le visa espagnol que nous avions déjà. Parce que nous devions rejoindre nos familles qui nous attendaient à Hendaye et Saint-Jean-de-Luz. Enfin, parce que nous transportions avec nous des bagages qui auraient ralenti le déplacement du Président si nous avions, tous ensemble, attendu la dernière heure.

Quels bagages emportions-nous ?

Très peu de bagages personnels. Nous avons même été contraints de laisser dans nos chambres des effets divers qui nous appartenaient. La voiture des douanes promise le matin même par le ministère des Finances avait été, en effet, retenue au dernier moment en prévision d'un départ gouvernemental que l'on croyait imminent en direction de Perpignan.

[1] Le 17 juin 1940, Paul Baudouin écrit au ministre des Finances : « [...] Vous estimerez sans doute comme moi que ce rapport doit être transmis à la Justice militaire. » (télégramme n° 39, in Papiers 1940, Papiers Reynaud, 7, document non reproduit). On peut lire également dans le même volume la note manuscrite suivante : « Le 21 juin 1949, une copie du *Rapport Leca-Devaux en date du 30 juin 1940*, accompagnée d'une copie de la lettre d'envoi de M. Baudouin au ministre des Finances en date du 17 juillet 1940, a été remise par M. Outrez à M. Clapier, directeur du cabinet du ministre. »

[2] Voir document n° 411.

Par contre, nous avions des valises qui contenaient des documents et des fonds d'un caractère public.

Quels étaient ces documents ? Quels étaient ces fonds ?

A. *Documents* : il s'agissait essentiellement des dossiers du Cabinet de M. Paul Reynaud.

Certaines pièces avaient été remises par les services du Quai d'Orsay au Cabinet, d'autres par les services de la Défense nationale, d'autres par les services des Finances.

Il y avait des brouillons de discours publics, des notes d'exposés devant le Conseil des ministres, des procès-verbaux de Conseils interalliés et de Comités de guerre, le dossier de l'évolution de la guerre de Norvège et du remplacement du général Gamelin, des dossiers et quelques objets[1] personnels de MM. Leca et Devaux, des papiers de famille appartenant à M. Paul Reynaud, bref, un mélange de pièces importantes et de fonds de tiroir rangés dans un ordre assez imparfait, car cette valise contenait en vrac tout ce qui avait été vidé hors du coffre-fort du président du Conseil et de son chef de Cabinet lors des déménagements ministériels successifs.

En temps normal, lors d'un changement de gouvernement, tout ce mélange hétéroclite qui s'entasse à l'ordinaire dans le coffre-fort d'un ministre ou de son chef de Cabinet donne lieu à un tri fait à loisir, entre ce qui doit être détruit, ce qui doit être remis au successeur et ce qui peut être conservé par le ministre démissionnaire.

Ce tri, à Bordeaux, était impossible à faire par nous-mêmes qui étions pratiquement seuls à pouvoir le faire.

Le gouvernement était sur le point, nous disait-on, de partir pour Perpignan.

Nous-mêmes avions mission de partir pour New York.

M. Paul Reynaud venait de demander son visa pour l'Espagne.

La solution la plus raisonnable était donc de se donner rendez-vous à l'ambassade de Madrid où le tri pourrait avoir lieu, M. de La Baume prenant en charge les papiers destinés à revenir au quai d'Orsay.

B. *Fonds* : les valises contenaient également des fonds.

Ces fonds, comme je l'ai déclaré dès mon arrivée à l'ambassade, avaient pour origine les fonds secrets.

Nous précisons tout de suite qu'il ne s'agit là que des fonds secrets affé-rant à la période gouvernementale Paul Reynaud, et des mensualités à lui affectées en vertu des règles budgétaires traditionnelles.

Non seulement les mensualités futures n'avaient pas été entamées, mais au contraire, le 18 juin, le chef de Cabinet du maréchal Pétain avait reçu

[1] Note du document : « Revolver Colt. Appareils photographiques. »

une somme voisine de 38 millions représentant un montant supérieur aux mensualités de la présidence du Conseil restant à courir jusqu'à la fin de l'année[1].

Ajoutons que les billets contenus dans la valise, francs ou devises, étaient déjà virtuellement employés, attribués. Il ne s'agissait plus de fonds publics à dépenser, mais de fonds publics déjà dépensés, déjà engagés, répondant à des décisions prises avant le 16 juin (telle qu'une majoration importante de la dotation de propagande française aux États-Unis).

Le président de la République a d'ailleurs signé, dans les conditions habituelles, le décret traditionnel justifiant les dépenses sur fonds secrets de M. Paul Reynaud.

Ce n'est donc qu'à M. Paul Reynaud que nous avons eu à rendre compte de la détention de ces fonds.

Nous savons, d'autre part, qu'aucun gouvernement ne s'est jamais reconnu le droit de procéder à des investigations sur les dépenses secrètes de ses prédécesseurs – dûment approuvées par un décret du président de la République.

La détention des fonds était donc, en tous points, régulière.

Leur transport à Madrid était-il régulier ?

Dans la même mesure que celui des documents.

S'agissant de dépenses de l'État français, l'autorisation du Contrôle des changes aurait été d'ailleurs, de droit. Le caractère secret de ces dépenses interdisait de demander une telle autorisation. La valide diplomatique permettait de ne pas la demander.

En ce qui concerne les pièces d'or et les bijoux, nous avons déjà expliqué à M. Baudouin dans quelles conditions nous avons déclaré à Madrid qu'il s'agissait de dons récents faits par des particuliers pour la Défense nationale dont l'attribution définitive devait être faite, comme en ce qui concerne le tri des documents, à Madrid.

Tel était le contenu de nos valises au départ de Bordeaux.

*
* *

Avions-nous le droit de revendiquer pour elles le caractère de la valise diplomatique ?

De toute évidence, oui, puisqu'il s'agissait – documents ou fonds – de secrets de gouvernement, dont nous étions simplement les porteurs.

Aussi bien, le mercredi 19 juin au matin, M. Devaux demanda-t-il au Cabinet des Affaires étrangères (M. de Boisanger) l'immunité diplomatique de circonstance.

Le fait même d'avoir formulé cette demande suffirait à montrer notre bonne foi si quelqu'un la contestait.

[1] Note du document : « À cette somme s'ajoutaient, bien entendu, les fonds propres aux Affaires étrangères détenus par M. Billecocq. »

M. de Boisanger signa trois lettres (car la répartition des valises entre M. Paul Reynaud, M. Leca et M. Devaux n'était pas encore arrêtée) pour chacune de ces trois personnes attestant, selon la formule classique, qu'elle était porteur de « plis du gouvernement ».

Notre tort fut d'ignorer que ce papier, à lui seul, ne suffisait pas et qu'il fallait, en outre, que les valises fussent scellées. Nous écrivîmes simplement, à côté de nos noms, sur les valises, la mention apparente : « Ambassade de France à Madrid ».

En tous cas, le ministre des Affaires étrangères était dûment averti par nos soins que MM. Leca et Devaux emporteraient, en quittant la France, des valises contenant des secrets du gouvernement, à savoir les dossiers du Cabinet Paul Reynaud.

Personne, au ministère des Affaires étrangères, ne nous a crié « casse-cou ».

Ce qui nous est arrivé ne nous serait pas arrivé si ce papier ne nous avait pas été donné.

Nous avons pris, pour notre part, toutes les précautions que l'on nous avait dit de prendre.

Ni à la sortie de la frontière française, ni à l'entrée de la frontière espagnole, nous n'avons eu de difficultés donnant à penser que ces précautions étaient insuffisantes.

*
* *

Une fois entrés en Espagne, quelle était notre situation ?

Ne voyant paraître nulle part la nomination de M. Paul Reynaud[1], nous n'avons eu qu'une préoccupation : remettre le plus tôt possible, ces valises, à titre conservatoire, à l'ambassade de France à Madrid.

Dès notre arrivée à Saint-Sébastien, le vendredi matin, 21 juin, M. Leca téléphona, en présence de M. de La Brie, adjoint au consul, à M. d'Aurelles à l'ambassade de France à Madrid, et lui annonça qu'il était porteur de valises intéressant l'État et qu'il voulait déposer le plus rapidement possible à l'ambassade.

L'ambassade ne nous recommanda aucune précaution particulière. Elle nous invita à arriver rapidement à Madrid.

Nous remarquons alors que notre itinéraire fixé à la frontière par les autorités espagnoles exclut Madrid et nous trace un transit d'Irun vers le Portugal.

Consulté par nous, M. Bogaert, consul à Saint-Sébastien, au lieu de nous suggérer de remettre à lui-même les valises pour les faire acheminer sur Madrid, conseille de prendre le train le soir même pour Madrid, munis d'un certificat qu'il nous donne.

[1] Entre temps, cette nomination a été ajournée. Cf. document n° 415.

Nous prenons le train le soir même. Le certificat est jugé insuffisant par le contrôle de la police ferroviaire. De la gare de Madrid, on nous dirige sur la direction de la Sûreté car il n'existait point ailleurs d'interprète qui nous comprît.

À la direction de la Sûreté, on constate, à la lecture de nos papiers, que nous avons appartenu au Cabinet de M. Paul Reynaud.

Alors que, jusque-là, il ne s'agissait que d'un incident de voyage apparemment facile à régler, nous avons tout à coup le sentiment que nous devenons des suspects d'ordre politique.

Nous sommes retenus dans les locaux de la Sûreté presque toute la journée du samedi de 10 h. 15 du matin à 11 heures du soir.

Entre-temps, malgré la mauvaise volonté évidente des autorités espagnoles qui cherchaient à nous couper de l'ambassade de France, nous parvenons, non sans déployer beaucoup d'ingéniosité, à entrer en contact 1) vers midi, avec M. du Chayla (de l'ambassade) ; 2) vers 6 h ½, avec M. de Largentaye que nous mettons au courant de notre situation en demandant une aide officielle de l'ambassade.

Vers 8 heures du soir, nous sommes introduits dans le bureau du secrétaire général de la Sûreté. Un notaire est présent. Nous comprenons qu'il va être procédé à l'ouverture des valises.

Nous élevons une protestation énergique en faisant observer que, s'il est exact qu'en raison des circonstances, ces bagages n'offrent pas toutes les caractéristiques des valises diplomatiques, en revanche notre qualité, nos passeports, nos missions, les inscriptions sur les valises forment une présomption suffisante pour que le Secrétaire général veuille bien, au moins, avant de procéder à l'ouverture, solliciter l'avis de son ministre des Affaires étrangères ou de l'ambassadeur de France.

Il refuse de le faire. Il refuse même de nous permettre de téléphoner *in extremis* à notre ambassade.

Aucun signe de celle-ci n'intervient en temps utile bien que le danger ait été signalé dans l'après-midi à deux reprises.

Nous essayons de gagner du temps.

Tous ces efforts demeurent vains.

Les valises sont ouvertes.

Ici pourtant, nous éprouvons la première satisfaction ressentie pendant cette journée effroyablement pénible pour nous.

Nous constatons, en effet, que les Espagnols s'intéressent beaucoup plus aux fonds et valeurs contenus dans les valises qu'aux documents administratifs et diplomatiques.

Le notaire fait un inventaire sur papier timbré des francs, des devises et de l'or.

Nous faisons observer, à l'appui de la thèse que nous soutenons depuis des heures, qu'une grande partie de ces fonds est déjà fragmentée en enveloppes marquées de l'en-tête « Affaires étrangères ».

Le Secrétaire général remarque d'ailleurs lui-même un papier qui n'est autre que le reçu officiel, signé par le chef de Cabinet du maréchal Pétain, accusant la remise d'une somme totale voisine de 38 millions au titre des fonds spéciaux.

Le secrétaire général s'absente un moment avec ce papier ; son absence ne dure guère, semble-t-il que le temps nécessaire pour le montrer sans doute à son chef hiérarchique, le directeur de la Sûreté, que nous n'avons jamais vu nous-mêmes. Le papier est aussitôt restitué et réintégré dans la valise.

En ce qui concerne les documents, les investigations des Espagnols sont pratiquement nulles.

Seul, le notaire les manipule, à l'exclusion des policiers, et sans autre but que d'examiner si des fonds ou des valeurs n'y sont pas joints.

Cet examen ne dure en tout, pour des dossiers d'ailleurs volumineux, que quelques secondes.

Nous en ressentons un vif soulagement.

Notre inquiétude reparaît quand nous comprenons que les valises ne vont pas nous être rendues aussitôt, mais vont demeurer jusqu'à nouvel ordre dans les locaux de la Sûreté.

Nous obtenons alors, à force d'insistance, que le notaire ne quitte pas la pièce avant d'avoir apposé des scellés sur les valises.

Ces scellés sont établis par le notaire, devant nous. Nous y apposons notre signature. L'opération est faite avec le plus grand soin. Nous avons, d'autre part, refermé les valises à clef et nous emportons les clefs avec nous.

On nous rend notre liberté vers 10 h ½ – 11 h du soir, avec invitation à nous présenter de nouveau à la Sûreté le lendemain dimanche 23 juin à 1 heure de l'après-midi.

À peine sortis des locaux de la Sûreté, et malgré l'heure tardive, nous nous rendons à l'ambassade de France.

Nous sommes aussitôt reçus par M. de La Baume, que nous mettons au courant.

Nous marquons notre déception de n'avoir pas été plus efficacement soutenus dans la journée par l'ambassade, malgré nos signaux de détresse répétés.

M. de La Baume exprime la crainte que, pendant la nuit, les Espagnols ou plutôt les Allemands, qui peuvent avoir été avertis par les Espagnols, n'ouvrent subrepticement les valises pour dérober ou photographier des documents.

Nous lui déclarons que les scellés ont été faits de telle sorte et observés si attentivement par nous que si les choses se passaient ainsi, nous avions la conviction de pouvoir le déceler le lendemain à l'examen des valises.

M. de La Baume en est moins sûr que nous. Nous gardons néanmoins notre conviction.

Au surplus, nous faisons observer à l'Ambassadeur que si le danger existe pour cette nuit, il se trouve prévenu de ce danger en temps utile,

puisque la nuit n'est pas commencée, qu'il y a à peine une demi-heure que nous avons quitté des yeux nos valises et qu'aucun document n'a encore été lu en toute hypothèse.

Nous lui suggérons d'user de son autorité pour demander une entrevue immédiate au ministre de l'Intérieur et pour régler ainsi sans désemparer une affaire qui, nous semble-t-il, vaut la peine d'une démarche exceptionnelle.

M. de La Baume nous répond, non sans nous étonner que, puisque nous sommes convoqués le lendemain à 1 heure de l'après-midi, il suffit que sa propre démarche ait lieu le lendemain un peu plus tôt.

Nous insistons sans succès pour une intervention immédiate.

M. de La Baume décide qu'il ira voir le comte de Mayalde, directeur de la Sûreté, le dimanche à 12 h ¾.

La nuit passe.

Le dimanche, l'entrevue annoncée a lieu à l'heure dite. Elle est suivie à 16 heures de l'après-midi par une autre rencontre entre M. de Mayalde et de M. de La Baume. Nous n'assistons personnellement à aucune de ces entrevues.

M. de La Baume nous informe, en fin de compte, que l'incident a été réglé de la manière suivante :

1) les valises lui seront rendues personnellement comme réclamé par l'ambassade de France ;

2) nous serons invités à poursuivre sans délai notre voyage vers le Portugal, accompagnés par un policier destiné, nous dit-on, à justifier aux autorités des villes traversées l'itinéraire détourné qui est le nôtre.

Nous remercions l'Ambassadeur de sa démarche.

Entre-temps, nous nous sommes présentés à la Sûreté.

Nous avons revu nos valises.

Autant qu'homme au monde peut être certain de quelque chose, nous jugeons, après un examen minutieux que les scellés n'ont pas été touchés, que les valises n'ont pas été ouvertes.

M. de Largentaye, qui nous a accompagnés, examine à son tour avec grand soin les scellés, de manière à pouvoir, à son tour, témoigner plus tard de leur état.

Nous quittons Madrid le soir même, après confirmation obtenue de la police que les valises seraient remises à M. de La Baume le lendemain matin.

Je fais aussitôt, à l'adresse du ministre des Affaires étrangères, sous une forme personnelle, un bref compte rendu de ce qui nous est advenu.

J'avertis par le même courrier M. Paul Reynaud qu'il s'expose à des désagréments nombreux s'il vient en Espagne sans autre protection pour ses bagages que le papier qu'il détient, analogue au nôtre, signé par M. de Boisanger en même temps que le nôtre.

Puis, nous nous mettons en route, accompagnés du policier.

Nous allons rechercher nos familles à Saint-Sébastien où elles sont demeurées.

Arrivés à Saint-Sébastien, le lundi 24 juin, nous en repartons en auto, le 25 juin.

Nous couchons le 26 au soir à Salamanque, le 27 au soir à Badajoz, le 28 nous entrons au Portugal.

Le 29, M. Devaux se présente à M. Aimé Leroy, où communication lui est faite du télégramme nous concernant.

*
* *

Nous n'avons, à l'heure actuelle, aucune information sur le sort final de nos valises. L'ambassadeur les a-t-il conservées à Madrid ? Les a-t-il renvoyées en France ? A-t-il pu, sur le seul souvenir des conversations plus ou moins brèves ou tronquées que nous avons eues avec lui, vous adresser sur les événements un rapport aussi complet que celui que nous vous adressons ?

Sur ce dernier point, nous ne pouvons nous défendre d'une désagréable impression, dont il vaut mieux que nous vous fassions part, de crainte d'être incomplets.

M. de La Baume, par son attitude et par ses propos, a paru nous considérer beaucoup moins comme des fonctionnaires en difficulté qu'il convenait d'aider sans délai, que comme des tenants d'une certaine politique et d'un certain homme politique. Il a paru s'imaginer que nos mésaventures seraient agréables au gouvernement au pouvoir. Dans les conditions où nous nous trouvions à Madrid, nous n'avions ni loisir ni crédit suffisants pour éclairer l'ambassade.

Nous pensions, au surplus, que c'était à vous seuls que nous devions des comptes et le récit minutieux de nos actes.

*
* *

Au terme de ce récit, aussi complet que possible, que pouvons-nous ajouter ?

Met-on en cause notre attitude administrative ?

Met-on en cause notre attitude politique ?

Met-on en cause notre honnêteté tout court ?

Sur ce dernier point, nous ne voulons pas plaider. Le cas échéant, c'est Yves Bouthillier et Paul Baudouin que nous appellerions comme témoins à décharge. Il eût été, d'ailleurs, bien maladroit, pour de malhonnêtes gens, d'envoyer leur butin à l'ambassade de France à Madrid, et de se détourner de leur itinéraire de « fuite » exprès pour cela.

Combien nous répugnons à entrer dans ces argumentations, vous le sentez assez. Ce qui nous y oblige, c'est l'annonce brutale, par un tiers, sans lettre de vous, sans nuance, sans réserve, sans appel, d'une sanction

aussi grave que celle de la suspension de nos fonctions administratives. Sanction qui, dans les circonstances où elle se produit, peut fort bien être interprétée par beaucoup, d'ores et déjà, comme entachant notre honneur d'homme.

Met-on en cause notre attitude politique ?

Là encore, vous savez mieux que personne au monde comment nous jugeons les événements français depuis plusieurs années. Vous savez dans quel sens nous avons pensé, dans quel sens nous avons agi.

Nous avons ramé avec vous à contre-courant, mais au moment et à l'endroit où le courant était le plus rapide.

Nous concevons aujourd'hui que les problèmes politiques qui se posent à vous sont terribles et que l'un des plus graves, à l'heure où la France menace d'apparaître au monde comme moralement coupée en deux, c'est le problème des Français à l'étranger.

Nous comprenons fort bien que l'on soit d'une sensibilité extrême devant un incident comme celui qui vient de nous arriver.

Nous sommes très mal informés de ce qui se passe en France, politiquement et autrement. Les derniers journaux français qu'on trouve ici sont du 11 juin, les anglais du 18. Les diplomates ne nous renseignent pas. Nous ne savons pas ce que disent les journaux locaux, rédigés dans un esprit peut-être tendancieux et dans une langue dont nous sommes seulement capables de deviner le sens.

Nous ne portons donc pas de jugement sur la situation politique actuelle.

Mais nous posons la question suivante : quelqu'un nous connaissant croit-il que nous, qui avions accepté une mission du gouvernement Pétain, nous ayons quitté la France dans l'état d'esprit de ceux qui ont cherché à créer un schisme français ?

Le gouvernement dont vous faites partie poursuit en ce moment un complot contre la sûreté de l'État. Peut-être, en effet, des gens obsédés par l'idée de la coalition franco-britannique ont-ils voulu consciemment ou non pousser les choses jusqu'à un point où les intérêts de la France auraient été sacrifiés en vain. Si vous en avez les preuves, agissez avec la dernière vigueur. Mais croire que notre voyage à Madrid, annoncé à votre Cabinet, destiné à votre ambassade, ait quelque rapport avec un tel complot, cette idée nous fait sourire, nous qui avons tellement souhaité, vous le savez, la nomination à Washington de M. Paul Reynaud, dans un but d'apaisement politique et d'union française.

*
* *

Met-on en cause notre attitude administrative ?

Quelle faute grave avons-nous commise ?

Était-ce une faute grave que de quitter la France alors que le gouvernement au pouvoir nous avait confié une mission à l'étranger ?

Était-ce une faute grave que de détenir quelques jours encore, en attendant de leur donner leur destination définitive, des papiers et des fonds qui concernaient uniquement la gestion du cabinet du président du Conseil sortant ?

Était-ce une faute grave que d'emmener tout cela à l'étranger alors que le 20 juin, on pouvait craindre l'arrivée prochaine des Allemands à Bordeaux (le gouvernement envisageant lui-même, ce jour-là, de se réfugier à Perpignan) ? Un pays neutre, quels que soient les dangers qu'on pouvait y courir, comme en Espagne, semblait légitimement à cette date, offrir plus de sécurité que Bordeaux avec la menace de l'armée allemande. Car l'armistice était demandé, mais non signé.

Était-ce un départ suspect que ce départ de bagages annoncé 24 heures à l'avance au Cabinet du ministre des Affaires étrangères, et pour lequel ce Cabinet accordait sans difficulté un papier de valise diplomatique ?

Était-ce une arrivée suspecte que cette arrivée à St-Sébastien avec, avant tout incident, un coup de téléphone à l'ambassade pour annoncer l'arrivée des documents ?

Avons-nous commis, à tout le moins, une de ces fautes de légèreté qui, dans les circonstances actuelles pourraient être taxées d'impardonnables ?

Est-ce avoir été léger que d'avoir demandé, comme nous l'avons demandé, l'immunité de la valise diplomatique pour des documents aussi importants ?

Est-ce notre faute, est-ce la faute de personne si, dans la vie agitée vécue à Bordeaux ces jours-là, nous ne fûmes pas exactement renseignés, après notre demande, sur toutes les conditions que requérait, pour être respectée, une valise diplomatique.

*
* *

Quant au sort final des valises, vous en êtes maîtres matériellement. Mais sur le plan du droit, comme sur le plan moral, nous voulons préciser ceci :

Pour les reprendre à la police espagnole, nous avons hautement affirmé, et à juste titre, que ces papiers et ces fonds intéressaient l'État français.

Les Espagnols l'ont finalement admis, que je sache puisqu'ils n'ont pas lu les documents et n'ont pas retenu les fonds. Nous avons nous-mêmes remis les clefs à M. de La Baume pour qu'aucune équivoque n'existe sur le caractère public de ces valises.

Mais, s'il est vrai que ces valises intéressent l'État français, il convient de souligner, une fois de plus, qu'elles concernent la gestion d'un gouvernement, celui de Paul Reynaud, d'un Cabinet, celui de Paul Reynaud.

Je rappelle qu'il s'agit notamment des comptes de fonds secrets, de notes personnelles du président, de brouillons innombrables de ministères où vous jouiez vous-mêmes bien des rôles, etc.

Ces valises ne peuvent être ouvertes que par Paul Reynaud ou par la personne qu'il désignera, en présence de qui vous voudrez. Toute autre décision ne serait digne de personne.

Comme nous l'avons demandé à Madrid à M. de La Baume, nous vous demandons également, à vous, de ne rien faire à cet égard, avant d'avoir pris contact avec le chef du gouvernement précédent.

*
* *

De toutes ces explications, quelles conclusions devra-t-on tirer ?

C'est à nos chefs de juger si nous avons démérité en quelque manière. Ce sont les ministres dont nous dépendons qui auront à formuler une décision. C'est pour qu'ils prennent le plus tôt possible cette décision, en connaissance de cause, que nous avons rédigé ce rapport.

Nous croyons qu'il suffit de le lire objectivement pour n'avoir plus aucun doute sur la portée réelle de l'incident.

Sans doute contient-il des faits que vous ignoriez, sans quoi votre télégramme ne s'expliquerait pas.

Ces faits, je les résume :

1) existence d'une lettre officielle du Quai d'Orsay, nous donnant le droit d'invoquer le privilège de la valise diplomatique en France et à l'étranger ;

2) coup de téléphone annonçant, une heure après notre passage à la frontière, vingt-quatre heures avant nos démêlés avec la police, l'arrivée de documents secrets à l'ambassade de Madrid ;

3) légitimité absolue de la détention des fonds, dont les dépenses avaient été régulièrement engagées suivant les règles propres aux fonds spéciaux ;

4) liaison constante avec les autorités dépendant des Affaires étrangères depuis le départ de Bordeaux (M. de Boisanger), à St-Sébastien (M. Bogaert), à Madrid, auxquels nous n'avons jamais caché ni nos buts ni notre situation et dont nous avons simplement suivi les conseils.

*
* *

Ces explications étant données, vous comprendrez la surprise cruelle, l'humiliation à peine croyable qui a été la nôtre lorsque nous avons pris connaissance de votre télégramme nous concernant.

Que nous fussions rappelés à Paris n'était pas de nature à nous étonner. Nous pensions que peut-être les dépêches de M. de La Baume vous auraient alarmés au point de nécessiter notre retour et nous y étions prêts.

Mais qu'avant de nous avoir entendus, vous ayez pris d'ores et déjà, des sanctions graves contre nous telles que la suspension de toute fonction administrative et le retrait de la mission américaine qui est un corollaire de cette suspension, tout fonctionnaire, à notre place, en eût ressenti de l'indignation.

Autre chose sont des coupures de presse et des ragots d'ambassade et autre chose la décision d'un ministre français.

Si justice doit nous être rendue, et c'est la seule chose que nous demandons, elle ne peut l'être que sous une forme.

Une forme qui répare, dans la mesure du possible, la décision de fait, dont nous avons été souffleté avant même que de parler.

Nous ne refusons pas de venir en France ; nous demandons à venir en France. Mais nous vous demandons aussi de n'y pas venir comme des prévenus en liberté provisoire. Nous vous demandons d'annuler la suspension de nos fonctions administratives et le retrait de notre mission. Rétablissez-nous dans nos fonctions, laissez notre mission s'engager. *Trop de gens la connaissent pour que son interruption brutale puisse être interprétée autrement qu'aux dépens de notre honneur*[1]. C'est nous qui, les premiers, une fois à New York demanderons officiellement un prompt retour. Les choses en étant où elles sont, cette demande de maintien administratif est la moindre de celles que nous pouvions vous faire. Car la France, pour nous, c'est avant tout l'estime d'un certain nombre de Français dans lesquels nous croyons.

Nous n'ajoutons aucun argument tiré des sentiments qu'avaient fait naître entre nous des travaux communs, pas plus les menaces d'une amitié rompue que les appels d'une amitié capable de survivre à tout.

Il ne peut être question d'amitiés personnelles quand l'intérêt de l'État est en cause.

Nous savons fort bien et depuis longtemps que si une sève neuve doit régénérer demain une France mutilée, il faut enfin que la « République des camarades » se termine.

Nous ne nous réclamons, Dieu merci, de rien de ce genre.

Un certain passé pourri doit disparaître. Vous avez le devoir d'y porter, s'il le faut, le fer rouge.

Mais considérez-vous que nous appartenions à ce passé ?

Vous nous avez dit un jour : « Nous risquons, dans notre entreprise de régénération de la France, notre honneur et notre vie ».

C'est vrai.

Mais croyez-vous qu'en demeurant, loin de France, au service de la France, nous n'étions pas prêts à prendre le même risque ?

Avons-nous manqué de courage et de patriotisme en assurant, conformément à vos conseils, la tâche que vous savez le 21 mars dernier ?

Vous savez ce que nous sommes.

Nous savons quelle cause est la vôtre.

Laissez-nous demeurer, de cœur, avec vous.

[1] Cette phrase est soulignée dans le document.

Nous achevons ce long rapport. C'est sa faiblesse d'être si long. C'est sa force d'être sincère. Nos vies tiennent dans les mots qui sont décrits sur ce papier et dans la réponse que vous leur ferez ; c'est ce qui vous fera pardonner le ton parfois peu administratif de ce compte rendu de nos actes et des motifs de nos actes.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 7

433

M. Baudouin, Ministre des Affaires étrangères[1],
aux représentants diplomatiques de la France à Madrid et Rabat.

T. nos 1 à 3 CF (Madrid), 1 à 2 CF (Rabat). *La Bourboule, 1er juillet 1940*[2].

Pour Madrid : Je me réfère à votre télégramme du 28 de ce mois[3].

Pour les deux : C'est au cours d'une démarche dont il a tenu à souligner le caractère personnel que l'ambassadeur d'Espagne a fait allusion aux questions territoriales qui se posent au Maroc.

De son côté, le colonel Beigbeder s'est ouvert à vous de l'intérêt qu'il porte au règlement de ce problème[4].

[1] Le télégramme est signé : « p.o. Charles-Roux ».

[2] Mention marginale manuscrite : « 30 juin, 21 h ? »

[3] Il s'agit sans doute du télégramme non numéroté en date du 28 juin rapportant : « Les autorités militaires du Maroc s'adressent à l'ambassade pour connaître le rapport des conversations qu'elles supposent être en cours entre la France et l'Espagne au sujet du Maroc. Je serais heureux de pouvoir les renseigner après avoir été informé moi-même, comme je l'ai demandé le 21 juin, sous les nos 748 et suivants, de la suite donnée aux demandes de l'ambassadeur d'Espagne concernant les zones de Beni-Zeroual et des Beni-Snassen. », in Guerre 1939-1945, Vichy, Maroc, 28, document non reproduit.

[4] Le 21 juin, cf. document n° 410. Le 24 juin, le général Noguès, informé des propos tenus par le colonel Beigbeder, réagissait par le télégramme n° 59, envoyé d'Alger au Département : « Je suis convaincu que le Gouvernement ne donnera pas suite à une manœuvre aussi déplacée [...]. D'ailleurs, toute cession de territoires à l'Espagne, sans combat, serait déshonorante et causerait, après occupation de Tanger, une nouvelle et plus grave blessure à l'amour-propre du Sultan et du peuple marocain. », in Guerre 1939-1945, Vichy, Maroc, 121, document non reproduit. Une note pour le Ministre, en date du même jour, le 24 juin, de la Sous-Direction Afrique-Levant, pèse le pour et le contre : « La proposition du colonel Beigbeder peut présenter les avantages suivants : empêcher le développement d'une agitation qui peut être dangereuse dans ces zones ; constituer une solution provisoire ne préjugeant pas la solution définitive à donner au problème marocain tout en excluant les zones occupées par l'Espagne du champ des revendications éventuelles de l'Allemagne ou de l'Italie. Toutefois, si les conditions d'armistice avec l'Allemagne ou avec l'Italie ne contiennent aucune disposition concernant le Maroc, l'accord franco-espagnol proposé [...] risque, du fait de l'occupation par l'Espagne de zones du Maroc français, de faire rouvrir le débat et d'entraîner des revendications ultérieures de la part de l'Italie ou de l'Allemagne. Le Service serait obligé au Ministre de lui donner des instructions sur le sens de la réponse à faire à cette proposition espagnole que M. de Lequerica a été chargé de transmettre au gouvernement français. » (*ibid.*, document non reproduit). Le 30 juin, le général Noguès est revenu à la charge, plaidant pour une réponse négative (voir document n° 430).

Il est clair que, dans les circonstances actuelles, nous devons soigneusement nous attacher à prévenir toute initiative à la faveur de laquelle nos voisins pourraient tenter de nous placer en présence du fait accompli. J'inclinerais donc à accéder à la rectification relative à la délimitation des Beni-Zeroual, pourvu, cependant, que l'incorporation du territoire en cause à la zone espagnole fut ajournée jusqu'au moment de la conclusion de la paix générale.

Si j'écarte la demande concernant les Beni-Snassen, c'est, comme vous le savez, que la région dont il s'agit confine à l'Oranie.

Telles sont les conditions dans lesquelles nous pourrions, dès à présent, acquiescer aux vœux dont nous sommes saisis. Un arrangement qui énoncerait ces engagements aurait, au surplus, l'avantage de corroborer, au mieux des intérêts des deux pays, les principes sur lesquels est assise notre politique traditionnelle au Maroc. En effet, il confirmerait et accentuerait le caractère amical que nous avons toujours entendu donner à l'action franco-espagnole dans l'Empire chérifien et, en excluant, par là-même, toute tentative de l'Allemagne ou de l'Italie de s'y assurer des droits d'une nature quelconque, il contribuerait à consolider le statut souverain du Sultan et, corrélativement, les prérogatives, à la fois, de la Puissance protectrice et de l'Espagne.

Veuillez me faire part de votre sentiment à ce sujet.

Pour Madrid : Communiqué à Rabat.

Pour Rabat : Communiqué à Madrid.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 9

434

M. Baudouin, Ministre des Affaires étrangères[1],
à M. Roger Cambon, Chargé d'Affaires de France à Londres.

T. n° 4 CF. *La Bourboule, 1er juillet 1940, 12 h.*

Secret.

J'ai pris connaissance avec intérêt des indications contenues dans votre télégramme 2709-2713[2] et notamment de l'assurance donnée par un des collaborateurs de lord Halifax que l'attitude du gouvernement britannique à l'égard du gouvernement français restait dominée par le désir de conserver des relations régulières.

Rien ne saurait mieux affirmer, dans les circonstances actuelles, une telle volonté que l'envoi d'un chargé d'Affaires britannique auprès du

[1] Le télégramme est signé « p.o. Charles-Roux ».

[2] Voir document n° 428.

gouvernement français et je vous prie de bien vouloir insister auprès du Foreign Office pour obtenir, dès que possible, une décision dans ce sens.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 6

435

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1],
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE EN CHINE,
À TOKYO ET À BANGKOK.

T. nos 10 à 13 CF (Shanghaï)[2]. *La Bourboule, 1er juillet 1940, 20 h.*

Ainsi que vous l'avez constaté à la lecture des conventions d'armistice publiées par Havas[3], ces conventions ne mentionnent globalement notre empire colonial que pour en affirmer le maintien et en prévoir la sauvegarde. Elles ne citent certaines de nos possessions africaines et levantines qu'en fonction de mesures d'ordre militaire. Elles ne comportent aucune référence à nos colonies américaines ou à nos possessions d'Extrême-Orient.

En ce qui concerne ces dernières, il est permis de penser que le gouvernement du Reich, conformément au précédent institué à l'occasion des Indes néerlandaises, a fait savoir au gouvernement japonais qu'il ne s'intéressait pas à leur sort[4]. Il n'en reste pas moins que l'Asie, qui n'a pas été directement mêlée à la guerre européenne, n'est pas directement affectée par la cessation des hostilités en France.

Notre propre action en Asie peut donc conserver une certaine autonomie par rapport aux développements de la situation européenne. Elle doit tendre à maintenir dans toute la mesure du possible, et jusqu'à la conclusion de la paix générale, les positions que nous occupons. Abordant chaque problème suivant une méthode empirique, elle doit tenir le plus exact compte des éléments de fait particuliers à l'Extrême-Orient.

À cet égard, il convient d'observer que si les succès remportés par les États totalitaires ont renforcé les prétentions des extrémistes japonais, les milieux modérés, qui jusqu'à présent se sont maintenus au pouvoir, s'efforcent d'éviter, en procédant sur le plan local à des règlements amiables, les incidents de nature à compromettre l'avenir. Par ailleurs, si les appréciations portées par le gouvernement britannique sur les déterminations auxquelles les circonstances nous ont contraints frappent actuellement de précarité les relations entre Paris et Londres, la similitude des positions

[1] Le document est signé : « p.o. Charles-Roux ».

[2] Numéros d'ordre pour Tokyo : 2 à 5 CF, pour Bangkok : 10 à 13 CF. Par ailleurs, figure la mention marginale manuscrite suivante : « Communiquer en chiffre à Washington, en clair par courrier à Londres. »

[3] Voir documents nos 414 et 417.

[4] Voir document n° 375.

française et britannique en Extrême-Orient, qui font indistinctement l'objet des visées japonaises, maintient, face au même danger, une solidarité de fait entre les deux empires. Enfin, si le gouvernement américain incline actuellement, en raison de la situation générale, à rentrer dans la réserve dont il était progressivement sorti au cours de ces derniers mois, il n'a pas renoncé à marquer, bien que sous une forme nuancée, l'intérêt qu'il porte au maintien du *statu quo* en Extrême-Orient.

Si donc il importe, comme nous l'avons fait pour la fermeture de la frontière sino-indochinoise, le contrôle du transit à travers l'Indochine et les questions relatives aux Concessions, de nous prêter aux arrangements propres à détourner la menace japonaise, il convient, d'une part de maintenir une liaison attentive avec les autorités anglaises et, d'autre part, de tenir très constamment les autorités américaines au courant de l'évolution de nos rapports avec Tokyo.

Il reste que cette politique, dans toute la mesure où nous sommes contraints de ménager le Japon, aura des effets regrettables pour la Chine libre. Mais le gouvernement de Tchoung King doit comprendre qu'une entreprise japonaise sur l'Indochine aurait, pour l'avenir, des conséquences permanentes et plus fâcheuses encore que la fermeture temporaire de la frontière sino-indochinoise.

Guerre 1939-1945, Vichy, E Asie, Thaïlande, 392

436

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON.

T. n°s 18 à 21[1]. *Vichy, 2 juillet 1940.*

M. Bullitt, qui était resté à Paris après l'occupation allemande[2], a rejoint le gouvernement français à Clermont-Ferrand avant-hier. Nous avons beaucoup apprécié la décision qu'a prise l'ambassadeur des États-Unis de rallier le gouvernement français dans la zone non-occupée et nous nous sommes félicités de pouvoir ainsi reprendre le contact personnel avec lui, aussi bien que de voir affirmer par sa présence le caractère régulier de nos relations diplomatiques avec Washington.

Nous attachons d'autant plus d'intérêt à pouvoir poursuivre une politique d'amitié et de coopération avec les États-Unis que des difficultés de

[1] Ce télégramme a été adressé, en outre, à tous les postes d'Amérique latine d'après le brouillon manuscrit rédigé par Paul Baudouin et se trouvant dans Guerre 1939-1945, Vichy, Y Europe-Internationale, 22.

[2] Dans un télégramme non numéroté du même jour (2 juillet), Paul Baudouin rend hommage à « l'activité que [l'ambassadeur Bullitt] a déployée à Paris lors de l'arrivée des troupes allemandes et pendant le temps qu'il a passé dans la capitale. » In Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 10, document non reproduit).

toutes natures se présentent au Gouvernement, qui n'en est d'ailleurs pas surpris, parce qu'il les savait incluses dans les conditions de l'armistice que les circonstances l'ont contraint à accepter. L'occupation par l'Allemagne d'une très vaste partie du territoire français suscite au Gouvernement et à l'Administration des problèmes qui se traduisent même matériellement, aux yeux de l'étranger, par l'instabilité actuelle de leur siège[1], mais dont la variété et l'ampleur excèdent de beaucoup une question de résidence, et qui rendront d'autant plus souhaitable pour nous dans l'avenir prochain la compréhension amicale et le concours des États-Unis en faveur de la France.

Notre pays a conscience, dans son malheur, d'avoir droit à la sympathie américaine et à l'aide active des pays du Nouveau Continent, avec lesquels il s'est trouvé depuis si longtemps en communion d'idées et de sentiments. L'un de nos vœux les plus chers, dans les présentes circonstances, est que ces liens moraux et politiques entre eux et la France, loin de s'affaiblir, soient fortifiés par l'épreuve imméritée que notre patrie traverse.

Je vous prie de vous exprimer dans ce sens, au cours de vos entretiens, avec le Secrétaire d'État et, à l'occasion, avec le président Roosevelt.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 10

[1] Charles-Roux rapporte les tribulations du gouvernement : « Obligé de quitter Bordeaux, promis à l'occupation allemande, le gouvernement français choisit pour nouvelle résidence Clermont-Ferrand. Mais ce chef-lieu n'était pas pourvu des installations nécessaires aux administrations d'État, celles-ci devaient être réparties entre les villes d'eau de la région, La Bourboule, le Mont-Dore, Châtelguyon, Royat. Aux Affaires étrangères échut La Bourboule. Nous nous sommes donc mis en route le 29 juin pour cette station balnéaire, en convoi d'automobiles. À peine avions-nous parcouru quelques kilomètres, que nous trouvâmes l'occupation ennemie établie jusqu'au point où s'arrêtait sa zone. C'était des gendarmes allemands qui aiguillaient la circulation aux carrefours de route [...] Par Brive, Tulle et Clermont, nous gagnâmes La Bourboule. Jamais encore installation provisoire n'avait atteint ce degré d'incommodité et d'incohérence. [...] Pour joindre mon ministre ou *vice versa*, lui ou moi devions rouler trois quarts d'heure en auto sur une route escarpée. À Clermont, le gouvernement était encore plus mal installé que les administrations dans leurs villes d'eau. [...] Il fut vaguement question de choisir Lyon pour siège du gouvernement. [...] La vérité me paraît être que le gouvernement préféra les inconvénients du vase clos, que serait une station thermale, à ceux d'une grande ville, qui l'environnerait d'une population urbaine, variée, nombreuse, impressionnable, capable d'agitation. [...] Enfin, il ne faut pas oublier que le choix d'une nouvelle résidence n'impliquait pas la résolution d'y rester définitivement. L'on n'avait pas cessé de vivre au jour le jour. [...] Quelqu'un fut envoyé à Vichy pour y prospecter des locaux autrement nombreux, spacieux et groupés que ceux où nous avions élus domicile dans le Puy-de-Dôme. Ordre fut donné de s'y transférer. Le 1er juillet, nous quittions La Bourboule pour Vichy. » Cf. F. Charles-Roux, *Cinq mois tragiques aux Affaires étrangères, 21 mai-1er novembre 1940*, Paris, Plon, 1949, pp. 107-108.

437

M. ADRIEN THIERRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À BUCAREST,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1].

T. n°s 1339 à 1343. *Bucarest, 2 juillet 1940, 3 h. 20.*

(*Reçu* : le 3, 2 h.)

L'annexion de la Bessarabie, de la Bukovine du Nord par l'URSS ampute la Roumanie d'environ un sixième de son territoire[2]. Près de 4 millions d'habitants deviennent citoyens soviétiques. Parmi ceux-ci il faut compter selon les statistiques roumaines deux millions de Roumains, un million d'Ukrainiens et de Russes, 300 000 juifs, le reste étant réparti en divers minorités notamment allemande (150 000 pour moitié en Bukovine et pour moitié en Bessarabie centrale et Bulgare, 170 000 en Bessarabie méridionale).

Au point de vue économique, il s'agit de régions purement agricoles. La Bessarabie produit près du quart des céréales roumaines (notamment du maïs, du blé et de l'orge). Elle a le quasi monopole de la production du

[1] Le document porte le paraphe du Ministre.

[2] Dès le début de la guerre, les Roumains ont eu de fortes craintes quant aux visées de l'URSS sur la Bessarabie. Cf. *DDF* (1939-44), I, documents n°s 156, 200, 257, 436, 438 notamment. Le 16 juin 1940, la dépêche n° 365 d'Adrien Thierry rapporte que « depuis trois semaines environ, les agents allemands demandent aux colons germaniques en Bessarabie de remplir des questionnaires détaillés susceptibles d'établir de manière précise leurs droits de propriété dans cette province », une opération déjà effectuée en Bukovine en novembre 1939, « lorsqu'une invasion prochaine des troupes soviétiques paraissait imminente. Certains en viennent donc à penser que les Allemands auraient des raisons de croire à une prochaine occupation de la Bessarabie par l'Armée rouge et voudraient prendre au préalable les mesures leur permettant de sauvegarder les droits de leurs compatriotes. » (in Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, URSS, 869, document non reproduit). Le 17 juin, l'occupation de la Lituanie par l'armée soviétique avive « les craintes que l'on ne cesse de nourrir à Bucarest en ce qui concerne le sort de la Bessarabie. » (télégramme n° 1272 de Bucarest en date du 17 juin, *ibid.*, document non reproduit). Finalement, le 26 juin, Molotov remet à l'ambassadeur roumain à Moscou une note enjoignant à Bucarest de restituer la Bessarabie, territoire « pris de force » par les Roumains qui avaient « profité de la faiblesse militaire de la Russie » en 1918, ainsi que de transférer à l'URSS de la partie septentrionale de la Bukovine, « habitée en majorité par des populations liées à celles de l'Ukraine soviétique par une indéniable communauté de destins historiques et de langues nationales », ce qui « représenterait, dans une faible mesure il est vrai, une compensation pour la grande perte subie par l'URSS et la population bessarabienne du fait de la domination roumaine dans cette province depuis vingt deux ans. » (télégramme n°s 1308 à 1311 de Bucarest en date du 28 juin, *ibid.*, non reproduit). Malgré une réorientation de sa politique étrangère plus favorable à l'Axe – ce qui a entraîné la démission de M. Gafenco le 1er juin et son remplacement par l'ancien ministre des Communications, M. Gigurtu – et en dépit des indices de mécontentement de l'Allemagne face à une initiative de Moscou qui l'a prise de cours et viole les accords d'août 1939 sur la délimitation des zones d'intérêts russes et allemands dans cette région, la Roumanie cède, le 28 juin, à l'ultimatum. L'évacuation doit avoir lieu dans les quatre jours, mais l'ambassadeur Adrien Thierry signale que ce même jour, 28 juin, « des commissions soviétiques sont déjà arrivées dans les principales villes. » (télégramme n° 1306). Le 1er juillet, « les Russes continuent à avancer [en Bukovine] au delà des limites qu'ils ont eux-mêmes fixés à leur revendications » (télégramme n°s 1336 à 1338 (non reproduit), toujours dans ce même dossier Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, URSS, 869, en partie consacré aux relations soviéto-roumaines).

soya et du tournesol qui y ont été introduits ou développés par des sociétés allemandes (« Soya », filiales de l'I.G. Farben, et « Solagra »). Un quart de la production de vins est récolté sur son sol. Bien que beaucoup moins riche pour les céréales, la Bukovine fournissait à la Roumanie le tiers de la récolte de pommes de terre et de grandes quantités de bois, exploité sur les pentes des Carpates. Les troupeaux de ces régions, sans être les plus beaux de la Roumanie, sont assez nombreux (notamment les moutons). Enfin, la pêche à l'embouchure du bras nord du Danube est active et fructueuse (caviar) à vrai dire, l'administration roumaine n'a (...)[1] depuis 22 ans pour mettre en valeur les richesses bessarabiennes[2]. Le problème essentiel, celui du développement des moyens de transport a été complètement négligé, aucune voie ferrée nouvelle n'a été construite. Sur 12 000 kilomètres de route dite « empierrée », que compte la Roumanie, il n'y a que 750 kilomètres en Bessarabie. Les échanges avec le reste du pays sont difficiles. Le paysan est resté pauvre et arriéré. Par contre, la Bukovine, qui avait profité autrefois de l'administration autrichienne, a atteint un niveau de vie plus élevé et profite de sa situation de carrefour vers la Galicie et l'Allemagne, au prolongement de la Moldavie.

Si d'ailleurs les Roumains se sont désintéressés de la Bessarabie, c'est parce qu'ils n'avaient pas avec cette province des attaches aussi fortes qu'avec la Transylvanie par exemple et peut-être aussi parce qu'ils craignaient la concurrence d'une région riche en ressources naturelles jusqu'ici mal exploitées. Il a fallu l'intervention récente des Allemands et de leurs méthodes coloniales de développement des cultures d'oléagineux pour que l'attention se portât à nouveau sur la Bessarabie. À ce titre l'annexion de cette province doit inquiéter sérieusement les dirigeants de l'économie du Reich.

Les mêmes milieux doivent également se préoccuper de la main mise russe sur Cernauti, qui commande le transit des produits tant bessarabiens que moldaviens, soit environ la moitié des exportations ferroviaires roumaines vers l'Allemagne (pétrole exclu).

En résumé, il ne semble pas que l'équilibre économique de la Roumanie doive être gravement atteint par la perte des provinces annexées par les Soviets malgré l'importance de leur superficie et de leurs ressources. Par contre, l'action russe porte un coup aux Allemands qui avec la complicité de leurs minoritaires tendaient à considérer la Bessarabie et la Bukovine comme des terres exclusivement réservées à leur expansion économique et (...)[3] y avaient investi d'importants capitaux.

Papiers 1940, Papiers Baudouin, 7

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] La Bessarabie avait été annexée par la Roumanie en 1918.

[3] Lacune de déchiffrement.

438

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À BELGRADE,
ANKARA, ATHÈNES, BUCAREST.

T. n°s 2 à 3 CF (Belgrade)[1]. *Vichy, 3 juillet 1940, 18 h.*

Pour Ankara, Athènes et Bucarest seulement : J'adresse le télégramme suivant à notre ministre à Belgrade :

Pour tous : Je réponds à votre télégramme n° 788[2].

J'ai pris intérêt à ce que vous me rapportez de l'affliction causée à la population yougoslave par le malheur de la France. Il ne vous échappera pas que l'infortune qui a atteint notre pays est de nature à justifier de la part du gouvernement et du peuple de Yougoslavie un retour sur eux-mêmes et une sorte d'examen de conscience concernant leurs propres responsabilités et celles des autres pays de l'Entente balkanique qui ont cru mettre leurs intérêts à l'abri en se réfugiant dans une neutralité passive pendant que notre sort était en jeu. Il vous appartient de travailler à ce que soient faites les réflexions que commande notre situation actuelle, de manière que les sympathies traditionnelles en sortent vivifiées et que le concours moral et diplomatique du pays de votre résidence nous demeure acquis dans l'avenir. Tous les pays d'Europe sont intéressés en effet à ce que la France se relève le plus tôt possible et puisse reprendre son rôle international. Il est dans l'intérêt de chacun de nous y aider dans la mesure de ses moyens et de son influence dans le monde.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 3

[1] Le télégramme a été envoyé à Ankara sous les n°s 3 à 4 CF, Athènes (n°s 2 à 3 CF), Bucarest (n°s 3 à 4 CF).

[2] Télégramme de Belgrade en date du 1er juillet 1940, in Guerre 1939-1945, Vichy, Y Europe-Internationale, 24, document non reproduit. M. Brugère indique que « l'absence de toute radio française est considérée comme l'une des clauses humiliantes de l'armistice de Compiègne » : « Non seulement, me dit-on, la France est désarmée et gardée à vue, mais elle est bâillonnée. » Et l'ambassadeur rapporte qu'en signe d'affliction « dans plusieurs villages de la Choumadia, les paysans, depuis le 26 juin, portent leurs brassards noirs et ont supprimé pour leurs fêtes locales les danses et *kolos* », tandis qu'une souscription a été levée à Belgrade pour venir en aide aux réfugiés français.

439

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. ROGER CAMBON, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À LONDRES.

T. nos 24 à 25. *Vichy, 3 juillet 1940, 22 h.*

L'amiral Darlan m'a fait savoir qu'une force navale anglaise importante s'est présentée ce matin devant Oran et a adressé à l'amiral Gensoul, commandant la principale escadre française de la Méditerranée, un ultimatum lui enjoignant soit de rallier la flotte britannique, soit de saborder ses bâtiments, dans un délai de six heures[1]. L'amiral Gensoul a répondu qu'il opposerait la force à la force et le gouvernement français, informé de l'ultimatum et de la réponse, a approuvé unanimement l'attitude de l'Amiral.

Nous venons d'apprendre que les premiers coups de canon ont été échangés à 18 h 45, les Anglais ont passé à l'attaque.

C'est avec stupeur que nous avons appris cette agression qui serait injustifiée dans tous les cas, mais qui l'est d'autant plus que l'Afrique du Nord ne sera l'objet d'aucune occupation.

Je vous prie d'élever auprès du gouvernement britannique une protestation immédiate et formelle et d'attendre mes instructions ultérieures que je vous adresserai demain.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 336

440

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. DE LA BAUME, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID.

T. nos 21 à 24. *Vichy, 3 juillet 1940, 23 h. 45.*

Je réponds à votre télégramme n° 773 (par courrier)[2].

J'ai pris grand intérêt à ce que vous m'avez rapporté de la sympathie avec laquelle l'opinion publique espagnole a réagi aux malheurs de la France, des réflexions politiques que les conséquences immédiates de notre défaite ont inspirées aux dirigeants de l'Espagne, enfin de la confiance qui est placée avec juste raison dans le gouvernement présidé par le maréchal Pétain pour relever la France et lui permettre de reprendre le plus tôt possible son rôle international.

[1] Il existait en fait une troisième possibilité, qu'avait exprimée l'amiral Somerville mais que l'amiral Gensoul ne transmit pas dans son message au gouvernement de Vichy : appareiller pour les États-Unis ou pour les Antilles.

[2] Voir document n° 425.

Il m'a été d'autant plus agréable de prendre connaissance de vos constatations que le désir du gouvernement français est de coopérer assidûment avec le gouvernement espagnol au retour de la paix en Europe et au règlement des questions de toute nature que la guerre a posées. Le nom du maréchal Pétain, qui a acquis la confiance de nos voisins leur garantit d'ailleurs la poursuite et le développement de la politique que lui-même a inaugurée pendant sa mission à Madrid[1].

Nous souhaitons que, guidé par son sens politique, le gouvernement espagnol nous aide de son influence à Rome et à Berlin pour modérer les exigences de l'Allemagne et de l'Italie et pour faire en sorte que les questions soumises aux deux Commissions d'armistice soient résolues dans un esprit aussi conciliant que possible. Nous ne sentons pas moins que les dirigeants espagnols cette solidarité latine et chrétienne qui doit revivre entre les trois grandes nations méditerranéennes. Il nous paraît être de l'intérêt de l'Espagne elle-même que la France puisse sans délai surmonter les difficultés multiples et graves qu'une occupation allemande de très grande étendue fait poser sur son administration et sur sa vie économique et que le gouvernement du maréchal Pétain mène à bien l'œuvre de reconstruction nationale qui est sa tâche actuelle.

Je vous serais obligé, en vous exprimant dans ce sens avec le ministre d'État, de sonder le terrain en vue de savoir si le gouvernement espagnol est disposé à agir officieusement à Berlin et à Rome dans notre intérêt qui coïncide avec celui d'un certain équilibre en Europe.

Papiers 1940, Papiers Baudouin, 8

441

MONSIEUR BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À WASHINGTON,
OTTOWA, PRETORIA, SYDNEY.

T. n° 36 CF (Washington)[2]. *Vichy, 3 juillet 1940, 23 h. 45.*

Extrême urgence.

Pour tous, sauf Washington : J'adresse le télégramme suivant à notre ambassadeur à Washington.

Pour tous : Veuillez donner au Département d'État et éventuellement à la presse américaine, la précision suivante sur la lâche agression dont la flotte française a été l'objet à Mers el-Kébir de la part de la flotte britannique.

[1] Le maréchal Pétain a été ambassadeur de France à Madrid du 27 février 1939 au 18 mai 1940.

[2] Les autres numéros d'ordre sont : n°s 10 CF (Ottawa), 5 CF (Pretoria), 11 CF (Sydney).

1. L'ultimatum a été adressé à 10 heures du matin à la flotte française, rassemblée dans la rade conformément aux clauses de l'armistice.

2. Des mines magnétiques ont été mouillées par des avions britanniques entre midi trente et 13 heures, fermant le chenal de sortie de la rade.

3. La flotte anglaise a ouvert le feu à 18 heures sur la flotte française emprisonnée dans la rade et mise ainsi dans l'impossibilité de manœuvrer[1].

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 336

442

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AU GÉNÉRAL WEYGAND, COMMANDANT EN CHEF, MINISTRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE.

T. *Vichy, 3 juillet 1940.*

Par votre lettre en date du 2 juillet[2] vous m'avez demandé de vous faire connaître si le gouvernement britannique avait accepté de rendre sa liberté aux éléments de notre flotte stationnée à Alexandrie.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, conformément à votre désir, j'avais, dès le 25 juin, envoyé des instructions dans ce sens à notre chargé d'Affaires à Londres.

Je n'ai encore reçu aucune réponse.

J'ai donc adressé, en date d'hier 2 juillet, un nouvel appel au gouvernement britannique lui demandant de faire parvenir, dans le plus bref délai, des instructions catégoriques à l'Amiral commandant la flotte anglaise dans la Méditerranée[3].

J'attends incessamment la réponse à cette nouvelle démarche.

J'ai toutefois évité d'aviser le gouvernement britannique que, ses agents consulaires en France seraient placés sous surveillance, s'il maintenait son geste inamical. Pareil avertissement serait, à mon avis, inopportun et inefficace.

[1] De fait, les bâtiments français, mouillés le long des quais, ne peuvent manœuvrer, et gênés par l'éperon rocheux qui ferme la rade de Mers el-Kébir, ne parviennent pas à riposter avec leur artillerie.

[2] Document non retrouvé.

[3] Télégramme n° 13 de Paul Baudouin (Vichy), à l'ambassade de France à Londres : « Après un délai d'une semaine, le gouvernement britannique ne s'est pas encore prononcé sur la démarche de l'amiral Cunningham. La situation dans laquelle cette indécision place le gouvernement français ne pouvant être plus longtemps maintenue, vous voudrez bien intervenir à nouveau et d'urgence auprès de lord Halifax pour lui demander de faire adresser dans le plus bref délai des instructions catégoriques à l'Amiral commandant de la flotte anglaise de Méditerranée. » In Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 335, document non reproduit.

Il m'a semblé, d'autre part, qu'il était dangereux d'indiquer, dès maintenant, au gouvernement anglais que nous nous verrions dans la nécessité, s'il ne modifiait pas son attitude, de donner ordre à notre flotte de rejoindre ses bases par tous les moyens en son pouvoir. Il sera temps de donner directement cet ordre à notre flotte le jour où il nous apparaîtra que l'Amirauté britannique se refuse à envoyer de nouvelles instructions à l'amiral Cunningham.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 335

443

M. ROGER CAMBON, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À LONDRES,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 2762 à 2766. *Londres, 3 juillet 1940, 20 h. 35.*

(*Reçu* : le 4, 11 h.)

Je me réfère à votre télégramme 41 BX[1].

À l'heure actuelle, les préoccupations de l'opinion britannique sont dominées par la perspective d'une attaque allemande imminente et c'est sous cet angle qu'elle considère toutes les autres questions.

En ce qui concerne l'attaque elle-même, les articles de presse et les déclarations des personnages politiques soulignent la détermination anglaise de résister à tout prix jusqu'au bout. Il est par exemple significatif que M. Winston Churchill ait prié M. Neville Chamberlain, que certains représentaient comme assez flottant, de prendre la parole au nom du Cabinet et que l'ancien Premier ministre ait prononcé avant-hier le discours énergique dont j'ai rendu compte par mon télégramme n°s 2738-2739[2].

Cette attitude répond à l'état d'esprit du public. Celui-ci, enclin par atavisme à supporter de dures épreuves, ne doute guère de l'aptitude de la Grande-Bretagne à repousser tous les assauts. S'il existe des Anglais qui professent des vues différentes, tout ce que je puis dire est qu'ils ne les manifestent pas jusqu'ici.

C'est en fonction du péril qui menace l'Angleterre qu'il convient de considérer les réactions de l'opinion britannique en présence des événements qui se sont abattus sur notre pays. A ce sujet, comme M. Corbin et moi-même l'avons déjà signalé, une extrême confusion règne ici dans les esprits, principalement due à l'ignorance où sont les Anglais des véritables intentions politiques du gouvernement français et des conditions de fait dans lesquelles ce dernier exerce aujourd'hui son autorité par rapport aux

[1] Document non retrouvé.

[2] Document non retrouvé.

Allemands. Dans cette incertitude, la seule constatation positive est que toute la côte et les bases françaises, depuis la Flandre jusqu'aux Pyrénées, se trouvent aux mains de l'ennemi et que celui-ci, aux termes mêmes de l'armistice, contrôle les éléments de la puissance de notre pays. De là à craindre que les autorités françaises, quel que soit leur désir, ne puissent empêcher les Allemands d'utiliser au maximum nos ressources afin de poursuivre la guerre contre le Royaume-Uni, il n'y a qu'un pas. En tout cas, cette situation préoccupe gravement les Anglais en présence de la menace la plus redoutable qu'ils aient jamais eue à affronter.

C'est ce sentiment confus qui explique à mon sens les initiatives et les manœuvres dont nous avons eu à nous plaindre ces derniers temps. À l'heure actuelle, le gouvernement britannique hésite visiblement sur l'opinion qu'il convient d'adopter à l'égard de la situation en France. Le Premier ministre avait annoncé qu'il ferait une déclaration à ce sujet aujourd'hui devant la Chambre des communes. Il y a renoncé. D'autre part, si l'on avait envisagé ici, à un moment donné, la constitution à Londres d'un gouvernement français dissident, on paraît avoir maintenant compris que ceci aurait constitué une grave erreur. Le général de Gaulle, primitivement présenté comme le précurseur d'un tel gouvernement, puis reconnu comme « chef des Français libres d'Angleterre », n'est qualifié, dans certaines feuilles de ce matin, que de « commandant de la Légion française en Grande-Bretagne »[1].

Il n'est donc pas impossible qu'une fois la période d'excitation présente passée, les Anglais ne se résignent à une vue plus objective des difficultés auxquelles a à faire face le gouvernement français et de la nécessité de l'aider à conserver, dans toute la mesure du possible, son indépendance. Les sentiments à l'égard de notre pays restent bons.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 6

[1] Néanmoins, jusqu'à l'affaire de Dakar (22-25 septembre 1940), le gouvernement de Londres soutiendra énergiquement le général de Gaulle.

444

M. LABONNE, AMBASSADEUR DE FRANCE À MOSCOU,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 850 à 860. *Moscou, 3 juillet 1940, 22 h. 55.*

(*Reçu* : le 13, 11 h.)

Le programme Arita[1] a produit une profonde impression sur les Russes et sur les Anglais.

Les Russes discernent ses effets favorables pour eux : participation plus rapide, plus grande des États-Unis aux côtés des Anglais, donc le Reich mieux et plus longtemps tenu en échec.

Ainsi le Kremlin gagne du temps et ce temps, il le met certes à profit : armement, production économique, opérations territoriales et maritimes, de nature à améliorer sa situation stratégique, ses moyens de défense et de pression.

De même, l'extension mondiale du conflit lui offre une merveilleuse opportunité de justifier leurs récentes mesures draconiennes de labeur, de rendement et de restrictions et de faire pénétrer dans les masses l'esprit de patriotisme, de guerre, d'héroïsme.

À longue échéance, au contraire, il se rend bien compte de ce que signifie l'injonction de Tokyo. Sauf défaite grave de l'Empire japonais, Vladivostok, que les avions placent au cœur même des îles, ne restera jamais aux mains des Russes et avec Vladivostok ni la province maritime, ni Sakhaline, ni même la Sibérie jusqu'au lac Baïkal.

Sous cet aspect, qui est celui de la permanence, le programme Arita doit incliner à la longue les Russes vers les Anglais, les Américains et vers nous. Les Anglais éprouvent des sentiments mêlés. Ils considèrent sérieusement qu'ils peuvent être demain en guerre avec le Japon.

Ils pensent comme les Russes que les États-Unis vont être contraints de jeter leurs forces dans la balance.

Ils se demandent, par ailleurs, non sans une perplexité grave et intéressée, ce qu'Hitler doit en penser. Jusqu'ici, ses foudroyantes actions lancées au nom de la race et de la suprématie des Blancs ont engendré de triples et terribles paradoxes : faire entrer profondément le Soviet communiste en Europe ; provoquer avec toute son ampleur et sa puissance le défi Arita, l'exclusive altière et explicite des Jaunes contre les Blancs

[1] Le 29 juin 1940, le ministre japonais des Affaires étrangères a prononcé un important discours dans lequel il a affirmé que, comme il y avait un « lien naturel » entre l'Asie extrême-orientale et les pays des mers du Sud, il fallait qu'une « force de stabilisation » existât entre ces régions pour assurer leur « coprospérité ». Ce nécessaire programme de mise en place d'un nouvel ordre en Extrême-Orient serait réalisé « par des moyens pacifiques. » Cf. J.-B. Duroselle avec le concours d'A. Kaspi, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, Paris, A. Colin, 2002 (rééd.), pp. 342-343.

quels qu'ils soient ; enfin ruiner l'Europe, sa richesse présente, faucher sa jeunesse, briser ses facultés de défense ou d'expansion dans le monde. Car que seront la Hollande sans les Indes, la Norvège sans le commerce, l'Angleterre avec un empire ébranlé, avec les Indes déjà en effervescence, la France dépouillée de prestige vis-à-vis de ses sujets coloniaux, etc.

Sans doute Hitler avec la force allemande, entend-il redresser tout cela. Sera-ce si facile et n'est-ce pas trop tard et ne faudrait-il pas, s'il veut y parvenir, qu'il mette rapidement cette force au service des Anglo-Saxons ?

Les Russes observent avec sagacité, et non sans suspicion, ces balancements britanniques, reflet des tendances qui déchirent, assurent-ils, les Conseils de gouvernement de guerre de Londres. Et cette suspicion leur inspire des articles sans bienveillance.

Pour l'heure cependant, le ligne anglaise ici demeure nette. Le concours russe est toujours espéré et obliquement par la voie économique.

Avec les États-Unis, la Russie n'est-elle pas le seul contrepoids possible ? Étant ce qu'elle est, sa force militaire déjà redoutable peut s'accroître vite car les leçons polonaises et françaises n'y sont pas perdues. Les Russes ont recours au moyen le plus simple qu'ils estiment le plus sûr et le plus efficace : copier immédiatement et servilement l'Allemagne. Méthodes stratégiques et tactiques deviennent de plus en plus les mêmes. Ainsi l'état-major et le commandement, très jeunes, ne supporteront-ils pas le grief d'incompréhension et d'anachronisme dont on accable ici notre commandement.

À côté de tant de tares, le système soviétique a eu un immense mérite d'intelligence et de patriotisme. Il a su dès l'origine comprendre que la possibilité même de faire la guerre, que l'indépendance des peuples était liée, absolument liée à ses mines, à sa métallurgie, à la répartition puissante des industries des armements. Au prix d'indicibles sacrifices, il a su consentir ce qu'il fallait pour y parvenir. Terme pour terme, il a fait ce que nous n'avons su ni accomplir, ni même comprendre en France et surtout dans notre empire africain. Qu'eût été l'armée française dotée comme elle l'eût été si facilement d'une énorme industrie minière et métallurgique en Afrique du Nord, au lieu de cette agriculture concurrente, source à la fois de pléthore, de déficience et de heurts ? Écrits et notions depuis 20 années me donnent licence, dont je m'excuse, d'écrire ceci de Moscou, tandis qu'on me montre les progrès des considérables usines que j'ai vu naître il y a quelques quinze années de part et d'autre de l'Oural.

Cette force, la Russie l'emploie déjà à la (…)[1] en Europe de l'héritier de Pierre le Grand. Si elle garde toujours comme arme suprême la faculté de retraite et de repli, elle manifeste au moins, de la manière la plus tangible et la plus violente, qu'elle n'y aura recours qu'à la dernière extrémité et qu'il s'agit maintenant bien plus de gagner en Europe que de reculer. C'est un fait, l'Allemagne doit en tenir compte en un sens (…)[2] et nous dans l'autre.

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Lacune de déchiffrement.

Elle a intérêt spécialement dans l'avenir à la sauvegarde du (...)[1] français à sa permanence et à sa puissance.

Enfin, dans le jeu économique présent, il est manifeste que la Russie s'efforce de contrecarrer l'empire que le Reich commence, avec science et méthode, à étendre à toute l'Europe centrale. Tandis, en effet, que se déroule la conférence de Rome où les délégués balkaniques ont été sommés de se rendre pour s'entendre dicter les exigences de fournitures et d'échanges, Moscou, parallèlement et avec des fins identiques, conclut et entreprend des négociations avec la Finlande, la Suède en attendant de les (...)[2] sur une vaste échelle avec l'Angleterre.

Et d'ici peu, sans doute, nous verrons comment ces partenaires adverses vont s'affronter aux points de friction politique de Roumanie, des pétroles, des Balkans, des Dardanelles et du Proche-Orient.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 8

445

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À M. ROGER CAMBON, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE FRANCE
À LONDRES.

T. n°s 35 à 36 CF. *Vichy, 4 juillet 1940, 17 h. 25*

Je me réfère à mon télégramme n° 24-25[3].

Le Conseil des ministres a délibéré ce matin sur les conclusions à tirer de la brutale agression commise par la Marine britannique contre notre escadre d'Oran. Il a estimé qu'il nous était impossible de conserver des relations diplomatiques avec un gouvernement qui envoie ses navires attaquer les nôtres en mouillage. En conséquence, il m'a chargé de vous inviter à cesser vos fonctions et à prescrire au personnel de votre ambassade d'en faire autant. Vous voudrez bien en informer lord Halifax en lui en indiquant le motif. S'il pouvait nous convenir de maintenir notre mission diplomatique à Londres, alors que le gouvernement britannique n'avait laissé ni renvoyé personne auprès du gouvernement français, nous ne saurions persister dans ces relations unilatérales après l'attaque inqualifiable dont notre escadre d'Oran a été l'objet hier. Le gouvernement britannique, sans l'ordre de qui cette opération sans gloire n'a pu avoir lieu, et qui n'avait auparavant donné aucune réponse à nos justes démarches, portera l'entière responsabilité du trouble jeté par elle dans les rapports franco-anglais, que le gouvernement français s'efforçait patiemment de sauvegarder.

[1] Le mot « contre-projet » dactylographié est barré dans le document et il est mentionné à la main : « un gr. faux » = lacune de déchiffrement.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Voir document n° 441.

Votre départ de Londres et celui de vos collaborateurs nécessiteront des moyens de transport qu'il appartiendra au gouvernement britannique de vous fournir.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 292.

446

M. Baudouin, Ministre des Affaires étrangères[1],
à M. de Saint-Quentin, Ambassadeur de France à Washington.

T. nos 41 à 47 CF. *Vichy, 4 juillet 1940, 19 h. 30.*

Je vous prie de transmettre d'urgence au président Roosevelt le message suivant du maréchal Pétain.

Le Président sera juge de la publication du document, que désire le Maréchal.

Papiers 1940, Papiers Baudouin, 4

Annexe

Message du Maréchal Pétain

M. *Vichy, 4 juillet 1940.*

Monsieur le Président,

Hier s'est produit un fait grave et douloureux. Une forte escadre anglaise s'est présentée devant Oran et a adressé aux bâtiments de guerre français qui s'y trouvaient un ultimatum leur enjoignant, soit de rallier la flotte britannique, soit de se saborder[2]. Un délai de six heures leur a été imparti pour satisfaire à l'une ou l'autre de ces injonctions. L'amiral français qui commande nos bâtiments stationnés à Oran[3] ayant répondu qu'il opposerait la force à la force, les vaisseaux anglais ont ouvert le feu à l'expiration du délai prévu, après avoir fait mouiller par leurs hydravions des mines magnétiques pour embouteiller nos navires, qu'ils ont canonnés au mouillage. Un cuirassé français a explosé, un autre – le *Dunkerque* – a été incendié. Le nombre des victimes est considérable.

La marine britannique s'est ainsi livrée à un acte d'hostilité contre la marine française. Je voudrais croire qu'elle l'a accompli sans instruction de son gouvernement. Mais cette illusion m'est interdite par la préparation

[1] Le télégramme adressant le message du maréchal Pétain est signé : « p.o. Charles-Roux. »

[2] Il s'agit évidemment du bombardement par la flotte britannique de Méditerranée de l'escadre française de Mers el-Kébir, en rade d'Oran, survenu le 3 juillet.

[3] L'amiral Gensoul.

qu'a exigée cette opération sans gloire, par le choix des cuirassés anglais à qui elle fut confiée, par la manière même dont elle s'est déroulée.

Rien ne saurait justifier cette odieuse agression. Avant, pendant et après la double négociation d'armistice, dont le gouvernement britannique a pu mieux que quiconque mesurer l'impérieuse nécessité pour nous, le gouvernement que je préside lui a prodigué l'assurance qu'en aucun cas, les forces navales françaises ne pourraient être utilisées contre la Grande-Bretagne[1]. Il savait que, pour obtenir ce résultat, nous nous étions soumis nous-mêmes stoïquement à des conditions générales d'armistice dont la rigueur n'aurait pas dû le laisser insensible. Il n'ignorait, ni que nos adversaires avaient reconnu ne pas pouvoir exiger l'emploi de notre flotte contre l'Angleterre, ni que les ports méditerranéens de la Métropole et de l'Afrique française du Nord devaient demeurer libres de toute occupation étrangère. C'est pourtant dans un de ces ports, celui d'Oran, que ces vaisseaux sont venus surprendre notre flotte au mouillage et engager le combat contre nos navires de guerre qui étaient dans l'impossibilité de se défendre.

Depuis que j'ai pris le pouvoir[2], en m'assignant pour but, d'abord de tirer les conséquences inéluctables d'une situation militaire sans espoir, ensuite de mettre en œuvre tous les éléments de relèvement que possède heureusement la France, je me suis efforcé constamment de concilier la décision à laquelle m'avaient contraint des circonstances parfaitement connues du gouvernement britannique avec le maintien des relations normales et amicales entre la France et la Grande-Bretagne. J'ai plusieurs fois chargé notre ambassadeur à Washington d'exprimer à votre gouvernement mon intention à cet égard.

Il n'a pas tenu à moi qu'elle ne soit réalisée. En présence d'un coup de force sans excuse, qui menace de me laisser sans moyen pour atteindre mon but d'équitable compréhension mutuelle, j'ai cru devoir établir les responsabilités d'une situation que je déplore et c'est avec confiance que je le fais devant vous, Monsieur le Président, de qui l'active amitié pour la France ne peut pas, j'en suis sûr, faire défaut à ma patrie dans la cruelle infortune dont j'ai entrepris de la tirer.

Papiers 1940, Papiers Baudouin, 4

[1] Cf. *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, documents n°s 77, 79, 92.

[2] Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain est devenu président du Conseil en remplacement de Paul Reynaud, démissionnaire.

447

M. ROGER CAMBON, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À LONDRES,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 2799 à 2805[1]. *Londres, 4 juillet 1940, 5 h. 50.*

(*Reçu* : le 5, 14 h. 40)

L'avenir de la flotte française ne pouvait manquer d'être un sujet de préoccupation directe et vitale pour le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, ainsi que le comprendra certainement le g[ouvernemen]t français.

Je rappelle que lorsque le gouvernement français demanda au Gouvernement de Sa Majesté l'autorisation de chercher à savoir si des conditions d'armistice pouvaient être offertes à la France par les gouvernements allemand et italien, le Gouvernement de Sa Majesté répondit que, bien que l'accord anglo-français interdise des négociations séparées en vue soit d'un armistice, soit de la paix impliquant l'honneur de la France, le Gouvernement de Sa Majesté donnerait néanmoins son plein consentement à une initiative officielle du gouvernement français tendant à le renseigner sur les conditions d'un armistice pour la France à condition, mais seulement à cette condition, que la flotte française se rendît dans des ports britanniques dès l'ouverture des négociations[2]. Pendant toute la période durant laquelle les conditions d'armistice étaient débattues, le Gouvernement de Sa Majesté reçut à plusieurs reprises des assurances formelles et explicites de (...)[3] à la fois officielles et personnelles de la part du gouvernement français et des principales personnalités françaises, aux termes desquelles, dans aucune circonstance et à aucune condition, aucune unité de la flotte française ne serait remise intacte au pouvoir de l'ennemi[4].

Il ressortirait clairement des conditions de l'armistice, finalement signé par le gouvernement français avec les gouvernements allemand et italien, que le gouvernement français s'était placé dans une situation où il lui était en fait impossible de donner effet à ces assurances. Aux termes de l'armistice, la seule garantie que possédait le Gouvernement de Sa Majesté que la flotte française ne serait pas utilisée contre lui résidait dans la parole des gouvernements allemand et italien, qui ne mérite aucune confiance. En stipulant le transfert de la flotte française à des ports britanniques, le Gouvernement de Sa Majesté avait dans l'esprit les intérêts français aussi

[1] Mention marginale manuscrite : « Copie demandée remise au [illisible] le 6.7.40 [reste illisible] ».

[2] Voir *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, documents n°s 33, 35.

[3] Lacune de déchiffrement.

[4] Voir *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, documents n°s 61, 64. Sur l'opinion du gouvernement de Londres à ce propos, *ibid.*, document n° 71.

bien que les siens propres et, dans ces conditions, le Gouvernement de Sa Majesté s'est trouvé obligé de s'assurer que d'importantes unités de la flotte française ne tombent pas sous le contrôle ennemi en vue d'une utilisation contre l'Empire britannique.

Ce matin, le vice-amiral commandant les forces britanniques dans la région a été chargé de faire à l'officier français commandant à Oran une communication dont copie ci-jointe.

Une communication à peu près semblable a été faite par le commandant en chef en Méditerranée à l'amiral commandant les forces navales françaises à Alexandrie et au même moment, le Gouvernement de Sa Majesté a assumé le contrôle des forces navales françaises dans les ports du Royaume-Uni.

Il a été expliqué en détail aux équipages des bâtiments intéressés que s'ils désiraient continuer à lutter pour la libération de la France aux côtés de leurs camarades britanniques, leur coopération serait la bienvenue de notre part. S'ils désiraient toutefois retourner en France, toutes facilités leur seraient fournies à cet effet.

C'est avec le plus profond chagrin que le Gouvernement de Sa Majesté s'est senti obligé de décider un acte impliquant le recours à des mesures de force contre ceux qui, pendant si longtemps, se sont opposés avec lui à un ennemi commun. Il se trouvait néanmoins en présence du fait que si le contrôle de la flotte française passait aux mains des ennemis – ce qui, aux yeux du Gouvernement de Sa Majesté, était certain d'après les conditions de l'armistice –, la suprématie navale de la Grande-Bretagne, dont la victoire finale dépend dans une si large mesure, pourrait être mise en danger. C'était là un risque que le Gouvernement de Sa Majesté ne croyait pas pouvoir courir et il a, en conséquence, agi en vue de le prévenir. Le Gouvernement de Sa Majesté rappelle une fois de plus que le gouvernement français, lorsqu'il proposa d'approcher le gouvernement allemand au sujet des conditions d'un armistice, a donné lui-même (...)[1] opinion de Sa Majesté reconnaît les difficultés de la position dans laquelle les officiers et les hommes de la flotte française se sont trouvés placés, mais la seule considération qui l'a emporté dans l'esprit du Gouvernement de Sa Majesté est que la victoire des armes britanniques demeure la condition unique permettant la restauration de la France dans son ancienne position mondiale.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 336

[1] Mentions marginales manuscrites : « Manque ici le télégramme n° 2804 » et « Le télégramme précédent n'est pas encore parvenu. » Document manquant non retrouvé.

448

M. ROGER CAMBON, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À LONDRES,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n°s 2831 à 2832. *Londres, 4 juillet 1940, 23 h. 55.*

(*Reçu* : le 5, 16 h. 15)

J'ai remis cet après-midi à lord Halifax la lettre suivante :

« Monsieur le Secrétaire d'État,

La réponse de Votre Excellence à la protestation dont je l'avais saisie hier au sujet de la main mise de l'Amirauté sur les navires de guerre français réfugiés dans les eaux anglaises m'est bien parvenu et a été immédiatement envoyée par mes soins au gouvernement français.

Vous aviez bien voulu m'adresser en même temps le texte de la communication que l'amiral anglais avait été chargé de remettre au commandant des forces navales françaises réunies à Oran. Ce dernier document constitue, selon moi, une mise en demeure qu'aucun officier responsable du commandement d'une flotte ne saurait accepter. Le refus qu'a finalement opposé l'amiral français était donc à attendre, comme d'ailleurs les conséquences de ce refus, elles sont maintenant de notoriété publique.

Les dernières lignes de la communication de l'amiral anglais laissaient d'ailleurs nettement prévoir les événements dramatiques qui sont survenus depuis lors.

Ces faits créent entre nos deux pays une situation si grave que je ne saurais présager la décision qu'aura à prendre à leur sujet le Gouvernement de la République[1]. Je me borne donc pour l'instant à renouveler dans les

[1] Dans la journée du 4 juillet 1940, W. Churchill fait une déclaration sur le sujet aux Communes. Ci-dessous quelques extraits d'après la traduction de l'agence Havas (in Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 336, document non reproduit) :

« À la suite de l'appel adressé par le gouvernement de sa Majesté à la flotte française et des mesures prises à la suite de la décision du gouvernement d'empêcher des unités navales françaises de tomber entre les mains de l'ennemi, une grande partie de la flotte française se trouvait hier matin sous le contrôle britannique. Les premières opérations avaient été effectuées avec succès et sans incident, sauf en ce qui concerne le sous-marin *Surcouf* à bord duquel une bagarre éclata causant la mort de plusieurs hommes du côté français et anglais. Environ 900 matelots français ont déclaré vouloir continuer la lutte à nos côtés. Ils recevront sans difficulté la nationalité britannique. Les autres matelots se trouvant à bord des unités passées sous le contrôle de la Grande-Bretagne, seront rapatriés au cas où le gouvernement français recevrait l'accord des autorités allemandes. » M. Churchill passe ensuite aux incidents qui ont éclaté hier en Méditerranée. […]

« Il nous est impossible d'admettre que vos belles unités tombent entre les mains de l'ennemi. Nous sommes décidés à poursuivre la lutte. Nous n'oublierons jamais que la France et la Grande-Bretagne sont entrées dans cette guerre comme alliées. Si nous sommes vainqueurs, nous promettons de restaurer la grandeur de la France. Il nous est impossible par conséquent de permettre que vos unités soient utilisées par l'ennemi dans la lutte contre nous. […]

Une partie importante de la flotte française est passée sous notre contrôle ou se trouve hors d'état d'agir. Je ne puis rien vous dire encore des autres navires français, mais je puis vous assurer que nous nous appliquerons de toutes nos forces à les empêcher de tomber entre les mains de l'ennemi. »

termes les plus énergiques la protestation et les réserves que j'ai déjà eu l'honneur d'exprimer à Votre Excellence dans la communication que je lui ai adressée hier à propos des navires français stationnés dans les ports de la côte méridionale du Royaume-Uni.

Veuillez etc. ».

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 6

449

M. ROBERT COULONDRE, AMBASSADEUR DE FRANCE À BERNE,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 955. *Berne, 4 juillet 1940.*

La première impression qu'a éprouvée la Suisse à l'annonce de la conclusion de l'armistice a été une impression de stupeur, stupeur d'autant plus grande que l'opinion dans sa grande majorité avait conservé la plus large confiance dans notre armée et dans ses chefs, et espéré, jusqu'au dernier moment, qu'un redressement ultime pourrait être opéré qui permettrait d'arrêter l'envahisseur.

Si, pendant quelques heures, certains ont éprouvé instinctivement un soulagement égoïste de voir cesser les hostilités, ce sentiment a fait place rapidement à une véritable consternation, lorsque la publication des clauses de l'armistice a permis de se rendre compte du sens et de la portée de la défaite française. On peut dire que le peuple suisse qui, dans sa quasi-unanimité, souhaitait sentimentalement et intellectuellement le succès de nos armes et savait que son sort était en définitive lié à celui de notre pays, a été véritablement atterré.

Il a pris d'autre part peu à peu conscience des conséquences que présentait pour lui le succès allemand ; il sent que son pays est désormais à tous égards à la merci du Reich[1]. Les armées allemandes sont à sa frontière du Jura. Le ravitaillement constitue désormais pour lui un problème angoissant ; où se trouvera-t-il à s'approvisionner maintenant que la France elle-même se trouvera en face des difficultés économiques les plus graves ?

Le texte complet de la traduction française de ce discours est aussi envoyé par Roger Cambon le 5 juillet (télégramme n° 2827 in Papiers 1940, Papiers Baudouin, 16) et est également reproduit sous le titre « Voici l'heure suprême qui nous appelle » dans Winston Churchill, *Discours de guerre, 1949-1942*, Londres, Shenvall Press, s.d., pp. 31-38.

[1] Le 25 juin 1940, R. Coulondre écrit : « Le gouvernement suisse, et à sa suite, une grande partie de l'opinion, évolue rapidement sous la pression des événements. […] Tout d'abord désemparé par l'étendue de notre défaite qui l'affligeait sincèrement, ce pays a dû constater qu'il était désormais à la merci de l'Allemagne. Tout en nous conservant sa sympathie, il commence à se résigner et cherche à s'adapter, sur le plan social aussi bien que sur le plan économique, au nouvel état de choses. On ne cache plus ici qu'il faut dorénavant tenir compte des méthodes totalitaires, dont le succès a montré l'efficacité. » (télégramme n° 1419 de Berne, in Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Suisse, 763, document non reproduit).

Quelles exigences le Reich ne présentera-t-il pas sur le terrain politique contre la promesse d'assurer à la Confédération des échanges commerciaux lui permettant de vivre ? Au problème du ravitaillement s'ajoute le spectre du chômage. Le Conseil fédéral a promis de donner du travail à tous les soldats que la démobilisation renverra dans leurs foyers. Mais le pourra-t-il ?

En face d'un avenir aussi incertain, une profonde anxiété se manifeste dans la plupart des milieux, anxiété que l'appel du président de la Confédération a plutôt contribué à augmenter et qui provoque, tout au moins pour l'instant, chez un grand nombre une sorte de résignation et de fatalisme[1]. D'autres, il est vrai, plus réalistes, recherchent comment la Suisse peut s'adapter aux nouvelles conditions générales du continent européen.

La plupart s'attendent, en tout cas, à des modifications profondes qui s'effectueront, soit spontanément, soit sous la pression étrangère, dans la structure politique et sociale du pays.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 331

450

M. Frédéric Knobel, Conseiller, chargé du Consulat général de France à Alexandrie,
à M. Pozzi, Ministre de France au Caire.

D. n° 156[2]. *Alexandrie, 4 juillet 1940.*

Secret.

Depuis la signature des armistices avec l'Allemagne et l'Italie, la situation de la flotte française ancrée à Alexandrie était devenue délicate.

Composée de trois croiseurs, d'un cuirassé et de divers contre torpilleurs, la Force « X » commandée par le vice-amiral Godfroy avait été primitivement placée à la disposition et aux ordres de l'amiral britannique Cunningham pour collaborer aux opérations navales anglaises en

[1] Cet appel radiodiffusé comporte notamment le passage suivant : « [...] Partout, dans tous les domaines, spirituel et matériel, économique et politique, le redressement indispensable exigera de puissants efforts qui s'exerceront pour être efficaces en dehors de formules périmées, non sans de douloureux renoncements et de durs sacrifices, des décisions à la fois réfléchies et promptes, prises d'autorité. Le temps est venu de la renaissance intérieure, des restrictions sévères, de la solidarité de tous dans l'esprit de sacrifice, de travail et d'ordre, de l'action gouvernementale hardie en dehors et au-dessus des partis, adaptée au rythme des événements. C'est à ce prix seulement, et non sans déchirements psychologiques autant que matériels, que la Suisse pourra sauvegarder l'avenir et poursuivre librement sa mission fraternelle. » (télégramme n° 1423 à 1424 de R. Coulondre, envoyé dans la nuit du 26 au 27 juin 940, in Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Suisse, 762, document non reproduit).

[2] Le bordereau de la Direction des Affaires politiques et commerciales Afrique-Levant, en date du 4 juillet et sous le n° 142, indique : « Copie d'une lettre adressée ce jour à M. le Ministre de France au Caire, concernant la flotte française ancrée à Alexandrie. »

Méditerranée orientale. Les rapports entre officiers et matelots étaient particulièrement cordiaux et les témoignages d'amitié se donnaient libre cours au Fleet Club d'Alexandrie et à la Maison de France où marins des deux nations étaient reçus le plus cordialement possible et fraternisaient de façon émouvante.

Ces relations ne furent pas modifiées après la cessation des hostilités en France, mais la flotte française ne fut plus libre de ses mouvements.

Lorsque l'amiral Godfroy eut fait connaître le 1er juillet son intention d'appareiller le lendemain pour rallier Beyrouth, il lui fut répondu par l'Amirauté britannique que la sortie du port était interdite et qu'aucun mouvement des bâtiments français ne serait autorisé. C'était un internement d'attente que les Anglais imposaient avec l'espoir de voir les événements à venir favoriser une décision des chefs français, décision qui devait à leurs yeux entraîner une continuation de la lutte et laisser la flotte française à la disposition de l'Amirauté britannique. Pour cela aucun effort, en vue de s'attirer les sympathies françaises, ne fut épargné. Le consul général d'Angleterre s'efforçait, dans des conversations privées, de convaincre nos compatriotes qu'ils auraient intérêt à se joindre au mouvement du général de Gaulle. L'amiral britannique, avec beaucoup plus de tact, mettait 100 000 livres égyptiennes à la disposition de l'amiral Godfroy en vue de permettre le paiement des soldes aux équipages à la fin de juin et de faire face aux autres dépenses de la Marine. Les visites des officiers de marine anglais à leurs camarades français à leur bord furent chaleureuses et nombreuses. C'était une euphorie temporaire lourde d'attente dans un sens ou dans l'autre.

*
* *

Le 3 juillet l'amiral Godfroy me faisait demander de venir m'entretenir dans l'après-midi avec lui à bord du *Duquesne*.

Il me fit savoir qu'il avait été convoqué le matin même par l'amiral britannique pour apprendre que sur ordres de l'Amirauté de Londres il devait choisir sur l'heure entre les trois solutions suivantes :

1. Se déclarer prêt à continuer la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne avec ses bâtiments armés de volontaires, les autres marins devant être rapatriés.

2. Désarmer ses bâtiments sur rade en ne laissant à bord qu'un noyau d'équipage nécessaire à l'entretien.

3. Détruire ses navires.

L'amiral français a de suite rejeté la première proposition et a obtenu de l'amiral anglais, qui s'est montré très compréhensif, un délai de 48 heures à la fin duquel la flotte anglaise et la flotte française sortiraient de conserve – cette dernière se coulerait au large par des fonds de 200 mètres, car il n'était pas possible d'envisager un combat qui aurait tourné au massacre et à la mort inutile de 4 000 marins français. Il n'y avait en effet aucun espoir d'échapper aux navires britanniques plus nombreux et plus

puissants. L'amiral anglais recevait ordres sur ordres de Londres d'obtenir une réponse immédiate. Il a désobéi à ces ordres, éprouvant les mêmes angoisses et les mêmes conflits de conscience que son collègue français. Celui-ci a obtenu après toute une nuit de négociations et après avoir recueilli l'avis unanime de ses commandants de navires que les Anglais acceptent de ne pas torpiller nos bâtiments si les soutes à mazout étaient vidées et si les pièces de percussion de gros canons ainsi que des torpilles étaient retirées.

D'accord avec le ministre de France, venu à Alexandrie et qui a rencontré l'Amiral à bord, alors que celui-ci avait pris sa décision, il fut convenu que les pièces de percussion seraient mises en dépôt à mon Consulat général.

Elles devront m'être livrées demain.

Quant à la question des équipages, elle fera l'objet de négociations ultérieures, car l'amiral Godfroy, bien que ses bâtiments soient à l'heure actuelle dans l'impossibilité d'appareiller et de combattre, a refusé de les désarmer sur injonction d'un gouvernement étranger.

Il a été dans l'obligation toutefois d'accepter un internement dans des conditions honorables, lui laissant tout contrôle sur sa flotte, son personnel et les mouvements de ce personnel.

Guerre 1939-1945, Vichy, K Afrique, 72

451

NOTE

Note de M. Basdevant
(écrite de la main de M. Charles-Roux)

N[1]. *Vichy, 4 juillet 1940.*

L'attaque, par les forces britanniques, de forces navales françaises à Mers el-Kébir, constitue incontestablement un acte que le gouvernement français est fondé à considérer comme une atteinte des plus graves à ses droits souverains.

Le gouvernement français a donné comme suite à cet acte la rupture des relations diplomatiques avec le gouvernement de Londres. Ce faisant, le gouvernement français a montré que ladite attaque n'était pas considérée par lui comme créant l'état de guerre entre la Grande-Bretagne et la France. Il a, en même temps, réservé ainsi ses relations avec les Dominions (Canada, Afrique du Sud, etc.) qui entretiennent pour leur compte propre des relations diplomatiques avec le gouvernement français.

[1] Mention marginale manuscrite : « Extrait du carton : Papiers Charles-Roux ».

Si, dans cette situation, les bâtiments de la marine militaire française procédaient à l'arraisonnement en haute mer des navires marchands battant pavillon britannique, il y aurait là, de leur part, l'exercice d'un droit de belligérant qui impliquerait nécessairement que le gouvernement français se considère comme étant en état de guerre avec la Grande-Bretagne. À côté de cette déduction logique, il faut ajouter qu'une telle action se heurterait immédiatement à la résistance armée de la marine de guerre britannique, en sorte que l'état de guerre en résulterait fatalement, en fait comme en droit, contrairement aux vues du gouvernement français qui, délibérément, a entendu s'en tenir à la rupture des relations diplomatiques.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 331

452

M. ROGER CAMBON, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À LONDRES[1],
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 2837[2]. *Londres, 5 juillet 1940, 1 h. 17.*

À réserver strictement.

(*Reçu* : le 5, 16 h.)

J'ai tout lieu de croire qu'avant d'agir vis-à-vis de la flotte française, le gouvernement britannique avait pris la précaution de sonder le gouvernement de Washington.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 6

[1] Il s'agit de l'un des derniers télégrammes de Roger Cambon. Sous un numéro précédent, n°s 2833 à 2834, son télégramme envoyé au Département le même jour, à la même heure (5 juillet, 1 h. 17), le chargé d'Affaires annonce qu'« après avoir pris connaissance du discours prononcé cet après-midi à la Chambre des communes par M. Churchill », il a adressé une lettre à lord Halifax, par laquelle il déclare ne pas pouvoir occuper plus longtemps son poste qui sera exercé par le plus ancien de ses collègues, le marquis de Castellane (in Papiers 1940, Papiers Baudouin, 2, document non reproduit). Dans Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 291, on trouve le communiqué du Ministère, paraphé par P. Baudouin, celui de l'Agence Fournier ainsi qu'une coupure de presse du 8 juillet 1940 au sujet de la suspension provisoire de Roger Cambon de ses fonctions. En effet, « il n'appartenait pas à un haut fonctionnaire du département de se dégager lui-même de ses obligations de chargé d'Affaires et d'en aviser le gouvernement étranger auprès duquel il était accrédité, sans ordre de son département. » Cambon a été invité à se présenter au Ministre « dans le plus court délai possible » le 7 juillet (télégramme s. n° de P. Baudouin, in Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 6, non reproduit).

[2] Mention marginale manuscrite : « Amirauté, S[ain]t-Hardouin, Garnier ». Ce télégramme a été également communiqué à Washington le même jour, sous le n° 55 CF.

453

M. D'ORMESSON, AMBASSADEUR DE FRANCE À LA CITÉ DU VATICAN,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 492. *Cité du Vatican, 5 juillet 1940.*

(*Reçu*[1] : le 9 septembre 1940, 12 h.)

Ainsi que le faisait prévoir mon télégramme du 1er juillet, n° 491[2] qui parviendra à Votre Excellence par le même courrier que celui-ci, aucune occasion ne s'étant présentée, ces jours derniers, de faire partir un pli pour le Département[3], le Pape vient d'adresser un message aux cardinaux, archevêques et évêques de France. Le cardinal secrétaire d'État m'en a confidentiellement donné lecture ce matin. Le document a, paraît-il été expédié il y a trois jours, par la voie espagnole, au Nonce apostolique en France et Monseigneur Valério Valéri a reçu instruction de le remettre au premier cardinal français qui se trouvera libéré de l'occupation allemande.

Le cardinal Maglione estime qu'il s'agira, en l'occurrence du cardinal Gerlier, et que c'est à l'archevêque de Lyon qu'il appartiendra de faire tenir le message pontifical aux membres de l'Épiscopat français.

Le Secrétaire d'État m'ayant donné lecture de la lettre du Pape, sans m'en laisser la copie, je n'ai pu en recueillir qu'une impression superficielle. Elle n'a pas été défavorable. Certes, il ne s'agit pas du langage direct et ferme que nous aurions pu souhaiter ni de protestation contre les conditions d'armistice d'une si injuste rigueur, qui ont été imposées à la France. Mais c'eût été ne rien connaître ni du tempérament propre de Pie XII, ni de son style en demi-teinte, *ni de l'extrême réserve dans laquelle le Saint-Siège se tient de plus en plus devant le développement des événements*[4], que d'espérer une intervention plus vigoureuse de la part du Pape. On discerne, au contraire, dans ses paroles une émotion dont il est peu coutumier. Elles sont visiblement empreintes d'affection. Sans aucun doute, Pie XII a voulu adresser à la France un témoignage spécial de réconfort moral. Ni la Pologne, ni les autres pays victimes des envahisseurs n'ont été l'objet d'une marque aussi nette de la sollicitude et de la compassion pontificale. À la fin du document, il est fait allusion à la restauration de la paix « dans la justice ».

[1] Au Bureau du Chiffre.

[2] In Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe Saint-Siège, 555, document non reproduit. L'ambassadeur y évoquait en effet l'éventualité d'un message du Pape à la France, après qu'il soit beaucoup revenu à la charge auprès du cardinal secrétaire d'État et de ses adjoints, Mgr Tardini et Mgr Montini.

[3] Sur la difficulté de communication entre W. d'Ormesson, réfugié dans la Cité du Vatican, et le Département – qui apparaît avec la date de réception de ce document – voir les documents nos 389, 416.

[4] Souligné dans le texte.

À mon sens, la plus grande publicité devrait être donnée à ce message. Je ne doute pas que, communication en soit faite aux fidèles dans toutes nos églises. Mais je me permets d'attirer tout spécialement l'attention de Votre Excellence sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que, non seulement notre presse, mais notre radio en fissent la plus large diffusion. Il serait important, en effet, qu'à l'étranger et *notamment en Italie*[1], l'on eût connaissance de cette manifestation pontificale en faveur de la France. Il est, d'autre part, vraisemblable que le Saint-Siège évitera ici d'en parler.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Saint-Siège, 555

Annexe

Message de Pie XII[2]

Vatican, 29 juin 1940.

À nos Chers Fils et Vénérables Frères les Cardinaux, les Archevêques et Évêques de France

Salut et Bénédiction Apostolique.

L'expression de dévouement filial que vous Nous faites parvenir au lendemain du désastre sans précédent qui vient de s'abattre sur votre patrie et la prière que vous Nous adressez pour avoir de Nous une parole de réconfort, répondent à Notre vif désir de Nous trouver en ce moment au milieu de vous, très chers Fils et Vénérables Frères, pour vous dire l'écho profond éveillé dans Notre cœur de Père par la calamité qui plonge la France dans le deuil. Certes, ce sentiment de toute paternelle affection qui Nous a permis de partager si souvent, de loin comme de près, la joie de vos fastes religieux, ne Nous permet pas de rester à l'écart au jour de votre malheur, tandis que les larmes coulent à travers la France aussi abondantes que le sang généreux dont sa vaillante jeunesse lui a fait, au cours de cette guerre, un si noble sacrifice.

Nous voici donc avec vous, pasteurs, prêtres, fidèles, ému de votre sort mais consolé en même temps de retrouver en vous aux jours de l'épreuve, dans toute sa dignité, l'âme catholique de cette France que la prospérité a pu égarer parfois hors de ses plus nobles traditions, mais que le malheur n'a jamais abattue et a si souvent rapprochée de Dieu pour la rendre, plus vigoureuse et consciente, à sa grande mission spirituelle et chrétienne. C'est précisément vers cette mission, qui est son plus beau titre de gloire, que nous voulons vous inviter à élever vos yeux ainsi que vos meilleures espérances, pour vous rendre parfaitement compte qu'en une heure si triste de votre histoire votre rôle providentiel reste dans toute sa valeur. Oui, les malheurs mêmes par lesquels Dieu visite aujourd'hui

[1] Souligné dans le texte.

[2] Le texte de l'Adresse papale a été ajouté ultérieurement en annexe au document.

votre peuple, seront, Nous n'en doutons pas, dans les adorables desseins de sa Providence, la condition propice d'un plus sûr travail spirituel pour le relèvement de la nation tout entière et pour son plus riche rendement dans la société chrétienne.

N'est-ce pas là la vraie grandeur d'un peuple, aussi bien que de tout homme ayant conscience de sa dignité et de la valeur de la vie ? N'est-ce pas dans la douleur qu'il nous est donné à tous de mieux ouvrir les yeux à la Vérité éternelle et de retrouver les chemins de la Sagesse pour notre véritable félicité ?

Or Nous n'ignorons pas de quelles ressources spirituelles la France dispose pour entrer dans cette voie et se ressaisir dans son âme, pour faire de son malheur le levier d'une nouvelle ascension spirituelle, qui sera pour elle le gage d'un solide et durable bonheur.

Ces ressources sont si nombreuses et si puissantes, qu'elles n'attendront pas – Nous en sommes sûr – la conclusion de la paix pour se mettre en œuvre et donner au monde le spectacle d'un grand peuple, digne de ses traditions séculaires, qui trouve dans sa Foi et dans sa Charité inlassable la force de faire face à l'adversité et de reprendre sa marche sur le chemin de l'honneur et de la justice chrétienne.

Aussi aimons-Nous à croire que vous tous, chers pasteurs et prêtres de Jésus-Christ, après avoir tout donné à la patrie dans les horreurs de la guerre, vous presserez maintenant de vous rendre à vos postes et dans la reprise laborieuse de la vie du pays, vous ferez un devoir de vous pencher, comme le bon Samaritain de l'Évangile, sur vos ouailles blessées pour soigner leurs plaies et soulager leurs maux par les moyens sans nombre dont la charité dans votre pays a toujours eu le secret.

C'est dans cette douce confiance que Nous Nous adressons, chers Fils et Vénérables Frères, à vos âmes d'évêques et de pères pour porter à la grande famille française, aujourd'hui plus que jamais serrée autour de ses Pasteurs, Notre parole de réconfort dans la lumière de ce Dieu qui n'humilie jamais ses enfants si ce n'est pour les redresser dans sa justice et les rendre dignes de Lui.

Tandis que Notre cœur s'ouvre à la plus grande pitié pour tous ces chers Fils de France et que Nous les embrassons paternellement en Jésus-Christ, Nous envoyons à tous, – pasteurs, prêtres et fidèles –, comme gage de Notre spéciale bienveillance, la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, en la fête des Saints Apôtres Pierre et Paul, le 29 juin 1940.

Pius PP XII

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Saint-Siège, 555

454

NOTE POUR LE MINISTRE[1]

Différents territoriaux entre la France et l'Espagne au Maroc.

N. *Vichy, 5 juillet 1940.*

L'Espagne n'a jamais cessé de considérer que notre mainmise sur le Maroc eut pour effet d'entraver la réalisation de ses légitimes aspirations sur certaines portions de l'Empire chérifien. Elle a beau jeu pour rappeler que, dans la phase initiale de nos négociations avec elle sur le partage de ce pays, nous étions disposés à lui reconnaître des titres à la possession de territoires beaucoup plus étendus au sud du Rif et dans le Sous que ceux que lui a alloués la distribution arrêtée par la convention du 27 novembre 1912[2]. Elle s'estime donc frustrée pour autant.

Encore est-il que la délimitation énoncée par ce texte prête, elle-même, à discussion sur l'allégeance de la zone des Beni Zeroual et à celle des Beni Snassen. Peuplée de tribus hier encore réfractaires à toute autorité, la première est sise sur la rive septentrionale et, pour partie, sur la rive méridionale de l'Ouergha : formant le boulevard naturel de Fès, elle flanque donc la voie qui, par cette ville et par Taza, relie la côte atlantique à l'Algérie. Quant à la seconde, elle s'étend de la basse Moulouya à l'Oranie.

Aussi bien nos voisins se gardent-ils de placer sur le même plan l'une et l'autre de ces aspirations. Sans renoncer aucunement à leurs visées sur le massif des Beni Snassen, ils insistent surtout sur leurs droits sur les Beni Zeroual. Ils nous font grief, à cet égard, de nous être indûment approprié cette région, qui, d'après eux, leur revenait contractuellement. Longtemps platonique, la question a pris un tour positif lors de la guerre du Rif[3]. La menace d'Abd el-Krim nous obligea à occuper par des garnisons permanentes cette zone, qu'auparavant nous nous bornions à tenir au moyen d'éléments mobiles et légers. En 1925, nous acceptions le principe d'une révision contradictoire de la ligne que nous avions unilatéralement arrêtée sur le terrain[4]. L'exécution de l'engagement que nous souscrivions était subordonnée, il est vrai, au rétablissement de l'ordre dans la contrée litigieuse. C'est cette clause limitative que, depuis lors, nos avons constamment invoquée à des fins dilatoires.

Profitant de notre impuissance actuelle, l'Espagne réitère et presse ses instances. Dès l'entrée de l'Italie en guerre, elle a pris pied à Tanger,

[1] La note est signée à la main « l.h. » et porte le paraphe manuscrit du Ministre. Elle a été probablement préparée par Ernest Lagarde, le sous-directeur Afrique-Levant.

[2] Le traité du 27 novembre 1912, conclu à Madrid, fixait les limites des zones d'influence française et espagnole dans le Maroc septentrional, ainsi que celle du territoire d'Ifni.

[3] En 1925-1926, Abd el-Krim souleva la région du Rif, à la limite de la zone espagnole.

[4] Le 25 juillet 1925 était signé entre la France et l'Espagne un accord de coopération, fixant la limite des zones d'influence française et espagnole sur le front nord.

qu'elle a pratiquement incorporée à sa zone[1]. Encouragée par ce premier succès, elle revendique à présent les régions relevant des Beni Zeroual et des Beni Snassen. Demain, ce sera le tour de l'*hinterland* d'Ifni et de celui du Rio-de-Oro, et, enfin, de l'Oranie.

Le général Noguès estime que nous devons éconduire catégoriquement le gouvernement espagnol. Il souligne la fidélité que nous témoignent les tribus riveraines de l'Ouergha, aussi bien les Beni Zeroual que les Derkaoua. L'une et l'autre ne se sont, d'ailleurs, pliées qu'à contre-cœur à notre domination. Elles ne toléraient pas le joug de Madrid. Sincèrement ralliées maintenant à la France, elles n'ont, en effet, pour nos voisins que mépris. Au surplus, le Sultan serait froissé de nous voir ainsi disposer à notre guise de son domaine et de ses sujets. Un démembrement que ne justifierait pas une défaite de nos armes ne manquerait pas, en tout cas, de ruiner, dans l'opinion islamique, notre prestige, déjà si redoutablement ébranlé[2].

Les mêmes arguments s'appliquent d'autant plus au massif des Beni Snassen que ce dernier est compris entre le Rif et l'Oranie, dont la population européenne est surtout de souche espagnole et qui, pour cette raison même, est, elle aussi, convoitée par l'Espagne.

Enfin et d'une manière générale, une cession territoriale à une puissance avec laquelle nous n'avons pas été en guerre ne pourrait que stimuler les appétits des belligérants d'hier et nous priver corrélativement de tout moyen de résister à leurs exigences. L'Espagne, qui affiche envers nous des sentiments amicaux et qui se pique de chercher à contenir dans de justes limites les convoitises de l'Allemagne et de l'Italie, serait inconséquente en donnant le signal de la curée.

Nous avons autorisé M. de La Baume à faire savoir au colonel Beigbeder que nous serions enclins à acquiescer à l'incorporation de la région des Beni Zeroual à la zone espagnole, à la condition que la remise effective fût ajournée jusqu'à la conclusion de la paix générale et que Madrid renonçât solennellement à toute autre prétention sur telle ou telle partie de nos possessions d'Afrique[3]. Un tel remaniement vaudrait exécution de l'engagement souscrit en 1925 par nous. De la sorte, nous nous prémunirions contre le risque de voir des tiers asseoir sur l'opération leurs convoitises[4].

Notre ambassadeur à Madrid souhaiterait que notre offre s'étendît non seulement aux Beni Zeroual, mais aussi aux Beni Snassen et qu'elle portât cession immédiate[5]. En échange, nous obtiendrions renonciation expresse de l'Espagne à ses visées sur l'Oranie.

[1] Les troupes espagnoles sont entrées à Tanger le 14 juin 1940.

[2] Cf. document n° 433, note 4, p. 896.

[3] Cf. document n° 433.

[4] Inscription manuscrite du Ministre en marge de ce paragraphe : « 6 juillet. Le Maréchal est d'accord. Mais avant de nous engager définitivement, voir sur les cartes détaillées, l'importance du territoire à céder. Le Maréchal est préoccupé par la couverture de Fez. »

[5] Mention manuscrite en marge de cette phrase : « Non. »

Quelle que soit actuellement la faiblesse de notre position internationale, quelque vif que soit notre intérêt à nous ménager l'amitié de nos voisins et sans s'arrêter, enfin, à l'hypothèse d'une résistance par les armes, nous serions imprudents de payer d'un si gros prix la sympathie de Madrid. En revanche, une proposition conçue selon les lignes ci-dessus définies devrait, pour autant qu'elle serait présentée et défendue avec habilité et force, nous gagner, à la fois, le respect et la gratitude de l'Espagne.

Passant outre aux objections, sérieuses certes, du général Noguès, nous confirmerions donc au colonel Beigbeder notre consentement à la rectification, dès la conclusion de la paix générale et conformément à l'obligation énoncée dans l'arrangement de 1925, de la frontière entre les deux zones de manière que désormais relève de l'Espagne la portion contestée de la région des Beni Zeroual. Aller plus loin que cette cession à terme comporterait de graves dangers[1].

Guerre 1939-1945, Vichy, M Maroc, 121

455

NOTE

N[2]. *Vichy, 5 juillet 1940.*

Confidentiel.

L'agression de la flotte britannique contre la flotte française a eu pour effet de libérer entièrement la politique française de ses attaches avec la politique britannique et de mettre la diplomatie française au service des intérêts purement français.

L'usage de la liberté qui nous est ainsi rendue doit nous permettre de réviser nos rapports avec l'Italie et avec l'Allemagne, non seulement sur le plan des conventions d'armistice, dont certaines clauses tomberont automatiquement, mais aussi sur celui de la politique générale[3].

1. Les clauses d'armistice qui n'avaient pour objet que d'empêcher les forces françaises de reprendre la lutte contre l'Allemagne et l'Italie aux côtés de l'Angleterre (clause de démilitarisation des ports ou de certaines zones des côtes métropolitaines et africaines…) deviennent en effet non seulement inutiles, mais contraires aux intérêts allemands et italiens puisqu'elles permettraient une éventuelle action de l'Angleterre sur notre territoire.

[1] Mention manuscrite en marge du paragraphe : « D'accord. »

[2] Mention marginale manuscrite : « Cette note a été communiquée à M. Guérin (?) délégué à Turin. » Sur une copie de cette même note dans Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Italie, 473, on a aussi la mention « Confidentiel ». Enfin, sur la copie figurant dans la même série Guerre-Vichy, à G Afrique, figure la mention : « Note de Baudouin ou Guérin ? ou Rochat ? »

[3] Voir documents n°s 414 et 417 pour le texte des conventions d'armistice.

Au surplus, les gouvernements italien et allemand ont déjà compris qu'il était de leur intérêt de suspendre immédiatement certaines stipulations relatives à l'aviation et à la flotte, dans la mesure où elles paralysaient la résistance française à l'agression britannique.

Il y aurait lieu, d'autre part, de souligner auprès des gouvernements italien que le respect scrupuleux de nos engagements, respect qui nous a coûté de si lourds sacrifices, nous donne un droit à un respect également scrupuleux des obligations contractées par nos anciens adversaires et, en particulier, les engagements pris par l'Allemagne quant au régime imposé à la zone d'occupation.

2. En ce qui concerne la politique générale de la France désormais libre de choisir sa voie, on doit se demander si des sondages ne pourraient pas, dès à présent, être effectués, à tout le moins du côté italien, où certaines dispositions conciliantes se sont déjà manifestées.

La présence dans la commission italienne d'armistice du directeur général des Affaires politiques, M. Vitetti, pourrait permettre aux délégués français d'aborder, au-delà des problèmes purement techniques, la question des rapports généraux des deux pays. Une pareille démarche ne pourrait, bien entendu, être faite qu'avec la plus grande prudence et en évitant de lui donner l'apparence d'une manœuvre destinée à séparer l'Italie de l'Allemagne.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 336

456

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1271 à 1274. *Washington, 6 juillet 1940, 12 h. 15.*

Priorité. Extrême urgence.

(*Reçu* : le 7, 6 h. 30)

Voyant aujourd'hui le Sous-Secrétaire d'État, je lui ai représenté que le coup de force anglais contre notre flotte[1] était injustifié en droit comme en fait et dénotait à Londres un véritable esprit de panique. J'ai souligné que la révolte certaine du sentiment public français risquait de compromettre pour de longues années les relations franco-anglaises[2] et de rendre ainsi très difficile la reconstruction de l'Europe sur les bases préconisées par le gouvernement américain. M. Sumner Welles m'a écouté avec grande attention mais s'est borné à me répondre que Votre Excellence avait entretenu M. Bullitt de la question.

Je lui ai confirmé les nouvelles de presse annonçant le blocus des Antilles par la flotte britannique.

[1] À Mers el-Kébir, le 3 juillet 1940.

[2] La France a rompu les relations diplomatiques avec l'Angleterre le 4 juillet 1940.

Comme il paraissait informé d'une démarche comminatoire que le gouverneur de la Trinité aurait faite auprès de l'amiral Robert, je lui ai dit que nos bâtiments groupés à Fort-de-France auraient certainement la même attitude que l'escadron d'Oran, et je lui ai demandé si et comment le gouvernement américain entendait faire respecter en ce cas la neutralité de la zone de Panama. Sans me répondre directement, M. Sumner Welles m'a fait part d'une « suggestion personnelle » qui comporterait :

1. Internement volontaire de nos bâtiments dans un port des États-Unis jusqu'à la fin de la guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne, avec possibilité de rapatrier une partie des équipages.

2. Garantie donnée par le gouvernement américain que les autorités britanniques s'abstiendraient de toutes interventions hostiles contre les possessions françaises et notamment ne gêneraient pas leurs communications[1] (...)[2] avec les autres îles ou avec le continent américain.

Toutes facilités assurées par lui pour le ravitaillement de nos possessions.

J'ai répondu que je rendrais compte à Votre Excellence en La priant de me faire tenir ses instructions si Elle le jugerait bon.

J'ai l'impression que le gouvernement américain n'est pas disposé à faire pression sérieuse sur le gouvernement britannique pour lui faire lâcher prise et qu'en insistant, nous n'arriverions à d'autres résultats qu'à lui faire perdre la face, ce dont il ne nous saurait évidemment aucun gré.

Une alternative à la solution proposée pourrait consister à demander au gouvernement américain d'envoyer à Fort-de-France une commission de surveillance qui contrôlerait l'engagement pris par nous de ne pas éloigner nos bâtiments de ce port.

On peut d'ailleurs penser que si nos possessions sont en mesure de soutenir le blocus, les forces anglaises reculeront devant un acte d'agression caractérisé. Mais je ne possède à cet égard d'autres pièces qu'un télégramme de l'amiral d'après lequel le ravitaillement des Antilles ne serait couvert que pour quelques semaines.

Papiers 1940, Papiers Baudouin, 4

[1] Note du document : « Note du Bureau du Chiffre : la répétition de ce télégramme dont le texte était parvenu tronqué, avait été demandé sous le numéro 101. »

[2] Lacune de déchiffrement.

457

M. JULES HENRY, AMBASSADEUR DE FRANCE À RIO DE JANEIRO,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 608 à 609[1]. *Rio de Janeiro, 6 juillet 1940, 14 h. 50.*

Secret.

(*Reçu* : le 7, 9 h.)

Le ministre des Affaires étrangères m'a fait lire hier un télégramme qu'il avait reçu de son ambassadeur aux États-Unis. Celui-ci rapportait que M. Sumner Welles lui avait donné connaissance d'un télégramme adressé à Washington par M. Bullitt à la suite de sa première conversation avec le maréchal Pétain lors de sa reprise de contact avec le gouvernement français[2].

L'ambassadeur des États-Unis en France télégraphiait que son impression était particulièrement pénible. La France était décidée non seulement à adopter un système politique nazi mais également à renoncer à son indépendance, elle acceptait d'ores et déjà que son territoire, après les amputations des conditions de paix, fût incorporé au Reich, dont il constituerait une province qui reprendrait le nom de Gaule. En outre, son ressentiment envers les États-Unis était profond et elle désirait la victoire de l'Allemagne sur la Grande-Bretagne.

Ce message dont j'ai relu plusieurs fois le texte a saisi M. Aranha de stupéfaction. Il n'est pas étranger sans doute aux appréciations sévères que lui-même et nombre de personnalités brésiliennes portent sur la France en même temps que la quasi-unanimité des presses, reproduisant de nombreux extraits de journaux américains, applaudissant à la conduite de la Grande-Bretagne et ratifiant l'action de sa flotte contre la nôtre[3].

Je n'ai pas besoin de vous dire quelle satisfaction j'éprouverais à ce que vous me donniez les éléments d'une mise au point.

Guerre 1939-1945, Vichy, B Amérique, Brésil, 118

[1] Mention marginale manuscrite : « Répondu par cabinet du Ministre. » Ce télégramme a été communiqué dès le 7 juillet à Washington, sous les nos 92 à 94 CF.

[2] Cf. document n° 436.

[3] Allusion à l'action de la Flotte britannique contre l'escadre française de Mers el-Kébir le 3 juillet 1940.

458

LE GÉNÉRAL NOGUÈS, COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL À RABAT,
À M. ERNEST LAGARDE, SOUS-DIRECTEUR D'AFRIQUE-LEVANT.

L. *Alger, le 6 juillet 1940.*

Mon cher ministre et ami,

Le général Vuillemin partant demain matin, me fait prévenir qu'il peut emmener un de mes officiers – j'en profite pour griffonner rapidement un petit mot.

Attention aux négociations de Madrid très dangereuses – Beigbeder est très malin et voudrait recommencer le coup de Tanger en interprétant très largement les paroles de notre ambassadeur peu au courant encore d'une question très complexe et délicate[1].

Si, s'étayant de vagues promesses, les Espagnols essayent (comme ils en ont reçu l'ordre le 18 juin) de pénétrer dans notre zone en particulier chez les Beni Zeroual c'est la guerre[2]. C'est l'intervention de Larache Gregori, qui a prévenu à temps le général Ascensio que nous réagirions alors qu'ils pensaient que nous laisserions faire et que les tribus ne bougeraient pas. Les fusils seraient partis tous seuls et nous étions engrenés. Malgré les intrigues de Si Seddik Derkaoui qui ne comptent pas et celles plus dangereuses du Caïd des Beni Ahmed à qui les Espagnols ont promis les Beni Zeroual, ceux-ci veulent rester avec nous. Ils se défendront.

Je vous signale également un autre aspect de cette question, vu des milieux indigènes importants de Rabat et de Fès (Sultan, Grand vizir, personnalités, etc.).

Pour eux-mêmes l'inquiétude, beaucoup plus dangereuse après Mers el-Kébir qu'après l'armistice, de la population indigène, pourra arriver à se calmer, à la condition de prendre de larges contacts dans les villes et auprès de certains personnages. Je m'y emploierai une grande partie de la semaine prochaine.

Ils admettent que nous ayons été battus par les Allemands mieux armés, puisque nous les avions battus précédemment. Ils continuent à mépriser les Italiens. Ils trouvent que nos démêlés avec les Anglais ne sont pas heureux. Mais tout cela est honorable.

Tandis que, si nous étions obligés de céder aux Espagnols une partie du territoire, comme ils le font dire à Fès, alors, disent-ils, une grande partie du pays aurait l'impression que la France est perdue, et bien des gens se demanderaient alors s'il n'y a pas intérêt à chercher de nouveaux protecteurs.

[1] Les Espagnols avaient occupé Tanger le 14 juin, prétendant avoir l'accord expresse de l'ambassadeur de La Baume. Voir document n° 395, note 3, p. 815.

[2] C'est la position qu'il défend devant le Département dès l'origine. Cf. document n° 433, note 4, p. 896.

Peut-être au moment du traité de paix, en mettant le Sultan dans le coup, pourrait-on atténuer cette impression. Mais ils ont pour les Espagnols les sentiments que les Tunisiens ont pour les Italiens et la protection espagnole est pour eux, tout ou partie, la plus mauvaise solution.

Je n'avais jamais demandé à M. Rivière de faire rentrer Abd el-Krim au Maroc. Ce n'est qu'à vous que j'avais posé la question[1]. Mais au moment où le conflit devenait possible, j'avais simplement indiqué qu'il y aurait intérêt à le faire venir à Madagascar d'où un avion part pour Alger tous les quinze jours pour pouvoir éventuellement le faire venir.

Toujours au sujet de l'Espagne – je me demande jusqu'à quel point des négociations pendant la période d'armistice peuvent être entreprises en dehors des Allemands, qui, s'ils l'apprennent, remettront bien vite Beigbeder à sa place. D'ailleurs, nous devrions commencer à le savoir, les concessions ne servent à rien, et le concours des peuples s'obtient non par reconnaissance, mais par le peu de peur qu'on peut encore leur faire.

Je crois que Peyrouton se trouve déjà à l'étroit en Tunisie et viendra vous le dire dès qu'il pourra faire le voyage de Paris. Les Tunisiens sont calmes et espèrent toujours qu'on leur donnera enfin une bonne administration qui suffirait à les rendre heureux.

Je ne vous parle pas des Anglais. Ils me dégoûtent d'autant plus que j'ai marché à fond pour eux. Les Boches eux-mêmes n'auraient pas agi d'une façon si perfide.

Très amicalement.

Noguès[2].

Guerre 1939-1945, Vichy, M Maroc, 121

[1] Cette lettre de Noguès datée du 20 juin, qui conseillait de faire revenir Abd el-Krim de son exil à la Réunion pour pouvoir, le cas échéant, utiliser très vite « cet atout précieux pour le maintien de notre sécurité », est pourtant communiquée à la direction des Affaires politiques par le ministre des Colonies, Rivière, le 22 juin. Cf. Guerre 1939-1945, Vichy, Maroc, 14, documents non reproduits. Une note pour le ministre des Affaires étrangères en date du 22 juin précise aussi que « M. Gaston Joseph téléphone que le ministère des Colonies a reçu une lettre du général Noguès, datée du 20 juin », dans laquelle il préconise d'organiser le retour du chef rebelle marocain (*ibid.*, non reproduit).

[2] On trouvera la version originale manuscrite de cette lettre in Guerre 1939-1945, Vichy, M Maroc, 28.

459

NOTE

Au sujet des travaux de la Commission d'armistice franco-italienne.

N. *s.l.[Vichy], 6 juillet 1940.*

C'est le 3 juillet, à 18 h. 30, que la Commission italienne d'armistice[1] a fait savoir qu'à la suite des incidents de Mers el-Kébir[2] : « le Haut Commandement italien renonçait temporairement à l'application des clauses de l'armistice, aussi bien navales qu'aériennes, qui, dans les circonstances actuelles, seraient contraires aux dispositions prises par l'Amirauté française pour faire face à la situation qui s'est produite dans l'Afrique du Nord ».

Le 4 juillet, à 22 h., la délégation française faisait savoir[3] que le président du CIA lui confirmait que le Haut Commandement italien nous autorisait à déroger temporairement à l'application des clauses navales et aériennes de l'armistice, ainsi qu'*à surseoir temporairement à la démilitarisation de l'Afrique du Nord et de la Syrie*[4].

En ce qui concerne la Côte des Somalis, l'Italie n'acceptait pas de différer le commencement d'exécution de la démilitarisation prévue, parce que cette démilitarisation était graduelle et devait s'opérer en tenant compte de l'importance toute particulière que revêtait le maintien de l'ordre dans ce territoire. La Commission italienne ajoutait que si, par suite de l'attitude britannique, il devait se produire une situation particulièrement grave dans la Côte des Somalis, le Haut Commandement italien envisagerait, si cela était nécessaire, de prêter le concours des troupes italiennes aux troupes françaises pour la défense de ce territoire.

Par ailleurs, la Commission d'armistice de Clermont-Ferrand[5] a reçu de Turin ce matin, 6 juillet 1940, le message suivant : « Le maréchal Badoglio, étant informé que des avions français ont attaqué Gibraltar, demande si le haut commandement français est disposé à accorder à l'Italie une base aérienne en Algérie pour coopérer avec les forces françaises contre les navires anglais ».

[1] Dans ses articles 23 et 24, la Convention d'armistice franco-italien prévoyait la création d'une Commission franco-italienne d'armistice, pendant de la Commission franco-allemande de Wiesbaden, siégeant pour sa part à Turin. Cf. document n° 417.

[2] « Incidents » qui se sont déroulés précisément le 3 juillet 1940. Dès cette date, Vichy avait requis l'influence modératrice de l'Espagne sur Rome et Berlin pour une application conciliante des armistices. Voir document n° 440. Se reporter également à *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 85 pour une démarche du même ordre, au cours des négociations d'armistice (24 juin).

[3] Document non retrouvé.

[4] Souligné dans le texte. Articles n°s 3 à 10 de la convention d'armistice franco-italien. Voir document n° 417.

[5] Il s'agit de la Direction des Services de l'Armistice (DSA), créée le 26 juin et organisée le 28 au ministère de la Défense nationale pour lui servir d'organe d'étude et d'information sur tous les problèmes posés par les armistices franco-allemand et franco-italien.

D'autre part, il a été signalé que, d'après certains bruits de bonne source, l'amirauté italienne aurait fait allusion à l'éventualité d'opérations aéro-navales combinées franco-italiennes en ce qui concerne Gibraltar et peut-être même l'Égypte.

Ces questions seraient actuellement examinées par le général Weygand et soumise au Conseil des ministres.

*
* *

En ce qui concerne la zone d'occupation territoriale italienne, il résulte des renseignements recueillis que celle-ci comprend, à l'heure actuelle, la ville de Menton toute entière, allant même sensiblement au-delà, le village de Montgenèvre, Lanslebourg et quelques vallées alpestres.

On est tombé d'accord sur la fixation de la zone des 50 kilomètres qui doit être démilitarisée. Par contre, la zone dite « de commodité » réclamée par les Italiens et qui doit servir à permettre notamment le ravitaillement des troupes italiennes ayant pénétré en territoire français, est encore, à l'heure actuelle, en discussion, le général en chef craignant que les Italiens ne cherchent par la suite à assimiler la zone « de commodité » à la zone conquise militairement par leurs troupes.

*
* *

En ce qui concerne le rétablissement des liaisons aériennes avec Tunis et l'Afrique du Nord, les Italiens se sont montrés bien disposés et ont conservé à notre demande une suite favorable. Ils ont indiqué que, pour les communications avec le Levant, il faudrait attendre plus longtemps.

La France a également demandé le rétablissement des communications maritimes avec l'Afrique septentrionale. Le gouvernement italien n'a pas encore donné son accord de principe à cette requête. Toutefois, il a accepté de laisser partir différents navires et bâtiments de transport à destination de l'Afrique du Nord.

De son côté, l'Italie insiste pour que lui soient restitués sans délai les bâtiments saisis par nos forces navales et notamment dix cargos.

Il y a lieu de noter que, bien que le gouvernement italien ait décidé de surseoir temporairement à l'application des clauses de l'armistice, il ne s'en prépare pas moins à envoyer dès maintenant les Commissions de contrôle qui doivent fonctionner dans les différents ports.

*
* *

Des bâtiments de guerre ont attaqué, à l'Ouest de la Sardaigne, des forces italiennes. La CIA nous a saisis de la question. Il résulte de l'enquête qu'il ne saurait s'agir, en l'espèce, de bâtiments français et que seuls des navires britanniques peuvent être en cause.

D'autre part, au nord d'Alger, un avion français a été torpillé par un sous-marin qui, d'après les indications qui nous ont été données, ne saurait être italien. On suppose donc qu'il s'agit d'un submersible anglais.

La Commission française d'armistice s'efforce en ce moment d'obtenir des Italiens que la flotte coloniale qui nous est laissée pour assurer la surveillance de nos territoires d'outre-mer puisse comporter des sous-marins, ce qui nous a été refusé jusqu'à présent. Les Italiens étudient la question et ont laissé entendre en tout cas que, s'ils ne pouvaient accéder à notre désir, ils nous permettraient de renforcer, en compensation, nos éléments légers.

D'une façon générale, les dispositions manifestées par la délégation italienne paraissent conciliantes mais elle ne cache pas qu'elle est souvent liée par les engagements contractés avec Berlin et par les exigences du Reich.

Les affaires sont traitées avec une certaine lenteur, qui s'explique en grande partie du moins par la nécessité de consulter, sur chaque cas d'espèce de quelque importance, le gouvernement du Reich et de se concerter préalablement avec lui avant de nous répondre.

Guerre 1939-1940, Vichy, K Afrique-Levant, G Généralités, 1

460

NOTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, F. CHARLES-ROUX

Note pour le Ministre[1]

N. *Vichy, 6 juillet 1940.*

Dans un télégramme acheminé *via* Madrid[2], notre ambassadeur auprès du Vatican rapporte une confidence du cardinal Maglione qui lui a dit savoir que Hitler et Mussolini seraient disposés à traiter avec l'Angleterre et même que des contacts officieux auraient déjà été pris entre Anglais et Germano-Italiens.

On pourra alléguer que les renseignements émanant du Vatican ne sont pas toujours exacts. Mais il faut reconnaître que la majorité l'a été et que, sur le point qui nous intéressait le plus pendant cette guerre, c'est-à-dire sur l'éventualité d'une offensive allemande en Occident, ils ont été d'une rigoureuse exactitude et d'une précision mathématique[3].

[1] La note porte le paraphe de Paul Baudouin.

[2] Télégramme n°s 486 à 489 en date du 27 juin, confié par W. d'Ormesson au courrier du Vatican pour Madrid et transmis par le télégramme n° 805 par l'ambassadeur de France à Madrid au Département (in Guerre 1939-1945, Vichy, Y Europe-Internationale, 307, document non reproduit). Ce télégramme relate une conversation entre le Cardinal Secrétaire d'État et l'ambassadeur de France du 26 juin 1940.

[3] Cf. documents n°s 257, 259.

En outre, il faut relever que la confidence du cardinal Maglione à M. d'Ormesson concorde avec la teneur d'un télégramme de M. Roger Cambon, en date du 5 juillet, qui note que des rumeurs de dispositions à la paix de compromis ont circulé à Londres même, qu'elles ne semblaient pas dépourvues de tout fondement[1], mais qu'elles paraissent maintenant catégoriquement démenties par les actes et le langage de M. Churchill.

Enfin, il y a lieu de remarquer que le cardinal Maglione a annoncé à M. d'Ormesson la visite du comte Ciano à Berlin et que cette information, fournie par le Secrétaire d'État du Pape à notre ambassadeur le 26 juin[2], est aujourd'hui même confirmée par le fait[3].

De tout ceci résulte que nous ne pouvons pas considérer comme exclue dans l'avenir l'éventualité de dispositions ou de démarches tendant à une paix de compromis entre l'Allemagne et l'Italie d'une part, l'Angleterre de l'autre.

Cette solution, qui n'est heureusement qu'hypothétique, pourrait se recommander aux trois belligérants par l'intérêt commun de se mettre d'accord à nos dépens, en profitant des circonstances qui nous laissent sans possibilité de défense et en tirant parti, soit de notre territoire métropolitain, soit surtout de nos possessions coloniales, pour se tailler des parts dans nos dépouilles.

Sans doute de fortes considérations politiques pourraient-elles dissuader, soit l'un, soit l'autre des trois belligérants de faire pareil calcul. Notamment, la réaction allemande et italienne à l'affaire de Mers el-Kébir peut orienter l'Allemagne et l'Italie dans une voie toute autre que la recherche d'une paix de compromis avec la Grande-Bretagne et les incliner au contraire, sinon à obtenir notre concours contre les Anglais, au moins à ménager en nous des auxiliaires futurs.

Mais il ne faudrait pas cependant trop nous hâter de croire qu'il en sera nécessairement ainsi. Nous ne devons pas attribuer *a priori* au *Führer* allemand et au *Duce* italien un sens politique supérieur, dont nous ayons à attendre un revirement de leur part en notre faveur. Ce qui les caractérise avant tout est un réalisme terrible et inaccessible à la pitié. Or, la première des réalités actuelles doit être, à leurs yeux, que nous sommes à terre et à leur merci ; par conséquent aussi, que tout ce qui est nôtre est à leur disposition.

[1] Rumeurs signalées par le télégramme n° 2839 de Londres en date du 5 juillet, « de la part de M. de Vitrolles. » (In Guerre 1939-1945, Vichy, Y Europe-Internationale, 307, non reproduit). Dans le télégramme n°s 2835 à 2836 en date du 5 juillet 1940, le chargé d'Affaires de France à Londres note, à propos du démenti opposé ce même jour par Winston Churchill à la tribune des Communes aux « rumeurs de paix » qu'« il n'en est pas moins vrai que le bruit qui avait circulé avec persistance la semaine dernière et d'après lequel certaines personnalités anglaises inclinaient à une paix de compromis devait bien avoir quelque fondement. » (In Papiers 1940, Papiers Baudouin, 2, document non reproduit).

[2] Cf. note 2, page précédente.

[3] Le comte Ciano part le 6 juillet pour Berlin où il arrive le lendemain afin de s'entretenir avec Hitler, mais sur de tout autres sujets. D'après le comte Ciano, *Journal Politique*, *op. cit.*, pp. 273-274.

La conclusion pratique qu'ils tireront de cette constatation, elle dépendra des péripéties et des difficultés de leur lutte contre l'Angleterre, ainsi que des dispositions du gouvernement britannique à sa raidir ou au contraire à composer.

La paix de compromis entre l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie demeure donc l'éventualité la plus contraire à nos intérêts qui puisse se réaliser[1].

Papiers 1940, Papiers Baudouin, 15

461

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[2],
À TOUS LES POSTES.

T. n°s 73 à 79 CF (Washington)[3]. *Vichy, 7 juillet 1940, 19 h.*

Plusieurs de nos représentants diplomatiques m'ont signalé que l'opinion publique du pays de leur résidence soit déconcertée par les événements de France, soit retournée contre nous.

Je me suis efforcé de vous fournir des informations de nature à éclairer et à redresser l'opinion étrangère, en vous adressant successivement des télégrammes qui vous ont indiqué la situation d'où a procédé la demande d'armistice, les conditions auxquelles les hostilités ont cessé[4], enfin les actes d'agression auxquels le gouvernement britannique vient de se livrer contre nos forces navales.

Je ne doute pas que vous n'utilisiez ces données pour rectifier les jugements injustes qui ont pu être portés sur notre attitude, ranimer en notre

[1] On trouve un exemplaire de cette note, mais signée explicitement « Charles-Roux » dans Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 1 et le brouillon manuscrit dans Charles-Roux, 3.

[2] Une copie manuscrite de ce télégramme se trouve dans les Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 3. Dans les Papiers Charles-Roux, 2, on en trouve un extrait, également manuscrit, avec la mention marginale : « Ce télégramme (qui est de moi [Charles-Roux]) a été signé par Baudouin. » La circulaire est cependant signée « p.o. Charles-Roux ».

[3] Le texte de cette « circulaire à tous les postes » a été envoyé sous les numéros d'ordre suivants : n°s 73 à 79 CF à Washington, avec prière de communiquer à Ottawa, New York, San Francisco, Mexico ; 29 à 35 CF à Guatemala, avec prière de communiquer à La Havane, Port-au-Prince, Ciutad Trujillo, Panama ; 41 à 47 CF, avec prière de communiquer à Caracas, Bogota, Quito, Lima, Santiago, La Paz, Assomption, Montevideo, Buenos-Aires ; 31 à 37 CF à Sydney, avec prière de communiquer à Wellington, Batavia ; 24 à 30 CF à Stockholm, avec prière de communiquer à Helsinki, Tallinn, Riga, Kaunas ; 30 à 36 CF à Belgrade, avec prière de communiquer à Bucarest, Budapest, Sofia, Athènes ; 59 à 65 CF à Madrid, avec prière de communiquer à Lisbonne ; 51 à 57 CF à Beyrouth, avec prière de communiquer à Ankara, Jérusalem, Bagdad, Le Caire, Djeddah, Téhéran ; 45 à 51 CF à Shanghaï, avec prière de communiquer à Tokyo ; 17 à 23 CF à Bombay, avec prière de communiquer à Kaboul, Bangkok ; 34 à 39 CF à Berne ; 25 à 30 CF à Moscou ; 20 à 25 CF à Dublin ; 28 à 33 CF à Pretoria ; 28 à 33 CF à Tunis ; 40 à 45 CF à Rabat. L'envoi à Rome a été barré sur le bordereau.

[4] Voir *DDF* (1939-44), *Les Armistices de juin 1940*, document n° 100, ainsi que dans ce volume, le document n° 419.

faveur les sympathies auxquelles nous avons d'autant plus de droits que de plus grands malheurs se sont abattus sur notre pays, enfin rendre à tous la conscience de l'intérêt général qui s'attache au maintien d'une France capable de remplir son rôle en Europe et dans le monde.

Il n'y a pas lieu d'atténuer les proportions de notre défaite, ni celles de ses conséquences pour nous-mêmes d'abord, pour l'équilibre européen et mondial ensuite. Mais il convient aussi de marquer que :

1. nous avons succombé honorablement, puisque nous avons résisté jusqu'au-delà même du moment où notre résistance était raisonnable ;

2. nous avons été écrasés parce que nous avions été laissés pratiquement seuls en face de la puissance militaire allemande, très supérieure à la nôtre ;

3. nous avons dû sans conteste subir la loi du vainqueur, qui s'est traduite pour nous par des conditions d'armistice très rigoureuses et imposées par la force ;

4. cependant, nous avons eu le souci de préserver, au détriment même d'autres intérêts qui nous étaient propres, l'intérêt de l'Angleterre à ne pas voir utiliser contre elle notre flotte de guerre ;

5. tous les étrangers qui avaient fait des vœux pour notre victoire devraient équitablement trouver dans notre défaite des raisons supplémentaires de nous conserver des sympathies moins platoniques même que celles dont ils ont accompagné notre combat inégal et malheureux ;

6. nous gardons, malgré nos pertes, malgré nos sacrifices inutiles, malgré les difficultés sans précédent, consécutives aux destructions, au déplacement des populations et à une occupation étrangère extrêmement étendue, des moyens de relèvement dont la mise en œuvre est une des tâches les plus urgentes de notre gouvernement ;

7. nous avons enfin conscience de représenter en Europe et dans le monde entier, non seulement une force morale et intellectuelle impossible à remplacer, mais encore un élément historique d'équilibre politique dont ni le continent européen ni l'univers en général ne sauraient non plus se passer.

Il appartient à tous les pays, proches de nous ou lointains, dont les gouvernements et les opinions publiques auront réfléchi à notre situation actuelle, à ses causes et à ses effets, de créer autour de notre patrie, cruellement atteinte, l'atmosphère de sympathie dont elle a plus besoin que jamais, et d'exercer leur influence, tant sur le plan diplomatique que dans le champ de la presse, pour que la France soit mise en mesure de panser ses plaies et de poursuivre sa destinée, grâce au respect de ses légitimes intérêts essentiels.

En ce qui concerne spécialement les actes d'hostilité dont nous avons été l'objet de la part de l'Angleterre, il importe de relever principalement que :

1. Le gouvernement britannique aurait dû avoir d'autant plus de scrupule à ne pas ajouter aux malheurs de la France qu'il avait plus de responsabilité dans nos revers ;

2. les conditions dans lesquelles l'Amirauté anglaise a fait procéder aux divers coups de force exécutés contre nos bâtiments de guerre (conditions qui vous ont été détaillées dans des télégrammes antérieurs) confèrent à ces opérations le caractère de guet-apens accomplis contre des navires sans possibilité de défense efficace ;

3. les pertes subies par nos équipages dans la baie d'Oran s'élèvent à environ 1 400 hommes et sont d'autant plus douloureuses pour nous qu'elles nous ont été infligées par un allié de la veille, puissamment assisté par la marine française pendant les dix mois de campagne commune ;

4. le gouvernement français avait, entre le 25 juin et le 3 juillet, multiplié les efforts diplomatiques pour sauvegarder de bonnes relations avec le gouvernement britannique ;

5. sous le coup même de la tragique nouvelle du coup de force d'Oran et des coups de main de Portsmouth, Plymouth et Southampton, le gouvernement français a limité sa réaction effective à la rupture des relations diplomatiques avec Londres.

Les renseignements et les arguments qui précèdent vous sont fournis pour vous permettre de contrecarrer, auprès des cercles officiels comme auprès de l'opinion publique, le travail entrepris contre nous par les propagandes étrangères.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 336

462

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À TOUS LES POSTES.

T. n°s 40 à 44 (Berne)[1] *Vichy, 7 juillet 1940, 19 h. 15.*

Je vous communique ci-après un télégramme de notre chargé d'Affaires à Londres rendant compte de la protestation qu'il a élevée auprès du gouvernement britannique contre la saisie des bâtiments de guerre français réfugiés dans des ports anglais (télégramme de M. Roger Cambon transmettant sa protestation 2809 à 2810 de Londres[2]).

[1] Le texte de cette circulaire à tous les postes a été envoyé sous les numéros d'ordre suivants : n°s 31 à 35 (Moscou), 26 à 30 (Dublin), 26 à 30 (Pretoria), 34 à 38 (Tunis), 46 à 50 (Rabat), 81 à 86 (Washington avec prière de communiquer à Ottawa, New York, San Francisco, Mexico), 36 à 41 (Guatemala avec prière de communiquer à La Havane, Port-au-Prince, Ciutad Trujillo, Panama), 48 à 53 (Rio de Janeiro avec prière de communiquer à Caracas, Bogota, Quito, Lima, Santiago-du-Chili, La Paz, Assomption, Montevideo, Buenos-Aires), 40 à 45 (Sydney avec prière de communiquer à Wellington, Batavia), 33 à 38 (Stockholm avec prière de communique à Helsinki, Tallinn, Riga, Kaunas), 37 à 42 (Belgrade avec prière de communiquer à Bucarest, Budapest, Sofia, Athènes), 67 à 72 (Madrid avec prière de communiquer à Lisbonne), 58 à 63 (Beyrouth avec prière de communiquer à Ankara, Jérusalem, Bagdad, Le Caire, Djeddah, Téhéran), 52 à 57 (Shanghaï avec prière de communiquer à Tokyo), 24 à 29 (Bombay avec prière de communiquer à Kaboul, Bangkok).

[2] Télégramme n°s 2808 à 2810 de Londres en date du 4 juillet 1940, que Roger Cambon conclut en ces termes : « Je rends compte de ce qui s'est passé à mon gouvernement. Il sera

Il résulte des renseignements transmis par M. Roger Cambon que cet acte de violence, soigneusement préparé, a été exécuté par des forces importantes à 4 heures du matin. L'amiral de Villaine, commandant la force navale française, a été arrêté au petit jour, et séparé de ses états-majors qui ont été de leur côté séparés de leurs équipages, de manière à ce que ceux-ci, privés de leurs officiers, fussent plus facilement victimes de la surprise et du nombre des assaillants.

C'est grâce à ces dispositions, où il rentre plus d'astuce que de loyauté et de courage, que l'amirauté britannique a pu sans autres pertes que quelques tués et blessés de part et d'autre, s'emparer de navires de guerre français qui avaient depuis des mois défendu la Grande-Bretagne, protégé des convois anglais et canadiens, été endommagés au cours de leurs croisières et dont la sauvegarde nous semblait garantie, non seulement par leurs longs et loyaux services, mais pas le droit d'asile.

Je vous serais obligé de communiquer ce qui précède au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité et d'en faire état auprès de l'opinion publique du pays de votre résidence.

Guerre 1939-1945, Vichy, K Afrique-Levant, G Généralités, 1

463

M. Baudouin, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Jules Henry, Ambassadeur de France à Rio de Janeiro.

T. n° 59 CF. *Vichy, 7 juillet 1940, 19 h. 45.*

Je me réfère à vos télégrammes 608, 609, 610[1].

Veuillez dire à M. Aranha que les impressions emportées et les conclusions tirées par M. Bullitt de sa conversation avec le maréchal Pétain ne correspondent en aucune façon à la réalité de la situation, non plus qu'aux intentions ni aux tendances du gouvernement français.

Les indications fournies par les télégrammes d'information qui vous ont été adressés ces jours-ci doivent vous permettre de rétablir la vérité non seulement dans les milieux officiels mais également dans la presse brésilienne. Vous mettrez, j'en ai la certitude, tous vos soins à contrebattre une propagande qui exploite les difficultés de nos communications télégraphiques avec l'Amérique.

Papiers 1940, Papiers Baudouin, 4

stupéfait d'apprendre la manière dont sa marine a été traitée dans les eaux anglaises où elle avait cherché refuge. Dès maintenant, et en tant que chargé d'Affaires de France, j'élève la plus formelle protestation auprès du gouvernement britannique contre l'action dont les navires français ont été victimes. La mainmise anglaise sur nos bâtiments sera certainement considérée par mon gouvernement comme un acte très grave et je fais toutes réserves sur les suites que cet acte entraînera dans les relations entre nos deux pays. » (in Papiers 1940, Papiers Baudouin, 2, document non reproduit). Voir aussi documents n°s 448, 449, 450.

[1] Voir document n° 457 pour les T. n°s 608 et 609. Le T. n° 610 n'a pas été retrouvé.

464

M. POZZI, MINISTRE DE FRANCE AU CAIRE,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. s.n°[1]. *s.l.[Le Caire], s.d.[7 juillet 1940].*

Le 3 juillet, l'amiral Godfroy a été convoqué par l'amiral Cunningham qui l'a mis en mesure soit de laisser son escadre sous le commandement anglais avec tous ceux des marins français qui désireraient volontairement continuer la lutte contre l'Allemagne et l'Italie, soit de désarmer les navires dans le port où ils resteraient internés jusqu'à la fin de la guerre, soit de les détruire[2].

La première proposition a été immédiatement écartée, comme contraire à l'honneur, par l'amiral Godfroy qui a songé, un instant, à résister et à tenter de se frayer un passage ; mais, de toutes parts, la petite escadre française était entourée par des bâtiments anglais dont les canons étaient déjà pointés contre les nôtres et qui étaient trois fois supérieurs en nombre et en armement. Étant donné la disposition écrasante des forces en présence, telle que j'ai pu le constater, une bataille n'eût abouti qu'à un massacre inutile dont l'issue était connue d'avance. La grande majorité de nos équipages proclamait très haut, d'autre part, qu'elle se refusait à tirer contre leurs camarades britanniques. Dans ces pénibles conditions et cédant uniquement à la force, l'amiral Godfroy s'était résigné, à désarmer ses navires le 4 juillet. Les pièces et les machines ont été rendues inutilisables. D'après un accord intervenu entre l'amiral anglais et l'amiral Godfroy, tous les réservistes, soit environ huit cents hommes, seront rapatriés en France sur un des paquebots français disponibles à Port-Saïd, probablement la *Providence*. Les autres marins restent à bord. Les culasses des canons mises en caisses ont été déposées hier à Alexandrie, dans les caves du Consulat général de France.

Je viens d'apprendre que les Anglais ont occupé deux pétroliers français qui se trouvaient dans le Canal de Suez, le *Melpomène* et le *Roxane*. Il faut s'attendre à ce que le même sort soit infligé à nos autres bâtiments.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 335

[1] Télégramme retransmis par le Haut-Commissaire de France à Beyrouth le 7 juillet 1940.

[2] Voir documents n°s 442, 447, 450.

465

NOTE

N. *s.l.[Vichy], 7 juillet 1940.*

1. Leca et Devaux[1] ont demandé et obtenu des missions pour les États-Unis dans le but de m'y accompagner au cas où j'accepterais l'offre qui m'était faite par le maréchal Pétain d'aller à Washington comme ambassadeur en France.

Ils m'ont, sans cesse, très vivement poussé, ainsi d'ailleurs que la plupart de mes amis, à accepter cette ambassade.

2. Leca et Devaux ont quitté Bordeaux sans mon agrément. Ils ne relevaient pas de moi à ce moment-là, puisque je n'avais pas accepté l'offre d'aller à Washington, mais je leur ai dit à deux reprises : « Si vous partez, vous ne me reverrez jamais ». Ils ont protesté qu'ils comptaient bien que j'irais à Washington et que, dans le cas où le gouvernement irait en Algérie, ils m'y rejoindraient.

3. Je n'ai confié aucun fonds personnels ni à Leca ni à Devaux.

4. Si Leca et Devaux ont accepté de porter aux États-Unis de l'or ou des bijoux appartenant à la comtesse de Portes, comme on l'affirme, il y a lieu de remarquer :

1. Que la comtesse de Portes comptait aller vivre provisoirement aux États-Unis où se trouvent ses enfants.

2. Que si du point de vue national cette exportation n'était pas nuisible aux intérêts du pays, dans les circonstances actuelles, elle n'en était pas moins illégale.

3. Que je n'ai ni connu ce transfert auquel tous ceux qui me connaissent savent que l'ancien ministre des Finances que je suis ne serait absolument opposé pour des raisons de légalité et de correction.

*
* *

Une dernière observation qui règle, semble-t-il cette accusation d'exportation de capitaux, est celle-ci : Si j'avais eu l'âme assez basse pour songer, dans les circonstances actuelles, à opérer des transferts de capitaux, il m'eût suffi d'accepter l'offre qui m'était faite avec insistance par le gouvernement du maréchal Pétain d'aller à Washington comme ambassadeur.

Il en eût été de même pour le reliquat de fonds spéciaux pour lequel il n'était pas question des sommes astronomiques dont on parle et que je destinais à notre propagande aux États-Unis si déficiente hélas, et que l'armistice rendait plus nécessaire que jamais. J'avais dû, en raison des circonstances, laisser le contrôle entier des fonds spéciaux à M. Leca. Je n'ai, à aucun moment, eu aucune partie de cette somme entre mes mains.

[1] Sur cette affaire, voir les documents n°s 411, 415, 432.

Il va de soi que si je n'étais pas parti – ce qui s'est produit – cette somme devait être remise par Leca à mon successeur.

Les fluctuations de mon attitude dans cette affaire de l'ambassade à Washington n'ont pas été dues à moi seul puisque le Président de la République avait d'abord refusé de signer le décret de ma nomination à Washington que M. Paul Baudouin, ministre des Affaires étrangères, lui avait soumis *sous réserve de mon acceptation qui n'était pas acquise*[1], ce qui n'est certes pas une réserve habituelle. M. Albert Lebrun avait objecté à M. Paul Baudouin qu'il pourrait avoir encore besoin de moi. Il me l'avait répété ensuite à moi-même puis avait retiré son opposition. C'est sur l'insistance d'une personnalité américaine hautement qualifiée que j'avais, à un moment, décidé d'accepter ce poste que j'ai finalement refusé.

Il suffira pour finir et pour prouver que le gouvernement du maréchal Pétain tenait à mon départ pour Washington, d'observer qu'il avait été jusqu'à demander l'agrément pour moi au gouvernement du président Roosevelt.

Papiers 1940, Papiers Reynaud, 7

466

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
AUX REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À RABAT ET MADRID.

T. nos 64 à 67 (Rabat), 86 à 89 (Madrid). *Vichy, 8 juillet 1940, 16 h.*

Pour Rabat : Je me réfère à votre télégramme n° 65-68[2] et au télégramme n° 791-794 de M. de La Baume[3].

Pour Madrid : En me référant à votre télégramme n° 791-794 et au télégramme n° 65-68 du général Noguès[4], je vous donne connaissance, ci-après, de la teneur d'un télégramme que j'adresse à Rabat.

Pour les deux : Dans les conjonctures présentes, il serait grave de nous aliéner le bon vouloir de l'Espagne. Nous devons donc nous attacher à répondre à ses demandes pour autant, tout au moins, que les sacrifices requis ne risquent pas, par leur ampleur ou par leur caractère, de compromettre l'assiette ou l'avenir de notre établissement au Maroc.

[1] Souligné dans le texte.

[2] Voir document n° 430. Le général Noguès est hostile à toute concession de la France à l'Espagne au Maroc.

[3] Télégramme du 2 juillet 1940, in Papiers 1940, Papiers Baudouin, 8, document non reproduit, qui était une réponse au télégramme n° 1 à 3 CF du Département (document n° 433). L'ambassadeur de France à Madrid estime qu'en ajournant jusqu'à la conclusion de la paix générale l'incorporation effective du territoire marocain que la France consent à céder à l'Espagne, la France ôterait beaucoup de valeur à son geste.

[4] Voir notes 2 et 3 ci-dessus.

Ces conditions excluent, d'une manière générale, toute cession territoriale qui ne paraîtrait pas découler d'engagements antérieurement souscrits par nous et non ignorés du *maghzen*. À méconnaître ce principe, nous courrions le risque de stimuler les appétits des belligérants d'hier et de nous priver corrélativement du moyen de résister à leurs exigences. Nos voisins, qui affichent envers nous des sentiments amicaux et qui se piquent de chercher à contenir les convoitises de l'Allemagne et de l'Italie, seraient inconséquents avec eux-mêmes s'ils donnaient le signal de la curée.

Telles sont les raisons pour lesquelles, écartant les prétentions émises sur le massif des Beni Snassen, nous acquiescerions à l'incorporation de la région des Beni Zeroual à la zone espagnole, sous la double réserve que l'entrée en possession fût ajournée jusqu'à la conclusion de la paix générale et que Madrid renonçât expressément à toute visée sur telle ou telle autre portion de nos possessions d'Afrique. Nous confirmerions ainsi au colonel Beigbeder notre consentement à la rectification à laquelle, par l'arrangement de 1925, nous nous étions itérativement déclarés disposés à nous prêter[1].

Nous ne saurions, cependant, nous contenter d'une référence vague à une région dès longtemps litigieuse dont, en raison de la proximité de Fès, nous ne pourrions, sans grave danger, laisser à nos voisins le soin de fixer les limites. Pour prévenir, à ce sujet, toute équivoque, nous marquerions qu'en aucun cas, la frontière future ne devrait transgresser le thalweg de l'Ouergha[2].

Veuillez, d'extrême urgence, me soumettre une rédaction répondant à ce souci.

Pour Rabat : Communiqué à Madrid.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 9

467

NOTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. F. CHARLES-ROUX

Note pour le Ministre

N[3]. *Vichy, 8 juillet 1940.*

Depuis qu'elle est face à face avec l'Angleterre seule, l'Allemagne donne l'impression de ne pas savoir par quel bout la prendre.

Au lendemain de la conclusion de nos armistices, l'opinion que l'on entendait émettre couramment à Bordeaux était que notre mise hors de

[1] L'argumentation reprend celle déjà développée par le Département en direction de Rabat et de Madrid le 1er juillet 1940. Cf. document n° 433.

[2] Une version manuscrite de ce télégramme se trouve in Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 2.

[3] Dans le même dossier, figure le texte manuscrit de cette note.

combat scellait le sort de l'Angleterre dans un délai plus ou moins court et que, par conséquent, elle aussi serait terrassée avant peu, à moins qu'un parti de la paix n'eût d'ici là orienté la politique britannique vers la recherche d'un arrangement.

Cette dernière hypothèse reste plausible. Il l'est même que l'initiative de pourparlers ou de tentatives pacifiques avec Londres vienne de l'Allemagne et de l'Italie[1].

Mais il paraît bien être entré une part de complaisance dans la conviction qui se fit constater chez nous à la fin de juin, touchant l'imminente défaite de l'Angleterre et la nécessité où elle se trouverait de suivre notre exemple. Rien ne prouve, en tout cas, que les Allemands et les Italiens soient positivement convaincus de leur prompte et totale victoire sur les Anglais. Tout ce que l'on observe de leur part, depuis que nous avons été éliminés de la lutte, dément qu'ils croient n'avoir qu'à sauter à la gorge de la Grande-Bretagne pour en finir avec elle. L'on a plutôt la sensation que les Allemands sont maintenant devant une opération difficile, compliquée et redoutable, dont le succès est possible, mais pas certain.

Nous devons donc être en garde contre la conviction de la prochaine défaite anglaise, parce que cette défaite, qui est une possibilité, n'est cependant pas une certitude, ni même une probabilité assez établie pour pouvoir, dès maintenant, tabler dessus.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que, pour l'Allemagne, un demi-succès dans l'offensive équivaudra presque à un échec, tandis que pour l'Angleterre, un demi-succès dans la défensive équivaudra presque à une victoire. Contre les Anglais maintenant, plus encore que contre nous précédemment, les Allemands devront réussir complètement pour être définitivement vainqueurs ; s'ils ne réussissent qu'à moitié, ils n'auront pas partie gagnée.

Enfin, l'on ne doit pas non plus oublier que leur alliée, l'Italie, est inapte à une guerre prolongée. L'Italie, à qui semble d'ailleurs n'incomber aucune participation dans l'attaque directe contre l'Angleterre, et qui paraît devoir se borner tout au plus à des entreprises contre des intérêts anglais excentriques, tels que Gibraltar ou Suez, l'Italie n'est pas en mesure de supporter longtemps l'état de guerre, même en s'abstenant d'hostilités véritables. Sa structure économique est trop faible pour qu'elle puisse soutenir longtemps une guerre, même à peine combattue. Elle en est encore plus incapable que l'Allemagne elle-même, pour qui la guerre d'usure est aussi l'écueil.

[1] Des rumeurs circulent dans les milieux diplomatiques, selon lesquelles des contacts officieux seraient en cours entre l'Allemagne et l'Italie d'une part, la Grande-Bretagne de l'autre. Cf. par exemple, le télégramme n°s 100 à 101 du 6 juillet de Rome Saint-Siège et faisant mention, sur le sujet, d'une « confidence du cardinal Maglione » (in Guerre 1939-1945, Vichy, Y Europe-Internationale, 307, document non reproduit). Une autre note du Secrétaire général, rédigée le 7 juillet, récapitule « les indications qui nous sont parvenues de divers postes, relativement à l'éventualité de pourparlers de paix entre l'Angleterre et les Germano-Italiens. » (In Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 1, document non reproduit). Voir également le document n° 460.

Dans ces conditions, la position qui nous eût été la plus favorable ou la moins défavorable, après avoir dû poser les armes, eût été de pouvoir assister en spectateurs et en observateurs à la phase ultime du conflit d'où nous avions dû nous retirer.

L'attitude assumée envers nous par le gouvernement britannique et ses actes d'agression contre notre marine de guerre nous a rendu cette position impossible à tenir. Il y a là un fait indépendant de notre volonté et dont nous sommes bien obligés de subir les conséquences.

Mais il semble que nous ayons intérêt à réduire au minimum les inévitables conséquences de l'attitude agressive que nos anciens alliés ont prise à notre égard.

Sans doute pourrions-nous y faire face avec une relative indifférence si l'agressivité des Anglais contre nous avait eu pour effet une évolution immédiate et marquée des Allemands et des Italiens en notre faveur. Mais pareille évolution ne s'est malheureusement fait constater, jusqu'à présent, que de manière insuffisante de la part des Italiens et plus insuffisante encore de la part des Allemands. De fait, la réaction des premiers aux actes d'hostilité des Anglais contre nous est restée, pour le moment, limitée dans son amplitude ; celle des seconds est demeurée encore moins appréciable.

Il se trouve donc que les relations franco-britanniques ont évolué de l'alliance dissoute à la guerre de fait, sans que, jusqu'à présent, les relations de la France avec l'Allemagne et l'Italie aient évolué de l'occupation militaire à l'alliance de fait.

Il ne peut pas y avoir situation plus dangereuse pour nous. Car si elle ne se modifie pas avant la fin du conflit anglo-germano-italien, la victoire de l'Allemagne et de l'Italie sera celle de deux puissances qui nous tiennent à leur discrétion, et la victoire de l'Angleterre sera celle d'une puissance qui nous en voudra et n'aura plus de raisons de nous ménager. Entre ces deux hypothèses, il y a place pour une troisième qui ne vaudrait pas mieux pour nous : c'est celle où, aucune victoire complète n'étant intervenue en faveur d'aucun des belligérants, tous trois feraient la paix entre eux à nos dépens.

Attribuerions-nous un sens politique supérieur au *Führer* allemand, au *Duce* italien et au gouvernement britannique, nous nous ferions quand même illusion en attendant d'eux que le souci de l'équilibre européen les amenât à nous épargner quand sonnera l'heure de la paix, si, avant cette heure, nous n'avons pas pu, soit nous faire traiter en auxiliaires par les anciens ennemis qui nous traitent encore en prisonniers, soit nous faire traiter en non-combattants par les anciens alliés qui nous traitent en ennemis.

C'est l'un ou l'autre de ces deux buts que nous devons nous efforcer d'atteindre. Aucun des deux ne dépend de notre seul choix. Qui plus est, ils s'excluent l'un l'autre. L'option nous est donc très difficile à faire et, une fois faite dans notre esprit, très difficile encore à réaliser dans la pratique.

Les deux seules conclusions que, pour le moment, nous ayons à tirer de notre situation actuelle, afin de guider notre conduite, paraissent être les suivantes.

Notre scrupuleuse observation des clauses de l'armistice étant au moins le prétexte dont l'Angleterre couvre ses actes d'agression contre notre marine, les agressions anglaises doivent nous être une occasion et un argument pour réclamer de l'Allemagne et de l'Italie, avec une insistance inlassable, une large atténuation des clauses de l'armistice.

Mais comme plus notre brouille avec l'Angleterre sera définitive et irrémédiable, moins l'Allemagne et l'Italie seront disposées à faire des sacrifices pour s'assurer d'un résultat déjà acquis, il serait de notre intérêt que l'engrenage des coups britanniques et des ripostes françaises ne nous entraînât pas à un état de guerre franco-anglaise.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 1

468

NOTE DE M. PAUL BAUDOUIN[1]

Note d'audience

N. *Vichy, 8 juillet 1940.*

A ma demande, M. [de] Lequerica, ambassadeur d'Espagne, est venu me voir à 16 heures. Je l'ai mis au courant des dernières manifestations de l'Angleterre : celle d'hier matin, à Mers el-Kébir, à la suite de laquelle 200 marins ont été tués ou blessés, celle actuellement en cours à Dakar, où un amiral anglais, à la tête d'une escadre dont nous ignorons encore la composition, a adressé aux navires français mouillés à Dakar le même ultimatum que celui remis à l'amiral Gensoul à Mers el-Kébir. J'ai précisé à l'ambassadeur d'Espagne que notre plus beau navire de ligne, le *Richelieu*, de 35 000 tonnes, était à Dakar, n'ayant pas encore complètement terminé ses essais ni même commencé ses écoles à feu. Dans ces conditions, il est à craindre qu'il constitue une fort belle cible pour les navires britanniques qui n'auront pas à redouter une riposte efficace.

J'ai indiqué à l'ambassadeur d'Espagne que nous n'avions pas la moindre intention de déclarer la guerre à l'Angleterre, que notre faiblesse actuelle nous l'interdirait si même des considérations plus nobles ne s'y opposaient, en particulier la gêne que nous éprouverions à coopérer aussi directement dans leur lutte contre l'Angleterre avec nos ennemis de la veille. Cependant, ai-je ajouté, le fait que nous soyons le camarade de lutte jeté à terre et blessé ne nous prive pas de toute sensibilité. Nous avons encore un système nerveux et un sentiment de l'honneur qui nous permettent de

[1] Mention manuscrite. Le document porte aussi le paraphe du Ministre.

réagir aux attaques déloyales de la Grande-Bretagne. Le gouvernement français est donc décidé à déclencher une action localisée de riposte après toute action de l'Angleterre. C'est ainsi que le raid aérien d'hier matin sur Mers el-Kébir aura pour conséquence, aujourd'hui, l'attaque des unités anglaises mouillées à Gibraltar, par 150 ou 200 avions de bombardement français. De même, l'attaque d'aujourd'hui à Dakar aura pour conséquence un geste de la France contre une partie à déterminer d'une possession anglaise de l'Afrique. Nous ne prétendons pas être à même de répondre œil pour œil, mais tout au moins de rendre un coup pour chaque coup reçu.

J'ai attiré l'attention de M. [de] Lequerica sur l'importance des sacrifices que nous consentions pour appliquer strictement les conditions de l'armistice. Je lui ai dit que le gouvernement allemand avait pu penser un moment que l'action du général de Gaulle à Londres était approuvée par le gouvernement français. Le gouvernement allemand doit se rendre compte maintenant de la volonté de loyauté qui anime la France[1]. Celle-ci est décidée à tenir parole quelque prix que cela lui coûte.

J'ai dit à M. [de] Lequerica que cette situation nouvelle, que ces sacrifices nouveaux, devraient normalement entraîner une modification de l'attitude allemande. « Nous n'oublions pas, ai-je dit, que nous sommes vaincus. Nous n'avons pas la prétention de modifier notre position de vaincu et nous ne sollicitons pas du gouvernement allemand ni du gouvernement italien qu'ils nous considèrent comme leur associé dans leur lutte contre l'Angleterre. Je souhaite seulement que le gouvernement allemand comprenne que la pénible situation dans laquelle nous sommes du fait de notre volonté d'appliquer scrupuleusement les conditions d'armistice nous constitue en quelque sorte un droit à ce que le gouvernement allemand adoucisse certaines clauses de la convention d'armistice, particulièrement celles qui se rapportent à l'occupation de notre territoire ».

J'ai ajouté que la situation nouvelle actuelle appelle également des contacts nouveaux. Le gouvernement français envisagerait favorablement une prise de contact de certains de ses membres avec certains des membres du gouvernement allemand et du gouvernement italien.

M. [de] Lequerica m'a répondu qu'il partageait absolument ma façon de voir, qu'il était certain que mes vues auraient le complet agrément du gouvernement espagnol et que celui-ci aurait un plaisir particulier à les faire connaître aux gouvernements allemand et italien.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 1

[1] Le 28 juin, le général de Gaulle a été renvoyé devant le Tribunal militaire. Voir document n° 426.

469

M. DE SAINT-QUENTIN, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. nos 1302 à 1304. *Washington, 9 juillet 1940, 11 h. 23.*

Secret.

(*Reçu* : le 14, 9 h. 30).

Ayant reçu enfin ce matin 9 juillet le texte complet de la lettre de M. le Président du Conseil[1], j'ai demandé au président Roosevelt une audience qui m'a été immédiatement accordée. Le Président m'a dit ses sentiments de (...)[2] estime pour la personne de M. le maréchal Pétain. Sans préjuger sa réponse officielle, il s'est exprimé à titre personnel avec la liberté et la vivacité qui lui sont coutumières. J'ai répondu point par point sur un ton qui a paru, sinon le convaincre, du moins le toucher à plusieurs reprises.

Le Président s'est en effet refusé à formuler la moindre critique à l'encontre du gouvernement britannique qui, d'après lui, aurait agi sous l'emprise de la nécessité puisque M. Hitler, dont la parole serait sans aucune valeur, serait en mesure de dicter sa loi au gouvernement français. Le récit que je lui ai fait des circonstances de l'agression, en faisant appel à son honneur de marin, l'a visiblement ébranlé. Mais il s'est évadé en considérations juridiques sur le degré de souveraineté et d'indépendance qui restait au gouvernement français. J'ai pu constater combien les commentaires dont les dépêches de l'Agence officielle allemande accompagne tous les actes de notre vie politique me faisaient tort. Après avoir redressé nombre d'erreurs et d'inexactitudes, j'ai ajouté : « Dans leur malheur les Français conservent leurs convictions qu'ils ne renieront pas. Ils gardent leur foi dans les destinées de leur pays. Ils ne veulent pas renoncer non plus à leurs amitiés étrangères. Ils croient dans les États-Unis. Ils croient en vous personnellement, M. le Président, ne nous abandonnez pas ». M. Roosevelt a conclu l'entretien qui avait duré plus d'une demi-heure en affirmant sa profonde sympathie pour notre pays et son vif désir de le voir restitué dans son intégralité complète.

L'intérêt que le Président m'a semblé porter à notre situation intérieure m'a confirmé dans le sentiment que son attitude à notre égard lui était inspirée, non par les conseils du Département d'État, où M. Cordell Hull et M. Sumner Welles sont toujours compréhensifs et modérés mais par les réactions de son Cabinet politique. Les jeunes hommes qui l'entourent figurent à l'aile gauche du parti, mais surtout ils veulent à tout prix voir leur chef briguer et obtenir un troisième mandat[3].

[1] Le message du maréchal Pétain au président Roosevelt datait du 4 juillet 1940. Cf. document n° 446.

[2] Lacune de déchiffrement.

[3] Des élections présidentielles vont avoir lieu aux États-Unis en novembre 1940.

Ils savent qu'une victoire définitive de l'Allemagne avant l'automne lui enlèverait toutes chances. Ils soutiennent donc la résistance de l'Angleterre contre tous et par tous les moyens.

L'histoire dira si (le Président) (…)[1] bien jouer sur la victoire des Alliés a fait tout ce qui était en son pouvoir pour y contribuer.

Guerre 1939-1945, Vichy, B Amérique, États-Unis, 30

470

M. DE LA BAUME, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

T. n° 835[2]. *Madrid, 9 juillet 1940.*

(*Reçu* : le 14, 12 h.)

Conformément aux instructions de Votre Excellence, j'ai profité d'une visite que je faisais ce matin au ministre des Affaires étrangères pour souligner l'inconvenance des affiches posées récemment sur les murs de Madrid, affiches qui prenaient à partie certaines sociétés françaises établies en Espagne.

Le colonel Beigbeder s'est efforcé de me démontrer qu'il ne fallait pas prendre au sérieux cette publicité qui ne correspondait nullement à la politique économique du gouvernement. L'Espagne, m'a-t-il dit, avait besoin du capital étranger et il n'y avait aucun reproche à faire aux directeurs français d'entreprises. J'ai insisté néanmoins pour qu'une enquête fût faite sur les origines de cette publicité. Le colonel Beigbeder doit m'en reparler dans quatre ou cinq jours, en même temps qu'il me donnera une réponse relativement à quelques autres litiges dont j'ai cru devoir l'entretenir.

Comme, à propos de ces dernières affaires, je faisais état de ma volonté de collaboration affirmée de part et d'autre – volonté qu'il convenait de rendre effective – le ministre a souligné lui-même en ces termes la nécessité d'une pareille entente : « Vous pouvez attendre de nous un appui. À mon tour, votre amitié satisfait chez nous un besoin d'équilibre. » Sous ces mots, il n'est pas difficile d'apercevoir la crainte qu'inspire maintenant à l'Espagne la victoire allemande. À la vérité, le colonel Beigbeder paraît la redouter surtout dans l'ordre économique. On nous fera souscrire, m'a-t-il dit, des traités de commerce draconiens. Le principal souci d'Hitler sera d'organiser la production européenne à sa manière et ni les uns ni les autres nous n'aurons rien à dire. Il est vrai, a-t-il ajouté, qu'à cette emprise économique, des limites peuvent encore être apportées par la résistance britannique. Le colonel Beigbeder ne croit pas qu'Hitler viendra à bout de

[1] Lacune de déchiffrement.

[2] Télégramme en clair, par courrier. Mention marginale manuscrite : « M. Lagarde, M. Arnal. »

la Grande-Bretagne, pas plus d'ailleurs que celle-ci ne réussira à abattre son adversaire. Il est convaincu qu'après quelques passes d'armes, les deux antagonistes entreront en négociations. Dans son esprit, c'est encore l'Espagne qui sera choisie comme puissance médiatrice. Comme j'essayais d'en faire dire plus à mon interlocuteur sur ce point, je n'ai pu obtenir de précisions, mais il m'a donné l'impression d'être assez sûr de son fait.

Dans le cours de la conversation, le colonel Beigbeder m'a reparlé des rectifications de frontière au Maroc dont j'ai entretenu moi-même le Département. Je ne répéterai pas assez que, dans ce domaine, une concession à terme de notre part n'aurait pour l'Espagne aucun prix. C'est avec la France qu'on désire régler la question, sans attendre qu'elle soit soumise au bon vouloir du Reich dans les futures conférences de la paix. Si nous remettons à plus tard la solution, nous forcerons l'Espagne à demander à l'Allemagne, en échange de certains services rendus, ce que nous n'aurons pas voulu donner nous-mêmes maintenant. Cela ne fera pas tout à fait l'affaire des Espagnols, mais il est aussi certain que nous n'aurons rien gagné à l'abandon tardif, inévitable[1].

Pour répondre aux objections présentées par M. le général Noguès tirées de la nécessité de respecter l'autorité du Sultan et les sentiments des tribus[2], je rappellerai que c'est « au nom du Sultan » (ces mots figurent dans la lettre que m'a adressée le colonel Beigbeder le 14 juin dernier)[3] que l'Espagne a occupé Tanger. La même autorité pourrait être invoquée en opérant les rectifications de frontière qu'il s'agit de réaliser. Quant aux sentiments des tribus, je suppose qu'il serait facile de les influencer, si nous devions prendre la décision que je suggère.

Guerre 1939-1945, Vichy, M Maroc, 121

[1] Sur la question des rectifications de frontière entre les zones française et espagnole au Maroc, cf. documents n°s 410, 425, 454 ; sur l'avis de l'ambassadeur de La Baume sur cette affaire, on peut se reporter au télégramme n°s 791 à 794 en date du 2 juillet 1940 de Madrid au Département (Papiers 1940, Papiers Baudouin, 8, document non reproduit mais résumé dans le document n° 468, note 2).

[2] Sur l'opinion de Noguès, contraire effectivement à celle de l'ambassadeur à Madrid, cf. documents n°s 430, 458.

[3] Lettre communiquée le 14 juin par la dépêche n° 449 de l'ambassadeur de La Baume au Département (Guerre 1939-1945, Vichy, M Maroc, 121, document non reproduit). Elle mentionnait en effet : « Étant donné l'assentiment donné par la France concernant une action indépendante de l'Espagne tendant au renforcement des services de police, de surveillance et de sûreté à Tanger afin de garantir la neutralité de la zone internationale, le Gouvernement a décidé à cet effet d'autoriser le Haut Commissaire à détacher au nom du Sultan des troupes chérifiennes à Tanger. »

471

M. d'Ormesson, Ambassadeur de France à la Cité du Vatican,
à M. Baudouin, Ministre des Affaires étrangères.

T. s.n° 497[1]. *Cité du Vatican, 9 juillet 1940.*

(*Reçu*[2] : le 16, 18 h.)

Devant la tragédie européenne, le Saint-Siège continue à observer une attitude d'extrême prudence et de réserve. Dans les homélies qu'il prononce chaque mercredi à l'audience publique, le Saint Père se tient exclusivement sur le terrain religieux en évitant toute allusion aux événements. Quant à l'*Osservatore Romano*, en dehors de quelques entrefilets où perce sa sympathie pour la France (et de l'article qui fait l'objet de mon télégramme n° 496[3]), le journal de la Cité du Vatican reste condamné au silence. Jamais il ne s'est passé en Europe de plus dramatiques incidents. Jamais pourtant l'*Osservatore Romano* n'a été plus terne. À le lire on croirait que les missions au Paraguay ou le concordat avec le Portugal forment actuellement le seul objet des préoccupations de la chrétienté…

Ce déplorable effacement est dû, sans aucun doute, à la pression, et même à l'intimidation, du gouvernement fasciste. Il a son point de départ dans la publication des fameux télégrammes adressés par le Saint Père, le 11 mai dernier, au Roi des Belges, à la Reine des Pays-Bas et à la Grande Duchesse du Luxembourg[4]. Cette prise de position pontificale qui avait été considérée en France comme toute naturelle et même comme un minimum, avait tellement exaspéré les autorités italiennes qu'elles organisèrent, pour y répondre, les manifestations que l'on sait. De plusieurs sources différentes, il m'est revenu que le Saint Père – qui est d'une extrême sensibilité – avait été douloureusement frappé par le fait que l'on avait été jusqu'à crier « À bas le Pape » dans les rues de Rome (où il avait été acclamé quelques jours auparavant). Tout récemment, Pie XII a encore évoqué ce souvenir avec émotion devant l'un de mes collègues[5].

Désireux d'éviter le renouvellement de ces incidents, le Saint-Siège a donné à l'*Osservatore Romano* la consigne du silence. Même les articles de défense morale, conçus sur un plan très général, ont à peu près disparu. Il ne faudrait pas croire, pourtant, que l'on ne soit pas conscient au Vatican de la gravité de cette capitulation et des conséquences qu'elle risque d'entraîner. Si l'on évite d'en parler à la Secrétairerie d'Etat, j'ai de bonnes raisons de croire que l'on y est parfaitement fixé. Cependant

1 En clair. Mention marginale manuscrite : « Fait. Europe. M. Bressy. »
2 Par courrier.
3 Document non retrouvé.
4 Cf. document n° 270, note 3, p. 610.
5 Cf. document n° 289, note 3, p. 640.

on est prisonnier de la politique de concession que l'on a cru habile de choisir. Un informateur bien placé pour savoir ce qui se passe en haut lieu m'a dit récemment que le Pape lui-même considérait que les accords de Latran[1] étaient en pleine faillite et qu'il faudrait après la guerre « reprendre la question ». Cet informateur ajoutait que, selon lui, la personnalité du Pape s'affirmerait sans doute avec le temps, un certain délai étant toujours nécessaire aux souverains pontifes pour acquérir la plénitude de leur autorité[2].

Ce qui me frappe, c'est que le Saint-Siège semble actuellement dépassé par les événements. On distingue une sorte de « complexe d'infériorité », dû évidemment, à l'atmosphère environnante. Les idées du Pape et de la Secrétairerie d'État au sujet de la paix future – c'est-à-dire de la justice et de l'équilibre qui devraient la régir – sont bien connues. Le Souverain Pontife et ses conseillers sont certainement très conscients des périls que risquerait de courir la civilisation chrétienne si les puissances de l'Axe abusaient de la victoire de l'Allemagne. Mais, en dépit de ces préoccupations qui sont certainement aiguës, on ne discerne pas, dans l'attitude du Saint-Siège, la volonté ou même le désir d'intervenir dans le règlement de ces problèmes. Le Saint-Siège reste passif, trop passif. Il possède, pourtant, une responsabilité suprême devant le développement des événements. On le sent néanmoins trop convaincu de son impuissance à exercer une influence déterminante sur les États autoritaires. C'est, à mon avis, contre cette tendance à la résignation qu'il importe de réagir. Il nous fait faire comprendre au Saint-Siège ce que nous attendons de lui pour que règne enfin « la paix dans la justice ». En acceptant les nôtres, si douloureuses qu'elles soient, nous devons lui rendre présentes à l'esprit ses propres responsabilités.

C'est dans ce sens que je m'efforce d'agir dans mes entretiens avec les membres de la Secrétairerie d'État et de la Curie. Mais mon action serait certainement plus efficace si je recevais de Votre Excellence des instructions précises pour appeler l'attention du Saint-Siège – et celle personnellement du Saint Père auquel je me propose de demander prochainement une nouvelle audience – sur l'appui que nous espérons trouver à ce sujet auprès de la plus haute autorité morale du monde et du chef de la chrétienté. Je me permets de suggérer qu'il ne serait sans doute pas inutile que Votre Excellence saisît de son côté le Nonce apostolique de cet aspect du problème européen.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Saint-Siège, 553

[1] Accords de 1929 entre l'Italie et le Vatican, réglant leurs relations.

[2] Mgr Pacelli est devenu le pape Pie XII le 2 mars 1939.

472

NOTE DU VICE-AMIRAL GENSOUL, COMMANDANT EN CHEF DE LA FLOTTE DE L'ATLANTIQUE, À L'AMIRAL DARLAN, MINISTRE DE LA MARINE ET DE LA MARINE MARCHANDE[1].

Les pourparlers et la bataille de Mers el-Kébir (3 juillet 1940)[2]

N. n° 154 E.M.3 (État-Major). *s.l.[Oran], 9 juillet 1940.*

Secret.

1. J'ai l'honneur de vous rendre compte des événements qui se sont déroulés à Mers el-Kébir le 3 juillet[3] : l'inacceptable ultimatum anglais, les pourparlers qui l'ont suivi, la bataille.

I. Situation de la flotte à Mers el-Kébir le 3 juillet au matin.

2. La flotte de l'Atlantique était, le 3 juillet, répartie entre les ports de Mers el-Kébir et Alger ; cette répartition était celle que j'avais prévue, après l'alerte du 23 juin, en vue d'opérations de guerre contre l'Italie :

[1] Le document porte la mention marginale manuscrite : « M. Charles-Roux », ainsi que le paraphe du Ministre, P. Baudouin et « à classer ». Dans ses mémoires, *Cinq mois tragiques aux Affaires étrangères, 21 mai-1er novembre 1940*, Paris, Plon, 1949, F. Charles-Roux retrace les péripéties de ce compte rendu. Il note que tout ce que le ministère a su de l'affaire de Mers el-Kébir « les 3, 4 juillet et jusqu'à l'après-midi du 5, commença par provenir d'une source unique : le ministère de la Marine. Il en fut ainsi notamment des termes de l'ultimatum adressé par l'amiral Somerville à l'amiral Gensoul. Les termes nous en ont été connus par le canal du ministère de la Marine, qui, d'ailleurs en fit état dans un communiqué officiel. Les seules conditions dont il nous ait fait part consistèrent dans une alternative : rallier l'escadre anglaise ou se saborder. Ce sont aussi les seules dont il ait informé le public. L'on devait bientôt murmurer, à Vichy, que l'amiral Darlan avait sciemment dissimulé d'autres conditions, contenues dans l'ultimatum de l'amiral Somerville. Mais ce reproche, longtemps tenu pour justifié, apparaît sans aucun fondement, depuis que l'on sait que l'amiral Gensoul n'a jamais télégraphié autre chose à l'amiral Darlan. En effet, le commandant de notre escadre de Mers el-Kébir, ayant d'autre besogne à abattre, le 3 juillet, que d'expédier de longs radiogrammes et, au surplus, attachant plus d'importance au fait de l'ultimatum qu'à ses termes, s'est borné à mettre l'Amirauté métropolitaine au courant de deux conditions et en a passé sous silence plusieurs autres. Il s'en est naturellement suivi une lacune initiale dans l'information des Affaires étrangères, comme dans celle de l'Amirauté elle-même. Cette lacune est restée totale pendant la journée du 4 et une partie de celle du 5, et n'a commencé à être comblée, le 5, par des renseignements venus de Londres, que pour faire place à l'incertitude qui résulte toujours de versions contradictoires. Ce sera seulement le 9 juillet que l'amiral Gensoul adressera à l'amiral Darlan un rapport détaillé, non plus télégraphié, mais transmis par courrier, où il énumèrera toutes les conditions de l'ultimatum anglais […]. Et ce sera seulement vers le 15 juillet – délai normal pour la transmission d'Oran à Vichy et de l'Hôtel du Helder à celui du Parc, – qu'une copie de ce rapport sera communiqué par la Marine aux Affaires étrangères. » (pp. 119-120).

[2] Des deux pièces jointes indiquées, nous n'avons retrouvé que la Pièce n° 1 (Annexe). L'autre, à savoir « deux agrandissements photographiques » est mentionnée (à la main sur le document figurant dans les archives du MAE) comme manquant. Enfin, on a comme *Note du document* : « Nota, les heures mentionnées sont des heures à Greenwich ».

[3] Voir documents nos 439, 441.

À Alger, les 3ème et 4ème Divisions de croiseurs, les 8ème et 10ème D.C.T. (moins le *Terrible*).

À Mers el-Kébir :

La 1ère D.L. (*Dunkerque* et *Strasbourg*)

La 2ème D.L. (*Provence* et *Bretagne*)

La 6ème D.C.T. (*Mogador* et *Volta*), le *Terrible*

La 4ème D.C.T. (*Tigre* et *Lynx*)

3. Momentanément rattachés à Marine Oran, le *Commandant Teste* et le *Kersaint* (ce dernier n'ayant qu'une seule ligne d'arbre et ne pouvant pas donner plus de 20 nœuds) étaient également mouillés à Mers el-Kébir.

À Oran, sous les ordres de l'amiral Jarry étaient amarrés des bâtiments torpilleurs (*Poursuivante*, *Bordelais*, *Casque* et *Corsaire* – ces derniers en essais), le *Rigault de Genouilly* et 4 sous-marins des 14ème et 18ème D.S.M.

4. Sur tous ces bâtiments, les premières mesures de démobilisation, avaient commencé, conformément à vos instructions.

J'avais toutefois fait maintenir les mesures de précaution contre les attaques par avions (grand bâtiment d'alerte D.C.A. à Mers el-Kébir) et contre des attaques de sous-marins (surveillance permanente de la passe de Mers el-Kébir par chalutier et vedette armée de la 1ère D.L.).

Un C.T. était maintenu à 90 minutes d'appareillage.

La flotte, à 4 h 30 d'appareillage jusqu'au 2 juillet avait été, dans la soirée de ce même jour, mise à 6 heures d'appareillage.

Elle était demeurée prête à combattre ; tous les bâtiments avaient leur grand plein de mazout.

Le service de grand-garde avait été supprimé après la suspension des hostilités, en raison de l'interdiction faite à nos bâtiments de prendre la mer ; de même le service de surveillance aérienne par la E.2 et la H.S. avait été interrompu en raison des consignes interdisant de prendre l'air.

De son côté, *Marine Oran* avait également, conformément à vos ordres, commencé la démilitarisation de ses batteries de côte et de D.C.A. (démontage des culasses) ; ses sous-marins avaient en partie dégonflé leurs torpilles.

L'aviation enfin comprenait :

a) l'aviation maritime réduite à 8 Bréguet [à] Bizerte et 10 Loire 130 à Arzew, plus les 4 Loire 130 d'observation de tir de la 1ère D.L. Tous ces appareils étaient disponibles mais sans valeur militaire,

b) l'armée de l'Air, avec de nombreux avions mis hors d'état de voler (pneus dégonflés, réservoirs vides, etc.). Les bombardiers n'avaient ni viseurs, ni bombes, ni officiers qualifiés pour opérer en mer.

5. Amarrage des bâtiments à Mers el-Kébir.

Le 3 juillet au matin, la flotte de l'Atlantique était amarrée comme suit, à Mers el-Kébir :

a) l'arrière à la grande jetée, du nord au sud, à intervalle moyen de 120 mètres : *Dunkerque*, *Provence*, *Strasbourg*, *Bretagne*, *CDT*, *Teste*.

b) mouillés de l'avant à Saint André, l'arrière sur coffre, les contre-torpilleurs : *Mogador*, *Volta*, *Terrible*, *Lynx*, *Tigre*, *Kersaint*.

Une telle situation – dans laquelle en particulier les 16 canons de 330 du *Dunkerque* et du *Strasbourg* n'étaient pas tournés vers le large – ne se prêtait incontestablement pas à une défense contre des attaques venant de la mer ; elle avait antérieurement fait l'objet de mes préoccupations.

Durant les hostilités, la surveillance de Gibraltar par les Anglais d'une part, celle de tout ennemi venant de l'est d'autre part (explorations par avions, surveillance par la H.S., grand-gardes par C.T. et torpilleurs) m'assuraient les délais voulus d'appareillage ; par mesure supplémentaire de précaution, je fis armer en permanence une tourelle arrière de 340 de *Provence* et *Bretagne*.

Mes possibilités pour remédier à cette situation s'arrêtaient là, les dispositions et les fonds dans le port de Mers el-Kébir ne se prêtant pas à l'amarrage des cuirassés l'avant à la jetée, c'est-à-dire vers le large. D'ailleurs dans cette dernière situation, les délais d'appareillage eussent été sérieusement augmentés.

6. C'est dans cette situation que nous trouvons la flotte anglaise le 3 juillet.

Aucun indice (à l'exception peut être d'un survol d'Oran par hydravion anglais le 28 juin et le 1er juillet), aucun renseignement sur le regroupement des forces anglaises à Gibraltar et les raisons de ce regroupement, ne me permettaient d'envisager un renversement aussi inattendu de la politique britannique.

II. L'ultimatum anglais.

À 7 h. 05, un torpilleur britannique, *HMS Foxhound* (H.69) se présentait devant *Oran* et, allant mouiller devant l'entrée de la passe de Mers el-Kébir, me signalait :

« Envoie le commandant Holland conférer avec vous. La Marine royale espère que les propositions vont vous permettre, la Marine française vaillante et glorieuse, de se ranger à mes côtés. En ce cas vos bâtiments resteraient toujours les vôtres et personne n'aurait besoin d'aucune anxiété dans l'avenir. La flotte britannique est au large d'Oran pour vous accueillir ».

En même temps, la veille me rendait compte de la présence au large d'Oran d'une flotte britannique comprenant les cuirassés *Hood*, *Resolution*, *Valiant*, un croiseur type *Emerald* protégés par 7 torpilleurs ou contre-torpilleurs.

Dans l'ouest de ce gros, le porte-avions *Ark-Royal* et sa protection rapprochée de deux torpilleurs.

8. Le message britannique contenait à la fois une proposition nette : celle de nous joindre à la flotte anglaise – proposition qui ne méritait pas d'être

examinée plus avant – et l'annonce d'autres propositions qu'appuyait une menace ; la présence de la flotte anglaise au large d'Oran.

Pour interrompre au plus tôt toute discussion à ces sujets, je me refusai à recevoir personnellement le commandant Holland et me contentai de lui envoyer en vedette mon officier d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau Dufay qui parle anglais et était, de plus, un ami de longue date du commandant Holland.

M. Dufay trouva sur le *Foxhound* le commandant Holland qui déplora très vivement de ne pas pouvoir accéder jusqu'à moi. Il était, dit-il, chargé par son gouvernement d'une mission d'importance et qui exigeait impérieusement qu'il put me voir personnellement.

Après de longues hésitations pendant lesquelles il montra quelque désarroi, le commandant Holland se décida enfin à confier à M. Dufay, l'aide-mémoire ci-joint (pièce n° 1) – (7 h. 30).

9. Après des considérations déjà entendues sur la crainte de voir nos forces tomber entre les mains des Allemands ou des Italiens, l'aide-mémoire en question prenait forme d'ultimatum :

a) soit rallier la flotte anglaise pour continuer à combattre Allemands et Italiens ;

b) soit rallier avec équipages réduits et sous contrôle anglais, un port britannique ;

c) soit appareiller avec équipages réduits et avec les anglais (« with us »)[1] vers quelque port comme la Martinique ou tel port des États-Unis.

En cas de refus de ces « fair offers »[2], j'étais invité à couler nos bâtiments dans un délai de 6 heures, sinon, par ordre du gouvernement de Sa Majesté, la flotte anglaise userait de la force pour éviter à nos bâtiments de tomber entre les mains des Allemands ou des Italiens.

10. Ce document répétait, comme un leitmotiv, la crainte de voir nos bâtiments passer aux mains de l'ennemi.

Sur ce point, en accord avec vos ordres antérieurs (« en aucun cas la flotte française ne sera laissée intacte à l'ennemi »), en accord avec les dispositions déjà prises (désignation d'équipes de sabordage sur les bâtiments), ma certitude demeurait entière que jamais pareil événement ne pourrait se produire.

J'avais déjà fait part de cette certitude à l'amiral Dudley North et au général sir Dillon ; tous deux avaient paru partager ma conviction.

C'est donc sur elle que je m'appuyai d'abord dans le message que je chargeai le lieutenant de vaisseau Dufay de lire et d'expliciter au commandant Holland.

Quant aux conclusions de l'aide-mémoire anglais, elles étaient irrecevables dans le fond et dans la forme. Nos bâtiments, contre la force, se défendraient par la force.

[1] « Avec nous ».

[2] « Propositions loyales ».

III. À 9 h. 05, dans la vedette du *Dunkerque*, au voisinage de l'entrée de la passe de Mers el-Kébir, le lieutenant de vaisseau Dufay lisait donc au commandant Holland le message suivant :

« 1. Les assurances données par l'amiral Gensoul à l'amiral sir Dudley North demeurent entières. En aucun cas les bâtiments français ne tomberont intacts entre les mains des Allemands ou des Italiens.

2. Étant donné le fond et la forme du véritable ultimatum qui a été remis à l'amiral Gensoul les bâtiments français se défendront par la force ».

12. Monsieur Dufay a parfaitement exposé mes intentions au commandant Holland. Le terme essentiel de « en aucun cas » a été traduit par ces mots dont le commandant Holland a pris note :

« Anytime, anywhere, anyway and without further orders from French Admiralty »[1].

Quant à la deuxième partie du message, elle a été reçue par le commandant Holland, comme allant de soi.

Le commandant Holland a d'ailleurs fait observer qu'il trouvait « assez peu adroite dans le fond et dans la forme », la note de son gouvernement. Il a donné au lieutenant de vaisseau Dufay l'impression d'être assez désemparé : hésitant, pâle, suant à grosses gouttes et incapable de retrouver le langage français dont il use habituellement avec facilité.

Le lieutenant de vaisseau Dufay lui laissant enfin observer d'après mes instructions, que la flotte française pourrait être désarmée sur place à Mers el-Kébir, loin des côtes métropolitaines par conséquent et près de Gibraltar, il a hésité à nouveau et a laissé entendre qu'il y aurait peut être en cette suggestion la possibilité d'un arrangement.

Monsieur Dufay a son retour m'a rendu compte de ce manque d'assurance, de l'incertitude et de l'hésitation du délégué britannique ; cette impression m'a fait penser que la voie n'était pas entièrement fermée à d'ultimes pourparlers.

13. Peu après le retour du lieutenant de vaisseau Dufay, j'envoyai vers le commandant Holland mon chef d'État-major, le capitaine de vaisseau Danbé, accompagné du lieutenant de vaisseau Dufay.

Dans la vedette du *Dunkerque*, le capitaine de vaisseau Danbe, remettait à 10 heures au commandant Holland, le message suivant confirmant mon point de vue déjà exposé par le lieutenant de vaisseau Dufay.

« 1. Amiral Gensoul ne peut que confirmer la réponse déjà apportée par le lieutenant de vaisseau Dufay ;

2. amiral Gensoul est décidé à se défendre par tous les moyens dont il dispose ;

3. amiral Gensoul attire l'attention de l'amiral Somerville sur le fait que le premier coup de canon tiré contre nous aurait pour résultat pratique de mettre immédiatement toute la flotte française contre la Grande-

[1] « À aucun moment, en aucun lieu, d'aucune manière sans ordre émanant de l'Amirauté française. »

Bretagne, résultat qui serait diamétralement opposé à celui que recherche le gouvernement britannique ».

La conversation fut brève et sans observations du commandant Holland méritant d'être notées.

À 10 h. 50, le *Foxhound* me transmettait le signal suivant :

« Je regrette vous informer que conformément à mes ordres, je ne vous permettrai pas de sortir du port à moins que les termes du gouvernement de Sa Majesté ne soient acceptés.

Suis informé que amiral Godfroy démilitarise ses bâtiments maintenant à Alexandrie, avec équipage réduit h. 1053 ».

À 11 heures, le *Foxhound* faisait route pour rejoindre la flotte anglaise.

À 12 h. 30, des hydravions anglais mouillaient 4 ou 5 mines – probablement des mines magnétiques – dans la passe et à l'entrée de la passe de Mers el-Kébir.

Je donnai ordre à Marine Oran qui s'en occupa immédiatement, de dégager tonnes et filets (en coulant les tonnes à la mitrailleuse) de la partie sud du chenal.

La situation paraissait alors sans issue.

14. Quoi qu'il en soit, ces premiers pourparlers et ceux qui ont suivi ont été dominés par deux idées maîtresses que je crois devoir exposer ici pour expliquer la reprise des conversations à une heure où tout paraissait rompu :

1. Ne pas provoquer moi-même, par quelqu'initiative que ce fût, le premier coup de canon qui devait entraîner un conflit France – Grande-Bretagne étant bien entendu qu'au premier coup de canon anglais répondraient sur le champ les canons français.

À cet effet, épuiser toutes les ressources de la diplomatie.

2. Pour des raisons militaires, gagner du temps et si possible gagner la nuit.

En effet, toute minute gagnée sur le terme de l'ultimatum (initialement fixé à 14 heures) permettait :

a) À tous les bâtiments de mieux se préparer à un appareillage rapide et à la prise de leurs dispositions de combat ;

b) aux batteries de côte et à la D.C.A. de se réarmer (les batteries du *Santon* et de *Canastel* n'avaient pas leurs culasses à poste) ;

c) aux sous-marins des 14ème et 18ème D.S.M. de recharger leurs torpilles et de gagner la rade extérieure entre Canastel et l'entrée d'Oran ;

d) d'alerter et d'équiper notre aviation ainsi que celle de la Senia (chasse et bombardiers terrestres).

On verra que la prolongation des pourparlers nous a effectivement donné l'appui :

– des sous-marins (les 4 sous-marins disponibles ont pris la mer) ;

– de l'aviation de chasse dont 42 appareils ont pu être réarmés ;

– des batteries de côte ; celle du *Santon* a avarié le *Hood*, celle de *Canastel* l'a tenu éloigné de la pointe de l'aiguille vers où s'est échappé le *Strasbourg* ;

– la poursuite enfin par le *Hood* du *Strasbourg* ralenti par une avarie de chaudière a été – prématurément pour le *Hood* – interrompue par la nuit.

Reprise des pourparlers.

15. L'ultimatum expirait à 14 heures ; il me fut confirmé par un message du *Foxhound* de 13 h. 10.

« Si vous acceptez les propositions hissez au grand mât un pavillon carré sinon je vais ouvrir le feu à 14 heures ».

Je fis alors rappeler aux postes de combat.

16. Pour les raisons déjà exposées, je tentai néanmoins de prolonger les pourparlers et j'adressai à un torpilleur anglais en vue un premier signal à 13 h. 15.

« Je n'ai pas l'intention d'appareiller – Stop – J'ai télégraphié mon gouvernement dont j'attends réponse – Stop – Ne créez pas irréparable 1315/3/7 ».

Ce signal pouvait inciter l'amiral Somerville à attendre ; doutant toutefois de l'efficacité de ce message, je l'accentuai par un signal de 13 h. 30.

« Suis prêt à recevoir personnellement votre délégué pour discussion honorable ».

L'efficacité de cette proposition fut certaine, car à 13 h. 50, au moment où mon dernier signal achevait de passer, j'interceptai l'ordre anglais de 13 h. 50 de ne pas ouvrir le feu.

17. À 14 h. 12, le *Foxhound* me signalait l'envoi immédiat d'un délégué.

À 15 heures, la vedette *Dunkerque* amenait à bord le commandant Holland qu'accompagnait un lieutenant commander.

Les pourparlers reprirent dans une forme analogue à celle qui a déjà été exposée, appuyée toutefois des instructions de l'Amirauté que je pus mettre sous les yeux du commandant Holland :

1. Vos messages 5143 – 5144 – 5145 du 24 juin[1] qui auraient dû donner tous apaisements au gouvernement anglais sur la non-livraison de nos bâtiments à l'ennemi.

2. De voir message 330(4) de 1305/3/7 ordonnant à toute force navale française en Méditerranée de se rallier immédiatement en tenue de combat.

Le commandant Holland parut frappé du paragraphe 3 du premier de ces messages, mentionnant l'éventualité de diriger « sans ordres nouveaux » nos bâtiments vers les États-Unis ou de les saborder.

[1] Document non retrouvé.

Je confirmai en outre au commandant Holland que j'étais prêt à prendre l'engagement de désarmer nos bâtiments à Mers el-Kébir.

Néanmoins, le résultat des conversations ne put que se traduire – comme je m'y attendais – par le message suivant de 16 h. 30 du commandant Holland à son Commandant en chef, message que je fis adresser au *Foxhound* par projecteur :

« Amiral Gensoul says crew being reduced and if threatened by enemy would go to Martinique or USA but this not quite our propositions can get no nearer »[1].

Par contre, j'avais gagné un temps précieux pour nous dans l'inégal combat qui allait suivre immanquablement.

À 16 h. 35, la délégation anglaise quittait le *Dunkerque,* accompagné du lieutenant de vaisseau Dufay qui fut de retour à bord à 16 h. 50.

À 16 h. 56, la flotte anglaise ouvrait le feu auquel je répondis par les signaux simultanés d'ouverture du feu et de l'appareillage général.

19. Quelle que pouvait être dès lors la fortune de nos armes, j'engageais ce combat avec l'apaisante certitude de n'avoir pas engagé mon pays de ma propre initiative dans un conflit nouveau.

Je me présentais en outre à la bataille dans les moins mauvaises conditions possibles en ayant fait retarder le moment de l'ouverture du feu.

II. La bataille.

20. Cette bataille, du fait que nos bâtiments ont eu à combattre dans le port ou individuellement à la mer pour ceux qui ont pu sortir, ne présente qu'une somme de combats singuliers dont je ne pourrai vous donner une exacte vue d'ensemble que lorsque me parviendront les comptes rendus d'engagement.

Elle a été livrée par temps légèrement brumeux (visibilité 15 000 M. environ vers le nord) et vent faible (vent moyen de 2 m.25 vers le 210).

21. Les Anglais, route à l'ouest et initialement abrités de notre tir par l'épi aboutissant au phare de Mers el-Kébir, ont dirigé contre les bâtiments à Mers el-Kébir un tir très nourri entre 16 h. 56 et 17 h. 10[2].

22. Tout en appareillant, nos bâtiments ont répondu au tir ennemi.

Observation du tir de nos cuirassés par le H.S.2 mais observation pratiquement inefficace en raison d'une très nombreuse chasse ennemie.

Par contre les avions du *Strasbourg* ont pu correctement signaler la route du *Hood* et notamment son retournement à la nuit, route à l'ouest.

[1] « L'amiral Gensoul dit que l'équipage a été réduit et que s'il est menacé par l'ennemi, il ira en Martinique ou aux États-Unis, mais ce qui n'est pas tout à fait notre proposition ne peut aller plus loin. »

[2] Note du document : « Les photographies ci-jointes donnent une idée de la densité du feu. » Comme on l'a indiqué plus haut, ces photographies ne figurent pas dans le dossier.

Les batteries de côte du *Santon* (III 190 m/m) et de *Canastel* (II 240) intervinrent également.

L'aviation terrestre a participé à l'engagement avec 42 chasseurs – mais malheureusement sans aucun bombardier pour les raisons exposées au paragraphe 4 *in fine*.

Les chasseurs que j'avais déclenchés à 16 h. 27 ont participé à la bataille – en engageant à la mitrailleuse les avions ennemis dont trois ont été abattus – en attaquant au canon les passerelles et les ponts.

Enfin le contre-amiral Marine Oran avait mis en l'air deux Bréguet [de] Bizerte dont l'un a abattu un Skua.

22. Les résultats principaux de l'engagement furent les suivants :

1. Côté français.

Dunkerque – Atteint par 4 ou 5 obus de 380. Au moment où le *Dunkerque* filait sa dernière chaîne de bâbord, l'un d'eux explose dans les rues de chauffe 1 et 2, immobilise les machines, met hors de fonction deux tableaux électriques principaux, provoque une panne complète de courant et paralyse le bâtiment.

– un obus pénètre dans la chambre de distribution de la tourelle 3,

– un obus explose dans la demi-tourelle droite de la tourelle 2,

– un obus traverse, sans exploser, le hangar d'aviation puis le pont à bâbord,

– le *Dunkerque* n'a qu'une ressource : aller en se traînant, chercher l'abri de la colline de Mers el-Kébir, près de Saint André.

Il s'y échoue la nuit.

Le *Dunkerque* a tiré une quarantaine de coups de canon d'artillerie principale.

– Morts : 135 environ.

– Blessés : une cinquantaine.

Strasbourg – Appareille rapidement, exécute brillamment sous le feu la difficile manœuvre de sortir du port.

– Engage un bâtiment léger en sortant des passes, le reste de la flotte anglaise s'étant dérobé derrière un rideau de fumée.

– Rallié à la sortie du chenal de Canastel par *Volta*, *Terrible*, *Tigre*, et momentanément *Poursuivante* et *Bordelais*, constituant le « groupe *Strasbourg* ». Route au N.E. par le Cap de l'Aiguille et la côte jusqu'à Tenes.

– Est attaqué à deux reprises par des appareils de l'*Ark-Royal*.

– Est poursuivi jusqu'à 19 h. 30 par le *Hood* qui n'arrive pas à sa vue et qui fait demi-tour à la nuit.

– Le *Strasbourg* rallie Toulon le 4 juillet à la nuit, escorté de *Tigre*, *Volta* et *Terrible*.

Pertes du *Strasbourg* du fait du combat : néant.

Avaries de combat : insignifiantes.

Provence – Gravement avariée et incendiée à l'arrière dès le début du combat. S'enfonce de l'arrière. Doit s'échouer à la côte, face à son poste d'amarrage initial.

Pertes : un officier tué.

Bretagne – Explose.

Chavire et coule à 17 h. 09.

Rescapés : 180 hommes environ dont le Commandant.

Mogador – Un obus de 380 fait sauter l'arrière du bâtiment au moment où il allait franchir la passe de Mers el-Kébir. La cloison arrière des machines résiste. Le bâtiment pris en remorque, va mouiller au sud de la passe.

Pertes : 37 tués.

Plusieurs blessés.

Volta, *Terrible*, *Lynx*, *Tigre*, *Kersaint* – Ont appareillé dans cet ordre. Pas d'avaries.

Volta et *Terrible* engagent deux torpilleurs anglais à la sortie de Mers el-Kébir.

L'un au moins de ces torpilleurs est coulé.

Volta, *Terrible* et *Tigre* rallient Toulon avec le *Strasbourg*.

Tigre et *Lynx* rallient Toulon séparément.

Torpilleurs *Poursuivante* et *Bordelais* – sortie d'Oran rallient le *Strasbourg* puis rejoignent Toulon séparément.

Commandant Teste – N'a pas appareillé de Mers el-Kébir. Est indemne.

2. Côté anglais.

L'Amirauté anglaise a convenu :

1. d'avaries causées au *Hood* ;

2. de la perte de 2 torpilleurs.

On peut estimer en outre que 4 avions britanniques au moins ont été abattus.

23. En définitive, malgré la supériorité écrasante dont les Anglais disposaient ;

supériorité quant aux calibres et au nombre des pièces battantes,

supériorité de position devant un adversaire initialement bloqué dans cette nasse de Mers el-Kébir dont la sortie même avait été barrée de mines,

la flotte française n'a pas été écrasée comme l'espéraient les Anglais.

Le *Strasbourg*, le *Commandant Teste*, tous nos contre-torpilleurs (à l'exception du *Mogador*), nos torpilleurs et sous-marins sont sortis indemnes de ce guet-apens.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 336

472 (Annexe)

AIDE MÉMOIRE

To Monsieur l'Amiral Gensoul from Admiral Somerville

M. [P.J.1] *s.l.[navire amiral britannique], s.d.[3 juillet 1940]*

His Majesty's Government have commanded me to inform you as follows :

They agreed to French Government approaching the German Government only on conditions that if an armistice was concluded the French Fleet should be sent to British ports to prevent it falling into the hands of the enemy. The Council of Ministers declared on the 18th June that before capitulating on land, the French Fleet would join up with the British Force or sink itself.

Whilst the present French Government may consider that terms of their armistice with Germany and Italy are reconcilable with these undertakings, H. M. Government finds it impossible from their previous experience to believe Germany and Italy will not at any moment which suits them seize French warships and use them against Britain and her allies. Italian armistice prescribes that French ships should return to metropolitan ports and under armistice France is required to yield up units for coast defence and minesweeping.

It is impossible for us your comrades up till now allow your fine ships to fall into power of German or Italian enemy. We are determined to fight on until the end, and if we win, as we think we shall, we shall never forget that France was our ally, that our interests are the same as hers, and that our common enemy is German. Should we conquer, we solemnly declare we shall restore the greatness and territory of France. For this purpose we must be sure that the best ships of the French Navy will also be used against us by the common foe.

In these circumstances, H. M. Government have instructed me to demand the French Fleet now at Mers el-Kébir and Oran shall act in accordance with one of the following alternatives.

(a) Sail with us and continue to fight for victory against the Germans and Italians.

(b) Sail with reduced crews under our control to a British port. The reduced will be repatriated at the earliest moment. If either of these courses is adopted by you we will restore your ships to France at the conclusion of the war, or pay full compensation if they are damaged meanwhile.

(c) Alternatively, if you feel bound to stipulate that your ships should not be used against Germans or Italians, since this would break the armistice, then sail them with us with reduced crews to some French port in the West Indies – Martinique for instance – where they can be demilitarised to our satisfaction, or perhaps be entrusted to the United States of America, and remain safely until the end of the war, the crew being repatriated.

If you refuse these fair offers, I must with profound regret require you to sink your ships within six hours. Finally, failing the above, I have the orders of His Majesty's Government to use whatever force may be necessary to prevent your ships from falling into German or Italians hands.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 336

473

M. JACQUES CHASTENET, CHARGÉ DE MISSION,
À M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C.R.[1] *Clermont-Ferrand, 9 juillet 1940.*

1. La mission d'information dont, en même temps que M. Bressy, j'ai été chargé par Votre Excellence avait d'abord pour objet d'une part de renseigner l'ambassade de France à Londres et aussi le gouvernement britannique sur la politique suivie par le gouvernement français depuis l'avènement du cabinet Pétain, de l'autre de recueillir à Londres sur les dispositions du gouvernement comme de l'opinion britannique tous renseignements de nature à intéresser le gouvernement français.

La mission devait également, en cours de route, s'efforcer de suppléer dans la mesure du possible à la médiocrité des liaisons existant, lors de son départ, entre le gouvernement et les organes de la représentation française à l'étranger.

2. M. Bressy et moi sommes partis de Bordeaux le 28 juin à destination de Lisbonne d'où nous devions nous efforcer de gagner Londres. Mais les instructions verbales de Votre Excellence avaient précisé qu'au cas où il paraîtrait impossible de le faire dans un délai raisonnable, nous devions regagner le siège du gouvernement.

En raison du départ de l'ambassade britannique, nous n'avons pu obtenir avant notre départ de France le visa d'entrée en Grande-Bretagne. Mais le Département avait télégraphié le 27 juin à M. R. Cambon pour lui demander d'obtenir du Foreign Office que l'ambassade d'Angleterre à Lisbonne fût autorisée à nous délivrer ces visas.

Arrivés le 29 juin au soir à Lisbonne, nous apprîmes que l'ambassade d'Angleterre n'avait reçu aucune instruction. Par l'intermédiaire de la légation de France, nous lui fîmes demander immédiatement les visas : elle ne crut pas devoir prendre sur elle de nous les accorder. Le 1er juillet, à la suite d'une conversation que j'eus avec l'ambassadeur, sir Walford Selby, celui-ci télégraphia à Londres pour demander l'autorisation nécessaire.

Le 4 juillet, en dépit d'un nouveau télégramme expédié le 3 par sir Walford Selby, la réponse de Londres n'était pas arrivée. Ce mutisme me

[1] Mention marginale manuscrite : « Excellent rapport. Dans le paragraphe VI (rapports sur les pays) qui signale un état auquel il faut porter remède. 11. VII », suivie du paragraphe de P. Baudouin.

parut devoir être considéré comme un refus. En même temps j'apprenais l'agression dont, la veille, la marine britannique s'était rendue coupable à l'égard de la marine française.

Dans ces conditions, il me parut inutile d'essayer de gagner l'Angleterre et je décidai le retour de la mission *via* Madrid, où elle pourrait être informée de la meilleure route de retour et où d'ailleurs elle me paraissait devoir recueillir des renseignements intéressants.

Je vous rendis compte de cette résolution, vous demandant de me télégraphier, s'il y avait lieu, des instructions contraires. Je n'en ai point reçu et d'ailleurs la décision prise par le gouvernement français de rompre les relations avec la Grande-Bretagne impliquait l'approbation de mon attitude.

Arrivés le 5 juillet à Madrid, nous n'avons pu en repartir que le 7, faute de place dans les trains. Aussi bien M. de La Baume avait-il exprimé le désir de pouvoir s'entretenir à loisir avec nous. Nous sommes arrivés le 9 au soir à Clermont-Ferrand.

3. S'il nous a été matériellement impossible de nous rendre en Grande-Bretagne, nous n'en avons pas moins eu, tant à Lisbonne qu'à Madrid, des contacts qui nous ont permis d'une part de recueillir sur les dispositions britanniques des renseignements intéressants, de l'autre de faire tenir à Londres des précisions sur les mobiles du gouvernement français.

Je vous ai adressé, le 3 juillet, une lettre personnelle vous faisant part de mes observations à cette date[1]. Je vous y rendais compte notamment des conversations que j'ai eues à Lisbonne avec M. David Eccles, un des chefs de l'Economic Warfare Department et confident de lord Halifax, ainsi que du rapport que l'ambassadeur britannique à Lisbonne a adressé à son gouvernement à la suite de l'exposé que je lui avait fait.

Je résume maintenant l'impression que nous ont laissés, quant aux dispositions de la Grande-Bretagne, les renseignements que nous avons recueillis. Ces renseignements sont d'ailleurs vieux maintenant de plusieurs jours et ils doivent être complétés et au besoin rectifiés par ceux qui ont pu, depuis, parvenir au Département.

a) Le gouvernement présidé par M. W. Churchill semble unanimement décidé à poursuivre avec vigueur la guerre contre l'Allemagne et à ne pas rechercher de compromis. Il est possible que, dans leur for intérieur, certains ministres soient d'un avis différent. Ils n'oseront vraisemblablement pas le manifester tant qu'un grave échec n'aura pas rendu éclatant aux yeux de l'opinion britannique les dangers de la politique Churchill. Sir Samuel Hoare lui-même, envoyé à Madrid en demi-disgrâce comme opposé secrètement à cette politique, déclare maintenant y être entièrement rallié et il approuve l'attentat de Mers el-Kébir.

S'il y avait, il y a quelques jours, des divergences entre membres du Cabinet, elles paraissaient se référer, non au principe même de la guerre à

[1] Mention manuscrite marginale : « Reçue ». Lettre non retrouvée.

outrance, mais aux meilleurs moyens de la poursuivre et singulièrement à l'organisation du commandement. Il est vrai qu'en présence d'une défaite, ces divergences pourraient passer sur un autre terrain. Peut-être la résistance française a-t-elle amorcé ce glissement.

b) Hors du gouvernement, il existe certainement des milieux où l'on envisagerait volontiers une paix de compromis. L'un d'eux paraît avoir pour centre le duc de Windsor qui, après avoir séjourné à Madrid, est arrivé le 3 juillet à Lisbonne (volontairement après le départ du duc de Kent de cette ville). Il est possible que Windsor joue, dans une pensée de restauration, la défaite de la Grande-Bretagne. D'aucuns pensent qu'il pourrait s'agir d'une paix « faite avec l'Allemagne sur le dos de la France ». On voit mal, dans les circonstances actuelles, le sens de cette formule. D'après une récente information, le duc de Windsor viendrait d'ailleurs d'être exilé comme gouverneur d'une colonie lointaine et médiocre.

Il est d'autre part vraisemblable que dans la population britannique et spécialement dans les milieux ouvriers, les effets matériels d'une attaque allemande, lorsqu'elle se produira, entraîneront un désarroi qui pourra se traduire par un désir de paix et par une répudiation de la politique Churchill.

Cependant, *pour le moment*[1], personne en Grande-Bretagne ne paraît oser se manifester ouvertement contre cette politique. M. Chamberlain multiplie les manifestations de « jusqu'auboutisme » et lord Halifax semble être persuadé que son devoir moral et religieux lui indique la même voie.

c) Je n'ai guère eu les moyens d'apprécier la réaction produite par l'agression anglaise contre la flotte française et par la rupture des relations qui en a été la conséquence. Je doute toutefois que cette agression ait été condamnée par l'ensemble de l'opinion anglaise. L'explication de cette attitude chez un peuple ami du *fair play* paraît être la suivante :

Les clauses navales de l'armistice ont été ressenties par les Anglais comme une sorte de trahison. On a beau leur expliquer que les unités navales françaises devaient être désarmées et non livrées à l'Allemagne, leur réponse est que la mauvaise foi allemande, rendait les deux termes équivalents. Que les autorités maritimes françaises aient été d'avis différent est sans importance aux yeux des Anglais. Ils sont là en un terrain passionnel, d'où il est presque impossible de les faire sortir.

Quant au gouvernement français, l'attitude officielle de la Grande-Bretagne à son égard paraît être celle-ci : « Ce gouvernement, en signant un tel armistice, a pris une position contraire aux meilleures traditions françaises. Il ne peut donc représenter véritablement la France et nous ne voulons pas avoir de contacts avec lui. Pour la France elle-même, elle souffrira inévitablement d'avoir accepté ce gouvernement. Tant qu'elle sera,

[1] Souligné dans le texte.

en grande partie, occupée par l'ennemi et soumise à son influence, nous la traiterons en fait comme ennemie ».

Il est inutile d'indiquer ici tout ce qui peut être répliqué à ces affirmations. Mais il faut encore noter que les répliques serviraient à peu de chose. Les Anglais semblent être actuellement sur un plan qui n'est plus celui de la raison ; sans doute est-ce là la manifestation d'une angoisse profonde.

Au point où en sont les choses, il semble que le meilleur moyen pour la France de reconquérir le respect de la Grande-Bretagne est de répliquer violemment et coup pour coup aux agressions britanniques : un cuirassé anglais coulé par une torpille ou une bombe française ferait beaucoup pour relever, en Angleterre même, notre prestige national et pour y manifester la solidité du gouvernement français. Il est à remarquer que l'attitude plus conciliante prise récemment par lord Halifax est postérieure à notre vive réaction. Dans les rapports avec les Anglais, fermeté a toujours mieux valu qu'abandon.

Il est extrêmement important qu'à la faveur des récents événements, la France ait obtenu d'ajourner l'exécution des clauses navales des armistices. Il ne le serait pas moins d'obtenir certaines facilités relatives à l'aviation et à l'armée. Garder des forces militaires très réduites sans doute, mais bien organisées et bien équipées, est le meilleur moyen de regagner le respect de l'étranger et d'amener du même coup les Français à reprendre quelque confiance dans leurs destins.

4. Quand nous sommes entrés dans la péninsule ibérique, on y était extrêmement inquiet des forces que l'Allemagne venait de masser dans le sud-ouest de la France. Au Portugal en particulier, on n'excluait pas une invasion du pays à la suite d'un accord à intervenir entre le Reich et l'Espagne et on ne mettait plus guère de confiance que dans la loyauté du général Franco. Actuellement, ces craintes semblent s'être atténuées. Le duc de Kent, accompagné de lord Chatfield, était certainement venu étudier la possibilité d'établir au Portugal des bases britanniques. Il semble qu'on lui ait fait comprendre qu'un tel établissement signifierait immédiatement une action violente de la part de l'Allemagne. On espère maintenant que si la Grande-Bretagne s'abstient, le Reich s'abstiendra également.

5. Au Portugal, comme en Espagne, la position morale de la France n'est actuellement, en dépit du manque d'informations de source française, nullement mauvaise.

Les Portugais ont pour notre pays une amitié traditionnelle basée sur des raisons culturelles que notre défaite n'a pas fait disparaître. Quant aux Espagnols – au moins quant aux partisans du régime actuel –, ils accueillent avec beaucoup de faveur l'avènement d'une France nouvelle, débarrassée des éléments qui ont fait tant de mal à l'ancienne. Le maréchal Pétain jouit en Espagne d'un immense prestige. Au Portugal également. Pour l'Angleterre, elle est détestée par l'Espagne officielle et il est certain qu'au Portugal, ses tentatives pour utiliser le pays sont vues avec défaveur.

6. La France n'a pas perdu toutes ses positions. Et l'élimination d'éléments indésirables lui en a fait conquérir qu'elle n'avait pas du temps de sa prospérité. Mais pour maintenir les unes et agrandir les autres, il est indispensable qu'elle dispose d'un minimum de diffusion de sa pensée.

Lors de mon passage dans la péninsule ibérique, le service Havas était assez insuffisant en Espagne, presque inexistant au Portugal. Jusqu'au début de juin, sur 100 dépêches d'agences publiées par les journaux de Lisbonne et de Porto, 85 % étaient des dépêches Havas. Actuellement sur 100 dépêches publiées, 5 seulement sont signées d'Havas en raison de la carence de l'information française. Les journaux publient actuellement : 60 % D.N.B., 20 % Exchange Telegraph, 10 % Radio Roma, 5 % United Press, 5 % d'Havas[1].

En outre la décision de l'agence Havas de réduire presque à néant le service de son agence au Portugal à destination du Brésil a aggravé la situation.

Quant aux journaux français, ils ont cessé depuis le 20 juin environ d'arriver dans la péninsule ibérique (sauf la *Garonne*, qui parvient à Madrid). Cette carence est plus que regrettable car elle donne l'impression d'un désarroi complet de la France. Les Messageries Hachette doivent de toute nécessité prendre des mesures urgentes pour y mettre fin.

7. Il est regrettable que la mission dont Votre Excellence a bien voulu me charger ne m'ait pas été confiée cinq ou six jours plus tôt. J'aurais pu alors obtenir le visa britannique à Bordeaux même et sans doute partir directement de cette ville en Angleterre.

Arrivé à Londres avant le 25 juin, j'aurais pu peut-être corriger dans une certaine mesure les fausses impressions données sur l'état de la France au gouvernement britannique par l'entourage de M. de Gaulle et sans doute par l'ambassade de France elle-même. L'intérêt que l'ambassadeur britannique à Lisbonne a pris à notre exposé semble confirmer cette supposition. Il ne semble pas impossible que ce soit cet exposé qui ait inspiré les propos tenus récemment par lord Halifax à M. de Castellane.

8. Je tiens, en terminant, à rendre hommage à la qualité du concours que M. Bressy n'a pas cessé de m'apporter pendant toute la durée de notre voyage. Je veux aussi signaler l'appui que nous ont prêté M. de Panafieu, conseiller de notre légation à Lisbonne et M. de La Baume, ambassadeur à Madrid.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 291

[1] Mention manuscrite marginale : « Lacour-Gayet. Communiqué à M. Bressy. Situation imputable aux difficultés et aux lenteurs de transmission nées de l'armistice. Elle s'améliorera dès reprise des émissions par radio. Conséquence et non cause de la situation. On réembauchera dès qu'il sera nécessaire. J.L.G., 12.7.40. »

474

M. BAUDOUIN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À TOUS LES POSTES.

T. n°s 63 à 64 CF (Berne)[1]. *Vichy, 10 juillet 1940, 11 h.*

Un aviso britannique s'est présenté devant Dakar dans la nuit du 7 de ce mois, son commandant se déclarant porteur d'une communication à faire à l'autorité navale française du lieu, de la part du gouvernement anglais. Il lui fut répondu par l'interdiction d'avancer, sa communication pouvant être faite par TSF, avertissement lui fut donné qu'à la force serait opposée la force.

À l'aube du 8, le navire porte-avion *Hermès*, demeuré au grand large avec des croiseurs britanniques qui l'accompagnaient, a entrepris de faire bombarder par avion le cuirassé français *Richelieu*, seul bâtiment de guerre important mouillé en rade de Dakar. Gênés par la D.C.A., les appareils anglais n'ont pas causé de dégâts considérables au *Richelieu* et ont rejoint l'*Hermès* qui est reparti vers le Nord.

Bien que restée sans conséquences sérieuses, cette nouvelle agression porte le même caractère de violence injustifiée que les précédentes. Le *Richelieu* est un grand cuirassé à peine achevé, hâtivement retiré de l'arsenal français où il avait été construit à l'approche des troupes allemandes, avant même que des essais réglementaires de vitesse et d'artillerie eussent pu être faits. La position du port d'Afrique occidentale où ce bâtiment neuf avait été amené excluait toute hypothèse de main mise allemande ou italienne sur lui. S'il avait été ultérieurement transféré en France pour y être désarmé, il eût été basé sur un port militaire libre d'occupation étrangère.

Papiers 1940, Papiers Charles-Roux, 3

[1] Le télégramme a été envoyé sous les numéros d'ordre suivants : n°s 47 à 48 CF (Dublin), 47 à 48 CF (Moscou), 58 à 59 CF (Pretoria), 71 à 72 CF (Rabat), 51 à 52 CF (Tunis), 58 à 59 CF (Belgrade, relais Athènes, Bucarest, Budapest, Sofia), 89 à 90 CF (Beyrouth, relais Ankara, Bagdad, Djeddah, Jérusalem, Le Caire, Téhéran), 41 à 42 CF (Bombay, relais Bangkok, Kaboul), 73 à 74 CF (Shanghaï, relais Tokyo), 54 à 55 CF (Guatemala, relais Ciutad Trujillo, La Havane, Panama, Port-au-Prince), 101 à 102 CF (Madrid, relais Lisbonne), 73 à 74 CF (Rio de Janeiro, relais Bogota, Buenos Aires, Caracas, La Paz, Assomption, Lima, Montévidéo, Quito, Santiago-du-Chili), 50 à 51 CF (Stockholm, relais Helsinki, Kaunas, Riga, Tallinn), 65 à 66 CF (Sydney, relais Batavia, Wellington), 115 à 116 CF (Washington, relais Mexico, New York, Ottawa, San Francisco).

475

NOTE

Réactions causées dans les principaux pays étrangers par l'agression de Mers el-Kébir

N. *Vichy, 10 juillet 1940.*

En dépit des lacunes et des lenteurs avec lesquelles nous parviennent les communications de nos agents à l'étranger, il est permis de se faire une idée approximative des sentiments avec lesquels a été accueillie, dans les principaux pays, la nouvelle de la destruction, le 3 juillet, par la flotte britannique, d'une partie de la flotte française qui mouillait à Mers el-Kébir.

Allemagne. – D'après les indications fournies par notre ambassadeur à Berne[1], la bataille navale d'Oran a provoqué aussitôt, dans la presse allemande, une explosion de colère et d'indignation. La *Nachtausgabe* y a vu « la plus odieuse trahison de l'Angleterre » ; la *Norsen Zeitung* a écrit de son côté : « Ce que les traîtres de Londres se sont permis dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'ici ; le châtiment sera à la mesure de ce crime sacrilège… ».

Les journaux allemands auraient d'ailleurs été surtout irrités du manque total de confiance dans la parole du Reich que révélait l'agression britannique : tous ont protesté contre de pareils soupçons.

La violence de leur réaction n'a pas, au surplus, empêché l'Allemagne de laisser entendre tout récemment, par divers organes, que la tension franco-britannique, telle qu'elle résultait de l'affaire de Mers el-Kébir, n'aurait pas pour conséquence de modifier en quoi que ce fût, le moment venu, ses revendications légitimes à l'égard de la France.

Italie. – L'indignation qu'a manifestée la presse italienne a été encore plus accusée que celle qui s'est traduite dans les journaux du Reich. De l'avis de notre ambassadeur à Berne[2], l'agression anglaise contre la flotte française a été pour elle l'occasion de donner à sa campagne contre la Grande-Bretagne une violence sans précédent. Aucun terme n'a paru assez injurieux, sous la plume des rédacteurs fascistes, pour flétrir la politique de l'Angleterre ; ils ont en même temps marqué l'espoir qu'une telle attitude ouvrirait les yeux du peuple français. Il y a lieu de noter toutefois que la *Gazetta del Popolo* écrit, le 5 juillet : « On oublie que si les hostilités ont cessé, la paix n'est pas encore conclue. L'épisode d'Oran ne modifie pas substantiellement la situation ».

[1] Cf. le télégramme n°s 1505 à 1506 en date du 5 juillet, de Robert Coulondre (Berne) au Département, in Papiers 1940, Papiers Baudouin, 2, document non reproduit mais résumé ici.

[2] Document non retrouvé.

Suisse. – À l'exception des organes de la Suisse romande qui, au début, n'avaient pas caché la vive désapprobation avec laquelle ils avaient accueilli la nouvelle de la lâche agression commise contre des navires désarmés, les feuilles suisses se sont, en général, abstenues de commenter l'agression anglaise contre Oran ; dans la mesure où elle se sont exprimées, elles ont blâmé l'initiative anglaise mais elles ont tenu pour la plupart, et de plus en plus, à observer une attitude de réserve, cherchant manifestement à ne pas prendre parti[1].

Espagne. – (pour mémoire) – Aucune indication sur les réactions du gouvernement et de l'opinion espagnole en ce qui concerne le fait précis de l'agression de Mers el-Kébir.

Yougoslavie. – La réaction en Yougoslavie a été très favorable à la Grande-Bretagne ; de l'avis de notre ministre[2], les milieux les plus francophiles de Belgrade ont eux-mêmes eu tendance à donner raison aux Anglais, aucune confiance ne pouvant notamment être faite aux promesses de M. Hitler.

Turquie. – Notre ambassadeur en Turquie a signalé que, principalement en raison des possibilités incomparablement supérieures dont l'Angleterre disposait pour faire connaître son point de vue[3], les milieux politiques et l'opinion turcs se sont trouvés naturellement conduits à adopter la version anglaise des récents événements. En particulier, les déclarations de M. Churchill les ont impressionnés d'autant plus que le sentiment d'une solidarité d'intérêts avec la Grande-Bretagne s'avivait à mesure que se précisait le danger allemand ou russe.

Le 5 juillet, M. Massigli a confirmé l'impression que donnait l'opinion turque d'admettre, dans sa majorité, que l'agression de Mers el-Kébir trouvait sa justification dans la conduite générale de la politique française[4].

[1] Cf. le télégramme n°s 1499 à 1500 en date du 5 juillet de Robert Coulondre (Berne) au Département, in Guerre 1939-1945, Vichy, Grande-Bretagne, 336, document non reproduit, résumé ici dans ses grandes lignes. L'ambassadeur note entre autres que « les arguments invoqués par Winston Churchill rappellent ceux de Bethmann-Hollweg en 1914. »

[2] Document non retrouvé.

[3] Cf. le télégramme n° 1477 en date du 5 juillet, d'Ankara au Département, par lequel R. Massigli indique que « les événements d'Oran ne sont connus ici que dans la version anglaise. La version française ne parvient que par des télégrammes du D.N.B. résumant plus ou moins exactement les communiqués du Gouvernement. », in Guerre 1939-1945, Vichy, E Levant, 117, document non reproduit.

[4] Document non retrouvé. En revanche, dans un télégramme ultérieur (n°s 1484 à 1491 en date du 6 juillet), R. Massigli détaille l'attitude des autorités turques « qui ne nous reprochent pas tant d'avoir cherché à conclure un armistice, le rôle joué en la circonstance par le maréchal Pétain et le général Weygand est assez généralement compris comme signifiant que cette démarche était inévitable, mais d'avoir accepté de la signer dans des conditions mettant en péril les possibilités de résistance de l'Angleterre au sort de laquelle [...] les dirigeants considèrent comme lié le sort de la Turquie. » (in Guerre 1939-1945, Vichy, E Levant, 117, document non reproduit).

États-Unis. – 1. D'après une indication recueillie par notre chargé d'Affaires à Londres, le 5 juillet, le gouvernement britannique, avant d'agir vis-à-vis de la flotte française, aurait pris la précaution de sonder le gouvernement de Washington[1].

2. Le Sous-Secrétaire d'État a écouté, avec une grande attention, le 6 juillet, les éclaircissements que lui a fournis notre ambassadeur sur le caractère inqualifiable et injustifiable de l'agression britannique ; il s'est borné, toutefois, à répondre à M. de Saint-Quentin que le ministre avait entretenu M. Bullitt de la question.

3. La presse américaine a immédiatement approuvé sans aucune exception l'agression de la flotte britannique à Oran ; le 6 juillet, elle a encore accentué cette approbation. Même le *New York Herald Tribune*, précédemment favorable à notre cause, a vivement critiqué l'attitude du gouvernement français.

Brésil. – Notre ambassadeur à Rio estime que la majorité de l'opinion donne raison à l'Angleterre à l'occasion du combat naval d'Oran ; cette opinion est, à son avis, de plus en plus montée contre la France ; depuis le 5 juillet, écrit-il, on assiste à un véritable revirement contre notre pays[2].

République argentine. – La réaction a été, semble-t-il, plus nuancée en Argentine où l'influence britannique continue toutefois à rester forte. Les principaux journaux argentins ont dégagé l'opinion moyenne suivante : « Ce fut la lutte de deux fatalités »[3].

Telles sont, recueillies jusqu'à ce jour par le Département, les réactions qu'a provoquées à l'étranger l'agression de Mers el-Kébir.

Guerre 1939-1945, Vichy, Z Europe, Grande-Bretagne, 336

[1] Voir document n° 452.

[2] Voir document n° 463.

[3] Cf. le télégramme n° 369 en date du 6 juillet de M. Dussol (Buenos Aires) au Département, in Guerre 1939-1945, Vichy, B Amérique, Argentine, 148, document non reproduit.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

A

Abd el-K[a]rim al Khattabi (Mohamed ben), chef rebelle marocain dans les années 1920, en exil à la Réunion depuis 1926, projette de rentrer dans son pays le 20 juin 1940, 925, 932

Albe v. Fitz-James Stuart y Falco

Alfieri (Dino), ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège depuis le 31 octobre 1939, puis en Allemagne (mai 1940-septembre 1943), 700, 727, 785

Alibert (Raphaël), ami personnel de Ph. Pétain, sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil dans le cabinet Pétain constitué le 16 juin 1940, garde des Sceaux et ministre de la Justice (13 juillet 1940-27 janvier 1941), un des signataires de la première loi portant sur le statut des Juifs du 3 octobre 1940, 867

Alphand (Charles), ambassadeur de France à Berne jusqu'au 25 mai 1940, 37, 136, 183, 292, 304, 481, 608

Andres (Ivan), ministre du Commerce et de l'Industrie de Yougoslavie, 263

Ansaldo (Giovanni), journaliste italien, directeur de *Il Telegrafo* de Livourne, journal appartenant à la famille Ciano, anime depuis 1937 l'émission de radio *Il fatti del giorno*, 313, 328, 502, 544

Antonesco (Victor), ancien ministre des Affaires étrangères de Roumanie (1936-1937), conseiller du roi, en visite à Rome fin 1939-début 1940, 25, 26, 270

Antonov (Nicolas), ministre de Bulgarie en URSS jusqu'en janvier 1940, puis en Suède, 28

Aranda (général Antonio), nationaliste espagnol, gouverneur militaire de la province des Asturies, défenseur d'Oviedo contre les forces républicaines, 825

Aranha (Oswaldo), ministre des Affaires étrangères du Brésil (1938-1944), 930, 940

Arita (Hachiro), ministre des Affaires étrangères du Japon dans les cabinets F. Konoyé (octobre 1938-janvier 1939), Hiranuma (4 janvier-28 août 1939) et Yonai (15 janvier-21 juillet 1940), 196, 197, 233, 234, 237, 252, 341, 476, 480, 532, 547, 548, 601 à 604, 636, 637, 801, 802, 828, 909

Arnal (Pierre), sous-directeur de la SDN au ministère français des Affaires étrangères, 400, 454, 703, 950

Arnaud de Vitrolles (Hervé d'), ministre de France aux Pays-Bas, puis auprès du gouvernement néerlandais en exil à Londres, 412, 936

Arzur (commandant A. G. H.), attaché naval français en Norvège, puis en Roumaie (juin 1940), 537, 593

Asensio Cabanillas (général Carlos), haut-commissaire d'Espagne au Maroc espagnol (Tétouan) (février 1940-12 mai 1941), 205, 206, 220, 815, 825, 830, 931

Ashton-Gwatkin (Franck T. A.), conseiller politique au ministère britannique de l'Économie de guerre (*Ministry of Economic Warfare*), 339, 340, 458, 459

Attlee (major Clement R.), député aux Communes (1922-1955), chef du Parti travailliste (Labour) britannique et leader de l'opposition depuis 1935, *Lord Privy Seal* dans le Cabinet de coalition constitué par W. Churchill le 10 mai 1940, 428, 429, 431, 742, 871

Attolico (Pr. Bernardo), ambassadeur d'Italie en Allemagne (septembre 1935-avril 1940), puis près le Saint-Siège (mai 1940-février 1942), 649, 650, 855

Aurelles de Paladines (Robert d'), consul adjoint de France à Bruxelles (1936), puis à Madrid (juin 1940), 887

Avenol (Joseph), inspecteur des Finances, secrétaire général de la SDN (juillet 1933-août 1940), 5

Avonde-Froment (Charles), ministre de France chargé du consulat général à Tanger, 815, 830

Azana y Dias (Manuel), juriste, publiciste, personnalité républicaine espagnole, ministre de la Guerre (avril 1931), Premier ministre (décembre 1931-1933), promoteur de la coalition victorieuse du Front populaire espagnol (février 1936), chef du gouvernement, puis président de la République espagnole (10 mai 1936) ; réfugié en France, démissionne le 27 février 1939 après la reconnaissance par la Grande-Bretagne et la France du gouvernement nationaliste de Franco ; † à Montauban le 3 novembre 1940, 845

Azan (général Paul), membre de la mission militaire française en Scandinavie, 539

Aznar Zubigaray (Manuel), ambassadeur d'Espagne aux États-Unis, 873, 874

B

Bach (colonel), officier français, contact des autorités finlandaises au Grand Quartier Général, 278, 290

Bachke (Halvard Huitfeld), ministre de Norvège en France, 549, 550

Badoglio (maréchal Pietro), chef d'État-Major des forces armées italiennes, chef de la délégation italienne d'armistice en juin 1940, 87, 175, 411, 461, 477, 503, 862, 933

Baelen (Jean), secrétaire à l'ambassade de France en Bulgarie, 576, 579

Balbo (maréchal Italo), gouverneur général de la Libye italienne, 154, 155, 175, 461, 503, 632, 687

Banffy (comte Miklos), aristocrate et grand propriétaire terrien hongrois, diplomate et écrivain, ministre des Affaires étrangères de Hongrie (1921-1922), représentant de la minorité hongroise de Transylvanie, 115, 116

Barbara de Labelotterie de Boissézon (Robert), rédacteur à la sous-direction d'Europe (1935), secrétaire général de l'ambassade de France en Chine, 660

Bargeton (Paul), ambassadeur de France en Belgique, 63, 202, 412, 608, 672, 726

Barois (Armand), ministre de France au Venezuela, 597

Barzini (Luigi Jr), journaliste fasciste, correspondant du *Corriere delle Sera*, condamné à cinq ans de relégation en mai 1940, 599

Basdevant (Jules), jurisconsulte du ministère français des Affaires étrangères, 511, 920

Baudouin (Paul), inspecteur des Finances, sous-secrétaire de la présidence du Conseil et secrétaire du Comité de Guerre à partir du 18 mars 1940, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères à partir du 5 juin 1940, ministre des Affaires étrangères du cabinet Pétain à partir du 17 juin 1940, 340, 612, 789, 790, 806, 840, 843 à 846, 854, 863, 864, 866, 868 à 870, 872, 875 à 877, 879, 880, 882, 884, 886, 891, 896 à 899, 901, 903 à 907, 909, 911, 912, 914, 916, 917, 921, 922, 927, 928, 930, 935, 937, 939 à 941, 943, 947, 949, 950, 952, 965, 970

Beaverbrook (lord William Maxwell Aitken), député conservateur britannique (1910), ministre de l'Information (1918), achète le *Daily Express* (1917), puis fonde le *Sunday Express* (1921), ministre de l'Industrie aéronautique dans le cabinet de coalition constitué par W. Churchill (10 mai 1940), 794

BEIGBEDER Y ARIENZA (colonel Juan), ministre espagnol des Affaires étrangères (août 1939-octobre 1940), 205, 321, 323, 509, 510, 521, 522, 527 à 529, 621, 654, 655, 800, 815, 830, 832, 840, 844, 896, 927, 931, 932, 944, 950, 951

BENCKENDORFF (comte Alexandre), ambassadeur de Russie à Londres (1903-1917), signataire de la déclaration du 4 septembre 1914 par laquelle les Alliés s'engagent à ne pas signer de paix séparée, 352

BENÈS (Dr Édouard), président de la République de Tchécoslovaquie, démissionnaire le 5 octobre 1938, en exil à Londres, 7, 432 à 434

BÉRARD (Léon), député puis sénateur d'Orthez (Basses-Pyrénées), ancien ministre de l'Instruction publique et de la Justice, membre de l'Académie française, diplomate, chargé par Georges Bonnet de négocier avec le général Jordana, représentant du gouvernement nationaliste de Franco à Burgos, la reprise des relations diplomatiques avec l'Espagne (accords Bérard-Jordana du 25 février 1939), 319, 321, 478, 498, 639, 651

BERGERET (général Jean-Marie), général de brigade aérienne, à l'état-major (Opérations) du Grand Quartier Général de l'Air, membre de la délégation française chargée des négociations d'armistice avec l'Allemagne et l'Italie en juin 1940, 847

BERGGRAV (Mgr Eivind), évêque d'Oslo, 422

BÉRIA (Lavrenti Pavlovitch), commissaire du peuple aux Affaires intérieures (NKVD) de l'URSS depuis novembre 1938, 469

BERLE (Adolf A.), secrétaire-adjoint au Département d'État américain (1938-1944), 204

BERTHELOT (Philippe), chef du cabinet de Raymond Poincaré pendant la Première Guerre, créateur en 1916 de la Maison de la Presse (section de Propagande du ministère des Affaires étrangères), proche d'Aristide Briand, secrétaire général du ministère français des Affaires étrangères (1920-1933), 280

BERTHOUD, membre de la légation britannique à Bucarest, chargé des questions pétrolières, 164, 554, 555

BERTRAND-VIGNE (commandant), attaché militaire français en Norvège, 537, 538, 592, 593

BESNARD (René), sénateur, sous-secrétaire d'État au Travail (1913), à l'Aéronautique, à la Guerre (1917), ministre des Colonies (1917) et de la Défense (1930), 3

BETHMANN-HOLLWEG (Theobald von), chancelier allemand (1909-1917), partisan d'une paix de compromis, 972

BETHOUART (général Emile), chef de la 5e Brigade de chasseurs alpins, puis de la Brigade de haute montagne, chef des troupes franco-polonaises et norvégiennes de la région de Narvik, puis chef de la subdivision de Rabat (juillet 1940-novembre 1942), 593

BILLECOCQ (Jacques), consul général, chef de la Division du personnel au ministère français des Affaires étrangères, 886

BLANC (général Amédée), commandant du Corps d'armée français en Tunisie (2 septembre 1939-20 août 1940), 541, 692

BLANCHARD (général Georges), commandant de la 1ère Armée française sur le théâtre d'opérations du Nord-Est (26 mai-6 juillet 1940), 712

BLANQUET DU CHAYLA (Armand), secrétaire à l'ambassade de France au Portugal, puis en Espagne, 888

BLOCH-LAINÉ (François), inspecteur des Finances, attaché commercial à l'ambassade de France aux États-Unis, 717, 756, 776, 780, 782

BLONDEL (Jules), chargé d'affaires en Italie (1936-1938), ministre de France en Irlande, puis en Bulgarie (avril 1940), 371, 576, 578, 814

BLUM (Léon), dirigeant de la SFIO, député socialiste de la Seine, président du Conseil (juin 1936-juin 1937, mars-avril 1938), 876

BOCCHINI (Arturo), sénateur italien, chef de la police d'État, 628

BODARD (Albert), ministre de France au Mexique, 583

BOGAERT (Robert), consul de France à Saint-Sébastien, 887, 894

BOHEMAN (Erik), secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de Suède, 171, 449

BOISANGER, v. BRÉART DE BOISANGER

BOISSÉZON v. BARBARA DE LABELOTTERIE DE BOISSÉZON

BONNEFOY-SIBOUR (Adrien), ministre de France au Danemark, 23

BONNET (Georges), député radical de Dordogne, ministre des Finances (1933, 1937), ambassadeur aux États-Unis (1936), ministre des Affaires étrangères (10 avril 1938-13 septembre 1939), ministre de la Justice dans le cabinet de guerre d'Édouard Daladier jusqu'au 21 mars 1940, rallié au maréchal Pétain, 256, 346, 733

BORAH (William), sénateur républicain de l'Idaho, 458

BORDEAUX (Henry), écrivain catholique, académicien, 44

BORGONGINI DUCA (Mgr Francesco), archevêque d'Heraclea, administrateur pontifical, nonce apostolique en Italie, 369

BORIS III, fils de Ferdinand, roi de Bulgarie (1918-1943), 472, 577, 579, 580

BOSSY (Raoul), ambassadeur de Roumanie en Italie, 270

BOTTAI (Giuseppe), ministre des Corporations (1929), gouverneur de Rome (1935-1936), ministre de l'Éducation nationale d'Italie (1936-1943), 461, 599

BOUTHILLIER (Yves), inspecteur des Finances, secrétaire général (1938) puis ministre des Finances du cabinet remanié de P. Reynaud (5-16 juin 1940), ministre du Commerce du cabinet Pétain (17 juin-12 juillet 1940), à nouveau ministre des Finances du gouvernement de Vichy (13 juillet 1940-18 avril 1942), 884, 891

BOYER DE SAINTE-SUZANNE (Raymond de), attaché au Secrétariat général du Quai d'Orsay, 4, 91, 211, 221, 230, 244, 307, 347, 414, 455, 641

BRADIER (Gaston), ministre de France en Centre-Amérique, 222, 223, 381, 388, 507

BRÄUER (Curt), chargé d'Affaires du Reich à Paris lors des accords de Munich, ministre du Reich en Norvège, 476

BRÉART DE BOISANGER (Claude de), sous-chef de division à la direction d'Europe en 1939, chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères Paul Baudouin à partir du 17 juin 1940, 230, 886, 887, 890, 894

BRESSY (Pierre), directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères Georges Bonnet, chef du service Information et Presse du ministère français des Affaires étrangères, chargé de mission à Londres le 28 juin 1940 avec Chastenet (sans suite), sous-directeur d'Europe, 952, 965, 969

BRÉTIGNIÈRE, employée de la Légation française en Norvège, évacuée vers l'Angleterre en mai 1940, 590

BRUÈRE (André), ministre de France en Norvège jusqu'en mars 1940, 20, 129, 147, 246

BRUGÈRE (Raymond), ministre de France en Yougoslavie, démissionnaire le 17 juin 1940, mis à la retraite d'office le 26 août 1940, 85, 88, 132, 141, 153, 156 à 159, 168, 263, 647, 720, 721, 731, 739, 740, 777, 778, 795, 903

BULLITT (William C.), ambassadeur des États-Unis en France (à Paris, puis La Bourboule), rappelé à Washington le 11 juillet 1940, 162, 170, 186, 204, 641, 653, 668, 669, 679, 681, 693, 709, 714, 763, 899, 928, 930, 940, 973

BÜLOW-SCHWANTE (Vico von), ambassadeur du Reich en Belgique (14 octobre 1938-mai 1940), signataire du mémorandum communiqué à Spaak le 10 mai 1940, 726

BUTENKO (Fedor), diplomate soviétique à Bucarest, fait défection en février 1938 et se réfugie en Italie, 387

BUTLER (Richard Austin), sous-secrétaire d'État britannique au Foreign Office, 221, 532, 533

C

CADOGAN (sir Alexander), sous-secrétaire d'État au Foreign Office depuis 1938, 36, 43, 44, 457

CALINESCO (Armand), ancien président du Conseil roumain, assassiné le 21 septembre 1939, 115, 297

CAMBON (Paul), (1843-1924), ambassadeur de France à Londres (1898-1914), signataire de la déclaration du 4 septembre 1914 par laquelle les Alliés s'engagent à ne pas signer de paix séparée, 352

CAMBON (Roger), fils de Jules Cambon et neveu de Paul Cambon, conseiller d'ambassade à Londres, assure la gérance de la légation après la démission de Charles Corbin le 23 juin 1940, démissionnaire le 5 juillet 1940, mis à la retraite d'office le 26 août 1940, 863, 870, 875, 877, 897, 904, 907, 911, 914, 916, 917, 921, 939, 940, 965

CAMPBELL (sir Ronald Hugh), ambassadeur du Royaume-Uni en France (octobre 1939-17 juin 1940), puis au Portugal (novembre 1940-1945), 653, 675 à 677, 679, 788, 869 à 871

CAMPINCHI (César), ministre de la Marine militaire (13 mars 1938-16 juin 1940), 612

CAPRANICA DEL GRILLO (marquis Giuliano de), conseiller à l'ambassade d'Italie en France, 379

CADERE (Victor), ambassadeur de Roumanie en Yougoslavie, 168

CAROL II, roi de Roumanie (1930-1940), 296, 387

CARRANZA (de), consul général d'Espagne à Rabat, 205, 206

CASTELLANE (marquis Boniface de), premier secrétaire à l'ambassade de France à Londres, assure la gérance du poste après la démission de Roger Cambon le 5 juillet 1940, 969

CATHERINE DE SIENNE (1347-1380), moniale dominicaine mystique, patronne de l'Italie, prend parti pour Urbain VI contre l'anti-pape Clément VII (Robert de Genève) lors du Grand Schisme d'Occident, canonisée en 1461, docteur de l'Église en 1970, 589

CHAMBERLAIN (Arthur Neville), Premier ministre du Royaume-Uni et président du Cabinet de Guerre constitué le 3 septembre 1939, démissionnaire le 10 mai, nommé au poste honorifique de Lord Président du Conseil privé dans le cabinet de coalition constitué par W. Churchill le 10 mai 1940, 50, 110, 176, 183, 188 à 191, 197, 215, 248, 249, 274 à 276, 346, 351, 391, 403, 414, 419, 426, 427, 433, 456, 457, 485, 494, 496, 515, 561, 562, 573, 585, 588, 610, 615, 616, 630, 631, 685, 708, 907, 967

CHAMPETIER DE RIBES (Auguste), député, puis sénateur des Basses-Pyrénées, fondateur du parti démocrate-populaire, plusieurs fois ministre des Anciens Combattants, sous-secrétaire d'État au ministère français des Affaires étrangères (21 mars-10 mai 1940), refuse de voter les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940 et se retire dans le Béarn ou il dirigera le mouvement de résistance Combat, 696

CHAMPON (général Pierre), commandant en chef du 7e Corps d'armée, émissaire du général Gamelin auprès du roi des Belges en janvier 1940, 61

CHARLES (sir Noel), conseiller à l'ambassade du Royaume-Uni en Italie, 572, 575

CHARLES-ROUX (François), ambassadeur de France près le Saint-Siège jusqu'au 18 mai 1940, puis secrétaire général du Quai d'Orsay en remplacement d'Alexis Léger, 44, 45, 86, 283, 284, 289, 301, 306, 310, 369, 491, 492, 511, 513, 545, 546, 568, 587 à 589, 594, 595, 609 à 611, 624, 625, 640, 643, 649, 650, 674 à, 677, 679, 681, 694, 696, 703, 708, 714, 717, 718, 723, 729, 730, 766, 777, 782, 787, 805, 806, 879, 896 à 898, 900, 912, 920, 935, 937, 944, 954

CHARMASSÉ, v. DESPLACES DE CHARMASSÉ

CHARVÉRIAT (Émile), directeur des Affaires politiques et commerciales au ministère français des Affaires étrangères, 281, 396, 507, 550, 714, 765

CHARVET (Père), procureur de la mission de Sien Hsien, 662

CHASTENET DU CASTAING (Jacques), historien, diplomate, journaliste spécialisé en politique étrangère, secrétaire général de la Haute Commission interalliée des Territoires rhénans (1920), secrétaire général de la Conférence des ambassadeurs, co-directeur du *Temps* (1931-1942), vice-président du syndicat de la presse parisienne (1935-1940), chargé avec Bressy d'une mission à Londres fin juin 1940 (sans suite), 965

CHATFIELD (amiral lord Alfred Ernle Montawte), Premier Lord de l'Amirauté (1933-1938), ministre de la Coordination de la Défense nationale dans le Cabinet de Guerre britannique de N. Chamberlain (3 septembre 1939-10 mai 1940), 968

CHAUTEMPS (Camille), président du Conseil (janvier-mars 1938), vice-président du Conseil dans le cabinet Reynaud (22 mars-16 juin 1940), puis dans le cabinet Pétain constitué à cette date, embarque le 13 août 1940 pour Oran, avant de passer au Maroc, à Lisbonne et finalement aux États-Unis, 256

CHAUVEL (Jean), sous-directeur d'Asie-Océanie au ministère français des Affaires étrangères, 258, 743

CHAVICHVILI (Khariton), représentant du Comité national et du bureau de presse géorgiens en exil auprès de la SDN, 466

CHAYLA v. BLANQUET DU CHAYLA

CHICHERY (Albert), député radical de l'Indre, ministre du Commerce et de l'Industrie dans le cabinet Reynaud remanié (5-16 juin 1940), ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement dans le cabinet Pétain (17 juin-12 juillet 1940), 317

CHICHIBU (prince), frère cadet de l'empereur du Japon Hiro Hito, dirigeant de la *Secret Golden Lily Team*, 216

CHICHIBU (princesse), épouse du prince Chichibu, 216

CHOUMENKOVITCH (Ilia), ministre de Yougoslavie en Turquie, 739

CHRISTENSEN (Ingolf Elster), chef du conseil municipal d'Oslo, puis, après le 15 avril 1940, président du Conseil administratif national qui succède au gouvernement Quisling, non reconnu par le roi de Norvège, 476

CHRISTITCH (Bocko), ministre de Yougoslavie en Italie, 575, 721

CHURCHILL (Winston Leonard Spencer of Malborough), Premier Lord de l'Amirauté dans le Cabinet de Guerre britannique de N. Chamberlain, Premier ministre, président du Cabinet de Guerre et ministre de la Défense à partir du 10 mai 1940, 147, 403, 415, 418, 456, 457, 497, 564, 617, 630, 645, 650, 651, 653, 707, 708, 712, 718, 724, 741, 742, 769, 770, 775, 776, 788, 792 à 795, 821, 870, 871, 877, 907, 916, 921, 936, 966, 967, 972

CHOU (général Huai-Ping), nationaliste chinois, commissaire civil d'Hopei en mars 1940, 662

CIANO DI CORTELLAZO (comte Galeazzo), ministre italien des Affaires étrangères, gendre de Mussolini, 3, 4, 8, 16, 17, 19, 24 à 27, 38 à 40, 46 à 48, 63, 67, 71, 81, 83, 86, 117 à 120, 138, 146, 175, 203, 206, 210, 211, 240, 255, 267 à 270, 276, 277, 282, 285 à 289, 306, 310 à 313, 328 à, 332, 347 à 350, 369, 371, 395, 411, 443 à 446, 461, 462, 503, 515, 534, 535, 542, 545, 569, 572 à 575, 598, 599, 606, 607, 611, 621, 622,

628 à 630, 632, 638, 649, 650, 657, 671, 697, 700, 720, 721, 724, 727, 728, 732, 739, 740, 744, 741, 744 à 755, 783 à 786, 789, 800, 812, 936

CITRINE (sir Walter), dirigeant des Trade Unions britanniques, 428

CLAPIER (Marcel), directeur de cabinet de Daladier depuis 1932 (mobilisé de septembre 1939 à avril 1940), puis du ministre des Finances, Yves Bouthillier, jusqu'au 16 juin 1940, 884

CLEMENCEAU (Georges), homme politique français, président du Conseil (1906-1909, 1917-1920), † 1929, 458, 630

CLÉMENT-GRANDCOURT (général Abel), gouverneur du Djebel druze (1927-1932), commandeur au Levant, commandant français de la Légion étrangère en Finlande 190

CLODIUS (Dr Carl), directeur-adjoint du département de Politique économique au ministère des Affaires étrangères du Reich, 136, 241, 277, 278, 287, 388, 483

COCHE (Pierre), délégué français à la Commission internationale du Danube depuis le 30 juillet 1938, chargé d'Affaires de France en Yougoslavie, 167, 530

CODMAN (Charles), journaliste américain, 735

CODREANO (Corneliu Zelea), fondateur et chef de la Garde de Fer, parti fasciste de Roumanie, assassiné en 1938, 297

COLBAN (Erik), ambassadeur de Norvège au Royaume-Uni, 213, 549

COLIN (Lucien), secrétaire-interprète d'Extrême-Orient, chargé des fonctions de consul-adjoint de France à Pékin, 662

COLLINS (capitaine), directeur-adjoint de la division du Procurement au Trésor américain, 99, 103

COLONNA (prince Ascario), ambassadeur d'Italie à Washington, 611

CONNALLY (Thomas Terry), sénateur démocrate du Texas (1929-1953), 798

COOPER (Alfred Duff), député conservateur britannique (1924-1945), ministre de l'Information dans le cabinet de coalition constitué par W. Churchill le 10 mai 1940, 711, 866, 867

CORBIN (Charles), ambassadeur de France au Royaume-Uni, démissionnaire le 23 juin 1940, 10, 33, 36, 42, 43, 50, 62, 65, 84, 160, 168, 173, 176, 181, 189, 191, 193, 203, 209, 213, 214, 221, 225, 227, 228, 230, 231, 236, 241, 248, 256, 260, 270, 272, 274, 278, 281, 291, 325, 351, 385, 394, 402, 410, 414, 415, 440, 449, 456, 457, 466, 471, 485, 488, 494, 497, 520, 560 à 562, 583, 590, 596, 616, 621, 627, 631, 640, 645, 650, 659, 676, 679, 688, 690, 708, 709, 714, 715, 743, 764, 765, 777, 781, 782, 796, 819 à 821, 869, 907

COSME (Henry), ambassadeur de France en Chine, 660, 827

COT (Pierre), deputé radical-socialiste, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères (décembre 1932-janvier 1933), ministre de l'Air (1933-1934, 1936-1938), ministre du Commerce et de l'Industrie (1938), émigré aux États-Unis, déchu de la nationalité française le 23 juillet 1940, 440, 690

COULONDRE (Robert), ambassadeur de France en URSS (1936-1938), en Allemagne (1938-1939), puis en Suisse à partir du 25 mai 1940, 61, 225, 263, 452, 456, 457, 484, 485, 487, 494, 495, 812, 917, 918, 971, 972

CRAIGIE (sir Robert Leslie), ambassadeur du Royaume-Uni au Japon, 197, 233, 234, 237, 252, 636, 820

CRIPPS (sir Richard Stafford), député travailliste aux Communes (1931), un des fondateurs de l'hebdomadaire marxiste *The Tribune* et de la Ligue socialiste, expulsé du Labour en 1939 pour s'être fait l'avocat d'une coalition de Front populaire avec les communistes, chargé d'une mission économique en URSS en mai 1940, nommé par W. Churchill ambassadeur du Royaume-Uni en URSS le 30 mai 1940, 440, 690, 773, 811, 822

CROSMANN, collaborateur de la revue britannique *The New Statesmen and Nation*, 431

CSAKY DE KÖRÖSSZEGU ET ADORJAN (comte Istvan), ministre des Affaires étrangères de Hongrie, 16, 19, 25 à 27, 38, 40, 46, 63, 67, 86, 146, 167, 597

CUNNINGHAM OF HYNDHOPE (vice-amiral lord Andrew Browne, vicomte de), commandant des forces navales britanniques en Méditerranée, 863, 906, 907, 918, 941

CURZON (marquis de Ledleston, lord George Nathaniel), ancien ministre britannique des Affaires étrangères (1919-1922), 704, 774, 823

CUZA (professeur Alexandre), professeur d'économie, fondateur de la Ligue de Défense nationale chrétienne (1923), ministre sans portefeuille dans le cabinet Goga (extrême-droite, décembre 1937-février 1938), membre du Conseil de la Couronne de Roumanie, initiateur avec Goga des mesures législatives antisémites, 271

D

DALADIER (Édouard), président du Conseil, ministre de la Défense nationale et des Affaires étrangères (13 septembre 1939-20 mars 1940), ministre de la Défense nationale et de la Guerre (21 mars-18 mai 1940), ministre des Affaires étrangères (18 mai-5 juin 1940), un des parlementaires à embarquer sur le *Massilia* le 21 juin 1940, arrêté le 6 septembre 1940, 1 à 6, 8, 10, 17, 19 à 24, 28, 29, 31, 33, 35, 36, 38, 41 à 44, 46, 50 à 52, 63, 65, 67, 68, 71, 72, 80, 81, 84, 86, 88, 92, 107, 108, 111, 115 à 117, 120, 122, 128, 129, 132, 133, 135, 138, 141, 143 à 145, 147, 149, 151, 154, 156, 158, 160, 162, 163, 165, 167, 169, 170, 173, 177, 181, 183, 185 à 187, 189, 191, 193, 195, 199, 200, 202, 205, 207, 209, 211, 213, 214, 216, 219, 221, 222, 224, 225, 227 à 231, 238, 244 à 246, 248, 251, 252, 256, 257, 260, 261, 263, 267, 269, 272, 274, 278, 281 à 285, 288, 291, 296, 298, 301, 302, 304, 306, 307, 310, 312, 313, 317, 320, 322, 325, 351, 373, 389, 390, 415, 440, 446, 448, 497, 535, 560, 570, 612, 615, 639, 650, 651, 653, 654, 656 à 659, 664, 665, 671, 674 à 677, 679, 680, 682, 683, 685, 688, 695 à 698, 701, 707 à 711, 714, 716 à 718, 720, 722, 724, 725, 729, 731 à 734, 736 à 738, 740, 743, 744, 763 à 765, 775, 789, 791, 866

DAMPIERRE (comte Robert de), ministre de France au Canada, puis en Norvège à partir de mars 1940, évacué vers l'Angleterre le 7 juin 1940, 17, 302, 324, 402, 451, 537, 550, 565, 590

DANBÉ (capitaine de vaisseau Jules), chef de l'état-major de l'amiral Gensoul à Alexandrie, 958

DARIDAN (Jean), rédacteur au service français de la SDN, 230, 231, 696

DARLAN (amiral François), commandant en chef des forces navales françaises, ministre-secrétaire d'État de la Marine à partir du 17 juin 1940, 319, 414, 612, 613, 617, 842, 863, 904, 954

DAVIDESCO (Gheorghe), ministre de Roumanie en France, puis en URSS (fin septembre 1939), 551

DAYET (Maurice), premier secrétaire de l'ambassade de France en URSS (1936-1939), 420

DEJEAN (Maurice), chef-adjoint, puis chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères Paul Reynaud, 498

DELAGE (René), consul général de France à Batavia (Indes néerlandaises), 623, 787

DELBOS (Yvon), député radical-socialiste, ministre des Affaires étrangères du Front populaire, ministre de l'Éducation nationale (13 septembre 1939-21 mars 1940 et 5-16 juin 1940), 866

DELTEL (colonel), attaché militaire auprès de l'ambassade de France en Yougoslavie, 647

DERKAOUI (Si Seddik), chef marocain de la tribu des Béni-Zéroual, 881, 931

DESPLACES DE CHARMASSÉ (Christian de), premier secrétaire à l'ambassade de France en Hongrie (1938-1944), 598

DEVAUX (Gilbert), directeur-adjoint du cabinet de Paul Reynaud, désigné pour l'agence financière française à Washington en juin 1940 (sans suite), 845, 883 à 887, 891, 942

DEWEY (Thomas), candidat républicain lors des présidentielles américaines de 1940, 735

DILL (général sir John), commandant en chef du 1er Corps d'armée, faisant partie du corps expéditionnaire britannique en France sous le commandement du général John Gort, chef-adjoint (avril 1940), puis chef (25 mai 1940) de l'État-Major impérial britannique à Londres, 742, 792

DILLON (général lord), officier de liaison britannique à Alger, contraint de quitter le territoire français le 27 juin 1940, 957

DJORDJEVITCH (Djordj), président de la délégation commerciale yougoslave envoyée en URSS en avril-mai 1940, 647, 648, 689

DOLFUSS (Engelbert), chancelier d'Autriche, assassiné le 25 juillet 1934, 475

DONNER, ingénieur finlandais chargé de mission auprès des autorités françaises, 290

DOOMAN (Eugène E.), conseiller de l'ambassade des États-Unis au Japon, 548

DORMER (sir Cecil), ministre du Royaume-Uni en Norvège, 537, 539, 566, 567, 590

DOYNEL DE SAINT-QUENTIN (René), ambassadeur de France aux États-Unis, 149, 162, 183, 186, 261, 279, 340, 388, 389, 458, 480, 546, 568, 569, 574, 635, 638, 644, 658, 659, 676, 695, 709, 711, 714, 716, 717, 724, 732, 736, 737, 740, 763, 776, 780, 782, 787, 790, 798, 806, 845, 854, 879, 882, 899, 912, 928, 949, 973

DUCATILLON (Père Joseph-Vincent), religieux dominicain, prédicateur en l'église de la Madeleine, puis à Saint-Vincent-de-Paul des Français à New York, 279

DUCOS (Hippolyte), sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre dans les cabinets Daladier et Reynaud, 38

DUFAY (lieutenant de vaisseau Bernard), officier d'ordonnance de l'amiral Gensoul, 957, 958, 961

DUSSOL (Hubert), consul général de France à Buenos Ayres, 973

DUTARD (Jacques), consul de France à Naples, 685, 687, 800

E

ECCLES (sir David), un des chefs du département britannique de Guerre économique (*Economic Warfare Department*), confident de Lord Halifax, 966

EDEN (sir Anthony), personnalité du parti conservateur britannique, sous-secrétaire (1931-1934), puis secrétaire aux Affaires étrangères (décembre 1935-février 1938), secrétaire des Dominions (5 septembre 1939-10 mai 1940), ministre de la Guerre dans le cabinet de coalition de W. Churchill constitué le 10 mai 1940, 426, 788, 792

ERICSON (général), commandant de la division norvégienne combattant à l'est d'Oslo contre les Allemands, 488

ERKKO (Eljas), ministre des Affaires étrangères de Finlande jusqu'au 1er décembre 1939, puis chargé d'affaires *ad interim* en Suède, 224

ESTRADA (amiral), ministre de la Marine espagnole, 322

EVANS (amiral Edward), officier britannique célèbre pour son engagement naval dans le Pas-de-Calais en 1917, membre de la mission alliée en Suède en mars-avril 1940, 485, 549

EVANS (général Roger), commandant en chef de la 1ère Division blindée britannique sur le front de France, 793

EYNAC, v. LAURENT-EYNAC

F

FABRITIUS (Fritz), représentant des Allemands de Roumanie, 77, 78

FARINACCI (Roberto), membre du Grand Conseil fasciste, directeur du *Populo d'Italia* et du *Il Regime Fasciste*, 136, 379, 572, 700, 728, 747

FAROUK Ier, roi d'Égypte (1936-1952), 733

FATOU (vice-amiral Louis-Ernest), commandant de la 2e division de ligne de la 3e escadre, 396

FEDERZONI (Luigi), ancien ministre italien des Colonies (1926-1928), ancien président du Sénat italien (1929-1939), président de l'Académie royale d'Italie (1938-1943), en mission en Espagne en février-mars 1940, 320, 321

FELTRINELLI (Giannalisa), veuve d'un richissime homme d'affaires italien (secteur du bois), 599

FERDINAND DE SAXE-COBOURG-GOTHA, prince (1887-1908), puis roi (1908-1918) de Bulgarie, 267, 579

FERRY DE FONTNOUVELLE (Charles de), consul général de France à New York, 635, 644, 710, 734, 735

FITZ-JAMES STUART Y FALCO (Jacobo Maria del Pilar Carlos Manuel, duc d'Albe), ambassadeur d'Espagne au Royaume-Uni (1939-1945), 640

FLANDIN (Pierre-Etienne), député de l'Yonne (1910-1939), vice-président de la Chambre, président du Conseil (1934), ministre d'État dans le cabinet Laval (1935), ministre des Affaires étrangères (1935-1936), 4

FONTNOUVELLE, v. FERRY DE FONTNOUVELLE

FORSTER (professeur), auteur d'une étude sur les buts politiques de l'Allemagne et de l'Italie dans les Balkans 1940, 481

FORTUNE (général sir Victor Mowen), commandant en chef de la 51e Division britannique des Highlands en France, capturé le 12 juin 1940 par les Allemands, 793

FRANCO Y BAHAMONDE (général Francisco), chef de l'État espagnol, président du gouvernement et généralissime de l'Armée, de la Flotte et de l'Aviation depuis octobre 1936, 498 à 500, 506, 586, 621, 639, 640, 652, 658, 670, 825, 831, 968

FRANÇOIS-PONCET (André), ambassadeur de France en Italie (octobre 1938-10 juin 1940), 3, 6, 16, 19, 24, 38, 41, 47 à, 49, 51, 68, 70, 71, 81, 86, 111, 116, 117, 119, 133, 135, 145, 151, 154, 166, 173, 176, 177, 199, 200, 210 à 212, 267, 282, 285, 288, 298, 300, 310, 312, 313, 327, 330, 331, 346 à 349, 370, 378 à 380, 384, 395, 411, 414, 445, 446, 450, 460 à 464, 477, 501, 503, 515, 534, 535, 536, 540, 542, 562, 570, 572 à 575, 584, 598, 606, 622, 624, 625, 628, 650, 656, 657, 668, 671, 674, 675, 678, 679, 686, 695 à 699, 712, 718, 719, 722, 723, 725, 727, 741, 744 à 746, 749 à 753, 783, 800

FRANÇOIS D'ASSISE (1182-1226), créateur de l'ordre franciscain, canonisé en 1228, 589

FRANKOWSKI (Felix K.S.), chargé d'affaires du gouvernement polonais en exil auprès du gouvernement français, 194, 842

FRÉDÉRIC II Hohenzollern, roi de Prusse (1740-1786), 109, 308

G

GAFENCO (Grégoire), ministre des Affaires étrangères de Roumanie (23 décembre 1938-1er juin 1940), ambassadeur en URSS à partir d'août 1940, 25, 64, 85, 133, 142, 159, 165, 167, 168, 185, 186, 269 à 271, 296, 297, 387, 530, 531, 533, 664, 739, 901

GAMELIN (général Maurice), chef d'État-Major général de l'Armée (9 février 1931), chef d'État-Major général de la Défense nationale (21 janvier 1938), commandant en chef des Forces terrestres françaises, des Armées alliées en France, et de l'ensemble des théâtres d'opérations (2 septembre 1939-19 mai 1940), 29, 44, 50, 52, 61, 62, 291, 317, 413 à 415, 442, 517, 550, 560, 561, 612, 613, 616, 617, 654, 741, 742, 885

GANDIN (général), commandant adjoint du théâtre d'opérations du Nord-Est de la France avec le général Georges, 654

GANEVAL (colonel J.), officier de liaison du général Gamelin auprès de l'État-Major finlandais, 29, 207, 208, 245, 291

GANN, personnalité du parti travailliste norvégien, directeur des marchés municipaux d'Oslo, nommé directeur du Comité des Combustibles en janvier 1940, 130

GARNIER (Jean-Paul), secrétaire de l'ambassade de France en Italie (1934-1940), collaborateur d'É. Daladier, puis de P. Baudouin au ministère français des Affaires étrangères, 696, 921

GARR (général), militaire britannique, 788

GAUDIN DE VILLAINE (contre-amiral Raymond), commandant de la place forte du Havre qu'il décide d'évacuer le 11 juin 1940, 940

GAULLE (colonel, puis général Charles de), commandant de la Brigade des chars de la 5e Armée en Basse-Alsace, général de division (17 mai 1940), sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre dans le cabinet remanié de P. Reynaud (6-16 juin 1940), gagne l'Angleterre le 17 juin, déchu de son grade le 22 juin 1940, 789, 792 à 794, 869, 875, 877, 878, 908, 919, 948, 969

GAUS (Friedrich), directeur du Département juridique du ministère des Affaires étrangères du Reich, accompagne Ribbentrop à Rome en mars 1940, 278

GAYDA (Virginio), directeur du *Giornale d'Italia*, organe officieux des autorités fascistes, 70, 201, 331, 379, 380, 502, 540, 607, 700, 728

GENSOUL (amiral Marcel), commandant en chef de la Flotte française de l'Atlantique jusqu'au 10 août 1940, 904, 947, 954, 958, 961, 964

GENTIL (François), ministre de France en Uruguay, 658, 697

GEORGES (général Alphonse-Joseph), membre du Conseil supérieur de Guerre, adjoint du général Gamelin, commandant en chef du théâtre d'opérations sur le front du Nord-Est, puis, à partir du 20 juin 1940, également sur le front du Sud-Est, 654

GEORGE VI, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande (1936-1952), 472, 714

GERLIER (cardinal Pierre-Marie), archevêque de Lyon, primat des Gaules, 856, 922

GHIGI (Pellegrino), ministre d'Italie en Roumanie, 531

GIGURTU (Ion), ministre roumain des Affaires étrangères (1er juin 1940), président du Conseil (4 juillet-4 septembre 1940), 901

GILSON (professeur Etienne Henry), professeur d'histoire de la philosophie médiévale au Collège de France, fondateur (1929) de l'*Institute of Medieval Studies* à Toronto, envoyé en 1939 aux États-Unis avec le père Ducatillon et J. Maritain par le gouvernement français pour les besoins de la propagande, 279

GIRAUDOUX (Jean), écrivain et diplomate français, commissaire à l'Information (1939-1940), démissionnaire après la défaite, 12

GLONDYS (Mgr Viktor), ancien pasteur de Czernowitz, évêque de l'Église luthérienne des Saxons de Roumanie (1932-1941), 77, 78

GOEBBELS (Dr Joseph), ministre de l'Information et de la Propagande du Reich, 13, 642, 705

GODFROY (vice-amiral René Émile), commandant de la Force X (escadre de Méditerranée orientale) basée à Alexandrie, 863, 918, 919, 920, 941, 959

GOIRAN (Henri), ministre de France en Lettonie, 582

GÖRING (maréchal Hermann), commissaire au Plan quadriennal, vice-président de la Prusse, ministre de l'Air du Reich, 18, 150, 302, 311, 390, 608, 700, 705

GORT (général lord John, vicomte), commandant des forces britanniques sur le front français du Nord-Est, 712, 768, 866

GRADY (Henry Francis), sous-secrétaire d'État américain, 340

GRANDI (comte Dino), ministre de la Justice et Garde des Sceaux d'Italie, 155, 175, 461, 544

GRAZIANI (marquis de Neghelli, maréchal Rodolfo), vice-roi de l'Afrique orientale italienne (1936-1937), chef d'État-Major de l'armée italienne (novembre 1939), 175, 700

GREENE (sir Wilfred), *Master of the Rolls*, président du Comité permanent anglo-italien à Londres, 155, 679, 708

GREENLY (colonel), contrôleur général de la Mission britannique des Munitions et de l'Armement en Amérique du Nord, 92, 756

GREW (Joseph Clark), ambassadeur des États-Unis au Japon, 801, 802

GREY OF FALLODON (Edward, 1er vicomte), ministre britannique des Affaires étrangères (1905-1916), signataire de la déclaration du 4 septembre 1914 par laquelle les Alliés s'engagent à ne pas signer de paix séparée, 352

GRIPENBERG (Georg Achales), ambassadeur de Finlande au Royaume-Uni (1933-1942), 274

GUARIGLIA (Raffaele), ambassadeur d'Italie en France (28 novembre 1938-10 juin 1940), 211, 348, 379, 445, 534, 535, 722, 741, 749, 750, 789, 790

GUÉRIN (Hubert), conseiller de l'ambassade de France en Italie, 750, 927

GUERLET (Pierre), ministre de France en Hongrie, 16, 115, 167, 597

GUGLIELMOTTI, directeur du journal italien *La Tribuna*, 70

GÜNTHER (Christian), ancien ambassadeur de Suède en Norvège, ministre des Affaires étrangères de Suède depuis le 12 décembre 1939, 172, 224, 225, 249, 400, 447, 448, 485 à 487

GUSTAVE V (Oscar Gustave Bernadotte), roi de Suède (1907-1950), 244, 485, 488

H

HAAKON VII (Carl Christian Frederick), fils cadet du roi Frederick VIII du Danemark, premier roi de Norvège (1905-1957), après la sécession de la Suède, anime la résistance de son pays en exil à Londres après la défaite norvégienne, 476, 488, 543, 590

HAGELIN (Albert Wiljam), homme d'affaires norvégien, proche de Quisling qu'il représente en Allemagne, ministre du Commerce du premier gouvernement Quisling non reconnu par le roi de Norvège, conseiller d'État provisoire aux Affaires intérieures sous l'autorité du *Reichskommissar* allemand (1940–1942), ministre de l'Intérieur du second gouvernement Quisling (1942-1944), 475

HALIFAX (lord Edward Frederick Lindley Wood, vicomte), secrétaire d'État au Foreign Office (21 février 1938-22 décembre 1940), 10, 34 à 36, 43, 66, 131, 181, 182, 189, 190, 193, 213 à 215, 222, 230, 272, 274, 275, 281, 314, 333, 351, 366, 426 à 429, 457,

520, 562, 564, 640, 679, 690, 704, 707, 708, 712, 713, 715, 716, 770, 774, 777, 813, 821, 823, 869 à 872, 877, 897, 906, 911, 916, 921, 966 à 969

HAMBRO (Carl Joachim), président du Storting, président de l'Assemblée générale de la SDN (décembre 1939-1940), 489, 490, 549, 550, 561

HAMEL, journaliste canadien, collabore au *Jour*, 318

HANSSON (Per Albin), président du Conseil de Suède, 225

HARVEY (Oliver Charles), ministre-conseiller à l'ambassade du Royaume-Uni en France, 232, 272, 730

HAUTECŒUR (commandant), attaché militaire adjoint auprès de l'ambassade de France en Belgique, 61

HEDRICH (Hans), dirigeant des Allemands de Roumanie, 78

HELFRICH (vice-amiral Émile Lambert), commandant de la Marine néerlandaise aux Indes néerlandaises, 624

HENRY (Charles-Arsène), ambassadeur de France au Japon, 195, 196, 216, 233, 234, 236, 257, 259, 294, 341, 476, 547, 601, 623, 636, 787, 801

HENRY (Jules), ambassadeur de France au Brésil, 658, 930, 940

HENRY DE LA BLANCHETAI (Pierre), chargé d'affaires de France à Panama 223

HERREMAN (colonel), attaché militaire français en Norvège et en Suède, en résidence à Stockholm, 171

HERRIOT (Édouard), sénateur du Rhône, puis député et maire de Lyon, président du Parti radical (1919-1957), président du Conseil (1932), président de la Chambre des Députés (1936-1940), 256

HESS (Rudolf), membre du conseil du Cabinet secret et dauphin de Hitler, 255

HITLER (Adolf), *Führer* et chancelier du Reich, 2, 12, 31, 37, 45, 51, 67, 68, 73, 77, 79, 81, 82, 109 à 111, 114, 134, 135, 137, 139 à 141, 152, 175, 179, 199, 201, 240, 242, 243, 277, 278, 282, 286, 288, 299, 300, 306, 308, 310 à 313, 327 à 331, 344, 345, 347, 369 à 372, 380, 384, 385, 390, 395, 414, 421 à 423, 426, 444, 445, 458, 461, 464, 476, 483, 504, 515, 540, 542, 544, 572, 585, 595, 626, 629, 635, 642, 657, 668, 671, 687, 700, 701, 713, 725, 727, 746, 748, 749, 751, 784 à 786, 909, 910, 935, 936, 949, 950, 972

HOARE (sir Samuel), ministre de l'Air (1922-1929), Secrétaire d'État au Bureau de l'Inde (1931-1935), ministre des Affaires étrangères (1935), de l'Intérieur (1937-1939), *Lord of Privy Seal* (3 septembre 1939), secrétaire d'État à l'Air (avril 1940), ambassadeur à Madrid (24 juin 1940), 274, 457, 815, 966

HOARE (sir Reginald), ministre du Royaume-Uni en Roumanie, 270

HOLLAND (capitaine Cedric), ancien attaché naval de l'ambassade britannique en France, commandant de l'*Ark Royal*, 956, 958 à 961

HOLMA (Harri), ministre de Finlande en France (1927-1940), 224, 226, 227, 230, 231, 245, 246, 251, 278, 281, 290, 324

HOPPENOT (Henri), sous-directeur d'Europe au ministère français des Affaires étrangères (24 octobre 1938-21 juin 1940), puis ministre plénipotentiaire en Uruguay (31 juillet 1940-25 octobre 1942), 410, 703

HORE-BELISHA (Leslie), homme politique britannique, député libéral de Davenport, ministre des transports (1934-1937), secrétaire d'État à la guerre (1937-5 janvier 1940), 176

HORNBECK (Stanley), conseiller politique au Département d'État américain, 480

HORTHY DE NAGYABANYA (amiral Miklos), régent de Hongrie, 24

HULL (Cordell), secrétaire d'État américain, 141, 162, 169, 183, 187, 188, 204, 219, 257, 261, 262, 340, 602, 604, 695, 735, 829, 883, 949

HUNDSEID (Jens), dirigeant du Parti centriste norvégien (1930-1938), Premier ministre de Norvège (1932-1933), 474

HUNTER (major Fraser), député provincial de Toronto, 318

HUNTZIGER (général Charles), général d'armée des troupes coloniales, commandant de la 2e Armée dans la Bataille de France, président de la délégation française chargée de négocier les conditions d'armistice avec l'Allemagne et l'Italie, puis de la délégation française auprès de la Commission allemande d'armistice à Wiesbaden (27 juin-13 septembre 1940), 847, 854, 862

HURST (L. H.), consul général du Royaume-Uni à Rabat, 866, 867

I

INÖNÜ (Ismet), président de la République turque, 121, 159, 438, 524, 809, 818

INOUYE (Sonoko), pianiste japonaise, 216

IRONSIDE (général sir William Edmund), chef de l'État-Major impérial britannique jusqu'au 26 mai 1940, puis des Forces armées de la sécurité intérieure (*Home Forces*) jusqu'au 21 juillet 1940, 44, 457, 561

IVAN IV dit le Terrible, Grand Prince (1530), puis premier tsar de Russie (1547-1584), 33

J

JACOBSON (major), chef de la mission aéronautique suédoise en France, 781

JACQUIN (colonel Paul), chef de la mission aérienne aux États-Unis (27 août 1939-23 juillet 1940), 92, 717, 781, 782

JACQUIN DE MARGERIE (Christian), attaché à l'ambassade de France en Italie jusqu'au 10 juin 1940, 414

JACQUIN DE MARGERIE (Roland), ancien premier secrétaire à l'ambassade de France au Royaume-Uni et conseiller aux affaires de Défense jusqu'en septembre 1939, directeur de cabinet de Paul Reynaud (21 mars-16 juin 1940), rejoint la France libre, 211

JANKÉLÉVITCH (Léon), consul de France à Tchoung King, 660

JARRY (contre-amiral Marcel), commandant de l'escadre d'Oran en juin-juillet 1940, 955

JASPAR (Marcel-Henri), ministre belge de la Santé publique, 843

JDANOV (Andreï), député au Soviet Suprême de l'URSS, membre du Conseil militaire de la Flotte et responsable du département de la Propagande au secrétariat du Comité Central du PCUS depuis 1938, membre du Politburo depuis mars 1939, 392, 393

JEANNENEY (Jules), sénateur de Haute-Saône (1909-1944), président du Sénat (3 juin 1932-10 juillet 1942), 256

JEFFERSON (Thomas), rédacteur principal de la Déclaration d'Indépendance américaine, président des États-Unis (1801-1809), 798

JOHNSTON (Hartwell), secrétaire d'ambassade américain, accompagne Sumner Welles lors de sa mission en Europe, 239, 240

JORDANA (général Francisco Gomez-Jordana Souza, comte de), président de la Junte technique (1937-1938), ancien ministre espagnol nationaliste des Affaires étrangères, signataire avec Bérard des accords franco-espagnols du 25 février 1939 pour la reprise des relations diplomatiques, président du Conseil d'État espagnol en juin 1940, 319, 321, 478, 498, 639, 651, 825

JOSEPH (Gaston), fonctionnaire du ministère français des Colonies, 932

JUSSERAND (Jules), ambassadeur de France aux États-Unis (1902-1924), 280

K

KAGANOVITCH (Lazare), membre du Politburo du Parti communiste de l'Union soviétique, 35

KAGANOVITCH (Michel), frère de Lazare Kaganovitch, commissaire du peuple à l'Industrie aéronautique de l'URSS, destitué en janvier 1940 en sanction des déboires de l'armée soviétique en Finlande, 35, 134

KAMMERER (Albert), diplomate français, auteur de *La Vérité sur l'Armistice* (Paris, Médicis, 1944), 768, 769

KATO (Sotomatsu), diplomate japonais, représentant du Japon en Chine, chef de la délégation japonaise aux conversations anglo-nippones de Tientsin, succède à Sawada comme ambassadeur du Japon en France fin mars 1940, chargé d'une mission commerciale en Amérique centrale et du Sud, 381

KEITEL (général Wilhelm), chef du grand État-Major de la Wehrmacht, 847, 854, 880

KENT (prince George, duc de), frère du roi Georges VI, au service de renseignement de l'Amirauté en 1939-1940, puis à la Royal Air Force, 967, 968

KENT (Frank), journaliste américain (républicain), 798

KERMARREC (capitaine de corvette), attaché naval auprès de l'ambassade de France à Oslo, évacué vers l'Angleterre en mai 1940, 590

KEYES (amiral sir Roger), officier britannique, ami du roi des Belges Léopold III et de sa mère, 43, 50

KING-SALTER (colonel), attaché militaire britannique en France, puis en Finlande et Norvège, 245, 538

KING HALL (Stephen), journaliste britannique, 432

KIOSSEIVANOV (Georgi Ivanov), président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de Bulgarie (1935-1940), 63, 84, 133, 142, 157, 158, 169, 185, 186

KIRK (Alexander G.), chargé d'affaires des États-Unis en Allemagne après le rappel de l'ambassadeur Hugh Wilson (16 novembre 1938), 390

KIROV (Sava), ministre de Bulgarie en Roumanie (1936-janvier 1940), puis en Turquie, 85

KLIMAS (Petras), ministre de Lituanie à Paris, 703, 704, 705, 706

KNATCHBULL-HUGESSEN (sir Hugh Montgomery), ambassadeur du Royaume-Uni en Turquie, 473, 526

KNOBEL (Frédéric), conseiller d'ambassade, chargé du consulat de France à Alexandrie, 918

KOHT (Halvdan), ministre des Affaires étrangères de Norvège (1935-1941), 20, 147, 246, 302, 365, 402 à 404, 451, 567, 593

KOISO (général Kuniaki), ancien commandant de l'armée japonaise en Corée (1935-1936), ministre japonais des Possessions d'Outre-Mer, 601

KOLLONTAÏ (Alexandra), ambassadeur d'URSS en Suède (1930-1944), 207, 225, 469

KOLSTAD (Peder L.), ancien Premier ministre de Norvège (mai 1931-mars 1932), 474

KONOYÉ (prince Fumimaro), Premier ministre du Japon (2 juin 1937-4 janvier 1939 et 21 juillet 1940-18 octobre 1941), 295

KORYTOWSKI (commandeur Karol), chef d'État-major de la Marine polonaise, un des chefs de l'armée polonaise reconstituée en France, 841

KUUSINEN (Otto Ville), ancien dirigeant du Komintern, président de la République démocratique de Finlande créée à Terijoki le 1er décembre 1939 sous l'égide de l'URSS, puis président du Praesidium du Soviet Suprême de la RSS carélo-finnoise, vice-président du Conseil suprême de l'URSS à partir d'avril 1940, 207, 290, 469, 475

L

LAAKE (général Kristian), chef de l'État-Major norvégien, remplacé par le général Otto Rugge le 11 avril 1940, 537

LA BAUME, v. RENOM DE LA BAUME

LA BLANCHETAI, v. HENRY DE LA BLANCHETAI

LABONNE (Eirik), Résident général en Tunisie, nommé ambassadeur de France en URSS le 3 juin 1940, 539, 541, 691, 692, 772 à 774, 810, 822, 909

LA BOULAYE, v. LEFÈVRE DE LA BOULAYE

LA BRIE (de), adjoint au consul de France à Saint-Sébastien, 887

LA CHAISE (de), membre de la légation de France en Norvège, évacué vers l'Angleterre en mai 1940, 590

LA CHAMBRE (Guy), ministre de la Marine marchande (1934), ministre de l'Air (18 janvier 1938-21 mars 1940), 92

LACOUR-GAYET (Jacques), normalien, agrégé d'histoire, fondateur en 1937 de la Fédération des entreprises à commerces multiples, puis du Comité général d'organisation du Commerce (CGOC) en mai 1941, 969

LAGARDE (Ernest), sous-directeur d'Afrique-Levant, puis directeur adjoint des affaires politiques et commerciales au ministère français des Affaires étrangères, 238, 396, 692, 696, 925, 931, 950

LAGENESTE (Henri de), chargé d'affaires de France au Canada, 317, 318

LAMARLE (Albert), ambassadeur de France en Espagne à partir de mai 1940, 621, 654

LAMPSON (sir Miles, puis lord Killearn), Haut-Commissaire britannique (1934-1936) puis ambassadeur du Royaume-Uni en Égypte (1936-1946), 733

LANGENHEIM, agent de l'Abwehr au Maroc, 205

LANGSDORF (capitaine Hans), commandant du cuirassier allemand *Amiral Graf Spee*, 37

LARACHE (Gregori), informateur du général Ascensio au Maroc, 931

LARGENTAYTE v. RIOUST DE LARGENTAYE

LAURENS (capitaine), auteur d'un ouvrage non publié, *Les Neutres et la guerre navale*, 454

LAURENT-EYNAC (André Victor Eynac, dit André), ministre de l'Air (1928), du Commerce (1933, 1935), ministre de l'Air dans le cabinet Reynaud constitué le 21 mars 1940, 694, 794

LAVAL (Pierre), ministre des Affaires étrangères (novembre 1934-mai 1935), président du Conseil (juin 1935-janvier 1936), ministre d'État sans portefeuille le 23 juin 1940, 307, 379, 535, 707

LAVRENTIEV (Arkady I.), ancien responsable du département d'Europe orientale au Commissariat du peuple aux Affaires étrangères, ambassadeur de l'URSS en Bulgarie, puis en Roumanie à partir du 8 juillet 1940, 868

LAYTON (sir Walter T.), économiste britannique, directeur de la Société nationale d'assurances, expert auprès de la SDN, éditorialiste au *New Chronicle*, 429 à 431

LEBRUN (Albert), président de la République française, 256, 612, 709, 730, 867, 943

LECA (Dominique), directeur de cabinet de Paul Reynaud, désigné pour l'Agence financière de l'ambassade de France aux États-Unis (sans suite), 845, 883 à 885, 887, 942, 943

LEE (Joshua Bryan), sénateur démocrate de l'Oklahoma (1937-1943), 798

LEFEBVRE DE LA BOULAYE (André), ambassadeur de France aux États-Unis (1933-1937), chef de la section d'Information à l'étranger pour l'Amérique du Nord à la Présidence du Conseil, 279

LEFÈVRE (lieutenant), adjoint de l'attaché de l'Air français en Libye, 154

LE FUR, administrateur français à Tanger, 509

LÉGER (Alexis), secrétaire général du ministère français des Affaires étrangères jusqu'au 18 mai 1940 ; mis en disponibilité, émigré aux États-Unis (juillet 1940), déchu de sa nationalité française par Vichy, 4, 51, 91, 181, 196, 230, 232 à 235, 307, 347, 373, 396, 414, 415, 453, 532, 533, 657, 674, 745

LEIBER (Père Georg), jésuite allemand anti-hitlérien, ancien professeur à la faculté théologique de Munich, secrétaire du cardinal Pacelli alors nonce en Allemagne et futur Pie XII, professeur à l'Université grégorienne du Vatican, 595, 596

LE LUC (contre-amiral Maurice), commandant en chef-adjoint des Forces maritimes françaises jusqu'en septembre 1939, premier sous-chef d'État-Major général de la Marine (septembre 1939-juillet 1940), membre de la délégation française chargée des négociations d'armistice avec l'Allemagne et l'Italie, directeur de cabinet de Darlan à partir de juillet 1940, 847

LÉOPOLD III, roi des Belges (1934-1951), 43, 203, 707, 709, 715, 719, 725, 726, 791

LEQUERICA Y EQUIZA (José Feliz de), ambassadeur d'Espagne en France (Paris, puis La Bourboule et Vichy), 321, 844, 896, 947, 948

LEROY (Aimé), ministre de France au Portugal, 651, 883, 891

LEWIN (général), membre britannique de la mission alliée en Suède (mars-avril 1940), 485

LEWIS (John T.), fondateur et dirigeant du CIO (*Congress of Industrial Organization*) (1935-1945) et de l'*United Steel Workers of America* (1920-1940), 240

LE TELLIER (Pol), ambassadeur de Belgique en France, 61 à 63, 202, 673

LIBICH (colonel), officier de l'armée polonaise reconstituée en France, 841

LIE (Trygve), ministre norvégien des Approvisionnements, assure l'intérim du ministre des Affaires étrangères Koht en mai 1940, 591 à 593

LIÉNART (cardinal Achille), évêque de Lille, 856

LIEOU (R.P. Pierre), membre de la mission de Sien Hsien, enlevé début mai 1940, 662

LING (général de brigade), officier de liaison du général britannique Ironside auprès de l'État-Major finlandais, 29, 226, 245

LIPPMAN (Walter), journaliste américain, 644

LIVITZKY, militant politique ukrainien de Galicie orientale, réfugié en Allemagne, 705

LJUNGBERG (colonel Birger), ancien aide de camp du roi de Norvège, ministre norvégien de la Défense nationale (1939-1942), en exil après mai 1940, 567

LLOYD (lord George Ambrose), membre du conseil franco-anglais de l'Alimentation (*Anglo-French Food Council*), Secrétaire d'État aux Colonies (10 mai 1940), 770

LLOYD George (David), dirigeant du Parti libéral britannique, plusieurs fois député aux Communes à partir 1890, ministre des Munitions et secrétaire à la Guerre pendant la Première Guerre, 429

LONDON (Alfred), candidat républicain aux élections présidentielles américaines de 1936, 710

LORAINE (sir Percy), ambassadeur du Royaume-Uni en Italie (avril 1939-juin 1940), 176, 201, 394, 606, 607, 628, 646, 651, 727, 749, 753

LOTHIAN (lord Philipp Kerr, marquis de), ambassadeur du Royaume-Uni aux États-Unis, 18, 188, 695, 714, 715, 724, 730, 883

LUIZET (capitaine Charles), officier des Affaires indigènes, attaché militaire auprès du résident général à Tanger, Administrateur principal de la Zone internationale après la déclaration de guerre, rallie la France libre dès le 18 juin 1940, chargé d'établir à Tanger un réseau d'informations pour l'Afrique du Nord, 832

LU (colonel Chang-Tsao), militaire de la 29e Armée nationaliste chinoise (Hopei), gagné aux idées communistes et fondateur avec Nieh Jung-Chen du gouvernement des districts frontaliers du Hopei-Chahar-Shansi (capitale : Fu Ping), 661

LU (général Chung-Lin), militaire nationaliste chinois, gouverneur du Hopei et, à partir de mars 1940, commandant en chef des troupes du Hopei et du Chahar, 661, 662

M

MACEK (Dr Vlatko), président du Parti paysan croate et de la Coalition démocrate-paysanne, vice-président du Conseil de Yougoslavie depuis le 27 août 1939, 598

MACHADO (Gerardo), ancien président de Cuba (1925-1933), en exil en Floride après son renversement, 239

MACKENSEN (Hans Georg von), ambassadeur du Reich en Italie, 72, 535, 727, 785

MACKENZIE KING (William Lyon), président du Canada, 18

MACNUTT (Paul Vories), président de la Légion américaine (1928-1929), association de vétérans créée en 1919, gouverneur de l'Indiana (1933-1937), Haut-Commissaire américain des Philippines (1937-1939), chef de l'administration de la Sécurité fédérale (1939-1942), 737

MAGINOT (André), ministre de la Défense (1922-1924, 1930-1932), auteur de la loi du 4 janvier 1930 sur la fortification de la frontière du Nord-Est, 412, 435, 600

MAGISTRATI (comte Massimo), diplomate italien, beau-frère de Ciano, conseiller à l'ambassade d'Italie en Allemagne, ministre en Bulgarie à partir du 6 mars 1940, 577

MAGLIONE (cardinal Luigi), nonce apostolique en France, secrétaire d'Etat de la Curie romaine (10 mars 1939-† 22 août 1944), 45, 277, 285, 390, 547, 589, 649, 650, 729, 730, 855, 856, 922, 935, 936, 945

MAGNY (Charles), ministre de France en Finlande (9 novembre 1936-mars 1940), 29, 207, 224, 226, 227

MAHER PACHA (Ali), président du conseil d'Égypte (1929-24 juin 1940), 734

MAÏSKY (Ivan M.), ambassadeur d'URSS au Royaume-Uni (1937-1944), 221, 386, 440, 690

MALBOROUGH (John Churchill, 1er duc de), chef de guerre britannique, victorieux des Français à la bataille de Blenheim (1704), ancêtre de Winston Churchill, 307

MANDEL (Georges), ministre des Colonies, ministre de l'Intérieur dans le cabinet Reynaud constitué le 18 mai 1940, investi le 16 juin 1940 des « pouvoirs dévolus à l'autorité militaire [...] dans les départements où siègent les pouvoirs publics ». Arrêté le 17 juin à Bordeaux et libéré le même jour, un des parlementaires à embarquer sur le *Massilia* le 21 juin 1940, 866, 867, 872, 876

MANNERHEIM (maréchal Gustave-Charles, baron), chef de l'État-Major et président du Conseil de Défense de Finlande, 152, 190, 221, 231, 232, 243, 260, 274, 278, 284, 318, 469, 613

MAO (Tsé-Toung), fondateur en 1920 de la section de Changsa (Hunan) du Parti communiste chinois, président du Parti communiste chinois depuis 1935, 663

MARTIUS (Georg), chef de la division des Transports au département de Politique économique du ministère des Affaires étrangères du Reich, 531

MARCH, homme politique américain, 656

MARGERIE v. JACQUIN DE MARGERIE

MARIE-JOSÉE (princesse de Piémont), sœur du roi des Belges Léopold III, épouse du prince-héritier d'Italie, 726

MARINESCO (général Gabriel), préfet de police de Bucarest et ministre de l'Intérieur de Roumanie depuis 1932, arrêté et exécuté en prison en novembre 1940, 297

MARITAIN (Jacques), écrivain, philosophe, enseignant à l'Institut catholique de Paris et au *Pontifical Institute of Medieval Studies* de Toronto, membre du Commissariat français à l'Information, envoyé en mission par le gouvernement français aux États-Unis pour les besoins de la propagande avec le R.P. Ducatillon et le professeur Gilson, 279

MARKOVITCH v. TSINTSAR-MARKOVITCH

MATKOVITCH (Rado), réfugié croate en Italie, 598

MARSHALL (général George Catlett), chef d'État-Major de l'armée américaine depuis le 1er septembre 1939, 776

MASSIGLI (René), ambassadeur de France en Turquie (octobre 1938-juillet 1940), 46, 63, 88, 120, 121, 132, 156, 158, 165, 438, 463, 469, 523, 525, 630, 631, 665, 666, 671, 688, 701, 738, 739, 764, 774, 779, 807, 817, 818, 972

MATCHEK, v. MACEK

MAUD (reine), soeur de George V, épouse de Charles du Danemark, reine de Norvège en 1905, † 20 novembre 1938, 590

MAUGRAS (Gaston), ministre de France en Grèce, 463, 646, 795

MAUGRAS (Roger), ministre de France en Suède, 8, 170, 181, 191, 244, 400, 402, 447, 451, 457, 489, 582, 691

MAURIAC (François), écrivain catholique français, 279

MAYALDE (José Maria Finat Escriva di Romani, comte de), directeur général de la Sûreté espagnole, 890

MAYER (capitaine René), président du Comité exécutif pour l'Armement et les Matières premières, chef de la mission de l'Armement à Londres (septembre 1939), directeur des Services économiques français au Royaume-Uni, 361

MENDÈS FRANCE (Pierre), député radical-socialiste de l'Eure (1932-1940), un des parlementaires français qui embarquent sur le *Massilia* le 21 juin 1940, 866

MENEMENDJOGLU (Numan), secrétaire général du ministère turc des Affaires étrangères, 49, 63, 64, 84, 88, 157, 399, 472, 526

MÉNY (colonel), membre du Comité des Programmes et Achats alliés dans le cadre de la coopération franco-britannique, sous-secrétaire d'État à l'Air dans le cabinet Reynaud (21 mars 1940), 361

MESSERSMITH (George S.), ambassadeur des États-Unis dans diverses capitales dont Vienne (1934-1937), puis sous-secrétaire du Département d'État, 204

METAXAS (général Jean), président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de Grèce (1936), 64, 132, 141, 142, 159, 795

MICHEL (général), officier français sous les ordres du général Noguès à Rabat, 866

MIZUSAWA (Kosaku), ministre du Japon au Nicaragua et au Costa Rica, 382, 383

MIGUEL (commandant), commandant des forces d'occupation espagnoles à Tanger en juin 1940, 816

MIKHAÏLOV (Ivan), chef de l'Organisation révolutionnaire macédonienne, 47

MIKOÏAN (Anastase), commissaire du peuple au Commerce extérieur de l'URSS, 178

MIRAMON, agent du ministère français des Affaires étrangères, 373

MISSONIER (lieutenant), militaire français affecté à l'État-Major au Maroc, neveu du cardinal Tisserant, 513

MITTELHAUSER (général Eugène), commandant en chef du théâtre d'opérations de la Méditerranée orientale (24 mai-16 juillet 1940), 456, 457, 485, 490, 560, 779, 809

MOFFAT (Jay Pierrepont), directeur de la division d'Europe occidentale au Département d'État américain, 239, 240

MOISSON DE VAUX SAINT CYR (baron Gaston), ministre plénipotentiaire, chargé de mission en Égypte (1935), ministre de France en Finlande à partir de mars 1940, 278, 283, 467, 582

MOLOTOV (Vyacheslav Mikhailovitch Scriabine dit), commissaire du peuple aux Affaires extérieures de l'URSS depuis mai 1939, négociateur et signataire du pacte germano-soviétique d'août 1939, 1, 2, 19, 28, 122, 141, 303, 384 à 388, 409, 441, 442, 466, 467, 551, 582, 647, 648, 665, 689, 690, 705, 772, 774, 797, 807, 808, 810, 822, 824, 901

MONDRY, homme politique ukrainien de Galicie orientale, réfugié en Allemagne, 705

MONENS (Père), jésuite belge, 596

MONNET (Jean), attaché de cabinet à la présidence du Conseil, chargé de coordonner les Missions d'Achats, d'Armements et de Transports alliés, président du Comité franco-anglais de coordination, co-auteur du plan d'Union franco-britannique de juin 1940, 694, 755, 756

MONROE (James), président des États-Unis (1817-1825), auteur de la doctrine dite « de Monroe », document de base de l'isolationnisme américain, 507, 569

MONTAIGNE (Mgr Paul), religieux lazariste, vicaire apostolique à Pékin, 662

MONTINI (Mgr Giovanni Batista), substitut à la Secrétairerie d'État du Vatican, futur pape Paul VI, 45, 284, 285, 594, 596, 640

MORAND (Paul), chef de la Mission française de guerre économique à Londres, 471, 796

MORGAN (John Pierpont Jr), financier et banquier américain, 459

MORGENTHAU (Henry Jr), Secrétaire américain au Trésor, 103, 340, 695, 717, 776

MORIZÉ (Jean), ministre plénipotentiaire français, délégué à la Résidence générale au Maroc, 815, 838, 876

MOULAY (Abdel-Aziz), sultan du Maroc (1894-1907), 833

MOULIN DE LA BARTHÈTE (Henri du), chef de la Mission d'Achats française à Madrid, 529

MOWINCKEL (Johan Ludwig), ancien chef du Parti radical de Norvège, 147, 475

MULLER (Dr Hermann), informateur allemand du Saint-Siège, 116, 595, 596

MUNCH (Peter Rochegune), ministre des Affaires étrangères du Danemark jusqu'au 6 juillet 1940, 23, 24

MUNTERS (Wilhelms), ministre des Affaires étrangères de Lettonie, 582

MUSSOLINI (Benito), *Duce* et chef du gouvernement italien, 6 à 8, 16, 26, 41, 71, 72, 81 à 83, 112 à 114, 117 à 120, 125, 135 à 137, 151 à 155, 173 à 179, 199 à 201, 210 à 213, 240 à 243, 255, 267, 268, 276 à 278, 282, 283, 286, 288, 298, 300, 306, 310 à 313, 327 à 332, 344 à 346, 348, 350, 370 à 372, 378 à 381, 388, 390, 391, 394, 395, 410, 411, 443 à 446, 450, 460 à 464, 481, 483, 500 à 503, 511, 513, 515, 525, 535, 536, 540, 542 à 547, 564, 568 à 575, 584 à 587, 589, 597, 599, 600, 606, 607, 611, 612, 621, 622, 624, 625, 627, 629, 632 à 634, 638, 641, 643 à 646, 649 à 651, 657 à 659, 666, 670, 671, 674 à 677, 679 à 683, 687, 695, 696, 698, 700, 701, 705, 708, 711 à 713, 716, 723 à 725, 727 à 730, 732, 740, 744 à 749, 751 à 755, 783 à 787, 789 à 791, 799, 800, 806, 812, 813, 855, 935

MUTI (Ettore), consul général de la Milice, secrétaire du Parti fasciste italien depuis le 1er novembre 1939, 68 à 71, 81, 117, 119, 151, 173, 210, 267, 298, 329, 349, 372, 572

N

NAC v. NEMANOFF

NAGGIAR (Émile), ambassadeur de France en URSS, rappelé sur ordre le 27 août 1939, reprend son poste le 15 novembre 1939, rappelé le 7 février 1940, 1, 2, 21, 22, 28, 31, 35, 48, 50, 51, 67, 80, 108, 116, 128, 134, 138, 143, 144, 153, 156, 303, 469, 691, 706, 773

NANSEN (Fridjof), explorateur norvégien, Haut-Commissaire aux Réfugiés à la SDN (1921-1930), 474

NAPOLÉON Ier, empereur des Français (1804-1815), 307 à 309, 784

NARAS (Pacha), chef du parti égyptien de la Délégation (WAFO), 734

NEGRIN (Juan), personnalité socialiste espagnole, participe à la coalition du Front populaire de février 1936, ministre des Finances (septembre 1936-mai 1937), Premier ministre (mai 1937), réfugié en France après la victoire de Franco (février 1939), puis en Angleterre après la victoire allemande, revient en France à la fin de la guerre, 845

NEMANOFF (Léon) dit Nac, journaliste bulgare, informateur officieux du gouvernement français, 379, 703

NEWALL (maréchal sir Cyril L. N.), chef de l'État-Major de l'Air britannique, 457

NIEH (général Jung-Chen), militaire communiste chinois, commandant en second de la 115e Division de la 8e Armée du Shansi, organisateur de la résistance aux Japonais dans le massif du Wutai-Shan, 661

NOËL (Léon), ambassadeur de France en Pologne, puis auprès du gouvernement polonais en exil à Angers, membre du bureau chargé d'étudier les conditions de paix, membre de la délégation française chargée de négocier l'armistice avec l'Allemagne, délégué général auprès du chef de l'administration militaire allemande dans les territoires occupés (8-20 juillet 1940), 847

NOGUÈS (général Charles), Résident général de France à Rabat (16 septembre 1936-6 juin 1943), commandant en chef du théâtre d'opérations d'Afrique du Nord (2 septembre 1939-1er août 1940), 205, 219, 320, 396, 510, 513, 541, 815, 838, 864, 866, 872, 880, 896, 927, 931, 932, 943, 951

NOMURA (amiral Kichisaburo), ministre des Affaires étrangères du Japon dans le cabinet du général Abé (28 août 1939-15 janvier 1940), 196

NOOTS (Mgr Hubert), abbé général des Prémontrés, résident à Rome, 595, 596

NORDLING (Raoul), consul général de Suède à Paris, 244, 487

NORTH (amiral sir Dudley), commandant des forces navales britanniques de l'Atlantique Nord et gouverneur militaire de Gibraltar, 957, 958

NYGAARDSVOLD (Johan), Premier ministre de Norvège, 476

O

OERI, journaliste suisse, 292

OLIPHANT (sir Lancelot), ambassadeur du Royaume-Uni à Bruxelles, 333

ORMESSON (Wladimir Lefèvre d'), journaliste, ambassadeur de France près le Saint-Siège (20 mai-octobre 1940), 729, 771, 772, 791, 803 à 806, 854, 856, 922, 935, 936, 952

OSBORNE (sir Godolphin Francis d'Arcy), ambassadeur du Royaume-Unis près le Saint-Siège, 594, 627, 643

OSTROVSKI (Mikhail S.), ancien ministre d'URSS en Roumanie, 387

OUTREZ, membre du cabinet du ministre des Affaires étrangères Paul Baudouin, 884

OVERSTRAETS v. VAN OVERSTRAETS

OXHOLM TIL ROSENFELDT (Oscar Ludvig O'Neill), ministre du Danemark en Norvège, 592

P

PAASONEN (colonel Juho Kusti), homme politique et diplomate finlandais, président du Sénat, ambassadeur en Suède (1936-1939), chef de la délégation finlandaise aux négociations de Moscou (octobre-novembre 1939), ministre sans portefeuille dans le cabinet Ryti constitué le 1er décembre 1939, président de la délégation finlandaise aux négociations de paix de mars 1940 à Moscou, 231, 245, 290

PACELLI (cardinal Eugenio), v. PIE XII, 953

PAGET (général Bernard), commandant des troupes britanniques sur le front sud de Norvège, 565, 566

PALASSE (général Auguste), attaché militaire auprès de l'ambassade de France en URSS, 67, 466

PANAFIEU (de), rédacteur à la sous-direction de la SDN au ministère français des Affaires étrangères, conseiller à l'ambassade de France au Portugal (1939-1941), 969

PANG (Ping-Hsun), successeur présumé de Lu Chung-Lin, gouverneur nationaliste du Hopei en mars 1940, 662

PAPEN (Franz von), ancien chancelier du Reich, ambassadeur d'Allemagne en Turquie (1939-1944), 630, 631

PARISOT (général Henri), attaché militaire à l'ambassade de France en Italie, membre de la délégation française chargée de négocier les conditions d'armistice avec l'Allemagne et l'Italie, vice-président de la délégation française auprès de la Commission italienne d'armistice à Turin (27 juin 1940), 847

PARODI (Alexandre), directeur général du travail et de la main-d'œuvre au ministère français du Travail, participe aux travaux du Comité des Programmes et Achats alliés dans le cadre de la coopération franco-britannique (mars 1939-octobre 1940), 362

PAUL KARAGEORGEVITCH (prince), chef du conseil de Régence du royaume de Yougoslavie, 177, 472, 740, 777

PAVELITCH (Ante), chef des Oustachis, mouvement nationaliste croate, 47, 82, 598

PAVOLINI (Alessandro), ministre italien de la Culture populaire (31 octobre 1939-janvier 1943), 349, 446

PAYART (Jean), chargé d'affaires de France en URSS, 238, 251, 302, 385, 392, 440, 441, 469, 551, 665, 690, 691, 773, 797, 811

PENNEL (W.), rédacteur en chef du *Peking and Tientsin Times*, 661

PENNÈS (général Roger), chef-adjoint de la 1ère Armée et de la zone d'opérations aériennes Est (27 septembre-24 octobre 1939), chef de la 5e Armée aérienne (24 octobre 1939-1er mars 1940), aussi des forces aériennes et terrestres contre aéronefs d'Afrique française du Nord (1er mars-1er août 1940), membre du Conseil supérieur de l'Air, 867

PEPPO (Ottavio de), ambassadeur d'Italie en Turquie, 46

PERBEVITCH, réfugié croate en Italie, 598

PERSHING (général John J.), commandant en chef du corps expéditionnaire américain pendant la Première Guerre mondiale où il s'illustre dans l'offensive de l'Argonne et de la Meuse, 790

PÉTAIN (maréchal Philippe), ambassadeur de France en Espagne (2 mars 1939-18 mai 1940), vice-président du Conseil (18 mai-16 juin 1940), puis président du Conseil non investi du 16 juin (22 heures) au 11 juillet 1940, 319 à 322, 478, 479, 499, 500, 504, 509, 510, 521, 527, 638, 639, 652, 655, 742, 841, 844, 845, 856, 863, 867, 873, 874, 885, 889, 892, 904, 905, 912, 930, 940, 942, 943, 949, 965, 968, 972

PEYROUTON (Marcel), ambassadeur de France en Argentine (1936-1940), Résident général à Tunis (juin-6 septembre 1940), 511, 932

PHILLIPS (William), ambassadeur des États-Unis en Italie, 569, 574, 576, 584, 589, 611, 638, 724, 732, 752

PIERLOT (Hubert), Premier ministre belge, 720, 726, 843

PIERRE Ier (dit le Grand), tsar puis empereur de Russie (1696-1725), 910

PIETROMARCHI (comte Luca), coordinateur de la participation italienne à la Guerre d'Espagne, puis chef du service de la Guerre économique au ministère italien des Affaires étrangères, 622 à 624, 628, 629, 751, 752

PIE XI (Achille Rati), † 10 février 1939, 856

PIE XII (Eugenio Pacelli), élu pape le 2 mars 1939, 277, 280, 285, 306, 369, 389, 547, 588, 589, 595, 611, 697, 803, 856, 922 à 924, 952, 953

PIGEONNEAU (Jacques), consul de France à Madrid, 846

PINEAU (Louis), directeur des Carburants, président du Comité exécutif franco-anglais du Pétrole à Londres, 161

PITTMAN (Key), sénateur démocrate du Nevada, secrétaire du Comité des Affaires étrangères du Sénat américain, 188, 258

PLEVEN (René), adjoint au président du Comité de Coordination franco-britannique, 756

POPOV (Ivan), ministre des Affaires étrangères de Bulgarie, 578, 739

PORTES (Hélène Rebuffel, comtesse de), maîtresse de Paul Reynaud, 942

POTEMKINE (Wladimir Petrovitch), vice-commissaire du peuple aux Affaires extérieures de l'URSS, puis ambassadeur aux États-Unis, 1, 67, 387

POUND (amiral sir Alfred Dudley), commandant en chef des forces navales britanniques en Méditerranée, 457

POURITCH (Bojidar), diplomate yougoslave, délégué à la SDN, 778

POZZI (Jean), ministre de France en Égypte, 733, 918, 941

PRIETO (Indalecio), socialiste espagnol, ministre des Finances (avril-décembre 1931), des Travaux publics (décembre 1931-septembre 1933), de la Marine et de l'Aviation (septembre 1936-mai 1937), de la Défense nationale (mai 1937-mars 1938), dirige le Parti socialiste espagnol en exil au Mexique jusqu'à sa mort en 1962, 845

PURKAIEV (général), chef présumé de la mission militaire soviétique à Berlin, 134

PURVIS (Arthur B.), président du Bureau d'Achat franco-anglais (Anglo-French Purchasing Board) aux États-Unis, 103, 340, 694, 756, 762, 776

Q

QUEIPO DE LLANO Y SIERRA (général Gonzalo), un des sept membres de la Junte militaire espagnole, commandant de l'armée nationaliste du Sud-Andalousie, 825

QUÉNARD (R.P. Gervais), supérieur de l'ordre des Assomptionnistes, ancien directeur du collège de Plovdiv, 579

QUINTANA (Federico), ancien ambassadeur d'Argentine au Chili, chef d'une mission économique au Japon en février 1940, 217

QUISLING (Vidklund), ministre de la Défense nationale de Norvège (mai 1931-février 1933), fondateur du parti de l'Union nationale (parti national-socialiste norvégien), chef du premier gouvernement pro-nazi de Norvège après l'invasion allemande, 474 à 476, 489, 537, 543

R

RACZYNSKI (comte Edward), ambassadeur de Pologne au Royaume-Uni, 131

RAEDER (grand-amiral Erich von), commandant en chef des forces navales allemandes jusqu'en 1943, 475

RAESTAD (Arnold), ministre des Affaires étrangères de Norvège (1921-1922), porte-parole des opposants à la neutralité absolue, 147

RANGO, président de la Fédération japonaise de l'Import-Export, 382

RENOM DE LA BAUME (Joseph), directeur adjoint des Affaires politiques et commerciales au ministère français des Affaires étrangères, 800, 815, 816, 825, 840, 844 à 846, 872, 885, 889 à 891, 893, 894, 904, 926, 931, 943, 950, 951, 966, 969

RENSCHENHAUSEN (A.), agent allemand au Maroc espagnol, 205

REYNAUD (Paul), ministre des Finances dans le cabinet de guerre d'E. Daladier (13 septembre 1939-20 mars 1940), puis président du Conseil et ministre des Affaires étrangères (21 mars-18 mai 1940), président du Conseil et ministre de la Défense nationale (18 mai-5 juin 1940), président du Conseil, ministre de la Défense nationale et des Affaires étrangères (5-16 juin 1940), démissionnaire, pressenti pour le poste d'ambassadeur à Washington le 22 juin (sans suite), arrêté le 5 septembre 1940, 160, 313, 317, 322, 327, 341, 342, 348, 351, 352, 369, 370, 373, 378, 379, 381, 384 à 386, 388 à 390, 392, 394, 402, 404, 408, 412, 413, 445, 447, 448 à 451, 453, 456, 458, 460, 464, 471, 476, 477, 481, 491, 494, 496, 497, 501, 504, 507, 511, 513, 515 à 517, 520, 521, 523, 525, 527, 529, 532 à 537, 539, 540, 542, 543, 545 à 547, 550, 560, 562, 565, 568 à 570, 573, 574, 576, 582 à 584, 587, 590, 594 à 598, 601, 606, 608 à 612, 621 à 625, 627, 628, 630, 631, 635, 636, 638, 639, 641, 643 à 647, 649, 651, 653 à 655, 657, 667 à 669, 672, 674 à 676, 679, 693, 707, 708, 712, 718, 729, 741, 742, 748 à 750, 766, 768, 772, 775 à 777, 779, 780, 782, 783, 787, 789 à 792, 795 à 798, 800, 801, 803, 804, 807, 810, 812, 814, 815, 817 à 823, 827, 830, 838, 845, 854, 855, 867, 870, 871, 873, 884 à 888, 890, 892, 893

RIBBENTROP (Joachim von), ministre des Affaires étrangères du Reich, 153, 255, 263, 276 à 278, 282 à 289, 299, 300, 302, 310 à 312, 327, 328, 330, 332, 372, 390, 443, 444, 482, 483, 543, 588, 642, 785

RICARD (général Émile), membre de l'État-Major général français, participe aux travaux du Comité des Programmes et Achats alliés dans le cadre de la coopération franco-britannique, 362

RICHTER (Herbert), consul du Reich à Tétouan (Maroc espagnol), 205

RIEBER (Torkild), président de la Texas Oil jusqu'au 12 août 1940, sympathisant pronazi, 150

RIO (Alphonse), ministre français de la Marine marchande (13 septembre 1939-16 juin 1940), 342

RIOUST DE LARGENTAYE (Jean), inspecteur des Finances, attaché financier à l'ambassade de France en Espagne, traducteur de Keynes, 888, 890

RIST (Charles), expert financier, président de la Banque ottomane et vice-président de la Banque des pays d'Europe centrale, professeur à l'Institut d'Études politiques de Paris, conseiller économique au ministère français du blocus, effectue des missions économiques aux États-Unis en 1940, 261, 339, 340, 458, 459

RISTELHUEBER (René), ministre de France en Bulgarie jusqu'au 21 avril 1940, puis au Canada, 63, 64, 84, 158, 185, 576

RITTER (Dr Karl), ambassadeur du Reich, chargé des Missions économiques spéciales dont en URSS (décembre 1939), 178

RIVIÈRE (Jean), conseiller à l'ambassade de France près le Saint-Siège, 680, 804, 805, 932

ROBERT (amiral Georges), commandant des forces maritimes de l'Atlantique Ouest (Antilles), 929

ROCHAT (Charles), directeur adjoint, puis directeur (5 juillet 1940) des Affaires politiques et commerciales au ministère français des Affaires étrangères, membre de la délégation française chargée de négocier les conditions d'armistice avec l'Allemagne et l'Italie, 194, 396, 672, 696, 703, 927

RODRIGUEZ, ministre du Mexique en France, 583, 597

ROOSEVELT (Franklin Delanoe), président des États-Unis d'Amérique (1933-1945), 8, 149, 151, 162, 169, 170, 183, 186, 187, 204, 223, 239 à 243, 253, 254, 256, 258, 264, 306, 311, 326, 328, 388, 409, 458, 507, 511, 513, 514, 545, 546, 569, 570, 574, 586, 611, 612, 624, 635, 636, 638, 641, 644, 653, 657 à 659, 668 à 670, 674 à 676, 678, 679 à 683, 695, 696, 708 à 711, 714 à 717, 724, 730, 732, 734, 735, 741, 752, 754, 766, 776, 781, 798, 799, 806, 812, 813, 821, 823, 845, 855, 882, 900, 912, 943, 949

ROSENBERG (Alfred), idéologue du parti nazi, *Reichsleiter*, adjoint de Hitler chargé de la propagande, responsable de la politique étrangère du NSDAP (1933-1945), 475

RUGGE (général Otto), chef de l'État-Major de Norvège lors de l'invasion du Reich, 537, 538, 566, 567, 592

RYTI (Risto), ancien gouverneur de la Banque de Finlande, Premier ministre de Finlande depuis le 1er décembre 1939, 181, 207, 227, 231, 232, 245, 246, 261, 275

S

SAINT-HARDOUIN, v. TARBÉ DE SAINT-HARDOUIN

SAINT-QUENTIN, v. DOYNEL DE SAINT-QUENTIN

SAINTE-SUZANNE, v. BOYER DE SAINTE-SUZANNE

SAITO, député du parti Minseito à la Diète japonaise, 295

SALAZAR (Antonio de Oliveira), président du Conseil du Portugal depuis 1932, 651, 652

SALTER (sir Arthur), économiste libéral britannique, député progressiste indépendant d'Oxford aux Communes, 430

SAMPAYO, v. TEXEIRA DE SAMPAYO

SANCHEZ MAZAS (R.), vice-président de la Junte espagnole, ministre sans portefeuille, 506

SANSON (Commandant), officier de l'Amirauté française, 511

SARADJOGLU (Chukru), ministre des Affaires étrangères de Turquie, 46 à 49, 64, 84, 89, 132, 133, 142, 156 à 160, 168, 185, 186, 438, 472, 473, 525, 526, 630, 631, 701, 702, 738, 739, 764, 807 à 809, 817, 819

SARAVIA (Jose Luis), consul général de Bolivie à Tokyo, 218

SARRET, conseiller commercial à l'ambassade de France en Roumanie, 554

SAWADA (Renzo), ancien vice-ministre des Affaires étrangères du Japon, ambassadeur en France depuis le 18 septembre 1939, 197, 229, 233 à 236, 253, 258

SAYRE (Francis B.), Haut-Commissaire américain aux Philippines (1939-1942), 602

SCHERG (Wilhelm), industriel allemand de Transylvanie, 74

SCHMIDT (Dr Paul Otto Gustav), ministre-interprète du ministère allemand des Affaires étrangères (1923-1945), interprète d'Hitler, 310

SCHULENBURG (comte Friedrich Werner von der), ambassadeur du Reich en URSS, 582

SCHUSCHNIGG (Kurt), ancien chancelier d'Autriche, démissionne le 11 mars 1938 au moment de l'Anschluss, emprisonné par les nazis jusqu'en 1945, 685

SCHWARZCHILD (Léopold), directeur de la revue anti-nazie *Das Neue Tagbuch* publiée à Paris, 454

SEEDS (sir William), ambassadeur du Royaume-Uni en URSS, rappelé en janvier 1940, 2

SEGURA Y SAENZ (cardinal Pedro), archevêque de Séville, auteur de la lettre pastorale du 7 mai 1931 qui, au lendemain de l'abdication d'Alphonse XIII, déclenche les premiers troubles entre nationalistes et républicains, 826

SEICARO, journaliste roumain, 142

SELBY (sir Walford), ambassadeur du Royaume-Uni au Portugal, 965

SERNA (de la), journaliste espagnol, 873

SHENG (amiral Hong-Lie), membre du Kuo-Min-Tang, gouverneur de Shantung, 661

SHI (général Yu-San), membre du Kuo-Min-Tang, gouverneur du Shantar, 661

SIDOR (Karol), ministre de Slovaquie près le Saint-Siège, 434

SIDOROVICI, membre du Conseil de la Couronne roumain, 270

SIEGFRIED (André), économiste français, professeur à l'Institut d'Études politiques de Paris et au Collège de France, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 1932, 80, 436

SIKORSKI (général Wladislaw), président du Conseil du gouvernement polonais en exil à Angers à partir du 30 septembre 1939, 36, 194, 426, 433, 434, 704, 841

SILIMBANI (Giacomo), consul général d'Italie à Tunis, 541

SIMON (sir John Allesbrook, vicomte), chancelier de l'Échiquier, signataire avec Paul Reynaud des accords financiers franco-britanniques du 12 décembre 1939, Lord Chancelier dans le cabinet de coalition constitué par W. Churchill (10 mai 1940), 160, 274, 351

SITH-BIGOT (colonel), officier d'aviation britannique, au Maroc en juin 1940 867

SLOAN (Alfred P.), président de la *General Motors*, 96, 105, 150

SMILIANITCH (Miloje), vice-ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, 168, 169

SMUTS (général Jan Christiaan), Premier ministre d'Afrique du Sud de septembre (1939-1948), commandant en chef des forces d'Afrique du Sud et de Rhodésie (1940-1945), 716

SODDU (général Ubaldo), sous-secrétaire d'État d'Italie depuis le 31 octobre 1939, 700

SOLCHAGA Y ZALA (général José), un des dirigeants des forces nationalistes espagnoles au Leon et en Catalogne, 825

SOMERVILLE (amiral sir James), commandant de la force H britannique (1939-1941), dirige l'attaque contre la flotte française à Mers el-Kébir, 904, 954, 958, 960, 964

SOMOZA (général Anastasio), président du Nicaragua (1937-1947, 1950-1956), 382

SONNTAG, dirigeant des Allemands de Roumanie, 78

SOREL (Albert), professeur à l'Institut d'Études politiques de Paris, 108

SOURITZ (Jakob), ambassadeur de l'URSS en France, rappelé sur la demande du Quai d'Orsay le 16 mars 1940, 32, 33, 303, 315, 367, 386, 441, 466, 469, 706, 823

SPAAK (Paul-Henri), ministre des Affaires étrangères de Belgique, 42, 61, 202, 203, 333, 412, 413, 608, 726, 843

SPEARS (général Edward Louis), chef de la mission militaire britannique en France pendant la Première Guerre, député conservateur, officier de liaison auprès de Paul Reynaud, puis chef de la mission militaire britannique auprès de l'État-Major de la France Libre (1940-1941), 742, 775

SPELLMAN (Mgr Francis), archevêque de New York, 280

SPITZMULLER (Henry), chargé d'affaires de France en Roumanie, 529, 551

STAÏNOV (Petco), ancien ministre de Bulgarie en France, journaliste, collabore à la *Douma*, 579

STALINE (Joseph Vissarionovitch Djougachvili dit), secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique et chef du gouvernement de l'URSS, 2, 3, 31, 33, 35, 36, 46, 51, 67, 68, 80, 109, 116, 134, 139, 140, 141, 286, 302, 315, 331, 367, 385, 408, 409, 441, 442, 469, 648, 665, 690, 704

STANLEY (colonel Rt Hon. Oliver Frederick George), ministre britannique du Commerce (mai 1937-5 janvier 1940), secrétaire à la Guerre (5 janvier-10 mai 1940), 176, 457

STARACE (Achille), secrétaire général du Parti fasciste italien jusqu'au 31 octobre 1939, puis chef d'État-Major de la Milice, 68, 69

STEINHARDT (Basile), ambassadeur des États-Unis en URSS, 140, 141, 143, 408, 409

STIMSON (Henry L.), ancien Secrétaire à la Guerre des États-Unis (1911-1913), secrétaire d'État (1929-1933), inspirateur de la « doctrine Stimson » refusant les gains territoriaux par la force à la suite de l'agression japonaise contre la Mandchourie (1931), secrétaire à la Guerre (juillet 1940-septembre 1945), 798

STOICA (Vasile), ambassadeur de Roumanie en Turquie, 88, 132

STOYADINOVITCH (Dr Milan), Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie (24 juin 1935-5 février 1939), arrêté le 20 avril 1940, 17, 544, 599

STOTZIGEN (Mgr Fidelis von), religieux belge, Abbé primat des Bénédictins, résident à Rome, 595

SUBBOTITCH (Ivan), ministre de Yougoslavie au Royaume-Uni, 177

SUHARD (cardinal Emmanuel), archevêque de Paris à partir du 12 mai 1940, successeur de Mgr Verdier, 649, 856

SUMA (Yakichiro), porte-parole du ministère japonais des Affaires étrangères, 218

SUNER (Serrano), ministre de l'Intérieur d'Espagne, chef de la Phalange, beau-frère et proche conseiller du général Franco, 206, 500, 506, 638, 845, 846

SUNG (général Chao-Won), chef de l'administration du Gouvernement de la frontière Hopei-Chahar-Shansi après le transfert de son siège de Fu Ping (Hopei) dans les montagnes du Wutaï, 661

SUNG (général Cheh-Yuan) chef de la 29e Armée du Hopei, 660

T

TAFT (Robert), sénateur républicain de l'Ohio (1938-1953), 264

TALAMO ATENOLFI DI CASTELNUOVO (Giuseppe), ministre d'Italie en Bulgarie jusqu'au 6 mars 1940, puis en Hongrie, 577

TAKEUCHI (Kakichi), président du Bureau du Plan du Japon, 216

TANAKA (contre-amiral Raizo), chef d'État-Major de l'armée japonaise en Mongolie en 1939, puis chef des Opérations militaires, 604

TANI (Masayuki), conseiller à l'ambassade du Japon en Chine, proposé comme ambassadeur à Paris fin 1938 (non agréé par le gouvernement français), vice-ministre des Affaires étrangères, 196, 197, 229, 233, 234, 236, 252, 636, 766

TANNER (Vaïnö), Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de Finlande (1er décembre 1939-fin mars 1940), puis ministre de l'Approvisionnement, 181, 207, 224, 225, 232, 261, 275, 278, 281, 289

TARBÉ DE SAINT-HARDOUIN (Jacques), conseiller à l'ambassade de France à Berlin (1939), conseiller à la délégation française auprès de la Commission allemande d'armistice à Wiesbaden (1941), 921

TARDINI (cardinal Domenico), secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires du Saint-Siège, adjoint du cardinal Secrétaire d'État, 45, 369, 922

TASHLER (B. de), attaché commercial à l'ambassade de France au Japon, 257

TATARESCO (Gheorghe), ancien président du Conseil de Roumanie (1934-1937), ministre des Affaires étrangères (1938), puis ambassadeur en France, à nouveau président du Conseil (24 novembre 1939-4 juillet 1940), 79, 115, 163, 296, 297, 684, 731, 732

TATARU (Dr), Résident royal à Cluj (Roumanie), 115

TAYLOR (Myron C.), président de l'*United Steel Corporation*, représentant du président des États-Unis près le Saint-Siège, 150, 242, 301, 306, 388, 513, 514, 545, 546, 611, 612, 624, 643, 680, 681

TCHANG (Kaï-Chek), maréchal, chef du gouvernement de Tchoung King et commandant en chef des armées nationalistes chinoises, 198, 233, 234, 237, 797

TEXEIRA DE SAMPAYO (L.), secrétaire général du ministère des Affaires étrangères du Portugal, 651, 652

TELEKI DE SZEK (comte Paul), président du Conseil de Hongrie, 115, 350, 597, 598

TERBOVEN (Joseph), *Gauleiter* de Hitler, désigné le 24 avril 1940 comme *Reichskommisar* en Norvège, 476

TERENTIEV (Alexeï V.), ambassadeur d'URSS en Turquie (1938-1940), 702

THIERRY (Adrien), ambassadeur de France en Roumanie, 72, 85, 107, 108, 115, 121, 142, 163, 167, 185, 269, 296, 348, 386, 408, 530, 550, 551, 554, 558, 641, 664, 683, 684, 731, 838, 868, 901

THYSSEN (Fritz), industriel allemand, entré au Parti nazi en 1931, membre du Conseil d'État de Prusse (1933), se désolidarise du NSDAP après la Nuit des Longs Couteaux, fuit l'Allemagne (été 1939), arrêté à Cannes en 1941 et livré au Reich, 13, 58, 425

TIMOCHENKO (maréchal Simon Konstantinovitch), commissaire du peuple à la Guerre de l'URSS (8 mai 1940), président du comité de Défense du Conseil des commissaires du peuple de l'URSS, 706

TISSERANT (cardinal Eugène), secrétaire de la Congrégation pour les Églises orientales, 513

TOGO (Shigenori), ambassadeur du Japon en URSS (1938-1940), 797

TORP (Oscar Fredrik), ministre des Finances de Norvège de (1939-1942), en exil à partir de mai 1940, 148

TSINTSAR-MARKOVITCH (Alexandre), ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie (1939-27 mars 1941), 64, 133, 136, 159, 168, 530, 531

TSVETKOVITCH (Draguicha), président du Conseil de Yougoslavie (5 février 1939-27 mars 1941), 142, 159

V

VALÉRI (Mgr Valério), nonce apostolique à Paris, 922

VANDENBERG (Arthur Hendrick), sénateur républicain du Michigan (1928-1951), isolationniste, candidat aux élections présidentielles américaines en 1940, 798

VAN OVERSTRAETS (lieutenant-général Raoul), conseiller militaire et chef du cabinet militaire du roi des Belges, Léopold III, 61

VARELA IGLESIAS (José Enrique), ministre espagnol de la Guerre (1939-1942), 825

VARGAS (Getulio Dornelles), président du Brésil, 265

VAUX DE SAINT-CYR, v. MOISSON de VAUX DE SAINT CYR

VERDIER (cardinal Jean), archevêque de Paris, † 9 avril 1940, 649

VEREKER (Gordon), ministre du Royaume-Uni en Finlande, 261, 274, 278

VICTOR-EMMANUEL III, roi d'Italie (1900-1946), empereur d'Éthiopie (1936-1943), roi d'Albanie (1939-1943), 477, 511, 513, 611

VIGON (général suprême Juan), chef de l'État-Major général de Défense d'Espagne, 825

VILLAINE v. GAUDIN DE VILLAINE

VILLELUME (colonel Paul de), officier de liaison à la sous-direction de la SDN du ministère français des Affaires étrangères, chargé de la liaison entre le Quai d'Orsay et l'État-Major du général Gamelin jusqu'au 19 mai 1940, chef de cabinet de Paul Reynaud au ministère de la Défense (19 mai-16 juin 1940), 45, 50, 108, 211, 317, 324, 560, 612 à 614, 775

VINCI GIGLIUCCI (Luigi), ministre d'Italie en Hongrie jusqu'au 19 février 1940, puis en Argentine, 86

VITETTI (Leonardo), directeur général des Affaires politiques au ministère italien des Affaires étrangères, membre de la délégation italienne d'armistice, 928

VITROLLES, v. ARNAUD DE VITROLLES

VOROCHILOV (maréchal Klement Efremovitch), commissaire du peuple à la Guerre de l'URSS jusqu'au 8 mai 1940, 469, 706

VUILLEMIN (général Joseph), chef d'État-Major général de l'armée de l'Air et commandant en chef des Forces aériennes (22 février 1938-24 juin 1940), vice-président du Conseil supérieur de l'Air, 442, 931

W

WALLENBERG (Marcus), homme d'affaires suédois chargé en janvier 1940 d'exposer le point de vue de son gouvernement sur la neutralité au Cabinet de Guerre britannique, 33, 34

WANG (Chin-Wei), chef du gouvernement chinois de Nankin suscité par les Japonais, 295, 296

WELLES (Sumner), sous-secrétaire d'État américain, 149, 150, 162, 169, 174, 183, 184, 186, 199, 204, 236, 239 à 243, 253 à 256, 258, 260, 276, 277, 279, 280, 282, 286, 301, 306, 310, 311, 313, 327, 328, 388 à 391, 446, 546, 547, 569, 570, 638, 659, 711, 724, 732, 736, 738, 776, 780, 879, 883, 928 à 930, 949

WENGER (Léon), président-directeur général de Petrofina, membre du Comité franco-anglais des Pétroles roumains à Bucarest, 554

WEYGAND (général Maxime), commandant en chef du théâtre d'opérations de la Méditerranée orientale à Beyrouth, chargé de coordonner l'action des armées alliées sur l'ensemble du théâtre d'opérations des Balkans et de la Méditerranée orientale (2 septembre 1939-9 mai 1940), chef d'État-Major général de la Défense nationale, commandant en chef de l'ensemble des théâtres d'opérations et des Armées alliées en France, en remplacement du général Gamelin (19 mai-16 juin 1940), ministre-secrétaire d'État à la Défense nationale (16 juin-6 septembre 1940), 22, 26, 29, 40, 89, 120, 146, 158, 180, 315, 330, 336, 385, 396, 442, 473, 524, 550, 654, 666, 696, 738, 741, 768, 769, 867, 869, 872, 906, 934, 972

WIENAWIA-DLUGOSZOWSKY (général Boleslaw), ambassadeur de Pologne en Italie, 133

WILHELMINE, reine des Pays-Bas (1890-1948), réfugiée en Angleterre avec son gouvernement le 15 mai 1940, retourne dans son pays le 5 mai 1945, 726

WILSON (Hugh R.), ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, rappelé à Washington le 16 novembre 1938, puis conseiller du secrétaire d'État américain, 150, 204, 390

WINDSOR (Edouard, duc de), ex-roi Edouard VIII de Grande-Bretagne et d'Irlande, abdique en 1936 en faveur de son frère George VI, à la suite de sa décision d'épouser Wallis Simpson, une Américaine divorcée. S'installe à Paris, puis en Espagne, enfin au Portugal après l'invasion de la France. Nommé gouverneur des Bahamas en 1940 pour déjouer les plans de Hitler de le désigner comme souverain d'un Royaume-Uni qui aurait été conquis par les Allemands, 967

WIRTH (Karl Joseph), chancelier d'Allemagne (1921-1922), en exil depuis l'accession au pouvoir de Hitler, 424, 425

WISENFELD (Paul), agent allemand, collaborateur de l'agence de presse allemande DNB, 74

WITTELSBACH, dynastie allemande de Bavière, 425

WOLF (Helmut), dirigeant des Allemands de Roumanie, 78

WOOD (sir Kingsley), ministre de l'Air britannique (1938-3 avril 1940), *Lord of Privy Seal* jusqu'au 10 mai 1940, chancelier de l'Échiquier (10 mai-23 septembre 1940), 92

WORMS (Hippolyte), premier délégué français au Comité exécutif des Transports maritimes à Londres, 344

WYLLKIE (Wendell), candidat républicain aux élections présidentielles américaines de 1940, 735

Y

YAGÜE (général Juan de), camarade de promotion de Franco à l'Académie militaire de Tolède, un des chefs militaires de la Phalange nationaliste, ministre de l'Air d'Espagne depuis février 1939, 322, 825

YEN (Si-Shan), collaborateur de Tchang Kaï-Chek, gouverneur du Shansi, puis partisan de Wang Ching-Wei, 661

YONAI (amiral Mitsusama), Premier ministre du Japon (15 janvier-21 juillet 1940), 294, 787

YUSTÉ (colonel Antonio), commandant des troupes d'occupation espagnoles à Tanger, puis gouverneur militaire (4 novembre 1940-1941), 816, 832

YU (Hsieh-Chun), chef d'une formation nationaliste chinoise au Shantung, 661

Z

ZALESKI (August), ministre des Affaires étrangères du gouvernement polonais en exil à Angers, 426, 433

ZAY (Jean), député radical-socialiste du Loiret (1932-1940), ministre de l'Éducation nationale (4 juin 1936-13 septembre 1939), un des parlementaires qui embarquent sur le *Massilia* le 21 juin 1940, 866

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de France (2004)

Bibliographic information published by "Die Deutsche Bibliothek"
"Die Deutsche Bibliothek" lists this publication in the "Deutsche Nationalbibliografie";
detailed bibliographic data is avalaible in the Internet at <http://dnb.ddb.de>.

Imprimé en Belgique

La liste des *Documents diplomatiques français*
disponibles peut être consultée sur le site Internet
www.peterlang.net